REGESTE DAUPHINOIS

OU

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE & ANALYTIQUE

DES

DOCUMENTS IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, DES ORIGINES CHRÉTIENNES A L'ANNÉE 1349

PAR

le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Membre de l'Institut.

..... Juvat integros accedere fontes
Atque haurire.
LUCRETII *De rerum natura* l. I, v. 926.

TOME IV

FASCICULES X A XII

(Ann. 1309-1330. — N°s 17655-24768).



EN VENTE
A L'IMPRIMERIE VALENTINOISE
Place Saint-Jean, VALENCE.

—

JUIN MCMXV

TABLE DE L'INVENTAIRE DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE GRENOBLE

Exemplaires B (et A)

REGESTE

DAUPHINOIS

REGESTE DAUPHINOIS

OU

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE & ANALYTIQUE

DES

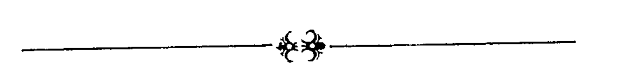
DOCUMENTS IMPRIMÉS ET MANUSCRITS

RELATIFS A L'HISTOIRE DU DAUPHINÉ, DES ORIGINES CHRÉTIENNES A L'ANNÉE 1349

PAR

le Chanoine Ulysse CHEVALIER

Membre de l'Institut.

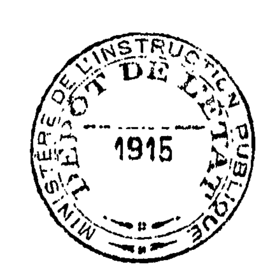


..... Juvat integros accedere fontes
Atque haurire.
LUCRETII *De rerum natura* l. 1, v. 926.

TOME IV

FASCICULES X A XII

(Ann. 1309-1330. — Nos 17655-24768).





EN VENTE

A L'IMPRIMERIE VALENTINOISE

Place Saint-Jean, VALENCE.

—

JUIN MCMXV

NIHIL OBSTAT :

F. VERNET, censor deputatus.

11ª Junii 1915.

IMPRIMATUR :

Valentiæ, 24 Julii 1915.

L. GUICHARD, vic. gén.

REGESTE DAUPHINOIS

TOME IV

17655 (Romans), 18 décembre 1309.

Maître Michel Francisci, official de la cour de Vienne, atteste que Guillaume Poli, habitant de Romans, a reconnu tenir en emphytéose du domaine direct de Barthélemy *(Berthi)* Fabri, fils de feu Lagier Fabri, bourgeois de Romans, conjointement avec les enfants de feu Garin Fabri, le monastère de Vernaison *(Comercio)* et son frère Bernard Fabri, deux maisons au-dessous de la bastide *(bastita)* de Romans, sous le cens de 4 den. moins 1 picte. Témoins. Sceau de la cour. Albert Envelump ? *(Volups)*, clerc not.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 15 lig. — *Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

17656 18 décembre 1309.

Testament de Catherine, fille de feu Pierre Eschot et femme d'Hugues Morard : elle veut être ensevelie dans le cimetière de l'église du Touvet ; legs au prieur, au chapelain, etc., à son seigneur Hugues de Faucigny 60 sols, à son autre seigneur Rodolphe d'Entremont 20 sols, à sa nièce Béatrix, fille de Pierre de Barraux, à Jacquemet et Guigues de St-Jean, frères, les biens de sa mère ; elle institue pour héritier univ. son mari, outre sa donation antérieure de 160 liv.

Arch. de l'Isère, B. 4038, orig. parch. (*Invent.* IV, 105-6).

17657 Aix, 20 décembre 1309.

Confirmation par Robert, roi de Sicile, des conventions passées par son père et son aïeul avec les évêques de Gap, principalement pour Redortier, au diocèse de Sisteron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1373. = Roman, 155b.

17658 Gap, 22 décembre 1309.

A la requête de Jean Aurossa, convers, et de Pierre Jacomini, donat du monastère de Bertaud, Gilles de' Conti *(Egidius de Comitibus)*, jurisconsulte habitant Gap, reconnaît avoir reçu d'eux et de Ponce Michaelis, procureur du même couvent, 180 liv. coronats petits de Provence, qui valaient l'année précédente à Gap 280 liv. petits Viennois, à lui dues pour achat de blé. *Act. Vapinci*, en la maison de Jacques Nigrelli, chanoine de Gap; témoins. Guillaume de Cario, not. imp. et de G[eoffroy], évêque et seigneur de Gap. Bulle en plomb.

Guillaume (Paul), *Chartes de Bertaud*, 194, n° 180.

17659 26 décembre 1309.

Investiture par la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, de la donation du 12 juil. 1306 à Peyronet et François, fils de Rondet d'Avalon. ...Vendredi après Noël.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 238. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 247 : VI, 151b.

17660 St-Robert, 30 décembre 1309.

Le dauphin Jean autorise Pierre Clareti et ses fils Humbert et Péronet à alberger les terres qu'ils tenaient de lui en emphytéose. *Act. ap. S. R-tum*, en la chambre du prieur, mardi après Noël....

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 225.

17661 Moirans, 30 décembre 1309.

...Mardi après Noël, *ap. Moyrencum*, en la chambre du couvent des frères Mineurs qu'habite d'ordinaire le dauphin, Berlion et Humbert, seigneurs de Peladru, damoiseaux, reconnaissent au dauphin Jean qu'ils sont ses hommes en plaid et en guerre, excepté contre le seigneur de Clermont.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 227.

17662 11 janvier 1309/10.

...*Ap. Bosetes*, dans la maison de Girard Evendi. Michel Francisci, chanoine de Valence et Die, official de la cour de Vienne, déclare devant Jaquemet de l'Aubépine not., que Guillaume Recodi de Roussillon vend à André du Molar dit Rabuey, damoiseau, absent, une terre que Girard Cyvendi tient au quart dudit Guillaume à *Bosetes*, territoire appelé de la Remestagna, près la terre de l'Aumône de St-Vallier ; plus 2 setiers de seigle sur une terre que tient Jean Messagerii, de *Bosetes*, près l'eau de Baoncel, au prix de 12 livr. 10 sols Tournois de bonne monnaie et 22 liv. 10 sols Viennois monnaie faible *(debilis)*. Témoins : Pierre du Molar, etc.

Lyon, Bibl. de M. Vachez, orig. parch.

17663 St-Robert, 12 janvier 1309/10.

...Lundi après l'Epiphanie, *ap. S. R-tum*, en la chambre basse des chevaliers. Jean Vielle, infirmier de Belley *(Belesio)*, reconnaît au dauphin Jean que la seigneurie *(seigneuria)* des hommes, que possède l'église de Belley à raison du prieuré de Briord *(Bryorz)*, est du

domaine du château de St-André de Briord et du dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 226.

17664 Avignon, 13 janvier 1310.

Le pape Clément V accorde un office de tabellion à Pierre Dorsi, clerc de Vienne dans les ordres mineurs. — *Ne contractu(u)m.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 33[b], n° 5212.

17665 La Balme, 13 janvier 1309/10.

Transaction entre le dauphin Jean et les habitants de la mistralie de la vallée des Prés et de Mont Genèvre, auxquels le prince concède en emphytéose perpétuelle les menus bans des blés, prés, herbages, bois et autres fruits dans l'étendue de lad. mistralie, depuis Belon jusqu'au Pont neuf et St-Gervais, avec faculté d'établir un bannier et [garde]champêtre pour la garde et conservation des fruits, sous le cens annuel de 10 sols, etc. Fait dans l'Ile, mardi de l'octave de l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 551. = ROMAN, 155[b].

17666 Goncelin, 15 janvier 1310.

...Ind. 8... Artaud de Beaumont. damoiseau, fils de feu Artaud de B-t, chevalier, confirme à Jean de Mailles [Meilliis ou Meylliis], prieur de la chartreuse du Val-St-Hugon, les donations de son père et de son frère Amédée, et reçoit 20 liv. monnaie courante en Dauphiné, se réservant le domaine des alpes cédées. Fait au pré *Goncelini*, dans la grange des Chartreux ; témoins : ... Guers de Beaumont. Aymon Combri, not. imp.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 30-1. BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 386-7, 446-8, n[os] 66, 31.

17667 Sainte-Jalle, 15 janvier 1309/10.

Contrat de mariage de noble Jean, seigneur de Sahune (*de Asseduna*, Hostun !), avec Saurette, fille de feu Odon Alleman, seigneur de Champ, et de Sibylle d'Aix *(de Asio)*, dame de Ste-Jalle pour la plus grande partie, dotée par sa mère et par Gilet, son frère, de 3000 livres petits coronats de Provence. Fait à Ste-Jalle, dans le fort, devant noble Montalin de Montferrand, Rostaing de Ste-Jalle, jurisconsulte, etc. Le notaire est autorisé par Alemand de St-Ferréol, prieur de St-Marcel de Die.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 22 ; III, 605. — CHEVALIER-LACROIX, *Invent. arch. Dauphin. Morin-Pons*, 110, n° 494.

16 janvier 1309/10 = 15 janvier 1309/10.

17668 Avignon, 17 janvier 1310.

Clément V alloue à [Guillaume], archevêque d'Embrun, des appointements quotidiens, pour l'enquête dont il est chargé sur les Templiers en Bourgogne et en Provence. — *Cum te et quosd.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 12[b], n° 5166.

17669 Avignon, 19 janvier 1310.

Clément V charge [Guillaume], archevêque d'Embrun, de faire une enquête contre l'évêque d'Apt qui troublait l'abbé de St-Eusèbe dans l'administration de son monastère.

Origin. parch. — GOIFFON, *Bull. de l'abb. de St-Gilles*, 204-5, n° 156.

17670 19 janvier 1309/10.

Vente de 7 sols de rente à Pierre Baudoin, procureur de la chapelle St-Maurice à Romans.

Reg. instrum. capp. S[ti] Mauricii S[t] Barn. Romanis, 64[bis].

17671 22 janvier 1309/10.

Albergement par le bailli de Graisivaudan à Pierre Morin, de Morêtel, d'un bois appelé Ayes de Morêtel, sous le château, joignant la courtine et la roche, sous le sens de 25 sols payables au châtelain de Morêtel et 60 liv. d'entrée, le droit de ban restant au dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 85[b].

17672 22 janvier 1309/10.

Confirmation par le dauphin [Jean] de l'albergement du même jour.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 85[b].

17673 23 janvier 1309/10.

Donation à la commanderie de St-Antoine de Gap par Antoine Guigues, de lui-même et de tous ses biens.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 155[b].

17674 Baix, 26 janvier 1309/10.

...Lundi après s[t] Vincent, dans l'île [de Crémieu], *ap. Bays*, en la maison du dauphin. Pierre del Verney, de Chareste, reconnaît à maître Rodulphe de Lutēbac, chanoine de Genève et médecin du dauphin, avoir reçu en capital *(ad sortem)* suivant les bons usages du pays 60 liv. en faible monnaie [pour vente de bestiaux à la Pentecôte 1307].

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 229.

17675 30 janvier 1310.

Assemblée du chapitre d'Embrun.

Arch. des Htes-Alpes, E. 521, copie (*Invent.* 257[a]).

17676 1[er] février 1310.

Vidimus par Albert de Royn, prieur de Villard-Benoît, official de la cour de Grenoble, de l'acte du 28 août 1309.

DUSSERT (A.), *Essai histor. s. La Mure* (1903), 487-8.

17677 St-Robert, 3 février 1310.

...Ind. 8..., *ap. S. Robertum*, dans la chambre d'Hugues de Montchaud *(Montecalvo)*, prieur de St-Robert sous Cornillon. La maison d'Eymeux *(Hemosco)*, ordre de la Chaise-Dieu, dioc. de Valence, avait été échangée aux religieuses de Parménie près Tullins, ordre des Chartreux, par les prieur et couvent de St-Robert contre le lieu des Plantées *(Plantatis)*, sous clause de réméré. Or Parménie était écrasée de dettes, ses édifices en ruine et surchargée de religieuses et autres personnes, incapable de payer ce qui est de coutume aux autres maisons qui en recevraient. La prieure Ambrosie de Chausent et son couvent, conseillées par les prieurs Humbert de la Silve, Etienne de la Correrie et Pierre Faverii de Chalais, envoyés sur place par le prieur de la Chartreuse, décident le prieur et le couvent de St-Robert à reprendre le lieu d'Eymeux et à leur rembourser 1060 liv. Viennois monnaie courante au comté de Savoie, ce qui leur permettra de placer 10 religieuses et 3 convers dans d'autres maisons.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 30-2.

17678 Aix, 4 février 1310.
Robert, roi de Jérusalem et Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, mande à Pierre Gomberti, procureur et avocat de Provence et Forcalquier, son conseiller, et à Bertholin de Grossis, d'Aix, chevaliers, de se transporter incontinent à Gap et d'y apposer son étendard sur la tour de la maison épiscopale, suivant les conventions faites entre son père et G[eoffroi] évêque de Gap, dont acte. *Dat. Aquis... 8° ind., regnor. a° 1.*
Inséré dans l'acte du 19 suiv. — Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 441, orig. = ROMAN, 155b.

17679 Grenoble, 7 février 1309/10.
Jean dauphin...
Arch. de l'Isère, B. 2962, 41, 89.

17680 = 17681 Gap, 14 février 1310.
Procès-verbal par Pierre Gombert, de l'apposition de l'étendard royal sur le palais épiscopal de Gap. Témoins : Bertrand de Lincel, prévôt, Geoffroy de Lincel, courrier épiscopal... Fait dans la tour de l'évêché.
Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1231. = ROMAN, 155b.

17681 Gap, 19 février 1309/10.
...8 ind. Pierre Gomberti, procureur royal et avocat de Provence, et Bartholin de Grossis, d'Aix, chevaliers, en vertu d'une commission du roi (4 préc.) et suivant les conventions passées entre la cour royale et l'évêque et église de Gap, en présence et du consentement de G[eoffroy], évêque de Gap, élèvent l'étendard royal sur la tour de l'évêque et l'y maintiennent pendant un jour naturel, en signe du haut domaine du roi. Fait dans la tour de la maison épiscopale *Vapinci;* témoins : Nicolas Nicholay, prieur de Nibles *(Nibla)*, Bertrand de Lincel *(Launcello)*, prévôt de Gap, Geoffroy de Lincel, damoiseau, courrier de Gap... Guillaume Aycardi, de Marseille, not.
Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 441, orig. parch.

17682 Avignon, 20 février 1309/10.
Hommage de Giraud Adhémar de Grignan au roi Robert, *Avenione*, en la maison épiscopale. Témoins : Jacques évêque de Fréjus.
Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 413.

17683 Vizille, 22 février 1309/10.
...Dimanche avant le *Carniprivium novum, ap. Veziliam*, en la salle inférieure de la maison du dauphin Jean. Acte entre lui et François de Champs.
**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 238.

17684 23 février (13..).
Lettre de Hugues Dauphin, constatant que l'abbaye d'Aulps possède toute juridiction sur ses hommes de la châtellenie de Lullin, sauf en la paroisse de Lietz.
*RABUT (Franç.),dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1891), XXX, 256.

17685 23 février 1309/10.
Vente à Guillelmet de Pracomtal par Raymond (? *Rendus*) la Roche, de Rochemaure, dioc. de Viviers, d'un champ au territoire de Montélimar *(Montilii)*.
HOZIER (D'), *Armor. gén. France*, reg. 3, part. II, généal. de Pracomtal, pr. p. 5, art. 9. = BRÉQ. VIII, 169.

17686 Vizille, 25 février 1309/10.
...Mercredi lendemain de st Mathias, ... sous l'orme de la place devant la petite porte de la chapelle du château *Vezilliæ*, les représentants des communautés *(universitatum)* des paroisses de Notre-Dame-de-Mézage, de St-Pierre de Mézage, de St-Jean de Vaulx et de Notre-Dame de Vaulx, tant en montagne qu'en plaine, et des habitants du mandement de Vizille, de la Romanche vers la Matésine *(Matacena)*, ayant appris que Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, avait l'intention de les transférer à un autre maître, lui représentent combien cela leur serait nuisible et désagréable *(damnosum et amarum)*. Le dauphin, touché de leur affection, leur jure de renoncer à cette aliénation ; il confesse avoir reçu d'eux 450 liv. Viennois faibles monnaie courante. Présents : Bertrand de Morges, prieur de Treffort, Guillaume de Maloc, chanoine de Valence, Muton Muzinini, chapelain et médecin du dauphin, Jean Pellicerii, chapelain de St-Etienne de Jarrie, etc. Sceau.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 236. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 161a. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 145. = BRÉQ. VIII, 169.

Pont-de-Sorgues, 26 février 1310 = 26 février 1319.

17687 Parménie, 27 février 1310.
...Ind. 8..., *ap. Permegniam*, dans l'église. Sœur Ambrosie de Chausent, prieure de Parménie, et son couvent ayant vendu le lieu d'Eymeux *(Hemosco)* à Hugues, prieur de St-Robert, et à son couvent, reconnaît avec 4 religieuses avoir reçu de Boson, prieur de la Chartreuse, et de son couvent 163 liv. 5 sols de bons Viennois pour placer 10 religieuses dans d'autres maisons; ils se sont chargés de mettre ailleurs les 3 convers. Témoins : Pierre Faverii, prieur de Chalais, etc.
2e *Cartul. de la Chartreuse*, v. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 32-3.

17688 Mars 1310.
Concession par le dauphin Jean aux habitants de St-Christophe-en-Oisans, de la favaterie dud. lieu et droits en dépendant, qui avaient appartenu aux Richards et leurs pariers, sous la redevance de 41 liv. bonne monnaie vieille à la Toussaint.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 324a.

17689 La Buisse, 4 mars 1310.
Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Amédée, comte de Savoie, font compromis pour eux et leurs alliés en Aymon, abbé de St-Antoine, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Alamand du Puy, seigneur de Reilhanette *(Rellane)*, et Hugues de Commiers, chevaliers, choisis par le dauphin, et Bertrand, archevêque de Tarentaise, Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve-de-Marc, Hugues de Chandée *(Chandeyaco)* et Hugues de la Rochette, chevaliers, désignés par le comte ; ou le comte de Genevois, le seigneur de Faucigny, et deux des arbitres de chaque partie. Ils s'obligent, sous peine de 1000 marcs d'argent, à observer ce compromis, qui durera jusqu'à un an après Pentecôte et pourra être prolongé par le comte de Genevois et le seigneur de Fau-

cigny. Fait en la maison de l'Hôpital de St-Jean *de Buxia*, mercredi après le *Carniprivium novum a° a Nat. D.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 14, orig. parch., 1 sceau et trace d'autre (*Invent.* 29).

17690 La Buisse, 4 mars 1310.

Jean dauphin et le comte de Savoie approuvent la trêve ordonnée entre eux par Guillaume, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, jusqu'à un an après Pentecôte, en acceptent la prorogation et jurent de l'observer. Ils renouvellent leurs déclarations faites à Mâcon et la constitution de fidéjusseurs ; requièrent Guillaume et Hugues de se porter garants comme le firent envers Hugues duc de Bourgogne Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et Béraud seigneur de Mercœur. Ils s'y obligent. Fait à la maison de l'Hôpital de St-Jean *de Buxia*, mercredi après le *Carniprivium novum*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 15, orig. parch., sceau et trace d'autre (*Invent.* 30).

17691 Moirans, 5 mars 1309/10.

...Jeudi avant *Carniprivium vetus, ap. Moyrencum*, dans le cloître des frères Mineurs. Le dauphin [Jean] promet à Jean, seigneur de St-Quentin, de lui faire payer *(levare)* par François de Sassenage la pénalité portée au compromis du 31 déc. 1307, s'il y contrevient, ce qui a lieu le même jour ; présents : l'abbé de St-Antoine et le seigneur de Tullins.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n°ˢ 207, 237.

Avignon, 7 mars 1309/10 = 17 mars 1309/10.

17692 8 mars 1310.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, confirme la donation de 9 setiers de vin chaque année faite à la maison de la Chartreuse par Denis Reynodi... Dimanche après le *Carniprivium novum*.

2ᵈ *Cartul. de la Chartreuse*, CXᵃ. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 30.

17693 9 mars 1309/10.

Vente par Pierre Bonet, de Gap, à Geoffroy de Parnans, commandeur de St-Antoine de Gap, d'un pré situé à la Charrière.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 155ᵇ.

17694 9 mars 1309/10.

Bail en emphytéose par le même commandeur à Bertrand, d'une vigne sous le cens de 6 setiers de vin et d'une 1/2 d'avoine.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 156ᵃ.

17695 11 mars 1310.

Institution d'un vicaire perpétuel en l'église de Clarafont *(Clarofonte)* par les prieurs de St-Jeoire *(S. Georgii)* et de Clarafont.

Inventaire archives évêché de Grenoble (1499), O. XXXI, 216ᵇ.

17696 Avignon, 15 mars 1310.

Pierre de la Chambre, prêtre de Belley, chapelain de Marie, comtesse de Savoie, avait été présenté par le patron des églises de Sermorens *(Salmoirent)* et Voiron *(Vorrone)* à Guillaume évêque de Grenoble ; celui-ci refusa de l'admettre et nomma Jacques Taberna, clerc de son diocèse. Clément V, par considération pour la comtesse, mande à l'archevêque de Tarentaise de juger cette affaire. — *Exhibita nobis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 278, n° 5908.

17697 Avignon, 17 mars 1309/10.

...*Pontif. Clement. pp. V a° 5, 8 ind.* Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, reconnaît à Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, Forçalquier et Piémont, tenir de lui en fief tout ce qu'il possède dans le Gapençais et le comté de Forcalquier et ses dépendances, le domaine et juridiction de feu Dragonet seigneur de Montauban et ce qu'il tient dans la vallée de Ruègnes *(Roignes, Rugnie, Rugnes)* ; il lui en fait hommage et jure de le défendre contre tous, en plaid et en guerre. *Act. Avinione*, en la salle *(aula)* du palais épiscopal ; témoins : Jacques évêque de Fréjus, chancelier du royaume de Sicile, Bertrand de Baux, prince d'Orange, Edouard Spinola de Luculo, de Gênes, amiral du même royaume, André d'Isernia et Jean Cabassole, professeur de droit civil, maîtres rationaux de la grande cour du roi, Guillaume Ebrardi, archidiacre d'Aix et Mathieu Filmarini, de Naples, professeurs de droit, Hugues Ademari, seigneur de la Garde, Raymond sʳ de Mévouillon, et Jacques Arduyni, procureurs du roi dans les comtés de Provence et Forcalquier, et 11 citoyens d'Avignon. Jean de St-Denys, habitant de Beauvoir, dioc. de Grenoble, not. imp. et juré des cours des officiaux de Lyon et de Vienne. (Guillaume Judicis et Wlfred de Vericono nott.)

Arch. des Bouches-du-Rhône, reg. B. 176, 3. Arch. de l'Isère, B. 3850, orig. parch. et à la suite de 1ᵉʳ mars 1298 ; B. 3865, 247, 258. *Minutes du not. Jean de St-Denys*, n° 231. *Invent. Gapençais*, 344, 777. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 286. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 45, 83. = BARTHÉLEMY, *Baux*, 950. ROMAN, 156ᵃ.

17698 Avignon, 17 mars 1309/10.

...*Pontif. Clement. pp. V a° 5, 8 ind.* Le dauphin Jean fait lire devant le roi Robert le privilège que le roi Charles, père de celui-ci, lui avait accordé. Il reconnaît ensuite tenir de lui en fief le château de Serres, au comté de Forcalquier, et les droits que le roi avait sur les châteaux de Lagrand *(Aregrandis)* et de *Bassamerolii* (*Baffa-i?*, les Biassons ?), protestant n'avoir aucun autre seigneur que lui. Il lui fait hommage et prête serment de fidélité. *Act. Avinione*, dans la salle *(aula)* du palais épiscopal.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 232. *Invent. Prov. étrang.* 183ᵃ.

17699 Avignon, 17 mars 1310.

Bertrand de Baux, prince d'Orange, déclare, en présence du roi Robert, comte de Provence, faire hommage et reconnaissance et prêter serment de fidélité suivant les articles de la convention passée à Aix, le 22 mars 1309, entre le roi Charles et lui, pour ses terres d'Orange, etc., Suze et ses droits sur le château de Tulette, etc.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 951.

17700 Upaix, 21 mars 1309/10.
Ordre par Guillaume Mayfredi, juge du Gapençais, au juge des Orres de venir répondre aux plaintes que les citoyens d'Embrun font contre lui.
Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 156*.

17701 1310.
Procuration passée par le dauphin à son cousin Odon Allemand, mistral de Vienne, pour régler ses difficultés avec l'archevêque et le chapitre.
CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 862 ; 2*, 662. CHARVET, *Hist. égl. Vienne*, 437, n. a.

17702 (13..).
Tarif du péage de Chaponnay, appartenant au seigneur de Chandieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 441 : 245 ; III, 77*.

17703 1310.
Le dauphin Jean donne à Guigues, seigneur de Beauvoir, 10 liv. sur le four de Moras. Sceau.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 316.

17704 (-1310).
La grande dauphine Béatrix, fille de feu Pierre comte de Savoie, assure à l'abbesse et au monastère de Bonnecombe de St-Paul de les faire maintenir dans la possession de la montagne de *Posnozello* par Raymbaud d'Aspres, châtelain de Vizille.
DU CHESNE, *Dauf. de Vienne*, pr. 31.

17705 1310.
Guillaume, évêque de Grenoble, ratifie de nouveau la translation de la maison de Chalais à l'ordre des Chartreux, qui en ont payé les dettes et racheté les possessions aliénées.
LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 26-7.

17706 1310.
Vente à Amédée, comte de Savoie, par Catherine de Miolans, comme tutrice de son fils Jean de Chandieu, de la Bâtie-d'Azieu *(Adziu)*, Genas, *Maressiou* (Manissieu), St-Bonnet près St-Laurent, Pouilleu *(Poylliou)*, Grenay, St-Priest, Brens *(Broencz)*, Villeurbanne *(Villa urbana)*, Vaux, Béchevelin, *Chantrogne*, Vénissieu *(Venicies)*, Feyzin *(Feyssino)*, pour 2000 liv. Viennoises.
Arch. de l'Isère, B. 3613, orig. parch. (*Invent.* III, 111).

17707 Briançon, 1310.
Le dauphin Jean prescrit aux mistraux des paroisses du Monestier et de St-Chaffrey, dioc. d'Embrun, de remettre chaque année le produit des tailles au viguier ou procureur des chartreusines de Salettes, à l'époque des foires de Briançon. Fait à ces foires.
Arch. de l'Isère, B. 3255, reg. (*Invent.* II, 238*).

17708 1310.
Procès pardevant Guillaume Pierre, baile général de la baronnie de Mévouillon au siège du Buis, au sujet de ses droits de juridiction sur les habitants de la Penne.
Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 134b).

17709 1310.
Livre de reconnaissances en faveur de noble Roux de Savine. Mathieu Garnier not.
GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 173*.

17710 1310.
Délimitation faite entre les territoires d'Auberive et de St-Clair, à la suite des plaintes de l'église de Vienne de qui dépendait la seconde seigneurie au sujet des usurpations des officiers delphinaux d'Auberive.
CHARVET, 446. COLLOMBET, II, 260.

17711 (Vers 1310).
Règlement de police en langage du pays, où sont précisés les droits des comtes de Vienne, du mistral et du gardier.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 215*.

17712 26 mars 1310 = 21 avril 1310.
Obit de la grande dauphine Béatrix.

17713 Avignon, 27 mars 1310.
Clément V charge les prieurs de Lémenc *(Elemento)* et de St-Jeoire *(S. Jorio)*, dioc. de Grenoble, de l'exécution d'une bulle en faveur d'un chanoine de Genève.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, n° 5793.

17714 Avril 1310.
Hugues, abbé de la Chaise-Dieu, confirme la reprise du lieu d'Eymeux *(Hemosco)*, par Hugues de Montchaud *(Montecalvo)*, prieur de St-Robert, au couvent de Parménie, qui recevait comme religieuses toutes les personnes pouvant donner au moins 100 liv. de bons Viennois, sauf concession ; le prieur leur rendra 1060 liv., ce qu'il a déjà fait en partie.
LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 32.

17715 Gap, avril 1310.
Approbation de la vente du 13 nov. 1309 par Armanda, fille de feu Lantelme de St-Marcel.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1116, pap. (*Invent.* IV, 6*).

17716 3 avril 1310/17 octobre 1316.
Comptes de Pierre Albe et Guy d'Herbaix, receveurs des émoluments des judicatures de Beugey, Novaleyse, Voiron (ou Valromey), Pont-de-Beauvoisin, St-Genix, St-Laurent-du-Pont, et droits de garde de la ville de Belley.
Turin, *Invent. comptes judicat. Beugey, Novaleise, Veromey et du Viennois*, 1b.

17717 Avignon, 4 avril 1310.
Clément V annonce à Philippe, roi de France, que l'affaire des Templiers n'étant pas suffisamment discutée, il proroge d'un an la tenue du concile œcuménique à Vienne. — *Alma mater*.
LABBE, XI, 1552. RAYNALDUS, 1310, 41 (XV ; XXIII, 466). COLETI, XV, 18. = BRÉQ. VIII, 172.

17718 Avignon, 4 avril 1310.
Lettre du pape Clément V à [Briand] archevêque de Vienne et à ses suffragants, leur annonçant que les matières à traiter dans le concile de Vienne, notamment les enquêtes sur les Templiers, n'étant pas prêtes, il proroge d'un an la tenue de cette assemblée. — *Alma mater*.
LABBE, XI, 1552. COLETI, XV, 17. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 399*, n° 6293.

17719 Avignon, 4 avril 1310.

Lettre du même à [Guillaume] archevêque d'Embrun et à ses suffragants, pour le même objet que la bulle précéd. — *Alma mater*.

LABBE, XI, 1552. COLETI, XV, 17. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 399ᵃ, nᵒ 6293.

17720 Avignon, 4 avril 1310.

Lettre du même à l'archevêque d'Arles et à ses suffragants, leur annonçant une prorogation du concile de Vienne.

LABBE, XI, 1552. COLETI, XV, 17-8. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 399ᵃ, nᵒ 6293. *Gallia christ. noviss.* III, nᵒ 1468 ; IV, nᵒ 259.

17721 4 avril 1310.

...Samedi après le dimanche *Lætare Jerusalem*... Testament de Guichard Durgelli, chevalier, fils de feu Guichard Durgelli, seigneur de St-Priest en Jarez : il lègue 60 sols petite monnaie aux pauvres de l'hôpital de St-Antoine de Viennois ; 30 liv. Viennois à Alix *(Aloysia)* de Viennois *(Vianesio)*, comtesse de Forez [† 14 novembre 1309].

BOISSIEU (Maur. de), *Généal. mais. de St-Chamond*, dans *Mém.-doc. Forez soc. Diana* (1888), IX, 275-81.

17722 5 avril 1310.

Le pape Clément V autorise le provincial des frères Prêcheurs à accepter le couvent du Buis... Dimanche de la Passion.

MARTENE, *Ampl. coll.* VI, 536.

17723 6 avril 1310.

Accord par l'entremise de Raymond de Mévouillon, Hugues d'Aix et Montalin de Montferrand, entre Jean, seigneur de Sahune et en partie de Ste-Jalle, et Sibylle, dame de Ste-Jalle, et son fils Gilet, sur la manière de faire les proclamations dans le château de Ste-Jalle, suivant qu'elles procéderont de Jean seul ou des coseigneurs.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 134).

17724 Pont-en-Royans, 9 avril 1310.

...Ind. 8... *ap. Pontem de Royanis*, en la maison de Pelot. Guillaume Massanderii, du Pont, vend à Guillaume Frumenti, de la paroisse de Ste-Eulalie-en-Royans, le quart du pré de Fornet, de celui de Beaudiner *(Bellodinar)*, de la combe *Armitaniæ*, des tasques et du bouchage dans la paroisse de St-Laurent-en-Royans, au mont ou puy Daunenc, au prix de 45 sols Viennois ou monnaie usuelle, dont quittance. Comme les chartreux du Val-Ste-Marie percevaient sur l'objet de la vente 3 sols 6 den. monnaie ancienne, outre des droits de ban, etc., l'investiture se fait entre les mains de Guillaume Gaspagnonis, au nom du prieur. Témoins. Amédée Peloti, du Pont, not. imp.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 32 lig. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

17725 9 avril 1310.

Guyonet de Charbo, de Montoïson, dioc. de Valence, à son nom et de Sibylle sa femme, reconnaît tenir en fief de Guillaume, seigneur de Montoison, chevalier, divers cens, etc. au mandement de ce lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 480.

17726 St-Maxime, 10 avril 1310.

Ind. 8. Vente à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Pierre, fils d'autre Pierre, seigneur de Beaufort, de ses revenus en ce lieu, pour 750 liv. Vienn. *Act. ap. S. Maximum*... Hugues Grossi not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, nᵒ 46, parch. (*Invent.* 121. au 11 a.).

17727 10 avril 1310.

Vidimus par Albert de Royn, official de Grenoble, de la transaction de sept. 1293.

Arch. de l'Isère, B. 4211, orig. parch. (*Invent.* IV, 147ᵃ).

17728 Grenoble, 11 avril 1310.

Jean Dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, accorde des lettres d'abolition aux habitants de Grenoble, tant à raison des crimes et délits qu'ils avaient commis contre les personnes de Guillaume et Chabert de Royn, et de Mérinot, Pierre et François de Theys, lors de l'envahissement de l'église N.-D. par la populace, qu'à raison de tous les autres crimes commis jusqu'à ce jour, à l'exception de ceux qui auraient eu pour cause la querelle survenue entre les frères Raymond et Leuczon de Vaulnaveys, d'une part, et Guillaume Guerre et les enfants de Porte-Traine, d'autre. *Act. ap. Gracionopolim*, dans le prieuré de St-Laurent.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6, *Livre de la Chaine*, cccxxvijᵇ (*Invent.* I, 11ᵃ) ; AA. 9, orig. parch. (*Invent.* I, 1ᵇ-2, 15ᵃ). = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 141.

17729 Grenoble, 11 avril 1310.

Guillaume, évêque de Grenoble, et Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, sur la demande de Guigues Bonielli, Pierre Bigoti, Jean Corderii et Guillaume Alpagneti, consuls de la ville de Grenoble, confirment les libertés accordées par leurs prédécesseurs, les évêques Soffred, Pierre, Falcon et Guillaume, et les dauphins André, Guigues et Humbert, aux habitants de la ville et des lieux en-deçà des limites suivantes : le Temple d'Echirolles, la fontaine Jallini, la maladrerie de la Balme et le lieu de Solers près de la fontaine St-Jean, à cause de leur fidélité et loyalisme. Ils précisent quelques articles : pour l'usage de faux poids et mesures ou aunes, quelque multiples que soient les infractions, on ne punit de l'amende de 60 sols que pour la fois où on l'a constaté ; les fausses mesures sont remises aux consuls pour être détruites ; l'inspection et la destitution des marchands de vin seront faites par les consuls et non par la cour ; celle-ci ne peut obliger à ouvrir, rendre publics les testaments et les faire copier dans ses cartulaires que sur témoignage écrit du testateur ou par la volonté des héritiers ; défense de procéder pour injures verbales sans une plainte de l'offensé ; en cas de doutes, les libertés seront interprétées aux habitants ; les jugements ou usages contraires ne les infirment pas. On ne peut saisir un citoyen avant enquête et sans ordre du juge commun. *Dat. et act. ap. Gracionopolim*, dans le prieuré de St-Laurent ; présents : Guy de Méolans, Humbert Clareti, chanoines d'Embrun, Guillaume Grinde et Jean de St-Vallier, jurisconsultes et conseillers. Sceaux.

Arch. ville de Grenoble, AA. 1, orig. parch. *Cartul. munic. de Grenoble* j-xiiij, n° 1 (Anal. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 342-4 (à part, 4-6). *Livre de la Chaine*, xv-ix, lxxiiij. = Pilot (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, A. II, 448-9. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 141-2.

17730 St-Robert de Cornillon, 12 avril 1310.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, à la supplique d'Hugues de Montchaud *(Montecalvo)*, prieur de St-Robert de Cornillon, confirme à cette maison, du conseil de Guillaume Grinde, Guy de Méolans *(Meulano)* et Humbert Clareti, les donations de ses ancêtres les dauphins André et Guigues et la duchesse Béatrix, fondateurs du monastère ; il veut qu'on les interprète *largo modo*. Il défend aux mistraux des châteaux de ses comtés d'exiger des religieux *firmantiæ, bannum, expeditiones, tallias, quæstas, credentias, denarios*. Le prieur exercera la justice civile et criminelle, à moins que le délit n'entraîne la mort naturelle et civile ou mutilation. En temps de guerre, les hommes du monastère seront tenus de participer à la défense des châteaux de Cornillon et de Voreppe. *Dat. et act. ap. S. Robertum Cornilionis*, dans le cellier *(penu seu loyvia)* du cloître ; présents : Frédéric, chevalier, Jean de St-Vallier, jurisconsulte, maître Rodolphe de Lucembac, médecin, Humbert de *Tanco*, procureur du dauphin... *a° Nat... ind. 8*. Sceau. André Czuspi not. impér. Sceau de Guillaume évêque de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 315, 375 ; B. 2947, 624 ; B. 3006, lxiij ; 4289, orig. parch. *Invent. Graisivaudan*, II, 47, 57[b]. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, 1, 97 ; *Cart. du Dauph.* II, 165-6. — Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 26-31, n° 10.

17731 12 avril 1310.

Concession par le dauphin Jean à Peironet Claret, fils de Pierre, de la moitié de la mistralie des lieux de Proveysieux, Sarcenas et Brotens, mandement de Cornillon, pour jouir de la 3[e] partie du casuel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 48[a].

17732 Cornillon, 12 avril 1310.

Albergement par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Jacquemet Guers, mistral de Voreppe, d'un pré au-dessous de la maladrerie de Voreppe, sous le cens de 20 sols bons Viennois et 10 de plaid à mutation de seigneur ; plus une vigne au-dessous du château delphinal de Voreppe, joignant le ruisseau d'Archet, sous le cens de 33 sols et 14 de plaid, accordé qu'il pourra la clore. J. Guers paye pour introges 40 sols entre les mains du châtelain de Voreppe. *Act. ap. Curnillionem*... Dimanche des Rameaux.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XII[xx] xiij. *Invent. Graisivaudan*, A. 528[b] : VI, 308.

17733 12 avril 1310.

Le couvent du Buis *(de Buxo)*, dioc. de Vaison, est accepté et installé par le provincial Guillaume de Lauduno, de l'autorité de Clément V, le dimanche après la Passion qui fut le 5 avril ; il installe des religieux, avec le P. Raymond Michaël pour prieur. — Cf. 5 préc.

Bibl. d'Avignon, ms. 729 ; Bordeaux, ms. 780 ; Toulouse, ms. 490. — [Nadal], *Essai origines monastiques dioc. Valence*, Dominicains (1883), 58, 62 (le 5, 15).

17734 Avignon, 18 avril 1310.

Quittance à Briand, archevêque de Vienne, de 250 flor. d'or comme complément des 500 qu'il devait à raison d'un accord et d'un dépôt de dîme fait auprès de son prédécesseur, payés au terme fixé par Symon, abbé du monastère de St-André de Vienne.

Benedict., *Reg. Clementis V*, app. I, 312[a], n° 510.

17735 Zurich, 20 avril 1310.

Mariage de Catherine, fille d'Amédée, comte de Savoie, avec Lupold duc d'Autriche et Styrie, comte de Habsbourg et Quibourg, landgrave d'Alsace. Engagement de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Sceaux d'Hugues Dauphin et Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve. *Dat. in Thurego*...

Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 158-9 ; 2[e], IV, 158-9. Dumont, *Corps diplom.* I, 1, 356. Lünig, *Reichsarchiv*, *Pars spec. cont.* I, 1, iv, 9. = Georg. II, 252.

17736 (20 ou) 21 avril 1310.

Obit de la dauphine Béatrix, enterrée à la chartreuse de Mélan, près de son fils Jean.

Fasciculus temporis, n° 19. Mallet (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, IX, 303, 311. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* IV, 363. Cibrario, *Stor. mon. Savoja*, II, 371. Wurstemberger, IV, 528, n° 935. *R. S. R.* 2435. *R. Gen.* 1652.

Obituaire ms. de l'abbaye de Sixt : xi kal. maii. *Nécrol. de St-Robert*, 15 (vii kal. april., elle donna au couvent 30 liv. pour un anniversaire de 30 sols). *Nécrol. des Dominicains de Grenoble* (16 avril, obit, p. 5 ; 14 sept., anniversaire, avec mention du don d'une croix d'argent, p. 10 ; 24 nov., anniversaire, avec mention du don de 30 liv., p. 13).

17737 24 avril 1310-19 avril 1313.

Reconnaissances faites à Girard de Pontverre *(Ponte Vitreo)* sur l'ordre de Jean dauphin de Viennois. Guillaume Rachesii et Amblard Balbi nott.

Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 110 (Not. anal. 37).

17738 Grenoble, 2 mai 1310.

Albergement par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et de Vienne, seigneur de la Tour, à Jean de St-Denis, de Beauvoir, de la 4[e] partie de la condamine delphinale de St-Romans Granenc, au mandement de Beauvoir, limitant le ruisseau Merdarel, etc., d'une terre au même lieu, sur le chemin de St-Romans à St-Nazaire, sous le cens de 8 setiers froment, mesure de Beauvoir, et 10 sols de plaid à mutation de seigneur et possesseur. Fait *Gracionopoli*, en la salle *(aula)* du prieuré de St-Laurent.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[xx] xiiij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 498.

17739 2 mai 1310.

Transaction entre Guillaume Daurèle (d'A-e), prieur de St-Marcel de Sauzet, dioc. de Valence, et les habitants de Sauzet, par l'entremise d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, Maurice Durand, prieur de Charaix, Arnaud Arnaudi, official de Viviers, et Hugues Giraud, clerc, docteur en droit : ces arbitres déclarent que les bourgeois de Sauzet doivent au prieuré le 13[e] des blés, froment, seigle, orge et avoine.

Arch. de l'Isère, B. 3564, orig. parch. (*Invent.* III, 95).

17740 Cluses, 4 mai 1310.
Libertés, immunités et franchises accordées aux habitants de Cluses par Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny. *Dat. et act. ap. Clusas*, dans la maison de son clerc Etienne Pugini.... ; témoins : Robert Vuagnardi et Pierre d'Avalon, chevaliers, etc.

Lullin (Paul) et Le Fort (Ch.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 127-38. Lavorel (J. M.), dans *Mém.-doc. acad. Salésienne* (1888), XI, 234-47. = *R. Gen.* 1653.

17741 10 mai 1310.
Humbert, curé de Cobonne, et Jean fils de feu Pierre de la Balme, damoiseau, comme exécuteurs testamentaires dud. Pierre de la Balme, leur père, passent quittance au prieur et couvent [des Hospitaliers] d'Auvergne de somme due aud. Pierre.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 105.

17742 Beauvoir, 13 mai 1310.
...Mercredi trois semaines après Pâques, *ap. Bellumvidere*, dans le verger du château. Contrat de mariage entre Péronet Marjaysii et Péronelle de la Tour.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 239.

17743 15 mai 1310.
Testament de Raymond Aynard, chevalier.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 384.

17744 Conflans, 23 mai 1310.
Ratification par Jacques de Beaufort de la vente faite en son nom par Pierre de Beaufort, son oncle, à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, de sa part du fief de Beaufort. *Dat. Confleti*, samedi avant l'Ascension.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 47, orig. parch., sceau (*Invent.* 121, au 20 m.)

17745 La Chartreuse, 23 mai 1310.
Boson, prieur de la Chartreuse, et son couvent : Pierre Gascheti, vicaire, Jean de Maurienne, sacristain, Jacques Vethone, procureur, et 10 moines, consentent de nouveau à la dépendance de la maison de Chalais à l'égard du chapitre général ; ils approuvent la transaction passée par les prieurs Jean du Val-Ste-Marie et Jacques de Montmerle, entre eux et le prieur Pierre Faverii ; témoins : Pierre de Challongi, prieur des Ecouges, Etienne de la Correrie, etc.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 27.

17746 23 mai 1310.
Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] de cens à Curienne en Savoie. Bernard de *Viverio* [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. LIII, 207ª.

17747 24 mai 1310.
Olivier de Laye, doyen de Gap, administrateur des biens de l'ordre du Temple en Provence et Bourgogne, par commission d'Arnaud, archevêque d'Arles, et de Guillaume, archevêque d'Embrun, curateurs apostoliques de ces biens, donne à ferme les revenus de la maison du Temple de Richerenches à Grillon, excepté la juridiction exercée par les officiers de Guy Dauphin, seigneur de Montauban, pour 3 ans, au prix de 100 liv. petits coronats provençaux par an, à Amaury Bertrand, de Grillon.

Arch. de l'Isère, B. 3767, orig. parch. (*Invent.* III, 200ª). *Invent. prov. étrang.* 21b.

17748 Chalais, 25 mai 1310.
Pierre Faverii, prieur de Chalais, son vicaire, avec Aymon d'Aoste, Etienne Michaelis, prieur de la Correrie, et Pierre de Lyon ratifient dans leur couvent l'acte du 23 préc.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 27.

17749 28 mai 1310.
Transaction entre Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Lagier et de l'Hôpital, damoiseaux, et les syndics d'Etoile, d'une part, et Guillaume, seigneur de Montoison, chevalier, pour lui et ses vassaux, d'autre, au sujet des limites des deux terres. Les habitants d'Etoile auront la faculté d'abreuver leur bétail au lac de Vibian et de l'y mener paître ; depuis le lieu dit Puysibran vers Vibian jusqu'au mandement de Livron la partie au levant, suivant la pente de l'eau, appartiendra à Montoison et Vibian (Upie), et du couchant à Etoile.

Arch. de la Drôme, E. 3966, orig. parch. (*Invent.* III, 296ª). Moulinet, *Reg. généal.* IV, 741.

17750 29 mai-19 août 1310.
Enquête sur les limites du mandement de Lus, du côté de Trièves, pour noble Guillaume Artaud, seigneur de Glandage et de Lus, d'après laquelle ledit mandement s'étend de l'extrémité du bois de l'Aye au sommet du mont Rongons, de là descend par le milieu du ruisseau jusqu'au rif Bruenc et monte par Rieusset jusqu'au Rochas Andolay ; Artaud a un droit de ban (amende) sur ceux qui coupent les bois compris dans ce territoire ; les habitants de Lus ont droit de pacage jusqu'à la combe du Mas, etc.

Inséré dans l'acte du 11 février 1337. — Moulinet, *Reg. généal.* I, 75. — Chevalier-Lacroix, *Invent. arch. Dauph. Morins-Pons*, 152, n° 627.

17751 Parménie, 30 mai 1310.
... *Ap. Permegniam*, dans l'église. Pétronille de Valence, sous-prieure de Parménie, et 5 religieuses ratifient l'acte du 27 fév. préc. Témoins : les prieurs Etienne de la Correrie et Pierre de Chalais, etc. Jean de St-Jean not.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 33-4.

17752 Vienne, 11 juin 1310.
Amédée, comte de Savoie, à la réquisition de l'archevêque Briand, du doyen et du chapitre de Vienne, ses mains dans celles du prélat, qui lui donne le baiser de paix, reconnaît tenir d'eux en fief rendable le château de Septême *(Septimo)* avec son mandement. Fait dans le chapitre de St-Maurice *Viennen*...., jeudi après la Pentecôte, ind. 8 ; témoins : Michel Francisci, chanoine de Valence et Die, etc., Hugues de Châteauneuf, chevalier, Guillaume d'Illins, damoiseau.

Invent. Viennois, III, 82b. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 166-7. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 145-6. = Le Lièvre, 374ª. Charvet, 446. Collombet, II, 261. Bréq. VIII, 176.

17753 Sallanches, 11 juin 1310.
Franchises accordées aux habitants de Sallanches par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Témoins : Robert Vuagnard *(Vagniardi)* et Pierre d'Avalon, che-

valiers, etc. *Dat. et act. ap. Salanchiam*, jeudi après la Pentecôte....

LULLIN (Paul) et LE FORT (Ch.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 116-26. = *R. Gen.* 1656.

17754 Voiron, 12 juin 1310.

Lettre testimoniale de la comtesse de Savoie attestant que Guillaume de Briord, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, a pourvu aux frais de ses trois filles de passage au Pont et à leur transport de St-Genix à Voiron... Vendredi après s[t] Barnabé.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 10 (à part, 61).

17755 Embrun, 13 juin 1310.

Traité entre le dauphin Jean et ses hommes de Réotier, d'une part, l'archevêque Guillaume de Mandagot et les habitants de Risoul et Guillestre, d'autre, au sujet de la plaine de Barben *(Berbeno)*, par l'entremise de Raymond de la Blaquière, prévôt et vicaire général d'Embrun, et Raimbaud d'Aspres, bailli du Briançonnais pour le dauphin. Les pâturages entre le torrent de Palps, la Durance et la Moulinière appartiendront à Risoul et Guillestre ; les seigneurs ou châtelains de Réotier garderont ce qu'ils possédaient du rocher de la Picha à Châteauroux. Faculté pour tous d'imposer des bans et amendes, et de créer des banniers. Les gens de Réotier répareront les dommages causés au dauphin. Tous sont exempts de la leyde. L'interdit mis sur le Briançonnais, le Queyras et Réotier, pour les fautes des officiaux, est levé. Témoins.

Arch. de Guillestre, AA. 2, vidimus du 23 janv. 1326/7 (*Invent.* 2-3).

17756 21 juin 1310.

Reconnaissance à Guigues [*G.* = Guillaume], évêque de Grenoble, de cens sur fiefs à Curienne en Savoie. Bernard de *Viverio* [not.]

Inventaire archives évêché de Grenoble (1499), N. XIII, 198.

17757 21 juin 1310.

Vente à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Isnard de Montarene, de toute la juridiction qu'il avait au château de Blacons et d'une partie du péage, pour le prix de 100 liv. communs ou 200 liv. Tournois, avec quelques rentes entre le rivage de Luc et le devès de Taulignan.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 124b : 159.

17758 21 juin 1310.

Vente à Louis de Poitiers, évêque de Viviers, fils d'Aimar, comte de Valentinois, par Isnard Montarent, du château et péage de Blacons, dioc. de Die.

Arch. de l'Isère, B. 4108 (*Invent.* IV, 118b).

17759 Genève, 24 juin 1310.

Le chapitre de Genève achète de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, les dîmes de Sallanches et de Bioley, au prix de 40[0] liv. Genevois, avec réméré pendant 15 ans ... Fait en l'église majeure *Gebennen.*, mercredi, fête de s[t] Jean-Bapt.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigni, paq. 9, Sallanche, n° 5, orig. parch. (*Invent.* 115). — WURSTEMBERGER, IV, 528, n° 936. = *R. Gen.* 1657.

17760 Beauvoir, 24 juin 1310.

... Fête de s[t] Jean-Bapt., *ap. Bellumvidere*, en la maison. ... Vente par Péronon Alo à Humberton Sonnati et sa femme Jordane, d'un bois de châtaigniers *(chastenetum)* au mandement d'Izeron *(Yseronis), en Charvolays*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 240.

17761 Durbon, 26 juin 1310.

Jacques Bonet, d'Aspres, fonde une chapelle dans le vénér. monastère de Durbon, pour le rachat de ses péchés, de sa femme Armande, de feu son fils Michel et de ses parents. Dès sa mort, un chapelain ou moine y célébrera quotidiennement la messe. Consentement du prieur Jacques de la Croix, de 9 moines et 1 convers. Jacques donne au prieur ses droits sur deux vignes au territoire de la Baumette *(Balmetis)* et de *Chafalco*, sauf des cens aux églises de la Baumette et de St-Géraud. Serment. Fait dans le monastère supérieur *D-nis* ; témoins : Hugues de St-Germain, prieur de Lus-la-Croix-Haute *(Lunis)*, Guigues Lagerii, prêtre de Lus, etc. Guillaume Armandi, not. de la cour impér.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 535-6, n° 615. = ROM., 156a.

17762 30 juin 1310.

Vente à Berlion de Bellecombe par Pierre Petichet, de la Buissière, de vigne et bois au lieu dit *lo Buxerior*, pour le prix de 103 livr., sous le cens dû à Arthaud de Cossonay. Pierre Gautier, not. du Cheylas.

Inventaire du Touvet, St-Vincent..., ch. 1.

17763 30 juin, 27 novembre, 1[er] décembre 1310.

Obit de Guillaume Romestaing, chanoine (doyen !) de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.* 36.

17764 Le Touvet, 1[er] juillet 1310.

...Ind. 8... A la requête de Guers de Beaumont, chevalier, Didier de Crolles reconnaît tenir de lui en fief divers cens à la Frette *(Frayta)*, la Ravoire et *Mollisola*, sous le plaid de 10 sols bonne monnaie, sauf ses hommages à Hugues seigneur de Faucigny et à Albert de Montfort. *Act. ap. Thovetum*, devant la maison de François Bonet ; témoins. Pierre Combri not.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 41.

17765 (Avant 3 juillet 1310).

L'official de Lyon atteste que Jean, dauphin de Viennois, a reconnu devoir à Humbert de Villars *(Vilars)* 1207 liv. pour l'acquisition du fief de Villars. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1100.

17766 Bédarrides, 3 juillet 1310.

Briand, archevêque de Vienne, ne pouvant, à cause des guerres et de la puissance de ses ennemis, effectuer en personne la visite de son diocèse, sans exposer ses jours et ses églises à la destruction, Clément V l'autorise à se faire remplacer pendant 3 ans, même en percevant des procurations modérées. *Dat. Bidaridæ.* — *Sinceræ devotionis.* — Exécuteurs : les abbés d'Ainay et de l'Ile-Barbe, avec l'écolâtre de Gênes.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 279-80, n° 5917.

17767 3 juillet 1310.
Humbert de Villars reconnaît avoir reçu du dauphin Jean 1207 liv. sur une dette de 3500 liv. Sceau... Vendredi après s^ts Pierre et Paul.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1111.

17768 6 (7) juillet 1310.
Prorogation jusqu'à la Toussaint, pour deux ans, de la trêve conclue entre Guillaume, évêque et comte de Valence et Die, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, pour la guerre qu'ils avaient entre eux, obtenue du pape Clément V par la médiation d'Amédée, comte de Savoie.
Paris, Bibl. Nat., ms. 16829, 46. Arch. de l'Isère, B. 3564, orig. parch. (*Invent.* III, 95b). =CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 156. MUGNIER (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 41, n° 147.

17769 10 juillet 1310.
Accord entre Jean de Vienne, sire de Mirebel, et Hugues, duc de Bourgogne.
PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VII, 479, n° 6281.

17770 Pise, 17 juillet 1310.
Lettres de Henri, empereur, enjoignant à Jean, dauphin, de lui prêter hommage pour les terres du Gapençais, sous peine de crime de lèse-majesté ; 2e année.
Arch. de l'Isère, B. 3013 et 3248. = ROMAN, 156a.

17771 18 juillet 1310.
François d'Eurre et Guillaume d'Eurre traitent ensemble à raison de l'hommage de la terre d'Eurre.
MOULINET, *Reg. généal.* IV, 999.

17772 23 juillet 1310.
Humbert de Matafelon, chapelain et procureur d'Humbert de Villars, confesse avoir reçu, au nom de son maître, d'André Suppi not. et Péronet Fabri, payant au nom de Jean dauphin de Viennois, 11 liv. 13 sols 6 den. gros, bonne monnaie ancienne, 7 l. 5 s. 10 d. gros Tournois, etc. Guigues Coire not..., ind. 8, jeudi après s^e Madeleine.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1128.

17773 Belleville, 23 juillet 1310.
Hommage au duc de Bourgogne par Alard Chagrin, chevalier. Sceaux de Hugues de Vienne, sire de Pagny, etc. Jeudi.
PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VII, 479, n° 6283.

17774 Peyrins, 28 juillet 1310.
Testament de Guigone, épouse de Lantelme Haynerii, de Peyrins. Elle élit sépulture dans le cimetière des frères Mineurs de Romans, auxquels elle donne 10 livr. annuelles pour son anniversaire. Donations stipulées aux religieuses de Vernaison *(Comercio)*, aux femmes en couches sur le pont de Romans, aux recluses de cette ville, aux pauvres de l'hôpital du Puy *(Podio)*, pour la conquête de la Terre-Ste, aux chapelains de St-Martin de Peyrins, de l'hôpital d'Hauterives et de Châteauneuf-de-Galaure, à la confrérie du St-Esprit d'Hauterives. Il y aura 30 prêtres du couvent à ses funérailles, et on fera deux distributions de pain de seigle aux pauvres de Peyrins. Héritière universelle : celle des filles de son frère Nicolas, Anne ou Guigone, qui épousera Humbert Ruppis, parent de son mari, ou un autre parent à son défaut, sinon son frère héritera. Lantelme aura l'usufruit viager de ses biens, à charge de payer ses dettes. Exécuteurs : Haynier du Puy, chevalier, et Bertrand Accerii, de Peyrins, damoiseau, qui auront chacun 20 sols, le denier compté pour 3 de la monnaie faible du dauphin alors en cours. Fait dans la maison de Lantelme. Témoins : frères Lantelme de Peyrins et Unco, ordre des Mineurs, Guigues de Claveyson, les exécuteurs, etc. Pierre de Martigniaco, not. imp.
LACROIX (A.), *Invent.* (ms.)

17775 Marcossey, 30 juillet 1310.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, mande à son châtelain de Sallanches, de ne pas mettre d'obstacle à la levée des dîmes de Bioley et Sallanches par le chapitre de Genève... Jeudi avant s^t Pierre-aux-liens.
Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XIV, 358. = *R. Gen.* 1660.

17776 Valence, 30 juillet 1310.
Guillaume, évêque de Valence et Die, Aymar de Poitiers et son fils Aymar ayant prorogé, par la médiation d'A[médée] comte de Savoie, de la Toussaint prochaine à deux années révolues la trêve imposée entre eux par le pape Clément V,... ind. 8, le jeudi avant s^t Pierre-aux-liens, Aymon de Beauregard *(Bello Respectu)*, doyen de Valence, Alexandre de St-Didier, sacristain de Romans *(Romanus)*, Pierre Galberti et 4 autres chanoines de Valence, réunis en chapitre, donnent leur consentement à cette prorogation et chargent leur procureur Guillaume de Labeon d'en prêter serment. *Act. Valencie*, dans le chapitre de la cathédrale. Oddon d'Argilly *(A-leno)*, dioc. d'Autun, not. imp. et du chap. Sceau.
CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 247-9.

17777 (Avant août 1310).
Henri VII, roi des Romains, se proposant de descendre en Italie avec une forte armée, mande à [Guillaume], évêque de Die, de se rendre en personne auprès de lui à Lausanne *(Lauzana)* vers la mi-août, avec le plus de gens d'armes possible.
Mentionné dans la consultation de 1310? — Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acquis. 2087, 1b-2a. — *Biblioth. de l'école des Chartes* (1871), XXXII, 472. CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 157.

17778 (Avant août 1310).
L'évêque de Die, invité à se rendre auprès du roi des Romains, demande aux Diois l'argent nécessaire. Ceux-ci consultent 3 jurisconsultes [d'Avignon] : Jean Cabassole, chevalier et professeur de droit civil, Droet de Riquelmis, docteur en droit, professeur de droit et juge d'Avignon, et Bernard Rascatii, de St-Quentin, citoyen d'Avignon.
Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acq. 2087, 1a. — *Bibl. de l'éc. d. Chartes* (1871), XXXII, 472. *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 156-7.

17779 (Avant août 1310).
Consultation de Bernard Rascacii, de St-Quentin, citoyen d'Avignon, dit jurisperitus?, de concert avec Jean Cabassole, chevalier, professeur de droit civil, et Droet

de Riquelmis, professeur de droit, juge d'Avignon, au sujet du droit régalien des évêques de Die de se faire payer les frais de leurs voyages à la cour impériale. Résumé des privilèges accordés à cet égard par les empereurs Frédéric I et II aux évêques Robert, Didier et Imbert. Ils sont nuls, l'un de ces prélats ayant promis de ne pas solliciter de privilège qui lèse les citoyens et d'y renoncer au cas où il en obtiendrait. Une sentence arbitrale s'était prononcée dans ce sens. Ils déclarent cette décision conforme à la vérité, à la justice et aussi à l'équité. — *Superfluitate verborum.*

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. nouv. acquis. 2087, 1-6, orig. parch.

17780 Marcossey, 8 août 1310.

Libertés, franchises et immunités accordées aux habitants du château et bourg de St-Oyen de Lullin, par Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny... Samedi avant l'Assomption....

Lullin (Paul) et Le Fort (Ch.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 149-61. = *R. Gen.* 1661 (le 10).

17781 Groseau, 9 août 1310.

Lettre du pape Clément V aux archevêques de Tarentaise, Arles, Aix, Vienne, Besançon et Embrun, à leurs suffragants et à tous les personnages ecclésiastiques, exempts ou non de ces provinces, leur demandant de recevoir avec bonté deux envoyés du Siège apostolique qu'il leur envoie pour obtenir d'eux un subside charitable. — *Cum dilectos.*

Benedict., *Reg. Clementis* V, V, 462, n° 6385. *Gallia christ. noviss.* III, n° 1472.

17782 Marcossey, 14 août 1310.

Libertés, franchises et immunités accordées aux habitants du château et bourg de Bonne par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et par son épouse Marie Catherine (!) de Savoie. Fait en la salle neuve et en la galerie *(logia)* devant la chambre haute de C. Témoins : Robert Vuagnardi, chevalier, etc... ind. 8...

Lullin (Paul) et Le Fort (Ch.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 161-73. = *R. Gen.* 1662.

17783 18 août 1310.

Henri de Salle [nove] *(de Aula)* et Hugues de Châteauneuf, chevalier, commissaires d'Amédée, comte de Savoie, et de Jean, seigneur de Varennes, délimitent les mandements de St-Symphorien d'Ozon et de Chandieu.

Arch. de l'Isère, B. 3434, reg. (*Invent.* III, 24ᵃ).

17784 21 août 1310.

...Vendredi avant sᵗ Barthélemy. Compromis entre les mains de l'archevêque de Vienne pour trancher le différend entre le doyen Guillaume, Guillaume de Valence, Guigues Romestaing, chanoines de Vienne, Guillaume Villiers, Falcon Dadet, chevalier, Falcon Didier, chanoine de St-Paul de Lyon et Guigues, seigneur de Beauvoir, touchant la justice haute et basse dudit Beauvoir. 3 sceaux.

Invent. Viennois, I, 224 : 123ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 350.

17785 22 août 1310.

Acquisition de 60 sols Vien. bons vieux [de cens] par Pierre Macellarii, chanoine, et Bernard Correon, prêtre, de Bartholmeton Falavelli.

*Reg. instrum. maj. annivers. S*ᵗ *Barn. Romanis*, I, 267.

17786 Groseau, 27 août 1310.

Clément V renouvelle à Geoffroy, évêque de Gap, l'autorisation du 1ᵉʳ juin 1309, le sujet auquel il avait conféré un canonicat étant mort avant d'avoir été pourvu d'une prébende. — *Exposita nobis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, V, 293ᵇ, n° 5974.

17787 28 août 1310 = 21 août 1310.

Compromis fait sur leurs différends par le doyen Guillaume et le chapitre de Vienne entre les mains de l'archevêque de Vienne. Vendredi après sᵗ Barthélemy.

17788 29 août 1310.

Reconnaissances à la requête de Rostaing de Montorcier, recteur de l'hôpital des pauvres de la Bâtie-Neuve.

Guillaume (P.), *Invent. Savine*, 153ᵇ (E. 166), pap.

17789 1310.

Reconnaissances en faveur de l'hôpital de la Bâtie-Neuve, pour des maisons, terres, blaches, prés, vignes et bois aux lieux dits *Salsa, Violis de Vineis, Vilario Sec, Pratum del Vorzer*, sur le chemin allant à Chorges et Ancelle, *claperium Rassalenc* ou *Aselenc*, Veyre Trenquerii, *Petra Grossa, Blachia Rebolla, Clotum de Prato, in Pisoneto*, Fontarachia, *ad Trufanos* (al. *Truphanas*), *Rocheta de Baretos*, près le *pathegum* commun, *pratum Gontardi*, près du bois de l'Aumône de Chorges, *comba Castelli, ad Morerios, ad Sagnas Amalrigas, ad Balmetas, in cungno Boni Panis, ad pratum de Cazalibus* sur le chemin du Sappey ; *in Claposis, ad pratum Chausi, Petram Savoya, claperium Taselleti*, en la Rouvraie *(Roveria)* sur le chemin allant à N.-D. de Tournefort *(Tornaforti)*.

Guillaume (P.), *Invent. Savine*, 153ᵃ (E. 166), pap.

17790 Heimbach, 30 août 1310.

Henri, roi des Romains, ayant reçu la promesse de son féal Guy Dauphin, seigneur de Montauban, de le servir au-delà des monts en Italie, durant un an, avec 40 chevaux *(dextrarii)*, à la solde accoutumée, l'autorise à percevoir dans ses châteaux de Nyons et de Mollans et leurs territoires 6 den. par homme, 12 par animal et 3 sols par attelage *(quadriga)*. Sceau. *Dat. in Heymbach... regni a° 2. — Dignum et condecens.*

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* II, 244ᵇ). *Reg. privileg.* 135. *Cartul. Delphin.* XIXᵇ (n° 16, Not. p. 9). *Invent. Baronnies*, II, 126ᵇ (1301). Valbonnays, 7ᵉ Reg. n° 1301. — Chevalier (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 91-2 ; = *Invent. arch. Dauph. 1346*, 11.

17791 Spire, 1ᵉʳ septembre 1310.

Henri, roi des Romains, ayant reçu la promesse de Jean, dauphin de Viennois, de le servir au-delà des monts en Italie, durant six mois, avec cent hommes d'armes, à ses frais, l'autorise à percevoir un péage à son château d'Auberive *(Albariva)*, par eau et par terre, comme celui de son château de Serves *(Cervia)*. Sceau. *Dat. in Spira... regni a° 2. — Dignum et condecens.*

Arch. de l'Isère, B. 2899, 100 ; cf. B. 2900, 406. Arch. chât. St-Vallier, Impr. en tête d'une pancarte des péages d'Auber-

rive (enreg. 28 sept. 1686). *Invent. Viennois*, I, 50ᵇ, 51, 51ᵇ : 31-2. Valbonnays, 5ᵉ Reg. nº 70. — CHEVALIER (U.). *Diplom. de P. de Rivaz*, 92; = *Invent. arch. Dauph. 1346*, 130 (vidimus de l'official de Lyon).

17792 Césane, 1ᵉʳ septembre 1310.

Investiture par Jean, dauphin de Viennois, en faveur d'Obert Auruz ou A-uce, pour lui et ses frères Péronet, Guillelmon et Guigonet, de ce qu'ils tiennent de lui en fief à Césane ; ils lui prêtent hommage.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 242. Torino, *Invent. città e prov. Susa*, 90 (Bardoneschia, m. 1, nº 9). *Invent. Briançonnais*, 455.

17793 Césane, 1ᵉʳ septembre 1310.

...*Ap. Sezanam*, en la salle *(aula)* deus Auruz. Le dauphin Jean investit Perceval de Bardonnêche de ce qu'il possède dans ce lieu, à Névache *(Novachia)* et ailleurs. Il reçoit l'hommage lige dudit Perceval, de Pierre de Névache, Pierre, Jordan, Boniface et Constant de Bardonnêche, Pierre frère de ce dernier, Jean de Valfrey, Pierre fils de feu Amédée de Bardonnêche, Poncet, fils de feu Mathieu de Bardonnêche.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 241. *Invent. Briançonnais*, 99.

17794 Groseau, 4 septembre 1310.

Clément V autorise François Andreæ, archidiacre de Mende, à permuter avec l'archidiacre de Fréjus, non obstant son canonicat et prébende à Embrun.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, nº 6144.

17795 5 septembre 1310.

Transaction entre Jean, dauphin, et les citoyens de Gap, par laquelle il les maintient dans la jouissance du consulat et des droits de leyde.

ALLARD (Guy), *Hist. comtes Graisivaudan*, 409. = ROMAN, 156.

17796 10 septembre 1310.

Albergement par le dauphin Jean à Pierre Chabert et Elisabeth, veuve de Bourges Aurard, de toutes les montagnes de la vallée...., alpes et alpages qu'il avait dans la paroisse de St-Christophe, sous le cens de 5 liv. bonne monnaie ancienne à la sᵗ André ap.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 324.

17797 P......, 11 septembre 1310.

Approbation de l'accord du 13 juin préc. par l'archevêque d'Embrun, Guillaume [de Mandagot]. Fait dans le château *Patins*.

Arch. de Guillestre, AA. 2, vidimus du 23 janv. 1326/7 (*Invent.* 3).

17798 Briançon, 12 septembre 1310.

Confirmation par le dauphin Jean, investiture et ensaisinement en faveur d'Hebert de Bardonnêche des maisons, prés, terres, fiefs, cens, etc. par lui acquis au lieu et territoire de Salbertrand, et dans la châtellenie et mandement de St-Laurent-du-Lac en Oisans de Jean de Cossonay, sa femme Artaude et leur fils Jean, et de la comtesse Béatrix et noble Mathieu de Bardonnêche, acquisitions dont le dauphin lui passe quittance des lods... *Brian'*.

Arch. de l'Isère, B. 2993, av. 213; B. 3009, Vᵉ lxxij. *Invent. Briançonnais*, 695 ; *Graisivaudan*, III, 246ᵃ.

17799 Briançon, 13 septembre 1310.

Guillaume Bertrandi, procureur de Mainfroi, marquis de Saluces, de son fils Frelin et de Marguerite, épouse de ce dernier, reconnaît à la réquisition de Raymbaud d'Aspres *(de Asperis)*, bailli du Briançonnais, avoir reçu de lui, payant au nom du dauphin Jean, la somme de 1000 liv. bonne monnaie, le tournois compté pour 23 den., en argent monnayé, comme à compte de la dot de ladite Marguerite. Bienvenu [de Villard-]d'Arène *(de Arenis)* not... ind. 8... *ap. Briansonium*.

Arch. de l'Isère, B. 3006, Vᵉ xix. — CHEVALIER (U.). *Invent. arch. Dauph. 1346*, 91.

17800 14 septembre 1310.

Confirmation par le dauphin Jean de l'albergement passé par le juge de Briançonnais aux consuls et communauté d'Exilles, des vignes, cens et quarton de vin qu'il prenait aud. lieu, sous le cens de 200 setiers de vin pur, au temps des vendanges, au cellier delphinal d'Exilles ; plus des prés et terres que le dauphin avait aud. lieu, pour 20 liv. Viennois et 12 den. à Pâques.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 489-90.

17801 16 septembre 1310 = 16 décembre 1310.

Guigues, seigneur de Beauvoir-de-Marc, reconnaît être l'homme lige de Jean, dauphin de Viennois, avant tous autres seigneurs, à raison de la baronnie de la Tour, pour les châteaux de Beauvoir et de Pinet, celui-ci rendable, celui-là en franc fief, et lui en fait hommage. Jean de St-Denys, habitant de Beauvoir-en-Royans, [not.].

Vidimus de la cour de l'official de Vienne, Pierre Burgarelli, de Vienne, not. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 322.

17802 Le Queyras, 16 septembre 1310.

Donation viagère par le dauphin Jean à Jacques Colomb, notaire de Briançon, de l'office de notaire du château et mandement de Queyras et des paroisses d'Arvieu, Aiguilles, Abriès, Ristolas, Molins et autres de cette vallée, pour jouir des revenus et émoluments, sous le cens annuel à Noël de 2 flor. d'or... *ap. Cadracium*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᵉ xviij. *Invent. Briançonnais*, 628-9. = ROMAN, 156ᵇ.

17803 Groseau, 17 septembre 1310.

Clément V autorise Guillaume, archevêque d'Embrun, profès de l'ordre de St-Augustin, à faire son testament : il pourra disposer librement de ses biens personnels, etc. pour ses funérailles et la rémunération de ses serviteurs, en œuvres pies, toutes dettes de son église payées ; il devra se montrer libéral envers les églises dont il a reçu, etc. — *Quia præsentis*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 237, nº 5777.

17804 Embrun, 18 septembre 1310.

Albergement par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Guigues Bonjan, notaire de Mantoulles, d'une pièce de pré au terroir de la forêt des Ayes, lieu dit Pradelals, sous le cens de 40 sols bons Viennois, payables au dauphin ou à son châtelain [de Briançon] à la sᵗ André, et 20 sols pour introges... *Ebred*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V° IIIˣˣvjᵇ. Grenoble, *Invent Briançonnais*, 338-9. = Roman, 156ᵇ.

17805 Embrun, 20 septembre 1310.

Approbation de l'accord du 13 juin préc. par le dauphin Jean. Témoins : Guy seigneur de Tullins *(Colino)*, Hugues de Commiers, chevalier, Guillaume Grinde *(Suinde)*, juriscons., Humbert Claret, chanoine d'Embrun, mᵉ Rodolphe, médecin *(phisicus)*, Raimbaud d'Aspres, bailli du Briançonnais, Marcon Baile, juge dudit B-s, Guigues Falavel, juge de Gapençais, conseillers et familiers du dauphin. Fait dans l'hôtel de Boniface d'Embrun.

Arch. de Guillestre, AA. 2, vidimus du 23 janv. 1326/7 (*Invent.* 3ᵇ).

17806 St-Bonnet-en-Champsaur, 21 septembre 1310.

Confirmation par le dauphin Jean, fils et successeur d'Humbert et Anne, à Hugonet de Bardonnêche, fils et héritier de Boniface, de la concession faite à celui-ci les 22 sept. et 4 oct. 1282. Il y ajoute tout ce qui pouvait lui compéter dans la même paroisse de Névache, et ses gardiers au dit lieu... *ap. S. Bonetum in Campo Sauro.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, V° IIIˣˣj. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 562. = Roman, 156ᵇ.

17807 21 septembre 1310.

Hugues Dauphin alberge à Jean Morard, du consentement d'Hugues fils d'autre Hugues Morard, bâtard, frère dud. Jean, des propriétés dans les paroisses du Touvet et de la Terrasse... Fête de sᵗ Mathieu.

Moulinet, *Reg. généal.* IV, 745.

17808 Guillestre, 21 septembre 1310.

Approbation de l'accord du 13 juin préc. relatif à la plaine de Barben *(Berbenoc)*, à la requête d'Arnoux Celleti (ou Colleti), chevalier, courrier de la terre archiépiscopale d'Embrun, par les habitants de Risoul et Guillestre. Présents : Gaudin Hugo, damoiseau, coseigneur de Risoul, Alex. et Guil. de Risoul, frères, damoiseaux, et 47 autres. Témoins : Pierre Humbert du Bès, not., vice-châtelain de Réotier, Guil. Agnelli, chan. d'Oulx, etc. Mᵉ Maurel, de Corps, not. imp. Fait dans le cimetière de Notre-Dame. Bulle de la cour archiépiscopale.

Arch. de Guillestre, AA. 2, roul. parch., bulle (*Invent.* 3-4) ; FF. 56. = Roman (J.), *Sigillogr. dioc. Embrun*, 71.

17809 Groseau, 22 septembre 1310.

Clément V, à la prière d'Otton de Granson, confère à Boniface Rigaudi, bien qu'il n'ait ni l'âge ni les ordres requis, les églises unies de St-Baudile et de Ste-Marie de Séderon, diocèses de Gap et de Sisteron, vacantes par la résignation de Girard de Baireto. — *Inducunt nos.* — Exéc. : l'évêque de Vaison, le prieur de Ste-Marie de Lagrand *(Aregrandis)*, dioc. de Gap, et le doyen de Gap.

Benedict., *Reg. Clementis V*, V, 211ᵃ, n° 5666.

17810 22 septembre 1310.

Hugues de la Rochette, chevalier, mᵉˢ Pierre de Sallenove et Antoine de Barge, clercs et familiers d'Amédée, comte de Savoie, déclarent avoir reçu de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, le testament de feu Pierre, comte de Savoie, qu'il devait livrer en exécution du traité de paix. Mardi après *(p⁰)* sᵗ Mathieu apôtre.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 17, orig. parch., 2 sceaux et trace d'un (*Invent.* 30).

17811 22 septembre 1310.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, déclare qu'Amédée, comte de Savoie, l'a satisfait au sujet de la reddition du château de Beaufort, de l'éloignement de Jacquemet de Beaufort, de la dot de Marie, fille du comte et femme de Hugues, et autres clauses de leur traité. Mardi après sᵗ Mathieu apôtre.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 16, orig. parch. de 10 lig. traces sceau (*Invent.* 30).

17812 22 septembre 1310.

Guichard de Pontverre, doyen d'Annecy, certifie avoir reçu de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, une lettre scellée contenant déclaration que le comte Amédée de Savoie a accompli le traité de paix, sauf une part de la dot de Marie de Savoie, dame de Faucigny ; et la promesse d'une lettre semblable de la part du comte certifiant l'accomplissement par le Dauphin. Mardi après sᵗ Mathieu ap.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, Addit. paq. 1, n° 9, orig. parch., trace de sceau (*Invent.* 108).

17813 24 septembre 1310.

Concession par Jean, dauphin de Viennois, à Guillaume Allemand, prieur de la Mure, du moulin du cloître dud. prieuré, confrontant le pont de la Roche, avec permission aux habitants de la Mure et autres d'y aller moudre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 199ᵃ.

17814 24 septembre 1310.

Libertés et franchises accordées aux habitants et communauté de Vizille par Jean, dauphin de Viennois, dans l'étendue des limites y déclarées.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 249 : VI, 152ᵃ.

17815 24 septembre 1310.

Vidimus de la bulle impériale de sept. 1238 en faveur de l'évêque de Die.

Arch. de l'Isère, B. 4218, orig. parch. (*Invent.* IV, 154ᵃ).

17816 Mens, 25 septembre 1310.

Concession par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Lantelme Bermond, notaire de la Mure, de l'office de notaire et greffier des châteaux et mandements de la Mure et Beaumont, sa vie durant..., *ap. Mencium.*

Arch. de l'Isère, B. 2958, 8 ; 3006, cxv. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 199ᵃ.

17817 La Chartreuse, 26 septembre 1310.

Lettre de Boson, prieur de la Chartreuse, au pape Clément V, en réponse à celle qui le convoquait au concile de Vienne. Il ne pourrait s'y rendre sans danger de mort à raison de sa vieillesse [il était prieur depuis 34 ans] et de sa faiblesse. Il envoie pour le remplacer les procureurs de l'ordre. Néanmoins, si le pontife insiste, il se fera transporter comme un mort au cimetière. *Dat. Cartusiæ...*

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 39-40, 58.

17818 26 septembre 1310.

Jugement du dauphin Jean, rendu sur une querelle, suivie de disputes, coups, blessures et homicides entre ses hommes et sujets, habitant les mandements de Morêtel, St-Pierre-d'Allevard et en toute la vallée d'Allevard et la Ferrière, et ceux du mandement de Theys : les premiers jouiront de tous les pâturages depuis le ruisseau del Pisoure, qui descend de la Combe vers Theys, et par toute cette paroisse jusqu'à l'Isère, excepté les montagnes où ceux de Theys tiennent leurs bestiaux en alpage environ deux mois, où ils ne pourront aller qu'après l'alpage ; ceux de Theys auront les pâturages jusqu'au ruisseau del Pissoux, et descendant le Bréda jusqu'à l'Isère, et sous les montagnes où les premiers ont leur alpage après qu'il a eu lieu. Ceux de Theys promettent au dauphin 3 den. d'or de cens à la Toussaint et 200 liv. bons Viennois d'introges... Samedi avant s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 4358, orig. parch. (*Invent.* IV, 207[b]), à 1311. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 31.

17819 26 septembre 1310.

Solution de 368 liv. 18 sols monnaie de Lyon, par Pierre Fabri, au nom du dauphin Jean, à Humbert de Matafelon, chapelain et procureur d'Humbert de Villars *(Vilariis)*, à compte d'une dette du dauphin au seigneur de Villars... Guigues Conni not... ind. 8, samedi avant s[t] Michel.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 735.

17820 Cornillon, 27 septembre 1310.

Après avoir défendu aux habitants des lieux du Trièves où il n'y a point de moulins, de porter moudre leurs blés dans les paroisses où il y en a appartenant au dauphin, sur les prières et remontrances à lui faites par Humbert du Tanc, le dauphin Jean enjoint aux habitants de la paroisse de St-Jean-d'Hérans d'aller moudre aux moulins dud. Tanc, avec défense de détourner les eaux des ruisseaux de Vulson et Tourres, et de porter moudre les blés ailleurs, à peine de 60 sols d'amende et de confiscation. H. du Tanc servira annuellement au dauphin 5 setiers froment et 3 d'avoine, mesure de la Mure, *ap. Curnillionem*, en nostre maison.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] xxiij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 100[a].

17821 Octobre 1310.

Jean Bastet, chevalier, seigneur de Crussol, coseigneur de Beauchastel, épouse Béatrix, fille de Guillaume de Poitiers, chevalier, seigneur de Chanéac, et de Luce dame de Beaudisner.

*Anselme, *Hist. généal. mais. France*, III, 793.

17822 Val-St-Hugon, 2 octobre 1310.

...Ind. 8, vendredi après s[t] Michel. Artaud de Beaumont, damoiseau, ayant obtenu du couvent du Val-St-Hugon la reconnaissance en fief et domaine des alpes et pâturages qu'il leur confirmait (15 janv. préc.), les religieux : le vicaire Pierre de Theys, le sacristain Barthélemy de Chapareillan et 10 moines, protestent contre le prieur qui, en soumettant les biens et droits du couvent à un seigneur temporel, se trouve de droit suspendu de son office pour 3 ans ; Artaud sera lui-même excommunié, s'il persévère dans ses prétentions, d'après le droit écrit des Chartreux ; ils prient le prieur des Chartreux, tenant lieu du chapitre général, d'annuler l'acte et d'infliger une pénitence au prieur. Guillaume Regis, not. apost. et comt... *ap. Vallem S. Hugonis*, devant le four des moines.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 29-30. Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 448-51.

17823 Grenoble, 6 octobre 1310.

Jean dauphin de Viennois... Fait *Gracionopoli*, en l'octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2948, 68.

17824 13 octobre 1310.

Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Eynard d'Avalon, fils d'Eymeric, de 120 liv. à l'effet de se pourvoir de chevaux pour l'accompagner en Italie auprès de l'empereur Henri ; pour lesquelles il lui assigne de nombreux cens et rentes dans le mandement de Montfleury... Mardi avant s[t] Luc évang.

Arch. de l'Isère, B. 2952, 5. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 4.

17825 15 octobre 1310.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, donne ordre au châtelain de Voreppe de protéger le prieur de Chalais, ordre des Chartreux, [et de le maintenir] en possession de faire paître le bétail de sa maison dans les pâquerages de la paroisse de Pommiers et des montagnes de lad. maison, conformément aux concessions, n'entendant néanmoins préjudicier aux droits d'autrui ; en cas d'arrestation du bétail, il veut que mainlevée soit accordée.

Arch. de l'Isère, B. 2948, 68. *Invent. Graisivaudan*, A. 529 : VI, 308[b].

17826 Grenoble, 15 octobre 1310.

Rostaing de Montorcier, seigneur de Pellafol, s'étant plaint que son prédécesseur Guillaume Blanc avait été extrêmement lésé dans l'échange du 9 sept. 1303, le dauphin Jean lui cède, moyennant 140 florins d'or, quelques droits de sauvegarde sur le prieuré de la Croix de la Pigne aud. Pellafol et les autres qui lui appartenaient dans les mandements de Pellafol et Beaufin.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] IIII[xx]xxvj. *Invent. Graisivaudan*, I, 502[b] ; IV, 151[b], 337[b]. = Roman, 156[b].

17827 18 octobre 1310.

Béraud de Chanalelis, damoiseau, bailli du Velay et de Vienne, scelle un accord entre Aymeric de la Chapelle, procureur de Bernard de Moscorelis, prieur de Chamalières, dioc. du Puy, et Pierre de Simon, de Chamalières... Dimanche fête de s[t] Luc év.

Fraisse (H.), *Cartul. S. Egidii Camaleriarum* (1871), 135-8.

17828 Montmélian, 20 octobre 1310.

Henri, roi des Romains, déclare que Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny *(Fusciniaci)*, a promis de le servir en Italie avec 10 chevaliers et 30 hommes d'armes montant de grands destriers *(dextrariis)*, pendant un an ; il recevra un salaire mensuel de 130 marcs d'argent pour ses hommes et 2040 livres Genevois pour lui-même. S'il fait davantage, l'allocation sera arbitrée par l'évêque de Bâle, le comte Amédée de Savoie et

Guy de Flandre. *Dat. ap. Montem Melianum, regn. n. a° 2.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, Addit. paq. 1, n° 10, orig. parch. (*Invent.* 10).

17829 20 octobre 1310.

Reconnaissance d'un anniversaire de pain et vin à Pierre Chacellarii, chanoine, et Bernardon Correyonis, prêtre, par Pierre Acelin, de St-Donat.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 208.

17830 22 octobre 1310.

Pactes entre le seigneur de Tullins et Rives, et les évêque, doyen et chapitre de Grenoble, au sujet des dîmes des novales et des essarts de la paroisse de Tullins et Rives. Jean de St-Jean not...,jeudi après s^t Luc.

Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 117 (Not. anal. 38). *Invent. évêché Grenoble* (1499), P. 111, 220^b.

17831 Paucourt, 23 ? octobre 1310.

Lettre de Philippe IV, roi de France, au sujet du mariage d'une des filles de son fils Philippe, comte de Bourgogne, avec le fils aîné du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon. *Act. ap. Paucicuriam... m. oct.*

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 168. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 42.

17832 23 octobre 1310.

Lettre du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, au sujet du traité de mariage arrêté par Louis, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie, les comtes Philippe de Bourgogne, Charles de Valois, Louis d'Evreux, Guy de St-Pol, Robert de Boulogne et autres féaux du roi de France Philippe IV, pour l'une des filles dudit Philippe, comte de Bourgogne, fils du roi, d'une part, et le dauphin Jean, pour celui de ses fils qui lui succédera au Dauphiné et autres seigneuries. Le roi donne en dot à sa petite-fille 30000 liv. Tournois en fonds de terre, et le dauphin donne en douaire à la future épouse 5000 liv. de rente au comté de Bourgogne ou au royaume de France... Vendredi avant s^{ts} Simon et Jude.

Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, n° 9 (origin. scellé); n° 11 (copie et vidimus de Giles Haquins, garde de la prevosté de Paris). Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 168. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 41-2. Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 558-9. = Du Tillet, *France et Anglet.* 205. Bréq., VIII, 182. *Cabin. histor.* IV, 107-8. Douët d'Arcq, *Invent. coll. sceaux*, I, 358-9, n° 602 (*Bull. hist. Valence*, VII, 47).

17833 23 octobre 1310.

Lettre du même dauphin, renouvelant, à l'occasion du mariage projeté entre son fils aîné et une des petites-filles du roi de France, son alliance et confédération avec celui-ci... Vendredi avant s^{ts} Simon et Jude.

Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, n° 10 (origin.); n° 11 (vidimus de Giles Haquins, garde de la prevosté de Paris). — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 42. = Du Tillet, *France et Anglet.*, 205. *Cabin. histor.* IV, 108.

17834 24 octobre 1310.

Le doffin de Viane épouse [Isabelle] *une des* [*petites-*] *filles du roi Philippe.*

Chronogr. reg. Francor. (éd. Moranvillé, I, 256; II, 18, 21. Bouquet, *Rec. hist. France*, XXI, 197, 671, 726.

17835 Baix, 25 octobre 1310.

Aimar de Poitiers, chevalier, fils d'Aimar, comte de Valentinois, fait donation à Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche[-de-Glun], de 50 liv. Tournois monnaie du roi de France, à prendre sur les revenus du péage de Leyne *(Lève!)*; en présence de sa femme Sibylle... Dimanche avant la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3564, orig. parch. (*Invent.* III, 95^b).

17836 Etoile, 30 octobre 1310.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, donne procuration à Aimar, son fils aîné, Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, et Guillaume de Tournon, pour se rendre auprès de l'empereur Henri, obtenir de lui des lettres, privilèges et rescrits, et s'opposer à la concession de diplômes contraires à sa suzeraineté comme comte. Vendredi avant la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3564, orig. parch. (*Invent.* III, 95^b). — Chevalier (J.), *Hist. Die*, II, 157; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 74-5 (à part, I, 283).

17837 Durbon, 2 novembre 1310.

Confirmation par noble Raynaud Bérenger, seigneur de Tréminis *(Tresmenis)*, à frère Ponce Chays, prieur de la chartreuse de Durbon, diocèse de Gap, et à son couvent, de la donation de pacages faite à ladite maison par feu Pierre de Morges, aïeul paternel de Fromond Bérenger, père dudit Raynaud (17 août 1247), et par Quatremalle *(Quatuor Animalia)*, chanoine de Die; suivie de la reconnaissance du domaine direct et de la seigneurie par le prieur, dans la chambre voûtée, près de la chapelle des frères convers, devant Vellin Bérard, damoiseau, etc. Pierre Béroard, not. impér.

Moulinet, *Reg. généal.*, II, 331. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 187, n° 738.

17838 Bourg-lès-Valence, 3 novembre 1310.

Testament de Giraud Adémar, seigneur de Monteil, en faveur de Giraud son fils, avec substitution en faveur de Guigonet, de Hugonet, de Guillermet, de Guy, seigneur de Tournon, son neveu, et de Giraud Adémar de Monteil, seigneur de Grignan et d'Aps; il lègue diverses sommes aux églises, chapelles, hôpitaux et monastères du voisinage, reconnaît avoir reçu 4.000 bons Viennois sur la dot d'Artaude, sa femme, devoir 2.000 livr. à Tiburge, sa nièce, mariée avec Eustache de Montboissier, 11.000 sols dot de Laurette, sa sœur, femme de François Alleman; il veut que son héritier paie les legs et dettes de Guigues Adémar, son neveu défunt, seigneur de Monteil, de Tiburge, sa mère, de Giraud, son frère, et de Marguerite, sa sœur; il donne à Guigonnet, son fils, le château de Saint-Auban dans la vallée de Ruina, veut qu'il soit clerc séculier, que Hugonet et Guillermet entrent en religion, laisse 3.000 livres à Mabille pour la marier et destine Maragdone à Bonlieu ou à Bouchet.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 6-7, n° 22.

17839 Romans, 3 novembre 1310.

Reconnaissance au procureur Barthélemy Bovarin.

Reg. instrum. capp. S^{ti} Mauricii St Barnardi Romanis, 19.

17840 Cavaillon, 5 novembre 1310.
Clément V charge le prévôt de Gap [Bertrand de Lincel] d'exécuter une bulle en faveur d'un chanoine de Forcalquier.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, n° 6207.

17841 Caumont, 7 novembre 1310.
Clément V confie au cardinal Pierre Colonna le soin de faire permuter ses chapelains Hugues, prieur de Romette, et Guigues, prieur de Corps *(Corvo)*, ordre de St-Benoît et diocèse de Gap, qui voulaient soumettre ces maisons au monastère de Novalèse *(Bremeten.)*, du même ordre, au diocèse de Pavie.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 341, n° 7336.

17842 9 novembre 1310.
Assemblée de seigneurs dauphinois qui se promettent défense mutuelle contre leurs ennemis (cf. 2 avril 1307).

Invent. de Morges, LXXIV. Carpentras, Ms. Peiresc.XLIV, II, 62-71 (*Invent.* II, 353).

17843 Hôpital des Marches de Charles, 13 novembre 1310.
Bail en emphytéose par Barras de Barras, commandeur de St-Jean à Embrun, à Pierre Anfoux, Jean et Anfoux Pons, d'une terre à l'Argentière près du pont *Male Vetule*, à moitié fruits.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 430, orig. = ROMAN, 156-7.

17844 Avignon, 15 novembre 1310.
Le pape Clément V confère à Barthélemy Jomari un canonicat dans l'église d'Autun, non obstant diverses autres prébendes à Lyon et des dîmes dans le diocès. de Valence.—*Litterarum scientiam.*—Exéc. : [Briand], archevêque de Vienne, l'abbé de l'Ile-Barbe et le sacristain de Lyon.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, V, 97-8, n° 6698. = MARTIN, 463-4.

17845 15 novembre 1310.
Le prieur et le couvent de St-Saturnin du Port, ordre de Cluny, déclarent accepter 100 sols Tournois de rente à eux donnés par Jean, comte de Forez, pour l'âme de son épouse Alix de Viennois, décédée au même prieuré, à charge de deux anniversaires, l'un le lendemain des Morts, l'autre le 14 novembre. Jean Mayrauldi [not.]

LUILLIER, *Invent. titres comté Forez*, 133-4, n° 469. — Alix était décédée le 14 nov. 1309.

17846 Beauvoir-en-Royans, 16 novembre 1310.
...Lundi après s[t] Martin, *ap. Bellumvidere in Royanis*, en la maison de Pierre Coperii. Testament d'André Revoyri, chevalier, seigneur *Montisbuffeti*; il demande à être enterré au cimetière du moutier *(mosterii)* de Boczosel *(Boczozello)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 245.

17847 Beauvoir-en-Royans, 16 novembre 1310.
...Ind. 10, lundi après s[t] Martin d'hyver, *ap. Bellumvidere in Royanis*, dioc. de Grenoble, en la maison de noble P[ierre] Coperii, chevalier, André Revoyre ou R-re, chevalier, seigneur *Montisbufeti*, reconnaît avoir reçu pour la dot de son épouse Catherine, fille du dit Pierre, 600 liv. Viennois.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 246.

17848 18 novembre 1310.
Compte des revenus du blé et du vin rendu aux auditeurs des comptes par Guillaume de Bardonnèche, cellérier d'Avalon.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 96; *Hist. de Dauph.* I, 92[b].

17849 Avignon, 22 novembre 1310.
Clément V mande à l'abbé de Cîteaux, dioc. de Chalon, de se rendre en la ville de Vienne, où il a décidé par prorogation de tenir un concile œcuménique le 1[er] oct. prochain.

LABBE, XI, 1556. HARDUIN. *Acta concil.* VII, 1338. = BZOVIUS, *Ann.* XIV, 145. BRÉQ. VIII, 184.

17850 Avignon, 22 novembre 1310.
Lettre du pape Clément V à [Aymon], abbé du monastère de St-Antoine de Viennois, ordre de St-Augustin, le convoquant au concile qui se tiendra à Vienne le 1[er] octobre de l'année suivante, surtout sur l'affaire des Templiers ; qu'il recherche en attendant les points qui demandent correction et réformation. — *Regnans in cœlis.*

LABBE, XI, 1556. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IV, 398-403, n° 7479.

17851 Ste-Jalle, 22 novembre 1310.
Proclamation faite à Ste-Jalle, le jour de la foire, de la part de Jean de Sahune *(d'Assauna)*, que toute personne tenant possession de lui ait à se présenter la semaine suivante devant le notaire Bertrand Lunart pour en faire déclaration.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. — PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 134[b].

17852 Asti, 24 novembre 1310.
Investiture par Henri VII, roi des Romains, au comte de Savoie de ses domaines. Parmi les témoins : Hugues Dauphin et Guy Dauphin, frères du dauphin Jean, Graton de Clérieu, Aymar de Beauvoir, Pierre s[r] d'Arvillard, Henri de Septême, chev., Aymar de Poitiers, etc.

DOENNIGES, *Acta Heinrici VII*, I, 3-5, n[os] 1 et 2. = MULETTI, *Mem. stor. diplom. Saluzzo*, III, 91. BOEHMER, *Reg.* 338. TALLONE, *Reg. di Saluzzo*, 218-9, n° 804.

17853 25 novembre 1310.
Pierre Rodulphi, cellérier de Grenoble, rend compte aux auditeurs du péage de Grenoble, depuis le 16 nov. 1309, des dépenses et payements, du ban du vin, du cens du poids, de la location des ateliers, des bancs de la boucherie et des drapiers.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 169[a].—VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 130. = BRÉQ. VIII, 184.

25 novembre (vers 1310) = 25 novembre (1309 ?).

17854 Réalon, 28 novembre 1310.
Reconnaissances à Pierre Cayre et Hugues de Rousset, coseigneurs de Savine, par divers habitants de Réalon, Etienne Torchati, not. Fait *ap. R-num*, en la maison de Pierre Esmini.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 3[a] (E. 2), orig. parch.

17855 Asti, 29 novembre 1310.

Parmi les membres du conseil impérial qui prêtent serment à Henri VII, roi des Romains, de lui être fidèles figurent Amédée comte de Savoie, Aymar de Poitiers, Guy Dauphin et son frère Hugues... *ind. 8... pontif. Clement. pp. V a° 6, in civitate Astensi*, dans la chambre secrète du roi.

DOENNIGES, *Acta Henrici VII*, I, 6, n° 5. = BOEHMER, *Reg.* n° 341. *Reg. imperii*, 285. *R. S. R.* 2449. *R. Gen.* 1674. FOURNIER, *Roy. d'Arles*, 349.

17856 30 novembre 1310.

...Lundi fête de s[t] André. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avaient tenues G[uillaume] de Rochefort *(Ruppe Forti)*, doyen de Lyon, Hu. de Peyraud et Guillaume Romestayn, chanoines, par les mains de G[uillaume] doyen, Odon Mistralis, G. Rovoyri, A. de Seyssuel *(Saxeolo)*, Guigonet Romestayn et Guilisius d'Auriol, chanoines : Odon précenteur, Hum[bert] chantre, G. sacristain, Michel official, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lj v°.

17857 8 décembre 1310.

Acquisition par Barthélemy Bonarif, procureur.

Reg. instrum. capp. S[ti] Mauricii S[t] Barn. Romanis, 184.

17858 Grenoble, 13 décembre 1310.

Thomas de Jorz, dominicain, cardinal prêtre de Ste-Sabine, envoyé comme légat par Clément V à l'empereur Henri, meurt de maladie *ap. Gratianopolim*, en la fête de s[e] Lucie, 3[e] dimanche de l'Avent ; son corps est transporté à Oxford.

BERNARDUS GUIDONIS, *Libellus de ordine Prædicatorum* (BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* I, 583 ; BOUQUET, XXI, 738).

17859 Anneyron, 16 décembre 1310.

...*Ap. Enneronem*, dans le prieuré du lieu. Guigues, seigneur de Beauvoir-de-Marc, se reconnaît homme lige du dauphin [Jean], à raison de la baronnie de la terre de la Tour, et tenir de lui en fief la mistralie de Vienne, les châteaux de Beauvoir-de-Marc et de Pinet ; il lui en fait hommage ; présents : Ay[mon] abbé de St-Antoine, Clément abbé de Bonnevaux, Bertrand de la Chapelle, prieur de Tourdan *(Tordant)*. — Cf. 17 suiv.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 247. *Invent. Viennois*, I, 235[b] : 129[b] ; III, 248[a].

17860 Anneyron, 16 décembre 1310.

...*Ap. Enner.*, en la chambre du prieur. Artaud, seigneur de Claveyson, vend au dauphin Jean le château de Bellegarde, qui lui avait été donné par Marguerite, fille de feu Perrin de Bellegarde, chevalier, coseigneur du lieu, défunte récemment, au prix de 800 livr. de bons Viennois anciens, monnaie de Lyon ; présent : Aymon abbé de St-Antoine.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 248.

17861 Anneyron, 16 décembre 1310.

...Dans le prieuré *Enner.*, en la chambre du prieur. Le dauphin Jean reconnaît devoir à Artaud, seigneur de Claveyson, les 800 liv. prix du château de Bellegarde et lui hypothèque pour le payement les revenus de son péage d'Auberive *(Albæ Rippæ)* par terre et par eau, et lui fournit 3 cautions : présent : l'abbé de St-Antoine.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 249.

17862 Anneyron, 16 décembre 1310.

...*Ap. Enneronem*, dans le prieuré. Le dauphin [Jean] investit Boson de Coard d'une maison à Grenoble, à lui donnée par Guillaume de Chypre.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 244.

17863 Anneyron, 16 décembre 1310.

...*Ap. Enneronem*, dans le prieuré. Guillaume de Maloc constitue maître Rod[ulphe, médecin du dauphin?] son procureur pour percevoir ses prébendes et leurs revenus.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 243.

17 décembre 1310 = 16 décembre 1310 1°.

Invent. Viennois, I, 235[b] ; II, 268-9 ; III, 437[b] : I, 129[b].

17864 St-Donat, 21 décembre 1310.

...Lundi fête de s[t] Thomas ap., *ap. S. D-tum*, en la boutique *(operatorium)* d'Humbert Fabri. Donation de tous ses biens par Jeannet de *Ruffreyeria* à son frère Rostannet de *R-a.*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 250.

17865 Avignon, 23 décembre 1310.

Clément V se plaint auprès d'Henri, roi des Romains, de la création de nouveaux péages, alors que dans les provinces d'Arles et de Vienne les anciens grevaient en grand nombre les voyageurs. — *Disponente Domino.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 84, n° 6669.

17866 24 décembre 1310.

Les exécuteurs du testament de Guillaume de Chipres [Chypre] vendent à Jean Allemand une maison, grange, tènement, vigne à Theys, au prix de 416 liv. vieux Viennois ; le chapitre de Notre-Dame de Grenoble, de la mouvance duquel dépendaient ces immeubles, en passe investiture ; Jean lui en fait hommage, sauf celui qu'il devait au dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 229[b].

17867 27 décembre 1310.

Le dauphin Jean acquiert de Pierre de Faverges, d'Albon, son moulin aud. mandement sur la rivière de Vents, avec ses droits, au prix de 100 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 5-6.

17868 28 décembre 1310.

Accord entre l'évêque [de Grenoble] et Guigues et Hugues de Commiers, au sujet de l'hommage qu'ils lui devaient pour leurs biens dans les paroisses d'Herbeys et de St-Martin-le-Vinoux. Guigues le lui prête. Jean de Froide Ville *(Frigida Villa*, not.)

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. XLIIII, 108-9.

17869 3 janvier 1310 = 23 janvier 1310/1.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 20[b].

17870 Baix, 3 janvier 1310/1.

...*Ap. Bays*, en la maison du dauphin. Réconnaissance de Pierre del Verney à maître Rodulphe pour le prix *(locarium)* de 3 bœufs 1/2...

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 230.

17871 Les Faisses, 3 janvier 1310/1.

Guichard de Nanton, chapelain de Salles *(Salis)*, Jean Novelli, fils de feu Raymond, et Ponce Novelli, fils de feu Michel de Salles, promettent à Amance Barasti, de Grignan *(Graynhano)*, de lui faire épouser Alix *(Alasia)*, fille dud. Raymond, à laquelle ils constituent comme dot 50 liv. monnaie courante, une terre, un pré, un verger et un jardin aux territoires de Grignan et de Salles, 14 brebis de 100 sols, des vêtements, 3 lits, 1 *garlanda* d'argent et 1 coffre *(scrineum)*. *Acta ap. Faysas*, dans une terre de Jean Ruphi, de Salles; témoins : Pierre Laugerii, chapelain, etc. Bernard de Grignan le jeune, not. de Guiraud Ademarii de Monteil, seigneur de Grignan. Bulle.

FILLET, dans *Bull. archéol. com. trav. histor.-scientif.* (1896), 57-8 (à part, 5-6).

17872 Baix, 6 janvier 1310/1.

...Mercredi fête de l'Epiphanie, *ap. Bays* dans l'île de Crémieu, en la chambre du dauphin Jean. André de *Vallelliis*, de St-Germain, pour lui et son frère Guillaume, reconnaît tenir du dauphin sa maison [forte] appelée la Marche en combe de la Goute.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 235.

17873 8 janvier 1310/1.

Pierre de Lullin, damoiseau, fils de feu Girard de Féterne *(Sisterna)*, fait hommage lige de la bouche et de la main à Robert Vagnard, chevalier, bailli de la terre de Faucigny, recevant au nom de Hugues Dauphin, seigneur de cette terre, et reçoit de lui en fief tout ce qu'il possède dans la paroisse de Lullin *(Ullino)*; il reconnaît avoir reçu du même, au nom de Hugues, 25 liv. de bons Genevois. Amsermod Durandi, de Sallanches, not... ind. 9...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1588.

17874 8 janvier 1310/1.

Robert Vacher, damoiseau, déclare à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, vouloir tenir de lui en fief tout ce qu'il possédait en la paroisse de Lullin.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 98ᵇ (à 1300).

17875 Avignon, 9 janvier 1311.

Clément V donne pouvoir de conférer à Pierre Duranti, son chapelain, l'église de Velonegues, dioc. de Cavaillon, vacante par la promotion de Raymond élu de Sisteron, nonobstant son canonicat à Embrun et la paroisse de Seyne *(Sedena)*, même dioc. — *Cum parrochialis*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6515.

17876 Avignon, 9 janvier 1311.

Même pouvoir de conférer à maître François Andreæ, médecin de Robert roi de Sicile, le canonicat et prébende de Sisteron, vacants par la promotion de Raymond à ce siège, nonobstant son canonicat à Embrun, etc. — *Cum canonicatus*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6519.

17877 10 janvier 1310/1.

Epitaphe de Jacqueline *(Jacoba)* de Clermont, femme de Guigues de Roussillon, seigneur de Serrières et d'Anjou, qui donna au couvent des frères [Mineurs] de Vienne des ornements complets, l'un tissu d'or, l'autre de soie noire, sous condition de 3 anniversaires, aux jours des décès de ses deux épouses et de la fête de Marie-Madel.

TERREBASSE, *Inscr. Vienne*, II, 149-53, n° 485.

17878 Baix, 13 janvier 1310/1.

...Mercredi fête de sᵗ Hilaire, *ap. Bays*, en la chambre haute du dauphin Jean, devant Rod[ulphe] de Moirans *(Morenco)*, juge de la baronnie de la terre de la Tour. Aymar d'Anthon, seigneur de Gourdans *(Gordans)*, majeur de 14 ans, reconnaît tenir en fief du dauphin le port de Laye *(Layes)*, le port de Gourdans, etc.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 251. *Invent. Prov. étrang.* 21ᵃ.

17879 Milan, 15 janvier 1311.

Lettre d'Henri, roi des Romains, à son cher fidèle l'évêque de Valence. Sur la plainte d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, il lui reproche d'avoir usurpé ce comté, propriété d'Aymar et de ses ancêtres, et de prendre le titre de comte dans les chartes et sur ses monnaies; il lui ordonne de s'en abstenir désormais et de ne rien innover, sous peine d'une nouvelle intervention de sa part. *Dat. Mediolani... regni a° 3.* — *Gravem querelam.*

Arch. de l'Isère, B. 3504; B. 3564, dans l'acte du 1ᵉʳ mars suiv. (*Invent.* III, 60-1, 95-6); B. 4108, vid. du 22 fév. 1310/1 (*Invent.* IV, 118ᵇ). *Invent. Valentinois*, V, 266, vid. du 1ᵉʳ mars 1310/1 : III, 438 (le 25). — GUICHENON, *Bibl. Sebus.* 400-1 : 316; (1780), 125. = GEORG. II, 273 (1313). BÖHMER, *R. r.-i.* 5335. *Reg. imperii*, n° 358. CHEVALIER (J.) *Hist. égl.-ville Die*, II, 158, 582; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 75 (à part, I, 283).

17880 Gap, 20 janvier 1310/1.

Testament de Martin Revellati, citoyen de Gap. Il veut être enseveli dans le cimetière de Notre-Dame de Gap. Il laisse 100 livres coronats de Provence pour ses funérailles, avec legs aux frères Mineurs de Gap et de Sisteron, aux Prêcheurs de la Baume-lès-Sisteron, aux œuvres de Notre-Dame et St-Etienne de Gap, à l'hôpital de Chauvet, aux pauvres une neuvaine *(noal)* de pain, aux enfants de Jeannette et Clarète, ses filles, à son autre fille Baudette, à sa femme Françoise qui a reçu en dot 3000 sols; elle nourrira leurs enfants Jeannet et Baudette, du conseil de Rodolphe de Fara, juge et official de Gap. On donnera 5 sols par an à la confrérie de N.-D. de Gap. Il laisse 6 liv. pour des pèlerinages à N.-D. du Puy et de Valvert et au St-Esprit. Exécuteurs testamentaires : Albert Feucherii, prêtre, Etienne Boyoni, Jean Revellati et Lantelme de Ruffo. Héritiers universels : ses fils Pierre [fils de sa 1ʳᵉ femme Félicie] et Jean. Témoins. Pierre Parrochie, not. imp. et de feu R. de Mévouillon.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1707, orig. parch. (*Invent.* VI, 345-7).

17881 La Balme, 22 janvier 1310/1.

...Vendredi fête de sᵗ Antoine, *ap. Balmam*, dans l'île de Crémieu, dans le parloir *(pallatorio)*. Le dauphin Jean donne en fief à Humbert de Vaunaveys *(Vall.)*, professeur de droit, tout ce qu'il avait au village de St-Marcel.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 252.

17882 La Balme, 22 janvier 1310/1.
On excepte de l'acte précédent ce que le dit Humbert avait acquis du seigneur d'Anthon *(Hanthone) a reyracheyt.*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 253.

17883 La Balme, 23 janvier 1310/1.
Concession par le dauphin Jean à noble Perrin (Livrin) de Boenc, en considération de services et en fief rendable, d'une place et masures, avec fossés et terrasses, jadis à Hugues Liobard, au mandement de St-Saturnin (St-Sorlin de Cuchet), lieu dit le Pellenc, entre le Rhône et le village de St-Vulbas, pour y construire une maison forte, etc. *Dat. ap. Balmam insulæ nostræ Crimiaci.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe lxvij. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 512^b.

17884 24 janvier 1310/1.
Le prieur de Valbonnais et son couvent ayant contracté plusieurs dettes passives et s'en voulant acquitter, une assemblée capitulaire décida qu'on vendrait ou engagerait des immeubles; ils engagent pour dix ans leurs revenus à Guigues Allemand, seigneur dud. lieu, et à Eléonore sa femme, moyennant une pension annuelle de 20 liv... Samedi après s^t Vincent.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 279^b.

17885 24 janvier 1310/1.
Hommage rendu à Raymond Guillaume, chevalier, seigneur de Budos, recteur du Comtat-Venaissin pour le Pape, par Jean, seigneur de Sahune, pour le château d'Eyrolles. Ind. 9.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 134^b). Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 279 : 337.

17886 Avignon, 27 janvier 1311.
Clément V autorise Soffred Guersi, moine bénédictin d'Ainay et prieur de la Sône *(de Souna !)*, au diocèse de Vienne, dépendant du monastère de Montmajour, à posséder un autre prieuré du même ordre. — *Devotionis tuæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 207, n° 7017. = MARTIN, 2468.

17887 Avignon, 29 janvier 1311.
Clément V autorise le prieur général et les frères de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel à fonder des maisons de leur ordre, avec oratoires et dépendances *(officinæ)*, dans les villes de Vienne, Besançon, Nevers et Chalon. — *Quia vestra.*

MONSIGNANUS-XIMENES, *Bull. Carmelit.* I, 543-4. BENEDICT. *Reg. Clementis V*, VI, 240^a, n° 7113. = MARTIN, 2469.

17888 St-Romain[-de-Jalionas], 31 janvier 1310/1.
Lettre du dauphin Jean, portant exemption de toute taille en faveur de Peyronet Fabry, de Baix, pour lui et ses héritiers à perpétuité, moyennant une obole d'or payable annuellement au châtelain de Quirieu. *Dat. ap. S. Romanum* près Crémieu, dimanche avant la Purification...

Arch. de l'Isère, B. 2970, 116. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 70^a.

17889 Avignon, 1er février 1311.
Clément V charge le prévôt de Valence de l'exécution d'une bulle en faveur d'un chanoine de Sion.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6528.

17890 Avignon, 6 février 1311.
Clément V autorise Pierre de St-Geoirs *(Sant Juer, S. Iner !)*, son chapelain, docteur en décrets, à la considération de Jean, dauphin de Viennois, dont il est le conseiller, et pour le récompenser de ses services dans l'affaire des Templiers, à cumuler avec le prieuré d'Aimargues *(Armaniacis)*, dioc. de Nîmes, celui de St-Vallier, dioc. de Vienne, auquel il a été élu canoniquement. — *Litterarum scientia.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6595. GRANGE (H.), *Somm. lettr. pontific. Gard* (1911), n° 32.

17891 8 février 1310/1.
Hommage rendu à Guillaume de Budoz, chevalier, recteur du comté Venaissin, député du St-Siège, par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à son nom et d'Hugonet Adhémar, seigneur de la Garde, etc., pour les mêmes châteaux et pareries de la Garde, Rac, partie de Châteauneuf-de-Mazenc, Savasse, les fiefs qu'il avait à Pierrelatte et Roussas, le château de Valaurie et ses droits sur celui de Sauzet, que mentionnent la transaction du 22 janv. 1291 et sa confirmation du 2 fév. 1305/6.

Invent. Baronnies, II, 443^b : 1086; *Valentinois*, III, 9^b, 10, 10^b : I, 607; II, 8, 8-9, 315-6, 528, 724; III, 11, 172, 255. Arch. du château de Peyrins, chap. 1, n° 47.

17892 Avignon, 9 février 1311.
Clément V, à la prière de Jean, dauphin de Viennois, accorde à son frère Henri, fils de feu le dauphin Humbert, une dispense d'âge, pour être admis à l'office de trésorier de l'église de Rouen, outre son canonicat de Cambrai. — *Oblata nobis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 42^a, n° 6534.

17893 Beauvoir, 9 février 1310/1.
Ordre du dauphin par Guillaume Grinde à Pierre Aynard, châtelain du Champsaur, et à Raymond Philochi, de conclure une vente ou un échange des revenus du Champsaur avec Guillaume Muisard et Guigues de Laye... *ap. Videre.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe IIII^{xx}j. = ROMAN, 157^a.

17894 Milan, 10 février 1311.
... Ind. 9, mercredi... Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, et Guy Dauphin, seigneur de Montauban, pour lui et son frère Jean dauphin de Viennois, font alliance offensive et défensive contre toute personne, collège et université. Le dauphin sera tenu de secourir le prince en-deça des monts pendant 3 mois de l'année avec 120 hommes d'armes à cheval et 4000 hommes de pied, Guy avec 20 cavaliers et plus, à leurs propres dépens ; au-delà des monts, le dauphin suivant son pouvoir, Guy avec 30 cavaliers. Le prince viendra en aide à ses alliés en-deça des monts suivant son pouvoir, au-delà en personne avec 50 hommes d'armes à cheval pour le dauphin, avec 20 pour Guy, durant 3 mois de l'année, à ses dépens. Jean et Guy exceptent de cette ligue l'empereur, le roi de France, le roi de Sicile, Jean de Chalon, Béraud de Mercœur, le comte de Forez, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, l'archevêque de Vienne, le marquis de Saluces et Margarite, sœur des dauphins et épouse de Frédéric fils du marquis de Sa-

lucés ; le prince : l'empereur, le comte de Savoie et tous les membres de sa famille, le seigneur de Beaujeu, le comte de Valentinois, le marquis de Montferrat et ceux de Chieri. Fait dans la ville *Mediolani*, dans le couvent des frères Mineurs ; témoins : Graton seigneur de Clérieu, Guy, seigneur de Tullins, Guy de Laye, chevaliers, et Galbert, coseigneur de Lucerne.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 18, 2 copies parch. (*Invent.* 30-1). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 170-2. — GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 106-7 ; 2°, IV, 106-7. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 146. LÜNIG, *Cod. Ital. diplom.* I, 627. DUMONT, *Corps diplom.* I, I, 361ᵇ. MULETTI, *Mem. stor. diplom. Saluzzo*, III, 92. = LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 699-1, GEORG. II, 259. BRÉQ. VIII, 208 (à 1312). TALLONE, *Reg. Saluzzo*, 219-20, n° 806.

17895 Beauvoir, 11 février 1310/1.

... *Ap. Bellum Videre*, dans la chapelle de Ste-Catherine, présent : Bertrand de Laborel, prieur de Lagrand *(Aregrandis)*. Compromis entre le dauphin Jean et Ponce d'Auriac, procureur de Jordan de Bésignan, prieur d'Aspres, lequel avait promis au prince, du consentement de l'abbé et couvent d'Aurillac *(Aurelyaco)*, de lui vendre la moitié de la juridiction d'Aspres.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 254.

17896 Chabeuil, 12 février 1310/1.

...*Ap. Cabeolum*, en la grande chambre de la forteresse du dauphin Jean. Bertrand de Laborel, prieur de Lagrand *(Aregrandis)*, obtient du dauphin la remise de la condamnation infligée aux hommes de Lagrand, qui avaient été convoqués aux cavalcades ; présent : Lapachius de Sofflanis, bailli de la baronnie de Montauban.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 255.

17897 Valence, 12 février 1310/1.

Compromis de Lambert Herna, Pierre Thomæ et Eustache Bajuli, citoyens de Valence et exécuteurs testamentaires de Bernard Pillicerii, baile de l'église de Valence, Ponce Abrardi, citoyen de Valence, administrateur de ses enfants Bernard et Arembort, cohéritiers dudit Bernard, d'une part, et Arthaud Viviani, prieur de St-Félix près les murs de Valence, pour lui et son couvent, d'autre, entre les mains d'Ayquin de Beauregard *(Bellorespectu)*, doyen de Valence et Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, official et chanoine de Valence, au sujet de 400 setiers de froment réclamés au prieur sur 1600 qu'il devait à Bernard. Les arbitres ayant constaté que le prieur avait payé plus qu'il ne devait, condamnent ses adversaires à lui payer 100 liv. Viennois monnaie faible. *Act. Valen.* ; témoins : Jacques Vaignardi, chanoine de Valence, maître Aymon de Versonnex *(Versenay)*, juriscons., et autres. Odon d'Argilly, not.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 51 lig.

17898 Chabeuil, 14 février 1310/1.

...*Ap. Cabeolum*, en la grande chambre de la forteresse du dauphin Jean. Humbert de Ceyssac *(Chayssiaco)*, moine de St-Chaffre *(S. Theofredi)*, cède au dauphin toute sa juridiction à Vizille *(Vesiliam)* et dans son mandement, particulièrement de la maison d'Hugues Chambrier.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 256. Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. (*Invent.* II, 244ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, A. 248ᵇ : VI, 151-2.

17899 14 février 1310/1.

Echange entre Bernard de la Baume, commandeur de St-Antoine à Gap, et le seigneur de Valserres : celui-ci conservera le pré donné à St-Antoine par Arnoul de Meys ; le premier prendra une terre de la valeur de 100 livres dans les possessions du seigneur.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROM. 157ᵃ.

17900 St-Ruf, 14 février 1310/1.

Vente par Ponce Augerii, d'Etoile, clerc, de 12 seterées de terre au territoire de Valence à Chalza, vers Portes *(Portas)* ou al Chacer, pour le prix de 20 liv. Vienn. Cette terre était de la directe de St-Ruf, sous le cens de 12 den., et 12 sols de lods à mutation. Fait dans l'abbaye *S. Rufi*.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, p. 373, ch. x, n° 35.

17901 Annecy, 16 février 1311.

Nouvelle transaction entre Agnès de Chalon, veuve d'Amédée comte de Genevois, et son fils le comte Guillaume, par la médiation de Jean de Chalon, sire d'Arlay. Elle sera ratifiée par Jean, dauphin de Viennois. Fait devant témoins, dont Pierre de Versonnex *(Versonay)*, chanoine de Die, *ap. Anass.*, dans le château et la chambre du comte, *a° Inc. D.*, ind. 9... Guillaume de St-Nicolas de Cluses not. imp. et juré de la cour de Genève.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, duché Genevois, paq. 5, n° 23, I, 2 orig. parch., 5 sceaux. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIV, 360. = *R. Gen.* 1677.

17902 Avignon, 17 février 1311.

Clément V, en considération d'Amédée de Miribel *(Mirabello)*, seigneur d'Ornacieux *(Ornaceni, Omaceni !)*, réserve pour le conférer à son frère *(germanus)* Antelme *(Anilelm.)* de Miribel, moine et aumônier du monastère de St-Chef *(S. Tenderio)*, au diocèse de Vienne, un prieuré à la collation de l'abbé de la Chaise-Dieu, dont le revenu ne dépassera pas 150 liv. Tournois petits, nonobstant celui de *Pennouz*, qu'il possède au dioc. de Vienne, dépendant de St-Chef. — *Devotionis tuæ.* — Exécuteurs : l'abbé de Bonnevaux, le prieur de St-Vallier et le doyen de Vienne.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 51ᵃ, n° 6563.

17903 Avignon, 17 février 1311.

Le même réserve en faveur de Rodolphe *(Redulfo)*, fils d'Amédée de Miribel *(Mirabello)*, seigneur d'Ornacieux *(Ornaceni)*, chanoine de St-Ruf de Valence, un prieuré à la collation de l'abbé de ce monastère, nonobstant le prieuré de Chalancon *(C-nlone)* qu'il possède au diocèse de Die. — *Dum ad personam.* — Exéc. : les abbés de St-André à Vienne et de Bonnevaux, avec le prieur de St-Robert au dioc. de Grenoble.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 51, n° 6564.

17904 Avignon, 17 février 1311.

Clément V, en considération d'Amédée de Miribel *(Mirabello)*, seigneur d'Ornacieux *(Ornaceni)*, transfère Jean d'Entremont du monastère de St-Geoirs *(S. Georgii)*, ordre de St-Augustin, dioc. de Grenoble, à un

canonicat à Belley ; il se démettra du prieuré d'Arvillard *(Altivillarii)*, dioc. de Grenoble. Exécuteurs : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-André à Vienne et le prieur de St-Geoirs, dioc. de Grenoble.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6565.

17905 17 février 1310/1.

Compte fourni aux auditeurs des comptes, présents Humbert Clareti et André Czuppi, par Guillaume Grinde, grand juge en Graisivaudan, pour les assises tenues à Voreppe, Cornillon, Goncelin, Vif et St-Bonnet, et pour la valeur du sceau dans la judicature du Graisivaudan, Oisans, Matésine *(Matacena)*, Champsaur et Trièves.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 96 ; *Hist. du Dauph.* I, 92b. = BRÉQ. VIII, 187.

17906 18 février 1310/1.

Reconnaissance à Hugues Eygotat, de la paroisse de Vourey, par Pierre Silvestre [et] Poncet, fils de Guillaume Silvestre, et autres habitants de ce lieu pour cens, services et pensions.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 52a.

17907 Avignon, 19 février 1311.

Clément V charge [Simon], abbé de St-André[-le-Bas], le sacristain de Vienne et Hugues de Châteauneuf, chanoine de cette église, de l'exécution d'une bulle en faveur d'Aymaret (ou Aymeric) Guersi, de Faverges au dioc. de Belley.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 66, n° 6625. = MARTIN, 2471.

17908 Avignon, 19 février 1311.

Clément V confère à Burnon Guersi, moine de St-Chef *(S. Thenderico !)*, au dioc. de Vienne, un prieuré à la collation de son abbé, de 100 liv. Tournois petits au plus de revenu. — *Religionis zelus*. — Exéc. : les abbés d'Ainay et de St-André à Vienne, avec Aymon de Faverges, chanoine de Lyon.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 207b, n° 7018. = MARTIN, 2472.

17909 St-Alban-du-Rhône, 22 février 1310/1.

...Lundi fête de la Chaire de St-Pierre, en l'église *Si Albani supra Rodanum*, au mandement d'Auberive *(Albærippæ)*. Le dauphin Jean et le seigneur de Mercœur *(Mercoyllio, M-ylio)* se quittent mutuellement de leurs engagements au sujet de l'affaire *(factum)* de St-Laurent.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 257.

17910 22 février 1310/1.

Vidimus par l'officialité de Viviers de la lettre de l'empereur Henri VII du 15 janv. préc.

Arch. de l'Isère, B. 4108, orig. parch. (*Invent.* IV, 118b).

17911 24 février 1310/1.

Hommage [au dauphin Jean] par Jean de Morestel.

AUVERGNE (A.), *Hist. de Morestel*, 44.

17912 Lyon, Cluny, Laumusse, 24, 27 et 28 février 1311.

Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, Edouard de Savoie, fils du comte Amédée, et Guichard, seigneur de Beaujeu, se constituent garants de l'exécution de la transaction du 16 précéd. entre Agnès de Chalon et son fils, sous peine de 1000 marcs d'argent, qu'ils remettraient à l'envoyé d'Agnès à Lyon. Fait pour le dauphin *Lugduni*, mercredi après la chaire de st Pierre ; pour le seigneur de Beaujeu *(Cluniaci)*, le samedi suivant ; dans la maison du Temple de Laumusse (Lagny ! *Lamuci*), près Bâgé, pour Edouard, le dimanche suivant.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, duché Genevois, paq. 3, n° 23, orig. parch. (*Invent.* 37). — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIV, 367. *R. Gen.* 1678.

17913 Roybon, 25 février 1310/1.

...Jeudi avant *Carniprivium vetus*, en l'église de Villeneuve *Roybonis*. Le seigneur de Bressieux s'engage à échanger avec le dauphin [Jean] tout ce qu'il possède aux châteaux et mandements de St-Geoirs *(S. Georgii)* et de Dionay *(Doynay)* contre les biens d'Aymar Bereng[arii], seigneur du Pont(-en-Royans), au château et mandement de Chatte *(Chastæ)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 258.

17914 St-Félix de Valence, 25 février 1310/1.

Arthaud, prieur de St-Félix, et son couvent composé de : Etienne de Crest, sacristain, Jean de Maroto, pitancier, et 4 chanoines, approuvent le compromis et la transaction du 12 préc. et donnent quittance de 100 liv. Fait dans le prieuré *S. Felicis Valen.* ; témoins : maître Aymon de Versonnex, juriscons., Richard de Revel, damoiseau, Jean Sextoris et frère Humbert de Lomonc, chanoine de St-Irénée *(S. Herenii)*, habitant Valence. L'official appose le sceau de sa cour. Odon d'Argilly *(Argilleyo)*, dioc. d'Autun, not. imp., etc.

A la suite de l'acte du 12 févr. préc.

17915 Avignon, 26 février 1311.

Clément V réserve à Elzéar de Glandève *(Glandese)* la prévôté de Toulon, nonobstant son canonicat à Embrun, etc. — *Nobilitas generis*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6624. *Gallia christ. noviss.* V, 701-2, n° 1473.

17916 Annecy, 26 février 1311.

Le vendredi après [le 23 févr.], *ap. Anass.*, derrière la maison de Jacques Exchaqueti, dans les prés, en présence de Pierre de Versonnex, chanoine de Die, Jacques de Pontverre se constitue fidéjusseur de la transaction du 16 précéd.

A la suite de l'acte du 16 février 1311.

17917 L'Isle, 26 février 1310/1.

Ordonnance de Raimond Guillelmi, chevalier, seigneur de Budos, recteur du Comtat Venaissin, portant révocation d'une défense de porter des armes, publiée à St-Maurice de l'autorité du baile de Villedieu, qui croyait cette terre de son ressort et par conséquent du Comtat Venaissin ; l'ordonnance est rendue sur les preuves fournies par Guillaume de Plaisians, seigneur de Vinsobres, de la dépendance de St-Maurice du mandement de Vinsobres. *Dat. Insule*.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 387b : 1038-9. FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat*, 201.

17918 Etoile, 1er mars 1310/1.

Aymar, comte de Valentinois, somme l'évêque de Valence de se conformer à la lettre qu'il a reçue de l'empereur (15 janv. préc.) Fait sur le chemin public.

Arch. de l'Isère, B. 3504 ; B. 3564, orig. parch. (*Invent.* III, 95-6). *Invent. Valentinois*, III, 438. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 165ᵃ. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 75 (à part, II, 284).

17919 St-Julien-en-Beauchêne, 2 mars 1310/1.

Odon Baudoyni, chapelain et recteur de St-Julien-en-Beauchêne *(Byochana)*, donne en emphytéose à Jean Achardi, de St-Julien, une terre aud. territoire, lieu dit *ad Bausetum*, sous le service à cette église de 3 den. à la Toussaint, et de 20 sols Viennois (*Vianenc.*) d'investiture. Fait *ap. S. Julianum*, en la maison de l'église ; témoins. Artaud d'Esparron *(de Sparrono)* not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 537, nº 616. = ROM., 157ᵃ.

17920 Milan, 5 mars 1311.

... Ind. 9... Projet de traité entre Aimon, évêque de Genève, et Amédée, comte de Savoie, portant que le prélat cède en fief au prince la moitié indivise de la seigneurie de la ville de Genève et ses faubourgs, moyennant 200 liv. Genevois de redevance annuelle. L'archevêque de Vienne et les prélats de sa province devront, sur l'ordre du pape, faire exécuter les sentences contre l'évêque contrevenant. Les parties sollicitent l'approbation du souverain pontife [qui ne fut pas accordée]. *Acta Mediolani*, dans le palais archiépiscopal.

MALLET, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 279-89. = *R. Gen.* 1681.

17921 7 mars 1311.

Guillaume, comte de Genevois, promet au dauphin Jean de l'indemniser de la garantie qu'il a fournie à sa mère [Agnès] pour son douaire... Lundi après le dimanche *Reminiscere* (2ᵉ de Carême).

Arch. de l'Isère, B. 2998, 52. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1688.

17922 10 mars 1310/1.

Hommage au roi de Sicile par l'abbé de l'Ile-Barbe, pour ses terres du Gapençais.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. = ROMAN, 157ᵃ.

17923 11 mars 1311.

Ordonnance de Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour. Dans les trêves conclues à Mâcon avec Amédée, comte de Savoie, ils ont reconnu comme juges pour le 1ᵉʳ l'abbé de St-Antoine et Ponce seigneur de Hauterives, pour le second Guy de Boczosel, commandeur de St-Antoine de Chambéry, et Amédée de Miribel, seigneur d'Ornacieux, qui ordonnèrent la restitution des saisies et ôtages. Furent chargés de vérifier les restitutions et indemnités Therio de Septême, chevalier, ou Mathieu de Moras pour le comte et François de la Balme pour le dauphin. De plus, on envoya des délégués : en Graisivaudan et en Savoie, Hugues de la Rochette pour le comte et Pierre d'Avalon pour le dauphin ; en Viennois et dans la baillie de la Tour, le bailli delphinal de la Tour et le bailli comtal de Viennois ; en Viennois et Graisivaudan, Amédée de Miribel et le seigneur de Hauterives ; à St-Germain et Ambronay, Aymon de Langes et Etienne de Fontanache ; pour tous leurs états, Amédée de Miribel et le seigneur d'Hauterives. Le dauphin ratifie ces dispositions et ordonne à ses officiers de réprimer les malfaiteurs. Jeudi avant sᵗ Grégoire, le millésime pris à Noël.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, Addit. paq. 1, nº 11, orig. parch.

17924 Avignon, 15 mars 1311.

Clément V accorde à Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, le pouvoir de créer un tabellion. — *Ne contractuum.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 98ᵇ, nº 6701.

17925 16 mars 1310/1 ?.

Confirmation par le dauphin Jean des privilèges et libertés des coseigneurs et habitants du mandement de Savine.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 47 (à 1350).

17926 St-Paul-lès-Romans, 20 mars 1311.

Charte de franchises accordée par Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, aux habitants de la ville de Réaumont *(Regalimonte)* et son mandement. Après un séjour d'un an et un jour, le dauphin les prend sous sa sauvegarde ; il les affranchit de tailles, corvées, leyde, péage et pontonage dans ses domaines; celui qui s'éloigne de la ville est sous sa sauvegarde 3 jours et 3 nuits ; liberté de vendre ses biens moyennant les lods de 1/13 ; exécution des testaments et héritage naturel des intestats ; protection des biens déposés dans la ville. Moyennant 12 den. de cens, chaque habitant a droit à une maison avec jardin de 10 toises sur 8, et 1 quartelée de terre sous le cens d'un den. soumis aux mêmes frais de mutation qu'à Moirans ; permission de prendre gratuitement du bois de chauffage et de construction dans les forêts du seigneur, d'user des pâturages, de pêcher et chasser (excepté dans les garennes privées). Le seigneur exerce la juridiction et les habitants ne peuvent être cités hors la ville ; faculté d'être relâché sur caution, d'éviter l'emprisonnement sous promesse de comparaître. Tarif des amendes pour menaces, blessures, réduites de moitié si la victime est un étranger ; amendes pour usage de fausses mesures. Le vol est puni selon les lois. Pénalités pour l'adultère, les injures ; si un ribaud ou une femme de mauvaise vie ayant insulté d'honnêtes personnes ne peuvent donner satisfaction, on les plonge 3 fois dans l'eau des fossés. Le seigneur jouit des amendes, de 6 den. par livre pour les objets contestés, du banvin durant un mois, des revenus du four, du moulin, du marché, du 11ᵐᵉ des récoltes. Les habitants doivent les chevauchées à toute réquisition, le 1ᵉʳ jour à leurs frais, les 7 autres à ceux du seigneur, et ensuite à leurs frais. Le dauphin fera construire des murailles et des fossés dont l'entretien incombera aux habitants. Les habitants peuvent créer un bannier, avec l'agrément du châtelain. Limites de la ville : à l'ouest, les mandements de Rives et de Clermont ; à l'est, ceux de la ville neuve de Voiron et de Moirans, jusqu'au ruisseau de *Dolone*. Fait *ap. S. Paulum prope Romanis* ; présents : Alamand du Puy, seigneur de Reilhanette, chevalier, Poncet, sʳ d'Hauterives, Humbert Chaieti (= Clareti), clerc d'Embrun et de Romans, Andrevet Supi, not. Sceaux de Guigues Alamandi, sʳ de Valbonnais, chevalier, Jean Alamandi,

s[r] de Séchilienne, Henri de la Tour, s[r] de Vinay, Guy, s[r] de Tullins, chevalier, François, s[r] de Châteauneuf, Jean, s[r] de St-Quentin, et Guillaume de Roin, chev. châtelain de Béaumont. Collationné par Guigues Lovaguerii en l'absence de François Nicoleti, secrétaire du dauphin.

FAURE (Cl.), dans *Nouv. rev. hist. de droit* (à part, 3-22).

17927 20 mars 1311.

Reconnaissances à Guillaume, évêque [de Grenoble], de cens à Curienne et Puygros *(Podio Grosso)*. Guillaume Ruffi de Servolay [not.]

Inventaire de l'évêché de Grenoble (1499), N. LIIII, 207.

17928 20 mars 1310/1.

Raymond de Mévouillon, baron dud. lieu, passe procuration à Rostaing Constans, notaire, pour le représenter dans le procès intenté contre lui devant Raymond, évêque de Vaison, juge délégué par le St-Siège, par Guillaume de Laon [Laudun], provincial de l'ordre des Frères Prêcheurs en Provence, et les couvents d'Avignon, de la Baume devant Sisteron et du Buis, au sujet des revenus de la seigneurie de Mévouillon.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 134[b]). *Invent. Baronnies*, I, 369[b] : 448-9.

17929 Chonas, 21 mars 1310/1.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, ayant promis de venir en aide contre tous à l'archevêque B[riand], aux doyen et chapitre de Vienne, avec promesse réciproque, déclare qu'ils ne seront pas tenus de le suivre au cas où il serait en guerre avec Agnès de Clermont, dame de Maubec, et ses enfants. *Dat. ap. Chamias...* Sceau ; assistants : Amédée de Cosan, Odon Aleniam [Alamandi], maître mistral de Vienne, Jean de Lamacro, Guillaume Alamandi et Alamand du Puy, chevaliers.

GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 93. = CHORIER, I, 837 : 2[e], 643-4. CHARVET, 446. COLLOMBET, II, 260.

17930 Avignon, 23 mars 1311.

Lettre de Clément V à l'évêque de Palestrina, au sujet d'une permutation de bénéfices entre Jacques de Via et François Andreæ, nonobstant le canonicat de celui-ci à Embrun. — *Nuper cum dil.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6726.

17931 1311.

Mil CCC et XI l'année,
Fu en guerre mainte contrée ;
. . . .
Celz de Savoie et le Daufin
De guerroier ne rorent fin.

GEOFFROI DE PARIS, *Chronique rimée*, v. 4301,2,5 et 6 (BOUQUET, XXII, 131[a]).

17932 (1311).

Combat livré à La Palud : 4 Dauphinois sont amenés prisonniers au Pont[-de-Beauvoisin].

PERRIN (H.-J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 10 (à part, 61).

17933 1311.

Expédition des Dauphins Hugues et Guy en Italie pour servir dans l'armée de l'empereur, qui chargea Hugues de s'emparer de Vigevano, ce qu'il exécuta.

NICOLAI episc. Botrontin. *Relatio de itinere Italico Henrici VII imper.* (BALUZE, *Vitæ pap. Avenion.* II, 1154). LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscript.* (1733), VIII, 691.

1311 = 26 septembre 1310.

17934 1311.

Lettre de Boson, prieur de la Chartreuse, à Clément V. Il a déjà répondu par une missive au concile aux points sur lesquels le pape lui avait demandé conseil. Au sujet de son ordre, il demande qu'on n'innove rien. Grâce à Dieu, la discipline régulière et canonique est en vigueur parmi eux ; tous les couvents obéissent pacifiquement au prieur de la Chartreuse et au chapitre général. Des visiteurs inspectent les maisons les plus éloignées. Ils n'ont jamais de discussions en cour Romaine. Ils ne donnent ni scandale ni mauvais exemple au peuple chrétien. Pourquoi rien changer à leur règle ? De tous temps les papes en ont fait l'éloge. Il cite le long témoignage de s[t] Bernard et insiste en finissant pour le maintien de l'abstinence.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 42-7.

17935 1311.

Vente par Bontoux et Pierre de Silvion, frères, à Pierre Béol, chapelain de Cobonne, et à Jean et Bontoux Béol, d'une terre et d'un pré sis à Gigors, pour 6 liv. et 10 s. petits Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 126, orig. parch. (*Invent.* II, 17[a]).

17936 1311.

Lettre du dauphin Jean, par laquelle il retient Guillaume Haynau pour être de sa maison sur le pied d'écuyer *(de suis raubis et maynagio scutiferorum)* jusqu'à ce qu'il soit chevalier.

*VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 120.

17937 1311.

Acte du dauphin Jean en faveur des habitants de la Mure. Sceau.

DUSSERT (A.), *Essai histor. s. la Mure* (1903), 506.

17938 1311.

Le dauphin Jean met le monastère de Prémol sous sa protection et l'investit des biens qu'il possédait.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 365[b].

17939 1311.

Vente à Falavel par Bontoson Gibelin d'une maison sise à Romans, pour 40 liv. Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 915, orig. parch. (*Invent.* II, 139[b]).

17940 1311.

Vente à Jaquemet Albi par Antoine Revelli d'1 seterée de terre en la paroisse de Venon, lieu dit au champ de la Qualli, avec investiture de l'évêque [de Grenoble]. Peyronet Viviani [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499).

17941 1311.

Privilèges accordés par le dauphin Jean aux habitants du village de Salasse en Piémont.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 509.

17942 1311.

Registre des reconnaissances de biens, rentes et services passées en faveur des ducs [comtes] de Savoie pour le territoire d'Entre-deux-Guiers.

Turin, *Invent. limites Savoye-France*, 60 (paq. 6, n° 3).

17943 29 mars 1311.

Donation par Guillaume, comte de Genevois, à Hugues de Commiers, chevalier, en augment de fief de l'hommage que lui devaient plusieurs habitants de St-Jean-le-Vieux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 159b : VI, 102b.

17944 30 mars 1311.

Albergement par le bailli de Faucigny, au nom d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et de Montbonnot, à Pierre [et] Guionnet de Grinde, frères, de prés, bois hermes appelés Loye de Charlet, sous le cens de 21 sols bonne monnaie payables au châtelain de Montbonnot et 5 sols de plaid à mutation de seigneur et de possesseur ; les 21 s. réduits à 20 par cession à Hugues de 12 den. de cens sur Jacquemin Feydef pour chasaux dans les murailles du château ; faculté de pêcher dans la Loye.

Arch. de l'Isère, B. 2952, 6b. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 521.

17945 Grenoble, 1er avril 1311 = 3 avril 1311.

Arch. de l'Isère, B. 2960 et 3010. *Invent. Briançonnais*, 629-30. = ROMAN, 157a.

17946 Grenoble, 3 avril 1311.

Albergement par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, en faveur d'Issuard des Issuardis, de Château-Queyras *(Quadratio, Cadratio)*, de la faculté de construire une fabrique de fer *(ferreria)* à 2 foyers (2 feux et 2 fourneaux), 4 *bosiis*, 2 enclumes et 2 marteaux *(mallis)*, au mandement de Queyras, territoire d'Arvieux *(Areveolo)*, près du ruisseau de Colombet, avec la faculté d'utiliser toutes les eaux du mandement nécessaires, de déplacer sa fabrique pour manque d'eau. Faculté d'extraire du minerai, d'en acheter au territoire du Pont de Bellino et dans les états du dauphin, d'exploiter les mines découvertes par lui, de couper du bois et faire le charbon pour alimenter sa fabrique, en la Combe de Monbard et à Rieusec. Le transport du minerai, du bois et du charbon à son usage, et celui du fer à Embrun sont exempts de garde, leyde ou péage et les animaux de réquisition. Issuard et ses employés, s'ils sont étrangers et non fidèles du dauphin, ne devront que la taille comtale. Outre 15 flor. d'or fin d'introges payés, Issuard promet au dauphin, pendant la durée de sa fabrication, 25 flor. d'or annuels à la Purification. Le dauphin maintiendra cette concession, même s'il lui est offert une pension plus forte. *Dat. ap. Gratianopolim*, dans le couvent des frères Mineurs ; assistants : Henri de la Tour, seigneur de Vinay, me André Boniauri, Guillaume Grinde, Hugues de Commiers, me Rodulphe et Humbert Clareti, ses conseillers. Sceau. Colombet not.

GUILLAUME (Paul), *L'industrie métallurgique dans les Hautes-Alpes* (plaq. Alpines, 30), 13-6, cf. 4-5.

17947 Moirans, 6 avril 1311.

Donation par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, à Hugues de Commiers, chevalier, en récompense de services, de l'office de mistral, bannier *(banneria)* et campié *(champeria)* du Bourg-d'Oisans *(S. Laurentii de Lacu)*, pour jouir du tiers des amendes, lods, ventes et autres droits casuels, sous la redevance d'1 flor. d'or ; Hugues pourra prendre du bois pour son chauffage dans les forêts de la paroisse ...ind. 9. ...*ap. Moyrencum*, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 138, 175 ; B. 3009, IIIc lxj. *Invent. Graisivaudan*, III, 324b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 179b. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 149 ; *Hist. de Dauph.* I, 150. = BRÉQ. VIII, 212.

17948 Rumilly-sous-Cornillon, 10 avril 1311.

Ind. 9, samedi avant Pâques. Testament de Guillaume, comte de Genevois. Il lègue à ses frères Amédée et Hugonin 30 livres Genevois annuelles et viagères sur ses châteaux du Graisivaudan. Dans les substitutions d'héritiers, il est stipulé que si le comté échoit à Amédée, fils d'Aymar de Poitiers, il donne les châteaux de Ternier et la Corbière à ses neveux Jean et Hugonin de Vienne *(de Vyanna)*. Exécuteurs : Aymon de Savoie, Amédée de Bressieux, abbé d'Entremont. *Dat. et act. fuit hoc publice ap. Ramill. subtus Cornill.*, dans le château et la chambre du comte. Témoin : Pierre de Briord, chanoine de St-Ruf de Valence. Jean de la Roche dit de Bornant, clerc, not. imp. et juré de la cour de Genève.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 5, n° 26, orig. parch.

17949 18 avril 1311.

Le dauphin Jean accorde aux habitants de Morêtel la liberté de faire paître leurs bestiaux dans les montagnes d'Allevard, comme à ceux d'Allevard et de St-Pierre pendant 2 mois de l'année, mais non durant le terme de l'alpage ; même concession à ceux de Theys. Les pâquerages vont du ruisseau de Pissons, qui descend de la Combe, à celui de Bréda et l'Isère. ...Dimanche octave de Pâques. — Cf. 26 sept. 1310.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 31b ; III, 84b.

17950 Valence, 21 avril 1311.

Aimar, comte de Valentinois, signifie à Didier de Sassenage, abbé de St-Félix, Jean de Virieu, archidiacre de Valence, et au chapitre de cette église la trêve conclue entre lui, l'évêque de Valence et Arnaud, seigneur de Rochefort.

Arch. de l'Isère, B. 3565, orig. parch. (*Invent.* III, 96a).

17951 Cornillon, 25 avril 1311.

Libertés et franchises accordées par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, aux hommes de la communauté de Goncelin : il leur octroie le 17e quarteron du vin débité dans les tavernes et son ban du vin dans la paroisse, moyennant 25 sols de cens ; il confirme les privilèges à eux accordés par ses prédécesseurs ; les délits donnent lieu à amendes diverses. Fait au-dessus de St-Robert (non scellé).

Arch. de l'Isère, B. 3322, reg. (*Invent.* II, 282b) ; B. 3932, parch. (IV, 45). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 690.

17952 27 avril 1311.

[Guillaume], évêque de Valence, donne commission à l'abbé de St-Ruf et au prieur de St-Félix d'instruire la demande du chapitre du Bourg sollicitant la remise d'Etienne Amidonis, notaire juré de la cour de l'official de Valence, arrêté par la cour de l'évêque pour avoir commis un faux dans un instrument scellé du sceau de la cour de l'officialité et signé par lui.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de St-Pierre-du-Bourg*, 101, n° 53.

17953 Cornillon, 28 avril 1311.

Vente par le dauphin Jean à Guigues Pélissier, de la bannerie de Vizille, dont ses prédécesseurs avaient été frustrés. ... *ap. Curnillionem supra S. Robertum.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, 219. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 249 : VI, 152*.

17954 30 avril 1311.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, suivant les traces de son aïeul le dauphin Guigues, qui avait confié la viguerie de Grenoble, dite de Gières, à Jacques de Boczosel, commet la même charge en fief au fils de celui-ci, Humbert, qui lui fait hommage lige de tout ce qu'il possède dans les murs de la ville. Le dauphin promet de défendre sa personne et sa maison de Gières et mande dans ce sens aux châtelains, spécialement à ceux de Grenoble, Vizille et Morêtel, et aux mistraux et baillis ; Humbert payera pour cette protection 5 oboles d'or aux foires de Grenoble, outre l'avoine qu'on donne au châtelain de Theys. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3622, 40b. *Invent. Graisivaudan*, II, 274b, 349*. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 177-8. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* I, 146-7 ; *Hist. de Dauph.* I, 144. = BRÉQ. VIII, 191.

17955 Avignon, 1er mai 1311.

Lettre du pape Clément V à Philippe, roi de France ; il lui témoigne son désir de voir régner la paix entre lui et Henri VII, roi des Romains, et lui assure qu'il ne consentira pas au transfert par Henri des royaumes d'Arles et de Vienne, membres de l'empire Romain, à d'autres qu'à l'Eglise. *Dat. Avenioni, pontif. a° 6.*

LEIBNITZ, *Codex jur. gent. diplom.* mantiss. II, 244. = BRÉQ. VIII, 192.

17956 La Part-Dieu, 4 mai 1311.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, admirant les exemples de religion et de probité donnés par les frères du monastère de St-Ruf de Valence, ordre de St-Augustin, prend l'abbé et le couvent sous sa protection et mande à ses châtelains et officiaux de les défendre. Sceau. Fait dans la maison *Partis Dei* près Romans... ; témoins : Henri seigneur de Vinay, Richard de Chausenc, chanoine de Vienne, maîtres Radulphe de Moirans, juge du Viennois, Jean Pellicerii, Richard d'Oulx, procureur et conseillers.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, vid. du dauph. Humbert, 1345. Arch. de l'Isère, B. 3245, 43, vidimus du 6 juin 1345 (*Invent.* II, 225). *Invent. Valentinois*, I, 380.

17957 5 mai 1311.

Jean, dauphin de Viennois, accorde aux habitants et communauté de St-Véran de comprendre toutes personnes nobles et ignobles dans les tailles et autres impositions qui se feraient aud. lieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 724-5.

17958 1311.

Le chapitre général des Chartreux prescrit des prières pour le dauphin [Jean II], la dauphine [Béatrix de Hongrie], G[uy] Dauphin et sa femme [Béatrix], et leurs enfants.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 5.

17959 16 mai 1311.

Echange entre la commanderie de St-Jean de Gap et celle de St-Antoine ; la 2de aura tous les biens de la 1re en Champsaur, des terres à Artemale, une maison à Gap ; la 1re aura la maison de l'Aumône à Tallard et ses dépendances à Sigoyer. Confirmation par le grand maître de St-Jean de Jérusalem et Aymar [=Aymon] abbé de St-Antoine.

Inventaire des titres de St-Antoine. = ROMAN, 157.

17960 18 mai 1311.

Mardi, Hugues de la Rochette, Humbert de Bassins, chevaliers, Guy de Seyssel, Mathieu de Moras, Humbert de Miribel, Jean Bonivard, Antoine de Clermont, châtelain de la Rochette, et Jean de la Poype, envoyés du comte de Savoie, se rendant à la Côte-St-André où devait avoir lieu une entrevue avec les délégués du dauphin, séjournent 3 jours au Pont-de-Beauvoisin.

PERRIN (H.-J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 10 (à part, 61).

17961 18 mai 1311.

Transaction entre le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, Graton de Clérieu, seigneur de Miribel, et les autres coseigneurs de ce lieu : on fixe les limites entre les mandements de Montrigaud et de Miribel-de-Valclérieux.

Arch. de l'Isère, B. 3459, orig. parch. (*Invent.* III, 37*). *Invent. St-Marcellin*, I, 962.

17962 St-Geoirs, 18 mai 1311.

...Mardi des Rogations, *ap. S. Jueurz*, en la maison du dauphin dans le château. . . . *Præsentatio* du dauphin [Jean] devant l'archevêque [de Vienne]; présents : Guigues, chapelain de Notre-Dame-de-la-Vie *(Veteris)* à Vienne, Jacques archiprêtre de Bressieux, Jean, archiprêtre de St-Vallier, et Guillaume [recteur] de la Maison-Dieu de Vienne.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 264.

17963 Brezins, 19 mai 1311.

Ordonnance de B[riand] archevêque de Vienne et Salvus de Pelacano, chanoine de Parme, clerc d'Henri roi des Romains et procureur du fisc. Soupirant après la paix entre le comte de Savoie et le dauphin Jean, dont les trêves prennent fin à la Pentecôte, le roi envoie Salvus en Viennois pour les proroger ; le dauphin et le comte priés d'accorder la prorogation par respect pour le roi ont accepté et envoyé leurs commissaires *ap.*

Bersinum?; au nom du comte : B[ertrand] archevêque de Tarentaise, Guillaume de Boczosel, commandeur de St-Antoine à Chambéry, Amédée et Humbert de Miribel frères, Hugues de la Rochette, Humbert de Bassins, chevalier, Guy de Seyssel, seigneur de Bourdeaux ; au nom du dauphin : l'abbé de St-Antoine, nobles Guigues Alamandi, Guigues seigneur d'Anjou, Henri de la Tour, seigneur de Vinay *(Vigniy)*, Guigues de Beauvoir, Hugues de Commiers et Simon Ravoyri, chevaliers. Il est statué que les trêves prononcées par le roi de France et confirmées à Mâcon en présence de la duchesse de Bourgogne, finissant à Pentecôte, sont prorogées de trois mois ; exposé des prescriptions du roi des Romains, selon l'ordonnance du 11 mars. Le comte et son fils Edouard ratifieront cette prorogation d'ici un mois et en délivreront des patentes au dauphin ; Aymon de Savoie jurera de ne pas l'attaquer. Mêmes mesures pour le dauphin Jean et Guy son frère. *Dat. ap. Berzinum*, mercredi.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, nº 20bis, orig. parch., traces de sceaux.

17964 23 mai 1311.

Prise de Montéléger par Arnaud seigneur de Rochefort.

VINCENT (A.), *Not. histor. sur Montéléger* (1864), 7.

17965 24 mai 1311.

Albergement par Chabert de Morêtel, seigneur d'Aiguille, à Martin et Jean Collar, frères, de Soleire, du tiers indivis de la revoire appelée la Revoire des seigneurs de Morêtel en la paroisse de Goncelin, sous le cens d'1 setier froment, mesure de Goncelin, et le plaid de 5 sols à mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 84.

17966 Avignon, 26 mai 1311.

En remplacement de l'archevêque d'Aix Rostang, décédé, Clément V nomme Guillaume [de Mandagot], archevêque d'Embrun. — *Romani pontificis*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 202, nº 7001. — Même lettre est adressée au chapitre d'Aix. *Gallia christ. nova*, III, 184. *Gallia christ. noviss.*, Aix, instr. 50-1.

17967 Avignon, 26 mai 1311.

En remplacement de l'archevêque d'Embrun Guillaume [de Mandagot], transféré à la métropole d'Aix, Clément V nomme son chapelain et pénitencier Jean [du Puy], profès de l'ordre des Prêcheurs. — *Dum ad universas*.

Arch. Vatic. Reg. 58 (Clement. V. a. 6, nºs 468, 584), 125, 145. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 156, nº 6865. — Des lettres semblables sont envoyées au prévôt et au chapitre, au clergé de la ville et du diocèse, au peuple de la ville et du diocèse, aux vassaux de l'église d'Embrun. EUBEL, *H. c. m. a.*, 243.

17968 Avignon, 27 mai 1311.

Jeudi..., frère Jean du Puy *(de Podio)*, de l'ordre des Prêcheurs, archevêque d'Embrun, promet de solder pour le service commun de la chambre et du collège [des cardinaux] 1200 liv. Tournois petits, le florin compté pour 10 sols Tourn., moitié à Noël et moitié de la Pentecôte prochaine en un an.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, app. 1, 235ª, nº 165.

17969 Avignon, 29 mai 1311.

Clément V confère le prieuré d'Aspres *(de Asperis)*, ordre de St-Benoît et diocèse de Gap, vacant par la mort du prieur Jordan de Boshinha, à Raymond de Châteauneuf, moine du monastère d'Aurillac, dioc. de Clermont, dont ce prieuré dépend, mais il devra se démettre d'un prieuré au diocèse de Périgueux. — *Vitæ ac morum*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 156ª, nº 6864. — L'exécution est confiée à des étrangers au Dauphiné.

17970 Saint-Bonnet, 29 mai 1311.

L'échange proposé de 4 pièces de terre appartenant au dauphin au mas du Chatelet, au-delà du Drac, contre quelques cens et rentes que Guillaume Muisard, de St-Bonnet, avait au lieu d'Aubessagne, est jugé avantageux au dauphin, à qui ces terres produiraient 10 setiers annone et 5 d'avoine. *Act. S. Bonili*.

17971 Saint-Bonnet, 29 mai 1311.

Projet d'échange conclu entre Pierre Aynard, châtelain du Champsaur, au nom du dauphin, et Guillaume Muisard, de terres au Mas-Châtel, à Poligny et de 10 setiers de blé et 5 d'avoine de cens à Aubessagne, contre la condamine de la Blache-Châtel, à Poligny.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe LXXV. *Invent. Graisivaudan*, I, 338ª, 372ᵇ. = ROM., 157ᵇ.

17972 31 mai 1311.

Bail en emphytéose par le châtelain du Champsaur aux habitants d'Ancelle et de Saint-Léger, des moulins delphinaux situés sur le Drac.

Arch. de l'Isère, B. 3009. = ROMAN, 157ᵇ ; dans *Bull. soc. études Htes-Alpes*, XVIII, 214.

17973 3 juin 1311.

Le dauphin Jean ordonne à Pierre Reynier, à qui il avait commis la garde du château de Montbrand jusqu'au 15 août, de le rendre à Reynaud de Montauban, seigneur de Montmaur, à charge de reconnaître de lui ce fief ; en signe de dépendance, le dauphin pourra mettre son étendard au sommet du fort pendant un mois, celui de Reynaud au-dessous.

Invent. Gapençais, 507. = ROM., 157ª (au 7 j.)

17974 3 juin 1311.

Donation par noble Humbert d'Archinjaud à son fils Jacques de la véherie de Peyrins, sauf réserve de l'usufruit pendant sa vie.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1225.

17975 4 juin 1311.

Investiture par le dauphin Jean de la véherie de Peyrins en faveur de Jacques d'Archinjaud.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1225.

17976 7 juin 1311.

Hommage rendu par Hugues de Commiers à Guigues Allemand, seigneur de Champ, pour 100 sols Viennois de cens, 6 setiers 1 hémine seigle et 6 setiers d'avoine qu'il prenait en la terre de St-Laurent du Lac et qui lui avaient été inféodés par led. Guigues.

Invent. Graisivaudan, III, 246ᵇ.

17977 8 juin 1311.

Hommage prêté au dauphin Jean par Reynaud de

Montauban, pour le château de Montbrand, de son fief et de l'arrière-fief du prince.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 507.

17978 8 juin 1311.

Lettre du dauphin Jean au sujet de la possession du château de l'Argentière, sceau. André Cupzi [= Czupi], not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 39.

17979 17 juin 1311.

Villen, seigneur du château de St-Pierre[-d'Allevard] et coseigneur de la vallée d'Allevard, investit Etienne Arthoudi, de la Rochette *(Rupecula)*, pour lui et son épouse Anthonia, fille de Jean d'Arvillard *(Altavila)*, des biens et cens de celle-ci, provenant de son oncle dans toute la vallée d'Allevard, en-deça du ruisseau de *Bay* (le Bréda ou Beins), sous le plaid de 30 sols bonne et vieille monnaie au changement de seigneur et de vassal. Lantelme Guenisii, d'Allevard.

Invent. Graisivaudan, I, 2b. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1720.

17980 Groseau, 19 juin 1311.

Clément V annonce à Guillaume, archevêque d'Embrun, transféré à la métropole d'Aix, qu'il envoie aux évêques de Sisteron et [Geoffroy] de Gap le pallium qu'il a fait demander par son procureur Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun. — *Nuper te tunc*. — Même lettre est envoyée aux évêques de Sisteron et [Geoffroy] de Gap.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 193a, n° 6961.

17981 St-Romain(-de-Jalionas), 20 juin 1311.

... Dimanche avant la nativité de st Jean-Bapt., *ap. S. Rom.* dans l'île de Crémieu. Guichard Textoris, de Tignieu *(Tygniaco)*, donne au dauphin Jean une pièce de terre dans la paroisse de Tignieu. — Cf. 19 juil.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 265.

17982 St-Romain(-de-Jalionas), 21 juin 1311.

... Lundi avant la nativité de st Jean-Bapt., en l'église *S. Romani*, près Crémieu. Guillelmet Doyna (Guillaume de Heynan), damoiseau, se déclare homme lige du dauphin Jean et soumet à sa directe 10 *libratæ* (100 liv.) de terre à St-Romain près de Crémieu, pour un cens de 10..., sauf ses hommages au seigneur de Villars et à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay *(Harlaco)* ; le dauphin lui donne 100 liv. en rémunération ...

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 266. Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 532a : IV, 462.

17983 St-Romain(-de-Jalionas), 21 juin 1311.

... [comme au n° 266]. Henri de Loyes reconnaît tenir du dauphin [Jean] tout ce qu'il possède à Lagnieu *(Lagniacum)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 267.

17984 1311.

Compte de la châtellenie de Vizille ; y sont mentionnés les mistralies de Martin de Font, d'Aimard Allemand, d'Aymon d'Avallon, celles de Mésage, Vaux, Vaulnaveys, les cens de Pierre de la Pierre, ceux de la Pierre, ceux de la Morte, Serc et Montfaucon, les tâches d'Herbeys, les moulins de la Frey ; les rentes perçues par les églises de St-André de Grenoble et St-Robert, la commanderie de Vaux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 353 : VI, 212-3.

17985 Groseau, 26 juin 1311.

Lettre de Clément V aux doyen et sacristain de Mayence, pour qu'ils s'opposent aux efforts de Pierre de Versonnex *(Veseney)*, chanoine de Die, en faveur du chanoine Amédée de Genève, qui prétendait à la prévôté de Mayence.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 6921.

17986 Groseau, 26 juin 1311.

Raymond Palpavini, nommé prieur d'Aspres en remplacement de Jordan de Bésignan *(Besinhagno)*, le 29 mai précéd., avait fait profession dans l'ordre des frères Mineurs, puis était entré dans celui de St-Benoît, avec l'autorisation de son supérieur ; mais Nicolas IV avait décrété que, même dans ces conditions, un franciscain était inhabile à toute dignité. Clément V accorde la dispense nécessaire.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 216a, n° 7041.

17987 Groseau, 27 juin 1311.

Clément V charge maître Jacques de Tosectis, de Rome *(Urbe)*, chanoine d'Embrun, de procéder à une enquête contre les Templiers en Romanie et Achaïe, de concert avec le patriarche de Constantinople, l'évêque de Négrepont et un chanoine de Latran. — *Dudum ad eliciendum*.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 458a, n° 7598, cf. n° 7597.

17988 Groseau, 27 juin 1311.

Le même alloue au même pour son salaire 4 flor. d'or [par mois ?], qui lui seront payés par les administrateurs des biens des Templiers. — *Cum te et*.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 458b, n° 7600.

17989 Groseau, 27 juin 1311.

Lettre du même au même : au cas où ses collègues seraient détournés par le concile général ou une autre cause, il devra remplir ses fonctions d'inquisiteur en Romanie et Achaïe contre les Templiers de concert avec le prieur des Dominicains et le gardien des Franciscains. — *Dudum ad eliciendum*.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 463b, n° 7606, cf. n° 7607.

17990 28 juin 1311.

Sauvegarde accordée par le dauphin Jean au prieur de St-Vallier... Lundi veille des sts Pierre et Paul.

Invent. St-Marcellin, II, 1985. — Caise (A.), *Cart. de St-Vallier*, 21-2, n° 16.

17991 (Juin/septembre 1311) 1313.

Le dauphin de Viennois [= Hugues Dauphin] se rend à Brescia, ainsi que Louis de Bavière, duc d'Autriche, le comte de Savoie, Henri de Namur, le comte de Clèves, Robert sans Terre, etc.

Chronogr. regum Francor. (éd. Moranvillé, I, 199).

17992 St-Bonnet, 3 juillet 1311.

Echange entre le dauphin Jean et Guillaume Muisard, fils d'Isoard : le 1er cède divers fonds au mandement de St-Bonnet, le mas de Chastel au-delà du Drac et 3 pièces [de terre], qui produisaient 15 setiers blé et

15 sols bonne monnaie à mutation de possesseur ; le 2^d^ remet plusieurs cens emphytéotiques sur fonds dans les mandements d'Aubessagne et de St-Bonnet, avec le droit de leyde et bans, poids et mesures de St-Bonnet. *Act. S. Boniti*, près la place, devant la maison de Guillaume Girardi. Témoins : Raymond de Laye, Raymond d'Auriac, Henri de Montbrand.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe LXXVIJ. *Invent. Graisivaudan*, I, 338-9, 372. = ROM. 157^b^.

17993 4 juillet 1311.

Délivrance du château de l'Argentière, sur l'ordre du dauphin, par le bailli de Briançonnais à Odon Alamandi. Jean Aulengnerii not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 38.

17994 Groseau, 5 juillet 1311.

Lettre de Clément V à l'archevêque d'Aix, au sujet du prieuré de Cuchet, dioc. de Lyon, et de son église de St-Sorlin, qui est demeuré interdit pendant plus de 20 ans pour défaut de payement des dîmes au pape et aux rois de France et de Sicile, et que le dauphin de Viennois a gardé entre ses mains. — *Petitio dilecti.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7135.

17995 8 juillet 1311.

Enquête de Rolet [= Robert] Vuagnard, bailli de la terre de Faucigny pour Hugues Dauphin, seigneur de cette terre, en faveur des chartreux de Vallon. Sceau de la cour du seigneur de Faucigny. Confirmation de Hugues D., s. de F.

MUGNIER, dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1888), LI, lj-vij.

17996 Embrun, 9 juillet 1311.

... Vendredi... Guillaume de Mangadot, transféré de l'archevêché d'Embrun à celui d'Aix (26 mai), convoque en son palais le prévôt Rifrid et les chanoines, ordonne certaines choses et reçoit leurs adieux ; le lendemain samedi 10, au matin, il quitte sa ville.

Gallia christ. nova, III, instr. 184.

17997 Lyon, 9 juillet 1311.

Vendredi après la quinzaine de s^t^ Jean-Bapt., *ap. Lugdun.*, en la maison de St-Antoine. Reconnaissance de dette par Perrin de *(Frayns, Freyns)*, damoiseau, à Aynardet de St-Chef *(S. Theuderio).*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 268.

17998 9 juillet 1311.

... Vendredi après l'octave des s^ts^ Pierre et Paul. G. [Hugues ?], abbé de Léoncel, ayant obtenu d'Artaud, prieur de St-Félix de Valence, pour les moines, convers ou familiers de sa grange du Conier *(Coynerio)* l'autorisation d'y transporter les gerbes et le blé de la terre de *Revesto*, s'engage à ne causer aucun préjudice au prieuré. Sceau.

Arch. de la Drôme, Léoncel, origin. parch. de 11 lig. 1/3.

17999 10 juillet 1311.

Acquisition de 10 sols de rente par Barthélemy Bovarin, procureur de la chap. de St-Maurice.

Reg. instrum. capp. St Maur. St Barn. Romanis, n° 10.

18000 Groseau, 11 juillet 1311.

Lettre de Clément V à Jean, dauphin de Viennois ; il n'ignore pas, pour en avoir été avisé plusieurs fois, que les archevêques d'Arles et [Guillaume] d'Embrun ont été chargés de l'administration des biens des Templiers en Provence et Bourgogne : le pape lui enjoint de leur remettre ceux qu'il détient. — *Considerantes attentius.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 212-3, n° 7034.

18001 Groseau, 11 juillet 1311.

Clément V mande à Olivier de Laye, doyen de Gap, et à Bertrand Milonis, chanoine de Carpentras, de continuer à administrer les biens de l'ordre du Temple, nonobstant la translation de l'archevêque d'Arles Arnaud à l'évêché de Sabine et de l'archevêque d'Embrun Guillaume à la métropole d'Aix, qui étaient chargés de cette administration en Provence et en Bourgogne. — *Ne propter translat.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 215-6, n° 7040.

18002 Brescia, 17 juillet 1311.

Ordonnance d'Henri, roi des Romains, sur la demande d'Amédée, comte de Savoie, et de frère Pierre, prieur de St-Vallier, docteur en décrets, Guigues, seigneur de Beauvoir, André Bonvin, juriste des deux droits, nonces de Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour : la trêve conclue par l'entremise d'Agnès, duchesse de Bourgogne, est prorogée jusqu'à un an après l'Assomption ; les baillis et châtelains des princes dans les marches et lieux contestés et limitrophes jureront cette trêve, et de réparer les dommages selon le traité passé entre Voiron et Moirans (4 mars 1310). Si un nouveau traité n'est conclu avant le *Carnisprivium novum*, le roi ordonne que dans la quinzaine suivante, Bertrand, archevêque de Tarentaise, Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve, Guillaume, commandeur de St-Antoine de Chambéry, Antoine de Barge, Hugues de Chandée et Hugues de la Rochette, chevaliers, de la part du comte de Savoie ; et Aymon, abbé de St-Antoine, Guigues Alamandi, Pierre prieur de St-Vallier, Guigues, seigneur de Beauvoir, m^e^ André Bonvini et Alamand du Puy, chevalier, au nom du dauphin, entrent dans la ville de Vienne et jurent de rechercher tous les moyens pour arriver à la paix et de ne pas s'éloigner plus d'un mille jusqu'à sa conclusion ou à la fin de la trêve ; les délégués ne pouvant s'y rendre ou y demeurer se donneront un substitut. Ordre au dauphin et au comte de se conformer à ces dispositions, de se donner des fidéjusseurs pour 20000 florins d'ici à la s^t^ Michel et de jurer la paix dans les 15 jours. Donné dans son camp *(in castris)* devant *Brixiam ...ind. 9,... regn. a° 3.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 19, orig. parch., trace sceau (*Invent.* 31).

18003 18 juillet 1311.

Echange entre l'évêque de Gap et le commandeur de St-Antoine de la Déoulle [à Vitrolles] : le premier donne ses biens de la vallée de Vitrolles, les églises de Vitrolles, de St-Martin de Lardier, ce qu'il a acquis à Esparron du prieur de Monêtier-Allemont, des cens à Sémolas, près de Gap. Le second donne le prieuré de Pierre-Verte, diocèse de Sisteron, l'hôpital de la Madeleine de Larra, près Gap, et ses droits sur Charance. Confirmation par le chapitre de Gap.

Invent. des titres de St-Antoine. = ROM. 157-8.

18004 Beauvoir, 18 juillet 1311.
...Dimanche avant s° Madeleine, *ap. Bellumvidere*, en la maison du marché. Accord entre Péronet Monerii, de St-André[-en-Royans], et son épouse Béatrix, et Nicolas (Micholaus) de Ruyson, Agathe son épouse et leur fille Esilabelle, mère de Béatrix.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 269.

18005 19 juillet 1311.
Donation au dauphin Jean par Guichard Seytre, de Tignieu, d'une terre dans la paroisse dud. lieu, près de l'Echerenne et du chemin de Monteresse. — Cf. 20 juin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 469ᵃ : IV, 317.

18006 Groseau, 21 juillet 1311.
Clément V charge le prévôt et l'archidiacre d'Embrun de remplacer, dans la collecte des décimes à lui concédées pour trois ans, leur archevêque Guillaume, transféré à Aix, par l'archevêque de Besançon. — *Dudum venerabilis*.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 455-6, n° 7591.

18007 Groseau, 21 juillet 1311.
Lettre du même aux mêmes, les chargeant de la même collecte dans la province de Tarentaise. — *Dudum venerabilis*.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 457ᵃ, n° 7592.

18008 Groseau, 21 juillet 1311.
Lettre du même aux mêmes, les chargeant de la même collecte dans la province d'Embrun. — *Dudum venerabilibus*.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 457, n° 7593.

18009 Groseau, 21 juillet 1311.
Lettre du même au même les chargeant de la même collecte dans la province de Vienne. — *Dudum venerabilibus*.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 457ᵇ, n° 7594.

18010 Aix, 24 juillet 1311.
Vidimus des hommages de Bertrand de Baux, [prince] d'Orange, aux rois Charles II et Robert. *Dat. Aquis*, en présence de G[eoffroi], évêque de Gap.
Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 437.

18011 Beauvoir-en-Royans, 24 juillet 1311.
...Samedi après s° Marie-Madel., *ap. Bellumvisum in Royanis*, en la maison de Mathieu Borrelli. Testament de Blandine, fille de feu Rachacius Petinoti, femme de Lamberton Garodi ; présent : Martin Meuzenini, chapelain curé de Meymans *(May-s)*.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 270.

18012 Beauvoir, 26 juillet 1311.
...Lundi après s° Madeleine, *ap. Bellumvidere*, dans le grand jardin de la forteresse. Compromis du dauphin [Jean] et du seigneur de Bressieux, au sujet des limites du territoire de Villeneuve de Roybon et Montrigaud *(Montisrigaudi)* et de celui de Serre de Dionay *(Doynay)*.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 271.

18013 Beauvoir, 26 juillet 1311.
...Lundi lendemain des s^ts Jacques et Christophe, ind. 9, dans le grand jardin de la forteresse du château *Bellivisus*, près de l'escalier *(eschalerium menueteriæ)*, Pierre Campani, de Beauvoir, et son épouse Béatrix émancipent leur fille Catherine et lui donnent tous leurs biens. Guionet de la Pomerea promet de l'épouser. Le dauphin [Jean], présent, donne son consentement.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 272.

18014 Cornillon, 28 juillet 1311.
Jean dauphin... *ap. Curnilionem* au-dessus de St-Robert.
Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIᶜ IIIIxx j.

18015 30 juillet 1311.
Hommage rendu par Guillaume de Poitiers, chevalier, seigneur de Fay, fils d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Bernard de Castanet, évêque du Puy, des châteaux de Fay, Montréal, Queyrières, Chanéac, Giourand, Contagnet, Fourchade, 2/3 de Chambarlhac, 3/4 de Châteauneuf-de-Boutières, le Béage, situés dans les diocèses du Puy et de Viviers. Au nom de noble dame Luce, sa femme, il fait hommage des châteaux de Beaudiner et Montregard, et de leurs biens dans le village de la Chapelle, proche Monistrol.
Gallia christ. nova, II, 722. Lascombe (A.), *Répert. homm. év. du Puy*, 46, 180, 199, 339, 369.

18016 Groseau, 2 août 1311.
Lettre du pape Clément V à [Briand], archevêque de Vienne : il a donné récemment l'ordre à son chapelain et trésorier Robert, élu de Salerne, de se transporter avec son trésor, sa famille et sa suite *(comitiva)* à Vienne et de prendre gîte dans le château de la Bâtie *(Bastide)*, près de la ville ; ordre de lui assigner cette demeure quand il arrivera. — *Nuper dilecto*.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 458ᵇ, n° 7601. = Bouvier (Claude), *Vienne au temps du concile*, 21-2.

18017 Groseau, 2 août 1311.
Clément V charge le cardinal Pierre Colonna de recevoir de Raymond d'Oncinyenna, chanoine de Valence, la libre résignation de son canonicat et de le conférer à un sujet digne.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7372.

18018 3 août 1311.
Jean, dauphin de Viennois, confirme ses libertés à la communauté des habitants de la ville de la Mure (Mirramacastene !). Grand sceau.
Mentionné dans la confirmation du 16 sept. 1335. — *Dussert (A.), *Essai hist. la Mure* (1903), 506.

18019 3 août 1311.
Arrentement par Odon Allamandi, seigneur de Séchilienne *(Sechelyne)*, de la moitié de l'Argentière à Guillaume de la Chambre, au prix de 110 liv. avec O rond, le tournoi valant 17 den. Pierre Sonnerii not.
Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 40.

18020 Eybens, 10 août 1311.
...Mardi fête de s^t Laurent, à St-Martin d'*Eybens*. Compromis entre le dauphin [Jean] et Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville *(Veræville)*.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 274.

18021 10 août 1311.

Approbation par Robert Voanyard, bailli de Faucigny pour Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, de la résignation par Michel de Vertes d'une chapelle dans l'église Ste-Catherine de Bonneville.

Turin, *Invent. bénéfices de là des Monts*, 179 (paq. 7, la Bonne Ville, n° 1).

18022 11 août 1311.

Epitaphe de [...] d'Ay [ou Daig], prieur de [Notre-Dame] de l'Isle-sous-Vienne, chanoine de St-Ruf.

Charvet, *Fastes de Vienne*, 159. Terrebasse, *Inscr. Vienne*, II, 133-4, n° 481.

18023 Beauvoir, 12 août 1311.

... Jeudi avant l'Assomption, dans le grand jardin de la forteresse du château *Bellivisus*, près de la *menueteria*. Confirmation de trêve par le dauphin [Jean].

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 275.

18024 Sisteron, 14 août 1311.

Hommage lige à Osasica Flotte, bailli de Gapençais, au nom du dauphin Jean, comte de Viennois, Albon et Gap, par Raymond Franconis, coseigneur du château de Montmaurin, au comté de Gap, pour la 5e partie des biens jadis à noble Guigues de Montalin le Vieux. Raymond Esmini not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 32-3. Arch. de l'Isère, B. 3013, copie. *Invent. Gapençais*, 531. = Roman, 158*.

18025 Cornillon, 16 (ou 19) août 1311.

Ind. 9. Par ordre d'Amédée, comte de Savoie, Pierre, prieur de St-Vallier, docteur en décrets, Guigues, seigneur de Beauvoir, me André Bonvin, juriste des deux droits, procureurs de Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, invitent ce dernier à jurer dans les 15 jours la prorogation de trêve ordonnée par le roi des Romains (17 juil.). *Act. ap. Curnillionem in Greysivoudano*, en présence de Guillaume de Boczosel, de l'ordre de St-Antoine, commandeur de Chambéry, Laut. Teyerii, prieur de la Buisse, Hugues de Montchaud *(Monte Calvo)*, prieur de St-Robert, Odon Alaman, mistral de Vienne, Guillaume Grinde, juriscons., Guillaume de Maloc *(Malosco)*, chanoine de Valence, Guy de St-Trivier et Frédéric de Paris, chevaliers. Pierre Clocheyronis not. imp. Sceau du dauphin

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 21, orig. parch., trace de sceau (*Invent.* 32).

18026 18 août 1311.

Raymond, seigneur de Mévouillon, notifie à Pierre Ysoardi, seigneur d'Aix *(Aysio)*, que Guillaume de Laudun, provincial de l'ordre des frères Prêcheurs, au nom de ses religieux de Provence et spécialement des couvents d'Avignon, Sisteron et le Buis, a obtenu des lettres du pape adressées à Raymond, évêque de Vaison, juge délégué du Siège apostolique, pour prononcer la caducité du testament de frère Raymond de Mévouillon, son aïeul, et l'attribution de la moitié de la baronnie de Mévouillon à l'ordre des Prêcheurs ; il réclame son aide, car il est lui-même intéressé à l'affaire.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 134b). *Invent. Baronnies*, I, 370 : 449. = Chorier, *H. de D.* II, 187-8. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 357 (à part, I, 114-5).

18027 Cornillon, 19 août 1311.

Humbert, Pierre et Guillaume Claret, frères, déclarent posséder une pièce de terre dans la paroisse de St-Vincent-du-Platre, de la directe delphinale, sous le cens de 15 sols bonne monnaie, et d'autres sous divers cens, dont le dauphin leur fait remise, réservant sa directe seigneurie ; en échange, ils lui cèdent une rente de 2 setiers froment sur un moulin en la paroisse d'Eybens, plus 4 sur un tènement et une terre en la paroisse de Proveysieux. ... *ap. Curnillionem* en Graisivaudan, en la chambre du prince. Jeudi après la fête de l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIIxx iiij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 48-9.

18028 Le Bourg-d'Oisans, 22 août 1311.

Albergement par le dauphin Jean à Pierre Bouson, notaire, de la mistralie *(favateria)* des Eynards et de la maison ou hôtel de Moiranc dans les paroisses de Lans, Freney, Misoën et autres lieux du mandement d'Oisans, sous la rente de 30 et 10 liv. bonne monnaie payables au châtelain d'Oisans, avec pouvoir d'investir les emphytéotes. ... *ap. S. Laurentium de Lacu.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIIxx iij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 325*.

18029 Bagnols, 25 août 1311.

Ordonnance de Robert d'Ocrea, sénéchal de Beaucaire, touchant les offrandes de l'oratoire du Pont-St-Esprit. *Acta ap. Balneolas*, en la maison des frères Mineurs ; témoins : Géraud Ademaris, seigneur de Montélimar, Bermond seigneur de la Voulte, chevaliers, etc.

Bruguier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nimes*, G. XII, 1889), 62-8.

18030 27 août 1311.

Reconnaissance et hommage en faveur de Jean dauphin, par Jean, fils de feu Mathieu de Bardonnêche. ... Vendredi après st Barthélemy.

Torino, *Invent. città e prov. Susa*, 90 (Bardoneschia, m. 1, n° 10).

18031 29 août 1311.

Transaction entre Guillaume Alberti, abbé de Boscaudon, et Boniface d'Embrun, seigneur des Crottes.

Arch. de l'Isère, B. 2998, 398, copie fragm. de 1351 env. (Communiqué par M. J.-C. Roman).

18032 Briançon, 7 septembre 1311.

... Dans le château *Bryencz*. Désaccord entre Albert Ysoardi, ses fils Gaudin et Boniface, son frère Pierre Ysoardi, Bertrand fils de celui-ci, leurs adhérents et amis, et Boniface du Verney *(Verneto)*, chanoine d'Embrun, ses fils naturels Pierre et Rodulphe, Pierre Veneyssini, leurs adhérents et amis. Le dauphin [Jean] fait remise de la peine due aux crimes commis à cette occasion par Albert Ysoardi, qui lui cède des *taschiæ* et *laudemia* à la Vallouise *(Valle Puta)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 276.

18033 Briançon, 8 septembre 1311.

Albergement passé par Jean, dauphin de Viennois, aux habitants du Puy Brutinel de Chaumont [St-André] de la montagne des Combes, située en la paroisse de St-Martin de Queyrières, contenant bois et terres, sous

le cens annuel de 60 sols bonne monnaie et 20 cibours, espèce de moutons, payables à Noël, etc.

Arch. des Htes-Alpes, E. 274, orig. parch.; E. 276, 283, 285 (*Invent.* 22ᵃ-ᵇ, 24ᵃ, 25ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 3010. Arch. du Puy-St-André. *Invent. Briançonnais*, 683. = Roman, 158ᵃ.

18034 Briançon, 8 septembre 1311.

Confirmation par le dauphin Jean de la donation du 16 sept. 1310, enjoignant à ses officiers de maintenir, dans son office, Jacques Colombi, qu'il a nommé greffier du Queyras.

Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 629. = Roman, 158ᵃ.

18035 Valréas, 14 septembre 1311.

... Fête de l'Exaltation de la sᵉ Croix, *ap. Valr.*, dans la maison de St-Antoine. Le dauphin Jean constitue Lapachius de Soffanis son procureur pour régler ses comptes avec Philippe de Laveno ; présent : Ponce de Treffort, confesseur du prince.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 277.

18036 15 septembre 1311.

Guigues Trachini, bourgeois d'Annonay, fait don au couvent du Val-Ste-Marie de la rente d'une pièce de toile de serge *(sarczilis)* de 36 aunes, mesure d'Annonay, qu'il avait achetée à Michel Aloerii, d'Annonay, le 18 avril préc., sur une terre qui devait 12 den. de cens à Notre-Dame d'Annonay, par acte reçu André Garenbodi, clerc not. de la cour de Vienne. Lantelme Brunelli, de St-Lattier *(S. Heleuterio)*, not... ind. 9.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, cité en acte du 8 févr. 1363/4. — *Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (24 janv. 1869).

18037 Châteauneuf(-du-Pape), 17 (18?) septemb. 1311.

Clément V ayant reçu des plaintes des chapitres des églises cathédrales de Lyon, Vienne..., Die et Viviers, ainsi que des chapitres des églises collégiales de... Romans, Valence... au sujet des nominations aux bénéfices, défend de solliciter des bénéfices vacants en cour de Rome et à la nomination du St-Siège. — *Circa omnium.*

Arch. du Rhône, origin. (de Clément. VI? 1347). *Le Moyne, *Invent. titres chapitres primat.* — Severt, *Chronol. histor.* III, 171. = Martin, 3001.

18038 Donzère, 18 septembre 1311.

Concession de bénéfice par Clément V, à Raynon de Sabran, moine de St-Victor de Marseille. *Dat. Donzere, Tricastrin. dioc.*

Benedict., *Reg. Clementis papæ V*, VI, 330, n° 7301. — Itinéraire de sept. 1311 à mai 1312 dressé par Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVIII, 114-7. Chevalier (J.), *Hist. Die*, II, 159.

18039 Montélimar, 18 septembre 1311.

Clément V autorise Artaude de Monteil, épouse de Gérard Adémar, seigneur de Montélimar, dioc. de Valence, à pénétrer avec 6 matrones dans le cloître du monastère d'Aiguebelle, ordre de Cîteaux, dioc. de Trois-Châteaux, où sont ensevelis plusieurs de ses parents, et d'y entendre les offices, mais sans y manger ni passer la nuit. *Dat. ap. Montilium, Valentin. dioc.* — *Devotionis tuæ.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 332, n° 7310.

18040 Montélimar, 19 septembre 1311.

En considération de Gérard Adémar, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, chevalier, Clément V confère à son fils Hugues un canonicat dans l'église de Valence, nonobstant son défaut d'âge. — *Sinceræ devotionis.* — Exécuteurs : l'évêque de Viviers, le prieur de Beaumont, dioc. de Valence, et Guigues de la Balme, chanoine de Viviers.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 331-2, n° 7308.

18041 Montélimar, 19 septembre 1311.

En considération du même Gérard, Clément V confère à son autre fils Guigues un canonicat dans l'église de Viviers, nonobstant son défaut d'âge et la possession d'autres bénéfices : un canonicat à Valence, le quarantain à Montélimar et des revenus à Valence. — *Sinceræ devotionis.* — Exéc. : l'abbé de Cruas, le prieur de *Cherasio*, dioc. de Viviers, et le précenteur de Valence.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 332ᵃ, n° 7309.

18042 Montélimar, 19 septembre 1311.

Dispense accordée par Clément V à un recteur du dioc. de Carcassonne. *Dat. ap. Montilium Ademarii, Valentin. diœc...*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 7324.

18043 La Grande-Chartreuse, 20 septembre 1311.

...Ind. 9, lundi après la fête de l'Exaltation de la sᵉ Croix. Raynaud de Montauban, son frère Guillaume et leurs hommes, d'une part, et les prieur et couvent de Durbon, ordre des Chartreux, d'autre, avaient pris pour arbitres Guigues Alamandi, chevalier, Rodulphe, official de Gap, Rodulphe de Chignin, prieur du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, et frère Guillaume d'Ivrée *(Yporigia)*, moine de Montebenedetto. Le compromis fut fait à Durbon ; on alla ensuite à Corps *(Corvo)*, sans pouvoir tomber d'accord ; et il fut décidé de terminer en la sᵗᵉ maison de la Chartreuse, où on se trouva le dimanche (19). Raynaud ne voulait pas consentir que la terre de Vaux fût donnée à cultiver à d'autres qu'à ses hommes ; le prieur accepte, à condition que s'ils refusent de cultiver pendant 3 ans, le prieur puisse la donner à d'autres : Raynaud n'y consentira de sa vie. Sur quoi Guigues Alamand déclare tout haut qu'il agit tortueusement *(obliquum)* et parle contre la justice et la raison. Boson, prieur de la Chartreuse, requiert acte de ces paroles ; Alamand l'accorde après insistance. Puis, de la part du dauphin, il reproche aux prieurs de la Chartreuse et de Durbon de lui avoir porté préjudice en introduisant la garde, des serviteurs *(familia)*, la bannière et insignes du roi [de Sicile] sur des terres qui sont de sa juridiction ; il en exige réparation. L'official appuie son avis. Ponce, prieur de Durbon, répond que son couvent avait la pleine juridiction sur son territoire, notamment à Vaux, et pouvait licitement la céder au roi ; force lui a été de le faire, le précédent dauphin [Humbert] négligeant de lui faire rendre complète justice contre Raynaud. La dauphine [Anne] fit savoir par lettres aux religieux qu'elle ne pouvait les défendre et de s'adresser sans crainte au roi. Le prieur de la Chartreuse fait répondre qu'il ne veut en rien léser le dauphin, mais que l'accord conclu avec le roi est légal et

sera maintenu. De tout on requiert acte. Le prieur de Durbon demande aux arbitres de prononcer leur sentence; ceux-ci jugent nécessaire d'avoir l'acceptation de Raynaud. Fait dans le couvent *Cartusie.* Témoins : frère Pierre des Bauges *(Bogiis)*, procureur de la Chartreuse, etc.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 538-41, n° 617. = Rom., 158*.

18044 La Grande-Chartreuse, 20 septembre 1311.
Le même jour, Guigues [Alamandi] fait appeler [Rodulphe], prieur du Val-Ste-Marie, dom Siméon et Guillaume d'Ivrée. Il leur dit en secret que Raynaud [de Montauban] refuse d'accepter les cultivateurs étrangers à Vaux de crainte qu'ils n'y construisent des villages *(villæ)*, au préjudice de ses hommes; si le prieur de Durbon promet que les étrangers n'y habiteront pas, Raynaud acceptera. Le prieur de Durbon pressenti, dit que les étrangers sont trop loin pour cultiver à Vaux sans y demeurer; néanmoins, il consent. Raynaud, Guigues et autres étant à table *(in prandio)*, Guillaume d'Ivrée rapporte la chose à Raynaud, en présence de dom Siméon; le seigneur maintient que jusqu'à la mort il persistera à refuser; le notaire n'a pas perçu ce propos, mais Guillaume et Siméon l'ont attesté devant les prieurs de la Chartreuse et de Durbon, et requis acte. Présents : Rodulphe, prieur du Val-Ste-Marie, Jean, prieur du Val-St-Hugon et dom Bertrand. Jean Michaelis, de Berllant, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 541-2, n° 618. = Rom. 158*.

18045 Livron, 22 septembre 1311.
Lettre de Clément V à Esclarmonde, reine de Majorque, l'autorisant à fonder une maison de Repenties. *Dat. Liberoni, Valentin. diœc... — Propter magnæ.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7305.

18046 Livron, 22 septembre 1311.
Concessions diverses accordées par Clément V à Guillaume, évêque de Lectoure.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7315-22,-7.

18047 Livron, 22 septembre 1311.
Lettre de Clément V au cardinal Arnaud, vice-chancelier de l'église Romaine, au sujet de la résignation d'un bénéfice de l'église de Tarragone.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7328.

18048 Livron, 22 septembre 1311.
Concessions diverses et dispenses de Clément V.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n°s 7332-3, 7346-7-8-9-50-1-2, 7360, 7426, 7443-4.

18049 Livron, 23 septembre 1311.
Clément V autorise Guillaume, évêque de Valence et Die, à se faire remplacer pendant 3 ans pour la visite des églises, monastères, lieux et personnes ecclésiastiques de son diocèse, et de percevoir les procurations en argent. — *Tuæ fraternitatis.* — Exéc. : l'abbé de St-Félix de Valence, le prieur de Beaumont, même dioc., et Guigues Gondeschanz, chanoine de Valence.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 331b, n° 7307.

18050 Etoile, 23 septembre 1311.
Clément V réserve un prieuré à Isnard de Pontevès, moine de St-Victor de Marseille, nonobstant celui de la Celle *(Artecello, Arcacella). Dat. Stellæ, Valentin. diœc.* -- *Religionis zelus.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 332b, n° 7311.

18051 Valence, 23 (?) septembre 1311.
Lettre de Clément V à Philippe, archevêque de Sens, l'autorisant à se faire représenter par un suffragant au concile de Vienne. *Dat. Valentiæ... — Nuper carissimi.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7304.

18052 Brescia, 23 septembre 1311.
Traité entre Philippe, roi de France, et Henri, roi des Romains... Fait au camp *(in castris)* devant *Brixiam*, dans le lieu qu'habitait Henri, *ind. 9, a° 3°.*

Arch. de l'Isère, B. 2947, f° 1. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 169, 179*.

18053 Etoile, 24 septembre 1311.
Clément V, en considération d'Adémar de Poitiers, chevalier, confère à Arnaud Arnaudi un canonicat à Apt. *Dat. Stellæ, Valentin. diœc.... — Litterarum scientia.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7306.

18054 Valence, 24 septembre 1311.
En considération d'Adémar de Poitiers, [comte de Valentinois], Clément V confère à son neveu Guillaume de Roussillon, fils d'Artaud seigneur de Roussillon, un canonicat dans l'église de Besançon, nonobstant son défaut d'âge, des canonicats à Lyon, Vienne, Valence et Viviers, et le prieuré de Serres, au diocèse de Vienne. *Dat. Valentiæ. — Ut tua et.* — Exéc. : le prévôt, l'archidiacre et un chanoine de Viviers.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, 332-3, n° 7312.

18055 27 septembre 1311.
Sibylle d'Aix et son fils Gilet vendent à noble Jean de Sahune *(Ancezune)* leurs droits sur le château de Ste-Jalle et les revenus qu'ils y perçoivent, pour 30 ans, au prix de 60000 sols coronats de Provence.

Arch. de l'Isère, B. 3669, rouleau parch. *(Invent.* III, 135*). *Invent. Baronnies*, II, 330b : 994.

18056 Vienne (?), 29 septembre 1311.
Convocation générale des prélats au concile de Vienne.

Bernard Gui (Duchesne, *Liber pontific.* II, 476b).

18057 St-Vallier, 29 septembre 1311.
Autorisations, dispenses et concessions diverses accordées par Clément V. *Dat. ap. S. Valerium, Viennen. diœc....*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n°s 7343, 7374, 7378, 7380, 7409, 7446-7.

18058 29 septembre (vers 1311).
Reconnaissances par Gilbert Janin, Guillaume Chabrier, Jacques Garnier et Bermond Landier, de St-Bonnet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 339*.

18059 Roussillon, 30 septembre 1311.
Dispenses et concessions accordées par Clément V. *Dat. Rossillione, Viennen. diœc....*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7377, 7456; VII, n° 7757.

18060 Vienne, 30 septembre 1311.
Lettre du pape Clément V à Henri, roi des Romains, pour dispenser l'archevêque de Trèves et l'évêque de Trente de se rendre au concile. *Dat. Viennæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 466-7, n° 7618 ; cf. app. I, 325ª.

18061 1er octobre 1311 = 16 octobre 1311.
Convocation au concile de Vienne par le pape Clément V..., auquel il invite 114 prélats mitrés, et d'autres non mitrés ou leurs procureurs. A ses deux sessions les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie siégèrent au milieu.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 172-7. — GUILLELMI DE NANGIACO *Contin. Chron.* (BOUQUET, XX, 604, 689). *Chron. de St-Denis.* GIRARDUS DE FRACHETO, *Chron. contin.* (ibid. XXI, 30-1, 37). GEOFFROI de Paris, *Chron. rimée* (ibid., XXII, 132ᵇ).

18062 1er octobre 1311.
Inscription relative au concile œcuménique de Vienne et à la condamnation des Templiers.

CHORIER, *Antiq.* 485 ; 2ᵉ, 486. TERREBASSE, *S' Exupere*, 11-8 ; *Inscr. Vienne*, II, 135-41, n° 482. *Semaine relig. de Grenoble* (1911), XLIV, 157.

18063 1er octobre 1311.
Arnaud Berlion, chevalier, de Clérieu, fait son testament et nomme pour héritier Guillon son fils.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 149.

18064 Vienne, 2 octobre 1311.
Quittance du cens dû à l'église Romaine par le prieuré de Ste-Marie de Besalú *(Bisuldun.)*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, 325ª, n° 591.

18065 Vienne, 4 octobre 1311.
Facultés accordées par Clément V et convocations des évêques de Nevers et Chartres au concile.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, nᵒˢ 7338, 7358, 7616-7.

18066 Roussillon, 6 octobre 1311.
Dispense de pluralité de bénéfices accordée par Clément V à un recteur du dioc. d'Exeter. *Dat. Rossillion. Viennen. diœc... — Suffragantia.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7375.

18067 Vienne, 7 octobre 1311.
Concession par Clément V et quittances de cens.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7357 ; App. I, nᵒˢ 609-10.

18068 Beauvoir, 9 octobre 1311.
... Fête de sᵗ Denys, *ap. Bellumvidere*, dans le *pelum* de la maison de Mermet Condurerii, dont reconnaissance à Guillaume Condurerii.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 278.

18069 Beauvoir, 10 octobre 1311.
... Dimanche après l'octave de sᵗ Michel, *ap. Bellumvidere*, dans l'atelier *(fabrica)* de Berton Fabri. Vente par Perrot Raynerii, de St-André(-en-Royans), et son fils Jeannet au dit Berton.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 279.

18070 Vienne, 11 octobre 1311.
Confirmation par Clément V du testament du cardinal Bertrand [des Bordes] ; promesses de services, dans la grande église.

Bull. Lateran., 92-3. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7353-4-5-6 ; Append. I, nᵒˢ 178-9.

18071 Montbonnot, 11 octobre 1311.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, étant débiteur envers son écuyer, Lancelot d'Avalon, de 60 liv. Genevois pour son armure *(atirimentum)* quand il l'a suivi en Lombardie au service de l'empereur Henri, lui assigne des cens en payement. *Dat. ap. Montem Bonoudum*, sceau, lundi avant sᵗ Luc....

Arch. de l'Isère, B. 4408, 224. *Invent. Graisivaudan*, II, 441ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 169-70. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 146ª. = BRÉQ. VIII, 202 (le 10).

18072 11 octobre 1311.
Acquisition de 25 sols bons Viennois de rente par Pierre Macellarii, chanoine, et Bernard Correyonis, prêtre.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 160.

18073 Vienne, 12 octobre 1311.
Autorisation par Clément V au chancelier de l'église de Tours ; confirmation de l'abbé d'Ellwangen *(Elwac.)* ; quittance du cens de Ripoll.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, nᵒˢ 7344, 7391 ; app. I, n° 594.

18074 Vienne, 13 octobre 1311.
Nomination par Clément V de l'abbé de St-Pierre au Ciel d'Or à Pavie ; quittances de cens.

Bull. Lateran. 93-4. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, nᵒˢ 7400, 7419 ; append. I, n° 592-3.

18075 Vienne, 14 octobre 1311.
Suspense par Clément V de sentence d'excommunication et d'interdit contre le château de S. Giovanni della Penna.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7364.

18076 Vienne, 15 octobre 1311.
Collation de bénéfice par Clément V ; nomination de Gilles comme patriarche d'Alexandrie, d'Ange comme patriarche de Grado et d'Esger comme archevêque de Lund.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7365, 7402-3, 7405-6, 7420.

18077 Vienne, 16 octobre 1311.
Samedi avant sᵗ Luc (samedi, octave de sᵗ Denys). Actes de la première session du concile œcuménique de Vienne, dans l'église de St-Maurice.

Chronogr. reg. Francor. (éd. Moranvillé, I, 205). GUILLELM. de Nangiaco, *Chron. contin.* (BOUQUET, XX, 604). Bernardus GUIDO, *Flores Chron.* (ibid., XXI, 721). *Chron. Rotomag.* contin. (ibid. XXIII, 348). *Ann. S. Wandregisili* (ibid. 427). *Conc. coll. Reg.* XXVIII, 701 ; RAYNALDUS, *Ann.* 1311, 54-65 (XXIII, 497-542). LABBE, XI, 1537-69 ; HARDUIN. VII, 1321 ; COLETI, XV, 1. CIACCONI, II, 359. DUCHESNE, *Cardin. franç.* 255. DUPUY, *Hist. des Templiers*, 419-44. ALEXANDER (Natal.), *Hist. eccles.* (1778), VIII, 398-9. MANSI, *Sup.* III, 713 ; XXV, 367. — CHARVET, 447-8. COLLOMBET, II, 262-3. BRÉQ. VIII, 203. TERREBASSE (Alfr. de), dans *Rev. du Lyonnais*, B. XV, 151-6 ; *Opusc.* 121-2. FALCO, dans *Sem. relig. Grenoble* (1869-70), II, 411-6, 427-32, 458-64, 490-6. GREMAUD, dans *Mém. Suisse Rom.* XXXI, 424. DUCHESNE, *Liber pontific.* II, 476ᵇ. HEFELE, *Conciliengesch.* VI², 514-54. *Répert.* Topo, 3297-8. *Cabin. histor.* VII, II, 269, 15. BOUVIER (Cl.), *Vienne au temps du Concile*, 32-5.

18078 Vienne, 17 octobre 1311.
Nomination par Clément V de Novellino comme évêque de Massalubrense *(Lubren.)*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7417.

18079 Vienne, 19 octobre 1311.
Lettre de Clément V à Philippe roi de France : il lui envoie en mission secrète Geoffroi du Plessis.

DUPUY, *Traitez conc. l'hist. de France*, 105-6 (1310). LIZERAND, *Clément V et Philippe IV le Bel* (1910), append., n° 29.

18080 Vienne, 21 octobre 1311.
Clément V mande l'évêque de Liège au concile ; quittances en la demeure du cardinal Etienne [de Suisy].
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7620 ; append. I, n°° 180-1-2.

18081 Beauvoir, 22 octobre 1311.
...Vendredi après s[t] Luc, *ap. Bellumvidere*, en la chambre de l'habitation de Jean Pellicerii. Vente par Péronet Ralleti, fils de feu Hugues R-i, au dit Jean.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 280.

18082 Valréas, 25 octobre 1311.
En présence de Garnier de Micharis, juge, et Lapachius de Sufflanis, bailli de la baronnie de Montauban pour Guy Dauphin, séant en tribunal à la cour de Valréas, Arnaud Giraudi, de Valréas, baile du château de Vinsobres pour Guillaume de Plaisians, chevalier, seigneur de Vinsobres *(Vinsobriis)* et de Vézenobres *(Vesenobriis)*, demande publication et transcription de la lettre du 26 févr. 1310/1 (n°17917) ; le notaire en donne lecture, la publie en langue romane et l'insère dans le présent acte. Fait *ap. Valriacum*, dans la maison touchant la porte de la forteresse inférieure du seigneur de Montauban, où se tient sa cour. Témoins : Pierre d'*Epteno*, juriste, le chapelain, un florentin, un notaire. Pierre Petri, not. imp. et du s[r] de Montauban, dont bulle.
FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat*, 200-1.

18083 25 octobre 1311.
Hugues Dauphin... lundi après s[t] Luc évang.
Arch. de l'Isère, B. 3622, 159.

18084 25 octobre 1311.
Michel Richard, de Briançon, acquiert d'Hugues Baille, du Monêtier, 10 setiers seigle, 2 de froment et 8 d'avoine qu'il percevait dans les paroisses de la Salle et du Monêtier, lequel fief dure depuis les ruisseaux des Ruines et de Bers..., au prix de 52 liv. Viennois.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 250.

18085 (25 octobre) 1311.
Michel Richard, de Briançon, acquiert de Reymond Baille, du Monestier, sa part du fief des Guiberts dans les paroisses du Monêtier et de la Salle, tant en plaine qu'en montagne, au prix de 52 liv., etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 250.

18086 Vienne, 27 octobre 1311.
Permissions données par Clément V à l'évêque de Lamego et à l'abbé de Conques.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7366, 7368, 7396.

18087 Vienne, 28 octobre 1311.
Briand, archevêque de Vienne, commet Raymond, abbé de Cruas, Raymond de Gorce, archidiacre de Viviers, et Jarenton de Columps, archiprêtre de Boutières et Chomérac, pour unir la paroisse de St-Marcel à la mense épiscopale de Viviers.
Arch. de l'Isère, B. 4222, orig. parch. (*Invent.* IV, 155*).

18088 Seyssuel, 28 octobre 1311.
Briand, archevêque de Vienne, charge Robert Augier, l'aîné, chanoine et juriscons., de suppléer au besoin l'abbé de Cruas dans l'accomplissement de la mission précéd.
Arch. de l'Isère, B. 4222, orig. parch. (*Invent.* IV, 155*).

18089 Vienne, 30 octobre 1311.
Collation par Clément V de bénéfice à Majorque.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7381.

18090 Vienne, 31 octobre 1311.
Collation par le même de bénéfice à Milan.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7433.

18091 Novembre 1311.
Reconnaissances en faveur de l'ordre de St-Antoine pour des rentes à Chabeuil (Chabert !).
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 343 : 323.

18092 Grenoble, 1[er] novembre 1311.
... Ind. 9... Martin, fils de feu Bernard Serrayllatoris, citoyen de Grenoble, considérant que le salut de l'âme doit être préféré à tout, donne à l'église de St-André de Grenoble et à son prévôt Jean Alain la moitié d'une maison dans la rue de Porte Traine *(Trionie)*, confrontant les enfants de feu Guillaume de Gières *(Geria)*, juriscons., la 1/2 d'une vigne dans la paroisse de St-Ferjus *(S. Fergeoli)* vers Beauregard *(Belregart)*, sous réserve d'un anniversaire pour le repos de son âme, et des fruits pendant sa vie. Investiture. *Act. ap. Gronopolim*, dans le vestiaire de lad. église ; témoins : Ysmidon du Molard, P. Payroli et Antoine Chays, chapelain. Durand Rostagni, de Fontaines, not. imp.
Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 31 lig.

18093 Vienne, 2 novembre 1311.
Clément V approuve un échange de bénéfices.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7425. CHRISTOPHE, *La papauté pendant le XIV[e] s.*, I, 430-1.

18094 Vienne, 3 novembre 1311.
Collation par Clément V d'un canonicat à Perpignan ; quittance.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7371 ; Append. I, n° 595.

18095 Vienne, 4 novembre 1311.
Concession d'un tabellionat par Clément V.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7373 ; Append. I, n° 597.

18096 La Part-Dieu, 4 novembre 1311.
...Jeudi après la Toussaint, *ap. Partem Dei.* Jacq. de Clara, châtelain de Pisançon *(Pisenc.)* pour Guy Dauphin, alberge en son nom une terre au mandement de Pisançon, en Trignans.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 281.

18097 Vienne, 5 novembre 1311.
Concession d'un canonicat par Clément V.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n°° 7415-6.

18098 Vienne, 6 novembre 1311.
Collation de bénéfice, nomination d'évêque et d'abbés par Clément V ; quittances.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n°s 7386, 7394, 7410, 7421 ; Append. I, n°° 183-4-5.

18099 Vienne, 7 novembre 1311.
Dispenses accordées par Clément V, etc.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7387, 7393, 7411, 7418.

18100 7 novembre 1311.

Election de [Romanet Velheu] comme doyen de l'église de Valence. Reçu par Odon d'Argilly *(Argilleyo)*, samedi après la Toussaint.

Arch. de la Drôme, doyenné de Valence, *Invent.* f° 1.

18101 Vienne, 8 novembre 1311.

Quittance des cens du monastère della Penna.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 598-9. — Convocation du concile : BOUQUET, XXI, 651.

18102 8 novembre 1311.

... Ind. 9.... Hommage rendu à G[uillaume], évêque de Grenoble, par Jacques Conio, fils d'Albert Conio, et reconnaissance pour pré, maison, chasal, terre, bois et cens dans la paroisse de Meylan *(Meolani)*. Martin Ranulphi not.

CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 124. Not. anal. 40. *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), H. v, 122[b].

18103 Vienne, 9 novembre 1311.

Confirmation de testament par Clément V.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, 7408, 7621.

18104 9 novembre 1311.

Michel Richard, de Briançon, acquiert de Lantelme Baile, fils d'Humbert, du Monêtier, sa part de fief en la paroisse de la Salle, tant en plaine qu'en montagne : taches, services, paquerages et autres biens, au prix de 10 liv. Viennois, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 250.

18105 10 novembre 1311.

Obit de Jean Alegreti, fils de Bonjor, qui légua 3 sols de cens.

TERREBASSE, *Inscr. Vienne*, II, 145, n° 484.

18106 Montélimar, 10 novembre 1311.

Testament d'Alix *(Aelis)* de la Roche, dame de Tournon, dioc. de Valence. Elle élit sépulture en l'église de Notre-Dame à Tain *(Tincto)* près Tournon. Elle lègue au couvent des religieuses de Vernaison 10 sols Viennois de rente pour un anniversaire, avec faculté de rachat pour son héritier moyennant 10 liv. Elle institue pour héritier son fils Guillaume et désigne pour exécuteurs son frère Guillaume de Tournon, précenteur de Valence, Eustache et Arnaud de Fay *(Fayno)*, chevaliers, le prieur des Prêcheurs et le gardien des Mineurs de Valence. *Act. Montilii Ademarii*, en la maison du Temple ; témoins : Jean d'Orléans *(Aurilyanis)*, dominicain, Durant gardien des Mineurs de Montélimar, Girard Alexandri, franciscain, Angelic de Richimonda, médecin, etc. Guillaume de Cruas, not. imp. et de Hugues Ademari, seigneur de Montélimar.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 33. MOULINET, *Reg. généal.* V, 1148 (11 nov.)

18107 Vienne, 11 novembre 1311.

Lettre de Clément V à Philippe, roi de France : il jouit d'une parfaite santé à Vienne et l'informe que 9 chevaliers du Temple ont annoncé que 1500 à 2000 de leurs frères étaient prêts dans le voisinage à les défendre. — *Quoniam præcordia.*

COLLOMBET, II, 429. BOUVIER (Cl.), *Vienne...*, 36 (le 4?)

18108 Gap, 12 novembre 1311.

Vente à Bernard de la Balme, commandeur de St-Jean des Aires de Gap, ordre de St-Antoine, par Guillaume Muisard, fils d'Isoard, d'une prairie allant de l'hôpital St-Martin jusqu'à la montée de St-Arey, pour 120 livres coronats. Témoins : Hugues de Bannes, recteur de l'hôpital St-Martin, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, commanderie de Gap, n° 382. = ROMAN, 158.

18109 Vienne, 13 novembre 1311.

RYMER, *Fœdera*, III, 289 ; 3[a], I, IV, 199-200. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n[os] 7385, 7397-8-9, 7422, 7424, 7441.

18110 Vienne, 13 novembre 1311.

Testament de Gilles Aycelin, archevêque de Rouen.

L'Auvergne historique, V, 32-. *BOUDET (Marc.), *Cart. prieuré St-Flour*, CCXCVIJ.

18111 Vienne, 14 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 600, 611.

18112 Vienne, 15 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7626.

18113 Vienne, 16 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VI, n° 7392 ; VII, 7622-3, 7625.

18114 16 novembre 1311.

Enquête faite, par ordre du pape et d'Etienne, cardinal de St-Cyriaque, par Guillaume de Rochemay, chevalier, bailli du comte de Valentinois, pour établir que le mur construit à Crest à Rochefort, par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, portait préjudice à l'évêque de Valence : ce qui ne semble pas établi.

Arch. de l'Isère, B. 3484, orig. parch. (*Invent.* III, 48[a]).

18115 Vienne, 17 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7650-1.

18116 Aspres-sur-Buëch, 18 novembre 1311.

... Ind. 10. Guillaume Mercerii, dit Monnerius, d'Aspres, reconnaît à Ponce Chaysii, prieur de Durbon, posséder une vigne à *Albiaspres*, touchant celle de Durbon, et être tenu pour cela de donner annuellement à Noël à l'église de Durbon, 1 hémine de blé *(anona)* pour les hosties et 8 den. pour le vin des sacrifices qui s'y célèbrent en l'honneur de Jésus-Christ, de la Vierge Marie sa mère, et de la cour céleste, selon la volonté de Guicharde, femme de feu Nicolas Mercerii. *Act. Asperis*, en la maison de Durbon. Témoins. Ponce Abonis, de Savournon *(Saornono)*, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 543, n° 619.

18117 Vienne, 19 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 601-2.

18118 Vienne, 20 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7624.

18119 Vienne, 23 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n[os] 186-7-8-9, 190.

18120 Serves, 23 novembre 1311.

Concession par Jean, dauphin de Viennois, à noble Amblard du Noir, en récompense de ses services, de tous les droits, actions et réclamations que le prince avait sur le bois dit de Mocuella, en la paroisse de Parmilieu, mandement de Quirieu, au sujet duquel il y

avait procès entre le procureur delphinal de la baronnie de la Tour et les habitants dud. Parmilieu. ... *ap. Serviam*. Mardi avant s[t] André ap.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIII[e] xlvij[b]. *Invent. Viennois*, II, 361-2 : IV, III.

18121 Vienne, 25 novembre 1311.

THEINER, *Cod. diplom. domin. tempor.* I, 450-1. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8748; Append. I, n[os] 603-4-5.

18122 Vienne, 26 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n[os] 7631-2, 7685, 8749; Append. I, n° 606.

18123 Vienne, 27 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7655.

18124 Vienne, 29 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7627. = BOUVIER (Claude), *Vienne au temps du concile*, 19.

18125 Vienne, 30 novembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n[os] 7647, 7746.

18126 30 novembre 1311.

...Ind. 9..., samedi [= mardi] fête de s[t] André.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 10.

18127 Vienne, 2 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n[os] 191, 607.

18128 Vienne, 3 décembre 1311.

THEINER, *Cod. diplom. domin. tempor.* I, 451-2. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7628; Append. I, n° 608.

18129 Alinge-le-Vieux, 3 décembre 1311.

Ind. 10, vendredi après s[t] André apôtre. Vente à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Jean et Nicod, frères, fils de Jean de la Palud, ses hommes liges et francs, d'un muid de froment annuel, mesure des Alinges, à servir par les vendeurs, au prix de 14 livr. Genevois. *Act. ap. Alingium vetus*. Témoins. Amsermod Durandi, de Sallanches, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Chablaix, paq. I, Allinges, n° 8, orig. parch. (*Invent.* II).

18130 3 décembre 1311.

Nobles Pons et Guillaume Albert, frères, du Queyras, sont exempts des tailles.

Arch. des Htes-Alpes, E. 514, mém. ms. (*Invent.* 251[b]).

18131 Grenoble, 7 décembre 1311.

Lettres de Jean, dauphin, à Osasica [Flote], seigneur de la Roche, bailli de Gapençais, lui ordonnant de donner en emphytéose les terres delphinales de son bailliage qu'il jugera convenable, ind. 10.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII[e] IIIIxx vij. = ROM. 158[b].

18132 Vienne, 8 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7646.

18133 8 décembre 1311.

Le procureur de Hugues Dauphin emprunte au nom [du seigneur de Faucigny] 2000 flor. à Guigues de Morges. Albert de Brayda not. ...11 [= 9] ind., mercredi après s[t] Nicolas.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1518.

18134 Vienne, 9 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7633.

18135 Venon, 9 décembre 1311.

Guillaume, évêque de Grenoble... *Dat. ap. Vennonem*, jeudi après s[t] Nicolas.

2[e] *Cartul. de la Chartreuse*, fol. LXXVIII.

18136 Vienne, 10 décembre 1311.

Mort du cardinal Etienne de Suisy.

CIACCONI, *Vitæ*, II, 376. BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* II, 638.

18137 11 décembre 1311.

...Samedi après la Conception de Marie. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait possédées G. de Seyssuel (*Saysuel*), par les mains d'Odon Mistralis, A. Lombardi, G. le Jeune et Guelisius : G. doyen, O. précenteur, Hum. chantre, Hu. de Châteauneuf dit le Chantre, G. sacristain, Michel official, Ponce procureur, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Vienn. lij.

18138 Vienne, 12 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7636.

18139 Vienne, 13 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7629 ; Append. I, n° 616.

18140 Grenoble, 13 décembre 1311.

Privilèges accordés par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, aux nobles du Queyras : droits de vendre, donner et échanger leurs biens ; de tester et de laisser *ab intestat* leurs biens à leurs descendants ; de faire paître leurs bestiaux dans les montagnes sans redevance ; exemption des tailles et de l'aide dans ces 4 cas : chevalerie, mariage des filles, acquisition de terres, voyage outre mer ou vers l'empereur ; les nobles se rendront aux chevauchées avec un seul cheval, entretenu aux frais du dauphin, etc. Fait dans la tour de l'hôtel du Dauphin ; témoins : Hugues de Commiers, Pierre d'Avalon, chevaliers, jurisconsultes, Guillaume Grinda, jurisc., Humbert Clareti, chan. d'Embrun, Jean Bonifilii. Jean Martini, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 3701, orig. parch. (*Invent.* III, 145[b]). *Invent. Briançonnais*, 630-1. — ROMAN (J.), dans *Nouv. Rev. histor. de droit* (1886); *Chartes de libertés ou privilèges de la région des Alpes* (1886), 34-9. = ROM. 158[b].

18141 Vienne, 14 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7711.

18142 Vienne, 15 décembre 1311.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7630.

18143 15 décembre 1311.

Fondation par Guillaume de Mandagot, archevêque d'Embrun, de deux chapelles de Notre-Dame et de St-Martin dans sa cathédrale; donation pour cette œuvre de 12000 tournois d'argent, comptant 16 den. l'un, qui égalent 825 livres Viennoises ; et fondation de 12 anniversaires, moyennant 4364 livres tournois, égalant 300 livres Viennoises, faite en chapitre : Raimond de la Blaquière, prévôt, Jean de Freyssinières, archidiacre, Colmar de Laye, doyen de Gap, etc.

FORNIER, *Hist. Alpes Marit.* II, 109. = ROM. 158[b].

18144 15 décembre 1311.
Transaction entre l'abbaye de Boscaudon et Boniface d'Embrun, seigneur des Crottes, relativement au pâquerage sur la montagne des Rousses.
Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN, 158-9.

18145 Vizille, 15 décembre 1311.
Confirmation de l'échange du 3 juil. préc. ; en place des terres, Pierre Eynard, châtelain de St-Bonnet, avait acquis au nom du dauphin Jean le droit de ban, avec cens, rentes, et le droit que Guillaume Muisard avait contre ceux qui tenaient de faux poids et mesures au lieu de St-Bonnet... Mercredi après s^e Lucie, *ap. Visiliam.*
Arch. de l'Isère, B. 3009, III^c LXXIX^b. *Invent. Graisivaudan*, I, 338^b, 372^b. = ROMAN, 158^b.

18146 15 décembre 1311.
Albergement à noble André de Vaulnaveys par le dauphin Jean des eaux du ruisseau et des fontaines qui descendent du pré de Jacques d'Echirolles ou de l'église de St-Martin-d'Hère vers Grenoble jusqu'au Drac, pour y construire un moulin, sous le cens de 3 sols.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 383^a.

18147 Vienne, 16 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7758.

18148 Vienne, 17 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 613.

18149 Vienne, 18 décembre 1311.
VALLADIER, *St Arnoul de Metz*, 105-9. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7635, 8750-1-2-3-4-5-6-7-8-9-60-1. = BRÉQ. VIII, 206.

18150 Vienne, 19 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7637.

18151 Vienne, 20 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7686 ; Append. I, n° 192.

18152 20 décembre 1311.
Ponce Julh, du Poët-Célard *(Poyeto Seylar)*, vend à Pierre Lyautardi, d'Espenel, clerc, une terre au territoire du Poët, al Coygn. Gir. de Porta not.
Arch. de la Drôme, orig. parch. de 43 lig.

18153 Vienne, 21 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 7638, 7683 ; Append. I, n° 614.

18154 Vienne, 22 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7681-2 ; Append. I, n° 617.

18155 Vienne, 23 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7654, 7733; Append. I, n° 615.

18156 Vizille, 26 décembre 1311.
Jean dauphin... *ap. Vissiliam*, dimanche après Noël,
Arch. de l'Isère, B. 3009, III^c lxiiij.

18157 Vienne, 27 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7639.

18158 St-Nazaire, 27 décembre 1311.
...[Lundi après] Noël, *ap. S. Nazarium*, dans la boutique *([opera]torio)* de Jacquemon Mercerii. Vente par Nicolas du Puy *(Podio)*, de la paroisse de la Motte-Fanjas *(del Fenjaz)*, à Jeanne Pellerie, de St-Nazaire.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 259.

18159 Vienne, 28 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7653, 7656.

18160 Vienne, 29 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 8351-2-3, 8355-6-7-8.

18161 Vienne, 30 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7643-4.

18162 30 décembre 1311.
Jeudi avant avant l'Ephiphanie. Lettres de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, confirmant et concédant de nouveau à Guigues de la Croix, l'office de la sauterie ou métralie en la châtellenie de Montjoie, au prix de 80 liv. Genevois.
Torino, arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 7, Montjoye, n° 4, parch. (*Invent.* 101-2).

18163 30 décembre 1311.
Concession à Richard Revol par Pierre Macellier, chanoine, et Bernard Correyon, prêtre.
Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, n° 729bis.

18164 Vienne, 31 décembre 1311.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7640-1-2, 7652, 7657-8.

18165 Beauvoir, janvier 1311/2.
...*Ap. Bellumvisum.* Echange entre Perrin Brisardi et Guigues Galiani, d'un courtil au mandement de Beauvoir, *en le Sineyeries.*
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 260.

18166 Vienne, 1er janvier 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7732 ; Append. I, n°s 618-9, 629.

18167 Vienne, 2 janvier 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7735.

18168 Vienne, 3 janvier 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 623.

18169 Chabeuil, 3 janvier 1312.
Jean dauphin de Viennois accorde à l'abbaye de Léoncel l'exemption du vingtain pour les terres qu'elle possède au mandement de Chabeuil. Ordre à son châtelain d'observer cette concession. *Act. ap. Cabiolum.* Expédié par Arnaud de Rochefort.
Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 473. = CHEVALIER (J.), *Eyglay-Léoncel*, 200.

18170 Vienne, 4 janvier 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7645, 7648-9 ; Append. I, n° 620.

18171 4 janvier 1311/2.
Transaction entre les officiers du comte de Provence et les habitants de Tallard ; on leur restituera la barque sur la Durance qui a été saisie et ils promettent de construire dans le délai de trois ans un pont en pierre, sous peine de 100 marcs d'argent d'amende.
Arch. de M. Amat. Arch. munic. de Tallard. — ROM. 159^a.

18172 Vienne, 5 janvier 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8771.

18173 Vienne, 6 janvier 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 621.

18174 Vienne, 7 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 8769-70.

18175 Vienne, 8 janvier 1312.

Lettre du pape Clément V au roi Henri VII.

BONAINI (Fr.), *Acta Henrici VII*, CXXXVII. = FOURNIER, 370.

18176 9 janvier 1312.

Testament d'Amédée de Villars, seigneur de Cogningruye ; il désire être enseveli en l'église Notre-Dame de Bonmont ; il fait des legs à l'église St-Pierre de Genève, aux frères Mineurs et Prêcheurs de cette ville, à la cathédrale Notre-Dame et aux frères Prêcheurs de Lausanne, au prieuré de Granson, à son bâtard Perroud, à son frère bâtard Jean, à sa femme Marguerite de Clerenanz, à sa sœur Catherine, femme d'Amédée de Cusanz ; il institue pour héritière universelle sa sœur Agnès, avec substitution de son autre sœur Catherine et de son frère H.

Arch. de l'Isère, B. 4196, orig. (*Invent.* IV, 140^a). *Invent. Généralité Dauph.* 384.

18177 9 janvier 1312.

Testament de Bernarde, fille de feu Pierre Chevrier, mariée à... de Baygnoz, puis à Aymeri de Civins, noble du Dauphiné ; elle fait son héritier un fils de celui-ci, Anselme ; parmi ses autres enfants, Pierre, moine de St-André à Vienne, Barthélemy, moine d'Ainay, etc. Elle veut être enterrée à St-André de Vienne, si elle meurt à Vienne ou dans les alentours... Dimanche après l'Epiphanie.

LE LABOUREUR, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 449-50.

18178 Vienne, 10 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7659, 7661-2, 7667, 7673.

18179 Vienne, 11 janvier 1312.

Lettre de Clément V au prévôt [Raymond] et à l'archidiacre d'Embrun, les autorisant à absoudre de l'excommunication ceux qui n'auront pas payé la décime aux termes fixés, dont ils sont chargés dans les provinces de Vienne, Embrun, Tarentaise et Besançon.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 295-6, n° 8762.

18180 Vienne, 11 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7660 ; Append. I, n° 622.

18181 Vienne, 13 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7665, 7672, 7684, 8320.

18182 Vienne, 14 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7664.

18183 Vienne, 15 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7862-3.

18184 Vienne, 16 janvier 1312.

Dispense d'illégitimité pour la cléricature accordée par Clément V à Jean Alfonsi, fils d'Alfonse de Molina, chevalier. *Dat. Viennæ...*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7663, 8220.

18185 Vienne, 17 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7677, 7689.

18186 17 janvier 1312.

Obit de Michel Lombard *(L'b'di)*, chanoine d'Embrun, qui laissa à cette église 3 anniversaires.

Arch. des Htes-Alpes, G. 9, fragm. de Martyrologe de l'église d'Embrun. — GUILLAUME (P.), *Invent. som. arch. Htes-Alpes*, II, 8^b.

18187 Vienne, 18 janvier 1312.

Clément V confère à Henri, fils de feu Imbert, dauphin de Viennois, l'archidiaconé de Worcester, vacant par la mort d'un cardinal, bien qu'il lui manque l'âge et les ordres requis, et qu'il possède d'autres dignités et personnats. — *Generis et morum.*

BENEDICT., *Reg. Clement. V*, VII, 42^b, n° 7772.

18188 Vienne, 18 janvier 1312.

Clément V confère un bénéfice à Cahors à Guillaume du Pré, chan. d'Arras. *Dat. Viennæ...*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7708, 8168.

18189 St-Hilaire, 19 janvier 1311/2.

...Mercredi avant s^t Vincent, [*ap. S. Hylarium*, au mandement de St-Lattier *(S. Heleuterii)*. Le dauphin Jean affranchit son musicien *(mimus)* et familier Péronet et [son fils] Jean.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 261.

18190 Vienne, 21 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7670 ; Append. I, n° 193.

18191 Genève, 21 janvier 1312.

Convention entre Edouard et Aymon de Savoie, frères, et Guillaume, comte de Genevois. S'il arrive que Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, décède sans enfants, ils acquerront sa terre et se la partageront ainsi : l'assignation de la dot de Marie [de Savoie], dame de Faucigny, sera maintenue ; Beaufort reviendra au comte de Genevois, Alinge-le-Vieux et Lullin à Edouard. Si le dauphin [de Viennois] enlevait au comte sa terre dans le diocèse de Grenoble, on l'en dédommagerait en Faucigny. Présents : Guichard de Pontverre, doyen d'Annecy, etc. *Dat. ap. Geben.*, vendredi, fête de s^e Agnès, vierge, l'année prise à la Nativité.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, duché Genevois, paq. 4, n° 1, orig. parch., grand sceau de Savoie et petit de Genevois (*Invent.* 39).

18192 Vienne, 22 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7726.

18193 Vienne, 23 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7666, 7674, 7858, 7763. THEINER, *Cod. diplom. domin. tempor.* I, 452-3.

18194 Vienne, 24 janvier 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7669, 7678, 7712.

18195 Grenoble, 24 janvier 1312.

Guillaume Grinde, juge.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III^c xxiij.

18196 Moras, 24 janvier 1311/2.

...Lundi après s^t Vincent, *ap. M-sium*, à la fenêtre de la maison de Jean Barberii, Hugonet de Peladru, damoiseau, reconnaît devoir pour cause de prêt 40 liv. Tournois à Guillaume de Solerio, dit Nigri, et à ses associés de la banque *(casana)* des Lombards de Moras.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 262.

18197 25 janvier 1312.
Albergement à Laurent Bochonis par Pierre Corderii et Guigues de la Combe, d'une maison *in Peyroleria*, du domaine direct de l'évêque [de Grenoble]; investiture. Etienne Conversi [not.].
Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. xxxv, 48b.

18198 Vienne, 26 janvier 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7671, 7723.

18199 Vienne, 27 janvier 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, no 7731.

18200 27 janvier 1311/2.
Transaction entre noble Gerin de Montoison et Guinis d'Eurre, habitant d'Allex, à raison des biens et droits qui avaient appartenu à Pierre d'Oriol, dans les mandements d'Aiguebonne et d'Allex.
Chevalier (U.), dans *Journal de Die* (17 mai 1868).

18201 27 janvier 1311/2.
L'official de Vienne à St-Donat vidime une charte du . . . . . . 1269, munie du sceau de Pierre, chan. de Romans, et une autre du 17 mai 1270, avec le sceau de Didier de Sassenage, viguier de la même ville. Sceau de sa cour.
Arch. de la Drôme, St-Barnard, origin. parch. de 30 lig.

18202 Vienne, 28 janvier 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, no 7668.

18203 29 janvier 1311/2.
Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, official de Valence, sur la demande d'Artaud Viviani, prieur de St-Félix près des murs de Valence, vidime une charte scellée par Guillaume administrateur de Valence (27 févr. 1226/7), et la fait transcrire par Jean de Versonnex, notaire juré de sa cour. Fait dans la cour *Valent.* Sceau.
Arch. de la Drôme, St-Félix. origin. parch. de 48 lig. 1/2.

18204 St-Nazaire, 29 janvier 1311/2.
...Samedi [avant] la Purification, *ap. S. Na[zarium*, en la maison] de Guillelmet Bochacii, qui prend de Lant. Cobeti, de *Mur'.* une terre à moitié profits *(medium lucrum)*.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, no 263.

18205 Rives, 31 janvier 1312.
Privilèges et libertés accordés par Guy, seigneur de Tullins et Rives, aux habitants qui viendront s'établir près du château qu'il se propose de construire *in molario de Prulo :* ils seront exempts de toute *collecta, tallia, complainta, opera, manuopera, corvata somey et charey, feno, palea, angaria, perangaria* et exaction quelconque; les biens des décédés sans enfants ou *ab intestat* seront dévolus aux parents les plus proches ; les dispositions testamentaires seront observées. Tarif des amendes. Le seigneur se réserve toute seigneurie, le ban du vin pendant un mois, les chevauchées, les fours et moulins, foires et marchés, lods et ventes ; il fournira à chaque habitant une maison et un verger, sous le cens de 2 sols, et une quartelée de terre près de la ville, sous le cens d'un den. ; il fera clore la nouvelle ville de fossés, portes et remparts. Exemption de droits de pontonage, péage, gabelle et leyde, du droit de plaid à mutation de seigneur ; mesures de Moirans ; droit de chasse et de pêche. Le nom de la nouvelle ville sera Beaucroissant ; ses limites : les mandements de Tullins et St-Geoirs à l'ouest, le chemin de Rives à Moras et celui de Tullins *versus lo Bayns Bruniget* à l'est. Fait devant la chapelle du château. Sceaux de Guy, sr de Tullins et Rives, Guichard de Clérieu, sr de la Roche-de-Glun, Geoffroy, sr de Clermont, Henri cosr de la Tour, sire de Vinay, Humbert de Boczosel, sr de Gières, chevaliers, Jean de St-Quentin et Guyonet de Paladru, damoiseaux, Béatrix, veuve de Guigues de Rives et son fils Jean.
Arch. de l'Isère, B. 3922 (*Invent.* IV, 35-6). = *Rev. de Vienne*, II, 228. Faure (Cl.), dans *Nouv. rev. hist. de droit* (à part, 3-10).

18206 Vienne, 1er février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7680, 7722, 7724, 8022, 8764; Append. I, no 194.

18207 1er février 1311/2.
Hommage prêté à Guy Dauphin, seigneur de Montauban, par Hugues Broxii, qui est investi de tout ce qu'il avait au mandement de Pisançon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1317.

18208 Vienne, 2 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7675, 8246.

18209 3 février 1311/2.
Déclaration par Hugues Broxii de ses terres au terroir de Pisançon, en Bayanne, qu'il avait acquises de François de Loches ; plus un chasal, acquis de Jordan de Loches, pour lequel il faisait à Guy Dauphin, seigneur de Montauban, pour droit de directe 15 den. bonne monnaie ; un autre chasal acquis de François de Loches, le champ Bocheur, le bois d'Estraglien, une vigne et jardin sur le chemin de Romans à St-Nazaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1317.

18210 Vienne, 6 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7676, 7713.

18211 Vienne, 7 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, no 7699.

18212 Vienne, 8 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7679, 7698, 7917.

18213 Vienne, 9 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, no 8765.

18214 9 février 1312.
Le roi de France se rend à Vienne avec ses fils et ses frères.
Guillelmi de Nangiaco *Contin. Chronici* (Bouquet, XX, 605).

18215 10 février 1312.
Concession par Guillaume *(Villenus)* de Beausemblant, à Guigues Pélissier, de la mistralie de Vaulnaveys, au mandement de Vizille ; il lui est concédé pour son droit le tiers de tous les casuels.
Arch. de l'Isère, B. 3006, liiij, IIIc IIIIxxiijb. *Invent. Graisivaudan*, A. 249b : VI, 152a.

18216 Vienne, 12 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, Append. I, no 624.

18217 Vienne, 13 février 1312.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, no 7687.

18218 Vienne, 15 février 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, nos 612, 625.

18219 Vienne, 16 février 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7693.

18220 Gênes, 16 février 1312.

Henri, roi des Romains, en considération des services que lui a rendus et lui rendra Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, lui accorde le droit de lever des péages dans sa terre à Bonne, Pont-de-Boringe *(pons Buringii)*, Flumet, Beaufort, Bonneville, St-Michel, la Terrasse, Montbonnot, Montfleury, par terre et par eau, sous la condition que les mêmes marchandises ne payent pas en deux lieux différents ; il mande aux barons et aux nobles de l'en faire jouir. *Dat. Januæ*, sceau,... *regni a° 4. — Romani principis.*

Arch. comm. de Grenoble, CC. 1303 (*Invent.* II, 395b). Arch. de l'Isère, B. 2948, cvij (vid. du 10 mars 1312). Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 2, n° 1, orig. sceau (*Invent.* 18). *Invent. Graisivaudan*, II, 442-3. — CHEVALIER (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 92-3.

18221 Vienne, 17 février 1312.

Arrivée au concile des envoyés de Philippe le Bel.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, nos 626-7. BOUVIER (Claude), *Vienne au temps du concile*, 47.

18222 Avalon, 17 février 1312.

...*Ind. 10, d. 12 exeun. feb.* Guigonet de Montmayeur *(Monte Majore)*, fils de feu Guigues, vend à Guers de Beaumont, chevalier, des revenus *(presiæ et fructus)* en froment, vin et argent dans la paroisse de Barraux et dans le mandement de la Buissière *(Boysseriæ)*, au prix de 222 liv. Viennois monnaie de Savoie, dont quittance. *Act. ap. Avalonem*, dans la maison du dauphin ; témoins. Aymon de Mayrens not. impér.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 41-2.

18223 Vienne, 20 février 1312.

Lettre de Clément V à l'abbé de St-Julien à Tours, au sujet des biens de son monastère aliénés. *Dat. Viennæ... pontif. a° 7. — Ad audientiam.*

Défense des privilèges de l'... église de S. Martin de Tours, pr. 52. = BRÉQ. VIII, 209.

18224 Vienne, 20 février 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7710.

18225 20 février 1311/2.

Jean, comte de Forez, nomme huit procureurs pour transférer le corps de sa femme Alix *(Alasia)* de Viennois, comtesse de Forez, de l'église du prieuré de St-Saturnin-du-Port à celle de Notre-Dame de Montbrison en Forez. Sceau. ...Dimanche après les Brandons...

LA MURE, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 101.

18226 21 février 1311/2.

Lettres de protection et sauvegarde accordées [par le dauphin] aux habitants des hameaux de Geloze et de l'Eximont, dépendant de Suze, en payant annuellement entre les mains du châtelain d'Exilles 2 flor. d'or chacun. ...Lundi après le dimanche *Reminiscere*...

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 490.

18227 Vienne, 22 février 1312.

Clément V confère à Arnaud Constantini un prieuré au dioc. de Genève. Exécuteurs : le prévôt d'Embrun, etc. *Dat Viennæ....*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8561.

18228 Vienne, 23 février 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7690-1, 7695, 8695.

18229 Vienne, 24 février 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7692, 7696-7, 7709.

18230 Valence, 26 février 1311/2.

Guillaume de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die, était en dissentiment avec les vassaux de son église du château de Livron *(Liberonis)* au sujet des fours, du salaire des boulangers *(fornagium)* et du chauffage *(eschalfagium)*, dont la dépense lui incombait, sans qu'il pût exiger plus de 2 den. Viennois pour le pain d'un setier : le prélat se prétendait en perte. Après les pourparlers avec les syndics, on arriva à un arrangement par l'entremise de frère Ro. [Odon ?] abbé du monastère de St-Ruf de Valence. L'évêque abandonne à ses vassaux de Livron tous les fours, y compris celui construit par son prédécesseur Jean de Genève, et la maison du four ; ils pourront construire deux maisons à Livron ou dans son mandement ; etc. En cas de cavalcade pour l'arrivée du pape, de l'empereur ou des cardinaux, on pourra cuire dans l'année 400 setiers de blé sans fournage. En échange de cette concession, on assignera à l'évêque 36 liv. de bons Viennois en revenus morts, à l'appréciation de Guillaume coseigneur d'Eurre *(Urro)*, et de Jacmet de *Verno* ; le terme de 9 ans pourra être prorogé par le prévôt de Valence ou l'abbé de St-Félix. Guillaume Barret (Pereti), ancien bailli, et sa famille peuvent y cuire leurs pains *(panis albus, placentæ seu foyaciæ* [fouasses] *effeyreguæ* ou *e-enguæ)* sans payer de fournage ; les particuliers payent pour 1 hémine 1 den. Viennois, pour 1 quarte 1 obole, pour 1/2 quarte 1 *podigia*. Sceau. *Dat. Valent....* Le doyen Guigues de Jarez *(Jaresio)* et le chapitre de Valence, après délibération, apposent leur sceau ; de même B[riand] archevêque de Vienne.

Arch. de la Drôme, Evêché Valence, 2 origin. parch. de 64 et 79 lig. ; vid. du 28 oct. 1312 ; E. 3570, vid. de 1318 (*Invent.* II, 195b) ; E. 9578 ; E. 9580, trad. ; E. 9654, cop ; cf. 9429 (*Invent.* VI, 159a, 196a, 196-7, 217a).

18231 Vienne, 27 février 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7694, 7700.

18232 27 février 1311/2.

Vente par les consuls du Buis à Raymond, baron de Mévouillon, du terrain que celui-ci donne aux frères Prêcheurs pour y construire une église et les bâtiments nécessaires. Guillaume Michaelis not.

[NADAL], *Essai orig. monast. dioc. Valence*, Dominicains (1883), 61.

18233 28 février 1311/2.

...Ind. 10... *ap. Antisonem*, dans l'habitation de Françoise, femme de Guigonet de P *(Ponte Alto)*. Pierre Pagani, dit Pelloz, fils de feu Guillaume Ynardi, de la paroisse de Beaumont, fait remise à Guillaume Bruni, convers de la maison des Ayes à Taorz,

de ses droits sur cette maison à raison de l'héritage de son père et de sa mère. Témoins. Péronet du Puy, not. d'après les protocoles de Guillaume du Puy, par commission [de Guillaume Grinde], alors [juge du Graisivaudan] pour le dauphin Jean.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 18 lig.

18234 Vienne, mars 1312.

Le roi Philippe le Bel confirme une charte de 1119 de Louis VI roi de France, en faveur de l'abbé de Cluny. *Act. Viennæ... regn. n. 27°.*

Achery (d'), *Spicileg.* 2ᵃ, III, 476ᵇ. **Chartes de Cluny*, V, 296ᵇ. *Boudet (Marc.), *Cart. prieuré St-Flour*, 366. = Bréq. VIII, 239 (à 1313).

18235 Vienne, 1er mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7701-2-3-4, 7707 ; Append. I, n° 628.

18236 1er mars 1312.

Noble Pierre d'Avalon, bailli du Briançonnais et châtelain de Briançon, investit au nom du dauphin Michel Richard, de Briançon, des biens par lui acquis (oct.-nov. 1311) et reçoit pour lods 20 liv.

Invent. Briançonnais, 251. = Rom. 161.

18237 Vienne, 4 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7743, 7766, 8237.

18238 4 mars 1311/2.

Jean Dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 2974, 618.

18239 Vienne, 6 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nos 7716, 8398-9.

18240 6 mars 1312.

Vidimus d'une charte de décembre 1192 concernant le prieuré de St-Pierre du Bourg par Jean d'Annonay, official de Valence. Sceau de la cour.

*Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 31.

18241 Vienne, 7 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7705.

18242 Vienne, 8 mars 1312.

Clément V accorde à Philippe, roi de France, qu'au cas où l'ordre des Templiers serait dissous, ses biens seraient appliqués au secours de la Terre-Sainte. *Dat. Viennæ... pontif. a° 7. — Tuas nuper litt.*

Leibnitz, *Codex jur. gent. diplom.*, mant. II, 92. Dupuy, *Traitez conc. l'hist. de France*, 176-8 ; *Templiers*, 2ᵃ, 416-7. Miræus, *Opp. diplom.* III, 428-9. = Georg. II, 260. Bréq. VIII, 209, 218.

18243 Upaix, 8 mars 1311/2.

Albergement par Ozasicca (Flote), vibailli de Gapençais, commissaire député par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Guillaume de Vaumeilh (Vannulle), chevalier, seigneur en partie d'Upaix, et à Pierre Esmini, notaire d'Upaix, d'une terre lieu dit *Costa de Richendo*, une autre *ad Bruscum* et une 3ᵉ *in Artelis*, sous le cens de 20 setiers blé, mesure d'Upaix... ind. 10. Témoins : Raymond, fils de Berlion, coseigneur d'Argençon. ... *Upasii*, en la salle neuve de la cour.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIᶜ IIIIXX vij. *Invent. Gapençais*, 957. = Roman, 159ᵃ.

18244 Vienne, 9 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 630.

18245 Serves, 9 mars 1311/2.

... Jeudi après *Lætare Jerusalem, ap. Cerviam*, en la maison de Durand Radicii. Guigues de *Fraxino* et Etienne Poverii reconnaissent devoir, au nom d'Aymar Lunelli, à Dieu le Sauc, fils du juif Salvus, de Serves.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 282.

18246 Vienne, 10 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7902.

18247 Vienne, 11 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7809.

18248 Vienne, 12 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7706.

18249 Vienne, 13 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 195.

18250 Etoile, 13 mars 1311/2.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, donne quittance à Jacques de Die des blés, denrées *(denriis)* et autres choses qu'il lui devait en arrêt de comptes de gestion *(tenuila)* des châteaux de Suze *(Secussiarum)*, Montclar, Saou *(Saonis)*, Châteaudouble, Charpey et la Vache. *Dat. Stellæ.*

Arch. de l'Isère, B. 3566, orig. parch. = *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 159.

13 mars 1311/2 = 21 mars 1312/3.

18251 Vienne, 14 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8241.

18252 Vienne, 15 mars 1312.

Du Boulay, *Hist. univers. Paris.* IV, 166. Argentré (d'), *De novis. error.* I, a. 267. Jourdain, *Univ. Paris, index*, 399 (1311). Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8766-7-8; Append. I, n° 631.

18253 Vienne, 18 mars 1312.

Lettre du pape Clément V adressée au prieur et au couvent de la grande Chartreuse, dioc. de Grenoble. Il les prend sous la protection de sᵗ Pierre et leur confirme l'exemption des décimes, sauf ce que décidera le concile général. — *Cum a nobis.*

1er *Cartul. de la Chartreuse*, 5ᵃ. — *Privileg. ord. Cartus.* (1510), 19ᵇ. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 52.

18254 Vienne, 18 mars 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 632.

18255 19 mars 1311/2 = 20 mars 1311/2.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 230ᵃ.

18256 Vienne, 20 mars 1312.

Le roi Philippe le Bel fait son entrée à Vienne le lundi-saint, avec Charles et Louis, ses frères, le roi de Navarre, Philippe et Charles, ses fils, des hommes d'armes.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7714. Finke, *Acta Aragonensia*, II, 286.

18257 St-Paul-lès-Romans, 20 mars 1311/2 = 1311.

Arch. de l'Isère, B. 3945 (*Invent.* IV, 57). *Invent. St-Marcellin*, II, 1421.

18258 20 mars 1311/2.

Donation par Isabelle *(Helisabella)*, veuve de Guillaume Morard, de Theys, à Jean Albert, de Vautravers, de la mistralie de Froges, Laval-St-Etienne, Villardbon-

not, la Pierre, et dans les mandements de Theys, la Pierre et Domène, à condition qu'elle reviendra aux enfants dud. Jean et de sa femme Agnès, sœur de lad. Isabelle. Requête à Guillaume, comte de Genevois, de conférer l'investiture.

Arch. de l'Isère, B. 3970, orig. parch. (*Invent.* IV, 82ᵃ).

18259 Vienne, 21 mars 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 635.

18260 22 mars 1312.

Mercredi-saint, consistoire privé tenu par le pape, dans lequel est décidée l'abolition des Templiers. Cf. la bulle du même jour.

Bernardus GUIDO, *Flores Chron.* (BOUQUET, XXI, 721). *Ann. monast. S. Wandregisili* (ibid. XXIII, 427). Bernard. GUIDO, *Vita Clement. V* (BALUZE, *Vitæ*, I, 58, 75). RAYNALDUS, *Ann.* 1312, 1 (XXIII, 509ᵃ). Amalric. AUGERII, *Vita Clement. V* (BALUZE, 107). DUPUY, *Templiers*, 446-7. DUCHESNE, *Liber pontific.* II, 476ᵇ-7. HEFELE, *Conciliengesch.*, VI², 524. MORANVILLÉ, *Chronogr. reg. Francor.* (1891), I, 182.

18261 Vienne, 22 mars 1312.

Bulle du pape Clément V qui supprime l'ordre du Temple, non par sentence définitive, mais par règlement apostolique, et en met les biens à la disposition du St-Siège... *a°* 7. — *Vox clamantis.*

VILLANUEVA, *Viage igles. España* (1806), V, 207-221. BENAVIDES (Ant.) *Fernando IV de Castilla* (1860), II, 835-41 (au 13 mars). HEFELE, dans *Tübing. theol. Quartalschr.* (1866), 63 : *Conciliengesch.* VI², 524-6. GAMS (Pius), dans *Tübing.* cit. 80.

18262 Vienne, 22 mars/12 avril 1311/2.

Séjour du roi de France en la maison des frères Mineurs.

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXI, 459.

18263 Vienne, mars 1311/2.

Philippe, roi de France, atteste qu'en présence de son clerc maître Amisius d'Orléans, Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, a promis de donner sa sœur Catherine pour épouse à Robert, fils de Robert comte de Boulogne et d'Auvergne. Il a juré d'obtenir son consentement et de lui constituer en dot 20000 liv. bons Tournois, payables au château de Tournon, etc. Le comte jure d'obtenir le consentement de son fils et d'assigner à la future en douaire 1500 liv. Tourn. de revenu ; il promet d'instituer héritiers de divers châteaux les enfants mâles qui naîtront de ce mariage ; il se fait fort du consentement de son épouse la comtesse de Boulogne et d'Auvergne. Les deux parties donnent pour cautions : Adémar de Poitiers, Guichard seigneur de Beaujeu, chevaliers, Giraud Ademari, sʳ de Montélimar, Guillaume sʳ de Tournon, Guillaume dit Flote, sʳ de Revel, Amédée sʳ de Cousans et Guy sʳ de Montmaur. Sceaux. *Dat. Viennæ*, dans le couvent des frères Mineurs.

DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 39-40. BALUZE, *Hist. mais. Auvergne*, II, 154-5. HOZIER (d'), *Arm. gén. France*, Reg. III, II, Orléans, 10ᵇ, note 4. = BRÉQ., VIII, 210.

18264 Vienne, 22 mars 1311/2.

Privilège de bourgeoisie accordé à 4 Lombards par Philippe, roi de France.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (H. d'), dans *Bibl. de l'éc. d. Chartes* (1856), D. II, 471-2.

18265 Vienne, 23 mars 1311/2.

Approbation par le dauphin Jean de l'albergement des moulins du Drac consenti aux communautés d'Ancelle et St-Léger.

Arch. de l'Isère, B. 3009 ; B. 3745, en procéd. de 1360 (*Invent.* III, 167-8). = ROMAN, 159ᵃ.

18266 23 mars 1311/2.

Plainte portée au procureur fiscal des comtés de Valentinois par l'évêque de Valence, sur ce que lui et son chapitre s'étant emparés du château de Rochefort, qu'ils prétendaient de leur mouvance, faute d'hommage, le fils du seigneur du lieu était allé en armes faire des actes d'hostilité sur les terres de Montvendre et Montéléger appartenant à ce prélat.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 304 : II, 712-3.

18267 Vienne, 24 mars 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8635.

18268 1312.

Concession par le dauphin Jean à Guigues, seigneur de Beauvoir, de tout le droit qu'il avait sur le château de St-Jean-de-Bournay, sous condition de retour au domaine delphinal si Guigues décédait sans enfants.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 516-7 : IV, 431ᵇ.

18269 1312.

Reconnaissances passées au profit de noble Bozon Berlioz dans les mandements de Morêtel et Goncelin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 84ᵇ.

18270 1312.

Reconnaissances [en faveur de l'évêque de Grenoble] de maisons et autres possessions en la mistralie de Grenoble, en 3 peaux parch. Martin Ranulphi not.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. LXXXXVIII, 62ᵇ.

18271 1312.

Contrat de mariage entre Hugues Merle et Guillemette Melifuoc, nièce de Guigues Arvien.

Arch. de la Drôme, E. 4017, invent. (*Invent.* III, 309ᵃ).

18272 1312.

Reconnaissance au dauphin (Jean) par Guillaume de Lans, prieur du Monestier-d'Ambel.

Arch. de l'Isère, B. 4263, pap. (*Invent.* IV, 171ᵃ).

18273 1312.

Vente et rémission à Didier de Pariset, de certaine terre et maison à St-Just, au tènement de Balot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 440ᵇ.

18274 1312.

Guillaume de Verdon, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, fait une chevauchée à Avalon avec 149 cavaliers. Il fortifie les molards de Monriond et la Perrière. Les hostilités avec les Dauphinois étant reprises, il envoie les ordres du conseil de Chambéry aux capitaines du comte à Ternay, Jonnage, Azieu, St-Symphorien-d'Ozon, Demptézieu, Chabons, St-Georges[d'Espéranche], la Côte-St-André. Le même châtelain se renseigne par des espions sur les dispositions des ennemis. Enfin, sur l'ordre du même conseil, il inspecte les châteaux forts du comte en Viennois et les fait approvisionner.

PERRIN (H.-J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 10-1 (à part, 61-2).

18275 1312.

Les chanoines de Trois-Châteaux obligent le recteur de l'église de St-Tircy, Raimond Aucelli, à reconnaître qu'il doit au chapitre, à titre de dîme, le tiers des grains et légumes de son terroir ; il promit de l'envoyer au prévôt ou au procureur du chapitre.

BOYER, *Hist. égl.-cath. St-Paul*, 118. *Gallia christ. noviss.* IV, 675, n° 1369.

18276 Vienne, 25 mars 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 633.

18277 25 mars 1312.

Albergement par Jean Humbert, juge des terres de la Tour, au nom du dauphin, à Jean Celarier, de Pressieu, et Simon de Ville, de Pérouges, des moulins dud. Pérouges, avec leurs droits, appart. et dépend., sous le cens de 10 sommées froment et autant de blé noir, payables en grain dud. Pérouges.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 23ᵃ.

18278 Vienne, 26 mars 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 634.

18279 Vienne, 28 mars 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7715.

18280 Chaumont, 28 mars 1312.

Vidimus par Pierre, évêque de Genève, de l'acte de fidéjussion des 24, 27 et 28 févr. 1311. *Dat. ap. Calvum montem*, mardi après Pâques.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, duché Genevois, paq. 3, n° 24, orig. parch., sceau de l'évêque, cire verte (*Invent.* 37).

18281 Antonaves, 28 mars 1312.

Bail en usufruit par Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, à Pierre Gautier, chapelain de cette paroisse, d'une terre aux Clots de Châteauneuf de Chabre.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROM. 159ᵃ.

18282 Vienne, 31 mars 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7717, 7728-9, 8773-4-5-6-7.

18283 Vienne, avril 1312.

Lettre de Philippe, roi de France, en faveur de B[érenger Frédol], cardinal évêque de Frascati (*Tusculan.*) *Act. ap. Viennam...*

BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* II, 282-3. = BRÉQ. VIII, 217.

18284 Vienne, avril 1312.

Accord entre Philippe, roi de France, et mᵉ Guillaume Garricii, de Carcassonne, poursuivi et condamné comme hérétique, puis déclaré innocent par le pape. *Dat. Viennæ...*

VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 3ᵉ, X, pr. 526-7.

18285 Vienne, avril 1312.

Rémission de peine par Philippe, roi de France, à Béraud, sire de Mercœur, connétable de Champagne.

DU CHESNE, *Hist. ducs Bourgogne*, II, I, pr. 148. = BRÉQ. VIII, 217.

18286 Vienne, avril 1312.

Lettres de rémission pour guerres privées accordées par Philippe, roi de France, à Eudes, sire de Montagu, chevalier.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VII, 497, n° 6405.

18287 Vienne, avril 1312.

Philippe, roi de France, accorde à son féal Aymar de Poitiers, chevalier, fils de feu le comte de Valentinois, de donner en fief à Guichard de Clérieu (*Clareyo*), chevalier, la moitié du Châteauneuf de Vermenon (*Vernemesio*), qu'il tient immédiatement en fief de lui.

Arch. de l'Isère, B. 3565, orig. parch., sceau (*Invent.* III, 96ᵃ). — DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 27.

18288 Vienne, avril 1312.

Philippe [le Bel], roi de France, confirme les libertés, privilèges et franchises de Villeneuve-de-Berg accordées par l'abbé de Mazan.

Ordonn. d. rois de France, XII, 394. MOLLIER, *Rech. histor. s. Villeneuve-de-Berg* (1866), 426-30.

18289 Vienne, 1ᵉʳ avril 1312.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7721, 7727, 8040, 8772.

18290 Vienne, 1ᵉʳ avril 1312.

Lettre de Philippe, roi de France, au sénéchal de Beaucaire, au sujet des notaires. *Dat. Viennæ...*

LAURIÈRE (de), *Ordonnances des rois de France*, I, 496. = BRÉQ. VIII, 213.

18291 3 avril 1312.

La 2ᵉ session du concile se tient dans la grande église le lundi après Quasimodo ; le pape promulgue ses décisions du mercredi saint. Assistent le dauphin et Aimar de Poitiers.

GUILLELMI DE NANGIACO *Contin. Chronici*, 390 (BOUQUET, XX, 605, 688-9). *Chron. de St-Denis* (ibid. XXI, 37). = TERREBASSE (A. de), *Opusc.* (1880), 20-2. HEFELE, *Conciliengesch.*, VI², 524. BOUVIER (Cl.), *Vienne...*, 49.

18292 Vienne, 3 ou 12 avril 1312.

Mort *apud Viennam* [= *Andegavis*] de Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux.

Chronicon S. Catharinæ de Monte Rotomagi (BOUQUET, XXIII, 408).

18293 Vienne, 5 avril 1312.

Lettre de Philippe, roi de France, à Robert, comte de Flandre, prorogeant jusqu'au lundi après Pentecôte sa comparution en la cour de Paris... mercredi après *Quasimodo*.

ST-GENOIS (J. de), *Invent. chartes comtes de Flandre*, 356, n° 1243.

18294 5 avril 1312.

Guillaume, comte de Genevois, assigne à l'église de St-Antoine une pension de 3 flor. d'or sur les revenus de la forêt du Val-St-Etienne... Mercredi après l'octave de Pâques.

Invent. Graisivaudan, V, 230ᵃ ; *St-Marcellin*, II, 1733 (*Isère*, IV, 163ᵇ).

18295 Vienne, 8 avril 1312.

MIRÆUS, *Opp. diplom.* III, 430. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7730, 7741-2, 7774-5, 7786-7-8-9, 7810-1-2-3-4-5-6-7-8-9-20-1-2-3-4-5-6, 7830, 7834-5-6, 7838-9, 7876, 8778-9-80. = PETIT, *Hist. ducs Bourg.* VII, 6403.

18296 8 avril 1312.

Philippe, roi de France, ordonne au bailli de Mâcon de restituer au duc de Bourgogne la maison de Savigny, dont les gens du roi se sont emparés pendant que le duc était avec le roi Philippe au concile de Vienne.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VII, 496, n° 6402.

18297 8 avril 1312.
Reconnaissance [à l'évêque de Grenoble] par Théobald du Vernet pour fiefs et possessions au territoire de Curienne [Guill.] Ruffi not.
Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. XXII, 200ª.

18298 Vienne, 9 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7837.

18299 Vienne, 10 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nºˢ 7725, 7773.

18300 Vienne, 10 avril 1312.
Echange entre Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, et le roi de France, de la justice de la ville de Lyon contre d'autres terres. *Dat. ap. Viennam*, lundi après *Misericordiam Domini.....*
MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. 51-2, trad. 430-1. *Factum sénéch.-corps de ville Lyon contre St-Jean*, 79, 341. PARADIN, *Hist. de Lyon*, 197. DUPUY, *Droits du roi*, 870. **Gallia christ. nova*, IV, 162. = BRÉQ. VIII, 214.

18301 Vienne, 11 avril 1312.
Philippe, roi de France, en suite de l'échange du 10, nomme des commissaires pour en estimer l'objet. *Act. ap. Viennam.*
MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. 54ª, trad. 433-4. *Factum sénéch.-corps de ville Lyon contre St-Jean*, 95, 356. = BRÉQ. VIII, 214.

18302 11 avril 1312.
Echange entre Guigues Grossi, de l'Argentière, et Jean Garcini, d'un pré aud. territoire, lieu dit en Audebert, contre un pré aud. territ., lieu dit à la Balme, avec 1/6 de jour d'eau. Pierre Gameti, châtelain à l'Argentière pour Jean Alamandi, les retient et se tient content *de tercio*. Pierre d'Albana not.
GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 41.

18303 Vienne, 12 avril 1312.
Commission du roi Philippe au bailli de Tours.
ACHERY (d'), *Spicileg.*, 2ª, II, 188ᵇ. = BRÉQ. VIII, 215.

18304 Vienne, 12 avril 1312.
Vidimus délivré par Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, des lettres du 11 précéd.
MENESTRIER, *Hist. consul. de Lyon*, 433, pr. 54-5. *Factum pʳ la sénéch. de Lyon contre le chap. de St-Jean*, 95, 356. = BRÉQ. VIII, 214.

18305 Briançon, 13 avril 1312.
Quittance par noble Pierre d'Avalon, bailli du Briançonnais et châtelain de Briançon, à Michel Cancelli du Puy, de 12 sols, pour le 1/3 revenant au dauphin sur un champ près du fossé de l'Aiguille *(Agullas)*, acheté par ledit Michel de Guill. Baro, au prix de 60 sols. Guill. Fanta, Thomas Jaufredi et Thomas de Riperia, nott.
Arch. des Htes-Alpes, E. 265, orig. parch. (*Invent.* 18ᵇ).

18306 Vienne, 14 avril 1312.
Le pape Clément V, à la supplication de Jean, dauphin de Viennois, autorise sa sœur Catherine, fille de feu le dauphin Imbert, à épouser un parent au 3ᵉ et 4ᵉ degré de consanguinité. — *Romani pontificis.*
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 35ª, n° 7734 ; cf. n° 7744.

18307 Vienne, 15 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 636.

18308 Vienne, 16 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nºˢ 7736, 7799, 7800.

18309 Vienne, 17 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7738.

18310 17 avril 1312.
Les habitants d'Asti se donnent comme seigneur Robert d'Anjou, roi de Naples, qui s'engage à les protéger contre le dauphin de Viennois, etc.
PROMIS, dans *Miscell. stor. Ital.*, IX, 137. = GABOTTO (Ferd.), *Asti.. al tempo di Gugl. Ventura*, 297-304.

18311 Vienne, 18 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 637.

18312 Vienne, 19 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, Append. I, n° 638.

18313 Romans, 19 avril 1312.
Transaction entre Guy Dauphin, seigneur de la baronnie de Montauban, et Arnaud, seigneur de Rochefort *(Ruppisfortis)*, qui avait fait saisir des hommes d'Izerette *(Ysereta)*, dépendant du prince, par les inquisiteurs des hérétiques, et leurs biens par l'évêque de Valence et Die. Fait dans le chapitre des frères Mineurs *Romanis*.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 291.

18314 Vienne, 20 avril 1312.
THEINER, *Cod. diplom. domin. tempor.* I, 453-4, 454-5. BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 8248-9, 8393.

18315 20 avril 1312.
Provisions du prieuré de Commiers par P. Alleman, prévôt d'Oulx, et son chapitre en faveur d'Albert, chanoine d'Oulx, fils de Guigues Alleman, chevalier.
Arch. de l'Isère, B. 4267, orig. parch. (*Invent.* IV, 171ᵇ).

18316 Vienne, 21 avril 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nºˢ 7740, 7748, 7783-4-5, 7790-1, 7797-8, 7802-3-4, 7806-7, 7829, 7831-2-3, 7840, 7842, 7854-5-6, 8166, 8639, 8694.

18317 St-André-en-Royans, 21 avril 1312.
... Vendredi trois semaines après Pâques, 20 *apr.*, en la bastide *S. Andr. in Royanis*. Vente par Jeannet Aguyllons ou Aguu-s, de St-André, à Peyret, du même lieu ; il promet de payer dans 14 ans.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 283.

18318 St-André-en-Royans, 21 avril 1312.
... [comme au n° préc.], 21 *apr.* Vente par Péronet Ravacii et sa femme Bellona à Péronet Graysson.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 284.

18319 Vienne, 22 avril 1312.
Lettre des ambassadeurs du roi d'Aragon : le roi de France était sorti de Vienne.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, nºˢ 8478-9, 8636-7-8, 8781-2. FINKE, *Acta Aragonensia*, II, 299-302. = BOUVIER (Cl.), *Vienne...*, 51.

18320 Vienne, 23 avril 1312.
Clément V charge [Guillaume], évêque de Grenoble, de recevoir d'Henri, frère de Jean, dauphin de Viennois, sa démission de prieur de St-Laurent de Grenoble, ordre de St-Benoît, dépendant du monastère de St-Chaffre *(S. Theofredo)*, dioc. du Puy, et de conférer ce

prieuré à Antelme Vigerii, moine de St-Chaffre, serviteur d'Henri. — *Cum sicut.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 36, n° 7739.

18321 Vienne, 23 avril 1312.

Le pape Clément V autorise Jean, dauphin de Viennois, à choisir un confesseur pour lui, sa femme et ses fils. — *Etsi sedis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 55ᵇ, n° 7843.

18322 Vienne, 23 avril 1312.

Le même autorise les religieux invités à la table du dauphin de Viennois d'user d'aliments gras aux fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et de l'Assomption. — *Cum sicut ex.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 55ᵇ, n° 7844.

18323 Vienne, 23 avril 1312.

Le même autorise Jean, dauphin de Viennois, à faire célébrer la messe par un prêtre avant jour et dans les lieux interdits. — *Cum sicut porr.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 56ᵃ, n° 7845.

18324 Vienne, 23 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7737, 7739, 7776-7-8-9-80, 7843-4-5, 7864-5.

18325 St-Nazaire, 23 avril 1312.

...Dimanche au mois de Pâques, *ap. S. Nazarium.* Reconnaissance de dette par Etienne Bertrandi, d'Eymeux *(Emusco)*, à Jacquemet de Clara, pour cause d'association à moitié profits *(lucrum).*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 285.

18326 Vienne, 24 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7781.

18327 La Chartreuse, avril 1312.

Philippe, prieur de Liget et vicaire du prieur de la Chartreuse, et les autres définiteurs du chapitre général confirment un accord entre les prieurs de la Chartreuse et de Chalais.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 56.

18328 Vienne, 25 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7747, 7938, 7940, 8783

18329 Vienne, 26 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7745, 7767-8-9-70-1 ; Append. I, n° 639.

18330 Vienne, 28 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7782, 7857, 7859.

18331 Vienne, 29 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7792-3-4-5-6, 7801, 7805, 7808, 7827-8, 7841, 7846-7-8-9-50-1, 7853, 7875, 7877-8-9-80, 7915, 8167, 8480.

18332 Vienne, 30 avril 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7759, 7760-1-2-3-4-5, 7901, 7955.

18333 Mai 1312.

Un commandeur de St-Antoine acquiert un mas par échange et en obtient reconnaissance des habitants du Villars Chavet, au territoire de St-Bonnet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 373ᵇ.

18334 Vienne, 1ᵉʳ mai 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7937, 8235.

18335 Vienne, 2 mai 1312.

Le pape Clément V, avec l'approbation du concile, attribue les biens de la milice du Temple à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem. — *Ad providam Christi.*

Cherubini, *Bull. Magn.* I, 212-4 (3 mai, 10 m. 1311). Ciacconius, II, 3. Esclozeaux (d'), *Privil. St-Jean de Jérus.* 105-7 ; 3ᵉ, 46-50. Lambert, *Privil.* 58-63 (à 1311). Du Puy, *Traitez*, 106-7 ; *Templiers*, 2ᵉ, 426-8ᵉ-31. Labbe, *Conc.* XI, 1557. *Coll. Reg.* XXVIII, 733. Rymer, *Acta publ.* III, 323 ; 3ᵉ, II, 1, 5-6ᵉ. Lünig, *Cod. Ital. dipl.* II, 1651 ; *Spicil. eccl.* I, 86. Vertot, *Hist. de Malte* (1726), I, 463-7. Rousset, *Corps dipl.*, suppl. I, II, 81. Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 65-8, n° 7885. = Georg. II, 262.

18336 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du pape Clément V à [Briand], archevêque de Vienne, à l'archidiacre de Viviers et au sacristain de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, pour l'exécution de la concession des biens de la Milice du Temple à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem. — *Ad providam.*

Labbe, *Conc.* XI, 1561. Bzovius, *Ann.* XIV, 179. Vertot, *Hist. de Malthe*, I, 643. Rousset, *Corps diplom.*, suppl. I, II, 81ᵇ. Harduin. *Conc.* VII, 1340. Raynaldus, *Ann.* *1312*, 3 et 22. (XV : XXIII, 509-10). Dupuy, *Templiers*, 2ᵉ, 428-31. Cherubini, *Bull. Magn.* I, 187 : *Rom.* IX, 148. Lünig, *Spicil. eccles.* I, forts. 86 ; *Codex. Ital. diplom.* IV, 1469. *Coll. reg. concil.* XXVIII, 733. Rymer, *Acta publ.* III, 323. Coleti, XV, 26-8. Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 68-70, n° 7886. = *Privil. ordre Malthe*, 105. Bréq. VIII, 218. Georg. II, 268.

18337 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du même à [Dragonet], évêque de Trois-Châteaux, au prévôt d'Avignon et à un chanoine de Carpentras, pour le même objet.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 68-70, n° 7886. *Gallia christ. noviss.* IV, 127, n° 260.

18338 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du même au prévôt de Gap, aux archidiacres de Valence et de Viviers, pour le même objet.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 68-70, n° 7886.

18339 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du même aux évêques de Grenoble et de Genève et au doyen de Tarentaise, pour le même objet.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 68-70, n° 7886.

18340 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du même à l'évêque de Marseille, au doyen de Gap et à un chanoine d'Aix, pour le même objet.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 68-70, n° 7886.

18341 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du même aux doyens de Gap et de Die, et à l'archidiacre d'Embrun, pour le même objet.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 68-70, n° 7886.

18342 Vienne, 2 mai 1312.

Lettre du même à l'archevêque d'Aix, au doyen de Gap et à un chanoine de Carpentras, pour le même objet.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 71ᵇ, n° 7886.

18343 Vienne, 2 mai 1312.

Dupuy, *Trait. conc. l'hist. de France*, 107, n° 27. Lünig, *Spicil. eccl.*, Part. spec. cont. I, III, 81. Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, nᵒˢ 7889-90-1-2, 7894-5-6. = Georg. II, 238.

18344 Vienne, 2 mai 1312.
Trois patriarches, 12 archevêques, dont Briand *(Briardus !)* de Vienne et Jacques d'Embrun *(Ebdervden.)*, et autant d'évêques, accordent 40 jours d'indulgence aux fidèles qui, pénitents et confessés, visiteront la cathédrale de Mantoue à certaines fêtes. *Dat. et act. Viennæ... ind. 10, pontif. Clement. pp. V a° 7.*
CAPPELLETTI, *Le chiese d'Italia* (1857), XII, 63-5.

18345 2 mai 1312.
Ratification par [Richard de Gambatezza], sénéchal de Provence, des conventions passées en 1297 entre l'évêque de Gap et le comte.

18346 Vienne, 3 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7861.

18347 Vizille, 3 mai 1312.
...Ind. 10..., *ap. Visiliam*, dans la chambre supérieure, en présence de Guy, seigneur de Tournon, Etienne Pegen, chevaliers, etc., Catherine, fille de feu le dauphin Humbert, affirme par serment être majeure de 14 ans ; reconnaissante des services de [son frère] Jean, dauphin de Viennois, et de la dot promise à son futur mari Philippe de Savoie, elle lui fait remise de tous ses droits sur les héritages de son père et de sa mère. Péronet Viviani et Guigues Pellecerii nott.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 109. *Invent. Généralité*, I, 13b : 21. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 179b. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 106b. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 203-4 ; *Généal.* 37. = BRÉQ. VIII, 218. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 95, 97.

18348 Aubessagne, 3 mai 1312.
Reconnaissance passée en faveur de Guigues de la Beaume, précepteur de l'hôpital de Saint-Antoine de Bannes [à Aubessagne], par Pierre Bicays, d'une maison à la Blache, et d'une autre par Jean et Guigues Vincent... Fait à l'hôpital.
Arch. de l'Isère, copie. = ROMAN, 159.

18349 Vienne, 4 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7871, 7975.

18350 Vienne, 5 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7925, 8871 ; Append. I, n° 640.

18351 Vienne, 6 mai 1312.
En la fête de st Jean devant la porte Latine, samedi dans l'octave de l'Ascension, eut lieu la 3e et dernière session du Concile.
BERNARD. GUIDONIS (BOUQUET, XXI, 721). BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* I, 59-75. = BOUVIER, *Vienne...*, 52-5.

18352 Vienne, 6 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 8344, 8784, 8873.

18353 Cornillon, 6 mai 1312.
Jean dauphin... Fait *Curnill'* en Graisivaudan *(Greysivodano)*, samedi après l'Ascension.
Arch. de l'Isère, B. 3006, IIe v.

18354 Vienne, 7 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7866-7, 7893, 7897, 7900, 7977-8-9, 7981, 7984, 8704.

18355 Vizille, 7 mai 1312.
...Ind. 10... Sur les instances du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, reconnaît avoir reçu de lui en argent compté 20.000 liv. de bons Viennois anciens, dont un gros Tournois d'argent du roi de France avec O rond vaut 16 den., pour la dot de Catherine de Viennois, sœur du dauphin et épouse du prince. *Act. ap. Visiliam*, dans la chambre du château ; témoins : Humbert de Montbel, chevalier, Chabert de Luserna, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Etienne Pegen, chev. Jean Bovardi, not.
Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 109v. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 107-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 203 ; *Généal.*, 36-7. = BRÉQ. VIII, 219. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 99.

18356 Vizille, 7 mai 1312.
...Ind. 10... Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, sur les instances du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, reconnaît avoir reçu de lui 20000 liv. Viennois, pour la dot de sa future épouse Catherine, sœur du dauphin, somme qu'il promet de restituer en cas de mort, de divorce ou d'autre cause [de nullité], et pour laquelle il hypothèque ses châteaux de Pierrelatte, etc. *Act. ap. Visiliam*, dans la chambre du château ; témoins *(ut supra)*. André Zupi et Jean Bovardi nott.
Arch. de l'Isère, vid. du 29 avril 1343. *Invent. Généralité*, I, 13b : 21 ; *Prov. étrang.* 195a (*Isère*, III, 409b). MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 107. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 203 ; *Généal.* 37. = BRÉQ. VIII, 219. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 50.

18357 7 mai 1312.
Noble Jeancelme Bertrand ou (= et) Guigues son fils et héritier échangent avec le dauphin Jean une portion de la leyde sur le sel de Corps, estimée 9 setiers, et leur droit sur un moulin, contre des cens aux territoires d'Aspres et de Corps, avec directe seigneurie... Dimanche après l'Ascension.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 206.

18358 Vienne, 8 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7881,-3-4, 7939, 7980, 8026, 8206, 8271 ; Append. I, n°s 641-2-3-4-5-6.

18359 8 mai 1312.
Reconnaissances et hommages en fief de Pierre, Guigues et Jacques de Morges, frères, à Guigues Alemand, seigneur de Valbonnais, des héritages, cens, services et autres droits qu'ils avaient dans les terres d'Auris et Siévoz (Scevols), sous le cens de 22 sols, 2 setiers seigle, mesure de Valbonnais, avec lods et ventes. Romain Monier not.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 483b.

18360 Vienne, 9 mai 1312.
UGHELLI, *Ital. sac.* I, 526 ; 2a, 466 (1310). BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7860, 7882, 8017, 8053, 8242, 8432. = GRANGE (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 35.

18361 Vienne, 10 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7869, 7959, 8013-4, 8018-9, 8175, 8640. Append. I, n°s 196-7, 647.

18362 Vienne, 11 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7852, 7982-3, 7985-6, 8741.

18363 Roussillon, 11 mai 1312.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n°s 7870, 7919-20, 7922-3-4, 7926-7-8-9, 7973-4.

18364 12 mai (!) 1312.

... Fête des s[ts] Nérée et Achillée, a lieu le concile général tenu à Vienne par le pape Clément V, où furent condamnés les Templiers.

Chronique de Ste-Croix de Lyon : Guigue (Geo.), dans *Rev. Lyonnaise* (1882), III, 294 (à part, 7-8).

18365 St-Vallier, 12 mai 1312.

Clément V se réserve la nomination d'un prieuré au dioc. d'Agen. *Dat. ap. S. Valerium, Viennen. dioc.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8073. App. I, n° 648.

18366 Valence, 13 mai 1312.

Quelques cardinaux, archevêques et officiers de la curie papale, arrivent à Valence, précédant Clément V qui, après la clôture du concile, reprenait le chemin du Venaissin. Ils demandent aux habitants de les loger, à leurs frais, pour une nuit : ceux-ci refusent, les hôteliers même ferment leurs portes.

Dans la bulle du 26 juin. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 160-1.

18367 Valence, 14 mai 1312.

... Jour de la Pentecôte. Les personnages arrivés la veille, parcourant la ville et ses faubourgs, se prennent de querelle avec les bourgeois.

Dans la bulle du 26 juin. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 161.

18368 Romans, 14 mai 1312.

Lettres adressées par le pape Clément V à Arnaud, cardinal de Ste-Prisque, à Arnaud, évêque de Poitiers, et à d'autres. *Dat. Romanis, Viennen. diœc.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 306-8, n[os] 7898-9, 7903-4-5, 7907-8-9, 7911-2-3-4, 7916, 8670, 8786-7 et 8819.

18369 Romans, 14 mai 1312.

Concessions diverses accordées par Clément V à la prière d'Isabelle, reine d'Angleterre.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n[os] 8178-82, 8207-8, 8210-3.

18370 Vienne, 15 (?) mai 1312.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7934.

18371 Valence, 15 mai 1312.

Le pape Clément V arrive à Valence et loge au palais épiscopal. Peu après éclatent des désordres dans la ville : un homme, qu'on disait de l'escorte du pape, à la suite d'une altercation avec un bourgeois, lui porte un coup mortel. Aussitôt, on appelle les habitants aux armes au son des trompettes et on tend des chaînes dans les rues. Plusieurs serviteurs du pape sont tués, d'autres faits prisonniers. Des gens ont envahi la demeure de l'évêque de Toulouse et essayent à coups de hache d'abattre les colonnes et supports de bois qui soutiennent l'étage où il a trouvé un refuge. La foule cerne la maison de l'évêque de Lectoure et tente d'y mettre le feu. L'évêque de Valence, accompagné de Guy Dauphin, des seigneurs de Roussillon et d'Anjou, survient, modère la fureur du peuple et réussit à dégager les deux prélats (l'évêque de Lectoure s'échappe par le toit) ; les serviteurs du pape repoussent l'assaut tenté contre le palais épiscopal ; tandis que le pontife conseillait à l'évêque, à Philippe, prince de Tarente, à Jean et Guy Dauphins et aux seigneurs de se montrer cléments, les Valentinois reviennent de nuit pour s'emparer du palais.

Raynaldus, *Ann.* 1312, n° 30 (XXIII, 543-4). Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 161. Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVIII, 117. — Cf. la bulle du 26 juin suiv.

18372 Livron, 16 mai 1312.

Clément V mande aux administrateurs et curateurs des biens de l'ordre de la milice du Temple de les livrer aux maître et frères de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem. *Dat. Liberone, Valentin. diœc... — Nuper in generali.*

Arch. du Rhône, H. 29 (*Invent.* I, 12[b]). Dupuy, *Templiers*, 2[a], 449-50. Raynaldus, *Ann.* 1312, 6 (XV : XXIII, 510-1). Cherubini, *Bull.* IX, 150. Rymer, *Acta publ.* III, 326-7 ; conv. 3[a], II, 1, 6. Lünig, *Codex Ital. dipl.* II, 1651 ; IV, 1473 ; part. spec. cont. I, 111, 84 ; *Spicil. eccles. cont.* I, 390. Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 7952. = Georg. II, 252 (1310), 269. Bréq. VIII, 219. St-Genois (J. de), *Invent. chartes des comtes de Flandre*, 357, n° 1243.

18373 17 mai 1312.

Sentence arbitrale sur le différend de l'évêque de Viviers et des autres seigneurs de l'île de Formiguière avec les coseigneurs de Pierrelatte : une portion de territoire au levant est attribuée à Ponce de Beaumont, aux autres coseigneurs et aux consuls ou recteurs, une autre au couchant à l'évêque de Viviers et aux coseigneurs de St-Marcel et de l'île... Mercredi après la Pentecôte.

Arch. de la Drôme, E. 3443, orig. parch. (*Invent.* III, 161[b]).

18374 Bollène, 19 mai 1312.

Lettre du pape Clément V à Guillaume, évêque de Grenoble, l'autorisant pendant 3 ans à faire visiter par d'autres sa ville et son diocèse, compris dans les terres du dauphin de Viennois et du comte de Savoie ; il craint pour ses familiers des guerres fréquentes de ces princes entre eux. — *Tuæ devotionis.* — Exéc. : le prieur de St-Robert, dioc. de Grenoble, le doyen de Grenoble et maître Humbert Clareti, chanoine d'Embrun.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), Q, 1, 236. Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 258, n° 8660.

18375 Bollène, 19 mai 1312.

Lettre du même à Gérard de Theys, doyen de Grenoble, l'autorisant pendant 3 ans à faire visiter par d'autres son doyenné et à percevoir en argent les procurations. — *Habet in nobis.*

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 258[b], n° 8661.

18376 Vaison, 21 mai 1312.

Clément V, en considération de Béatrix, dauphine de Viennois, réserve en faveur de Péronet Zuppi, chanoine de Grenoble, la dignité ou personnat qui vaquera dans cette église, nonobstant son âge de moins de 25 ans et les bénéfices des autels de St-Vincent et de St-Barthélemy. — *Laudabile testim.* — Exécuteurs : le prieur de St-Robert, le prévôt de St-André à Grenoble et un chanoine d'Auxerre.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 277[b], n° 8718.

18377 Gap, 21 mai 1312.

Transaction entre l'évêque de Gap et les habitants de Lazer relativement aux dîmes et aux droits seigneuriaux.

Arch. de M. l'abbé Allard, orig. = Roman, 159[b].

18378 24 mai 1312.
Acte capitulaire du chapitre de l'égl. d'Embrun.
Arch. des Htes-Alpes, E. 519, copie ; 524, inv. (*Invent.* II, 256ᵃ, 259ᵇ).

18379 27 mai 1312.
Ordre par [Philippe prince d'Achaïe] de payer 24 sols Vien. pour les dépenses d'un envoyé du dauphin à Pignerol, retourné au-delà des monts.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 304.

18380 St-Nazaire, 28 mai 1312.
... Dimanche quinzaine de la Pentecôte, *ap. S. Nazarium*. Etienne Coperii, châtelain de St-Nazaire pour le dauphin, reçoit la déposition de la juive Honorata et de son fils Jacolet, au sujet de la fuite du juif Joczon
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 286.

18381 28 mai 1312.
Le dauphin [Jean] investit *(retentio)* Péronet Marjaysii et son frère de la maison de Lant. de Chapeverse, le dimanche quinzaine de la Pentecôte.
**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 287.

18382 30 mai 1312.
Guy Dauphin, baron de Montauban, amortit divers bâtiments et fonds que Pons Fabri, prêtre, avait donnés à l'église de Nyons pour la fondation d'une chapelle, sous réserve d'une obole d'or, valant la 1/2 d'un flor. d'or bon poids, payable au châtelain de Nyons, et à charge par les recteurs de lad. chapelle de reconnaître le tout entre les mains dud. châtelain.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 115 : 746.

18383 31 mai 1312.
Statuts publiés au chapitre général de l'ordre de St-Antoine par l'abbé Aimon de Montagny. Un article concerne l'élection abbatiale.
Arch. du Rhône, fonds de St-Antoine, c. 355.

18384 31 mai 1312.
Albergement des moulins d'Ancelle, passé aux habitants du lieu par Pierre Aynard, châtelain de St-Bonnet et de Montorcier.
Arch. de l'Isère, B. 3745, orig. parch. (*Invent.* III, 168ᵃ).

18385 Châteauneuf-de-Chabre, 1ᵉʳ juin 1312.
Transaction entre Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, et les seigneurs de Châteauneuf-de-Chabre, relative aux délits commis sur ce dernier territoire ; les amendes seront partagées également entre les deux parties.
Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Roman, 159ᵇ.

18386 Grenoble, 2 juin 1312.
Echange entre le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Hugonet et Guillaume, enfants de Guigues de Gleyria et d'Andusie, de cens dans la paroisse de Seyssins, lieu dit au Châtelar, à tenir en fief, contre d'autres sur un moulin, maison et curtilage dans la même paroisse.
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᵉ lvᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 402-3.

18387 Beauvoir, 2 juin 1312.
...Devant la chapelle de la forteresse de Beauvoir, Jeannet, fils de François de Lens-Lestang *(Lemps)*, fait hommage lige à G[uy] Dauphin et promet de se rendre à Montrevel pour la garde du château.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 292.

18388 3 juin 1312.
Règlements et privilèges des habitants de la communauté de Tallard.
Invent. Gapençais, 839. = Roman, 159ᵃ.

18389 Serves, 6 juin 1312.
...*Ap. Cervyam*, dans la salle *(aula)* du dauphin Jean. Helieta, veuve de Philippe de Clara, promet de bien s'acquitter de la tutelle de ses enfants Jean et Béatrix ; le prince la lui confirme.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 288.

18390 Serves, 6 juin 1312.
La susdite Helieta reconnaît devoir à Hugues de Châteauneuf, seigneur de Vatilieu *(Vatill')*, 150 liv. de bons Tournois petits du roi de France, pour *arnesia*, vêtements *(raubæ)*, joyaux et roncin de sa fille Elyenot, épouse dudit Hugues.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 289.

18391 Romans, 8 juin 1312.
Accord entre le dauphin [Jean] et le seigneur de Vinay *(Vinaici)*... *ap. Rom.*, dans la maison de l'Aumône; présent : le prieur de St-Vallier.
**Minutes du notaire Jean de St-Denys*, n° 290.

18392 St-Donat, 8 juin 1312.
Hommage lige prêté au dauphin Jean par noble Guillaume Berne, de la Buissière. Ind. 10 [= 11], *ap. S. Donatum*, en la salle *(aula)* du dauphin.
Arch. de l'Isère, B. 2607 *(Notæ Frumenti)*, fin, orig. *Invent. Graisivaudan*, I, 231-2.

18393 Groseau, 9 juin 1312.
Clément V confère à Jean d'Auberuffe *(Albaruffo)* un canonicat à Fréjus, nonobstant celui de Gap, que l'évêque et le chapitre lui ont donné à raison de sa noblesse, science et vertus. — *Sedis apostolicæ*.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8642.

18394 Romans, 9 juin 1312.
...Vendredi trois semaines après la Pentecôte, dans le chapitre des frères Mineurs de *Roman*. Compromis sur l'affaire *Montillerii*. Arbitres de l'évêque [de Valence et Die] : l'abbé de St-Félix ou le prieur du Bourg ou André Baud[oini] ; du dauphin [Jean] : le prieur de St-Vallier ou le juge du Dauphiné ou Jean Pellicerii ; comme 3ᵉ et supérieur, le seigneur d'Anjou, sous peine de 500 marcs d'argent ; présent : [Guillaume] prévôt de Valence.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 293.

18395 Groseau, 10 juin 1312.
Clément V charge le prévôt d'Embrun, le sacristain de Marseille et un chanoine de Carpentras de l'exécution d'une bulle autorisant l'archevêque d'Aix à se faire remplacer pour la visite pastorale.
Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 101ᵃ, n° 8023.

18396 Romans, Pisançon, 11 juin 1312.
...*Ind. 10... in Romano*. Jean, dauphin de Viennois, s'était obligé envers Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, pour la dot de Catherine de Viennois *(Vianesio)*, sœur

du dauphin et femme du prince, à verser en plusieurs termes 20000 livr. bons Viennois (16 livr. valant un gros Tournois d'argent vieux et lige à l'*O* rond de juste poids). Sur l'ordre du dauphin, présent, Aymar de Roussillon *(Rusiglioni)* et Guygues seigneur d'Anjou se constituent fidéjusseurs et débiteurs principaux à l'égard de Philippe. A chaque échéance, un mois après réquisition à eux faite par ce dernier, ils se rendront otages à Grenoble ou à Briançon. Témoins : m[e] André Bonvin, citoyen de Valence, et Frédéric de Paris, chevalier. — Le même jour et au même lieu, en présence d'Obert Clareti, chanoine d'Embrun, Aymar de Poitiers le jeune, du consentement de son père, et Guichard de Clérieu *(Guyçard' de Clare)*, seigneur de la Roche[-de-Glun], prennent un engagement semblable. — Le même jour, *in castro Pisançani*, en présence de Frédéric et Raymond Bermondi, Graton de Clérieu *(Clare)*, chevalier, prête serment de fidéjussion. Nicolin Marqueti not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Matrimoni Savoia, m. 4, n° 4, minute et orig. sur parch. (*Invent.* 40[b]).

18397 Beauvoir, 14 juin 1312.

Confirmation et ratification par [le dauphin] Jean, comte de Vienne et d'Albon, de l'albergement passé par le châtelain de St-Bonnet aux habitants et communauté d'Ancelle et de St-Léger de tous les moulins et riverages de ce lieu et château, sous le cens de 100 setiers de blé (3/4 d'avoine, 1/4 d'annone) ; avec commission au châtelain de St-Bonnet et Faudon de faire jouir... Témoins : Guy Dauphin, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun. ...*Ap. Bellum Visum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] lxvj, lxxiiij. *Invent. Graisivaudan*, I, 413[b]. = ROMAN, 159[b].

18398 Caleyères, 20 juin 1312.

Transaction entre Philippe de Lucerne, prieur de Tallard, et les habitants de cette paroisse, relativement aux dîmes à lui dues pour le blé et le vin. Fait à C-s [sur Embrun], dans l'ancienne maison des Templiers.

Arch. de M. Amat. = ROMAN, 159[b].

18399 Groseau, 23 juin 1312.

Concessions gracieuses faites par le pape Clément V à de nombreux archevêques et évêques, en compensation des dépenses qu'ils ont faites au concile de Vienne. — *Personam tuam.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 278-9, n° 8719. = MARTIN, 2510-1.

18400 1312.

Compte [des revenus] de la châtellenie d'Aspremont.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 24-5.

18401 1312, 1313, 1314, 1315.

Comptes de Pierre Claret, châtelain de Beaumont.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 207[b]-8.

18402 1312, 1313, 1314.

Comptes d'Eynard Leuçon, châtelain de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 309-10.

18403 1312.

Compte rendu par le procureur de Dauphiné à la cour. Recette : 171 livr. d'amendes.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 396[a].

18404 1312.

Compte du péage de Grenoble, rendu par Pierre Rodolphe, montant à 1520 liv. 15 sols 1 den.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396[a].

18405 1312, 1313, 1314, 1315.

Comptes de Hugues de Commiers, châtelain de l'Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 386-7.

18406 1312, 1313.

Comptes de Jacques Rivier, [châtelain] de la Piarre.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 616.

18407 1312, 1313.

Comptes de Pierre d'Avalon, châtelain de St-Bonnet [-en-Champsaur].

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 389-90.

18408 1312, 1313.

Comptes de Jacques Rivière, châtelain de Serres.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 817.

18409 1312.

Compte de Jacques Rivière, [châtelain ?] de Sigottier.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 205.

18410 1312.

Compte de Matiste Baile [ou baile] pour la châtellenie d'Upaix.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 962-3.

18411 1312.

Compte de Girardin, clavaire d'Upaix.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 962.

18412 1312, 1313.

Comptes de Pierre de Trafort, [châtelain] de Veynes et Furmeyer.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 241.

18413 1312, 1313.

Comptes de François de Theys, châtelain de Voreppe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 575[b] : VI, 328[b].

18414 (13...).

Compte particulier des rentes de la châtellenie de Voreppe, rendu par Antoine Melat et Pierre Chavan, notaires; et de plus de 4 setérées de froment pour les moulins dudit lieu, albergés au prieur de Chalais, sur lesquels le prieur retenait 4 bichets pour l'échange de rentes du prieuré dans le Vert de Moirans, avec le dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 575 : VI, 328.

18415 Groseau, 26 juin 1312.

Lettre du pape Clément V à [Guillaume de Roussillon], évêque de Valence, à l'abbé de St-Antoine et au prieur de St-Vallier, diocèse de Vienne. Au retour du concile de Vienne pour regagner son comté de Venaissin, le pape avait besoin de trouver sur son passage bon accueil et délassement, après tant de négociations, de soucis et des veilles fréquentes. Il l'espérait surtout à Valence, car il a sur cette ville le mère et mixte empire et la pleine juridiction ; il s'est jadis employé à lui procurer la paix. Il n'en a rien été : tandis qu'il se croyait en pleine sécurité, les Valentinois

ont maltraité sa suite, pillé les évêques de Toulouse et de Lodève, et même tenté de s'emparer de la personne du pape [cf. 13, 14 et 15 mai]. Il est venu chez lui et les siens ne l'ont point reçu. S'il lui répugne de se venger, il tiendra néanmoins la balance juste, songeant aux dangers qu'il a courus et à l'énormité des attentats commis. Il enjoint aux consuls, conseillers, notables *(majores)* et officiers de Valence et à leurs complices d'avoir à reconquérir les bonnes grâces du Siège apostolique, avant la s^e^ Marie-Madeleine, par une réparation équitable. Sinon, ils seront déchus des privilèges pontificaux et des fiefs ecclésiastiques, déclarés infâmes, c'est-à-dire incapables de témoigner dans les actes publics, de tester, prononcer des sentences, etc. et privés jusqu'à la 4e génération d'honneurs ecclésiastiques ou civils. Dans les 40 jours après, l'évêque, le clergé séculier et régulier, nommément les Prêcheurs, Mineurs, Augustins et Carmes, quitteront la ville, laissant seulement des convers et illettrés ou des clercs mineurs pour garder leurs immeubles, et dans les paroisses, les prêtres nécessaires pour baptiser les enfants, confesser les mourants, selon le droit en temps d'interdit. Dans le mois, le pape les déclarera privés de leurs dignités et biens, recourant pour l'exécution à l'aide des princes et des populations. Il les cite à comparaître devant lui pour ouïr sa sentence, le lundi après s^e^ Marie-Madeleine au prieuré de Groseau près Malaucène, diocèse de Vaison. Ordre aux destinataires de publier cette citation dans les lieux publics et sur le seuil *(liminaribus)* des églises. Le pape la fait proclamer en audience solennelle et afficher *(affigi)* sur les portes des églises d'Avignon. — *Alma mater.*

RAYNALDUS, *Ann.* 1312, 30 (XXIII, 543-4). BENEDICT., *Reg. Clementis V* (1887), VI, 318-23, n° 8837. CHEVALIER (Ul.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVIII, 117-26. = BOUVIER (Claude), *Vienne....* 22.

18416 26 juin 1312.

Acquisition par Barthélemy Bovarini, procureur des anniversaires du collège des prêtres [de la chap. St-Maurice] de Romans, de Jeannet Jordani, de Romans, de 6 sols Vienn. bonne monnaie vieille et antique de pension à la s^t^ Jean-Bapt., au prix de 6 liv., et 2 pictes de cens. Guillaume de Montchenu [not.].

Reg. instrum. capp. St Maur. St Barn. Romanis, n° 96.

18417 Viviers, 26 juin 1312.

Vidimus par Arnaud Arnaudi, vicaire et official de Viviers, de diverses chartes des comtes de Valentinois en faveur de Léoncel (1192, etc.) *Dat. Vivarii*, lundi après s^t^ Jean-Bapt...

Arch. de l'Isère, orig. parch.

18418 29 juin 1312.

Le bailli de Genevois se rend à Genève, le jeudi après la Nativité de s^t^ Jean-Bapt., quand le dauphin de Viennois était en la terre de Faucigny.

MALLET (Ed.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, IX, 290.

18419 (Juillet) 1312.

A Verceil *(ap. Vercellas)*, Aymon de Névâche reçoit 24 livr. impér. du trésorier du prince d'Achaïe.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 307.

18420 (Juillet) 1312.

Henri de Septême *(Septimo)*, chevalier, mandé par [Marie de Brabant], comtesse de Savoie, passe à Rivoli, se rendant à Verceil avec 12 cavaliers, au secours du prince d'Achaïe; la duchesse d'Athènes et Hugues Dauphin passent 2 jours à Rivoli *(Rippolas)*.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 308.

18421 Groseau, 3 juillet 1312.

Le pape Clément V mande à l'archevêque de Lyon, aux évêques de Chalon et de Mâcon, et à ses autres suffragants d'excommunier Aymon de la Palud, seigneur de Varambon, et autres sujets d'Amédée, comte de Savoie, et de [Jean] dauphin de Viennois, qui ont attaqué à Pont-d'Ain *(Pons Durino)*, sur les terres du dauphin, Otton de Grandson, chevalier, qui se rendant en Terre-Ste allait par le Rhône solliciter la bénédiction du Souverain Pontife, lui ont enlevé 25000 flor. d'or et autres biens et l'ont incarcéré, ont blessé plusieurs de ses familiers et tué un de ses écuyers.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 139-40, n° 8205. = MARTIN, 2517.

18422 Groseau, 3 juillet 1312.

Lettre du pape Clément à [Raymond], prévôt d'Embrun, lui demandant de recueillir les arrérages des décimes imposées par Boniface VIII ou promises à lui et à d'autres pontifes dans les provinces de Besançon, Tarentaise et Embrun. — *Dudum felicis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 328-9, n° 8848.

18423 Groseau, 7 juillet 1312.

Clément V mande à l'évêque de Valence que les citoyens de sa ville épiscopale, qui doivent comparaître devant lui le lundi après s^e^ Marie-Madel. [24 suiv.], peuvent s'y rendre en toute sécurité; il menace de peines très graves les clercs et laïques qui les molesteraient. — *Propter excessuum.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V* (1887), VI, 324-5, n° 8840.

18424 Rome, à Ste-Sabine, 9 juillet 1312.

Commission donnée par l'empereur Henri VII aux archevêque d'Embrun et évêque de Die de connaître de toutes les causes de l'archevêque et église d'Arles, jusqu'à nouvel ordre... *ind. 10, regni a° 4, imper 1.*

Arch. de l'Isère, B. 3906 (*Invent.* IV, 9^a^). *Invent. Prov. étrang.* 181^a^ (*Isère*, III, 317^b^). — *Gallia christ. noviss.*, Arles, 595-6.

18425 Groseau, 12 juillet 1312.

Lettre du pape Clément V qui, pour encourager les bonnes dispositions de Gaucher, fils de Hugues Ademarii, seigneur de Montélimar, dioc. de Valence, et à la prière de son père, lui confère un canonicat dans l'église de Viviers, nonobstant qu'il n'ait pas 14 ans. — *Tuæ laudabilis.* — Exéc. : l'abbé d'Aiguebelle, dioc. de Trois-Châteaux, l'archidiacre de Viviers et un chanoine de Béziers.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 128^a^, n° 8151.

18426 Groseau, 12 juillet 1312.

Lettre du même, qui confère à Adémar, fils de Hugues Ademarii, seigneur de Montélimar, dioc. de Valence, un canonicat dans l'église de Lyon, bien qu'il n'ait pas atteint sa 14e année et qu'il possède déjà un

canonicat à Viviers et les prieurés de Notre-Dame de Montchaud *(Montecalvo)*, de St-Martin de Marsanne *(Marsano)* et de St-Pierre du Palais, diocèses de Valence et de Trois-Châteaux. — *Tuæ laudabilis*. — Exéc. : les mêmes qu'au n° préc.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 128, n° 8152. = MARTIN, 2518-9.

18427 Groseau, 13 juillet 1312.

Clément V autorise Raynaud, évêque de Metz, qui, seul des prélats de la province de Trèves, s'est rendu au concile de Vienne, à se faire rembourser 3000 flor. d'or.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8174.

18428 Groseau, 13 juillet 1312.

Clément V autorise Rostaing, fils de Raymond, seigneur de Venasque *(Vonasca)*, chanoine de Carpentras, à posséder plusieurs bénéfices, nonobstant son canonicat à Trois-Châteaux, etc. — *Apostolicæ sedis*.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8439.

18429 13 juillet 1312.

Donation par Bertrand de Taulignan à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de la 4e partie de Châteauneuf-de-Mazenc, mouvant de Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar et la Garde, et arrière-fief du comte ; Hugues en cède le fief à celui-ci.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 609-10.

18430 Moirans, 14 juillet 1312.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, accorde à la prière de Pierre de St-Geoirs, prieur de St-Vallier, des libertés, franchises et immunités en 34 articles aux habitants de la ville neuve de Coinaud *(Coynau)*, située sur les terres et dans la dépendance du prieuré de St-Vallier, mandement d'Albon, sous la protection et sauvegarde des dauphins. Exemption de collecte, taille, complainte, vingtain, main-d'œuvre, corvées de foin et paille, *anguria, peranguria* et exactions. Règlements concernant les délits : coups et blessures, injures, saisies privées, faux poids et mesures, frais de justice, clames, sauvegarde. L'adultère est puni de 30 sols ; seulement pour les gens mariés. Liberté de tester, attribution des héritages aux proches à défaut de testament, les droits du dauphin et du prieur de St-Vallier réservés. Le dauphin retient la juridiction, les droits de justice (excepté les menus bans et ce qui dépend des terres de St-Vallier), les moulins, le marché ou forum à construire. On payera pour la mouture et le fournage comme à Beaurepaire ; le fournage appartient au prieur. Les habitants ont le pâturage exclusif dans le territoire de Villeneuve qui dépend de Moras et Albon, le dauphin s'interdit d'y couper les herbes. Pêche avec tous les engins au mandement d'Albon ; chasse libre à tous animaux et oiseaux en donnant un quartier des sangliers, cerfs et chevreuils ; pour les perdrix et faisans on ne peut chasser qu'avec des oiseaux. Les mesures du blé et du vin, les poids, l'aune des draps seront ceux d'Albon. On nommera un bannier, qui sera présenté au châtelain. Exemption de leyde pour les marchandises, de fouage sur les prés reçus du prieur. Autorisation de capter le cours des eaux Venzy et Aiguebelle pour usage et le moulin delphinal. Un délai d'un an est accordé pour expliquer les points obscurs de ces libertés. *Dat. ap. Moyrencum* (al. *Moyœantum*).

Arch. de la Drôme, E. 3825, cop. et trad. (*Invent.* III, 271a). — SECOUSSE, *Ordonnances des rois de France*, VIII, 106-11. = DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.* pr. 31. BRÉQ. VIII, 222.

18431 Groseau, 15 juillet 1312.

Le pape Clément V autorise Hélie, évêque d'Autun, à vendre des forêts de son église pour se dédommager des dépenses faites à l'occasion du concile de Vienne, etc.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 1334, n° 8171. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VII, 498, n° 6415.

18432 16 juillet 1312.

Ordre par Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, de payer ses frais à Jean Yane, son tailleur, envoyé au dauphin. — (Rubeus Mahonerii avait mission la même année de hâter l'arrivée des gens du Dauphin pour secourir Philippe à Verceil).

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 305.

18433 16 juillet 1312.

Bertrand de Taulignan, chevalier, seigneur de Rochefort, et Aymar son neveu, ayant vendu la 4e partie de la terre de Châteauneuf-de-Mazenc à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de qui elle relevait, ils lui passent vente de l'autre 4e portion qui leur restait, relevant du fief d'Hugues Adhémar de Monteil, seigneur de Montélimar, qui y consent, moyennant 1000 liv. bonne monnaie.

Invent. Valentinois, I, 610. — *DE COSTON, *Notice histor. sur Châteauneuf-de-Mazenc*, 17-8.

18434 Groseau, 18 juillet 1312.

Lettres du pape Clément V qui interdit l'entrée des églises aux évêques et prélats supérieurs qui, convoqués personnellement au concile général de Vienne, se sont dispensés de s'y rendre sans motif suffisant. Donné au prieuré *Grausello, a° 7*.

RAYNALDUS, *Ann.* 1312, 27 (XV : XXIII, 542). = BRÉQ. VIII, 222.

18435 Beauvoir, 18 juillet 1312.

...Mardi avant se Marie-Madel., *ap. Bellumvidere*, à la grande porte de la chapelle de Notre-Dame. Vente par Perrin Claperii à Guionet de Pomereya.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 294.

18436 Beauvoir, 18 juillet 1312.

...Dans la maison du marché. Lambertet Pellicerii se porte garant de la vente précéd.

Minutes du notaire Jean de Saint-Denys, n° 294bis.

18437 21 juillet 1312.

Guillaume de Rochemaure *(Rochemoyria)*, bailli du comté de Valentinois, signifie au courrier épiscopal de Die d'avoir à indemniser les gens de Quint des dommages que leur ont causés les habitants de Die qui avaient saccagé le bourg de Quint, au mépris de la trêve conclue entre l'évêque et le comte... *ind. 12 mutata 8 kal. octob.*

Arch. de l'Isère, B. 3565, orig. parch. (*Invent.* III, 96a). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 76 (à part, I, 284).

18438 29 juillet 1312.

Jean d'Annonay, official de Valence, vidime la charte du 12 janv. 1246/7, concernant Léoncel et St-Félix, munie de 5 sceaux de cire. Sceau de la cour. Jean de Moirans *(Moyrenco)*, dioc. de Besançon, not. imp.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 52 lig. 1/2.

18439 Groseau, 30 juillet 1312.

Clément V charge Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, de l'exécution d'une bulle de collation d'un canonicat à Uzès.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, n° 8608.

18440 Embrun, 30 juillet 1312.

Procuration passée par le conseil général d'Embrun pour traiter avec le Dauphin au sujet des chevauchées qu'on exige des habitants.

Arch. munic. d'Embrun. — ROMAN, 159[b].

18441 Montbonnot, 31 juillet 1312 ?

...*Anno* 1267, ind. 10, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, *ap. Montem Bon[odum]*, en la chambre du seigneur. — Cf. 20 août 1297.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 214.

18442 31 juillet 1312.

Fête de s[t] Germain... Epitaphe de Jacques Canuti, prêtre de Vienne, qui donna la 1/2 de sa livre à ceux qui, le jour de son décès, assisteront à la procession des morts, et l'autre à ceux qui se trouveront à la messe de Sexte.

CHARVET, 786. *COLLOMBET, II, 288-9. TERREBASSE, *Inscript.* II, 142-4, n° 483.

18443 1[er] août 1312.

Ordre du dauphin Jean à ses baillis, juges et officiers de Graisivaudan de laisser jouir sans trouble les Hospitaliers de tous les biens et droits qui avaient appartenu aux Templiers, en leur faisant prêter les mêmes hommages.

Invent. de la command. d'Echirolles, 1252, 1[b].

18444 Groseau, 7 août 1312.

Clément V dispense du 3[e] degré d'affinité Guillaume Alberti, de Châteauroux *(Castro Radulphi)*, damoiseau, et son épouse Amalvine, du diocèse d'Embrun, qui ont contracté et consommé mariage, ignorant l'empêchement. Guillaume a fait beaucoup de bien à l'église d'Embrun, dont il est vassal. — *Romani pontificis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 259[b], n° 8665.

18445 Valence, 8 août 1312.

... Mardi avant s[t] Laurent. Entrent au chapitre de Valence, à 9 heures, Jean de Virieu, archidiacre, Ponce Auronis, Pierre d'Echallon *(Escal.)*, prieur du Bourg, Richard de Chausenc *(C-eynt)* et Guérin de Retourtour. Humbert Clar[eti] leur présente des lettres du pape qui le nomment à un canonicat : il est accepté et installé. Avaient été, en outre, convoqués : l'abbé [de St-Félix], le doyen, le prévôt, Guigues Godechauz, Richard de Montélier *(Montillesio)* et Lambert de Montmeyran.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 296.

18446 Groseau, 10 août 1312.

Clément V confère le prieuré d'Andance *(Andontiæ)*, ordre de St-Benoît et dioc. de Vienne, vacant par la mort de Hugues Ravinelli, à Guillaume Galdini, moine de la Chaise-Dieu. — *Religionis zelus.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VII, 238[a], n° 8596.

18447 21 août 1312.

Ordonnance de payement [par le conseil de Savoie] pour les deux expéditions *(exercituum)* de Luisandre, à l'expiration de la trêve avec le dauphin (15 août)..., lundi avant s[t] Barthélemy.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 311.

18448 22 août 1312.

Ordonnance de payement [par le conseil de Savoie], pour les machines *(ingegniis)* faites à Luisandre *(Luysandrium)* afin de démolir la bâtie du dauphin... ; mardi après l'Assomption.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 311.

18449 Groseau, 29 août 1312.

Bref du pape Clément V. Ayant appris que le dauphin de Viennois et Edouard, fils du comte Amédée de Savoie (lequel est au loin), faisaient hâtivement des préparatifs belliqueux en vue d'une campagne *(ad bellum campestre)*, et considérant les maux que causerait cette guerre, il ordonne une trêve d'un an à partir du 1[er] octobre, sous peine d'interdit, de la privation des privilèges, fiefs et sauvegarde ecclésiastiques, pour eux et leurs alliés. Fait dans le prieuré de *Grausello* près Malaucène, diocèse de Vaison, *pontif. a°* 7. — *Ad certitudinem presenc.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 22, orig. parch. (*Invent.* 32, au 29 mai).

18450 (Août...) 1312.

Péronet de Vigono est envoyé au dauphin par Philippe, prince d'Achaïe, en faveur des gens de la vallée de Suse pris par les Dauphinois.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 312.

18451 Vienne, 1[er] septembre 1312.

Le dauphin Jean, pour sa commodité et bienséance, prend une vigne de 14 fosserées aux frères Claret, au lieu de Cornillon, et en place leur baille plusieurs cens et services à St-Vincent-du-Platre, à St-Egrève et à Lyeros (Siévoz ?)

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIIxx vj[b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 49 (à 1412).

18452 Antonaves, 1[er] septembre 1312.

Achat par Pierre de la Tour, prieur d'Antonaves, aux héritiers de Raymond de Séderon et de Raymond Giraud, du droit de bannerie et des cens qui leur appartenaient à Châteauneuf-de-Chabre.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN 160[a].

18453 Romans, 2 septembre 1312.

Sentence arbitrale de Guillaume, commandeur d'Auvergne, et d'André Bonvin, professeur de droit, entre le dauphin Jean et Geoffroy, commandeur de St-Antoine de Gap, au sujet de la suzeraineté du prieuré de St-Cyrice, dépendant des hospitaliers de Gap, et de certains droits féodaux sur des terres acquises par eux dans le Champsaur : les arbitres reconnaissent la dé-

pendance du prieuré, mais exemptent les hospitaliers des services féodaux.

Arch. de l'Isère, B. 3740, orig. parch. (*Invent.* III, 164-5). = Rom. 160ª.

18454 3 septembre 1312.

Testament de Jacques Pascal, de Gap, par lequel il donne ses biens à la commanderie de Saint-Antoine.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 160ª.

18455 3 septembre 1312.

Arnaud Arnaudi, viguier du Vivarais pour le seigneur de Montauban, ordonne au châtelain de Nyons de restituer les biens de Jean, seigneur de Sahune, et de ses hommes saisis pour ne s'être pas rendus à une enquête.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 134ᵇ).

18456 Groseau, 8 septembre 1312.

La mistralie de l'église de Vienne étant vacante par la mort en cour de Rome d'Oddon Alamanni, à la prière de ses familiers, Clément V la confère à son parent Siboud de Clermont, chanoine de Vienne, nonobstant la coutume de cette église de ne confier cet office qu'à un chanoine ayant voix au chapitre et constitué dans les ordres sacrés ; Siboud devra recevoir la prêtrise aux prochaines ordinations, sous peine de nullité. — *Ad illorum.* — Exécuteurs : l'archevêque de Salerne et les abbés de St-Antoine de Viennois et de St-Félix de Valence.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VII, 254-5, nº 8644. = Bouvier (Claude), *Vienne*... 60.

18457 Chorges, 14 septembre 1312.

Reconnaissance à Barras de Barras, commandeur de St-Jean à Embrun, par Marcelle, veuve de Jacques Bonet, du Sauze, d'une terre qu'elle possédait au lieu de Guigniaise à Chorges et qui devait 3 setiers de blé de cens.

Arch. des Bouches-du-Rhône. Malte, commanderie de Gap, nº 414, orig. = Roman, 160ª.

18458 16 septembre 1312.

Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues le mistral Odon, par les mains du capiscol Ay., des chanoines Guelisius, Guigonet Romestayn et A. de Sayssuel : G. doyen, Hum. chantre, G. sacristain, Ponce procureur, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Vienn., liij.

18459 18 et 25 septembre, 11 octobre 1312.

... Lundi avant sᵗ Mathieu, devant Jean d'Annonay, official de Valence, Alix d'Hauteville *(Alisia de Alta Villa)*, abbesse du monastère de Vernaison *(Vernayzonis)*, ordre de Cîteaux et dioc. de Valence, expose que Pariol de Romans, châtelain de Châteauneuf-d'Isère pour l'évêque et comte de Valence et Die, a fait saisir par ses familiers la dîme d'une terre de son couvent dite *la Grifa*, ce dont elle est affranchie en vertu du privilège accordé à l'ordre de Cîteaux par le pape Boniface VIII. L'official renvoie les parties pour plus ample informé au lundi avant sᵗ Michel. Elles sont représentées par Jeannet du Pont et Martin Rocha, moine cistercien. Le juge déclare franches les terres cultivées par les hommes du couvent. Ratification du châtelain le mercredi après sᵗ Apollinaire. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. de 35 lig. 1/2. On a noté au dos que le privilège du pape fut mal compris et qu'il ne faut pas montrer cet acte au conseil de l'évêque ni ailleurs.

18460 19 septembre 1312.

Acquisition de 25 sols bons Viennois par Bernardon Correonis, prêtre, et Péronet de Royns, de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 201.

18461 La Balme, 23 septembre 1312.

... *Ap. Balmam*, en la maison du dauphin. Reconnaissance de Martin d'Ambagnieu à Nicholet [Monachi], de Treffort, sommelier du dauphin.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, nº 295.

18462 27 septembre 1312.

Albergement par Jean dauphin, comte de Gap, à Guillaume de Bardonnêche du four du lieu d'Avalon, sous la redevance de 7 liv. 10 sols de plaid à mutation de seigneur. ...Mercredi après sᵗ Mathieu ap.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 97ª, 103ᵇ.

18463 Octobre 1312.

Amédée, comte de Savoie, et Jean, dauphin de Viennois, étant en différend à l'occasion de divers fiefs (en Bugey, à Entremont, etc.), Edouard, fils d'Amédée, s'allie avec Guillaume, comte de Genevois, et fait la guerre au Dauphin. Celui-ci a pour alliés : Hugues son frère, sire de Faucigny, et Guillaume de Joinville, sire de Gex.

Guichenon, *Hist. généal. mais. Savoie*, I, 361. Cibrario, *Origini casa Savoia*, II, 105. *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, XVIII, 354-5.

18464 Embrun, 1ᵉʳ octobre 1312.

Assemblée des citoyens d'Embrun décidant de poursuivre l'appel qu'ils ont fait de l'ordonnance du juge delphinal Hugues Bochard, les convoquant pour les chevauchées.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 160ª.

18465 3 octobre 1312.

Michel Francisci, chanoine de Valence et Die, official de la cour de Vienne, atteste que Fulcon Baudeti, chevalier, en raison des bontés *(obsequiis)* de dame Artaude, abbesse du monastère Ste-Marie près Vienne, lui donne 1 den. de cens sur l'écluse du pré dit de Chanannel, plus 1 héminée de terre auprès.

Arch. de l'Isère, orig. parch., sceau de la curie de Vienne.

18466 4 octobre 1312.

Albergement par le dauphin Jean aux habitants et communauté d'Exilles des cens et droits seigneuriaux annuels et quartons de vin de la châtellenie d'Exilles, sous les cens et services annuels de 300 liv. Tournois argent vieux à l'O rond, payables à Noël.

Arch. de l'Isère, B. 4455, mém. de 1418 (*Invent.* IV, 309ª). *Invent. Briançonnais*, 491-2,-5.

18467 10 octobre 1312.

Acquisition de 25 sols de rente en bonne monnaie de Vienne par Pierre Macellier, chanoine, et Bernard Correyrii, prêtre, procureurs, d'Andrevon Correysarii.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, nº 60.

18468 12 octobre 1312.
Albergement à Guigues Bernardi par Jean Clavelleti de terres à Venon, du domaine direct de l'évêque [de Grenoble]. Peyronet Viviani [not.].
Inventaire arch. évêché Grenoble (1499), L. CIII, 178^{b}.

18469 La Balme, 13 octobre 1312.
...*Ap. Balmam*, en la maison du dauphin Jean. Ce prince avait fait saisir *(arrestari)* à son port de Villeneuve sur Rhône un navire conduit par Bertet Ferraterii, citoyen de Lyon, chargé de sel et *trosselli*, qu'il disait lui être commis parce qu'il portait sur la terre de ses ennemis des armes et autres marchandises prohibées. Réclamations de 4 bourgeois de Chieri *(Kuerii)*. Transaction par l'entremise de Ponce de Treffort, de l'ordre des frères Prêcheurs, confesseur du dauphin, et de Barthélemy de Varey, citoyen de Lyon ; présent : Anselme d'Optevoz *(Aptevo)*, archiprêtre de Morestel.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 297.

18470 La Balme, 14 octobre 1312.
...*Ap. Balmam*, dans la cour de la maison du dauphin. Engagement des 4 lombards, bourgeois de Chieri *(Kerii)*, envers Barthélemy de Varey, qui s'était porté garant pour eux envers le dauphin [Jean].
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 298.

18471 La Balme, 15 octobre 1312.
Bertet Ferraterii, citoyen de Lyon, donne quittance au dauphin [Jean], au sujet de l'arrestation de son navire.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 299.

18472 Embrun, 19 octobre 1312.
Transaction entre Jean Bonfils, bailli d'Embrun et de Briançon, sauf approbation par le Dauphin, et les syndics d'Embrun, relative aux chevauchées ; elles sont dues pendant un mois chaque année dans les limites fixées par les actes anciens. J[ean] étant archevêque.
Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 160^{a}.

18473 Annonay, 22 octobre 1312.
...*Philippo rege Francorum regn.* Traité entre Guy, seigneur de Tournon, et Henri de la Tour, seigneur de Vinay, au sujet du mariage d'Ademarona ou Ademaria, fille du 1er, avec Hugues, fils du 2^{d}. Le père assigne en dot à sa fille 3000 liv. de bons Viennois, le gros Tourn. d'argent compté pour 17 bons Viennois, qu'il promet de solder : 500 liv. à Pâques, puis 200 par an à la même échéance jusqu'à complète satisfaction. Se constituent cautions : Giraud Adhémar, seigneur de Monteil, Graton, s^{r} de Clérieu, Guigues de Roussillon, s^{r} d'Anjou, Arnaud, s^{r} de Rochefort, Guillaume, s^{r} de Chalancon, Ponce, s^{r} de Vissac, Artaud, s^{r} de Claveyson, Amédée, s^{r} de Chatte, Guichard de Clérieu, s^{r} de la Roche, chevaliers, Jaquemet s^{r} de Jarez, damoiseau, qui promettent des gages portatifs et se soumettent (sauf les 3e et 8e) aux cours du roi de France, du bailliage de Vivarais et Valentinois, du dauphin et de l'archevêque de Vienne. Il est entendu que les dons qui seront faits au seigneur de Tournon entreront en diminution de la dot. L'acte sera dicté par Radulphe de Moirans, juge delphinal du Viennois, et Ricaud de Pino, juge de la baronnie du seigneur de Tournon. *Acta ap. Annoniacum*, dans le couvent des frères Mineurs ; témoins : les susdits juges, 5 chevaliers, François de Chatte, juriscons., etc. Raymond de Pontellis, not. roy., et Jean Esbaudici, not. delph. Sceau.
MOULINET, *Reg. généal.* I, 5 ; II, 251 ; III, 657 ; IV, 771 (Rodolphe de Moirans, chev.), 867 ; *Coll. titres fam. de la Tour*, 111 ; — *Tableaux généal. mais. la Tour-du-Pin* (1870), 7-8, pl.

18474 La Balme, 24 octobre 1312.
...Mardi après s^{t} Luc, *ap. Balmam*, en la maison du dauphin [Jean], à qui 7 hommes de Varey font hommage lige.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 300.

18475 La Balme, 25 octobre 1312.
...Lendemain, mercredi. Hommage au dauphin [Jean] par Guillelmet Celler[erii].
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 301.

18476 Aix, 26 octobre 1312.
Guillaume, archevêque d'Aix, et Raymond, évêque de Sisteron, confirment l'échange entre Geoffroy, évêque de Gap, et l'abbé de Psalmodi, dioc. de Nîmes, des églises de Pierrevert *(Perraviridi)*, dioc. de Sisteron, et Chante-Perdrix *(Cantusperdricis)*. dioc. d'Aix, contre l'église ou prieuré de St-Marcel de la Baume-lès-Sisteron. *Act. Aquis*, en la chambre de l'archevêque, dans la maison archiépiscopale des Crottes *(Crotis)*. Témoins : Bertrand de Lincel [*Launcello, Lorincello, Loun-o*], prévôt de Gap, etc.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 77-8).

18477 28 octobre 1312.
Vidimus par Jean d'Annonay, official de Valence, de l'acte du 26 févr. 1311/2.
Arch. de la Drôme, évêché Valence, origin. parch.

-18478 29 octobre 1312.
Donation par Lantelme de Tullins, fils de feu Aymar, seigneur de Tullins, à Hugonet Orcel, damoiseau, mari de sa fille Aude, pour cause de noces, de plusieurs biens, cens, hommages et revenus qu'il avait à Tullins et Morette, sous réserve de foi et hommage.
Arch. de l'Isère, B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131^{a}). *Invent. St-Marcellin*, II, 2025-6.

18479 Beauvoir-en-Royans, 30 octobre 1312.
...Lundi avant la Toussaint, *ap. Bellum Videre in Royanis*, dioc. de Grenoble, en la maison dite *menueleria* dans la forteresse du dauphin Jean. Celui-ci charge deux professeurs de droit, Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, prieur du Bourg-lès-Valence, et deux jurisconsultes, de répondre à la sommation que lui a faite B[riand] archevêque de Vienne, de la part du souverain pontife, d'observer les trêves récemment ordonnées par [Clément V] entre lui, A[médée] comte de Savoie et Edouard son fils aîné, et d'avoir à lui livrer comme garantie le prieuré de la Buisse (*Buxia*) et la forteresse au mont de Luisandre, élevée par lui : il s'en prétend lésé.
Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 302.

18480 (Octobre-novembre) 1312.
Péronet de Vigono est envoyé par Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, vers le dauphin, au sujet de la

prochaine venue à Pignerol de [Catherine de Viennois], princesse d'Achaïe, pour savoir ceux qui devaient l'accompagner ; un messager du dauphin au prince retourne avec lui en Dauphiné [en 4 jours] ; le voyage de Péronet dure 8 jours.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 313.

18481 Novembre 1312.

Dépenses faites pour l'arrivée à Pignerol de [Catherine de Viennois], après son mariage avec Philippe de Savoie, prince d'Achaïe.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 313.

18482 Châteauneuf[-du-Pape], 1er novembre 1312.

Quittance à Jean [du Puy], archevêque d'Embrun, de 600 flor. d'or pour complément de son service commun et de 100 pour les 4 services.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, app. I, 335a, n° 669.

18483 Marseille, 1er-22 novembre 1312.

...Ind. 11. Chapitre général de l'abbaye de St-Victor de Marseille, le 4e tenu par l'abbé G[uillaume de Sabran]. Parmi les réformes ordonnées : le prieur de Trescléoux *(Tridinis = Triclivis)* sera déplacé par permutation avec celui de St-Pierre de Rioms *(Runhas)*.

GUILLOREAU (L.), *Chap. gén. St-Victor Marseille*, 65-80.

18484 St-Bonnet, 2 novembre 1312.

Concession par le dauphin Jean à Guillaume et Rorbaud [Rambaud] de Buissard, frères, d'une pièce de terre en la paroisse de St-Barthélemy du Buissard, sous le cens de 6 setiers d'avoine, payable au châtelain de St-Bonnet... Jeudi après la Toussaint .. *ap. S. Bonetum*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe LXXIIJbis. *Invent. du Graisivaudan*, I, 534. = ROMAN, 160b.

18485 Gap, 3 novembre 1312.

Confirmation par G[eoffroy], évêque de Gap, Ollivier de Laye, doyen, Bertrand de Lincel *(Launsello)*, prévôt du chapitre, au commandeur de St-Antoine de Gap, de la donation des églises de Vitrolles, Saint-Martin de Lardier, des dîmes d'Esparron, de l'hôpital de Sainte-Madeleine de Larra, du prieuré de Veynes, de celui de St-Cyrice duquel dépend celui de Pierrevert, diocèse de Sisteron, avec tous les droits de ces églises à la Bâtie-Neuve et Vieille, Rambaud, Montreviol, les annexes d'Etoile et Châteauvieux-sur-Veynes. Témoins : Guillaume de Redortier, précepteur de St-Paul-Trois-Châteaux, G., archevêque d'Aix, R., évêque de Sisteron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, command. de Veynes. = ROMAN, 160b. — Cf. 13 suiv.

18486 3 novembre 1312.

Noble Rodolphe de Savine et ses héritiers Guigues Athenulphi, Montalin Bonnoni, Raymond et Jacques de Cadro, Rodolphe Albert, de Savine, reconnaissent devoir à Marcon Bayle 40 liv. Viennois (le denier reforçat compté pour 3 den. Viennois).

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine*, 3a.

18487 Ancelle, 5 novembre 1312.

Albergement par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Guillaume Galbet [G-ert] d'une maison au château de Ste-Marie de Chabottes, le champ de Vilaret et 6 prés aud. terroir, sous le cens annuel de 30 sols bonne monnaie à la Toussaint, franc et exempt de toutes tailles et subsides, sauf réserve des lods et ventes suivant la coutume du lieu... Fait dans le château de *A-la*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe lxvij. *Invent. de Graisivaudan*, I, 502. = ROMAN, 160b ; (J.), dans *Bull. soc. étud. Htes-Alpes*, XVIII, 214.

18488 Proyas, 5 novembre 1312.

Discussion entre Radulphe Bertrandi, moine de St-André d'Avignon et prieur de Proyas *(Proacio)*, et Elzéard *(Alsyarium)* et Pierre de Saix *(Sasyo)*, damoiseaux, seigneurs pariers de la bâtie de Vinsobres, au sujet des dîmes. *Act. ap. Proatium*, sur le chemin public.

18489 Embrun, 6 novembre 1312.

Ratification par le dauphin de la transaction relative aux chevauchées, passée par Jean Bonfils, son bailli, avec les syndics d'Embrun.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 160b.

18490 Ancelle, 6 novembre 1312.

Concession par le dauphin Jean à noble Raimond Filache *(Philochi)*, d'une pièce de pré en la paroisse d'Ancelle, moyennant le cens de 10 sols bonne monnaie, payable à la Toussaint au châtelain de St-Bonnet. Témoins : Pierre Aynard, châtelain, Jean Bonfils, bailli... *Ap. A-lam*, lundi.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe lxvjb, lxxv. *Invent. Graisivaudan*, I, 414a. = ROMAN, 160-1 ; (J.), dans *Bull. Htes-Alpes*, XVIII, 214.

18491 Gap, 13 novembre 1312.

Approbation par le chapitre de Gap de la transaction passée entre l'évêque de Gap et ses sujets de Lazer.

Arch. de M. l'abbé Allard, orig. = ROMAN, 161a.

13 novembre 1312 = 3 novembre 1312.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Antonins, Gap.

18492 15 novembre 1312.

Hommage prêté à Guigues Alemand, seigneur de Valbonnais et de Claix, en présence de Guillaume de Claix, damoiseau, par Isabelle, veuve de Siboud Alemand, seigneur de Revel, comme tutrice de son fils Jean, pour ce qu'il tenait en fief aux paroisses de Nantes, la Valette, Lavaldens et Auris, sous le plaid de 10 sols à mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 483b.

18493 16 novembre 1312.

Acquisition de 25 sols Viennois par Bernardon Correyonis sur Duranton de Vienne, bourgeois.

Reg. instrum. mai. annivers. St Barn. Romanis, I, 341.

18494 Montluel, décembre 1312.

Patentes du dauphin Jean en faveur de Guichard Vaure, du lieu de Bonces au mandement de Colombier, l'autorisant à faire toutes sortes de chasses, excepté les garennes.

SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2e, 161 ; 3e, I, 213.

18495 Décembre 1312.

Payements par le trésorier de Savoie pour la fortification d'Ambronay, Chabons *(Chabouz)*, la Perrière, que le dauphin devait assiéger.

GABOTTO (Ferd.) *Asti al temp. di Gugl. Ventura*, 311.

18496 2 décembre 1312.

Giraud Adhémar, seigneur de Grignan et d'Aps, au nom de Blonde de Deux-Chiens, sa femme, reçoit l'hommage du prieur de St-Pons, pour ses propriétés à St-Pons. Pierre Chapus, not.

Moulinet, *Nobiliaire*, B. 646. — Fillet, *Doc. hist. Grignan* (ms.), 181.

18497 3 décembre 1312.

Jean, dauphin de Viennois, mande au châtelain de Moras de contraindre à perpétuité les habitants proche des portes du bourg de Moras, sauf ceux de l'enclos du château. ...Jeudi en l'octave de s^t André.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1019-20.

18498 Serves, 4 décembre 1312.

...*Ap. Cervyam*, dans la salle *(aula)* du dauphin. P[ierre ?] de St-Geoirs *(S. Jueurz)*, prieur de St-Vallier, passe quittance à Nicholet de Treffort, vulgairement nommé le Moine, chambrier ou sommelier du dauphin, de tout ce que lui devait feu Jean Mandeerii, père de sa femme Gabrielle; présents : le dauphin et son confesseur Ponce de Treffort.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 303.

18499 6 décembre 1312.

Vente à noble Leuson de Lapotte [la Paute] par Jean, fils de Girard d'Anessieu, de la 1/2 indivise du ban du vin qui se vend à Avalon en détail au mois d'août, pour 4 flor. d'or annuels, mouvant du fief du dauphin, sous le cens de 10 sols bonne monnaie. Guillaume Mirail [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. 2.

18500 Briançon, 9 décembre 1312.

Jean Bonfils *(Bonifilii)... Brianc.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxiiij.

18501 San-Cassiano, 18 décembre 1312.

Henri, empereur des Romains, désirant obtenir des fidèles que ses prédécesseurs ont enrichis de fiefs, privilèges, libertés, concessions et autres grâces, un témoignage de reconnaissance après les solennités de son couronnement (29 juin), mande aux officiaux, conseil et commune de Vienne de lui envoyer d'ici au 29 avril leurs ambassadeurs et syndics en compagnie armée, sous peine de privation de tout ce qu'ils tiennent de l'empire. *Dat. ap. S. Cassianum*, dans les camps au-dessus de Florence... *regni a° 4, imp. 1.*

Vidimus du 10 mai 1313. — Chorier, *Miscell.* XII (de Bouffier), *Coll. rer. Viennen.* II, n° 5. — Chevalier (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 94-5.

18502 San-Cassiano, (18 décembre) 1312.

Lettre de l'empereur Henri VII à Raymond, seigneur de Mévouillon, lui ordonnant, sous peine de privation des fiefs qu'il tient de l'empire, de se rendre en compagnie armée auprès de lui le 1er mai, pour faire preuve de son zèle pour la majesté impériale, la prospérité de l'empire et la paix de la chrétienté et du monde. *Dat. ap. S. Cassianum*, au diocèse de Florence, *regni a° 4, imp. 1.*

Arch. de l'Isère, B. 3668, vidimus de 1313 (*Invent.* III, 134^b). — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 147-8.

18503 La Tour[-du-Pin], 18 décembre 1312.

...Lundi avant Noël, *ap. Turrim*, en la maison du dauphin jadis à Amédée comte [de Savoie]. Le dauphin [Jean] rend à Guy de St-Trivier *(S. Triverio)* le donjon de Givry *(Giriaco)* et les habitations *(aulæ)* contiguës, puis lui donne en fief le bourg et mandement de Givry, dont Guy lui prête hommage.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 304.

18504 19 décembre 1312.

Donation par le dauphin Jean à Jacquemet de St-Germain, de la charge de prévôt du château et mandement de St-Germain... Mardi après s^e Luce...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 21^a (*Isère*, III, 232^a).

18505 La Cluse, 19 décembre 1312.

Approbation par le chapitre de St-Michel de la Cluse, où étaient Guillaume de Savoie, prieur majeur, et François de Bardonnêche, prieur de Tarentaise, de la transaction passée entre le prieur et les habitants de Tallard... *die* III *decima exeunte in eo anno.*

Arch. de M. Amat. = Roman, 161^a.

18506 21 décembre 1312.

Donation à Bernard de la Balme, commandeur de St-Antoine à Tallard et Avançon, par Pierre de Piégüe, de lui-même et de tous ses biens.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 161^a.

18507 Avignon, 31 décembre 1312.

Lettre de Clément V à l'évêque de Trois-Châteaux et à deux autres, au sujet de la collation du prieuré de Malemort à Rostang de Vénasque.

Benedict., *Reg. Clementis V*, VIII, 97^b, n° 9032. *Gallia christ. noviss.* IV, 127, n° 261.

18508 Fin 1312.

Naissance d'Humbert, fils du dauphin Jean.

*Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 445.

18509 1312-1313.

Reconnaissances passées au profit de noble Artaud de Beaumont pour des fonds à Morêtel et Goncelin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 84-5.

18510 1312-1331.

Informations prises contre certains habitants de Mantoulles; les collecteurs des tailles de Césane; des gens de Pragelas et de Valcluson, noble Bertrand de Bardonnêche accusé de violences; Perceval de Bardonnêche et ses héritiers; Bonnet Fournier, d'Oulx, accusé de prêter à intérêt; Jean Maurel, mistral de Césane; Antoine Martinet, notaire d'Exilles; contre les communautés et habitants de Césane, d'Oulx, d'Exilles; contre Hugues de Bardonnêche, Georges, Aymonet, Mathieu et Gauvin, coseigneurs de Névâche.

Arch. de l'Isère, B. 3705, reg. pap. (*Invent.* III, 146).

18511 1312-1344.

Procès entre Pierre de Surieu, commandeur de la maison de Lachau, ordre de St-Jean de Jérusalem, et les communautés de Moras, Revel, Beaurepaire, Bellegarde, Albon et Réaumont, au sujet des droits de la maison de Lachau sur la grange de la Bâtie de Valcylle, provenant des Templiers.

Arch. de l'Isère, B. 4329, roul. pap. (*Invent.* IV, 186^b).

18512 (Avant 1313).
Confirmation par le dauphin Jean de l'échange du 10 juin 1284 ; il promet de ne rien acquérir en la terre de Sassenage.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 73ª.

18513 1er janvier 1312/3.
Albergement par le dauphin Jean aux religieuses de Prémol, ordre des Chartreux, du lac situé dans la plaine de St-Laurent-du-Lac (Bourg-d'Oisans), dans la châtellenie d'Oisans, avec la pêche, etc., sous le cens de 25 sols bonne monnaie Viennoise ancienne et un quintal de fromage à la Toussaint ; le prince se réserve les cens qu'il percevait sur le port du lac. ...Lundi après Noël.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 237b : III, 325 ; VI, 147a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 184-5. = VALBONNAYS, *H. de D.* I, 270.

18514 5 janvier 1313.
Reconnaissances [à l'évêque de Grenoble] par Théobald de Vernet de terres et biens au territoire de Curienne. (Guill.) Ruffi [not.].
Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. xx-1, 199b, 200a.

18515 7 janvier 1312/3.
Achat par Bernard, commandeur de St-Antoine de Gap, à Pierre Bot et sa femme, d'une maison à Gap produisant un denier de cens.
Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336 (à 1302). = ROMAN, 161a.

18516 Valence, 12 janvier 1312/3.
Guillaume, évêque et comte de Valence et Die, à la demande d'Odon, abbé de St-Ruf, ratifie les privilèges accordés par ses prédécesseurs et confirmés par le pape Adrien IV et l'empereur Frédéric. Il ordonne la restitution des bestiaux pris au bois et pâturage de Fiancey *(Finciaco)* par le châtelain de Livron. *Dat. Valentiæ*. Jean de Byerici not.
Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, p. 83.

18517 13 janvier 1312/3.
Vente à Berlion de Bellecombe, par Pierre Escoffier, de 3 quartes froment de cens, mesure de la Buissière, pour le prix de 6 livr. 10 s., avec investiture par le châtelain delphinal de la Buissière. Pierre Gautier [not.]
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

18518 Grenoble, 16 janvier 1312/3.
Permission donnée par le dauphin Jean, à Albert des Alberts, syndic, au nom des habitants de la Vallouise, de construire un moulin, un paroir et un four à l'endroit le plus commode pour eux, moyennant le cens annuel de 140 setiers seigle, mesure du lieu, livrables à la Toussaint, outre 50 livr. Viennois pour introges, le gros compté pour 17 den.
Arch. de l'Isère, B. 3009, xx. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 832-3. = ROMAN, 161a.

18519 17 janvier 1312/3.
La commanderie d'Echirolles, auparavant possédée par les Templiers, ayant été réunie à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, Jean dauphin de Viennois ordonne à ses officiers de laisser jouir le commandeur et ses domestiques des mêmes droits et actions réelles et personnelles que les Templiers : cens, services, pâturages et usages, sous peine d'encourir son indignation. Sceau.
Arch. de l'Isère, *Invent. d'Echirolles*, 1252, fo 1.

18520 23 janvier 1313 = 23 janvier 1318.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, 746.

18521 Avignon, 27 janvier 1313.
Clément V, en considération du [cardinal] Guillaume, évêque de Palestrina, confère à son chapelain et familier Raymond Baboti un canonicat dans l'église d'Embrun, vacant avec sa prébende par la mort de Michel Lombardi, nonobstant qu'il possède la chapellenie de Ste-Catherine près Briançon, dioc. d'Embrun, et une autre dans cette cathédrale. — *Sedis apostolicæ.* — Exéc. : l'abbé de Boscaudon, dioc. d'Embrun, le prévôt d'Arles et le sacristain de Digne.
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 35a, no 8988. *Gallia christ. noviss.*, III, 2807.

18522 Florence, 28 janvier 1313.
Lettre de l'empereur Henri VII à Pierre de Bona, son médecin et familier, l'envoyant en Bourgogne et Provence pour aviser les princes ecclésiastiques et séculiers, ducs, marquis, comtes, barons, nobles, villes, féaux et vassaux de l'empire, d'avoir à se rendre auprès de lui le 1er mai en compagnie armée. *Dat. ap. Montem Imperialem*, dans son camp au-dessus de Florence... *ind. 11, regni ao 5, imp. 1o.* — *Levantes in circuitu.*
Arch. de l'Isère, B. 3668, vidimus de 1313 (*Invent.* III, 134-5). CHORIER, *Miscell.* XII (de Boufier), *Collectio rerum Viennen.* II, no 4. — CHEVALIER (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 95.

18523 Vaux, 5 février 1312/3.
Echange entre Vincent Chaysii, de la paroisse Ste-Marie d'Agnières *(Agneria)*, au nom de Jacques Rayaberti, son gendre, et ses héritiers, d'une part, et Jacques Aurosa, de la Cluse, d'autre. Le 1er cède un pré au territoire de Durbon, servant au couvent de ce lieu 3 pictes annuelles ; le second, un pré à Agnières, lieu dit *ad Barsacum*, servant 1 den. annuel à Raynaud de Montauban. Remise réciproque de la plus-value. Approbation par Ponce Chaysii, prieur de Durbon, qui a reçu les lods. *Act. in Vauz*, près la grange. Témoin : Ponce Chaysii, courrier *(conrearius)* de Durbon, etc. Etienne Chaysii, not. imp.
GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 544-5, no 620.

18524 Avignon, 7 février 1313.
Lettre de Clément V à Lancelma, abbesse du monastère de St-Pierre de Sourribes *(Subripis)*, ordre de St-Benoît et diocèse de Gap, lui attribuant la maison et église de Ste-Catherine, délaissée par les frères de la Pénitence de J.-C., pour y établir un couvent de vierges et de pieuses femmes. — *Paternis excitamur.*
BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 95, no 9024.

18525 Aignay, 8 février 1312/3.
Hugues, duc de Bourgogne, donne au monastère de St-Antoine au diocèse de Vienne et à Haimmé, abbé dudit lieu, pour l'hôpital de St-Antoine d'Estais, au dio-

cèse de Langres, une maison sise à Montbard en la rue des Juifs... Mardi.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VII, 502, n° 6442.

18526 Voreppe, 13 février 1313.

... Ind. 11... Le dauphin Jean ordonne l'observation de la paix faite (31 déc. 1307) entre François, seigneur de Sassenage, et son fils Albert, et Jean seigneur de St-Quentin. S'il s'élève des difficultés, elles seront terminées par Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, Henri de la Tour, s[r] de Vinay, et Guigues s[r] de Tullins, et finalement par la cour du dauphin. Confirmé par les parties devant Pierre Aynard, Hugues de Commiers, Jean de Bonfils, chevaliers, etc. *Act. ap. Vorapium*, devant la nouvelle maison de Pierre de Vizille (*Vezilia, Vizill'*).

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n[os] 208, 330. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 111-2.

18527 Nyons, 14 février 1312/3.

Inféodation par Guy Dauphin, seigneur de Montauban, à Lantelme Eynard, de plusieurs fonds au territoire de Nyons ; hommage pour le domaine ou métairie du Châtelet, près Grenoble, confrontant la maison de l'évêque à la Plaine, et pour la 6[e] partie du château, bourg, terroir et mandement de Bruchet, dioc. de Die, confrontant ceux de Cornillon, Pieget (Poët?) et Léoux... *Ap. Nihonis*, en l'hospice supérieur de la forteresse du seigneur de Montauban.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[e] xlvj ; B. 3009, V[e] ix. *Invent. Baronnies*, I, 134[b] ; II, 61 : 173, 698-700, cf. 705 ; *Graisivaudan*, II, 349[a]. = LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 691.

18528 4 mars 1312/3.

Jean d'Annonay, official de Valence, sur la demande d'Artaud Viviani, prieur de St-Félix près des murs de Valence, vidime une charte scellée par Odon évêque de Valence (1169) et la fait transcrire par Jean de Versonnex (*Versenay*), notaire juré de sa cour. Fait dans la cour *Valent.* ; témoins. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, orig. parch. de 35 lig. 1/2.

18529 La Roche-des-Arnauds, 5 mars 1312/3.

Pierre Borrelli et Agnès Pellegrina, sa femme, autorisée par son mari, vendent à Pierre Bernardi, procureur du monastère de Bertaud, ordre des Chartreux (*Cartusien.*), dioc. de Gap, un pré et terre à *Serre Royo*, aux limites des territoires de la Roche-des-Arnauds et de Quint, au prix de 30 liv. 7 sols et 2 *carreriæ* de 5 toises. *Act. ap. Rupem Arnaudorum*, en la maison d'Agnès ; témoins. Jacques Freycheti not.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 195-6, n° 181. = ROM. 161[b].

18530 L'Argentière, 7 mars 1312/3.

Bail en emphytéose par Pierre de la Val, administrateur de l'hôpital des Marches de Charles [à l'Argentière], à Jacques Garcin, d'une terre aux Combettes de l'Argentière, sous le cens de 12 deniers Viennois.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 430, orig. = ROMAN, 161[b].

18531 10 mars 1312/3.

Vidimus du diplôme du 16 février 1312 par l'official de Genève... Fait devant la maison de la cour, ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2948, cvij. — CHEVALIER (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 93.

18532 Valence, 12 mars 1312/3.

... Ind. 11... Jean dit Roux (*Ruffus*), pontonnier du port du Rhône à Valence, ayant été cité devant le courrier de Valence, Guillaume de *Cheveluco* (ou *Cherv-o*), chanoine et courrier de l'église de St-Pierre du Bourg, se présente devant Perrin Durnasii, neveu et lieutenant du courrier de Valence, Conrad Durnasii, et lui signifie que l'ajourné n'est pas tenu de comparaître devant lui comme n'étant de la juridiction ni de l'évêque, ni du courrier de Valence, les courriers du Bourg ayant de tout temps exercé pleine juridiction sur les pontonniers du port, ce dont il fit foi par une charte d'Humbert évêque de Valence (mars 1217). Il est fait droit à sa requête. Fait dans la maison de la viguerie (*vicaria*), où se tient la cour ; témoins : Jacques Vagnardi, chanoine de Valence, maître Aymon de Bersenay, jurisconsulte, le bedaud de la cour, etc. Jean de Peciaco, clerc du dioc. de Genève, not. de la cour.

Vidimus du 17 mai 1409. — CHEVALIER (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 102-3, n° 54.

18533 (10) 12 mars 1312/3. = 19 mars 1312/3.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 157[b] ; II, 633-4.

18534 Moirans, 13 mars 1312/3.

Jean, dauphin, comte de Viennois et d'Albon, seigneur de la Tour... *ap. Morencum*...

1[er] *Cartul. de la Chartreuse*, 8[a] fin.

18535 Romans, 13 mars 1312/3.

...Ind. 10 (= 11), mardi après le dimanche *Reminiscere*. Humbert Baudoyni, cellérier de Léoncel, au nom de l'abbé et du couvent, était en différend avec Raymond de Bathernay, procureur de l'autel de Notre-Dame, à St-Barnard de Romans, au sujet de 2 pièces de terre et 1 de bois aux Pouyets (*in podio de Puey Chanal*), mandement de Pisançon, près des terres des Ermites (*dels Ermitans, He-s*) et du chemin de Chatuzange à Romans. Après production de 4 témoins, les parties compromirent entre les mains de Ponce de Chabeuil, de l'ordre [de Cîteaux], et Pierre d'Arlia, bourgeois de Romans. Ces arbitres adjugèrent la 1[re] pièce à Raymond, la 2[e] et le bois à l'abbé. Ratifié. *Act. Rom.*, en la chapelle de Notre-Dame sur le pont ; témoins : Eustache d'Hostun (*Ostuduno*), chanoine de Romans, etc. Durand de Lyon, not. imp.

Arch. de la Drôme, Léoncel, 2 orig. parch. de 39 et 40 lig.

18536 Avignon, 17 mars 1313.

Clément V charge le prévôt de Valence et un chanoine de Chalon de l'exécution d'une bulle en faveur d'un moine de Tournus.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 174[b], n° 9263. = MARTIN, 2527.

18537 St-Gervais-lès-Paris, 19 mars 1312/3.

Déclaration en faveur du duc de Bourgogne par Hugues de Vienne, sire de Pagny, et autres, au sujet de Oudot du Fossé, chevalier. Sceaux.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VII, 503, n° 6446.

18538 19 mars 1312/3.

Vente de la châtellenie de Puygiron (*Puey Giro*), dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, par Guillaume de St-Bonnet, héritier substitué d'Armand de St-Bonnet,

seigneur de Puygiron, à Louis de Poitiers, fils d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, agissant comme personne privée et non comme évêque de Viviers, au prix de 1250 liv. Tournois.

Arch. de l'Isère, B. 3484, orig. parch. (*Invent.* III, 48b).

18539 21 mars 1312/3.

Quittance passée au châtelain de Châteaudouble par Guillaume Livron, clerc et sacristain de St-Apollinaire de Valence, de 40 cierges de cire, chacun d'un bon den. Viennois, déposés par lui au nom du comte de Valentinois et Diois sur le grand autel de la cathédrale.

Arch. de l'Isère, B. 3566, orig. parch. (*Invent.* III, 96a). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 76 (à part, I, 284).

18540 1313.

Reconnaissance à Gérard de Pontverre, chevalier, par Laurent Agate et Etienne Combe de cens donnés par le dauphin à Vaulnaveys. — Autre par Pierre Allioudi du manse Tanencelleris en la paroisse de Angonnes *(Ingoniis)*. Amblard Albi [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), E. xxxv, 87-8.

18541 1313.

Quittance de 60 sols par Bontoux Boisserat, de St-Nazaire-en-Royans, à Jean, son frère.

Arch. de la Drôme, E. 175, orig. parch. (*Invent.* II, 23a).

18542 1313.

Lettre d'Aymon, comte de Savoie, au receveur de sa gabelle au port de Jonage (Johannage) sur le Rhône, lui enjoignant de laisser transiter les Chartreux sans payer aucun droit.

Arch. de l'Ain, H. 230, orig. parch. (*Invent.* 168b).

18543 1313.

Ratio decimæ a° 1313 collectæ : provincia Viennensis. Valor decimæ provinciæ Viennensis.

Bouquet, *Rec. hist. France*, XXI, 357, 560.

18544 1313.

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, écrit aux habitants de cette dernière ville pour les rappeler au respect des bonnes mœurs et ordonner de remettre en vigueur l'article des statuts municipaux qui infligeait à l'homme et à la femme coupables d'adultère une amende de 60 sols ou bien, à leur choix, la fustigation publique.

Invent. des archives de Die (1758), n° 31. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 168.

18545 1313.

Enquête sur les limites des terres de Félines et Rochebaudin, à la demande de noble Aimar de Félines *(Fillinis)*, fils de Giraud ; le territoire de Brieyse s'étend jusqu'à Suel ; quand les chasseurs font des haies *(ayas)* pour prendre les sangliers, les chevreuils et les cerfs, ils portent leurs captures à Félines. Pierre Alziar, bailli de Rochebaudin pour Bertrand de Taulignan *(Teulignano)*.

Arch. de la Drôme. E. 4005, orig. parch. (*Invent.* III, 306b)

18546 1313.

Vente à Peyronet Ravati par Reymonde, fille de Jean Brachee, d'une châtaigneraie *(castenaret.)* en la paroisse de Muriannette, lieu *deu Jappuis*, mouvant du fief de l'évêque [de Grenoble]. Pierre Sonnerii [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. vii, 155b.

18547 1313.

Vente à Peyronet, fils de Domengia Sye, par Guigues Bernardi, de la 1/2 d'un verger *(virgultum)* à Chappans, en la paroisse de Venon ; investiture de l'évêque [de Grenoble]. Pierre Sonnerii [not.]

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. xxxvi, 162.

18548 1313.

Reconnaissances passées en faveur de Guigonne d'Hurtières, veuve de Pierre Didier de Chamonet, par divers particuliers de Bellegarde, Châteauneuf, etc.

Arch. Hôpital de Grenoble, B. 33, orig. (*Invent.* 13b).

18549 1313 ?

Etat des revenus en argent, grains, cire, foin, etc. des terres d'Izeron et Montrigaud.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 971.

18550 1313.

Testament de Marguerite, femme de Pierre Maurin, de Morêtel : elle élit sépulture dans le cimetière de l'église de Theys, à laquelle elle fait différents legs ; elle lègue 30 liv. à Pierre de Vence, chapelain de Morêtel, 40 sols aux frères Mineurs et Prêcheurs de Grenoble, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3324, orig. parch. (*Invent.* II, 283a).

18551 (Vers 1313).

Albergement passé à Thomas Joffrey et Guillaume Alley, du Monêtier, du pré de Soler, en la paroisse du Monêtier, sous le cens de 7 liv. bons Viennois.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 542.

18552 (Vers 1313).

Etat des cens et services dus aux héritiers de Bernard du Chastel, chevalier, coseigneur de Nyons ; il y avait un four dans le bourg de ce lieu, sur lequel le dauphin prenait la plus grande partie du fournage ; il était permis à tous les habitants d'y aller cuire leur pain.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 746.

18553 1313.

Au chapitre général de l'ordre des frères Prêcheurs tenu à *Methim*, on relève de leurs fonctions les prieurs de Valence et de Grenoble.

Martene, *Thes. anecdoct.* IV, 1943.

18554 1313.

Le dauphin Jean se porte garant de 1500 flor. de Florence envers le châtelain de Chasselay *(Jasilacii)* pour l'abbé de St-Antoine de Viennois. Jean de St-Denys [not.] ...ind. 11.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 136.

18555 1313.

Contrat de mariage entre Daulphinet, fils aîné de Robert comte de Clermont, et Anne de Poitiers, fille d'Aymar comte de Valentinois, à qui son père donne 8000 liv. Tournois de dot. Robert émancipe son fils, lui donne plusieurs châteaux et promet de l'instituer son héritier universel.

Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 25.

18556 25 mars 1313.

Albergement par Didier, seigneur de Pariset, à Guillaume Petit, d'un pré de 2 seterées sous le Priellard, sous le cens de 20 den... Jour de s[t] Marc évang.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 440[b].

18557 28 mars 1313.

Reconnaissance au prieur de St-Sauveur de Veynes par le meunier du Moulin-Artaud [de Veynes], qu'il lui doit la moitié de son gain en blé.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 161[b].

18558 31 mars 1313.

Albergement passé par le châtelain d'Avalon, au nom du dauphin Jean, à noble Nantelme Tardinet, d'une pièce de bois en Pinet, confrontant..., sous le plaid de 6 den. en mutation de seigneur seulement.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 95.

18559 Beauvoir, 2 avril 1313.

...*Ap. Bellumvidere*. Transaction entre Pierre Coperii, au nom d'Engl... sa femme, et Hug[ues], coseigneur de Sassenage *(Chassen.)*, au sujet de l'héritage de Franç[ois] de Sassenage *(Cassen.)*, leur oncle, récemment défunt.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 309.

18560 Avignon, 4 avril 1313.

Clément V autorise Bernard [de Garvo], cardinal diacre de Ste-Agathe, à recevoir la résignation du canonicat de Jacques d'Aurons dans l'église de St-Bernard de Romans et de le conférer à un autre. — *Cum sicut.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 235[b], n° 9503.

18561 4 avril 1313.

Acquisition de 30 sols bons [Viennois] par Bernardon Correyonis, prêtre, de Pierre Morel, boucher *(macellarius)*.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, n° 435.

18562 Avignon, 5 avril 1313.

Clément V charge Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, son chapelain, nonce apostolique, avec un autre de recueillir la dîme dans la province de Salzbourg. — *Licet olim.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IX, 118-9, n° 10343.

18563 Avignon, 5 avril 1313.

Quatre lettres du pape Clément V à ses chapelains maîtres Pierre de Garlenx, prévôt de Francfort au diocèse de Mayence, et Pierre Duranti, chanoine d'Embrun, nonces apostoliques chargés de recueillir la dîme en diverses parties de l'Allemagne. — *Licet olim.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 424-6, n[os] 9985-7; IX, 118-9, n° 10343.

18564 Avignon, 6 avril 1313.

Clément V autorise Henri Dauphin à poursuivre pendant sept ans ses études en droit civil, nonobstant l'archidiaconé de Worcester *(Wigornien.)* qu'il possède, la trésorerie de Rouen pour laquelle il est en litige auprès du Siège apostol., et la dignité ou personnat à Cambrai qu'il attend. — *Personam tuam.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 181[b], n° 9297. = EUBEL, 412.

18565 Quintenas, 6 avril 1313.

Sauvegarde et franchises accordées aux frères du Pont-St-Esprit par Alix *(Alisia)* de Poitiers, veuve du seigneur de Roussillon et Annonay, dame desd. lieux. Sceau. *Dat. ap.... thenassium*, vendredi avant les Rameaux...

BRUGUIER-ROURE (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nimes*, G. XIII, 1890), 228-9.

6 avril 1313 = 16 avril 1314.

Arch. de l'Isère, B. 3248. = ROMAN, 163.

18566 7 avril 1312/3.

Pierre de *Costa*, chanoine d'Autun *(Eduen.)* et official de la cour de Lyon, en présence de témoins nommés, atteste que Jacquet de la Roche, damoiseau, fils de Guillaume, chevalier, par ordre de son père et sur réquisition de Bertrand du Puy, délégué de l'official, s'est reconnu homme lige de Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, sauf la fidélité aux seigneurs de Coligny et de Varey, pour des cens et biens à la Roche, des habitants de *Mesplo* et Poncin; il en prête hommage. Samedi avant Rameaux.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Genevois, paq. 29, La Roche, n° 17, orig. parch. (*Invent.* 453).

18567 8 avril 1313.

Vente à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Péronet de Beaufort, fils de Pierre, de la terre, seigneurie et juridiction de St-Maxime en Luce *(Locia)*, au prix de 80 liv. Viennois. Jacques Valteri et Amserme de l'Hôpital nott.

Invent. Prov. étrang. 100[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1896.

18568 11 avril 1313.

Reconnaissance en fief à Joffrey (Guiffrey) de Clermont par Humbert de Paladru, fils de Guillaume, chevalier, pour la maison forte de Montferrat, avec ses dépendances, rendable à toute heure; la juridiction de Paladru étant échue à Humbert par droit de succession à l'héritage de son père Guillaume, sera annexée à la maison forte, qui sera dès lors château, dont Humbert prêtera hommage à Guiffrey.

Arch. de l'Isère, B. 4028 (*Invent.* IV, 103[a]). Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 426 : II, 263[a].

18569 Avignon, 20 avril 1313.

Le pape Clément V accorde à Jean, archevêque d'Embrun, que nul délégué apostolique ne puisse promulguer contre lui de sentence d'excommunication, suspense ou interdit, durant 3 ans, sans mandat spécial. — *Paci et tranquill.*

Arch. Vatic. Clement. V a° 8, n° 430. — BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214[a], n° 9421.

18570 Avignon, 20 avril 1313.

Le même autorise le même à faire son testament [suivant la formule et avec les restrictions d'usage]. — *Quia præsentis.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214[a], n° 9422.

18571 Avignon, 20 avril 1313.

Le même autorise le même à faire réconcilier par un simple prêtre les églises et cimetières pollués de sa

ville et de son diocèse; valable pendant 3 ans. — *Petitio tua.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214ᵃ, n° 9423.

18572 Avignon, 20 avril 1313.

Le même donne pouvoir au même de conférer dans son diocèse tous les bénéfices dont la collation est dévolue au Siège apostolique. — *Volentes tuam.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214. n° 9424.

18573 Avignon, 20 avril 1313.

Le même autorise le même à se faire remplacer pendant 3 ans pour la visite de sa ville et de sa province, et à recevoir les procurations en argent. — *Sinceræ devotionis.* — Exéc. : les évêque et doyen de Gap, avec un chanoine de Cahors.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214ᵇ, n° 9425.

18574 Avignon, 20 avril 1313.

Le même donne pouvoir au même de créer deux tabellions, après examen et serment. — *Ne contractuum.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214ᵇ, n° 9426.

18575 Avignon, 20 avril 1313.

Le même dispense 3 clercs, familiers et domestiques du même prélat, de la résidence pendant 3 ans, sans perdre les fruits de leurs bénéfices, les distributions quotidiennes des chanoines exceptées. — *Personam tuam tuis.* — Exéc. : les mêmes qu'au n° 9425.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 214ᵇ, n° 9427.

18576 Avignon, 20 avril 1313.

Le même donne pouvoir au même de conférer un canonicat dans sa cathédrale d'Embrun et dans toutes celles de sa province, avec prébende. — *Personam tuam tuæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 215ᵃ, n° 9428.

18577 25 avril 1313.

Achat par Bernard, commandeur de St-Antoine de Gap, d'un champ pour 12 liv., tenu envers la commanderie de St-Jean des Aires à une obole de cens et à la tasche.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336 (à 1413). = ROMAN, 161ᵇ.

18578 Embrun, 28 avril 1313.

Procuration générale donnée par les syndics d'Embrun à Jean Peyrolier pour gérer les affaires communales. Témoin : Raoul d'Embrun.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 161ᵇ.

18579* 4 mai 1313.

Testament de Guillaume Pilot d'Allevard, qui institue pour héritiers ses fils Guillaume, Benoît, Pierre et Guigues, qu'il substitue les uns aux autres. Jean Bouvard [not.].

Invent. d'Avallon, ch. III.

18580 Genève, 5 mai 1313.

Lettre de Pierre de Bona, médecin de l'empereur et son nonce spécial, aux archevêques de Lyon et de Vienne, aux évêques de Valence, Viviers, Grenoble, etc., aux comtes, barons, nobles, vassaux, officiaux, communes et conseils de ces villes. Il a tenté deux fois, jusqu'à Moirans *(Morenc)* et Seyssel *(Sasellum)*, d'arriver jusqu'à eux, mais les guerres l'en ont empêché, pour leur communiquer l'original de la lettre impériale dont il leur envoie une copie scellée par l'official de Genève. Il les requiert de se présenter le plus tôt possible en compagnie armée devant sa majesté impériale. *Dat. Gebennis....*

Arch. de l'Isère, B. 3668, vid. de 1313 (*Invent.* III, 135ᵃ). Ms. : CHORIER, *Miscell.* XII (bibl. de Bouffier), 4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 148ᵇ.

18581 10 mai 1313.

Vidimus de la lettre impériale du 18 déc. 1312 par Michel Francisci, chanoine de Valence et Die, official de la cour de Vienne.

*CHEVALIER (U.), *Diplom. de P. de Rivaz*, 95.

18582 Pont-de-Sorgues, 17 mai 1313.

... *Ind. 11, pontif. Clement. pp. V a° 8....* Bosonet de Genève, envoyé de maître Pierre de Bona, médecin et commissaire de l'empereur Henri VII, présente à Raymond, seigneur de Mévouillon, trois lettres datées [du 18 déc.] 1312, du 5 mai 1313 [la 3ᵉ non reproduite]. Raymond, les ayant reçues avec révérence, répond qu'il en délibérera avec ses conseillers *(sapientes)* et lui fera réponse conformément au droit. Fait dans le château *Pontis Sorgiæ*, dioc. d'Avignon, dans l'habitation où se tenait la cour du pape; présents : Barral et Agout fils de Bertrand de Baux, comte d'Avellino, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3668, orig. parch. (*Invent.* III, 135ᵃ). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 180-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 147-8. = BRÉQ. VIII, 243.

18583 Grignan, 18 mai 1313.

Jugement de Bertrand Borelli, juge de la terre de Giraud Adhemarii, seigneur de Grignan : les gens de Colonzelle, dont Giraud est seigneur majeur, avaient cherché querelle à Etienne d'Auberive, envoyé de sa cour, chargé de recueillir les services dus par eux, et il était mort de ses blessures. Les coupables s'étaient engagés à répondre de ce crime sous peine de 100 livr. coronats (20 juil. 1306). Ils ont refusé de le faire; ils ont fermé leur bourg à Giraud qui s'y rendait et résisté à ses gens ; cités plusieurs fois, ils n'ont jamais comparu; le juge les condamne pour leur contumace à 100 livres refforciats, sans préjudice des pénalités encourues. Noms des intéressés. *Acta ap. Greynihanum*, dans la maison de justice. Témoins : Dalmace de Blacosio, damoiseau... Ponce Amancii, not. du seigneur de Grignan, requis par Reymond de la Roche, baile ; lu et publié dans la forteresse et le grand *bestallo.* — En transaction arbitrale du 27 mars 1380.

FILLET, *Doc. hist. Grignan* (ms.), 177-82.

18584 Savine, 20 mai 1313.

Testament de Guigues de Savine : il demande à être enseveli à Boscaudon comme Rodolphe, son père, et donne 50 liv. à ce monastère pour célébrer un anniversaire pour le repos de son âme. Le surplus de cette somme servira à réparer la chapelle de Notre-Dame des Roches, à Savine.

Arch. de M. Amat. = ROMAN, 161-2.

18625 1313.
Compte de Guillaume Royet, [châtelain] de Montrond.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 569.

18626 1313.
Compte de Jean de St-Vallier, cellérier de Moras : cens de Siboud de Châteauneuf, garde des maisons de l'Ordre [du Temple ?].
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1049.

18627 1313.
Compte de Pierre de Rossillon, châtelain de Morestel.
Invent. Viennois, III, 375 : II, 234. — AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202,-3 (à part, 95,-6).

18628 1313.
Compte de Guers de Beaumont, châtelain de Morêtel et Allevard. — Compte de la gabelle et garde rendu par Benedict juif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 47 : III, 131-2.

18629 1313.
Compte de Pierre Roux, châtelain de la Motte-de-Galaure.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1074-5.

18630 1313.
Compte d'Odde Raymond, [châtelain] de Moydans.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 498.

18631 1313.
Compte de Pierre Claret, pour la châtellenie de la Mure et Cognet.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 225ª.

18632 1313 (1314), 1315.
Comptes de Chabert de Gières, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 464ᵇ.

18633 1313.
Compte de Gérenton de Vienne, châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1297.

18634 1313.
Compte de Pierre Ismidon, [châtelain] du Poët.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 628.

18635 1313.
Compte de Guyonet Amphozet, châtelain de Pommiers.
Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 298ª.

18636 1313.
Compte de Jean Bonfils, châtelain du Pont.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 433.

18637 1313.
Compte de Guillaume de Verdon, châtelain du Pont-de-Beauvoisin.
PERRIN, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 10 (à part, 61).

18638 1313, (1314).
Comptes de Jean Bonfils, châtelain du Queyras.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 654.

18639 1313, 1316.
Comptes de Mathieu Léobard, cellérier de Quirieu ; sont mentionnés : le vinage de Chanisieu et Poleyrieu, le pain de Faverges, le port de Villeneuve, le four et le poids de la Balme, etc.
Invent. Viennois, IV, 200ᵇ : II, 408ª.

18640 1313.
Compte de Guillaume de Royn ou Reyne le vieux, châtelain de Réaumont.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1432.

18641 1313.
Compte de Reymond Filoux, châtelain de Réotier.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 276.

18642 1313.
Compte par Baudet Sereau, châtelain de Revel.
Invent. Viennois, IV, 134 : II, 426ª. = *Rev. de Vienne*, I, 419.

18643 1313.
Compte de Périn Collured, châtelain de Sablonnières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 602ª.

18644 1313, 1317, 1318.
Comptes de Guy de Loras, châtelain de St-André-de-Briord.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71ª.

18645 1313.
Compte de Gérentet de Vienne, châtelain de St-Donat.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1770-1.

18646 1313.
Compte de Hugues de Mecenas, châtelain de St-Geoirs.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1816-7.

18647 (1313 ?).
Compte de Pierre Aynard, châtelain de St-Germain.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ª.

18648 1313.
Compte d'Amé de la Motte, châtelain de St-Lattier et la Sône.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1889.

18649 1313.
Compte d'Artaudet de Beaumont, châtelain de St-Nazaire : le ban du seigneur de Rochefort, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 593-4.

18650 1313.
Compte de Jacelin Liotard et Lenard, cellériers, de St-Saturnin (= St-Sorlin), mentionnant les cours de Lanet et St-Saturnin, le péage de Chazey, etc.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72.

18651 1313.
Compte d'Odde Raymond, châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrangères*, 178ᵇ.

18652 1313.
Compte de Pierre Ismidon pour la châtellenie d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 963.

18653 1312 (= 1313).
Compte de Pierre Ismidon, baile ou clavaire d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 963.

18654 1313, 1314, 1315.
Comptes d'Eymeric Leuçon, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 725.

18655 1313 (1314).
Compte de Raymond Filoti, châtelain de la Vallouise.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 851.

18656 1313.
Compte de Pierre Roux, châtelain de Vals ou la Val.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2145.

18657 1313.
Comptes de Jean Bannisse, cellérier de Vals.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2146.

18658 1313, 1314, 1315.
Comptes de Chabert de Gières, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 104 : VI, 70.

18659 1313, 1314, 1315.
Comptes de Guillaume de René, châtelain de Vizille; sont mentionnés : les ports de Jarrie et de Colombier, la bannerie du seigneur Villeni...
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 242-3 : VI, 206-7.

18660 1313.
Compte de François de Theys, châtelain de Voreppe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 575b : 328b.

18661 Pise, 27 juin 1313.
Lettre de l'empereur Henri VII à Jean dauphin de Viennois [conforme à celle du 17 juil. suiv.]
Arch. de l'Isère, B.3753, orig. parch. (*Invent.* III, 180b-3). — DÖNNIGES, *Acta Heinrici VII*, II, n° 215. = *Reg. imperii*, n° 560. *FOURNIER (P.), *Royaume d'Arles*, 349.

18662 28 juin 1313.
Transaction entre Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, Garauson et Châteauneuf, et Bermond d'Anduze, seigneur de la Voulte et Valfroide, au sujet des limites des mandements de Garauson, Châteauneuf et Valfroide.
Arch. de l'Isère, B. 3566, orig. parch. (*Invent.* III, 96a). = GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 313; *Clérieu*, 165-6.

18663 Annecy, 3 juillet 1313.
...Ind. 11. Guillaume, comte de Genevois, et ses frères Amédée et Hugon, s'engagent à observer le testament de leur père Amédée. *Act. Anass.* Guy Billeti, d'Annecy, not. imp.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 3, orig. parch.

18664 8 juillet 1313.
Les habitants de Laborel vendent à Jean Scolay, de Sisteron, et à ses frères le cinquain *(sinquenum)* du labourage : *annona*, seigle, blé, épeautre, orge, *civada*, avoine, etc. des châteaux haut et bas, pour 6 ans, au prix de 2450 liv.
Arch. de l'Isère, B. 3740, orig. parch. (*Invent.* III, 165a).

18665 Grenoble, 10 juillet 1313.
...Ind. 11, mardi après la quinzaine de la nativité de s^t Jean-Bapt. François, seigneur de Sassenage, Girard de Pontverre *(Pontevitrio)* et Hugues de Commiers, chevaliers, et Guillaume Grinde, juriscons., arbitres entre Rolet d'Entremont, seigneur du Touvet, et Guigues de Beaumont, chevalier, dit Guers de B-t, condamnent les parties à s'en tenir à l'acte du 16 janv. 1309, sous peine de 100 marcs d'argent, la moitié revenant au dauphin et l'autre à la partie obéissante; Guers fait aussitôt hommage à Rolet. *Act. ap. Gratianopolim*, dans le verger de Guillaume Grinde; témoins : P[ierre] de Royn, prieur de St-Martin-de-Miséré, Mermet de Theys *(Theyzio)*, doyen de Grenoble, Albert de Sassenage, etc. Durand Rostagni, de Fontaines... not.
Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. II. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 42-3.

18666 11 juillet 1313.
Acquisition de 15 liv. bonne monnaie Viennoise par Odon de Chaurisan, chanoine, et Bernard Corréyon, prêtre, sur Gérenton de Vienne, bourgeois de Romans.
Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 175.

18667 Freycenet, 11 juillet 1313.
Benoît, abbé de St-Chaffre *(S. Theofredi)*, dioc. du Puy, atteste qu'en sa présence Guichard de L'Herm *(Heremo)*, prieur d'Eclassan *(de Esclassiano)*, dioc. de Vienne, a affermé les revenus de son prieuré à Silvion de la Mastre, prieur de la Mure, dioc. de Vienne, pour 15 ans à partir de la s^t Jean-Bapt. passée, au prix de 12 liv. bons Tournois petits, payables à la s^t Michel. *Acta ap. Fraxinetum*, près du monastère; présents.
GUIGUE, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 573-5, n° 255.

18668 St-Jean-de-Moirans, 14 juillet 1313.
Déclaration par Bertrand, archevêque de Tarentaise, Guillaume, commandeur de St-Antoine à Chambéry, Humbert, seigneur de Miribel *(Mirabelli)*, Mathieu de Moras, conseillers du comte de Savoie, et par Aymon, abbé de St-Antoine, diocèse de Vienne, Pierre de St-Geoirs, prieur de St-Vallier, Graton seigneur de Clérieu et Guy seigneur de Tullins, conseillers du dauphin Jean, que Jean dauphin et Guy, son frère, et Edouard de Savoie et Aymon son frère, au nom de leur père le comte Amédée, leur ont donné procuration pour faire des trêves et ordonnances, de concert avec Aymar seigneur de Bressieux et Hugues son frère; on ne pourra rien construire ou transformer dans les bâties *(bastitis)* de *Laremo* et de *Monte Briton*, sans l'avis de deux chevaliers élus par les parties. Sceaux des susdits et des seigneurs de Bressieux. Fait dans les champs au-dessus de l'hôpital de St-Jean de Jérusalem *ultra Moyrencum*, samedi après la quinzaine de s^t Jean-Bapt.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, traités anciens, paq. 3, n° 23, orig. parch., traces de 10 sceaux (*Invent.* 32).

18669 St-Jean-de-Moirans, 14 juillet 1313.
Ind. 11, samedi après la quinzaine de St-Jean-Baptiste, dans les champs au-dessus de la maison de l'hôpital de St-Jean sur *Moyrencum*, conventions entre Amédée, comte de Savoie, remplacé par Edouard de Savoie, son fils aîné, d'une part, Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, en son nom et de son frère Guy, baron de Montauban, d'autre, par l'intermédiaire d'Aymar seigneur de Bressieux et Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, son frère. Dès ce jour et jusqu'à un an après la Toussaint, durant la trêve, les agriculteurs pourront labourer, comme avant

la construction des bâties et la guerre, exporter leurs produits, leurs difficultés étant soumises auxdits de Bressieux. Les parties s'interdisent de s'emparer de leurs forteresses, ni traiter et y encourager d'autres, sous peine de trahison *(proditores)*; les châtelains, baillis et officiers jureront la trêve un mois après réquisition par Aymar et Hugues, sous la même peine. Défense de construire des forteresses nouvelles sur les lieux contestés. Les arbitres désigneront dans chaque marche un chevalier pour servir d'otage en faveur des prisonniers, lesquels devront être tous libérés à la mi-août prochaine. Sont nommés pour le comte : dans la ville de Vienne, Therio de Septême ; en Graisivaudan, Aynard Leuczon (exponctué), Pierre de Serraval ; dans la vallée de Suse, Ribaud de Rivalta ou Boson de Villard-Eymond ; en Bugey, Fromond de Longmont. Du côté du dauphin : en Viennois, Guillaume seigneur de Beausemblant; en Graisivaudan, Aynard Leuczon; dans la terre de la Tour, Asselme *(Asso)* de Chessieux ; en Briançonnais, Leuczon Berardi. S'ils font défaut, les frères de Bressieux en nommeront d'autres. Si les hommes de St-Chef *(S. Theuderii)*, ainsi que l'abbé et le couvent veulent être compris dans cette trêve, ils devront l'approuver par écrit; il en sera donné avis à la partie du comte et à celle du seigneur de Villars. Les châtelains et baillis devront jurer cette trêve ; en cas de violation ils ne peuvent prendre des gages, mais en référeront aux arbitres. Edouard et Aymon de Savoie obtiendront l'acceptation de leur père d'ici à l'octave de la Nativité de la s° Vierge ; les seigneurs de B-x, celle du dauphin. Chaque partie élira 4 conseillers pour examiner les causes de la guerre, selon l'ordonnance d'Henri, roi des Romains. Témoins : Richard de la Chambre, Humbert de Seyssel, seigneur d'Aix, Aymar s^r de Châteauneuf-d'Entremont, Henri de la Tour, s^r de Vinay, François s^r de Sassenage, Hugues de Moneriis. Jean de St-Denys et Guill. Mynu de St-Rambert nott. imp. Consentement et sceaux d'Edouard, Aymon, Jean et Guy.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, n° 24, orig. parch., sceau et traces de 3 autres ; vid. du samedi après l'Assomption (*Invent.* 32).

18670 Grenoble, 16 juillet 1313.

Transaction entre Guigues Falavelli, procureur du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et le corps *(universitas)* des habitants du Bourg-d'Oisans *(burgi S. Laurentii de Lacu)*, par l'entremise d'Hugues de Commiers, chevalier, châtelain de l'Oisans, Guillaume Grinde, juge, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et André Czupi, conseillers du dauphin, Hugues et Jean d'Auris, frères, et Jean Bovagni, pour les habitants. Il est fait rémission à ceux-ci des lods et ventes dus pour biens acquis par eux sans le consentement du dauphin ; mais désormais pour toute acquisition de fiefs et biens emphytéotiques, il faudra l'investiture du délégué du dauphin ou de son châtelain. Le dauphin affranchit les habitants venus dans l'Oisans avant 1269 des *toulta, tallia, complainta, stabilita, opera, manuopera*, sauf réserve des usages dus et des chevauchées. Il reconnaît avoir reçu pour cette concession 250 liv. de bons Viennois anciens. *Dat. ap. Gratianopolim*, lundi avant s° Marie-Madel.... Sceau. Expédiée par les conseillers ci-dessus.

Arch. de l'Isère, B. 3923 (*Invent.* IV, 37). *Invent. Graisivaudan*, III, 332^b. — *Titres et pièces justificat. pour la famille Périer contre la commune du Bourg-d'Oisans*, 128-31, cf. 137.

18671 16 juillet 1313.

Donation par Jean, dauphin de Viennois, à Girard de Pontverre *(Ponte Vitreo)*, de cens dans les paroisses d'Herbeys, les Angonnes et Vaulnaveys.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), E, I, 80. *Invent. Graisivaudan*, A. 166^b: VI, 106^b. — CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 111 (Not. anal. 37).

18672 Pise, 17 juillet 1313.

L'empereur Henri VII rappelle au dauphin Jean qu'il l'a avisé de la déchéance de Robert, fils de Charles II, roi de Sicile, méritée par ses fautes et ses crimes de lèse-majesté. Les fiefs que le dauphin tenait de lui ayant fait retour à l'empire, il lui ordonne, sous peine d'encourir son indignation et de perdre ses fiefs, d'en rendre hommage et prêter serment de fidélité à son chancelier Henri, évêque de Trente, et à Nicolas, évêque de Butrinto. *Dat. Pisis... regni a° 5, imp. 2. — Ad tuæ fidelitatis.*

Arch. de l'Isère, B. 3753, 44. *Chartul. Delphin*, f° xxij (Notice, dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 134 ; à part. 10). *Invent. Généralité*, 75 : 94-5. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 181. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 147^a. = BRÉQ. VIII, 248. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 25. PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 180-1. ROM. 162^a.

18673 17 juillet 1313.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, échange avec Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar et de la Garde, le fief qu'il avait au château et terre du Puy-St-Martin contre la 4e portion du fief qu'Hugues avait sur la terre de Châteauneuf-de-Mazenc. En conséquence, par ordre du comte, Guillaume de Cornillon, qui possédait led. fief inféodé à Hugues, en fait hommage à celui-ci.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 177 : I, 610 ; II, 652.

18674 20 juillet 1313.

Vendredi avant s° Marie-Madeleine.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 566.

18675 21 juillet 1313.

Partage entre Guillaume Grinde et sa femme Marguerite de Miolans, d'une part, Guiot de St-Savin, fils et héritier de Jean, chevalier, noble Poncet de Miolans, fils d'Aymar de Chenevais, (.......), mère de lad. Marguerite et sœur dud. Poncet, d'autre, de fonds à St-Martin-d'Hère.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 259^b : VI, 157-8.

18676 22 juillet 1313.

Trêve entre le dauphin de Viennois et Edouard, fils du comte Amédée, qui commandait en Savoie en l'absence de son père. = 14 préc. ?.

GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, I, 361. CIBRARIO, *Origini casa Savoia*, II, 105. = *Mém.-doc. Genève*, XVIII, 355.

18677 24 juillet 1313.

Jean de Pontverre *(Ponte Vitreo)*, chevalier, rend hommage à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny,

pour lequel il reçoit 15 livrées *(librata)* de terre de revenu annuel à assigner dans le mandement de Châtillon. Guy Vileti, d'Annecy *(Aneyssiaco)*, not... ind. 11....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1548.

18678 Romans, 27 juillet 1313.

...Vendredi après s° Marie-Madel., *ap. Roman.* Promesse par divers particuliers de payer à des juifs certaines sommes à la Toussaint.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 312.

18679 30 juillet 1313.

Quittance par Robert, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 500 liv. Tournois que celui-ci lui devait pour la dot de sa fille Anne, qui s'était remariée à Jean, fils du comte de Clermont.

Arch. de l'Isère, B. 3566, orig. parch. (*Invent.* III, 96). = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 87 (à part, I, 295).

18680 2 août 1313.

[Guillaume], comte de Genevois, maintient Roger de St-Joire en la véherie de Domène et droits en dépendant, consistant dans le tiers des amendes, à charge de foi et hommage... Jeudi [après la] fête de s[t] Pierre-aux-Liens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 230[a].

18681 La Baume, 4 août 1313.

Geoffroi *(Gaufridus)*, évêque de Gap, s'était réservé dans l'acte d'union du monastère de St-Cyrice, de son dioc., et de ses membres à l'ordre de St-Antoine et à la commanderie de Gapençais, qu'on lui présenterait le nouveau prieur pour lui donner l'institution. Geoffroi de Parnans *(Pernanco)*, commandeur des Antonins en Gapençais, lui ayant présenté pour prieur de St-Cyrice Falcon de Roins, il lui accorde l'institution par son anneau, après avoir reçu son serment d'obéissance, nonobstant tous privilèges, exemptions ou libertés. *Act. ap. Balmam* de Sisteron, dans sa chambre en la maison près des murs des frères Prêcheurs ; témoins : R. évêque de Sisteron, Olivier de Laye, doyen de Gap, etc. Jean Arnaudi, de Seyne *(Sedena)*, not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Antonins. Gap, orig. parch.

18682 Beauvoir, 5 août 1313.

...Dimanche après s[t] Pierre-aux-liens, *ap. Bellumvidere.* Jean Czavasterii, de Chatte *(Chasta)*, reconnaît qu'Etiennet Prioleti, de St-Marcellin, s'est porté garant pour lui.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 315.

18683 Beauvoir, 5 août 1313.

...Ind. 11, dimanche après s[t] Pierre-aux-liens, *ap. Bellumvidere.* Vente par Jusyana Repellia, de la paroisse de St-Gervais, à Péronet, fils de Guillaume Girardi, de St-Gervais, d'une terre dans la paroisse de Rovon.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 316.

18684 6 août 1313.

...Ind. 11... En présence d'Aymon Combri et Perronet de la Tour de Goncelin, formant la cour d'Artaud de Beaumont, damoiseau, Jean Eymendi de St-Michel reconnaît tenir en emphytéose d'Artaud un pré d'1 *seylurata* à St-Michel, etc. et devoir chaque année à la s[t] Michel 5 sols 9 den. 1 obole et 1/2 *pita* bons Viennois anciens, et le double de plaid, les *jetis* et 1 quartaut de blé par journal de terre (excepté des légumes), la main-d'œuvre pour les constructions d'Artaud au Touvet, pour la récolte des foins, le charroi du bois et les futaies, comme homme lige, etc. — Reconnaissances semblables par Pierre Eymendi et 22 autres. Témoins : Aynard, Bannes et Berton Combri.

Arch. de l'Isère, B. 3324 (*Invent.* II, 283[a]). — BRIZARD, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 31-2.

18685 8 août 1313.

Reconnaissance de fiefs, d'usages et de plaids à Artaud de Beaumont, damoiseau, en présence de sa cour, par 12 feudataires. Témoins : Hugonet et Péronet Combri, frères.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 32.

18686 9 août 1313.

Ind. 10 [= 11]... Avec le consentement d'Artaud de Beaumont, Guillemette, femme de Pierre Bannes et fille de Pierre Samuelli, cède à son mari 3 journaux de terre et 2 *seyluratas* de pré, dont il fera 12 den. et 1 poule de cens annuel et le double plaid à Artaud de Beaumont, qui l'investit, en se réservant la main-d'œuvre et autres droits. Fait à la maladière des Prés *(de Prata)*.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 32.

18687 10 août 1313.

Testament de Jeanne, veuve d'Humbert de la Porte, qui fait des legs au reclus d'Arpôt, aux lépreux des maladreries du mont Rozier, de la vallée des Jardins et de derrière Pipet.

CHORIER, *Antiquités de Vienne*, éd. Cochard (1828), 21-2, n.

18688 Bonnecombe, 13 août 1313.

...Lundi avant l'Assomption. Au monastère *Bonæcumbæ* de St-Paul[-d'Izeaux], dans l'église des religieuses. Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à la demande de l'abbesse Béatrix de Châteauneuf, de l'ancienne abbesse Materma de Châteauneuf et de sa sœur Aynarde de Châteauneuf, et des autres religieuses, confirme à leur monastère un échange de ses père et mère Humbert et Anne, et une concession de sa grand'mère Béatrix.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 187[a]. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 31.

18689 Groseau, 14 août 1313.

Clément V autorise Bertrand de la Chapelle, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, ordre de St-Benoît, à passer dans l'ordre de Cluny, où il espère mieux pour son salut, si l'abbé de Cluny y consent, et à conserver le prieuré de Tourdan *(Tordant)*, au dioc. de Vienne. — *Religionis tuæ.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 246[b], n° 9540.

18690 16 août 1313.

Franchises et privilèges accordés par le dauphin Jean aux habitants et communauté d'Avalon (d'Izeaux, de Chabeuil et de Beauvoir)..., jeudi après l'Assomption.

Invent. Graisivaudan, I, 95ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* I, 183ᵇ-4. — Cf. 17 suiv.

18691 Grenoble, 17 août 1313.

Franchises accordées par le dauphin Jean aux habitants d'Avalon : exemption de toute, taille, collecte, corvée, etc. ; réserve du droit de chevauchée, mais non hors du pays; dévolution des biens des décédés sans enfants ou *ab intestat* aux plus proches héritiers; pénalités; le dauphin se réserve toute juridiction, les fours et moulins, le marché, les lods et ventes ; le dauphin entourera la ville de murailles ; il prend sous sa sauvegarde les habitants et les étrangers après un an de séjour ; droit de vendre et aliéner sans autorisation, sauf aux Hospitaliers, Templiers et églises ; exemption de péage, leyde et pontonage ; droit de pêche et de chasse ; exemption du droit de garde ou gabelle; élection annuelle d'un bannier, confirmé par le châtelain ; marché le jeudi, suivant les usages de Goncelin ou Moirans, ... Vendredi après l'Assomption....

Arch. de l'Isère, B. 2945, 762 ; B. 3920 (*Invent.* IV, 30-1).

18692 Chabeuil, 17 août 1313.

...Vendredi après l'Assomption, *ap. Cabeolum*, dans la salle *(aula)* du dauphin Jean, à qui Henri, fils de feu Hugues de Boenc *(Boyenco)*, rend hommage lige; le prince lui fait don de tous les biens de l'abbé et du monastère d'Ambr[onay] à Rhemoz *(Raymenz)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 317. *Invent. Briançonnais*, 541-2 ; *Prov. étrang.* 21ᵃ.

18693 Bonneville, 17 août 1313.

...*Ind. 11..., regn. Henrico imper...* Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, pour faire cesser les différends entre ses gens et le prieuré de Contamine, charge Jean de Langin, Robert Vagnardi, bailli de la terre de Faucigny, chevaliers, Humbert de Faramans, son juge, Hugues Dardelli, chanoine de Genève, Albert de Torenc, curé de Paers, Humbert de Thoire et Jean de la Rochette, damoiseaux, de se rendre au territoire de Gets, pour en fixer les limites, etc. *Dat. ap. Bonamvillam;* témoins.

TAVERNIER (Hippol.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1886), IX, 232-9.

18694 17 août 1313.

Testament de Louis de Poitiers, évêque de Viviers, par lequel il fonde dans l'église St-Vincent de Viviers une chapelle à l'honneur de Dieu et de la sᵉ Vierge, où il veut être enterré, entre l'autel de St-Jacques et la sacristie; il veut qu'il y ait 4 prêtres pour prier Dieu pour le repos de son âme et de celles de ses parents, etc. ; il lui affecte comme dotation les cens et revenus du château de Pierrelatte, par lui acquis, à concurrence de 10 liv. bons Tournois pour chaque prêtre, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 266ᵇ : III, 438-9.

18695 17 août 1313.

Reconnaissances de fiefs, usages et plaids à Artaud de Beaumont, damoiseau, en présence de sa cour, par 7 feudataires. Témoins : Aymon Combri, Péronet de la Tour, Guillermier *de Colonia*, de Crolles.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 32.

18696 18 août 1313.

...Samedi après l'Assomption de la sᵉ Vierge, ind. 11, vidimus des conventions du 14 juillet [ce vidimus n'est pas terminé, le notaire ne s'est pas nommé].

Torino, Arch. di Stato, sez. 1. Traités anciens, paq. 3, n° 24, 2, parch.

18697 Groseau, 21 août 1313.

Clément V accorde à son chapelain Pierre Duranti, chanoine d'Embrun, le pouvoir de créer un tabellion, après examen et serment. — *Ne contractuum.*

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, VIII, 256ᵇ, n° 9579.

18698 22 août 1313.

Mise en possession du château de l'Argentière à dame Bérengère de Revel par le dauphin Jean. Sceau.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 42.

18699 Grenoble, 23 août 1313.

Ind. 12. Accord entre Guillaume de Joinville *(Genvile)*, chevalier, seigneur de Gex *(Jacz)*, et Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, héritier universel de Béatrix [dame de Faucigny], son aïeule maternelle. Guillaume réclamait l'exécution des conventions passées entre lui, feus Humbert dauphin et son épouse Anne, dame Léonète, sa mère, portant alliance offensive et défensive contre le comte de Savoie, et défense de conclure trêve ou paix les uns sans les autres, jadis ratifiées par les parties. Les dauphins avaient promis d'assigner au seigneur de Gex 200 livres Genevois de cens annuel sur la terre de Faucigny, en compensation du château de Versoix ; Guillaume les quitte de cette obligation, moyennant 750 livr. Genev. une fois payées et [ou] l'assignation de 300 livr. de cens annuel sur la terre de Genevois appartenant au seigneur de Faucigny, avec une maison ; il les reconnaîtra et en fera hommage à Hugues en augment du fief et mandement de Gex, avec faculté de rachat moyennant restitution des 750 livr. et du château de Versoix. Fait en l'église St-André *Gracionopol.* Témoins : Robert Vagnardi, Humbert de Choulex, Girard de Fraynet, Pierre d'Avalon, chevaliers, François de Gières, damoiseau, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et Guillaume Grinde, juriscons. Pierre Bymati not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 25, orig. parch. (*Invent.* 33). Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 100ᵇ (*Isère*, III, 238ᵃ).

18700 31 août 1313.

Jean dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3040, 45.

18701 (Septembre 1313), 1314?

Tunique achetée à Dronero, par le châtelain de Pignerol, pour Henri, bâtard du dauphin, 30 sols astesans.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 327.

18702 1ᵉʳ septembre 1313.

Lettre de sauvegarde accordée par Jean, dauphin de Viennois, à Randon Chavillard et ses neveux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 330ᵇ.

18703 1ᵉʳ septembre 1313.

Appel interjeté par Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, d'une sentence du juge mage de Graisivau-

dan, qui avait condamné à des amendes quelques-uns de ses hommes liges.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 280ᵃ.

18704 Moirans, 3 septembre 1313.

...*Ap. Moyr*... Protestation et requête du procureur du dauphin au sujet des trêves ; présents : Hugues de Montchalin, prieur de St-Robert, Hum[bert] de Bres-s[ieux], prieur de la Platière à Lyon, Chabert Bernardi, prieur de Chatte, Humbert de Brive, prieur de *Ysineio*, ordre de St-Antoine.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 318.

18705 Grenoble, 3 septembre 1313.

Ind. 12... Les habitants d'Aspres ayant commis de nombreux excès contre Jean dauphin de Viennois et ses prédécesseurs, Pierre d'Optevoz, procureur du dauphin, leur réclame le service militaire à toute réquisition, 40 sols bons Viennois anciens de garde, les péages sur tout le territoire, la tenue des assises dans la ville et son territoire ; ils ont encouru une amende de 500 marcs d'argent. sans préjudice des peines pour lèse-majesté. Les syndics Ponce Rocheti et Girard Chaberti réfutent ces prétentions, qui sont réglées par la composition suivante : les hommes d'Aspres fourniront 50 hommes armés et équipés pour la défense de la terre de la Tour et du Dauphiné. sauf contre le comté de Forcalquier ; le droit de garde est élevé à 100 sols bonne monnaie : le dauphin pourra tenir des assises dans la ville et son territoire ; le roi de Sicile pourra se désister de son droit de garde en faveur du dauphin. *Acta ap. Gratianopolim*, en la boutique *(operatorio)* d'André Columbi, près du banc de Mauconseil, devant Jean Alamandi, prévôt de St-André de Grenoble, Robert Vaygnardi, chevalier, bailli de Graisivaudan, Guillaume Grinde, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et André Zuppi, conseillers du dauphin.

Boudet (Marc), dans *Bull. acad. Delphin.* (1892/3), D, XVI, 444-51, cf. 247-50 (à part, 272-9, cf. 75-8).

18706 Contamine, 5 septembre 1313.

En présence du couvent du prieuré de Contamine réuni dans le chapitre, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, approuve l'accord du 17 août préc. et reconnaît avoir reçu pour cela 200 liv. de bons Genevois. Sceau de Pierre évêque de Genève et le sien.

Taverniek (Hippol.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1886), IX, 239-40.

18707 Beauvoir, 6 septembre 1313.

...Jeudi avant la Nativité de la sᵉ Vierge, *ap. Bellumvidere*, en la maison de feu Pierre Coperii. Testament de Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevalier ; il élit sépulture dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Thiez *(Thyez)*. — *Non valet.*

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 319.

18708 9 septembre 1313.

Jean, dauphin de Viennois et comte d'Albon, seigneur de la Tour, par mandement au bailli de Briançonnais et au châtelain de Queyras *(Cadralii)*, complète sa concession à Isoard des Isoards d'une fabrique de fer dans la gorge du Queyras. Sceau. *Exped. per nos*, assistants Hugues de Commiers, Jean Bonifilii, chevaliers, André Czuppi, ses conseillers.

Guillaume (Paul), *L'industrie métallurgique dans les Hautes-Alpes* (plaq. Alpine, 30), 17-8, cf. 5. = Roman, 162ᵃ.

18709 Contamine, 14 septembre 1313.

Quittance en faveur de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Rodolphe d'Arlod *(Arloz)*, de 100 livr. Genevois pour l'hommage qu'il a promis à Hugues, reçues de Guillaume de Bussy, prieur de Contamine. *Dat. Contamine*, vendredi en l'Exaltation de la sᵉ Croix.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, Arlod, n° 5, orig. parch., sceau.

18710 Gap, 15 septembre 1313.

Transaction entre Humbert d'Auton, prieur de St-André, et Geoffroy, évêque de Gap, Olivier de Laye, doyen et administrateur de l'église de Gap, au sujet des dîmes des quartiers de *Gorlanchea*, *Plano Poale* et *Blachea*, et des vignes situées entre la Luye *(Olodiam)* et Riou-Tort *(Rivum Tortum)*. Quatre arbitres, Guillaume Abon, Arnoux dal Serre, prêtres, Bertrand Cornet et Pierre Vetuli, décident que le prieur de St-André percevra à Gap dans le quartier situé entre las Chanaulx, le chemin qu'on trouve sur la droite en venant de Gap, allant à Pierre-Garcin, le champ del Cornuol et le ruisseau appelé la Bonne, à l'exception toutefois des dîmes que perçoit en cet endroit le chanoine Guillaume de Vulbon, dont la prébende était auparavant tenue par le chanoine Guillaume Pit. Témoins : Rodolphe de la Fare, juge de Gap, Pierre Chevalier, Jean Chaudin, de Gap, Jean Edulphe, not. Fait dans le palais épiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 19, extr. pap. (*Invent.* II, 14ᵇ) ; G. 1113, vidimus (IV, 2ᵇ) ; G 1901, cit. (VII, 58ᵇ).

18711 Aspres-sur-Buëch, 15 septembre 1313.

Jacques Boneti d'Aspres avait donné au couvent de Durbon deux vignes (21 juin 1309) et un récipient *(vas vinarium)* en mélèze de 32 somınées, pour l'entretien d'un chapelain. Le prieur Ponce Chaycii considère que Boneti est âgé et convenablement ne peut travailler; en raison de sa générosité, il lui accorde l'usufruit viager de ces vignes. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon. Témoins (4). Guillaume Moeti, not. de la chambre *(aula)* impér.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 545-6, n° 621. = Rom. 162ᵃ.

18712 Pisançon, 16 septembre 1313.

...Dimanche après l'Exaltation de la sᵉ Croix; *ap. Pysenc.*, devant l'église paroissiale. [Acte daté ensuite du mardi 18].

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 320.

18713 17 septembre 1313.

Reconnaissance par Pierre d'Albana, notaire, à Bérengère Alamande, veuve de noble Guillaume Aurucii, co-dame du château de l'Argentière pour la moitié.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 46.

18714 Romans, 18 septembre 1313.

...Mardi après l'Exaltation de la sᵉ Croix, *ap. Roman.*, dans la chapelle de Ste-Catherine. Graton, seigneur de Clérieu *(Clar.)*, promet à Guy [Dauphin] de lui rendre

d'ici à dimanche [23] sept hommes ou 500 liv. de bons Tournois du roi de France, s'il ne s'est dans l'intervalle accordé avec lui ; présents : l'abbé de St-Antoine, celui de St-Félix [de Valence], le sacristain de Romans.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 320.

18715 Pisançon, 18 septembre 1313.

...Mardi après l'octave de la Nativité de la s° Vierge, *ap. Pisenc.*, dans l'habitation de Guy Dauphin : Hugues de *Mayssenaz*, *M-as* se constitue son homme lige.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 321.

18716 (Pisançon), 19 septembre 1313.

...Mercredi suivant, dans le tènement de l'enclos *(ochia)* de Perr[onet] de Cuiseaux *(Cuysello)* : celui-ci livre de la part de Guy Dauphin à Jean Bovati 13 trentains, 223 brebis, 7 bœufs, 2 ânes, 1 *sauma*, 1 roussin, 2 chiens.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 322.

18717 Pisançon, 19 septembre 1313.

...Mercredi avant s[t] Mathieu ap., *ap. Pysenc.*, dans la chambre *(aula)* basse de la maison de Guy Dauphin : Jaq[uemet] de Clara lui donne quittance des travaux qu'il a faits à Pisançon et à sa bastide.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 323.

18718 20 septembre 1313.

...Ind. 2 (= 11), jeudi après l'Exaltation de la s° Croix, Aymon prieur de la Chartreuse...

Cartul. de la grande Chartreuse. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 58.

18719 21 septembre 1313.

Giraud Ademarii de Monteil, seigneur de Grignan et d'Aps *(Alpibus)*, dans les châteaux de Grignan et Chantemerle. Bulle en plomb.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 9239, n° 18. = Fillet, *Doc. hist. Grignan* (ms.), 173.

18720 22 septembre 1313.

Bail en emphytéose par Bernard, commandeur de St-Antoine de Gap, à Jean Athenulphi, notaire, d'une vigne sous le cens de 2 setiers de vin et 2 deniers.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 162[a].

18721 Romans, 25 septembre 1313.

...*Ap. Romanis*, en la maison de l'Aumône, en présence d'Henri de la Tour, seigneur de Vinay, Guy seigneur de Tullins, Thomas de Gumino, maître Jean de St-Denys, clerc, et Martin Musuum ?, médecin du dauphin, celui-ci approuve et ratifie l'acte du 3 préc. qui lui a été expliqué *materna lingua* ; il s'engage à défendre la communauté et les habitants d'Aspres comme ses hommes liges, prend sous sa protection leurs libertés et coutumes, etc... Jean Bonardi, not. imp. Sceau.

Boudet (Marc.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1892/3), D, XVI, 451-63, cf. 250-5 (à part, 279-91, cf. 78-83).

18722 Durbon, 29 septembre 1313.

Salvat Delrres, de Montmaur, procureur des hommes de ce lieu, se déclare prêt à faire foi de son mandat de payer à frère Ponce Chaysii, prieur de Durbon, les cens et services qu'ils lui doivent pour les biens tenus par eux à Vaux ; il montre sa main pleine de monnaie d'argent, et requiert le prieur d'accepter ; celui-ci dit qu'il tient pour non avenue cette démarche inaccoutumée, car les fonds que les gens de Montmaur tiennent au territoire de Vaux sont commis et il leur fait défense d'y remettre les pieds. *Act. ap. Durbonem*, sur la place, devant la porte claustrale. Témoins. Guillaume Faverii not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 546-7, n° 622. = Rom., 162.

18723 3 octobre 1313.

Jacques, seigneur de Jarez *(Jarresii)*, et sa femme Béatrix reconnaissent devoir au dauphin Jean, pour cause de prêt, 625 flor. d'or. Pierre Montaigno not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 474.

18724 6 octobre 1313.

Le dauphin Jean concède aux habitants de Theys le droit de faire paître leurs bestiaux dans les forêts de Morêtel, St-Pierre-d'Allevard, Allevard et la Ferrière, du ruisseau *del Pissiot* au torrent de Bréda et jusqu'à l'Isère... Samedi dans l'octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3324, orig. parch. (*Invent.* II, 283[b]). *Invent. Graisivaudan*, I, 31[b].

18725 9 octobre 1313.

Transaction entre Garcin, Nicolas et Albanel, d'une part, Poncet et Guillaume Arnaud, de Chardières, et autres possédant des maisons aud. lieu, au sujet des béalages ou canaux neufs au-dessus des moulins nouvellement construits à Chardières, qui portaient préjudice aux fonds y aboutissant : une indemnité est accordée aux propriétaires.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 99[b].

18726 10 octobre 1313.

Donation par Jean, archevêque d'Embrun, à l'ordre de St-Antoine en Viennois, de la maison hospitalière de St-Marcellin d'Embrun.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 162[b].

18727 Chorges, 12 octobre 1313.

Transaction entre Jean, archevêque d'Embrun, et les syndics de cette ville ; ces derniers protestent qu'ils sont innocents des violences commises contre le palais archiépiscopal, dont les auteurs pourront être poursuivis criminellement. Témoins : Pierre d'Avalon, châtelain du Champsaur, Féraud de Barras, prieur de Ventavon, etc.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — Fornier, *Hist. Alpes Maritt.-Cott.* II, 122, n. = Roman, 162b.

18728 Romans, 12 octobre 1313.

...Vendredi 11 oct., *ap. Roman.*, en la maison de Jacquemet de Clara, dont Hugues de Theys *(Tesio)*, bourgeois de Moirans *(Moyrenci)*, reconnaît avoir reçu, pour cause d'association à mi-fruits *(lucrum)*, 500 liv. monnaie faible.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 324.

18729 15 octobre 1313.

Vente faite *Sodomo* Textoris, par Jean Javelloti, de fonds à Venon, avec investiture de l'évêque [de Grenoble]. Aymon Clavelli [not.]

Invent. archiv. évêché Grenoble (1499), L. ci, 178[a].

18730 Grenoble, 20 octobre 1313.
Le dauphin Jean reçoit sous sa sauvegarde l'abbé et le monastère de Tamié, avec leurs maisons, granges, rentes et autres droits dans les châtellenies d'Avalon, la Buissière et Bellecombe, sous la redevance de 2 florins d'or, payables à la Toussaint, un au châtelain d'Avalon et l'autre à celui de la Buissière ; il ordonne que le bétail et autres choses pris à l'abbaye, sous l'accusation de complicité à la prise du château d'Avalon par les gens du duc de Savoie, leur soient rendus ; arrêt de mainlevée.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 159. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 95b, 297a.

18731 Etoile, 20 octobre 1313.
Aimar, comte de Valentinois, rend à Jean Escoffier, habitant d'Etoile, les biens de son aïeul maternel Jean de Die, saisis par la cour du comte.

Arch. de l'Isère, B. 3566, orig. parch. (*Invent.* III, 96b).

18732 Grenoble, 21 octobre 1313.
Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, pleinement assuré de l'habileté *(industria)* de son très cher frère Guy Dauphin, le constitue son procureur général pour traiter avec Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, et son conseil, le chargeant de faire confédération avec lui contre toute personne, collège et université. *Acta ap. Gratianopolim...*, le dimanche après s[t] Luc; témoins : Hugues de Commiers, Guillaume de Beausemblant, Etienne Petziati, chevaliers, Humbert Clareti, chanoine de Valence et d'Embrun, Andrevet Zuppi, son clerc, et Albert de Braida [not.]

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 148-9.

18733 23 octobre 1313.
Reconnaissances faites *Sodomo* Textoris par divers tenanciers pour fonds en la paroisse de Venon. Aymon Clavelli [not.]

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. c. 178a.

18734 27 octobre 1313.
Quittance par les greffiers de la cour commune d'Embrun aux consuls de cette ville de 400 tournois d'argent et d'une pièce de drap pour leurs appointements.

Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 162b.

18735 Romans, 3 novembre 1313.
...Ind. 12... Guillaume Anoniaci et sa femme Catherine vendent au prêtre Barthélemy Bovarini, procureur des anniversaires du collège des prêtres de l'église St-Barnard de Romans, 10 sols bonne monnaie de Vienne ancienne de revenu sur une maison à Pailherey *(in Paleario)*, près de celle de la Sylve *(Silva)*, au prix de 10 liv., dont quittance : 5 sols sont pour l'anniversaire d'Alexandre de St-Didier, sacristain de St-Barnard, et les autres 5 pour celui des bienfaiteurs du prêtre Guillaume Cofini. Assentiment du chanoine Lantelme de la Sône *(Sonna)*. *Act. Romanis*, en la maison d'habitation dudit Lantelme; témoins : son cellérier Guillelmet, etc. Sceau. Lantelme Brunelli, de St-Lattier *(S. Heleuterio)*, not. imp.

Arch. de la Drôme, St-Barnard, orig. parch. de 56 lig. *Reg. instrum. capp. S. Maurit. S[t] Barnardi Roman.*, n° 325.

18736 10 novembre 1313.
Rendement de comptes devant les auditeurs par Guers de Beaumont, ex-bailli de Graisivaudan et châtelain d'Avalon, du 11 janv. 1313 à la s[t] Mathieu. Il a reçu 300 liv. faibles de Benoît, juif d'Allevard, etc., et dépensé pour constructions au château d'Avalon, 741 liv. 8 s. 4 den. faibles, etc. ; pour son salaire à Avalon, Morêtel et Allevard, 200 liv. etc. Sur les comptes des châtellenies d'Allevard et Morêtel, le seigneur [dauphin] lui doit 896 liv. faibles : il y a 40 livres données à Béroard pour la garde de Savoyards capturés.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 43.

18737 Echirolles, 16 novembre 1313.
Investiture par le dauphin Jean à Jean de Montorcier, de la parerie de la Vallouise et d'autres fiefs en Queyras et en Briançonnais, à charge de foi et hommage.

Arch. de l'Isère, B. 2623. = ROMAN, 162b.

18738 Die, 20 novembre 1313.
...Ind. 12 .., Guillaume de Roussillon étant évêque de Die et Valence, les citoyens et procureurs de la communauté de Die, Guillaume Perdicis et Guillaume Ruine, requièrent Graton de Clérieu, seigneur de ce lieu au dioc. de Vienne, bailli du Diois et Valentinois, Raymond de Veynes *(Venena)*, courrier de Die, chevaliers, et Guillaume de Rémuzat, juge du Diois et Valentinois pour l'évêque, de leur confirmer la « liberté » contenue dans leurs statuts (28 mars 1240) au sujet de l'adultère; ce qui est accordé, avec ordre aux bedeaux et curiaux de se contenter de 60 sols 1 den. *Acta ap. Diam*, dans l'*estra* de la cour épiscopale ; témoins : Bontoux Fabri, chapelain, curé de St-Benoît, des damoiseaux, un bourgeois de Valence, etc. Jean Regis, clerc, not. imp. et de la cour de Die. — *Quoniam nostræ.*

CHEVALIER (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 100-1, n° 5.

18739 20 novembre 1313.
Le dauphin Jean défend à ses officiers de Briançon d'exiger aucuns bans des habitants de la paroisse du Monêtier, attendu qu'il leur en avait été fait remise, moyennant 30 sols Viennois de cens au dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3040, 1b. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 543. = ROMAN, 162b.

18740 20 novembre 1313.
Vente par Artaude aux possesseurs des moulins de Chardières d'une pièce de vigne sous ce lieu, au prix de 60 sols Viennois et 5 den. de cens au seigneur du fief.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 100b.

18741 22 novembre 1313.
Vente de pension par Jean Silvestre à Jean Truchet.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, xjb.

18742 23 novembre 1313.
Rendement de comptes devant les auditeurs par Guers de Beaumont, des revenus échus et des payements effectués pour une année finie à la s[t] Jean-Baptiste, dans les châtellenies d'Avalon, Allevard et Morêtel.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 44.

18743 Châteauneuf, 26 novembre 1313.

Clément V autorise Henri Dauphin, archidiacre de Worcester *(Wygornien.)*, à faire visiter pendant 3 ans son archidiaconé par un autre et à percevoir les procurations en argent. — *Tui nobilitas.* — Exécuteurs : l'évêque de Worcester, l'abbé de St-Antoine de Viennois et le prévôt d'Embrun.

Benedict., *Reg. Clementis V*, IX, 12ᵃ, n° 10096.

18744 Châteauneuf, 28 novembre 1313.

Clément V, en considération d'Adémar, fils aîné d'Adémar de Poitiers, [comte de Valentinois], accorde à son parent Adémar de Grignan *(Graynhan)*, moine de St-Victor de Marseille et prieur de Palaison *(Palayson)*, au dioc. de Fréjus, la permission de cumuler les revenus d'un autre prieuré du même ordre. — *Apostolicæ sedis.* — Exéc. : le doyen d'Avignon, le prévôt de Toulon et l'archidiacre de Trois-Châteaux.

Benedict., *Reg. Clementis V*, IX, 5ᵇ, n° 10074. *Gallia christ. noviss.*.IV, n° 1370 ; V, n° 1475.

18745 Grenoble, 29 novembre 1313.

Accord entre Guillaume, évêque de Grenoble, et Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, au sujet des limites du territoire et de la ville de Grenoble et de sa juridiction. Le territoire compris entre la maladrerie de la Balme, les fontaines St-Jean et Jallin, la maison des Templiers d'Echirolles est sous leur commune juridiction, exercée par un juge, les produits partagés ; les officiers de l'évêque sont exempts d'impôts et de prestations personnelles, justiciables seulement de la cour épiscopale ; à St-Martin-le-Vinoux, la justice est commune, les droits qu'y possède le chapitre de St-André seront pris sur la part du dauphin ; il est interdit aux hommes de l'évêque dans le mandement de Cornillon de se donner au dauphin ; ils seront exempts de toutes charges, excepté de chevauchées dans les cas urgents pour défendre les châteaux de Cornillon et Voreppe.

Arch. de l'Isère, B. 3002, 115. *Livre de la Chaîne*, f° ccIIIIxxI. *Invent. arch. évêché Grenoble*, A. VII, 11-2 ; C. c, 62-3. *Invent. Graisivaudan*, II, 274-5. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 182-3. — Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 8 (Not. anal. 10). = Chevalier (U.), *Ordonn.* 91. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 142-3.

18746 Glun, 1ᵉʳ décembre 1313.

...Samedi après sᵗ André, Philippe étant roi de France, Briand de Lavieu, archevêque de Vienne. Charte de libertés accordée à la ville de Glun par Guy de Tournon, chevalier. *Act. ap. Gloyn*, en la maison des enfants de Guigues de Glun ; présents : Guillaume, précenteur de Valence, frère du seigneur de Tournon, et Guillaume d'*Alaysano*. Guillaume de Chayssen, not.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 17103 (nouv. acq. 2044), orig. parch.

18747 3 décembre 1313.

Reconnaissance en faveur de noble Rollet d'Entremont, par Antoine Bernard, fils de Guillaume, paroisse de Ste-Marie d'Alloix, en son nom et de sa sœur Bienvenue, femme d'Antoine Allemand, de 3 seterées de pré aux Esters ; ratification par Pétronille, femme de Pierre Bonnet, Telmon Derbon, frères, et Jean Derbon neveu. Jean et Guillaume Michel [nott.]

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. IV.

18748 3 décembre 1313.

Reconnaissance en faveur de Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, en présence de Jean Alleman, prévôt de St-André de Grenoble, *dato pro curia*, par Jean de Tanc et sa femme Raymonde, pour les biens de celle-ci dans la paroisse de Sinard, dioc. de Die.

Arch. de l'Isère, B. 3324 *(Invent.* II, 283). *Invent. Graisivaudan*, V, 279ᵃ.

18749 Grenoble, 4 décembre 1313.

...Mardi après sᵗ André, *ap. Grationopolim*, en la maison de Pierre Ross'. P[ierre ?] de Hières *(Her')*, au nom du dauphin [Jean], vend à Gornius ou Gorgneus et à Siméon de Bays, charpentiers, le radeau *(fusta)* sur lequel le prince fera transporter ses bois à Avignon, pour le prix d'achat à Sassenage *(Chassen.)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 325.

18750 Gap, 5 décembre 1313.

Bail à ferme, par Olivier de Laye, doyen, et Durand de Freyssinières *(Fraicinerie)*, chanoine, procureurs et syndics de l'église de Gap. à Arnoux du Serre et à Durand Durandi. prêtres, de tous les revenus de ladite église, à Gap et dans son territoire *(fructus, redditus, causidas et obventiones)* durant 2 ans, moyennant 65 liv. monnaie courante, chaque année. Jean Arnaud, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2209. copie 16ᵉ s. *(Invent.* VII, 382ᵃ).

18751 St-Marcellin, 6 décembre 1313.

...Jeudi fête de sᵗ Nicolas, *ap. S. M-num*, dioc. de Vienne, en la chambre basse à fourneau de la maison de feu Guigues Malachardi. Compromis d'Odon de Montaigu *(Monte aculo)*, prieur de St-Jean de Jérusalem en Auvergne, et du dauphin Jean, entre les mains d'Artaud de St-Romain, commandeur de Savoie du même ordre, et Arnaud al Fai. chevalier, Guillaume Maynffr., chevalier, et Rodulphe de Moirans, jurisconsulte ; présent : Chabert Bernardi, prieur de Chatte.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 326.

18752 Goncelin, 7 décembre 1313.

...Ind. 11... Lantelmet des Adrets, fils de feu Boniface des Adrets, reconnaît tenir en franc fief de Guers de Beaumont divers biens à Notre-Dame de Mercuze *(Marcusa)*, sauf son hommage lige au comte de Genevois, sous le plaid de 5 sols bonne monnaie d'anciens Viennois ; il reçoit 30 liv. monnaie courante en Dauphiné. *Act. ap. Goncelinum*, dans la maison d'Aymon Combri. Témoins. Pierre Combri not.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 44.

18753 St-Marcellin, 8 décembre 1313.

...Samedi après sᵗ Nicolas [Mich.]. Le dauphin et Humbert de la Balme, commandeur des Feuilles *(Folliarum, Fel-m)*, procureur du prieur [des Hospitaliers] d'Auvergne, jurent d'observer le compromis du 6 préc.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 327.

18754 Briançon, 9 décembre 1313.

Albergement par Jean Bonfils, chevalier, vi-bailli de Briançon, au nom du dauphin Jean, à Guigues Bo-

rel, des prés appelés de Bonod, au territoire de Briançon, au pont de Cervières, et des prés appelés de Mearis et Tersaries, au territoire de Villars, lieu dit Championet, sous le cens de 10 liv. payables à Noël entre les mains du châtelain de Briançon ou ailleurs, à la volonté du prince.

Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 339. = ROM. 163ᵃ.

18755 St-Martin, 14 décembre 1313.

Frère Raymond de Savine, recteur et administrateur de la maison de St-Martin, donne en emphytéose diverses propriétés, comme procureur de Barral de Baux d'Avellino, précepteur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem pour la commanderie de Gap.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 989.

18756 Tallard, (vers 14 décembre 1313).

Approbation de l'acte précédent par Barral de Baux, précepteur du bailliage de Gap, avec le consentement de son conseil.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 989bis.

18757 14 décembre 1313.

Reconnaissance au seigneur de l'Argentière de cens à la Condamine [de Briançon]. Antoine Tholosani, notaire, sur protocoles de Guigues Aulengerii ou Aulanier.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 43.

18758 14 décembre 1313.

Reconnaissance de biens au territoire de Briançon *(Briensoni)*. Antoine Tholosani not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 43.

18759 Antonaves, 16 décembre 1313.

Condamnation, par le juge de Pierre de Melesio, prieur d'Antonaves, de Jean Averond, au fouet pour vol.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 163ᵃ.

18760 Cornillon, 20 décembre 1313.

Approbation par Jean, dauphin, de la transaction passée avec l'archevêque, le 12 oct. préc.

Arch. munic. d'Embrun, orig. — FORNIER, *Hist. Alpes Marit.* II, 122, n. = ROMAN, 163ᵃ.

18761 21 décembre 1313.

Obit de Boson, prieur de la grande Chartreuse 1278, absous de sa charge (cf. nᵒˢ 18591 et 18718).

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 57-9. LE VASSEUR, *Ephemer. Cartus.* IV, 545-6.

18762 Beauvoir, 26 décembre 1313.

...Mercredi lendemain de Noël, *ap. Bellumvidere*, dans le *pelum* de la chambre basse de la dauphine. Pierre de Lutēbanco promet par serment de prendre pour épouse Béatrix, fille de Guigone de Cossonay ; contrat.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 328.

18763 30 décembre 1313.

Reconnaissance [à l'évêque de Grenoble], par Théobald du Vernet et Perronet de Curienne *(Coroanna)*, de fiefs et possessions à Curienne. [Guil.] Ruffi [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. XIX, 199ᵇ.

18764 30 décembre 1313.

Vente à Théobald du Vernet par Deifilius du Pré *(de Prato)*, de pièces de terre à Curienne, du cens (1/2 *veyssellum* d'avoine) de l'évêque [de Grenoble]. Guillaume Ruffi [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. XL, 204ᵇ.

18765 3 janvier 1314.

Jeudi avant l'Epiphanie. Confirmation et concession nouvelle par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guigues de la Croix, de la châtellenie de Montjoye *(Montem Gaudii)*, qui a pour confins les paroisses de N.-D. de la Gorge *(Gorgia)*, St-Nicolas de Vérosse et St-Gervais, et de la 3ᵉ partie des bans de ce lieu, pour 80 livres Genevois.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 7, Montjoye, n° 5, orig. parch. (*Invent.* 102).

18766 4 janvier 1314.

Pierre Guillelmi, courrier et procureur de St-Ruf, accense à Humbert de Trièves et Pierre Bajuli, de Valence, une terre dans le mandement de Chabeuil dite Longa Fessola, sous le cens de 12 setiers froment, mesure de Valence. Odon d'Argilly, notaire.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, ch. XI, n° 13.

18767 15 janvier 1313/4.

Vente de 10 sols de rente par Guillelmon Avinati à Bernard Correyon, procureur de St-Barnard.

*Reg. instrum. maj. annivers. S*ᵗ *Barn. Romanis*, I, 445.

18768 20 janvier 1313/4.

Guy Dauphin, baron et seigneur de Montauban, donne procuration à Raymbaud d'Allan *(Alanco)*, seigneur de ce lieu, chevalier, [pour traiter avec l'armée des Catalans en Romanie]. Guigonet Mellurose, de *Cascha*, dioc. de Vienne, not. imp. Sceau.

Mentionné dans l'acte du 26 mars 1314. — *Mém. acad. Inscr. et bel.-let.* VIII, 694.

18769 Beauvoir, 20 janvier 1313/4.

...Dimanche avant sᵗ Vincent, *ap. Bellumvidere*. Ermenjarde, fille de Pierre Arnaldi, promet sa fille Esilabella (naturelle de Lant') en mariage à Jeannet Garcini.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 329.

18770 Beauvoir, 22 janvier 1313/4.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon et seigneur de la Tour, voulant suivre ses prédécesseurs dans leurs marques de bienveillance envers les habitants de Beauvoir-en-Royans, en particulier de son aïeul le dauphin Guigues, en considération aussi du séjour qu'il fait volontiers au milieu d'eux, voulant augmenter les libertés comme favorables et restreindre les servitudes comme odieuses, confirme leurs libertés, immunités et privilèges en 22 articles, ordonnant spécialement aux châtelains et officiers de Beauvoir de les observer. *Acta ap. Bellum videre*, le jeudi [= mardi] fête de sᵗ Vincent... ; témoins : Pierre Aynardi, seigneur du Mont, Bérard Leobardi, chevaliers, Jean de Her', chanoine de Romans, etc., Péroned Marjaysii, châtelain du lieu. Jean de St-Denys et André Ezupi, nott. impér. Sceau.

Montélimar, Bibl. Vallentin. reg. 56-63. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 32. Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2ᵉ, 343; 3ᵉ, II, 81. Secousse, *Ordonn. des rois de France* (1750), VIII, 159-64. = Bréq. VIII, 259.

18771 1ᵉʳ février 1313/4.

Albergement par le dauphin Jean à Pierre Chayx, fils d'autre Pierre, de St-Christophe, des moulins situés en cette paroisse, lieu dit au Branchet, droit de mouture, avec les meules, planches, aiguages, riverages, instruments, etc., sous le cens de 20 setiers blé, seigle et orge payable à Noël.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 325b.

18772 Grenoble, 2 février 1314.

Concession par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à noble Robert de Vaignard ou Vuaginard, chevalier, pour lui, ses héritiers et successeurs, du château d'Aspremont en Gapençais, avec son mandement, territoire, toute juridiction, cens, usages, etc., sous réserve d'hommage que le d. Robert prête, sans préjudice de celui qu'il devait au comte de Genevois. Fait dans le prieuré de St-Laurent de Grenoble. Témoins : Guigues Allemand, seigneur de Laval, Hugues de Commiers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᵉ v. — *Invent. Gapençais*, 25. = Roman, 163ᵃ.

18773 2 février 1313/4.

Acte qui établit le droit du prieur de St-Félix sur l'île de Sillart, le commandeur de Monteux *(Montels)* n'en ayant pas. Mentionné : François [seigneur] de Clérieu [et] de la Roche[-de-Glun]. Jean de Versonnex, not. [Vidimus de l'official de Valence].

Arch. de la Drôme, St-Félix, cahier, fᵒ 81b.

18774 Grenoble, 3 février 1313/4.

Transaction entre le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, et les consuls et habitants de Mens : ceux-ci jouiront du droit de vingtain en leur paroisse, à convertir à leur usage, et des fossés pour y faire ce que bon leur semblera, moyennant 60 sols bonne monnaie de cens, outre 50 liv. bons Viennois dont il leur est passé quittance ; le prince confirme leurs autres libertés, principalement le treizain du vin, avec défense aux officiers de les troubler.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIᵉ xij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 100-1.

18775 3 février 1313/4.

Vente par Giraud, Girard, Vincent, Aymart Garcin, au nom d'Aymard, Nicolas et Albanel, d'une pièce de pré sur le riverage des moulins de Chardières.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 100b.

18776 Naples, 13 février 1314.

...12 *ind., pontif. Clement. pp. V aᵒ 9*. En présence de Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, Guy Dauphin présente une procuration de son frère Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour (21 oct. 1313) à Inguerran, archevêque de Capoue, Raymond évêque d'Alba, François évêque de Gaëte, Barthélemy de Capoue, chevalier, logothète et protonotaire du royaume de Sicile, Jean Pipino de Barolo, chev., maître rational de la grande cour royale, Léon de Reggio, chev., maître rational de l'hôtel du roi, Richard de Gambetesa, chev., Richard de Stellas, chapelain, trésorier, conseillers du roi, Guillaume, seigneur de Beausemblant, Etienne Pegey, chev., Jean Petri, juge du Gapençais, conseillers du dauphin Jean. Malgré les liens naturels et de vasselage qui unissaient déjà les deux princes, ils contractent une alliance et confédération pour six ans à partir de la Purification. Trois fois pendant trois ans sur six, le dauphin fournira à ses dépens au roi 50 hommes d'armes, le double ou le triple contre le comte de Savoie, leur ennemi commun, et autres adversaires en Piémont et en Lombardie jusqu'à Milan, Crémone, Parme et la Méditerranée *(mare Meridianum)*, sauf contre Philippe de Savoie. L'expédition de cette année se fera en mars au comté de Piémont et durera 4 mois. En 1315, le roi fournira au dauphin le même secours ; en 1316, ce sera le tour du dauphin et en 1317 celui du roi. Avant l'entrée en campagne, le délégué de l'un passera la revue des troupes de l'autre. L'allié sera compris dans les traités de paix ou de trêve. Les troupes du roi devront consacrer 8 jours à la défense des terres de Guy Dauphin. Ces conventions seront approuvées par le dauphin Jean. Serments des parties. Sceaux. *Act. Neapoli*. . Pisan Gelardi, de Naples, not. apost.

Invent. Généralité, I, 161ᵇ : 207. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 185-6. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 148-50. Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* VIII, 691. Lünig, *Codex Ital. diplom.* II, 1081. = Georg. II, 278. Jacob (L.), *Limites Dauph.-Savoie*, 36-9.

18777 13 février 1313/4.

François et Hugues de Sassenage choisissent pour arbitres de leurs droits sur la ville du Villard et le mandement de Sassenage Guigues Alleman, seigneur de Valbonnays, et Henri seigneur de Vinay.

Arch. de l'Isère, B. 4140, orig. parch. (*Invent.* IV, 125-6).

18778 14 février 1313/4.

Acte justifiant que la maison du Châtelet, prés et héritages en dépendant, au territoire de Grenoble, étaient du fief du dauphin seul et que les possesseurs lui en prêtaient hommage ; il inféoda des maisons à Grenoble, à lui échues pour amendes ou confiscation.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 349ᵃ.

18779 Etoile, 15 février 1313/4.

Lettre de sauvegarde accordée par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à Joseph Cohel, pour un an, moyennant 1 flor. d'or ; il est autorisé à faire dans les états du prince le commerce de l'argent, du blé, du vin, des draps, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3567, orig. parch. (*Invent.* III, 96ᵇ).

18780 15 février 1313/4.

Promesse par Rufin Hippolyte, lombard de Goncelin, au sujet de la restitution de la dot de sa femme et de la constitution de son douaire.

Arch. de l'Isère, B. 4421 (*Invent.* IV, 273ᵇ).

18781 16 février 1314.

Jean, dauphin de Viennois, déclare à Guillaume d'Illins *(de Linis)* et à son fils Humbert qu'il se porte garant des 1500 liv. monnaie de Vienne constituées par

son cousin Henri de la Tour, seigneur de Vinay, comme dot d'Alix *(Alisia)*. sa fille, épouse dudit Humbert. Sceau. Donné le samedi avant le *Carniprivium novum*...

MOULINET, *Reg. généal.* III, 657 ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 8[b], fac-sim.

18782 Beauvoir, 17 février 1313/4.

Confirmation par le dauphin Jean des lettres de la dauphine Béatrix en faveur de l'abbaye de Bonnecombe. Fait dans la maison delphinale *Bellivisus*, le jour du *Carnipriviinovi.*

DU CHESNE, *Dauf. de Viennois*, pr. 32.

18783 19 février 1313/4.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, accorde à Pierre Bedoex, de Baix, pour lui et un de ses héritiers et successeurs à perpétuité, les franchises et exemptions de toutes, tailles, corvées et autres impositions forcées, et la jouissance de tous les privilèges des hommes féodaux de Baix, sauf qu'il n'entend l'affranchir du port de Baix et d'une géline due annuellement par tous les habitants de ce lieu, suivant la transaction faite sur ce avec les habitants de Baix... Mardi *inter dies Carnisprimæ*...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 745.

18784 Grenoble, 20 février 1314.

Jean dauphin... ind. 11? [= 12].

Arch. de l'Isère, B. 3006, II[c] vij[b].

18785 Naples, 22 février 1314.

Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, appréciant la valeur et la prudence de Guy Dauphin, son conseiller et familier, le nomme son commandant *(capitaneus)* général en Lombardie, avec 5 chevaliers et 20 écuyers armés à cheval ; ses appointements seront d'une once par jour, ceux des chevaliers de 3 par mois ; les écuyers recevront les mêmes gages que les Catalans. Chacun d'eux recevra pour les chevaux morts ou fourbus *(affolati)* un flor. d'or par mois ; ceux qui seront tués par l'ennemi seront estimés par le chevalier Hugues de Baux, vicaire général du royaume de Sicile et du comté de Piémont, grand juge et trésorier dans ces pays. Des mandats successifs leur seront délivrés, après revue *(monstra)*. Sceau. *Dat. Neapoli... 12 ind., regnor. a. 5.*

Arch. de l'Isère, orig. *Invent. Généralité*, I, 14:21. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 188. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 151. = BARTHÉLEMY, *Baux*, 990.

18786 Embrun, 22 février 1313/4.

Demande par Jean Bonfils, bailli du Briançonnais, à Jean, archevêque d'Embrun, de relâcher quelques hommes de Briançon emprisonnés, promettant qu'ils se représenteront au jugement, sous la caution de Raoul de Savine, Eudes de Rame, Pierre Caire, Pierre de Baratier et Guigues Athenulphi. Cette requête est accordée et le clavaire met les prévenus en liberté. Témoin : Hugues du Puy, bailli du Gapençais.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 163[a].

18787 23 février 1313/4.

Sentence arbitrale en forme de transaction entre nobles François et Hugues de Sassenage, au sujet de la juridiction du lieu de Villar et de certains fiefs et possessions : si un étranger commet un crime au mandement de Sassenage sur les fiefs d'Hugues, la connaissance lui en appartiendra, excepté au lieu de Villar, dont la justice est attribuée à François, ainsi qu'en ses fiefs, etc.

Invent. Généralité, 384 (le 25) ; *Graisivaudan*, V, 73[b].

18788 Beauvoir, 24 février 1313/4.

... [Le dimanche] du *Carniprivium vetus*, sur le pont de la forteresse *Bellivisus*. Les hommes de Beauvoir promettent au dauphin Jean, en reconnaissance de sa confirmation des franchises [de leur bourg], de construire le mur du grand verger hors de la porte, où se trouve une grande palissade *(pallicia)* et du côté du pont jusqu'au vingtain.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 331.

18789 Monteux, 1[er] mars 1314.

Lettre de Clément V à [Raymond], prévôt d'Embrun, de concert avec l'évêque de Lodève et un chanoine de Padoue, au sujet d'un archiprêtré dans ce diocèse.

BENEDICT., *Reg. Clementis V*, IX, 81[a], n° 10266.

18790 1[er] mars 1313/4.

Vente par Perret Bachasse et sa femme à Garcin, Nicolas et Albanel des droits et actions qu'ils avaient sur une vigne et terre sous Chardières et au-dessus des moulins neufs du même lieu.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 98[b].

18791 2 mars 1313/4.

Vidimus fait devant l'official de Valence d'une charte de [François] seigneur de Clérieu et la Roche[-de-Glun], concernant l'île de Sillart (Silhas).

Arch. de la Drôme, St-Félix, *Invent.* f° 81[b].

18792 3 mars 1314.

Jean, dauphin de Viennois, baille par échange à Pierre Benoît, citoyen de Grenoble, 4 sols en toute directe et plaid qu'il lui devait pour une maison à Grenoble, et 12 den. de cens sur une autre, contre la moitié indivise du moulin d'Eybens, albergée pour 2 setiers froment de rente et 5 sols de plaid en cas de mutation de seigneur et de possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 258-9, 276-7.

18793 Beauvoir, 3 mars 1314.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, exempte de toutes, tailles et péages les habitants de Grenoble dans les mandements de Montfleury, Montbonnot, Montfort et la Terrasse, et dans tout le Graisivaudan, pour les terres et droits qu'ils y possèdent ; les bourgeois restent soumis aux 3 cas impériaux : appel à l'armée impériale, guerre et mariage des filles. *Dat. ap. Bellumvisum.*

Arch. ville Grenoble, AA. 10, orig. parch. *Chartul. civit. Gratianopolit.*, IIII[xx] viij[b], n° 14 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 351 (à part, 13). *Cartul. munic. Grenoble*, 88[b], n° 14. *Livre de la Chaine*, xix[b], xxxviij[b], IIII[xx] xv[b]. — PRUDHOMME (A.), *Hist. de Grenoble*, 143.

18794 Grenoble, 3 mars 1314.

A° Nativ..., ind. 13.... Act. ap. Gratianopolim, dans la rue publique, près du banc de Mauconseil.

Grenoble, *Livre de la Chaine* f° IX[xx] xvij.

18795 3 mars 1313/4.

Michel Francisci, official de [Vienne et chanoine de] Valence et Die, vidime les diplômes des 28 janv. et 5 mai 1313, 18 déc. 1312.

Chorier, *Miscell.* XII (de Bouffier), n° 4-5.

18796 5 mars 1314.

Transaction et accord entre Henri, seigneur de la Tour et Vatilieu, et Antoine de Châteauneuf, commandeur de Troyes, de l'ordre de St-Antoine ; la forteresse appelée *Mon Elegio* (Le Mont, com° de la Forteresse?) et ce que le frère avait dans la *proelpa* de Vatilieu sont du franc fief rendable d'Henri, à qui il en fait hommage. Jean Elbaudici not.... ind. 12....

Valbonnays, 5° reg., n° 162. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 180ᵃ. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 112ᵇ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 208; *Généal.* 45. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1793. = Bréq. VIII, 263.

18797 6 mars 1314.

Mariage entre noble Guillaume Allemand, fils de Guigues, seigneur de Valbonnais, et Agnès de Villard ; le père donne à son fils la terre de Claix. — Cf. 16 suiv.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 384.

18798 8 mars 1314.

... Ind. 12.... Le dauphin Jean émancipe son fils aîné Guigues Dauphin et lui donne le château de St-Jean-de-Bournay *(Bornay)*, la ville d'Ambronay et sa garde, les hommages d'Aymar de Beauvoir pour les châteaux de la Palud et de Villeneuve-de-Marc, les fiefs d'Eclose *(Sclosa)* et du seigneur de Chandieu *(Candyaci)*, son droit sur la rive de l'Ain *(Yndis)*, la maison *al Chayne de mors* au mandement de Bellecombe, les fiefs de Pierre d'Arvillard *(Altovillari)*, des seigneurs d'Entremont et du château de Châtillon-en-Michaille *(Michaylle)*, le château de Versoix *(Versoye)*, le lieu dit la Cluse, le fief du seigneur de Maubec *(Malbec)*; passé devant l'official de Grenoble.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 273.

18799 (L'Argentière), 9 mars 1313/4.

Jean Girardi, de la Vallouise *(Valle Puta)*, sur sa demande est associé à la communauté de l'Argentière par celle-ci et le châtelain, à condition d'en observer les bans et de s'acquitter des corvées, paquerage, *charnagia*, etc., envers les coseigneurs de l'Argentière. Ind. 6 [= 11]. Fait à l'église St-Apollinaire, devant le clocher. Rédigé par Pierre Malleti d'après les papiers de feu Pierre Albana [not.].

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 45.

18800 16 mars 1314.

Donation par Guigues Allemand *(Guigon Alamant)*, seigneur de Valbonnais, à son fils Guillaume, en contemplation du mariage qu'il devait contracter avec Agnès de Villars, de tous ses biens, sauf ce qu'il avait donné à Odon, son autre fils. Sceau de Hugues Dauphin, baron de Faucigny.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85ᵃ). *Invent. Graisivaudan*, V, 279ᵇ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 197.

18801 16 mars 1313/4.

Vente par Girard, seigneur de Montferrand, à Jacquemet de St-Germain, de tout ce qu'il possédait aud. St-Germain, depuis Pierre Crespe au-dessous, au prix de 160 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 21ᵃ.

18802 17 mars 1314.

Amédée, comte de Savoie, pour lui et son fils aîné Aymon, et Jean, dauphin [de Viennois], pour lui et son frère Hugues, seigneur de Faucigny, nomment pour arbitres de leurs différends Aymar seigneur de Bressieux, et Hugues seigneur de Viriville ; ils conviennent en attendant d'une trêve jusqu'à la Toussaint, pour l'observation de laquelle ils donnent comme cautions, le comte : Guichard de Beaujeu, Gillif de Boczosel, Aymar de Beauvoir, Chabert de Morêtel, Joffrey de Clermont, Amédée de Miribel, Aymaret d'Anthon, Jean de Châtillon, Hugues de la Rochette et le seigneur de Chandée ; le dauphin : Aymar de Poitiers et le seigneur de Roussillon, Gramond, seigneur d'Eyrieu, le seigneur d'Anjou, ceux de Vinay, de Beaurepaire, de Tullins, Guigues Allemand, Lantelme de Grolée, Guy de Grolée, le seigneur de Sassenage et celui de St-Quentin.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 161 : 207-8.

18803 19 mars 1313/4.

Transaction entre Jean de Sahune et Humbert et Bertrand de Mison, coseigneurs du château de Rochebrune, au sujet de la mouvance de deux terres au territoire de Ste-Jalle : lesd. frères reconnaîtront les tenir de Jean en fief franc et lui en prêteront hommage; lui-même se reconnaît vassal du seigneur de Montauban et tenir de sa directe en arrière-fief lesd. possessions.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 330ᵇ : 994.

18804 Monteux, 21 mars 1313/4.

En la fête de sᵗ Benoît, dans le château de *Montiliis* près Carpentras, où il demeurait, le pape Clément V promulgue en consistoire les constitutions [du concile de Vienne] qu'il avait fait élaborer; il ordonne d'en former le VIIᵉ livre des Décrétales.

Bernardus Guido, *Flores Chron.* (Bouquet, XXI, 723). Raynaldus, *Ann.* 1314, 14 (XXIV, 22ᵃ). = Collombet, II, 281 (à 1313). Hefele, *Conciliengesch.* VI², 535.

18805 1314.

Visite des prieurés de l'ordre de Cluny en Provence, par les prieurs de Fay-le-fue *(Fayloferi)* et de Ste-Jalle *(S. Gallæ)*. — Il y a 3 moines à la maison des églises de Ribiers *(Riperiis)*. — Le prieur de T... *(Teza)* étudie avec licence de l'abbé. — Celui de St-André de Rosans doit 100 liv. — Tout va bien à la maison de Ste-Jalle et Ste Lucie. — Le prieur de St-Amand *(S. Amancii)* doit 12 liv.... — A St-Marcel de Sauzet, l'église manque de luminaire et de livres ; elle est mal couverte. — A Manthes *(Mentula)* il y a 4 moines. — Le prieur de Tain *(Tinlo)* a fort amélioré la situation de sa maison et augmenté ses revenus. — Le prieur d'Allex *(Alesio)* doit 15 liv. Tourn. ; celui d'Eurre *(Urra)*, 25. — Tout est bien à Gigors. — Le prieur de Chausséon *(Chauceone)* a accensé sa maison ; l'église est en déficit de luminaire, vêtements sacerdotaux et ornements ; les paroissiens reprochent au prieur d'avoir livré les clefs de sa forteresse au baile de l'ancien adversaire de la mai-

son, Guillaume de Montoison *(Montesone)*; ils l'accusent d'entretenir dans le prieuré des femmes suspectes, déshonnêtes et diffamées ; une enquête faite devant les prieurs de St-Marcel de Die et d'Allex laisse la chose douteuse. — La maison de St-Marcel de Die doit 50 liv. pour rachat de deux maisons. — Tout va bien à Barnave. — Le prieur de St-André hors les murs de Gap doit 35 liv. — Celui de St-Sébastien [à Corps], 40. — A Valbonnais *(Vallis Bonesii)*, église et maison sont en mauvais état; impossible d'éclaircir les pactes du s^r Guigues Alemand *(Halemandi)* avec l'abbé. — Le prieur de Vizille doit 80 liv. Vien. — Tout va bien à Domène et à St-Pierre d'Allevard. — La maison d'Avallon a été ruinée temporellement et spirituellement par les guerres, qui cessent; le prieur demeure avec celui de Manthes *(Mantula)* et le moine à St-Pierre d'Allevard. — Tout va bien à C...... *(Conziaco)*. — Le prieur d'Artas *(Artays)* doit 140 liv. : il a augmenté ses revenus par l'acquisition d'un moulin, qui rapporte bien 40 liv. — Tout va bien à Oyeux *(Oyca)* et à Ternay *(Tarnay)*.

Bibl. d'Aix, fonds Pecoul, chartes, paq. 1, n° 9, roul. de parch., sceau (communiqué par M. L. Royer).

18806 1314.

Raisons pour lesquelles le dauphin prétendait maintenir la juridiction de ses officiers dans le Gapençais contre le roi [de Jérusalem et Sicile] au sujet du comté de Provence. Enquêtes et reconnaissances pour justifier de la juridiction et directe du dauphin.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 283-4.

18807 1314.

Vente à Hugone Oliverii, par André Revollii, d'une châtaigneraie *(castanaret.)* au manse du Jappuis, en la combe Arnoud, du fief de l'évêque [de Grenoble]. Pierre Sonnerii [not.]

Invent. archiv. évêché Grenoble (1499), L. xvi, 157^b.

18808 1314.

Guillaume, coseigneur d'Illins *(Ilyno)*, émancipe son fils Humbert devant le juge mage du Dauphiné en Viennois, et lui donne ce qu'il a dans les châteaux et mandements d'Illins et de Surieu *(Suyriaco)*, avec son château des Côtes-d'Arey.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1774.

18809 1314.

Sentence arbitrale rendue par D[idier] de Sassenage, abbé de St-Félix [de Valence], Jacques Vanhiard, chanoine, et Jean Guiboud, procureur de la communauté de Livron, pour la détermination des limites de cette localité avec celle d'Allex.

Arch. de la Drôme, E. 3571, orig. parch. (*Invent.* III, 195^b).

18810 1314.

Confirmation des privilèges de Mens par le dauphin Jean.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 107^a.

18811 1314.

Jacques Rizono, de Pignerol, est condamné à 20 sols d'amende pour avoir porté des vivres en Dauphiné en temps de guerre avec le prince d'Achaïe.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 327.

18812 1314.

Abergeage par la chartreuse de Portes de rentes à Mépieu.

Arch. de l'Ain, H. 342, orig. parch. (*Invent.* 207^a).

18813 1314/1315.

Bonnivard, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, condamne à 20 sols d'amende Guyonet, mistral de Berlion Rivoire, seigneur de Domessin, qui, de sa propre autorité, avait infligé une amende à un habitant dudit lieu.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 58, note (à part, 85).

18814 1314.

Emphytéose des moulins de Rovon prise par Didier de la Tour, sous le cens de 35 setiers froment et avoine.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1643.

18815 (13..).

Mémoire *in romantio* de ce que tient du dauphin Jean de Sacoygn, seigneur de Viber.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1107.

18816 1314.

Lancelot, damoiseau, fils de feu Hugues de Chandée en Bresse *(in Brayia)*, chevalier, vend à Amédée, comte de Savoie, la maison forte d'Eclose *(Esclosa)*, au mandement de Boczosel, au prix de 3000 liv. de Viennois *experonatorum*.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 112^a).

18817 1314.

Lettres de l'archevêque de Vienne, par lesquelles il déclare n'avoir aucun droit de dîmes novales des prieurés de Cluny dans le district de son archevêché, mais au contraire reconnaît qu'elles appartiennent aux prieurs à cause des privilèges de l'ordre de Cluny.

Arch. de Mâcon, *Invent. de Cluny*, II, 49.

18818 Thèbes, 26 mars 1314.

Les chefs *(universitas)* de l'armée des Francs dans l'empire de Romanie, voyant les avantages de l'alliance qu'a contractée avec eux Guy Dauphin, baron et seigneur de Montauban, par l'intermédiaire de son nonce et procureur Raymbaud d'Alençon *(Alanco)*, chevalier et seigneur de ce lieu, et l'honneur de combattre les rebelles à l'église Romaine, lui font donation du royaume de Salonique, injustement occupé par les Grecs schismatiques, avec ses juridictions réelles et personnelles, lui promettant leur aide pour le conquérir, sous condition que leurs cavaliers et fantassins auront leur part comme d'habitude. En signe de concession, ils remettent à Raymbaud une verge d'argent, mais sans vouloir préjudicier au domaine de Frédéric roi de Sicile. Bulles de St-Georges et royale. *Dat. Thebis*, par Jacques de Sarriano, chancelier de l'armée....

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 5456, 27. Moulinet, *Reg. généal.* I, 17. — *Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 13 ; 3e, I, 14. Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 694-6. *Tableaux généalog. mais. de la Tour-du-Pin*, 8-9, pl. 6.

18819 Thèbes, 26 mars 1314.

Les chefs *(universitas)* de l'armée des Francs dans l'empire de Romanie, considérant l'affection dont ils

sont l'objet de la part de Guy Dauphin, baron et seigneur de Montauban, et voulant contracter alliance avec lui par l'intermédiaire de son nonce et procureur Raymbaud d'Alençon *(Alanco)*, chevalier, lui donnent à perpétuité leur château de St-Adamar, près de la ville de Thèbes, avec ses droits et dépendances. Ils l'autorisent à en prendre possession. Bulles de St-Georges et royale. *Dat. Thebis*, par Jacques de Sarriano, chancelier de l'armée....

Arch. de l'Isère, origin. B. 2960, 642. *Invent. Généralité*, I, 14:21. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 189-91. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 151-2. Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 701.

18820 15 avril 1314.

Vente faite *Sadomo* Textoris par Jean Javellreti et sa femme, de cens et revenus à Venon, du fief de Guigues Raverii, dépendant de l'évêque [de Grenoble]. Aymon Chavelli [not.]

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. cvi, 179.

18821 Les Crottes, 16 avril 1314.

Hommage prêté à Jean Bonfils, au nom du dauphin Jean, par noble Baracius de Baracio, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de l'Embrunois, pour tout ce que led. Hôpital possédait en seigneurie et propriété dans le territoire de Montmirail et ailleurs dans les bailliages d'Embrunois et Briançonnais, depuis la Durance proche Valserres et le ruisseau de Vanse jusqu'au Mont-Genèvre : le tout avait appartenu à la maison et ordre des Templiers; et pour son avoir au lieu des Orres, etc. Fait dans l'église St-Laurent. Témoins : Boniface d'Embrun, et son fils Raoul, Pierre de Baratier, Raoul de Commiers, châtelain d'Embrun.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, 415. Arch. de l'Isère. B. 3248 (6 avril 1313). *Invent. Briançonnais*, 176-7; *Embrunois*, 75, 199-200; *Gapençais*, 213-4. = Roman, 163.

18822 20 avril 1314.

Lettre de Catherine de Viennois, ordonnant au châtelain de Pignerol de lui payer 50 sols Vienn. qui furent donnés à Henri de la Tour, bâtard *(naturali)* du dauphin, à son retour de Pignerol.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 327.

18823 Baix, 22 avril 1314.

Le dauphin Jean avait donné, en rémunération de beaucoup de services, à feu Chabert de Luserna *(Luserna)*, coseigneur de Luserna, sa maison ou bastide de la Vallouise *(Vallisputæ)* en Briançonnais *(Bryencz)* et une rente perpétuelle de 50 liv. en toute justice sur divers particuliers et les communautés de la Vallouise et de St-Martin-de-Queyrières, et le droit d'en acquérir 100, sous foi et hommage lige, sauf celui de Philippe de Savoie, prince d'Achaïe..... Lundi après la quinzaine de Pâques, *ap. Bays* dans l'île de Crémieu, en la chambre haute du dauphin; celui-ci assigne à Pierre de Luserna *(Luczerna)*, fils dudit Chabert, 50 liv. de revenu.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 336. Arch. de l'Isère, B. 2620; B. 3008, 63. *Invent. Briançonnais*, 674, 746-7, 763. = Roman, 163b.

18824 La Balme, 25 avril 1314.

...Fête de s[t] Marc évangél., *ap. Balmam*, en la chambre du dauphin Jean. Celui-ci donne la poype ou donjon de Chazey *(Chaseto)* [-sur-Ain] à son cousin Aymar d'Anthon *(Hantone, Hanthone)*, chanoine de Lyon et de Vienne, qui lui cède en retour ce qu'il avait dans les villages de Chazey et de Blyes *(Blez)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 332.

18825 La Balme, 27 avril 1314.

...Samedi après s[t] Marc évangél., *ap. Balmam*, dans le parloir *(pallatorio)* de la maison du dauphin Jean, qui crée Etienne Tavernarii ou Tabe-i son familier et sergent *(maynerius)* de sa cour à Chazey *(Chasetum)* et à Ste-Julie, sa vie durant ; présents : P[ierre ?] Aynardi, chevalier, bailli de la terre de la Tour, Guigues de Vaulnaveys, juge de cette baronnie, Anselme d'Optevoz *(Aytteva)*, archiprêtre de Morestel.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 333.

18826 La Balme, 27 avril 1314.

...[Comme au n° précéd.]. Le dauphin [Jean] donne à maître Pierre d'Optevoz *(Aytlevo)*, sa vie durant, le pré et moulin *del Vast* dans la paroisse d'Hières *(Heriis)*, un colombier et une garenne *(guarena)* dans celle de Crémieu. Anselme d'Optevoz *(Ayctevo)*, archiprêtre de Morestel, donne ensuite au même sa maison de Crémieu et son pré d'Amblérieu *(Amblayrieu)*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 334.

18827 La Balme, 27 avril 1314.

...Samedi après s[t] Marc évangél. 1315, *ap. Balmam* dans l'île de Crémieu, dans le parloir *(parlatorio)* de la maison du dauphin Jean, celui-ci et Anselme d'Optevoz *(Ayptevo)* archiprêtre de Morestel et curé de la Balme, font donation à Pierre d'Optevoz *(Eyptevo)*, jurisconsulte, comme au n° précéd.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 335.

18828 1[er] mai 1314.

Lettre de l'archevêque de Vienne, conservateur des privilèges de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, à l'official de Grenoble : les biens des Templiers ayant été dévolus à l'ordre de St-Jean par le pape, des particuliers se sont emparés des cloches de leurs églises pendant leur détention, d'autres ont pris possession de leurs biens. Il ordonne à l'official de faire exécuter les sentences qu'il a rendues pour obliger à restitution, de les faire proclamer par les curés du diocèse au prône, de frapper les détenteurs de censures et de l'excommunication.

Invent. command. d'Echirolles, f° 1b, n° iv.

18829 Paris, 2 mai 1314.

Lettre de Philippe, roi de France, à Jean dauphin de Viennois. Après la trêve entre Philippe, le roi d'Angleterre et leurs alliés, le dauphin a pris le château de Montrevel sur le comte de Savoie, allié du roi d'Angleterre. Une enquête de R[obert], duc de Bourgogne, démontre que ce château doit être restitué au comte et Philippe lui a remis en attendant le château neuf et la ville du Bois-Ste-Marie *(S. Marie in Bosco)*, dans la baillie de Mâcon, que le comte détient depuis longtemps à son dom-

mage. Le dauphin lui sera agréable de remettre Montrevel au sénéchal de Lyon qu'il lui envoie. *Act. Par.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 3, nº 26, orig. parch. de 12 lig. 1/2 (*Invent.* 34). — GUICHENON, *Hist. de Bresse-Bugey*, pr. 123. MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. xlvij.

18830 2 mai 1314.

Arrentement par le châtelain de Vizille à Nicolas Nicolet, des tâches d'Herbeys, que tenait jadis David Pelet sous la redevance au dauphin de 19 setiers froment et 79 d'avoine, bonne mesure ; elles sont concédées à vie, sous le bon plaisir du dauphin, sous la même rente, plus 8 setiers froment et avoine.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 57. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 249ᵇ : VI, 152.

18831 3 mai 1314.

Albergement par le vibailli de Briançon, en suite de commission du dauphin Jean, à Gilles Alby, fils de Pierre, et Thomas Joffrey, notaire, d'un pré app. de Soultier, en la paroisse du Monêtier dessoes le Casset, sous le cens de 7 liv. bons Viennois, payables au châtelain ou bailli de Briançon... ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XXXVIIJ. *Invent. Briançonnais*, 340. = ROM., 163ᵃ.

18832 3 mai 1314.

Albergement par le bailli du Briançonnais, au nom de Jean, dauphin de Viennois, aux habitants de la paroisse du Monêtier[-de-Briançon] des tasques en foin que le dauphin y percevait, sous le cens annuel de 60 sols Viennois payables à Noël, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 543. = ROM., 163ᵇ.

18833 5 mai 1314.

Vente d'une vigne par Falconet Richard.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 731.

18834 La Chartreuse, 6 mai 1314.

Ay[mon], prieur de la Grande-Chartreuse, et les autres prieurs réunis en chapitre général, attestent qu'Aymar de Poitiers et son épouse Marguerite de Genève, comtes de Valence et Die, en reconnaissance de leur dévouement à l'ordre et sur la proposition d'Henri, prieur du Val-Ste-Marie, ont été associés aux messes, prières, abstinences, veilles, disciplines et autres exercices spirituels. *Dat. ap. Cartusiam...* Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3567, orig. parch. (*Invent.* III, 96ᵇ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 78 (à part, I, 286-7).

18835 6 mai 1314.

Hommage lige rendu à noble Aymard de Montorcier, au nom du dauphin, par divers habitants de St-Eusèbe, au mandement du Pont[-en-Royans].

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1205.

18836 (7 mai) 1314.

Le chapitre général des Chartreux décrète des prières pour [Hugues], seigneur de Faucigny (*Fouciniaci*), et pour Marguerite, comtesse de Valentinois et Diois. — Cf. 6.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* IV, 233 ; V, 30.

18837 8 mai 1314.

Echange entre noble Amblard de Noir (*Nigri*) et le dauphin Jean, de plusieurs cens, rentes, hommages, directes dans les paroisses de Parmilieu et Crespon, avec une vigne et bois à Faugères, mandement de St-Germain, derrière le château, contre les biens, héritages au terroir d'Arnay possédés par Pierre de Laygue, à charge de les tenir en fief et hommage du dauphin.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 21ᵇ.

18838 8 mai 1314.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Humbert Garcin, d'Aurelles, pour les rentes qu'il percevait à Quint.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 182 : II, 657.

18839 9 mai 1314.

Vente à Jean Vini par Jacques Vini, son frère, d'un chasal de maison à Venon, du fief de l'évêque [de Grenoble]. Etienne de Muriannette [not.].

Invent. archives évêché de Grenoble (1499), L. XXXI, 161ᵃ.

18840 13 mai 1314.

Accensement par Jean de Claveyson, chanoine de Romans, curateur des enfants de feu noble Artaud seigneur de Claveyson et Mercurol, à Rolland et François de Boyssoneto, frères, de deux maisons meunières sur la rivière Bauterne près Mercurol, avec deux moulins dits le Moulin Blanc et le Moulin-Noir (*brunum*), pour 4 ans à partir de sᵗ Jean-Baptiste, sous le cens de 100 setiers de grain (*bladi*), soit 30 de froment, 40 de seigle et 30 de trémois (*tremsaylle*), payables par moitié à Noël et à Pentecôte. Nomenclature des outils qui s'y trouvent. *Acta ap. Merculolium*, dans la cour du donjon. Témoins : Jean de Laye (*Aya*), etc. Jean de Sorbiers (*Sorberio*), not. imp.

Château de Blancheleine, orig. parch.

18841 18 mai 1314.

Notification du jugement rendu le 17 juin 1308.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 7, nº 24.

18842 18 mai 1314.

Albergement par le vibailli de Graisivaudan, au nom du dauphin Jean, à Pierre d'Arènes, du Cheylar, de 2 moulins avec maison, béalages et édifices, à la Gorge sous Morestel, avec le rivage du ruisseau du Cheylar ; pouvoir d'y faire tous autres artifices, sous le cens de 25 setiers de blé, moitié froment et avoine, mesure de Goncelin, à rendre à Noël au châtelain de Morestel, et de 5 sols Viennois de plaid à mutation de seigneur et possesseur ; injonction à tous les habitants de la paroisse d'y porter moudre leurs grains, à peine de 20 sols d'amende et confiscation des blés. ... Ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 791ᵇ ; B. 3009, IIᶜ IIIIˣˣ ix. *Invent. Graisivaudan*, III, 85ᵇ, 104-5.

18843 St-Jean en-Royans, 20 mai 1314.

Jean dauphin... ... ind. 2 [= 12], *ap. S. Johannem in Royanis*, dans le prieuré.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIᶜ xliij.

18844 20 mai 1314.

Donation par Guillaume de Grignan (*Graygnano*), fils de feu Bertrand, seigneur de la Bâtie de Grignan, à Guy

(Guigoni) Dauphin, baron de Montauban, de ce qu'il avait au château et territoire de la Baume-de-Transit *(de Balmis)*, avec toute juridiction. Bernard Rafini not.

Arch. de l'Isère, B. 3484, orig. parch. (*Invent.* III, 48b). *Invent. Baronnies*, 137 (le 30!). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1334.

18845 Montpellier, 23 mai 1314.

Albert de Noirchâteau, commandeur de l'hôpital de St-Gilles et lieutenant du grand maître en deça des mers, passe procuration à Hugues Eustache, commandeur de Cayrane et lieutenant du prieur de St-Gilles au-delà du Rhône, pour traiter avec Guy Dauphin, baron de Montauban.

Fillet, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 131 (à part, 11).

18846 27 mai 1314.

Libertés et privilèges concédés aux habitants et communauté de Nyons par Guy Dauphin.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 746.

18847 28 mai 1314 = 4 juin 1314.

Confirmation par le dauphin Jean de l'albergement du 18 préc... Mardi après la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 85a.

18848 Avalon, 4 juin 1314.

Approbation et confirmation par Jean, dauphin de Viennois, de l'albergement du 18 préc. et mandement au châtelain de Morestel d'exiger la rente et la pénalité... Mardi après l'octave de Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 57; 2946, 794b; B. 3009, IIc IIIIxx ix (Guillaume de Roin). *Invent. Graisivaudan*, III, 85-6, 105a.

18849 Vourey, 4 juin 1314.

Le dauphin Jean restitue aux chevaliers de St-Jean de Jérusalem et à leur commandeur Jean de Bellegarde la terre de Vourey, qui avait appartenu à l'ordre des Templiers et fut donnée à leur suppression par le pape aux Hospitaliers. Ind. 12, *ap. Vourey* près Tullins *(Toyllinum)*.

Arch. de l'Isère, B. 3036, parch. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2026.

18850 Rives, 4 juin 1314.

Guy, seigneur de Tullins *(Thoillino)*, échange avec Béatrix, veuve de Guigues, seigneur de Rives, et ses enfants Jean et Aymar, le château de Rives *(Ripis)*, contre leurs droits sur le château de Beaucroissant; investiture par le dauphin Jean; limites des châteaux de Beaucroissant *(Bellicrescentis)* et de Rives. Jean de St-Jean not.... ind. 12 ... *ap. Ripas*.

Arch. de l'Isère, B. 2980, 247; B. 3459. origin. parch. (*Invent.* III, 37a). *Invent. St-Marcellin*, II, 1468-70. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 206.

18851 4 juin 1314.

Procès-verbal de plantation de limites entre Rives et Tullins, à la poursuite de Guy, seigneur de Tullins, et Guigues, seigneur de Rives, à son nom et à celui d'Humilie son épouse.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2071-2.

18852 Nyons, 4 juin 1314.

Transaction entre Guy Dauphin, baron de Montauban, frère d'Hugues, et les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, représentés par frère Hugues Eustache, commandeur de Cayrane, par la médiation de Reymond de Mévouillon, Hugues du Puy, chevalier, seigneur de Bruis *(Broxii)*, et Arnaud Arnaudi, vicaire général de Viviers. Les habitants de Venterol, qui s'étaient mis sous la sauvegarde du roi de Sicile, sont replacés sous celle de Guy et lui serviront pour ce le cens d'avoine dû; il rend à l'Hôpital le château de Grillon, diocèse de Trois-Châteaux, les territoires et mandements de St-Maurice, Bouchet et Fraxin, [entre] les châteaux de Vinsobres et Visan, sur la rivière de l'Eygues, bien qu'ils fussent tombés en commise, faute de reconnaissance; remise en est faite par Marquis de Claix, bailli de la baronnie; le commandeur passe reconnaissance de Grillon, comme faisaient les Templiers, du mandement de St-Maurice, quoique déjà reconnu de Guillaume de Plaisians, ainsi que de Bouchet et Fraxin; il renouvellera cette reconnaissance à chaque mutation de seigneur; l'Hôpital donne à Guy Dauphin la 1/2 de la juridiction sur les territoires de St-Maurice, Bouchet et Fraxin, qui sera exercée par des officiers communs, les produits partagés; il lui cède à vie les maisons de St-Jean-de-Trièves et celle de St-Laurent-en-Royans, celle-ci ayant appartenu aux Templiers, à charge de payer les pensions, procurations, entretenir les frères et donnés, solder les dettes. Fait *ap. Nihonos*, dans le marché neuf... Pierre Vincent, not. de l'évêque de Vaison, et Bernard Raffin, de Nyons, not. de la baronnie de Montauban.

Arch. de l'Isère, B. 2704, orig. parch. de 74 lign. *Invent. Baronnies*, I, 370: 449-52. — Fillet (L.), dans *Bull. hist.-archéol. dioc. Valence*, XIV, 131-2 (à part 11-2).

18853 6 juin 1314.

Proclamation à St-Maurice et au Bouchet, après accord entre Guy Dauphin, seigneur de Montauban, et Hugues Eustache, procureur du prieur de St-Gilles, ordre de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, au sujet de leurs droits de juridiction dans ces lieux.

Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III. 135a). *Invent. Baronnies*, II, 389b.

18854 9 juin 1314.

Albergement par Emeric Guiffrey à Jean Raffin et Lantelmet Guiffrey, d'un verger à Montrenard, etc., sous le cens de 4 sols bons Vienn. et autant de plaid et 1 quarte d'avoine de chevalage. Jean Menard de l'Argentière [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. III.

18855 Villard-Benoît, 10 juin 1314.

...ind. 12 ....Amédée comte de Savoie et le dauphin Jean se reprochaient mutuellement la détention de certains châteaux. Finalement ils transigèrent par l'intermédiaire de Bertrand, archevêque de Tarentaise, Guillaume, évêque de Grenoble, Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, et autres. Le dauphin cède au comte le fief, ville et mandement d'Ambronay, le château, etc. de St-Jean-de-Bournay, les fiefs de Maubec, Villeneuve-de-Marc, la Palud, Dolomieu, Arvillard *(Alti Vilaris)* et Entremont, les droits qu'il avait à la Buisse *(Buxia)* et dans le mandement de Voiron avant sa prise; le dauphin

détruira la maison forte de la Buisse et ni l'un ni l'autre n'auront de forteresse dans son territoire. Le comte cède au dauphin le château de Demptézieu, dont l'archevêque de Lyon le retiendra, celui de St-Laurent en Viennois, nouvellement construit par Jean ; le comte détruira la bastide de Montbreton, pour que le dauphin jouisse de sa juridiction au-delà de *Braidas* vers le comté de Savoie dans le mandement d'Avalon ; ni l'un ni l'autre ne pourront bâtir de forteresse à partir des Mollettes. Quarante nobles des deux côtés jureront d'observer cette paix. Le comte la fera approuver par ses fils Edouard et Aymon d'ici à la s[t] Michel, et par son neveu Philippe de Savoie ; le dauphin, de son côté, par ses frères Hugues, Guy et Henri. *Act. ap. Villarium Benedictum*, dans l'église ; témoins : Pierre de St-Geoirs *(S. Juers)*, prieur de St-Vallier, Pierre, prieur de St-Martin-de-Miséré, son frère Albert, official de Grenoble, Guigues Alamandi, Hugues de la Rochette *(Rupecula)*, Humbert de Bassins *(Bacinno)*, Jean de Leyrieu, Humbert de Montbel, Berlion Rovoyriæ, Pierre Marescalci, Guillaume de Roin, Jean d'Arvillard, Guillaume Bertrandi, Aymon d'Aspremont, chevaliers, Guillaume Grinde, juriscons., etc. Jean de St-Denys et Pierre Clocheyronis nott.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 27, orig. parch. de 2115 et 652 mm. formé de 3 peaux parchemin reliées par cordons de soie rouge, aux extrémités desquels, sur les deux côtés de la charte, pendent 9 sceaux, dont ceux équestres du dauphin et du comte. Une copie ou minute, avec des titres rouges, portant des corrections, sur un cahier de 8 feuillets parchemin, dont un blanc (*Invent.* 34-5). Arch. de l'Isère, B. 2611, 207 ; B. 2616, 207 ; B. 3865, 184 ; B. 3867, extraits (*Invent.* III, 375). *Invent. Généralité*, I, 162 : 208-10, 218, 384-5 ; *Prov. étrang.*, 191[b],-5-6 (*Isère*, III, 40-3). ALLARD (Guy), Mss. IV, 159-67, minute. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 191-3. — GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, II, pr. 141-6 ; 2°, IV, 141-6. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, II, 155-6. DUMONT, *Corps diplom.*, I, II, 6b. LÜNIG, *Spicil. eccles.*, Spec. II, III, 12, 159. HOZIER (d'), *Armor. gén. France*, III, II, Virieu, 8. = GEORG., II, 281 ; II, 282 (10 juill.). BRÉQ., VIII, 267. *R. Gen.*, XVIII, 355.

18856 10 juin 1314.

Testament de Raymond Monier, monétaire de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, f° 49[b].

18857 15 juin 1314.

Hommage rendu par Guy Dauphin, seigneur de Montauban, à son frère Jean, dauphin de Viennois, pour les châteaux de Valréas, Visan, Nyons, Montauban, Mirabel, Châteauneuf, Chauvac, Vercoiran, Autane, Ste-Euphémie, Piégon *(Podio Guigone)*, Orpierre *(Auripetra)*, Pisançon, St-Nazaire, St-Lattier *(S. Eleuterii)*, la bastide de Rochefort, Vinsobres et Grillon. Il lui abandonne tous ses droits sur le Dauphiné et la terre de la Tour ; et à sa mort tous ses biens, s'il décède sans enfants mâles ; il laisse à son épouse Béatrix l'usufruit des châteaux de Visan, Nyons et Mirabel.

Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 134). *Invent. Baronnies*, I, 501 : 598. — Cf. 15 juil.

18858 Montbonnot, 17 juin 1314.

D'un commun accord, Jean, dauphin de Viennois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, annulent l'échange qu'ils avaient fait du comté de Gap contre les terres de Montbonnot et la Terrasse.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 111[b]).

18859 17 juin 1314.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, cède à Jean, dauphin de Viennois, tous ses fiefs et possessions en Dauphiné et la terre de la Tour ; son frère lui donne en compensation le château de St-Donat, dioc. de Vienne, dont le revenu de 700 liv. sera complété au besoin ; il y ajoute 10000 liv. pour payer ses dettes.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 111[b]).

18860 Vienne, 22 juin 1314.

Lettre de Briand, archevêque de Vienne, à Pierre, évêque de Genève, au sujet de la prise de possession, contraire aux prescriptions du concile provincial de Vienne, par le chanoine Guillaume de Freynet, de la cure de l'église de Filinge, dont le patronat appartient au chapitre ; il devra publier l'excommunication de Guillaume et de ses adhérents et, 3 jours après, lancer l'interdit sur le lieu où il résidera. Renvoi du présent mandement scellé de son sceau en signe d'exécution. *Dat. Viennæ...*, ind. 12 ; sceau.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 6-8, cf. 355.

18861 23 juin 1314.

Lettre de Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Pierre, seigneur d'Arvillard *(Altivilaris)* : il vient de faire donation totale du fief d'Arvillard à son oncle, le comte de Savoie ; il lui ordonne de le lui reconnaître et lui faire hommage des usages dus.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 34, orig. parch. (*Invent.* 37).

18862 23 juin 1314.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, mande à Aymon de Boczosel, seigneur de Maubec, que dans le traité de paix fait naguère avec son oncle Amédée, comte de Savoie, il lui a donné le fief de Maubec et tout ce que Humbert, père, et Aymon, oncle d'Aymon, y tenaient des dauphins et seigneurs de la Tour. Ordre d'en faire hommage au comte. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 33. *Invent. Viennois*, III, 229 : II, 147-8. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 193-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 156. = BRÉQ. VIII, 268.

18863 1314, 1315.

Comptes de Pierre des Granges, châtelain de Bellecombe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 172.

18864 1314, 1315.

Comptes de Pierre Jay, châtelain de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 309.

18865 1314, 1315.

Comptes de Pierre d'Avalon, châtelain du Champsaur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 390[a].

18866 1314.
Compte de Joffrey de Bellegarde, châtelain de Châteauvilain.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 481ᵇ : 265ᵃ.

18867 1314, 1316, 1318, 1319.
Comptes d'Amblard de Briord, châtelain de Colombier, qui mentionnent : la forêt de Planche, le paquerage de Planèze, la garde de St-Pierre de Chandieu, le bois de la Chaud, les paquerages de Meyzieu, etc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 540 : 296.

18868 1314, 1316, 1317.
Comptes de Balmat, cellérier, pour la châtellenie de Crémieu ; mentionné le port de Jamesieu, etc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 594.

18869 1314.
Compte de la prévôté des Echelles, par Etienne de Colombier.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 429ᵇ.

18870 1314.
Compte des revenus du prieuré de Lémenc (Leymens), rendu par Pierre Brissard.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.*, 66ᵇ.

18871 1314.
Compte de Guillement Burgarel, châtelain de Montagnieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 288ᵇ : II, 186ᵃ.

18872 1314, 1315.
Comptes de Pierre d'Avalon pour le consulat de Gap et la châtellenie de Montalquier.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 386-7.

18873 1314.
Compte de Guillermon Jamard, châtelain de Montrigaud.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 971-2.

18874 131(4).
Compte de Jean Bonfils, châtelain du Queyras.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 654.

18875 1314.
Compte de Rosset d'Abrille, châtelain de St-Laurent [-de-Mure].
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 450ᵇ : II, 527ᵃ.

18876 1314.
Compte de Pierre Roux, châtelain de Serves.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1714.

18877 1314.
Compte d'André de Vaulnaveys, châtelain de Villeneuve de Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1677.

18878 Demptézieu, 26 juin 1314.
Quittance par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, pour la rémission faite au nom du comte de Savoie par mᵉˢ Pierre Francisci et Jacques de Malleval, entre les mains de Pierre Aynardi, chevalier, bailli delphinal de la terre de la Tour, et André Czuppi, des château et châtellenie de Demptézieu, en exécution de la paix entre le comte et le dauphin. *Dat. ap. Denthaysiacum*, mercredi après la Nativité de sᵗ Jean-Bapt.
Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valentinois-Diois, m. 13, nᵒ 12ᵇⁱˢ, orig. parch., sceau.

18879 3 juillet 1314.
Hommage lige rendu à Amédée, comte de Savoie, par Marquet et Odet, fils de feu Hugues de Boczosel, chevalier, et par Guillemet Rivoire, fils de feu Hugues.
Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 111ᵇ).

18880 La Pierre, 8 juillet 1314.
Altaud de Beaumont, fils de feu Altaud de Beaumont, chevalier, et son fils Altoudet quittent Albert Bigoti et son épouse Margot, fille du 1ᵉʳ et sœur du 2ᵈ, d'une terre au Mas *(ap. Massum)* donnée en dot à Margot il y a 20 ans (3 févr. 1294); les époux en feront désormais hommage à Hugues de Commiers, chevalier. Fait au château *Petræ*, dans la maison d'Albert Bigoti et de son frère Nantermet ; témoins : Guers de Beaumont, chevalier, etc. Pierre Lumbardi, habitant de Goncelin, not. impér.
Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 32-3.

18881 10 juillet 1314.
Plainte de Jean, moine de St-Amans, assailli à coups de pierres ; enquête à ce sujet : les témoins affirment le fait, mais ne connaissent pas les coupables.
Inséré dans l'acte du 18 mai 1314, 2°. = Chevalier (U.)-Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 7, nᵒ 25.

18882 12 juillet 1314.
Ampliation des libertés accordées par le dauphin Jean aux habitants d'Avalon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 95ᵇ.

18883 St-Martin-le-Vinoux, 13 juillet 1314.
Le dauphin Jean confirme les franchises de la ville de Voreppe *(Villa nová de Vorapio)* : il permet la levée d'un impôt sur le vin vendu dans les tavernes pour la caisse de la commune : les habitants pourront nommer 2 ou 3 consuls, chargés de visiter ces mesures et de veiller à l'acquittement de la redevance... *Ap. S. M-num Vinosum.*
Arch. de l'Isère, B. 2958, 19 ; B. 3324, orig. parch. (*Invent.* III, 283ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, A. 530 : VI, 308ᵇ-9.

18884 15 juillet 1314 = 15 juin 1314.
Guy Dauphin, seigneur de Montauban, reconnaît tenir du dauphin Jean, son frère, les châteaux de Valréas, Visan, Nyons, Montauban, Mirabel, Châteauneuf [-de-Bordette], Chauvac, Venterol, Autane, Ste-Euphémie, Piégon, Orpierre, Pisançon, St-Nazaire, St-Lattier, la bastide de Rochefort, Vinsobres et Grillon, sous hommage lige ; il donne au dauphin tout ce qu'il possède dans le Dauphiné, la terre de la Tour et à Montrevel, et même tous ses biens au cas où il mourrait sans enfants mâles. François de Monte-Joco et Albert de Brayda nott.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 268.

18885 15 juillet 1314.
Hugues Chapelli, damoiseau de Morestel, dit le Vitos, rend hommage lige à Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, suivant la forme

habituelle aux nobles. Jean de St-Denys not.... ind. 12, lundi avant s[e] Marie-Madel.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1721.

18886 La Bastide de Malijay, 21 juillet 1314.

Testament de Bertrand de Baux, prince d'Orange. Il donne à Etiennette, sa fille, épouse de Hugues Adhémar, seigneur de la Garde et Montélimar, 50 liv. ; à Giraud Amic, son petit-fils, fils de Giraud Amic, actuellement seigneur du Thor, et de feue Tiburge sa fille, 50 liv. ; il lègue à Bertrandet, son petit-fils, les châteaux de Condorcet, St-Ferréol, Guisans et Gumiane, à la condition de les reconnaître comme fiefs et de prêter hommage-lige à Raymond de Baux, son fils qu'il institue son héritier pour tout ce qu'il possède dans le diocèse de Die, à l'exception de Condorcet, St-Ferréol, Guisans et Gumiane.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 992. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 466 (à part. I, 87).

18887 Cornillon, 23 juillet 1314.

Hommage prêté à Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, par Pierre Eynard, seigneur de la Motte en Matésine ; il déclare tenir en fief ce château et son mandement, avec dépendances, en toute directe et seigneurie ; le prince, en considération de cet hommage, lui donne le fief du château de Théus *(Theus)*, que tenait Raimbaud de Théus, à condition de fidélité et d'hommage... ind. 12... *ap. Curnilionem*, au-dessous de la *loyvia*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XI[xx] xiij. *Invent. Embrunois*, 391 ; *Graisivaudan*, III, 137. = ROMAN, 163[b].

18888 26 juillet 1314.

Vente par Jean de St-Barthélemy, de Valence, à Jarentone Trucheti.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, f° 11[b].

18889 Briançon, 27 juillet 1314.

... ind. 12... Jean Bonifilii... Fait *Brianz.*, devant la maison de Rud. Aleys.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V[c] liij[b].

18890 28 juillet 1314.

Compte de Pierre de Rossillon, châtelain de Morestel : 50 sols de dépenses pour les nobles qui étaient allés piller dans l'île.:.

AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 203 (à part, 96).

18891 Grenoble, 1[er] août 1314.

Pour récompenser les services de son secrétaire Pierre Boson, notaire, le dauphin Jean lui cède, sous le cens annuel d'une obole d'or et d'une peau de chamois préparée, son droit sur les peaux et les cornes des chèvres, boucs, bouquetins, chamois et autres bêtes féroces, que les habitants de l'Oisans ne pouvaient vendre sans les lui avoir présentées.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[c], lxiiij[b]. *Invent. Graisivaudan*, III, 325[b]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 197[b]. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 304.

18892 St-Rambert, 5 août 1314.

Traité d'alliance entre Amédée comte de Savoie, Edouard de Savoie, sire de Baugé *(Beaugey)* et de Coligny, et Aymon, ses fils, et Bérard, sire de Mercœur *(Marqueil)*, connétable de Champagne, contre tous, sauf les rois de France et d'Angleterre, le duc de Bourgogne, le dauphin de Viennois et les maris de leurs filles. *Fait et done a Sant Rambert le Cullierer, lundi.* Témoin : Aymar de Beauvoir, seigneur de Villeneuve.

Torino, arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 28, orig. parch., a eu 4 sceaux (*Invent.* 35).

18893 Rambaud, 5, 6, 14 août 1314.

Reconnaissances à Pierre Calvarie le jeune, mari et procureur de Béatrix, fille de feu Bertrand Odoyni, de Rambaud, damoiseau. Témoins. Pierre Stephani, not. Fait sur la place publique.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1708, parch. (*Invent.* VI, 346-7).

18894 St-Ruf, 8 août 1314.

Odon, abbé de St-Ruf, et Ponce, prieur de la Côte-St-André, font promesse à Amédée, comte de Savoie, de ne pas aliéner les maisons de Flachères et de Pierre Charrière, dépendantes de ce prieuré, sous la suzeraineté du comte.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 111-2).

18895 Briançon, 9 août 1314.

Investiture par Jean Bonfils, bailli du Briançonnais, à Jean Chamini, de Chantemerle, des tasques, droits de tierce et bois de haute futaie de la Salle et St-Chaffrey, qui lui ont été concédés par le Dauphin, moyennant 80 gros Tournois de cens.

Arch. de l'Isère, B. 3009. = ROMAN, 163[b]. — Cf. 27 juil.

18896 Valréas, 20 août 1314.

Guy Dauphin, seigneur de Montauban... Fait *Valr'*, dans le pré de la forteresse inférieure du seigneur de M-n.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[c] IIIIxx xiij[b].

18897 St-Sulpice, 22 août 1314.

Robert, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, et son fils émancipé Jean Dauphin reconnaissent avoir reçu d'Ay[mar] de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, 500 liv. Tournois pour la dot de sa fille Anne, leur bru et épouse, dont quittance. Sceaux. *Dat. ap. S. Sulpidium*, jeudi octave de l'Assomption....

Arch. de l'Isère, Valentinois, orig. parch. de 7 lig. 1/4.

18898 22 août 1314.

Le dauphin Jean règle les lods qui lui étaient dus à Villard-Eymond à 18 den. par livre et le plaid à 20 sols.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 326[a].

18899 (Septembre) 1314.

Nicolas d'Esparveria, plaisantin, écuyer du comte de Savoie, est envoyé à Valence auprès des cardinaux.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 328-9.

18900 Septembre 1314.

Transaction entre [Briand], archevêque de Vienne, et l'abbé de St-Antoine, au sujet de la visite des cures dépendantes de l'abbaye.

Invent. des titres de St-Antoine, 274.

18901 Vif, 1[er] septembre 1314.

... Fait dans le prieuré de *Vivo*....

Arch. de l'Isère, B. 2956, 85.

18902 3 septembre 1314 = 3 septembre 1313.

Arch. de l'Isère, B. 3007, xvij ; B. 3013. *Invent. Gapençais*, 37-8. = Rom. 164ᵃ.

18903 Valence, 4 septembre 1314.

Pendant la vacance du Siège apostol., Raymond, évêque de Marseille, et Jean de Laye, chambellan, Jean Cabassole, juge, et Paul d'Aversa, procureurs de Robert, roi de Jérusalem et Sicile, se présentent devant les cardinaux pour excuser leur maître de n'avoir pas encore payé le cens de 8000 onces d'or, à cause de la guerre. La majorité des cardinaux n'accepte pas l'excuse. *Ap. Valentiam civit.*, dans le réfectoire des chanoines de la cathédrale, devant Nicolas, évêque d'Ostie et Velletri, et les cardinaux Napoléon de St-Adrien, Guillaume de St-Nicolas *in Carcere Tulliano*, Jacques de St-Georges *ad Velum aureum*, François de Ste-Marie *in Cosmedin*, Jacques.

Albanès, *Gallia christ. noviss.* II, 233-4, n° 418.

18904 Etoile, 5 septembre 1314.

Guillaume Bérenger, messager du roi de France, signifie à Aimar, comte de Valentinois, d'avoir à se trouver *cum decenti comictiva* à l'armée royale devant Arras le jour de la Nativité de la sᵉ Vierge (8 sept.). Le procureur du comte, Humbert Chappe, objecte la brièveté du délai, l'éloignement du lieu de convocation et l'état maladif d'Aimar : l'officier refuse d'accepter ces excuses... Jeudi avant la Nativité de la sᵉ Vierge....

Arch. de l'Isère, B. 3567 (*Invent.* III, 96-7). — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 77 (à part, I, 285-6.)

18905 St-Fortunat, 6 septembre 1314.

Rôle des nobles de l'arrière-ban de la chatellenie de Chalançon en Vivarais, relevant du comte de Valentinois, convoqués par lui pour l'accompagner au service du roi de France à l'armée de Flandre .... Vendredi avant la Nativité de la Vierge.

Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. (*Invent.* IV, 4ᵃ). *Invent. Vivarais*, 446. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 198ᵃ.

18906 Avignon, 7 septembre 1314.

Demande de délai pour le payement du cens de Sicile par les procureurs du roi Robert. Sont présents dans la chambre de l'hôtel de G[uillaume], cardinal évêque de Palestrina, *ap. Avinionem*, Raymond de la Blaquière *(de Blanqueria)*, prévôt d'Embrun, et Raymond Labotti, chanoine de cette église. — Cf. 8 sept.

Albanès, *Gallia christ. noviss.* II, 234, n° 420.

18907 7 septembre 1314.

Hommage rendu à [Guillaume], comte de Genevois, par Pierre d'Arvillard, qui se déclare son homme lige, sauf l'hommage qu'il devait au dauphin, pour une forêt à Allevard, appelée de Chesfer, 2 moulins et 1 battoir. Le procureur du dauphin s'opposa à cet hommage, disant que led. Pierre n'était vassal que du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 157ᵃ.

18908 Avignon, 8 septembre 1314.

Raimond, évêque de Marseille, etc., signifie aux cardinaux, *sede vacante*, que le roi Robert n'a pu payer le cens annuel, sans que cela puisse lui préjudicier, *ap. Avinionem*, devant G[uillaume], évêque de Palestrina ; présents : Raymond de la Blaquière *(de Blanqueria)*, prévôt, et Raymond Labotti, chanoine d'Embrun. — Cf. 7 sept.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 445.

18909 Valence, 8 septembre (1314).

Lettre adressée par six cardinaux italiens aux abbés de Cîteaux, la Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond et au chapitre général cistercien, au sujet de l'incendie de la ville de Carpentras après la mort du pape Clément V.

Baluze, *Vitæ papar. Avenion.* II, 286-9. Bouquet, XXIII, 202-3. Fornéry, *Hist. ecclésiast.* (ms. Carpentras), pièc. justif. n° 37. = Barjavel, *Dict. Vaucluse*, I, 400ᵇ.

18910 10 septembre 1314.

Confirmation par le dauphin Jean de l'albergement du 9 déc. 1313 ; il sera loisible à Borel de se libérer de la rente, moyennant une autre dans l'étendue de la châtellenie de Briançon.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxiiijᵇ. *Invent. Briançonnais*, 339. = Rom. 164ᵃ.

18911 Vienne, 11 septembre 1314.

Monition de Briand, archevêque de Vienne, à Pierre, évêque de Genève : il lui ordonne, sous peine d'être privé de l'entrée de l'église, de mettre dans les dix jours en possession de la cure de Filinge, François de Menthonay, pour laquelle il a été canoniquement présenté par le chapitre. Renvoi de la présente lettre scellée de son sceau en signe d'exécution. *Dat. Viennæ*, mercredi après la Nativité de la sᵉ Vierge... Sceau.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 8-9, cf. 356.

18912 Vienne, 11 septembre 1314.

Mandement de Briand, archevêque de Vienne, aux prieurs de Lovagny et de Vyu près Faverges, au diocèse de Vienne, pour taxer les revenus de la cure de Filinge, que Guillaume de Fraynet doit restituer à François de Menthonay. *Dat. et act. Viennæ*, mercredi après la Nativité de la sᵉ Vierge..., sceau.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 10, cf. 356.

18913 Embrun, 13 septembre 1314.

Protestation par les syndics d'Embrun, en présence de Jean Bonfils, bailli du Briançonnais, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et Pierre d'Avalon, disant qu'ils ne pensent pas que le Dauphin veuille violer leurs privilèges, dont ils peuvent justifier par-devant un juge commis à cet effet, en les forçant d'aller à ses chevauchées quand ils n'y sont pas obligés. Témoins : Rostaing de Montorcier, seigneur de Pellafol, Guy de Savine, Albert de Rame, etc.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 164ᵃ.

18914 14 septembre 1314.

Donation en dot à Pabieta, femme de Rostang de Pracomtal, fils de Guillaume, par Durand, fils de feu Barthélemy de Cruas, et Jordane, sa mère, de 4 setérées de terre au territoire de Montélimar *(Montilii)*, lieu dit Villeneuve.

[Hozier] (d'), *Armorial de France*, reg. III, 11, Pracomtal, pr. 5, xi. = Bréq. VIII, 271.

18915 17 septembre 1314.

Le châtelain de Briançon voulait obliger les pariers de St-Pont au Puy St-Pierre à aller aux cavalcades du dauphin ; par transaction avec lui, au nom du dauphin Jean, ils s'obligent à fournir chaque année un cheval.

Invent. Briançonnais, 173-4. = ROMAN, 164ᵃ.

18916 Beauvoir-en-Royans, 18 septembre 1314.

Investiture par le Dauphin à Guigues Borel, jurisconsulte de Briançon, des droits qu'il a acquis à la Salle et Saint-Chaffrey de Jean Chamini et sa femme, de Chantemerle [reçu Jean Eyme not.], et confirmation de ses privilèges, *...ap. Bellumvidere in Royan.*

Arch. de l'Isère, B. 3009. xxxvjᵇ. *Invent. Briançonnais*, 266. = ROMAN, 164.

18917 Châteauroux, 18 septembre 1314.

Giraud Amalrici, baile de Châteauroux pour l'archevêque d'Embrun, enjoint à Pierre Trenquerii, Pierre Mura, Etienne Picherii et Jacques Albrandi, dit Chabrier, consuls de Châteauroux, sous peine de 100 liv. reforciats, de commencer dès le lendemain la réparation, qu'ils avouent leur incomber, des portes, murs *(barria)*, remparts *(mœnia)* et forteresses de ce lieu. Fait en la maison archiépiscopale du château ; témoins : Maurel de Corps *(Corvo)* not. imp. Bulle de la cour archiépiscopale.

FORNIER (Marc.), *Hist. Alpes Marit.* III, 352-3.

18918 Romans, 22 septembre 1314.

...12 ind... Jean Royani, peaussier *(pellicerius)* de Romans, considérant les bonnes œuvres qui se font dans l'ordre des Chartreux et spécialement dans la maison du Val-Ste-Marie, pour participer aux messes et prières quotidiennes de ce couvent, se donne corps et âme au prieur Henri ; en reconnaissance des biens qu'il y recevra dès cette vie en nourriture et vêtement, il lui remet 40 liv. de bons Viennois, l'obole d'argent comptée pour 5 den. Il aura la nourriture ordinaire aux frères, une chambre suffisante, 7 aunes de serge *(sarzili)* par an pour son vêtement et de *obariis* comme aux frères. Si l'on sert dans la maison des frères du vin tourné, corrompu, imbuvable, on lui donnera de celui des moines. Il prie avec instance le prieur de le revêtir à sa mort du capuce et de l'habit des convers. Il fait le prieuré héritier de tous ses biens et de ses actions contre ses fils Bernard et Jean Guifredi. *Act. Romanis*, en la chambre du prieur dans la maison du Val ; témoins : ... de St-Nazaire-en-Royans, Martin de Burin, maynier du prieur. Bernard Hubodi de Rono, not. imp. juré de la cour du dauphin. Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 60 lig., sceau. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

18919 Romans, 25 septembre 1314 = 25 sept. 1313.

Arch. de l'Isère, B. 3007. *Invent. Gapençais*, 38. = ROMAN, 164ᵇ.

18920 Beauvoir-en-Royans, 29 septembre 1314.

Privilèges et libertés accordés par le dauphin Jean aux habitants et communauté d'Izeaux : le prince se réserve le ban du vin pendant un mois chaque année, les fours, moulins et dîmes des vignes et terres, les lods et ventes au 13ᵉ denier ; il promet à chaque habitant un chasal et plassage, 3 seterées de pré et 12 de terre, 12 fosserées de vigne, 1 quartelée de terre pour un jardin, sous diverses redevances ; du bois pour chauffage et bâtiments, le paquerage dans tout le mandement et dans le district de St-Geoirs, sans redevance ; au début de la construction du village, le dauphin s'obligea à la clore de fossés, portes et palissades, que les habitants seront tenus d'entretenir et refaire ; les droits de mouture et fournage seront exigés comme à Moras, de même pour les poids et mesures ; permission de pêcher dans une partie de la rivière du lieu ; règlement des bans, menus bans, droits de saisie et autres... *Ap. Bellum Visum in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 2979, 207, 245 ; 2980, 56. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 826-7.

18921 Durbon, 30 septembre 1314.

...Ind. 14.... Conventions entre le dauphin [Jean], comte d'Albon et de Gap, seigneur de la Tour, et la communauté d'Aspres, sauf le domaine du prieur d'Aspres, de l'église de St-Géraud du même lieu, du monastère d'Aurillac et du roi de Sicile, comte de Provence et Forcalquier. Fait en la maison *Durbonis*, hors des murailles d'Aspres ; témoins : Odon Raymundi, jurisc., etc. Guillaume Moteti, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 3743, 22, cah. (*Invent.* III, 167ᵃ). — BOUDET (Marc.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1892/3), D, XVI, 464-7, cf. 255-6 (à part, 292-5, cf. 83-4).

18922 Embrun, 30 septembre 1314.

Transaction entre le dauphin et ses officiers de l'Embrunois, et les consuls et habitants de la ville d'Embrun, au sujet des cavalcades demandées par le prince et des dépenses à lui causées par leurs désobéissances et rébellions ; elles sont réglées à 100 fantassins, 2 cavaliers, 2 trompettes et un porte-drapeau, armés aux frais de la ville, nourris par le Dauphin, qui marcheront en même temps que ceux de Gap et de Briançon, ne pourront être prêtés, ni mis en garnison ; les habitants d'Embrun ne reconnaîtront d'autre prince que lui ; n'empêcheront point de construire le palais delphinal ; ils paieront les frais causés par cette affaire. Témoins : Guillaume de Rame, châtelain d'Embrun, etc. Lundi après sᵗ Michel.

Arch. de l'Isère, B. 3011. *Invent. Embrunois*, 137-8. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 194-5. = ROM. 164ᵇ.

18923 1ᵉʳ octobre 1314.

Concession en fief et hommage par Jean, dauphin de Viennois, du château, territoire et mandement de Varacieu, en récompense de services, à Aymar, seigneur de Bressieux, qui lui en prête hommage ; en rémunération de cette inféodation il lui donne tous ses droits sur Châteaubourg, mandement de Chatte, et le château ou fort de Dionay, avec son territoire, mandement et appartenances, s'obligeant à lui servir 15 liv. Viennois bonne monnaie antique de rente, etc. Mardi après sᵗ Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2975, 215 ; 4456, inv. (*Invent.* IV, 311ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, I, 672, 789 : II, 1772, 2152-3.

18924 1er octobre 1314.
Vente par Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan et d'Aps, d'un moulin sur la rivière d'Escoulay. Pierre Chapus not.
MOULINET, *Nobiliaire*, B. 646. — FILLET, *Doc. hist. Grignan* (ms.), 189.

18925 Grenoble, 4 octobre 1314.
Ratification par le Dauphin de la transaction du 30 sept. Fait en l'église St-André.
Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROM. 164a.

18926 7 octobre 1314.
Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par Guillaume de Livron, sacristain, et Alamand d'Auberive *(Alba Rippa)*, chanoine, par l'entremise de G. doyen, Hum. archidiacre, Ay. capiscol, G. Romestayn le jeune, G. Coyndo, Guigonet Romestayn et Guelisius d'Auriol : Hum. précenteur, Hu. chantre...
Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen., liij v°.

18927 Cornillon, 9 octobre 1314.
Albergement par Jean dauphin à Bernard Bonard de deux moulins sous un même toit en la paroisse de Proveysieux, sous le cens de 16 setiers de froment et autant d'avoine, payables au châtelain de Cornillon, avec faculté de construire d'autres édifices, ind. 12, *ap. Curnillionem*, dans le château du lieu.
Arch. de l'Isère, B. 3006, VIc LXXij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 117a.

18928 10 octobre 1314.
Concession en fief par Amédée, comte de Savoie, à François de Lemps, damoiseau, de fonds et maisons à Châbons depuis la Fontaine de Maretam jusqu'au pré des Bâteurs, confrontant les mandements de Clermont, de Lemps et de Boczosel, avec toute juridiction, dont hommage au seigneur de Montrevel; investiture.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 224a : 399 ; III, 203 : II, 131b.

18929 Orange, 14 octobre 1315.
Sentence prononcée par Guillaume cardinal évêque de Palestrina, entre l'abbé et les moines de Montmajour, réglant la répartition et l'emploi de la pension de St-Antoine *(pensionis Antonianæ)*. Fait *Aurasicæ*.
FILLET, *Doc. sur St-Jean-en-Royans* (ms.)

18930 15 octobre 1314.
Albergement d'un moulin dans la paroisse de Proveysieux *(P-ysiaco)* par G[uillaume] évêque de Grenoble à Guigonet Malleni. Martin Ranulphi not... ind. 12...
CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 146 (Not. anal. 45).

18931 Faverges, 17 octobre 1314.
Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, et Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, considérant les bienfaits et grâces qu'ils ont reçus de la munificence impériale, s'unissent *(liga et fœdus)* pour la défense du royaume d'Arles, promettant de s'opposer de toutes leurs forces *(exfortium)* à ceux qui voudraient l'occuper au détriment de l'honneur de l'empire ; si quelqu'un, même au nom d'un roi, voulait s'en emparer, ils s'efforceront de le chasser et de maintenir intègre l'honneur de l'empire ; ils ne demanderont pas dispense de ce serment au pape. Fait dans un pré près du bois au-dessous de *Faverges*... ind. 12... ; témoins : Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, Jacelme de Grolée, Amédée seigneur d'Ornacieux, Hugues de Commiers, Aymar de Beauvoir, chevaliers, frère Guillaume de Boczosel, commandeur de Chambéry, et Antoine de Clermont. Sceaux. Jean Bovardi not. imp. Bernard de Mercato de Yenne, not. de l'égl. Romaine et imp. ; André Czuppi, not. imp.
Torino, Arch. di Stato. sez. 1, Traités anciens. paq. 3, n° 29, transcription par Augustin Chenoery, official de Chambéry pour l'évêque de Grenoble, le 13 juillet 1486, sceau plaqué ; n° 30, orig. parch., traces de 2 sceaux (*Invent.* 36). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 195-6. — GUICHENON, *Hist. généal. mais. Savoie*, pr. 148-9; 2e, IV, 148-9. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 156-7. LÜNIG, *Part. spec. cont.* II, III, 164. DUMONT, *Corps diplom.* I, II, 13b. = GEORG. II, 284. BRÉQ. VIII, 271. *R. Gen.* XVIII, 356.

18932 19 octobre 1314.
A° Nat...., ind. 12,... Serment prêté par Pierre d'Optevoz, juge de la cour commune de Grenoble, d'observer les privilèges et libertés de la ville. *Act. ap. Gratianopolim*, en l'étude d'Esmuninis, not.
Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. (*Invent.* 14b, *Livre de la Chaine*, IXxx xvjb.

18933 Bourgoin, 22 octobre 1314.
Hommage et reconnaissance en fief rendable au dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, par noble Guionet Revoire, mari de Catherine de Lay, fille de feu Guigues, pour la maison ou bâtie du Chastelar, qu'il tenait en fief lige et rendable à raison du château de Montrevel ; il la remet au prince, qui promet de la lui rendre... *Ap. Burgondium*, mardi avant sts Simon et Jude...
Arch. de l'Isère, B. 2963, 43. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 101a.

18934 1er novembre 1314.
Obit de Jeannet, fils de Jean Alegreti, pour lequel on donna 3 sols de cens.
TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 145, n° 484.

18935 6 novembre 1314.
Permission par le dauphin Jean à Guigues Borel, de prendre du bois dans les forêts delphinales pour chauffage, bâtiments, réparations et défenses contre la rivière.
Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxvijb. *Invent. Briançonnais*, 261. — ROMAN, 164b.

18936 10 novembre 1314.
Accord entre Guillaume, évêque de Grenoble, et Jaquemet de Boczosel, seigneur de Gières, au sujet des paquerages dans les lieux de Muriannette et Gières et du cens dû à l'évêque. Pierre Buvaci not... ind. 12...
CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 94 (Not. anal. 33). *Invent. arch. évêché Grenoble*, L. XXXII, 161.

18937 10 novembre 1314.
Hommage rendu par Jaquemet de Boczosel, seigneur de Gières, à Guillaume, évêque de Grenoble. Pierre Buvaci (Bunati) et Pierre Armueti, nott.
CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 90 (Not. anal. p. 32). *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), B. XLI, 37-8.

18938 Briançon, 11 novembre 1314.

Concession par le vibailli de Briançon, au nom du dauphin Jean, à Gaillard de Camponiadrico, Jean Tavenier, Jean et Hugues Fina, Raymond Serrus et Guillaume Garnier, pour la communauté et mistralie du Villars[-St-Pancrace], des fours, moulins et autres artifices, etc., rivière, eaux, avec pouvoir aux habitants de comprendre dans leurs impositions tous les biens non exempts ou affranchis par le prince; ils pourront prendre les petites branches des bois noirs et la ruche ou écorce des arbres : moyennant le cens annuel de 20 setiers blé, payables à la Toussaint entre les mains du châtelain de Briançon. Ind. 12 [13 ?]. Fait *Brian'*, en la maison de noble Jordan de Bardonnêche (*Bardonisca*). Témoins : Giraud de Montorcier, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V^{e} lviij. *Invent. Briançonnais*, 373. = ROMAN, 164-5.

18939 15 novembre 1314.

Compte de Guichard du Bourg, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, depuis le 20 août 1313.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist. archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

18940 St-Martin-le-Vinoux, 18 novembre 1314.

Conformément à des actes de 1266; le dauphin Jean abandonne par transaction aux habitants du Mont-Genèvre et du Val-des-Prés les droits de tache des foins, blés et autres fruits, moyennant 50 setiers seigle et autant d'avoine et blé, payables au châtelain de Briançon, et 50 liv monnaie courante, etc., *ap. S. Martinum Vinoss.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, Ve IIIIxxiiij. *Invent. Briançonnais*, 551-2. = ROMAN, 165^{a}.

18941 St-Martin-le-Vinoux, 19 novembre 1314.

Confirmation par le dauphin Jean de la concession du 11 préc... *ap. S. Martinum Vinossii.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, V^{e} lix^{b}. *Invent. Briançonnais*, 373. = ROMAN, 165^{a}.

18942 21 novembre 1314.

Guillaume Grinde, juge mage.

Arch. de l'Isère, B. 3009, II^{c} IIIIxx xj^{b}.

18943 Rivoli, 23 novembre 1314.

Amédée, comte de Savoie et marquis en Italie, confirme les lettres par lesquelles son aïeul Thomas prit sous sa sauvegarde, en temps de paix et de guerre, ses hommes ou gardiers de Névache (*Nevaichi*) en Dauphiné, pour laquelle il lui était dû à la s^{t} André 4 flor. d'or, qu'Amédée confesse avoir reçus ; il ordonne à ses bailli et juge de la Vallée de Suse (*Secuxie*) et à son châtelain de Suse de maintenir cette sauvegarde. *Act. ap. Ripollias*, samedi avant s^{te} Catherine.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valentinois-Diois, paq. 14, n° 13, copie du XVIe s. (*Invent.* 21^{a}).

18944 Aurillac, 24 novembre 1314.

Guillaume, abbé d'Aurillac en Auvergne, et ses religieux, réunis en chapitre, donnent procuration à Pierre de Mayzarolis, Giraud du Bois, Aymeric de Sulcalmo, prieur d'Aubenas, pour juger les causes relatives au prieuré d'Aspres et à tous autres au-delà du Rhône, recevoir les hommages des hommes d'Aspres et autres, visiter les prieurés avec droit de réforme et de punition ; vendre ou affermer les revenus d'Aspres et dépendances, spécialement le château de Montbrand pour payer à la Toussaint la moitié de 1500 flor. dus aux héritiers de Raynaud de Montauban, ou à Castellus de Florence, citoyen d'Avignon, au cas où les prieurs ne se conformeraient pas sur cela à la décision du chapitre général ; engager aux mêmes prieurs les châteaux de Montbrand et Barnave, au cas où ils promettraient de payer un an après l'autre moitié ; les contraindre par saisie de leurs biens et censures. *Dat. et act. Aureliaci.*

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 547-50, n° 623, description des sceaux. = ROMAN, 165^{a}.

18945 24 novembre 1314.

Reconnaissance à noble Amédée de Guiffrey par Jean Chavin, du Pirat, et ses frères de divers cens et biens, notamment aux Fontanelles. Albert Philippe [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. III^{a}.

18946 Ventavon, 25 novembre 1314.

Guillaume, Jacques et Pierre Filini, frères, hommes du château de Lazer (*Laisero*), tenaient en fief des dames de Bertaud, dioc. de Gap, une vigne à *Solaury*, territoire de ce château, près du chemin de Montéglin (*Mons Ayglinus*), et leur faisaient le quarton, suivant reconnaissance à Pierre Bernardi de Lus (*Lumis*), procureur du couvent. On les en affranchit sous le cens de 2 coupes de vin pur à la vendange et 1 den. de service à Noël. *Act. Ventahoni*, en la maison de Bertaud ; témoins. Jacques Fabri, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 196-7, n° 182.

18947 30 novembre 1314.

Concession en fief par Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, à nobles Pierre Claret et Guillaume du Plait de diverses rentes à Vif et à Valbonnais, se réservant seulement la haute juridiction et la peine du sang ; ils lui rendent hommage, sauf celui du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 49 : VI, 34^{a}.

18948 1er décembre 1314.

Vente faite *Sadomo* Textoris par Marguerite Arthaude d'un cens sur une terre en la paroisse de Venon, à la fontaine de *Chalnelis*. Aymon Clavelli (not.).

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. CIX, 179-80.

18949 3 décembre 1314.

Conventions entre le dauphin Jean et les hommes d'Aspres (*Asperis*). Jean Bontadi, dit Thomasson, not., ind. 12. — Cf. 25 sept. 1313.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 34^{b}.

18950 Serves, 4 décembre 1314.

Permission par le dauphin Jean à Guigues Borel d'acquérir dans le Briançonnais tous fiefs nobles et non nobles, avec donation par avance des lods et droits d'investiture. ...*Cerviæ*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxvij. *Invent. Briançonnais*, 260-1. = ROMAN, 165^{a}.

18951 Serves, 4 décembre 1314.

Jean dauphin... St Etienne et s^{t} Jean, libertés. ...*ap. Cerviam*, en notre chambre. — Cf. n^{o} suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2982, xxvj.

18952 Serves, Crémieu, 5 décembre 1314.
Désireux de promouvoir la commodité de ses sujets, Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, accorde à tous les habitants de sa ville de St-Etienne de St-Geoirs *(S. Juertz, Geoars)*, des franchises et immunités : ils seront exempts de toute, collecte, etc. Il procurera l'apposition des sceaux du seigneur de Roussillon, de Guy de Roussillon, s^{r} d'Anjou, Guy Alamandi, s^{r} de Valbonnais, Alamand du Puy *(de Podio)*, s^{r} de Reilhanette *(Relane)*, Guillaume Alamandi, s^{r} de Margès *(Marjas)*, Vyllen, s^{r} de Beausemblant, et son frère Guillaume Syboudi, avec ceux d'Henri s^{r} de Vinay et de Jean s^{r} de St-Quentin. *Act. ap. Crimiacum* (al. *ap. Cerviam*), dans sa chambre. Sceaux du dauphin et du seigneur de Tullins.
Arch. de l'Isère, B. 2979, 90. *Invent. St-Marcellin*, II, 1791-2. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 113-4.

18953 6 décembre 1314.
Vendredi après s^{t} André. Jugement du vibailli d'Embrun, commissaire de Jean dauphin de Viennois, entre Pierre Aynard, écuyer, et led. dauphin.
Inventaire de Marcieu et Savel, ch. 1.

18954 6 décembre 1314.
Stéphanie, épouse de Hugues Adhémar, seigneur de Montélimar et de la Garde, donne quittance à Guy Dauphin, baron de Montauban, de 80 liv. bonne monnaie à elle dues à raison des biens et droits sur le château et territ. du Pègue, dioc. de Vaison, acquis par feue Béatrix de Genève, dame de Mirabel.
Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 135^{b}).

18955 6 décembre 1314.
Reconnaissances d'hommages par les habitants de Chapelier près Romans à Guigues Brossii, au nom du dauphin, et promesse de lui payer une redevance en argent chaque année, pour raison de leur sauvegarde, sauf hommage au chapitre de St-Bernard. Etienne de Mâcon not.
Arch. de l'Isère, origin. *Invent. St-Marcellin*, II, 1575. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 393.

18956 7 décembre 1314.
Transaction entre Guigues, seigneur de Tullins, et sa fille Marguerite, mariée à Guigues de Morges, laquelle, moyennant certaine somme, se départit de ses droits paternels. Samedi après la fête de s^{t} André.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, 385.

18957 Vienne, 11 décembre 1314.
Mandement de B[riand], archevêque de Vienne, aux prieurs de Lovagny et de Vyu, au diocèse de Genève, pour leur faire annoncer dans les églises du diocèse l'excommunication de Guillaume de Freynet et ses adhérents, qui se sont opposés à main armée à l'installation dans l'église de Filinge du légitime curé, François de Menthonay. *Dat. Viennæ...*, sceau. Renvoi de cette lettre scellée en signe d'exécution.
Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 11-3, cf. 356.

18958 Gap, 14 décembre 1314.
Hommage à Geoffroy, évêque de Gap, par Jean Bonfils, chevalier, seigneur de Montalquier, pour tout ce qu'il possède à Gap, et en particulier pour la grande maison qu'il a en la rue Droite, vers porte Colombe, au mas de Valosas, confrontant, d'un côté, la maison de François Isnard, de Châteauvieux, de laquelle la rue allant vers Chaussières *(Coalquerias, Quoalqueriam, Qualquerias)* la sépare, et, de l'autre, la maison de noble Arnoux Odon, dit Vigoros. Cette maison a six portes, dont trois s'ouvrent sur la rue Droite. Jean Bonfils doit à l'évêque pour ses chevauchées 3 roussins et un cheval armé. Témoins : Pierre Aynard, chevalier, Humbert Claret, chanoine d'Embrun, André Suppi, clerc delphinal, Guillaume d'Esparron. Jacques Jamba, not. Dans le palais épiscopal.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1113, 3 copies (*Invent.* IV, 2-3). Arch. de l'Isère, B. 2960. *Invent. Gapençais*, 344. = Rom., 165.

18959 20 décembre 1314.
Arrentement par Bernard, commandeur de St-Antoine de Gap, à Giraud Albini, meunier, d'une terre sous le cens d'un setier de vin et de 8 de blé.
Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 165^{b}.

18960 20 décembre 1314.
Enquête contre quelques habitants des Crottes qui avaient chassé à Montmirail, en violation des droits de l'abbaye de Boscaudon.
Invent. titres Boscodon. = Roman, 165^{b}.

18961 Ternier, 25 décembre 1314.
...Ind. 12. Reconnaissance et hommage lige à Guillaume, comte de Genevois, par Jean de Vienne, fils de Philippe, pour son château et mandement de Vuache *(Vuachu)*. *Act. ap. Ternie*, dans le château du comte. Témoins. Aymon de Collonge près Bellerive *(Rup')*, habitant de Vuache *(Vuaci)*, not. imp.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 42, Vuache, n° 1, orig. parch.

18962 Moirans, 28 décembre 1314.
Jean dauphin... Concession de libertés..., *ap. Moyrencum*, samedi après Noël. — Cf. n° suiv.
Arch. de l'Isère, B. 2958, 18. *Invent. Graisivaudan*, A. 536 : VI, 312.

18963 29 décembre 1314.
Concession par le dauphin Jean de privilèges aux habitants et communauté de Voreppe... Dimanche après Noël.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 529 : VI, 308^{b}, 311^{b}-2^{a}.

18964 Rivoli, 29 décembre 1315/4.
Ordonnance de payement par Amédée, comte de Savoie, en faveur de Thomas de Savoie, pour 60 liv. petits Tournois, fournies à Paris, à Aymar de Beauvoir, Gilles de Boczosel et Jean Piscis, envoyés du comte au roi de France. *Dat. Rippolis.*
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 328.

18965 (Après 1314).
Pétronille, épouse de Jean Alegreti et mère de Jeannet, donna 3 sols de cens et en hypothéqua *(incorporavit)* 10 sur la maison de Jean le cerclier.
Terrebasse, *Inscript. Vienne*, II, 145-8, n° 484.

18966 (Commenct 1315).
Boson de Villard-Eymond, chevalier, écuyer du comte de Savoie, Guigues du Pont et Soffred d'Ameysin, dit Maysieu, et autres envoyés de Rivoli à Villeneuve d'Asti.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 329.

18967 Janvier 1315.
Vente à Pierre Eynard, seigneur de la Motte-St-Martin, par Hugues de Bordmenu, de divers cens, au prix de 27 livr. bons Vienn. anciens. Jean de St-Savin [not.]

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. 2.

18968 8 janvier 1314/5.
Concession par Raymond, seigneur de Mévouillon, à Robert Roberti, fils d'autre Robert, notaire du Buis, de l'office de chancelier dans toute la baronnie de Mévouillon, pour examiner la conduite des notaires, taxer leurs droits, en percevoir le quart pendant sa vie.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 372b : 452.

18969 Montbonnot, 9 janvier 1314/5.
Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Jean Vallier de la bannerie du mandement de Montbonnot, sauf les droits dus pour les vignes de l'enclos de Corbonan, sous le cens de 4 liv. de poivre, à charge de lui compter de tous les biens à raison de 111 sols 61 den., dont 6 den. pour les droits du bannier... *Ap. Montem Bonoudum*, mardi après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3006, LXXIIII. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 521b.

18970 Le Buis, 9 janvier 1314/5.
Raymond, seigneur de Mévouillon... Fait *ap. Buxum*, en la chambre de R-d.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe IIIIxx vijb.

18971 Avignon, 10 janvier 1314/5.
Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, accorde aux habitants du château de Chabeuil *(Cabeoli)* des libertés, franchises et immunités en 21 articles. *Acta ap. Avenionem*, en la maison de maître Hugues Belmondi ; présents : le prieur de St-Vallier, Hugues de Commiers, Hugues du Puy, Etienne de la Poype, chevaliers, Humbert Clareti, Jean d'Hère, son chapelain, Andrevet Suppi, Albert Jaquemet de Clara.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 220b. *Invent. Valentinois*, I, 415 : I, 381. — SALVAING DE BOISSIEU, *Plait seigneurial*, 1e, 95-8 ; 2e, 35-6 ; 3e, 34-5.

18972 Annecy-le-Vieux, 13 janvier 1315.
Les prieurs de Lovagny et de Vyu près Faverges, notifient au clergé du diocèse de Genève la commission que leur a donnée Briand, archevêque de Vienne, d'excommunier tous ceux qui sont venus en armes à Filinge avec Guillaume de Fraynet pour empêcher François de Menthonay de prendre possession de l'église, notamment Humbert de Thoire, damoiseau, etc. *Dat. ap. Anass. vet.*, lundi octave de l'Epiphanie...

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 13-4, cf. 356.

18973 Aspres-sur-Buëch, 14 janvier 1314/5.
Ind. 13. Reconnaissance par Pons Chaix, prieur de Durbon, ordre des Chartreux, à Pierre de Mayzorolis, procureur de Guillaume, abbé d'Aurillac, pour une maison à Aspres, près de la porte de Fensaco et un pré aux Molettes, près des moulins du prieur, grevé de 2 sols de cens. *Act. Asperis*, dans le château de St-Géraud. Témoins : Guillaume Armandi, notaire, Pierre Silva, moine d'Aurillac, prieur de Ste-Marie du Villard. Jean Jordan, not. du roi Robert, de Serres.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 550-2, n° 624. = ROM. 165b.

18974 Aspres-sur-Buëch, 14 janvier 1314/5.
Ind. 13. Reconnaissance semblable du même au même ; le prieur de Durbon se fait promettre que cet acte n'engage pas l'avenir. *Act. ut supra*. Témoins : Pierre de Silva, moine d'Aurillac, prieur de Ste-Marie en Beauchêne.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 552-3, n° 625. = ROM., 165b.

18975 15 janvier 1314/5.
Traité entre Briand, archevêque de Vienne, et son chapitre, et Philippe de Savoie, archevêque de Lyon : les habitants de Condrieu, sujets de l'église de Lyon, avaient fait des incursions armées sur le territoire de St-Clair ; l'archevêque de Lyon refusant de les châtier, l'église de Vienne envoya au secours de St-Clair des soldats fournis par le Dauphin, qui attaquèrent Condrieu ; de plus, elle fit alliance avec les citoyens de Vienne, le dauphin y consentant ; on chargea de diriger la guerre pour l'archevêque, Siboud de Clermont, mistral, et Jean de Revel, chevalier ; pour le chapitre, Aimon de Faverges, capiscol, et Guigues Romestaing, réfectorier ; chaque paroisse délégua un député. La lutte dura deux ans... Mercredi avant st Antoine.

CHORIER, *Miscell.* XII (de Bouffier), 6, vid. — CHARVET, *Hist. égl. Vienne*, 451-2.

18976 17 janvier 1314/5.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, autorise les habitants du Sappey à traverser toutes ses terres avec des bêtes chargées de bois, charbon, fromages, œufs, poules et autres marchandises ou sur leur cou, sans payer de péages, à charge de lui verser annuellement pour chaque âne et joug de bœufs 12 sols bonne monnaie, mais ils payeront les droits accoutumés pour les autres marchandises et animaux... Jeudi avant st Vincent.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 116-7.

18977 Vienne, 22 janvier 1314/5.
...Le mercredi fête de st Vincent, ind. 13, *ss. Romana ecclesia, ut fertur, vacante*. Briand, archevêque de Vienne, Guillaume de Clermont, doyen, Siboud de Clermont, mistral, Humbert de Clermont, archidiacre, Guigues Remestaygn, d'Auberive, réfectorier, et dix chanoines étant réunis au son de la cloche dans la cathédrale, en présence d'une grande multitude de citoyens et habitants de Vienne, le prélat, la main gauche sur sa poitrine, la droite élevée, devant la Croix, les Evangiles et le chef de st Maurice, promet au doyen et au chapitre de les aider dans la guerre qu'ils pourraient avoir à soutenir ; doyen et chanoines lui font la même promesse. Interrogés par l'archevêque, les citoyens promettent unanimement aide à lui et au cha-

pitre. Le prélat les avise que le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, est en ce moment leur allié à tous dans leur lutte contre le chapitre de Lyon et les gens de Condrieu. Il serait juste de le soutenir le cas échéant et de l'admettre dans la confédération ; tous y consentent. Présents : Boniface de Miribel et 4 autres damoiseaux, etc. Hugues Bochardi, clerc de Cuiseaux, dioc. de Lyon, et Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, clerc, nott.

Invent. Viennois, III, 215. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 185, 187-8, 198ᵃ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 157-8. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 63-4. = CHARVET, 451-2.

18978 Embrun, 23 janvier 1314/5.

Sentence d'Etienne Martin, juge de la cour commune, ordonnant aux habitants des hameaux de la Chau, de Peollet, des Salettes et de la paroisse de Baratier de concourir pour leur part à la réfection du pont de la Clapière, sur la Durance.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 165ᵇ.

18979 24 janvier 1315.

Concession par le dauphin Jean au prieur de Vaulnaveys de prendre les lods et ventes sur les fonds qui lui faisaient des rentes, bien qu'il payât pour elles certains cens au dauphin, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 250 : VI, 152ᵇ.

18980 25 janvier 1315.

Hommage lige à noble Emeric Leuson, héritier de noble Richard Bigot, de Jean, Pierre et Burnon B-t dit Blanc, ses enfants, par noble Jean Bigot, dit Duprat, fils naturel de Richard B-t. Berton Buissière [not.]

Inventaire d'Avalon, ch. III.

18981 28 janvier 1315.

Testament de Marguerite de Chavannes, veuve d'Etienne de Farnay, damoiseau : ses enfants, Guillaume, moine de St-Pierre à Vienne, et Barthélemy, clerc, prendront leur légitime, etc... Mardi avant la Purification...

LE LABOUREUR, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 447.

Anthon, février 1315 = 2 février 1315/6.

18982 1ᵉʳ février 1315.

Accord entre Bertrand du Lauzet, prieur de Boscaudon, et Jean Martin, procureur delphinal, devant Pierre d'Avalon, chevalier, bailli d'Embrun, et Hugues Bouchard, juge, au sujet des pâturages de Montmirail ; le prieuré continuera à jouir du louage sur les troupeaux étrangers dans ce territoire.

Arch. des Htes-Alpes, H. 9, copie (*Invent.* 11ᵃ).

18983 1ᵉʳ février 1315.

Transaction entre Geoffroy, seigneur de Montchenu et de Thodure, pour lui et les habitants de Thodure, et Aymar, seigneur de Bressieux et du [Grand-]Serre, portant que les gens de Thodure ont droit de pacage, bûcherage, paisson et autres usages au bois de Chambarand, dans le mandement de Serre, à charge de payer au seigneur de Bressieux la redevance accoutumée : le laboureur 1 hémine d'avoine, le manœuvre *(affanator)* 1 quartal ; le seigneur de Montchenu et son châtelain de Thodure, les nobles et le curé jouissent des mêmes droits. Pierre de Pressin not. impér.

SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2ᵉ, 225 ; 3ᵉ, I, 282.

18984 Embrun, 5 février 1314/5.

Sentence arbitrale de Guy Caire entre le commandeur de St-Jean d'Embrun et Guillaume Vieux de Savine ; ce dernier restera propriétaire de la vigne du Villard en payant 25 tournois et un cens de 9 deniers. Fait dans la commanderie.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, nº 397, orig. = ROMAN, 165-6.

18985 (6? février 1314/5).

Titres présentés par Albert de Dont, prieur de Montmaur, dioc. de Gap, dans le procès qu'il a contre Ponce Chaysii, prieur de Durbon, devant Humbert Deyton, prieur de St-André de Gap, et Lagier Armandi, aumônier de Gap et chanoine de Chardavon *(Cardaonensi)*, arbitres. Le prieur de Montmaur veut prouver 8 propositions : que son église est paroissiale, limitée par celles de Veynes, la Cluse, Furmeyer et la Roche. Il énumère ses possessions dans sa paroisse, aux lieux appelés : a Taliani, territoire de Vaux, clot Favier, Mallafari Taychonerias, comba Chalvet, en Chalvet, las Chanals, clot des Amesuras, font del Bachas, Socheyra, Agullas, en las Alberias, las Albergas, en l'Adrech territoire de Vaux, al Aulane, Costa Longa, la Lousiera, au champ du Noyer, la Morena, en Belfayn, col Chavallier, Glayseta, Tombarel ou Tumbarel, comba des Giraults, Chalagaa, les terres Berrionorum et Bubulcorum ; les prieurs de Durbon, depuis 30 ans et plus ont perçu les dîmes estimées annuellement 15 setiers d'annone et 15 de grain *(bladi)*. Cela est de notoriété publique, etc.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 553-8, nº 626.

18986 7-10 février 1314/5.

Vendredi avant le *Carniprivium vetus*, samedi et lundi suivants. Production de témoins par le prieur de Montmaur : Ponce Mallafari, Lantelme Fabri, etc.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 558, nº 627.

18987 8 février 1314/5.

Hugues Raterii, fils de Bertrand et Pierre Richaud, fils de Pons, seigneur de Vinsobres, reconnaît tenir en fief de Jean [= Guy] Dauphin, baron de Montauban, son affaire du Fraysse à Vinsobres. Jean Muratoris not.

Invent. Baronnies, II, 483ᵇ : 1123. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1340.

18988 Avignon, 10 février 1314/5.

Guy Dauphin, seigneur de Montauban, pleinement assuré de l'habileté de son clerc et familier Albert de Brayda, le constitue son nonce et procureur pour récupérer les appointements *(guidagia seu stipendia)* à lui dus par Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, à raison du commandement *(capitania)* qu'il lui avait exercé en Lombardie, l'autorisant à donner toutes quittances. *Dat. Avenione...*

Invent. Généralité, I, 14 : 21. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 185. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 152. LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 702.

18989 10 février 1314/5.

[Lundi], témoignage de Raynaud, fils de feu Odon de Montmaur, damoiseau, sur les huit propositions du prieur de Montmaur : l'église de Montmaur est paroissiale, car on y baptise, ensevelit, communie, confesse les péchés ; il connaît les limites de Montmaur ; il a vu planter des bornes entre ce territoire et ceux de Veynes et la Roche et il les cite. Les possessions énumérées sont dans la paroisse, il les connaît ayant été collecteur 20 ans et plus des dîmes, montant en tout à plus de 1000 setiers de blé, annone et erres... Le témoin a 40 ans ; il connaît les prieurs de Durbon et de Montmaur, n'est pas ennemi du 1er, ni cousin ou mercenaire du second.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 559-62, n° 628.

18990 11 février 1314/5.

Mardi après le *Carniprivium vetus*. Dépositions de nouveaux témoins en faveur du prieur de Montmaur : Lantelme de Pellafol, Pierre Alberti, Guillaume Galis, tous de Montmaur...

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 562, n° 629.

18991 La Balme, 12 février 1315.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, sensible aux services qu'ont rendus de tout temps à lui et à ses prédécesseurs les habitants de sa ville de la Tour[-du-Pin], du conseil de ses barons, nobles et conseillers, les affranchit et les déclare exempts de toute taille, *touta, complainta* et exaction illicite, et reçoit ces bourgeois sous sa sauvegarde. — Henri de la Tour, seigneur de Vinay, convaincu de l'utilité pour lui de ces libertés, statuts et ordonnances, les accepte et confirme, réservant ses usages et chevauchées à la Tour et dans son mandement. *Dat. ap. Balmam*,... sceaux ; présents : Guigues de Grolée, chevalier, maître Pierre d'Optevoz *(Eptevo)*, jurisc., Martin Musimini (Meuczimini), chanoine de St-André de Grenoble,... ses conseillers. — *Ne labili hominum.*

Arch. de l'Isère, B. 2960, 271. *Invent. Viennois*, III, 109. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 206b. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 108-11. — Valbonnays. *Hist. de Dauph.* I, 208-9 ; *Généal.* 45-6. *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 9e, n° 7. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 92.

18992 14 février 1315.

Albergement par Albert de Brayda, châtelain de Mirabel, au nom du dauphin Guigues [= Guy], baron de Montauban, à Barthélemy Seguret, notaire, Raymond Michel, Artaud Reibaud et Rolant Emin, de Mirabel, de la terre et condamine de Lanchet, sur le chemin de Melers à Nyons, etc., avec faculté d'en disposer, sauf en faveur de religieux, ecclésiastiques et nobles, sous le cens de 8 sommées annone à l'Assomption et le fief direct.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIc xxxvj. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 453-4 : 543-4.

18993 Beauvoir-en-Royans, 15 février 1315.

Commission par Jean, dauphin de Viennois, au châtelain de Villeneuve de St-Etienne[-de-St-Geoirs], de remettre à Domenget Firvogie, du bourg St-Etienne, [un plassage] dont le dauphin s'était réservé 7 toises de long sur 6 de large, pour l'en faire jouir, etc... *Ap. Bellumvisum in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIc lxvij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1772-3.

18994 Grenoble, 15 février 1315.

Lettre du dauphin Jean II relative à une somme de 1500 liv. de petits tournois que lui devait le juif Salvus de Serves et qui lui avait été payée par ses fils Moïse et Dieulesaut.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 74b (*Invent.* IV, 262b).

18995 Embrun, 15 février 1314/5.

Subrogation en faveur de Guigonet de Savine par Marcon Bayle, qui reconnaît avoir reçu de lui 28 liv. Viennois. Témoins : Hugues Bochardi, jurisc., etc. Jean Martini, not. imp. Bulle en plomb de la cour commune d'Embrun. Fait dans la rue, devant la maison de Raymond Chabassoli.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 2), 3, orig. parch.

18996 16 février 1314/5.

Hommage prêté à Guy Dauphin, baron de Montauban, par l'abbé et religieux du couvent de Léoncel pour leur fief et directe seigneurie sur la condamine des Fromentaux, mandement de Chatuzange, sur le chemin de Romans à la Part-Dieu, possédée par Martin de Coard et ses frères, sous la redevance de 6 setiers froment mesure de Pisançon, et 6 poules, avec le plaid accoutumé.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 142 : II, 140.

18997 Beauvoir-en-Royans, 16 février 1315.

Jean, dauphin de Viennois, échange avec Pierre de Murinais, écuyer, tout ce qu'il avait au château, terroir et mandement de Murinais, etc., contre ce que Pierre avait dans le château et territoire de St-Etienne de St-Geoirs et la Forteresse...*ap. Bellumvisum in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 3008, 401. *Invent. St-Marcellin*, I, 800 ; II, 1167, 1793.

18998 Beauvoir-en-Royans, 18 février 1315.

...*Ap. Bellum visum in Royanis*, Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, convient avec Lantelme de St-Geoirs, damoiseau, de lui céder toute la paroisse de Sillans, avec les hommes que lui et le seigneur de Bressieux y possèdent, et promet de lui faire céder ceux de Pierre de Murinais ; Lantelme lui abandonne sa juridiction haute et basse dans le mandement de St-Geoirs *(S. Juerii)*. Mathieu de Chavannio, not. imp. et de la cour du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2978, 331 ou 719.

18999 Grenoble, 20 février 1314/5.

Nomination par le dauphin Jean, de Raymond Esmini, notaire à Upaix, et de ses descendants, à la charge de notaire majeur en Gapençais. Témoins : Osasica Flote, seigneur de la Roche, Jaquemet et Humbert Clareti.

Arch. de l'Isère, B. 3006. = Roman, 166a.

19000 Sauzet, 24 février 1315.

Jean de Pontverre *(Ponte vitreo)*, chevalier, châtelain de Domène, terre de Guillaume, comte de Genevois, reconnaît devoir à Marie de Genevois, comtesse de Va-

lentinois et Diois, pour sa dot, 2232 livres bons Viennois anciens, comptant le gros Tournois vieux de bon argent fin du roi de France, avec l'O rond, pour 17 den. Il promet de les lui payer sur les revenus de sa châtellenie : 232 livres jusqu'à Pentecôte, et 500 chaque année au *Carniprivium*. Jean, dauphin de Vienne, comte d'Albon et seigneur de la Tour, Girard de Pontverre, chevalier, et Guichard de Pontverre, chanoine de Genève, se constituent fidéjusseurs. *Act. et dat. ap. Sauzetum.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 5, orig. parch., sceau de la comtesse, et 5 bandes d'autres (*Invent.* 40).

19001 Beaucroissant, 25 février 1315.

Ind. 13..., *ap. Bellum Crescentem*, sur la place du bourg neuf du château.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII^c vij.

19002 27 février 1314/5.

Reconnaissance en faveur de Berlion de Bouquéron par ceux qui lui devaient des rentes et droits seigneuriaux à raison de son château de Bouquéron.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 222^b.

19003 28 février 1314/5.

Testament de Guigues Arthaud, de St-Chamond, damoiseau. Il lègue à frère Hugues, chanoine de St-Ruf de Valence, 40 sols de pension ; etc.

Le Laboureur, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 610.

19004 3 mars 1315.

Serment prêté par Durand Apothécaire, juge de la cour commune de Grenoble, Bonzonet Berlion, lieutenant de Rolet d'Entremont, châtelain, et Humbert Garin, lieutenant de Pierre Aynard, courrier, d'observer les privilèges et libertés de la ville.

Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. (*Invent.* 14^b).

19005 6 mars 1315.

Compte d'Aymon Bonivard, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, depuis le 15 novembre 1314 ; le comte de Savoie, sur la plainte des habitants, révoque la taxe de 110 sols Viennois que prélevait ce châtelain *pro exitu* des foires de St-Martin d'hiver.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

19006 10 mars 1314/5.

Reconnaissances au recteur de l'hôpital de Ste-Foi, à Romans, pour immeubles à Romans, St-Paul, etc. Jacsend et Joglar, prêtres, nott.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (I, B. 12), 5^a, orig. parch.

19007 12 mars 1314/5.

Reconnaissances passées à noble Reymond Bertrand, fils de Joffroy Bertrand, des Engelas, par plusieurs particuliers, pour des héritages dans la paroisse de Lavaldens, sous cens et rentes portant lods et ventes.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 509^a ; V, 279-80.

19008 13 mars 1314/5.

...Jeudi, lendemain de s^t Grégoire. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues Guillaume Rovoyri, par les mains du doyen G. de Clermont, d'A. Lombardi, G. Coyndo, Hu. de Peladru, F. de Quincieu et Ponce de Lignon : Hum. précenteur, Hu. chantre, Ay. capiscol, A. sacristain, Sy. mistral, Ponce procureur, Michel official, Etienne de l'Œuvre, notaire.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Viennen., liiij.

19009 14 mars-7 septembre 1315.

Quittance par noble Jean de Sahune à Gilet Allemand, seigneur de Prébois, et à sa mère Sibylle d'Aix, dame de Ste-Jalle, de 6000 sols pour la dot de Saure, sœur de Gilet et épouse de Jean.

Arch. de l'Isère, B, 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85^a). *Invent. Baronnies*, II, 303^b : 965.

19010 Grenoble, 15 mars 1315.

Transaction entre Jean, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, et la communauté d'Allevard, représentée par Pierre Barral et 5 autres nobles, au sujet de l'usage de ses eaux et forêts : les habitants d'Allevard auront le droit d'établir des fabriques et des martinets auprès du torrent de Bréda ; ils pourront couper du bois pour la construction de leurs maisons et leur chauffage dans toutes les forêts de la vallée d'Allevard, excepté dans la première coupe de la forêt de Ponthaut ; ils pourront appuyer leurs maisons contre les remparts du bourg et exploiter les mines de fer des montagnes voisines en payant le droit d'antivage.

Arch. de l'Isère, B. 3324, orig. parch. (*Invent.* III, 283^b) ; B. 3918, trad. (IV, 27-8). *Invent. Graisivaudan*, I, 38^b.

19011 19 ou 20 mars 1314/5.

Donation entre vifs par Sibylle d'Aix, dame en partie de Ste-Jalle, à Gilet Allemand, son fils, des châteaux de Ste-Jalle, Prébois et Foillans, à condition de payer les dettes de sa mère... ind. 12....

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85^a). *Invent. Baronnies*, II, 330 : 993-4.

19012 Moirans, 24 mars 1315.

Lantelme Eynard échange avec Jean, dauphin de Viennois, sa maison du Châtelet, au territoire de Grenoble, vers la plaine, avec biens à Pariset, contre les château, terre et mandement des Chanousse, avec sa jurid., droits et appart., etc., sous foi et hommage, à charge de les racheter de Guigues de Fort, à qui le dauphin les avait engagés pour 1000 liv. Ind. 13, *ap. Moyrencum*, dans le couvent des frères Mineurs, mercredi veille de l'Annonciation.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^c j^b, V^c. *Invent. Graisivaudan*, I, 349 ; III, 403 ; *Gapençais*, 157-8. Roman, 167b.

19013 1315.

Guigues Alamandi, seigneur de Valbonnais, appelle devant Rodolphe de Moirans (*Moyrenco*), juge mage en Graisivaudan pour le dauphin, d'une sentence de la cour de l'Oisans qui avait condamné ses hommes liges, ce dont il se croyait lésé.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1803.

19014 1315.

Testament d'Isnar Rigaud, seigneur de Barret.

Chorier, *Varia*, 3 (Ms., Bibl. de M. de Terrebasse).

19015 1315.

Enquête faite dans le Briançonnais par ordre du Dauphin ; dépositions de témoins contre Jean Bonfils, châ-

telain de Vizille, puis bailli du Briançonnais, accusé de concussion, d'abus de pouvoir, de vols, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3703, reg. (*Invent.* III, 145b).

19016 1315.

Reconnaissances [en faveur de Léoncel], sur la paroisse d'Oriol, reçues par Jacques Girard, notaire de Châteaudouble.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 232.

19017 1315.

Ordre de [Jean], dauphin de Viennois, à son châtelain de Lhuis, de maintenir les chartreux de Portes en possession des dîmes de Morgne.

Arch. de l'Ain, H, 249 (*Invent.* 176a).

19018 1315.

Vente à Didier de Pariset de 3 setiers 1 hémine froment de rente sur une terre aud. Pariset, de la directe dud. Didier, au prix de 24 liv.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 440b.

19019 1315.

Tracloyra ou missel sur vélin, fait par Jean François d'Etoile, selon le rit Valentinois, vendu par noble Albert Lagier, d'Etoile, à Gonon Lambert, prêtre de Valence.

Arch. de la Drôme, E. 2470, reg. (*Invent.* II, 358-9).

19020 Grenoble, 26 mars 1315.

Ordonnance du conseil de Jean, dauphin de Viennois, résidant à Grenoble, au châtelain de Cornillon en Graisivaudan : par des conventions entre le dauphin et Guillerme, évêque de Grenoble [29 nov. 1313], il a été décidé que la juridiction haute et basse, le mère et mixte empire dans la paroisse de St-Martin-le-Vinoux (*S. M. Vinosi*), depuis la maladière au-dessous de la Balme jusqu'au petit *Essovem*, seraient communs entre les deux seigneurs et exercés par leur juge, de sorte que la moitié indivise de l'évêque lui reste à quel maître que l'autre appartienne. Ordre d'exécuter sous peine des dommages envers le prélat et de parjure. Sceaux des conseillers : François, seigneur de Sassenage, Pierre d'Avalon, chevalier, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Guillaume Grinde, jurisconsulte, et André Cupi. *Dat. Gracionop. — Cum nuper.*

Chartul. civit. Gratianopolit., 118a, n° 20 (dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 354 (à part, 16). *Livre de la Chaine*, CCCLXV.

19021 Avril 1315.

Testament de Hugues de Vienne, chevalier, seigneur de Montmoret, qui lègue à sa sœur Alix (*Alayx*) de Vienne, abbesse des Minorettes de Lons-le-Saunier, 50 livrées de terre de rente.

Robert (Ul.), *Testaments de l'officialité de Besançon*, I, 300-5.

19022 2 avril 1315.

Plantation de limites entre les mandements de Vizille et d'Uriage, par le dauphin Jean et Jacques Allemand, seigneur d'Uriage.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 601b : VI, 342b.

19023 2 avril 1315.

Pierre d'Echallon (*de Escalone*), chanoine de Valence et official de Lyon, atteste une transaction entre l'abbé d'Ainay et Guillaume de Vego, damoiseau.

Guigue, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 278-81, n° 130.

19024 3 avril 1315.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, confirme à Pierre d'Avalon sa juridiction sur tous ses fiefs, délinquants, régales et églises. — Cf. 8 et 13.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 441b.

19025 3 avril 1315.

Investiture par le châtelain de Theys, la Pierre et Domène, au nom de Guillaume, comte de Genevois, à Jean Morard, de Theys, de fonds et rentes par lui acquis de Jourdan Boujan aud. lieu... 7 [= 3 ?] des nones....

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 230a.

19026 8 avril 1315.

Hugues [Henri !] Dauphin, seigneur de Faucigny, confirme à Pierre d'Avalon toute juridiction sur ses hommes du château de la bâtie sur Montbonnot, depuis St-Nazaire... — Cf. 3 et 13.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 443a.

19027 Marcossey, 8 avril 1315.

Hommage rendu à l'évêque de Lausanne par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, pour les fiefs d'Orbe, Echallens et autres, tenus de lui par les seigneurs de Montfaucon. ... Mardi après la quinzaine de Pâques.

Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom. XIV, 321. = *R. S. R.* 2511.

19028 12 avril 1315.

Vente à Jean de Guiffrey, par Cécile Chatagnier, femme de Perret Duc, d'une terre aux marais de Morêtel, pour le prix de 6 livr. Litard, not. de Goncelin.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel, ch. 1.

19029 12 avril 1315.

Vidimus de l'acte du 27 avril 1297, concernant St-Pierre du Bourg-lès-Valence, délivré par le notaire Jean de *Peciaco*.

*Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 100.

19030 Montfleury, 13 avril 1315.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, augmente les privilèges de Pierre d'Avalon, chevalier, et de ses hommes, lui attribuant toute juridiction, même dans les églises et les chemins indépendants. *Act. ap. Montem Flurilum....* — Cf. 3 et 8.

Arch. de l'Isère, B. 3048, 290b ; 3622, 160 ; 4408, 224. *Invent. Graisivaudan*, I, 66b ; II, 443a. — *Du Chesne, *Dauf. de Vienn.* pr. 37.

19031 14 avril 1315.

Protestation par Jean, archevêque d'Embrun, contre les empiètements des officiers du comte de Provence dans sa juridiction.

Fornier, *Hist. Alpes Marit.*, II, 125-6. = Roman, 166a.

19032 Remollon, 14 avril 1315.

Bail en emphytéose par Alexandre Viol, administrateur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, à Jean et Pierre Pallon, frères, d'une terre à Remollon au lieu dit aux Eglises.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 409, orig. = Roman, 166a.

19033 16 avril 1315.

Compromis de B[riand] de Lavieu, archevêque de Vienne, et Guigues, seigneur de Beauvoir et Pinet (*Espineli*), en divers arbitres, qui règlent leur contestation

au sujet des limites de ces châteaux et de la ville de Vienne. Etienne de Pinet, not. — Cf. 15 fév. 1315/6.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 198.

19034 (22 avril) 1315.

Le chapitre général des Chartreux décrète des prières pour Hugues Dauphin et son épouse.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 30.

19035 27 avril 1315.

Transaction entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et du château de la Terrasse, et Guillaume, évêque de Grenoble, au sujet de la juridiction et des limites des paroisses et mandement de St-Hilaire et St-Pancrace. Martin Ranulphi et Bernard Juliani nott.

Chevalier (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 78 (Not. anal. 29). *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), J. xlvi, 142b.

19036 29 avril 1315.

Le dauphin Jean fixe à 18 den. par livre les droits de lods et ventes dans la paroisse de Villard-Eymond.

Arch. de l'Isère, B. 3324 (*Invent.* II, 283b).

19037 4 mai 1315.

Gaucher, évêque de Gap, fait une expédition de l'acte du 19 janv. 1301.

Gallia christ. nova, I, animadv. xxviij.

19038 15 mai 1315.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble], par Perret Ansermi, pour un pré sous *ponter' de Muris*. Jacques Vitalis, d'Aiguebelle, [not].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. xxxii, 202b.

19039 Armieu, 16 mai 1315.

Jean dauphin .... *ap. Armeum*.

Arch. de l'Isère, B. 2978, 331.

19040 16 mai 1315 = 16 avril 1315.

Terrebasse (H. de), *Hist. généal. de Maugiron*, 3.

19041 Genève, 18 mai 1315.

Pierre, coseigneur de Vinay, en son nom et de Girard son fils, fait une ligue défensive avec Richard de Virieu, chevalier, et Jean son frère, damoiseau, pour se défendre contre tous, excepté contre Henri seigneur de Virieu, chevalier. Perronnet de Bardonnenche, clerc et commis par l'official de Genève pour recevoir la ratification de ce traité.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 103; III, 657; IV, 991.

19042 Montélimar, 25 mai 1315.

Testament de Giraud Adémar, seigneur de Montélimar, en faveur de Giraud, son fils; il donne à son fils Hugonet, chanoine de Valence, son château de Sceautres *(de Sentro)*, à Guigues St-Auban dans la vallée de Ruègne *(Ruina)*, etc.; veut que Guigues, Hugues et Guillermet soient tenus aux écoles et pourvus de livres; nomme Mabille et Cécile parmi ses enfants. Fait à Monteil, devant Guy, seigneur de Tournon, Guy de Châteauneuf, fils de Guillaume.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 7-8, n° 26, extr.

19043 26 mai 1315.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Jean Bayle, fils de Giraud, d'Autichamp, pour ce qu'il possédait à Grâne et Autichamp, sauf celui qu'il devait à Mathieu de Chabrillan, seigneur d'Autichamp.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 115b : 115.

19044 27 mai 1315.

Rodulphe de Moirans *(Moyrenco)*, juge mage. .. Mardi après la quinzaine de Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 795b; B. 2958, 57; B. 3009, IIeIIIIxx xij.

19045 Avignon, 30 mai 1315.

Echange entre les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem et Amédée, comte de Savoie, d'une maison située près de Lyon, contre certains revenus à percevoir en Viennois. *Dat. Avenione*... ind. 10 [=13].

Lünig, *Codex Ital. diplom.* II, 1665. = Georg. II, 289-90.

19046 Montmélian, juin 1315.

Sentence d'Amédée, comte de Savoie, qui condamne les lombards de Solero de Malabaylla et d'Asti ayant des casanes dans ses états à lui payer 20000 florins d'or de Florence : Barthélemy de Solero et ses associés pour les casanes de St Symphorien[-d'Ozon], St-Georges[-d'Espéranche], Voiron et le Châtelard, 1500 fl., Henri de Solero et associés pour la casane d'Aoste, 774 flor.; Panczoto de Solero, pour la Côte[-St-André], 554 flor.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 310-1.

19047 Eygluy, 1er juin 1315.

Des différends étant survenus entre Aymon, abbé de Léoncel, Pierre d'Eurre, châtelain d'Eygluy, en son nom et d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, Guigues de Blagnac, d'Omblèze *(Umblesiis)*, Guillaume de Montoison et Alix mère et tutrice d'Artaud d'Eurre, de Crest, au sujet de la montagne dite les Pignes Gardy *(las pennas de Gardia)*, les parties firent compromis entre les mains du seigneur de Rochemaure, Humbert Chape et Pierre Milhet, qui prononcèrent leur sentence au jour fixé par le bailli et Armand du Poët, juge ordinaire : les religieux auront les droits de pacage et bûcherage sur le territoire dont ils indiquent les limites et qui est voisin de celui de Pierre d'Eurre, ainsi que les tâches des blés et légumes et autres redevances d'usage; le comte de Valentinois et Pierre d'Eurre jouiront des mêmes droits sur les territoires qu'ils revendiquent; Guigues de Blagnac et ses successeurs auront la pleine propriété des terres cultivées et incultes, bois au lieu dit en Pissaentori [le Pêcher?]. Artaud d'Eurre est débouté de ses prétentions. Fait au territoire *Aygleduni*.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 560. — Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868). Chevalier (J.), *Eygluy-Léoncel*, 74, 200-1.

19048 Mirabel, 2 juin 1315.

Procédure devant Marchisius de Claix *(Claysio)*, juge et vibailli des Baronnies, à la poursuite des créanciers de Pierre Magnan, contenant vente d'une terre au territoire de Mirabel, lieu dit *ad caminum*, confrontant le chemin de Mirabel vers Puyméras *(Podium Almeracium)*, la rivière de Gaude, etc., au prix de 26 liv.; elle était du fief et directe de Guigues [= Guy] Dauphin, baron de Montauban, sous le cens de 6 den., que Jean

Durand, de Mirabel, promit de payer. Fait dans le château *M-lli*, durant les assises *(assiziis)*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe xxxiij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 454^{b} : 545.

19049 2 juin 1315/24 mars 1316.

Comptes d'Amédée de Morestel, vidomne de Genève et châtelain de l'Ile : on envoye un écuyer à Vienne, parce que l'évêque avait mis en interdit le vidomne et la ville à l'occasion d'un fabricant de fausse monnaie ; on poursuit l'appel pendant 8 jours ; on en envoie un autre à Valence auprès du cardinal [Pierre Colonna], pour poursuivre cet appel. Un clerc est envoyé à Vienne pour citer l'évêque de Genève sur cette sentence.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 165, cf. 357.

19050 Nuremberg, 3 juin 1315.

Lettre de Louis de Bavière, roi des Romains, aux habitants de la ville et du diocèse de Valence, au sujet de la cession du bourg de la Motte, situé dans ce diocèse, au cardinal Colonna.

Muratori, *Antiquit. Italicæ*, VI, 189. = Boehmer (J. F.), *Reg. imp.* (1314-47), n° 2617.

19051 Naples, 5 juin 1315.

Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, etc., pourvoit son allié Guy Dauphin, tant qu'il restera à son service, d'un revenu annuel de 400 onces d'or, à percevoir sur la chambre des finances *(secretia)* de Pouille, sous la condition qu'il s'établira avec sa femme et ses fils dans le royaume de Sicile ; il devra 5 1/4 sur 20 du montant chaque fois que la cour exigera le service féodal des barons et feudataires. *Dat. Neapoli... 13 ind., regnor. a° 7.*

Arch. de l'Isère, B. 3850, orig. parch. (*Invent.* III, 316^{a}). *Invent. Généralité*, I, 14 : 22. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 198-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 152-3. Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 702.

19052 (Avant 6 juin 1315).

Charte de Jean de Vienne, seigneur de Mirebel (*Mirebeaut*, Jura), promettant hommage au roi de France.

Bouquet, *Rec. hist. France*, XXII, 769.

19053 6 ou 8 juin 1315.

Mort de Geoffroy de Lincel *(Launcello)*, évêque de Gap, qui avait fondé un anniversaire dans la cathédrale de Forcalquier.

Aix, Bibl. Méjanes, ms. 14 (*Martyrol. d'Adon*, 56). Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 5248, 56. Roman, 166^{a}. Roman (J.), *Obituaire du chapitre St-Mary de Forcalquier*, 34.

19054 14 juin 1315.

Obit de frère Michel, prêtre [à Bertaud].

Roman (J.), dans *Bull. soc. étud. Htes-Alpes*, XXIII, 41.

19055 Barberine (Salvan), 19 juin 1315.

Sentence arbitrale entre noble Jean de la Tour et le châtelain de Montcrescent : restitution de 2 vaches et 1 jument par considération *(reverentia et honor)* du seigneur de Faucigny... ind. 14, fête des s^{ts} Gervais et Protais, *in insula* de *la Barberina*, au territoire de *Sarvans*.

Gremaud (J.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* XXXI, 258-9.

19056 20 juin-1er novembre 1315.

Compte [des revenus] des châtellenies de Savine, Puy-Sanières, Baratier, les Orres, Embrun et Chorges, rendu par Jean Bonfils, chevalier, bailli d'Embrun. Mentionnés : les services de St-Apollinard, les taches du Puy-St-Eusèbe, les paquerages, bans et taches de Montmirail, les bans, taches et le terrage des Crottes, les cens de Montalin, ceux des hommes de Jacques Abrivat, les services de la maison de Puy-Comtal, les bans de Mongardin, la claverie des Orres, les services du prieur de Remollon, 14 florins des chanoines d'Embrun, l'écheute, consulat, leyde, amendes, judicature et claverie d'Embrun, la claverie de Chorges, l'alpage de la montagne de Malconnay à Réalon, les taches et services dudit lieu, le passage des troupeaux par Savine et la montagne de Rosset, le paquerage des montagnes de Bachas et Melezette, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 165-6.

19057 Grâne, 22 juin 1315.

Vente par Guillaume de Montmeyran, bailli de la terre d'Aymar de Poitiers, fils aîné d'Aymar, comte de Valentinois et Diois, au nom du fils et en faveur du père, des revenus du péage de Leyne *(Lena)* et d'un moulin au même lieu, pendant sept ans, au prix de 4000 livr. Viennois. Fidéjusseurs : Arnaud Galhonis, Girin de Montoison et autres. *Act... ap. Granam*, dans la grande salle *(aula magna)*. Témoins : Aymon de Roche-la-Molière *(Ruppemoeria)*, Ponce Bajuli de Grâne, Guillermon de Marsanne, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, n° 9, orig. parch. (*Invent.* 3^{a}).

19058 Crest, 23 juin 1315.

Le lendemain, Bernard Sestoris et Pierre Desnierii, de Crest, se constituent fidéjusseurs de la vente d'Aymar de Poitiers à son père. *Act. ap. Cristam*, dans [l'hospice] de Bonthos.

A la suite de l'acte précédent.

19059 Piégros, 23 juin 1315.

Le même jour, Amalric de Piégros se constitue fidéjusseur, en présence d'Humbert Chappe, procureur du comte de Valentinois. *Act...ap. Podium Grossum*, dans l'hospice d'Amalric.

A la suite de l'acte précédent.

19060 [La Baume-Cornillane], 24 juin 1315.

Albert Cornilhani, seigneur de la Baume, se constitue fidéjusseur de la vente du 22 précéd. *Act...* [....] devant la maison neuve d'Albert. Témoins.

A la suite de l'acte du 23 juin préc.

19061 [24 juin] 1315, 1317.

Comptes de Pierre Claret, châtelain d'Allevard : cens de Guigues Allemand, de Rollet d'Entremont, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 47^{b}-8.

19062 1315.

Compte de Bermond, juif, pour la gabelle d'Allevard.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 47^{b}.

19063 1315, 1317.

Comptes de Pierre Claret, châtelain d'Avalon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 112-3.

19064 1315 (=1316 ?), 1317.
Comptes d'André de Vaulnaveys, châtelain d'Avignonet.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 235ᵇ.

19065 1315.
Compte de Guigues de Morges, châtelain de Bardonnêché : l'avoine, les services de Fonbovier.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 151-2.

19066 1315, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de François de Theys, châtelain de Beaumont.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 208.

19067 1315.
Compte de Robert Vagnard, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie de Bellecombe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 172ᵇ.

19068 1315, 1316, 1317.
Comptes de Guigues de Morges, bailli du Briançonnais, pour la principauté de Briançon ; y sont mentionnés : St-Chaffrey, la mistralie du Monêtier-de-Briançon, la leyde et le péage de Briançon, la pêche de la Salle, les compositions de Bardonnêche, la montagne des Combes, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 352-3.

19069 1315.
Compte de Robert Vagnard, bailli de Graisivaudan, pour la Buissière.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 310ᵃ.

19070 1315.
Compte de Jean Bonfils, châtelain de Champsaur ; mentionnés : 24 setiers d'avoine de Gilles de Montbrand, le four d'Ancelle, la ferme de la Coste-Bouchard, les bans de St-Bonnet, Ancelle, Poillardence, St-Julien, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 390.

19071 1315, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Guigues de Villaret, châtelain de Clermont.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 229-30.

19072 1315.
Compte de Guigues de Villard, châtelain de Cornillon-en-Trièves.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 128ᵃ.

19073 1315, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de François de Theys, châtelain de Corps.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 220-1.

19074 1315, 1317.
Comptes de Vilain ou Villain Bérard, châtelain d'Exilles (Oulx et Césane).
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 512-3.

19075 1315.
Compte de Rodolphe de Moirans, juge, pour la judicature et sceau du Graisivaudan et les dépenses des châtelains ; il n'est pas comptable du Champsaur, qui a été réuni au bailliage d'Embrun.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396ᵇ.

19076 1315.
Compte de Rolet d'Entremont, châtelain de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396. = PRUDHOMME (A.), *Hist. de Grenoble*, 144.

19077 1315.
Compte de Jean Bonfils, châtelain de Montorcier, qui mentionne : la ferme des terres delphinales, la montagne de Combelle, la ferme de la Coste de Montorcier, le four des Chabottes, les baux du même lieu, ceux de St-Michel, de Buissard, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 515ᵇ.

19078 1315, 1317.
Comptes de Pierre Claret, châtelain de Morêtel.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 112-3.

19079 1315.
Compte de Jacques Rivier, châtelain de Moydans.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 498.

19080 1315, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de François de Theys, châtelain de la Mure et Cognet, mentionnant les moulins de la Mure, des Bémonds et des Frassiers, l'avoine des Meyres (ou Merie), les étangs de Manauel, de Fugent, la maison des Lombards, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 225-6.

19081 1315, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322.
Compte de Guigues Pélisier, châtelain de l'Oisans.
Invent. Graisivaudan, III, 387-9.

19082 1315 (= 1316), 1317.
Comptes d'André de Vaulnaveys, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 465.

19083 1315.
Compte de Humbert Faramans, châtelain de la Piarre.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 616.

19084 1315.
Compte d'Eymeric Leuçon, châtelain du Pont : ceux qui voiturent et tirent la mine, la mine de la Coste.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 433.

19085 1315, 1317.
Comptes d'Eymeric Leuçon, châtelain du Queyras.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 654.

19086 1315.
Compte de Pierre d'Avalon, bailli d'Embrun[ais], pour la châtellenie de Réotier.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 276.

19087 1315.
Compte d'Humbert de Faramans, châtelain de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 818.

19088 1315.
Compte de Humbert [de] Faramans, châtelain de Sigottier.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 205-6.

19089 1315.
Compte de Jacques Rivier, châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrangères*, 178ᵇ.

19090 1315.
Compte de Pierre Ismidon, clavaire de Gap, pour la baillie d'Upaix et du Poët.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 963.

19091 1315.
Compte de Reymond Filon, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 726.

19092 1315, 1317.
Comptes de Leuçon Bérard, châtelain de la Vallouise, dans lequel figurent les tailles de St-Martin-de-Queyrières, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 851-2.

19093 1315.
Compte de Jean Nicolas, châtelain de Veynes et Furmeyer.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 241.

19094 1315.
Compte de François de Vaulnaveys, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 104b : VI, 70b.

19095 1315, 1317.
Comptes d'Aynard Leuçon, châtelain de Vizille; mentionnés : la maison du Pont de Jarrie, les moulins de Jarrie, Vizille, Mésage, Vaulnaveys, 11 douzaines d'*ais postium* ou *de sexta morte ;* le châtelain a livré en 1315 4 setiers 2 hémines de noix pour le luminaire et la lampe de la chapelle de Vizille ; la taille du seigneur Villelni acquise de nouveau, les fours de Vizille et Vaulnaveys, le pontonage de Jarrie, la pêche de la Romanche, le port du Colombier, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 343b-5 : VI, 207-8.

19096 1315.
Compte de Rollet d'Entremont, châtelain de Voreppe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 576 : IV, 328b.

19097 25 juin 1315.
Conseil général des citoyens d'Embrun, dans lequel on propose de diminuer à l'avenir les pouvoirs des consuls de la ville.
Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 166a.

19098 Marseille, 1er juillet 1315.
« Spectabilis vir » Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, est témoin de la procuration renouvelée par la princesse Clémence, fille de feu Charles, roi de Hongrie, pour négocier son mariage avec Louis, roi de France et de Navarre. *Act. Massiliæ*, dans le couvent des Prêcheurs... 13 ind.
ALBANÉS, *Gallia christ. noviss.* II, 235-7, n° 424.

19099 1er juillet 1315.
Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Jean Chagnini pour possessions au territoire de *Muris*. Jacques Vitalis, d'Aiguebelle, [not.].
Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. XXXII, 202b.

19100 Marseille, 5 juillet 1315.
Albergement par le dauphin Jean à Pierre Bigot, d'Allevard, des château, chasaux et murailles de St-Pierre d'Allevard, avec deux pièces de terre, acquis par le dauphin de Vilain, seigneur de Beausemblant, sous le cens de 5 sols bonne monnaie et autant de plaid à chaque mutation de seigneur et possesseur... *ap. Massiliam.*
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIcIIIIxx xvj. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 31-2.

19101 Baix, 12 juillet 1315.
Guillaume Bernardi, de Privas (?), se déclare fidéjusseur de la vente du 22 juin préc. *Act... ap. Banium*, dans la forteresse. Témoins.
A la suite de l'acte du 24 juin préc.

19102 Die, 14 juillet 1315.
...*Ind. 13 mutata 8 kal. octob.* Guillaume de Roussillon étant évêque et comte de Valence et Die. André Baudoini, doyen, Barthélemy Nebonis, sacristain, et 10 autres chanoines de Die, réunis dans le chapitre, considérant les grâces et faveurs accordées par leur prélat aux citoyens et à la commune de la ville de Die et de ses faubourgs (31 déc. 1298) et voulant favoriser clercs et laïques, donnent leur approbation à cet acte, promettant de l'observer. *Act. ap. Diam*, dans le réfectoire du chapitre ; témoins : Etienne Pertuyseti, médecin, etc. Marcel Pinie, clerc diois, not.
Arch. de la Drôme, E. 14707 (Saill. AA. 10), vid. — CHEVALIER (U.), *Cart. de la ville de Die*, 134-6, n° 9. = CHEVALIER (J.), *Hist.-égl. ville Die*, II, 169.

19103 15 juillet 1315.
Echange entre Amédée comte de Savoie et les commandeurs de Besançon et d'Epoisses *(Espessia)*, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Ceux-ci lui donnent une maison à Lyon, jadis à la milice du Temple, avec chapelle, granges, étables, édifices, vignes, jardins, etc., dans l'enclos, plus certaines terres et droits au village de la Verpillière *(Vulpilleria)*, au mandement de Falavier ; ils reçoivent 35 livrées de terre en revenu, qui seront assignées dans les mandements de St-Symphorien et de Falavier, le surplus assigné dans ceux de St-Symphorien, St-Georges ou Septême ; de plus, le commandeur de Bellecombe jouira à Valencin des petits bans, *saysinæ* et *clamæ* jusqu'à 7 sols. Ils cèdent d'autant plus volontiers leurs possessions à la Verpillière que ce lieu est exposé aux périls de la guerre et journellement détruit ; règlements au sujet de la juridiction ; le moulin de la Verpillière sera au comte sur son estimation par le commandeur et Hugonet de Fago.
Arch. de l'Isère, B. 3007, lx. *Invent. Viennois*, III, 117b : II, 74-5, 475-6. Valbonnays, 5e Reg. n° 75. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 201. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, II, 158-9.

19104 Etoile, 17 juillet 1315.
Mathieu de Chabrillan, seigneur d'Autichamp *(Allis campi)*, se déclare fidéjusseur de la vente du 22 juin préc. *Act. ap. Stellam*, sur la place près de l'église. Témoins. Hugues Dyanosii, du Pouzin, diocèse de Viviers, not. imp.
A la suite de l'acte du 12 juillet préc.

19105 Vienne, 20 juillet 1315.
Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, sensible aux services qu'ont rendus de tout temps à lui et à ses prédécesseurs les habitants de sa ville de Crémieu, les affranchit et les déclare exempts de toute taille, *touta, complaynta*, collecte et exaction illicite, les reçoit sous sa protection et sauvegarde avec tous leurs biens. Suivent des concessions particulières en 91 articles. *Dat. Viennæ ;* présents : Pierre Aynardi et André Czuppi, ses conseillers. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 95b, vid. du 14 juil. 1363. *Invent. Viennois*, I, 513ᵃ. Valbonnays, 5ᵉ Reg. nᵒ 73. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 201ᵇ. — DELACHENAL (R.), *Charte communale de Crémieu*, publiée dans *Bull. acad. Delphin.* (1885/6), C, XX, 281-346 (à part, Grenoble, 1886, 8°, 70 p.); *Hist. de Crémieu*, 15-9. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 93. RAVERAT, dans *Mém. soc. litt. Lyon* (1879-81/2), lxviij.

19106 Crécy, 21 juillet 1315.

Louis, roi de France, confirmant l'autorisation qu'il a donnée aux Juifs de rentrer dans le royaume, désigne parmi eux des députés chargés de procéder à la réception de leurs coreligionnaires; ces députés délèguent leurs pouvoirs à Bonafos d'Aleth et Austruc de Viviers pour les diocèses de Valence, Vienne, St-Paul, Viviers et le Puy. *Dat. ap. Creciacum...*

Arch. de l'Isère, B. 4344, vid. du 31 déc. 1315 (*Invent.* IV, 191). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 205.

19107 29 juillet 1315 (1311).

Donation par Humbert de Peladru (Amédée V de Savoie) à la chartreuse de Currière, de la léproserie de St-Etienne de Crossey. Ind. 13...

GIRAUD (Magl.) et REVILLOUT (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* B. II, 1, 502-12. LEFEBVRE, *St Bruno*, 263.

19108 8 août 1315.

Donation par Guigues de Beauvoir à sa femme Isabeau d'Anthon, du château de Pinet. Témoin : Berthet Malgironis. ...Vendredi avant s^t Laurent.

TERREBASSE (H. de), *Hist. généal. de Maugiron*, 3.

19109 10 (= 13 ?) août 1315.

Hugues Dauphin.... Mercredi avant l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 51.

19110 10 août 1315.

Sentence de Raymond de Blacas, vibailli du Tricastin, condamnant Ponce Fabre, de St-Paul, à rendre l'argent et les gages exigés de Manel, de Pierrelatte, sous le nom de leyde.

Arch. de la Drôme, E. 7188, orig. parch. (*Invent.* V, 97ᵃ).

19111 13 août 1315.

Transaction relative au droit de paquerage et bûcherage dans la forêt de Chambaran.

Arch. de la Drôme, E. 3559, invent. (*Invent.* III, 191ᵇ).

19112 13 août 1315.

Gilet Alleman vend la terre de Foillans à Raynaud Bérenger, seigneur de Tréminis. — Cf. 16 suiv.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 119.

19113 15 août 1315.

Sentence arbitrale rendue par Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, et Guillaume Alleman, prieur de la Mure, entre Gilet Alleman, seigneur de Prébois, et Reynaud Bérenger, seigneur de Tréminis, au sujet du château de Foillans vendu par le 1er au 2^d et d'un prêt.

Arch. de l'Isère, B. 3324, orig. parch. (*Invent.* II, 283ᵇ).

19114 16 août 1315.

Gilet Alleman, seigneur de Prébois et Foillans, vend cette dernière terre à Reynaud Bérenger, seigneur de Tréminis; ils reconnaissent la tenir du fief de Guillaume de Roussillon, évêque de Die.

Arch. de l'Isère, B. 3499 (*Invent.* III, 57ᵇ).

19115 25 août 1315.

Hugues de Commiers, chevalier, promet à Guillaume, comte de Genevois, que son frère Guigues de Commiers lui fera donation entre vifs d'ici à deux ans de ses hommes et possessions en franc-alleu dans les châteaux de Theys, la Pierre et Domène; le comte s'engage à les lui remettre en fief.

Arch. de l'Isère, B. 3324, orig. parch. (*Invent.* II, 283b). *Invent. Graisivaudan*, V, 157. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1944.

19116 26 août 1315.

Les chapitres de Lyon et de Vienne soumettent à l'arbitrage de leurs doyens, Guillaume de Clermont et Guigues de Bouzols, un différend relatif à la juridiction de Condrieu [Guillaume était en même temps chanoine de Lyon].

Arch. du Rhône, chapitre métropolitain, *Festus*, I, 4. — BEYSSAC (Jean), dans *Bull. soc. litt.-hist.-archéol. Lyon* (juil.-déc. 1912), 70.

19117 30 août 1315.

Vidimus par le notaire Laurent de *Duce* d'un document de 1280 environ ... ind. 13....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1642.

19118 Ravel, 3 septembre 1315.

Guillaume, seigneur de Ravel, au diocèse de Die, reconnaît tenir en fief de Raymond de Baux, prince d'Orange, le château de Ravel et son territoire, avec tous ses droits et juridictions, et prête hommage simple et serment de fidélité, avec promesse de servir son seigneur en temps de paix ou de guerre. Le prince accepte l'hommage et se réserve tous autres plus grands droits qu'il pourrait avoir sur ce fief en qualité de petit-fils de Raymond de Baux et Malberjone ses aïeux. Acte hors de la forteresse.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, nᵒ 1002. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 466 (à part, I, 87).

19119 Bourg-St-Andéol, 7 septembre 1315.

... Régnant Louis fils aîné de feu Philippe roi de France, Louis [de Poitiers] évêque de Viviers. Guillaume Romani, habitant du Bourg-St-Andéol, reconnaît à Bertrand Pellegrini, chanoine et sacristain de l'abbaye de St-Ruf de Valence, tenir en emphytéose de sa sacristie une habitation *(hospicium)* située près du cimetière de l'église de St-Andéol au Bourg, sous le cens de 21 sols 1/2 Tournois à Noël. *Act. ap. Burgum*, en l'église de St-Andéol; témoins : Nicolas d'Amplepuis, chanoine de St-Ruf, etc. Bertrand Alboyni, not. de Viviers. Bulle de l'évêque.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch. de 30 lig. 1/2.

19120 11 septembre (après 1314).

Obit d'Alix de Buenc, prieure d'Arandon, qui légua au monastère de St-Pierre de Lyon 30 sols Viennois.

GUIGUE (M.-C.), *Obit. abb. St-Pierre de Lyon*, 36, 70.

19121 13 septembre 1315.

Vidimus par Rodolphe de Moirans, juge mage du Graisivaudan, de la charte du 26 févr. 1286 en faveur de l'abbaye de Chalais.

*PILOT DE THOREY, *Cart. de Chalais*, 95.

19122 Tournai, 16 septembre 1315.

Lettre de Louis X, roi de France et de Navarre, au sénéchal de Lyon, lui mandant de contraindre l'archevêque actuel de Lyon, même par saisie de son temporel, à rembourser à Guy Dauphin, chevalier, 2000 liv. Viennois prêtées par lui à l'archevêque Louis [de Villars], les 1000 liv. par an qui lui avaient été promises pour l'office de gardien de la ville et dont il n'a rien reçu, enfin la part des revenus dont il a été privé pour la garde de la maison de Béchevelin confiée à lui et à son frère Jean, comte de Gap. *Dat. ap. Tornacum....*

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 202. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 137. LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 702.

19123 17 septembre 1315.

Lettre patente du roi Louis X, portant ordre au sénéchal de Lyon de faire rendre à l'archevêque de Lyon la maison de Béchevelin, qu'un de ses prédécesseurs avait engagée au dauphin Jean, attendu que celui-ci devait être payé de ce qu'il avait prêté au prélat au moyen des revenus qu'il avait retirés de lad. maison.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 154ᵃ : 275.

19124 17 septembre 1315.

... Ind. 13.... Testament d'Aymar Berengarii, seigneur de Pont-en-Royans. Il veut que désormais les biens et héritages de ses hommes, qu'ils aient fait ou non un testament, soient dévolus à qui de droit, nonobstant l'usage pervers *(corruptela)* contraire. Il lègue à la maison des Ecouges 20 sols bonne monnaie de rente pour son anniversaire, que payera le seigneur de Rancurel, ou le capital de 20 liv.

*SALVAING de BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2ᵉ, 445 ; 3ᵉ, II, 189. *AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 158-9.

19125 18 septembre 1315.

Vente par Guy, seigneur de Tullins, chevalier, à Pierre Galon, damoiseau, de St Geoire-en-Valdaine, de 12 liv. de cens, avec domaine et seigneurie, au prix de 2080 gros Tournois anciens du roi de France. Enumération des albergataires. — Cf. 4 oct.

Arch. de l'Isère, B. 4159, roul. parch. *(Invent.* IV, 130b).

19126 20 septembre 1315.

Jean dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 2962, 49.

19127 20 septembre 1315.

Testament de Lambert Parentis, damoiseau. Il laisse à sa sœur Consorce, religieuse de Ste-Claire à Vienne, 40 sols et 2 ânées de vin de rente, outre les 6 liv. de pension qu'il lui a données ; etc... samedi veille de sᵗ Mathieu ap.

LE LABOUREUR, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 575.

19128 23 septembre 1315.

Donation par Jean, dauphin de Viennois, à Jacques de St-Paul, de Lyon, son valet de chambre, en récompense de ses services, de 4 pièces de terre cultivées au mandement de Pisançon, terroir dit Filliolage, sur le chemin de Pisançon à la Part-Dieu, celui de Fromental, celui de Filliolage, etc. Le dauphin lui alberge le chasal delphinal de Pisançon, où Jacques avait établi un four, sous le cens de 12 den., à charge de reconnaissance ; commission aux bailli, juge et autres officiers de l'en faire jouir... Samedi après sᵗ Mathieu ap.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1351.

19129 24 septembre 1315.

Vente aux enfants mâles de Guigues Guiffrey par Catherine, veuve d'Hugues Gorgy, et Anissonne, sa fille, d'une terre à Morêtel, pour le prix de 105 florins. Etienne Combra not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel, ch. 1.

19130 26 septembre 1315.

Donation à [Guillaume], comte de Genevois, par Jean Allemand, seigneur de Séchilienne, des hommes qu'il avait aux lieux de Theys, la Pierre et Domène, avec juridiction et droit d'y planter des fourches ; le comte le lui rend et concède en fief, sauf l'hommage dû au dauphin, sous le cens de 10 sols et le plaid à toute mutation.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 157ᵃ.

19131 29 septembre 1315.

...Lundi fête de sᵗ Michel, le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues le chantre Hugues de Châteauneuf, par l'intermédiaire de G. doyen, G. Coyndo, M. Romest., Guigonet Rom., Hugues de Peladru et Lambert de Chandieu, chanoines : Hu. précenteur, Ay. capiscol, A. sacristain, Hu. archidiacre, Sy. mistral, Ponce procureur, Michel official, Etienne de *Opere* notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lv.

19132 4 octobre 1315.

Vente par Guy, seigneur de Tullins, à Pierre de Galle, de St-Geoirs, de 12 sols de cens et autres au mandement de Tullins, au prix de 100 liv., etc. — Cf. 18 sept.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2072.

19133 7 octobre 1315.

Transaction entre la communauté de St-Chaffrey et Jean Geoffrey, lequel Joffrey est condamné à contribuer aux tailles comtales et autres.

Invent. Briançonnais, 312. = ROMAN, 166ᵃ.

19134 10 octobre 1315.

Albergement par le dauphin Jean aux habitants de Venosc, de tous les bois noirs et blancs dans lad. paroisse, avec les hermes et pâturages communs, sous le cens de 25 sols Viennois ; sous la charge de payer au prince ou à son châtelain d'Oisans, pour droit de taches le 13ᵉ des essarts ou novales dans ces bois.

Arch. de l'Isère, B. 2961, 50. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 326ᵃ.

19135 13 octobre 1315.

Donation par Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais, à son fils Guillaume, chanoine de St-Pierre de Genève, des dîmes, cens et terrages des Amblards aux territoires d'Hermance et Conches, de ceux de Tavarses et du vin du terroir de Tumingerles, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 100-1 *(Isère*, III, 238ᵃ).

19136 Gap, 14 octobre 1315.

Statuts promulgués par le chapitre ; présents : l'évêque Olivier de Laye, l'archidiacre Henri de Lavania, le prévôt Bertrand de Lincel *(Lioncello)* et 11 chanoines,

dont un représente le sacristain Rostaing d'Auberuffe *(Albaruffo)*. Chaque chanoine, après avoir pris possession de sa prébende, est tenu à la résidence pendant 15 jours à partir de la Toussaint ; les options ont lieu dans les 20 jours après la vacance. Deux chapitres généraux par an, aux fêtes des sts Pierre et Paul et de st Arnoux, patron du chapitre. Chaque chanoine doit une chape de 10 petits Tournois. Pour avoir voix au chapitre, il faut être *in sacris* et possesseur pacifique de sa prébende. Les fruits de la 2e année sont affectés à l'augmentation des distributions. Service funèbre pour chaque chanoine défunt *sine libratione*. Evêque et chanoines ont le pouvoir de tester. Hugues Fabri not. Témoins. Fait en la chambre *medii vasis*.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, cop. (*Invent.* VI, 249-50) ; 2715, extr.

19137 Châteauneuf-de-Chabre, 14 octobre 1315.

Vente à Rostaing Malsang, prieur d'Antonaves, par Raybaud de Châteauneuf-de-Chabre et Rostaing, son fils, de Raymond Brun et son fils, leurs hommes liges, pour 12 liv., avec serment de fidélité prêté par lesdits Brun au prieur. Fait dans le cimetière.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Rom. 166.

19138 15 octobre 1315.

Amédée, comte de Savoie... Hospitaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 421.

19139 15 octobre 1315.

Pierre d'Echallon *(de Escalone)*, chanoine de Valence et official de la cour de Lyon, atteste un accord entre le monastère d'Ainay et Guillaume Miribolly, de Charlieu.

Guigue, *Grand Cart. de l'abb. d'Ainay*, I, 221-8, n° 111.

19140 Visan, 16 octobre 1315.

Albergement par Albert de Breyda, de Visan, au nom de Guy Dauphin, baron de Montauban, à Ponce Moulier, dud. lieu, d'une place de 3 cannes de large sur 4 de long, appartenant aud. Dauphin à Visan en allant vers le fort, sous le cens d'1 sol Viennois. Fait *ap. Avisanum*, en la maison de la cour.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIc lviij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 54b : 63-4.

19141 Le Lautaret, 17 octobre 1315.

Provisions par le dauphin Jean à Odon Pons, chanoine d'Oulx, pour la rectorie ou administration de l'hôpital de Ste-Marie-Madeleine au col du Lautaret, desservi par quatre religieux.... ind. 11 (= 13).

Arch. de l'Isère, B. 2994, 49. *Invent. Graisivaudan*, III, 326. = Roman, 166b.

19142 25 octobre 1315.

Marguerite, fille de Guy de Tullins et femme de Guigues de Morges, damoiseau, en considération de la situation obérée de son père et de ses charges de famille, en reconnaissance aussi de ses bienfaits et de la dot de 700 liv. qu'il lui a donnée, déclare renoncer à sa légitime sur la succession paternelle, réservant ses droits à la succession de Béatrix, sa mère, et aux libéralités de son père par voie testamentaire... Samedi après st Luc...

Arch. de l'Isère, B. 4160, roul. parch. (*Invent.* IV, 131a).

19143 28 octobre 1315.

L'archevêque de Vienne commet l'abbé de Cruas et l'archidiacre de Viviers pour faire l'union de l'église paroissiale de St-Marcel au dioc. de Viviers à la cathédrale dud. lieu.

Invent. Vivarais, 446-7 (*Isère*, IV, 18a).

19144 31 octobre 1315.

Albergement par le dauphin Jean à Guigues Pélissier des moulins des paroisses de Vizille et Mézage, et riverages en dépendant, sous le cens de 50 setiers froment et de 70 d'avoine, bonne mesure de Vizille; avec défense à d'autres d'y construire des moulins et obligation pour les habitants d'y moudre, à peine de 60 liv. d'amende.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIc IIIIxxij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 249 : VI, 152a.

19145 1er novembre 1315.

Lettres de sauvegarde accordées par le dauphin Jean à Olivier de Laye, évêque de Gap.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 284.

19146 Valence, 1er novembre 1315.

Péronet de Noydenc, dit Corbes, notaire, vend à Jean de Naysaco, pitancier de St-Félix près les murs de Valence, 12 sols de bons Viennois de cens à la st Julien, sur sa maison dans la ville de Valence, au bourg dit *in Charrereta* de St-Jacques, et reconnaît avoir reçu 9 liv. Témoin : Etienne bannier de St-Ruf. Guichard de Moirans *(Moyrenco)*, not. *Dal. Valen.* Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 32 lig.

19147 Grenoble, 3 novembre 1315.

Jean dauphin..., *Gronopol.*, lundi après Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3019 (Reg. Frumenti), 120.

19148 3 novembre 1315 = 14 septembre 1316.

Invent. de la Chambre des comptes. = Roman, 166b.

19149 Grenoble, 5 novembre 1315.

Transaction entre le dauphin Jean et les habitants de la Vallouise, auxquels il accorde la faculté de bûcherer, paquerer et prendre l'herme des forêts de la Blachet Grandison au terroir de la Vallouise, moyennant le cens annuel de 30 sols monnaie courante, outre 30 liv. pour introges, le gros Tournois compté pour 17 den.

Arch. de l'Isère, B. 3009, x. *Invent. Briançonnais*, 833. = Roman, 166b.

19150 Grenoble, 6 novembre 1315.

...Jeudi après la Toussaint, en présence du dauphin, *ap. Gratianop.*, Pierre Clocherii (Claier) rend compte devant Humbert Clareti, Jean d'Hières et André Czuppi, auditeurs des comptes, de la valeur du sceau de la nouvelle cour de Grenoble, à partir du 20 nov. 1314 : 192 liv. 9 s. 8 d.

Invent. Graisivaudan, II, 396a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 204a. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 102 ; *Hist. de Dauph.* I, 99.

19151 Grenoble, 6 (16 ?) novembre 1315.

Exemption accordée par le dauphin Jean de charges (un mouton ou cibour) relatives à la montagne des Combes.

Arch. des Htes-Alpes, E. 283, 5b ; 285 (*Invent.* 24a, 25b).

19152 7 novembre 1315.

Concession par le dauphin Jean aux habitants et communauté de Salbertrand des paquerages, hermes, alpages, plus de la défense des bois de lad. paroisse, avec pouvoir d'imposer des bans et établir des gardes et champiers, qu'ils présenteront au châtelain d'Exilles pour les confirmer et recevoir leur serment : les bans appartiendront au dauphin. Les habitants pourront construire des fours et jouir des eaux pour leurs prés, sous condition de ne construire aucun moulin ni autre artifice, à charge de payer au dauphin 40 sols annuellement, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 696.

19153 9 novembre 1315.

Les commissaires juifs Bonnet de Lunel et Bonjorn de Beaucaire, nommés en exécution de l'ordonnance de Louis X pour donner des certificats à leurs coreligionnaires, désignent Benafos d'Alais *(Alesco)* et Austrag de Viviers pour recevoir ceux de France qui désirent habiter les diocèses de Valence, Vienne, St-Paul, Viviers et du Puy.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 206-7. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 127.

19154 9 novembre 1315.

Richard Martini, de Sallanches, dit le Moine, se reconnaît homme lige de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et lui jure fidélité ; il est tenu de le soutenir *(amparare)* et défendre contre tous. Pierre de Mont-Saxonnex *(de Sersonay)* not... ind. 14, dimanche avant la s^t^ Martin d'hiver.

Invent. Prov. étrang. 101^a^. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1571.

19155 10 novembre 1315 = 1er novembre 1315.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 202^b^. = Roman, 166^b^.

19156 Grenoble, 11 novembre 1315.

Jean, dauphin de Viennois, cède à Pierre et Humbert d'Ambel, frères, la juridiction haute, moyenne et basse du lieu d'Ambel, depuis la combe de Croisette jusqu'au milieu du Drac, et de l'eau de Salaise à Beaufain, même la connaissance de tous les crimes, sauf l'exécution pour cause d'homicide, larcin et trahison ; il leur cède aussi les hommages à lui dus par Humbert de Fossat, Jean Porchet et Gaillaud Barbe, avec cens, directe seigneurie et plaids pour biens emphytéotiques ; il promet de les ensaisiner des biens de Béatrix de Galvagne et ses enfants, s'ils en font l'acquisition, moyennant les lods. En échange, ils transportent au prince tous les biens, hommes, hommages, fiefs et directes qu'ils avaient dans la paroisse de Corps, excepté une maison au mandement de Beaumont sur le mas de Broen... ind. 13, fait *Gracionopoli*, en la nouvelle cour du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3009. IIIe xl. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 206-7 ; IV, 152.

19157 St-Marcellin, 19 novembre 1315.

...Mercredi après l'octave de s^t^ Martin, *ap. S. M-num*, Pierre de la Tour, châtelain de Réaumont *(Regalis Montis)*, rend compte aux auditeurs à partir du 4 sept. 1314. Recettes : 611 liv. 16 sols 8 den. Dépenses : 530 liv. 16 sols 1 den.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 114-5.

19158 22 novembre 1315.

Vente au dauphin Jean par Guigues et Pierre Rosting, frères, de leur bâtie de Margès, appelée Château Burlet, moyennant le prix qui sera réglé par des arbitres.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 57. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 647.

19159 24 novembre 1315.

Conventions entre le dauphin Jean et le prieur de la Sône, avec pouvoir de son abbé [de Montmajour] au sujet des moulins et fours de la Sône, qui seront communs et les revenus partagés. Fait *ap. Sonnam*, dans la chapelle de Notre-Dame du pont de la Sône. Jean de St-Denys not... ind. 13, lundi veille de s^e^ Catherine. — Ratification par quelques gentilshommes.

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. St-Marcellin*, II, 2007. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 426.

19160 Etoile, 27 novembre 1315.

Aguillon de Vesc, coseigneur de Dieulefit, déclare avoir entendu dire à son père et à sa mère qu'ils tenaient en fief du comte de Valentinois la moitié du château du Pègue (Opègue) et de son mandement.

Arch. de l'Isère, B. 3567, orig. parch. (*Invent.* III, 97^a^).

19161 Grenoble, 29 novembre 1315.

..Ind. 14, samedi après s^e^ Catherine, en la ville *Gratianopolitana*, dans la chambre de la cour des comptes *(cur' et computorum)* du palais delphinal, le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et son frère Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, se font donation mutuelle de tous leurs biens, châteaux, villes, maisons, honneurs, baronnies, etc. en cas de mort sans enfants légitimes, mandant à leurs baillis, châtelains et officiers... Présents : Jean Alamandi, prévôt de St-André de Grenoble, Guillaume Grande [= Grinde], Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevaliers, et autres.

Arch. de l'Isère, B. 2607 (*Notæ Frumenti*), 235 ; B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 112^a^). *Invent. Généralité*, 386. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 203-4. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 33. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 232-3 ; *Hist. de Dauph.* II, 162. = *R. S. R.* 2522.

19162 30 novembre 1315.

...*Intrante Adventu*... P. prieur de St-Martin de Miséré.

2e *Cartul. de la Chartreuse*, f° ccvii v°.

19163 1er décembre 1315.

Sentences rendues par le juge d'Hauterives, aux assises dudit lieu, contre des particuliers du mandement à la requête d'Aimar, seigneur de Bressieux, et Ponce, seigneur d'Hauterives, sous l'arbitrage de nobles Pierre de Corbeys, Aynard de Pontlune et Berlion de la Salvage, à l'occasion de disputes. Marchand [not.].

Invent. des titres des Châtelard (1765).

19164 Ambérieux, 4 décembre 1315.

Jean dauphin... *ap. Ambayriacum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, cxix.

19165 7 décembre 1315.
Hommage lige prêté à Hugues [Henri!] Dauphin, seigneur de Faucigny, par Etienne, fils de feu Pierre de Choulex *(Chaulay)*. Pierre de Mont-Saxonnex *(de Sercenay)* not... ind. 14. Dimanche avant s[e] Luce...
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 101[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1659.

19166 9 décembre 1315.
Vente par Barthélemy Rollandi, de Mours *(Mors)*, et Guillelmet son fils, à Romain Audoardi, prêtre de Romans, pour lui et son frère Jordanet Odoardi, de 9 sols 2 den. bonne monnaie Vienn. vieille et antique de rente, au prix de 6 livr. Lanthelme Brunelli, not. de Romans.
Reg. instrum. cappelle S. Mauritii S. Barn. Romanis, CCCXXXIX.

19167 10 décembre 1315.
Echange entre Jean, dauphin de Viennois, et Humbert et Guillaume de Vareilles, frères, de la 1/2 indivise du bois de Vernens, une vigne derrière le château delphinal de St-Germain et 100 liv. bons Viennois payées comptant, contre l'avoir desd. frères dans les bois, prés et terres d'Hurtières et au terroir des Areynes, sous réserve de seigneurie et investiture.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 21-2 (*Isère*, III, 222[b]).

19168 (Après 10 décembre 1315).
Déclaration par Jean de Vareilles, pour lui et les enfants et héritiers de Guillaume de Vareilles, de posséder le bois de Vernens et autres héritages et droits au mandement de Mont-St-Denis, acquis par échange du dauphin Jean.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22[a].

19169 14 décembre 1315.
Louis de Poitiers, évêque de Viviers, du consentement de l'abbesse de St-André-le-Haut à Vienne, unit au prieuré de Villedieu ceux de St-Didier, Vayras, Leyris, du Poët ou St-Martin, sous condition de réforme.
CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 91.

19170 16 décembre 1315.
Hommage rendu au dauphin Jean par Jean et Hugues Peysson, pour leur maison ou château de Carisieu, une vigne auprès et une terre à Fontanilles.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 529[b].

19171 Etoile, 16 décembre 1315.
Hommage prêté à Aimar, comte de Valentinois, par Aiguillon de Vesc, coseigneur de Dieulefit, pour la moitié du château du Pègue *(Opegue)*.
Arch. de l'Isère, B. 3567, orig. parch. (*Invent.* III, 97[a]).

19172 17 décembre 1315.
Acte capitulaire du chapitre d'Embrun, portant division des prébendes, revenus et distributions.
Invent. Embrunois, 138. = ROMAN, 167[a].

19173 L'Argentière, 17 décembre 1315.
Frère Bernard Lautaudi, recteur de la maison de Pierre-Sainte [à l'Argentière], exhibe des lettres de Guigues dauphin, comte d'Albon, par lesquelles il albergeait à Pierre de la Blache, recevant au nom du St-Sépulcre de Pierre-Sainte, sous le cens de 6 sols Viennois et 1 setier avoine. Jean Aulengnerii not.
GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 47. = ROM. 166[b].

19174 Servoz, 17 décembre 1315.
Vente par Henry, Jeanne et Amédée, fils de Jacques Botteler, pour eux et leurs frères, à Hugues Dauphin, baron de Faucigny, d'hommes et revenus dans la paroisse de Mégève, pour 28 liv. Genevois. *Dat. ap. Servum.*
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 7, Megève, n° 5, orig. parch. (*Invent.* 95).

19175 L'Argentière, 17 décembre 1315.
Reconnaissance passée à noble Humbert, courrier, au nom de Bérengère Alamanda, codame de l'Argentière, par Bernard Leotaudi, recteur de la maison de Pierre-Sainte.... *ap. Argenteriam.* Jean Aulengnerii not.
GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 48.

19176 17 décembre 1315.
Transaction entre Jean du Puy, archevêque d'Embrun, et le dauphin Jean, qui se reconnaît vassal du prélat; les délits commis par les Embrunais seront de la compétence de la cour commune; aucun des deux seigneurs ne recevra d'appel au préjudice de l'autre; les Embrunais doivent pour les chevauchées un nombre de soldats qui sera fixé arbitralement et qui serviront à l'un ou l'autre seigneur; aucun des deux seigneurs ne peut associer quelqu'un à sa seigneurie; ces conventions devront être approuvées par le pape dans le délai d'un an.
Arch. de M. Roman. *Invent. Embrunois*, 138-9. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 199[b]-200. = ROMAN, 166-7.

19177 17 décembre 1315.
Sentence du juge de la cour commune d'Embrun accordant à l'abbaye de Boscaudon le paquerage et la moitié du pulvérage sur le territoire de Montmirail.
Invent. de la Chambre des comptes (?) = ROMAN, 167[a].

19178 23 décembre 1315.
Vente au dauphin Jean par Pierre de Foresta, chevalier, de tout ce qu'il possédait au mandement de la Tour-du-Pin et Montrevel, au prix de 100 liv. Viennois.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 109[b].

19179 Janvier 1316.
Dauphin Jean et Jean Allemand.
Arch. de l'Isère, B. 3245, 80.

19180 Grenoble, 1[er] janvier 1316.
Injonction par le dauphin Jean au bailli de l'Embrunais et à ses officiers de ne pas molester les coseigneurs et pariers de Savine, dans leur juridiction, pâturages, forêts, châteaux et autres droits dans le mandement de Savine, en deçà et au (en) delà de la Durance et du Barnafret *(Barnafrey)*, depuis le territoire d'Embrun jusqu'à celui de Pontis *(Ponticio)*, à cause des chevauchées, des exactions, de l'héritage de Raoul de Savine, damoiseau, mis sous la main dud. dauphin, avec ordre de rendre à Montaline, fille dud. Raoul et femme de Guil. de Faucon *(Falcone)*, ses biens dotaux, dont elle avait été dépouillée, à l'exception seulement de la juridiction dont jouissait led. Raoul et qui avait été donnée à Jean Bonfils *(Bonifilii)*, chevalier; ordre également de ren-

dre à noble Raymonde, fille de feu Guill. de Savine, chevalier, les biens qui lui avaient été saisis à raison des dettes de feu Bertrand del Res, son mari. Présents : Pierre Aynardi, Pierre d'Avalon, Guil. Grinde, chevaliers, Franç., seigneur de Sassenage *(Cassanatico)*, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, conseillers.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 3), 3b, orig. parch.

19181 Grenoble, 1er janvier 1316.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et ses officiers *(officiales)* font accord avec Jean Alamandi, seigneur de Séchilienne, chevalier, au sujet des limites des châteaux de l'Oisans, Séchilienne, Vizille et la Mure. *Ap. Gratianopolim.*

Arch. de l'Isère, B. 2613 (Reg. Pilati 1343-4), 2 ; B. 2945, 775 ; B. 3008, 607b ; B. 3007, XL ; B. 3339, reg. (*Invent.* II, 289b). *Invent. Embrunois*, 13 ; *Graisivaudan*, A. 160 : III, 246b ; V, 100-2, 105a ; VI, 102-3, 171a. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 33-4. = ROMAN, 169b.

19182 Grenoble, 2 janvier 1316.

Le dauphin Jean donne ordre au châtelain d'Oisans de payer annuellement au prieur de St-Laurent 9 liv., qu'il lui avait promises par suite d'un échange.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 607. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 326b.

19183 3 janvier 1315/6.

Guigues de Morges... Samedi avant l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3007, XL.

19184 5 janvier 1315/6.

... Lundi veille de l'Epiphanie, le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues Aymon de Faverges *(Fabricis)*, chantre et capiscol *(capbiscol.)*, par les mains du doyen G., Humbert précenteur, Guigues chantre, Albert Lombardi et Humbert archidiacre : A. sacristain, Siboud mistral, Ponce procureur, M. official, P. archiprêtre de Marc *(Malto)*, Etienne de *Opere*, notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen., lvj-ij.

19185 Annecy, 6 janvier 1315/6.

Ind. 14. Nouveau testament de Guillaume comte de Genevois (cf. 10 avril 1311). Il lègue à l'église mère de la Chartreuse 40 livr. ; à St-Antoine de Viennois, 10 ; etc. Au cas où l'héritier serait Amédée, fils d'Aymar de Poitiers, il maintient son legs à Jean de Vienne, et attribue au dauphin sa terre de Graisivaudan. Fait dans la chambre du testateur, en son château *Anayss*... Etienne Cheur[ier], de Chaumont, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 5, no 26bis, orig. parch.

19186 6 janvier 1315/6.

Accord : le prévôt d'Avignon présentera à Oli[vier], évêque de Gap, une personne idoine pour l'église *S. Aonis*.

Arch. de Vaucluse, Protoc. de Bertrand Laboratoris, 1318, fo 114. — Voir la bulle dans ROMAN, *Sigill. dioc. Gap*, no 120.

19187 Mollans, 6 janvier 1315/6.

Procuration de Sibylle Bonfils, fille de feu Jean et femme de Pierre Reynier, chevalier, coseigneur de Mollans et de Manteyer, afin de rendre hommage à Olivier, évêque de Gap, pour tout ce qu'elle possède dans cette ville. Témoins : Raynaud de Rosans, chevalier, seigneur de Bonneval, dioc. de Die, Jourdan de Rosans, Pierre Bonfils, Rambaud d'Esparron, chevalier. Nicolas Dalmas, not. Fait dans le château.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1112, pap. (*Invent.* IV, 3a).

19188 9 janvier 1316.

Ind. 14. Aymonet de Briançon, seigneur de Varces, ayant emprisonné deux femmes de Grenoble, contrairement aux privilèges de la ville, Rolet d'Entremont, châtelain, chargea ses officiers d'exiger leur libération, ou de s'emparer de quelques hommes du seigneur de Varces ; des bourgeois de Grenoble s'y rendirent sous la conduite de Guillaume Roux, courrier épiscopal ; n'ayant pas obtenu satisfaction, ils saccagèrent les territoires d'Eybens et Bresson, et se retirèrent vers Grenoble, amenant des bestiaux et quelques prisonniers. Ils furent assaillis par les gens de Vizille et d'Echirolles, mais Rolet d'Entremont arriva à leur secours. Les consuls de Grenoble prient Aynard Leuczon, châtelain de Vizille, de relâcher quelques-uns des leurs qu'il retient captifs, se portant cautions. *Act. Gracionopoli*, dans le jardin du sr Grinde.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, cccliiij. — PRUDHOMME (A.), *Hist. de Grenoble*, 144-5.

19189 10 janvier 1315/6.

Statuts de la cathédrale de Gap. Bulle. Hugues Fabri, de Bayons, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2192, pap. (*Invent.* VII, 364a).

19190 Etoile, 11 janvier 1315/6.

François de Crest donne quittance à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, de 1000 liv. en gros Tourtnois d'argent vieux avec O rond, le gros tournois d'argent compté pour 13 den. ; cette somme est prêtée par le comte à Jean, dauphin de Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3568, orig. parch. (*Invent.* III, 97).

19191 Vizille, 12 janvier 1316.

...Ind. 14.... Guigues Maléon, lieutenant du châtelain de Grenoble, offre au nom des habitants de cette ville, à Aynard Leuczon, châtelain de Vizille, de fournir caution pour ceux desdits habitants qui se trouvaient enfermés dans les prisons de Vizille. *Act. ap. Visiliam*, dans la maison du marché *(fori)*.

Arch. ville de Grenoble, AA. 11, orig. parch. (*Invent.* 16). *Livre de la Chaine*, CCCLIIIJv. = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 145.

19192 16 janvier 1315/6.

G[uillaume], évêque et comte de Valence et Die, avait appris par la voix publique que Jean de Meysoto, prieur de Coussaud, avait poursuivi à mort, épée à la main, Etienne, prieur de Montélier, ordre de St-Augustin, dépendant de St-Félix près des murs de Valence : un tel sacrilège ne pouvant demeurer impuni, il chargea Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, son official de Valence, de faire une enquête. Il convoqua devant lui les prieurs de St-Félix, de Coussaud et de Montélier, et mit sous sa main le prieuré de Coussaud. Les prieurs de St-Félix et de Coussaud déclinèrent sa compétence. Le prélat dut reconnaître que l'enquête, punition, correction, incarcération et juridiction sur

tous les prieurs, chanoines, convers et donnés dépendants de la maison de St-Félix appartenaient au prieur, sauf en 4 cas : crime d'hérésie, falsification de lettres apostoliques, trahison contre l'évêque et comte de Valence, homicide suivi de mort; de plus, il perd son droit de prévention, s'il omet de poursuivre durant un mois, mais l'appel à l'évêque ne suspend pas son droit de punition. Guillaume, ayant ouï la preuve de ces faits et pris conseil de jurisconsultes, fait une déclaration conforme, enjoignant au doyen Guigues de Jarez *(Geresio)* et au chapitre de Valence d'y donner leur consentement. *Dat. Valencie*, en la chambre *(aula)* de Bernard du Pont ; témoins : Guigues Godeschaus, chanoine de Valence, maître André Bonvin, jurisc., Bernard du Pont et autres. Sceau.

Arch. de la Drôme, Fonds de St-Félix, copies. — *S. Congregat. Consist.* (1764), Summar. n° 10, 3 p.

19193 Les Crottes, 16 janvier 1316.

Acte relatif à la chasse aux lapins à Montmirail, lieu dit les Iles communes *(las Isclas communals)*, où avaient été surpris Jean Chaulier, des Crottes, Ebredunus Jay et Elzéar Gaudemar, qui chassaient au furet ou à la fouine *(furis seu fuzonibus)* et autres engins, du côté de Savine *(Sabina)*. Présents : Bertrand du Lauzet, prieur de Boscaudon, etc. Jean Martin, not.

Arch. des Htes-Alpes, H. 9, copie (*Invent.* 10-1).

19194 17 janvier 1316.

Noble Guigues de Morges, bailli du Briançonnais, investit Michel Richard, de Briançon, des biens par lui acquis et reçoit pour droit du seigneur 4 liv. 17 sols 9 den. Viennois... ind. 14.

Arch. de l'Isère, B. 3007, XL. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 251.

19195 Grenoble, 26 janvier 1316.

Le dauphin Jean alberge à Pierre de Pont-Haut la forêt au mollard de Breydenc, mandement de la Mure, moyennant le cens de 60 sols bons Viennois.... Lundi après s[t] Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] xvj ; B. 3325, orig. parch. (*Invent.* II. 284[a]). *Invent. Graisivaudan*, III, 200[a].

19196 Grenoble, 26 janvier 1316.

Guillaume, évêque de Grenoble, et le dauphin Jean commettent Guillaume Grinde, chevalier, et Raoul de Moirans, jurisconsulte, pour faire une enquête sur des désordres commis par des habitants de Grenoble ou de Vizille, les limites entre les deux juridictions étant ainsi tracées : de la fontaine Jayllini, sous le château fort de Gières, jusqu'à la maison du Temple d'Echirolles, et du Temple allant droit par la voie publique jusqu'au Drac *(Dravi)* et de là en suivant le cours du Drac jusqu'à l'Isère, vers Grenoble. ...Lundi après s[t] Vincent, mart.

Arch. comm. Grenoble, FF. 38, orig. parch. (*Invent.* III, 283). *Livre de la Chaine*, cccl v. *Invent. arch. évêché Grenoble* (1499), B. XI, 30[b]. = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 145.

19197 Grenoble, 28 janvier 1316.

Albergement par le dauphin Jean à Guigues Pelissier d'un pré de 10 seterées en la paroisse de Vizille, lieu dit *apud Agnoscum*, sous le cens de 10 setiers blé et avoine, bonne mesure de Vizille, payables au châtelain de ce lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3006, III[c] IIII[xx]iij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 250 : VI, 152[b].

19198 Mornans, 30 janvier 1315/6.

Vente par Amalric Arnaudi, du Poët-Célard *(Poyelo Seylar)*, à Aynard Galonis, chevalier, seigneur de Mornans, de tous les cens et tâches à lui dus dans le territoire de Mornans, par Ponce Bernard, Berlhion, Manchi, Giraud de Plan, le chapelain de St-Martin, etc., au prix de 25 sols bons Viennois. Investiture. Fait sous le château *Mornancii*, près des fossés, dans le champ des enfants de feu Bernard Lamberti. Témoins. Giraud Gontardi, not. imp.

Arch. de la Drôme, E. 454, orig. parch. (*Invent.* II, 59[a]).

19199 31 janvier 1316.

Reconnaissance par Odon de Proveysieux *(P-siaco)*, de Seyssinet, à Didier de Pariset, fils de Guigues de Pariset, et à Jeannet de la Combe, frères, pour des terres sur la paroisse de Seyssinet.

Arch. de l'Isère, B. 3325 (*Invent.* II, 284[a]). *Invent. Graisivaudan*, III, 440-1.

19200 Grenoble, 1[er] février 1316.

...Ind. 14, fait en la maison épiscopale.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, cccl v[o].

19201 Cuiseaux, 2 février 1315/6.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, après délibération de son conseil, échange avec ses parents Louis, seigneur d'Anthon, ses frères et sœurs, enfants de Marguerite de Ste-Croix et de feu Guichard, seigneur d'Anthon, contre le château et mandement de Pérouges *(Perogiis)*, sa maison forte de St-Romain près Crémieu et du pont de Chéruy *(Charuis)*, avec forteresse et péage, les villages et paroisses de Tignieu, Jameyzieu *(Jamaysieu)*, St-Romain, St-Marcel, Vénérieu *(Veneyries)*, et Ste-Marie près Crémieu, sauf réserve de son fief à Anthon et dans le mandement de Pérouges ; il leur cède encore la garde du prieuré de Chavanoz *(C-o)*, et y ajoute divers libertés, immunités et privilèges : nul bailli, prévôt, châtelain ou official ne pourra pénétrer dans leurs demeures ou clôtures ; les causes de leurs hommes ne pourront venir devant lui qu'en 2[e] appellation ; il ne devra pas établir de gardiers *(gardiatores, redimentiæ seu servitutes)* dans leur juridiction ; il leur sera loisible d'avoir chez eux des lombards, juifs et autres usuriers ; la garde des veilles dans l'église ou chapelle de St-Ours leur appartient ; ils pourront élever des fourches et y pendre les délinquants. *Dat. Cuselli*, au diocèse de Lyon, dans la maison de Guiot Malabaille ; témoins : Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Pierre Aynardi, s[r] de la Motte, Etienne de la Poype, chevaliers, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 476. *Invent. Viennois*, IV, 434,462 : II, 528, 532. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 204-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 30-2, cf. 7, 10 ; II, 379. — Cf. 2 févr. 1307/8.

19202 2 février 1315/6.

Le doyen de Mâcon reconnaît avoir reçu de Jean, dauphin de Viennois, 1000 liv. de bons Tournois petits, suivant accords entre eux. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1150.

19203 Bourg-lès-Valence, 7 février 1315/6.

Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, chanoine de Romans et official de Valence, atteste que Bertrand de Chatte, habitant de Tournon, a reconnu sur la requête de Francon de Toulaud *(Tolaudo)*, prêtre de St-Pierre du Bourg, devoir aux anniversaires de cette église et à leurs courriers *(conrearii)* 7 liv. 3 sols de bons Tournois pour pensions échues, et a promis de les payer d'ici à Pâques. Témoins : Jean de Chatte, fils de Bertrand, et Péronon, portier de Jean de Virieu, archidiacre de Valence. Fait dans la maison de celui-ci, vendredi après la Purification... Sceau de la cour de Valence. Etienne Cotini, not. juré de cette cour.

Chevalier (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 104, n° 55.

19204 7 février 1315/6.

Transaction relative aux limites d'Hauterives et du [Grand-]Serre.

Arch. de la Drôme, E. 3561, invent. (*Invent.* III, 192ᵇ).

19205 10 février 1315/6.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, affranchit Pierre Bedoex, de Baix, de la géline qu'il lui devait annuellement... Vendredi après sᵗ Blaise...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 745.

19206 10 février 1315/6.

Hugues Gresse prétendait posséder en propriété le bois de Motevalent, au lieu dit Crestegirarde ; après exacte vérification, il reconnut qu'il n'y avait aucun droit : Guillaume Clavet, châtelain d'Avalon, au nom du dauphin, lui fit grâce du bois qu'il y avait pris.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 96ᵃ.

19207 13 février 1316.

Vente à Pierre Barral, d'Allevard, par Péronet Lombard de ce que lui, ses frères et sœurs avaient dans la paroisse de Mottaret, pour le prix de 20 liv., avec investiture par dame Marguerite Guers, d'Avalon, et ratification des frères et sœurs. Guigues d'Avalon [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. II.

19208 Savine, 14 février 1315/6.

Testament de Richaude Arnulphi, veuve de Guigues de Savine ; elle demande à être ensevelie dans l'église des frères Mineurs de Gap et lègue 30 livres à ce monastère pour son anniversaire.

Arch. de M. Amat. = Roman, 167ᵃ.

19209 15 février 1315/6 = 16 avril 1315.

Invent. Viennois, I, 123ᵇ, 224ᵇ ; III, 215.

19210 16 février 1315/6.

Investiture par Raymond de Mévouillon à Gillet Allemand, de la terre de Ste-Jalle, que Sibylle d'Aix, sa mère, lui avait donnée.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 331 : 994.

19211 La Faurie, 21 (16) février 1315/6.

Guillaume Artaudi, seigneur de Beauchêne *(Buechana)*, ayant acquis par déshérence *(desamenamenti)*, de feue Pétronille, femme de Bernard Dévoluy *(de Volodio)*, décédée sans enfant légitime, une terre à la Rochette, près une sienne et celle de Jacques de Cornacis, il la cède à ce dernier en emphytéose et investiture perpétuelles, se retenant les domaine, seigneurie et tâches de travail *(laysiam lavoris)*, plus un den. de service annuel, et les lods, treizains et usages pendant 1 heure selon la coutume. Il le prend sous sa sauvegarde. *Act. ap. S. Andream de Bueuchana*. Témoins (4). Laurent Stephani, not. Guillaume Stephani, fils de Laurent, rédige l'acte sur le cartulaire de son père et requis par lui et Humbert de Faramans *(Faramanco)*, juge de Gapençais.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 562-3, n° 630.

19212 23 février 1315/6.

Vente à Berlion de Bellecombe par Giraud Roy et Domengette, sa sœur, femme de Jean Poullet, et par ce dernier, d'une terre à Montallieu, pour le prix de 9 livr. 10 sols bonne monnaie, plus 3 den. de cens. Investiture par le châtelain delphinal de la Buissière. Pierre Gautier [not.].

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

19213 25 février 1315/6.

Concession par Guy, seigneur de Tullins et Beaucroissant, [de la mistralie de ce lieu ?], pour exiger et recueillir les droits seigneuriaux et les biens des habitants dud. lieu qui pourraient lui échoir, moyennant le tiers des lods, bans et autres droits casuels.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 229.

19214 Mirabel, 28 février 1315/6.

Inféodation par Albert de Breyda, châtelain [de Mirabel], au nom du dauphin Guigues [Guy, baron] de Montauban, à Pierre Rebu, Guillaume Penchenier, Raymond Mathieu, Raymond de Banne, Bertrand et Pierre Guigue, Guillaume Allians et Ponce Picot, de Mirabel, de la terre ou condamine de Yacaro, appartenant au dauphin, confrontant le chemin de Mirabel à Vinsobres et celui de Nyons à Villedieu, avec défense de la transférer en mainmorte, ecclésiastique ou noble, sous le cens de 9 sommées annone à l'Assomption et la directe seigneurie. Fait *ap. M-llum*, en l'église de St-Julien.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᶜ xxxvᵇ. Grenoble, *Invent. Baronnies*, 544-5.

19215 La Silve, 28 ou 29 février 1315/6.

Pierre Reynier, seigneur de Manteyer et coseigneur de Mollans, au nom de Sibylle Bonfils, son épouse, rend hommage à Olivier de Laye, évêque de Gap, pour tout ce que sa femme possède à Gap et en particulier pour la maison qui se trouve au mas de *Balosis*. Témoins : Guillaume Ebrard, chanoine d'Embrun et Digne, Guy de *Alsona*, jurisconsulte de Sisteron, Jaubert de Laye, seigneur de Teyssières *(Taisseriis)*, Guigues Raspilli, chapelain de l'évêque ; Pons Spadassio, notaire de la Val-St-Gilles et secrétaire de l'évêque. Fait dans la chambre de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1113, pap. (*Invent.* IV, 3ᵃ). Arch. de l'Isère, B. 2960. *Invent. Gapençais*, 344. = Roman, 167ᵃ.

19216 Moulins, 29 février 1315/6.

Léonard de Tibertis, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, lieutenant du maître Falcon de Villaret au prieuré de Venise et visiteur général en deça des monts, consti-

tue Humbert de la Balme, commandeur de Vizille et Artaud Helye, commandeur de Lachal *(Calmæ)*, ses procureurs auprès de Jean, dauphin de Viennois, pour traiter avec lui de l'échange de diverses possessions et obtenir réparation des torts faits par ses sujets à l'ordre. Fait *in Molinis* en Auvergne, jeudi après *Invocavit me*.

Inséré dans l'acte du 19 avril 1317. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 160b.

19217 1er mars 1316.

Reconnaissances en faveur d'Arthaudet de Beaumont et Bernard Bonnet, du Touvet, pour des terres en la paroisse de Ste-Marie de Mercuze.

Arch. de l'Isère, B. 3995 (*Invent.* IV, 92b).

19218 Grenoble, 8 mars 1316.

...Ind. 14. Pierre Aynardi, seigneur de la Motte-St-Martin, bailli du Graisivaudan, somme les consuls de Grenoble de se porter caution pour leurs concitoyens prisonniers à Vizille, s'ils veulent obtenir leur mise en liberté. Ils y consentent, sur l'assurance donnée par Rollet d'Entremont, châtelain de Grenoble, qu'il se rend responsable de l'affaire d'Eybens. *Act. Gracionopoli*, dans la maison de Pierre Aynardi.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, ccclvj. = PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 145-6.

19219 Le Conier, 9 mars 1315/6.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, assuré de la fidélité et du dévouement d'Odon, abbé de St-Ruf de Valence, et de son couvent, leur accorde le droit de pâturage pour leurs troupeaux dans le territoire et mandement de son château de Chabeuil *(Cabeoli)*, sous la condition de construire et tenir dans ce château une maison de l'ordre en fief franc et libre de lui, exempt de cens et autre servitude ; mandant à son châtelain de Chabeuil... Donné dans la grange *del Coynier* (al. *Conieu*)...Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, vidimus de l'official de Valence, 23 déc. 1321. Arch. de l'Isère, B. 3245, 43, vid. du 6 juin 1345. *Invent. Valentinois...* : I, 380. — *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 128.

19220 12 mars 1316.

Echange entre Hugues Chandallerii et Rodet d'Esclappanis, de possessions à Venon et Gières mouvant du fief épiscopal. Peyronet Viviani [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. LXXI, 172a.

19221 17 mars 1316.

Les religieuses de l'hôpital de la Madeleine au col du Lautaret promettent d'obéir à Odon Pons, chanoine d'Oulx, que le dauphin, comme leur patron, avait établi recteur de cette maison.

Invent. Graisivaudan, III, 326a. = ROMAN, 167.

19222 20 mars 1316.

La dame de St-Quentin livre en gage au dauphin Guigues(!) le château de St-Lattier *(Scolatio = Sancto Heulaterio)* pour 6000 sols. Sceau..., dimanche *Lætare Jerusalem*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 462.

19223 23 mars 1316.

Ind. 14. Hommage lige prêté à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Humbert, fils de feu Pierre de Ruvens. Ansermod Duinudi, de Sallanches, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigni, paq. 2, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 18).

19224 Moirans, 24 mars 1316.

Le dauphin Jean, en considération des immenses services rendus à lui et à ses prédécesseurs par Guigues Alamandi et ses ancêtres, lui cède la juridiction sur la paroisse de Nantes et sur les hommes liges dits Delphinaux dans les fiefs et arrière-fiefs de Guigues en la châtellenie de Corps, spécialement sur le mas de Cassals, en toute justice, et dans le lieu et mandement de Corps, avec la justice sur les habitants, sauf réserve du fief, ressort et majeure seigneurie ; avec injonction aux châtelains de la Mure et de Corps d'y tenir la main..., *ap. Moyrencum*, mercredi veille de l'Annonciation.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIc jb. *Invent. Graisivaudan*, II, 179 ; III, 484a. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 133.

19225 Moirans, 24 mars 1316.

Lettres de Jean dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, aux châtelains de Grenoble, Vizille et Eybens : par un traité récent entre le dauphin et G[uillaume], évêque de Grenoble (29 nov. 1313), il a été décidé que l'exercice du mère et mixte empire et l'entière juridiction seraient communs dans les limites de Grenoble : il ordonne aux châtelains de Vizille et d'Eybens de rendre à celui de Grenoble les habitants de leurs mandements qu'ils auraient saisis pour délits à l'intérieur de ces limites, pour être jugés à la cour commune, et réciproquement pour les habitants de Grenoble saisis par le châtelain de cette ville dans les mandements de Vizille et d'Eybens. Ordre de faire publier à Grenoble au nom de la cour commune, à Vizille au nom du dauphin. Les pâturages seront délimités par Hugues de Commiers, André Cupi, ses conseillers, Guillaume Pellicerii et André de Vaulnaveys. *Dat. et act. Moyrencii*.

Livre de la Chaine, CCCLXIIIj. Arch. ville de Grenoble, AA. 1, orig. parch. (*Invent.* 2a). Arch. de l'Isère, B. 3002, 123b. *Chartul. civit. Gratianop.*, f° 116, n° 20 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 354 (à part, 16). *Invent. Graisivaudan*, II, 275. *Invent. arch. évêché de Grenoble* (1499), B. IIII, 29a ; XII, 30-1. CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 11-2, n° 94 ; *Cartul. d'Aimon de Chissé*, n° 24 (Not. anal. 14).

19226 1316.

Lettre de Jean dauphin à ses châtelains de Quirieu et St-André-de-Briord, pour qu'ils obligent les hommes de Bénonces et d'Onglas à aller moudre aux moulins de Pierre Pellerin, sur la Valouze, qui dépendent de sa directe.

Arch. de l'Ain, H. 256, orig. parch. (*Invent.* 177b.

19227 1316, 1346.

Actes prouvant que le dauphin ou son juge de la terre de la Tour peuvent condamner les habitants du mandement de Quirieu jusqu'à 60 sols d'amende.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 111 : II, 362.

19228 1316.

Investiture par l'évêque [de Grenoble] à Catherine Montagni, femme de Jaquemet de Die, de 20 sols de cens sur une maison épiscopale. Martin Arnulphi [not.] Sceau du prélat.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. LXXII, 56b.

19229 1316.

Echange entre Guigues Borelli, jurisconsulte, et Jean Cayras.

Arch. de l'Isère, B. 4414, f° 54 (*Invent.* IV, 266[b]).

19230 1316.

Ind. 4 (= 14). Règlement par André Baudoin, professeur des deux droits, doyen de Die et vicaire général au spirituel, au nom de Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, fixant les émoluments et salaires des officiers, notaires et praticiens de la ville de Die.

Invent. des arch. commun. de Die (1758), n° 32. — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 168-9.

19231 1316.

Vente par Philippe-Jean Filliat, florentin, de Forcalquier, à Vincent Ortolan, Isnard Amalric, etc., de ses droits et revenus au château de St-Vincent pendant dix ans, pour 3.000 flor. d'or.

Arch. de la Drôme, E. 1345, orig. parch. (*Invent.* II, 193[a]).

19232 1316.

Hugues Falavelli, juge commun de Grenoble, révoque une proclamation de la cour, interdisant de vendre les grains, sinon dans les greniers, comme préjudiciable aux habitants et contraire à leurs privilèges. Martin Ranulphi not.

Chartul. civit. Gratianopolit. f° CI[b], n° 17-8.

19233 (1316 ?).

Albergement d'un four situé rue Moyenne, passé par les consuls de Grenoble à Jean Bouvier, moyennant une redevance annuelle de 8 livr. de bonne monnaie.

Arch. comm. Grenoble, CC. 1380, orig. parch. (*Invent.* II, 454[b]).

19234 1316.

Guy Dauphin, baron de Montauban, réconcilie Raimond son gendre [= beau-frère] avec Guillaume de Baux, seigneur de Sérignan, son neveu.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 811 : 2°, 624.

19235 1316.

Erection par les officiers delphinaux de fourches patibulaires au lieu dit *in Charmetis S. Fergioli*, à la source *(summitas alvei seu rupis)* de la Durance.

Arch. de l'Isère, B. 3722, en acte du 28 août 1408 (*Invent.* III, 153[b]).

19236 1316.

Journal de la dépense de l'hôtel faite pour Jeanne et Béatrix, filles de la comtesse de Savoie, au Bourget et de là à St-Symphorien-d'Ozon (St-Saphorin).

Turin, *Invent. trésoriers de l'hôtel des souverains de Savoie*, 1[b] (n° 4).

19237 4....... 1316.

Epitaphe d'Amédée de Crussol *(Cruceolo)*, docteur en décrets, prévôt de Valence, qui donna 100 liv. à cette église pour des anniversaires.

PERROSSIER (Çypr.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, II, 143-4.

19238 25 mars 1316.

Testament de Guy, seigneur de Tullins et Beaucroissant, par lequel il lègue à Lantelme de Tullins, son fils bâtard, la mistralie de Beaucroissant ; il fait héritier universel son fils Aymard, lui substitue sa fille Humilie, épouse de Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 229.

19239 27 mars 1316.

Bannissement d'une femme de l'Argentière, par le juge du lieu. Jean Aulengnerii not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 53.

19240 Bonneville, 27 mars 1316.

Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny, en considération de P. des Mouilles *(Mollijs)*, prêtre, quitte son neveu Jacquet, fils de Jean des Mouilles, homme lige de Hugues, présent, de toute juridiction, mère et mixte empire, exactions pour sa personne et celle de ses successeurs, usages, *dreyture* ; il s'en dévêt et l'en investit contre 60 sols bons Genevois d'introges reçus par son bailli Robert Vagnard, chevalier, et une livre de cire de garde. *Dat. ap. Bonam Villam ;* en son château, samedi après l'Annonciation de la s[e] Vierge.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 32, Mornex, n° 5, vid. du 24 avril (*Invent.* 496).

19241 29 mars 1316.

Guy de Roussillon, seigneur d'Anjou *(de Anjo)*, et Aymar de Beauvoir *(Bellovidere)*, seigneur de Villeneuve-de-Marc, choisis pour arbitres, règlent le différend qui existait entre Aymar, sire d'Annonay et de Roussillon, d'une part, Jacques, seigneur de Jarez et d'Argental *(Argentarii)*, et Béatrix d'Argental, sa femme, d'autre part, au sujet de la mouvance de la terre de St-Symphorien, qui est adjugée au sire d'Annonay, et de la terre et seigneurie de St-Julien-Molin-Molette, dont la moitié est cédée à ladite Béatrix.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1439.

19242 Avril 1316.

Traité de ligue entre Girard, évêque de Bâle, Pierre, évêque de Lausanne, et Guillaume, comte de Genevois, contre Louis de Savoie, seigneur de Vaud. Les désaccords seront appréciés par trois arbitres nommés par les parties et un 4[e] par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, allié du comte, qui désigne Robert Vuagniardi.

BLANC (Fél.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1897), XXXVI, XXVIIJ-XIJ.

19243 Aspres-sur-Buëch, 2 avril 1316.

Compromis entre Ponce Chaycii, prieur de Durbon, demandeur *(actor)*, et Etienne Gascheti, d'Aspres, défendeur, au sujet d'un jardin, situé hors la ville d'Aspres, près du mur de Durbon, sur la rivière Curlande ; ils désignent comme arbitres Guillaume de St-Hilaire, moine d'Aurillac, et Gérald Frescheti, notaire, sous peine de 25 livres. Si besoin est, on fera approuver par le prieur des Chartreux, par Arnulpha, femme de Gérald, et ses fils Pierre et Odon. Pouvoir de corriger les actes à Odon Raymundi, juriste. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon. Témoins. Guillaume Faverii, not.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 563-4, n° 631. = ROM., 16[a-b].

19244 Aspres-sur-Buëch, 3 avril 1316.

Les arbitres désignés la veille ayant consulté Odon Raymundi et Pierre d'*Alzona*, juristes, donnent au prieuré de Durbon 1/3 de canne du jardin dans le haut et 1 canne 1/2 dans le bas, le reste appartenant à Etienne Gascheti ; ce dernier enlèvera les obstacles à ce partage : murs, etc., d'ici à la 15ne de Pâques. Approbation de Pierre Abonis, gendre d'Etienne, et sa femme Pétronille. *Act. Asperis*, dans le jardin de Durbon. Témoins : Pierre Bernard, sacristain d'Aspres, etc. Guillaume Faverii not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 564-5, n° 632. = Rom., 167b.

19245 Valence, 5 avril 1316.

Le doyen Guigues de Jarez *(Jaresio)* et le chapitre de Valence : Didier de Sassenage, abbé de St-Félix, Jean de Virieu, archidiacre, Guillaume de Tournon, précenteur, Henri Dauphin, viguier de Romans, Richard de Chausencz, sacristain de Romans, Michel Francisci, Hugues et Guigues Adzemari, Guill. de Grolée, Jacques Vaignardi, Guigues Godeschaus, Richard de Montélier. Ponce Aujonis, Humbert Clareti et Guill. de Maloc, chanoines ; réunis au son de la cloche et formant chapitre général, donnent leur consentement à la déclaration de l'évêque Guillaume du 16 janv. préc. Sceau. Donné dans le chapitre de l'église *Valen.*, le lundi lendemain des Rameaux....

Arch. de la Drôme, St-Félix, copies.

19246 6 avril 1316.

A la requête de Michel de Cruet et Jacques Moiren, religieux du couvent de St-Dominique de Grenoble. Mermet de Marcellaz, bourgeois de Montmélian, fait don à leur couvent d'un jardin près la porte dud. Montmélian.

**Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1864), VIII, 9-10 ; (1885), XXIII, 553-4.

19247 7 avril 1316.

Raymond de Mévouillon donne en fief à Nicolet d'Arlo, damoiseau, un revenu de 20 liv. bons Viennois à percevoir sur le château de la Rochette, dioc. de Gap.

Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 135b). *Invent. Baronnies*, I, 373.

19248 12 avril 1316 et suiv.

Cens et revenus perçus par l'évêque [de Grenoble] dans le mandement de Cornillon, dans les paroisses de Quaix *(Ques)* et Proveysieux. Jean de *Turrepicta* [not.]. en 6 peaux parch.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. lxiii, 113.

19249 L'Argentière, 14 avril 1316.

... *Ap. Argenteriam*, dans la chambre de Pierre Albani, notaire, la communauté de l'Argentière rassemblée, en présence de noble Baudet de Commiers, châtelain du dauphin, constitue des procureurs pour traiter avec la cour delphinale, au sujet de l'enquête par elle ordonnée contre les habitants au sujet des franchises, tiers *(terciabus)*, pâturages, riverages, bois noirs, patègues, legs, successions, usages, coutumes, etc. Jean Aulengnerii not.

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 49. — Roman, 167b.

19250 18 avril 1316.

Obit de Pierre Balbi, prêtre de l'église de Vienne.

Chevalier (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.*, 24.

19251 19 avril 1316.

Transaction entre Raymond de Mévouillon et les prieur et couvent des frères Prêcheurs du Buis : ceux-ci renoncent à leurs prétentions sur la moitié de la succession de frère Raymond de Mévouillon, de leur ordre, aïeul du baron régnant et de Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun ; Raymond leur cède l'emplacement dit *Area antiqua*, avec maison et jardins contigus, pour y bâtir un couvent, avec promesse d'une subvention de 3.000 liv. de bons reforciats Provençaux.

Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 135b). *Invent. Baronnies*, I, 162 : 207-8. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 166.

19252 19 avril 1316.

Les consuls et habitants du Buis font donation aux frères Prêcheurs de leur ville de leurs droits sur l'hôpital et ses maisons au lieu dit *Area antiqua*, à l'effet d'y construire un couvent.

Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 135b). *Invent. Baronnies*, I, 162b : 208.

19253 22 avril 1316.

Vente à Berlion de Bellecombe, par Benoît Lumbin et Melmette sa femme, d'un 1/2 journal de terre à Montallieu, au prix de 100 sols bons Vienn., sous le cens de 6 den. à Guillaume Bérenger, la directe appartenant au dauphin. Investiture par le châtelain de la Buissière, au nom du dauphin. Jacques Gorge [not.].

Inventaire du Touvet, St-Vincent, etc., ch. 1.

19254 24 avril 1316.

Vidimus de l'acte du 27 mars par l'official de Genève, qui atteste l'hommage prêté à Amédée de Genevois et à son frère Hugues. Samedi, lendemain de st Georges.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 32. Mornex, n° 5, orig. parch.

19255 25 avril 1316.

Quittances particulières [au dauphin] pour biens et possessions sur lesquels a été fondée et construite la nouvelle ville de Voreppe, montant à 230 liv. Viennois. Guillaume Jomarii not.

Invent. Graisivaudan, A. 530 : VI, 309a. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 545.

19256 Montfleury, 25 avril 1316.

Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Rodolphe, fils de noble Martin de St-Joire, chevalier, en récompense de son hommage, d'une condamine de terre au-dessous de Montfleury, d'une pièce de terre, de 161 sols 8 den., 5 quartauts froment et 3 poules de cens, sous réserve de supériorité et d'hommage, qui est prêté. Quittance de 14 liv. Viennois de rente qu'Hugues avait promis d'assigner. ... Ind. 14... *ap. Montem Fluritum*, en la chambre au-dessus du *solurnum*.

Arch. de l'Isère, B. 2982, 47. *Invent. Graisivaudan*, II, 466a : III, 4-5.

19257 25 avril 1316.

Transaction entre les coseigneurs de Ste-Jalle, contenant partage et division de lad. terre : Sibylle d'Aix en a une 3e partie noble; Jean seigneur de Sahune, une 6e, une 9e et une 48e ; Humbert de Ste-Jalle, Paul fils de Rostaing de Ste-Jalle et noble Roger de Lépine une 24e; Barret de Ste-Jalle, Bertrand de Luisan, Marine femme de Pierre d'Arzeliers et les enfants de feu Hugues de Barret une 9e, Bertrand de Buissart une 24e, Guillaume Pons du Pont, chevalier, une 48e. — Cf. 25 août.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 331 : 994.

19258 Ternier, 26 avril 1316.

Guillaume, comte de Genevois, confirme l'albergement du rivage des Adrets fait par son châtelain de la Pierre *(de Petra)* et Theys, Jacques de St-Germain, chevalier, à Guers de Beaumont, chevalier. Il a reçu pour cela 20 sols Genevois. Sceau. *Dat. ap. Ternye*, lundi après st Georges...

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 44-5.

19259 Aix, 27 avril 1316.

Hommage de Giraud Ademarii, seigneur de Montélimar *(Montilii Ademarii)*, à Riccard de Gambatesa, chevalier, sénéchal de Provence. *Aquis*, dans la chambre du trésor....

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 143, reg. *Pedis*, fo 119 (Artefeuil, I, 492). — Albanés-Chevalier, *Gallia christ. noviss.*, V, no 1476.

19260 Montmirail, 27 avril 1316 (?).

Accord entre Geoffroi de *Cubreis*, précepteur de l'hôpital St-Jean de Jérusalem en Embrunais et Gapençais, d'une part, Bertrand du Lauzet et Giraud Rostaing, moines et procureurs de Boscaudon, d'autre, au sujet de prés de Morgon qui devaient un service aux Templiers, et d'une vigne et maison à Montmirail, lieu dit La Gaalon. Guillaume Calle, précepteur de N.-D. de Laverc *(L-co)*, et Pierre Rousset, précepteur du St-Sépulcre, de l'ordre de Boscaudon, frère Salvati, ordre de St-Jean, conviennent que chacun jouira de ses droits. Fait dans la vigne susdite. Témoins. Guillaume du Lauzet, not. de Robert, roi de Sicile, comte de Provence et Piémont.

Arch. des Htes-Alpes, H. 2, parch. *(Invent.* 6a). = Roman, 167b.

19261 28 avril 1316.

Noble Baudet de Commiers retient Jean Melquiondi, fils de Jacques, de la Bâtie, d'une terre à la Bessée ; il déclare avoir reçu le tiers *(tercium)*. Jean Aulengnerii, not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, no 50.

19262 30 avril 1316.

L'abbé d'Ainay assigne à son couvent le prieuré de Chavanay *(Chavenay)*, dioc. de Vienne, avec ses revenus pour l'acquittement de diverses charges, dont 30 sols Viennois pour l'anniversaire de Girin de St-Symphorien le jeune, chevalier..., vendredi veille des apôtres Philippe et Jacques....

Guigue, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 372-4, no 171.

19263 Briançon, 3 mai 1316.

Vente faite dans la maison des Lombards, en la fête de la ste Croix.

Roman, 167-8.

19264 3 mai 1316.

Hommage rendu à Guy Dauphin, chevalier, baron de Montauban, par Guillaume Augerii, seigneur d'Oze.

Chorier, *Hist. de Dauph.* I, 811, 836, 838 : 2e, 624, 643, 644.

19265 Chorges, 5 mai 1316.

Lettres de Guy, baron de Montauban, prenant au nom du dauphin, son frère, la ville d'Embrun sous sa protection.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 168a.

19266 St-Etienne-de-St-Geoirs, 5 mai 1316.

Mathieu Pelerin, damoiseau, châtelain de St-Geoirs pour le dauphin, fait au nom du dauphin Jean un échange avec Lancelin de St-Geoirs, seigneur de Bressieux, d'hommes et de revenus dud. dauphin dans la paroisse de Sillans contre des hommes et cens dans le mandement de St-Geoirs ...Ind. 14, dans la ville neuve *S. Stephani de So Juers*.

Arch. de l'Isère, B. 2978, 331. Moulinet, *Reg. généal.*, IV, 797, 928.

19267 Annecy, 6 mai 1316.

Guillaume, comte de Genevois, déclare que Rondet de St-Joire, damoiseau, a droit, comme véhier de Domène, au tiers des bans, amendes et émoluments ; il enjoint à son châtelain du Graisivaudan de les lui faire payer ...Jeudi fête de st Jean devant la porte Latine...

Arch. de l'Isère, B. 3325, orig. parch. *(Invent.* II, 284a).

19268 6 mai 1316.

Odon, abbé du monastère de St-Ruf, atteste la décision des prieurs claustral, de St-Jacques de Melgueil *(Melgorio)* et de Chagny *(Chaneyaco* ou *Chaniaco)*, définiteurs du chapitre général en faveur de l'authenticité de l'acte du 26 avril 1290. Sceaux.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, extrait de l'origin.

19269 7 mai 1316.

Transaction entre le procureur du prévôt de l'église de Crest et Michel Bontoux, dud. lieu, qui reconnaît devoir la dîme de tous fruits au prévôt pour un fonds au terroir dud. lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 806.

19270 Brignoud, 10 mai 1316.

...Ind. 14... Arthaud de Beaumont, seigneur de la Frette *(Fraytæ)*, fils de feu Arthaud de B., alberge et cède en emphytéose perpétuelle à Michelon de Briniolo, fils naturel de Michel de B., aubergiste *(tavernarius)*, une pièce de terre à Brignoud, sur le chemin de Domène, pour 3 setiers de froment de cens, mesure de Goncelin, et 20 liv. de bons Viennois d'investiture. *Act. ap. Brinoudum*, dans la maison de Michel, aubergiste ; témoins. Antoine Meyllureti, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 33.

19271 17 mai 1316.

Albergement par le dauphin d'une terre au terroir de la Vallouise, lieu dit à la Bastide, sous le service d'1 setier seigle, mesure de la Vallouise... ind. 14.

Arch. de l'Isère, *B. 3009, xxviij. *Invent. Briançonnais*, 748-9. = Roman, 168a.

19272 Savine, 21 mai 1316.
Transaction entre Jean, dauphin, et Guigues de Savine, seigneur de Savine : Eudes de Rame, bailli de l'Embrunais, ayant reçu sous la sauvegarde delphinale un homme lige du seigneur de Savine, il est décidé que cet acte irrégulier sera non avenu et que l'homme retombera sous la pleine autorité de son maître.
Arch. de M. Amat, copie. = ROMAN, 168ᵃ.

19273 21 mai 1316.
Reconnaissance [à l'évêque de Grenoble] par Théobald du Vernet, de possessions à Curienne en Savoie. Guillaume Ruffi [not.].
Invent. archives évêché de Grenoble (1499), N. xviij, 199.

19274 Poblet, 3 juin 1316.
...Jeudi après la Pentecôte, G[uillaume] abbé d'Aiguebelle, par commission de Jacques, abbé de Fontfroide, fait la visite de l'abbaye de Poblet, dioc. de Barcelone [= Tarragone] et confirme l'élection de l'abbé Pons de Copons.
[HUGUES], *Ann. de l'abb. d'Aiguebelle*, I, 503-5.

19275 Embrun, 5 juin 1316.
Transaction entre Guy Dauphin, baron de Montauban, au nom de Jean, son frère, et les consuls d'Embrun ; Jean Bonfils, bailli du Briançonnais, et Giraud de Montorcier, châtelain d'Embrun, ayant été tués à Châteauroux par des gascons au service de l'archevêque, Eudes de Rame, bailli de l'Embrunais, et Hugues Bochard, juge de la cour commune, s'entremirent dans cette affaire et on décida : que les murailles de la ville seraient reconstruites partie par les gens d'Embrun, partie à l'aide de 1.000 livres réforciats d'amende qu'ils ont encourue et qu'on leur abandonne ; la tour de Planiol restera au dauphin, celle des Champiers, où sont les prisons, à l'archevêque.
Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 168ᵃ.

19276 6 juin 1316.
Guillaume, comte de Genevois, rend hommage au dauphin Jean pour ses fiefs du Graisivaudan ; ses vassaux relèvent de l'arrière-fief du dauphin et ses successeurs seront tenus au même hommage.
Arch. de l'Isère, B. 3357, reg. (*Invent.* II, 298ᵃ).

19277 9 juin 1316.
Aynarde d'Ampuis, abbesse de St-André-le-Haut, cède en emphytéose perpétuelle, à Etienne de l'Œuvre 4 moulins, 1 battoir à chanvre, 2 foulons et 1 molière ou forge pour les lames d'épées, de couteaux, fers de lances et autres armes, sous la redevance annuelle de 10 setiers froment et 10 liv. Viennois en argent. Etienne s'oblige à entretenir et améliorer tous ces artifices ; les dégâts causés par le feu ou par les inondations de la Gère seront à la charge de l'abbesse.
CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 93.

19278 10 juin (13..).
Obit d'Isabelle de Viennois, dame d'Arlay.
GREMAUD (J.), *Nécrol. égl. Lausanne* (*Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.*, XVIII, 148).

19279 F......., 15 juin 1316.
Aº D. 1306, ind. 13 [= 14]... Echange entre Jacquemet Chalmini et Champeat, mistral de la maison des Ayes, au nom de l'abbesse Alix *(Alisia)*, d'une seterée de terre *ad Boyson petit don* contre une autre de pareille contenance *ad Fraygnetum*, que Jacquemet tiendra en emphytéose du monastère ; investiture par un bâton. *Act. ap. Fraygnetum*, sur le chemin public devant la maison de Jacquemet ; présents : Pierre chapelain des Ayes, etc. Guillaume Roschz not.
Arch. de l'évêché de Grenoble, les Ayes, orig. parch. de 44 lig.

19280 15 juin 1316.
Ordonnances publiées au chapitre général de l'ordre de St-Antoine-en-Viennois, par l'abbé Aimon de Montagny, concernant la nourriture et l'habit des religieux et certains droits du prieur claustral.
Invent. des titres de St-Antoine, 23.

19281 Lyon, 16 juin 1316.
...Ind. 14... Guillaume, comte de Genevois, considérant les nombreux services rendus à lui et à ses prédécesseurs par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, lui fait donation entre vifs de ses châteaux, mandements, territoires, fiefs et alleus, et spécialement du comté de Genevois, sauf ce qu'il tient d'un autre seigneur ; il l'en investit par la tradition d'un bâton. De son côté, le dauphin, sensible à l'affection du comte pour lui et ses prédécesseurs, lui rend l'objet de sa donation en fief antique et l'en investit de même, y ajoutant pour l'aider à payer ses dettes et à supporter ses charges, 15000 liv. de bons Viennois, dont Guillaume lui passe quittance, ses mains dans les siennes, avec baiser de paix ; il lui jure fidélité, réservant l'hommage qu'il serait tenu de faire en premier lieu à l'évêque de Genève, promettant de lui faire rendre hommage par ses vassaux. Le dauphin s'interdit d'aliéner ce fief du Dauphiné *(Dalphinatu)*, de même que la baronnie de Faucigny, au cas où elle lui écherrait. Le comte de Genevois, le dauphin et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, se font promesse réciproque de se défendre, avec serments. Suit la liste des châteaux cédés : Duing, Cruseilles, Chaceuz en Semana, la Bâtie de la Balme, les Clés, Gruffie. *Dat. et act. Lugduni*, dans la maison des Trinitaires *(Trinitatis)* ; témoins : Guy Dauphin, baron de Montauban, Aymar de Poitiers le jeune, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Wylen de Beausemblant, Hugues de Commiers, Robert Vagnardi et Jacques de St-Germain, chevaliers. Pierre Pellerini, de Quirieu, not. impér.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genev. paq. 4, nº 8, orig. parch., grand sceau du Dauph. et trace de 2 autres. Arch. de l'Isère, B. 3865, 305. *Invent. Graisivaudan.* V, 167-8 ; *Prov. étrang.* 101ᵃ (*Isère*, III, 238ᵃ, 240ᵃ). ALLARD (G.), *Doc. mss.* VI, 42. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 129 ; *Cart. du Dauph.* II, 207-8. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 163-4. = CHORIER, *H. de D.* I, 868. *R. S. R.* 2529. *R. Gen.* XVIII, 358. CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 1678, 1682, 1684. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 79-80.

19282 16 juin 1316.
Conventions entre Jean, dauphin de Viennois, et Guillaume, comte de Genevois, au sujet de l'inféodation des châteaux d'Annecy, Clermont, Château-Gaillard et de la ville de la Roche *(Ruppis)*, et sur les fiefs qu'Amédée et Hugonin, frères du comte, tenaient d'un

autre que de lui ; le comte devait recevoir toutes ces localités en fief du dauphin, moyennant 8000 liv. Tournois, mais après accord de celui-ci avec Philippe roi de France, qui y avait des prétentions. Pierre Pellerini, de Quirieu, not... 14 ind.... Sceaux.

*Allard (Guy), *Doc. mss.* XV, 114. = Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1691. Mugnier (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 80.

19283 16 juin 1316.

Guillaume, évêque de Valence et Die, érige en collégiale l'église de St-Julien de Tournon ; il y aura 7 chanoines, en honneur des 7 dons du St-Esprit, dont le prélat se réserve l'institution canonique ; des revenus sont assignés sur les chapelles de St-Jean et de St-Etienne-de-Muzols.

Mazon (A.), *Orig. égl. Vivarais*, II, 219-20.

19284 17 juin 1316.

Reconnaissance d'1 livre *ad marcum* à Péronet de Chevrières *(Caprilis)*, de Romans, par Guillaume Bauduyn.

Reg. instrum. maj. anniv. S. Barn. Romanis, I, 266.

19285 Lyon, 18 juin 1316.

Lettres de Louis, roi de France, et Jean, dauphin de Viennois, portant contrat de mariage entre Guigues Dauphin, fils aîné de Jean, et Isabelle, fille de Philippe roi de France. Fait dans le couvent des frères Prêcheurs *Lugduni*... ind. 14, le siège apostol. vacant.

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Généralité Dauphiné*, I, 62 : 22. = Allard (G.), *Œ. d.* I, 414. Valbonnays, *H. de D.* I, 286. *Mém. acad. Inscr.* VIII, 683.

19286 19 juin 1316.

Guillaume, comte de Genevois, ayant concédé en fief à Hugues de Commiers la juridiction sur ses hommes et ceux de son frère Guigues de Commiers, sous réserve des peines corporelles, à la prière du dauphin Jean et en considération des services dud. Hugues, lui cède en augment de fief le droit qu'il s'était réservé, avec faculté d'ériger des fourches dans sa terre propre ou féodale et dans l'une de ses emphytéotiques, sous condition qu'elles ne pussent être vues du chemin public de Domène à la Pierre. Hugues donne au comte 100 liv. et reçoit l'investiture... Samedi avant s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 230.

19287 Tullins, 20 juin 1316.

Transaction entre le dauphin Jean et le prieur de Vif : nul ne pourra construire aucun moulin dans le lieu de Vif et les paroisses de Cha(m)bottes et Uriol, bien que les officiers du dauphin en eussent fait bâtir ; le prieur aura toute justice sur les hommes de son prieuré, sauf aux cas de peine afflictive ; les peines pécuniaires seront partagées par moitié ; les hommes du prieuré seront exempts des droits de fenage, paillage et autres, réels et personnels ; le prieur pourra avoir un mistral et des receveurs pour exiger ses revenus, et faire des garennes, etc. Fait en la maison de l'île de *Toillino (act. Laduni)*.

Arch. de l'Isère, B. 2623, 38 ; B. 2916, 581. *Invent. Graisivaudan*, A. 82 : VI, 56-7, 61[b].

19288 24 juin 1316 = 27 décembre 1316.

Libertés...de St-Chef...Jour de la fête de s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 462[b].

19289 [24 juin] 1316, 1317.

Comptes de Berliot de Bouquéron, châtelain d'Albon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 80.

19290 1316.

Compte d'Ancelme de St-Geoire, châtelain de Bourgoin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 358 : 204[b].

19291 1316.

Compte de Thomas de Gumin, châtelain de Brangue.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 383 : 217[b].

19292 1316.

Compte de Jean d'Autun [= Hostun], châtelain de Chabeuil.

Grenoble. *Invent. Valentinois*, I, 466[b] : 424[b].

19293 1316, 1318.

Comptes de Pierre Collioud, châtelain de Châteauvilain.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 482 : 265.

19294 1316.

Compte de Guillaume de Reyne, châtelain de Chevrières.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 732.

19295 1316.

Compte de Pierre Rodulphe, cellérier de Grenoble pour le péage de l'industrie, les ban[cs] de boucherie, le banvin du dauphin, le banc [des artisans] de Mauconseil, le port, le four de Chapon, les terres et maisons de campagne du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396[b] (1315). — Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 144.

19296 1316.

Compte rendu par Humbert Clareti, oncle de Jean d'Hières, châtelain de Moirans.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1128.

19297 1316, 1317.

Comptes de Jean du Vache, châtelain de Montrevel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 314[b] : II, 199[b].

19298 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.

Comptes d'Eymonet de St-Pierre, du Pouiat, châtelain de Moras.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1049-50.

19299 1316.

Compte de Jacerlin ou Jancelme de Malartret, châtelain de Morestel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 375 : II, 234[b]. — Auvergne, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202,-3 (à part, 95,-7).

19300 1316.

Compte de Pierre de Vinay, châtelain de Murinais.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1182.

19301 1316.

Compte de Pierre d'Herbeys, châtelain de Peyrins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1297.

19302 1316.

Compte de Jean Bonfils, [châtelain] de Réotier : cens du mas de Chanceile et l'Argentière, etc.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 276-7.

19303 1316.
Compte de Girard de Pontverre, châtelain de Revel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 234 : II, 426[b].

19304 1316.
Compte de Guillaume de Reyne, châtelain de Villeneuve de Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1677-8.

19305 1316, 1317.
Comptes de Marcel d'Aspres, juge de la terre de la Tour, pour la châtellenie de Sablonnières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 602[a].

19306 1316.
Compte de Mathieu Pellerin, châtelain de St-Geoirs.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1817.

19307 (1316).
Compte de Pierre Eynard, châtelain de St-Germain.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72[a].

19308 1316, 1317.
Comptes de Jean Janin, châtelain de St-Laurent.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 451 : II, 527.

19309 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Barthélemy de Varey, châtelain de Serves.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1714-5.

19310 1316.
Compte de Guyonnet Veyer, châtelain de la Tour-du-Pin, comprenant : les cens de l'archiprêtre, du seigneur de Vinay, les moulins de Vaux, l'avenage de Dolomieu, le four de Ceyssieu, etc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 164.

19311 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Barthélemy de Varey, châtelain de Vals.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2146.

19312 3 juillet 1316.
Accord entre les habitants de Rimon et ceux de Montmaur, au sujet des limites de leurs pacages et bûcherages réciproques.
Arch. de la Drôme, E. 14353 (Montm. DD. I). (*Invent.* VIII, 178[a]).

19313 10 juillet 1316.
Sentence arbitrale entre les habitants de la chapelle du Bard et le prieur de la maison de St-Hugon, au sujet des bois et paquerages de la montagne de Planette : les habitants ont le bûcherage et paquerage ; la maison, la faculté de vendre et faire à sa volonté. Hors des limites fixées, le bois sera commun et, en cas de vente, les 2/3 du prix appartiendront à la maison, l'autre à la communauté.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 30[a].

19314 11 juillet 1316.
Reconnaissance à Sibylle, veuve de Michel de Dreya, de cens dans les paroisses de Quaix *(Ques)*, Proveysieux *(Provesiaco)* et St-Martin-le-Vinoux. Durand Costagnii [not.]
Invent. archives évêché Grenoble (1499), G. LII, 111[a].

19315 12 juillet 1316.
Testament de Jean Gilbert, prêtre, qui légua 26 livr. à l'église de St-Barnard.
Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 450.

19316 16 juillet 1316.
Défense par Jean, dauphin de Viennois, aux juges d'Eglise et à tous autres de connaître des rentes dues aux ecclésiastiques, ce qui est réservé au juge de la ville de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 276[a]. — PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 149, n.

19317 Pont-en-Royans, 16 juillet 1316.
Girin de Montoison, au nom d'Aimar comte de Valentinois, requiert Aymar Bérenger, seigneur du Pont-en-Royans, de rendre à son maître le château de Barbières *(Barbeyria)*, dioc. de Valence, dont il a besoin pour de graves affaires ; A. B. reconnaît que ce fief est rendable, mais demande un délai. Fait *ap. Pontem in Royanis*, dioc. de Grenoble, en la forteresse, dans la chambre à fourneau *(fornellum)* où se trouve couché Ay[mar] Berengarii, seigneur du lieu. — *Quoniam rei gestæ*.
Arch. de l'Isère, B. 3568, orig. parch. (*Invent.* III, 97).

19318 17 juillet 1316.
Transaction entre Amédée (= Guillaume), comte de Genevois, et Hugues de Commiers. Péronet not.
Arch. de l'Isère, B. 2974, 555[b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 161[b].

19319 20 juillet 1316.
Guillaume Eynardi, châtelain de l'Argentière pour Bérengère Allamanda, retient Jean Jacobi, moyennant 20 sols pour tiers d'un pré à la Bessée *(Becea)*, acheté de Guigues Civa et Jeanne, sa femme. Rodulphe Bermondi not.
GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 51.

19320 Nîmes, 21 juillet 1316.
Serment de fidélité prêté par l'abbé de St-André d'Avignon à Philippe, fils du roi de France, régent du royaume, en présence d'Adémar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, et lieutenant dans la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes. *Act. ap. Nemausum*, dans le pré des frères Mineurs.
DE VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, IV, pr. 152-3 ; 3[e], X, pr. 558-9.

19321 24 juillet 1316.
Franchises accordées par le comte de Valentinois à Jean Chabert, dit Blanchard [de Sauzet].
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 256.

19322 29 juillet 1316.
Accord entre le prieur et le curé de Cognin en Royans : le curé soldera à l'abbé de Montmajour, de la collation duquel sa cure dépend, 10 liv. bons Vien. et 15 sols, le gros tournois compté pour 17 den. Amédée Pelloti [not.]
Invent. archives évêché Grenoble (1499), P. XXXII, 226.

19323 2 août 1316.
Aymar seigneur de Roussillon et d'Annonay reconnaît devoir à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, la somme de 1000 livres V[iennoises], que led. Aymar avait payée à Jean comte de Forez à la décharge dudit seigneur de Roussillon. Béraud Meringre [not.]
Arch. du chât. de Peyrins, chap. I, n° 47, p. 10.

19324 Briançon, 12 août 1316.

Défense publiée dans la ville de Briançon, sur l'ordre de Guigues de Morges, bailli du Briançonnais, aux instances des pariers de la montagne des Combes, par me Pasturel, héraut delphinal, de faire paître aucun bétail sur ladite montagne, sous peine de 10 livr. Vienn. vieux. Ordre par Raymond Chabert, juge de Briançon, à Bertusan Galiani d'en dresser acte. Fait dans la maison du Consistoire.

Arch. des Htes-Alpes, E. 265, orig. parch. (*Invent.* 18b).

19325 Paris, 10 août 1316.

Lettre de Philippe, fils du roi de France, régent de France et de Navarre, confirmant la donation en fief et hommage lige de 2000 liv. de rente faite à Jean, dauphin de Viennois, par le roi Louis, frère du régent, suivant attestations de leurs conseillers, la mort du roi ayant empêché la rédaction du diplôme ; 1000 liv. sont assignées sur les revenus des châteaux de Langeac et de Monton, et 1000 sur ceux du péage et marché du Breuil en Auvergne. *Act. Paris.*, au palais royal...

Carpentras, Mss. Peiresc LVII, 326. Arch. de l'Isère, B. 3765, vidimus du 4 oct. 1316 (*Invent.* III, 194). *Invent. Prov. étrang.* 6a. = *Cabin. histor.* VII, 284.

19326 Clermont, 11 août 1316.

...*Apud Clarum Montem*... Guillaume comte de Genevois.

2d *Cartul. de la Chartreuse*, fo CCXLVIII, vo.

19327 13 août 1316.

Donation à dame Marguerite Guers, fille de Guillaume, par Antoinette, fille d'Antoine Guers, de 3 setiers froment de cens qu'elle tenait de son père, si elle décède sans enfants.

Inventaire d'Avalon, chap. II.

19328 13 août 1316.

Testament d'Antoinette, fille d'Antoine Guers, d'Avalon, par lequel elle institue pour héritière sa sœur Fleurie. Pierre de Vercors [not].

Inventaire d'Avalon, ch. II.

19329 17 août 1316.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Pons de Beaumont, seigneur dud. lieu et de Pierrelatte, fils d'autre Pons, pour son domaine et métairie au terroir et mandement d'Etoile, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 972.

19330 24 août 1316.

Quittance par Humbert de Briord, damoiseau, à Amédée de Roussillon, chevalier, de 20 sols bons Viennois, sur la dot d'Alix *(Alaysie)*, sa femme, fille de Jean Pellerin, dont il était garant ; Humbert déclare qu'il lui reste dû 20 autres sols.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 207 ; IV, 836. = CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 271, no 1051.

19331 25 août 1316.

Accord fixant la part de chacun des coseigneurs de Ste-Jalle : Sibylle d'Aix aura le tiers des revenus, Jean de Sahune *(Ancezune)*, le 6e, plus un 9e et un 48e, etc. — Cf. 25 avril.

Arch. de l'Isère, B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 135a).

19332 Lyon, 28 août 1316.

Le pape Jean XXII, après avoir accordé en expectative, le 25 août avant son couronnement, un bénéfice dans le diocèse d'Embrun à Jean Raynaudi, clerc du diocèse de Nîmes, lui en confirme la collation. — Exécuteurs : Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et autres.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, no 1. — GRANGE (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), no 38.

19333 30 août (1316).

Lettre d'Arnaud [de Pellegrue], cardinal de Ste-Marie *in Porticu*, à Philippe, régent de France : le pape (Jean XXII) élu a reçu, le lundi 3e jour après l'Assomption, ses envoyés, le comte de Forez et son clerc me Rodulfe de Perellis, qui l'ont prié en son nom de renvoyer la cérémonie du couronnement pour lui permettre d'y assister ; le pape avait accordé un délai de 15 jours, quand est survenu le magnifique seigneur [Jean] dauphin de Vienne, demandant aussi une prorogation ; enfin est arrivé un clerc du roi, P. de *Capis*, chanoine de Reims, sollicitant un nouveau renvoi. Le pape n'a pu y consentir, l'ouverture des audiences à Avignon étant publiquement annoncée pour le 1er octobre, une foule de grands personnages attendant impatiemment la cérémonie et le souverain pontife ne pouvant expédier aucune bulle avant son couronnement.

MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. xlvij-iij.

19334 Lyon, 30 août 1316.

Approbation par Jean dauphin, de la transaction du 5 juin préc. ; il ajoute que les consuls ne pourront intenter aucune action en responsabilité contre l'archevêque à raison des violences commises par ses domestiques ou ses soldats.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 168.

19335 4 septembre 1316.

Epitaphe de Pierre Rostayn, infirmier du monastère [de St-Pierre à Vienne], qui lui donna la maison contiguë à l'hôpital, et 60 liv.

TERREBASSE, *Inscr. Vienne*, II, 154-5, no 486.

19336 [5 septembre 1316/4 mars 1319].

Jean XXII remercie Jean, dauphin de Viennois, des [cuissots de] sanglier et fromages qu'il lui a envoyés. — *Exennium, fili, aprorum.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 697, no 798.

19337 Lyon, 5 septembre 1316.

Aimar d'Anthon, sire de Gourdans, déclare tenir en fief du duc de Bourgogne tout ce qu'il possède à raison de sa mère sur les paroisses de Verdun, Marlie et Ciel. Sceau d'A.

PETIT (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 217, no 6646.

19338 Lyon, 5 septembre 1316.

Le pape Jean XXII notifie son élection comme souverain pontife aux archevêques d'Embrun et de Vienne et à leurs suffragants. — *Mira et inscrutabilis.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 8, 9, nos 8 et 17. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 451, no 4892.

19339 Lyon, 6 septembre 1316.

Le pape mande à l'archevêque de Vienne, au prieur de St-Donat et à Guillaume de Maloc, chan. de Vienne, de conférer un prieuré à Guillaume de Loras, moine d'Ainay.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18-9, n° 170.

19340 Lyon, 6 septembre 1316.

Le pape mande aux mêmes de conférer un prieuré à Jaquemet de Loras, moine d'Ainay.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 19, n° 171.

19341 Lyon, 6 septembre 1316.

Jean XXII mande à l'archevêque de Besançon, à ses suffragants et aux autres personnages ecclésiastiques de la ville, du diocèse et de la province de solder les arrérages de la décime au prévôt et à l'archidiacre d'Embrun. — *Ad nostri apostol.*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 452, n° 4896. COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 13, n° 24.

19342 Lyon, 6 septembre 1316.

Lettre du même au prévôt et à l'archidiacre d'Embrun sur le même sujet.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 13, n° 25.

19343 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat dans l'église de Die à André d'Alixan *(Alexano)*. — Exécut. : le prieur de St-Vallier, Humbert de Maloc, chan. de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 166.

19344 Lyon, 6 septembre 1316.

Jean XXII, en considération du dauphin, accorde à Lancelin Aynardi un canonicat dans l'église de Gap. — Exécut. : les prieurs de Romette et de Lagrand *(Allegrandis)* et le prévôt de *Curdiano*, au dioc. de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 18, n° 167.

19345 Lyon, 6 septembre 1316.

Expectative, en considération du dauphin, d'un bénéfice à Genève pour Etienne de Marcieu *(Marsiaco)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 169.

19346 Lyon, 6 septembre 1316.

Le pape, en considération du dauphin, accorde à Baudet de Commiers, déjà chanoine de St-André de Grenoble, un canonicat dans l'église de Genève. — Exécut. : les mêmes qu'au n° 19352.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 18, n° 163.

19347 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat à Mâcon à Vincent Albi. — Exéc. : le prieur de St-Vallier, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 162.

19348 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat à Maurienne à Mathieu Leobardi... — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Vallier, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 19, n° 173.

19349 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat à Moutiers en Tarentaise, à Hugues de St-Pierre. — Exéc. : le prieur de St-Vallier, Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne, et un autre.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 161.

19350 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat à St-Bernard de Romans, à Guigues Romestani, nonobstant son canonicat à Vienne et l'église de Chessieu *(Cheysiaco)*. — Exéc. : les prieurs de St-Vallier et St-Donat, et Guillaume de Maloc, chan. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 19, n° 179.

19351 Lyon, 6 septembre 1316.

Expectative d'une commanderie *(præceptoriæ)*, en considération du dauphin, à Jaucelin de Grolée, chan. du monast. de St-Antoine de Viennois. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'abbé de St-Félix à Valence et le sacristain de Romans.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 19, n° 180.

19352 Lyon, 6 septembre 1316.

Jean XXII, en considération de Jean, dauphin de Viennois, accorde à François de Gières, déjà chanoine de St-André de Grenoble, un canonicat à St-Quentin en Vermandois, dioc. de Noyon. — Exécut. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, et Humbert Clareti, chanoine d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 18, n° 159.

19353 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat dans l'église de Valence, à Marchisius de Claix. — Exécut. : l'abbé de St-Félix à Valence, le prieur de St-Vallier et le sacristain de Romans.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 160.

19354 Lyon, 6 septembre 1316.

Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat dans l'église de Vienne à Raynaud de la Balme. — Exéc. : le prieur de St-Vallier, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 164.

19355 Lyon, 6 septembre 1316.

Expectative de prieuré dans la province de Vienne, en considération du dauphin, à Amblard Clareti, moine de la Chaise-Dieu. — Exéc. : le prieur de St-Donat, le sacristain de Romans et Guillaume de Maloc, chan. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 18, n° 165.

19356 Lyon, 6 septembre 1316.

Jean XXII confère à Etienne, fils de noble Hugues dit Mauvoisin *(Malivicini)*, chanoine d'Embrun, un canonicat dans l'église d'Autun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 117, n° 6780.

19357 Lyon, 6 septembre 1316.

Jean XXII confère le doyenné de Gap, avec prébende que tenait l'évêque Bertrand, au moment de sa promotion et qui sont vacants depuis son sacre, à Guillaume d'Etienne *(Stéphani)*, de Lambesc, nonobstant ses canonicats à Aix, Fréjus et Barjols et 2 églises [accordé le 1er sept.]. — *Nuper cum canonic.*

Arch. Vatic. Reg. 63, f° 22 (Johannis XXII Comm. an. I, p. 1, ep. 79). — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 5, n° 19.

19358 Lyon, 6 septembre 1316.
[Guillaume], doyen de Gap, est chargé par Jean XXII de l'exécution d'une concession de bénéfice au diocèse d'Aix, en faveur de son médecin Geoffroi Isnardi.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 4, n° 10.

19359 Lyon, 6 septembre 1316.
Jean XXII charge l'évêque de Gap de l'exécution d'une concession de bénéfice à Bertrand Arnaudi, son ancien familier [accordé le 10 août].
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm* , I, 17, n° 150.

19360 Lyon, 6 septembre 1316.
Jean XXII mande à l'évêque de Grenoble de recevoir au nom du Siège apostol. la résignation qu'Henri Dauphin désire faire de tous ses bénéfices, et de les conférer aux personnes idoines qu'il désignera.
EUBEL, *Hier. cath. medii aevi*, 412, n. 3. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes* (1904), I, 20, n° 182.

19361 Lyon, 6 septembre 1316.
Le pape mande à l'abbé de St-Félix à Valence, au sacristain de Romans et à François de la Balme, chan. de Vienne, de conférer à Guillaume de Maloc, chan. de Vienne, la prévôté de St-Just à Lyon, vacante par la résignation de Henri Dauphin, nonobstant ses canonicats à Valence et à St-André de Grenoble.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 19, n° 172.

19362 Lyon, 6 septembre 1316.
Le prieur de St-Vallier, dioc. de Vienne, est chargé par le pape d'exécuter la collation d'un canonicat à Mâcon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 20, n° 186.

19363 Lyon, 7 septembre 1316.
Concession, en considération du dauphin, d'un canonicat à Genève, à Pierre Bonjour *(Bonidiei)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 24, n° 226.

19364 Lyon, 7 septembre 1316.
Concession, en considération de Jean, dauphin de Viennois, d'un canonicat en l'église de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, à Martin Menzimini, nonobstant un canonicat à St-André de Grenoble et l'église de Meymans *(Maynianis)*. — Exéc. : les prieurs de St-Vallier et de St-Donat, et Guillaume de Maloc, chan. de Vienne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 74, n° 731.

19365 Lyon, 7 septembre 1316.
Concession d'un canonicat à Amiens, en faveur de Bertrand de Deaux *(Deutio)*, prof. de droit, neveu du cardinal Guillaume [de Mandagot], évêque de Palestrina, nonobstant l'église rurale de St-Saturnin au dioc. d'Embrun et un canonicat dans cette église.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 58, n° 563.

19366 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII accorde un canonicat dans l'église d'Embrun à Guillaume Bertrandi Guioti, fils d'un citoyen d'Avignon, nonobstant une grâce expectative à Cavaillon. — Exéc. : 3 chanoines d'Avignon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 25, n° 239.

19367 Lyon, 7 septembre 1316.
Collation de canonicat dans l'église d'Embrun à Guillaume de la Motte. — Exéc. : [étrangers].
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 71, n° 694.

19368 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII accorde une grâce expectative dans le diocèse de Carpentras à Durand de *Melleria*, prêtre de Nîmes, nonobstant une chapellenie à Embrun. — Exéc. : Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 71, n° 691.

19369 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'exécution d'une concession d'un canonicat à Carpentras en faveur de Raymond d'Aleyrac *(Alayraco)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 56, n° 534.

19370 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'exécution d'une concession de bénéfice dans le diocèse de Genève en faveur de Pierre Poncilius de Vigono.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 39, n° 380.

19371 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour l'exécution d'une collation de canonicat dans l'église d'Huesca *(Oscen.)* en faveur de Martin de Saranyena, chapelain de l'évêque de Palestrina.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 65, n° 627.

19372 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour l'exécution d'une collation de canonicat dans l'église de Lodève en faveur de Guillaume Stephani, de St-Martial, parent des évêques de Lodève et de Palestrina.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 65, n° 630.

19373 Lyon, 7 septembre 1316
Le prévôt d'Embrun est chargé d'une grâce expectative au diocèse de Lodève.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 39, n° 379.

19374 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'exécution d'une grâce expectative au diocèse d'Uzès en faveur de Bertrand Ginoti, clerc de ce diocèse.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 83, n° 823.

19375 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII accorde une grâce expectative dans l'église de Marseille à Raymond de la Blaquière *(Blaqueria)*, camérier de Guillaume, évêque de Palestrina, nonobstant la prévôté avec canonicat à Embrun et une église au dioc. d'Uzès. — Exécut. : Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 39, n° 378.

19376 Lyon, 7 septembre 1316.
Jean XXII charge le prévôt et le chanoine d'Embrun, Hugues de Mirabel, de l'exécution de la collation d'un canonicat à Cavaillon, en faveur de Jacques Raynaudi, chapelain de l'évêque de Palestrina.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 56, n° 538.

19377 Lyon, 7 septembre 1316
Jean XXII accorde un canonicat dans l'église de Mende à Hugues de Mirabel, parent de l'évêque de

Palestrina et chapelain du pape, nonobstant un canonicat à Embrun et d'autres bénéfices aux diocèses d'Aix et de Gap. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 54, n° 516.

19378 Lyon, 7 septembre 1316.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Gap à Raymond Raboti, chapelain de l'évêque de Palestrina, nonobstant un canonicat à Embrun, en litige devant le Siège apostol., une chapellenie et l'église rurale de Ste-Catherine de Briançon, dioc. d'Embrun. — Exéc. : l'abbé de Boscaudon et les prévôts d'Arles et d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 64, n° 623.

19379 Lyon, 7 septembre 1316.

Jean XXII accorde un canonicat dans l'église de Forcalquier à Pierre de Noguier, chapelain de l'évêque de Palestrina, nonosbtant l'église paroiss. de Rousset au dioc. d'Embrun. — Exéc. : le prévôt et les chanoines d'Embrun, Hugues de Mirabel et Raymond Raboti.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 55, n° 531.

19380 Lyon, 7 septembre 1316.

Concession d'un canonicat en l'église de Gap à Jean du Four *(de Furno)*. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 36, n° 351.

19381 Lyon, 7 septembre 1316.

Jean XXII accorde un canonicat dans l'église de Gap à Pierre Guilhermo, de Vaison, auditeur du palais apostolique et chapelain du pape, nonobstant divers bénéfices.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 51, n° 485.

19382 Lyon, 7 septembre 1316.

Jean XXII charge le doyen de Gap de l'exécution d'une concession de bénéfice à Aix en faveur de son familier Guillaume Giraudi.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 22, n° 210.

19383 Lyon, 7 septembre 1316.

Jean XXII charge le doyen de Gap de l'exécution d'une grâce expectative dans le diocèse d'Aix en faveur de Guillaume Guiraudi.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 40-1, n° 397.

19384 Lyon, 7 septembre 1316.

Jean XXII charge l'évêque de Gap de l'exécution d'une concession de canonicat à Sisteron en faveur de Bertrand Arnaudi, clerc de cette église.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 65, n° 631.

19385 Lyon, 7 septembre 1316.

Expectative de bénéfice à la collation du monast. de St-Pierre hors la porte de Vienne, accordée à Andrevet Maryueti, clerc de Vienne. — Exéc. : [à Lyon].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 69, n° 677.

19386 Lyon, 7 septembre 1316.

Expectative de bénéfice accordée à Pierre Morelli, chan. du monast. de St-Ruf près Valence, par considération pour sa mère Guigone, veuve de Guillaume Morelli, d'Albous. — Exéc. : le chevecier *(capicerius)* et le sacristain de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, I, 89-90, n° 893.

19387 Lyon, 7 septembre 1316.

Rostaing de Vénasque *(Venasta)*, chan. de Trois-Châteaux, est exécuteur d'une collation de canonicat à Apt.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 80, n° 784.

19388 Lyon, 7 septembre 1316.

Lettre du pape Jean XXII à l'évêque de Trois-Châteaux et à deux autres, touchant un bénéfice dans l'église de Genève en faveur de Raimond *Malicapitis de Bazo*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 40, n° 394. *Gallia christ. noviss.* IV, 127, n° 262.

19389 Lyon, 7 septembre 1316.

Concession d'une église au dioc. de Norwich, vacante par la mort de Bérard de *Podio*, chapelain du St-Siège, en la ville de Valence, où résidaient les cardinaux durant la vacance.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 58, n° 561.

19390 Lyon, 7 septembre 1316.

Concession, en considération du cardinal François (Cajetan), d'un canonicat à Valence à Barthélemy Berardi, déjà panetier de cette église et chan. de St-Pierre du Bourg. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Donat, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 38, n° 375.

19391 Lyon, 7 septembre 1316.

Collation à Guillaume de *Castonnis*, chapelain du cardinal François (Cajetan), d'un canonicat et de la prévôté de Valence, vacante par la mort d'Amédée de Crussol *(Ciuseolo)*, nonobstant des bénéfices [étrangers]. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 36, n° 357.

19392 Lyon, 7 septembre 1316.

Le pape mande à l'abbé et au couvent de Cluny de recevoir comme moine, par déférence pour le St-Siège, Guillaume Morelli, clerc de Vienne. — Exéc. : les mêmes qu'au n° 19386.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 91, n° 897.

19393 Lyon, 7 septembre 1316.

Concession d'un canonicat en l'égl. de Genève à Jacques d'Aix *(Aquis)*, prof. de droit civil, chapelain du cardinal Arnaud (Novelli), clerc de chœur de l'égl. de Vienne. — Exéc. : l'archidiacre de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 57-8, n° 553.

19394 Lyon, 7 septembre 1316.

L'official de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat au faubourg de Bourges.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 42, n° 418.

19395 Lyon, 7 septembre 1316.

Lettre du pape Jean XXII à Rostang de Vénasque *(Venasta)*, chanoine de Trois-Châteaux, et à deux autres, au sujet d'un canonicat à Apt en faveur de Pons Augier.

Arch. Vatic. Reg. Avin. 6, f° 89b; Vatic. 65, ep. 2726. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 80, n° 784. *Gallia christ. noviss.*, IV, 675, n° 1371.

19396 Lyon, 9 septembre 1316.
Jean XXII, en considération de Clémence reine de France, confère un canonicat dans l'église de Gap à Guillaume Peregrini, de Corps *(Corvo)*. — Exéc. : l'abbé de Boscaudon, dioc. d'Embrun, Jean Caroli, chanoine de Gap, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, 88, n° 873.

19397 Lyon, 9 septembre 1316.
Concession identique d'une grâce expectative dans le diocèse d'Aix.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, 88, n° 874.

19398 10 septembre 1316.
[Jean dauphin]...
Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxij.

19399 10 septembre 1316.
Acquisition de 20 sols bons [Viennois de rente] par Bernard Correyonis, procureur, de Marguerite de Royns.
Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 238.

19400 Lyon, 12 septembre 1316.
Le doyen de Die est chargé, avec 2 autres, de la collation d'un canonicat à Mâcon, en faveur de Guillaume de Varey, fils de Brunet de Varey, de Lyon.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 98, n° 990.

19401 Lyon, 12 septembre 1316.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église d'Embrun à Etienne Planterii, frère de Bertrand Planterii, docteur en droits [accordé le 31 août]. — Exéc. : l'abbé de St-André d'Avignon, le prévôt d'Arles et le sacristain d'Avignon.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 98, n° 984.

19402 Lyon, 12 septembre 1316.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'exécution de la collation d'un canonicat dans l'église de Glandève à Raymond Gaufridi, fils d'un citoyen de Sisteron, recommandé par l'évêque de Palestrina.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, 97, n° 974.

19403 Lyon, 12 septembre 1316.
Collation de canonicat à St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, en faveur de Jean Caulis, de Lyon. — Exéc. : [étrangers].
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 98-9, n° 992.

19404 Lyon, 12 septembre 1316.
Collation de canonicat en l'église de Romans, dioc. de Vienne, à Guillaume Duys, de Valence, nonobstant une chapelle et la *choreria* en l'égl. St-Jean de Valence. — Exéc. : Guy Godechaut et Ponce Aivodi, chanoines de Valence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 100, n° 1004.

19405 12 septembre 1316.
Ratification par le dauphin Jean de l'albergement du 3 mai 1314.
Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 340. = Roman, 168b.

19406 12 septembre 1316.
Le dauphin Jean décharge les habitants de la Vallouise de la demande à eux faite par le châtelain et autres officiers du lieu de certaine quantité de foin et herbe, à charge de lui payer annuellement, avec la taille comtale, 50 liv., outre 70 pour introges.
Arch. de l'Isère, B. 3009, xjb. *Invent. Briançonnais*, 834. = Roman, 168b.

19407 Briançon, 14 septembre 1316.
Vente à Jean, dauphin de Viennois, par Guillaume Bérard de la Salle et Hugues Bérard, fils de feu Thomas, de la 3e partie du fief et mas de Plans Cayret et Chantemerle avec leurs appartenances, plus leurs portions dans la montagne de Granoulx *(Granoilh)* et des fiefs, bois et paquerages jusqu'à la Val-des-Prés, sous réserve du paquerage et bois nécessaires, au prix de 120 liv. Tournois reçues comptant. Le dauphin quitte les Bérard des cens et rentes qu'ils lui devaient pour lesd. montagnes, fiefs, etc. jusqu'à l'eau de Névache, se réservant les cens à lui dus par Guillaume et Martin de la Salle, 2 agneaux pour la montagne de Malepartite, etc. Approbation de la dauphine... ind. 15, jour de la se Croix..., *ap. Briançonum*, dans la maison des Lombards. Témoins.
Arch. des Htes-Alpes, E. 320, orig. parch. (*Invent.* 47b-8). Arch. de l'Isère, B. 2994, 59bis. *Invent. Briançonnais*, 303-4. — Guillaume (P.), dans *Ann. des Alpes* (1901), IV, 211-4.

19408 15 septembre 1316.
Terrier contenant diverses reconnaissances rurales au profit du dauphin Jean au mandement de Voreppe.
Invent. Graisivaudan, A. 530b, 543b : VI, 309a.

19409 Lyon, 16 septembre 1316.
Collation de canonicat en l'égl. de Valence en faveur de Pierre d'Ampuis *(Amputeo)*. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf de Valence, le prieur de St-Marcel de Die, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 103, n° 1050.

19410 17 septembre 1316.
Lettre de Jean dauphin, comte de Viennois et d'Albon, à ses bailli et juge du Briançonnais ; on s'est plaint que, dans la châtellenie de Briançon, des personnes sont arrêtées et incarcérées pour des paroles et des fautes légères, et, coupables ou non, ne sont relâchées qu'en versant 5 sols aux geôliers *(gayle seu mandaciis)*. Le dauphin ordonne de n'arrêter les gens que pour vols, homicides, blessures, adultères et autres cas où il n'est pas admis de fidéjusseurs, et de ne faire payer que la nourriture et la garde.
Arch. des Htes-Alpes, E. 314, vid. de 1355 (*Invent.* 42b). — Secousse, *Ordonnances rois France*, VIII, 209. Guillaume (P.), dans *Ann. des Alpes* (1901), IV, 267. = Roman, 168b.

19411 Châteauneuf, 22 septembre 1316.
Le pape autorise pendant 2 ans Guillaume, évêque de Grenoble, à faire visiter son diocèse par un autre. — Exéc. : les prieurs de St-Martin-de-Miséré et de Champ, dioc. de Grenoble, et Berlion Alamanni, chan. de Gren.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 115, n° 1178.

19412 23 septembre 1316
Hommage rendu par les vassaux de Mévouillon à leur seigneur Raymond, avec promesse de lui être fidèles ; le seigneur s'engage à maintenir leurs libertés.
Arch. de la Drôme, E. 3187, orig. parch. (*Invent.* III, 92a) ; B. 3189, cartul.

19413 26 septembre 1316.
Hommage à Guy Dauphin, baron de Montauban, pour son frère le dauphin Jean, par Hugues [Guigues] du Puy, seigneur de Bruis, pour la terre de Rosans *(Rossanis)*.

Invent. Gapençais, 681. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1335. = Roman, 168.

19414 Châteauneuf, 27 septembre 1316.
Jean XXII accorde un canonicat dans l'église d'Embrun à Ponce de Mornas, neveu de Guillaume, prieur de Longpont et conseiller de Clémence, veuve du roi de France. — Exéc. : le prévôt et le sacristain de Gap, le précenteur de Trois-Châteaux.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 122, n° 1259. *Gallia christ. noviss.*, IV, n° 1372.

19415 Upaix, 27 septembre 1316.
Raymbaud de Lachau, seigneur de Barret (-de-Liourre, *Vallis Barreti)* et des terres de Ste-Colombe et Chabre, rend hommage à Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, pour les châteaux de Ste-Colombe et Chabreil et le quart du château de Chanousse, tenu par Marquissius de Montjay, seigneur immédiat, avec prestation d'hommage.

Arch. de l'Isère, B. 3013 ; B. 3670, orig. parch. (*Invent.* III, 135ᵇ). *Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc.* (1346), 17ᵇ. *Invent. Baronnies*, II, 324 : 987 ; *Gapençais*, 158. = Roman, 168ᵇ.

19416 Châteauneuf, 28 septembre 1316.
Jean XXII charge le doyen de Gap de l'exécution d'une concession de canonicat dans l'église de Riez en faveur de Jacques, fils de Barthélemy Vaurelhas.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 123, n° 1272.

19417 Châteauneuf, 28 septembre 1316.
Collation de canonicat en l'égl. de Vienne en faveur de Guigues d'Amaysin, en considération de Jean, dauphin de Viennois. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, les abbés d'Ainay et de St-Félix à Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 123, n° 1268.

19418 Upaix, 28 septembre 1316.
...Ind. 15. Hommage prêté à Jean, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, présent, par noble Armand de Sigoyer *(Cigoerio)*, fils et héritier universel de Pierre Arnulphi de Sigoyer, décédé en laissant plusieurs enfants, pour ce qui lui vient de son père : son *affare* au château de la Rochette, au-dessus de Gap, consistant en juridiction, propriétés, forteresse, multiples redevances, ce château limitrophe de Romette, Faudon *(Fandaono)* et Raybaud, pour lequel il doit reconnaissance et hommage lige au dauphin, et le prie de les accepter ; le dauphin consent et Armand le lui reconnaît en fief ancien et noble, et en prête hommage lige. *Act. ap. Upasium, in capitulo* de la cour du lieu. Témoins : Hugues de *Podio Brosii*, Etienne de la Poype, Armand de Sigoyer, seigneur en partie de ce lieu, chevaliers, Raybaud de Lachau *(Chalma)*, seigneur de Val-de-Barret *(Vallis Barreti)*, Bertrand de Laborel, prieur du monastère de Lagrand *(Aregrandis)*, Jean des Hières *(Hereis)*, chapelain du dauphin, Humbert de Faramans, Jean Petri, Antoine de Cassalorcio et Ameil Merle, jurisconsultes, Pierre Esmini et Pierre Garnerii, d'Upaix, notaires, Guillaume de Laborel *(Leborello)*, seigneur de ce lieu. Raymond Esmini, d'Upaix, not. de l'emp. Romain.

Inséré dans l'hommage du 19 févr. 1327. — Arch. de l'Isère, B. 2608 (Reg. Pilati, 1325-7), 79ᵇ-82. *Invent. Graisivaudan*, I, 434-5. = Roman, 168-9.

19419 28 septembre 1316.
Transaction entre le dauphin Jean et Antoine de Casalorcio, au sujet de 35000 sols que celui-ci réclamait au prince. Jean Esmini, not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 34ᵇ.

19420 Nogent-sur-Seine, 29 septembre 1316.
Contrat de mariage entre Eudes, duc de Bourgogne, et Jeanne, fille de Philippe, roi de France et de Navarre, et Jeanne, sa femme. Présents : Hugues de Vienne, seigneur de Montmoret.

Duchesne, *Ducs Bourg.* pr. 123-4. Plancher, *Hist. Bourgogne*, II, pr. ccxxvj. = Petit, *Hist. ducs Bourg.* VIII, 217-8, n° 6648.

19421 Châteauneuf, 1ᵉʳ octobre 1316.
Jean XXII charge Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, de l'exécution d'une concession de prieuré en faveur de Guiraud de Perrotis, moine de St-Victor de Marseille.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 125, n° 1286.

19422 Upaix, 1ᵉʳ octobre 1316.
Transaction entre le dauphin Jean et les habitants de Trescléoux : ceux-ci ont le droit de faire paître leurs bestiaux dans un bois de chênes, dit les Blaches, d'y prendre les glands pour leurs cochons et la feuille des arbres, mais non du bois pour se chauffer et bâtir, moyennant le banvin pendant 33 jours, un raz d'avoine par habitant ayant des bœufs et un 1/2 par les autres.

Arch. des Htes-Alpes, C. 108 (*Invent.* I, 104ᵃ). Arch. de l'Isère, B. 3838 (*Invent.* III, 306ᵃ). Arch. de Trescléoux, orig. parch. — Guillaume (Paul), *Charte des libertés de la commune de Trescléoux*, 1316, dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1889), VIII, 1-14 ; X, 222-3. = Achard, dans *Bull. soc. cit.* (1907), XXVI, 11-2. Roman, 169ᵃ.

19423 Vaux, 2 octobre 1316.
Ponce Caysii, prieur de Durbon, se trouvant au col *Chavallerium*, avec Bertrand du Villar, courrier, Bernard Narissa et Guillaume de Montama, convers, comme seigneur de la propriété et du domaine, déclare que le couvent a droit d'y cultiver, *fodendo*, couper les arbres, paître ses animaux *(pategando)*, et pleine juridiction. Fait au territoire de *Vaus*, lieu appelé *ad collum Chavallerium*, près Lauson. Témoins. Amalric de la Pierre, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 565-6, n° 633. = Rom. 169ᵃ.

19424 Trescléoux, 3 octobre 1316.
Les chefs de famille de Trescléoux, au nombre de 120, approuvent la charte de libertés à eux accordée par le dauphin Jean le 1ᵉʳ préc., après en avoir reçu connaissance en langue vulgaire. *Act. ap. Trisclivum.* Témoins. Etienne Fabri not.

Guillaume (P.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1889), VIII, 13-4.

19425 6 octobre 1316.

Hugues Laydo, de la Palud, péager du péage ou *vectigal* ancien de la ville et territoire de la Palud, certifie que le chapitre de l'église cathédrale de Trois-Châteaux perçoit sur ce péage 3 sols 4 den. sur 20 sols à chaque partage fait entre les seigneurs pariers. Il remet 53 sols 10 deniers Tournois à Pierre de Bare, chapelain de la Palud et procureur du chapitre, pour sa part en ce moment.

Boyer, *Hist. égl. cathédr. St-Paul*, 118-9. *Gallia christ. noviss.* IV, 676, n° 1373.

19426 9 octobre 1316 ?

Transaction entre le dauphin Jean et Reynaud Bérenger, seigneur de Foillans, Trièves et Tréminis, au sujet de la juridiction de ces terres : Reynaud en aura le mère et mixte empire, mais le dauphin connaîtra des crimes entraînant la peine de mort et des délits commis les jours de marché ou de foire du Trièves, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3326, orig. parch. (*Invent.* II, 284-5), à 1326. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 115ᵃ.

19427 Avignon, 14 octobre 1316.

Jean XXII confère un prieuré dépendant de St-Victor de Marseille à Pérégrin de Cuno, moine de Romette, dioc. de Gap, en considération de son parent Jacques de Cuno, dominicain, chapelain du pape. — Exéc. : Jean Caroli, chanoine de Gap, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 142, n° 1477.

19428 St-Marcellin, 14 octobre 1316.

Devant Pierre Aynardi, Humbert Clareti, Jean d'Hières *(de Heriis)*, chapelain du dauphin, André Czupi et Guigues Bourelli, conseillers et auditeurs des comptes du dauphin, Hugues Moteti, cellérier du dauphin à Moirans, rend compte de ses recettes et dépenses à partir du mardi après l'octave de la Toussaint 1315, et particulièrement de la construction de la maison Granaterie dud. lieu.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 115-6.

19429 16 octobre 1316.

Concession de l'église paroissiale de St-Martin de Chatte *(castri Chastæ)*, dioc. de Vienne, à Pierre Chauzoni, en attendant un bénéfice à la collation de l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 492, n° 5468.

19430 Gap, 16 octobre 1316.

Assemblée capitulaire, tenue dans la chambre *medii vasis*. Geoffroy, évêque de Gap, et son chapitre avaient confié l'administration de la maison des chanoines, de leurs châteaux et de leur juridiction au doyen Olivier de Laye (1306) pour sa vie. A son élection comme évêque de Gap, l'archidiacre Henri de Lavannia, le prévôt Bertrand de Lincel *(Launcello)*, le sacristain Rostaing d'Auberuffe *(Albarufo)* et 10 chanoines décidèrent que, concédée à la personne, non à l'évêque, elle faisait retour au chapitre ; on la lui renouvelle, en précisant ses attributions. Il nourrira et entretiendra les chanoines et clercs de chœur. Il ne fera ni exactions ni extorsions sur les hommes du chapitre ; il fera l'aumône accoutumée. Les distributions en argent se feront au chœur et les repas au réfectoire. Si l'évêque ne veut pas vivre au réfectoire, il aura la part de 2 chanoines et 4 clercs. Il payera au pape les décimes, vingtièmes et centièmes imposés. — L'évêque de Gap s'engage à observer ce statut, non comme évêque, mais comme Olivier [de Laye]. Témoins : Hugues Cornuti, recteur de l'égl. de Poligny *(Pologniaco)*. Fait dans le réfectoire de la maison de chanonge. Hugonis, not. Sceau du chapitre.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1681, orig. parch. (*Invent.* VI, 264-8).

19431 St-Marcellin, 16 octobre 1316.

Comptes fournis par Pierre de la Tour touchant la châtellenie de Réaumont, en présence de Pierre Aynard et des commissaires delphinaux, à partir du mercredi après l'octave de sᵗ Martin. Recettes : 479 liv. 7 den. Dépenses : 427 liv. 14 sols 2 den.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 116-7 ; — **Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 9ᵇ.

19432 Avignon, 17 octobre 1316.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Toul *(Tullen.)* à maître Pierre Duranti, son chapelain et fidèle serviteur, nonobstant ses canonicats à Embrun et Cavaillon et d'autres bénéfices. — Exéc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 148, n° 1538.

19433 St-Marcellin, 17 octobre 1316.

Concession par le dauphin Jean à Navachon de St-Geoirs *(Geoers)*, de la mistralie dud. lieu et son mandement, avec les droits de 10 sols, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IXˣˣ vij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1773.

19434 Avignon, 18 octobre 1316.

Expectative de canonicat en l'égl. de St-Bernard de Romans, [dioc.] de Vienne, accordée à Robert d'Hostun *(de Osluduno)*, nonobstant sa cléricature à Viviers et à St-Bernard. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine de Viennois, les prieurs de Beaumont, [dioc.] de Valence, et de St-Robert, dioc. de Grenoble.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 149, n° 1553.

19435 Avignon, 20 octobre 1316.

Le pape charge le cardinal Arnaud [de Faugères], évêque de Sabine, de recevoir la résignation des canonicats de Raymond de Baux à Toulon et Die, et de les conférer.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 151, n° 1570.

19436 Avignon, 21 octobre 1316.

Jean XXII confère un prieuré au diocèse de Rodez à Bégon de Châteauneuf, nonobstant le prieuré d'Aspres, au dioc. de Gap, qu'il devra quitter, et autres.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 152-3, n° 1591.

19437 23 octobre 1316.

Sentence de Pierre Roch, juge de Guillaume Adémar, seigneur de Grignan et de Montségur, rendue dans les assises publiques contre Guillaume Curnier dit Chalvin, coupable, d'après une enquête du 26 janvier 1312, d'avoir injurié Guiraud Amic, prieur de St-Amans, et volé des vases ou assiettes *(parapsidum)* ; il est condamné à 10 sols Viennois d'amende.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. dauph. Morin-Pons*, 8, n° 27.

19438 Langeac, le Breuil, 27 octobre 1316.

Les commissaires du régent de France asseoient *(assedicio)* au dauphin de Viennois 2000 liv. Tournois de revenu annuel dans le bailliage *(bayllivia)* d'Auvergne. Actes en langue latine et vulgaire *(layca)* écrits au lieu de *Langiaco* et circonvoisins et au marché *de Brolio*, mercredi (mardi !) veille de s[ts] Simon et Jude. 4 sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. ; B. 3765, orig. parch. (*Invent.* III, 194[b]). *Invent. Prov. étrang.* 5-6. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 92.

19439 (27 octobre) 1316.

Assignation faite au dauphin [Jean] par les gens du roi du château de Monton en Auvergne et du péage du Breuil *(Brolii)*. Pierre Portulis not.

Arch. de l'Isère, B. 3267, orig. parch. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 477.

19440 Grenoble, 27 octobre 1316.

Le dauphin Jean concède, en reconnaissance de services, à Pierre Fabri, de Romans, apothicaire, citoyen de Grenoble, la mistralie du château et châtellenie de Morêtel et Goncelin, avec ses droits, émoluments et dépendances, consistant en le tiers des lods et ventes et des condamnations et compositions de la judicature, sous le cens de 60 sols. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2962, III, 248; B. 3006, xlvij ; B. 3009, II[c] IIII[xx] vj. *Invent. Graisivaudan*, III, 86[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1723. — Cf. 6 juil. 1322.

19441 27 octobre 1316.

Compte des cens et revenus de la châtellenie de la Mure, par François de Theys, châtelain de la Matésine *(Malacene)*, depuis le dimanche après la Toussaint (2 nov.) : ferme des moulins de Mayres *(Mayriis)*, Tresfort *(Trafortio)*, *Beymondorum*, *Flacheriorum* ; vins de la Mure et de Beaumont ; ferme du molard de Breydenco, des lacs Finent et Manavalle. Dépense pour la dauphine *(domine)* à la Mure, pour le dauphin *(domini)*; pour les envoyés et l'utilité de la dauphine à ses arrivées et du dauphin, 42 l. Total des divers chapitres : froment, 458 set. 1 hém. 3 civ. 1/2 ; seigle : 451 setiers ; avoine, 1060 setiers ; vin, 214 set., 43 poules ; cire, 9 livr. etc. ; le tout vaut 2980 livr. 8 sols, et déduction des dépenses : 2920 livr. 5 s. 4 den.

DUSSERT (A.), *Essai histor. s. la Mure* (1903), 470-2.

19442 28 octobre 1316.

Concession par le dauphin Jean aux habitants de St-Christophe de la faculté de bûcherer et paquerer dans les bois et hermes de cette paroisse appartenant au prince, sous la redevance de 30 sols bonne monnaie... Jeudi avant la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 327.

19443 Grenoble, 29 octobre 1316.

Confirmation par le dauphin Jean de sa concession à Pierre Humbert et Thomé Joffré, notaire, des écritures et notariat du bailliage de Briançon ; avec injonction au notaire Albert Poncet de les faire jouir des émoluments, en payant à Noël de chaque année au châtelain ou bailli de Briançon 40 liv., dont chaque bon Turon d'argent valait 2 den... Vendredi avant la Toussaint....

Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 340-1. = ROMAN, 169[a].

19444 29 octobre 1316.

Albergement par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Jauserand de Buziis, notaire, pendant sa vie et celle de son fils Pierre, du moulin de Fara, situé dans la paroisse de St-Laurent-du-Lac, à la Fare, acquis par lui du prieur de St-Laurent, avec la font, aiguague et riverage de la fontaine de la Fare, sous la redevance de 5 setiers blé (seigle, orge, avoine), avec faculté de prendre du bois dans les forêts d'Oisans pour bâtir et rebâtir, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3009, II[c] lxxv[b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 326[a].

19445 29 octobre 1316.

Vente faite au dauphin [Jean] par Jean et Pierre Poeta, frères, d'une maison dans la ville de la Buissière *(Buxeriæ)*, au prix de 40 liv. Pierre Galterii not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 552.

19446 Grenoble, 30 octobre 1316.

Jean dauphin..., samedi avant la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3009, II[c] lvij[b].

19447 Grenoble, 31 octobre 1316.

Albergement par le dauphin Jean à Lantelme Perron, notaire d'Embrun, d'une terre au terroir des Crottes, à Puy Comtal, confrontant la fontaine de Faulalier, etc., sous le cens annuel de 10 sols bonne monnaie à la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII[c] xxxiiij. *Invent. Embrunois et Vivarais*, 98. = ROMAN, 169[a].

19448 31 octobre 1316.

Commission par le dauphin Jean au châtelain d'Exilles de maintenir les habitants de Salbertrand en possession des pâquerages, alpages, hermes et bois situés en lad. paroisse, contre les troubles que leur causaient les habitants d'Oulx... Veille de la Toussaint....

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 696.

19449 Grenoble, 1[er] novembre 1316.

Concession aux habitants de St-Laurent-du-Cros, hommes delphinaux et du chapitre de Gap, par le dauphin Jean, en suite d'accords entre eux et Pierre d'Avalon, chev., Hugues de St-Marcel, chan. de Gap, Odon de Revel, juriscons., et François de Jaussaud, de Gap, conseillers delphinaux, du bois commun au mandement de Buyssard à partager entre eux, moyennant 20 sols de cens à la Toussaint et 30 liv. d'investiture. Les habitants nommeront un bannier ou garde et s'interdiront d'aliéner leur part à des étrangers. Témoins : Pierre Aynard et Pierre d'Avalon, de St-Bonnet, conseillers du dauphin. Sceau.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1709, orig. parch. (*Invent.* VI, 347).

19450 Grenoble, 1[er] novembre 1316.

Transaction entre Jean, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, d'une part, et Guillaume de Faucon, chevalier, au nom de sa femme Montégline, fille et héritière de noble Roux de Savine, et Izoard de Réotier, avocat, au nom de Reymonde, sa femme, héritière de Guillaume [de] Savine, Pierre Cayre, Guigues de Savine, en son nom et au nom de Guillaume Arnoux, son frère, et comme procureur de Reymond et Jacques

de Cadro, de Béatrix, veuve d'Artaud, Giraud, Guy Athenulphi ; Rodulphet, Albert, Hugonnet, Raymbaud, enfants et héritiers d'Hug. Rosset ; Bertrand de Faucon, au nom d'Allemande, sa femme, Guillaume Manevice, à son nom et d'Hugonnet de Bardonnêche, mᵉ Pierre Moylana et Etienne Boret et les habitants du mandement de Savine. Le dauphin a le mère et mixte empire, mais si la peine du sang est commuée en peine pécuniaire, la moitié revient aux coseigneurs ; ceux-ci et la communauté ont le droit de lever des bans, couper du bois, essarter, faire paître, chasser aux lièvres et lapins ; les amendes inférieures à 100 sols reviennent aux coseigneurs ; le dauphin a la juridiction sur la Durance, sur le grand chemin de Chorges par la Couche, mais il ne peut ériger seul des fourches patibulaires, sinon dans les lieux où il a le mère empire et les régales. Les seigneurs conservent leurs parts du fournage, du péage commun avec le dauphin sur le chemin de Chorges ; les femmes peuvent succéder à tous les biens féodaux ; les habitants ne seront pas actionnés devant les officiers delphinaux, sinon en cas d'appel ou de déni de justice ; le dauphin et ses pariers afferment les pâturages de Réalon pendant 7 semaines, à moins que les habitants n'y fassent paître ; les chevauchées ont lieu avec celles du Gapençais, etc. Les coseigneurs peuvent recevoir les étrangers venant habiter Savine comme hommes liges ; ils ont avec le dauphin la marque des mesures ; leurs privilèges sont maintenus. — Cf. 1ᵉʳ déc.

Arch. de l'Isère, B. 3727. *Invent. Embrunois*, 366-8. Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 151), 138ᵇ. = Arch. Htes-Alpes, H. 20 (*Invent.* 23ᵇ). Roman, 169.

19451 1ᵉʳ novembre 1316.

Transaction entre Jean, dauphin de Viennois, et les coseigneurs de Savine, au sujet des limites du territoire de Savine avec celui d'Embrun ; on planta des fourches dans les confins, à Chalmettes de St-Ferréol, à la source de la Durance. Ind. 14. Sceau.

Cité en 7 oct. 1326. — Grenoble, *Invent. Embrunois*, 104.

19452 Grenoble, 1ᵉʳ novembre 1316.

Albergement par Jean, dauphin de Viennois, à noble Raymond de Vaujany, fils de Guigues, des moutures, moudurages, riverages, moulins et ayguages de la paroisse de Vayjany, sous le cens de 25 setiers de blé (seigle et orge), à la Toussaint, avec faculté de construire d'autres moulins. Humbert Pilati.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 616. *Invent. Graisivaudan*, III, 327ᵃ ; *Valentinois*, V, 530 : III, 648.

19453 1ᵉʳ novembre 1316.

Catherine de Montluel, dame de Cuiseaux *(Casello)*, reconnaît devoir à Jean, dauphin de Viennois, pour raison de prêt 600 liv. de bons Viennois petits, pour lesquelles était garant principal Jean de Montluel. Guillaume dit Chavallons de Cuiseaux not.

Arch. de l'Isère, origin. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1058.

19454 1ᵉʳ novembre 1316 = 1ᵉʳ décembre 1316.

Arch. de l'Isère, B. 3722, orig. parch. (*Invent.* III, 154, n. 1) ; B. 3727, reg.

19455 Grenoble, 2 novembre 1316.

Hommage au dauphin Jean par François de Theys, fils de noble Girard de Bellecombe, pour la mistralie du mandement de Bellecombe, ce qu'il possédait à Feauxmes, 10 fosserées de vigne à Chapareillan, 10 sols de cens sur les tailles de Bellecombe et une maison ; investiture, mardi lendemain de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VIIˣˣ ixᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 132ᵃ.

19456 Avignon, 5 novembre 1316.

Jean XXII confère la paroisse de St-Crépin au diocèse d'Embrun, vacante par la mort en cour de Rome de Jean Seguini (depuis moins d'un mois), à Pierre de Noguier, chapelain de Guillaume, évêque de Palestrina. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 164, n° 1709.

19457 Avignon, 6 novembre 1316.

Jean XXII renouvelle la collation d'un canonicat dans l'église d'Aix, déjà faite à Hugues de Mirabel par Clément V, nonobstant ses canonicats à Embrun et à Mende et l'église rurale de Sts-Didier et Marcellin au diocèse de Gap. — Exéc. : l'abbé de St-Guilhem-le-Désert et les prévôts d'Embrun et de Maguelonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 165, n° 1712.

19458 Avignon, 6 novembre 1316.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour l'exécution d'une collation de canonicat au diocèse d'Elne en faveur de son chapelain Aymeric Gerardi.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 165, n° 1711.

19459 Grenoble, 6 novembre 1316.

...Ind. 4, samedi après la Toussaint. Sentence prononcée par Guigues Borel, commissaire délégué par le dauphin, condamnant le châtelain de Grenoble, Rolet d'Entremont, à 300 liv. d'amende, et ses complices, le courrier épiscopal, Guillaume Roux et un grand nombre de bourgeois de Grenoble à diverses amendes pour avoir provoqué ou commis des actes de violence contre les habitants de Bresson, d'Eybens, d'Echirolles et de Vizille. Le conseil de ville est acquitté, ayant agi par ordre du châtelain. *Act. ap. Gratianopolim*, en la cour du dauphin.

Arch. comm. Grenoble, FF. 38, orig. parch. (*Invent.* III, 283ᵇ). *Livre de la Chaîne*, cccxiijᵇ, ccclvjᵇ, ccclvij-xij.

19460 Avignon, 7 novembre 1316.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour l'exécution de la collation d'une paroisse au diocèse de Laon à Pierre de Loyranicis.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 166, n° 1729.

19461 St-Laurent-du-Cros, 7 novembre 1316.

Les hommes du chapitre de Gap, à St-Laurent-du-Cros, au nombre de 59, donnent commission à Arnoux del Serre, prêtre, baile dud. chapitre, Jacq. Jaussaudi, Jacq. Thomei, Jean Martini et Guil. Saureti, et du conseil de Rambaud Auriundi, Guil. Rolan[di], Pierre Boniti, Et. Mantheerii et Giraud Zurre, habitants de St-Laurent, pour partager et délimiter les bois qu'ils possèdent audit lieu. Témoins. Guil. Barballi not. *Act. ap. S. Laurentium de Crosso*, mandement du Buissard

(Baysardo), devant la grange de Durand Auriundi, prêtre, Pierre Albi, juriscons., et Raimbaud Auriundi.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1709, parch. (*Invent.* VI, 347b).

19462 Avignon, 8 novembre 1316.

Jean XXII désigne comme exécuteurs d'une collation de canonicat dans l'église de Digne à Guillaume Guiramandi, l'abbé de Boscaudon, le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 169, n° 1763.

19463 Grenoble, 8 novembre 1316.

Le dauphin Jean alberge à Pierre Barral une maison et tour à Allevard, avec moulins, moyennant 5 sols bonne monnaie de cens, 10 de plaid au changement du seigneur et du tenancier, et 800 liv. d'introge ou investiture.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIc, lvj; B. 3325, orig. parch. (*Invent.* III, 284a). *Invent. Graisivaudan*, I, 32.

19464 Voreppe, 8 novembre 1316.

...Ind. 14... Fait au château *Vorappii*, en la chambre près la salle *(aula)*.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, ccclxii v°.

19465 Avignon, 9 novembre 1316.

Jean XXII nomme comme exécuteurs d'une collation de canonicat, dans l'église de Forcalquier en faveur de Raymond Gaufridi, l'évêque de Gap, le prieur d'Antonaves *(Hantonanis)* et le prévôt d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 170, n° 1777.

19466 9 novembre 1316.

Quittance de 30 liv. pour le ban du mois de juillet, souscrite aux consuls de Grenoble, Guillaume Garcin, Jean *Paysosii* et Martin Lombard, par Rolet d'Entremont, châtelain de la ville.

Arch. commun. Grenoble, CC. 1315, orig. parch. (*Invent.* II, 403b).

19467 Grâne, 10 novembre 1316.

Aimar, comte de Valentinois, ayant sollicité le pape de lui accorder la rémission de ses rapines, frère Guillaume Saramandi, dominicain, lui apporta d'Avignon l'absolution, sauf pour les torts commis envers les populations et les particuliers. Aimar fait venir son fils Louis, évêque de Viviers, et le charge des réparations nécessaires, lui donnant la clef de l'appartement du château de Grâne où était son trésor.

BRUN-DURAND, *Documents inédits : une charte de 1318*. LACROIX (A.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XVI, 118-9. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 78-9 (à part, I, 287).

19468 Avignon, 11 novembre 1316.

Jean XXII mande à maître Pierre Durandi, son chapelain, chanoine d'Embrun et à un autre de solder les dîmes qu'ils ont recueillies dans la province de Salzbourg.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 454, n° 4920.

19469 11 novembre 1316.

Le dauphin Jean fait don à son fauconnier Jeannet de Ployeh, de ses droits à Beaurepaire. — Cf. 11 déc.

Arch. de l'Isère, B. 3401, reg. (*Invent.* III, 10b).

19470 Avignon, 15 novembre 1316.

Le prévôt d'Embrun est chargé de l'exécution d'une grâce expectative à Alby.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 182, n° 1921.

19471 16 novembre 1316.

Transaction entre Philippe, veuve de Raymond Aynard, chevalier, seigneur de la Motte-St-Martin, comme tutrice testamentaire de son fils Jean Aynard, et Pierre Aynard, chevalier, seigneur de la Motte, fils dud. Raymond; de l'assentiment du dauphin Jean et de Raymond de Mévouillon, ils choisissent pour arbitres Guy de Tullins et Hugues du Puy, seigneur de la Balme; ceux-ci décident que le château de Savel appartiendra à Pierre, lequel donnera à son frère 400 liv. bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3987 (*Invent.* IV, 90-1).

19472 St-Martin-le-Châtel, 18 novembre 1316.

Blanche de Bourgogne, comtesse de Savoie, donne à son écuyer Guillaume Richard son moulin de Novet à St-Symphorien-d'Ozon.

Arch. de l'Isère, B. 3401, reg. (*Invent.* III, 10b).

19473 St-Laurent en Viennois, 21 novembre 1316.

Acte de Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, chanoine de Valence et official de Lyon, et de Marcel d'Aspres *(de Asperis)*, juge de la terre de la Tour pour le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, au sujet d'un homicide commis à Pouilly *(Pouylleu)* par un habitant de St-Laurent en Viennois. *Dat. ap. S. Laurentium...*

GUIGUE, *Grand Cart. abb. d'Ainay*, I, 576-7, n° 256.

19474 Avignon, 26 novembre 1316.

Jean XXII réserve au Siège apostolique la provision du monastère de St-Antoine, ordre de St-Augustin, dioc. de Vienne, vacant par la mort de l'abbé Aymon. — *Cum monasterium.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 63, n° 70. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 455, n° 4932; 492, n° 5470.

19475 Avignon, 26 novembre 1316.

Concession de canonicat en l'égl. de Vienne à Jean Joannis, de Fuer, en considération du cardinal Jean [= Jacques Cajetan]. — Exéc. : [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 196, n° 2081.

19476 26 novembre 1316.

Acte de Michel Francisci, chanoine de Valence et Die, official de la cour de Vienne, et de Guillaume Bertrandi, chevalier, bailli et juge en Viennois pour Amédée, comte de Savoie, au sujet d'un méfait de gens de Pouilly *(Poulleu)*... Vendredi après se Catherine.

GUIGUE, *Grand Cart. abb. d'Ainay*, I, 578-9, n° 257.

19477 27 novembre 1316.

Vente à Théobald du Vernet par Jaquin du Pré *(de Pralo)* d'une terre à Curienne, en la combe Riffir, et autres possessions du fief de l'évêque de Grenoble. Guillaume Ruffi [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. XLI, 204b.

19478 27 novembre 1316.

Reconnaissance [à l'évêque de Grenoble] par Théobald du Vernet de fiefs à Curienne. Guillaume Ruffi [not.].

Invent. archives évêché de Grenoble (1499), N. XVI, 199ᵃ.

19479 Avignon, 29 novembre 1316.

Guillaume de Montlaur, chanoine de Valence, est chargé de l'exécution d'une collation de canonicat à Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 199, nᵒ 2118.

19480 Décembre 1316.

Accensement par Pierre de Chevrières, recteur de l'hôpital de Ste-Foi à Romans, de la terre des Chasses à Bocherel, et autres, sous le cens de 2 den. chacun, soit 10 deniers en tout.

LACROIX (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (I, B. 3), 2ᵇ, orig. parch.

19481 Grenoble, 1ᵉʳ décembre 1316.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, à la requête de Guillaume, évêque de Grenoble, et sur appel des consuls, casse et annule une sentence prononcée par Guigues Borel, commissaire délégué par lui seul, après enquête par Jean de St-Denys et Berthosius de Mâcon, notaires, contre Rolet d'Entremont, châtelain, et Guillerme Ruffi, vice-courrier, et certains bourgeois de la ville, à l'occasion d'une rixe survenue entre eux et quelques habitants d'Eybens et de Vizille, et renvoie l'affaire devant le juge commun, seul compétent d'après les franchises de la ville. *Act. Gracionopoli*, mercredi lendemain de sᵗ André.... Présents : les mêmes qu'à l'acte suivant.

Arch. ville de Grenoble, AA. 11, orig. parch. (*Invent.* 16ᵃ). *Chartul. civit. Gratianopolit.* IIIIˣˣxv, nᵒ 15 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 351-2 (à part. 13-4). *Livre de la Chaine*, ccclxiij. — PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 146-7.

19482 Grenoble, 1ᵉʳ décembre 1316.

Confirmation des privilèges de la ville de Grenoble par Guillaume, évêque, et Jean dauphin, seigneur de la Tour, à la prière de Guillerme Garcini, Jean Fayssérii, Martin Lombardi et Jean Cellerii, consuls, portant explication d'articles douteux : un citoyen arrêté et qui fournit caution, dans les cas admis, peut résister aux officiers qui voudraient l'incarcérer ; le droit de saisir les biens des usuriers décédés est restreint aux usuriers notoires, ayant tenu comptoir. Articles ajoutés : les habitants prévenus d'un crime ou délit seront cités en justice, non par le crieur ou du haut de la chaire, mais en particulier, dans leurs maisons, à moins qu'ils ne se cachent. Toute condamnation contraire aux libertés de la ville est nulle, etc. L'évêque et le dauphin ont reçu pour cette confirmation chacun 100 livr. de monnaie courante. *Dat. et act. ap. Gracionopolim*, dans l'église St-André, mercredi, lendemain de sᵗ André. Présents : Pierre Eynardi, Hugues de Commiers, Guillaume Grinde, chevaliers, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et André Czupu, conseillers. — *Quia que geruntur*.

Arch. ville de Grenoble, AA. 1, orig. parch. ; 2, vid. du 10 juin 1317, avec description des sceaux ; 3, vid. du 30 août 1443 (*Invent.* 2ᵃ, 2, 4ᵃ, 6ᵃ) ; 4, Livre de l'Evangile, 33ᵇ (*Invent.* 4ᵇ) ; 5, *Cartul. munic. Grenoble*, 14ᵇ, nᵒ 2 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 344-6 (à part. 6-8). *Livre de la Chaine*, xxjᵇ-iiijᵃ, xxvj-iij, lxxviij. *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), B. XIII, 31. = PILOT, dans *Bull. soc. statist. Isère*, A, III, 450-8. PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 147-9.

19483 Grenoble, 1ᵉʳ décembre 1316.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, concède à l'abbaye de St-Paul [-d'Izeaux] le droit de transporter librement dans toutes ses terres et sans aucune prestation de vingtain, de leyde, péage ou gabelle, le vin, le blé et autres denrées nécessaires à cette maison, ainsi que celui d'y conduire ses troupeaux. Sceau. *Dat. Gratianopoli*, mercredi lendemain de s. Jude [= s. André]. En l'assistance du seigneur de *Cayllino*, André Czuppi et Jean Doherii, ses conseillers.

PILOT DE THOREY (Emm.), dans *Le Dauphiné ; Abbaye de N.-D. de Bonnecombe*, 15-6 (anal. 6-7).

19484 Grenoble, 1ᵉʳ décembre 1316.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, donne à Jean Bérard, en récompense de services, la juridiction, cens, services, corvées, autres droits et usages sur 24 habitants de la Forteresse, à charge de tenir le tout en fief et de la juridiction des dauphins..., lendemain de la fête de sᵗ André ap.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIˣˣ xviij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 800.

19485 Grenoble, 1ᵉʳ décembre 1316.

Traité conclu entre le dauphin Jean, d'une part, Guillaume de Faucon, chevalier, au nom de sa femme Montagline, fille et héritière de Rodolphe de Savine, Isoard de Réotier, juriscons., au nom de sa femme Raymonde, fille de feu Guillaume de Savine, Pierre Cays, Guigonet et Guillaume Arnoux, de Savine, et autres coseigneurs de Savine, et les syndics de ce mandement, d'autre, au sujet des droits réciproques des coseigneurs, du dauphin et des syndics. — Cf. 1ᵉʳ nov.

Arch. de l'Isère, B. 3722, orig. parch. — *PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 153 4.

19486 1ᵉʳ décembre 1316.

Compte rendu par Baudet de Commiers, châtelain de l'Argentière, en présence de Pierre Eynardi, Humbert Clareti, André Suppi et Guigues Borrelli, auditeurs [des comptes] de Jean dauphin.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nᵒ 52.

19487 Grenoble, 2 décembre 1316.

Concession par le dauphin Jean à Jean d'Auris, notaire, fils de Guillaume, d'un moulin à Jarrie, sur le riverage de la Romanche, avec faculté d'en augmenter le nombre par toute la vallée pour le service et mouture des habitants des paroisses de St-Etienne, Notre-Dame et St-Didier de Jarrie, Champagnier, St-Jacques d'Echirolles et autres lieux forains, sous le cens de 35 setiers de blé, froment et avoine, payable au châtelain de Vizille, avec obligation à tous les habitants d'y aller moudre à peine d'amende ; il lui donne un autre moulin sur le même riverage, en la paroisse de Vaulnaveys, acquis par échange de Jean Vieux, sous le cens de 6 setiers froment, 6 d'avoine et 12 poules, avec injonction aud. châtelain d'obliger les habitants de voiturer

et charrier les matériaux nécessaires pour la construction desd. moulins. ...*Gracionopol*....

Arch. de l'Isère, B. 2962, 190. Grenoble, *Invent. Graisivandan*, A. 250b : VI, 152-3.

19488 St-Laurent-d'Oingt, 2 décembre 1316.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, atteste un hommage de Jean de Tarare... Fait à à St-Laurent *de Yconio*... jeudi après st André ap.

Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 286-7.

19489 Avignon, 4 décembre 1316.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun comme exécuteur d'une collation de canonicat à Uzès en faveur de Raymond d'Alayrac.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 200, n° 2133.

19490 Avignon, 5 décembre 1316.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun comme exécuteur d'une collation de canonicat dans l'église de Lausanne en faveur d'Etienne d'Albona, jurisconsulte.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 204, n° 2178.

19491 5 décembre 1316.

Mandement du parlement de Paris aux baillis du duché de Bourgogne, de présenter les lettres adressées par le roi à Hugues de Vienne, etc. contre le sire de Rougemont.

Boutaric (E.), *Actes du Parlement de Paris*, II, 147b, n° 4493. = Petit (E.), *Hist. des ducs Bourgogne*, VIII, 218, n° 6654.

19492 St-Marcellin, 6 décembre 1316.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, échange avec Pierre de Murinais, fils de Siboud, tout le droit et propriété qu'il avait en la forêt de Lèche Vieille, à Murinais et en tout son mandement et terroir, réservé l'hommage et souveraineté, spécialement pour la maison et biens acquis par le dauphin de Lantelme de Murinais, fils d'Aymon ; contre les hommes que Pierre avait à St-Geoirs et son mandement et ce qu'il avait en la Forteresse, réservant les biens en sa main et mouvance. La plus-value sera estimée par experts ...Ind. 15. ...*ap. S. M-num*, en l'église du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIxxxix. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 800-1 ; II, 1168, 1793.

19493 St-Marcellin, 6 décembre 1316.

Inféodation par Guy Dauphin, baron de Montauban, à Guigues, seigneur de Tullins, du château et mandement de Tullins, du château de Vercoiran, en toute juridiction, sous condition de service en plaid et en guerre, sauf contre le dauphin et le prieur de St-Robert ; les seigneurs de Montauban ne pourront séparer led. fief et hommage de la baronnie ...ind. 15, lundi, *ap. S. M-num*, dans l'église.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIcIIIIxxvij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 469b : 1109-10.

19494 Roybon, 7 décembre 1316.

Concession viagère par le dauphin Jean à Perrot de Vinay, son domestique, de la maitterie ou mistralie du territoire ou mandement de Chevrières, sous la redevance de 3 flor. de Florence bon poids, à charge de rendre bon et fidèle compte. Fait en notre ville neuve *Roybonis*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IXxxvij. *Invent. St-Marcellin*, I, 704 : II, 1662.

19495 Avignon, 8 décembre 1316.

Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun, à ses suffragants et aux prélats de la ville, diocèse et province de remettre aux collecteurs le montant de la 1e année des fruits des bénéfices. — Les mêmes sont députés collecteurs. — *Si gratanter*.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 82, nos 88-9. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 458, n° 5000-1.

19496 Avignon, 8 décembre 1316.

Jean XXII délègue maître Pierre Durandi, son chapelain, chanoine d'Embrun, avec d'autres pour recueillir la 1e année des fruits des bénéfices dans la province de Trèves.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 455, n° 4937.

19497 Avignon, 8 décembre 1316.

Jean XXII nomme collecteur de la 1e année des fruits des bénéfices Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, avec d'autres. — *Si gratanter*.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 83-4, n° 95. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 457, n° 4975 ; 459, n° 5025 ; 460, n° 5037.

19498 Avignon, 8 décembre 1316.

Jean XXII accorde au [cardinal] Arnaud [de Faugères], évêque de Sabine, une grâce expectative dans les diocèses de Trois-Châteaux ou de Gap, à la collation de l'abbé de l'Ile-Barbe. — Exéc. : l'archevêque d'Arles, l'évêque d'Orange et l'archidiacre d'Arles.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 205, n° 2192. *Gallia christ. noviss.* IV, 676, n° 1374.

19499 Avignon, 8 décembre 1316.

Jean XXII mande à l'archevêque de Vienne, à ses suffragants, aux élus, etc. de la ville, diocèse et province, de remettre *ut supra* (n° 19495).

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, (1900), I, 81, nos 84-5. Mollat, *Jean XXII, lettres comm.*, I, 458, nos 4996-7.

19500 Avignon, 9 décembre 1316.

Collation à un familier du pape du prieuré séculier de la Laverdière, dioc. d'Aix, vacant par l'obtention du doyenné de Gap donné par Jean XXII à Guillaume Stephani.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 207, n° 2210.

19501 9 décembre 1316.

Vente au dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, par André Paneti (Panit ?) de tous ses immeubles, fonds et héritages, droits, actions et réquisitions dans le territoire de Beaurepaire, au prix de 350 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3401, reg. (*Invent.* III, 10b). *Invent. St-Marcellin*, I, 315-6.

19502 11 décembre 1316.

Donation par le dauphin Jean à Jeannet de Ployth, son fauconnier, en récompense de services, de ce qu'il venait d'acquérir d'André Paneti, plus de 10 setiers froment à prendre sur le revenu des moulins de Beaurepaire à chaque fête de Noël, à charge d'hommage qu'il prête ; ordre aux officiers de Beaurepaire de l'en faire jouir. — Cf. 11 nov.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 315-6.

19503 12 décembre 1316.
...Ind. 2... Acquisition de 20 sols [de rente] par Jean de Claveyson, chanoine, et Bernard Conreonis, de Jean Gibelin.
Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 816.

19504 Avignon, 13 décembre 1316.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église d'Embrun à Guillaume Porcelleti. — Exéc. : l'archidiacre et le sacristain de Digne, et le précenteur de Narbonne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 211, n° 2251.

19505 Avignon, 13 décembre 1316.
Jean XXII nomme le doyen de Gap exécuteur d'une collation de canonicat à Fréjus en faveur de Raymond d'Agout.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 211, n° 2253.

19506 Avignon, 13 décembre 1316.
Jean XXII charge le même de veiller à l'exécution d'une grâce expectative de bénéfice dépendant du monastère de Pignans en faveur de Fulcon Bermundi, moine de ce lieu.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 211, n° 2256.

19507 14 décembre 1316.
Albergement par le dauphin Jean à Reymond Braste, chanoine d'Oulx, recteur de la chapelle St-Jacques d'Oulx, fondée par Jacques Brasse, d'un tènement de pré, terres, maison et hermes appelés de Culatis, au territoire d'Oulx, avec la grange contiguë jusqu'au ruisseau coulant de Gras Villard, ses aiguages, etc., confrontant le rocher de Belset, la Durance et le ruisseau de Gras Villard, pour le service de lad. chapelle, sous le cens de 100 sols bonne monnaie.
Arch. de l'Isère, B. 3009, V' lxxviij. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 605.

19508 La Faurie, 15 décembre 1316.
Reconnaissance en faveur de Ponce Chaysi, prieur de Durbon, par Jean Alberti, du Villar, dans la vallée de Beauchêne *(Biuchana, Beachana)*, d'une terre située au territoire de St-André, lieu dit au Villar, sous l'église Notre-Dame, pour laquelle il fait 2 den. de cens, la taxe *(taysiam)* des grains *(bladorum)* et légumes, les lods en cas de vente. *Act. ap. S. Andream*, dans la *taranea* devant la grange du seigneur de Beauchêne. Témoins : noble Lantelme de Montbrand, etc. Armand Biuchani, not. de l'empire Romain.
Guillaume, *Chartes de Durbon*, 566-8, n° 634.

19509 La Faurie, 15 décembre 1316.
Reconnaissance au même par Etienne Darboni, pour une terre qui fait 3 den. de cens, etc.
Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 567, n° 634, 2.

19510 La Faurie, 15 décembre 1316.
Reconnaissance au même par Jacques Gilberti, pour une terre et un pré contigus au territoire de St-André, lieu dit *ad Loberiam*, touchant la voie publique, pour lesquels il fait 1/2 hémine d'annone et 1 den. de service, les lods, etc. Témoins : noble Guiraud de Rosset, baile du château de St-André, etc.
Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 567, n° 634, 3.

19511 La Faurie, 15 décembre 1316.
Reconnaissance au même par Guillaume Sacheti, fils de Durand S-i, dit Royre, d'une terre à St-André, lieu dit le Villar, au petit serre de l'Eglise près la fontaine etc., qui fait 3 den. de cens, la taxe des blés et légumes, les lods, etc. Témoins : noble Guillaume de Rosset, baile, etc. — Autre par Jean Darboni, du Villar, pour une terre au même lieu que la précédente et soumise aux mêmes charges.
Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 567, n° 634, 4, 5.

19512 La Faurie, 15 décembre 1316.
Reconnaissance au même par Pierre Gilberti, fils de feu Roland, du Villar, pour une terre à St-André, lieu dit *ad Loberiam*, faisant 2 den. de service, la taxe des grains, etc. Témoins : noble Guillaume de Rosset, etc.
Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 567-8, n° 634, 6.

19513 La Faurie, 15 décembre 1316.
Noble Giraud de Rosset, baile de St-André et de la vallée de Beauchêne, pour Guillaume Artaudi, seigneur, ordonne à Jean Alberti, Etienne Darboni, Jacques Gilberti, Guillaume Sacheti, Jean Darboni et Pierre Gilberti, hommes de la vallée, de payer au prieur de Durbon les cens dont ils lui ont passé reconnaissance, sous peine de 100 sols chacun. *Act. S. Andree, in teranea*, près la grange de Durbon. Témoins (3). Armand Biuchani, not. de l'empire Romain.
Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 568, n° 634, 7.

19514 Avignon, 16 décembre 1316.
Jean XXII charge Hugues de St-Marcel, chanoine de Gap, et Nicolas, prieur de Volone, au dioc. de Gap, de recueillir la décime accordée pour 3 ans à Clément V, dans la ville et le diocèse de Gap. — *Nosti cum et.*
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 86, n° 105. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 462, n° 5078.

19515 16 décembre 1316.
...Ind. 14... Guigues Falavel, récemment nommé par les coseigneurs de Grenoble juge de la cour commune, prête serment de garder et observer les privilèges et libertés de la ville et de ne la quitter que huit jours après l'expiration de ses fonctions, pour répondre des dettes qu'il aurait contractées envers les habitants, et des abus de pouvoir qu'il aurait pu commettre. — Cf. 16 déc. 1307.
Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 10°). *Livre de la Chaine*, IX^xxvj. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 149.

19516 Avignon, 19 décembre 1316.
Le pape autorise Amédée, fils de feu Amédée, comte de Genevois, chanoine de Langres, à percevoir pendant 3 ans les fruits de ses canonicats, prébendes et portions dans les églises de Lyon, Langres et Valence, sans y résider.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 213, n° 2286.

19517 Avignon, 20 décembre 1316.
Collation de canonicat en l'église de Die en faveur de François Palerini, clerc et conseiller de Guy Dauphin, baron de Montauban. — Exéc. : le prieur de St-Marcel de Die, le doyen de Lerida *(Ilerd.)* et Jacques Vannardi, chan. de Valence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 215, n° 2300.

19518 Avignon, 21 décembre 1316.

Jean XXII nomme le prévôt d'Embrun exécuteur d'une collation de canonicat à Nîmes en faveur de Valentin de Mirabel.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 215, n° 2305.

19519 Avignon, 21 décembre 1316.

Jean XXII confie à l'abbé de St-Antoine *(S. Antonini!)* de Viennois, au prévôt d'Embrun et à Hugues de Mirabel, chanoine de cette église, la collation du prieuré de *Spellula*, dépendant de Pignans, au dioc. de Fréjus, en faveur de Guillaume, évêque de Palestrina.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 215, n° 2306.

19520 21 décembre 1316.

Acquisition de 7 liv. bons Viennois par Jean de Claveyson, chanoine, et Bernard Correon, prêtre, pour concession.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 155.

19521 Grenoble, 22 décembre 1316.

...Ind. 14... Guillaume, évêque de Grenoble, reconnaissant des services que lui ont rendus Vital, sous-prieur des frères Prêcheurs de Grenoble, et son couvent, leur fait donation irrévocable de deux toises en largeur avec domaine d'un jardin, près de leur maison, au territoire de Grenoble, jadis à Marchisius de Claix *(Clasio)*, jurisconsulte, joignant le petit Drac. Les religieux promettent au prélat de célébrer toutes les années, le samedi après l'Epiphanie, dans leur église, une grand'messe de la b° Marie à l'autel majeur, pour le repos de son âme, de ses prédécesseurs et successeurs ; chaque frère dira en outre une messe des morts ou de la s° Vierge. *Act. Gratianopoli*, dans cette portion de jardin ; témoins : Thomas Gruelli, chanoine de Notre-Dame de Grenoble, Guigues Fabri, chan. de St-Martin-de-Miséré, etc. Martin Ranulphi, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Cart. Dominic. Grenoble*, 31-2, n° 9.

19522 Avignon, 26 décembre 1316.

Jean XXII mande aux prévôts d'Embrun, de Maguelonne et d'Albi de conférer à Raymond de Trois-Fontaines, moine de St-Gilles, un bénéfice dépendant de Montmajour.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 218, n° 2336.

19523 Bourgoin, 27 décembre 1316.

Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, voulant donner un témoignage d'affection aux habitants de la ville de St-Chef *(S. Theuderii)*, actuellement sous sa garde, leur accorde des immunités, libertés et franchises, mais sans vouloir déroger au droit et à la juridiction de l'abbé et du monastère de St-Chef et de l'archevêqué de Vienne ; il les affranchit par toute sa terre de tout péage, gabelle, leyde et impôts communs *(commune)*, etc. *Dat. ap. Burgondium*, en la fête de s' Jean l'Evangéliste...

Valbonnays, 5° reg., n° 76. *Invent. Viennois*, IV, 304ᵇ, 305.

19524 Avignon, 30 décembre 1316 = 13 février 1317.

Jean XXII nomme abbé du monast. de St-Antoine de Viennois, vacant par la mort d'Aymon, Ponce, prévôt du monast. de Pignans *(Pinihaco)*, dioc. de Fréjus, et chapelain du pape. — Même lettre au couvent et aux vassaux du monast. de St-Antoine, à Jean dauphin de Viennois.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 221, n° 2372.

19525 Avignon, 31 décembre 1316.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun et Hugues de Mirabel, chanoine de cette église, de veiller à l'exécution de la collation d'un canonicat dans l'église de Nîmes en faveur de Bertrand de Mandagot, neveu de Guillaume, évêque de Palestrina.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 221, n° 2380.

19526 Grenoble, 31 décembre 1316.

Charte de franchises accordée aux habitants de la Mure *(Muramatascene)* par Jean, dauphin.

Mentionnée dans la confirmation du 16 septembre 1335. — Arch. de l'Isère, B. 2958, 13 ; B. 3009, XI°° xix. — DUSSERT (A.), *Essai hist. s. la Mure* (1903), 506.

19527 31 décembre 1316.

Albergement par le dauphin Jean aux consuls et habitants de la Mure du jour dud. lieu, sous le cens de 20 liv. payable au châtelain.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 200ᵇ.

19528 Fin 1316.

Réconciliation des églises de Lyon et Vienne. — Cf. 15 janvier 1314/5.

CHARVET, 451-2. COLLOMBET, II, 286-7.

19529 Grâne, 1316.

Commission par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à son fils Louis de Poitiers, évêque de Viviers, de réparer les torts faits par lui à ses vassaux de Vaunaveys, en exigeant d'eux le vingtain des grains et du vin.

Arch. de la Drôme, E. 13965 (Vaunaveys, CC. 25) (*Invent.* VIII, 99ᵇ).

19530 1316-1317.

Quittances délivrées à Aimar, comte de Valentinois, par Robert, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, pour la dot de sa fille Anne, femme de Jean de Clermont, fils du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3568, orig. parch. (*Invent.* III, 97ᵇ).

19531 1316-1355.

Registre des demandes des créanciers du dauphin Humbert et de ses prédécesseurs jusqu'à son décès.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 22.

19532 (Commenc' 1317).

Charles, roi de Hongrie, écrit affectueusement à [son gendre] Jean, dauphin de Viennois, pour l'engager à lui envoyer un de ses fils, se chargeant de le pourvoir dans son royaume. Sceau... *regni a° 17*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 13.

19533 Grenoble, 2 janvier 1316/7.

Lettre de Jean Allemand à Pierre Gavet, son châtelain à l'Argentière, lui ordonnant de remettre le château à Guigues de Morges, après en avoir retiré les objets précieux qui y sont ; il pourra y demeurer jusqu'au 22 janv., fête de s' Vincent, si le dauphin ou Guigues de Morges, son bailli, le lui demandent.

Arch. de l'Isère, B. 3007. = ROMAN, 169ᵇ.

19534 2 janvier 1317.
Albergement par Jean, dauphin de Viennois, à Berliet d'une vigne au clos sous le château de Péroges, sous le cens et service annuel de 5 quartes de vin... Dimanche après la Circoncision...
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22ᵃ.

19535 Grenoble, 3 janvier 1317.
... Ind. 15..., serment prêté par Benoît Tourneur, de Voreppe, vice-châtelain de Grenoble, d'observer les privilèges et libertés de la ville. *Act. Gracionopoli*, dans l'étude du notaire.
Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. (*Invent.* 14ᵇ). *Livre de la Chaine*; IXˣˣ xvijᵇ.

19536 Avignon, 6 janvier 1317.
Jean XXII charge son chapelain Pierre Duranti, chanoine d'Embrun, de l'exécution d'une grâce expectative à la collation de l'évêque d'Uzès en faveur de Jean Causiti, d'Alais.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 225, n° 2427.

19537 7 janvier 1317.
Reconnaissance passée au profit du dauphin par Lantelme de la Cour, écuyer, et Chabert des Granges, fils de Guigues des Granges, pour un four à Barraux, de la directe du dauphin, albergé sous le service annuel de 25 sols bonne monnaie à la sᵗ Michel, à condition que tous les boulangers et habitants de Barraux iraient y cuire, ainsi que ceux qui avaient coutume d'aller moudre aux moulins de Barraux... Ind. 15, vendredi après l'Epiphanie.
Arch. de l'Isère, B. 2954, 2; B. 3007, lxij (2). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 232ᵃ.

19538 7 janvier 1317.
Reconnaissances en faveur du sʳ de Ponthaud, recteur de la chapelle de St-Michel, en l'église de St-Arey, dont le patronage appartient à Disdier Disdier, de rentes données par Pierre Eynard, seigneur de Marcieu, en échange d'un pré à Marcieu, cédé par le recteur. Olivier Blanc [not.]
Inventaire de Marcieu et Savel, ch. VII.

19539 L'Argentière, 7 et 8 janvier 1316/7.
Prise de possession par Raymond de Morges, au nom de Guigues, son père, bailli du Briançonnais, du château de l'Argentière, qui lui est livré par Pierre Gavet. Fait dans l'église St-Apollinaire.
Arch. de l'Isère, B. 3007. = ROMAN, 169ᵇ.

19540 Avignon, 8 janvier 1317.
Le pape mande à l'évêque de Grenoble de dispenser Guigues Toscani et Catherine Maurini, damoiselle de son diocèse, du 3ᵉ degré de consanguinité pour mariage contracté.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 226, n° 2429.

19541 Avignon, 14 janvier 1317.
Le prieur de St-Nicolas d'Albins (*Albino*), dioc. de Grenoble, est donné pour exécuteur à un chanoine de Mayence, appliqué aux études, et à un autre du dioc. de Cambrai.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 234, nᵒˢ 2518, 2521.

19542 Avignon, 14 janvier 1317.
Le prieur du Bourget en Savoie, dioc. de Grenoble, est donné pour exécuteur à un chanoine de Sion.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 234, n° 2520.

19543 Avignon, 14 janvier 1317.
Jean XXII autorise maître Pierre Durandi, son chapelain, chanoine d'Embrun, et un autre, ses nonces dans les provinces de Trèves, Mayence, Cologne et Salzbourg, à contraindre les ecclésiastiques à exécuter leurs ordres. — Il leur accorde un sauf-conduit.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 462, n° 5088; 463, n° 5091.

19544 Avignon, 14 janvier 1317.
Collation de canonicat à Maurienne en faveur de Pierre dit de la Chambre (*de Camera*), recteur de la paroisse de *Spermiaco*, dioc. de Grenoble. — Exéc. : les prieurs de St-Pierre du Bourget et de St-Joire en Savoie, dioc. de Gren.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 234, n° 2517.

19545 14 janvier 1317.
... Vendredi fête de sᵗ Hilaire. Acte par lequel plusieurs personnes se déclarent hommes liges et taillables à miséricorde de Giraud de Roussillon, coseigneur de Ternieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 174ᵃ : 304.

19546 16 janvier 1316/7.
Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de la cour de Lyon, atteste l'hommage d'Etienne de Liergues..., dimanche après sᵗ Hilaire...
GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 287-8.

19547 Avignon, 17 janvier 1317.
Collation de canonicat à Carpentras en faveur d'Arnaud Arnaudi, nonobstant ses bénéfices de N.-D. de Beaurières (*Bevreriis*) et de N.-D. de Richerenches (*Ricarentarum Veterum*), dioc. de Die et de Trois-Châteaux. — Exéc. : le sacristain de Trois-Châteaux, Guillaume de Noveysan (*Nonaysano*), chan. de T.-C.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 237, n° 2552. *Gallia christ. noviss.*, IV, 676, n° 1375.

19548 Avignon, 17 janvier 1317.
Jean XXII commet au prévôt d'Embrun et à Hugues de Mirabel, chanoine de cette église, l'exécution d'une collation de canonicat à Orange en faveur de Bertrand de Mérindol.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 236, n° 2546.

19549 17 janvier 1316/7.
Acte de Pierre d'Echallon, chanoine de Valence et official de Lyon, au sujet d'un homicide à Taluyers (*T-es*).
GUIGUE, *Grand Cart. abb. d'Ainay*, I, 580-1, n° 258.

19550 18 janvier 1316/7.
Procès-verbal ou information secrète, par ordre du conseil delphinal, sur la fondation des chapelles de la Tour-du-Pin : en l'église Notre-Dame de la Tour, il y a 2 chapelles sous le vocable des sᵗˢ Pierre et Paul et un autel derrière le chœur fondé par Guillaume de Chambost, prévôt de Vienne; 2 chapelles en l'honneur de sᵉ Catherine, fondées l'une par Andronnet Magnin, cellérier du dauphin, et l'autre par Antoine et Albert Ma-

gnin, ses enfants; une sur l'autre de St-Martin fondée par les Lombreis, une à l'honneur de s[t] Antoine, richement dotée par Etienne Chorol, chanoine de Valence, 2 autres par Guillaume Masse et Etienne Brunet, prêtres. En l'église paroissiale de Ste-Claire, chapelle fondée par Jean de Château, de Vinay. Dans celle de l'Hôpital de la Tour-du-Pin, une chapelle de l'ordre de St-Jean de Jérusalem; aux moulins, une chapelle en l'honneur de s[te] Marie-Madeleine, avec une maladrerie possédant une chapelle du côté du vent; le fondateur mourut avant de la doter, elle le fut par des gentilshommes désireux d'y être ensevelis : des nobles de Loyes, Guillaume de Virieu, de Quirieu, Jean de Virieu et Isabelle de Loyes. Autre chapelle dans le mandement, fondée par nobles Pierre de Quirieu et Pierre de Virieu, frères; de l'autre côté, 2 chapelles fondées par Henri de Tullin, chevalier, et Henri de Faverges.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 109-10.

19551 — 18 janvier 1317.

Guers de Beaumont, chevalier, assigne à la chartreuse du Val-St-Hugon 50 sols de bons Viennois de cens à Goncelin, à Beaumont et au Touvet, pour deux anniversaires, l'un le 1[er] jour de Carême et l'autre le lendemain; il se retient le plaid et le domaine. Etienne Combri not..., ind. 15, mardi après s[t] Antoine.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 45. Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 381-2, n° 53 ; 395, n° 95.

19552 — Avignon, 19 janvier 1317.

Collation au pauvre prêtre Pierre Chanzoni de l'église paroiss. du château de Chatte *(Chasle)*, dioc. de Vienne, résignée par lui entre les mains de Jacques, élu d'Avignon, en vue d'obtenir une grâce expectative à la collation de l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine de Viennois, le prieur du Val-Ste-Marie, dioc. d'Aix, et le doyen de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 239-40, n° 2577.

19553 — Romans, 20 janvier (et 1[er] avril) 1317.

Echange entre Chabert Ruppis, de Peyrins, et Nicolas du Châtelard, d'Hauterives : le 1[er] cède ses droits sur deux terres à Châteauneuf-de-Galaure, possédées par Catherine *de Osso* et feu Lantelme Aynerii, de Peyrins, contre une rente d'un quartal de blé. *Act. Romanis*, dans la maison de Maraigner, not. Présents : Roland de Veaunes *(Veana)* et Jean d'Hauterives, damoiseaux.

Invent. des titres des Châtelard (1765).

19554 — Avignon, 22 janvier 1317.

Collation d'un canonicat en l'égl. de St-Pierre-du-Bourg à Valence en faveur de Jacques Eloyssardi, du dioc. de Vienne, nonobstant sa *choraria*. — Exéc. : le doyen de Die, Ponce dit Aujo, chan. de Valence, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 242, n° 2604.

19555 — 22 janvier 1317.

Vente à dame Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, par Florie, fille d'Antoine Guers, des biens provenant de la succession de son père, de sa mère Ambroise et d'Antoinette, sa sœur, pour 140 liv. Viennois. Jean Faure [not.]

Inventaire d'Avalon, ch. II.

19556 — 23 janvier 1317.

Echange entre le dauphin Jean et noble Aymonet de St-Pierre et sa femme Guicharde : ceux-ci remettent tous leurs cens au lieu et mandement de Crémieu et dans l'île de Chéruys, avec des vignes et une maison, et reçoivent divers cens, la maison forte qui avait été des Cohards, une vigne touchant les murailles du bourg d'Avalon, avec directe... Dimanche avant s[t] Priest.

Invent. Graisivaudan, I, 96 ; *Viennois*, I, 560-1.

19557 — 23 janvier 1316/7.

Quittance par le procureur d'Amaury (Almeric), vicomte de Narbonne, et son fils Aimeri à Humbert Chappe, procureur d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, de 600 liv., partie de la dot de Catherine (Berthe), fille d'Aymar et femme d'Aimeri.

Arch. de l'Isère, B. 3567, orig. parch. (*Invent.* III, 97[a]). *Invent. Valentinois*, V, 267 : III, 439. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 207[a].

19558 — 24 janvier 1317.

Testament de Guigues Allemand, seigneur de Valbonnais.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 381.

19559 — La Frette, 24 janvier 1317.

Ind. 15. Testament de Guers de Beaumont, chevalier, fils d'Artaud : il élit sépulture au cimetière de la Chartreuse du Val-St-Hugon, à laquelle il lègue 70 sols de cens pour son âme et celle de son frère François; 30 sols de cens au curé du Touvet *(Thovelo)*, y compris les 20 de son frère pour un anniversaire de 6 prêtres; 25 sols de cens à l'église Ste-Marie de Champ pour un anniversaire de 7 prêtres en sa faveur, de son frère, de Philippa, sa mère; à l'église St-André des Adrets *(Adextris)*, à la chapelle de la maladrerie des Prés, à toutes les maladreries depuis Aoste *(Este)* jusqu'au Cervon, et de Gières au Bréda; legs aux chapelains-curés du Touvet et de Theys, au moine du Touvet, à N.-D. de Theys, aux prieur, chapelain et chanoines de Champ; aux couvents de Domène, St-Martin-de-Miséré, St-Laurent de Grenoble, aux serviteurs de N.-D. de Grenoble, aux religieuses, prêtres et clerc des Ayes, de *Becone*, aux frères Mineurs et Prêcheurs de Grenoble, à la Chartreuse. Sa sœur Hugone, religieuse, recevra 1 hémine froment de cens ajoutée à celle qu'elle a; Béatrix, autre sœur, 1 coupe d'argent, 200 livr. de sa dot, moins 100 que ses amis promirent pour ses parures; son cousin Bertrand Boneti, une rouvraie sous Beaumont, 4 coupes d'argent fabriquées à Annecy, 2 anneaux; à Léonète *(Liaunela)* de la Terrasse,... à Hugues Veysos, son familier,... autre familier; à Guigonet dit Guers et Artaud, frères, fils de son frère Artaud et d'Agnès, ce qu'il tient de Rolet d'Entremont, et ses possessions au mandement d'Avalon, le père en ayant l'usage viager; à Amblard et Henri, autres fils d'Artaud, chacun 100 florins sur une dette du comte de Genevois; 50 livr. à leur mère Agnès; à son frère Artaud, le fief tenu par Nantelme des Adrets et Hugues de la Flachère. Sa nièce Agnès, femme d'Ancelot d'Avalon, recevra 500 livr. promises pour dot, son plus beau vase d'argent à pied doré, ses 4 plus beaux anneaux, une 1/2 once de san-

dal *(lodicem de Cendar)* et des vêtements, une grande couronne, un chapelet et des cordons *(laqueos)*. Legs de droits à Champ en faveur de son neveu Soffred d'Arces ; 10 livres de cens à Humbert, son fils naturel, s'il n'entre dans les Ordres. Il nomme héritier universel Artaudet de Beaumont, fils aîné de son frère Artaud et de M... ; il s'établira à la Frette, remettant à son père ses droits sur la maison paternelle des Beaumont. Disposition en vue de maintenir ses biens aux héritiers mâles de son frère. Artaudet entretiendra Pétronille de Villeneuve, nièce de Guers, en discorde avec son mari. Exécuteurs : Eynard Leusonis, chevalier, Pierre de Royn, prieur de St-Martin-de-Miséré, Guigues Alberti, prieur de Champ, et Bernard Boneti. Témoins : m[es] Anselme, médecin à Chambéry, Etienne, médecin à Moirans. Fait dans la maison *de Frayta*. Nantelme d'Echallon, not., écrit l'acte aussitôt après la dictée *(nuncupatio)* du testateur.

Brizard, *Hist. généal. mais. de Beaumont*, II, 45-7.

19560 Avignon, 27 janvier 1317.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun comme exécuteur d'une grâce expectative dans la ville ou le diocèse de Florence en faveur d'Ange fils de Spinello de Cerreto, chevalier, clerc du diocèse de Sienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 243, n° 2624.

19561 Avignon, 27 janvier 1317.

Jean XXII désigne le même comme exécuteur d'une grâce expectative en faveur de Raymond de Sérignac, neveu de Guillaume, évêque de Palestrina.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 244, n° 2625.

19562 Avignon, 27 janvier 1317.

Jean XXII désigne le même comme exécuteur d'une concession d'église rurale au diocèse d'Arles en faveur de Guy de Mandagot, chapelain du même cardinal Guillaume.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 244, n° 2626.

19563 28 janvier 1316/7.

Acquisition de 40 sols [de rente] à St-Barnard par Jean Robiel, fils de Pierre.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 717[bis].

19564 Avignon, 31 janvier 1317.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Lausanne, par considération pour Clémence, reine de France, à Alamand de Beausemblant *(Biausam-t)*. — Exéc. : l'abbé de St-André de Vienne, le prieur de St-Vallier, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 246, n° 2656.

19565 31 janvier 1317.

Quittance par le prince d'Achaïe au dauphin [Jean] de 2000 liv. qui lui restaient dues pour la dot de Catherine, son épouse. Sceau... lundi.... Ind. 15.

*Arch. de l'Isère, B. 2614 (Reg. Pilati 1343-9), 67. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 59.

19566 Avignon, 1[er] février 1317.

Jean XXII commet au prévôt d'Embrun et à Hugues de Mirabel, chanoine de cette église, l'exécution d'une collation de canonicat à Carpentras en faveur de Jacques Carpentras (sic).

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 247, n° 2661.

19567 Mirabel, 2 février 1316/7.

Fait *ap. M-llum, in corcina*, devant l'église de St-Julien.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[c]xxxv[b].

19568 4 février 1316/7.

Philippe, roi de France, à la prière et à la considération de Jean, dauphin de Viennois, fait rémission à Guiot de la Pommeraie *(Pomeria)* d'une sentence de bannissement qu'avait rendue contre lui par contumace le sénéchal de Saintonge.

Boutaric (E.), *Actes du Parlement de Paris*, II, 158[b], n° 4601.

19569 Avignon, 5 février 1317.

L'évêque de Valence est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Sion à Jean de Drona, chapelain de St-Jean de Grions, même dioc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 251, n° 2703.

19570 6 février 1316/7.

Bail à ferme par Sibylle de Baux, femme d'Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, du conseil de Guillaume de Montmeyran, chevalier, bailli général du comté, et d'Hugues d'Entraigues, châtelain de Chalançon, aux juifs Fosson de *Montilis*, et son gendre Bonjoyos, des revenus de Privas et *Malipissiis*, et des tailles de Privas et Tournon, pour 5 ans, moyennant 500 liv. Tournois de redevance... Dimanche avant le premier *Carnisprivium*.

Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. *(Invent.* IV, 4[a]). Grenoble, *Invent. Vivarais*, 447.

19571 Montbonnot, 8 février 1316/7.

Assises *Montebon.*, mardi après la Purification de la b[e] V[e] M[e].

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[c]j.

19572 8 février 1317.

Albergement par dame Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, à Ollivier d'Allevard, de l'eau des moulins de Grignon, au-dessous du moulin de ladite dame, avec permission d'y bâtir un martinet, sous le cens de 60 sols.

Inventaire d'Avalon, ch. III.

19573 Avignon, 9 février 1317.

Collation d'un canonicat en l'église de Valence, à la recommandation de Guy Dauphin, à François Pelerini, son familier, professeur de droit ; il résignera son bénéfice en l'égl. de Die. — Exéc. : les prieurs de St-Marcel de Die et de St-Vallier, Jacques Vaynardi, chan. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 257, n° 2770.

19574 Peyrus, 10 février 1316/7.

...Jeudi après s[e] Agathe. Guillaume de Virieu *(Viriaco)*, chevalier, reconnaît à Artaud Viviani, prieur de St-Félix de Valence, que feu le prieur Lantelme de Quint, en reconnaissance des grands services rendus par lui à la maison, lui avait concédé l'usufruit d'une terre et pré dans le mandement de Montélier *(Montilisii)*, au territoire dit *Jonac* [Fauconnières], sa vie durant, sous condition d'aider la maison de ses conseils ; on devait lui donner une lettre de garantie scellée. Fait dans le château de *Payrius*, en la maison de Perrin

Berlyonis, damoiseau. Promesse de Guillaume *sub verbo miliciæ et nobilitatis ;* témoins : Guillyot d'Alixan, damoiseau, etc. Jean de Moirans *(Moyrenco)*, not.

Arch. de la Drôme, St-Félix, vidimus du 3 déc. 1320.

19575 Avignon, 11 février 1317.

Jean XXII commet le prévôt d'Embrun pour l'exécution d'une grâce expectative de bénéfice dépendant du monastère d'Aurillac en faveur du moine Guillaume Peleti.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 259-60, n° 2803.

19576 Avignon, 11 février 1317.

Jean XXII commet le même pour l'exécution d'une grâce expectative de bénéfice dépendant du monastère de Cluny en faveur de Guillaume de *Gardiis*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 259, n° 2799.

19577 Avignon, 11 février 1317.

Jean XXII commet le même pour l'exécution d'une grâce expectative à Mende en faveur de Hugues, fils de Pierre de Mirabel, chevalier, clerc du diocèse de Nîmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 259, n° 2801.

19578 Avignon, 11 février 1317.

Jean XXII commet le même pour l'exécution d'une grâce expectative de bénéfice dépendant du monastère de St-Gilles en faveur d'Etienne de *Cadolis*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 259, n° 2798.

19579 Avignon, 11 février 1317.

Jean XXII commet le même et Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, pour l'exécution d'une grâce expectative à Uzès en faveur de Raymond de St-Privat, clerc de Nîmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 259, n° 2797.

19580 Avignon, 11 février 1317.

Jean XXII commet l'abbé de St-Antoine de Viennois et Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, pour l'exécution d'une grâce expectative à Nîmes en faveur d'Arnaud de *Gardiis*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 259, n° 2800.

19581 Annonay, 11 février 1316/7.

Accord entre Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, et Guillaume de Roussillon, abbé de St-Félix de Valence, son frère, au sujet de l'héritage d'Artaud de Roussillon, leur père, dont ledit Guillaume réclamait la 8e portion pour sa part, tandis que son frère aîné prétendait que, par testament leur père ne lui avait assigné que 500 liv. de rente. Guillaume de Roussillon obtient le château et mandement d'Ay, et 140 liv. de rente annuelle sur le péage de Roussillon. L'acte fait mention des six autres enfants d'Artaud de Roussillon : Béatrix, dame *Byetrali*, Polia, dame *Malibeti*, Jean, prieur de Quintenas, Marguerite, Artaud et Albert. Parmi les témoins figure Alix de Poitiers, dame de Roussillon, leur mère... Vendredi après la se Agathe.

Inséré dans une transaction du 20 mai 1355. — HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1437. MAZON (A.), *Essai hist. Vivarais guerre de Cent ans* (1889), 19.

19582 11 février 1317.

Vidimus par Etienne *Cheurerii*, de Chaumont *(Calvo Monte*, notaire), de l'acte du 19 août 1263.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1455.

19583 Avignon, 13 février 1317.

Le pape Jean XXII transfère son chapelain Ponce [d'Aleyrac], prévôt de Pignans *(Pinichaco)*, ordre de St-Augustin, dioc. de Fréjus, au gouvernement du monastère de St-Antoine, même ordre, dioc. de Vienne, vacant par la mort de l'abbé Aymon... — *Cura pastoralis*.

SUARÈS, *Mss.* V, 283. — *Gallia christ. noviss.*, III, 1112-3, n° 2820.

19584 Avignon, 14 février 1317.

Jean XXII commet à l'évêque de Gap [Bertrand], au prévôt de Clermont et au sacristain d'Avignon l'exécution d'une bulle conférant l'archidiaconé de Saintes au cardinal Jacques [de Via].

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 98, n° 126.

19585 15 février 1316/7.

Vidimus par Etienne Pertuiset, clerc et vice-gérant de l'official de Die, de la charte du 9 déc. 1276 en faveur de Saillans.

Arch. de la Drôme, E. 14701 (Sail. AA. 4) (*Invent.* VIII, 235b).

19586 (1298/1331).

Vidimus par Girard Eschaqueti, juge de Die, pour Guillaume, évêque de Valence et Die.

Arch. de la Drôme, E. 14701 (Sail. AA. 4). (*Invent.* VIII, 235b).

19587 16 février 1316/7.

Vente de cens par Jean de Beaumont à Bernard Bonnet, du Touvet. Pierre Lombard [not.]

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

19588 Avignon, 18 février 1317.

Bulle de Jean XXII nommant à la prévôté de Pignans *(Piniac.)*, ordre de St-Augustin et dioc. de Fréjus, vacante par la promotion de Ponce à l'abbaye de St-Antoine de Viennois, Bertrand Bertrandi, chan. et grand archidiacre d'Avignon, et sa bénédiction au Siège apostol. — Exéc. : l'archidiacre de St-Paul et 2 autres. — *Matris ecclesiæ*.

Arch. du Vatican, Reg. 65 (Johan. XXII. Comm. a. 1, p. 3, ep. 2221), 67. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 266, n° 2857. *Gallia christ. noviss.* IV, 676, n° 1376.

19589 20 février (1317).

Bulle du pape Jean (XXII) qui déclare l'archevêque d'Embrun, les évêques de Genève et de Lausanne conservateurs du doyen et chapitre de N.-D. de Grenoble.

Invent. Graisivaudan, II, 299a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 213b-4a.

19590 Avignon, 20 février 1317.

Jean XXII charge le prévôt et Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, de l'exécution d'une grâce expectative en faveur de Rostang du Puy.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 267, n° 2874.

19591 22 février 1317.

Charles, roi de Hongrie, Croatie, Romanie *(Rama)*, Servie, Galicie, Lodomirie, Bulgarie et Cumanie, prince de Salerne et seigneur de l'honneur de Monte Sant' Angelo, constitue son [beau-]frère le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, son

procureur et nonce spécial pour exiger et récupérer de son oncle Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, la principauté de Salerne et l'honneur de Monte Sant' Angelo, avec tous leurs droits. *Dat. in Sippua.... regni a° 17*. Sceau.

Vidimus du 2 août suiv. — *Invent. Généralité*, I, 14ᵇ : 22. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 211-2. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 170-1.

19592 22 février 1316/7.

Assignation ou incorporation par Bonet d'Hostun *(Hosteduno)*, fils de Hugues d'Hostun, damoiseau, à Barthélemy Bovarini, prêtre et procureur du collège des prêtres de la chapelle St-Maurice, de 10 sols bons Vien. de rente, au prix de 100 sols. Pierre Poya, d'Oulx *(de Ulcio)*, not. de Romans.

Reg. instrum. cappelle Sti Maur. St Barn. Romanis, 262.

19593 Avignon, 23 février 1317.

Jean XXII confie à Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, l'exécution d'une bulle expectative en faveur de Bernard de Montrond.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 270, n° 2900.

19594 Avignon, 25 février 1317.

Raimond Riquerii, chanoine de Valence, est chargé de la collation d'un canonicat à Paris en faveur d'Annibal de Ceccano, neveu du cardinal Jacques [Cajetan].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 273, n° 2933.

19595 26 février 1317.

Vente à Théobald du Vernet par Deifilius du Pré *(de Prato)*, d'un pré à Curienne, avec investiture du procureur de l'évêque [de Grenoble]. Guillaume Ruffi [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. xxxix, 204ᵃ.

19596 Mars 1317.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, l'ancien, tenait du chef de sa mère Flore, fille de feu Humbert seigneur de Beaujeu, le château de Belleroche *(Bellarupe)*, dans la baronnie de Beaujeu. Il le vendit à Guichard (Guillaume) de Marzy (Marzé), chevalier, qui eut à ce sujet, avec Guichard seigneur de Beaujeu, de longues discussions, auxquelles des arbitres mirent fin.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 24. LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 430.

19597 Avignon, 1er mars 1317.

Concession de l'office de tabellion à Bienaimé du Bouchage *(Bonamato de Boscatio)*, acolyte de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 280, n° 3056.

19598 Avignon, 1er mars 1317.

Concession de l'office de tabellion à Etienne de Chissé *(Chissiaco)*, dioc. de Besançon, habitant Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 277, n° 2989.

19599 Avignon, 3 mars 1317.

Grâce expectative de prieuré dépendant de l'abbé du monast. de St-Pierre hors la porte de Vienne concédée au moine Artaud Viviani. — Exéc. : l'abbé de Bonnevaux, Guigues Romestagni, chan. de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 282, n° 3081.

19600 Montpellier, 5 mars 1316/7.

Autorisation donnée par Roger de Montaut, administrateur du grand prieuré de St-Gilles, assisté du chapitre général de l'ordre de St-Jean, à Philippe de Reillane, commandeur de St-Pierre-Avez, de prêter hommage au seigneur de Ribiers.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Joucas, n° 625. = ROMAN, 169-70.

19601 Avignon, 8 mars 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'exécution d'une grâce expectative en faveur d'André Barreriæ.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 284, n° 3098.

19602 Avignon, 8 mars 1317.

Jean XXII charge l'évêque de Vaison de citer [Bertrand] évêque de Gap, à comparaître dans les 15 jours pour répondre au sujet de l'union du monastère de St-Cyrice, ordre de St-Benoit et diocèse de Gap, à l'ordre de St-Antoine de Viennois.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 103, n 136. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 465, n° 5131.

19603 Avignon, 8 mars 1317.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Trois-Châteaux à Jacques Cogoti, chapelain du cardinal Bérenger [Fredoli], évêque de Frascati. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 284, n° 3096. *Gallia christ. noviss.* IV, 676-7, n° 1377.

19604 8 mars 1317.

Echange entre Guy (Guigues), seigneur de Tullins, et Humbert de la Balme, ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de Vizille et procureur général des maisons des Templiers dans le diocèse de Grenoble, qui cède au 1er la seigneurie de Vourey, qui avait appartenu aux Templiers, et reçoit en compensation une rente de 15 liv. bons Viennois. Guy devra créer un bourg ou une ville à Vourey et reconnaître le tenir en fief de l'ordre de St-Jean, auquel il prêtera hommage et secours dans tout le Viennois. Sceaux du Dauphin Guigues [= Guy] et de Guy de Tullins.

Arch. de l'Isère, B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131ᵇ); B. 4456, inv. (IV, 312). *Invent. St-Marcellin*, II, 2072-3, 2084.

19605 Avignon, 11 mars 1317.

Le pape supplée à l'omission dans les lettres de nomination de Giraud Bonvin à un canonicat en l'égl. de Valence, de la *choraria* et des *libratis panetlariis* qu'il avait dans les églises de Valence et de St-Pierre du Bourg.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 285, n° 3109.

19606 12 mars 1316/7.

Jean, dauphin de Viennois, confirme les libertés de la communauté des habitants de la ville de la Mure *(Mirramacastene)*.

Mentionné dans la confirmation du 16 sept. 1335. — DUSSERT (A.), *Essai hist. la Mure* (1903), 506.

19607 12 mars 1316/7.

Acquisition par Barthélemy Bovarini, procureur des anniversaires des prêtres de la chapelle St-Maurice, de Péronet Davisan, de St-Christophe de Montmiral, et son épouse Béatrix, de 5 sols bons Vien. vieux de rente, à la st Grégoire, au prix de 100 sols. Guillaume de Montchenu, not. de Romans.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. St Barn. Romanis, CCXXX.

19608 Avignon, 15 mars (1317-1318).
Lettre de Jean XXII à Guy Dauphin, chevalier, seigneur de Montauban : il le remercie de sa lettre et des offres obligeantes qu'elle contenait, dont il profitera si le cas le demande.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII* (1900), I, 419-20, n° 500.

19609 Avignon, 15 mars 1317.
Jean XXII, à la sollicitation de Guillaume, évêque de Palestrina, confère à son parent, chapelain et familier Hugues de Mirabel, un canonicat à Mende, nonobstant un canonicat à Embrun et l'église des Sts-Didier et Marcellin au dioc. de Gap. – Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 288, n° 3142.

19610 Avignon, 16 mars 1317.
Jean XXII confère au cardinal Jacques [de Via] le prieuré d'Aspres, au diocèse de Gap, dépendant du monastère d'Aurillac, ordre de St-Benoît, vacant par la résignation du prieur Bégon de Châteauneuf. — Exéc. : l'évêque de Gap, le prévôt de Clermont et le sacristain d'Avignon. — *Dum ad personam.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 107, n° 144. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 466, n° 5146.

19611 Avignon, 17 mars 1317.
Concession de canonicat en l'égl. de Die à Jarenton, fils de feu Hugues d'Alixan *(Alexiano)*, damoiseau. — Exéc. : le prieur de St-Félix à Valence et les chanoines de Valence Ponce Onionis ? et Guillaume dit Maler.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 291-2, n° 3179.

19612 Avignon, 18 mars 1317.
Jean XXII désigne le prévôt de Gap pour exécuter la collation d'un canonicat dans l'église de Toulon en faveur de Pierre Bruneti.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 293, n° 3202.

19613 Avignon, 18 mars 1317.
Jean XXII accorde un bénéfice dépendant du monastère de St-André d'Avignon à Isnard Laugerii, à condition de se démettre du prieuré de St-Auban *(Albano)*, au dioc. de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 293, n° 3201.

19614 Sisteron, 19 mars 1316/7.
Condamnation par Guillaume du Puy, juge, de Guillaume de Montama et 60 habitants de Montmaur et du Dévoluy, qui avaient usé de violence envers les chartreux de Durbon, à des peines pécuniaires.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102. = ROMAN, 170ᵃ.

19615 Aix, 20 mars 1316/7.
Guillaume Arnaudi, sous-sacristain de St-Sauveur d'Aix, se confesse d'un serment à Guillaume d'Etienne *(Stephani)*, doyen de Gap et vicaire général d'Aix, qui l'en absout. Fait dans lad. église ; témoins. Guillaume Isnardi, de la Verdière, not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Sauveur d'Aix, orig.

19616 Avignon, 21 mars 1317.
Le pape pourvoit de l'abbaye de St-Benoît de Salerne Bertrand, prieur de St-Sauveur de Barret, dioc. de Gap, ordre de St-Benoît.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 298, n° 3259.

19617 22 mars 1317.
Compte de Hugues Amblard, châtelain du Pont-de-Beauvoisin depuis le 15 mars 1315.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

19618 Montluel, 24 mars 1316/7.
Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, chanoine de Valence, official de la cour de Lyon, atteste le compromis fait par Jean, abbé d'Ainay, et Marguerite, mère de Jean seigneur de Montluel. *Act. ap. bastiam Montis Lupelli ;* témoins. Sceau... Vendredi veille de l'Annonciation...

GUIGUE, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 465-9, n° 221.

19619 1317.
Marguerite de la Croix *(de Cruce)*, dame d'Anthon, confesse avoir reçu du dauphin Jean, par les mains de Johannot Falconerii, 500 flor. d'or. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1105.

19620 1317.
Accord entre les consuls de Grenoble et l'abbesse des Ayes : il permet à celle-ci de clore avec une porte en bois une place à Grenoble, dans l'île des Moniales, entre la maison de Jaymet Larderii et le *peyloz* des religieuses qui va de la voie publique au ruisseau Verdarelli, à condition que les habitants puissent la traverser.

Chartul. civit. Gratianopolitanæ, 100ᵇ, n° 17.5.

19621 1317.
Visite des prieurés de l'ordre de Cluny en Provence, par les prieurs de Ste-Jalle *(S. Galla)* et de St-Jean de Vassols. — Tout va bien à St-Amand *(S. Amancii) ;* de même à St-Marcel de Sauzet *(Sauseto)*, que tient l'évêque de Viviers. — Tout va bien à Allex *(Alesio)*, Eurre *(Urro)*, Gigors *(Gigorcio)*, Chausséon *(Chauciono)*, St-Marcel de Die *(Dya)* et Barnave. — Le prieur de Ste-Jalle doit 50 liv. Vien. par manque de moissons ; celui de St-André de Rosans, 100.— Tout va bien à Ribiers *(Riperiis)* et *Teza*. — Le prieur de [St-André] de Gap *(Vapinco)* doit 100 liv. Vien. — Le prieur de St-Sébastien [de Corps], autant, mais non avec intérêt : il est étudiant, de licence de l'abbé. — Si l'abbé [de Cluny] ne lui vient en aide, le prieur de Valbonnais n'obtiendra pas l'exécution de l'accord avec Guigues Alamandi. — Le prieur de Vizille doit 100 liv. Vien. sans intérêt. — Les 14 moines de Domène se comportent bien ; les 7 de St-Pierre d'Allevard *(de Lavardo)* aussi. — Le prieur d'Avallon doit 200 liv. Vien. La maison de *(Conziaco)* a été beaucoup réparée par [le prieur] Aymon de Sabatia. — Celle d'Artas *(A-sio)* va bien. — Le doyen de Vienne [Guillaume de Clermont], qui tient la maison d'Oyeux *(Oyaco)*, en a augmenté les revenus et s'efforce d'en réparer les édifices. — Tout est bien à Manthes *(Mantula)*. — Le prieur de Ternay *(Tarnayco)* a augmenté les revenus et les édifices. – Sceaux.

Bibl. d'Aix, fonds Pecoul, chartes, paq. 1, n° 10, roul. de parch. (communiqué par M. L. Royer).

19622 1317.
Transaction entre le seigneur des Côtes-d'Arey et Alizandra.... Mar. Albi [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1730.

19623 1317.

Donation à Théobald du Vernet par Aymonet Blancheti de la 1/2 indivise d'un pré à Curienne. Guillaume Ruffi [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. XXIX, 201[b].

19624 1317.

Quittance de 400 florins d'or donnée à Jean, dauphin de Viennois, par Jean et Barthélemy de Bardis et leurs associés lombards. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 179. = CHORIER, *H. de D.* I, 815.

19625 1317.

Payements faits par André Czuppi au nom du dauphin Jean à la société des Bardi de Florence. 2 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 336.

19626 1317.

Charte à laquelle est attachée la bulle en plomb de Bertrand de Laincel [évêque de Gap].

ROMAN, *Sigillogr. du dioc. de Gap*, n[os] 14 et 121.

19627 1317.

Reconnaissances de la 1/2 d'un jardin au territoire de Grenoble sur le Drac *(ap. aquam Dravi)*; autres de la mistralie de Venon et Muriannette. Etienne de Muriannette [not.].

Inventaire archiv. évêché Grenoble (1499), C. LXXXIIII, 59[b].

19628 1317.

Rolle d'arrière-ban... Ceux qui doivent être mandés à Mâcon : dauphin de Vienne... ; Aimar de Poitiers...

LA ROQUE, *Traité du ban et arrière-ban* (1736), 105. = COURBON, chr. 364.

19629 1317.

Confirmation des franchises de Montrigaud par Guy Dauphin, baron de Montauban.

Arch. de l'Isère, B. 3940 (*Invent.* IV, 50[a]).

19630 1317.

Reconnaissances passées par les possesseurs de fonds au mas des Dalmases, dans la paroisse de la Motte, en faveur de la maison de Chalvey et du Dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 338.

19631 (Vers 1317).

Concession en fief [par Raynaud de Montauban] de la terre de la Rochette, en la vallée de Mévouillon, dont les revenus montaient à 20 liv., à noble damoiseau Nicolas d'Arlo, moyennant 310 liv.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 452.

19632 1317.

Le dauphin [Jean] rend hommage à Rixendis *(Elixendis)* de Landa, abbesse de St-Césaire d'Arles, pour les châteaux qu'il possédait en dépendance de ce monastère et reçoit d'elle 2 marcs d'argent.

Gallia christ. nova, I, 621-2.

19633 1317.

Vente par Almaric de St-Maurice à Guillaume Chaix d'une terre relevant du commandeur du Trièves, *al Bolchies*. Pierre Altornis, not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, *Invent.* 1251, 49[b], n° 21.

19634 1317.

Reconnaissances en faveur du comte de Savoie, devant Jean Zuppe, par Ed. Razani, chevalier de St-Laurent[-du-Pont], et autres du même lieu. Tailles dues au même prince.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Confini, n° 2, registre papier ; le début manque.

19635 (1317-8).

Transaction entre Guy de Tullins et le seigneur de St-Quentin.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

19636 1317.

Informations contre les communautés de Vizille et d'Uriage, qui avaient eu différend au sujet du paquerage du mont de la Banne et de Recon, au mandement d'Uriage, parce que les habitants de Vizille y avaient fait paître leur bétail ; il y eut plantation de limites entre les deux communautés.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 253 : VI, 154[a].

19637 Avignon, 29 mars 1317.

Lettre du pape Jean XXII à Jean, dauphin de Viennois. Il a reçu avec joie la lettre que lui a remise son parent Graton, seigneur de Clérieu *(Clarnaci)*, et avec reconnaissance le cadeau qui l'accompagnait. Il fera tout ce qui lui sera permis pour lui être agréable, mais il ne saurait, sans injustice, donner suite à ses désirs et à ceux de plusieurs seigneurs en ce qui concerne son frère Henri, chapelain pontifical. Il compte, avec l'aide de Dieu, le mettre d'accord avec l'archevêque d'Embrun et lui demande, en attendant, de surseoir à la construction qui est un préjudice à cette église. — *Tuas fili de.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 109-10, n° 148.

19638 Avignon, 29 mars 1317.

Grâce expectative de bénéfice à la collation de l'abbé de Cruas en faveur du moine Pierre de St-Médard, à la sollicitation de Graton, seigneur de Clérieu. — Exéc. : le prévôt de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 306, n° 3350.

19639 29 mars 1317.

Hommage rendu à [Guillaume], comte de Genevois, par Antoine Blanc, pour une maison forte hors des murs de Theys et 1/2 toise de plassage.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 157[b].

19640 Avignon, 30 mars 1317.

Jean XXII charge Raimond Baboti, chanoine d'Embrun, de veiller à la collation d'une église à Jean Gasqui.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 307, n° 3353.

19641 Moirans, 30 mars 1317.

Echange entre Jean dauphin et noble Rollet d'Entremont : le dauphin lui donne tous ses droits et juridictions, sauf la souveraineté, dans les limites partant du milieu du ruisseau d'Alloix, pour aller au Touvet, à St-Michel, au mandement vieux de la Terrasse, de la montagne sous Bellechambre à l'Isère, vers Ste-Marie, Montallieu, le ruisseau de Bruisson, etc., les moulins et pressoirs sur l'Alloix du côté de St-Vincent ; excep-

tion faite des fiefs des seigneurs de Fussignieu et de Beaumont, celui de Bernard Bonnet, paroisse du Touvet. Rollet pourra construire au Touvet un château ayant mandement, pourra y dresser des fourches et piloris, avoir des prisons, un juge. Les habitants du Touvet seront exempts de contribuer aux charges de ceux de la Buissière. De son côté, Rollet cède au dauphin ses droits à la Buissière, Bellecombe, St-Marcel et Chapareillan ...Ind. 15, *ap. Moyrencum*, dans le verger des frères Mineurs. Jean Bonnard [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2958, 69. *Invent. Graisivaudan*, I, 32[b], 154-5, 297 ; III, 107[b] ; V, 112. *Invent. du Touvet, St-Vincent*, etc., ch. I.

19642 30 mars 1317.

Lettres de Jean dauphin qui ordonne à ses châtelains d'Avalon, Morêtel, la Buissière et Bellecombe de faire jouir Rollet d'Entremont de la juridiction du Touvet, conformément à l'échange du même jour... Mercredi saint.

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. II.

19643 Domène, 31 mars 1317.

...Ind. 15... Guillaume, comte de Genevois, à la prière d'Artaudet de Beaumont, neveu et héritier de feu Guers de Beaumont, chevalier, mort sans enfants, l'investit des fiefs que Guers avait tenus de lui et, dans l'espérance qu'il suivra ses traces, lui donne en augment de fief une maison forte au lieu de Villard des Adrets, dans la châtellenie de Theys et la Pierre, en Graisivaudan, que Guers avait possédée en son vivant ; il l'en investit, avec promesse de le défendre contre tous. Alors Artaudet, ses mains dans celles du comte, lui rend hommage lige et prête serment de fidélité, promettant tout ce qu'un homme lige, noble et fidèle doit à son seigneur. *Act. ap. Domenam*, dans le verger derrière le chœur de l'église de St-Pierre ; témoins : Nicolas Constancii d'Albe, doct. en droit, Jacques Quadrati, prieur de St-Pierre-d'Allevard, Albert de Claix ? *(Cletis)*, chevalier, Amédée de Bressieux, abbé d'Entremont, Jean de Montverre, chevalier. Nantelme Escalone, not. imp.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 50.

19644 Domène, 31 mars 1317.

Guillaume, comte de Genevois, investit avec un bâton Soffrey Morard d'Arces, damoiseau, de la 6[e] partie de l'héritage de Guiffrède, fille de feu Guillaume Eustache, chevalier, qui lui était échue par transaction avec les agnats et cognats de ladite G.

Arch. de l'Isère, B. 3325 (*Invent.* II, 284[a]).

19645 1[er] avril 1317.

Jean, dauphin de Viennois, interdit à tous ses officiers, châtelains et péagers, d'exiger aucun péage sur les biens, bestiaux et provisions des malades de St-Antoine de Viennois ; il leur ordonne de les laisser passer librement partout et de leur faire restituer ce qui leur aurait été pris ou saisi par qui que ce fût.

Invent. des titres de St-Antoine, 144.

19646 La Balme, 7 avril 1317.

Jean dauphin de Viennois remet sous forme d'échange à noble Perret de la Fontaine *(de F-te)*, le bois ou forêt de Chanoz Arambert et terres contiguës, sur le chemin d'Ars à St-Vulbas et près des combes de Formihen, qui lui appartenaient en propre, confrontant de Sofre ? de St-Julitte, en augment et sous forme de fief supérieur et justice ; mandant à son châtelain de St-Sorlin de Cuchet de l'en faire jouir. Perret remet au prince le moulin de Cochet à Lagnieu, 10 bichets de blé, 1 poule censuelle sur le moulin de Champet aud. lieu, et d'autres rentes en blé, poules et argent sur plusieurs particuliers et héritages à Lagnieu et à St-Sorlin de Cuchet... *Balmæ in Viennesio*. vendredi (= jeudi).

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII[xx]iij. *Invent. Prov. étrang.* 23[a]. = *Mugnier (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1892), XXXI, ix.

19647 Genève, 8 avril 1317.

Permission accordée par le chapitre de Genève à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, de se servir des hommes du chapitre dans les paroisses de Vetraz *(Vitraz)* et Cranve *(C-es)*, mandement et châtellenie de Monthoux, pour transporter des machines et autres attirails nécessaires à la munition du château de Monthoux, bien qu'ils soient exempts, pendant la vie du Dauphin, d'*angariis*, *perangariis*, chevauchées, guet, aides, *pilicheriis*, municions, charrois, etc. Donné en chapitre, vendredi après Pâques.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Ville de Genève, 4[e] catég., paq. 1, n° 12, orig. parch., queue de sceau (*Invent.* 316). — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 18-9.

19648 Rochemaure, 8 avril 1317.

Quittance de 800 liv. en bons petits Tournois à Giraud Adzémar, seigneur de Monteil, par Pierre Bertrand, damoiseau, au nom de Tiburge de Monteil, femme du seigneur de Montboissier.

Catal. Archiv. maison de Grignan (1844), 25, n° 151. Chevalier-Lacroix, *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 8, n° 28.

19649 Bonneville, Genève, 9 avril 1317.

Transaction entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et le chapitre de Genève, réglant l'exercice du mère et mixte empire et de la juridiction sur les habitants des paroisses de Vétraz et Cranve et dans le mandement de Monthoux : le chapitre percevra sur ses hommes tous les bans jusqu'à 3 sols Genevois ; il a le droit de tenir des gardiens et messiers *(missilliarii)* dans ses blés et vignes, lesquels prêteront serment de rendre au chapitre les bans, amendes, biens des condamnés. Le châtelain de Monthoux ne s'emparera pas sans raison des hommes du chapitre. Fait. *ap. Bonam Villam*, dans la salle *(aula)* du château du seigneur. Au même lieu, le même jour, ind. 15, promesse réciproque de faire jurer cet accord par leurs officiers ; présents : Robert Vuagnyardi, bailli de Faucigny, Henri d'Héry, etc. Pierre de Sixt *(Syz)* not. imp. Fait pour ce qui concerne le chapitre dans l'église St-Pierre *Geben.*, entre les deux autels majeurs, où il s'assemble de coutume.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 4[e] catég., paq. 1, n° 11, orig. parch., sceau du chap. et trace d'autre. — Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 18, cf. 359.

19650 11 avril 1317.

Guigues Falavelli, juge de la cour commune de Grenoble, notifie que les consuls de cette ville ont sommé

le châtelain Jean Soffrey de restituer une épée qu'il avait enlevée à un habitant de Grenoble et de rendre divers gages qu'il avait pris induement et contrairement aux libertés de la ville.

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 9ᵃ). *Livre de la Chaine*, VIˣˣ. — PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 149.

19651 Avignon, 13 avril 1317.

Le pape mande à l'archevêque de Vienne et à l'évêque de Die, de veiller à ce qu'on ne moleste pas les sœurs de Ste-Claire et St-Damien, dites Minoresses.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 312, nᵒˢ 3410 et 3412.

19652 Etoile, 14 avril 1317.

Aimar, comte de Valentinois, signifie à Béatrix d'Aix, dame de la Roche-des-Arnauds, et à son fils Arnaud Flotte de remettre à Lantelme de la Balme et à Bertrand de Barcelonne, damoiseaux, le château de la Roche, sur lequel ils sont en contestation. Il les engage à transiger, les discussions entre mère et fils étant chose mauvaise; s'ils ne peuvent s'accorder, il leur enverra son juge. *Dat. Stellæ.*

Arch. de l'Isère, B. 3569, orig. parch., sceau (*Invent.* III, 97ᵇ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 283-4 (à part, I, 93).

19653 Avignon, 16 avril 1317.

Reconnaissance et hommage de Raymond de Baux d'Orange, seigneur de Suze, au vice-recteur du Comtat-Venaissin, pour les châteaux de Cabrières, diocèse de St-Paul-Trois-Châteaux, Bauzon, Solérieux, et la juridiction qu'il possède sur le château de Derboux et son territoire. Acte dans la grande chambre.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, nᵒ 1012.

19654 16 avril 1317.

Reconnaissance [à l'évêque de Grenoble] par Jaquemet du Pré *(de Prato)*, de possessions et fiefs à Curienne. Vimod Vellieti [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), N. XVII, 199ᵃ.

19655 Avignon, 18 avril 1317.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour exécuter la collation d'une église à Guillaume de Theys.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 319, nᵒ 3506.

19656 Grenoble, 18 avril 1317.

...Ind. 15, *ap. Gracionopolim*, dans la boutique *(operatorium)* d'Odon Vitalis.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, CXIX vᵒ.

19657 Moirans, 19 avril 1317.

...Ind. 15... Humbert de la Balme, commandeur de l'hôpital de Vizille, et Arnaud Helye, commandeur de l'hôpital de Lachal *(Chalma)*, ordre de St-Jean de Jérusalem, procureurs de Léonard de Tibertis, lieutenant du maître Falcon de Villaret au prieuré de Venise et visiteur général en deça des monts (29 février 1315/6), traitent avec le dauphin Jean. Ils échangent les possessions de l'Hôpital dans la Valloire, les châteaux et mandements de Beaurepaire et de Réaumont, moins divers cens, contre la maison de Lévade *(Levata)* près du château d'Eybens *(Aybeno)* en Graisivaudan, débarrassée des lépreux rendus, moins ce qu'elle doit au prieuré de Domène ; Jean lui confirme les privilèges et déclarations concédés aux recteurs de cette maison, en particulier à maître Rodulphe, médecin *(physicus)*. Jean déclare en outre que le commandeur de l'hôpital de Vizille a juridiction réelle dans le manse de Veelent et peut y envoyer paître ses bestiaux et lever les bans ; le commandeur d'Echirolles a également juridiction sur les fiefs, terres et emphytéoses de sa maison. Défense au châtelain de Grenoble et Vizille et autres officiaux de le troubler dans sa jouissance. Les biens des délinquants en Dauphiné reviendront à l'Hôpital s'il les tenait en fief ou emphytéose. *Act. ap. Moyrencum*, dans le chapitre des frères Mineurs ; témoins : Amédée seigneur de *Cusantiis*, Guillaume Grinde, chevalier, Guillaume de Roin, bailli du Viennois, Jean de St-Vallier, André Zuppi, et Jean d'Hières, chapelain.

Arch. de l'Isère, B. 2978, 171 ; B. 2982, 44 (command. de St-Paul) ; B. 3241, 6. *Invent. d'Echirolles*, 1252, 2 ; *Graisivaudan*, A. 251ᵇ : II, 259 ; *St-Marcellin*, I, 351-3, 1021 ; II, 431-2 ; VI, 153-4. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 313-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 160-2. LÜNIG, *Codex Ital. diplom.* II, 1667. = GEORG. II, 301. *Rev. de Vienne*, I, 393. DELACHENAL (R.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, X, 369.

19658 19 avril 1317.

Accord entre le dauphin [Jean] et Humbert de la Balme, commandeur de Vizille, et Artaud Helie, commandeur de Lachal, procureur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem : ceux-ci auront à l'avenir pour leur maison du Fayet et dans l'étendue de son territoire juridiction civile et criminelle jusqu'à 40 sols ; au-delà la condamnation sera partagée, sauf pour les crimes capitaux dont la connaissance appartiendra aux officiers du dauphin. Le dauphin accorde à cette maison 44 setérées de terre des Templiers, situées près du Temple d'Albon, 12 près du moulin des commandeurs et 6 al Perat ; les cens de 300 setérées au mandement d'Albon, sous la réserve du service à l'armée, de 2 setiers froment et 2 avoine au mandement d'Albon. Il décharge de tous cens la maison de Lachal pour ses biens dans les mandements d'Albon et Moras (dans les limites est mentionnée la maison de St-Antoine d'Anneyron) et du droit de guet, ainsi que sur la grange de Moissieu au mandement de Bellegarde, sauf 1 setier seigle, 1 avoine, 1 barral de vin et 1 livre de cire, et la fait ressortissante à la châtellenie d'Albon ; on procédera à la délimitation des terres de Les Bescus et Moissi, au mandement de Bellegarde.

Invent. St-Marcellin, I, 14-7 ; II, 1953-4.

19659 19 avril 1317.

...16ᵉ jour après Pâques, saisie des biens de Pierre Darsent, clerc de Chastanier, homicide, par l'archevêque de Vienne G[uillaume = Briand ?].

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 237-8, nᵒ 28.

19660 Rivoire? 20 avril 1317.

...Ind. 15... Geoffroy *(Joffredus)*, seigneur de Clermont, fait don à Jean, dauphin de Viennois, de ses châteaux de Virieu et de Paladru, des paroisses de St-Etienne d'Envelump *(de Volum)* et de St-Germain de Cormerouze *(Cormorosa)*, à l'exception de ce que l'église de Vienne y possède, et l'en investit par un bâton. Le dauphin lui rend le tout en fief antique et l'en investit

de même. Geoffroy lui en fait hommage lige avec baiser, et promet de l'aider contre tous en plaid et en guerre. Il met encore à son service contre le comte de Savoie ses châteaux de Clermont, de Valserres et St-Georges-en-Valdaine *(in Vaudania)* ; s'il construit une maison forte à Gors dans le mandement de Virieu, le dauphin y contribuera pendant 3 ans pour 50 liv. Aux 20 nobles de sa terre qui s'adjoindront avec chevaux de 100 liv. à l'armée du dauphin, celui-ci donnera à chacun 50 liv. Le même lui donne pour cet hommage 3000 liv. Viennois ; 2500 personnellement et 500 par les mains de Siboud mistral, G[uillaume] doyen et Humbert archidiacre de Vienne, frères [de la maison de Clermont], qui ratifient cet acte. Le dauphin s'engage enfin à compenser au seigneur de Clermont toutes les pertes qu'il viendrait à subir pour fait de guerre. *Act. ap. Roverium ;* témoins : Guillaume Grinde, G.. seigneur de Tullins, Humbert Clareti, Jean de St-Vallier, G. de Roin *(Reyno)*, André Czuppi, Guillaume de Virieu, André Asselini, de St-Georges en [Valdaine]. Jean Bovardi not. imp.

Invent. St-Marcellin, I, 130 (le 19) ; *Viennois*, III, 276ª. GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 94-7. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 215-7. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 66-7 ; *Hist. de Dauph.* I, 57-8 ; II, 164. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 294.

19661 20 avril 1317.

Compte de Hugues de Chignin, châtelain du Pont-de-Beauvoisin depuis le 22 mars.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

19662 Avignon, 24 avril 1317.

Le pape confère deux prieurés au cardinal Jacques [de Via], nonobstant celui d'Aspres *(de Aspris)*, dioc. de Gap, à lui attribué récemment.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 327, n° 3586.

19663 Avignon, 24 avril 1317.

Jean XXII avise l'archevêque d'Embrun de la nomination de son familier et pénitencier Guillaume, de l'ordre des Mineurs, professeur, comme évêque de Nice.

Gallia christ. nova, III, 1286. EUBEL, *Bull. Franciscan.* V, 65. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 326, n° 3581.

19664 Avignon, 28 avril 1317.

Jean XXII charge Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, de l'exécution d'une collation d'église en faveur de Guillaume de Deaux *(Deucio)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 330, n° 3620.

19665 Grenoble, 2 mai 1317.

...Ind. 15. Bail à ferme par les consuls de Grenoble, Guillaume Garcini, Jean Sellerii et Jean Fayssosii, Guigues et André de Vaulnaveys, à Jean Bonerii, dit Dagan, et sa femme, du four de la rue du milieu *(media)* pour 8 liv. [par an] pendant leur vie. *Act. ap. Gracionop.*, en la boutique *(operatorio)* de Guillaume Garcini, drapier.

Chartul. civit. Gratianopolit., lxxᵇ, n° 11 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 350 (à part, 12). *Livre de la Chaîne*, CCIIIIˣˣviij.

19666 Avignon, 3 mai 1317.

Bérenger, évêque de Frascati *(Tusculum)*, autorise le comte de Valentinois, sa femme et ses enfants à se choisir un confesseur, qui pourra les absoudre des vœux de pèlerinage, sauf ceux d'aller en Terre-Ste, aux tombeaux des Apôtres et à St-Jacques, et d'abstinence... 1ᵉ an. de Jean XXII.

Arch. de l'Isère, B. 3569, orig. parch. *(Invent.* III, 97ᵇ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, 79 (à part, I, 287).

19667 5 mai 1317.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, recommande à Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, et à ses fidèles au royaume de France, au nombre desquels Eustache de la Mastre, seigneur de St-Agrève et de la Bâtie, de reconnaître, obéir et prêter hommage à Aymar de Poitiers son fils aîné, à qui il a donné sa terre.

MOULINET, *Reg. généal.* I, 5 ; II, 430. FILLET, *Doc. hist. Grignan* (ms.), 191.

19668 Avignon, 6 mai 1317.

Le pape charge l'évêque de Valence de dispenser du 4ᵉ degré de consanguinité Guillaume de Roynac, damoiseau de son dioc., et Raynalde, fille de feu Jean d'*Alosio*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 337, n° 3686.

19669 Avignon, 6 mai 1317.

Le pape mande à l'abbé de Cluny, à la sollicitation d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, de procurer à son neveu, le moine Guillaume de Poitiers, un prieuré dont les revenus lui permettent, suivant la qualité de sa naissance, de vaquer aux études, nonobstant qu'il n'ait pas atteint la puberté.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 337, n° 3685.

19670 7 mai 1317.

Acte de l'official de la cour de Lyon : Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, reconnaît avoir reçu en fief franc et noble de Jean, dauphin de Viennois, tous les biens, droits, services, revenus, juridictions, etc. que possédait feu Jean de Chalon, seigneur de Cuiseaux *(Cusello)*, en franc alleu dans le mandement de Cuiseaux et ailleurs, et lui en fait hommage lige. Sceau. Gruillon dit Chavallii, de Cuiseaux, [not.]

Original et vidimus de 1318. — *Invent. Prov. étrang.* 11ᵇ, 139ª *(Isère*, III, 215ª). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 217. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1121, 1147.

19671 7 mai 1317.

Transaction entre le dauphin Jean, Jean de l'Aubépine, Guillaume son frère et Catherine de Montluel, dame de Cuiseaux, d'une part, et Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, d'autre : la terre de Cuiseaux avait été inféodée aud. Hugues ; elle était mouvante du fief delphinal ; moyennant 3000 liv. payées par le dauphin, elle lui fut remise par Hugues, à qui Jean la vendit pour la tenir [de lui] à foi et hommage. En présence de Pierre d'Echallon, official de Lyon.

Invent. Prov. étrang. 23ᵇ, 139ª *(Isère*, III, 222ᵇ). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, n° 1101.

19672 Goncelin, 7 mai 1317.
Hugonet Pellarini, de la Terrasse, clerc, vend à Artaudet de Beaumont, fils d'Artaud, 3 quartes de froment de cens, mesure de Goncelin, sur un pré à Goncelin, au prix de 42 sols bons Viennois, dont quittance ; investiture par un bâton. *Act. ap. Goncelinum*, en la cour *(platea)* dans la maison de Guillaume Passardi ; témoins : noble Rolet d'Entremont, etc. Pierre Lombardi, habitant de Goncelin, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 49.

19673 Léoncel, 8 mai 1317.
...*In monasterio Lioncelli*. Compromis de Guy [Guigues !] Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban, et d'Aymar de Poitiers, pour son père Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et lui, touchant leurs différends au sujet des limites des montagnes de Léoncel, du Royans, de Vassieux, Quint, Eygluy *(Ayglino)*, etc., en Guigues de la Roche-la-Molière *(Moyeria, Rupemora)*, chevalier, bailli du comte, et Jacques de St-Germain, chevalier : le droit de pulvérage sera dû dans le Royans. Témoins : G. de Tullins, Henri de la Tour, seigneur de Vinay, Hostargy de Gex ? *(Geyo)*, chevaliers, etc. Hugues Lauterii, not. de Crest.

Arch. de la Drôme, E. 3819, pap. (*Invent.* III, 270). Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 119-20.

19674 8 mai 1317.
Pierre Aynard est arbitre entre Guy [Guigues !] Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban [et Mévouillon], et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, au sujet des limites et pa querage des montagnes de Léoncel, Royans, Vassieux, Quint, Eygluy, etc. Les animaux passant par le mandement de St-Nazaire ou la seigneurie de Royans payeront le pulverage accoutumé et pour l'abreuvage 6 den. par trentain de moutons ou brebis et 6 den. par bœuf ou cheval ; le dauphin percevra les 2/3 et le comte l'autre tiers des tributs.

Invent. St-Marcellin I, 499 ; *Valentinois*, I, 909-10. Moulinet, *Reg. généal.* I, 93.

19675 Avignon, 11 mai 1317.
Jean XXII donne un sauf-conduit à maître Pierre Durandi, son chapelain, chanoine d'Embrun, et un autre, ses nonces en Allemagne. — Il les autorise à conférer deux offices de tabellion.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 474, n°s 5245-6.

19676 Avignon, 12 mai 1317.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église d'Embrun à Rostang, fils de Raymond de Laudun. — Exéc. : le prieur de Barbentane, dioc. d'Avignon, le doyen et le sacristain d'Avignon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I. 343, n°. 3760.

19677 14 mai 1317.
Reconnaissance au profit du dauphin [Jean] par Michel Dedin, pour lui et son frère, pour 8 setiers froment, mesure de Goncelin, sur fonds et héritages à Theys. Samedi après l'Ascension, ind. 15.

Arch. de l'Isère, B. 2953, 71 ; B. 3009, lxiij. Grenoble. *Invent. Graisivaudan*, V, 230ᵇ.

19678 St-Marcellin, 14 mai 1317.
Comptes fournis aux auditeurs du dauphin, Humbert Clareti, Jean d'Hières, André Czupi et Guigues Vanielli, par Humbert Romestaingt, châtelain d'Auberive.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 120ᵇ. *Invent. Viennois*, I, 58.

19679 Avignon, 15 mai 1317.
Jean XXII charge l'évêque de Gap, le sacristain de Forcalquier et maître Pierre Guillelmi, son chapelain, chanoine de Gap, de veiller à l'exécution d'une collation de canonicat à Glandève en faveur de Manuel de Puget.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 348, n° 3823.

19680 Avignon, 15 mai 1317.
Grâce expectative de bénéfice en faveur de Rostaing de Sabran, chanoine du monast. de St-Ruf, dioc. de Valence, nonobstant le défaut d'ordination et d'âge [23 ans]. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 349, n° 3827. *Gallia christ. noviss.*, IV, 127, n° 263.

19681 15 mai 1317.
Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Pierre Bonsfaz d'un moulin à Taninges *(Tayningium)*, sous le service annuel de 17 octaves froment, mesure de Cluses... Dimanche après l'Ascension.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 10, n° 1, orig. parch. (*Invent.* 130, au 30 mai).

19682 St-Marcellin, 16 mai 1317.
Confirmation par le dauphin Jean d un albergement fait par Humbert de la Balme, chevalier, commandeur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, à noble Guillaume de Royno le vieux, d'un pré appelé Macharel. Lundi après l'Ascension.

Arch. de l'Isère, B. 2975, 139. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1422-3.

19683 16 mai 1317.
Acquisition par Barthélemy Bovarini, prêtre et procureur du collège des prêtres et anniversaires, de Péronet Allionis, de 12 sols bons Vien. vieux payables à la fête de sᵗ Urbain, au prix de 12 liv. b. V., du domaine direct du clerc Pierre de la Sône. Guillaume de Montchenu [not.]

Reg. instrum. capp. Sᵗⁱ Maur. Sⁱ Barn. Romanis, cix.

19684 17 mai 1317.
Comptes fournis par Pierre de Treffort *(Traforcio)*, châtelain de Beauvoir, à partir de la quinzaine de Pâques 1316.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 120-1. *Invent. St-Marcellin*, I, 580.

19685 Avignon, 18 mai 1317.
Les prieurs de Lémenc et de Thoiry *(Toyriaco)*, dioc. de Grenoble, sont chargés d'une grâce expect. pour Guillaume Britonis, chap. d'Amédée, comte de Savoie, et d'un indult en faveur de celui-ci.

Mollat, *Jean XXII, lettres comm.*, I, 350-1, n°s 3837 et 3843.

19686 St-Marcellin, 18 mai 1317.
Comptes fournis par Pierre de la Tour, châtelain de Villeneuve de Roybon et de Chevrières, pour les châ-

tellenies de Roybon, Chevrières et Réaumont, en présence d'Humbert Clareti et des commissaires delphinaux; à partir du dimanche après s^t Martin 1316. Reçu 20 flor. d'or de Jean d'Hières. Dépenses : 403 liv. 9 s. 4 d.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 117-8, 121 ; — **Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 9^b. *Invent. St-Marcellin*, II, 1678.

19687 18 mai 1317.

Acquisition de 60 sols bons Viennois [de rente] par Bernardon Correyonis, procureur, de Jean Sereni.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 168.

19688 19 mai 1317.

Transaction entre Jean, dauphin de Viennois, et Hugues de Sassenage, coseigneur d'Izeron, au sujet de la justice et seigneurie de la paroisse de St-Sauveur et du territoire entre le ruisseau Heulier, celui de Ruyson, le fleuve d'Isère et les mandements de Chapeverse et Rencurel, touchant les mandements de Vinay, Chevrières et Chatte : la justice haute, moyenne et basse sera commune dans ces limites ; les délits commis par les hommes du dauphin de Beauvoir et Cheuoires réservés au dauphin seul ; comme ceux des hommes propres de Hugues ne seront jugés que par lui, les émoluments toujours partagés. Ils choisiront un greffier et autres officiers communs ; le bailli de St-Marcellin jugera pour le dauphin.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 861-2.

19689 Avignon, 20 mai 1317.

Jean XXII donne quittance à Raynaud Lothoringi et associés de la société des Bardi de Florence de 2600 flor. recueillis par Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, son chapelain, dans la province de Salzbourg et remis par lui à l'archevêque de cette ville.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 352, n° 3853.

19690 25 mai 1317.

Jean Garcin, prieur de la confrérie du St-Esprit de l'Argentière, donne en emphytéose à Giraud Algarie et Guillelma, sa femme, une vigne près le chemin de Fournel, sous le cens de 12 setiers 1 hémine de vin. Etienne Tanchurerii not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 54. — ROMAN, 170^a.

19691 27 mai 1317.

Le dauphin Jean, comte [de Vienne et d'Albon], promet de réparer dans les 15 jours les dommages causés par les hommes de sa juridiction à ceux de l'évêque de Maurienne et de lui livrer les coupables de sa terre.

Invent. Prov. étrang. (*Isère*, III, 404). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 218. — CRETET (Ant.), *Series episcop. Maurian.* 51. BESSON, *Mém. dioc. Genève*, 422, n° 78.

19692 27 mai 1317.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de la cour de Lyon, atteste l'hommage de Jean Bertrandi de Canusco, seigneur de St-Geoire, chevalier, à l'archevêque de Lyon. Vendredi après la Pentecôte.

GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 289-90.

19693 Avignon, 28 mai 1317.

Le pape dispense du 3e et 4e degré de consanguinité en ligne transversale Raymond de Baux, prince d'Orange, et Anne, fille de Guy Dauphin, seigneur de Montauban, en vue de mettre fin aux guerres entre Raymond et Guy.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 359, n° 3926.

19694 Avignon, 28 mai 1317.

Collation de canonicat en l'égl. de Grenoble en faveur du clerc Andrevet Zuppi, par considération pour Jean, dauphin de Viennois. — Exéc. : le prieur de St-Vallier et les chanoines de Valence, Guillaume de Maloc et Humbert Clareti.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 361, n° 3951.

19695 Avignon, 28 mai 1317.

Les prieurs de St-Félix hors des murs de Valence, d'Annonay et de St-Donat, dioc. de Vienne, sont chargés d'une collation de canonicat au Puy pour Aymar d'Hauteville (*Altavilla*).

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 359, n° 3929.

19696 29 mai 1317.

Mandez [*par le roi de France*] *à Mascons aus octaves de Panthecoste* (29 mai 1317) *secunde foiz. Contremandé au troys semaines de ceste saint Jehan prochaine* (15 juillet) *l'an 17. Premierement, le daufin de Vienne*, IIIe *armeures de fer..., mgr Haymart de Poitiers*, XL. *Seneschaucies :... le dauphin de Vienne.*

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXIII, 807-8, 811.

19697 29 mai 1317.

Acquisition de 9 liv. bons Viennois par Jean de Claveyson, chanoine, et Bernard Correyonis, prêtre, sur Jeannet Jomar.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 209.

19698 Avignon, 1er juin 1317.

Le pape valide la nomination faite avant son couronnement de Raynaud, fils de Jean, comte de Forez, au doyenné de Châlons (*Cathalaun.*), nonobstant les canonicats qu'il possède dans les églises de Lyon, Vienne et Valence, et son défaut d'ordination et d'âge (17 ans).

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 365, n° 3993.

19699 Avignon, 1er juin 1317.

Le pape mande au prieur de St-Vallier et autres de faire recevoir Pierre Mathi, clerc de Lyon, dans le monastère de St-Chef (*S. Theodori*), ordre de St-Benoît et dioc. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 365, n° 3994.

19700 2 juin 1317.

Donation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guillaume de Joinville (*Janville*), seigneur de Gex (*Jas*), de 300 liv. Genevois de cens en augment du fief et hommage lige que celui-ci lui doit ; l'acte (*in romancio*) indique les lieux et mandements sur lesquels ce cens est assis (*assetamentum*), et en spécifie les formes et conditions. Péronet Nyrot, Arsernoud de *Hospitio*, Pierre Ogerii, de Cluses, et Péronet de St-Nicolas de Cluses nott... a° *D. 1310...*, ind. 15.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1496.

19701 3 juin 1317.

Election de Henri Dauphin, frère du dauphin Jean, chanoine de Vienne, dans les ordres mineurs, âgé de 20 ans, comme évêque de Passau.

Lettres secr. de Jean XXII, c. 672. = EUBEL, *H. c. m. a.* 412.

19702 3 juin 1317.

Tiburge d'Anduze, veuve du chevalier Guillaume de Baux, d'Orange, mère et tutrice de Bertrand de Baux, seigneur de Camaret, ratifie, avec le consentement de son frère Guillaume, seigneur de St-Martin, l'accord passé par elle, au nom de son fils, avec son beau-frère Raymond de Baux, prince d'Orange, et Guy Dauphin, baron de Montauban, à l'occasion du testament et codicille de feu Bertrand de Baux, prince d'Orange, et s'oblige à faire reconnaissance et hommage lige au prince pour les châteaux de Guisans, Gumiane, St-Ferréol et autres terres possédées par son fils dans le Comtat, sans préjudice des droits de son fils Bertrand sur Condorcet.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1013.

19703 Claveyson, 5 juin 1317.

Guigues d'Amaysin, juge majeur de la cour de Dauphiné à Vienne pour le dauphin Jean, déclare qu'en présence de son délégué Jean de Sorberio, de la Tour-du-Pin, not. de l'empire Romain et juré des cours des comtés de Viennois et d'Albon, et de témoins dont Guillaume curé de Claveyson, Peytaurins Bonifacii, damoiseau, a reconnu tenir en fief de Guillaume, seigneur de Claveyson et Mercurol, tous ses biens au château et mandement de Mercurol ; être son homme lige, excepté l'hommage dû aux seigneurs de Clérieu et la Roche-de-Glun *(Glueyn)* ; il prête hommage entre les mains du seigneur, qui lui donne le baiser sur la bouche. *Act. ap. Clavaysonem*, dans le donjon.

Château de Blanchelaine, orig. parch. (M[is] d'Arces).

19704 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à ce qu'Ameil de Beronia, chanoine de Tours continue à percevoir les revenus de ses bénéfices tant qu'il sera occupé des affaires de l'Eglise en Espagne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 368, n° 4025.

19705 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII autorise maître Jean Ogerii et Bernard de St-Maurice, nonces du Siège apostolique, à absoudre dans les provinces de Vienne, Embrun, etc. ceux qui n'ont pas versé le montant de la 1e année des fruits de leurs bénéfices. — *Cum nos de.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 192-3, n° 240. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 478, n° 5287.

19706 Avignon, 6 juin 1317.

Le même autorise les mêmes à créer chacun un tabellion dans les provinces de Vienne et d'Embrun. — *Cum nos de.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 193, n° 241

19707 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII mande aux patriarches, archevêques, évêques, élus, prélats et ecclésiastiques, aux couvents des Chartreux, etc. d'accueillir favorablement Jean Ogerii et Bernard de St-Maurice, envoyés comme nonces dans les provinces de Vienne, Embrun, etc., de pourvoir à leurs dépenses, etc. — *Cum nos dilectos.*

COULON (A.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 193, n° 242, MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 478, n° 5294; 479, n° 5306.

19708 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII assigne un salaire de 2 flor. d'or par jour à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et à son collègue, envoyés comme nonces au royaume d'Aragon.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 193-4, n° 243. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 477, n° 5276.

19709 Avignon, 6 juin 1317.

Le même sollicite un sauf-conduit pour les mêmes, des archevêques, [évêques], élus, abbés, prieurs, etc. des villes, diocèses et provinces de Vienne, Embrun, etc. — *Cum nos dilectos.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 194, n° 244.

19710 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII mande aux mêmes de faire le même accueil à Hugues de Mirabel [chanoine d'Embrun] et son collègue, envoyés comme nonces en Aragon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 479, n[os] 5300, 5308.

19711 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII autorise maître Jean Ogerii, doct. en droit, chanoine de Chalon, à percevoir les revenus de ses bénéfices tant qu'il poursuivra les affaires de l'Eglise dans les provinces d'Embrun, Vienne et Lyon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 369, n° 4031.

19712 Avignon, 6 juin 1317.

Jean XXII assigne un salaire de 3 flor. d'or par jour à maître Pierre Durandi, son chapelain, chanoine d'Embrun, et à son collègue, envoyés comme nonces en certaines parties de l'Allemagne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 477, n° 5278.

19713 10 juin 1317.

Guigues Falavelli, juge de la cour commune de Grenoble, vidime l'acte du 1er déc. 1316, contenant la confirmation des privilèges de cette ville, et en décrit minutieusement les 2 sceaux.

Arch. ville de Grenoble, AA. 2, orig. parch. (*Invent.* 2). — PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. ville Grenoble*, 2.

19714 Grenoble, 10 juin 1317.

Le même vidime l'acte du 24 mars 1316.

Grenoble, *Livre de la Chaîne*, ccclxiiij.

19715 11 juin 1317.

Investiture et confirmation par le dauphin Jean de la vente passée par Didier des Angonnes à Pierre Eynard, chevalier, seigneur de la Motte[-St-Martin], des cens et services qu'il avait au mandement de la Mure, avec quittance des lods.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 146b.

19716 Bonneville, 13 juin 1317.

Ind. 15. Donation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guillaume de Joinville, sire de Gex *(Gecz)*, en augment du fief qu'il tient de lui en hommage lige, par suite d'un accord précédent, de 300 livr. de terre de rente annuelle et perpétuelle, sur les revenus qu'il possède en amont de Bonneville, depuis le *chanon* de

la châtellenie de Montjoie *(Mont Joay)*, dans les villes de Bonneville, Marigny, *Porchier*, *Cuet*, Marnaz, *Chyedes*, Scionzier, Cluses, Maglans, Sallanches, Combloux, Mégève, *Domensyer*, St-Gervais, St-Nicolas de Vérosse, avec juridiction sur les hommes et autres prérogatives. Hugues fera confirmer par son frère Jean dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour. Selon des conventions passées entre le sire de Gex et Béatrix *(Beautris)*, dame de Faucigny, ainsi qu'avec Jean dauphin et Hugues, le seigneur de Faucigny doit tenir à la disposition du seigneur de Gex, dans toutes ses guerres, 20 hommes d'armes et 50 servants et le dédommager si, par sa faute, il perdait une maison forte ou château ; Guillaume les libère de cette obligation. Fait en *la Bone Ville*, dans la petite salle du château ; présents et se portent garants : Robert Vagnyars, chevalier, bailli de Faucigny, Pierre de Corens, chevalier, Amoudrys de Pierre Châtel, chanoine de Genève, etc. Péronet Leyders de Bonneville et Péronet Neroz de Gex nott. – Cf. 2 juin.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 3, orig. parch., petit sceau équestre de Gex (*Invent.* 36).

19717 Avignon, 14 juin 1317.

Le prieur de St-Jeoire, dioc. de Grenoble, est chargé d'une collation de canonicat à la recommandation de Philippe de Savoie.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 375, n° 4089.

19718 Avignon, 15 juin 1317.

Collation, par considération pour Philippe de Savoie, d'un canonicat en l'égl. de Vienne pour Guillaume, fils de Guillaume, seigneur de Montbel *(Montisbelli)*, chevalier, chan. de Vienne. — Exéc. : l'évêque de Belley, les prieurs de Lémenc et de la Buisse *(Buxia)* près Voiron *(Voyronium)*, dioc. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 375, n° 4092.

19719 Avignon, 15 juin 1317.

Le prieur de la Buisse *(de Buxia)*, près Voiron *(Voyronium)*, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat à Sion, sur la recommandation de Philippe de Savoie.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 375, n° 4094.

19720 Avignon, 15 juin 1317.

Le prieur de Lémenc, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat à Mayence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 376, n° 4098.

19721 Avignon, 15 juin 1317.

Le prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)*, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat à Beverley, dioc. d'York, en considération d'Amédée comte de Savoie.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 375, n° 4095.

19722 Avignon, 15 juin 1317.

Les prieurs de St-Jeoire près Chignin et de Lémenc, dioc. de Grenoble, sont chargés d'une collation de canonicat à Lyon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 375, n° 4093.

19723 15 juin 1317.

Echange entre le dauphin Jean et Guigues de Morges, qui lui donne quelques hommes et leurs hommages et rentes, contre 25 setiers froment sur une condamine comtale joignant le chemin public de Mens à la Bâtie d'Avane, et sur les moulins de Mens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 99ᵃ.

19724 Avignon, 16 juin 1317.

L'évêque de Grenoble, le prieur de St-Jeoire, même dioc., sont chargés de la collation d'un canonicat à Southwell, dioc. d'York, à la recommandation d'Amédée comte de Savoie.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 376, n° 4102.

19725 Grenoble, 16 juin 1317.

Déclaration du dauphin Jean, portant que Jean Allemand et autres coseigneurs de Brion auront toute justice sur leurs hommes de la paroisse de Lavars et les mandements d'Avignonnet, Clermont et Cornillon, pourront tenir des assises à Brion, construire et refaire la maison forte avec des prisons ; les droits de régale des officiers du dauphin sont réduits à la juridiction sur les délinquants dans les grands chemins et aux foires et marchés du Monestier de Clermont et de Mens, et dans l'église ; les coseigneurs feront échandiller et marquer leurs mesures comme celles de Mens ; le château de Brion était du fief et directe des dauphins.

Arch. de l'Isère, B. 2956. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 171.

19726 St-Jacques de Valence, 17 juin 1317.

Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, official de Valence, atteste qu'en présence du notaire Guillaume Berardi de *Sayno*, Guillaume d'Hauteville, chanoine et courrier de l'abbaye ou monastère de St-Ruf, dioc. de Valence, accense en emphytéose perpétuelle à Jean Vachon et Albert de Balma, son cousin, un pré à côté du moulin du monastère de St-Ruf, sur le chemin de l'abbaye à Valence, sous le cens annuel de 5 setiers de froment et 12 den., et sous l'investiture ou introges *(intratgia)* de 22 liv. Tournois, dont quittance ; le pré pourra être arrosé avec l'eau du bief *(beale)* du moulin. Fait dans le cloître *S. Jacobi Valen...* ; témoins. Sceau d'Odon, abbé du monastère de St-Ruf.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch.

19727 17 juin 1317.

Enquête qui prouve le droit delphinal sur les terres de Theys, la Pierre et Domène.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 232ᵃ.

19728 Avignon, 18 juin 1317.

Les prieurs de St-Jeoire près Chignin, dioc. de Grenoble, et autres sont chargés de la collation d'un canonicat à Genève.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 377, n° 4117.

19729 Avignon, 18 juin 1317.

Les prieurs de St-Jeoire près Chignin et de la Buisse près Voiron, dioc. de Grenoble, sont chargés d'une expectative de prieuré en faveur d'Humbert de Montbel, moine d'Ainay.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 377, n° 4116.

19730 Avignon, 18 juin 1317.

Les prieurs de St-Martin-de-Miséré *(Misiriaco)* et de Thoiry *(Tauriaco)*, dioc. de Grenoble, sont chargés

d'une expectative de prieuré en faveur d'un moine de St-Just de Suse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 377-8, n° 4118.

19731 Avignon, 20 juin 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation faite à Sauveur Audeberti de l'église paroiss. de St-Pierre de Maubec, dioc. de Cavaillon, vacante par la résignation de Pierre Duranti, chanoine d'Embrun, chapelain du pape, faite en cour de Rome.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, I, 378, n° 4122.

19732 20 juin 1317.

Hommage prêté au dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, par Guigonet de Briva de tout ce qu'il avait du chef de sa femme et d'Alix sa sœur aux mandements de Moirans et de Voreppe, sauf l'hommage qu'il devait au seigneur de Tullins ou ce qui se trouverait de la mouvance d'un autre ; le dauphin investit led. G., qui se déclare son homme lige comme l'était Bernusius Bertrand des Engellas.

Invent. Graisivaudan, A. 492 : VI, 288ᵃ; *St-Marcellin*, II, 1080, 1083 (le 28).

19733 Avignon, 21 juin 1317.

...Ind. 15, *pontif... Johann. pp. XXII a° 1.* Donation faite à l'église Romaine par l'ordre de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem : le prieur de St-Gilles, les commandeurs Barral de Baux, de Gap, Raybaud de Bonzono, de Monteux *(Montilii)*, dioc. de Valence, Jean de St-Bonnet, de la Buissière *(Buxeria)*, du château et de la forteresse de Montagu *(Montisacuti)* près Valréas, de Montségur *(Montissecuri)*, de certains biens dans le château de Pierrelatte *(Petræ latæ)* et de la Palud, dioc. de Trois-Châteaux, obtenus de Clément V sur les biens des Templiers. Jean de Reggio, clerc et not. de la chambre apost. et impér.

FAURE (Cl.), *L'administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-V s.*, 204-7, cf. 36. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 496, n° 5508.

19734 21 juin 1317.

Ratification de la donation de Pierre et Guigues Argoud [à Léoncel].

Arch. de la Drôme, Léoncel, cahier Musan, f° 25.

19735 Avignon, 22 juin 1317.

Jean XXII écrit à ses nonces Hugues de Mirabel [chanoine d'Embrun] et deux autres, au sujet de la décime accordée naguère au roi d'Aragon, pour l'attaque du royaume de Grenade.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 481, n° 5331.

19736 Cornillon, 22 juin 1317.

Réduction par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, des 25 sols de cens dus, à raison de la bannerie de Voreppe, à 15 sols de rente [20 janv. 1255/6], à cause des libertés et franchises accordées aux habitants et communauté de Voreppe... *ap. Curnillionem.* Mercredi avant s' Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 17 ; B. 3009, XIIˣˣx. *Invent. Graisivaudan*, A. 525 : VI, 306ᵇ.

19737 22 juin 1317.

Acquisition de 25 sols bons Viennois [de rente] par Bernardon Correyon, prêtre, de Guillaume Béraud.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 184.

19738 Grenoble, 24 juin 1317.

Jean, dauphin de Viennois, déclare qu'Arthaud de Beaumont, damoiseau, a reconnu tenir de lui les cens, usages, droits, servitudes, etc. dont il jouit dans le mandement d'Avalon, en fief franc et noble, spécialement une vigne au-dessous du château et une maison dans le bourg. Deux de ses fils sont tenus envers lui à hommage lige, l'un pour le fief de Beaumont et l'autre pour celui d'Avalon. Il l'en investit. *Dat. Gratianopoli...*

Invent. Graisivaudan, I, 67ᵃ, 68ᵇ ; V, 117ᵇ. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 33-4.

19739 24 juin 1317.

Lettres du dauphin Jean [concernant Goncelin].

Arch. de l'Isère, B. 3932.

19740 [24 juin] 1317.

Compte d'Artaud de Beaumont, châtelain de Beaurepaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 367.

19741 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.

Comptes de Pierre des Granges, châtelain de Bellecombe..

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 172ᵇ-3.

19742 1317.

Compte de Jean de Briord, châtelain de Bourgoin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 358 : 204ᵇ.

19743 1317.

Compte de Pierre Jay, châtelain de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 310ᵃ.

19744 1317, 1318.

Compte de Mathieu Pellerin, [châtelain] de Chabeuil.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 466ᵃ : 424ᵇ.

19745 1317.

Compte de Pierre d'Avalon, châtelain du Champsaur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 390ᵇ-1.

19746 1317.

Compte de Jean de Quirieu, châtelain de Châtillon-en-Corneille.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 65ᵇ.

19747 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.

Comptes de Pierre de Luturabaux (*al.* Lutiembaux), châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 158ᵇ-9.

19748 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.

Comptes de Guigues de Villaret, châtelain de Cornillon-en-Trièves.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 128-30.

19749 1317.

Compte d'Etienne de Loras, châtelain de Demptézieu (Antésieu).

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7 : II, 5ᵃ.

19750 1317, 1318.

Comptes de Jacques de Claire, châtelain de Dionay.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 793.

19751 1317, 1318.

Comptes de Thomas de Gumin, châtelain de Lhuis *(Lues)*.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 66ᵇ-7.

19752 1317, 1318.
Comptes de Rodolphe Sinard, châtelain de Montrigaud.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 972.

19753 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes d'Eymon de St-Pierre, dit Poniat, châtelain de Moras.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1050.

19754 1317, 1318, 1319, 1320.
Comptes de Guigonet Veyer, châtelain de Morestel.
Invent. Viennois, III, 375 : II, 234ᵇ. — Auvergne, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202,-3-4 (à part, 95,-7).

19755 1317, 1318, 1319, 1320.
Comptes de Jean Pusignieu, châtelain de Pérouges (Preroges) : mention du battoir d'Escorier, tribut des Lombards, étang de Châteauneuf, etc.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70.

19756 1317.
Compte de Jean d'Autun [= Hostun], châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298.

19757 1317, 1318, 1319
Comptes d'André de Vaulnaveys, châtelain du Pont : garde des Lombards, pension des tireurs de mines, la mine de la Côte.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 433-4.

19758 1317, 1318.
Comptes d'Etienne Garin, châtelain de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 201ᵃ : II, 408ᵇ.

19759 1317, 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Joffrey d'Arces, châtelain de Réaumont.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1432-3.

19760 1317.
Compte de Lamalatra, châtelain de Revel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 234ᵇ : II, 426ᵇ.

19761 1317.
Compte de Jacques de St-Germain, châtelain de St-Germain.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵃ.

19762 1317, 1318.
Comptes de Joyen de St-Germain, châtelain de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵇ.

19763 1317, 1318.
Comptes de Jean de la Balme, châtelain de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois* : III, 164ᵇ.

19764 1317, 1318.
Comptes de Jourdan de Bardonnêche, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 726.

19765 1317.
Compte d'André de Vaulnaveys, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 70ᵇ.

19766 25 juin 1317.
Concession par Jean, dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, à François de Theys, fils de Girard, en récompense de services et augmentation de fief, de l'hommage à lui dû par Mermet Guers, de Theys ; avec ordre à celui-ci de le prêter... Samedi après sᵗ Jean-Bapt.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 166ᵇ.

25 juin 1317 = 25 juillet 1317.

19767 Avignon, 26 juin (1317-1318).
Lettre de Jean XXII à Jean, dauphin de Viennois, lui demandant, pour son honneur, de faire réparer les dommages et injures causés à Berosin de Girondis, chapelain et nonce de l'évêque de Padoue, qui a été violemment dépouillé par Bertrand, fils de Perceval de Bardonnêche, à St-Crépin. — *De tua fili.*
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII* (1900), I, 550-1, n° 635.

19768 Avignon, 27 juin 1317.
Jean XXII charge maître Pierre Durandi [chanoine d'Embrun] et son collègue de percevoir la 1ʳᵉ année des fruits des bénéfices et de ceux qui vaqueront pendant 3 ans dans les provinces de Mayence, Cologne et Trèves.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 483, n° 5349.

19769 Avignon, 27 juin 1317.
Jean XXII autorise Pierre Durandi et son collègue, nonces en Allemagne, à nommer 3 tabellions.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 482, n° 5342.

19770 Avignon, 27 juin 1317.
Jean XXII donne un sauf-conduit à Hugues de Mirabel et son collègue, envoyés comme nonces au royaume d'Aragon.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 482, n° 5341.

19771 Visan, 29 juin 1317.
[Guy Dauphin], seigneur de Montauban, vient à Visan *(Avisanum)* le mercredi fête de sᵗˢ Pierre et Paul et y demeure 8 jours ; il dépense 107 liv. 6 sols 8 den. Viennois.
Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703ᵉ.

19772 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1317.
Jean XXII charge maître Hugues de Mirabel, [chanoine d'Embrun], nonce avec un autre, de recueillir la 1ʳᵉ année des fruits des bénéfices dans l'archevêché de Tarragone et les évêchés de Barcelone et Majorque. — Il l'autorise à créer un tabellion.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 484, n° 5364-5.

19773 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1317.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à l'exécution de la collation d'un prieuré au dioc. d'Arras faite à Vital, cardinal de St-Pierre-aux-Monts.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 386, n° 4205.

19774 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1317.
Collation du prieuré de St-Vallier, ordre de St-Augustin et dioc. de Vienne, vacant par la mort en cour Romaine de Pierre de St-Georges, à son consanguin Hugues d'Hauterives, chapelain du cardinal Nicolas [de Fréauville] et à sa recommandation. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf à Valence, l'archidiacre de Vienne, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 386, n° 4208.

19775 Avignon, 2 juillet 1317.
Jean XXII nomme prieur d'Aspres, ordre de St-Benoît et dioc. de Gap, dépendant du monastère d'Aurillac, en remplacement du cardinal Jacques [de Via], décédé, le cardinal Bertrand [*de Pogeto*, du Poujet]. — Exécuteurs : l'abbé de Psalmody, le sacristain d'Avignon et un chanoine de Mende. — *Ex supernâ.*

Arch. de l'Isère, B. 3743, cah. (*Invent.* III, 166b). — COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 214, n° 278. MOLLAT (G.), *Jean XXII lettres comm.*, I, 485, n° 5377.

19776 Avignon, 2 juillet 1317.
Jean XXII charge l'archidiacre de Vienne et deux autres de l'exécution d'une collation de bénéfices dans les diocèses de Carcassonne et Chichester.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII* (1900), I, 214, n° 277. MOLLAT, *Jean XXII, lettres comm.*, I, 485, n° 5379.

19777 3 juillet 1317.
...Dimanche après l'octave de la Nativité de st Jean-Bapt. Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par le sacristain Antelme de Seyssuel *(Saxeolo)* et le chanoine Ponce de Lignon, par les mains du doyen G., du chantre Guigues, d'A. Lombardi et Guillaume Coyndo : Hum. précenteur, Hum. archidiacre, Sy. Mistral, M. official, Ponce procureur, Etienne de l'Œuvre notaire.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Vienn. lvij v°.

19778 3 juillet 1317.
Testament de Barthélemytte, épouse d'Arnaud Burgondion.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 109.

19779 Grenoble, 6 juillet 1317.
...Ind. 15... Serment prêté par Andrevet Raymond, vice-châtelain de Grenoble, d'observer les privilèges et libertés de la ville. *Act. Gracionopoli,* en l'étude du notaire.

Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. *Livre de la Chaine*, IXxx xviij.

19780 Avignon, 7 juillet 1317.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un prieuré à Jean Camboni.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 395, n° 4298.

19781 7 juillet 1317.
Acquisition de 40 sols [de rente] par Bernard Correpnis, prêtre et procureur, sur Eustache d'Hostun *(Austuduno)*, chanoine de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 129.

19782 Avignon, 8 juillet 1317.
Jean XXII charge Jacques de Thosectis, de Rome *(Urbe)*, chanoine d'Embrun, de veiller à l'exécution d'une collation de canonicat en faveur d'Etienne de l'Ile à Rome *(Insula de Urbe)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 396, n° 4314.

19783 Paris, 10 juillet 1317.
...Lettre de Philippe, roi de France et de Navarre, à ses clercs maîtres Pierre Maillardi et B. d'Alby, et à Radulphe Chaillodi, chevalier : Sur 2000 liv. de terres ou de revenu annuel et perpétuel assignées par son frère, le roi Louis X à Jean, dauphin de Viennois, il restait redevable de 140 liv. 16 sols Tournois ; comme compensation en outre d'une moins-value de plus de 200 liv., dont il s'est plaint, il lui a donné 300 liv. à asseoir, suivant la coutume d'Auvergne, sur les châteaux et châtellenies de Pont-du-Château et d'Alzon. Il renouvelle l'ordre adressé à B., au bailli et au procureur d'Auvergne, qui n'aurait pas été exécuté. En cas d'insuffisance, on asseoira le surplus sur les villages *dal Pradalers* et de St-Martin *del Plos ;* les tenanciers devront hommage au dauphin, lequel reconnaîtra ce fief des rois de France. *Dat. Parisius...*

Arch. de l'Isère, anc. copie parch. *Invent. Généralité*, I, 15 : 23. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 218-9. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 170, cf. 269, 296. = CHEVALIER (U.), *Ordonn.* 29.

19784 13 juillet 1317.
Hommage lige prêté au comte [de Valentinois] par noble Robert de Gorcia, sauf celui qu'il devait à l'évêque de Viviers, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 455.

19785 13 juillet 1317.
Marguerite de Morges, femme d'Emeric Leuczon, fait son testament et institue héritier Guigues et Reynaud de Morges, ses frères.

MOULINET, *Reg. généal.* IV, 758bis.

19786 (Avant 21 juillet) 1317.
Supplique adressée à Etienne de Videlhaco, docteur ès-lois, juge majeur du Comtat Venaissin et faisant fonctions du recteur du Venaissin, par André de Cornu, procureur d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour faire récupérer aux hommes de Taulignan le droit de pâturage *(pascayrandi)* et autres *explechæ* dans le territoire de Montaigu *(Montisacuti)* à partir de la rivière du Lez *(Lezii)*, que le pape a acquis de l'Hôpital. Récemment il y a été porté atteinte par Guillaume Bernardi de Narcesio, damoiseau, viguier pontifical de Valréas et des Pilles, à l'instigation du peuple de Montaigu, entre le Lez et les châteaux de Montaigu et Grilhon, en présence de Pierre Valloze, procureur, avocat, substitut du viguier, etc.

Insérée dans l'acte du 30 juin 1318.

19787 Cayranne, 21 juillet 1317.
Ordre donné par Etienne de Videlhaco, juge majeur du Comtat Venaissin, au viguier *(vicarius)* des Pilles *(Pilar.)* et au baile de Valréas : il a reçu d'Aymar *(Azemarius)* de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, une cédule au sujet d'une décision de la cour du Venaissin ; il leur ordonne de lui faire gracieusement une complète justice. *Dat. Chayrane.*

Arch. de la Drôme, E. 6020, inséré dans l'acte du 30 juin 1318.

15 juillet 1317 : voy. 29 mai 1317.

19788 Cairanne, 21 juillet 1317.
Lettre d'Etienne de Videlhaco, professeur de droit, juge majeur du Comtat-Venaissin, à Guillaume Bernard de Narcès, damoiseau, viguier du pape à Valréas et les Pilles : André de Cornu, procureur d'Aymar de Poitiers, seigneur de Taulignan, s'est plaint que Bernard, incité par les plébéiens de Montagu *(Montis acuti)*, terre sur le Lez, récemment cédée au pape par les Hospitaliers, empêche les gens de Taulignan de faire paître

et jouir d'autres *splechas* dans le territoire de Montaigu, comme ils l'ont fait depuis plus de 40 ans. Ordre de leur rendre justice. — Cf. 30 juin 1318.

Fillet (L.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme* (1880), XIV, 417.

19789 24 juillet 1317.

Transaction entre Guigues Alemand, seigneur de Valbonnais, et les habitants des communautés de Siévoz *(Cievols)* et d'Auris : liberté aux habitants de tester et obligation pour le seigneur d'investir les héritiers ; ils payeront encore le vingtain pendant le temps convenu ; le seigneur les nourrit lorsqu'ils travaillent ses vignes ; il paye le bois que ses serviteurs prennent pour cuire le pain ; pâturage dans les alpes sans payer de prestation, liberté d'aller moudre ailleurs qu'aux moulins de la Vallette et du Pont de Roison ; on ne pourra les contraindre à voiturer les blés du prieuré de Vaulnaveys, etc.

Grenoble. *Invent. Graisivaudan*, III, 509.

19790 24 juillet 1317.

Transaction entre Guigues Alemand, seigneur de Valbonnais, et les habitants de la paroisse de Nantes, semblable à la précéd. ; le seigneur ne pourra prétendre aucun droit de ban de vin, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 509[b].

19791 24 juillet 1317.

Reconnaissance et hommage prêté par Guy, seigneur de Tullins, à l'hôpital entre Tullins et Moirans.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2072.

19792 Avignon, 25 juillet 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à l'exécution de la collation d'un prieuré à Vital, cardinal de St-Martin-aux-Monts.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 413, n° 4503.

19793 25 juillet 1317.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny *(Fucign.)*, mande à Guillaume Grinde, chevalier, bailli de sa terre en Graisivaudan, et à ses autres officiaux, juges, châtelains et baillis, de défendre l'abbaye des Ayes *(Ayis)*, fondée par ses ancêtres, ses religieuses, leurs biens, possessions et droits. Sceau, lundi après s[e] Marie-Madel....

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

19794 Vaison, 25 juillet 1317.

Sentence des délégués de Raymond de Beaumont, évêque de Vaison, commissaire apostolique, entre le provincial des frères Prêcheurs de Provence, au nom de son ordre et des couvents d'Avignon et de Sisteron, et Raymond de Mévouillon : le testament de feu Raymond l'ancien, seigneur de Mévouillon, aïeul du baron actuel de Mévouillon, dans lequel il se nomme frère novice, a été annulé par son entrée en religion et sa profession dans l'ordre des Prêcheurs, et celui-ci, comme fils posthume, lui a succédé *ab intestat* ; la moitié de son héritage, biens et baronnie appartiennent à l'ordre des frères Prêcheurs de Provence et aux couvents d'Avignon et de Sisteron ; Raymond est condamné à les leur restituer avec les fruits perçus... Lundi 25 juin [= juillet] 1317, ind. 13 [= 15].

Arch. de l'Isère, B. 3672, roul. parch. *Invent. Prov. étrang* 1[b] (25 juillet). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 166-7. *Prudhomme (A.), *Invent. somm. arch. Isère*, III, 136.

19795 27 juillet 1317.

Compte de draps d'or et de soie rendu par Geoffroi de Fleuri, argentier de Philippe le Long, roi de France, en 1317... Mises des receptes desus nommées... V. Item, baillié à lie (la reine) *le* XXVIJ[me] *jour de juillet par escroe et par la main de Jehan le Bourguignon, son tailleur,* IIIJ *veluiaus vers, dont l'en fist robe à madame Ysabel, fuille le Roy, quant elle s'en dut aller en Viennoys...*

Douët d'Arcq (L.), *Nouv. rec. de comptes de l'Argenterie des rois de France* (1874), 6.

19796 Avignon, 31 juillet 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un prieuré faite à Jean des Trois-Fontaines.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 419, n° 4563.

19797 Avignon, 31 juillet 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un prieuré faite à Pierre de Mandagot.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 419, n° 4564.

19798 31 juillet 1317.

Compte (voy. 27 juil.) : *VI. Item, baillié à madite dame le derrenier jour de juillet, l'an M.CCC.XVII,* XX *cameloz de tripe mangiez de vers, que elle donna à ses fames. Item,* III *veluiaus jaunes et* IIJ *rouges, pour porter en Viennoys...*

Douët d'Arcq (L.), *Nouv. rec. de comptes de l'Argenterie des rois de France* (1874), 6.

19799 2 août 1317.

Vidimus de l'acte royal du 22 févr. précéd. par les notaires Philippe André Galteroti, Albert de Braydas et Guillaume de Sagnes... ind. 15...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 425.

19800 3 août 1317.

Jean dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 3040, 15[b].

19801 4 août 1317.

Aymon, prieur de la Chartreuse, confirme une transaction entre Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et Thomas, prieur de la chartreuse d'Oujon *(Augionis)*.

Courtray (A. M.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.*, B, VI, 167-8.

19802 Avignon, 5 août 1317.

Jean XXII mande à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et son collègue, de se faire rendre compte par les prélats du royaume d'Aragon des fruits des églises jadis à l'ordre du Temple.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 489, n° 5427.

19803 Rambaud, 9 ? août 1317.

Transaction entre Bertrand, évêque de Gap, et les habitants de Rambaud, au sujet de la dîme du vin : elle sera payée au 12[e] et portée au cellier de l'évêque. Présents : Durand de Freyssinières et Geoffroy de Lincel, chanoines, Amédée d'Espinasses, précenteur. Témoins : Pierre Vitalis, châtelain de Rambaud, noble Falque Galhard. Jean Arnaud, not. Fait dans la maison de l'évêque,... 15[e] ind.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1116, pap. (*Invent.* IV, 6[a]).

19804 Pernes, 10 août 1317.

Hommage de Pierre Falquier, procureur de Raymond de Baux, prince d'Orange, à Etienne de Vadaillac, lieutenant du maréchal de la Cour romaine, pour les fiefs et la juridiction qu'il possède, sous la suzeraineté du Pape, dans les châteaux de Montbrison, Valréas, Mastinac, Montaigu, Novaysan, Derbous et autres lieux, leurs districts et territoires situés dans le Comtat-Venaissin.

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1015.

19805 Avignon, 12 août 1317.

Provision du prieuré de St-Sauveur de Barret-de-Lioure *(Luira)*, dioc. de Gap, dépendant du monastère de St-André d'Avignon, vacant par la promotion de Bertrand Motonerii à l'abbaye de St-Benoît de Salerne. — Exéc. : l'évêque de St-Flour, le prévôt et le sacristain d'Avignon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 430, n° 4675.

19806 Upaix, 13 août 1317.

Concession en fief franc, noble et ancien par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, à noble Pierre Celley, du château du Poët, en toute justice, avec son mandement, etc., confrontant Upaix, Mison et la Durance ; sous réserve de la majeure seigneurie directe et hommage, faute duquel la terre ferait retour au prince. — Hommage dud. Aley au dauphin. *Upasii*, en la salle neuve de la cour de la forteresse. Témoins : Henri Dauphin, évêque élu *Paterinsis*, André Zupi, Humbert de Faramand.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^{c} IIII^{xx}xj. *Invent. Gapençais*, 628. = Roman, 170^{a}.

19807 Orange, 14 août 1317.

[Guy Dauphin], seigneur de Montauban, vient à Orange *(Aurayca)* le dimanche avant l'Assomption et y passe la nuit ; dépense, 4 l. 7 s. 11 d. Tourn. = 118 s. 10 d. ob. Vien.

Langelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703^{a}.

19808 Avignon, 15 août 1317.

L'archevêque de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat en l'église de Maurienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 436, n° 4747.

19809 15 août 1317.

Mandement du roi de France, qui convoque à Mâcon pour la mi-août : le dauphin de Viennois avec 300 armures de fer, Aimar de Poitiers, avec 40, etc.

Paris, Arch. Nat., JJ. 55, n° 17. = Petit, *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 226, n° 6702.

19810 Orpierre, 15 août 1317.

Transaction entre le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, et Bernard de Laborel, prieur de Notre-Dame de Lagrand, qui reconnaît au dauphin une entière juridiction dans le lieu et territoire de Lagrand quant au criminel ; le dauphin a droit de demander pour la guerre les habitants du lieu ; la garde des foires appartient au dauphin et au prieur par égalité ; pour cette garde, il est dû au dauphin ou à ses officiers un quartier de bœuf ou son prix ; le dauphin cède au prieur les corvées des hommes et bœufs et le chevalage des bœufs, à condition de tenir le château en fief et seigneurie de lui et d'en obtenir permission du pape ; il tiendra le prieur et monastère sous sa sauvegarde. Fait *ap. Auripetram*, en l'église du lieu. Témoins : Ymbert de Faramans, André Czuppi.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V^{c} xvj. *Invent. Gapençais*, 462. = Roman, 170^{a}.

19811 Avignon, 16 août 1317.

Jean XXII mande à maître Hugues de Mirabel, [chanoine d'Embrun], de s'informer de la recette de la décime imposée par Clément V dans la province de Tarragone, et d'y exiger les procurations dues à l'archevêque défunt.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 489, n°s 5431-2.

19812 Visan, 16 août 1317.

Le dauphin [Jean] vient avec [Guy] seigneur de Montauban et Henri [Dauphin] *ap. Avisanum*, le mardi après l'Assomption et y demeure 4 jours ; dépense, 65 l. 17 s. 3 ob.

Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703^{a}.

19813 Avignon, 18 août 1317.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de pourvoir à l'exécution de la concession d'une église à Guillaume [cardinal] évêque de Palestrina.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 440, n° 4784.

19814 Sauzet, 19 août 1317.

Hugues d'Aix, seigneur de Bellegarde, et son épouse Alix, fille de feu Geoffroy de *Châteauneuf*, représentée par Philippe Bozii, florentin, vendent à Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, le château de Comps, le bourg d'Orcinas, leurs possessions à Bourdeaux et au Poët-Célard, et une pension de 37 liv., au prix de 2200 liv. Tournois, dont quittance. *Acta ap. S-tum* ; témoins : Louis, évêque de Viviers, L[ouis] de Poitiers, fils aîné du comte, Giraud Adhemari, seigneur de Montélimar, Armand de Comps, prieur de la Gorce...

Arch. de l'Isère, B. 3569, orig. parch. (III, 97^{b}). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 164 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXV, 74 ; XXIX, 79 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 118-9, 288.

19815 Avignon, 20 août 1317.

Jean XXII accorde à Jean, archevêque d'Embrun, la permission de faire un testament de ses biens meubles ne provenant pas de l'autel ni de l'ordre des Prêcheurs dont il fut profès. — *Quia præsentis vitæ.*

Arch. Vatic. Reg. 64 (Johan. XXII. Comm. a. 1, p. 2, n° 1103), 41^{b}. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 441, n° 4797.

19816 20 août 1317.

Concession par le dauphin Guigues [Guy], baron de Montauban, seigneur de Visan, à Pierre, notaire de Valréas, en considération de services, des terres et héritages possédés par lui au territoire de Visan jusqu'à concurrence de 395 liv., valeur de ceux de Pierre à Valréas, suivant assignation à faire par Guillaume Remuzat, juge et bailli de la baronnie, Reymond Forets et Pierre Blanc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 55 : 64.

19817 Grenoble, 20 août 1317.
... Ind. 15, acte concernant les Ayes.
Grenoble. *Livre de la Chaîne*, CCXIII.

19818 20 août 1317.
Testament de Guigone du Châtelard, femme d'Antelme Aignier, de Peyrins : il y aura 22 prêtres, religieux ou séculiers, à ses funérailles et autant le jour du convoi ; on leur donnera à chacun 2 sols Viennois en aumône et un magnifique dîner ces deux jours. Elle institue héritier universel noble Nicolas d'Hauterives, son frère. Meylluret [not.].... samedi après l'Assomption.
Inventaire des titres des Châtelard (1765).

19819 20 août 1317.
Guigues de Tullins, seigneur dud. lieu, avait acquis des chevaliers hospitaliers du Temple les usages, hommes et hommages de ceux qui les devaient à lad. maison ; il se fait rendre hommage lige par Hugues Falcos, de Varay, oncle et neveux.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 386 ; *St-Marcellin*, II, 2094.

19820 21 août 1317.
Transaction entres Guigues Alemand, seigneur de Valbonnais, et Jean Alemand, seigneur de Revel : Guigues et ses successeurs auront toute justice dans le mandement de Ratiers, composé des paroisses de Lavaldens, Siévoz (Sievol), Auris et la Valette, même sur les fiefs et revenus que Jean y avait, etc... ind. 15.
Arch. de l'Isère, B. 2946, 134 ; B. 2963, 13(2). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 484.

19821 Avignon, 23 août 1317.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à l'exécution de la collation d'un canonicat à Viviers en faveur de Guillaume Barnerii.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 444, n° 4828.

19822 Avignon, 23 août 1317.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter une collation de canonicat faite à Raimond Juliani, chapelain du cardinal de Porto.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 443-4, n° 4822.

19823 Avignon, 23 août 1317.
Jean XXII confère l'infirmerie du monastère de St-Ruf de Valence, ordre de St-Augustin, vacante par la nomination de Hugues d'Hauterives (*Altaripa*) comme prieur de St-Vallier, même ordre et dioc. de Vienne, à Pierre de Mata, chanoine. — Exécuteurs : l'abbé de St-Antoine de Viennois, Raimond Baboti, chan. d'Embrun, et Jacques Raynaudi, chan. de Carpentras.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 444-5, n° 4834.

19824 23 août 1317.
Codicille du testament de Guigone du Châtelard..., mardi avant s[t] Barthélemy. Meylluret [not.].
Invent. des titres des Châtelard (1765).

19825 Valence, 24 août 1317.
Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, chanoine et official de Valence, atteste qu'en présence d'Etienne de Chissé (*Chissiaco*), dioc. de Besançon, notaire apostol. et juré de la cour de Valence, Jarenton Mayresii, bourgeois de Valence, et son fils Barthélemy, qu'il a eu d'Eléonore (*Elienort*), fille de feu Barthélemy de Chaponnay, constituent comme procureur Michel Citarelli, citoyen de Lyon, pour recevoir de l'abbé d'Ainay en franc fief une part d'un *brocellum* dit de Chaponnay près Vernaison au diocèse de Lyon. *Act. et dat. ap. Valenciam*, dans la maison de l'official : témoins : Ponce Chapussii, chapelain de Montmeyran, etc.
GUIGUE, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 258-9.

19826 Avignon, 30 août 1317.
Vente par Jean dauphin de Viennois, pour lui et Guy Dauphin, baron de Montauban, au pape Jean XXII, au nom du St-Siège et de l'église Romaine, de l'honneur et juridiction qu'ils avaient au château de Valréas, dioc. de Vaison, au prix de 16000 liv. petits Tournois, dont quittance au trésorier pontifical, en présence des cardinaux. Ratification des vendeurs. Nomination de procureurs pour prendre possession. *Dat. Avenione...*
MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 136. = FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-V s.*, 37.

19827 [Après 30 août] 1317.
Subside extraordinaire, levé dans le Comtat-Venaissin, à l'occasion de l'achat fait par le pape au dauphin Jean, du château de Valréas.
FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-V s*, 37, n. 2.

19828 Avignon, 31 août 1317.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Paris faite à Guillaume Bernardi, de *Rinterio*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 446, n° 4850.

19829 31 août 1317.
Lettres de Philippe, roi de France, portant nomination de commissaires, conformes à celle du 10 juil. préc.
Insérées dans l'acte du 1[er] oct. suiv. — Bibl. de Grenoble, ms. 2309, 2° (sup. 63).

19830 Chambéry, 31 août 1317.
... Ind. 15. A la requête d'Amédée, comte de Savoie, Aymar, seigneur de Bressieux, promet de ne jamais recevoir en fief de personne au monde, sauf les comtes de Savoie, sa terre à partir du bois de Chambaran (*C-ron*) en remontant vers la Côte(-St-André), nommément les châteaux de Bressieux, Brezins (*Brizens*), le Grand-Lemps (*Lempx*), Viriville (*Univilla*) et Thodure ; il renonce en outre aux juridictions qu'il réclamait à la Côte, Voiron, Tolvon (*Tulronum*) et ailleurs dans le comté. *Act. ap. Chamberiacum*, dans le verger des frères Mineurs ; témoins : Guillaume de Boczosel (*le locozello*), commandeur de Chambéry, André Fussesius, chevalier, etc. Martin Berra, not. imp. Quatre arbitres, Jacques Magnin, archiprêtre de Bressieux, et Aténulphe de Montmirail pour le s[r] de B-x, Amédée Ponsard, châtelain de la Côte, et Martin Berre, pour le comte, établiront les limites dans les 3 jours après le dimanche suivant.
Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 112*). — CIBRARIO e PROMIS, 253-7. = LAGIER-GUEYFFIER, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 53 ; *Baronnie de Bressieux*, 49-50. MANTEYER (G. de), *Orig. mais. Savoie-Bourg.* add. 277-8.

19831 31 août 1317.

Sentence arbitrale entre Amédée, comte de Savoie, et Aimar, seigneur de Bressieux, rendue par Jacques Maguin, archiprêtre de Bressieux, Atanulphe de Montmiral, chevalier, Amédée Ponsard, châtelain de la Côte, et Martin Berre, au sujet des limites des châteaux et mandements de la Côte, Boczosel et Chabons, au comte, et de ceux de Bressieux, Brezins et Lemps, au sire de Bressieux.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 112ª). *Invent. Viennois*, I, 305. *Invent. arch. chât. de Peyrins*, ch. 1, n° 47.

19832 Septembre 1317.

Coiffures *(infulis)*, cornettes et autres joyaux *(gaudiolis)*, achetés à l'occasion de l'arrivée du dauphin à Pignerol, pour être distribués à ses gens.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 348.

19833 Avignon, 1er septembre 1317.

Jean XXII mande à Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, de confirmer au nom du St-Siège un accord entre l'évêque et Sanche, roi de Majorque.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 448, n° 4874.

19834 Avignon, 1er septembre 1317.

Grâce expectative de dignité, personat ou bénéfice en faveur de Pierre Zuppi dans le dioc. de Grenoble, nonobstant un canonicat à Grenoble, avec dispense d'âge (23 ans) ; il abandonnera l'archiprêtré d'au-delà du Drac, etc. — Exéc. : les prieurés de St-Robert et de St-Laurent, d. de G., et l'archidiacre de Dun en l'église de Chartres.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 448, n° 4878.

19835 Marcossey, 1er septembre 1317.

...Ind. 15, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, inféode à Pierre de Grésy *(Gressin)*, divers biens et rentes féodaux qu'il avait acquis dud. Pierre, d'Isabelle sa femme et de François de Grésy, leur neveu. *Act. ap. Marcoss.*, devant la place de la cuisine. Témoins. P. de Saxonnex *(Sersonay)*, not. imp. — *Quoniam merito.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 22, Grésy, n° 83, orig. parch. (*Invent.* 347).

19836 Avignon, 2 septembre 1317.

Jean XXII charge le doyen de Gap de veiller à l'exécution de la collation d'un canonicat à Marseille en faveur de Bertrand de Langres.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 449, n° 4882.

19837 Orange, 2 septembre 1317.

...15 ind. Raymond de Mévouillon, seigneur de Mévouillon, considérant les services qu'il a reçus du dauphin Humbert et de son épouse Anne, et qu'il espère de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, fait donation irrévocable entre vifs à celui-ci des châteaux, lieux et forteresses de Mévouillon, le Buis, Ubrieux *(Ubriliis)* et Mérindol, dont on détermine les confins aux diocèses de Gap et de Vaison, avec toutes leurs dépendances et droits [58], s'en réservant la possession et l'usufruit sa vie durant ; il cède, en outre, le haut et direct domaine qu'il tient de son père Raymond sur ces localités et celles de Mollans, Pierrelongue, la Penne, Coste[-Chaude], Eygaliers *(Aguileriis)*, Plaisians, Reilhanette, la Roche-sur-le-Buis, [le Col-de-]Guibert, Alauzon, le Poët-en-Percip *(Dam Percipia)*, la Rochette sous Mévouillon, Villefranche, Izon *(Yso)*, Laborel, Etoile, Villebois, Pomet, Châteauneuf-de-Chabre, Montaiglin, Arzeliers, Aiguians *(Ayguyanis)*, Saléon, l'Epine *(Spina)*, Sorbiers, Montaut, la Bâtie de Gouvernet, St-Sauveur, Bésignan, Autanne, le Poët-Sigillat *(supra S. Gallam)*, la Bâtie [de Pont-]Guillaume, Ste-Jalle, Arpavon, Sahune *(Asseduna)*, Montréal, Curnier, Beauvoisin, Bénivay, Proyas et Propiac, avec leurs forteresses, territoires et districts. S'il meurt dans les 5 ans à partir de mars prochain, usufruit et possession demeureront à celui qu'il choisira. S'il prend la résolution de passer les mers, le dauphin devra lui acheter les revenus à courir et lui en payer le prix à fixer par Hugues d'Aix *(Aysio)*, seigneur de Bellegarde, et André Czuppi ; les mêmes détermineront la valeur des vêtements *(froyre)* et meubles *(aisinæ)* dans les maisons et forteresses. Le dauphin sera tenu de conserver aux nobles et roturiers de la baronnie leurs biens, libertés, immunités, coutumes, usages et franchises, et de les confirmer. Il ne pourra contraindre les hommes à faire le service de ses forteresses ni à participer aux cavalcades ; mais par nécessité il pourra en prendre, un mois par an, 200 pour le service à l'extérieur et 300 à l'intérieur, dont 50 du Buis. Geoffroy, seigneur de Bésignan et de St-Sauveur en Val-Benoît, n'est tenu qu'à un homme d'armes et à un hommage lige. Si Raymond veut faire des constructions, le dauphin en payera les deux tiers. Les châtelains et baillis devront prêter serment au dauphin, les barons et nobles hommage, 20 hommes du Buis fidélité. Si le dauphin peut s'accorder avec Agout de Baux au sujet du droit qu'il prétend sur la terre de Raymond, il lui assignera 200 liv. bons Viennois de revenu après la mort de Raymond. Celui-ci promet de lui faire céder par les frères Prêcheurs du Buis les droits de leur couvent sur la succession de son aïeul frère Raymond, jadis seigneur de Mévouillon, et de son oncle Raymond de Mévouillon, archevêque d'Embrun. Le dauphin pourra acquérir le château de Mollans, dioc. de Vaison, de Pierre Raynerii, chevalier, et de Giraud Medici, mais Raymond touchera 500 liv. de lods. En reconnaissance, le dauphin lui fait don du château et forteresse d'Orpierre *(Auripetra)*, dioc. de Gap, pour en jouir sa vie durant. *Acta Auraycæ*, en la chapelle de l'habitation *de Areu* de Raymond de Baux, prince d'Orange ; témoins : Hugues du Poët *(Podio)*, seigneur de Reilhanette, Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne, Marchisius de Claix, chan. de Valence, André Czuppi, Jacques Riveriæ, sr de Carces, Roland de Pierreverte, jurisc.

Arch. de l'Isère, B. 3673, roul. parch. (*Invent.* III, 136b). *Invent. Baronnies*, I, 136b, 373 : 176, 452-4. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.*, pr. III,1, 145 ; *Cart. du Dauph.* II, 219-20. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 61-6 ; *Hist. de Dauph.* II, 105, 165-8. = *Gallia christ. nova*, III, 1082. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1244. ROM., 170. VALLENTIN (Rog.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVI, 129.

19838 4 septembre 1317.

L'abbesse et couvent de St-Césaire d'Arles constituent Guillerme Amedonis et autres procureurs pour transférer au pape et à l'église Romaine leur avoir aux châteaux et territoires de Nyons *(Nioniis)*, Mirabel et Vinsobres *(Umsobrio)*.

MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 136.

19839 5 septembre 1317.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Huestache de la Mastre, pour les biens d'Odoul de Retourtour, acquis par son père Pierre de la Mastre : le mas de Chabannes et les autres aux environs devant le château de la Bastie, confrontant l'eau du Dous et le terroir de Rocheblaine, etc... Lundi avant la nativité de Notre-Dame...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 449.

19840 Briançon, 9 septembre 1317.

Transaction entre le dauphin Jean et les habitants de la Vallouise, auxquels il fait remise des droits sur les successions *ab intestat* et des tasques qu'il prenait sur eux, moyennant le cens annuel de 40 setiers avoine et 120 seigle, mesure du lieu, payables à la s[t] André : il leur accorde encore la liberté de faire paître leur bétail dans toute la localité, moyennant 3 Tournois argent à la s[t] Michel. Fait dans le château, ind. 15.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xiiij. *Invent. Briançonnais*, 834. = ROMAN, 170[b].

19841 Pignerol, 12 septembre 1317.

...Ind. 15, dans le château *Pynarolii*, présents Pierre Aynard, chevalier, Jacques de Scalenghe *(Excalengiis)*, Boniface de Luserna, Huet de Piossasco *(Ploçascho)* : Jean dauphin, comte de Viennois et d'Albon, et seigneur de la Tour, était tenu envers Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, pour le restant à payer sur la dot de sérénissime dame Catherine *(Kateline)*, sœur du dauphin et épouse du prince, à 18000 bons Viennois (16 den. Viennois, valant un gros Tournois d'argent bon et lige du roi de France avec O rond). Le dauphin voulant asseoir cette dette, promet de payer chaque année à Pentecôte 3000 livres Viennois, prélevées avant tout autre sur les revenus du bailliage de Briançon ; il fait promettre à ses baillis et châtelains du Briançonnais d'effectuer le versement à Grenoble *(Grasnopoli)* ; se constituent fidéjusseurs : Jordanin de Bardonnêche *(Bardenescha)*, châtelain du Bois des Ayes et de Valchiusone *(Vallis Clusoni)*, pour 500 livr. Vienn. annuelles ; Guigues Filoti, châtelain de la Vallouise *(Vallis Pute)*, pour 500 ; Pierre Clareti, bailli du Briançonnais, pour 1000 ; André de Vaulnaveys *(Valle Navigio)*, châtelain du Queyras *(Cayrasii)*, pour 1000. Symond de Canalibus, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. Savoia ; Catherine de Vienne, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 40[b]).

19842 13 septembre 1317.

Transaction entre le dauphin Jean et les Briançonnais, relativement au recouvrement des impôts.

FAUCHÉ-PRUNELLE, *Institutions Briançonnaises*, I, 325. = ROMAN, 170[b].

19843 13 septembre 1317.

Ratification par Guy Dauphin, baron de Montauban, de la vente du château de Valréas.

*FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven., XIII-V s.*, 37.

19844 Avignon, 15 septembre 1317.

Dispense en faveur de noble Dragonet de la Chassagne *(Chassonaia)*, moine de la Chaise-Dieu et prieur de Beaumont, ordre de St-Benoît et dioc. de Valence, pour posséder un autre prieuré dépendant de la Chaise-Dieu, outre une pension de 30 liv. Tourn. sur le monast. de St-Robert, dioc. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 3, n° 5533.

19845 Avignon, 15 septembre 1317.

Grâce expectative, à la considération du Dauphin, en faveur de noble Hugues Dardelli, chan. de Genève.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 3, n° 5534.

19846 Avignon, 15 septembre 1317.

Concession de canonicat en l'égl. de Lausanne, à la considération du Dauphin, en faveur de Jean Francisci, nonobstant la maladrerie de Fréterive *(Fractæripæ)*, dioc. de Grenoble. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur du Bourget, d. de G., et un chan. de Palerme.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 4, n° 5537.

19847 Avignon, 15 septembre 1317.

Concession de canonicat en l'égl. de Die, en faveur de Guillaume Guersi, nonobstant un autre à Grenoble, l'hôpital de Valton et une part de l'autel de St-Gilles en cette église, dioc. de G. — Exécut. : le prieur de St-Vallier *(S. Valetio)*, le sacristain de Romans et un chan. de Palerme.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 3-4, n° 5536.

19848 Avignon, 15 septembre 1317.

Grâce expectative, à la considération de Jean dauphin de Viennois, au dioc. de Genève, en faveur de noble Henri de Menthon....

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 3, n° 5531.

19849 Avignon, 15 septembre 1317.

Collation de canonicat en l'égl. de St-Paul à Lyon, à la considération du Dauphin, en faveur de Guillaume de Savigny, son clerc. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine de Viennois, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 3, n° 5535.

19850 Avignon, 15 septembre 1317.

Grâce expectative en l'égl. de Sion en faveur d'Aymon de la Tour, consanguin du Dauphin, nonobstant un canonicat à Valence, la paroisse de *Leuca*, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 3, n° 5532.

19851 Avignon, 16 septembre 1317.

Grâce expectative de prieuré dépendant de celui de St-Martin-de-Miséré *(Miseriaco)*, dioc. de Grenoble, à la considération du Dauphin, en faveur de Guigues de *Rimo*, nonobstant un canonicat à Grenoble et l'hôpital dit le Prieuré de l'aumône à Grenoble. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prieur de St-Robert, d. de G., et un chan. de Palerme.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 5, n° 5550.

19852 Briançon, 16 septembre 1317.
Albergement par le dauphin Jean à Guillaume Gautier, de la Vallouise *(Vallepula)*, d'une pièce d'herme ou terre vacante au plan Bellin à la Rochette, entre le chemin public et le béal ou canal commun, sous le cens de 12 den. bons Viennois, payables au châtelain du lieu à la s[t] Michel, plus 20 sols monnaie courante en Briançonnais pour introges payées au prince... *ap. Brianczonum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, j, V°lvj[b]. *Invent. Briançonnais*, 834-5. = Rom., 170-1.

19853 Briançon, 16 septembre 1317.
Affranchissement par le dauphin Jean aux habitants de la paroisse des Puys *(Podiorum)*, eu égard à leur pauvreté, des tasches de blé et de foin s'élevant à 106 setiers de grain, moitié seigle et moitié avoine, chaque année, permission de faire des enclos et des portes couvertes *(amparos et porticus)*, des prés *(apprayare)*; exemption de péage sur les chemins, sauf les chemins royaux et publics, moyennant 15 livr. monnaie Briançonnaise, perçue par Pierre Claret, bailli du Briançonnais. Présents : Pierre Aynard, Pierre Humbert, procureur du Briançonnais, conseillers delphinaux.

Arch. des Htes-Alpes, E. 265 (*Invent.* 18[b]).

19854 Briançon, 16 septembre 1317.
Le dauphin Jean décharge les habitants du mas de Pannesse, en la paroisse de la Salle, d'un saumier qu'ils lui devaient annuellement en ses cavalcades, moyennant 20 sols de cens annuel... *Brian.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, V°IIII[xx]x. *Invent. Briançonnais*, 341. = Rom. 170[b].

19855 Briançon, 16 septembre 1317.
Le dauphin Jean concède aux habitants et communauté de Villard-St-Pancrace les droits de tasque qu'il y percevait, moyennant une rente perpétuelle de 100 setiers, moitié seigle et avoine, mesure de Briançon; moyennant ce, ils pourront convertir leurs terres en prés et en disposer; confirmation des privilèges du 25 nov. 1309; tous les biens seront sujets aux tasques.

Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 373. = Rom., 170[b].

19856 Avignon, 17 septembre 1317.
Concession de canonicat en l'égl. de St-Just à Lyon, à la sollicitation des chanoines et de Guy Dauphin, seigneur de Montauban, en faveur de Jean d'Echallon *(de Eschalen)*, nonobstant ses canonicats en l'égl. cathédr. *(major)* et de St-Pierre du-Bourg à Valence. — Exéc. : le prieur de St-Pierre du Bourg, l'archidiacre de Valence et le camérier de Lyon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 7, n° 5574.

19857 18 septembre 1317.
Le dauphin Jean décharge Reymond et Humbert Bermond, fils de Régis, et les enfants d'Honoré de Besse, Jeannet Bermond, de St-Chaffrey, et leurs adhérents, d'un cheval qu'ils lui devaient en temps de guerre, pour leur part du cens de leur fief et domaine à St-Chaffrey, la Salle et ailleurs, à charge de lui payer 15 sols annuellement.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxxiij. *Invent. Briançonnais*, 341. = Rom., 171[a].

19858 18 septembre 1317.
Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, donne procuration à Marcel Pigne, notaire à Die, pour protester contre la vente de la baronnie de Mévouillon au dauphin.

Arch. de la Drôme, év. de Die, Livre blanc, 305. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 167.

19859 Orange?, 19 septembre 1317.
Concession par Guy Dauphin, seigneur de Montauban, à Bertrand Heustachii, chevalier, de 25 liv. petits Tournois à prendre annuellement sur le péage de Nyons, dioc. de Vaison, jusqu'à remboursement de pareille somme, sous foi et hommage prêtés. Fait *Aur'*, en l'hospice de l'Arc, dans la grande chambre à fourneau *(ubi est fornellus)*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[c] j. Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 62 : 700.

19860 Avignon, 20 septembre 1317.
Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun comme exécuteur d'une grâce expectative dans le diocèse de Nîmes en faveur de Ponce Ricavi.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 9, n° 5597.

19861 Mirabel, 20 septembre 1317.
Guy Dauphin, baron de Montauban, échange avec Guillaume de Caderousse, seigneur de Montbrison, au diocèse de Die, le château de Chauvac *(Chaunaco)* contre celui de Montbrison, même dioc., et ce que son seigneur possédait au comté de Die et au diocèse de Vaison, aux châteaux et territoires de Valréas et de Noveysan, et au tènement ou territoire de *Mastinhatis* ou *M-acio*, sauf le domaine du prince d'Orange, dont on obtiendra l'assentiment ; Guy ajoute 1500 liv. Viennois. *Acta Mirabelli*, à l'entrée *(porticus)* ou *ap. M-lum*, dans le jardin ou verger derrière les *crotas* de la forteresse.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[c]IIII[xx]xj ; B. 3671, orig. parch. (*Invent.* III, 135-6). *Invent. Baronnies*, I, 231 : 285, 637. — Lancelot, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 704.

19862 20 septembre 1317.
Remontrance à Raymond de Mévouillon par le procureur de Guillaume, évêque de Valence, contre la vente de sa baronnie au dauphin : il répond que c'est un fait accompli ; si le prélat se trouve lésé, il lui donnera satisfaction.

Arch. de la Drôme, év. de Die, Livre blanc, 305. *Invent. Baronnies*, I, 277 : 457. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 168.

19863 Gap, 20 septembre 1317.
Collation de la chapelle d'Etienne Grassi, chanoine, fondée en l'église de Gap, après le décès de Pierre du Serre, à Guil. Boneti, clerc de Gap. Présents : l'évêque Guillaume, Guill. Stephani, doyen, Jean d'Auberuffe *(Alberuffo)*, prévôt, Pierre Rambaud, sacristain, et 7 chanoines. Témoins. Jean Arnaudi, de Seyne, not. Fait dans le réfectoire de chanonge.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 251[b]).

19864 Visan, 21 septembre 1317.

[Guy Dauphin], seigneur de Montauban, passe la nuit de la fête de s[t] Mathieu *ap. Avisanum*.

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703.

19865 Veynes, 21 septembre 1317.

Remise par le dauphin Jean de la moitié du château, mandement et juridiction de l'Argentière, dioc. d'Embrun, jadis à Guigues Auruscii, coseigneur de l'Argentière, à noble Odon de Rame, requérant au nom d'Alix *(Alisia Aurucia)*, fille et héritière dud. Guigues et femme de Jean de Rame, fils dud. Odon. Ind. 19, *ap. Venetum*. Bernard Juliani not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n[os] 55-6. — ROM. 171[a].

19866 22 septembre 1317.

Procès-verbal des commissaires désignés le 20 août préc., contenant assignation au notaire Pierre, pour 395 liv., des terres au lieu de Geneytières, joignant les chemins de Visan à Bouchet, d'une valeur de 400 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 64.

19867 Avignon, 23 septembre 1317.

Collation du prieuré de Roche *(Rupe)*, dépendant du chapitre de Grenoble, vacant par la mort de François d'Arces *(Arcis)*, en faveur d'Andrevet Zuppi *(Andreneto Fuppi)*, chan. de Grenoble. — Exéc. : les prieurs de St-Robert et de St-Laurent, d. de G., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 11, n° 5618.

19868 Le Buis, 24 septembre 1317.

...1 ind. A la suite de la donation faite à Jean, dauphin de Viennois, par Raymond, seigneur de Mévouillon, des châteaux de Mévouillon, Ubrieux *(Ubrilis)*, le Buis, Mérindol et de toute la baronnie de Mévouillon (2 sept.), prêtent hommage et serment de fidélité au dauphin, sur l'ordre de Raymond : Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, pour le château de Pierrelongue, dioc. de Vaison, la moitié de celui du Poët[-Sigillat] en la vallée de Bodon, dioc. de Sisteron, et les 2/3 de celui de Clermont, dioc. de Gap. Fait dans le jardin des frères Prêcheurs *de Buxo*, près de ce lieu ; témoins : Pierre Aynardi, chevalier, Guigues de Morges, André Zuppi, etc. (7). — Jarenton de Plaisians, chevalier, pour son *affare* dans ce lieu ; Boniface d'Alauzon *(Alansono)*, pour sa part principale à Plaisians et au territoire de Guibert ; Giraud Medici, pour la moitié des châteaux de Mollans et de Poët-en-Percip *(d'Ampercipia)* ; Richau de l'Isle *(Insula)*, pour le château d'Eygaliers *(Ayguelerüs)* ; Hugues du Puy, chevalier, et son frère Bastet, pour le château de Reilhanette *(Rellania)* près Montbrun ; Richau de l'Epine *(Spina)*, seigneur en partie de Montjay *(Monte Jayo)*, pour le haut domaine de Montaut *(Monte Alto)* et la parerie de Sorbiers en Rosans ; Nicolet d'*Arlo*, pour la parerie du château de Propiac et 20 liv. de cens au château de la Rochette sous Mévouillon ; Geoffroy, seigneur de Bésignan, pour le château de ce lieu, la forteresse de St-Sauveur et le tènement du Villard au Val-Benoît *(Bodonen.)* ; Bertrand Oliverii, dit Gouvernet, pour la bastide de ce nom. Raymond enjoint à noble Jean Aynardi, fils de Raymond Aynardi, chevalier, seigneur de Curnier, de faire hommage pour ce château quand il sera en âge légitime.

Arch. de l'Isère, B. 2616, 175[b] ; B. 3673, roul. parch. (*Invent.* III, 136[b]). *Invent. Baronnies*, I, 76-7, 136[b] : 454-6. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 220-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 168-70 ; = *Mém. hist. Dauph.* 351.

19869 24 septembre 1317.

Raymond de Mévouillon ordonne à Jean Aynard, fils de Raymond, seigneur de Curnier, de faire hommage et reconnaissance au dauphin Jean pour le château de Curnier, quand il sera en âge compétent.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 376 : 456.

19870 24 septembre 1317.

Jarenton de Plaisians, chevalier, reconnaît tenir en fief de Jean, dauphin de Viennois, son château de la Roche-sur-le-Buis, avec tout son *affare*.

SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 2[e], 483 ; 3[e], II, 228.

19871 24 septembre 1317.

Reconnaissance en faveur de Raymond de Mévouillon, par Hugues et Bastet du Puy, pour le château et mandement de Reilhanette. Ind. 1.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 117 (*Invent.* IV, 250[b]).

19872 Le Buis, 24 septembre 1317.

Confirmation par le dauphin Jean, comme donataire universel de Raymond de Mévouillon, de sa concession du 8 janv. 1314 pour les terroirs de Mévouillon, Ubrieux, le Buis, Mérindol et toute la baronnie de Mévouillon. Jean Tornator, not. de Sisteron, Jean Bonnard, dit Thomasson, not. de Grenoble, et Robert Robert, not. du Buis. Fait dans le jardin des frères Prêcheurs de *Buxo*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[c]IIII[xx]IX. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 372[b] : 452.

19873 24 septembre 1317.

Le dauphin Jean accorde à Raymond de Mévouillon l'autorisation d'aliéner des terres de sa baronnie jusqu'à 500 liv.

Arch. de l'Isère, B. 3673, roul. parch. (*Invent.* III, 136[b]). *Invent. Baronnies*, 454.

19874 24 septembre 1317.

Le dauphin Jean confirme les privilèges accordés par les barons de Mévouillon à leurs vassaux et aux communes.

Invent. Baronnies.

19875 24 septembre 1317.

Confirmation des privilèges de la ville du Buis-les-Baronnies par le dauphin Jean.

Arch. de l'Isère, B. 3673, roul. parch. (*Invent.* III, 136[b]). *Invent. Baronnies*, I, 137, 376 : 177 (le 27), 456. — *FAURE (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 81, 84 (à part, 7, 10).

19876 24 septembre 1317.

Pierre Reynier, chevalier, seigneur de Manteyer, vend au dauphin Jean la moitié des châteaux de Mollans, dioc. de Vaison, et du Poët-en-Percip, dioc. de Gap, au prix de 1500 liv. Provençaux.

Arch. de l'Isère, B. 3671, orig. parch. (*Invent.* III, 136[a]).

19877 Mirabel, 25 septembre 1317.

Transaction entre Jean, dauphin de Viennois, et Agout de Baux d'Avellin, qui prétendait que la vente de la baronnie de Mévouillon au dauphin avait été faite à son préjudice par feu Raymond de Mévouillon, parce que le père du vendeur avait substitué par son testament, en cas de mort de son fils sans héritier légitime, ses neveux Agout et Barral de Baux, fils d'Agathe de Mévouillon, sœur du testateur, et parce que son frère Barral lui avait fait abandon de ses droits. Le dauphin, en acceptant la renonciation d'Agout sur l'héritage, s'oblige à lui payer la somme de 1000 liv. Tournois et à lui faire une rente annuelle de 300 liv., assignée sur les revenus du Buis, dont il aura la moyenne juridiction, sous la condition du droit d'hommage et serment de fidélité envers le dauphin. Acte au château, en présence de Raymond de Baux, prince d'Orange.

Arch. de l'Isère, B. 2999, ch. 71. *Invent. Baronnies*, I, 163, 376 : 209, 456-7,-9. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1016. Vallentin (Rog.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXVI, 130.

19878 26 septembre 1317.

Vente par Pontis à Jurami Isnard, femme de feu Jean de Seyne, de la montagne de Morgon, pour 5000 sols Provençaux.

Arch. des Htes-Alpes, H. 20, 27, cité (*Invent.* 23[b], 31[a]).

19879 27-28 septembre 1317.

Prise de possession du château de Valréas, par les envoyés du pape ; les clefs de la ville et d'un château appartenant à Guy Dauphin, baron de Montauban, leur sont remises au nom du dauphin Jean, par Arnaud, viguier de Vivarais, en l'absence de Guillaume Remuzat, chevalier, bailli de Valréas ; serment de fidélité prêté par les bourgeois.

*Faure (Cl.), *Administr.-hist. Comtat Ven. XIII-Vs.*, 37.

19880 Avignon, 28 septembre 1317.

Le doyen de Gap est chargé de la collation de la prévôté de Toulon à Geoffroi ... Isnardi, médecin et familier du pape.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 14, n° 5653.

19881 Crémieu, 28 septembre 1317.

... Mercredi, veille de s[t] Michel archange, ind. 1. Testament nuncupatif de Marcel Mercerii, d'Aspres, juge de la terre de la Tour pour le dauphin Jean : il élit sépulture dans une chapelle qui sera construite dans le couvent de Durbon, sur le côté de la grande église, où sera érigé un autel en l'honneur de Tous les Saints ; pour cela et son tombeau en pierre, il donne 20 livr. ; ses tâches au territoire de la Baumette, *Pralis* et le serre de la Croix, réservant le domaine direct à son héritier ; 100 sols pour le vestiaire du moine desservant cette chapelle, autant pour sa chaussure *(calsiamento)* et *companagio ;* 40 sols annuels pour y entretenir une lampe à huile en l'honneur de la s[te] Vierge et de toutes les vierges : le tout sera exécuté dans les deux ans. Il lègue son grand mulet à Ponce Chays, prieur de Durbon. Il fait héritier son fils Guillaume Mercerii, avec substitution prévue. Exécuteurs : le prieur de Durbon, m[e] Pierre Rochete, médecin et juriscons. d'Aspres, etc. *Act. Cremiaci.* Témoins : Guillaume, curé, Etienne, viguier *(vicarius)* de Crémieu ; m[es] Jean Caneti et Pierre Mutonis, juriscons., 4 notaires, Péronet de Brens, damoiseau ... Jacques Ruschani, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 568-71, n° 635. = Rom. 171[a].

19882 28 septembre 1317.

Acquisition de 40 sols Viennois vieux par Jean de Claveyson, chanoine et procureur, de Jacquemon Mercerii.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 189.

19883 Avignon, 29 septembre 1317.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour exécuter la collation d'un prieuré au diocèse de Nîmes en faveur de Bernard Audeberti.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 14, n° 5659.

19884 29 septembre 1317.

Raymond de Baux .... Guy Dauphin, baron de Montauban,.... Fait en l'hospice de l'Arc, dans la grande chambre où il y a un fourneau.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[c] xxxij.

19885 Octobre 1317.

Pierre de Grandson, seigneur de Belmont, fait diverses donations au prieur et au couvent de la Chartreuse, sous condition que ces religieux construiront une maison de leur ordre à la Lance (Lancy). Approbation de son épouse Blanche de Savoie et de leur fils Othonin.

Gremaud (J.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* (1879), XXXIV, 542-7.

19886 Avignon, 1[er] octobre 1317.

Jean XXII confère à son médecin Jacques Blanqui le canonicat et prébende vacants dans l'église d'Embrun par la promotion d'Elzéar à l'évêché de Toulon, nonobstant d'autres canonicats à Digne et Riez, et divers bénéfices dans les diocèses d'Aix, Digne et Nôle. — Exécuteurs : le prévôt d'Avignon, le sacristain d'Aix et un chanoine de Carpentras.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 18, n° 5698.

19887 Pont-du-Château, 1[er] octobre 1317.

Acte des commissaires du roi de France, qui déterminent l'assiette des droits du dauphin de Viennois en Auvergne.

Bibl. de Grenoble, ms. 2309, 20 (sup. 63).

19888 Avignon, 4 octobre 1317.

Jean XXII confère à Guillaume Forcolii, moine de Romette, dioc. de Gap, le prieuré de Faucon *(Falco)*, dioc. d'Embrun, vacant par la mort de Hugues en cour de Rome. — Exécuteurs : le chantre de Bourges, le sacristain et Boniface de Verne, chanoine d'Embrun.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 20, n° 5715.

19889 5 octobre 1317.

Guillaume, damoiseau, fils de feu Hugues de Vienne, chevalier, seigneur de Pagny, reprend en fief du duc de Bourgogne le château de Bellevèvre, et la chambre de la maison de Villebichot, appartenant au duc et en laquelle il demeure.

Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 228, n° 6712.

19890 Bourdeaux, 7 octobre 1317.

Guigues de Beauchastel, chevalier, commandeur de Poët-Laval, reconnaît, en présence de Guillaume de Rochemaure, chevalier, bailli du comte de Valentinois, tenir en fief dudit comte les biens que la maison des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem à Bourdeaux, jadis à la milice du Temple, possédait au territoire du Poët-Célard *(Poyeti Selarii). Acta ap. Bordellas*, dans le château supérieur, en la chapelle de Notre-Dame *dal Rochas;* présents : Aynard Galonis, chevalier, seigneur de Mornans ..., Agulion (Aiguillon) de Dieulefit *(Deolofet)*, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 3569, orig. parch. (*Invent.* III, 97ᵇ). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 163-4 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 80 (à part, I, 288).

19891 7 octobre 1317.

Ratification par Odon de Montaigu, prieur d'Auvergne, ordre de St-Jean de Jérusalem, de l'accord conclu entre Humbert de la Balme et Guy de Tullins (8 mars 1317) ... Ind. 3.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 619 ; B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131ᵇ) ; B. 4456, inv. (IV, 312ᵇ).

19892 7 octobre 1317.

Pierre d'Echallon *(de Escalone)*, chanoine de Valence, official de la cour de Lyon, atteste une concession de fief par Jean de la Palud, abbé d'Ainay, à Michel Citarella, citoyen de Lyon, curateur de Marguerite, fille de feu Barthélemy de Chaponay, citoyen de Lyon, et procureur de Jarenton Mayresii, bourgeois de Valence, administrateur lui-même de Barthélemy, son fils, et d'Alienort, fille dud. Barthélemy de Chaponay.

Guigue, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 252-60, n° 123.

19893 Grenoble, 9 octobre 1317.

... Ind. 15.... Le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, considérant les services que lui ont rendus ses nobles et fidèles de la Tour[-du-Pin] et de son mandement, et les périls nombreux auxquels ils se sont exposés pour lui, du conseil de ses nobles chevaliers et de ses jurisconsultes, leur accorde libéralement des immunités, coutumes, franchises, etc. En temps de guerre, les nobles doivent tenir à leurs frais 4 *gaytæ* sur les *pedæ* du château dans la paroisse de St-Clair. Leurs hommes sont tenus de réparer les murs du château, de concert avec les hommes du dauphin, ce qui les exempte des usages et chevauchées, sauf quand elles sont générales. Les hommes taillables doivent le vingtain en redevances de seigle ; etc. Grand sceau. ... Lundi après l'octave de sᵗ Michel... *ap. Grationopolim*, en l'église de St-André.

Arch. de l'Isère, B. 2965, 30. *Invent. Viennois*, III, 110ᵃ. Valbonnays, 5ᵉ Reg. n° 77. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 221ᵇ. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 96.

19894 9 octobre 1317.

Lantelme Aynard, fils de feu Raymond, seigneur du château de la Motte-St-Martin, cède à son frère Pierre Aynard, qui lui a succédé, tous ses droits sur ce château et ceux de Savel et Chamoinieu *(Chamoygniaco)*, moyennant une rente de 50 liv. Tournois, sans préjudice de son droit aux substitutions du testament de son père. Durand Rostain not.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 112ᵃ). *Invent. des Monteynard*, chap. II.

19895 Grenoble, 10 octobre 1317.

Albergement par le dauphin Jean à Pierre d'Auris, notaire à St-Laurent-du-Lac, d'un moulin sur le rivage de Paute, sous le cens de 10 setiers seigle et orge et 10 poules, sans préjudice des autres albergements. Pierre pourra se servir des corvées dues au dauphin pour voiturer ses meules, etc. ... Nat. 1347.

Arch. de l'Isère, B. 2976, 101ᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 327ᵇ.

19896 Avignon, 11 octobre 1317.

Rescrit du pape Jean XXII à son chapelain Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, collecteur des revenus de la 1ʳᵉ année des bénéfices en Aragon, sur la manière de remplir sa charge. — *Postulasti per.*

Corpus juris canon., Extravag. comm. l. III, t. II, c. 10 ; éd. Bœhmer, II, 1158. = Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 251, n° 8123.

19897 La Sylve, 16 octobre 1317.

Autorisation donnée aux consuls de Gap par Bertrand, évêque de Gap, de couper la route qui va de Sisteron à Embrun en passant par Lettret, moyennant une indemnité aux gens de ce village, et de faire contribuer aux impôts tout citoyen possédant des biens dans la ville.

Arch. munic. de Gap, Livre Rouge, 43. — Rom. 171ᵃ. Roman (J.), *Obit. du chapitre St-Mary de Forcalquier*, 8, n. 3.

19898 20 octobre 1317.

Vidimus du contrat de mariage du 25 mai 1296 délivré sous le nom de Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, *ind. 1, regnor. a° 8.*

Arch. de l'Isère, vidimus du 12 janv. 1342.

19899 (Avignon, après 24 octobre 1317).

Le pape Jean XXII nomme évêque de Gap, en remplacement de [Bertrand de Lincel], décédé, Guillaume d'Etienne *(Stephani)*, qu'il connaissait personnellement et dont il appréciait les vertus et la science ; c'est le lundi 24 octobre que son élection a été faite, du conseil des cardinaux. — *Vacante nuper.*

Albanès, *Gallia christ. noviss.*, I, instr. 307-8. Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 339-40, n° 431. — Voir au 3 févr. 1318.

19900 Avignon, 25 octobre 1317.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat au diocèse d'Uzès.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 26, n° 5785.

19901 27 octobre 1317.

Hommage prêté à Guigues, seigneur de Tullins et Vourey, par Aymar Falcos, à l'occasion de l'acquisition de la terre de Vourey par le seigneur de Tullins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2026.

19902 28 octobre 1317.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et de St-Donat, et noble Guillaume de Claveyson, frère aîné d'Artaud, font délimiter leurs mandements par les soins de Jacques Vaygnard, chanoine de Valence et de

Romans, et de Sadot, châtelain de St-Donat... Vendredi avant la Toussaint ; présents : Jean de Claveyson, chanoine de Romans, Pierre Morgeyron et Lambert Thivolley, damoiseaux, etc.

VOSSIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme* (1879), XIII, 190-1 ; cf. XV, 323-4.

19903 31 octobre 1317.

Acquisition de 50 sols bons Viennois [de rente] par Jean de Claveyson, de Martin de Marsas *(Marczano)*.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 191.

19904 Beauvoir, 1er novembre 1317.

Guy Dauphin, seigneur de la Baronnie, ordonne au châtelain de Montauban de remettre à Nantelme Einard ou Ayn-d, seigneur de Chalencon, le château, terroir et mandement de la Fare, qu'il lui avait donné... *Ap. Bellumvidere*, mardi fête de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Ve xij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 321b : 385-6.

19905 Grenoble, 2 novembre 1317.

Jean dauphin... Mardi [= mercredi] lendemain de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 120.

19906 3 novembre 1317.

Vente par les frères de Grauzon à Guillaume Coste, de Romans, d'une maison, pour 70 liv. Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 11076, couvert. parch. (*Invent.* VI, 378a).

19907 Avignon, 6 novembre 1317.

Jean XXII charge Michel Monachi, de l'ordre des frères Mineurs, inquisiteur dans les comtés de Provence et Forcalquier et dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc., de procéder contre Jean Barravi et les autres pseudo-frères Mineurs. — *Super omnia.*

BALUZE, *Miscell.* I, 195 ; ed. Mansi, II, 247-8. *Bull. Cherubini*, IX, 155. COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 341, n° 434. = GEORG. I, 317.

19908 Avignon, 8 novembre 1317.

Jean XXII mande à Michel Monachi, des frères Mineurs, inquisiteur dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc. de procéder contre des pseudo-frères hérétiques.

EUBEL, *Bull. Francisc.*, V, 132. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 252, n° 8133.

19909 9 novembre 1317.

Reconnaissance passée au profit de noble Guillaume de Caderousse, en suite de l'échange du 20 sept. 1317 et de lettres du dauphin Guigues, par les nobles et innobles tenanciers du lieu de Chauvac; mise en possession du château de Chauvac à Guillaume par noble Guillaume de Remuzat, bailli et juge de la baronnie de Montauban.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 1b : 1638.

19910 11 novembre 1317 (?).

Louis de Poitiers, évêque de Viviers, en suite du pouvoir à lui donné par son père Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, affranchit Humbert de Laye et ses successeurs, habitant au mandement de Saou, de tout droit de fournage et mouture pour l'usage de leur famille.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 139.

19911 Pierrelatte, 13 novembre 1317.

[Guy Dauphin], seigneur de Montauban, séjourne *ap. Petram Laptam* le dimanche après st Martin.

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703b.

19912 15 novembre 1317.

Li non des nobles du royaume de France... qui furent avertis par lettres du roi de France de se tenir montés et équipés à compter de la mi-carême (2 avril 1318) : *Beaucaire : Hugue Ademar, Geraut Ademar, le sr d'Angon, le sr de Montlaur, Gracon de Clere, Guillaume de Poitiers, Artaut de Rousillon, Aymart de Poitiers ; Lyons : le dauphin de Vienne*.

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXIII, 811.

19913 15 novembre 1317.

Mandat du roi de France à ses commissaires d'assigner et d'asseoir *(assetare)* au dauphin [de Viennois] 70 liv. de revenu, suivant la coutume d'Auvergne, sur diverses localités de Pont-du-Château. Sceau. — Cf. 18 juillet.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 61.

19914 Avignon, 16 novembre 1317.

Jean XXII charge [Guillaume], doyen de Gap, de s'enquérir si le prieuré d'Aspres, conféré au cardinal Bertrand, est trop imposé pour la décime et de la modérer. — *Exposuit nobis.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 356, n° 448. MOLLAT (G.), *Jean. XXII, lettr. comm.*, II, 252, n° 8136.

19915 Novembre 1317/8.

Lettre de Jean, dauphin de Viennois, au pape Jean XXII.

Mentionnée dans la réponse du 5 décembre 1317/8.

19916 18 novembre 1317.

Confirmation de la donation faite par le Dauphin à noble Guyot de St-Savin de la terre de Savel.

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. I.

19917 Crest, 19 novembre 1317.

. . Samedi avant ste Catherine, obligation de 25 liv. bons Tournois, un Tourn. blanc du roi de France compté 13 den., par Hugonet Saramandi, fils de feu Hugues de Suze, à Humbert, dit Brocart, baile de Montoison *(Monteysonis)* à raison d'un prêt. Fait *ap. Cristam*, dans la maison de Guillaume dit Alamand ; Jean Columbi, prêtre du sr de Montoison, etc. Pierre Olerii de Gigors,... not.

Arch. de la Drôme, E. 1660, orig. parch. (*Invent.* II, 244a).

19918 Crest, 19 novembre 1317.

Testament d'Hugues Saramandi, fils d'Hugues, de Suze-la-Vieille *(Secussia Veteri)*, diocèse de Die, en faveur d'Elinor, fille de Brocard, bailli de Montoison, avec un legs de 16 setiers de blé par an à Marguerite, sa mère. Il élit sépulture au cimetière St-Romain de Suze, et lègue 20 sols bons Vienn. pour les frais. Fait *ap. Cristam*, samedi avant se Catherine vierge, dans la maison de Guillaume dit Lalamant. Témoins : Jean

Columbi, prêtre, Guillaume de Charencs, noble de Suze, etc. Pierre Olerii de Gigors, dioc. de Die, not. imp. et juré de la cour du s[r] de Montoison.

. Arch. de la Drôme, E. 1660, orig. parch. (*Invent.* II, 244[a]).

19919 Aspres-sur-Buëch, 22 novembre 1317.

Sentence d'Odon Raymondi, juge d'Aspres : sur la demande des exécuteurs du testament de Marcel Mercerii (28 sept.) et de Hugues Barralerii dit Jacas, son serviteur, il ordonne à Jacques Ruschoni, not., de rédiger ce testament en forme publique et de le remettre aux exécuteurs. *Act. ap. Asperis*, dans la maison des Garniers ; témoins : Pierre Bernard, sacristain, Jean Frelandi, juge d'Aspres, etc. Pierre Lunelli, de Veynes, not. imp.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 571, n° 636.

19920 Aspres-sur-Buëch, 22 novembre 1317.

Jacques Ruschoni, notaire, sur l'ordre du juge d'Aspres, remet à Ponce Chaycii, prieur de Durbon, les clauses qui le concernent dans le testament de Marcel Mercerii (28 sept.)

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 571-2, n° 637.

19921 Avignon, 23 novembre 1317

Concession de canonicat en l'égl. d'Autun, à la considération de Béatrix de Hongrie, dauphine de Viennois, en faveur de son clerc Pierre Painchaud *(Paniscalidi)*. — Exéc. : l'évêque et le prévôt de Grenoble, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 40, n° 5925.

19922 25 novembre 1317.

Guy Dauphin, baron de Montauban.... Fête de s[e] Catherine v.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[c] IIII[xx] xix.

19923 Savine, 25 novembre 1317.

Six reconnaissances en faveur de Guillaume de Rousset *(Rosseto)* pour des biens situés à Savine. Et. Torchati not.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 3), 3[b], orig. parch.

19924 27 novembre 1317.

A l'heure de midi, Aynarde, abbesse de St-André-le-Haut, Agnès sacristaine et 11 religieuses professes, assemblées capitulairement au son de la cloche, en présence de Michel Francisci, official de Vienne, Jacques de Laigues, chanoine de Genève, professeur en droit, chevalier de l'église de Vienne, Etienne de Chastellar, docteur en droit, chevalier de la même église, et Etienne de l'Œuvre, chanoine de St-Paul et de St-Nizier à Lyon, décident que d'ici à 13 ans il ne sera reçu dans le couvent aucune demoiselle *(domicella)* et qu'on n'admettra à la profession celles qui y sont que par nécessité ou grand avantage.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 93-4. = CHARVET, *Suppl.* 15. COLLOMBET, II, 289.

19925 29 novembre 1317.

Reconnaissance d'une terre à Gap en faveur du commandeur de St-Jean de Jérusalem. Lant. Aymerici, not. imp. et de G. de Lincel *(Laucello)*, évêque de Gap de bonne mémoire.

Arch. des Bouches-du-Rhône. Ordre de Malte, liasse 386.

19926 4 décembre 1317.

Hommage par Lambert de Chaste, commandeur de St-Antoine de Gap, à Alix d'Eourres, tutrice de Bertrand d'Eourres et d'Huguet de Montgardin, au nom de l'hôpital de St-Antoine d'Avançon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 171.

19927 5 décembre 1317.

Hommage passé [au comte de Valentinois] par Eustache de la Mastre, pour la 1/2 de St-Egrève, son terroir : le fief de Fossat, au château de Montréal, le mas de Sue, la métairie de Sahune, possessions au territoire de la Roche, les mas de Valons, St-Didier, Coirens, maisons, etc. de Chamaniac, les mas de la Ribas, d'Intras, possessions à Chavaignac, ce que Pierre de la Mastre, son père, a acquis de Pons de Chambonet, de Raymond de Sahune, de Girard de Romeyer, le fief de Pons del Ga (Delga), etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 447-9 (*Isère*, IV, 18[a]).

19928 Vizille, 7 décembre 1317.

Vente par Armand de Prat à Guigues Pélissier, de Vizille, des bannerie et mistralie de Vaulnaveys, au prix de 30 liv. bonne monnaie ... Ind. 15..., *ap. Visiliam.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, III[c] IIII[xx] v. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 248 : VI, 151[b].

19929 Avignon, 9 décembre 1317.

Raymond Riquerii, chan. de Valence, est chargé d'une collation de canonicat en l'égl. de Carpentras.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 44, n° 5968.

19930 Avignon, 17 décembre 1317.

Jean XXII écrit à l'archevêque d'Embrun au sujet de la nomination de Bertrand, prévôt de Senez, comme évêque de cette ville.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 49, n° 6043.

19931 17 décembre 1317.

Jean de Montluel reconnaît tenir du dauphin Jean es villes et paroisses de Beynost *(Bayno)*, St-Maurice-de-Beynost, Jailleux *(Chailleu)*, Pizay *(Pisseu)*, Ste-Croix, Breyssoles, Béligneux *(Biligneu)* et Niévroz, et tout ce qu'il y possède. Etienne Poyzac, Jacques Martini et Guillaume de Savigneux *(S-niaco)* nott.... ind. 1.

Invent. Prov. étrang. 23-4. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 222[a]. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1032.

19932 17 décembre 1317.

Vente par Jeannet Chaurini, *affanator* de Romans, à Barthélemy Bovarini, prêtre, procureur des anniversaires de la chapelle St-Maurice, de 8 sols bons Vien. sur une maison à Chapelier *(in Chappellesio)*. Guillaume de Montchenu, not. à Romans.

Reg. instrum. capp. S[ti] Maur. S[t] Barn. Romanis, 311.

19933 Avignon, 18 décembre 1317.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun comme exécuteur de la collation d'un prieuré au diocèse de Nîmes en faveur de Raymond Jordani.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 50, n° 6061.

19934 20 décembre? 1317.

Raymond d'Agout, chevalier, fils d'Isnard de Pontevès, vend à Nicolet d'Arlo, coseigneur de Propiac, les

revenus de la seigneurie de la Roche-sur-Buis, pour le prix de 100 liv., le vieux tournois d'argent compté pour 16 den. 1 obole.

Arch. de l'Isère, B. 3671, orig. parch. (*Invent.* III, 136ᵃ).

19935 31 décembre 1317.

Reconnaissance au chapitre de Gap par Pierre Lunel de Gap, d'une terre à Charance, *ap. serrum de Villario.* Jacques Sancti, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1985, pap. (*Invent.* VII, 142ᵃ).

19936 Gap, 31 décembre 1317.

Bail emphytéotique donné par Odon de Revello, juriscons., et Pierre de Clemensana, prêtre, bailes et procureurs substitués de Guil. Stephani, doyen, et Pierre Raymbaudi, de Suze, sacristain de Gap, recteurs et administrateurs de la terre du chapitre, à Pierre Lunelli, citoyen de Gap, d'une terre de 9 setérées, située à Charance, *apud Serrum de Vilario*, sous le cens de 26 Tournois d'argent du roi de France à l'O rond, à Pâques. Témoins. Jacq. Sancti, not. imp. et de feu G[eoffroy]. Fait *in fornello* de chanonge, près de la vieille cuisine.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1709, parch. (*Invent.* VI, 348ᵃ).

19937 Grenoble, 31 décembre 1318/7.

Transaction entre les consuls de Grenoble, d'une part, et Garnier Chevalier, notaire, Jacques de Die et Etienne Combre, d'autre, au sujet d'un emplacement situé entre la rue *de supra pontem* et la rue dite *Budellaria* qui va vers l'Ile. Il est décidé que cet emplacement sera clos, mais que les consuls en auront la clef et pourront y faire passer les habitants toutes les fois que cela sera nécessaire. *Dat. et act. ap. Gracionopolim*, au banc de Mauconseil *(ap. bancam Mali consilii), a° Nat. 1318.*

Arch. comm. Grenoble, DD, 6, orig. parch. (*Invent.* III, 12-3). *Livre de la Chaîne*, CCIIIIˣˣ IXᵇ.

19938 (Fin 1317/1318).

Humbert, seigneur de Miribel, châtelain de Pianezza, passe les Alpes par le Mont-Cenis pour rejoindre le comte de Savoie qui revenait de France ; il trouve à Chambéry Simon Canali, envoyé du prince d'Achaïe auprès du pape, du dauphin et autres.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 350.

19939 1317-1332.

Terrier du prieuré du Touvet, dressé à la requête du prieur Guillaume Parent. Pierre Lombard, not. de Goncelin.

Arch. de l'Isère, B. 4293, reg. (*Invent.* IV, 177ᵃ).

19940 1317-1402.

Procédures relatives aux démêlés entre Henry et Jean Alleman, seigneurs de Séchilienne, et les communautés de l'Oisans au sujet de leurs limites réciproques.

Arch. de l'Isère, B. 3245 (*Invent.* II, 225ᵇ).

19941 1317.

Vente par Amalric de St-Maurice à Guillaume Chaix d'une terre relevant du commandeur du Trièves située alz Bolchiers. Pierre Altornier not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles. Invent. 1251, fᵒ 49ᵇ, nᵒ 21

19942 (Après 1317).

Etat des cens et rentes adjugés au dauphin hors du mandement de Montfleury, à Meylan, St-Mury, Bouquéron et autres endroits du mandement de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 5.

19943 Janvier 1318.

Confirmation par le dauphin Jean de la donation faite à Guyot de St-Savin de la terre de Savel.

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. 1.

19944 Avignon, 1ᵉʳ janvier 1318.

Jean XXII charge l'évêque de Gap d'exécuter la bulle par laquelle il attribue à l'abbesse et au couvent de St-Césaire les revenus de 4 églises, aux diocèses d'Arles et d'Aix.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 58, nᵒ 6142.

19945 6 janvier 1318.

Donation par Jean, dauphin de Viennois et seigneur de la Tour, aux religieuses [bénédictines] de Blyes.

Arch. de l'Ain, H. 755, pap. (*Invent.* 290ᵇ).

19946 Briançon, 7 janvier 1318.

Dans la maison d'Hugonet Bayle *(Baiuli)*. Règlement des bans *(inbannamentum)* établi par les habitants du Puy-St-André *(podiorum Brutinelli et Chauvini)*, pariers de la montagne des Combes. Pour chaque troupeau trouvé dans le bois des Combes, on payera 3 sols ; 6 den. pour une vache ; 5 sols par arbre coupé, etc.

Arch. des Htes-Alpes, E. 270, orig. parch. (*Invent.* 20ᵃ).

19947 Avignon, 7 janvier 1318.

Nomination par le pape de 4 commissaires en remplacement de 3 cardinaux, pour apprécier l'exemption prétendue par certains de contribuer au subside à payer pour la part du château de Valréas, au comté Venaissin, acquise de [Jean] dauphin de Viennois et Guy Dauphin, seigneur de Montauban, pour maintenir en paix led. Comtat. — *Cum nonnulli de.*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 254, nᵒ 8153.

19948 Avignon, 8 janvier 1318.

Même bulle que la précédente du 7 janv.

COULON, *Lettres secr. cur. de Jean XXII* (1900), I, 377, nᵒ 469.

19949 Romette, 14 janvier 1317/8.

Arrentement par Roger de Montbrand, prieur du couvent *(cenobii)* de Romette, et son chapitre : Hugues de Montorcier *(Monte Orcerio)*, prieur de Corps *(Corvo)*, Guigues Bonifacii, sacristain, Guy Minsardi, prieur de St-Bonnet, Arnaud Roverii, cellérier, etc., passé pour 5 ans, au prix de 60 liv. (*al.* 120) Provençaux reforciats, afin d'éteindre les dettes du couvent, en faveur de Lantelme d'Esparron et noble Raybaud d'Esparron, son neveu, de tous les revenus des églises de la Baumette *(Balmelis)* et St-Cassien, principalement dans les territoires d'Aspres, Oze et Chabestang, y compris les lods et investitures. Lesdits rentiers entretiendront à la Baumette un moine et le recteur, payeront les procurations à l'évêque, au prieur de Romette et à l'abbé de Novalaise *(Bremetensi)*, les tailles de l'évêque et du prieur, à Béatrix de Laragne *(Ayragna) peuaonem.* Le prieur doit solder les dettes de ces églises, servir au pape les prémices des vacances réservées. Acceptation du chapitre et promesse de faire approuver par son supérieur l'abbé de Novalaise *(Brematen.)*. *Act. ap. Rometam*, dans

le monastère, en chapitre. Témoins : Augier de Montbrand, damoiseau, et Pierre Bruneti, prêtre de Romette. Guillaume Chalanchoni, de Chabestang, habitant Romette, not. imp. et roy.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 572-5, n° 638. = ROM. 171ᵇ.

19950 17 janvier 1318.

Nomination du doyen Guillaume d'Estienne *(Stephani)* à l'évêché de Gap par Jean XXII, en remplacement de Bertrand décédé. — *Dum ad universas.*

Gallia christ. noviss., I, instr. 308-9. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 63, n° 6192. = EUBEL, 544. — Cf. n° 19899.

19951 Grenoble, 17 janvier 1318.

Le dauphin [Jean]... Beaumont... ind. 1, en l'église de St-André de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIᶜIIIIˣˣxxxixᵇ.

19952 Avignon, 18 janvier 1318.

Raymond Ruquerii, chan. de Valence, est chargé de la collation de l'archidiaconé d'Arras à Annibal de Ceccano.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 63-4, n° 6197.

19953 Moras, 21 janvier 1317/8.

Jean dauphin, samedi avant la fête de sᵗ Priest *(Preiecti)*... ind. 1, *ap. M-sium*, dans la chapelle du bourg.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIᶜ I.

19954 22 janvier [1317-1318].

Jean XXII a appris avec étonnement que son familier Guy Dauphin, chevalier, seigneur de Montauban *(Montis Salbani)*, a arrêté sur ses terres Pierre de *Calcibus*, chanoine de Sens *(Cenonen.)*, nonce de l'archevêque de Lyon et d'Amédée, comte de Savoie, avec le valet d'Aymon de Savoie, qui revenaient de la cour Romaine, et les garde prisonniers.

COULON, *Lettres secr.-cur. Jean XXII*, I, 685-6, n° 786.

19955 Causans, 23 janvier 1317/8.

Testament nuncupatif de Guy Dauphin, chevalier, seigneur de Montauban. Il désire être enseveli à la chartreuse du Val-Ste-Marie en Royans, dans le tombeau de son frère le dauphin Humbert ; il laisse 3000 liv. Tournois pour la construction et la dotation d'une chapelle ; la maison de la Bâtie en Royans devra être restituée à Arnaud de Rochefort ; ses exécuteurs testamentaires consacreront 25000 liv. en aumônes et restitutions de biens ; il lègue à son épouse Béatrix 25000 liv., à son médecin Pons Nogayrol 100 liv., etc. ; à sa fille Anne, épouse de Raymond de Baux, prince d'Orange, 15000 liv., outre sa dot et le château de Montbrison. Il institue pour héritier universel son neveu Humbert Dauphin, second fils du dauphin Jean. Il lègue à son chambrier Jaucerand 300 liv. Viennois et ses montures, à sa damoiselle Béatrix 200 liv. Il désigne comme exécuteurs : pour sa terre au-dessus de Crest *(Crista Arnaudi)* et du col de Menée *(Menney)*, les seigneurs de Vinay, Anjou et Tullins ; pour sa terre de la baronnie de Montauban et de la vallée de Ruègne *(Runia)* en deçà de Crest et de Menée : Agout de Baux, Jean seigneur de Sahune, Bertrand Eustachii, chevalier et docteur en droit, et Mausang *(Malus Sanguis)* de Châteauneuf, prieur des frères Prêcheurs d'Orange. *Act. ap. Causans*, dioc. d'Orange, dans l'hôtel de Bertrand seigneur de Mauléon *(Malo Leone)*, en la chambre du fourneau sous le portique ; témoins : Raymond de Baux, prince d'Orange, Hugues de Carsan, chevalier, Bertrand susdit, Guillaume Maisseti, chevalier, deux dominicains, deux médecins. Bertrand Laurentii, not. imp. Bulle.

Arch. de l'Isère, origin. B. 3009, VIIᶜ ij ; B. 3164 ; B. 3674, extr. ; B. 4153, cop. (*Invent.* IV, 128ᵃ). *Invent. Baronnies*, I, 516 : II, 114ᵇ : 616 : *Généralité*, I, 34ᵇ : 22. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 210. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 153-4 ; *Généal.* 29-30. = CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 1237. BARTHÉLEMY, *Baux*, 1010.

19956 24 janvier 1318.

Bertrand Milonis, official et procureur de l'archevêque d'Arles, confirme la cession d'1 marc et 1 once d'argent et de la supériorité sur les châteaux de Nyons, Vinsobres et Mirabel, dioc. de Vaison, faite par l'abbesse et couvent de St-Césaire d'Arles... *pontif. a°* 2.

*MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 140.

19957 Causans, 24 janvier 1318.

Le châtelain de Visan apporte, sur ordre épistolaire, au seigneur de Montauban 2 sommées de pain, *ap. Causans*, le mardi après sᵗ Vincent.

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703ᵇ.

19958 Visan, 25 janvier 1318.

Mort de Guy Dauphin, seigneur de Montauban, *apud Avisanum*, le mardi [= mercredi]...

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703ᵇ († à Causans !).

19959 25 janvier 1318.

Hommage prêté à Amédée, comte de Savoie, par noble Amédée de Beauvoir, fils de feu Aymar, pour le château et terre de Villeneuve-de-Marc, avec son mandement, etc. ; et pour le château de la Palud, au diocèse de Belley, le lieu des Abrets au dioc. de Vienne, et tout ce qu'il avait à Ruy et à Bourgoin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 1ᵃ; III, 269ᵇ.

19960 (Après 25 janvier 1318).

Lettre de Jean XXII à Jean, dauphin de Viennois : il insiste auprès de lui pour la mise en liberté du chanoine Pierre de *Calcibus*, nonce de l'archevêque de Lyon et du comte de Savoie, la lettre qu'il avait écrite à ce sujet à son frère Guy Dauphin n'ayant pu lui être remise à cause de son décès.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII* (1900), I, 686, n.

19961 Visan, 29 janvier 1318.

Le dauphin [Jean] se rend *ap. Avisanum*, après la mort de son frère Guy, le dimanche... et y séjourne 12 [= 9] jours jusqu'au 6 février ; dépense 312 l. 12 s. 11 d. Vien.

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703ᵇ.

19962 Visan, 31 janvier 1317/8.

...*a° D. I... ind. 15...* Transaction entre Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Raymond de Baux, prince d'Orange, et son épouse Anne. Ceux-ci abandonnent au dauphin tous leurs droits sur les

châteaux, mandements et territoires de Visan, Mirabel, Nyons, Montbrison, Vinsobres, les baronnies de Montauban, Albon, Faucigny, tout le Dauphiné et la terre de la Tour. Jean s'engage à leur payer 10000 liv. petits Tournois, comprenant 4500 liv. assignées au prince comme dot de sa femme Anne, fille unique de Guy Dauphin, baron de Montauban, mort récemment, et de Béatrix d'Avellino : 4000 sont payées comptant et les autres 6000 le seront à la fête de sᵉ Marie-Madel. Anne, se disant majeure de 14 ans, jure de ne pas réclamer contre cet accord. Cautions de Jean : son frère Henri Dauphin, Aymar de Poitiers le jeune, chevalier, Graton seigneur de Clérieu, Henri de la Tour, sʳ de Vinay, Hugues de Bressieux, sʳ de Viriville, Guy sʳ de Tullins, Pierre Aynard, sʳ de la Motte, Hugues Aymarii, sʳ de Montélimar, Agout d'Avellino, sʳ de Brantes *(Brantols)*. Fait dans le cloître *Avisani ;* présents : Marchis de Claix, juriscons., André Zuppi, de Grenoble, Pierre d'Opteyoz *(Eptevo)*, jurisc., Bertrand Hustachii, chevalier et doct. en droit, Guigues de Morges, Martin médecin, Raymond Foresii, chevalier, Hugues de Carsan, chevalier, etc. Guillaume Lamberti, de Valréas, et Jean Bovardi nott.

Arch. de l'Isère, B. 3674, origin. parch. (*Invent.* III, 136-7). *Invent. Baronnies*, I, 516ᵇ : 616; *Prov. étrang.* 138. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 210-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 154-5 ; *Généal.* 28-9. LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* VIII, 704-5. = CHORIER, *H. de D.* I, 811. PALLIAS, 13. CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 1273. BARTHÉLEMY, *Baux*, 1017.

19963 Visan, 31 janvier 1317/8.

Transaction entre Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et sire de la Tour, et Béatrix de Baux d'Avellino, sa belle-sœur, veuve de Guy Dauphin, baron de Montauban, à propos des reprises dotales qu'elle prétend faire sur l'héritage de son mari dans les châteaux de Mirabel, Nyons, Piégon, Châteauneuf et de la jouissance de la haute seigneurie de Vinsobres dont son mari lui a légué l'usufruit. Le dauphin abandonne à Béatrix en toute propriété, à l'exception des armes, meubles, joyaux, vases d'or et d'argent existant au moment de la mort de Guy dans la Bâtie-en-Royans, à St-Nazaire, à Pisançon et dans la maison de St-Laurent; il lui accorde de plus 16000 livres de petits Tournois, pour la restitution de ses droits dotaux, et une rente annuelle de 18000 liv. à prendre sur les revenus de St-Nazaire, St-Lattier et la haute juridiction sur le château de la Baume-d'Hostun. Si elle contracte un deuxième mariage, ces châteaux reviendront au dauphin. Cautions : Raymond de Baux, prince d'Orange, et Agout de Baux d'Avellino... *a° I. D.*..., ind. 15. Guillaume Lamberti, du dioc. de Vaison, not.

Mentionné dans l'acte du 24 janv. 1345. — Arch. de l'Isère, carton 3164 ; B. 3792, orig. parch. (*Invent.* III, 254ᵃ). *Invent. Généralité*, 22 ; *St-Marcellin*, I, 498-9. *Valbonnays, 5ᵉ Reg. n° 154. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 530. = CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 1225. BARTHÉLEMY, *Baux*, 1011.

19964 Gap, 1ᵉʳ février 1317/8.

François Grassi, fils de feu Guillaume, de Gap, vend à Béatrix, femme de Raimond Sabiné, héritière testament. de son frère Guigues de Laya, un champ à Gap, *ad Eyscharenam*, au prix de 35 liv. Témoins. Jean Odonis, not. imp. et de feu l'évêque G[eoffroy].

Arch. des Htes-Alpes, G. 1709, parch. (*Invent.* VI, 347-8).

19965 Mirabel, 2 février 1317/8.

Confirmation par le dauphin Jean de l'albergement du 14 fév. 1315. Fait *ap. M-llum*, en l'église de St-Julien.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᵉ xxxvᵇ. Grenoble, *Invent. Baronnies*, 544.

19966 3 février 1317/8.

Hommage rendu au dauphin Jean par Laurent le jeune, Guillaume Reybaud, Raymond Delort, etc., bourgeois du bourg neuf ou marché à Nyons.

Arch. de la Drôme, E. 4743, pap. (*Invent.* IV, 12ᵇ).

19967 3 février 1318.

Mort de Bertrand de Lincel, évêque de Gap, qui fonde dans la cathédrale de Forcalquier un anniversaire de 10 sols reforciats.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 5248, 16. — ROMAN (J.), *Obit. du chap. St-Mary de Forcalquier*, 8. = *Gallia christ. noviss.* I, 495. — La nomination du successeur de Bertrand eut lieu le 24 octobre précéd. et fut confirmée le 17 janv. suiv. : ces dates sont aussi sûres que celle de sa mort le 3 ou 7 fév. 1318, avec laquelle elles ne sauraient concorder. — ROM. 171ᵇ.

19968 Visan, 4 février 1317/8.

Pouvoir donné par le dauphin Jean aux commissaires indiqués dans l'acte du 23 sept. 1318... *Act. ap. Avisanum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᶜ xliijᵇ, VIᶜ IIIIˣˣijᵇ. Grenoble, *Invent. Baronnies*, 65.

19969 Avignon, 6 février 1318.

Jean XXII mande à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et à son collègue de faire remettre à Jacques, roi d'Aragon, par les collecteurs le montant de la décime à lui accordée par Clément V pour l'aider à conquérir le royaume de Grenade sur les Sarrasins.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 68-9, n° 6248.

19970 Visan, 6 février 1318.

La [veuve de Guy Dauphin], dame de Montauban, passe la nuit *ap. Avisanum* après le départ de son beau-frère ; dépense 16 l. 2 s. 11 d.

LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr. et Bel.-let.* (1733), VIII, 703ᵇ.

19971 7 février 1317/8.

Obit de Bertrand de Lincel (*Lauscello*), évêque de Gap, chanoine de St-Sauveur, qui ordonna de vendre son hospice au bourg de St-Sauveur et d'en appliquer le prix à l'achat de 50 sols reforciats pour son anniversaire.

Aix, Bibl. Méjanes, ms. 1041 *(Martyr. d'Adon)*, f° 19ᵇ. — *Gallia christ. noviss.* I, 495.

19972 7 février 1317/8.

Acquisition de 20 sols par Jean Girini, sous-clavaire, de Nicolas Becheti, de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 263.

19973 Avignon, 8 février 1318.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun comme exécuteur d'une collation d'église paroiss. au dioc. de Maguelonne en faveur de Guillaume de Theys.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 70, n° 6264.

19974 10 février 1318.

Jean dauphin.... ind. 1....

Arch. de l'Isère, B. 3040, 23[b].

19975 Grenoble, 11 février 1318.

Concession par le dauphin Jean à noble François de Theys, fils de noble Girard de Bellecombe, de tous les droits qui appartenaient au dauphin sur la succession de Berlion de Bellecombe, en fief et augment de fief, et de la mistralie et ses droits.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 120; 3006, IIII[xxb]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 132[a].

19976 Aspres-sur-Buëch, 13 février 1317/8.

Philippa, aïeule maternelle et tutrice de Guillaume, fils de feu Marcel Mercerii, jurisconsulte, en exécution du testament de ce dernier (28 sept.), cède au couvent de Durbon une vigne au territoire d'Aspres, lieu dit *Albiasperis*, près celle de Ste-Marie du Villar, pour 10 livr. et 40 sols de cens annuels et 20 livr. une fois payées, avec faculté de rachat pour son pupille pendant 12 ans. Serment sur les Evangiles. *Act. Asperis*, dans la maison de feu Marcel. Témoins (3). Guillaume Moeti, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 576-7, n° 639. = Rom. 171[b].

19977 Grenoble, 18 février 1318.

Statuts et règlements des orfèvres de Grenoble édictés par l'évêque Guillaume [de Royn] et le dauphin Jean, seigneurs de cette ville : les consuls de la ville auront un poinçon (marqué GROP) pour estampiller les objets d'orfèvrerie fabriqués à Grenoble ; tout orfèvre, maître ou valet, qui viendra s'y établir devra prêter serment devant les consuls qu'il n'emploiera que de l'argent au titre légal (onze deniers et une obole de loi) et qu'il ne fabriquera aucun objet de cuivre doré ou argenté, si ce n'est à l'usage des églises ; dans les anneaux d'or, on ne devra enchâsser que des pierres fines, et que des pierres grossières dans les bagues de laiton ; aucun objet ne pourra être livré ou vendu avant d'être présenté aux consuls pour être éprouvé et estampillé ; aucun marchand étranger ne pourra vendre des joyaux, soit dans la ville, soit dans le Dauphiné, s'ils ne sont au titre légal ; les consuls auront droit, à toute heure du jour ou de la nuit, de faire des perquisitions chez les orfèvres ; ils devront briser les bijoux qui ne seraient pas au titre légal, etc. *Act. Gracionopoli... Exped. per nos*, assistants : Pierre Eynardi, chevalier, et André Czuppi, conseillers.

Arch. ville de Grenoble, AA. 5, lxxxxvij (*Invent.* 6[a]) ; AA 14 (*Invent.* I, 17[b]). Arch. de l'Isère, B. 2954, 8. *Chartul. civit. Gratianopol.*, cxij, n° 19 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 354 (à part, 16). = Prudhomme (A.), *Hist. de Grenoble*, 150-1. *Livre de la Chaîne*, i-ij r., ij v.-iij r., IIII[xx]vi v°. *Prudhomme (A.), *Hist. de Grenoble*, 150. *Pilot de Thorey (Em.). dans *Bull. soc. statist. Isère* (1893), D, I, 153-4 ; texte 491-4, 495-7.

19978 18 février 1318.

Guillaume, évêque de Grenoble, et Jean, dauphin de Viennois, reconnaissent aux consuls de Grenoble un droit de surveillance sur la corporation des orfèvres et déclarent que toutes les matières d'or et d'argent qui seront travaillées par eux devront être estampillées avec un poinçon spécial, qui sera confié à la garde de l'un des consuls. Suit le procès-verbal de la présentation au juge de la cour commune, du poinçon à ce destiné, dont l'empreinte reproduisait les lettres GROP., abréviation de *Gratianopolis*, et de la remise de ce poinçon à Jaquemet Lappe, lombard, et Jaquemet de St-Martin, consul de Grenoble, qui en sont constitués les gardiens. *Dat. Gracionopoli*, assistants : Pierre Aynardi, chevalier, et André Czuppi, conseillers.

Arch. ville de Grenoble, AA. 14, orig. parch. (*Invent.* 17[b]). *Chartul. civit. Gratianopolit.*, n° 20 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.*, C, III, 354 (à part, 16). *Livre de la Chaîne*, iij v., iiij r., IIIJ[xx]vij v°. — Pilot de Thorey (Em.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, D, I, 495-7. = Pilot, dans rec. cité, B. I, 338.

19979 19 février 1317/8.

Nouveaux privilèges accordés par Jean dauphin aux habitants de Beaurepaire, et confirmation de la transaction entre les habitants, le curé et le prieur de Tourdan.

Revue de Vienne, I, 392-3.

19980 Grenoble, 19 février 1318.

Déclaration de Jean, dauphin de Viennois, intervenue sur le différend entre son châtelain et autres officiers de Pariset, noble Didier de Briva, Hugues de Sassenage et Didier de Pariset, coseigneur dud. lieu de Pariset, portant que chacun de ces seigneurs aura toute justice, civile et criminelle, sur ses hommes de Pariset ; le châtelain et les officiers l'auront pareillement sur tous les habitants du mandement, hommes du dauphin, et même sur ceux de Grenoble délinquants dans led. mandement ; les étrangers seront jugés par les officiers du dauphin et des coseigneurs conjointement.

Arch. de l'Isère, B. 2949, 488 ; B. 3007, XLI. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 441.

19981 19 février 1317/8.

Obit de Martin Berguys, citoyen de Vienne.

Chevalier (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.*, 25.

19982 Avignon, 24 février 1318.

L'abbé de St-Antoine de Viennois et le prévôt d'Embrun sont chargés de la collation d'un prieuré au dioc. de Rodez, dépendant de St-Victor de Marseille.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 80, n° 6368.

19983 Avignon, 26 février 1318.

Jean XXII mande à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et à deux autres de révoquer les procès et sentences contre l'archevêque et le chapitre de Tarragone au sujet de la décime pour la conquête du royaume de Grenade.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 80, n° 6370.

19984 26 février 1318.

Reconnaissances en faveur de noble Aymon de St-Pierre, par Michelet Amicon, Jean Ogier et autres, de biens au château d'Avalon, au ruisseau des Betets, chemin des Bretonnières, Genevray, ruisseaux de Piuniel, de Nache, gorge de Repidon. Guigues d'Avalon et Guigues Villey [nott.].

Inventaire d'Avalon, ch. III.

19985 1er mars 1318.
Inféodation par Guy de Tullins, seigneur de ce lieu, à Jacquemon Francon, fils de Jacquemet d'Engins, de la 1/2 de la mistralie de Tullins, en bénéfice noble et antique, avec droit d'en percevoir les revenus et redevances, notamment la garde des vignes de Tullins. Hommage prêté à Guy par Jacquemon.
Arch. de l'Isère, B. 4162, orig. parch. (*Invent.* IV, 131b).

19986 La Sône, 2 mars 1317/8.
Jean, dauphin de Viennois, pour reconnaître les services de Guillaume de Roin *(Royno)*, chevalier, fils de Guigues de Roin, lui donne en bénéfice ou fief noble ou ancien la mistralie du château, territoire et mandement de Voreppe et de la ville neuve dans la paroisse de St-Didier, avec tous ses profits *(eschutæ)*, avec faculté de transmission et d'aliénation. Il rendra compte aux définiteurs et non au châtelain ; il investira les acquéreurs de fiefs, emphytéotes et cens. Son bénéfice sera le tiers des recettes. *Dat. Lauzaniæ, Lanczonis*, sceau ; assistent son frère Henri Dauphin et André Czuppi, ses conseillers.
Arch. de l'Isère, B. 2962, 45 ; B. 3006, VcIIIIxxiiij. *Invent Graisivaudan*, A, 530b : VI, 309a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 211a. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 136-7 ; *Hist. de Dauph.* I, 134.

19987 Avignon, 3 mars 1318.
L'abbé de St-Antoine de Viennois est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. d'Alet.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 86, n° 6420.

19988 4 mars 1317/8.
Testament de Simon Rigaudi, chevalier, sur le point d'aller en pèlerinage à St-Jacques [de Compostelle]. Il lègue 5 sols Viennois au luminaire de St-Antoine de Viennois, etc.
LE LABOUREUR, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 593-7.

19989 Avignon, 6 mars 1318.
Jean XXII accorde une grâce expectative à son chapelain Bertrand de Deaux *(Deucio)*, nonobstant une église rurale au dioc. d'Embrun et un canonicat en expectative dans cette cathédrale. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 90, n° 6469.

19990 8 mars 1317/8.
Vente par Michel, Mathieu, Etienne et Guillaume Chauvière, frères, et Guigone, leur sœur, et Joanette, leur mère, à Jean Chabert de Tersanne, de deux terres aux Condamines, pour 40 sols bons Viennois.
LACROIX (A.), *Invent.* (ms.).

19991 9 mars 1317/8-12 juin 1329.
Reconnaissances passées en faveur de Marguerite, fille de noble Guillaume Guers, des rentes à elle dues dans le mandement d'Avalon, par Hugues Guers, d'Avalon, etc. J. de *Platea* [not.].
Invent. d'Avalon, chap. 4.

19992 Avignon, 10 mars 1318.
Raymond de la Blaquière *(de Blaqueria)*, prévôt d'Embrun, est chargé d'une collation de canonicat au dioc. d'Alet.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, I, 97, n° 6551.

19993 Avignon, 13 mars 1318.
Jean XXII confère à son médecin me Geoffroy Isnardi le doyenné, avec canonicat et prébende, de Gap, vacant par la consécration de Guillaume, évêque de cette ville, nonobstant la prévôté de Toulon, un canonicat à Aix et des églises aux dioc. d'Aix et de Fréjus. Exécuteurs : l'évêque de Fréjus, les sacristains d'Aix et d'Avignon. — *Dum gravitatem.*
Arch. Vatic. Reg. 67 (Johan. XXII. Comm. a. 2, p. 1, n° 971), f° 285. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 101, n° 6594.

19994 16 mars 1317/8.
Hommage prêté à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, par Aymon de Bogio pour son avoir au mandement de Beaufort.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 23a.

19995 17 mars 1317/8.
Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, atteste l'hommage de Jean de Rochefort.
GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 291.

19996 20 mars 1317/8.
Testament de Jeannette Brunelle.
Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, cxijb.

19997 Lyon, 24 mars 1317/8.
Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, enjoint au châtelain de Chabrillan de châtier les agresseurs de Poncet Lagier.
Arch. de l'Isère, B. 3569, orig. parch. (*Invent.* III, 97a).

19998 24 mars 1318.
Lettres du prince d'Achaïe et de la princesse Catherine de Viennois, ordonnant de célébrer des messes pour l'âme de G[uy] Dauphin, frère de Catherine.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 350.

19999 1318.
Confirmation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, des franchises de Bonne, du 14 août 1310.
**Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 173.

20000 1318.
Achat par noble Jean Archod, de Chatte, des enfants Oppinet, de Chatte. Bernard Mottin, de St-Hilaire, habitant de la Sône *(Sonno)*, clerc, not. imp.
LACROIX (A.), *Invent.* (ms.)

20001 1318.
Albert de la Tour reconnaît qu'il n'a rien à réclamer sur les taillables de Chalona, qui sont tous hommes de la chartreuse de Portes.
Arch. de l'Ain, H. 342a, orig. parch. (*Invent.* 207a).

20002 1318.
Exemption accordée par Amé, comte de Savoie, en faveur des Chartreux, de droit de transit au port de Jonage.
Arch. de l'Ain, H. 230, orig. parch. (*Invent.* 168b).

20003 1318.
Vidimus par l'official de Genève de l'acte du 18 décembre 1280.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1473.

20004 1318 = 31 décembre 1318/7.
Lettre du juge commun de Grenoble au sujet du différend existant entre les consuls de la ville et Garnier Chavallerii, au nom d'Hugonète sa femme, d'une part, et Jacques de Die et Etienne Combrii, en leurs noms et de leurs femmes, d'autre part, concernant un plassage ou *cygueryus*, sous la maison de ces femmes, sur la rue allant vers l'île ou buanderie *(budeleria)*; on transigea : Jacques et Etienne fermeront avec une serrure à trois clefs, dont une gardée par les consuls. En cas de nécessité, ceux-ci pourront ouvrir, pour passer l'eau, le bois, *ulido*, foin, vin, etc.
Chartul. civit. Gratianopol. f° cj, n° 17.

20005 1318.
Le châtelain de Moncalieri donne 6 livr. pour des messes en faveur de feu Guy Dauphin, frère de Catherine, princesse d'Achaïe ; celui de Fossano, 60 sols aux frères Mineurs: le clavaire de Turin 25 livr. Vienn. aux églises et clercs de cette ville.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 350.

20006 1318.
Vidimus par l'official de Lyon de l'acte du 7 mai 1317. Sceau.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1121.

20007 1318.
Donations et concessions par le comte de Valentinois à Etienne Marchalon, [de Grâne].
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 51.

20008 1318.
Acte par lequel on voit que ceux qui mouraient insolvables étaient privés de la sépulture ecclésiastique, à moins que leurs héritiers ne s'obligeassent à payer pour eux.
FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 227.

20009 1318.
Transaction entre Guy de Tullins et noble Péronet de Morestel, au sujet de l'hommage que le 2d devait au 1er.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

20010 Avignon, 27 mars 1318.
L'abbé de St-Antoine de Viennois est chargé de la collation d'un prieuré au dioc. de Riez.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 114, n° 6759.

20011 La Balme, 27 mars 1318.
Commission par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Jacques Rivière, bailli de l'Embrunais et du Champsaur, pour passer albergement (27 sept.-nov. suiv.) à Ripert de Bréziers et Poncet Garin, de la terre delphinale de Ste-Cécile à Chorges ou d'autres à Savine.
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIc IIIIxx ijb. *Invent. Embrunois*, 58. = ROMAN, 171b.

20012 27 mars 1318.
Transaction entre Rollet d'Entremont [seigneur du Touvet] et Jean et Arthaud de Cossonay, frères : ceux-ci se disaient en possession de la mestralie dans la paroisse de St-Vincent de Mercuze, depuis le ruisseau d'Alloix à celui du Bruisson, mandement du Touvet, donné à Rollet par le dauphin : selon la coutume du Graisivaudan, ils avaient droit aux 1/3 des obventions, aux investitures, bans et garde, qu'ils soutenaient appartenir à Berlion de Bellecombe, dit du Château, et à Mermet de Bellecombe, de Theys. Rollet donne auxdits de Cossonay 200 livr. bons Viennois, à condition de lui reconnaître leurs droits, sauf l'hommage au dauphin, et à Berlion et Mermet 60 livr. aux mêmes conditions. Péronet Vivien et Jean Benoît [nott.].
Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. 1.

20013 Avignon, 29 mars 1318.
Collation de canonicat en l'égl. de Vienne, en considération de Bernard, comte de Comminges *(Convenarum)*, en faveur de Pierre du Vernet, nonobstant un canon. à Genève et l'église de Chazelles, dioc. de Lyon. — Exéc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II. 115, n° 6769.

20014 29 mars 1318.
Vente par Bonnet Bonoysii, bourgeois de Romans, à Jean de Claveyson.
Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, 969bis.

20015 Avignon, 30 mars 1318.
Jean XXII dispense des 3e et 4e degrés de consanguinité Aymar *(Aimericus !)*, seigneur de Roussillon, et Jeanne, fille de Jean comte de Forez, des dioc. de Vienne et Lyon, leur mariage devant rétablir la paix entre les deux familles. — *Concessa desuper.*
LA MURE, *Hist. Bourbon-Forez*, III, 1, 111-2. = HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. de Bourbon*, 256a, n° 1494. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 116, n° 6775.

20016 Avignon, 30 mars 1318.
Jean XXII, à la prière de Jean, comte de Forez, pourvoit Etienne, fils de noble Hugues dit Mauvoisin *(Malivicini)*, chanoine d'Embrun, d'une dignité dans l'église d'Autun.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 116-7, n° 6780.

20017 Avignon, 30 mars 1318.
Collation de canonicat en l'égl. de Valence, en considération de Jean comte de Forez, à son clerc Arnold de *Sotono*, de Valence. — Exéc. : les prieurs de St-Laurent à Grenoble et de Beaumont, dioc. de Val., et Guillaume de Grolée, chan. de Val.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 116, n° 6777.

20018 Avignon, 30 mars 1318.
Jean XXII confère à Bernard, fils de Bernard Jordani, seigneur de l'Ile *(Insula)*, le canonicat et prébende dans l'église d'Aix, ainsi que l'église paroiss. de St-Michel de la Voute *(de Volta)*, même dioc., vacants par la consécration de Guillaume évêque de Gap.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 117, nos 6783-4.

20019 Ainay, 30 mars 1318.
Pierre d'Echallon *(Eschalone)*, chanoine de Valence et official de Lyon, atteste une reconnaissance à l'abbaye d'Ainay par Guiot Ferlays, damoiseau.
GUIGUE, *Grand Cart. de l'abb. d'Ainay*, I, 192-4, n° 98.

20020 Avril 1318.
Jacques Vaygnard, chan. de Valence et Romans, et Sadot, châtelain de St-Donat, complètent la délimitation des mandements de St-Donat et Claveyson, devant Jean de Claveyson, chanoine de Romans, Guillaume Cousin, official de Vienne à St-Donat, etc.

VOSSIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XIII, 191-2.

20021 Romans, 3 avril 1318.
Reconnaissance par Bénistande Aucheria, de Romans, à la requête de Barthélemy Bovarini, prêtre, procureur du collège des prêtres de la chapelle St-Maurice à St-Barnard, de 5 sols bons Viennois, pour l'anniversaire de Belda de Brualliis, autant pour celui de Marguerite de Poitiers, femme d'Aymar de Poitiers, etc. Guillaume de Montchenu, not. de Rom.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. S' Barn. Romanis, vij.

20022 4 avril 1318.
Reconnaissance de 4 sols par Durand Monachi, de Bren, à Jean de Claveyson, chanoine.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 517.

20023 6 avril 1318.
Procuration de marchands Florentins pour toucher une somme de 6000 flor. (600 liv.) due par Isnard de Pontevès, abbé du Mont-Cassin, et pour laquelle étaient garants Reymond d'Agout, seigneur d'Agout et Trie, et Fulcon, seigneur de Pontevès.

MOULINET, *Reg. généalog.* I, 8; IV, 819.

20024 Avignon, 13 avril 1318.
Jean XXII confère à Fulcon Fabri le canonicat et prébende dans l'église de Barjols, dioc. de Fréjus, vacants par la promotion de Guillaume à l'évêché de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 132, n° 6960.

20025 Avignon, 13 avril 1318.
Jean XXII commet le doyen de Gap pour l'exécution de la collation d'une église rurale au diocèse de Glandève en faveur d'Antoine Gaufridi, fils de son médecin Jacques G-i.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 132, n° 6961.

20026 18 avril 1318.
Mardi avant Pâques, André de Pise, maréchal de Savoie, et Pierre Francisci se rendant à la Balme pour conférer avec le dauphin au sujet de la révolte des seigneurs de Beaujeu et d'Anthon, sont de passage au Pont-de-Beauvoisin.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

20027 Aspres-[lès-Veynes], 18 avril 1318.
Hommage par Etienne Olivier, baile d'Aspres, au nom de Bertrand de St-Marcel, cardinal et prieur d'Aspres, à Rolland de Rivière, pour le fief *de Roveria* [le Villard la Beaume], qu'il tient moyennant une obole de cens. Il était limité par Aspres, St-André en Beauchêne, la Baume, le pont du Gap, la Chauranne et Argençon.

Arch. de l'Isère, B. 2607 et 3007. = ROMAN, 172ᵃ. *ROMAN (J.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1902), XXI, 74-5.

20028 Avignon, 22 avril 1318.
Collation de canonicat en l'égl. de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, en faveur d'Ardengon, fils d'A-n Ardengi, de Valence, nonobstant son élection comme chan. de Val. — Exéc. : l'abbé de Léoncel *(Lioncellis)*, dioc. de Val., Ponce Anionis, chan. de Val., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 139, n° 7026.

20029 Avignon, 22 avril 1318.
Collation de canonicat en l'égl. de Sion à Thomaset Roberti, nonobstant la *curaria* de l'égl. de St-Pierre du Bourg à Val. et un canonicat en celle de Val.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 139, n° 7027.

20030 La Balme, 23 avril 1318.
Echange entre le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Guichard de Cambalico, chevalier, d'une rente annuelle de 8 setiers avoine, 10 sols Viennois et 8 poules sur le village de Montagnieu au-dessus de Sablonnières, contre des rentes à proportion sur particuliers au mandement de St-Germain... Fait *ap. Balmam*, dioc. de Vienne, dans son hospice..., dimanche de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3006, lxxvj. *Invent. Prov. étrang.* 24ᵃ; *Viennois*, I, 513ᵃ.

20031 24 avril 1318.
Quittance de 1000 liv. donnée par Agout *(Aguedus, Agoudus)* de Baux, seigneur de Brantes, au dauphin Jean, qui était son débiteur à raison d'un hommage et des droits qu'Agout possédait dans la terre du seigneur de Mévouillon. Guillaume Gruer, de Bédouin, not.

Arch. de l'Isère, B. 3792, orig. parch. (août ?) (*Invent.* III, 254). *Invent. Prov. étrang.* 139. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 222ᵃ. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1298. BARTHÉLEMY, *Baux*, 1018.

20032 24 avril 1318.
Testament d'Hugues d'Arzeliers, damoiseau, seigneur de Rochebrune : il veut être enseveli dans l'église de St-Michel de R-e auprès de son père Bertrand ; il lègue à son épouse Raymonde 4000 sols Viennois, outre sa dot, et lui confie la tutelle de Pierre, son fils et héritier universel; il lègue à sa fille Tiburge, femme de Guillaume de Cornillon, 3000 sols.

Arch. de l'Isère, B. 3982, orig. parch. (*Invent.* IV, 89). *Invent. Généralité Dauph.* 386.

20033 Romans, 25 avril 1318.
...Ind. 1, mardi après Pâques, après la vente passée par Bontoson Gibellini, fils de Boutoux, de Romans, pour lui et son fils Jean, à Péronet et André fils de Raymond Bocoyronis, d'Allevard, du tiers d'un moulin brûlé près du ruisseau de Chonchières, à Romans, de la mouvance de l'archevêque de Vienne, abbé de St-Barnard; d'un champ avec vigne, à Mours, de la directe de Jacques Archinjaud, chanoine, et d'un champ et vigne au clos de Mours, de la directe du dauphin. Raymond reçoit l'investiture au nom du dauphin par Arthaud de Beaumont, châtelain de Peyrins, *ap. Romanis*, devant la maison de Jomaron, sur la route dite de l'Aumône.

Arch. de la Drôme, E. 3646, orig. parch. (*Invent.* III, 219ᵇ).

20034 Avignon, 27 avril 1318.

Jean XXII écrit à l'archevêque de Tarragone, à Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et à son collègue, au sujet des fruits de la 1re année des bénéfices vacants dans la province.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 141-2, n° 7053.

20035 30 avril 1318.

Le dauphin Jean concède à Albert de Virieu, damoiseau, les droits de Guiffrey de Virieu dans l'île de Chéruy, inférieurs à 60 sols.

Arch. de l'Isère, B. 3401, reg. (*Invent.* III, 10-1). *Invent. Viennois*, I, 529b.

20036 Avignon, 1er mai 1318.

Le doyen de Gap est chargé de la collation d'une paroisse au dioc. de Narbonne en faveur d'un familier du pape.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 145, n° 7086.

20037 Aix, 2 mai 1318.

...1 ind... G[uillaume d'Etienne], évêque et seigneur de Gap, fait reconnaissance de sa ville de Gap, de ses châteaux et villes à Jean Baudo, chevalier, sénéchal des comtés de Provence et Forcalquier, au nom de Robert, roi de Jérusalem et Sicile, comte desd. comtés, et lui en prête serment de fidélité ; le sénéchal promet d'observer les conventions du 27 mars 1297. *Act. Aquis*, en la chambre rationale ; présents : Jean Cabassole, chevalier, professeur de droit civil, maître rational de la grande cour royale, etc. Jean Peyroneti, not. roy.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 448, orig. parch. = ROM. 172a.

20038 (Romans), 3 mai 1318.

Mercredi après l'octave de Pâques, André, courrier de Romans, et Jean Balmerii, baile, procureurs de Jacques Archinjaud, de Peyrins, par ordre de Guillaume Burgondionis, bourgeois, ayant reçu le dévêtissement du champ vendu (25 avr.), investissent les acquéreurs moyennant 6 den. Vien. de cens et l'usage dû à l'église de St-Barnard.

A la suite de l'acte du 25 avril.

20039 4 mai 1318.

Donation entre vifs par Antoine Bigot, fils de défunt Lantelmet, d'Allevard, désirant entrer dans l'ordre des frères Prêcheurs de Grenoble, à Autachon Bigot, son cher frère, de tous ses biens meubles et immeubles.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 206-7, n° 799.

20040 4 mai 1318.

Déclaration par Autachon Bigot à son frère Antoine que, s'il venait à sortir de l'ordre religieux, la donation précédente serait nulle.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 207, n° 800.

20041 4 mai 1318.

Vente par Jean de Laye *(Laia)*, de Mercurol, à Richard de Chausen, sacristain, Odon de Chorusac et Pierre Macellarii, chanoines de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 522.

20042 Paris, 6 mai 1318.

Lettres de Philippe, roi de France, donnant commission à Raynaud de *Banchiviller*, damoiseau, bailli de Viviers et de Valence, de faire procéder à la vente des biens de la commanderie de St-Antoine d'Annonay, pour satisfaire ses dettes envers Guillaume Flotte, seigneur de Revel *(Revello)*.

Liève contenant les censes dues au prieuré d'Annonay (Ms. Albanés, 241).

20043 Romans, 6 mai 1318.

Samedi après l'octave de Pâques, Lantelme Phalavelli, bourgeois, baile et mistral de Péronet d'Arlia, fils de feu Pierre d'Arlia, de Romans, investit Péronet et André Bocoyronis du tiers du moulin brûlé (23 avr.). *Ap. Romanis*, devant la chapelle de l'archevêque et abbé ; témoins : Raymond d'Allevard, Guillaume Cosini, archiprêtre de Romans. Jean Fusonis, de Goncelin, habitant à Romans, not. imp.

A la suite de l'acte du 25 avril.

20044 8 mai 1318.

Contrat de mariage entre Jeanne de Forez, fille de Jean comte de Forez et d'Alix de Viennois, et Aymar seigneur de Roussillon.

LA MURE, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 111 ; cf. I, 386.

20045 Avignon, 13 mai 1318.

Pierre de St-Médard, moine de Cruas, dioc. de Viviers, avait obtenu, sur la recommandation de Graton, seigneur de Clérieu, une grâce expectative de bénéfice à la collation de son abbé : le pape la proroge. — Exéc. : l'abbé de St-André[-le-Bas] à Vienne, le prieur de St-Donat, d. de V., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 156, n° 7196.

20046 Avignon, 14 mai 1318.

Jean XXII reproche à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et à ses collègues de n'avoir pas remis à Jacques, roi d'Aragon, la décime des revenus ecclésiastiques de ses royaumes et d'avoir molesté l'archevêque de Tarragone qui lui avait prêté 91000 sols. Ordre de lui solder 100000 sols et de cesser les poursuites contre le prélat.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 156-7, n° 7204.

20047 Avignon, 18 mai 1318.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à l'exécution d'une grâce expectative de bénéfice dépendant du monastère de St-Gilles en faveur de Ponce de *Gausinhano*, moine de Farfa.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 161, n° 7244.

20048 Avignon, 18 mai 1318.

Le pape mande aux abbés de Cruas et de St-Félix à Valence de conférer, à la considération du cardinal Napoléon [Orsini], l'égl. paroissiale de St-Romain de Loriol *(Auriolo)*, dioc. de Valence, vacante par la cession de Jean Guibondi, à Jean Pagani de Loriol, prêtre du dioc. de Val.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 161, n° 7246.

20049 Aspres-sur-Buëch, 25 mai 1318.

Ponce Chaysii, prieur de Durbon, au nom du couvent de ce monastère, crée juge par toutes les terres et

de tous les sujets de Durbon. Odon Raymundi, jurisconsulte. *Act. Asperis*, dans la maison de D-n. Témoins (3). Pierre Lunelli [not.] reçoit l'acte; après sa mort, Guillaume Achard not. impér. l'extrait de son protocole sur l'ordre de Bertrand Laurencii, juge majeur du Gapençais.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 577-8, n° 640. = ROM. 172ª (26 m.).

20050 Avignon, 26 mai 1318.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un prieuré au dioc. de Rodez, dép. de la Chaise-Dieu.

MOLLAT (G.), *Jean XXII. lettres comm.*, II, 167, n° 7301.

20051 Vaux, 26 mai 1318.

Jean Charbonelli, baile de Durbon, au nom du roi de Jérusalem et Sicile et du couvent du monastère, ordonne à André Vayseer, de Veynes *(Veyneto)*, messager et héraut *(nuncius et preco)* de Durbon, de publier à Vaux l'ordre à toute personne contre qui est faite une enquête, de présenter sa défense dans les 10 jours, et de se rendre à Vaux devant le juge le 8 juin pour le prononcé de la sentence. *Act. in Vallibus*. Témoins (3). Pierre Lunelli not. pub. reçoit l'acte, rédigé après sa mort par Guillaume Achardi, *ut supra*.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 578-9, n° 641. = ROM. 172ª.

20052 = 20018 Avignon, 28 mai 1318.

Bulle de Jean XXII, nommant Bernard, fils de Bernard Jordani, seigneur de l'Isle *(Insula)*, au canonicat vacant à l'église métropolitaine d'Aix par la promotion de Guillaume à l'évêché de Gap.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967 (mss. de Suarès), 397 (Reg. Joan. 22, a. 2, t. alt.) = ROMAN (J.), *Obit. chap. St-Mary Forcalquier*, 8, n. : *Tabl.* 172ª.

20053 28 mai 1318.

Pierre d'Echallon *(de Escalone)*, chanoine de Valence et official de la cour de Lyon, atteste l'hommage de Guillermin de Vego, damoiseau, à l'abbé d'Ainay.

GUIGUES, *Grand Cart. abb. d'Ainay*, I, 201-4, n° 101.

20054 Avignon, 31 mai 1318.

Le pape mande au prieur d'Annonay, dioc. de Vienne, de restituer des biens acquis des Hospitaliers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 169-70, n° 7322.

20055 6 juin 1318.

Comptes d'Antoine de la Salle, damoiseau, châtelain du Pont-de-Beauvoisin depuis le 22 avril 1317.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

6 juin 1318 = 8 juillet 1318.

20056 8 juin 1318.

Aynarde, abbesse de St-André-le-Haut à Vienne, achète de Falconnet Pestalet et de sa femme Jacquemette une grange au territoire des Arcs, pour le prix de 20 liv. bons Viennois.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 94.

20057 Vaux, 10 juin 1318.

Assises publiques tenues à Vaux par Odon Raymundi, juge de Durbon ; ayant devant lui les Evangiles, et après avoir fait le signe de la Croix, en présence d'Etienne Charbonelli, baile de Durbon et du roi, il prononce des sentences contre des présents et des absents : habitants de la Cluse, de Glaizil *(Glasia)*, Montmaur, Châteauvieux et St-Julien, qu'il condamne à diverses amendes pour mauvais traitements et vols envers les religieux. *Act. in Vallibus*, devant l'étable, près de la fontaine. Témoins. Pierre Lunelli, not. Rédigé par Guillaume Achardi (comme au 25 mai).

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 579-81, n° 642.

20058 Clermont, 11 juin 1318.

Guillaume, comte de Genevois, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, du conseil de leurs nobles et de patriciens, confirment les conventions de leurs prédécesseurs : Guillaume comte de Genevois et Aymon seigneur de Faucigny, Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, son fils le dauphin Jean et Amédée comte de Genevois, Amédée comte de Genevois et le susdit Hugues, pour défendre leur patrie et se porter mutuel secours. Le comte engage, comme garantie, les châteaux de la Roche et de Ternier, Hugues ceux de *Gradu* et de Bonne. Ils se soumettent au pouvoir coercitif de l'évêque de Genève, présent, sauf les droits de Jean, dauphin de Viennois. *Act. ap. Clarum Montem*. Pierre de Mont-Saxonnex *(de Sarsonay)* not. Sceaux. — *Quoniam contingit*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 3, orig. parch., traces de 2 sceaux (*Invent.* 36-7). *Invent. Généralité*, I, 177 : 210 ; *Prov. étrang.* 101ª. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 222-3. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 184. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1683. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 80.

20059 Avignon, 12 juin 1318.

Jean XXII confère à son chapelain Bertrand de Deaux *(Deutio)* un canonicat à Narbonne, nonobstant l'église rurale de St-Saturnin au dioc. d'Embrun et un canonicat dans cette cathédrale. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 184, n° 7464.

20060 Avignon, 12 juin 1318.

Jean XXII confère la prévôté de Mende à son chapelain Hugues de Mirabel, nonobstant un canonicat à Embrun, l'église des Sts-Didier et Marcellin au dioc. de Gap, etc. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 183, n° 7460.

20061 Avignon, 15 juin 1318.

Jean XXII confère à son médecin Geoffroy Isnardi la prévôté d'Aix, nonobstant le doyenné de Gap, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 188, n° 7505.

20062 16 juin 1318.

Confirmation par Jean, dauphin, des chartes de liberté octroyées par ses prédécesseurs aux habitants de Serres.

Arch. de M. Roman. = ROMAN, 172ª.

20063 16 juin 1318.

Albergement par le dauphin Jean aux habitants de Lent (Lans) en Oisans, des fours et droits de fournage qu'il avait dans leur paroisse, avec faculté de construire d'autres fours, sous le cens de 60 sols bonne monnaie Viennoise.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 327-8.

20064 Grenoble, 16 juin 1318.

Guigues Pélissier, châtelain de Vizille, ayant représenté au dauphin Jean que les moulins d'Huez et la Combe valaient plus de cens annuel, le prince les lui alberge, en considération de ses services, sous le cens de 10 liv. bonne monnaie et 10 poules d'augmentation, payables à la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 324ᵃ.

20065 16 juin 1318 (?)

Vente à Humbert Dauphin par Marguerite, femme de Pierre de Chonas, et Guillaume Bruyant, son frère, des 2/3 indivis de 4 setiers froment, 4 poules et 16 den. de cens annuel sur des habitants de la Frette et l'église de la Madeleine, pour le prix de 20 livr., lesdites rentes relevant du fief de Rollet d'Entremont.

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. 1.

20066 Avignon, 17 juin 1318.

Jean XXII enjoint à Bernard de St-Maurice et autres collecteurs des revenus de la 1ᵉ année des bénéfices dans les provinces de Vienne, Embrun, etc. de comprendre l'Hôpital de St-Antoine, les infirmeries, aumôneries et sacristies. — *Edoceri per Sedis.*

Coulon (Aug.). *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 545-6, n° 630. Mollat (G.). *Jean XXII, lettres comm.*, II, 260, n° 8210.

20067 Avignon, 17 juin 1318.

Jean XXII mande à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, nonce du Siège apostol., d'absoudre des sentences encourues ceux qui avaient refusé les procurations à l'archevêque de Tarragone, après payement.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 259, n° 8204.

20068 17 juin 1318.

Humbert et Raymond Allemand, frères, chevaliers de la paroisse de Genevray, affranchissent Etienne Salomon, leur homme lige, de tous cens, rentes, lods et autres redevances à eux dus à raison de leur directe seigneurie ... ind. 1.

Arch. de l'Isère, B. 2954, 18. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 83ᵇ : VI, 57ᵇ.

20069 Avignon, 18 juin 1318.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Aix faite à Bertrand Augerii, du Pont-de-Sorgues.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 192, n° 7544.

20070 18 juin 1318.

Investiture par le châtelain de Vizille, au nom du Dauphin, à Guigues Pélissier des bannerie et mistralie de Vaulnaveys ; il déclare avoir été payé des lods.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 248 : VI, 151ᵇ.

20071 21 juin 1318.

Vente de cens au territoire de Bourdeaux par Ermengarde Baifer et son fils Raymond, de Truinas, à Aimar, comte de Valentinois, au prix de 13 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3569, orig. parch. (*Invent.* III, 97ᵃ).

20072 Avignon, 22 juin 1318.

Jean XXII charge Raimond Raboti, chanoine d'Embrun, d'exécuter la collation d'une église au dioc. de Maguelonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 195, n° 7570.

20073 Grenoble, 22 juin 1318.

Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, sur les plaintes réitérées d'Arthaud de Beaumont l'ancien et de son fils Arthaudet, qui étaient troublés dans l'exercice de leur juridiction sur les habitants de la paroisse du Touvet (*de Thoveto*) par les officiers du Graisivaudan, tenant compte du dévouement de cette famille aux dauphins, déclare qu'ils possèdent la juridiction haute et basse, le droit de punition et coercition avec mère et mixte empire sur leurs vassaux, leur concédant le droit d'ériger des fourches ou *billirit;* il défend aux châtelains de la Buissière, Avalon, Morêtel et autres officiers de mettre obstacle à cette concession, pour laquelle il déclare avoir reçu 200 liv. de bons Viennois par les mains de ses trésoriers Guigues Bonielli et Pierre Fabri. *Act. et dat. Gratianopoli;* présents : Pierre Aynardi, Hugues de Commiers et André Czuppi, ses conseillers. Sceau.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 34-5.

20074 Grenoble, 23 juin 1318.

Concession viagère par le dauphin Jean à Lantelme Peyron, notaire d'Embrun, de la mistralie des Crottes, des Orres et de Baratier, en considération de la diligence qu'il avait apportée pour le bâtiment du palais delphinal à Embrun.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIᶜ xxxiiijᵃ (le 24). *Invent. Embrunois*, 47, 98, 138, 217. = Roman, 172.

20075 23 juin 1318.

Comptes de Pierre, apothicaire, citoyen de Grenoble, receveur général du Dauphiné. Recettes : 14320 liv. 4 s. Vienn., 1464 livr. 13 s. 4 d. gros Tournois, et 3851 florins d'or, 210 jannins d'or, 360 liv., 12 petits Tournois et 100 liv. Genevois. Reçu, le vendredi après l'octave de sᵗ Martin 1317, de Milon lombard de Briançon, 200 flor. ; le samedi suiv., de Péronet de la Tour, par les mains de son frère, Hugonet de la Tour, 38 sols gros Tournois, etc. Dépenses : porté au seigneur de Tournon 57 sols gros Tourn.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396-7. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 118-9 ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 9.

20076 Grenoble, 24 juin 1318.

Transaction entre le dauphin Jean et Pierre d'Arvillard, en suite d'une précédente par laquelle le prince s'était départi de la saisie faite de son autorité des biens de P. d'A. dans le mandement d'Allevard, et lui avait cédé ceux situés depuis le ruisseau de Garciers, au mandement d'Allevard vers la Savoie, au sommet des montagnes. Humbert l'en investit et promet de consentir à la limitation du mandement et juridiction d'Arvillard, portion de celui d'Allevard ; il pourra ériger des fourches dans son fief, réservé au dauphin le ressort, souveraineté et juridiction pour les crimes ; Pierre reconnaît tenir en fief et de la seigneurie directe du dauphin tout ce qu'il possède depuis l'eau de Bayn dans tout le Graisivaudan ; il promet d'être son homme lige, excepté la fidélité qu'il doit aux comtes de Savoie et de Genève. Ind. 1, *ap. Gracionopolim*, dans le revestiaire de l'église de St-André.

Arch. de l'Isère, B. 2610 (*Reg. Pilati*, 1334), 90. *Invent. Graisivaudan*, I, 2-3.

20077 [24 juin] 1318, 1319.
Comptes de Jean de Quirieu, châtelain d'Albon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 80.

20078 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre Eynard, châtelain d'Allevard.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 48.

20079 1318.
Compte de Pons du Molard, pour la gabelle d'Allevard.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 48ᵃ.

20080 1318, 1319.
Comptes de Humbert Romestaing, châtelain d'Auberive.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 58-9.

20081 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre Eynard, châtelain d'Avalon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 113.

20082 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Villein Bérard, châtelain d'Avignonet.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 235-6.

20083 1318.
Compte de Pierre Claret, bailli du Briançonnais, pour la châtellenie de Bardonnêche.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 152.

20084 1318, 1319.
Comptes de Rolet d'Entremont, châtelain de Beaurepaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 367.

20085 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre de Treffort, châtelain de Beauvoir.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 580.

20086 1318.
Compte d'Etienne de Loras, châtelain de Bourgoin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 358 : 204ᵇ.

20087 1318, 1319.
Comptes de Pierre Claret pour la châtellenie de Briançon.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 353-4.

20088 1318.
Compte d'Eynard Leuzon, châtelain de la Buissière.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 310ᵇ.

20089 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes d'Aymeric Leuçon, châtelain du Champsaur.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 391ᵃ.

20090 1318.
Compte de Châteauvilain.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 449 : 249ᵃ.

20091 1318, 1319, 1322.
Comptes d'Etienne Bérard, châtelain de Châtillon-en-Corneille.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 65ᵇ.

20092 1318, 1319.
Comptes de Jacques de Claire pour la châtellenie de Chatte.
Grenoble, *Invent. de St-Marcellin*, I, 697.[1]

20093 1318.
Compte de Hugues de Vesc, châtelain de Chauvac.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, 285-6.

20094 1318.
Compte de Pierre de la Tour, châtelain de Chevrières.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 732-3.

20095 1318.
Compte par Azon de Chayssieu, bailli de la terre de la Tour, châtelain, et Aymon de Sachenas, cellérier de Crémieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 594ᵇ.

20096 1318.
Compte de Jean du Vache, châtelain de Demptézieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7 : II, 5.

20097 1318.
Compte de Jacques Rivier, bailli de l'Embrunais, comprenant les revenus des châtellenies de Baratier, les Orres et Chorges ; mentionnés : la ferme de la montagne de Verdun, les cens de Champ Rambaud, la pension de la cazerne des Lombards, les compositions de l'Argentière, etc.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 166-7.

20098 1318.
Compte de Berton Villet, châtelain d'Exilles : 200 livres des dons faits à Henri Dauphin, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 513.

20099 1318.
Compte de Hugues de Vesc, châtelain de la Fare.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, 386.

20100 1318.
Compte de Pierre Sellen, bailli (*ballivis*) de Gap : 1887 livres 17 s. 3 d. des reliquats des comptes de plusieurs châtelains, y compris 37 liv. 7 den. du péage de Montbrand, 160 livr. de celui de Serres, de la leyde, cosses et péages d'Aspres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 387.

20101 1318.
Compte de Jean de Létang, clavaire de Gap.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 387.

20102 1318.
Compte de Pierre d'Avalon, juge, pour la judicature et le sceau du Graisivaudan, et les dépens des châtelains.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396ᵃ.

20103 1318.
Compte par Hugues Mant, du péage de Grenoble...
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 396ᵃ.

20104 1318, 1319.
Comptes de Guillaume de Reyne, châtelain d'Izeaux.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 835-6.

20105 1318.
Compte de Poniat, châtelain de Jarcieu.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 818-9.

20106 1318.
Compte de Rodolphe Sicard, châtelain de Marsanne.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 205 : II, 198.

20107 1318, 1319.
Comptes d'Albert de Breyda, châtelain de Mirabel.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 468 : 563-4.

20108 1318, 1319, 1322, 1323, 1324.
Comptes de Guillaume de Reyne, bailli de Viennois, pour la châtellenie de Moirans.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1128.

20109 (1318).
Compte de Jean des Orres, châtelain de Montalquier et bailli, pour le consulat de Gap.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 387-8.

20110 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Hugues de Vesc, châtelain de Montauban ; mentionnés : le guiage de Laborel, de Montferrand, le paquerage de Salsat, le péage d'Allonts, celui de Montauban, etc.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 521ᵃ : 621.

20111 1318, 1319, 1320, 1321, 1322.
Comptes d'Eymeric Leuçon, châtelain de Montorcier.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 515ᵇ-6.

20112 1318.
Compte de François de Veynes, [châtelain] de Montrond, pour ce lieu, des services à Barsac, St-Genis, etc.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 569-70.

20113 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre Eynard, châtelain de Morêtel.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 112.

20114 1318.
Compte de Guillaume Remusat, châtelain de Nyons.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 149 : 781.

20115 1318.
Compte des cens d'Oulx par Flocard Bérard.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 513-4.

20116 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Vilein Bérard, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 465.

20117 1318.
Compte d'Artaud de Beaumont, châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298.

20118 1318, 1319.
Comptes de [Gérenton ?] de Vienne, châtelain de Pisançon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1389.

20119 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes d'André de Vaulnaveys, châtelain du Queyras ; celui de 1318 porte : 4 livr. 3 s. 2 d. d'un don fait à Henri Dauphin.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 654-5.

20120 1318.
Compte d'Odon de Theys, châtelain de Réotier.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 277.

20121 1318, 1319.
Comptes de Jacelme de Brouen, châtelain de Revel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 234ᵇ : II, 426ᵇ.

20122 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre de Treffort, châtelain de Rovon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1649-50.

20123 1318.
Compte de Pierre de la Tour, châtelain de Villeneuve de Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1678.

20124 1318.
Compte de Pierre de Driuns, châtelain de Sablonnières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 602.

20125 1318, 1320, 1321.
Comptes de Hugues de Vesc, châtelain de Ste-Euphémie ; mentionnés : le cens de Chabanes, la pension des Juifs, etc.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 371 : 1031-2.

20126 1318.
Comptes de Jacques Lotard, châtelain de St-Germain.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.*, 72ᵃ.

20127 1318, 1319.
Comptes d'Amblard de Briord, châtelain de St-Laurent.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 451ᵇ : II, 527.

20128 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323.
Comptes de Thomas du Val St-Martin, châtelain de Savine ; mentionnés : les tailles et services de St-Apollinard, les bans et tailles de Réalon, les cens de Montalin, la baillie de Chorges, la commanderie de Savine, l'alpage de la montagne de Malcorey et de Sorbiere, etc.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 383-5.

20129 1318.
Compte de Pierre Jay, châtelain de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 818.

20130 1318, 1319.
Comptes de Jacques de Claire, châtelain de la Sône.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2012.

20131 1318.
Compte de François de Veynes, châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrangères*, 179ᵃ.

20132 1318.
Compte de Pierre Sellen, baile de Gap, pour Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 963.

20133 1318, 1319, 1320, 1321.
Comptes de Guigues Filoti, châtelain de la Vallouise.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 853-4.

20134 1318, 1320, 1321.
Comptes de François Jassaud, châtelain de Veynes et Furmeyer.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 241-3.

20135 1318, 1319, 1320, 1321.

Comptes de Villein Berrard, châtelain de Vif, rendus aussi par Chabert de Gère.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 71ᵃ.

20136 25 juin 1318.

Deux orfèvres, Jean Chantemesse, dit Poiol, et Michel de Lyon, demandent à Guigues Fallavel, juge de la cour commune, le vidimus des 2 actes du 18 févr. 1318.

Arch. de Grenoble, *Livre de la Chaine*, ij, V. 2, fᵒ 1. — PILOT DE THORBY (Em.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, D. I, 454. PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 151.

20137 St-Marcellin, 27 juin 1318.

Guy Dauphin avait promis à son écuyer Girin Curtet, en récompense de ses services, 10 liv. de rente, avec lods, plaids et seigneurie directe, dans la paroisse de Rochechinard. Son frère le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, remplit sa promesse en lui donnant les château et forteresse de Rochechinard... *ap. S. M-num, q̄urg k. j.*

Arch. de la Drôme, E. 1593, pap. (*Invent.* II, 236). Arch. de l'Isère, B. 2980, 437 ; B. 3009, VIIIˣˣxij. *Invent. St-Marcellin*, II, 1506.

20138 27 juin 1318.

Comptes de Gilet Coperii pour la viguerie *(veheria)* de Romans, à partir du 13 juin 1314, rendus aux auditeurs des Comptes (grandes et petites compositions et *clamæ*, veuves remariées, écuelles de fiançailles, etc.).

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 223ᵃ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 143.

20139 29 juin 1318.

Procuration donnée par la communauté à Maynfred de Dieulefit *(Deofecit)*, damoiseau, Guillaume Brisonis et un autre, syndics, pour la représenter devant le viguier de Valréas et des Pilles.

Cité dans l'acte du lendemain.

20140 « *Serrum Julianum* », 30 juin 1318.

Sentence prononcée par Guillaume Bernardi de Narcesio, viguier de Valréas et des Pilles pour le pape Jean [XXII], en vertu de la commission du 21 juillet 1317 ; comparaissent les hommes de Montaigu convoqués par le héraut Etienne, ainsi que Aymar Berengarii, damoiseau, châtelain de Taulignan pour le comte de Valentinois et son fils Louis, évêque de Viviers, et les syndics de Taulignan (29 juin) ; ils prient le viguier de ne prononcer qu'après discussion *(tractatu curioso)* et du conseil de l'avocat de la viguerie et d'André Arnaudi, clavaire de Valréas. Les hommes de Taulignan sont en droit de paquerer dans les châteaux de Montaigu et Grillon, depuis le Lez et l'endroit des 4 pierres à mi-chemin entre M. et G. selon les anciennes limites, mais ils payeront les bans s'ils en ont commis. Fait au-delà du Lez, *ap. Serrum Julianum* (?), dans la terre de Guillaume Brusonis. Témoins : André Robaudi, de St-Gervais, etc. Geoffroi Gerini de Carpentras, not. en la cour du Venaissin.

Arch. de la Drôme, E. 6020, orig. parch.; B. 6071, date de 1313 (*Invent.* IV, 301ᵇ, 315ᵇ).

20141 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1318.

Le prévôt d'Embrun est chargé de conférer à un cardinal une paroisse au dioc. de Lisbonne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 199, nᵒ 7611.

20142 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1318.

Jean XXII confère à son familier Guillaume Guiraudi l'église paroiss. de Coucouron, au dioc. d'Aix, vacante par la nomination de Geoffroy Isnardi au doyenné de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 201, nᵒ 7624.

20143 1ᵉʳ juillet 1318.

Hommage de Perret, fils de Ramusius de Chissé *(Chissie*, à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny). Pierre de Mont-Saxonnex *(de Sersonay)* not..., ind. 1.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1516.

20144 Clermont, 1ᵉʳ juillet 1318.

...Ind. 2[= 1]. Reconnaissance et fidélité lige faits par Pierre d'Arvillard *(Alto Vilario)*, à Guillaume, comte de Genevois, sauf la fidélité qu'il doit au comte de Savoie, pour tout ce qu'il tient de l'alberge de Genevois dans la ville d'Allevard, sa baronnie *(barona)* et district, dite vallée de Theys *(Tesij)*. Le comte l'investit par la remise d'une plume *(calami)*. Fait dans le château *Clarimontis*, dans la grande salle ; présents : Pierre de Ternier et Girard, son fils, Pierre de Muris, juriscons. Pierre Fina, de la Roche, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1. prov. Genevois, paq. 28, Haut-Villard, nᵒ 2, orig. parch. (*Invent.* 425).

20145 Bourdeaux, 1ᵉʳ juillet 1318.

Pierre Nicholay, de Bezaudun *(Besauduno)*, vend à Aynard Galonis, chevalier, seigneur de Mornans *(M-ncii)*, la moitié de la bastide de St-Roman près Bezaudun, avec son mandement, au prix de 400 liv. bons Viennois ou monnaie équivalente, dont quittance ; dévêtiture entre les mains d'André de Cornu, jurisc., procureur d'A[démar] de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Ratification de Guigone, épouse de Nicolas, et de son fils Lantelme. Fait au territoire de *Bord'*, dans le pré du prieuré de St-Savin, près la vigne du prieuré et la condamine du Temple ; témoins : Ponce Charbonelli, châtelain de Bourdeaux pour le comte, Bertrand Rebolli, de Saou, Jean de Bona, moine de Savigny, Hugues Monnerii, not. de Sauzet, etc. Giraud Gontardi, de Francillon, dioc. de Die, not. imp. et comt.

Arch. de la Drôme, orig. parch. de 39 lig.

20146 Avignon, 4 juillet 1318.

Lettre de Jean XXII aux religieux de la Chartreuse et aux prieurs et frères de l'ordre : il confirme le privilège de Clément IV les exemptant de payer la dîme des terres qu'ils cultivent de leurs mains et à leurs frais, à moins de convention avec les curés ou de prescription légitime. — *Perinsignis ordinis.*

Vidimus d'Elzéar, évêque de Toulon, 26 mai 1319 (*Gallia christ. noviss.*, V, 169, nᵒ 347). — Mss. de Suarès, V, 234. — *Privileg. ord. Cartus.* (1510), 30-1. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 105-6.

20147 Avignon, 4 juillet 1318.

Le pape Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun [vacance], à l'évêque de Grenoble [Guillaume] et au doyen de Vienne [Guillaume] de prendre la défense du prieur et du couvent de la grande Chartreuse contre leurs oppresseurs, et les nomme conservateurs et juges. — *Militanti ecclesiæ.*

1er *Cartul. de la Chartreuse*, 5a. — *Privileg. ord. Cartus.* (1510), 21-2. Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 451-5. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 106-8. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 205, n° 7672.

20148 4 juillet 1318?

Arrêt [de compte] entre Jean de l'Etang *(de Stagno)*, damoiseau, au nom du dauphin Jean, et Antoine de Casalorcio, au sujet de diverses dettes. Jean Anfolsii not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 34-5.

20149 6 juillet 1318.

Jean d'Avalon, sur la dénonciation publique qu'il avait prêté avec usure, supplie son chapelain Antoine, curé d'Allevard, de ne pas le priver des bienfaits de l'Eglise, ayant fait annoncer publiquement dans l'église du lieu qu'il était prêt à donner satisfaction à ceux qui avaient à se plaindre de lui.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 223a. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 175.

20150 7 juillet 1318.

Plantation des limites *(terminis)* spécifiées dans la sentence du 30 juin, en présence du viguier, assisté d'André Arnaudi, clavaire de Valréas. Fait aux endroits où sont plantées les bornes. Geoffroi Gerini, de Carpentras, not. imp.

A la suite de la sentence du 30 juin.

20151 Avignon, 8 juillet 1318.

Jean XXII confère à son chapelain maître Pierre Guillelmi la prévôté de Toulon, nonobstant un canonicat dans l'église de Gap, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 177-8, n° 7406. Albanés-Chevalier, *Gallia christ. noviss.* V, 712-3, n° 1512.

20152 Avignon, 8 juillet 1318.

Concession d'un canonicat en l'égl. de Vergy, dioc. d'Autun, à Guillaume de Marsas, nonobstant un canonicat à St-Pierre du Bourg-lès-Valence et la cléricature à Romans et St-Donat et la paroisse de St-Christophe, au dioc. de Viviers. — Exéc. : l'évêque de Valence, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 209, n° 7704.

20153 La Baume-d'Hostun, 8 juillet 1318.

Confirmation par Béatrix d'Avellino, veuve de Guy Dauphin, baron de Montauban, frère du dauphin Jean, de l'acte du 27 juin préc. ...*ap. Balmam prope Ostedunum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIxx xvij. *Invent. St-Marcellin*, II, 1506.

20154 Bourdeaux, 8 juillet 1318.

Ponce, fils de Pierre Nicholay, ratifie la vente de son père (1er préc.) *Acta ap. Bord'*, dans le prieuré, en la cuisine ; témoins : André de Cornu, juriscons., etc.

A la suite de l'acte du 1er juillet 1318.

20155 10 juillet 1318.

Acquisition de 18 sols 4 den. bons [Viennois de rente] par Jean de Claveyson, chan. et procureur, sur Guillaume Bercinerii.

Reg. instrum. maj. annivers. S. Barn. Romanis, I, 185, 210.

20156 10 juillet 1318.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, vidime un acte de Dalmace de Châtillon.

Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 292.

20157 Irigny, 12 juillet 1318.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, atteste l'hommage de Jean de Châtillon. *Dat. ap. Yrignins...*

Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 292-3.

20158 15 juillet 1318.

Mandat de Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, chanoine de Valence, official de Lyon, à Jean Contesson, recteur de l'église de St-Michel de Lyon, etc.

Guigue, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 380, 385.

20159 17 juillet 1318.

Nouvelle charte de libertés et franchises accordée à la communauté des habitants de la Mure *(Mirramacastene*, al. *Mura Matascene)* par le dauphin Jean.

Mentionnée dans la confirmation du 16 sept. 1335. — Dussert (A.), *Essai hist. la Mure* (1903), 506.

20160 Avignon, 18 juillet 1318.

Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun et à ses suffragants de recueillir la décime pour la Terre-Sainte ordonnée par le concile de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 301, n° 8634.

20161 Avignon, 18 juillet 1318.

Jean XXII enjoint à l'archevêque d'Embrun et à ses suffragants de solder la même décime. — *Licet olim felicis.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 562, n° 655. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 263, n° 8239.

20162 Avignon, 18 juillet 1318.

Jean XXII enjoint à tous les prélats et personnes ecclésiastiques de la province d'Embrun de solder la décime ordonnée pour six ans par Clément V au concile de Vienne.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 562, n° 654.

20163 Avignon, 18 juillet 1318.

Le même enjoint à l'archevêque de Vienne et à ses suffragants de payer la même décime.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 562, n° 659. Mollat, *Jean XXII, lettres comm.*, II, 263, n° 8240.

20164 Avignon, 18 juillet 1318.

Jean XXII enjoint à tous les prélats et personnes ecclésiastiques de la province de Vienne de solder la décime ordonnée pour six ans par Clément V au concile de Vienne.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 562, n° 652. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 263, n° 8238.

20165 Avignon, 23 juillet 1318.

Concession d'un canonicat à Fréjus, vacant par la consécration de Guillaume, évêque de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 224, n° 7856.

20166 Valence, 23 juillet 1318.

Obit de Didier de Sassenage, le jeune *(secundus)*, abbé de St-Félix de Valence, qui légua au couvent de St-Robert 20 sols de cens pour son anniversaire, avec pitance de 10 sols le lendemain.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 34, 37 (6 août) ; *Dominicains de Grenoble*, 8 (3 août).

20167 25 juillet 1318.

Jean de St-Vallier, docteur en droit, atteste le testament d'Agathe de Morestel, femme de noble Guichard de Bordet, chevalier : après des legs de cens et rentes aux églises de Salettes, ordre des Chartreux. St-Baudille, Optevoz, Charête, St-Cyrice, Courtenay, Soleymieu, Bouvesse, Vercieu, Amblaynieu, Parmilieu, la Balme, Hières, Aneysin, Siccieu, aux églises des mandements de Quirieu et Crémieu, à celle de Morestel, à la recluserie, à l'hôpital et aux Augustins de Crémieu ; aux ponts du Rhône à Lyon et à Vienne, au pont du St-Esprit, à ceux de la Gère et de Hureno ; legs à divers particuliers, à Humbert de Morestel, son frère, à son mari, à sa sœur Marguerite, religieuse de Laval de Bressieux ; aux couvents des frères Mineurs, des Augustins, des Carmes de Lyon ; aux religieuses de Blez, St-Martin du Pol, St-Pierre de Lyon, Ste-Colombe à Vienne, aux Minoresses de Vienne ; elle fait héritière sa mère Alix de Beauvoir, dame de Morestel. Procès-verbal d'ouverture par le juge de la baronnie... Garin de Chavannes not. Mardi fête des s[ts] Jacques et Christophe.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIII[e] xj. Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 222-3 ; III, 354. — AUVERGNE, *Hist. de Morestel*, 67-9, trad.

20168 Lyon, 25 juillet 1318.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, atteste le compromis entre Jean, abbé d'Ainay, et Pierre, curé de la paroisse de St-Bonnet en Viennois, au sujet des novales de cette église. *Act. Lugduni, ap. Athanacum;* témoins.

GUIGUE, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 381-5, n° 175.

20169 29 juillet 1318.

Lettre du roi de France convoquant les seigneurs du Languedoc à Toulouse pour le 25 décembre suiv. : *super quibusdam bonum statum regni nostri subditorumque nostrorum utilitatem et pacem tangentibus deliberationem habere volentes.*

Delphino Viennæ..., domino de Angovio,... d. G. de Pictavia,... Haymardo de Pictavis,... Artaudo de Roussilone..., Gracono de Clara ..., Hugoni Ademari, Geraudo Ademari....

BOUQUET, XXIII, 814. VIC-VAISSETE, *Hist. de Languedoc*, 3[e], X, pr. 587-8.

20170 29 juillet 1318.

Caherian ? de Poitiers, fils du comte de Valentinois et Diois, affranchit Pierre Audoart et un de ses enfants ou héritiers à perpétuité de toutes tailles, corvées, ban, tâches, vingtain et autres servitudes sordides, et lui accorde les libertés dont jouissaient les nobles et feudataires du mandement de Barry, etc... Samedi après s[ts] Jacques et Christophe...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 765.

20171 Avignon, 2 août 1318.

Jean XXII mande à son chapelain, maître Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, et à son collègue, nonces du Siège apostol., de s'informer des recettes de la décime imposée pour la Terre-Sainte dans les provinces de Mayence, Cologne et Trèves.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 264, n° 8246.

20172 Avignon, 2 août 1318.

Jean XXII mande à maître Hugues de Mirabel, chanoine d'Embrun, et à son collègue, nonces du Siège apostol., d'exiger les cens dus à l'église Romaine dans la province de Tarragone.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 264, n° 8256.

20173 St-Nazaire-en-Royans, 4 août 1318.

... 1 ind. ...Humbert de Chevrières *(Capriliis)*, abbé de Léoncel, et Martin, curé de St-Martin-le-Colonel, compromettent entre les mains de Rodulphe, prieur de St-Nazaire, au sujet des dîmes de la Traverse et du Bouchet *(Bochelo)*, entre les ruisseaux de Léoncel et de la Lionne. L'arbitre attribue ces dîmes au curé, qui en prélévera pour l'abbé 2 setiers de froment, 2 de seigle et 1 d'avoine. *Act. ap. S. Nazarium in Royanis*, en la maison de Bonnefemme de la Balme ; témoins : Pierre de Baix *(Baino)*, damoiseau, etc. Bernard Hubodi, de Rovon, clerc, not. imp. Sceau de l'official de Valence.

Arch. de la Drôme, Léoncel, origin. parch. de 41 lig.

20174 4 août 1318.

Donation de 20 liv. à l'église de St-Barnard de Romans par Pierre de Bouquéron *(Bocoyrone)*, clerc.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 366.

20175 Etoile, 8 août 1318.

Le comte de Valentinois et Diois ratifie la vente de la bastide de St-Roman (1[er] juil. préc.) et investit l'acheteur par la tradition d'un capuchon *(capucii)*, après avoir reçu hommage lige avec baiser de paix et serment de fidélité, inclus lods et plaid. Aynard Galonis promet de l'aider en plaid et en guerre contre tous et de fortifier le château. *Acta ap. Stellam*, sur la place devant la grande salle de la forteresse ; témoins : Guillaume de la Roche, de Soyans, Guillaume de Mornans, damoiseaux, etc. Giraud Gontardi, de Francillon, dioc. de Die, not. imp. et comt.

A la suite de l'acte du 1[er] juillet 1318.

20176 Crest, 14 août 1318.

Louis de Poitiers, évêque de Viviers, vicaire de la terre d'Aymar *(Heymarii)* de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, son père *(progenilor)*, qui l'a institué exécuteur (10 nov. 1316) pour dédommager sur ses biens la communauté du château de Vaunaveys *(Vallisnavigio)*, diocèse de Valence, au sujet du vingtain des grains *(bladi)* et du vin qu'il s'est injustement approprié, en fait restitution, malgré l'opposition formée par Humbert de Laya, procureur, et de Girin de Mon-

toison, informateur des droits de son père à la demande de Guilhermon [..]raudi et Guilhermin Bonihominis, syndics. *Act. ap. Crestam*, dans l'hôtel du comte; témoins : Pierre abbé de Saou, Arnaud Arnaudi, précenteur de Carpentras, Armand de Combis, chanoine de Viviers, Etienne Mari, prieur d'Auriples *(Auriplio)*, Martmatha, Jean [...]ososteuli, florentins, Guilherme de Marsanne, Guilherme Cornilhani, et Humbert de Piégros *(Podio Grosso)*, damoiseaux. Pierre d'Eyrolles, de Valréas, dioc. de Vaison, not. imp.

Arch. de la Drôme, E. 13965, copie parch. du 3 sept. 1460 (Vaun. CC. 25) (*Invent.* VIII, 99b). Arch. du chât. de Peyrins, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, V, 498 : III, 615.

20177 Visan, 16 août 1318.

Concession par Jean, dauphin de Viennois, à Albert [de] Breyda, en considération de services, de la 1/2 de la condamine delphinale du seigneur Giraud, où l'on semait 4 sommées de blé, confrontant le pré de l'église de St-Martin et le chemin de Visan à St-Romain, sous le service d'1 den. et 1 setier annone, portant directe seigneurie ... *ap. Avisanum*, mercredi lendemain de l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe IIIIxx iiij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 55b : 64.

20178 Avignon, 20 août 1318.

Translation d'Armengaud de *Posoliis*, du monastère de St-Ruf à Valence à celui de St-Salvy à Alby.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 245, n° 8058.

20179 23 août 1318.

Mercredi après l'octave de l'Assomption.

Arch. de l'Isère, B. 2982, 44.

24 août 1318 = 24 avril 1318.

20180 Beauvoir-en-Royans, 26 août 1318.

... Ind. 1.... Testament du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour. Il recommande son âme au souverain Créateur, à la be ve Marie et à toute la cour céleste ; il élit sépulture dans l'église de St-André [à Grenoble], chapelle des Dauphins, à laquelle il lègue 200 liv. Viennois de revenu ou 4000 en capital. Suivent des legs pieux à Notre-Dame de Grenoble et à St-Robert, pour fondation de 2 chapellenies ; à Prémol, aux Chartreux, à Villard-Benoît, aux Ayes, au Val-Ste-Marie, à Salettes, Oulx, St-Donat, St-Antoine, St-Laurent de Grenoble, St-Paul-d'Izeaux, Laval-Bressieux, Léoncel, Bonnevaux ; aux frères Prêcheurs de Grenoble (pour la construction de leur église), aux frères Mineurs de Grenoble et de Moirans, aux Augustins de Crémieu. Il fonde une maladrerie pour recevoir au moins 6 lépreux nobles, avec chapelain ; il laisse pour marier 100 jeunes filles ; on célébrera 2000 messes pour le repos de son âme dans l'année qui suivra son décès. Il donne à son épouse Béatrix les châteaux de Beauvoir-en-Royans, Quirieu et Rovon, outre son douaire, tant qu'elle restera veuve ; la croyant enceinte, il assigne une légitime à l'enfant qu'elle mettra au monde. Son héritier, du conseil de son frère Henri, assignera sa légitime à son fils Humbert. Jean lègue à son frère Henri Dauphin la baronnie de Montauban, avec les châteaux de Visan, Montbrison, Orpierre et Moidans, et la baronnie de Mévouillon ; de plus, les châteaux de Vizille, la Mure, Corps et Beaumont, qui seront remplacés par ceux de Clermont, Cornillon et Avignonet en Trièves, au cas où ils feraient partie du douaire de Béatrix : le tout à tenir en fief de son héritier universel, qui est son fils Guigues Dauphin. Suivent des substitutions, en cas de décès prématurés, dont bénéficiera son frère Henri, qu'il donne à ses enfants comme tuteur *annalogista* (dispensé d'inventaire), aidé des conseils de son frère Hugues, jusqu'à ce que son héritier ait atteint sa 20e année ; il se fie à l'affection vraie et sincère qu'il lui a toujours témoignée. S'il venait à être empêché, les tuteurs seront Guillaume, comte de Genevois, Geoffroy de Clermont et Graton de Clérieu. Jean nomme exécuteurs de son testament : Jean comte de Forez, Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, et Adémar de Poitiers, ses [beaux-]frères, les seigneurs de Roussillon et de Vinay, Guigues Alamandi, seigneur de Sassenage, l'évêque de Grenoble et Pierre Aynardi ; spécialement pour la terre de la Tour le seigneur de Villars, Jacelme et Guy de Grolée, Jacelme Lyatardi et Henri Vetulæ. Fait dans la salle *(aula)* du château *Bellivisus*, au diocèse de Grenoble ; présents : Henri Dauphin, Ponce de Treffort, dominicain, confesseur du testateur, Guy de Grolée, Henri Vetulæ, André de Molari, Rostang de la Sône, chevaliers, André Czupi et Marchis de Claix.

Arch. de l'Isère, 2 copies ; B. 3009, VIIIc xxxii. Bibl. de Grenoble, ms. 1459, 79. Paris, Arch. Nat., layettes, J. 277, n° 12. *Invent. Généralité*, 23. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, 1, 173 ; *Cart. du Dauph.* II, 223-4. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 34-6 ; *Comtes Valent.*, pr. 28. Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 226-32 ; *Hist. de Dauph.* II, 171-4. = Falco (A.), *Hist. Anton.* 4a. Chorier, *H. de D.* I, 812. *Cabin. histor.* IV, 108 ; VII, 284.

20181 Avignon, 28 août [1317-1318].

Jean XXII autorise le confesseur de Jean, dauphin de Viennois, à lui donner l'absolution de tous ses péchés à l'article de la mort. — *Ferventis devotionis*.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 590, n° 681.

20182 28 août 1318.

Hommage rendu à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Guillaume d'Eygluy, damoiseau, fils de Reymond, pour ce qu'il tenait aux châteaux et mandements d'Eygluy, Quint, Pontaix, Auriple, Chabrillan, Marsanne, Sauzet, Savasse, St-Genis et la Laupie.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 910-1.

Chambéry, 30 août 1318 = 31 août 1317.

20183 Avignon, 31 août (1318).

Jean XXII envoie ses consolations à Jean, dauphin de Viennois, au sujet de la maladie dont il souffre. — *Insinuata nobis*.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 592, n° 696.

20184 Avignon, 1er septembre 1318.

Jean XXII confère à Pélegrin Peyssonerii le canonicat et prébende à Embrun vacant par la mort en cour de Rome de Jean de Sade, chapelain du pape, nonobstant divers bénéfices au diocèse d'Aix. Exécuteurs : le prévôt d'Aix, le sacristain et un chanoine d'Avignon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 248, n° 8095.

20185 1er septembre 1318.

Jean de St-Vallier, juge.... vendredi....

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIxx iij, VIe vij.

20186 Montélimar, 4 septembre 1318.

Sentence de Louis de Poitiers, évêque de Viviers, vicaire de la terre de son père Aymar *(Ademarus)* de Poitiers, comte de Valentinois et Diois; étant à Montélimar, il examine les plaintes des hommes de Taulignan *(Taulinhano)*, faites à lui et à ses commissaires : les châtelains du comte ont exercé contre eux des contraintes, les obligeant à payer des services en deniers Vienn., à transporter pendant trois lieues les blés du comte et du prieuré, prélevant les vingtains; la *ponhaderia* de la mouture *(molandinum)* a été élevée de 7 den. à 6 hémines, etc. L'évêque, malgré Humbert de Laya, damoiseau, en vertu des pouvoirs à lui donnés (10 nov. 1316, ici *act... in camera d. com.)*, abolit ces exactions indues et confirme les libertés du lieu (21 févr. 1285/6). Fait *ap. Montilium Ademarii*, dans le pré du cloître des frères Mineurs; témoins : Guillaume de Miseriaco, prieur de Francillon, Reymond Guillelmi, prieur de la Laupie, frère Guy de Foresta, ordre des Mineurs, noble Guillaume de Samson, chanoine de Viviers, Girin de Montoison et son fils Girinet Hugues Baile *(bajuli)* de Grâne. Pierre d'Eyrolles, de Valréas, dioc. de Vaison, not. imp. et de Giraud Ademarii, seigneur de Montélimar.

Arch. de la Drôme, E. 5951, orig. sur 4 peaux parch., la 1re très endommagée (*Invent.* IV, 283b).

20187 Livron, 6 septembre 1318.

... Ind. 1, en présence du notaire, commissaire de l'official de Valence, Bernard Pareti, châtelain, procureur des habitants de Livron avec Hugues Pareti, Jacques de Verno et Aymar de Cliousclat *(Clivo)*, d'une part, et Ponce Chauceonis, d'autre, demandent qu'il soit fait deux expéditions, l'une à l'usage de la communauté, l'autre de Ponce, de l'accord du 29 octobre 1312, au sujet du fournage de Livron. Fait *ap. Liberonem*, dans la boutique habitée par ledit commissaire. Jean Esbauditi, not. imp. et juré de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, E. 3570, 2 orig. parch. (*Invent.* III, 195b).

20188 8 septembre 1318.

Testament de Bartholemée, épouse de Bournon, citoyen de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, cxb.

20189 Avignon, 10 septembre 1318.

Jean XXII confère à son chapelain Bertrand de Deaux *(Deucio)*, chanoine d'Embrun et de Fenouillet *(Fenolhedesio)*, dioc. d'Alet, neveu du cardinal G[uillaume], évêque de Palestrina, la prévôté d'Embrun, vacante par la mort récente en cour de Rome de Raymond de la Blaquière *(Blaqueria)*, nonobstant l'église rurale de St-Saturnin au dioc. d'Embrun, etc. Exécuteurs : l'abbé de St-Antoine de Viennois, le prévôt d'Aix et Guy de Mandagot, chanoine de Maguelonne. — *Personam tuam.*

Arch. Vatic. Reg. 69 (Johan. XXII. Comm. a. 3, n° 3), 1b. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 279, n° 8406.

20190 Avignon, 10 septembre 1318.

Jean XXII désigne l'abbé de St-Antoine de Viennois, le prévôt d'Embrun, etc. comme exécuteurs d'une collation d'église au dioc. d'Alet.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, II, 279, n° 8408.

20191 10 septembre 1318.

Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avaient tenues le précenteur Humbert et son frère Hugues de Seyssuel *(Saxeolo)*, par les mains du doyen G., du chantre Guigues, de l'archidiacre Hum., des chanoines Guillaume Coyndo et Guigonet Rom[estayn] : Sy. mistral, Ponce procureur, Michel official, Etienne de l'Œuvre notaire, M. Rom[estayn] chantre.

Liber divisionum terrar. capit. eccl. Vienn. lviij v°.

20192 13 septembre 1318.

Acquisition de 20 sols bons Viennois par Jean de Claveyson, chanoine et procureur, de Durantou du Pont, bourgeois de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 393.

20193 16 septembre 1318.

Vente par Pierre Rostain, de Miribel en Val-Clérieux, damoiseau, à Jean de Claveyson, chanoine, et Romanet Audoard.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 682.

20194 Avignon, 17 septembre 1318.

Jean XXII confère une église rurale au dioc. d'Avignon à son médecin maître Geoffroy Isnardi, prévôt d'Aix, doyen de Gap, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, II, 281, n° 8425.

20195 17 septembre 1318.

Albergement par Reymond Forest, chevalier, Albert de Breyda et Pierre Petri, commissaires députés par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, à Pierre Blache, de Visan, de la 1/2 indivise de la condamine delphinale du seigneur Giraud, près de l'église St-Martin de Visan, joignant le chemin de Visan à St-Romain, etc., sous la redevance de 15 sommées de blé à Notre-Dame d'août.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 55b.

20196 19 septembre 1318.

Rémission faite à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à titre d'hypothèque, par noble Guillaume Alamand et Agnès [de Villars], sa femme, des lieu, biens, juridiction, dépendances et mandement d'Hermance (Hermentat), en deçà du lac, jusqu'à la ville de Bonne et de la Drance (Durance, Dranere) à l'Arvance (Arare), pour une somme de 5000 livr. Genev., sous certaines conditions.

Turin, *Invent. prov. Chablais*, 63 (paq. 4, Hermance, n° 2). Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 101.

20197 Ainay, 19 septembre 1318.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, atteste le compromis entre Jean, abbé d'Ainay, et Vincent, curé de la paroisse de St-Laurent en Viennois, au sujet des novales de cette paroisse et de la chapelle *Poilliaci* en Viennois. Fait dans le monastère *Athanac.*; présents : Jean curé de St-Bonnet en Viennois... ind. 1, *pontif. Johan. XXII a° 3.*

Guigue, *Grand Cartul. abb. d'Ainay*, I, 377-80.

20198 Avignon, 21 septembre 1318.
Collation de canonicat à Viviers en faveur d'Amédée de Genève, chapelain du pape, frère de Guillaume comte de Genevois, nonobstant ceux qu'il possède à Cologne, Mayence, Langres, Vienne, Valence et Lyon. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, Jacques Vagnardi, chan. de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 282, n° 8440.

20199 Avignon, 21 septembre 1318.
Grâce expectative au dioc. de Genève, en faveur de Jacques Vagnardi, chanoine de la cathédr. et de St-Pierre-du-Bourg à Valence, de St-Just à Lyon et de St-Bernard à Romans, dioc. de Vienne. — Exéc. : le prévôt de St-André à Grenoble, Etienne de Compeis *(Campesio)*, chan. de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 282, n° 8438.

20200 Avignon, 21 septembre 1318.
Etienne de Compeis *(Campesio)* et Guillaume de Cheneluto, chanoines de Valence, sont chargés d'une grâce expectative en faveur de Jean Malhardi, clerc du dioc. de Genève.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 282, n° 8439.

20201 Beauvoir, 23 septembre 1318.
Pierre d'Avalon. Jean dauphin. Fait *ap. Bellumvidere*, samedi après s^t Mathieu ap. et évang...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII^xxvj.

20202 Visan, 23 septembre 1318.
Fait *Avisani*, en l'hospice de Pierre Charti.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI^c xli, VI^c IIII^xx.

20203 24 septembre 1318.
Donation par Guy, seigneur de Tullins, à Jacques des Engins, de 20 sols de cens sur la châtellenie de Tullins, de 25 sur les moulins, de 20 sur les paquerages communs et d'une prélation annuelle appelée la garde des vignes de Tullins, à charge d'hommage, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2026.

20204 24 septembre 1318.
Albergement par Guy, seigneur de Tullins, à Jacquemet Françon, de la moitié de la mistralie de Tullins, sous le cens de 20 sols, avec concession de cens et rentes.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2073.

20205 Chorges, 27 septembre 1318.
Albergement par Jacques Rivière, bailli de l'Embrunois et du Champsaur, en suite de commission du dauphin (27 mars préc.), à noble Ripert de Bréziers et Poncet Garin, de Chorges, des terres cultes et incultes, pré et défrichements appartenant au dauphin dans le territoire de Chorges, spécialement les terres de Ste-Cécile, etc., sous le cens de 50 setiers froment, mesure de Chorges, payables à la Toussaint, etc. ...Fait *Caturicis*, en la maison de Ripert de *Bresiis*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^c IIII^xx ij^b. *Invent. Embrunois*, 58. = ROMAN, 172^b.

20206 28 septembre 1318.
Etat des revenus de la terre de St-Saturnin appartenant au dauphin, possédés par d'autres que son cellérier, notamment par le seigneur de Gilo Arlo, Péronet de Rosiers, Jean d'Amblérieu, les habitants de Lagnieu, Etienne de la Forêt, Pillet de Chainaz, les habitants de Salettes, Aymar de Pusignan, lequel a des revenus à St-Vulband et Marsilieu, noble Mathieu Liobard, les hommes d'Antoine de Chayssin.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 23 (*Isère*, III, 222^a).

20207 Avignon, 30 septembre 1318.
Collation de paroisse au dioc. de Béziers en faveur de Jacques Cogoti, chapelain de Bérenger, évêque de Frascati et chan. de Trois-Châteaux.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 285, n° 8467.

20208 30 septembre 1318.
Achat par Jean Melquiondi, dit de Jacobo, d'un pré au territoire de l'Argentière, *ad Beceam* ou *a Gamores*; noble Jean de Rame, baile de dame Bérengère, le retient, ayant reçu *tercium*. Jean Aulengnerii not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 57.

20209 Faucigny, 2 octobre 1318.
...*Ap. Foucigny*, dans le château. Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, vend au chapitre de Genève la dîme des blés qu'il percevait dans les paroisses de Monthoux, Cranves et Sales, au prix de 300 liv. Genevois, qu'il emploie à payer une dette à Agnès de Villars et Guillaume Alamant, son mari. Garants : Thomas de Compeis, Rod. Vuagnyardi, Jean de Ravorée, chevaliers, Humbert de Faramans, jurisconsulte ; témoins : Guillaume de Boëge, chevalier, etc. Jean de Divonne not.

Invent. Prov. étrang. 101^b (*Isère*, III, 238^b). — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 27-8, cf. 361.

20210 5 octobre 1318.
Traité entre Guy, seigneur de Tullins, et Jasserand de Pusignan, prieur de St-Laurent de Tullins, autorisé par Aimon, abbé de St-Chef : le sire de Tullins renonce à son projet de fonder en ce lieu un couvent de Carmes, et promet de n'y appeler ni Augustins, ni frères Mineurs ou Prêcheurs ; le prieur adjoindra aux religieux du prieuré deux moines prêtres pour faire célébrer chaque jour une messe à l'aurore pour Guy et ses ancêtres ; il assigne une pension.

Arch. de l'Isère, B. 4161, roul. parch. (*Invent.* IV, 131^a). *Invent. St-Marcellin*, II, 2073.

20211 8 octobre [1318?]
Briand *(Briaudus!)*, archevêque de Vienne, avait interrogé Jean XXII au sujet de sa décrétale sur la pluralité des bénéfices (19 nov. 1317) : les recteurs des églises paroissiales de St-Vallier, Romans, Bressieux, Valdaine, la Tour, Marc *(Marclo)*, Annonay et Quintenas, s'étaient crus obligés de se démettre de ces archiprêtrés : le pape déclare qu'ils n'y sont pas compris. — *Nuper venerabili.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 628-9, n° 732.

20212 Avignon, 8 octobre 1318
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat dans l'église de St-Jean de Liège.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 290, n° 8515.

20213 Avignon, 8 octobre 1318.
Collation de canonicat en l'égl. de St-Nizier à Lyon, à la considération de Briand, archevêque de Vienne, en faveur de Nicolas de Péaugres *(Prologo)*, nonobstant la paroisse de *Tepino*, au dioc. de Vienne. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 290, n° 8518.

20214 Avignon, 8 octobre 1318.
Dispense à Ermengaud de Posoliis, recteur au dioc. d'Alby, qui était passé sous Clément V de l'ordre des Mineurs au monast. de St-Ruf de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 290, n° 8517.

20215 10 octobre 1318.
Sentence de la cour royale de Réauville sur le différend de Giraud Adhémar, seigneur de Grignan, et Giraud Amic, prieur de St-Amans, au sujet des limites des terres et juridictions de Montségur et de St-Amans : la dernière comprend la combe de St-Chande, depuis la Roche-Renard jusqu'à la draye qui touche à Chantemerle et à la fontaine de St-Chande, qui est sur Montségur et où la juridiction du seigneur et du prieur est commune ; le pâtis de St-Amans demeure au prieur.

Arch. de la Drôme, E. 7424, cah. (*Invent.* V, 158ª).

20216 Avignon, 15 octobre 1318.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un prieuré clunisien au dioc. d'Auch en faveur du cardinal Vital, franciscain.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 294, n° 8565.

20217 Grenoble, 16 octobre 1318.
Commission du dauphin Jean aux châtelains de la Mure et Beaumont de faire jouir Lantelme Bermond de l'office de greffier de ces châteaux et mandements.

Arch. de l'Isère, B. 3006, cxvᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 199ª.

20218 20 octobre 1318.
Vidimus du mariage et de la constitution de dot du 25 mai 1296. Mandon d'Avers ? *(Aversano)*, not.... 1 ind.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 39.

Grenoble, 20 octobre 1318 = 26 octobre 1318.

20219 Bonne, 23 octobre 1318.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, confirme à Artaud *(Altadus)* de Beaumont l'ancien et à son fils Artaudet *(Altadetus)* la reconnaissance de leur juridiction sur les habitants de la paroisse du Touvet *(Thovelo)* à eux accordée par le dauphin de Viennois, comme ils l'avaient eue sous son aïeule la dauphine B[éatrix], dame de Faucigny, avec faculté d'ériger des fourches ou billuryt ; il reconnaît avoir reçu pour cette concession 100 flor. d'or et 60 liv. de bons Viennois, qu'il devait à Artaud le père. *Dat... ap. Bonam ;* présents : Robert Vagnyardi, chevalier, Humbert de Thoire, damoiseau, Etienne Pugini, clerc, ses conseillers, lundi après sᵗ Luc... Sceau.

Invent. du Touvet, St-Vincent, chap. 1. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 35-6.

20220 Monthoux, 24 octobre 1318.
Jean de Viry *(Virie)*, châtelain de Monthoux, se porte garant de la vente faite par Hugues Dauphin le 2 précéd. ; témoins : Guillaume de Compeis, chevalier, etc.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 28.

20221 24 octobre 1318.
Quittance donnée par Dulcie, veuve de Hugues Sauvage, d'une somme de 40 sols léguée par son mari. — Or. parch. lat.

Catal. d. Archiv. maison de Grignan (1844), 25, n° 152.

20222 Grenoble, 26 octobre 1318.
Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, à l'encontre des prétentions de son bailli du Briançonnais, Pierre Clareti, accorde aux habitants de la mistralie comprenant Puy-St-Pierre, Puy-Chalvin, Puy-Brutinel [auj. St-André], Puy-Richard, Albérée, Foreville et le mas des Chaix, la faculté de percevoir les menus bans ou délits commis dans leurs bois, prés, terres, berges, choulières, etc. moyennant une rente de 30 sols bonne monnaie, le Tournois compté 17 den. ou 2 sols, et 30 liv. d'introges ou investiture ; ordre conforme aux baillis, juges, procureurs, châtelains et autres officiers du Briançonnais. *Dat. ap. Gronopolim.* ...Sceau.

Arch. des Htes-Alpes, E. 270, orig. parch. (*Invent.* 20ª) ; E. 270, cop. (20ᵇ). *Invent. Briançonnais*, 308. — ROMAN (J.), dans *Nouv. rev. histor. de droit* (1886) ; *Chartes de libertés ou de privilèges de la région des Alpes* (1886), 26-9. = ROM., 172ᵇ.

20223 Genève, 26 octobre 1318.
Le chapitre de Genève avait acheté de Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny, les dîmes des blés et le droit de les percevoir à perpétuité dans les paroisses de Monthoux, Granve et Sales, au prix de 300 liv. Genev. qui ont été payées. Il rétrocède (reachept) à Hugues les mêmes dîmes et le droit de les percevoir à cense, pour 6 muids de grain *(blad.)* mesure de Genève, moitié froment et moitié avoine, à livrer à la Toussaint au grenier du chapitre, et, de plus, la faculté de les racheter, pendant 10 ans. Fait dans l'église *Geben.* entre les deux grands autels.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1. Bénéfices de là des Monts, paq. 6, Genève, n° 1, orig. parch., cordon de sceau (*Invent.* 153).

20224 Crest, 26 octobre 1318.
Un différend s'était élevé entre les communautés des châteaux de Cobonne et d'Aoûste *(Augusta)*, au sujet de la délimitation *(dicessio)* de leurs mandements et territoires. Pour maintenir leurs droits, Pierre Bajuli et Guillaume Raynoardi, procureurs et syndics de la communauté du château de Cobonne, dioc. de Die, avaient dépensé 32 liv. 17 sols 3 den. bons Viennois et 3 hémines de froment, en production de témoins, salaires de notaires, assistances de défenseurs et intérêts *(usuræ)* d'argent ; ils prétendaient que la communauté du château de Gigors, même dioc., devait y participer pour les deux tiers, suivant les us et coutumes de l'endroit. Le procureur et syndic de Gigors, Hugues Marcelli, ne niait pas l'obligation pour sa communauté de rembourser les deux tiers, mais il trouvait exagérées les dépenses faites, citant comme exemple la délimitation des mandements de Gigors, le Chaffal *(Cadefalqui)*

et Châteaudouble, qui avait coûté 36 sols. Après de nombreux débats, on en vint à une transaction par l'entremise de nobles Humbert de Laye, seigneur de Teyssières *(Taysseriis)*, et Girin de Montoison *(Montoysone)*, qui taxèrent la part de Gigors à 21 liv. 18 sols 2 den. et 1 setier de froment, et celle de Cobonne à 12 sols [sur 36]. *Acta ap. Cristam*, en l'hospice à fourneau de feu Hugues le Verre ; témoins : Pierre de Verna?, seigneur de la Roche, etc. Hugues Dyanosii, du Pouzin, dioc. de Viviers, not. imp. et d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois. Sceau de la cour du comte.

Arch. de la Drôme, E. 4017, orig. parch. de 58 lig., sceau en cire de la cour d'Aimar de Poitiers (*Invent.* III, 308-9).

20225 Genève, 26 octobre 1318.

...Ind. 1... Richard de Viry *(Virie)*, chevalier, se porte garant de la vente faite par Hugues Dauphin le 2 précéd., entre les deux autels majeurs de l'église de Genève ; témoins.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 28.

20226 Genève, 27 octobre 1318.

Pierre, évêque de Genève, ratifie la vente faite par Hugues Dauphin le 2 précéd. *Dat. Gebenn.*, dans sa maison Longemale.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 28.

20227 28 octobre 1318.

Jean Dauphin. ...Ind. 1..., samedi avant la fête de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 660.

20228 29 octobre 1318.

...Dimanche avant la Toussaint. Concession par Jean, dauphin de Viennois, en augment de leur fief de Varey, à Amédée et Hugues de Genève, frères, des villages et terres de Brangues, Corps et Epines, hommes, justice, cens, rentes, etc., de la garde du prieuré de Corps, du port de Chéruy ou Grolée sur le Rhône, de l'étang de Quincieu, etc., pour une rente de 100 liv. qu'il avait entendu leur donner.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 384 : 217-8.

20229 Avignon, 30 octobre 1318.

Lettre de Jean XXII à l'abbé de St-Ruf de Valence : l'évêque de cette ville, ayant ouï dire que le prince d'Orange se proposait de vendre le château de Châtillon, ainsi que le fief et ressort des châteaux de Treschenu, Archianne, Nonnières *(Noheriis)* et Mensac *(Mahensac)*, qui sont du fief et au milieu des terres de l'église de Die, et qu'un noble se proposait d'acquérir à son détriment, avait traité l'achat à raison de 15000 livr. Vienn., plus 5000 environ pour les lods et dédommagement de fief. Le pape commet l'abbé pour autoriser l'évêque à aliéner son droit exclusif de vendre du vin à Valence pendant les mois de juillet et d'août, servitude odieuse aux clercs et aux citoyens, estimée 100 livr. par an, au prix de 4000 livr., somme qui sera donnée en à compte au prince d'Orange.

Suarès, Mss. V, 302. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 299, n° 8613.

20230 30 octobre 1318.

Le même accorde à l'évêque de Valence et Die, à raison de la nécessité où il se trouve d'acquérir les châteaux du prince d'Orange, de recevoir un subside charitable des ecclésiastiques de ses diocèses, sans les y contraindre.

Suarès, Mss. V, 302. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 299, n° 8614.

20231 30 octobre 1318.

Jean XXII autorise Guillaume, évêque de Valence et Die, à faire recevoir comme chanoines de Die et de St-Pierre du Bourg deux personnes dignes.

Mss. de Suarès, V, 302 (Reg. Johan. 22 a. 3, t. 2). — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 299, n° 8612.

20232 Avignon, 30 octobre 1318.

Collation de canonicat en l'égl. de Valence en faveur de Guillaume de Cheveluto, juriscons., nonobstant son élection par les 3/4 des chanoines, la *choraria* de cette église, des canonicats à St-Pierre du Bourg-lès-Valence et à Maurienne, etc. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf de Valence, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 299, n° 8615.

20233 3 novembre 1318.

Sentence arbitrale entre le chapitre de Valence et l'abbesse de Vernaison, au sujet des fonds que le monastère possédait au territoire de Bayanne, en divers mas que le chapitre lui avait cédés en emphytéose, sous la rente de 20 setiers seigle ; le chapitre voulant l'étendre en plusieurs endroits, on règle les mas qui devaient la supporter... Lendemain des Morts...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 267 : III, 439.

20234 4 novembre 1318.

Vente à noble Pierre Aynard, par Aymard Boniface, de sa part du château de Bricon, avec ses appartenances dans la paroisse de Rohac, pour 226 livr. 17 s. Viennois.

Inventaire de Marcieu et Savel, ch. 1.

20235 Grenoble, 5 novembre 1318.

Echange entre le dauphin Jean et Guigues de Morges, de 60 setiers froment de cens, mesure de Mens, sur les moulins et riverages d'Avane, et d'autres cens, contre 15 liv. de cens au mandement de Vizille, en la mistralie de Mésage. Les habitants de Mens seront tenus d'aller moudre aux susd. moulins et de payer les mouturages.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 600 ; B. 2952, 6 ; B. 3009, III[e] IIII[xx] XIX. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 253 ; IV, 99, 107-8 : VI, 154.

20236 5 novembre 1318.

Le dauphin Jean alberge aux habitants de la Morte, mandement de Vizille, les montagnes delphinales de la Morte, le paquerage du pré delphinal d'Ornon et montagne de Combelle, moyennant 20 liv. bonne monnaie de cens à la s[t] André, 30 liv. et 4 quintaux de fromage d'introges ou investiture.

Arch. de l'Isère, B. 3325 (*Invent.* II, 284[a]). *Invent. Graisivaudan*, A. 254, 256[b] : VI, 154-5, 155[a].

20237 Marcossey, 6 novembre 1318.

Transaction entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et Bertrand, archevêque de Tarentaise, au sujet des foires de la ville de St-Maxime Haute-Luce (*Vallis Luciæ*), dioc. de Tarent... Lundi avant s[t] Martin d'hiver... *ap. Marcossai.* Sceau d'Hugues.

Gallia christ. nova, XII, instr. 404-6. BESSON, *Mém. dioc. Genève*, 422-4, n° 79. **Docum. acad. la Val d'Isère*, I, 630.

20238 St-Martin-de-Miséré, 6 novembre 1318.

...Ind. 1... Aymar de Seyssel (*Sayssello*), prieur de St-Martin-de-Miséré (*Miseriaco*), ordre de St-Augustin et diocèse de Grenoble, en présence et à la réquisition de Guillaume II, évêque de Grenoble, jure de lui être obéissant sur tous les points de droit ou de coutume ; puis lui fait hommage et fidélité, avec baiser de la bouche. *Acta ap. S. Martinum præd.*; témoins : Albert de Roin (*Royno*), prieur de St-Bernard, Guillaume du Verney (*Verneto*), sacristain, 3 chanoines de St-Martin, Pierre de Cognin, curé de Grésy (*Greysiaco*), dioc. de Grenoble, Hugues Valardi, jurisconsulte, etc. Martin Ranulphi et Jean Sonnerii, nott.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), P. LXXI, 260. — CHEVALIER (U.), *Cartul. d'Aimon de Chissé*, 85-6, cf. n° 47 (Not. anal. 21).

20239 Grenoble, 8 novembre 1318.

Libération de la rente de 10 liv. due au dauphin Jean par Guigues Borel (9 déc. 1313), moyennant l'affectation par lui faite au prince de plusieurs rentes.

Arch. de l'Isère, B. 2958. 7 ; B. 3009, XXXV. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 339-42. = ROMAN, 172[b].

20240 Avignon, 10 novembre 1318.

Jean XXII mande au prévôt et au chapitre d'Embrun, le siège vacant, de percevoir dans la province la décime pour la Terre-Ste ordonnée par le concile de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 301, n° 8634.

20241 Grenoble, 10 novembre 1318.

Lettres du dauphin Jean aux bailli et juge du Briançonnais, leur ordonnant de maintenir Guigues Borel en la possession des terres citées dans l'acte n° 20026 ... Ind. 1.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 479 ; B. 3009, XXXVJ, VII[xx]XVJ. = ROMAN, 172[b].

20242 Grenoble, 10 novembre 1318.

Concession par le dauphin Jean à Guigues de Villaret, de la mistralie de la Mure, possédée auparavant par Guillaume de Ponsonat, pour jouir du tiers des lods et des plaids, et 1 sol par livre pour droit de recette des autres revenus.

Arch. de l'Isère, B. 2948, 37 ; 2962, 69 ; 3008, 482[b]. *Invent. Graisivaudan*, III, 200[b].

20243 10 novembre 1318.

Ind. 1, vendredi avant s[t] Martin d'hiver. Ordonnance de Guigues Fallavel, juge de la cour commune, et Pierre de Roux, châtelain de Grenoble : les bourgeois sont tenus de suivre le juge, le châtelain et le bailli de Graisivaudan aux chevauchées, toutes les fois qu'ils en sont requis, soit par le crieur public, soit par la sonnerie des cloches. Aucun acte accompli par eux dans le cours de ces expéditions et par ordre n'engage leur responsabilité. Cette ordonnance est proclamée, sur la place de Mal-Conseil, à la Boucherie, place Notre-Dame, rue Porte-Traine, etc.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, CCCXXIII v°. — PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 154.

20244 Manteyer, 10 novembre 1318.

Reconnaissances en faveur de Pierre Reynier (*Raynerii*), d'Oze, chevalier, seigneur de Manteyer, passées à la requête de Pierre d'Oze, chevalier, son procureur, et d'Arnoux Pilosii, notaire, par divers habitants de la Roche-des-Arnauds ayant des possessions à Manteyer, aux lieux appelés *Nasserium* ou *Nasce-m*, Bouverie, Combe-Noire, *Quoaratæ*, Pré-Béraud, au Pas-des-Méanes, Fons Gileta, Macceria, Maoneria, Chamba lassa, Villar, Bona Aygueta. Témoins (2). Extrait sur l'ordre de Jacques Valantini, juge de la baronnie d'Oze, par Pierre Tholosani, not.

Arch. des Htes-Alpes, E. 250, orig. parch. (*Invent.* 1).

20245 Avignon, 11 novembre 1318.

Jean XXII charge le prévôt et le chapitre d'Embrun de recueillir la décime imposée pour 6 ans par Clément V pour le secours de la Terre-Ste, nonobstant qu'il ait été écrit à l'archevêque le siège étant vacant. — *Dudum propter.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 667, n° 763. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 441, n° 10068.

20246 Tallard, 13 novembre 1318.

Accord entre G[uillaume d'Etienne], évêque de Gap, et Barral de Baux, commandeur de Tallard, par l'entremise de Barras de Barracio, commandeur de St-Pierre-Avez (*Avesii?*), Rodrigue de Barras, commandeur de la Croix, Barral d'Agout (*Agoto*), seigneur de Savournon (*Saornono*) et noble Rodolphe de la Fare, juge de Gap. L'évêque se plaignait de ce que les hommes du commandeur avaient empêché d'exécuter l'ordonnance de son official d'amener à Gap François de Podio, prêtre, son notaire, pour être puni de ses méfaits ; qu'ils avaient atrocement blessé un de ses hommes au territoire de la Saulce (*Salsa*), et mis le feu à plusieurs granges appartenant aux hommes de Gap, dans le territoire de Chassagne (*Chassagnis*). Le commandeur disait que les hommes de l'évêque avaient incendié l'église et la maison de St-Martin, près Gap, propriété de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Il est décidé que l'évêque fera remettre la maison et l'église de St-Martin de Gap dans l'état où elles se trouvaient avant l'incendie, sauf le clocher (*campanile*), jadis couvert de plomb, à faire recouvrir en... (*sendolis*) avant l'Assomption prochaine et restituer à Hugon de Bannis, recteur de St-Martin, tous les objets mobiliers volés. Le commandeur lui donnera en deux termes 50 liv. Prov. bons reforciats, partie pour améliorations à la maison de St-Martin, et pour indemniser l'homme blessé à la Saulce et ceux à qui appartiennent les granges de Chassagne ; il devra lui-même dédommager ceux de ses hommes maltraités par ceux de Gap pendant l'affaire du susdit prêtre... Fait dans l'église St-Grégoire, en présence de frère Jacques de Vitrolles (*Vitrola*), de

l'ordre de l'Hôpital, Nicolas de Chardono, prieur de Volonne? *(Valona)*. Pierre de Marseille, not.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1020. ROMAN, 172-3.

20247 17 novembre 1318.

Procès engagé par Guillaume Flotte, seigneur de Ravel, contre le commandeur de St-Antoine à Annonay, pour recouvrer des créances, par devant Raynaud de Banchiviller, damoiseau, valet du roi de France, bailli de Viviers et de Valence, délégué par le roi. Le juge certifie que, d'après des lettres authentiques, Aymon, abbé de St-Antoine, reconnut devoir à Pierre, père de Guillaume Flotte, 1000 liv. de bons Viennois avec hypothèque sur tous les biens de l'ordre, et ensuite 300 liv. Vien. ; les procureurs des parties sont cités pour l'exécution de ces lettres et le commandeur condamné au payement ; le procureur de l'abbé de St-Antoine conteste la juridiction du juge [la fin manque, mais les Antonins furent condamnés et les biens de la commanderie d'Annonay vendus à l'encan, 2 mai 1319].

Liève contenant les censes dues au prieuré d'Annonay (Ms. Albanés, 241).

Grenoble, 17 novembre 1318 = 17 novembre 1319.

20248 Avignon, 20 novembre 1318.

Lettre du pape Jean XXII à l'abbé de St-Ruf et au prieur de St-Félix de Valence. D'après une coutume antique la création des chanoines et clercs de l'égl. de Valence appartient en commun au chapitre ; les chanoines présents peuvent, au jour fixé pour le chapitre, créer des chanoines, clercs et bénéficiers, si les ressources de l'église le permettent, sans attendre les absents. Dernièrement sur 25 chanoines 12 seulement se sont rendus au chapitre général ; 3 d'entre eux, prétendant les 9 autres excommuniés, ont procédé à la nomination de 13 chanoines et 14 bénéficiers ; les 9 autres, protestant n'être atteints d'aucune sentence, ont créé de leur côté 60 chanoines. De là, grave discorde et l'office divin en souffrance. Ordre aux électeurs et aux élus de comparaître dans 8 jours devant le Siège apostol.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 304, n° 8668.

20249 Avignon, 22 novembre 1318.

Jean XXII substitue à Bernard de St-Maurice, pour recueillir les revenus de la 1e année des bénéfices dans la ville, diocèse et province d'Embrun, Faydit Guiraudonis, chanoine du diocèse de Sarlat. — *Dudum nostris*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 667, n° 764. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 441, n° 10069.

20250 Avignon, 22 novembre 1318.

Le même charge le même Faydit de recueillir les fruits des bénéfices vacants dans la province de Vienne. — *Dudum nostris*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 668, n° 767. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 10072.

20251 Avignon, 22 novembre 1318.

Le même sollicite de tous les dignitaires ecclésiastiques des provinces de Vienne, Embrun, etc. un sauf-conduit pour son nonce Faydit Guiraudonis. — *Cum nos dilectum*.

COULON (A.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 669-70, n° 769.

20252 Avignon, 22 novembre 1318.

Le même donne au même Faydit l'autorisation qui avait été accordée à son prédécesseur le 6 juin 1317. — *Dudum de venerab.*

COULON (A.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 669, n° 770.

20253 23 novembre 1318.

Sentence arbitrale, qui adjuge à noble Didier [de] Pariset la directe sur quelques rentes acquises par Guigues [de] Morestel... Jeudi avant s^t André.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 441^b.

20254 Avignon, 25 novembre 1318.

Collation à Giraud de Languissel *(Laguitello)* de l'archidiaconé de Corbaria en l'égl. de Narbonne, vacant par l'acceptation de la prévôté d'Embrun par Bertrand de Deaux *(Deucio)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 307, n° 8690.

20255 Thiez, 25 novembre 1318.

Hommage de Reymond de Lucinge envers Pierre, évêque de Genève, sauf celui du seigneur de Faucigny. *Act. ap. Thez* ; témoins : Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Robert Wagnardi, Guigues Borelli, procureur de la terre de Faucigny, etc... Ind. 2, lundi avant s^t André ap.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, XVIII, 29-30, cf. 362.

20256 Valence, 25 novembre 1318.

Vente par Ebrard Mernis, de Valence, à Perrin de Chatte *(Chasta)*, neveu de Jean de Chatte, d'une terre à Chatenet *(en Chattaney)*, au prix de 75 sols bons Viennois, dont quittance. Investiture par Aymon, bayle du prieuré de St-Victor près Valence, auquel cette terre faisait 6 den. de cens. *Dat. Valent...* ; témoins. Jean de *Byevia*, dioc. de Lausanne, habitant Valence, not. imp. Durand de St-Sauveur, doct. en décr., sacristain et official de Valence, appose le sceau de sa cour.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 27 lig.

20257 26 novembre 1318.

Bulle de Jean XXII qui confirme les privilèges de l'ordre de St-Antoine[-en-Viennois], *a. 3*. — *Cum a nobis*.

Arch. du Rhône, H. c. 352, parch.

27 novembre 1318 = 27 septembre 1318.

20258 (Novembre 1318/19 mai 1319).

Jean XXII a reçu la lettre par laquelle Adémar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, l'entretenait de l'orgueil des Flamands et des affaires de Louis, comte d'Evreux : il déteste ceux-là et compatit à celui-ci ; il serait bien aise de pouvoir lui venir en aide. — *Litteras fili*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 755, n° 866.

20259 Avignon, 1er décembre 1318.

Le doyen, le prieur des Prêcheurs et le gardien des Mineurs de Vienne sont chargés de contrôler les secours alloués aux frères du Temple par Clément V.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 310, n° 8721.

20260 1er décembre 1318.

Acquisition de 2 livr. par Jean de Claveyson, chanoine clavier, de Guillon Barballii.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 431.

20261 Avignon, 5 décembre 1317/1318.

Lettre du pape Jean XXII à Jean, dauphin de Viennois : il le félicite d'avoir terminé ses affaires en France et d'avoir pris le chemin du Dauphiné ; inutile pour lui d'insister sur la promotion de son frère Henri, élu de Passau, que le pape a à cœur, comme l'événement le montrera. — *Per tuas fili.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 671-2, n° 774. = EUBEL, *H. c. m. a.* 412.

20262 9 décembre 1318.

Le dauphin Jean donne à Guigues et André de Vaulnaveys la jouissance de la manderie de la paroisse d'Arènes Basses, et du droit qu'il pouvait avoir sur la succession de noble Reymond d'Arènes, à charge de payer annuellement à la Toussaint 2 flor. d'or au dauphin ; commission au châtelain d'Oisans de les en faire jouir.

Invent. Graisivaudan, III, 328ᵃ. = ROM. 173ᵃ.

20263 9 décembre 1318.

Concession de Jean, dauphin de Viennois, à Guigues, André et Reymond de Vaulnaveys, frères, de prendre chaque année à la Toussaint 8 setiers de blé sur les possesseurs et tenanciers des moulins de Lent ; ordre au châtelain d'Oisans d'y tenir la main.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 328ᵃ.

20264 Grenoble, 10 décembre 1318.

Vente par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à François de Bardonnêche, fils de Jordan, de tous les biens, etc. qui avaient été à Rodon de Bardonnêche dans le terroir et mandement de Bardonnêche, Névache et ailleurs en Briançonnais, pour le prix de 1200 flor. d'or, à charge de tenir le tout sous la foi et hommage qu'il prêta par le même acte ; ratification et confirmation du dauphin,... ind. 1,... en la maison de François de Goncelin. Témoins : Henri Dauphin, Guillaume de Maloc, Guigues de Morges, Guigues Falavel, Marchis de Glayssio, André de Vaulnaveys. André Zupi.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᶜxxxiiij. *Invent. Briançonnais*, 99-100. = ROMAN, 173ᵃ.

20265 12 décembre 1318.

Vente par André Francisci à Jean de Claveyson, chanoine de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. anniv. Sᵗ Barn. Romanis, I, 433.

20266 14 décembre 1318.

Albergement par le dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, à Hugonnet, Jean et Ponce Mercier, frères, de la moitié indivise d'un fond environnant la boucherie à Grenoble, à prendre de la grande rue devant lad. boucherie au puits devant l'hôpital de l'Aumône..., descendant vers l'Isère du côté du pont, avec les bans de boucherie et autres dépendances de lad. place, pour y construire des maisons, sous le cens de 12 den. et autant de plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 383ᵇ.

20267 15 décembre 1318.

Guichard du bourg de St-Genis *(S. Gionisio)* confesse, à la requête d'Albert de Billieu *(Billiaco)*, notaire stipulant au nom de Jean, dauphin de Viennois, avoir reçu de celui-ci pleine satisfaction des obligations et contrats passés entre eux, sauf l'obligation du dauphin au nom d'Amédée de Cousance *(Cossans)*... ind. 2...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1126.

20268 18 décembre 1318.

Traité entre le recteur de la chapelle établie en l'église St-Laurent de Tullins et le seigneur de ce lieu, concernant la dotation de cette chapelle affectée sur des fonds situés en lad. paroisse.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2073.

20269 Avignon, 22 décembre 1318.

Le pape révoque les créations récentes (20 nov.) de 73 chanoines et 14 bénéficiers en l'égl. de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II. 315, n° 8771.

20270 Irigny, 26 décembre 1318.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence, official de Lyon, atteste l'hommage d'Etienne de Bully. *Dat ap. Yrignins*, lendemain de Noël...

GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 293-4.

20271 Recours, 28 décembre 1318.

Bail en emphytéose accordé par Ponce Chaycii, prieur de Durbon, à Guigues Galiardi, fils de Guigues, de la Cluse, de 10 setérées de terre au Petit-Recours *(Rocoset)*, à délimiter *(deboynandas)* par deux hommes du monastère. L'emphytéote devra à la sᵗ André 6 den. Vienn. de service pour le droit du seigneur, plus la tasque et la dîme. Le bail *(accaptum)* ou introge est payé 30 sols Viennois, dont quittance. Investiture par remise d'une plume. Fait dans le territoire de Durbon, *in Rocols*. Témoins : frères Bertrand du Villar, courrier, Jean de Tréminis. Rolland Martini, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 581-2, n° 643. = ROM. 173ᵃ.

20272 29 décembre 1318.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par certains tenanciers pour cens en la paroisse des Marches. Andrevet Villeti (not.), en 2 peaux parch.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499). N. XXVIII, 201ᵇ.

20273 29 décembre 1318.

Incorporation de 20 sols monnaie d'église par Pierre Guichard, damoiseau de la paroisse de St-Sauveur, dioc. de Vienne.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 447.

20274 (Avant 1319).

Lettre des Chartreux par lesquels ils font participants de toutes leurs veilles, prières et œuvres pies le dauphin Jean et son épouse Béatrix.

Grenoble, *Invent. de Graisivaudan*, II, 117-8.

20275 2 janvier 1318/9.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Simon Nicolay, dit Morusse, et par sa sœur Richarde, femme de Pierre Olivier, de Saillans, pour un fief à Châtelarnaud, nommé le Col d'Aurusse, et les cens en dépendants.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 648.

20276 13 janvier 1318/9.

Constitution d'une dot de 5000 liv. par Guy de Tullins en faveur de Jourdane, sa fille, mariée à Girard d'Anjou.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 386 (*Invent.* IV, 256).

20277 17 janvier 1318/9.

Confirmation par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, de la concession et échange que ses père et mère le dauphin Humbert et Anne son épouse avaient faits à Pierre Eynard, chevalier, de tous les droits de justice, nobles et roturiers, maisons fortes, prés, bois, vignes, cens, rentes qu'ils avaient aux château et mandement de la Motte, spécialement dans les paroisses de la Motte, Jardons et Aveillane, même des chavaneries de Vernet et Tavardons, nonobstant sa promesse aux habitants de Vizille et de la paroisse de Vaux de ne point les transférer [à un autre seigneur].

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 137[b].

20278 17 janvier 1318/9.

Guy de Tullins, en considération du mariage de sa fille Jourdane avec Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, et attendu l'insuffisance de sa dot de 5000 liv. bons Viennois à raison de la noblesse et du rang de son mari, lui cède en augment de dot les seigneuries de Beaucroissant et Vourey, la suzeraineté de Rives, de la maison tenue par Guillaume de Miribel en fief du seigneur de Tullins, sur le territoire de Vourey, et des fiefs de Guionnet de Paladru, sous réserve d'usufruit sa vie durant; s'il lui survient des enfants mâles légitimes, la donation du château de Beaucroissant sera nulle et remplacée par 2500 liv. ... Mercredi fête de s[t] Antoine....

Arch. de l'Isère, B. 4167-8, roul. parch. (*Invent.* IV, 133[a]); cf. B. 4408, 386.

20279 17 janvier 1318/9.

Transaction entre les habitants du mandement de Beaumont et des paroisses de St-Luc et St-Michel, et Guy Alleman, seigneur de Valbonnais, au nom des habitants de Valbonnais et Entraigues, au sujet des droits de pâquerage et bûcherage.

Arch. de l'Isère, B. 3325, orig. parch. (*Invent.* II, 284). *Invent. Graisivaudan*, I, 201[b]; V, 280[a].

20280 18 janvier 1318/9.

Mandement du dauphin Jean au châtelain d'Avalon, pour mettre Aymon de St-Pierre[-d'Allevard] en possession de la maison forte ayant appartenu aux Conrards, d'une vigne joignant les murs du château d'Avalon, du vingtain de ce lieu et autres revenus, que le dauphin lui a donnés en échange de biens à Crémieu.

Inventaire d'Avalon, ch. III.

20281 18 janvier 1318/9.

Confirmation par le dauphin Jean en faveur de Guiot de St-Savin, fils naturel de Jean, de la donation du 28 fév. 1289/90 à celui-ci par le dauphin Humbert et la dauphine Anne de la maison forte, four ou château de Savel, nonobstant la connaissance qu'avaient prise les officiers du dauphin à la Mure du crime commis par Guigues Gros... Mercredi avant s[t] Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3325, orig. parch. (*Invent.* II, 284). *Invent. Graisivaudan*, IV, 330[a]-1[b].

20282 24 janvier, 3 mars 1318/9.

... Mercredi lendemain de la s[t] Barnard, le sacristain et les chanoines de Romans prorogent le chapitre au samedi après le *Carniprivium vetus*. Ce jour, on décide que tout nouveau chanoine créé par le chapitre ou par le pape donnera une chape de 20 liv. bons Tournois, avant d'avoir part aux distributions et voix au chapitre; il en sera de même pour le courrier, qui devra une chape de 10 liv. de bons Viennois.

Giraud, *Hist. abb. St-Barnard*, compl. 214.

20283 Avignon, 25 janvier 1319.

Le prévôt d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur d'Hugues de Mirabel, prévôt de Mende, envoyé au royaume d'Aragon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 325, n° 8881.

20284 Les Orres, 27 janvier 1319.

Hommage prêté à Jean dauphin, aux mains du juge d'Embrun, par Pierre de Saumane, [ordre] de St-Jean de Jérusalem, commandeur d'Embrun, et par Pierre de Baratier, coseigneur des Orres, qui reconnaissent tenir de lui leur droit de juridiction au terroir des Orres. Embrun Lombard, comme baile dud. lieu, déclare que lad. ville tenait du dauphin ce qu'elle avait aux Orres.

Arch. de l'Isère, B. 3011. *Invent. Embrunois et Vivarais*, 200. — Roman, 175.

20285 27 janvier 1319.

Hommage prêté au dauphin Jean, entre les mains du juge d'Embrun, par plusieurs habitants des Orres.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 200.

20286 Avignon, 28 janvier 1319.

Bulle du pape Jean XXII à l'évêque de Gap, lui prescrivant de faire restituer les biens de la commanderie de Gap, ordre de St-Antoine... *a. 3.*

Arch. du Rhône, f[ds] St-Antoine, c. 148, Gap.

20287 Durbon, 28 janvier 1318/9.

Emphytéose perpétuelle accordée par Ponce Chaysii, prieur de Durbon, à Arnulphe Albi de la Cluse, de 6 setérées de terre à Durbon, au Puy *Meano*, à délimiter par Bertrand du Villar, courrier; 3 set. *in Mangiis*, 3 autres *in Ubaqiis, in Manibols*, une terre *ad Pedem de Costis*, près le cours du Labéoux *(Labeonis)* et du ruisseau de *Costis*. Arnulphe sera tenu à faire au monastère la tâche, 13 den. de service à la s[t] André. Le bail ou introge est payé 30 sols Viennois, dont quittance. Fait dans le monastère *Durbonis*, dans l'habitation des convers, où demeure Etienne Charbonelli. Témoins (3). Rolland Martini not.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 582-3, n° 644. — Rom. 173[b].

20288 1[er] février 1318/9.

Charte de libertés accordée par le dauphin Jean aux habitants du mandement de Faudon en Champsaur; il les prend sous sa sauvegarde et ordonne à ses officiers de les protéger.

Arch. de l'Isère, B. 3759, cité (*Invent.* III, 191[a]). = Rom. 173[b]. Pilot de Thorey (E.), *Catal. actes dauphin Louis II*, I, 271.

20289 1er février 1318/9.
Hommage rendu au dauphin [Jean] par noble Odon Reymond de Sigottier, pour une partie de la seigneurie de Veynes.
Invent. Gapençais, 867. = Rom. 173b.

20290 Avignon, 3 février 1319.
Jean XXII confère à son chapelain Raymond Baboti une église paroiss. au diocèse de Digne, nonobstant un canonicat à Embrun, l'église rur. de Ste-Catherine de Briançon *(Briarisonio)*, au même dioc., et un canonicat en expectat. à Gap. Exéc. : l'abbé de Boscaudon, le doyen de Gap et le prévôt d'Embrun.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 329, n° 8913.

20291 Avignon, 3 février 1319.
Jean XXII, à la considération du [cardinal] Guillaume évêque de Palestrina, confère à Guillaume Pontii, de Chorges *(Caturicis)*, l'église paroiss. de Rousset *(Rosseto)*, dioc. d'Embrun, dont le titulaire, Pierre de Noguier, venait d'être nommé curé de St-Crépin *(S. Crispino)*, même dioc. Exéc. : l'abbé de Boscaudon, le prévôt d'Embrun, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 329, n° 8915.

20292 Avignon, 3 février 1319.
Jean XXII mande aux collecteurs des fruits de la 1re année des bénéfices ecclésiastiques dans les provinces de Lyon, Vienne, Embrun, etc., de se faire révéler leur valeur. — *Cum collectio.*
Coulon, *Lettres secr. et cur. de Jean XXII.* I, 694, n° 793, cf. n° 794.

20293 Avignon, 3 février 1319.
Rescrit de Jean XXII à Jean Ogerii et Faydit Guiraudonis, collecteurs des fruits de la 1e année des bénéfices dans les provinces d'Embrun, etc., pour résoudre certains doutes. — *Postulastis per.*
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 444, n° 10113.

20294 Avignon, 3 février 1319.
Collation à Jacques Gerardi d'un canonicat en l'égl. de Cavaillon, dont il est précenteur, nonobstant celui qu'il possède à Gap, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 329, n° 8919.

20295 Avignon, 5 février 1319.
Absolution de l'excommunication encourue par Vascon de Rochefort pour s'être emparé par violence du trésor de son oncle Pierre, évêque de Carcassonne, ce dont il a fait rude pénitence pendant 2 ans au monast. de St-Ruf de Valence et à Carcassonne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 331, n° 8937.

20296 Chazey, 5 février 1318/9.
Pierre d'Echallon, chanoine de Valence et official de Lyon, atteste l'hommage de Joffred de Ronzières. *Dat. ap. Chasetum*, lundi après la Purification...
Guigue (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 294-5.

20297 8 février 1318/9.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, investit en augment de fief, sous hommage et fidélité, Artaudet de Beaumont, fils d'Artaud, de tous les biens, de son domaine et seigneurie, que feu Guillaume de Beaumont a laissés à feu Guers de Beaumont, chevalier ; présents : Robert Vaynardi, chevalier, Etienne de Compeis, ses conseillers. Sceau.
Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 51.

20298 10 février 1318/9.
Donation par Guy, seigneur de Tullins, à Marguerite, sa fille, épouse de Guigues de Morges, seigneur de Jansac, et à Guillaume de Morges, leur fils, du château et terre de Vercoiran, avec toute juridiction ; fait en présence de Jean, dauphin de Viennois, qui approuve et investit les donataires.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 470b : 1100.

20299 13 février 1319.
Jacques Reynier, chevalier, rend hommage lige à Guillaume Artaud et Hugues d'Aix, père et fils, au nom de Pierre Isoard, seigneur d'Aix *(Aczio)*, pour les fiefs, château, juridiction et district de la Charce.
Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 2, 223. — Lacroix (A.), *Arrondiss. de Nyons*, I, 209-10. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 354 (à part, I, 112).

20300 Pont-de-Sorgues, 16 février 1318/9.
...Ind. 2. Premier codicille du dauphin [Jean]. Il institue son fils Humbert héritier des biens qui lui appartiennent dans la baronnie de Faucigny et la terre du seigneur de Faucigny en Graisivaudan : s'ils ne lui échoient pas, il aura 5000 liv. de revenu en Dauphiné ou alentours. Il lègue à sa fille Catherine 30000 liv. Viennois. Son fils aîné Guigues sera son héritier universel, avec charge de payer ses dettes *(clamores et forefacta)* et ses legs. Il donnera à son frère des maîtres habiles, s'il veut s'instruire comme il convient à sa personne et à son état. Jean confirme toutes les dispositions de son testament fait à Beauvoir-en-Royans (26 août 1318) ; il demande que son frère Henri en jure l'observation. *Acta ap. Pontem Sorgiæ*, dioc. d'Avignon, dans la chambre de la maison d'habitation du testateur ; présents : Henri Dauphin, le seigneur de Clérieu, Ponce de Treffort, dominicain, Guillaume Marcheti, Guillaume de Maloc, Marchis de Claix et Humbert Gaude, chanoine de Die.
Arch. de l'Isère. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* pr. III, 1, 201 ; *Cart. du Dauph.*, II, 225-6. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 229-30 ; *Hist. de Dauph.* II, 175-6 ; **Généal.* 28. = *Cabin. histor.* IV, 108. Pallias, 18.

20301 16 février 1318/9.
Vente par Ricolin Palherii aux curés de Valence.
Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, clxxijv.

20302 Sigoyer-Malpoil, 18 février 1318/9.
Hommage de fidélité à l'évêque de Gap, Guillaume [d'Estienne] par divers habitants de Sigoyer-Malpoil. Jean de Mura avait vendu 16000 sols provençaux sa coseigneurie de Sigoyer à Pierre Celley, comme lui de Sisteron, du consentement de Huga, sa mère, qui y avait hypothèque, et Alix, sa sœur. L'évêque, quoique grevé de lourdes charges à cause de sa consécration et de son intronisation, retient ladite coseigneurie au profit de son église, du consentement d'Huga et Alix, et remet aussitôt la clef de la maison de Jean, sise près la tour, ou maison forte de Raymond de Mura, à un gardien. Pré-

sents : Artaud de Sigoyer et Antoine de Barcelonnette *(Barcilonie)*, des frères Prêcheurs, chanoines de la Baume-lès-Sisteron, Raymond de Mérindol, précenteur de Barjols, Hugues Gras, de Gap, Geoffroy Natalis, d'Alauson, dioc. d'Aix, et Jean Arnaud, de Seyne, dioc. d'Embrun, nott. Fait dans la maison de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. *(Invent.* IV, 78ᵃ).

20303 20 février 1318/9.

Adhémar, seigneur de Roussillon, damoiseau, est l'un des garants, donnés au sire de Bourbon par le comte de Forez, au sujet de la remise et de l'éducation de Jeanne de Bourbon, promise en mariage à Guy, fils du comte. Mardi avant la chaire de sᵗ Pierre.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1518.

20304 Avignon, 23 février 1319.

Collation de la paroisse de Saléon *(Celeone)*, dioc. de Gap, de la dépendance du chapitre d'Avignon, à Raymond de Cadolis, chan. d'Avignon, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 336, n° 8993.

20305 Embrun, 23 février 1319.

Hommage au Dauphin par Pierre de Baratier pour la coseigneurie des Orres..., ind. 2...

Arch. de l'Isère, B. 3009. xxvj ; B. 3011. = ROMAN, 175ᵇ.

20306 Pont-de-Sorgues, 24 février 1318/9.

...Ind. 2, dans la chambre de son habitation, le dauphin Jean fait un 2ᵉ codicille. Il révoque les péages, gabelles et vingtains établis par lui et même par son père Humbert, et charge son frère Henri de l'exécution. Il fait don de 3000 liv. aux chevaliers, clercs, écuyers et serviteurs *(valitores)* qui sont avec lui au Pont-de-Sorgues. Dons particuliers à son palefrenier et à ses valets de chambre *(cubicularii)*. On donnera aux frères Prêcheurs de Grenoble 100 liv. par an pendant 10 ans pour la construction de leur église et autant pendant 4 ans aux frères Mineurs. Il lègue à son frère naturel Guillaume 30 liv. de revenus ou 600 en capital : il le recommande à son frère, ainsi que son neveu [naturel] Henri de Dreins, à qui il achètera 50 liv. de revenu. On donnera à son fidèle serviteur André Czupi 100 liv. de revenu ou 2000 liv. en capital, à son choix. Il distribue ses montures et lègue 200 liv. Tourn. à son médecin *(physicus)* Humbert, etc. Il charge la conscience de son frère de réparer ses torts *(forefacta)* et prie Guigues Allamandi de l'aider. Fait *ap. Pontem Sorgiæ*, dans la chambre d'habitation du testateur; présents : Guigues Alamandi, Hugues de Commiers, frère Ponce de Treffort (qui jouira de 30 liv. sa vie durant), Guillaume de Maloc, Marchisius de Claix.

FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 20 ; *Cart. du Dauph.* II, 226. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 230 ; *Hist. de Dauph.* II, 176-7. = CHORIER, *H. de D.* I, 817. *Cabin. histor.* IV, 108.

20307 24 février 1318/9 = 26 février 1318/9.

CHORIER, *Estat polit. Dauph.* II, 206-7.

20308 Pont-de-Sorgues, 25 février 1318/9.

...Le dimanche des Brandons, ind. 2, le dauphin Jean fait un 3ᵉ codicille. Il ordonne de rendre la maison de Leyment *(L-ns)* à l'abbaye d'Ambronay et une compensation *(escabium)* à Humbert de Morestel pour cette localité. Il recommande ses fauconniers à son frère. Dès son décès, les nobles du Dauphiné et de sa terre devront faire hommage à son frère Henri et lui obéir jusqu'à ce que son héritier ait atteint l'âge de 18 ans. Il lui recommande son épouse et [ses conseillers] : Guillaume et Pierre Aynard, Hugues de Commiers, André Czupi, Marchisius de Claix et Guillaume de Maloc. Fait dans la maison d'habitation du testateur, *ap. Pontem Sorgiæ ;* présents : P. de Treffort, le seigneur de Vinay, Pierre Aynard, Guillaume de Beausemblant, A. Czupi, etc. Précautions pour l'exécution de ses testament et codicilles. Guillaume de Savignieu, clerc du dioc. de Nevers, not. impér.

Arch. de l'Isère, origin. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* III, 1, 20 ; *Cart. du Dauph.* II, 226. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 230-1 ; *Hist. de Dauph.* II, 177. = *Cabin. histor.* IV, 108.

20309 25 février 1318/9.

Vente par Jean Guiffrey, fils de Guillaume, de Brié, à son frère Humbert Guiffrey d'une maison, jardin, grange, prés, terres et autres droits aud. Brié, sous l'église, qui avaient appartenu à Etienne Roux, leur aïeul maternel, plus d'un pré et terre et de cens dans les paroisses de Brié et Vaulnaveys, le tout en fief du dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 160ᵇ : VI, 103.

20310 Embrun, 25 février 1319.

Hommage au Dauphin par quelques habitants des Orres qui n'avaient pas fait hommage précédemment.

Arch. de l'Isère, B. 3011. = ROMAN, 175ᵇ.

20311 Pont-de-Sorgues, 26 février 1318/9.

Concession et inféodation par Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, à Jean de Lyon, son barbier, mari de Jeanne, fille de Jean de Caval, de cens dus au dauphin sur certaines possessions qui avaient appartenu audit Jean dans le mandement de Crémieu, sous réserve de foi et hommage..., *ap. Pontem Sorgue.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, lxxj ; B. 3008, 576. *Invent. Viennois*, I, 529ᵇ.

20312 Vienne, 26 février 1318/9.

Guillaume de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die, régissant l'église de Vienne pendant la vacance, suivant l'usage, unit à la pitancerie du monastère de St-Pierre le prieuré de Bougé *(Bogies, B-ez)*, à la demande de l'abbé Joscerand de la Chapelle. Fait en la bastide archiépiscopale *Viennæ*. Confirmation par le doyen Guillaume de Clermont et le chapitre de Vienne.

Bosco (J. a), 103. *COLUMBI, *De gest. episc. Valent.* 151. **Gallia christ. nova*, XVI, 158.

20313 Avignon, 1ᵉʳ mars 1319.

L'évêque de Die est chargé d'une collation en faveur d'Astorge de la Tour, clerc de St-Flour, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 340, n° 9031.

20314 Avignon, 2 mars 1319.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à l'exécution de la collation d'un canonicat à Châlons

en faveur de Rostang de Laudun, fils du seigneur de ce lieu.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 341, n° 9039.

20315 Avignon, 2 mars 1319.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de veiller à l'exécution de la collation de l'office de vestiaire à l'abbaye de St-Thibéry, dioc. d'Agde, en faveur de Michel Berengarii.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 340, n° 9036.

20316 Avignon, 2 mars 1319.

Jean XXII charge Ponce de Mornas, chanoine d'Embrun, d'exécuter la collation de l'office de camérier à l'abbaye de Cruas en faveur de Pierre Giraudi, de Valréas.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 341, n° 9041.

20317 (4 ou) 5 mars 1319.

Mort de Jean II, dauphin de Viennois.

*VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 151; *Hist. de Dauph.* I, 4, 279; II, 173. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 124 (le 26 févr.). — A St-Robert, on célébrait le 13 nov. son anniversaire, pour lequel il avait légué 100 liv. de rente ou 200 en capital (*Nécrol.* 53).

20318 6 mars 1318/9.

Acquisition de 6 liv. 10 sols bons Viennois par Robert d'Hostun *(Austuduno)*, chanoine, et Jean de Claveyson, son clavaire, d'Etienne Sacristonis, bourgeois de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 149.

20319 La Balme-en-Viennois, 9 mars 1318/9.

... *Ind. 2 (cum millesimo mutata)*... Béatrix de Hongrie, dauphine de Viennois, fille de Charles Martel, roi de Hongrie, fils aîné de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, et veuve de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, fait donation entre vifs à ses fils Guigues et Humbert Dauphins, de tout ce qui pouvait lui revenir des héritages de son père Charles Martel et de sa mère [Clémence], également de ce qui lui avait été donné par le dauphin Humbert et par Jean à l'occasion de son mariage comme dot ou douaire. Elle ne veut point déroger aux droits de sa fille Catherine. Elle se réserve 1000 liv. petits Tournois à distribuer à sa famille et ses serviteurs, ses vêtements, les meubles *(garnimentum)* de sa chambre, son trésor, ses joyaux, ses vases d'or et d'argent, 2000 flor. d'or à la s[t] Jean-Bapt. pour son entretien. Elle charge Guillaume de Brens, jurisconsulte, de faire insinuer cette donation auprès du juge mage de la terre de la Tour en Dauphiné. *Act. ap. Balmam in Viennesio*, dans son habitation; témoins : Guillaume de Boenc, chevalier, Ponce de Treffort, Jean Jocerandi et Jean de Lans *(Lancio)*, frères Prêcheurs, Guillaume de *Matuysiaco*, chapelain. Guillaume Jomari, de Voreppe, not. impér.

Arch. de l'Isère, origin.; B. 3865, 267[b]; vidimus du 12 janvier 1342, ind. 10. *Invent. Généralité*, I, 20[a] : 23. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 228-9. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 233-5; *Hist. de Dauph.* II, 178-9. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 72.

20320 12 mars 1318/9.

Transaction entre Rodolphe d'Embrun, pour lui et son père Boniface d'E-n, d'une part, et Isnard d'Agout, seigneur de Savournon, et 45 habitants du Bersac *(Barsano)*, d'autre, au sujet de la dot de Stéphanie, fille d'Isnard (1306), qui promet de payer 1500 liv. de bons Viennois anciens.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1815, orig. parch. (*Invent.* VII, 3[b]).

20321 Cobonne, 12 mars 1318/9.

Vente par Guillaume Alardi, de Cobonne, dioc. de Die, à Jean Béolli, du même lieu, d'une terre au mandement de Gigors, lieu dit au Moulin du Pas *(Passu)*, pour 20 sols bons Viennois. *Act. Cobone*, en la maison de Guillaume Alardi. Témoins : Pierre Chalveti, cur de C-e, Jean Garini, clerc. Guillaume Arvei, de C-e, not. imp.

Arch. de la Drôme, E. 126, orig. parch. (*Invent.* II, 17[a]).

20322 14 mars 1319.

Aimar, seigneur de Bressieux, déclare s'en remettre à la décision d'Amédée, comte de Savoie, son suzerain, pour le jugement du crime commis en la personne de Boniface, fils d'Amédée de Miribel, seigneur d'Ornacieux, assassiné dans son château et par ses gens. Se portent caution pour lui : Richard s[r] de la Chambre, Jean s[r] de Montluel, Aimar d'Anthon, Hugues de Bressieux, s[r] de Viriville, Joffrey s[r] de Montchenu, Humbert s[r] d'Aix, Jean s[r] de Chandieu, Gilles de Boczosel, etc. — Cf. 14 mai.

Arch. de l'Isère, B. 4009, orig. parch. (*Invent.* IV, 96[a]).

20323 Sisteron, 16 mars 1318/9.

Pierre de Vaulnaveys *(Valle Navigii)*, vicaire du monastère de Bertaud, proteste devant Pierre de Penne, bailli, et Rostang de Meyronnes *(Mayronis)*, juge de Sisteron, contre leurs lettres mandant, sur l'ordre de Jean Cabassole, chevalier, maître racional de la grande cour royale, d'enlever les penonceaux royaux apposés à la grange de Ventavon *(Ventaone)*, propriété des dames de Bertaud. Ces armes ont été placées comme signe de protection du roi et de la cour, en vertu de lettres de Jean Baudi, sénéchal de Provence et Forcalquier, que Cabassole n'avait pas le pouvoir de révoquer. Le bailli et le juge suspendent l'exécution de leur ordre jusqu'au mercredi suiv. (21 mars) pour plus ample informé. Fait en la cour; témoins : Jacques Garde, jurisconsulte., etc. Mathieu Dominici, not. du roi Charles II, ... comte de Provence et Forcalquier.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 197-9, n° 183. = ROM. 173[b].

20324 18 mars 1318/9.

Transaction entre l'abbé du monastère de Saou, prieur de St-Martin de Marsanne, le prieur de Célas *(Salacio)* et le mandataire d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, au sujet des biens du prieuré de St-Martin de Marsanne, que l'abbé disait avoir été pillé par le père et les ancêtres du comte, et des droits des parties à Saou et dans la forêt; l'abbé a la coërcition et juridiction dans les murs du bourg de Saou, et le comte en dehors; néanmoins, à toute mutation, les hommes de l'abbé doivent le serment de fidélité au comte; celui-ci perçoit les droits de mouture à Marsanne; l'abbé tient de lui sa temporalité sur le bourg et la forêt de Saou, etc., de même que le prieur de Célas pour cette ville; à mutation d'abbé, le comte percevra 1 flor. d'or d'investiture en signe de haut domaine.

Arch. de la Drôme, E. 4082, pap. (*Invent.* III, 321ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 3570, orig. parch. (*Invent.* III, 98ᵃ). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 164; dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XXI, 152-5.

20325 19 mars 1319.

Lettre de Jean XXII à Adhémar de Poitiers, comte de Valentinois, l'exhortant à observer exactement la trêve conclue avec [Guillaume] évêque de Valence et Die, et à faire choix d'un négociateur apte à faire la paix entre eux... 3ᵉ an. du pontif.

Arch. de l'Isère, B. 3484, orig. parch. (*Invent.* III, 48-9). *Invent. Valentinois*, V, 398ᵇ : III, 541.

20326 Laval-Bressieux, 19 mars 1319.

... Ind. 2... *ap. Vallem Breyssiaci*, diocèse de Vienne, dans la chambre dite de l'abbesse, Béatrix de Hongrie, veuve du dauphin Jean, par affection envers le couvent des frères Prêcheurs de Grenoble, lui fait don pour la construction de son église et des bâtiments du monastère, de 3000 liv. de bons Viennois anciens, faisant abandon pour leur payement de ses joyaux au frère Jean Joucerandi ; ils seront remis au prieur ou procureur du couvent, qui les vendront au mieux et remettront le surplus, le cas échéant, à la Dauphine. Ces joyaux comprennent : 3 couronnes d'or avec pierres, 3 colliers *(laquei)* d'or, 3 *capelli* d'or avec pierres, 2 petites couronnes d'or, ses autres *capelli;* elle retient sa grande couronne. Témoins : Guillaume Macheti, chevalier, etc. Guillaume Jomari, de Voreppe, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. Dominic. Grenoble*, 33-4, nᵒ 10.

20327 19 mars 1319 = 19 mai 1319.

Invent. Prov. étrang. (*Isère*, III, 404ᵃ).

20328 Avignon, 21 mars 1319.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Forcalquier en faveur de Clément de *Vodabla.*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 347, nᵒ 9104.

20329 21 mars 1318/9.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence et official de la cour de Lyon, en présence de Jean Avril *(Aprilis)* de Montluel, Girin de la Rochetaillée *(Ruppescissa)*, Humbert de Diémoz, damoiseaux, et Nicolas de Miribel, atteste la vente faite par Jacelin de Grolée à Girard de Diémoz *(Dyemo)*, damoiseau, châtelain de Jonage pour le comte de Savoie, de la 1/2 indivise d'une île et *brotel*, appelée l'Ile de Belmogniard, près de Jonage, au prix de 90 livr. bons Viennois.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valentinois-Diois, paq. 14, nᵒ 14, orig. parch. (*Invent.* 22ᵃ).

20330 24 mars 1318/9.

Procès contre Bertrand de Noveysan *(Novaysano)*, de la Tour, que l'on disait avoir reconnu du pape tout ce qu'il avait au château et territoire de Noveysan. Il le nia, disant qu'il pouvait s'agir d'un autre Bertrand de Navaysan, fils de Guillaume de Navaysan. Celui-ci, appelé à la cour delphinale, avoua avoir fait cette reconnaissance. Bertrand passa reconnaissance au seigneur de Montauban de tout ce qu'il avait au château et territoire de Noveysan. Giraud de Lavars *(L-sio)* not.

Arch. de l'Isère, B. 3674, orig. parch. (*Invent.* III, 137ᵃ). *Invent. Baronnies*, 796. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1447.

20331 1319.

Guillaume, évêque de Grenoble, ayant excommunié quelques habitants d'Allevard, pour défaut de payement d'un cens, ceux-ci s'exécutèrent entre les mains du procureur épiscopal Richard, pour obtenir l'absolution, mais en protestant qu'ils ne devaient rien.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 234-5. = VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 437ᵇ. PILOT (J. J. A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, B, IV, 207.

20332 1319.

L'abbesse et les religieuses du monastère des Ayes reconnaissent avoir reçu 71 liv. Viennois de Guigues Pellicerii, châtelain de Vizille, au nom de Henri Dauphin, pour dommages et frais *(constamenta)* que lui et ses prédécesseurs leur devaient. Sceau. — Cf. 29 mai suiv.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 924.

20333 1319.

Serment de fidélité prêté à Guillaume Artaud, seigneur de la vallée de Beauchêne, bailli de l'Embrunais, au nom du dauphin Gui[gues], par les hommes de Chorges *(Caturigarum).*

CHORIER, *Hist. de Dauphiné*, I, 848; 2ᵉ, 652.

20334 1319.

Sentence arbitrale par l'official de Lyon et le juge de la Tour, contre noble Pilet de Cheyssieu, pour des pâturages qu'il disputait à la chartreuse de Portes.

Arch. de l'Ain, H. 241, orig. parch. (*Invent.* 172ᵃ).

20335 1319.

Terrier des cens des paroisses de St-Georges et de St-Pierre de Commiers *(Vallis de Commeriis).*

Lyon, Bibl. de la ville, ms. 1926 (1822), 48.

20336 1319.

Rôle de la taille levée dans le Comtat Venaissin à l'occasion de l'achat de la ville de Valréas : dans la viguerie de Mornas, à Pierrelatte, Rochegude, etc., dans celle de Malaucène, à Piégon *(Podium Guigonis)*..., dans celle de Valréas, à Aubres, Eyrolles, Montagu, les Pilles, Rousset, St-Pantaléon, Solérieux, Valouse *(Valosis)*, etc.

FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIIIᵉ-XVᵉ s.* 171-4.

20337 1319.

Hommage rendu à [Guillaume], comte de Genevois, par Eynard Bernard, pour sa maison forte de Pichat avec vigne contiguë et autres fonds, sous le plaid de 20 sols.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 157ᵇ.

20338 Chaudun, 1319?

Sentence de Guillaume d'Esparron *(Sparono)*, juge du chapitre de Gap, qui condamne, comme contumaces, à 20 liv. de réforciats plusieurs individus de la paroisse de Laye pour être entrés dans le territoire de Chaudun, y avoir coupé quantité d'arbres, avoir frappé et blessé l'huissier du chapitre. Témoins : Guil. Meherii, chapelain. Lantelme Aymerici, not. imp. et de l'évê-

que G[eoffroy]. *Act. ap. Chaudunum*, sur le chemin public, près la maison d'Arnulphe Bertrandi.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, orig. parch. (*Invent.* VII, 1).

20339 (13..).

Etat des revenus donnés par noble Artaude de Bertrand aux prieur et moines de la Mure pour la fondation d'une chapelle dans l'église dud. lieu.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 154b.

20340 1319.....

Recettes et dépenses des vigueries des Pilles et Pierrelatte, d'après les comptes des trésoriers du Comtat-Venaissin.

Faure (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-Vs.*, 100, 126, 181-2.

20341 1319.

Enquête à Quirieu, sur ordre d'Henri Dauphin, par Pierre de la Salle, prieur de St-Donat, et Humbert de la Balme.

Arch. de l'Isère, B. 4344, en 1337 (*Invent.* IV, 192b).

20342 (1319 ?).

Epitaphe de Joscerand de la Chapelle en Forez, abbé de St-Pierre de Vienne, qui donna à ce monast. 40 liv. pour son anniversaire à l'octave de st Jean l'Evangéliste.

Chorier, *Antiq.* 312-3; 2e, 312. Terrebasse, *Notes inscript. moy. âge Vienne* (1858), 27-30; *Inscr.* II, 64-7, n° 455. La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1860), I, 421-3.

20343 1319.

Arnaud de Trians acquiert par échange la vicomté de Tallard des chevaliers de St-Jean de Jérusalem.

Taillas, *Not. hist. sur Tallard*, 16. Guillaume (P.), *Invent. arch. d. Hautes-Alpes*, VI, 256b.

20344 Moras, 1319.

Accord entre noble Anselin Liatard, en son nom et à celui de noble Guillaume Liatard, son frère, et Jean Vaudene, habitants d'Hauterives, au sujet d'un hommage. Fait dans la maison *Gibelinorum*. Présents : Guillaume, Siboud et Jean de Montchenu.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

20345 Moras, 1319.

Donation à noble Guillaume de Quincieu par Visselle, de tous ses biens paraphernaux et dotaux, se réservant l'usufruit. Fait au château de M-s. Jean de St-Avit, not.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

20346 25 mars 1319.

Vente entre particuliers de deux prés à Meylan, l'un de la directe du seigneur de Bouquéron, et l'autre de celle du même et par indivis du dauphin et de l'évêque de Grenoble, pour le prix de 60 [sols] Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 252a.

20347 Paris, 29 mars 1318/9.

Philippe, roi de France, mande au sire de Roussillon [Rossillon ?] et autres nobles de se trouver à Lyon à la quinzaine de Pâques prochaine, pour entendre ce que ses commissaires lui diront de sa part.

Paris, Arch. Nat., JJ. 55, n° 140. = Petit, *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 240, n° 6797.

20348 30 mars 1319.

Testament de Jean Alleman, prévôt de St-André de Grenoble.

Chorier. *Varia*, 3: ex archivis dni ducis Lesdiguierij (Bibl. de M. de Terrebasse).

20349 31 mars 1319.

Inféodation par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Villebois de la maquerie ou bannerie des paroisses de Châteauvieux de St-Geoirs *(Geoers)* et de Villeneuve de St-Etienne de St-Geoirs, sous le cens de 10 sols.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1773.

20350 1er avril 1319.

Albergement par Henri Dauphin (de Viennois !), élu de Metz, régent le Dauphiné pour ses neveux Guigues et Humbert Dauphins, fils et héritiers de Jean, dauphin de Viennois, son frère, à Aymonet Chais, fils de feu Jacquemet, de Livet, des riverages, moulins, gauchoirs, battoirs et autres édifices appartenant aux dauphins dans la paroisse de Livet, du pont de Sichier à celui de Portes, sous le cens de 15 setiers de blé (seigle et avoine) bonne mesure et 15 poules à l'époque accoutumée en Oisans, plus 60 sols bonne monnaie d'introges ; tous les habitants sont tenus d'aller moudre auxd. moulins, à peine de 60 sols. Henri promet l'approbation de Guigues quand il sera d'âge.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIc lxxvijb. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 328.

20351 1er avril 1319.

Vente à noble Guigone Leuzon de la Paute, par Marguerite, femme d'Hugues Faure, et son mari d'une maison avec jardin contigu hors la porte d'Avalon, pour le prix de 100 sols, mouvant du fief du Dauphin. Guigues d'Avalon [not.]

Inventaire d'Avalon, ch. 11.

20352 Revel, 2 avril 1319.

...Lundi après Rameaux. Libertés et franchises accordées aux habitants d'Auberive par Henri Dauphin, régent du Dauphiné : exemption de *collecta, taillia, complenta, opera, manopera, corvata, feno, palea, anguaria, peranguaria et exactione qualibet ;* les successions des morts sans enfants ou *ab intestat* seront dévolues aux proches ; les dispositions testamentaires seront observées ; pénalités pour coups, faux poids et fausses mesures, vol, adultère, etc. ; le seigneur se réserve pleine juridiction ; les habitants sont tenus aux chevauchées ; faculté de prendre du bois dans la forêt de *Lousa ;* exemption de tout péage, leyde et pontonage ; droit de chasse et de pêche, sauf au filet ; élection chaque année d'un bannier, confirmée par le châtelain ; le vingtain servira à la clôture de la ville ; sauvegarde aux habitants et aux étrangers après un an et un jour. Sceaux d'Aimar, seigneur de Roussillon et Annonay, Graton, sr de Clérieu, Guichard de Clérieu, sr de la Roche[-de-Glun], Henri de la Tour, sr de Vinay, Guy, sr de Tullins, Girard, sr d'Anjou, Allemand du Puy, Guillaume de Royn, bailli du Viennois, Guillaume sr de Beausemblant et Guillaume Allemand.

Arch. de l'Isère, B. 3919 (*Invent.* IV, 29-30). *Invent. Viennois*, I, 51b : I, 32a.

20353 2 avril 1319.
Guy, seigneur de Tullins, considérant l'insuffisance de la dot de sa fille Jourdane, mariée à Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, lui donne en augment le château, mandement, territoire et ville de Tullins, sous réserve de l'usufruit sa vie durant ; cette donation serait nulle au cas où il laisserait un fils légitime, ou si sa fille Humilie avait des enfants à la mort de son père.

Arch. de l'Isère, B. 4169, roul. parch. (*Invent.* IV, 133) ; B. 4174, orig. parch. (IV, 134ᵃ) ; cf. B. 4408, 386. *Invent. Généralité*, 386 ; *St-Marcellin*, II, 2073.

20354 7 avril 1318/9.
Vidimus par Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, clerc de Valence et official de la cour de Vienne [Lyon], des attestations des témoins produits par Aynard seigneur de Clermont contre Albert seigneur de la Tour, par devant l'archevêque de Vienne et Hugues de la Tour, sénéchal de Lyon, arbitres, au sujet de reconnaissances : Aynard rend hommage, sauf celui de l'église de Vienne (1251). Sceau... avant Pâques...

Invent. Viennois, I, 271-2 ; III, 148. Valbonnays, 5ᵉ Reg., nº 39. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 51-4,122ᵃ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 191-2 ; *Généal.* 17-8. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 293.

20355 9 avril 1319.
Donation à Jean de Guiffrey par Brixane, veuve de Guigues de Guiffrey, de 2 sols 6 den. de cens à Allevard. Pierre Lombard [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. III.

20356 La Charrière, 9 avril 1319.
Reconnaissance en faveur de noble Guy de Savine *(Guid. de Sabina)*. Giraud Bochardi not. Fait en la forêt *de Charrinis*...

Guillaume (P.). *Invent. Savine* (E. 3), 4ᵃ, orig. parch.

20357 Annecy, 11 avril 1319.
...Ind. 2. Testament de Guillaume, comte de Genevois, en présence de Pierre, évêque de Genève : legs à l'église mère de la Chartreuse, 40 livr. pour 40 sols de rente ; aux Prêcheurs de Grenoble, 100 sols ; au prieuré d'Avalon, à l'abbaye de Beaulieu, à St-Antoine de Viennois, etc. Il ordonne d'observer les conventions passées par lui avec le dauphin de Viennois et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Substitutions d'héritier universel prévues : Amédée, fils d'Aymar de Poitiers, ou Jean de Vienne, seigneur de Vuache *(Vaschio)*. Dans ce dernier cas, il donne à Hugues Dauphin les châteaux de Charousse *(Charros.)*, Balaison *(Valeysone)*, *Ruppe Belli Regardi*, Château-Gaillard, et à son parent *(consanguineo)* et filleul *(filiolo)* Guigues dauphin de Viennois, fils de Jean, sa terre de Graisivaudan. Fait dans le châteaufort *Anayss.*, dans la chambre du testateur. Etienne Cheurerij, de Chaumont, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, parch. paq. 4, nº 15.

20358 12 avril 1319.
Vidimus de l'arbitrage du 11 mai 1263 fait par Guillaume, évêque [de Gap], sur la présentation de l'original par Ponce, prieur de Durbon.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102, 2.

20359 13 avril 1319.
Bail à ferme par Pierre Champeat, mistral du monastère des Ayes, au nom du couvent, à Pierre Chevalier, de Goncelin, du tiers indivis du péage qui se lève à Goncelin sur la rivière d'Isère, soit du poivre, jusqu'au dimanche de Rameaux, pour le prix de 10 liv. de poivre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 86ᵇ.

20360 13 avril 1319.
Vente de 10 sols par Bontoux de Fugo, citoyen de Valence, à l'église de St-Jean.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, lxxviij.

20361 Moirans, 14 avril 1319.
Henri Dauphin... *ap. Moyrencum*...

Arch. de l'Isère, B. 2977, 24ᵇⁱˢ.

20362 Les Plantées, 19 avril 1319.
Maître Pierre Clocheyronis, juge de la maison de St-Robert [de Cornillon] pour le prieur Hugues de Montchaud *(Monte Calvo)*, tient des assises *apud Plantatas*, et inflige une série de taxes et condamnations pour délits divers ; présents. Guillaume Clareti, mistral de la maison, demande expédition de l'acte à Hugues Amistonis, not. impér.

Auvergne, *Cart. de St-Robert*, 55-7.

20363 Avignon, 21 avril 1319.
Jean XXII mande à l'abbé de Morimont *(Miromonte)*, au diocèse de Langres, de mettre l'habitation qu'il possède dans la ville de Metz à la disposition des nonces du Siège apostolique. Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, et un autre, envoyés en Allemagne. — *Cum dilecti.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 743-4, nº 855. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 447, nº 10162.

20364 Avignon, 21 avril 1319.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat au diocèse de St-Papoul en faveur d'Etienne Pistoris.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, II, 366, nº 9298.

20365 Avignon, 21 avril 1319.
Jean XXII confère à Raymond, fils de Bertrand Gaufridi, de Sisteron, l'église de St-Léger de Jubeo *(S. Lagerii de Jobra)*, diocèse de Gap, vacante par le mariage en cour de Rome de Jacques Goniberti, nonobstant des canonicats à Glandève et Sisteron. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, Raimond Baboti, chanoine de cette cathédrale, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 366, nº 9303.

20366 21 avril 1319.
Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, chanoine de Valence et official de la cour de Lyon, atteste une donation à la chartreuse de Ste-Croix par Jeannette fille de feu Guyot, seigneur de Montluel. Sceau.

Guichenon, *Bibl. Sebus.* (1660), 135-7 ; (1780), 37-8. = Georg., II, 313.

20367 21 avril 1319.
Hommage rendu [à. . . . . . Allemand] par Pierre des Aures pour le fief de Quaix, appelé Boczosel, et celui de Siévoz situé dans la vallée.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 251ᵇ.

20368 Avignon, 26 avril 1319.
Jean XXII donne aux Carmes pour juges conservateurs : les archevêques d'Embrun et de Vienne, l'évêque de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, II, 371-2, n° 9349.

20369 26 avril 1319.
Lettre de [Robert], roi de Jérusalem [et de Sicile, etc.], en faveur du dauphin Guigues et de ses hommes du Gapençais, portant que nul habitant de ce comté ne pourra être molesté pour la dette d'autrui, à moins qu'il ne soit engagé principalement ou accessoirement... *a° D. 1300...*

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 73.

20370 Gap, 29 avril 1319.
Transaction entre Jacques de Vitrolles, commandeur de St-Jean à Gap, et Jean des Orres, châtelain de Montalquier, au nom du Dauphin : l'ordre demeurera quitte envers ce prince des redevances qu'il devait pour 11 maisons et demie de Gap, pour le pré qui est entre l'hôpital de Saint-Martin et la ville ; pour plusieurs vignes dont une à Combeneville ; le Dauphin aura le revenu du seizième des biens de l'ordre à Gap et 9 tournois d'argent pour Montalquier.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 382, orig. *Invent. Gapençais*, 284-5. = ROMAN, 173b.

20371 Avignon, 30 avril 1319.
Bulle du pape Jean XXII adressée à Guillaume, évêque de Valence et Die, et à Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, leur signifiant d'observer inviolablement la trêve jusqu'à la prochaine fête de Noël, sous peine d'excommunication. *Dat. Avinion... a° 3.*

Arch. de l'Isère, B. 3570, orig. parch. (*Invent.* III, 98a). Mss. de SUARÈS, V, 302 (reg. Joan. XXII. a. 3, t. 2). — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 373, n° 9359. = CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 80 (à part, I, 288).

20372 Avignon, 1er mai 1319.
Jean XXII confère à Bertrand Scofarii le canonicat avec prébende sacerdotale vacante dans l'église d'Embrun par la mort en cour de Rome d'Obertin de Quier. Exécuteurs : le doyen de Gap, des chanoines d'Agen et de Sisteron.

MOLLAT (G.) *Jean XXII, lettres comm.*, II, 373, n° 9365.

20373 1er mai 1319.
Albergement par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour ses neveux Guigues et Humbert Dauphins, à Lantelme Reynaud et Guigues Colomb des moulins et riverages de la paroisse d'Ornon, du pont de la Chapelle au col de Segoin, sous le cens en avril de 30 setiers de blé, seigle et orge bonne mesure et 30 poules ; avec la banalité desd. moulins à l'égard des habitants de la paroisse, à peine de 60 sols d'amende et confiscation des grains ; faculté de prendre du bois au dire d'experts et obligation aux habitants de travailler aux réparations.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIIcIIIIxx. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 328-9.

20374 Boucieu, 2 mai 1319.
En vertu d'une citation du bailli de Boucieu, au nom du sénéchal de Lyon, comparaissent le procureur du commandeur de St-Antoine d'Annonay et celui de Guillaume Flotte, seigneur de Ravel, pour la vente des biens de la commanderie [17 nov. 1318].

Liève contenant les censes dues au prieuré d'Annonay (ms. Albanés, 241).

20375 4 mai 1319.
Henri Dauphin est transféré du siège de Passau à celui de Metz, (qu'il résigna le 26 août 1325).

Lettr. secr. de Jean XXII, c. 672. — EUBEL, *H. c. m. a.* 354.

20376 Montbonnot, 4 mai 1319.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, échange avec Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevalier, le château de Pont-de-Boringe, avec ses appartenances et dépendances, contre la Bâtie à Compeis dite *Sonterii* et son territoire, qu'il reconnaîtra en fief. Témoins : Robert Vagnyardi, Guillaume de Boëge, chevaliers, etc. Sceau. *Dat. ap. Montembonodum*, ind. 2... Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Faucigni, paq. 4, Boringe, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 44). — CHEVALIER (J. M.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien*. XXV, 475-8.

20377 4 mai-8 juin 1319.
Amédée, comte de Savoie, se trouve à Voiron le 4 mai, le 5 à St-Genix, le 3 juin à Chabons, le 7 à la Côte, le 8 à l'Eclose, etc., d'après les comptes de son hôtel.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 364.

20378 (Après 4 mai 1319).
Pierre de Vizille, chapelain [de Henri, élu] de Metz, apporte de la terre de la Tour à Grenoble des documents qui sont remis au notaire Pierre Clocheyronis pour être déposés en garde dans les archives de [l'église de] St-André ; les rubriques en sont inscrites sur un cahier de papier.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 435.

20379 7 mai 1319.
Albergement par le châtelain de la Vallouise, au nom du dauphin, d'une pièce de terre aud. lieu, à Pierre et Jean Constans, sous le cens de 2 gros Tournois.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 748. = ROMAN, 174a.

20380 Grenoble, 8 mai 1319.
François Gibert possédait un moulin à Moirans sur la rivière de la Morge, de la directe delphinale, sous le cens d'1 setier seigle, 1 d'avoine et 3 sols ; le dauphin voulant empêcher les habitants de Moirans d'alier moudre dans les autres moulins dud. Gibert, les avait soumis à la directe delphinale et à un cens de 40 sommées de blé, compris tout le riverage de la Morge. Sur les remontrances de Gibert que cette rente était trop forte, Henri Dauphin, régent du Dauphiné et tuteur des enfants du dauphin Jean, son frère, après vérification de commissaires, la réduisit à 30 sommées, à charge par Gibert d'entretenir lesd. moulins tant delphinaux qu'à lui propres .., ind. 2. Fait *Gracionopoli*, dans le verger antérieur de la maison d'habitation du prévôt de St-André de G-e,...

Arch. de l'Isère, B. 3008, 594 ; B. 3009, VIIxx ix. *Invent. St-Marcellin*, II, 1109-10, 1116.

20381 Avignon, 9 mai 1319.

Jean XXII accorde une grâce expectat. dans le diocèse de Gap à Pierre Bergondionis, prêtre d'Arles. Exécuteurs : Raymond Riquerii, chanoine de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 376, n° 9395.

20382 10 mai 1319.

Hommage prêté par Guillaume, comte de Genevois, à Guigues et Humbert Dauphins, fils et héritiers du dauphin Jean, pour son comté et ses autres terres et châteaux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VIII, 168ª.

20383 Avignon, 12 mai 1319.

Collation d'un canonicat en l'égl. d'Apt en faveur de François, fils de François de Cavaillon, nonobstant un autre canonicat à Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 377, n° 9400.

20384 Laye, 12 mai 1319.

... Samedi avant les Rogations, 13 [= 12] mai, ind. 2. Jacelme Liatardi, chevalier, bailli de la terre de la Tour, et Pierre d'Optevoz *(Eptevo, Apteno)*, juriscons., procureurs d'Henri Dauphin, tuteur de Guigues, dauphin de Viennois, se présentent à la maison forte de *Laya*, près St-Genis-Laval, diocèse de Lyon, devant P[ierre] de Savoie, archevêque primat de Lyon, et offrent de lui rendre l'hommage et serment de fidélité que le seigneur d'Anthon et Jean, dauphin de Viennois, père de Guigues, avaient fait pour le château de Pérouges, dioc. de Lyon, acquis par le dauphin du seigneur d'Anthon, et demandent d'en être investis ; mêmes offre et demande de la part du dauphin seigneur de la Tour, au sujet des châteaux de la Balme en Viennois, Anthon, Demptézieu *(d'Anthaysiaco)*, Cessieu, Colombier, St-Laurent, St-André de Briord et autres, tenus par lui en fief ou bénéfice de l'église de Lyon ; ils sollicitent aussi la restitution du bourg et mandement de Virieu, injustement occupé depuis peu par le prélat, et 700 liv. de bons Viennois dus par son prédécesseur Louis [de Villars] à Guy Dauphin, seigneur de Montauban. L'archevêque se déclare prêt à leur donner toute satisfaction, suivant conseil de ses chevaliers et clercs, et offre de se rendre auprès des princes au jour et lieu qui lui seront indiqués. Il avoue être en faute au sujet du payement de l'argent et promet de le solder au plus tôt. Fait dans la chambre de l'archevêque ; témoins : Hugonet de Solognieu, Artaud Liatardi, damoiseau, fils du bailli Jocelin, et autres. Pierre Bosonet de Charmaillac, de Crémieu, clerc not.

Invent. Viennois, I, 15ᵇ (le 3 m.) : I, 10-1. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 229-30. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 182-3. = *Gallia christ. nova*, IV, 162. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1025.

20385 12 mai 1319.

Henri Dauphin, régent le Dauphiné, en considération du dévouement de la ville de Grenoble pour la cause delphinale, accorde leur grâce aux bourgeois de Grenoble, qui avaient refusé de prêter main-forte à Pierre Roux, châtelain de Grenoble, pour l'arrestation de Bertrand de Bardonnêche.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, cccxxviijᵇ. = PILOT, *Hist. munic. Grenoble*, I, 59-60. PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 154.

20386 14 mai 1319 = 14 mars 1319.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 386.

20387 Annecy, 17 mai 1319.

... Ind. 2.... Guillaume, comte de Genevois, requiert, en présence d'Henri Dauphin, régent du Dauphiné, tuteur de Guigues et Humbert, fils du dauphin Jean, les nobles ci-après de reconnaître en arrière-fief du Dauphin les fiefs qu'ils tiennent de lui : Pierre de Ternier, chevalier, pour les châteaux de Ternier dit la Poype et du Châtelard ; Thomas de Compeis *(Compesio)*, chev., pour celui de Corenc ; Pierre de Duing, chev., pour celui de Duing ; Pierre de Compeis, chev., pour celui de la Verpillière *(Vulpilleriis)* ; Robert Vagnardi, chev., pour Mont-Vagnard ; Jean de Pontverre, châtelain, pour sa maison de Chavaroche *(Calva Ruppe)* ; Aymon, seigneur de Menthon, pour ce château. Le comte déclare tenir tous ces fiefs en arrière-fief du dauphin, promet plus ample reconnaissance, avec hommage lige pour ses châteaux et villes du comté de Genevois. *Acta ap. Anneyssiacum*, dans le château du comte ; témoins : Aymon de Menthon, prieur de Talloires *(Talveriarum)*, Girard Porterii, Girard de Pontverre, Hugues de Commiers, Richard de Virieu, chevaliers, Nicolas Constantii, doct. en droit, Guillaume de Maloc, chanoine de Romans,... André Zuppi, conseiller du tuteur, et autres. Bernard Juliani not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 35, Ternier, n° 13, orig. parch. (*Invent.* 557). Arch. de l'Isère, B. 3357. *Invent. Prov. étrang.* 101ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 230ª. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 180-1. COSTA DE BEAUREGARD, *Fam. Compeys*, 79-82. ROSTAING (de), dans *Rev. du Dauph.* (1878), II, 373-4. = *R. Gen.* XVIII, 362. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1533, 1679. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 80.

20388 Avignon, 19 mai 1319.

Jean XXII désigne le prévôt d'Embrun pour exécuter une collation de bénéfice dépendant du monastère de St-Thibéry, dioc. d'Agde, en faveur d'Aymeric de Clermont, moine de cette abbaye.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 380, n° 9437.

20389 Annecy, 19 mai 1319.

Ind. 2, en présence de Hugues de Commiers, Robert Vagnard, chevaliers, Nicolas Constant, docteur ès lois, André Czuppi, conseiller du tuteur, Etienne de Compeis, chanoine de Genève, et Guillaume de Marcieu *(Marcef)*, sur réquisition du comte de Genevois, Pierre de *Cranciaco* et les autres consuls et conseillers d'Annecy *(Anneyssiaci)*, au nom de la communauté du bourg, promettent et jurent à Henri Dauphin et Bernard Juliani, not., au nom du dauphin Guigues, de maintenir et défendre celui-ci contre tous, excepté le roi de France, au cas où ils seraient ses feudataires, et de lui prêter aide de tout leur pouvoir. Les bourgeois et habitants d'Annecy font la même promesse, dans l'église du lieu, à la requête du comte de Genevois...

Torino, Arch. di Stato, à la suite du 17 mai. *Invent. Prov. étrang.* 102ª. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 181. = *R. Gen.* XVIII, 362. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1680. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 80.

20390 Annecy, 19 mai 1319.

Le même jour, en présence de Bernard Juliani not., Guillaume de Maloco, chanoine de Romans, et Etienne de Compeis, chanoine de Genève ; promesse semblable par Guillaume de Chavelluto.

A la suite de l'acte précédent.

20391 Annecy, 19 mai 1319.

Ind. 2... *ap. Aneyssiacum*, dans l'église, en présence des mêmes et de Girard de Pontverre, chevalier, Nicolas Constant, doct. ès-lois : Jean Vallerij et de nombreux bourgeois et habitants d'Annecy font la même promesse que leurs consuls.

A la suite de l'acte précédent.

20392 Rumilly, 19 mai 1319.

Ind. 2... *Ap. Rumilliacum* en Albanais, dans l'église du lieu, en présence de Nicolas Constancii, docteur ès-lois, à la requête du comte de Genevois, Girard Porter, chevalier, et les bourgeois et habitants de Rumilly font au tuteur du dauphin Guigues les mêmes promesse et serment que les gens d'Annecy.

A la suite de l'acte précédt. — *Invent. Prov. étrang.* 101b. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 181b. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1681.

20393 Rumilly, 19 mai 1319.

Au même lieu, témoins : Pierre de Lescheraine *(Escherena)* et Théobald de Charentonnay, clerc : Jean Pachoudi, Nicolas Molini et autres font la même promesse.

A la suite de l'acte précédent.

20394 Rumilly, 19 mai 1319

Ind. 2, *ap. Rumilliacum*, dans la maison de Giraud Porter, en présence de Girard Porter, chevalier, de Nicolas Constancii et Robert Vagnard, chevaliers : Pierre Giroudi fait la même promesse. Du tout (17-19 mai) acte par Bernard Juliani, not. imp. Pierre Macelli, de *Costergio S. Roberti*, not. imp , d'ordre de Guigues Falavelli, juge majeur en Graisivaudan pour le dauphin, le rédige sur la notule des protocoles de Bern. Juliani.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, prov. Genevois, paq. 35, Ternier, n° 13, orig. parch.

20395 19 mai 1319.

Vidimus par l'official de Grenoble de la bulle de Jean XXII, enjoignant à tous les prélats de faire comparaître devant eux les ex-Templiers et de leur donner un délai de trois mois pour entrer dans un monastère dont ils suivront la règle et où leur sera payée leur pension.

Arch. du Rhône, H. 24, orig. parch. (*Invent.* I, 8a).

20396 Avignon, 20 mai 1319.

Jean XXII confère une prébende à Toul à son chapelain Pierre Durandi, chanoine de cette église, nonobstant ses canonicats à Embrun et Cavaillon. Exécuteurs : le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 382, n° 9451.

20397 Avignon, 20 mai 1319.

Le prévôt de Trois-Châteaux est chargé de l'exécution d'une collation de canonicat à Viviers en faveur de Hugues Audoardi.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 382, n° 9454. *Gallia christ. noviss.* IV, 677, n° 1378.

20398 Avignon, 20 mai 1319.

Grâce expectative à la collation de l'évêque de Nîmes, en faveur de Pierre Audoardi, clerc du dioc. de Valence. — Exéc. : le prévôt de Trois-Châteaux, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 382, n° 9455. *Gallia christ. noviss.* IV, 677, n° 1379. GRANGE (H.), *Somm. ettr. pontific. Gard* (1911), n° 115.

20399 20 mai 1319.

L'official de Lyon atteste la constitution de dot par Henri de Vergy et son épouse Mahaud *(Mehaudis)* de Dammartin à leur fille Marguerite, qui voulait épouser Louis, fils d'Aimar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois... Dimanche après l'Ascension.

DU CHESNE, *Hist. de la mais. de Vergy*, pr. IV, ch. dern. ; **Comtes de Valentin.* pr. 49. = ANSELME, *H. g. F.* II, 193.

20400 Clermont, 21 mai 1319.

...Ind. 2..., à la requête de Guillaume, comte de Genevois, les bourgeois de Clermont en Genevois, au nom de la communauté du bourg et château, promettent et jurent de maintenir et défendre le dauphin de Viennois, de lui prêter aide de tout leur pouvoir et de faire observer les conventions entre les dauphins et les comtes de Genevois. Fait dans le château *Clarimontis* (al. *de Claromonte*) : témoins : Robert Vagnardi, chevalier, Nicolas Constantii d'Albe, doct. en droit, et Robert de la Salle. Anselme de Chissé *(Chesiz, Chicis, Sychins)*, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 16, orig. parch. (*Invent.* 44). *Invent. Prov. étrang.* 102a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 230-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 181-2. = *R. Gen.* XVIII, 362. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1565, 1685. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. archéol.* XXX, 80-1.

20401 Grenoble, 21 mai 1319.

Transaction entre Pierre Bignocti, d'une part, Guillaume, évêque de Grenoble, les enfants de Guillaume Grinde et Giraud Ysmidonis, d'autre, au sujet des eaux qui coulent par le béal de Bruchet au-dessous des fontaines de Bruchet (intéresse les moulins de Gleyrus).

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. CIII, 63b.

20402 Montbonnot, 22 mai 1319.

...Ind. 2, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, conformément à son traité de mariage avec Marie de Savoie, fille du comte Amédée, confesse avoir reçu 20000 liv. Vienn. de dot et 10000 monnaie de Savoie de donation ; il les assure, en cas de répétition de dot, sur ses châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns *(Samoygny)*, selon les stipulations faites par l'archevêque de Tarentaise ; de plus, il hypothèque le Châtelet-du-Crédo, Ravorée et leurs mandements, les péages du Faucigny, les leydes, fours et moulins de sa villa de Bonne. Fait dans le château *Montis Bonodi*. Témoins : Guillaume de Bueio, Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevaliers, etc. Romain Barberii, de Chambéry, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Matrim. Savoia : Hugues Dauph. n° 2, orig. parch., sceau équestre de Hugues (*Invent.* 34).

20403 La Roche, 22 mai 1319.

...*Ap. Rupem* en Genevois, devant l'église du lieu, à la requête du comte de Genevois, les bourgeois et habitants du château et bourg de la Roche font au Dauphin les mêmes promesse et serment que les gens de Clermont. Témoin : Robert Vagnardi, chevalier, Asselin de Chissé *(Chisseus)*, not. imp., autorisé par Guigues Falavelli, juge majeur de Graisivaudan.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, duché Genevois, paq. 4, n° 16, 2, orig. parch. *Invent. Prov. étrang.* 102ª. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 182. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1565.

20404 Avignon, 23 mai 1319.

Jean XXII confère la paroisse de St-Genis *(S. Geveni)* d'Avignon à Péregrin Peyssonerii, qui se démettra de son canonicat et prébende d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 383, n° 9466.

20405 23 mai 1319.

Conventions entre les habitants de la communauté de Beaumont et des cultivateurs voisins : il sera interdit de défricher les forêts de la paroisse de St-Michel et d'y mener paître des chèvres ; les parcelles défrichées seront reboisées au bout de deux ans.

Arch. de l'Isère, B. 3325 (*Invent.* II, 284ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, I, 202ª.

20406 Avignon, 25 mai 1319.

Jean XXII charge Jacques de Tosetis, de Rome *(Urbe)*, chanoine d'Embrun, d'exécuter la collation du prieuré de Barjac, dioc. d'Uzès, au [cardinal] Guillaume, évêque de Palestrina.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 384, n° 9475.

20407 25 mai 1319.

Ordonnance des commissaires députés par Henri Dauphin, évêque élu de Metz, régent du Dauphiné, autorisant les habitants et communauté de Montorcier, tant nobles que roturiers, à faire paquerer leur bétail dans l'île proche les moulins des Prés, à prendre et couper du bois sec, non du vert, sauf pour refaire le pont du fossé, et à faire paître au paquerage appelé Costet du château de Montorcier.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 887. *Invent. du Graisivaudan*, I, 503ᵇ. = ROMAN, 174ª.

20408 Crest, 29 mai 1319.

Trêve de deux mois entre l'évêque de Valence et le comte de Valentinois, conclue dans le couvent des frères Mineurs de C.

Arch. de l'Isère, B. 3570, orig. (*Invent.* III, 98ª). = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 175.

20409 Montbonnot, 29 mai 1319.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Montfort et Montbonnot, notifie qu'Alix *(Alisia)*, abbesse du monastère des Ayes, est en possession du droit immémorial de lever les petits bans dans les vignes, prés et bois des paroisses de Crolles et de Bernin, et dans les fiefs tenus en emphytéose de son couvent ; d'empêcher les animaux de pénétrer dans ses terres, de la clôture de l'abbaye à la distance d'un trait *(carrellum)* d'arbalète *(balista)* : ce que n'observent pas le nouveau châtelain de Montfort, le viguier de Bernin et autres [officiers]. Le prince, après avoir constaté le bien-fondé de la plainte, persuadé que diminuer les droits des églises est un péché, et les défendre le souverain bien, reconnaît les droits du monastère et donne des ordres en conséquence. *Dat. ap. Montem Bonodum ;* assistants : Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevalier,...... en Graisivaudan, et Pierre Morgaronis. Il reconnaît avoir reçu pour cette confirmation 10 liv. Viennois de la main de Jocerand Coni, châtelain de Montfort.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

20410 29 mai 1319.

Procédure des commissaires députés pour réparer les torts causés aux vassaux du dauphin Jean, ainsi qu'il l'avait ordonné par son testament : ils déchargent les habitants de Peyrins de plusieurs droits dits nouveaux et réduisent le vingtain à la simple clôture... Mardi après la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1265.

20411 Avignon, 30 mai 1319.

Jean XXII autorise son chapelain, maître Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, à toucher les revenus de ses bénéfices sans y résider pendant sa nonciature en Allemagne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 385, n° 9483.

20412 Vincennes, juin 1319.

Philippe, roi de France, confirme les lettres de l'officialité de Sens, par lesquelles Henri de Vergy, damoiseau, seigneur de Neuvefontaine, sénéchal de Bourgogne, a donné à Mahaut de Dammartin, sa chère épouse, et à sa fille Marguerite, en faveur du mariage qu'elle doit contracter avec noble damoiseau [Louis], fils aîné d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, sa terre d'Outre-Saône au comté de Bourgogne et dépendances : Vadans, Sonnans, Villers-Robert.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 242, n° 6813.

20413 Avignon, 1ᵉʳ juin 1319.

Adjonction au chapitre de Montréal, dioc. de Carcassonne, des revenus affectés à la chapelle de St-Barthélemy, unie au monast. de St-Antoine de Viennois.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, 386-7, II, n° 9506.

20414 (Ravorée), 4 juin 1319.

Ind. 2. A l'occasion du mariage de Hugues Dauphin avec Marie de Savoie, le comte Amédée donna à celle-ci 20000 livr. Viennois, plus 10000 monnaie de Savoie. Hugues lègue à Marie, si elle lui survit, 2500 livr. Genevois de revenu annuel et engage pour ce les châteaux de Châtillon, Bonneville et Samoëns *(Somoygn)*, ordonnant à ses châtelains de les lui remettre et aux habitants de lui jurer fidélité. Il oblige de même le Châtelet-du-Crédo, Ravorée *(Rovorea)*, le péage de Faucigny, les moulins et fours de Bonne. Serment des hommes du mandement de Ravorée, y nommés, dont le châtelain Nicolet de Montfort, de maintenir cette obligation, en cas de répétition de la dot de Marie.

Torino, Arch. St., sez. 1, Matrim. m. 3, n° 4, orig. parch. (*Inv.* 35). Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 24ᵃ (*Isère*, III, 223ᵃ).

20415 4 juin 1319.

...Lundi après l'octave de Pentecôte....

Arch. de l'Isère, B. 2991, xix.

20416 St-Marcellin, 5 juin 1319.

Procédure de Pierre de la Salle *(de Sala)*, etc., commissaires députés par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, qui décharge Tardin et ses enfants de 10 setiers froment et autant d'avoine, dus par eux en vertu de l'acte du 29 oct. 1308, à raison de permission donnée par le dauphin au commandeur de St-Sauveur de faire bâtir sur la même rivière des moulins où les habitants de la paroisse de St-Marcellin allaient moudre.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 241. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1922.

20417 7 juin 1319.

Lettres du roi de France mandant des seigneurs à se trouver en armes et équipages à Arras le 1ᵉʳ dimanche avant l'Assomption (12 août) : *dominus de Rossilione, dom. de Seres, dom. de Monte Lauri, dom. de Ysserone..., dom. de Ruppe.... Delphinus Viennæ.*

BOUQUET, *Rec. hist. France*, XXIII, 823.

20418 Montbonnot, 9 juin 1319.

Transaction entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et Montbonnot, et Guillaume Grinde, fils d'autre Guillaume, chevalier, possesseur de la maison et mas du Molard au mandement de Montfleury, au sujet des acquisitions faites par Hugues au préjudice de Guillaume. Les limites du mas sont minutieusement décrites. Guillaume y aura juridiction, sauf en cas de peine corporelle, et y percevra tous les cens ; Hugues en excepte la maison de Pierre Sappey et ce que Pierre [d']Avalon tenait à Villeneuve, mais il ajoute deux vignes aux Contamines et à Greynol, avec faculté de les alberger, sous réserve d'hommage et d'1 flor. d'or par an. *Ap. Montem Bonodum*, en la chambre du seigneur de Faucigny ...ind. 2...

Arch. de l'Isère, B. 2946, 21. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 443-4 ; III, 1-3, 6.

20419 11 juin 1319.

Vente par François de Clermont, Jean Fabry, Aymeric Berton et Guigues Puibouson à noble Lantelme Aynard de rentes en franc alleu sur un pré près l'église de St-Honoré, 6 maisons d'hommes et une terre en Coste Longue.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 146-7.

20420 12 juin 1319.

Raymond d'Agout, seigneur de Luc, gratifie Ponce Silvestre, son baile de Miscon, des franchises et immunités dont jouissent les nobles ; il l'exempte de toutes *totæ* (subside forcé), *ademptræ* (exaction violente), *angariæ* (corvées), *parangariæ*. Rostain Garin, not. de Die.

SALVAING DE BOISSIEU, *Usage des fiefs*, 179, 223-4 ; 3ᵉ, I, 232-3, 280.

20421 13 juin 1319.

Ordre par Philippe, prince d'Achaïe, au châtelain de Fossano, de payer 13 jours de solde à Guillelmet de la Tour, (fils) naturel du dauphin.

GABOTTO (F.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 366, n. 2.

20422 Vincennes, 16 juin 1319.

Philippe, roi de France et de Navarre, supplée au défaut d'âge de Polie, fille d'Aimar de Poitiers, chevalier, qui n'a que onze ans passés, pour qu'elle ordonne ses affaires comme si elle en avait 14.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 39.

20423 Vincennes, 16 juin 1319.

Traité de mariage entre Regnaud comte de Dammartin et Polie, fille d'Aymar de Poitiers, chevalier ; le comte attribue comme douaire à sa future la moitié de ses terres, suivant la coutume de France ; Aymar donne en dot à sa fille 12000 liv. Tournois petits. Fait devant Philippe, roi de France et de Navarre, au bois de Vincennes.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 39-40.

20424 (Vincennes), 17 juin 1319.

Aimar de Poitiers, chevalier, émancipe et met hors de sa mainbournie sa fille Polie.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 40.

20425 Avignon, 19 juin 1319.

Collation de canonicat en l'égl. de Valence à Durand de St-Sauveur, doct. en théol., nonobstant la sacristie et la *choraria* en la même égl., un canonicat à Romans etc. — Exéc. : le prieur de St-Félix de Valence, le sacristain de Romans, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 393-4, n° 9586.

20426 20 juin 1319.

Vente par Martin André, dit Berger, à Jean de Claveyson, chanoine de St-Barnard.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 432.

20427 21 juin 1319.

Donation par Guillaume Plaignes à Catherine Montagne et les siens d'une pièce de jardin et verger [à Grenoble], vers la porte de l'Isle, joignant l'Isère.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 276ᵃ.

20428 21 juin 1319.

Reconnaissances de terres au territoire de Briançon *(Briensoni), in Chanaleta*, par Rodulphe Radulphi à noble Humbert de Virieu, procureur de Bérengère Allamande, codame de l'Argentière. Guigues Aulengnerii et Antoine Tholosani, de Briançon, nott.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nᵒˢ 58-9.

20429 22 juin 1319.

Reconnaissances de terres au territoire de Briançon *(Briensoni)*, en la condamine des Aténulfes, par Radulphe Genesii, notaire de Briançon, au nom de son fils Jean et sa femme Catherine, fille de feu Jean Rollandi, à la requête de noble Jean de Rame, au nom de sa femme et de Bérengère, codame de l'Argentière. Antoine Tholosani, not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nᵒˢ 60-1.

20430 Avignon, 23 juin 1319.

Lettres de Henri, évêque élu de Metz, au bailli et au juge de l'Embrunais, leur ordonnant d'exécuter les lettres delphinales qui concèdent à Giraud de St-Marcel la juridiction d'Avançon (4 avril 1306).

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIᶜ xliiij. *Invent. Embrunais*, 21. = ROMAN, 174ᵃ.

20431 Vienne, 23 juin 1319.
Eudes, duc de Bourgogne, déclare que Guillaume Mellon, seigneur d'Epoisses, s'est constitué caution envers François Ramuche, Girarde François et Jean Davids, citoyens et marchands de Florence, auxquels il vient d'emprunter 5000 flor. d'or de Florence petits. *A Vyenne*, samedi après la Madeleine.
Petit (E.), *Hist. ducs de Bourgogne*, VIII, 55.

20432 [24 juin] 1319, 1322, 1326, 1329, 1330, 1332.
Comptes de la châtellenie des Arènes.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 32.

20433 1319.
Compte d'Aymon de Sachenas, châtelain d'Aubesson.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 64ᵃ, 70ᵇ.

20434 1319, 1322.
Comptes de Guy de Loras, châtelain de Bourgoin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 358-9 : 204ᵇ.

20435 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre de Granges, châtelain de la Buissière.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 310ᵇ.

20436 1319.
Compte de Berton Vallet, châtelain du marquisat de Césane ou d'Exilles.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 514.

20437 1319, 1322.
Comptes de Jaquemet de Buffevent, châtelain de Châteauvilain.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 482 : 265ᵃ.

20438 1319, 1320.
Compte de la châtellenie de Châtillon.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

20439 1319, 1321, 1322, 1323, 1324, 1326, 1327.
Comptes de Guyot de Palanin, châtelain de Chevrières.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 733.

20440 1319, 1320.
Compte de noble Geoffrey de Montchenu, [châtelain] de Crémieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 513.

20441 1319.
Compte de Jacelme Léotard, bailli de la Tour, pour la châtellenie de Crémieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 594ᵇ.

20442 1319.
Compte de Jean Palanin, châtelain de Demptézieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7 : II, 5ᵇ.

20443 1319.
Compte de Guillemet de la Balme, châtelain de Dionay.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 793.

20444 1319, 1320, 1321.
Comptes de Pierre Artaud, bailli d'Embrun.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 167-8.

20445 1319.
Compte de Jacques Riviere, bailli de Gap[ençais] : revenues d'Ourches, baillie de Réotier, claverie d'Embrun, albergement de Pontgarin, baillie de Gap, claverie de Chorges, péage de Montrond. châtellenie de Serres, baillie d'Upaix, prix de 3 mulets au palais d'Embrun, revenus de Réotier et les Orres, etc.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 388-9.

20446 1319, 1320.
Comptes par Hugues Motet, du péage de Grenoble, ceux de Voreppe et Gières. la leyde de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397.

20447 1319.
Compte d'Aymon de Sachenas, châtelain de Lagnieu.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 66ᵇ.

20448 1319.
Compte de Jean de Briord, châtelain de Lhuis.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67ᵃ.

20449 1319, 1320, 1321.
Comptes de Jourdan de Bardonnêche, châtelain de Mantoulles et de la forêt des Ayes.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 538.

20450 1319.
Compte de Menton.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

20451 1319.
Compte de Guillaume de Rogemont, châtelain de Montaud oú Mouton *(Mutonis)*.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 19 : 656.

20452 1319, 1320, 1321.
Comptes de Guigonet de Rossillon, châtelain de Montrevel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 314ᵇ : II, 199ᵇ.

20453 1319, 1320, 1321, 1322.
Comptes de Guillaume de Chatte, châtelain de Montrigaud.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 972.

20454 1319.
Compte de Hugues de Miribel, châtelain de Montrond.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 570.

20455 1319.
Compte de Jean de Palanin, châtelain de Morestel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 375 : II, 234ᵇ.

20456 1319.
Compte de Hugues de Miribel, châtelain de Moydans.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 498.

20457 1319.
Compte de Pierre de la Pierre, châtelain de Nyons.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 149ᵇ : 782.

20458 1319.
Compte de Humbert Villet, châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1498.

20459 1319 (= 1320).
Compte de Guillaume de Rogemont, châtelain du Pont et de Château-Dauphin : 100 liv. des consuls de ces localités pour les franchises des habitants.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 434.

20460 1319.
Compte de Guyonet Veyer, châtelain de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 201ᵇ : II, 408ᵇ.

20461 1319, 1320.
Comptes de Pierre Pellerin, cellérier de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 112 : II, 363ᵃ.

20462 1319, 1320.
Compte de Lantelme Létard, chanoine [de Vienne et châtelain] de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 112 : II, 363ᵃ.

20463 1319.
Compte de Guillaume Artaud, bailli d'Embrun[ais], pour la châtellenie de Réotier.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 277.

20464 1319.
Compte d'Artaud de Beaumont, châtelain de Villeneuve de Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1678.

20465 1319.
Compte de Pierre Léon de Quirieu, châtelain de Sablonnières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 602ᵇ.

20466 1319.
Compte de Pierre Pellerin, châtelain de St-André-de-Briord.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71.

15467 1319.
Compte d'Humbert d'Amaysin, châtelain de St-Germain.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵃ.

20468 1319.
Compte de la châtellenie de St-Romain.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

20469 1319.
Compte d'Azon de Chaissieu, châtelain de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵇ.

20470 1319.
Compte de Pierre Selleri, châtelain de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 818.

20471 1319.
Compte de Pierre Perronet, dit Champion, châtelain de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 164ᵃ.

20472 1319.
Compte de Hugues de Miribel, châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 179ᵃ.

20473 1319.
Compte de Jacques Rivier, bailli de Gap, pour la châtellenie d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 963-4.

20474 1319.
Compte de Josserand Coni, châtelain de Vizille.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 346 : VI, 208ᵃ.

20475 1319.
Comptes de Guigues de Morges, châtelain de Vizille; mentionnés : la bannerie de Méric d'Avalon, chevalier, les cens à Mésage, échangés entre le dauphin et Guigues de Morges, les gauchoirs et battoirs de Vaulnaveys, le pontonage du Colombier, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 346 : VI, 208.

20476 Vincennes, 25 juin 1319.
En présence de Philippe, roi de France, Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, chevalier, voulant éviter toute occasion de discorde entre ses fils Adémar et Louis, fait donation à celui-ci *causa mortis* de 4000 livrées de terre à asseoir sur les châteaux et territoires de Boulogne *(Bononia)*, Privas, Tournon, St-Vincent et Lène, les constructions non comprises. Présents (6). Fait au bois *Vicenarum*, lundi lendemain de la nativité de sᵗ Jean-Bapt.
Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 28-9.

20477 26 juin 1319.
Reconnaissances passées en faveur de noble Lantelme Eynard.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 147ᵃ.

20478 28 juin 1319.
Bérard Boveti, fils et héritier de François Boveti, rend hommage à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, pour l'albergement de la mistralie du Touvet *(de Thoveto)*, sauf sa fidélité au dauphin et à Arthaud de Beaumont... Jeudi veille des apôtres Pierre et Paul.
Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 312.

20479 Avignon, 30 juin 1319.
Jean XXII charge Guillaume Gironcle, doyen d'Avignon, Hugues d'Angoulême, prévôt de Clermont, et Pierre Ricani, sacristain d'Avignon, de recueillir la dîme dans les provinces de Vienne, Embrun, etc. — *De vestræ circumsp.*
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 779, n° 901. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 450, n° 10195.

20480 Juillet 1319.
Testament de Ponce d'Hauterive.
Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 99 (titre).

20481 1ᵉʳ juillet 1319.
Le pape Jean XXII accorde une dispense pour le mariage de Louis, fils d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois, avec Marguerite, fille de noble Henri de Vergy. *Dat. Avinion... aᵒ 3.*
Mss. de Suarès (Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967), V, 290ᵛᵒ (reg. Joan. XXII. a. 3. t. I).

20482 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1319.
Le prévôt d'Embrun est chargé d'une dispense en faveur d'un chanoine d'Albi, chapelain du pape et auditeur des causes apostol.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 397, n° 9621.

20483 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1319.
Le même est chargé d'une grâce expectative en faveur d'un chanoine de Maguelonne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 400, n° 9656.

20484 Bonneville, 1er juillet 1319.

Ind. 2, *ap. Bonamvillam*, dans l'église, en présence d'Hugues du Vuache *(Vuaci)*, curé du lieu, et Hugues de *Vagniaco* : Robert Vagniard, chevalier, promet de maintenir l'assignation du 4 juin.

A la suite de l'acte du 4 juin.

20485 Bonneville, 1er juillet 1319.

En présence des mêmes, les nobles du mandement de Bonneville promettent de même ; ils rendront à Marie l'hommage dû à Hugues Dauphin, etc. ; promesse semblable par les bourgeois et hommes du mandement de Bonneville.

A la suite de l'acte précédent.

20486 Cluses, 2 juillet 1319.

... *Ap. Clus.*, dans l'église, présents Robert Vagniard et Guigues [de la Croix], chevaliers, les nobles, hommes et bourgeois du mandement de Châtillon, y nommés, s'engagent à maintenir l'assignation du 4 juin, spécialement en ce qui concerne le mandement. Pierre de Mont-Saxonnex *(Monte de Sersonay)*, dioc. de Genève, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. Savoia : Hugues Dauph., n° 4, orig. parch. (*Invent.* 35).

20487 Samoëns, 3 juillet 1319.

Ind. 2. Promesse faite par les hommes du mandement de Samoëns *(Samoygn, Samoyn)*, y nommés, de maintenir l'assignation du 4 juin. Fait *ap. Samoygn*, dans la halle *(aula fori)*, en présence de Rotbert Vagniard et Guigues de la Croix, chevaliers.

Torino, Arch. di Stato, orig. parch., annexe de l'acte des 4 juin-2 juil.

20488 Crédo, 4 juillet 1319.

Dans le château de *Credu*, Raymond de Thoire, damoiseau, châtelain du lieu, promet de maintenir l'assignation du 4 juin. — Promesses analogues : par les nobles du mandement de Crédo ; par les hommes et bourgeois du même lieu. P. de Mont-Saxonnex, not. imp. Approbation et sceau de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. Savoia : Hugues Dauph., n° 4, orig. sur 2 parchem. ; au 2d sceau équestre de Hugues, cire verte.

20489 Avignon, 6 juillet 1319.

Collation de l'archidiaconat en l'égl. de Besançon, vacant par la nomination de Guillaume de Roussillon à l'abbaye de St-Félix à Valence par l'évêque de Valence Guillaume.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 403, n° 9687.

20490 Avignon, 6 juillet 1319.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un prieuré au dioc. de Maguelonne en faveur de Jean de Montlaur.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 402, n° 9677.

20491 Montbonnot, 7 juillet 1319.

Reconnaissance par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guillaume de Villete, prieur de Chamonix, en renouvellement de celle de B[éatrix] dauphine, dame de Faucigny, faite au prieur Richard. *Act. ap. Montem Bonod*, en la chambre basse de Hugues ; témoins : Guillaume de Boëge, Humbert de Cholay, Pierre Vagnyardi, chevaliers ; Falcon de Megeva, Pierre de Verossia, chapelains, Guillaume Byolli, jurisc., Tyset Roet, Pierre de Bellegarde, barbier d'Hugues. Pierre Leyderii, de Bonneville, not. imp. Sceau.

BONNEFOY et PERRIN, dans *Doc. acad. Savoie* (1879), III, 178-82.

20492 Avignon, 9 juillet 1319.

Lettre du pape à l'archevêque de Vienne pour lui annoncer la nomination de Guillaume, archidiacre de Rouen, à l'évêché de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 406-7, n° 9727.

20493 Avignon, 9 juillet 1319.

Lettre de Jean XXII aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, prévôts, archidiacres et autres prélats, aux rois et princes, les invitant à faire des aumônes pour l'achèvement de l'hôpital et du pont St-Esprit et accordant aux bienfaiteurs 40 jours d'indulgences.

BRUGUIER-ROURE (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nimes*, G, XIII, 1890), 179-80.

20494 Avignon, 12 juillet 1319.

Jean XXII charge l'abbé de Boscaudon *(Bascaudun.)*, dioc. d'Embrun, d'exécuter la collation d'un canonicat à Verceil en faveur de Rafet, fils de Benoît Thomæ, de Gênes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 410, n° 9760.

20495 Avignon, 12 juillet 1319.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église d'Embrun à Léonard, fils de Benoît Thomæ, de Gênes. Exécuteurs : un abbé du dioc. d'Albenga et deux prévôts de Gênes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 410, n° 9761.

20496 Avignon, 12 juillet 1319.

Jacques Vagnardi, chan. de Valence, est chargé d'une grâce expect. au dioc. de Genève.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 408, n° 9745.

20497 La Balme, 12 juillet 1319.

... Ind. 2.... Conférence entre les conseillers d'Amédée comte de Savoie : Guichard de Boczosel, commandeur de St-Antoine à Chambéry, P. de St-Jeoire *(S. Jorio)*, professeur de droit, P. Francissi et autres ; et ceux d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, et de Guigues dauphin de Viennois : Geoffroy seigneur de Clermont, Graton sr de Clérieu, bailli du Viennois, Guillaume de Roin le jeune, chevalier, Nicolas de Constanciis d'Alba, doct. en droit, juge mage. Ces derniers se plaignent des dommages causés depuis la mort du dauphin Jean par les gens du comte de Savoie, spécialement contre le comte de Genevois, homme-lige du dauphin, à Genève, où ils ont assiégé avec des machines et détruit le château ; dernièrement, le bailli du Chablais est entré dans le mandement du château de Gaillard, fief du dauphin, où il a brûlé des maisons et tué des hommes. Les conseillers de Savoie répondent qu'ils ignorent l'incident du château de Gaillard ; quant à celui de Genève, cédé à l'évêque de Genève par le comte de Genevois, on n'a rien fait contre celui-ci, mais pour

se venger des injures du prélat. Les Dauphinois répliquent en niant l'aliénation du château de Genève à l'évêque. Fait au-dessous *Balmam*, dans les prés entre Voreppe et la Buisse *(Buyssia)*, au diocèse de Grenoble; présents : Guillaume de Clermont, doyen de Vienne, Humbert de Clermont, archidiacre de Vienne, Guillaume de Roin l'aîné, chevalier, Soffred d'Arces, damoiseau, et autres.

Arch. de l'Isère, B. 3783, 13 (*Invent.* III, 236). *Invent. Généralité*, I, 163 : 210; *Prov. étrang.* 102ᵃ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 231-2. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 183-4. = *R. Gen.* XVIII, 366 (à 1320).

20498 Avignon, 15 juillet 1319.

Lettre du pape Jean XXII aux prieurs et couvents de l'ordre des Chartreux. — *Actus vestros.*

Privileg. ord. Cartus. (1510), 21ᵃ. Le Couteulx, V, 120.

20499 Grenoble, 17 juillet 1319.

Privilèges accordés par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, aux nobles de la Vallouise, notamment de pouvoir alberger, conjointement avec le châtelain du lieu, les pâquerages et fonds vacants, chacun pour leur part, et de vendre leurs biens et fiefs les uns aux autres sans payer aucuns lods; au cas où les montagnes seraient accensées plus qu'auparavant, l'augmentation sera partagée avec le dauphin : les nobles auront de même leur part de la juridiction, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 496. *Invent. Briançonnais*, 835. = Roman, 174ᵃ.

20500 Avignon, 18 juillet 1319.

Les abbés de St-Pierre hors la porte de Vienne et de St-Ruf à Valence sont nommés juges conservateurs du monastère de Cluny.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 415, n° 9816,-8.

20501 18 juillet 1319.

Plainte portée au conseil de Savoie par Henri Dauphin, régent le Dauphiné, sur ce que les gens du comte de Savoie avaient brûlé le Château-Gaillard appartenant au comte de Genevois, relevant du dauphin, pour faire réparer ce grief.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 102.

20502 « Pichia », 18 juillet 1319.

Ind. 2, mercredi avant la fête de sᵉ Marie Madeleine. Limitation du mas de Pichi, dans le terrage de Pichis et le fenage St-Maxime, mandement de Beaufort, fait judiciairement par Guillaume de Cornillon, vice-châtelain de ce mandement, avec l'approbation de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. *Act. ap. villam de Pichia*, sous la maison de Péronet Luquis. Témoins : Jean de Vaugerier *(Voseyrie)*, etc. Hugues Grossi de St-Maxime not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, prov. Savoye, paq. 7, Beaufort, n° 49, orig. parch., sceau cire jaune de H. Dauphin (*Invent.* 122).

20503 18 juillet 1319.

Serment de fidélité des habitants de Clermont [en Genevois].

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 102ᵃ.

20504 Avignon, 21 juillet 1319.

Michel Rotamani, chan. de Valence, est chargé de conférer une prébende en l'égl. d'Urgel.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 415, n° 9819.

20505 Grenoble, 21 juillet 1319.

Donation par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, à Eymeric de la Salle *(Sala)*, fils de Guigues, en compensation de la châtellenie de Granier, aud. la Salle, que Guy [Guigues !] Dauphin, frère dud. Henri, avait enlevée aud. Guigues de la Salle, père dud. Eymeric, de biens situés à la forêt des Ayes et dans son terroir, à charge de payer 2 sols bons Viennois de service annuel au châtelain de la forêt des Ayes.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxix. *Invent. Briançonnais*, 341-2. = Roman, 174ᵇ.

20506 21 juillet 1319.

Confirmation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, de l'albergement du 8 mars 1311.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 957.

20507 Grenoble, 21 juillet 1319.

Confirmation par le même à Pierre Esmini de la concession de la charge de notaire majeur en Gapençais, faite à Raymond Esmini, son père.

Arch. de l'Isère, B. 3009. = Roman, 174.

20508 Avignon, 23 juillet 1319.

Jean XXII confère à son médecin maître Geoffroy Isnardi un canonicat à Fréjus, nonobstant le doyenné de Gap, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 416, n° 9826.

20509 23 juillet 1319.

Déclaration d'Henri Dauphin, régent du Dauphiné, contenant la transaction entre le dauphin Jean et Jean de Bérenger, seigneur de Morges; celui-ci sera tenu d'aller avec ses hommes aux cavalcades de Dauphiné, comme les autres nobles et hommes du Trièves... ind. 2.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 30, 503. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 97.

20510 23 juillet 1319.

Commission d'Henri Dauphin, régent le Dauphiné, au châtelain delphinal de Pérouges pour vérifier, à la requête de Berliet, si la vigne à lui albergée était de la directe du prieur de Ternay, sous la rente annuelle de 2 sols Viennois et, en ce cas, de l'indemniser, etc. — Le châtelain vend la vigne à Berliet, au prix de 10 liv. Viennois, suivant estimation d'experts... Veille de sᵗ Barthélemy...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22ᵃ.

20511 23 juillet 1319.

Donation par Pierre de Colonges, fils d'autre Pierre, à Didier de Pariset, fils de François, de plusieurs rentes à Pariset, exigées au mas de Renet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 441ᵇ.

20512 Anneyron, 24 juillet 1319.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, au nom de ses neveux Guigues et Humbert, donne en augment de fief à Raymbaud de Lachau, seigneur de

Barret (Valbonnais !), les droits régaliens sur les terres qu'il possédait dans le comté de Gapençais..., ind. 2, *ap. Aneyronem*, en la maison de St-Antoine...

Arch. de l'Isère, B. 2611, 127bis; B. 2616 (*Reg. Pilati* 1334), 127bis; B. 3744 (*Invent.* III, 167). *Invent. Gapençais*, 49, 285. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 223b. = ROM. 174b (à Grenoble, égl. de St-André).

20513 24 juillet 1319.

Hommage par Guillaume de Mévouillon au nom de Raymbaud de Lachau, son père, pour la Val de Barret.

Invent. de la Chambre des comptes. = ROMAN, 174b.

20514 Montbonnot, 24 juillet 1319.

...Ind. 2, Hugues seigneur de Faucigny..., *ap. Montem Bonoudum.*

Arch. de l'Isère, B. 3008, 239.

20515 25 juillet 1319.

Libertés accordées par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, des châteaux de Montbonnot, Montfort et Montfleury, à Guillaume, évêque de Grenoble, et à ses hommes habitant dans les paroisses de St-Hilaire et St-Pancrace, et dans les mandements de Montfleury, Montbonnot et Montfort, au sujet des cavalcades, tailles, *complentis, vintenis, palleagiis, angariis, parengariis et molestiis*, et autres exactions exigées par les officiers delphinaux. Pierre et François Leyderii nott... ind. 2...

CHEVALIER (U.), *Cart. d'Aimon de Chissé*, n° 68 (Not. anal. 26). *Invent. archives évêché Grenoble* (1499), H. XXII, 126; J. XI-II, XV, XVIII, 134-6.

20516 25 juillet 1319.

Donation et bail en emphytéose par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour ses neveux Guigues et Humbert Dauphins, à Jean Salamon et Vivien Peloric, de la paroisse de Lans en Oysans, pour eux et les habitants du lieu, de faire moudre leurs blés avec les eaux des moulins sur la rivière de Chambon et la Romanche, sous le cens de 5 setiers blé (seigle et mi avoine et orge), mesure d'Oisans, payable au châtelain d'Oisans le 1er juin, outre 30 sols gros Tournois, avec O rond et 40 sols de plaid à mutation du seigneur ; le dauphin se réserve de faire construire un moulin sur la rivière d'Echaillon, sans préjudice aux autres.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 329.

20517 Montbonnot, 26 juillet 1319.

Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Montfort et Montbonnot, à l'abbesse et monastère des Ayes, des menus bans, des terres, prés, vignes, bois, etc. aux environs de leur clôture, dans les paroisses de Crolles et Bernin, à la distance d'un trait d'arbalète : pour chaque bête causant dommage pendant le jour 4 d. et durant la nuit 3 sols 6 den. ; sur les personnes qui couperaient du bois ou prendraient des fruits, mêmes droits que ceux du bannier delphinal dans le mandement de Montfort. Fait *ap. Montem Bonod.*

Arch. de l'Isère, B. 2949, 149 ; B. 3006, VIIe j. *Invent. Graisivaudan*, II, 444a.

20518 27 juillet 1319.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, fait remise à Aymond et Jean Clavel, frères, des droits de vingtain qu'ils lui devaient pour leurs héritages, à charge de payer annuellement 1 setier froment et 2 de vin au châtelain de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 522-3.

20519 27 juillet 1319.

Blonde, veuve de Pierre Flaviol, vend aux anniversaires de St-Barnard 100 sols de pension et 2 liv. de dimanches.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 84bis.

20520 30 juillet 1319.

Quittance par Bontoson Gibelin, fils de Bontoux, à Jean Brunet, mercier, bourgeois de Romans, pour lui et son frère, de 200 liv. Viennois sur la dot de leur sœur, femme de Bontoson ; la somme est payée en carlins *(carlenchi)* vieux doubles de feu Charles roi de Sicile, chaque coronat vieux double compté pour 4 den.

Arch. de la Drôme, E. 3646, orig. parch. (*Invent.* III, 219-20).

20521 Août 1319.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné au nom de son neveu Guigues, dauphin de Viennois, remet à Guillaume Allemand le moulin comtal au dessous de Moras, sur la rivière de Vence, tenu en emphytéose du dauphin sous le cens de 60 setiers froment ; convenu que les habitants de Moras sont tenus d'aller moudre aud. moulin, comme de coutume, à peine de confiscation du blé et bêtes au profit d'Allemand, et d'amende pour le dauphin : Henri donne à Allemand une rente de 5 liv. qu'il lui devait pour une vigne à Moras.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1021.

20522 Avignon, 1er août 1319.

L'évêque de Grenoble, Pierre Zuppi, chan. de Grenoble, etc. sont chargés d'un indult en faveur de l'évêque de Genève.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, II, 421, n° 9875.

20523 1er août 1319.

Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues dauphin, à Pierre de Ville, notaire, des moulins de la paroisse d'Auris et des riverages d'Auris et d'Echalon, avec les meules, roues et autres édifices, sous le cens de 35 setiers blé (seigle et avoine et orge) mesure d'Oisans et 30 poules payables au châtelain d'Oisans ; faculté de refaire les moulins et d'en faire bâtir à Echalon, où les paroissiens d'Auris pourront aller moudre.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIe l ; B. 3009, IIIe lx. *Invent. Graisivaudan*, III, 329-30.

1er août 1319 = 27 juillet 1319.

20524 2 août 1319.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, déclare avoir reçu d'Amédée, comte de Savoie, pour restant de la dot de Marie sa femme, fille d'Amédée, 5000 liv. Viennois ; par les mains d'Antoine de Clermont 100 livr. gros Tournois d'argent ; par me Jean d'Herbeys, pour une dette à lui payée, et Humbert de Choulex, chevalier de Hugues, 1900 *(dec. nov. cent.)* liv. Genev. ; enfin par Jean Bonivardi, bourgeois de Chambéry, et

Pierre Francisci, le reste de cette somme, dont quittance. Jeudi après s[t] Pierre aux Liens.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. Savoia : Hugues Dauph., n° 5, orig. parch., sceau équ. (*Invent.* 35).

20525 Grenoble, 5 août 1319.

... Ind. 2.... Serment prêté par Hugues de Commiers, chevalier, châtelain de Grenoble, d'observer les privilèges et libertés de la ville. *Act. Gracionopoli*, en l'étude *(operator.)* de Giraud Peyllardi.

Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. (*Invent.* I, 14[b]). *Livre de la Chaine*, IX[xx] xviij.

20526 Grenoble, 6 août 1319.

Pour terminer les différends entre les officiers de la cour delphinale d'Embrun et Boniface d'Embrun, coseigneur des Crottes et du Puy-Comtal, au sujet de la juridiction desd. lieux, Henri Dauphin, élu confirmé de Metz, régent le Dauphiné, ratifie aud. Boniface sa juridiction dans lesd. lieux, sauf la parerie de ses neveux, et lui donne pouvoir d'ériger des fourches, la souveraineté et droit de haut fief demeurant au dauphin. *Act. Gronopoli ; exped. oret.*, Marchesius de Claix et André Czuppi, conseillers prés.

Arch. de l'Isère, B. 2619. *Invent. Embrunais et Vivarais*, 98-9. — Roman (J.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1903), XXII, 155-7. = Rom. 174[b].

20527 St-Julien-en-Beauchêne, 6 août 1319.

Ind. 2. Vente à Pierre Pelati, de St-Julien, par noble Rodulphe de Montama, d'une terre à St-Julien, *ad Pratos*, au prix de 60 sols Viennois, sous le service annuel d'1 den. et les lods en cas de vente. *Act. S. Juliani*, devant la maison des Pinets. Armand Biuchani, not. de l'emp. Rom.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 584, n° 64-5.

20528 8 août 1319 = 25 juillet 1319.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 522[a].

20529 9 août 1319.

Hommage prêté au dauphin, entre les mains du vibailli de Gapençais, par Armand Sigoyer, seigneur en partie de Sigoyer et Seas, comme tuteur [tutrice !] d'Etendart Sigoyer, son fils et héritier universel, pour sa part au lieu et mandement de Seas, comté de Gap, etc. à raison du fief mouvant du dauphin, qui ne pourra le contraindre à aucune chevauchée ni à se rédimer.

Invent. Gapençais, 771-2.

20530 1319.

Reconnaissance faite au bailli du Gapençais, au nom du dauphin, pour la 1/2 du château de Sigoyer *(Cigoerio)*. Raymond Esmini not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346). 35[a].

20531 Avignon, 10 août 1319.

Jean XXII confère à maître Jacques Blanchi, médecin de Robert, roi de Sicile, la précentorie d'Aix, nonobstant ses canonicats à Embrun, etc. Exécuteurs : le prévôt d'Embrun, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 427, n° 9942.

20532 Avignon, 11 août 1319.

Jean XXII accorde une grâce expectat. dans le diocèse de Narbonne à Ponce d'*Oressio*, clerc du dioc. de Nîmes, à cause des services qu'il a rendus à maître Hugues de Mirabel dans sa nonciature. Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, II, 427, n° 9946.

20533 Avignon, 11 août 1319.

Le prévôt d'Embrun est chargé de conférer un canonicat en l'égl. de Nîmes.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 427, n° 9945.

20534 Les Ayes, 12 août 1319.

... Ind. 2..., dans le parloir du monastère de *Ayis*, Domengia Combe, veuve de Jean Teysoti, de Brignoud *(Brignoc)*, donne par amour pour Dieu à Alix (*Alisia)*, abbesse de ce couvent, 2 journaux de terre à Brignoud, lieu dit *ad Fraygno*, près de la vigne de l'église de la Val-St-Etienne et de l'Isère, 3 seterées de pré à l'île de *Pareriis*, près du ruisseau de *Vorz*, la 1/2 d'une châtaigneraie au bois *Roynardi* et une terre à la condamine de Vorz ; elle s'en réserve l'usufruit sa vie durant et reconnaît tenir en emphytéose du monastère. Elle élit sépulture dans le cimetière du couvent. Témoins. Guillaume Raschetz not.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch. de 34 1/2 lig.

20535 16 août 1319.

Reconnaissance de 35 sols Viennois par Guillaume de Marnas *(M-acio)* à Richard de Chausen, sacristain, et Jean de Claveyson, chan., procureurs.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 206.

20536 Avignon, 21 août 1319.

Lettre du pape au prévôt et au sacristain, ainsi qu'à Guillaume de Noveysan *(Nonesano)*, chan. de Trois-Châteaux, au sujet d'une grâce expectative dans le diocèse de Viviers en faveur de Pierre de Baumes *(Balmis)*, consanguin d'Arnaud, précenteur de Carpentras.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, II, 432, n° 9991. *Gallia christ. noviss.* IV, 677, n° 1380.

20537 Crémieu, 22 août 1319.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, exempte les Briançonnais de tous droits de gabelle ou de garde établis par ses ancêtres, mais maintient les anciens péages et leydes.

Arch. de l'Isère, B. 3711, reg. (*Invent.* III, 148[a]).

20538 22 août 1319.

Approbation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, de l'acte du 18 juillet, et ordre à son châtelain de Beaufort de l'exécuter. Mercredi après l'Assomption.

A la suite de l'acte du 18 juillet.

20539 Crémieu, 27 août 1319.

Henri Dauphin, élu confirmé de Metz et régent du Dauphiné, sur les plaintes des prieures d'Arandon contre son père et son frère les dauphins Humbert et Jean ou les officiers de Quirieu, qui avaient sans cesse troublé leur juridiction dans la ville d'Arandon, leur accorde, pour la décharge de l'âme de ses parents, des immunités et libertés concernant les mesures, les blessures légères *(sanguis volagius)*, les bans de 60 sols et au-dessous, les poules qu'exigeaient les officiers, le vingtain ; en reconnaissance, elles accordent la participation de leurs hommes aux chevauchées *(catervalatæ)* à

l'appel du châtelain de Quirieu. Promesse au nom de ses neveux Guigues et Humbert. Sceau. *Dat. ap. Crimiacum* ; présents : Jean de St-Vallier, juge de la terre de la Tour, maître Pierre d'Optevoz *(Eptevo)* et Guiot de Palagnin, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 641ᵇ. *Invent. Viennois*, IV, 111ᵇ : II, 362ᵃ. Valbonnays, 5ᵉ Reg. nº 79. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 234ᵃ. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 593.

20540 Avignon, 29 août 1319.

Jacques Cogoti, chan. de Trois-Châteaux, est chargé d'une collation de canonicat au dioc. d'Avignon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. communes*, II, 434-5, nº 10014. *Gallia christ. noviss.* IV, 677, nº 1381.

20541 Avignon, 31 août 1319.

Le prévôt d'Embrun est chargé d'une expectative de prieuré dépendant du monast. de St-Gilles.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, II, 435, nº 10022.

20542 La Balme, 31 août 1319.

Henri Dauphin.... *ap. Balmam*.... .

Arch. de l'Isère, B. 2974, 619ᵇ.

20543 Avignon, 3 septembre 1319.

Jean XXII confère l'archevêché de Vienne, vacant par la mort de l'archev. Briand, à Simon [d'Archiac], doyen de Saintes *(Xanton.)*, son chapelain, illustre par la noblesse de sa race, sa renommée et sa science littéraire.

Ms. de Suarès, V, 270 (Reg. Joan. 22 a. 3, v. 1). — Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, II, 437, nº 10041. — Même lettres aux doyen et chapitre, aux vassaux, aux suffragants, au clergé et au peuple. = Charvet, 454. Collombet, II, 289. Eubel, 559.

20544 Visan, 4 septembre 1319.

Vente par Ponce Fournier, de Visan, et Rixendix, sa femme, au juif Samuel, d'une terre au terroir de Visan, lieu d'Alprael, sur le chemin de Valréas, au prix de 40 liv. Viennois. Fait *Avisani*, sur la place publique.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᶜ lxj. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 56 : 65.

20545 La Chartreuse, 5 septembre 1319.

Amédée, comte de Savoie, pour témoigner son affection et sa dévotion envers le prieur et le couvent de la Chartreuse, leur donne 10 liv. Viennois de revenu. En reconnaissance, le prieur Aymon et ses religieux l'associent à leurs biens [spirituels] et prières ; sa donation servira à la fondation d'une cellule. A son tour, le comte prend la maison et ses biens sous sa sauvegarde. Sceaux. *Dat. in donne Cartusiæ.*

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 120-1, 173.

20546 Avignon, 5 septembre 1319.

Guillaume de Chevelluto, chan. de Valence, est chargé d'une collation de canonicat à Aoste.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, III, 1, nº 10286.

20547 8 septembre 1319.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, reçoit sous sa sauvegarde les prieur et religieux de St-Donat, spécialement pour le lieu, territoire et mandement d'Arthemonay et la grange de Chatens, avec faculté d'y établir un garde pour saisir et arrêter comme faisait le dauphin ; mandant à tous baillis, juges et officiers, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1766.

20548 Chambéry, 8 septembre 1319.

Amédée comte de Savoie....

Arch. de l'Isère, B. 2973, 10ᵇ.

20549 Avignon, 10 septembre 1319.

Jean XXII confère à Guillaume Agni le canonicat avec prébende vacant dans l'église d'Embrun par la résignation en cour de Rome de Pérégrin Peissonerii ; il se démettra de la précentorie et chapellenie. Exécuteurs : l'abbé de Boscaudon, le prieur de N.-D. des Baumes *(Baluns = Balmis)*, dioc. d'Embrun, et le sacristain de Digne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 3, nº 10305.

20550 10 septembre 1319.

Albergement par Henri Dauphin, [régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues], à Jean Celarier, d'un coin de l'étang delphinal de Châteauneuf au-delà de la rivière, le mas de Mons et de Plenieu, etc., sous le cens de 4 sols bons Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxvj. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22ᵇ.

20551 10 septembre 1319.

Reconnaissance de 7 liv. 10 sols bons Viennois à Jean de Claveyson, chanoine, et Romain Audoard, prêtre, par Jacques de Clara, bourgeois de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 192.

20552 Avignon, 12 septembre 1319.

Jean XXII transfère Raymond [Robaudi], évêque de Marseille, à l'archevêché d'Embrun, vacant par la mort de Jean [du Puy] en cour de Rome. — Même lettre au chapitre, au peuple de la ville et du diocèse, aux vassaux de l'église d'Embrun.

Arch. Vatic. Reg. 70 (Johan. XXII. Comm. a. 4, ep. 51), 93. Ms. de Suarès, V, 377. — *Gallia christ. nova*, III, 1084 ; *noviss.* II, nº 430. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 6, nº 10343. = Roman, 174ᵇ. Eubel, *H. c. m. a.* 243.

20553 Châteauneuf-de-Mazenc, 13 (17) septembre 1319.

Transaction entre Jacques de Plaisians, chevalier, seigneur de Soliers ou Solérieux *(Solerio* ou *Solorini)*, et Hugues de Félines, au sujet d'un legs fait audit Jacques par Guillaume de Plaisians, seigneur de Vinsobres, son frère. *Act. ap. Castrum novum Dalm'*, dans l'hôtel de Pierre Guigonis. Témoins... Cuencio Armandi, not.

Arch. de la Drôme, E. 797, orig. parch. (*Invent.* II, 124ᵇ).

20554 St-Marcellin, 16 septembre 1319.

Comme exécution de l'échange fait entre Jean, dauphin de Viennois, et Guigues, seigneur de Beauvoir, de la mistralie de Vienne et tous ses droits, que celui-ci tenait en fief du prince et avait reconnu avec le château de Dionay et sa juridiction, plus 50 liv. de cens à assigner aux lieux les plus rapprochés ; il cède à Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour le dauphin Guigues, son neveu, lad. mistralie avec ses droits, juridiction et usages, et reçoit en échange la bâtie de Geyssans, avec sa juridiction, etc. et tout ce qui lui appartenait ainsi qu'à François de Campis, à charge de tenir le tout en fief du dauphin ; promesse de faire ratifier le tout par le jeune dauphin..., ind. 2, *ap. S. M-num*, en la maison du dauphin. — Cf. 27 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 3009 *(Tituli)*, VIII**vij (1329). *Invent. St-Marcellin*, I, 814 ; *Viennois*, III, 215*. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 232-3.

20555 16 septembre 1319.

Pierre d'Echallon..., dimanche après l'Exaltation de la s* Croix.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxiiij.

20556 Avignon, 18 septembre 1319.

Jean XXII nomme Gasbert à l'évêché de Marseille, vacant par la translation de Raymond à l'archevêché d'Embrun.

Gallia christ. noviss. II, 240-1, n° 333. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 8, n° 10357.

20557 19 septembre 1319.

Jean XXII notifie à Philippe, roi de France, la promotion de son conseiller Simon d'Archiac à l'archevêché de Vienne.

EUBEL, *Hier. cath. medii aevi*, 559 : 527, n. 3.

20558 Rochefort, 21 septembre 1319.

Transaction entre Arnaud, seigneur de Rochefort en Valentinois, et Aynard, seigneur de Bressieux, qui avait capturé Rolet, fils d'Arnaud. Humbert de Laye, seigneur de Teyssières, fait promettre à celui-ci de s'en tenir à la décision d'Aimar, comte de Valentinois. Rolet recouvre la liberté, moyennant la remise par son père de sa bastide de Royans. *Acta ap. Rupem Fortem*, dans la forteresse, entre les deux portes.

Arch. de l'Isère, B. 3570, orig. parch. (*Invent.* III, 98*). — CHEVALIER (J.). dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 80 (à part, I, 288-9). LAGIER-GUEYFFIER, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XVII, 55.

20559 22 septembre 1319.

Albergement par le vibailli de Briançon, au nom du dauphin, à Jean Chauvin, de Chantemerle, des foins, tache de Maories dus au prince sur les paroisses de la Salle et St-Chaffrey, sous le cens de 80 gros Turons bon alloi de France avec O, payables à Noël, ind. 2.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xxv. *Invent. Bridnçonnais*, 342. = ROMAN, 174b.

20560 Valence, 22 septembre 1319.

Guigues [d']Amaysin, juge mage de Vienne, prescrit au châtelain de Chabeuil d'observer une prescription touchant le vingtain en faveur des religieux de Léoncel.

Arch. de la Drôme, Léoncel, copie.

20561 Livron, 23 septembre 1319.

Hommage rendu à Guillaume de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die, par Hugonon de Clousclat, fils d'Aimar, de Livron, marié depuis peu avec Alix *(Alazia)* d'Allex *(de Alesio)*, fille de Jean, de Roynac, dotée de plusieurs cens, revenus et terres à Livron et Loriol, de la directe du prélat. Fait dans le fort, devant Jean Guiboud, prévôt de Creil, etc.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 321. — CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 290, n° 1109.

20562 Avignon, 24 septembre 1319.

Jean XXII mande à son chapelain Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, et à son collègue, nonces du Siège apostol., d'exiger de Pierre, archevêque de Mayence, l'argent de la décime pour la Terre-Ste déposé entre ses mains.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 150, n° 12009.

20563 Le Monêtier-Allemont, 24 septembre 1319.

Lantelme et Raybaud d'Esparron, fermiers des revenus du prieuré des Baumettes, au nom du couvent *(cenobii)* de Romette, investissent Ponce Chaycii, prieur de Durbon, de la vigne donnée par Jacques Boneti d'Aspres (26 juin 1310), et reçoivent 10 liv. pour les lods. Ils retiennent un service de 60 livr. Provençales renforcées, la seigneurie, les lods et 1 livre de poivre tous les 10 ans, cette dernière redevance cessant s'il y a vente. *Act. ap. Monesterium Alamonis*, sur la place, devant l'église du prieuré. Témoins (3). Guillaume Faverii, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 584-7, n° 646. = ROM. 174-5.

20564 Grenoble, 25 septembre 1319.

Henri Dauphin, élu..., mardi avant s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 603.

20565 26 septembre 1319.

Lettres de Henri Dauphin, élu et confirmé évêque de Metz, par lesquelles il promet et s'oblige à Ferry, duc de Lorraine, de l'indemniser entièrement de tous les payemens qu'il pourrait faire et de tous les dépens, dommages et pertes, qu'il pourrait souffrir de la part de Henri de Fenétrange, seigneur de Fauquemont, envers lequel il s'étoit rendu caution et pleige pour lui, etc. Fait le vendredi avant la fête de s[t] Michel.

Véritable orig. des mais. d'Alsace, Lorraine, etc., pr. 156. DUMONT, *Corps diplom.* I, II, 48. = GEORG. II, 316.

20566 Avignon, 27 septembre 1319.

Le pape autorise Béatrix, veuve du dauphin de Viennois, religieuse au monast. de Val-Bressieux, ordre de Cîteaux, dioc. de Vienne, à faire célébrer les offices divins sur un autel portatif dans les lieux soumis à l'interdit.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 12, n° 10399 et *bis*.

20567 Avignon, 27 septembre 1319.

Collation de canonicat en l'égl. de Die en faveur de Lancelmet, fils de Jalmet de Saillans *(Saliente)*. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors des murs de Valence, Ponce Oionis, chan. de cette ville, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 12, n° 10398.

20568 Avignon, 27 septembre 1319.

Collation d'un canonicat en l'égl. St-Apollinaire de Valence en faveur de François, fils de Jean Alberti, de Valence. — Exéc. : les mêmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 12, n° 10401.

20569 Avignon, 27 septembre 1319.

Collation de canonicat en l'égl. de Valence à Saramand de Montélimar *(Montilio Ademarii)*, nonobstant sa cléricature à Ste-Croix de cette ville. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors des murs de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 12, n° 14000.

20570 Avignon, 27 septembre 1319.
Collation d'un canonicat en l'égl. de St-Pierre du Bourg-lès-Valence en faveur de Gérard, fils de Barthélemy Bonvini. — Exéc. : les mêmes.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 12, n° 10402.

20571 27 septembre 1319.
Echange entre Guigues, seigneur de Beauvoir-de-Marc, et Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues, de ses droits sur la mistralie de Vienne contre la bâtie de Geyssans, à charge d'en faire hommage, et aussi du château de Dionay et de 50 liv. de rente ailleurs. — Cf. 16 préc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 251b.

20572 Avignon, 2 octobre 1319.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'une grâce expectat., en faveur de Guillaume de Mauressanitis, moine de Psalmody.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 14, n° 10430.

20573 Avignon, 4 octobre 1319.
Collation de canonicat en l'égl. de Lyon, en faveur de Guillaume de Cheveluto, nonobstant d'autres en l'église cathédrale et à St-Pierre du Bourg-lès-Valence, une expectative en l'égl. de Valence, etc. — Exéc. : Humbert Burdini, chan. de Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 16, n° 10448.

20574 Avignon, 8 octobre 1319.
Le pape donne pour juges conservateurs aux maître et frères de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem l'évêque de Grenoble, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 17, n° 10461.

20575 Avignon, 9 octobre 1319.
Le même donne à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem pour juges conservateurs l'archevêque d'Embrun, l'évêque de Gap et le prévôt de Nice. — *Ad hoc nos Deus.*
Arch. du Rhône, H. 29, vid. du 17 nov. 1346? (*Invent.* I, 13); H, 30, vid. du 18 nov. 1382 (15e). — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 17-8, n° 10462.

20576 Avignon, 11 octobre 1319.
Collation de canonicat en l'égl. de Paris en faveur d'Amédée de Genève, nonobstant d'autres à Lyon, Valence, Viviers, Vienne, etc. — Exéc. : Pierre de Versonnex *(Versennayco)*, chan. de Die, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 18, n° 10467.

20577 St-Laurent-du-Cros, 12 octobre 1319.
Sentences rendues par Guillaume d'Esparron *(Sparono)*, juge de la terre du chapitre de Gap, séant en tribunal, une balance dans les mains, après audition de témoins, contre Jacques Martin, Guillaume Bessonis, Raymbaud Auriondi, pour propos injurieux et voies de fait contre Jean Durand, la veuve de Jacques Rabaonis, Jacques Jaussaud, baile de St-Laurent pour le chapitre, et la femme de Guill. Boniti et Jean Chayssii, prêtre. Témoins : Odon de Laye, coseigneur du château de St-Laurent, etc. Lantelme Aymerici, not. imp. et de feu [Geoffroy] de Lincel *(Laucello)*, évêque de Gap. Fait sur la voie publique, devant la maison des enfants de feu Durand Boniti.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1709, parch. (*Invent.* VI, 348).

20578 12 octobre 1319.
Investiture par noble Ogier de Morse, bailli de Montauban, au juif Samuel de la terre à lui vendue le 4 sept. préc., sous le cens d'1 den. Viennois.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, 65.

20579 Valence, 14 octobre 1319.
Henri Dauphin, clerc, [évêque] confirmé de Metz, régent le Dauphiné, ordonne au châtelain de Chabeuil d'observer une ordonnance relative aux religieux de Léoncel.
Arch. de la Drôme, Léoncel, copie.

20580 Avignon, 15 octobre 1319.
Jean XXII désigne le doyen de Gap pour exécuter la collation d'une cléricature dans l'église d'Aix en faveur de Jordan de Jocis.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, III, 20, n° 10489.

20581 15 octobre 1319.
Bail en emphytéose par Raymond de Cabanes, prieur de Trescléoux, à Pierre Franconis, d'une vigne à Trescléoux, sous le cens de 2 coupes de vin.
Arch. des Bouches-du-Rhône, G. 1414. = ROMAN, 175a.

20582 Avignon, 18 octobre 1319.
Jean XXII confère à Bertrand Rostagni Andrani l'église paroiss. de Saléon *(Celeone)*, ordre de St-Augustin, dioc. de Gap, vacante par résignation de Raymond de Cordolis, chanoine d'Avignon. Exéc. : l'évêque de Digne, le prévôt et le sacristain d'Avignon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, III, 22, n° 10502.

20583 Avignon, 18 octobre 1319.
Pierre de Versonnex *(Versenayco)*, chan. de Die, est chargé d'un indult en faveur d'Amédée de Genève, chan. de Lyon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 22, n° 10501.

20584 Avignon, 19 octobre 1319.
Faculté accordée au cardinal Arnaud [de Via] de recevoir la résignation d'un bénéfice au dioc. de Saintes, à la présentation de Vivien, seigneur de Berbezillo, consanguin de Simon, élu de Vienne, et d'une paroisse tenue par Jean Aquila, familier du même.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 22, n° 10508.

20585 La Bessée, 19 octobre 1319.
Achat ou échange de terres au territoire de l'Argentière et de la Bessée *(Becea)* entre Pierre Vialis, de la Bâtie *(Bastida)*, et sa femme Floreta, et Jean Jacobi ; ils sont retenus par Jean de Rame, châtelain de l'Argentière, pour la codame Bérengère, qui reçoit *tercium..., ap. Beceam.* Rodulphe Bermondi not.
GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 62.

20586 21 octobre 1319.
Barthon Hugonis, d'Avignon, qui conduisait un radeau du Pape sur l'Isère, remet à Guillon, péager de la Tronche, qui exigeait 4 liv. 4 sols bons Viennois, 18 *specias* du radeau. Fait en la paroisse *Sergeali* près de l'Isère. Humbert Pilati not. imp.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 171, n° 12250.

20587 (Romans), 24 octobre 1319.

Mercredi avant s[ts] Symon et Jude. Guigues d'Amaysin, juge de la cour du véhier *(vicarius)* de Romans, acquitte Jean et Laurent Pellicerii, pour coups et blessures à Jaquemon et Péronet Galeti, comme ayant agi dans le cas de légitime défense. Jean Bues, not. de la cour.

Arch. de la Drôme, E. 3677, origin., trace de sceau (*Invent.* II, 234-5).

20588 25 octobre 1319.

Henri Dauphin, élu de Metz, mande au châtelain du Trièves de faire jouir Guigues de Morges de l'échange du 5 nov. 1318... Mardi avant s[t] Michel.

Invent. Graisivaudan, VI, 154[b] : IV, 99-100.

20589 Montségur, 25 octobre 1319.

Réponses à Rachas de Plusieurs Deniers *(de Multis Denariis)*, juge de Grignan, Montségur, etc., par Giraud Amic, prieur de St-Amans, sur la prise d'une hache dans le bois de Monesil. Fait à Montségur.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 8, n° 29.

20590 28 octobre 1319.

Henri Dauphin, élu [évêque] de Metz...

Arch. de l'Isère, B. 3005, lxj.

20591 30 octobre 1319 = 30 octobre 1318.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 173.

20592 Octobre et novembre 1319.

Papier terrier et reconnaissances passées au profit du dauphin par les habitants de la Vallouise.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 684, 748.

20593 Avignon, 5 novembre 1319.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Agde en faveur de Bérenger de Montpezat.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, III, 28, n° 10568.

20594 5 novembre 1319.

Sentence arbitrale qui adjuge à Jean de Sahune, seigneur de Montanègue, les taches de [cette] paroisse sur les fonds appartenant à Martin Giraud, Pierre et Arnaud Saunier, depuis le chemin du col de Montanègue jusqu'à Volvent; et maintient lesd. Sauniers en leurs autres privilèges et franchises.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 217[b] : II, 210.

20595 Avignon, 9 novembre 1319.

Le pape proroge d'un an l'époque de la consécration de Simon, élu de Vienne, et lui permet de conserver le doyenné de Saintes et des canonicats dans cette église et celle de Tournai.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 30, n° 10596.

20596 10 novembre 1319.

Raymond de Mévouillon donne quittance à Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné tuteur de ses neveux Guigues et Humbert, fils du dauphin Jean, d'un à-compte sur le prix de vente à celui-ci de la baronnie de Mévouillon par le s[r] Raymond, de 800 liv. Viennois fournies par Boniface d'Alauzon en payement de la moitié de la seigneurie de Poët-en-Percip à lui vendue par le régent... ind. 3...

Arch. de l'Isère, B. 3674, orig. parch. (*Invent.* III, 137[a]). *Invent. Baronnies*, I, 370 : 449.

20597 Embrun, 10 novembre 1319.

Jean (!) étant dauphin. Ordre par Humbert, juge de Gapençais, Hugues du Puy, chevalier, seigneur de *Relharic*, et Marquis de Claix, chanoine de Valence, de ne pas molester les religieux de Boscaudon au sujet des tasques *(taysiis)* de Montmirail, la maison des Templiers, Boniface d'Embrun, Raymond Agniel et leurs pariers à M-l... Ind. 2.

Arch. des Htes-Alpes, H. 9, copie (*Invent.* 11[a]).

20598 Avignon, 11 novembre 1319.

Le prévôt d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. au dioc. de Besançon en faveur de Jean Alardi, de Rosiers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 33, n° 10628.

20599 Montélimar, 16 novembre 1319.

Artaude, veuve de Giraud Adémar, chevalier, donne quittance à Giraud Adémar, seigneur de Monteil, de la somme de 600 liv. Viennoises à elle dues, pour 6 années écoulées, par ledit fils, à raison de 100 liv. par année, tant à titre de legs fait par son mari, que pour sa table et sa garde-robe *(victu et vestitu)*.— Or. parch. lat.

Catal. Archiv. mais. de Grignan (1844), 25, n° 153. Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 8, n° 30.

20600 Grenoble, 17 novembre 1319.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Guigues de Villaret d'établir des banniers pour l'exercice de la justice à la Mure.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 69[b] ; B. 3008, 480. *Invent. Graisivaudan*, III, 200[b].

20601 La Perrière, 19 novembre 1319.

...Ind. 2, lundi. Henri *(Anrichus)* Dauphin avait fait remettre par ses familiers et nonces à Pierre Francisci, familier et conseiller du comte de Savoie Amédée, 500 liv. bons Viennois vieux de Lyon pour dédommagement, restitution et amende de l'incendie des maisons et biens du bourg de la Perrière, par les gens du dauphin à Voreppe *(Vorapio)*, au moment de la dernière guerre *(interpreyssas)* ; noms des bourgeois et habitants qui déclarent avoir reçu leur part. Fait dans le bourg *Perrerie*, dans la maison dite Verimondi (?). Témoins.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, paq. 14, n° 15, orig. parch.

20602 St-Laurent-du-Pont, 20 novembre 1319.

Le lendemain mardi. Suite des formalités du jour précédent. *Act. ap. S. Laurent. de Ponte.* Témoin : Barthélemy Berardi, chapelain curé de St-Laurent.

A la suite de l'acte précédent.

20603 22 novembre 1319.

Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, reconnaît avoir reçu de Jean, comte de Forez, en divers payements 2200 liv. bons Viennois, à valoir sur la somme de 9000 liv. Viennois à lui promise par le contrat de son mariage avec Jeanne, fille dudit comte de Forez... Jeudi avant s[t] Clément.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1533.

20604 (Die?), 25 novembre 1319.
Compromis entre Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, et le chapitre de Die assemblé : André Baudoin, professeur en l'un et l'autre droit, doyen, Albert de Foillans, sacristain, et 5 autres chanoines. Ils prennent pour arbitres, le doyen A. Baudoin, Guillaume de Virieu, chevalier et jurisconsulte, et Jean Guibaud, prévôt de Crest.

Arch. de la Drôme, év. de Die, orig. parch. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 169-70.

20605 Avignon, 3 décembre 1319.
Le pape accorde, à la considération d'Henri, élu de Metz, à Pierre, évêque de Genève, la faculté de quitter la cour [Romaine], sans permission.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 39, n° 10704.

20606 Avignon, 8 décembre 1319.
Le clergé et les laïques de la ville et du diocèse de Vienne ont exposé au pape Jean XXII que l'archevêque de Vienne et abbé de Romans est en possession de la juridiction temporelle, qu'il fait exercer à Vienne par un chanoine qui a le titre de mistral et à Romans par un chanoine qu'on appelle viguier ; il perçoit les deux tiers des émoluments, l'autre revenant aux chanoines. Cette situation entraîne beaucoup d'inconvénients et de discordes. L'expérience a appris que cette juridiction, au lieu d'être confiée à titre de bénéfice perpétuel, devrait être exercée par des personnes honnêtes, révocables à volonté. On a prié le souv. pontife de supprimer ces titres de mistral et de viguier et d'enjoindre à Simon, élu de Vienne, de nommer d'autres officiers. Voulant obvier à l'oppression des sujets, le pape, après en avoir délibéré avec ses frères [les cardinaux], abolit les noms de mistral et de viguier et unit ces offices à la mense archiépiscopale. A la cession ou à la mort des titulaires, l'archevêque prendra possession de leurs offices et les concédera temporairement. Les chanoines de ces églises percevront leurs émoluments comme par le passé. — *Elsi ecclesiarum omn.*

SUARÈS, Ms. V, 419bis (Reg. Joan. 22 a. 4, t. alt.). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 241b. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 141-3; *Hist. de Dauph.* I, 138-40 (9 déc. 1320). FAURE (Cl.), dans *Bull. acad. Delphin.* D, XIX, 360-1 (à part,). — CHORIER, *H. de D.* I, 862 (a. 1338). CHARVET, 454-5. COLLOMBET, II, 290-1. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 40, n° 10707.

20607 La Balme, 9 décembre 1319.
Henri Dauphin, régent le Dauphiné, déclare que le dauphin Jean, son frère, avait concédé à Amblard du Noir, 2 maisons d'hommes qui avaient appartenu à Humbert de Briord : les enfants de Lambert de Flagnieu et ceux de Jean Satilion ; Amblard devait remettre en échange 6 maisons au mandement de St-Germain, appelées le pont de Morbo, avec 5 sols de cens. Henri ratifie cet échange au nom de son neveu Guigues, réservé la juridiction pour la peine du sang, fief et prélation ; mandant à son châtelain de St-André-de-Briord de tenir la main, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIc xlviijb, xlixb. *Invent. Prov. étrang.* 24 (*Isère*, III, 223a).

20608 Avignon, 11 décembre 1319.
Henri Dauphin, élu de Metz, est chargé de la collation d'une église paroissiale au dioc. de Lyon en faveur de Guillaume de *Mathuysiaco*, qui cèdera la paroisse de l'Albenc *(Alben.)* au dioc. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 40, n° 10713.

20609 Avignon, 11 décembre 1319.
Le pape autorise Simon, élu de Vienne, à garder auprès de lui 4 chapelains ou clercs, qui percevront durant 3 ans les fruits de leurs bénéfices sans observer la résidence. — Exéc. : l'évêque de Meaux, le prieur de St-Eutrope à Saintes et le prévôt de Marseille.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 40, n° 10715.

20610 12 décembre 1319.
Raymond de Rechinovoisin, vicaire général au spirituel et au temporel de l'archevêque de Vienne, confère une église à la présentation du prieur de St-Sauveur-en-Rue.

GUIGUE, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 239, n° 31.

20611 13 décembre 1319.
Vente à Théobald du Vernet par Aymonet Blancheti, d'un pré à *Spinario*, du fief de l'évêque, sous le cens de 6 den. forts nouveaux. Guillaume Boffi [not.]

Invent. archives évêché Grenoble (1499), N. XLVI, 205-6.

20612 Avignon, 15 décembre 1319.
Le pape accorde à Béatrix, veuve du dauphin de Viennois, religieuse au monast. de Val-Bressieux *(Briciasci)*, ordre de Cîteaux, dioc. de Vienne, 40 jours d'indulgence à ceux qui assisteront aux sermons devant elle, et 10 à ceux qui prieront pour elle.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 41, n° 10726-7.

20613 Avignon, 15 décembre 1319.
Collation de canonicat en l'égl. de Die en faveur de Thomas, fils de Bontoux Milonis. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, Géraud Bonvin, chan. de Val., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 41, n° 10728.

20614 Avignon, 15 décembre 1319.
Collation d'un canonicat en l'égl. de Valence en faveur de Jean, fils de Girenton Maresii, de Valence, nonobstant celui de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, etc. — Exéc. : les prieurs de St-Pierre à Die et de St-Félix hors les murs de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 41, n° 10725.

20615 16 décembre 1319.
Vente par Pierre de la Roche, fils de Hugues, à noble Humbert de Laye, de Saou, des biens, droits et servitudes qu'il avait au mandement de Saou, montant à 12 sols 7 den. bons Viennois anciens, etc., 14 maisons d'hommes, au prix de 50 liv. V.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 139.

20616 17 décembre 1319.
Vente de 2 liv. par André Bacon, journalier *(affanator)* de Romans, à Jean de Claveyson, chanoine.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 573.

20617 St-Ruf de Valence, 17 décembre 1319.

Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, official et chanoine de Valence, atteste que Ponce, cuisinier *(quocus)* du monastère de St-Ruf, et sa femme Guillerme, habitant Valence, désirant pourvoir à leur salut et reconnaître les bienfaits qu'ils ont reçus de l'abbé Odon et du couvent de St-Ruf, se donnent à Dieu, à s[t] Ruf, à l'abbé et à son monastère, avec tous leurs biens, notamment une maison de Guilherme à la *paroyloria* de Valence et une autre vers la fontaine de St-Etienne, au-dessous de la cour de l'évêque, sous réserve de 100 sols Viennois, à donner après leur mort à Guillelmette, fille de Guillerme, et 40 sols petits Tournois à la pitancerie de St-Ruf, et de l'usufruit du tout pendant leur vie. L'abbé les reçoit comme donnés et les rend participants de tous les bienfaits spirituels et temporels de l'ordre, suivant l'usage ; de plus, il accorde à Guillerme, à titre de bénéfice personnel, la livre d'un chanoine par jour et un porc par an. Fait dans le monastère *S. Ruffi Valent...* ind. 3.... ; témoins : 5 chanoines de St-Ruf, etc. Odon d'Argilley, dioc. d'Autun, habitant Valence, not. imp. Sceaux de la cour et de l'abbé.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 36 lig. 1/2.

20618 20 décembre 1319.

Henri Dauphin, élu de Metz, tuteur des enfants du dauphin Jean, charge Guillaume, comte de Genevois, de traiter en son nom avec son cousin [Hugues] sire de Faucigny.

Arch. de l'Isère, B. 3614, orig. parch. (*Invent.* III, 112ª).

20619 Montmeyran, 20 décembre 1319.

.... Jeudi avant Noël, Guigues, seigneur de Montoison *(Mont')* et de Suze *(Secussiarum)*, donne à la chapellenie fondée par le testament de son beau-père Girard de Montmeyran, damoiseau, dans ce château, une vigne dans le mandement de Montmeyran ; de plus, il accorde à son fidèle Jean Columbi, prêtre, 10 set. froment et 20 sols bons Viennois annuels, sa vie durant, payables à la Toussaint. *Dat. ap. Montismairanum*, en la maison de feu Girard.

Arch. de la Drôme, E. 454, orig. parch. (*Invent.* II, 59).

20620 Avignon, 21 décembre 1319.

Simon, élu de Vienne, est chargé, de concert avec l'évêque de Meaux et l'abbé de St-Germain des Prés proche Paris, d'une collation de canonicat à Paris en faveur de Pierre Bertrandi, professeur de droits.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 43-4, n° 10751.

20621 Avignon, 22 décembre 1319.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat en l'église de Salisbury.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 44, n° 10754.

20622 23 décembre 1319.

Prestation de serment de fidélité faite à l'archevêque d'Embrun par les syndics de lad. ville, sans préjudice de celui qu'ils devaient au dauphin, dont il proteste par exprès.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 114. = Roman, 175ª.

20623 Avignon, 27 décembre 1319.

Simon, élu de Vienne, est chargé d'une collation de canonicat en l'égl. de St-Agnan d'Orléans.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 44, n° 10758.

20624 Avignon, 27 décembre 1319.

Collation de canonicat en l'égl. du Puy en faveur d'Etienne de Broco, clerc du roi, nonobstant la *chocharia* en l'égl. d'Annonay *(Annonaco)*, dioc. de Vienne, etc. — Exéc. : Simon, élu de Vienne, le prieur de Notre-Dame *de Ammiaco*, dioc. de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 44, n° 10761.

20625 28 décembre 1319.

Investiture par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à Humbert de Laye, du contenu en la vente du 16 préc., moyennant un bœuf gras pour lods.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 140.

20626 Livron, 31 décembre 1319.

Sentence des arbitres nommés le 25 nov. : la juridiction spirituelle et temporelle, la pleine justice, le mère et mixte empire sur les chanoines et conduchers, les prêtres et clercs, les employés et serviteurs au service ou aux gages du chapitre de Die la majeure partie de l'année, appartiennent à ce dernier, excepté les causes matrimoniales ; le nombre des baillies du chapitre ne sera pas accru, sauf pour l'acquisition de nouveaux revenus, à raison d'une baillie pour 10 livr. Viennois. Les adultères sont jugés par la cour dont relève l'homme coupable. Gratuité réciproque du sceau. Le courrier et autres officiers de la justice épiscopale ne peuvent procéder à aucune arrestation sur la place et dans un rayon de 40 pas autour de l'église, si ce n'est pour un crime qui y aurait été commis. Confirmation des concessions de Bertrand d'Etoile. Après 3 monitions, espacées de 10 jours, la cour de l'évêque se saisit des procès négligés par le chapitre. Fait dans la maison de Jean Guibaud, prévôt de Crest.

Arch. de la Drôme, év. de Die, orig. parch. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 170-1.

20627 (1319/1323).

Don par Edouard II, roi d'Angleterre, à Raymond, archevêque d'Embrun, d'une chape en soie verte, brodée d'or et d'argent, semée de pierres fines et couverte des images des rois d'Angleterre.

Fargy (L. de), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1902), XXI, 62.

20628 (1319/1323).

Transaction entre Raymond, archevêque d'Embrun, et les habitants de la Roche-de-Briançon : le premier renonce au droit d'hériter des personnes mortes sans testament, moyennant une rente de 10 livres Viennoises.

Fornier, *Hist. Alpes Marit.* II, 133. = Roman, 175ª.

20629 (1319/1333).

Quittance par Pierre Ysimbardi, citoyen de Vienne, au dauphin Guigues, de 500 liv. de bons Viennois en monnaie, que celui-ci lui avait empruntées. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 123.

20630 Avignon, 1er janvier 1320.
Le pape accorde à Béatrix, veuve du dauphin de Viennois, relig. au monast. de Val-Bressieux *(Briciasci)*, ordre de Cîteaux, dioc. de Vienne, le pouvoir pour son confesseur de lui donner la pleine rémission de ses péchés à l'article de la mort.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 46, n° 10781.

20631 Bourgoin, 5 janvier 1319/20.
Henri Dauphin... *ap. Bergondum*, samedi veille de l'Epiphanie.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIc xiij.

20632 Avignon, 10 janvier 1320.
Simon, élu de Vienne, est chargé, de concert avec le prieur de N.-D. d'Annonay, dioc. de Vienne, de la collation de l'abbaye de St-Vosy *(S. Evodii)* au Puy, en faveur d'Etienne *de Broco*, nonobstant la *choraria* de la paroisse d'Annonay.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 51, n° 10841.

20633 13 janvier 1319/20.
L'archevêque d'Embrun ayant fait assembler les habitants de Chorges pour lui faire hommage, le lieutenant du bailliage d'Embrun y comparaît et proteste que cet hommage ne saurait préjudicier à celui qui est dû au dauphin, ce à quoi le prélat consent, etc.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 59. = ROM. 175a.

20634 Avignon, 14 janvier 1320.
Lambert de Montmeyran, Jacques Venardi et Ponce Aniol, chanoines de Valence, sont chargés de la collation d'un canonicat au Puy en faveur de Bermond, fils de Bermond d'Anduze, seigneur de la Voulte.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 54, n° 10883.

20635 Avignon, 14 janvier 1320.
Les mêmes sont chargés de la collation d'un canonicat à Viviers, en faveur d'Azémar, fils dudit.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 54, n° 10884.

20636 16 janvier 1320.
Vente à Guinis d'Eurre, damoiseau, châtelain d'Allex, par Arnaud Morel, d'Allex, de fonds dans cette localité, relevant de sa directe et de celle de l'église de Valence.
CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

20637 Marcossey, 16 janvier 1320.
Accord entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et son épouse Marie de Savoie, accompagnés d'Humbert de Choulex, Eynard Duffreney et Guillaume de Boëge, chevaliers, et l'abbé et couvent d'Aulps. Sceaux. Requête à son neveu le dauphin de Viennois de ratifier l'acte.
MUGNIER (Franç.), dans *Mém.-doc. Savois. hist.-archéol.* (1891), XXX, 276-81, cf. 271-2.

20638 17 janvier 1319/20.
Lettre du chapitre ou couvent du monastère de Notre-Dame de Chardavon, ordre de St-Augustin et dioc. de Gap, à Guillaume, évêque de cette ville : en remplacement de leur prévôt Raymond de la Motte, décédé le 5 préc., ils ont élu par compromis, le 11, Raymond de Vaumeilh *(Vaumilio)*, de Manteyer, prieur et moine du monastère ; le 12, on lui a présenté son élection et le 13 il y a consenti... 3 ind.
Arch. des Basses-Alpes, Ch. H. 27, orig. parch.

20639 La Baume, 17 janvier 1319/20.
Lettre de Guillaume d'Etienne, évêque de Gap, à Isnard Jean, sacristain de Chardavon, lui ordonnant de citer publiquement, dans l'église de son couvent, ceux qui contesteraient l'élection du prévôt Raymond de Vaumeilh, à comparaître devant lui à Gap... *apud Balmam*, en la maison de St-Marcel.
Arch. des Basses-Alpes, ch. H. 27.

20640 La Baume, 17 janvier 1319/20.
Lettre du même fixant au 29 janvier la date de la comparution des parties à Gap. *Ibid.*
Arch. des Basses-Alpes, ch. H. 27.

20641 17 janvier 1319/20.
Rollet d'Entremont se retenant les rentes vendues le 16 juin 1318, en rembourse le prix au châtelain delphinal de la Terrasse. Guillaume Raschet [not.].
Invent. du Touvet, St-Vincent, ch. 1.

20642 Avignon, 20 janvier 1320.
Collation d'une paroisse au dioc. d'Uzès vacante par la mort dans le dioc. de Trois-Châteaux de Bertrand de *Turribus*, qui se rendait à la cour pontif.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 56, n° 10907.

20643 23 janvier 1319/20.
Vente par Jean Margot, de St-Vincent, à Jacquemet Gottafrey, de Barraux, de 2 fosserées de vigne à St-Vincent, lieu dit Chanos aux plantées, sous le cens d'une quarte froment, 2 den. et le plaid de 4 den. portant directe dû à Pierre d'Arenières, qui donne l'investiture. Jean d'Albon [not.].
Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. 1.

20644 Avignon, 24 janvier 1320.
Le prieur d'Aygu *(de Augunio)* près Montélimar *(Montilium Adzmarii)*, dioc. de Valence, et le prévôt de Trois-Châteaux sont chargés d'une collation de grâce expectat. en faveur d'un chan. de Viviers.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 58-9, n° 10931. *Gallia christ. noviss.* IV, 677, n° 1382.

20645 Corbeil, 25 janvier 1319/20.
Philippe, roi de France et de Navarre, à raison de l'alliance projetée entre sa fille Isabelle et Guigues (Guigon), dauphin de Viennois, requiert Henri, élu de Metz, oncle de ce dernier, d'autoriser son neveu à se rendre en Dauphiné, aux comtés de Viennois et d'Albon et autres baronnies, que possédait à sa mort le dauphin Jean, pour y prendre possession comme son héritier de ses fiefs et hommages. Henri y consent, bien que le temps de son administration ne soit pas expiré. Faculté au comte de Genevois de reprendre ses châteaux.
DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 44.

20646 Corbeil, 25 janvier 1319/20.
Henri Dauphin, élu de Metz, à la requête de Philippe, roi de France et de Navarre, autorise son neveu Guigues, dauphin de Viennois et héritier de son frère

le dauphin Jean, à se rendre en Dauphiné, aux comtés de Viennois et d'Albon et autres baronnies, à recevoir les féautés et hommages de ses sujets, et les serments des baillis, châtelains et officiaux, et lui remet toute l'administration de ses états; par affection pour son neveu et Isabelle, sa future épouse, il confirme le douaire qui lui fut autrefois accordé, et consent à l'augmenter, avec conversion [des livres] Viennois en Tournois. *Don. à Corbueil....*

Carpentras, ms. Peiresc LXIV, 120, vid. de 1322. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 235-7. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 43. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 184-5.

20647 Corbeil, 25 janvier 1319/20.

Lettre de Philippe, roi de France, à Guigues, dauphin de Vienne. Par considération pour l'alliance conclue entre eux à cause d'Ysabelle, fille du roi, il approuve et ratifie les conventions passées entre Guigues et son oncle Henri, évêque de Metz, administrateur du Dauphiné, par lesquelles ce dernier a consenti à ce que son neveu reçût les fidélités et hommages de tous ses sujets du Dauphiné dans les comtés de Vienne et d'Albon, les baronnies et terres possédées par son père Jean dauphin. Avec déclaration par le roi que si le comte de Genevois veut reconnaître en fief du dauphin les châteaux de Clermont, Annecy, Gaillard et la Roche en Genevois, et en prêter hommage, il renonce à ses prétentions sur ces châteaux en tant que comte de Bourgogne. *Don. à Corbuel.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 12, orig. parch. (*Invent.* 42-3).

20648 Sisteron, 28 janvier 1319/20.

Lettre de Guillaume (d'Etienne), évêque de Gap, à Amédée de l'Epine *(de Spina)*, précenteur de Gap. Naguère Guillaume de Raynier *(Reynerio)*, maître de la maison de Chauvet, Ferrand de Barras *(Barracio)*, prieur de Ventavon, et Guillaume Petri, prieur de Piégu *(Podio Acuto)*, procureurs du couvent de Chardavon, vinrent exposer à l'évêque qu'après la mort de Raymond leur prévôt, le chapitre élut comme successeur Raymond de Vaumeilh *(Vaumilio)*, chanoine de leur monastère et prieur de Manteyer, et lui en demandèrent la confirmation. L'évêque avait écrit (17 janv.) à Isnard Jean, sacristain de Chardavon, de publier dans l'église de son couvent que tous ceux qui contestaient l'élection du prévôt eussent à comparaître devant lui à Gap, le 29 janv. Retenu par la maladie, il charge le précenteur de recevoir leurs déclarations et de les convoquer à un jour convenable à Gap, devant lui-même. *Dat. Sistarici....*

Arch. des Basses-Alpes, ch. H. 27, procès orig. parch.

20649 31 janvier 1319/20.

Giraud Ademarii, seigneur de Montélimar, autorise maître Ysaac et autres Juifs à habiter à Montélimar.

Arch. de l'Isère, B. 3913 (*Invent.* IV, 12b).

20650 Avignon, 4 février 1320.

Jean XXII ordonne à l'évêque de Grenoble de faire emprisonner durant deux ans Jean Venseti, clerc de son diocèse, qui a fait abus de lettres apostoliques. — *Joannem Venseti.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 858, n° 995. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 154, n° 12060.

20651 Avignon, 6 février 1320.

Lettre de Jean XXII à Philippe, roi de France et de Navarre : il a reçu ses lettres par l'entremise de ses ambassadeurs, Simon [d'Archiac], élu archevêque de Vienne, et Pierre, archidiacre de Billom à Clermont, touchant diverses affaires.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, I, 791-2.

20652 Avignon, 9 février 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé d'une collation de canonicat en l'égl. de Laon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 65, n° 11005.

20653 Avignon, 10 février 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation du décanat de l'église de Tours.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 65, n° 11009.

20654 Mercurol, 11 février 1319/20.

Ind. 3, *ap. Mercurolium*, dans la cour de la maison du Mouchet appelée de Chandieu *(Chandiis)*, reconnaissances passées en faveur de Guillaume de Claveyson, seigneur de ce lieu et de Mercurol, à la réquisition de noble Hugues Tivolesii, châtelain de M-l, par Vincent de Pailherey *(Palliresio)* et autres emphytéotes. Etienne de Barjac, not. imp., delphin. et juré des cours de Vienne et du seigneur de Clérieu.

Château de Blanchelaine, orig. parch.

20655 Vienne, 11 février 1319/20.

Etienne Gasteller', chevalier en l'église de Vienne, vice-gérant de la cour de l'officialité, atteste que Stephana Vetule, veuve d'Etienne Fayardi, a donné aux serviteurs de l'église de St-Sévère à Vienne, pour acquérir son anniversaire, 100 sols bons Viennois ; elle veut qu'on leur paye 20 sols légués par son mari pour son anniversaire *(remembrancia)*; elle fait des legs aux hôpitaux de la ville, à l'église de Notre-Dame d'outre Gère, à l'aumône du cimetière le jour de l'Ascension, à l'archevêque, à l'official, au curé, aux 2 vicaires, à sa servante ; et donne le reste à Jacquemet Seguini. *Act. Viennæ*, dans sa maison ; présents : Pierre du Port, recteur de l'église de St-Sévère, 3 prêtres, etc. Jean Chandelerii, clerc not. juré.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

20656 Avignon, 12 février 1320.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation du prieuré de St-Germain près Alais, dioc. de Nîmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 66, n° 11014.

20657 13 février 1319/20.

Noble Rixende, veuve de Rostaing de Ste-Jalle, jurisconsulte, comme tutrice de son fils Paulet de Ste-Jalle, fait reconnaissance à Sibylle d'Aix, dame de Ste-Jalle et à son fils Gilet Alleman pour les hommes et cens qu'il avait aud. lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3675, orig. parch. (*Invent.* III, 137a). *Invent. Baronnies*, II, 334 : 997.

20658 13 février 1319/20.

Emancipation de Jourdane de Tullins, femme de Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou.

Arch. de l'Isère, B. 4408, f° 386 (*Invent.* IV, 256).

20659 Paris, 17 février 1319/20.

Philippe, roi de France et de Navarre, mande à Guillaume, comte de Genevois, qu'en tant que comte de Bourgogne et avec l'assentiment de la reine et comtesse Jeanne, il a transféré à son gendre *(filius)* Guigues, dauphin de Viennois, les fiefs, reconnaissances et hommages des châteaux de Viry, Clermont, Annecy, Gaillard et la Roche en Genevois. S'il veut bien y donner consentement, qu'il en fasse hommage au dauphin et il sera libéré de ses devoirs *(deveria)* envers le roi. Sceau.

Invent. Prov. étrang. 101b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 237. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 182a. = *R. Gen.* XVIII, 363. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1690. ROSTAING (de), dans *Rev. du Dauphiné* (1878), II, 373. MUGNIER (Fr.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 80.

20660 Avignon, 19 février 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'une grâce expectat. au dioc. du Mans et d'un canonicat au dioc. de Mâcon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 68, n° 11033-4.

20661 19 février 1319/20.

Testament de Guillemette Jaumare, du Cros, femme de feu Pierre Jaumar, par lequel elle lègue à la commanderie de St-Antoine de Gap deux maisons et deux aires.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 175b.

20662 Le Lautaret, 24 février 1319/20.

Bail en emphytéose par Guillaume prieur de Ste-Marie-Madeleine du Lauteret, du consentement de Pons de Briançon, d'une terre à Jean Pons, notaire à Briançon, et à son frère Jacques.

Arch. de l'Isère, B. 2993. = ROMAN, 175b.

20663 25 février 1320.

Vente à Peyronet Ravati par Jean Chivalerii, d'un pré et verger à Venon, derrière le four de Chappans, avec investiture de l'évêque. Etienne de Muriannette [not.]

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L, XXXIX, 163a.

20664 Avignon, 26 février 1320.

Simon d'Archiac, élu de Vienne, est chargé de la collation d'une paroisse au dioc. d'Autun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 70, n° 11055.

20665 Avignon, 27 février 1320.

Raymon Juvenis, écolâtre *(scolasticus)* de Périgueux, auditeur général à la cour de la chambre apostolique, écrit à l'évêque ou l'official de Genève, de la part d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, d'exhorter Guillaume, comte de Genevois, et ses cautions à payer à Adémar 100 liv. forts Tournois gros avec O rond, comptés 15 den. *Dat. Avinion.*, sous le sceau de la cour... *pontif. Johan. pp. XXII, a° 4.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genevois, paq. 4, n° 13, orig. parch. (*Invent.* 43).

20666 29 février 1320.

Reconnaissance passée à Guillaume, comte de Genevois, par Pierre Seigniaud pour plusieurs rentes et fonds dans les paroisses de Tencin, Froges, Villardbonnot, la Pierre et le Versoud, pour lesquels il devait hommage lige, qu'il prêta.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 157b.

20667 Briançon, 1er mars 1320.

Bail emphytéotique de tout ce que le dauphin possède au Puy-Chauvin *(masso Chauvini de Podio)* et en Valbonneis *(masso dicto de Vel-Bonneys)*, par Jacques Boveyrii, chevalier, seigneur de la Charce, bailli du Briançonnais, aux habitants du Puy-St-André, sous le cens annuel de 17 setiers, moitié seigle et avoine, et 15 Turons d'argent, payables à Briancon. Présents : Bertrand Galiani et Albert Pons, notaires. Fait devant la maison du notaire Jean Pons.

Arch. des Htes-Alpes, E. 270, orig. parch. (*Invent.* 20).

20668 Avignon, 2 mars 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la dispense de résidence en faveur de l'archidiacre d'Autun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 71, n° 11077.

20669 La Balme, 2 mars 1320.

A° a Nat... ind. 3. Guillaume, comte de Genevois, et Amédée, son frère, promettent d'exécuter le testament de leur mère Agnès, comtesse de Genevois. *Act. publice Balme*, dans la chambre de la comtesse. Témoin : Pierre de Versonnex *(Versonay)*, chanoine de Die.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 18, orig. parch.

20670 Avignon, 4 mars 1320 (1318?)

Ind. 1, dans la chapelle de St-Louis, à l'extrémité du prieuré *Avenion.* du côté du royaume de France. Guigues Trachini, bourgeois d'Annonay, diocèse de Vienne, légataire du prieuré dudit lieu, fonde une maison ou église avec un clocher et 2 cloches, à la collation de l'abbé de St-Ruf, auquel il fait donation entre vifs de tous ses biens. Il y aura 4 chanoines, dont 3 prêtres et 1 enfant, qui réciteront l'office comme dans la paroisse d'Annonay ; après sa mort on ajoutera 4 autres chanoines ... Bertrand de Meyneriis, de la cour de Vienne et d'Annonay et Jean Grimeldi, dioc. de Rodez, notaires.

Arch. de la Drôme, *Repertor. S. Rufi*, 116.

20671 5 mars (1320?).

Anniversaire de Jean Alemandi, prévôt de St-André de Grenoble.

CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. Dominic. Grenoble*, 72. — Son testament est du 30 mars 1319.

20672 Avignon, 6 mars 1320.

Jean XXII confie au prévôt d'Embrun l'exécution de la collation d'une grâce expectat. dans le diocèse de Tarragone en faveur de Pierre de Currali, clerc du dioc. de Sarragosse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 72, n° 11082.

20673 Montélimar, 6 mars 1319/20.

Géraud Adhémar *(Adzem.)*, seigneur de Montélimar *(Montilii Adzem.)*, dioc. de Valence, vend et accense *(assesacio)* à Jacques Blanchardi tous les revenus de ses droits *tabernagii, furæ* et *bedalagii* qu'il perçoit à Montélimar, dans son mandement et le béal de son moulin, pour 3 ans à partir d'avril, au prix de 240 liv. bons

Viennois et 1 den., dont l'acheteur paye incontinent 10 liv. Tournois ; il en remettra 60 à André Bonvin, à qui Géraud les doit pour achat de draps, et 30 à Ponce Coterii, auquel sont garants pour Géraud Raymond Yterii, Guillaume Premos et led. Jacques, jusqu'à entier payement. Serment. *Acta ap. Montilium*, dans l'habitation de Géraud ; témoins. Henri de Montélimar, not. pontif., imp. et de Géraud. Bulle de celui-ci ; sceau de la cour de Valence.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 86-8, n° 37.

20674 9 mars 1320.

Traité ménagé par les députés du roi de France, entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois, au sujet du comté de Genevois.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, addit. paq. 1, n° 12, papier, sceaux plaqués ; manque en partie, le reste détérioré (*Invent.* 109).

20675 9 mars 1319/20.

Donation par Raymond de Baux, prince d'Orange, à Guillaume d'Eurre, coseigneur de ce lieu, de 10 livr. bons Vienn. annuelles, à perpétuité sur les *nemontibus* et le péage du château de Châtillon, dioc. de Die, pour ses agréables services et la garde du château. Si les conventions de la vente de ce château à G[uillaume], évêque de Valence et Die, aboutissent, il sera stipulé que le prince retiendra ces 10 livres sous la seigneurie du prélat. *Dat. Anzazice.*

Dans la transcription du 27 oct. 1322. — CHEVALIER (U.), dans *Journal de Die* (17 mai 1868).

20676 St-André, 9 mars 1319/20.

... Ind. 9, dans le mandement *S. Andree*, lieu dit vulgairement *in serro Aucherie*, près du tènement de Nicolas Chateneri, reconnaissances passées en faveur de Pierre de Murinais *(Murinaysi)* et de Berton Lobeti, damoiseaux, par plusieurs emphytéotes de possessions dans le mandement de Beauvoir, à la *Mangia*, à la *Chalveteria*, au serre d'*Aucheria*, au pont sur le chemin de Beauvoir. Lantelme Chaberti, de la Sône, clerc, not. imp., et Pierre de Beaulieu, de la Sône, not. imp.

Arch. de la Drôme, 14. H. St-Just, titre II, n° 1, orig. parch.

20677 Montélimar, 10 mars 1320.

Artaude, veuve d'illustre et puissant Giraud Adémar, donne quittance à Giraud Adémar, son fils, de 3875 liv. viennoises, à raison de 20 den. pour 1 gros tournois, à valoir sur 4000 de dot qu'a reçues le défunt. Fait à Monteil, devant Guigues Adémar, chanoine de Valence, frère de Giraud, Pons de Tournon, Bernard Ripert. — Or. parch. lat.

Catal. Archiv. maison de Grignan (1844), 25, n° 154. CHEVALIER (U.)-LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 8-9, n° 31.

20678 Savine, 10 mars 1319/20.

Reconnaissances en faveur de noble Guy de Savine. Giraud Bochardi, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 3, orig. parch.), 4ᵃ.

20679 Avignon, 12 mars 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. de Tréguier.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 75, n° 11113.

20680 Annonay, 13 mars 1319/20.

Mise en possession au nom du dauphin par Graton, seigneur de Clérieu, bailli de Viennois, en faveur de Pierre d'Hauteville, pitancier et procureur de St-Ruf, du grangeage de Pontaix. Amédée de *Vlino*, not. de la cour de Vienne.

Arch. de la Drôme, *Repertorium S. Rufi*, XII, n° 19.

20681 20 mars 1319/20.

Pierre d'Echallon, chanoine de Valence et official de Lyon, atteste l'accord entre Guichard seigneur de Beaujeu et le chapitre de Lyon... Jeudi avant l'Annonciation.

GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 295-6.

20682 20 mars 1320.

Pierre Claret, châtelain de Vizille, remet ce château aux gens du Dauphin de Faucigny.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 347 : VI, 208ᵇ.

20683 24 mars 1320.

Lettres de Robert, roi de Sicile et Jérusalem, prince de Capoue, comte de Piémont et Provence, ordonnant que seuls les notaires et sergents du dauphin exécuteraient contre les sujets dud. dauphin les mandements de ses officiers.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 285. = ROMAN, 175ᵇ.

20684 1320.

Albert de Sassenage, envoyé du dauphin Guigues auprès du roi de France pour négocier le mariage du dauphin avec Isabelle, fille du roi, est offensé par Jean de Graville, qui prononce des paroles injurieuses envers son maître. Albert le tue dans le palais royal, puis se réfugie dans l'hôtel du duc de Savoie.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 247-8. — CHORIER, *Hist. mais. de Sassenage* (1871), 31.

20685 1320.

Le dauphin Guigues épouse Isabelle de France, 3ᵉ fille du roi Philippe le Long.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 815 : 2ᵉ, 627. BOUQUET, XXI, 197ᶠ, 671, 726ᶜ. — Cf. nᵒˢ 20645 ss.

20686 (1320 ?).

Requête de Giraud Adémar, seigneur de Grignan, à Robert, roi de Sicile, pour avoir confirmation du privilège octroyé par Charles, père du roi, plaçant le suppliant sous la dépendance du vicaire et des officiers de justice d'Avignon, à l'exclusion de ceux de Forcalquier et de Réauville.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 9, n° 32.

20687 1320.

Guillaume Artaud, seigneur d'Aix, etc. donne procuration pour rendre hommage au duc de Calabre de la terre du Bruchet, soumise à la juridiction royale de la Val-d'Oule.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 450. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXV, 74 (à part. I, 119).

20688 1320.

Reconnaissances à Guigues d'Aix *(de Aquis)* par Guigues Marescalli et Guillaume Chalveti de cens et fiefs à Muriannette. Crescencius de Dignariis (not.)

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), L. XIX, 158.

20689 1320.

Vente par Jean Chastya au recteur et administrateur de la maison de l'aumône du St-Esprit à Embrun, autorisé par les conseillers de la ville ; le recteur donne à Giraud Matheron une maison en Pomière et des *paratoria* sous le cens de 50 tournois à la Toussaint ; cens au dauphin.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 108ᵇ).

20690 (1320 ?).

Reconnaissance passée au comte de Genevois par Guigues Josserand, de la mistralie de la Pierre et Theys.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 230-1.

20691 (132.).

Transaction par décision d'arbitres, entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, la Terrasse, Montfort, Montbonnot et Montfleury, et [.......], héritier de Pierre seigneur de Bouquéron : le 1ᵉʳ donne au 2ᵈ, en augmentation du fief de Bouquéron, la justice moyenne, haute et basse sur l'étendue comprise entre le ruisseau de Cizerin, la vigne d'Henri d'Avalon, la fontaine d'Aymard, les maisons de Margaron de Triena et de Bertrand de Bouquéron, les chemins de Bouquéron à Grenoble jusqu'à la Rochette, de Grenoble à Montbonnot, etc., etc. ; avec droit d'ériger des prisons, fourches et pilori ; l'hommage des roturiers compris dans ces limites. Ledit de Bouquéron conserve ce que Denys Reynaud a reconnu de ses prédécesseurs ; la juridiction est indivise dans la partie du territoire cédé située dans le mandement de Montbonnot et Montfleury ; remise est faite à Hugues d'une rente de 25 sols 8 d., et 12 set. 1 hémine et 1/2 quartal de vin et 3 set. 1/2 d'avoine appartenant audit de Bouquéron sur les chavanneries des Chalvettes et de Bergous ; le sʳ de Faucigny fera approuver par Guigues et Humbert Dauphins, frères, et Henri Dauphin leur tuteur.

Invent. Graisivaudan, I, 221-2.

20692 1320.

Guy Falavel est juge particulier de Hugues Dauphin, baron de Faucigny, dans le Graisivaudan.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 849; 2ᵉ, 653.

20693 (132.).

Dénombrement des droits de guionnages dus au dauphin dans la vallée et mistralie de Jarrie, suivant les reconnaissances reçues par Antoine Actuyer, secrétaire delphinal et commissaire. Même dénombrement pour le lieu de Bresson, comme dépendant du mandement de Jarrie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 156ᵇ.

20694 (Vers 1320).

Dans une liste des chanoines de la cathédrale de Lyon figurent : Jacques de Chandieu, Humbert de Boczosel, Guillaume de Clermont, doyen de Vienne, Guillaume de Roussillon. Les revenus sont estimés en livres Viennoises.

BERNARD (A.), *Cart. de Savigny* (1853), I, 538-45, n° 959.

20695 (132.).

Rôle des services dus au comte de Savoie par les tenanciers de la vallée de Millorches *(Milorchar')* en Dauphiné : Aymon de Crest *(Crista)*, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, paq. 14, n° 16ᵇⁱˢ, orig. rouleau parch.

20696 (1320 ?).

Hommage prêté à l'empereur par Giraud, seigneur de Montélimar et Grignan, et Hugues, seigneur de Montélimar et la Garde, héritiers et successeurs de Giraud Adhémar, pour toutes leurs terres, excepté celles qu'ils tenaient en fief du dauphin. Giraud était sous la protection du dauphin depuis plus de 40 ans et lui devait un cens annuel payable au châtelain de Chabeuil.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 182ᵇ.

20697 1320

Les gens du dauphin occupent par la force le château de Noveysan.

FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-V s.*, 42.

20698 (132.).

Jugement rendu par les commissaires députés par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, contre les habitants du bourg de Revel, qui niaient devoir le droit de vingtain : il sera exigé par 4 personnes probes et employé à clore le bourg et château de Revel ; quand ils seront clos, les habitants seront exempts.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 220ᵇ : II, 419.

20699 1320, 1321.

Arnaud de Trian, comte d'Alife et recteur du Comtat-Venaissin, prend l'adjudication *(inquantu)* des revenus du Comtat à St-Paul-Trois-Châteaux, moyennant 600 tournois d'argent.

FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-V s.*, 106.

20700 1320.

Pierre Cabruni, fils de feu Rostaing, chevalier, de Mondragon, vient à St-Paul faire hommage au chapitre pour le clos des Realx ; fait sous le pontificat de Dragonet de Montauban, sceau en plomb impérial et épiscopal.

BOYER, *Hist. égl. cathédr. St-Paul*, 119-20. *Gallia christ. noviss.*, IV, 127, n° 264 ; 677, n° 1383.

20701 (Vers 1320).

Etat des cens dus au seigneur de St-Quentin et des Adrets à raison du fief des Adrets.

Invent. Graisivaudan, V, 158ᵇ.

20702 1320.

Terrier du prieuré du Touvet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 141ᵇ.

20703 1320.

Reconnaissance faite par le commandeur du Trièves au procureur du dauphin de Viennois de possessions qu'il tenait sous sa juridiction. Jean Fabre not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, *Invent.* 1251, 51ᵇ, n° 32.

20704 (132.).

Jean Estienne, de Visan, déclare tenir de la directe du dauphin une maison à Visan, sous le cens d'1 den. Viennois et une autre sous le cens de 2 sols.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 68.

20705 (132.).

François de Montjou, notaire, de Visan, déclare tenir de la directe du dauphin un jardin que lui avait albergé

Ponce Guillaume, châtelain de Visan, ou son lieutenant Thibaud de Leon, au vallon de Visan, joignant le portail de Puborel, sous le cens d'1 obole à Noël et d'1 hémine de blé à la moisson.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 68.

20706 1320.

Sac de Voreppe par les Savoyards.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 12 (à part, 63).

20707 25 mars 1320.

Hommage rendu à [Guillaume], comte de Genevois, par noble Jean Allemand, pour la moitié indivise du château de Revel et une tour aud. lieu en fief rendable, et ce qu'il possédait aux paroisses de St-Jean-le-Vieux, la Combe, St-Mury, Monteymon, Villardbonnot, Lancey, Curson et Domène.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 1b : V, 158.

20708 25 mars 1320.

Albergement par Jean Alemand, seigneur de Valbonnais, à Lantelme et Jean de Marbonne, de Lavaldens, d'un pré proche l'eau de Roison, sous le cens de 45 sols Viennois et 100 d'introges.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 511b.

20709 25 mars 1320.

Jean Humberti, juge...

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxvij.

20710 Avignon, 27 mars 1320.

Le pape mande à Henri, élu de Metz, de faire exécuter les testaments et legs pieux en faveur de la ville et du diocèse de Metz.

Sauerland, *Quel. z. lothring. Gesch.* I, 166, n° 315. = Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 80, n° 11177.

20711 Avignon, 27 mars 1320.

Le même accorde au même un indult pour faire visiter son diocèse par un autre et percevoir les procurations. — Exéc. : l'évêque de Langres, Simon élu de Vienne et Guillaume de Malet [= Maloc], chan. de Vienne.

Mollat (G.) *Jean XXII, lettres comm.*, III, 80, n° 11178.

20712 Avignon, 27 mars 1320.

Henri, élu de Metz, est autorisé à nommer un titulaire dans l'égl. cathédr. de Metz et en chacune des collégiales de sa ville.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 80, n° 11181.

20713 Avignon, 27 mars 1320.

Collation de canonicat en l'égl. de Die en faveur de Pierre de Riousset *(Rivosicco)*, nonobstant sa cléricature. — Exéc. : Simon élu de Vienne, le prieur de Ste-Croix de *Quirico*, dioc. de Die, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 80, n° 11182.

20714 Avignon, 27 mars 1320.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Laon à François de Gières *(Geria)*, nonobstant un autre à St-André de Grenoble, etc. — Exéc. : Simon élu de Vienne, le prieur de St-Laurent et le prévôt de St-André de Grenoble.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 80, n° 11180.

20715 Avignon, 27 mars 1320.

Collation de canonicat à St-Paul de Lyon en faveur de Péronet Raingnisii, nonobstant sa cléricature à Vienne. — Exéc. : le doyen et Guigues Romestagni, chan. de Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 80-1, n° 11184.

20716 Avignon, 27 mars 1320.

Grâce expectat. au dioc. de Valence, dépendante du chapitre de Grenoble, en faveur de Pierre Otzuppi, chan. de Gren., avec dispense d'âge [22 ans]; il se démettra du prieuré de Thoiry *(Toyriaco)* en Savoie., dioc. de Gren. — Exéc. : le grand *(major)* doyen et le prévôt de St-André de Gren. et Jacques Vangiardi, chan. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 81, n° 11185.

20717 2 avril 1320.

Reconnaissance en fief, sous hommage lige et noble, passée à Guillaume, comte de Genevois, par Lantelme Bermond, pour lui et son frère Guillaume ; il déclare tenir de lui les riverages de Vors, du ruisseau Bruyant, de Cochette, 3 moulins sur led. riverage de Vors et plusieurs cens, sous le plaid d'un épervier à mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 158b.

20718 3 avril 1320.

Compte de Pierre de Verdun ou Verdon, châtelain du Pont-de-Beauvoisin depuis le 22 janv. 1319.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11 (à part, 62).

20719 L'Argentière, 5 avril 1320.

Reconnaissances de l'Argentière, à la requête d'Odon de Rame, au nom d'Alix *(Alysia)* Aurucie, codame de l'Argentière. Jean Aulengnerii et Jean Aloys nott., *ap. Argenteriam*.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nos 46, 63.

20720 Avignon, 7 avril 1320.

Collation de paroisse au dioc. de Condom en faveur de Bertrand *de Podio*, nonobstant l'hôpital de Châteauroux *(Castri Radulphi)*, dioc. d'Embrun.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 82-3, n° 11210.

20721 Cobonne, 7 avril 1320.

... Près du lieu de *Cobona*, en présence de témoins, ... du Pouzin, vice-châtelain de Gigors pour le châtelain noble Hugues de Tournon, par mandat oral d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, met en possession du moulin de Cobonne, par la tradition des clefs, Aymar de Royssis, dit Juern, par moitié indivise avec le seigneur de Cobonne, et des *massatoria*, *guichiatoria* et *turnaylli*.

Arch. de la Drôme, orig. parch. de 24 lig.

20722 8 avril 1320.

Albergement par Henri Dauphin, [régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues,] à Berlion et Michel Berliet, d'un vernet joignant l'étang delphinal de Cha[tea]uneuf et la rivière de Luze, sous le cens de 5 sols Viennois, etc.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxiiij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22b.

20723 8 avril 1320.
Albergement par le même à Jean Celarier, des langues de bœufs, vaches et nombles de pourceaux de la boucherie de Pérouges, chasse des lapins et de la serve delphinale de Rumilieu entre Pérouges et le molard de Montchatel, sous le cens de 30 sols Viennois, payables à Noël entre les mains du châtelain de Pérouges.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22b.

20724 8 avril 1320.
Albergement par le châtelain de Bellecombe à noble Pierre Perret Roux, dud. lieu, d'une pièce de terre et forêt vers le Neysion, près du ruisseau de Cernon, sous la redevance d'1 hémine froment, 1 hémine orge [et] avoine, et 6 den. de plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 155a.

20725 Genève, 9 avril 1320.
Ind. 3. Vidimus par l'official de Genève de l'acte du 2 mars préc. *Dat.* Geben.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 18.

20726 Moirans, 10 avril 1320.
...Ind. 3..., *ap. Moyrencium*, en l'hospice de Catherine Gautie, Guigues d'Amaysin, juge mage de la cour du Dauphiné en Viennois, suivant conseil à lui donné sur papier scellé par Pierre d'Avalon, chevalier, touchant la succession de Poncet, seigneur d'Hauterives et de Charmes *(Alta Rippa et Chalmen)*, dont Poncet de Nerpol, damoiseau, demandait la mise en possession, ce à quoi s'opposaient Gontard d'Hauterives, Gaufred seigneur de Clermont et Jean seigneur de St-Quentin, en vertu d'une donation de Poncet d'Haut. à son fils Jean de St-Q., déclare celui-ci admis à l'héritage de son père, sans dépens. Témoins : me Guillaume Roberti, jurisc., procureur du Viennois, Lancelot d'Avalon, damoiseau, etc. Brice de Semur *(Sinemino !)*, not. imp.

Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franc. 22243), 100-1.

20727 Avignon, 20 avril 1320.
Collation de canonicat en l'église de Vienne en faveur d'Ardenchius Ardenchii, de Valence, nonobstant celui qu'il possède à Romans, dioc. de Vienne. — Exéc. : l'abbé du monast. de St-Pierre hors les portes de Vienne, Ponce Avio, chan. de Valence, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 88, n° 11265.

20728 Avignon, 20 avril 1320.
Grâce expectat. à Uzès en faveur d'Etienne Planterii, juriscons., nonobstant un canonicat à Embrun.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 88, n° 11270.

20729 Avignon, 22 avril 1320.
Le pape donne pour juges conservateurs à l'abbaye de Cîteaux le prieur de St-Ruf à Valence, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 90, n° 11294.

20730 Avignon, 23 avril 1320.
Pierre de *Casalibus*, chanoine de Trois-Châteaux, est chargé par le pape d'un indult en faveur de Louis [de Poitiers], évêque de Langres.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 91, n° 11309. Albanès, *Gallia christ. noviss.* IV, 677-8, n° 1384.

20731 Visan, 24 avril 1320.
Albergement par noble Ogier de Morse, bailli de la baronnie de Montauban, et Albert de Breyda, habitant de Visan, au nom de Guigues, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour et baron de Montauban, et d'Henri Dauphin, élu de Metz, à Guillaume Lambert, notaire de Valréas, habitant de Visan, d'une terre au territoire de Visan, lieu dit ad Genestarias, sous le cens d'1 den. Viennois à Noël et 1 sommée de blé à la moisson. Fait *ap. Avisanum*, sur la place, devant l'hospice des enfants.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe xlvj. *Invent. Baronnies*, I, 56b : 65-6.

20732 27 avril 1320.
Acquisition par Barthélemy Bovarini, procureur du collège des prêtres et anniversaires de St-Maurice, de Péronon Andree, fils de Bonthoux A-e et sa femme Reymonde, de Romans, de 6 sols 6 den. bons Vien. rendables à la fête des sts apôtres Philippe et Jacques, au prix de 100 sols b. V., sous le domaine direct de Robert d'Hostun, chan. et courrier de l'église, au nom de celle-ci. Jacques Roberti, de Verg', not. à Romans.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. St Barn. Romanis, cxvij.

20733 L'Argentière, 27 avril 1320.
Rupture par Pierre de Vallouise, prêtre et procureur de l'hôpital des Marches de Charles [à l'Argentière], d'un contrat passé entre lui et Jean Amédée et Jean Gautier, par lequel ils tenaient une maison en emphytéose aux Clauzas ; ce contrat est rompu comme trop onéreux pour les emphytéotes.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 430, orig. = Roman, 176a.

20734 Avignon, 28 avril 1320.
Jean XXII charge l'évêque de Gap de faire rendre justice à Guy de Grandson *(Grandissono)*, prieur de St Quentin, dans son diocèse, contre Jean Suppi, commandeur de Ste-Croix, dioc. de Die, qui non seulement a refusé de rendre ce prieuré conféré à Guy par l'abbé de St-Antoine de Viennois, mais a tenté de lui extorquer 90 flor. d'or.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 93, n° 11330.

20735 Avignon, 28 avril 1320.
Jean XXII donne comme juges conservateurs à l'abbesse et au couvent de Laval-Bressieux *(Vallebriaci)*, ordre de Cîteaux et dioc. de Vienne, l'archevêque d'Embrun, les évêques de Gap et de Grenoble.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 93, n° 11331.

20736 Avignon, 28 avril 1320.
Collation de canonicat en l'égl. de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, en faveur de Bernard de Saillans *(Saliente)*. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, Jacques Vaygriardi, chan. de Val., etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 92-3, n° 11329.

20737 Avignon, 28 avril 1320.
Collation de canonicat à St-Pierre du Bourg-lès-Valence en faveur de Jean, fils de Bontozus Chanay, nonobstant une chapelle au château de Soyons *(Castrosubdionis)*, dioc. de Valence, etc. — Exéc. : le doyen,

Durand de St-Sauveur et Jean de Claveyson, chanoines de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 93, n° 11332.

20738 Avignon, 28 avril 1320.

Collation de canonicat en l'égl. de Valence en faveur de Bertrand de Virieu, à la considération de l'évêque Guillaume, du doyen, du prévôt, de l'archidiacre, de l'abbé de St-Félix et de plusieurs chanoines, nonobstant ses canonicats à St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, à St-Pierre du Bourg-lès-Valence, etc. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors des murs de Valence, l'archidiacre de Val., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 92, n° 11328.

20739 Avignon, 29 avril 1320.

Grâce expectat. en faveur de Humbert Pallerini, moine de St-Chef *(S. Theodori)*, ordre de St-Benoît et dioc. de Vienne; il se démettra du décanat de *Marongino*, dioc. de Vienne. — Exéc. : l'abbé [de St-Pierre] hors la porte de Vienne, le sacristain de Romans, dioc. de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 93, n° 11335.

20740 (29 avril) 1320.

Le chapitre général des Chartreux décrète des prières pour le défunt dauphin Jean et pour sa veuve la dauphine Béatrix de Hongrie.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 148.

20741 (29 avril) 1320.

Les domestiques d'Othon de Grandson mettent par imprudence le feu au couvent en bois de la grande Chartreuse, qui brûle entièrement à l'époque du chapitre général ; on le reconstruit en pierres.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 126.

29 avril 1320 = 24 avril 1320.

20742 2 mai 1320.

Guillaume de Crémieu, vicaire de la maison de Prémol *(Prati Mollis)*, au nom de la prieure Catherine Alleman, donne quittance à François de Theys, châtelain de la Mure, au nom d'Henri Dauphin, élu de Metz et régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, de 120 liv. Viennois que celui-ci devait à la dite maison, en dédommagement des moulins qu'elle possédait dans le mandement de Moras, jadis à Guillaume Bertholenc de Rovoyria. Pierre Faverii not... ind. 3...

Arch. de l'Isère, B. 4321, orig. pap. (*Invent.* IV, 183). *Invent. St-Marcellin*, I, 1022. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 851.

20743 Avignon, 8 mai 1320.

Collation de canonicat en l'égl. de Die en faveur de Pierre Savelli, nonobstant la *choraria* et une chapellenie. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf à Valence, le prieur de St-Marcel à Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 98, n° 11397.

20744 11 mai 1320.

Reconnaissance par Barthélemy Bovarini, prêtre de l'église, à l'œuvre des anniversaires de la chapelle de St-Maurice, de 13 sols bons Vien. Jacques Robert, not. de Romans.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. Sti Barn. Romanis, 128.

20745 Avignon, 15 mai 1320.

Bulle du pape Jean (XXII) par laquelle il loue Aymar de Poitiers d'avoir fait arrêter trois hérétiques et l'exhorte à poursuivre les autres... 4ᵉ ann. du pontif.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 311 : III, 472.

20746 Avignon, 16 mai 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat à Amiens, à la considération du roi et de la reine de France.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 100, n° 11425.

20747 Avignon, 18 mai 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat à Lyon pour Guy de *Logiis*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 102, n° 11461.

20748 Avignon, 19 mai 1320.

Collation de canonicat en l'égl. du Puy en faveur de Guigues Ademarii, nonobstant ceux qu'il a déjà à Viviers et Valence ; il percevra le quarantain à Montélimar, dioc. de Val. — Exéc. : Guigues de Châteauneuf, chan. de Trois-Châteaux.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 104, n° 11477. *Gallia christ. noviss.* IV, 678, n° 1385.

20749 20 mai 1320.

Jean Fabri, de l'Eglise *(Ecclesia)*, prieur de la confrérie [du St-Esprit], cède à Guillaume Salvestri et son frère Barthélemy une vigne derrière le château [de l'Argentière]. Pierre Malleti not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 65.

20750 Avignon, 24 mai 1320.

Concession de canonicat en l'égl. de Lisieux en faveur de Jacques Flote, nonobstant la chancellerie de l'égl. de Vienne, et des canonicats dans cette égl. et à Romans, d. de V.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 106, n° 11512.

20751 Avignon, 24 mai 1320.

Collation de canonicat en l'égl. de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, en faveur de Pierre de *Briva* (Brioude?). — Exéc. : les prieurs de St-Vallier et de St-Robert, dioc. de Vienne et de Grenoble, et Mathieu Romestaing *(R-angin)*, chan. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 106, n° 11511.

20752 Avignon, 24 mai 1320.

Collation de canonicat en l'égl. de Vienne en faveur de Girin Lamberti, de Condrieu *(Coindriaco)*. — Exéc. : le prieur de St-Vallier, dioc. de Vienne, Jacques Vargnardi, chan. de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 106, n° 11510.

20753 Aspres-sur-Buëch, 24 mai 1320.

Autorisation par Pierre Bernard, prieur de Notre-Dame du Villard-en-Beauchêne, représentant le cardinal prieur d'Aspres, et par Pierre Gaillard, représentant le prieur de Durbon, à Marin Raschas, prieur de la confrérie de la Trinité d'Aspres, de continuer à en faire les réunions dans la maison de Durbon à Aspres, pendant 3 jours de l'octave de Pentecôte. Marin et le médecin Pierre Rocheta assurent que cette faculté ne deviendra pas un droit. *Act. fuit Asperis*, dans la rue

droite. Témoins (3). Rolland Martini, not., dont le fils Bertrand Martini rédigea l'acte, autorisé par Guillaume d'Esparron, juge d'Aspres.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 587-9, n° 647. = ROM. 176ᵃ.

20754 Vienne, 24 mai 1320.

Sur la plainte de Hugues de Félins, chevalier vidomne de Genève pour le comte de Savoie, au nom de celui-ci, de son fils Edouard et des citoyens de Genève, Adémar Fabri, professeur de droit, vicaire général au spirituel et au temporel de Simon, élu et confirmé archevêque de Vienne, intime à Pierre, évêque de Genève, l'ordre de lever l'interdit prononcé par lui contre la ville de Genève. En cas de contestation, il l'assigne à comparaître devant lui au prieuré de Ternay, diocèse de Vienne, le 5 juin. Ordre au prieur de St-Jean de Genève, aux curés et notaires de notifier cette citation. Sceau de l'official de Vienne.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 1ʳᵉ cath. paq. 5, n° 23, orig. parch., sceau. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 37-8, cf. 364.

20755 Avignon, 28 mai 1320.

Lettre de Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Pouille, prince de Capoue, comte de Provence, Forcalquier et Piémont, à ses officiers de Réauville *(Regalis Villæ)*, en faveur de Giraud Adhemarii, seigneur du château de Grignan, au sujet de l'inobservation du diplôme du 8 avril 1292. *Dat. Avinioni, per Matheum Flimarinum, de Neapoli, j. u. p... 3 ind., regn. a° 12.*

Minutes de Mᵉ Long, notaire à Grignan, vol. *Magnam*, fᵒ xviijᵇ. — Trad. FILLET, dans *Journ. de Die* (8 août 1869).

20756 28 mai et 3 juin 1320.

Pierre d'Echallon *(de Escalone)*, chanoine de Valence et official de Lyon, atteste un échange fait entre l'abbé d'Ainay et l'abbesse de Notre-Dame de Brienne *(Brianna)* près d'Anse.

GUIGUES, *Grand Cart. abb. d'Ainay*, I, 90-5, n° 53.

20757 Genève, 31 mai 1320.

... Ind. 3.... Procuration donnée par Hugues de Félins, vidomne de Genève, et par les syndics de cette ville, pour être représentés dans la cause pendante entre eux et l'évêque de Genève devant le vicaire général de l'archevêque de Vienne, au sujet de l'interdit. *Act. ap. Gebenn.*, devant la cathédrale de St-Pierre, P. Morelli d'Ugine, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 1ʳᵉ cat. paq. 5, n° 24, orig. parch., sceau plaqué. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 38-9, cf. 364.

20758 La Roche, 1ᵉʳ juin 1320.

Réponse de Pierre, évêque de Genève, à l'assignation que lui avait envoyée le 24 mai Adémar Fabri, vicaire général de l'archevêque de Vienne, et lui parvint le 30 du même mois. Il est de notoriété publique dans la province de Vienne que les princes de Savoie ont assiégé, pris et détruit le château de Genève, du fief de son église, ce qui a fait tomber la ville sous l'interdit statué par le concile de Vienne. Il s'étonne d'être cité à Ternay, lieu si voisin du comté de Savoie qu'il ne peut s'y rendre sans danger. Il n'a point ordonné l'interdit, mais les ecclésiastiques l'ont observé spontanément en vertu du même concile, et il ne peut être levé qu'après satisfaction. *Dat. ap. Ruppem*, dioc. de Genève.

Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève, XVIII, 40-2, cf. 364-5.

20759 3 juin 1320 = 17 juin 1320.

Invent. Viennois, III, 129ᵇ. MOULINET, *Reg. général*, II, 202ᵇⁱˢ.

20760 Vienne, 4 juin 1320.

... Ind. 3, mercredi après la fête de l'Eucharistie... *ap. Viennam*. Aymon de Versonnex *(Versonay)*, jurisconsulte, procureur de Pierre, évêque de Genève, remet une lettre de son maître à Adémar Fabri, vicaire général de Simon, archevêque de Vienne (1ᵉʳ juin). Celui-ci déclare qu'à raison du court délai il ne donnera par défaut le 5 juin et qu'il n'a pas eu l'intention de lever l'interdit, s'il pouvait être mis en vertu du concile de Vienne.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc hist.-archéol. Genève*, XVIII, 40-3, cf. 364-5.

20761 4 juin 1320.

Reconnaissance au profit du comte de Genevois par nobles Guillaume et Pierre Gilbere, de plusieurs cens au mandement de Theys, sous la redevance de 7 setiers 1 hémine vin pur, 10 quartes avoine et 10 den.

Grenoble, *Invent Graisivaudan*, V, 159ᵃ.

20762 Ternay, 5 juin 1320.

Adémar Fabri, professeur de droit, vicaire général au spirituel et au temporel de Simon, archevêque de Vienne, mande au chapitre, aux curés, clercs et religieux de Genève, que leur évêque n'ayant pas comparu ce jour, il le tient pour contumace ; et que le procureur du comte de Savoie et des citoyens de Genève : Jean de la Palud, seigneur de *Diviti Monte*, bailli de Viennois, ayant pris l'engagement de réparer le dommage causé au prélat, il lève l'interdit qui pèse sur leur ville. Fait dans le prieuré de T-y. Sceaux du vic. gén. et de la cour de l'official de Vienne.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 1ʳᵉ categ. paq. 5, n° 32, orig. parch., 2 sceaux. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 43-4. Cf. 365.

20763 7 juin 1320.

Circulaire de Pierre, évêque de Genève, à son clergé pour lui faire connaître la réponse du vicaire général de Vienne à son mémoire (4 juin).

**Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 43.

20764 7 juin 1320.

Confirmation des franchises et libertés accordées aux habitants de Montélimar par Giraud Adhémar, seigneur dud. lieu.

Invent. Valentinois, III, 362 : II, 318. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 88-91, n° 38.

20765 Lyon, 9 juin 1320.

Foi et hommage rendus au roi de France par le chapitre de Lyon ; présents : Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, chanoine de Valence, official de Lyon.

MENESTRIER, *Hist. civ.-consul. Lyon*, pr. 65-7.

20766 Avignon, 10 juin 1320.

Le pape Jean XXII décrète des trêves entre le doyen et le chapitre de Vienne, d'une part, et Amédée comte de Savoie, son fils Edouard, Girardin de Lino, cheva-

lier, et Humbert de Lino, damoiseau, d'autre. — Il mande aux prieurs de St-Vallier et d'Andance, dioc. de Vienne, et à l'official de cette égl. de publier ces trêves et de les faire observer.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 112-3, n° 11587.

20767 11 juin 1320.

Obit de Jeanne, mère de Martin Bergusii (1300).

TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 157-8, n° 487.

20768 12 juin 1320.

Déclaration par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, que l'échange du 5 mai 1319 avec Humbert de Choulex *(Cholay)* comprend le péage du château de Pont-de-Boringe, et dans le mandement de Bonneville jusqu'au ruisseau Meurgie.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigny, paq. 4, Boringe, n° 2bis, orig. parch. (*Invent.* 44).

20769 15 juin 1320.

Ordonnance de Pierre de la Salle, prieur de St-Donat, et Humbert de la Balme, prieur de Vizille, commissaires députés par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, pour s'enquérir des dettes et clames des dauphins Humbert et Jean : ils admettent le droit d'Amblard et Boniface de Quincieu, frères, de percevoir 10 sols de cens et 20 de plaid sur un moulin à la Sône acquis par le dauphin Jean du recteur de la maison du pont de la Sône ; ils décident, pour la décharge des héritiers du dauphin, qu'il leur sera donné une compensation ailleurs... Lundi après l'octave de la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2006-7.

20770 Grenoble, 15 juin 1320.

...Ind. 3... *Act. ap. Gracionopolim*, devant la taverne *subrolii ?*

Grenoble, *Livre de la Chaine*, VIIxxIX.

20771 Carpentras, 16 juin 1320.

Le chapitre général de Gap est tenu à C-s, ne pouvant l'être à Gap. Par suite du manque de revenus, chanoines et employés de l'église n'ont pas reçu de distributions journalières ; elles recommenceront à la Toussaint sur les biens que tenait en bénéfice personnel feu l'archidiacre Henri (de Lavania) dans l'église de N.-D. de Condamines, Reynier et Esparron, et sur ceux de la maison de Chanonge. Les 12 chanoines prébendés recevront chacun 8 pains de seigle, 6 den. reforciats et 1/2 caternal de vin ; sauf le sacristain Pierre Raymbaud, les non prébendés ne recevront rien, ainsi que l'évêque et les absents du chœur sans cause légitime. Le doyen recevra une portion double ; on crée 12 bénéficiers, qui recevront la 1/2 d'un chanoine. Les chanoines ne sont pas tenus d'assister à matines. Bénéficiers et clercs ne peuvent s'absenter plus d'un mois ; ils sont tenus de prendre les ordres sacrés dans l'année. Deux chanoines administrateurs sont élus pour deux ans, par tour, à l'Ascension ; le baile leur rend compte chaque semaine. Les chapelains chargés d'une cure doivent renoncer à leur chapelle ou à la cure. Permission de vendre le Bréviaire et la maison de l'évêque Geoffroy. Confirmation des corarii, supercorarii et eleemozinarii. On payera Odon de Revel, juriscons. et avocat de l'égl. de Gap. Serment. Présents : l'évêque Guillaume [d'Estienne], le doyen Geoffroy Isnard, le prévôt Jean d'Auberuffe *(Albaruffo)*, le sacristain Pierre Raymbaud et 7 chanoines. Témoins : Roger de Montbrand, prieur de Romette, Raimond de Mérindol, précenteur de Barjols *(Bariolen.)*, Raimond Stephani, juriscons. Geoffroy Natal, d'Alamon, dioc. d'Aix, not. Fait en la maison du rév. Consilloni, où habitait l'évêque. Bénéficiers : 4 diacres, 2 sous-d., 5 prêtres.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 250) ; G. 2712, extr. de 1720. — ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 355-7.

20772 Thiez, 16 juin 1320.

Pierre, évêque de Genève, maintient l'interdit qui pèse sur cette ville, malgré la révocation du vicaire général de Vienne, sa force venant plus du concile de Vienne que de la fulmination épiscopale. *Dat. ap. Tez* (ou *Tey*)...

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 5, n° 26. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 45, cf. 365.

20773 Avignon, 17 juin 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Bâle en faveur de Burchard de Munsingen.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 115, n° 11631.

20774 17 juin 1320.

Jacques d'Aix *(de Aquis)*, professeur de droit, chanoine de Genève, official de la cour de Vienne, et Jean de St-Vallier, professeur de droit, juge de la terre de la Tour pour le dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, attestent que Hugues de Bressieux *(Breyssiaco)*, damoiseau, vend à Henri de la Tour, seigneur de Vinay, los Meyers de Cessieu *(Saysseu, Sey-u)*, taillables et corvéables *(explaytabiles)* à miséricorde, et leurs hommages, au prix de 17 liv. de bons Viennois, dont quittance. Consentement de l'épouse Marguerite et du fils Humbert. Présents : 3 damoiseaux. Antoine Barberii, de Bourgoin, not. — Cf. 3 juin.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 238-9. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 123-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 81b, 209.

20775 Genève, 18 juin 1320.

Copie et collation des actes des 4 et 16 juin, par Péronod de St-Gervais, dioc. de Genève,... *ap. Geben.*, dans la maison de Guillaume Bagnolio, citoyen de Gen., mercredi avant st Jean-Bapt., ind. 3.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 5, n° 26, orig. parch.

20776 20 juin 1320.

Pierre d'Echallon *(de Eschalone)*, chanoine de Valence, official de Lyon, notifie une transaction entre le curé de St-Rambert et l'aumônier de l'Ile-Barbe.

GUIGUE, *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 445-6, n° 79.

20777 Avignon, 21 juin 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation de la prévôté de Zurich *(Turilen.)* en faveur de Henri Ulrici d'Hunaberg.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 120, n° 11692.

20778 Pierrescise, 21 juin 1320.
Pierre d'Echallon, chanoine de Valence et official de Lyon, atteste l'hommage d'Etienne et Pierre de Chaponay. *Dat. Petrescisse...*
GUIGUE (G.), *Cart. fiefs égl. Lyon* (1893), 297-8.

20779 Avignon, 22 juin 1320.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à *Minster*, dioc. de Constance, en faveur de Jordan de Purgelstain.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 121, n° 11702.

20780 Avignon, 22 juin 1320.
Le même est chargé de la collation d'une égl. paroissiale au même dioc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 121, n° 11703.

20781 Chambéry, 22 juin 1320.
Procuration donnée par Edouard et Aymon de Savoie, et Humbert seigneur de Beaujeu, à Martin Berre de la Côte, etc, pour poursuivre devant le vicaire [général] de Vienne la cause existant entre eux et l'évêque de Genève. Fait dans le château *Chamberiaci;* témoins. Jean du Villar Philippenis, not. imp. et du comte.
Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 1re catég. paq. 5, n° 27, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, XVIII, 46, cf. 365.

20782 23 juin 1320.
Henri Dauphin, [évêque] élu confirmé de Metz, et Ferry, duc et marquis de Lorraine, du conseil de Philippe, roi de France et de Navarre, font alliance à vie, excepté contre celui-ci, le roi d'Allemagne, l'empereur et les gens de Metz. Le duc ayant besoin de l'évêque l'avisera à Vic en Saunois et recevra en secours 100 hommes armés de fer, chevaliers et écuyers, et 3000 hommes de pied, dans la quinzaine; l'évêque avisera le duc à Nancy et sera secouru par une troupe égale. La nourriture sera fournie par le requérant, qui compensera les pertes en chevaux et harnais; on s'aidera mutuellement à la délivrance des prisonniers. Nul ne fera paix ou trêve sans l'autre. Deux chevaliers de chaque côté termineront les différends. Serments. Soumis à l'ordonnance du seigneur de Sully, bouteiller de France. Demande de la confirmation du roi.
Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Généralité*, I, 163b : 210. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 237-8. = VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 232-4. *Hist. de Dauph.* II, 185-7. CALMET, *Hist. de Lorraine*, II, pr. 571. = GEORG. II, 321.

20783 Genève, 23 juin 1320.
...Ind. 3, lundi veille de st Jean-Bapt. Appel par Hugues de Félins *(Felinis)*, vidomne du comte Amédée de Savoie à Genève, en son nom et d'Edouard de Savoie, son fils, des bourgeois, citoyens et habitants de la ville et des faubourgs de Genève, contre le maintien de l'interdit de la part de l'évêque, devant le siège métropolitain de Vienne ou le Siège apostolique. *Act.. ap. Geben.*, dans le chœur de l'église St-Pierre, entre deux autels. Témoins. Péronod de St-Gervais, not. imp. et de la cour épisc.
Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 1re catég., paq. 5, n° 28 — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 46-8.

20784 [24 juin] 1320, 1321, 1322.
Comptes de Hugues de Commiers, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie d'Allevard : cens de Villein de Beausemblant, Guigues Allemand et Rollet d'Entremont.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 48b-9.

20785 1320, 1321, 1322.
Comptes de Villent Bérard, châtelain d'Auberive.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 59 : 36b.

20786 1320, 1321.
Comptes de Chizet Royer, châtelain de Briançon.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 354.

20787 1320, 1321.
Comptes de Jacques Rivière, chevalier, jadis bailli du Briançonnais, pour la principauté de Briançon. Y sont mentionnés : les mistralies de St-Chaffrey, la Salle et le Monestier, les cens de ces localités et de Briançon, la Val des Prés, des Villars du Puy, la saisie ou mainmise sur les églises de Romette et d'Oulx, les cens de Jean de Bardonnêche, l'échange de Guigues Borel, la montagne des Combes, le vingtain de Servières, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 354-5.

20788 1320, 1321, 1322, 1324, 1326.
Comptes d'Eynard Leuçon, châtelain de la Buissière.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 310b-2.

20789 1320, 1321.
Comptes d'Humbert Vallet, châtelain, pour le marquisat de Césane.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 514.

20790 1320, 1321.
Comptes de Conrard Drenais ou Durnais, châtelain de Chabeuil.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 466a : 424b.

20791 1320, 1321.
Comptes de Guyot de Palanin, châtelain de Dionay.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 793.

20792 1320, 1321, 1322, 1323.
Comptes de François de Bardonnêche, châtelain [d'Exilles, Césane].
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 514.

20793 1320, 1321.
Comptes de Hugues de Commiers, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397.

20794 1319, 1320, 1321.
Comptes d'Emeric Leuçon, pour la châtellenie de Montalquier et le consulat de Gap.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 388, 389.

20795 1320, 1321.
Comptes de Gire Lombard, châtelain de Montrond.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 570.

20796 1320, 1321.
Comptes de Gere Lombard, [châtelain] de Moydans.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 499.

20797 1320, 1321.
Comptes de Rollet d'Entremont, châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298.

20798 1320, 1321.
Compte de Gere Lombard, châtelain de la Piarre.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 617.

20799 1320, 1321.
Comptes de Guigonet Czupy, pour Réotier.
Grenoble, *Invent. Embrunois*, 277.

20800 1320, 1321, 1322.
Comptes de Rometan, châtelain de Revel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 234b-5: II, 426b.

20801 1320, 1321.
Comptes de Pinelet de Morêtel, [châtelain] de Villeneuve de Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1678.

20802 1320, 1321.
Comptes de Pierre de la Tour, châtelain de St-Geoirs.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1817.

20803 1320, 1321.
Comptes de Reynaud de Morges, châtelain de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 818-9.

20804 1320, 1321.
Comptes de Gir. Lombard, châtelain de Sigottier.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 206.

20805 1320, 1321.
Comptes de Pierre de la Tour, châtelain de la Sône.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2012.

20806 1320, 1321.
Comptes de Guillon Agout, châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 179.

20807 1320, 1321.
Comptes de Guigues de Morges, bailli de Gap, pour la châtellenie d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 964.

20808 1320, 1321.
Comptes de Guigonet Czupe, châtelain de la Vallouise.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 854.

20809 1320, 1321.
Comptes de Pierre Claret, châtelain de Vizille.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 347; VI, 208b.

20810 Valence, 26 juin 1320.
Sentence arbitrale qui déclare l'abbaye de Léoncel exempte de la dîme réclamée par le chapitre de St-Apollinaire sur les champs appelés Noyers et Simon, des terres sur le chemin de Valence, à la blache de la Cornière, les terres et bois du Coin [= Conier ?], sur lesquelles le chapitre demandait les novales, vu les privilèges accordés par Boniface VIII à l'ordre de Cîteaux. *Act. Valencie*, devant la chapelle de N.-D.-la-Ronde *(B. Mariæ de Rotunda)*.
Arch. de la Drôme, Invent. de Léoncel, n° 489. = Chevalier (J.), *Eygluy-Léoncel*, 202.

20811 Avignon, 27 juin 1320.
Simon, élu de Vienne, est chargé d'une grâce expectative au diocèse de Poitiers.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 123, n° 11721.

20812 Genève, 4 juillet 1320.
Vendredi. Appellation au St-Siège par Hugues de Félins, vidomne de Genève, contre l'excommunication renouvelée par Pierre, évêque de Genève, après l'absolution par le vicaire général de Vienne. Fait en présence de témoins et intéressés, en l'église cathédrale, entre deux autels. Péronod de St-Gervais, not. imp.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég., paq. 5, n° 31, orig. parch.

20813 4 juillet 1320.
Quittance au châtelain de Cavallermaggiore des dépenses faites en ce lieu *(ap. Chabalarium)*, en trois fois, par le bailli de Briançon et sa suite, lorsqu'il allait à Savigliano ou en revenait, pour les affaires du prince d'Achaïe.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 376.

20814 Valence, 4 juillet 1320.
Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, official et chanoine de Valence, atteste que, devant le notaire Jean de Quoquina, de Cluny *(Clugniaco)*, André Bonvin *(Bonivini)*, de Valence, juriscons., à la demande de Jacques de Crest *(Crista)*, prieur de St-Jacques à Valence, a reconnu tenir de lui en emphytéose une terre *in Gisais sina* à Valence, sous le cens de 6 sols bons Viennois à la st Apollinaire. *Act. ap. Valen...;* témoins : Pierre Raffini, chanoine de St-Ruf, etc. Sceau de la cour.
Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 27 lig.

20815 Avignon, 17 juillet 1320.
Simon, élu de Vienne, est chargé d'une collation de canonicat en l'égl. du Puy, en considération de Jeanne, reine de France.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 128, n° 11780.

20816 Avignon, 26 juillet 1320.
Transaction entre Louis de Pierre-Grosse, procureur fiscal du pape, et noble Agout de Baux, qui avait refusé de faire reconnaissance pour les châteaux de Brantes, Sarrians, St-Léger, Guibert et Aulan. Il déclare les reconnaître comme fiefs nobles et francs, ainsi que ce qu'il possède par indivis avec Raymond d'Agout, seigneur de Sault, dans les châteaux de Montbrun, de Castel-Raybaud, au dioc. de Gap, etc. *Dat. Avenione,... pont. a° 4.*
Muratori, *Antiq. Ital.* VI, 137. = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1029.

20817 Avignon, 30 juillet 1320.
Concession en faveur de François d'Oze, moine de Romette, ordre de St-Benoît, dioc. de Gap, d'une expectative de prieuré dépendant de cette abbaye, nonobstant la précentorie avec pension de 6 liv. Tourn. — Exéc. : le prévôt de Chardavon *(Chardon.)*, dioc. de Gap, Jean Karle, chan. de Gap.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 133-4, n° 11841.

20818 Montélimar, 30 juillet 1320.

Guy de *Litgione*, fils de feu Guy de L., de Montélimar, fait transcrire en acte public et exposer en langue romane l'original bullé de la charte du 20 déc. 1228 du Cartul. de Montélimar ; témoins. Jean Arnulphi, de Montélimar, not. impér. et de Giraud Ademarii, seigneur de Montélimar.

CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 28-9.

20819 4 août 1320.

Raymond Andreæ, chevalier, commandeur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem dans la vallée de Venterol et de Noveysan, fait reconnaissance au juge des baronnies pour le dauphin de tout ce qu'il tient dans le mandement et territoire de Noveysan, voulant que noble Guerin de Gueyline et Soliac, de Noveysan, écuyer, coseigneur dud. Noveysan et vassal de l'Hôpital, soit soumis au dauphin. Raymond Raphini not.

Arch. de l'Isère, origin. ; B. 3010, 518. *Invent. Baronnies*, 167ᵇ : 795. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1297.

20820 Saou, 4 août 1320.

Vente par Eustache de Saou *(Heutachius de Saone)*, damoiseau, et son fils Ponce, à Aynard de Galons *(de Galonis)*, chevalier, seigneur de Mornans, de leurs biens dans le mandement de la Bâtie-St-Romain *(bastide S. Romani)* près Bezaudun, au prix de 100 livr. Vienn. antiques. *Act. ap. Saonem*, dans le cloître, dans le pré. Témoins : Pierre de Saou, Guichard chanoine, prieur de la Répara *(Reparate)*. Arnaud de Rochemaure, du Teil, clerc du dioc. de Viviers, not. imp. et d'Aymar de Poitiers, etc.

Arch. de la Drôme, E. 455, orig. parch. (*Invent.* II, 59ᵇ).

20821 Avignon, 7 août 1320.

Sommation à Jeanne, veuve de Gaston, comte de Foix, par Raymond Juvenis, écolâtre de Périgueux, auditeur général de la chambre du pape, de payer à Aimar, comte de Valentinois, 21000 gros Tournois d'argent... 5ᵉ ann. de Jean XXII.

Arch. de l'Isère, B. 3571, orig. parch. (*Invent.* III, 98ᵃ).

20822 Visan, 8 août 1320.

Albergement par Ogier de Morse et Albert de Breyda, au nom du dauphin Guigues, à Pons Garcin, Bernard Bachinic et Jean André, d'une terre ou condamine près Visan, lieu dit *ad Rechamitum*, sous le cens de 16 sommées de blé à la moisson et 16 den. Viennois à la fête de Notre-Dame (15 août), payables au châtelain du lieu. Fait en la forteresse *Avisani*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᵉ xlix. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 57 : 66.

20823 11 août 1320.

Ordonnance de payement par Philippe, prince d'Achaïe, des dépenses de 10 miliciens de Turin qui ont accompagné le bailli de Briançon et Simon Canali à Verceil, pendant 8 jours.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 376.

20824 11 août 1320.

...Ind. 3... Vidimus fait devant l'official de Die de l'acte du 22 janv. 1302/3.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 889.

20825 17 août 1320.

Reconnaissance passée en faveur de Humbert et Pierre Pichoud, frères, par Berton Guers d'Avalon, d'une vigne près du château d'Avalon, lieu dit au Grenier, sur les chemins publics venant de Goncelin et allant à Grignon, sous le cens de 4 den. 1 obole et autant de plaid. Jean Michel [not.].

Invent. d'Avalon.

20826 Avignon, 20 août 1320.

Bulle du pape Jean XXII, qui unit à la mense archiépiscopale de Vienne l'abbaye de St-Chef *(S. Theuderii)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Vienne, vacante par la mort de l'abbé Aymon, et par le rejet d'Aynard de Clermont, moine de Cluny, et de Josserand de Pusignan, moine de St-Chef, élus dans la discorde par le couvent, et cela, à cause de la dissolution des moines. Le prieur et le camérier, les prieurs de la Buisse et de Champagne, dioc. de Grenoble et de Vienne, participeront à l'élection de l'archevêque. — Exécuteurs : les archevêques de Lyon, d'Arles et d'Aix.

SUARÈS. Mss., V, 270. — CHARVET, 109, 454. COLLOMBET, II, 290. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 141-2, nᵒ 11927.

20827 20 et 24 août 1320.

Transaction de Sibylle d'Aix, dame en partie de Ste-Jalle, et son fils noble Gilet Alleman, avec Jean de Sahune *(Ancezune)*, coseigneur de Ste-Jalle, au sujet de l'emplacement des foires de ce lieu, qui ne pourront être tenues qu'au marché.

Arch. de l'Isère, B. 3675, orig. parch. (*Invent.* III, 137ᵃ). *Invent. Baronnies*, II, 331 : 994-5.

20828 Avignon, 22 août 1320.

Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat à Laon en faveur de Guillaume, dit Maupoint de Mortento, à la considération du roi de France et Navarre.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 143, nᵒ 11939.

20829 Vienne, 22 (23) août 1320.

Adémar Fabri, professeur de droit, vicaire général de Simon, élu et confirmé de Vienne, défend au clergé de Genève de continuer à dénoncer excommuniés Amédée, comte de Savoie, ses fils Edouard et Aymon, le seigneur de Baugé, le vidomne et les citoyens de Genève, et à faire cesser les offices, car ils sont prêts à restituer à l'évêque ce qui lui reviendrait en vertu du concile de Vienne. Si l'évêque se croit lésé, qu'il se présente dans la cour archiépiscopale de Vienne le mardi après la Nativité de la sᵉ Vierge (9 sept.). *Dat. Viennæ.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1ʳᵉ catég. paq. 5, nᵒ 33, orig. parch., 3 sceaux et traces d'autres. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 49-50, cf. 366.

20830 Avignon, 23 août 1320.

Jean XXII mande à son chapelain Pierre Duranti, chanoine d'Embrun, nonce du Siège apostol., de réclamer au successeur de Joffroy (!), archevêque de Cologne, 5000 marcs d'argent de la décime pour la Terre-Ste.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 168, nᵒ 12223.

20831 Avignon, 23 août 1320.
Jean XXII mande au même de réclamer au successeur de Jean, évêque d'Utrecht, 3000 marcs d'argent déposés dans l'église de Cologne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 168, n° 12224.

20832 Avignon, 23 août 1320.
Jean XXII mande au même de réclamer au roi de Bohême 580 marcs reçus par le roi Wenceslas.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 168, n° 12225.

20833 Avignon, 23 août 1320.
Jean XXII charge le même de réclamer toutes les sommes d'argent dues à l'église Romaine dans les provinces de Trèves, Mayence, Cologne et Salzbourg.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 168, n° 12226.

20834 Avignon, 23 août 1320.
Jean XXII envoie au même un sauf-conduit.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 168, n° 12227.

20835 25 août 1320.
Requête adressée par Burchard, seigneur de Geroldzeck, à Henri Dauphin, élu de Metz.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 44, 141-2.

20836 Avignon, 30 août 1320.
Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat en l'église d'Autun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 146, n° 11970.

20837 Genève, 31 août - 2 septembre 1320.
...Ind. 3. Présentation de l'ordonnance du vicaire général de Vienne au chapitre de Genève, aux couvents des frères Mineurs et Prêcheurs, aux prieurés de St-Victor et St-Jean, et aux curés de St-Gervais et Ste-Marie-Madeleine de Genève. ... Jean de Creyssieu, dit Aiguebelle, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 1, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-arch. Genève*, XVIII, 50-3, cf. 366.

20838 Avignon, 1er septembre 1320.
Dans une bulle de collation de canonicat en l'égl. de Valence, en faveur de François Joannis Alberti, le vocable de St-Apollinaire avait été omis; le pape constate qu'il n'est pas dans les habitudes de la chancellerie de le mentionner. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 147, n° 11977.

20839 Thiez, 1er septembre 1320.
Pierre, évêque de Genève, excommunie Edouard et Aymon de Savoie, frères, Guichard, sire de Beaujeu, Hugues de Félins et autres qui ont contribué à la prise du château de Genève, et soumet à l'interdit tous leurs biens dans la province de Vienne, selon les décrets du concile [de 1289]. *Dat. ap. Thiez*, lundi après la Décollation de st Jean-Bapt.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 5, n° 34, et vid. par l'official de Genève, le 4 nov. suivant, ind. 4, copie du XVIIIe s. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 53-5.

20840 Avignon, 2 septembre 1320.
Jean XXII autorise Béatrix de Hongrie, veuve de Jean dauphin de Viennois, religieuse au monastère de La-Val-Bressieux, ordre de Cîteaux, dioc. de Vienne, à se nourrir de viandes et autres aliments défendus par la règle.

Mss. de Suarès, V, 166 (Reg. Joan. 22 a. 4, t. I). = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 147, n° 11985.

20841 2 septembre 1320.
Lettre du comte de Genevois à [Henri] évêque de Metz, au dauphin de Viennois et à ses conseillers : il leur annonce que les gens du comte de Savoie viennent de détruire son château à Genève, sans autre cause que son amitié pour eux ; il les sollicite de venir à son secours, en faisant la guerre au comte de Savoie, auteur de cette destruction ; l'évêque de Genève est également victime de son amitié pour eux.

Arch. de l'Isère, B. 3783, 17. *Invent. Prov. étrang.* 102b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 240-1. LULLIN (Paul), dans *Rev. Savoisien.* (1869 juin 15), X, 47-8. LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 163-4, cf. 367. PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 236-7. = MUGNIER (F.), dans *Mém.-doc. soc. Savois.* XXX, 44.

20842 2 septembre 1320.
Le conseil delphinal commet, de la part du dauphin, Bernard Eustache, docteur ès-lois, et Augier Merove, bailli et juge des Baronnies pour procéder à la plantation des limites entre les Baronnies et le Comtat Venaissin, vers les territoires de Noveysan, St-Maurice, Bouchet, les Aubres, Nyons, Coste-Chaude, les Pilles et Villedieu.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 115b : 746-7.

20843 Avignon, 3 septembre 1320.
Simon, élu de Vienne, est chargé de la collation d'une expectative en faveur d'un moine de Montierneuf.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 148, n° 11990.

20844 Goncelin, 5 septembre 1320.
...Ind. 3. Contrat de mariage entre noble Etienne, fils de Jean d'Arvillard *(Altovilari)*, chevalier, et Bérengère fille de feu Girard de Bellecombe, chevalier, sœur de François de Theys et tante *(amicta)* de Jean, fils de feu Mermet de Theys. On lui constitue en dot 600 livr. bons Vienn. dont 17 den. valent 1 bon gros Tournois avec O rond. Se portent cautions de la dot et en garantissent la restitution en cas de survivance : Eynard de Leuczon, Eymeric d'Avalon, Hugues de Commiers, Guillaume de Royn, chevaliers, Artaudet de Beaumont, Raymond Leuczon, Raulet d'Hauteville, Aymuncet de Saint-Pierre, dit Poniatz, Jean et Pierre de Theys, frères, Albert Bygot, d'Allevard, damoiseaux. Fait dans les prés de *Goncelino*, près la grange des ermites ou moines du Val-St-Hugon, ordre de la Chartreuse au dioc. de Grenoble. Témoins : Hugues Veteris, prévôt de St-André, Jean d'Arvillard, prieur de Domène, Guigues de Royn, chanoine de N.-D. et prieur de l'Aumône de Grenoble, Guillaume Perrentis, prieur du Touvet. André Saturnini, not.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 154, n° 633.

20845 Avignon, 6 septembre 1320.
Jean XXII autorise Guillaume de Maloc, chanoine de Langres, à percevoir pendant 3 ans les fruits de ses

bénéfices, sans y résider, pendant qu'il sera au service d'Henri élu de Metz ou de Guigues, dauphin de Viennois. Exéc. : Simon élu de Vienne, les prieurs de St-Laurent de Grenoble et de St-Donat, dioc. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 182, n° 12312.

20846 Avignon, 6 septembre 1320.

Jean XXII accorde à Pierre de Riousset *(Rivosicco)*, chanoine de Die, la grâce expectat. d'un bénéfice dans ce diocèse. Exéc. : Simon, élu de Vienne, le prieur de St-Pierre de Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 183, n° 12313.

Avignon, 6 septembre 1320 = 20 août 1320.

20847 Avignon, 6 septembre 1320.

Jean XXII mande à l'archevêque de Vienne et deux autres de faire recevoir Jeanne, fille de Jean de la Touche, damoiseau, comme religieuse au monastère de St-Jean de Thouars, ordre de Fontevrault et dioc. de Poitiers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 182-3, n° 12314

20848 Avignon, 8 septembre 1320.

Jean XXII mande à l'archevêque de Vienne et autres de faire recevoir Eustachie, fille de Jean de la Touche, damoiseau, comme religieuse dans le monastère de la Ste-Trinité, ordre de Fontevrault et dioc. de Poitiers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 183, n° 12319.

20849 Avignon, 8 septembre 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. dans l'église de Bâle en faveur d'Otton d'Avenches.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 183, n° 12321.

20850 1320-1323.

Procédure de délimitation de la baronnie de Montauban, appartenant au dauphin, avec le Comtat-Venaissin, au sujet des lieux ou tènements de Noveysan, St-Maurice, Bouchet, Aubres, Nyons, les Pilles et Coste-Chaude *(Costa Calida)*, par les commissaires nommés le 2 préc. : comparaissent devant eux Pierre Raynard, au nom du pape, et Albert de Brayda, procureur fiscal de la baronnie de Montauban, pour le dauphin ; production de témoins de part et d'autre ; audition de ceux du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3675, parch. *(Invent.* III, 127). Grenoble, *Invent. Baronnies*, 747.

20851 Vienne, 9 septembre 1320.

Adémar Fabri, vicaire général de Vienne, après avoir entendu le procureur du comte de Savoie, de ses fils, du seigneur de Beaujeu et des citoyens de Genève, d'une part, et, d'autre part, le procureur de l'évêque de Genève, prescrit au clergé du diocèse de Genève, province de Vienne, la levée de l'interdit jusqu'à ce que l'on donne la preuve que le concile de Vienne est applicable dans l'espèce ; avec défense à l'évêque de s'opposer à cette ordonnance, sous peine d'interdiction d'entrer dans une église. Ce même jour, mardi après la Nativité de la s° Vierge, les parties étaient mandées au palais *(aula)* archiépiscopal *Viennæ*. A l'heure dite, comparaissent Martin de Clarafond *(Clarofonte)*, procureur de l'évêque, et Jean de Creyssieu dit Aiguebelle, procureur des interdits. Sceau de la cour de Vienne.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 5, n° 30, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 56-8, cf. 367.

20852 Vienne, 9 septembre 1320.

Mardi après la Nativité de la s° Vierge, dans le tribunal *(aula)* archiépiscopal *Vien*. Cités devant Adémar Fabri, professeur de lois, vicaire général de Symon, élu et confirmé de Vienne, l'évêque de Genève, d'une part, le comte Amédée de Savoie, ses fils, le seigneur de Beaujeu et les citoyens de Genève, d'autre, représentés par leurs procureurs, produisent des actes contradictoires. Le vicaire général les assigne à paraître de nouveau devant lui le matin du lundi dans l'octave de la s[t] Michel (6 oct.).

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 2, orig. parch., sceau de l'officialité de Vienne. — **Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 58.

20853 Avignon, 10 septembre 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'une grâce expectat. en faveur d'Otton d'Avenches, chanoine de Bâle.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 183, n° 12321.

20854 10 septembre 1320.

Pierre Raynard, procureur du Comtat Venaissin, et Albert de Brayda, procureur de la baronnie de Montauban, comparaissent devant Bertrand Eustache, chevalier, professeur de lois, délégué par Augier de Moras, bailli et juge de la baronnie de Montauban, et devant Louis de Pierregrosse, jurisconsulte, choisi par Arnaud de Trian, comte d'Alife, maréchal de la cour romaine et recteur du Comtat. Ils présentent des mémoires au sujet des territoires de St-Maurice, Noveysan et Bouchet, contestés entre le dauphin Jean et le pape.

*FAURE (Cl.), *Administr. hist. Comtat-Ven. XIII-V s.* 40-2.

20855 11 septembre 1320.

Transaction entre Guillaume de Mirabel et le syndic de la communauté de Portes, sur le trouble apporté à sa jouissance du vingtain des récoltes, à la banalité de ses four et moulin.

Arch. de la Drôme, E. 6783, pap. *(Invent.* IV, 447b).

20856 Aspres-sur-Buëch, 12 septembre 1320.

Marin Rascasii, d'Aspres, dioc. de Gap, et Jeanne, sa mère, avaient vendu à Ponce Chaysii, courrier de Durbon, 1/2 quarteron de poivre et la tâche qu'ils percevaient sur une vigne de Durbon au territoire d'Aspres, lieu dit les Balmettes *(Balmetis)* ; l'abbé de St-Géraud d'Aurillac contestait cette vente. A la prière du courrier, Marin déclare, selon ses engagements, qu'il soutiendra les droits de Durbon, lequel n'a rien à craindre. *Act. Asperis*, dans la maison de Marin. Témoins (2). Pierre Lunelli [not.].

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 589-90, n° 648. = ROM. 176a.

20857 Avignon, 14 septembre 1320.

Jean XXII accorde à Aynard *(Agnardo)* de Clermont, moine de Cluny, la grâce expectat. d'un bénéfice dépendant de cette abbaye ; il se démettra du prieuré

d'Artas, dioc. de Vienne, etc. Exécuteurs : Simon élu de Vienne, le prieur de St-Vallier, même dioc., et le doyen de Belley.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 186, n° 12356.

20858 Avignon, 14 septembre 1320.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Lyon à Humbert Burdini, docteur en décrets, nonobstant un canonicat à Vienne, où les prébendes ne sont pas distinctes, une pension sur l'église de *Cernolay*, dioc. de Vienne, etc. Exécuteurs : Simon, élu de Vienne, l'archidiacre de cette cathédrale, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 186-7, n° 12357.

20859 (Mi-septembre) 1320.

L'abbé Guillaume et le chapitre général de Cîteaux approuvent la vente par l'abbaye de Staffarde de biens à Mombracco. Moines présents : Siméon *de Viana*, Etienne d'Embrun, etc.

S. PROVANA DI COLLEGNO, dans *Miscell. stor. Ital.* C, I, 269-72 ; cf. 160.

20860 Avignon, 20 septembre 1320.

Jean XXII charge son chapelain maître Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, nonce du Siège apostol., de faire rentrer les cens dus à l'église Romaine dans les diocèses de Trèves, Mayence et Cologne.

RIEZLER, *Vatikan. Akten*, n° 208. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14098.

20861 Avignon, 20 septembre 1320.

Jean XXII charge le même de s'enquérir des dépôts de la décime pour la Terre-Sainte dans les villes, diocèses et provinces, de Trèves, Mayence et Cologne, et de se les faire remettre.

RIEZLER, *Vatikan. Akten*, n° 209. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14099.

20862 Avignon, 20 septembre 1320.

Jean XXII charge le même de se faire rendre un compte exact par les sous-collecteurs des fruits de la 1e année des bénéfices dans les susdites provinces.

RIEZLER, *Vatikan. Akten*, n° 210. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14100.

20863 Avignon, 20 septembre 1320.

Jean XXII charge le même d'exiger les fruits de trois années des bénéfices vacants dans les mêmes provinces dépendant des ordres de St-Benoît, St-Augustin, Prémontrés, Teutoniques et autres.

RIEZLER, *Vatikan. Akten*, n° 211. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14101.

20864 Embrun, 20 septembre 1320.

Sentence arbitrale prononcée par Antoine Ribe, juge d'Embrun, entre Guillaume de Faucon, Guigues de Savines, Guigues Athenulphi, Raymond et Pierre Caire, Raymond et Bertrand de Faucon, fils de Guillaume, coseigneurs de Savines, et les consuls des communautés de ce mandement ; les habitants qui battent leur blé seront contraints d'avertir le receveur des tasches, sinon ils paieront une amende de 20 sols.

Arch. de M. Amat, copie. = ROMAN, 176e.

20865 20 septembre (1320/....).

Obit de Roland d'Urgel, qui acquit 20 sols de cens au couvent de St-Robert pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 44.

20866 Genève, 20, 21 septembre 1320.

... Ind. 3, derrière le grand autel de St-Pierre, puis à St-Victor, enfin dans le chemin public, devant la chapelle du Pont. Jean de Creyssieu, dit Aiguebelle, procureur des princes de Savoie, notifie au chapitre de Genève l'ordonnance du vicaire général de Vienne (9 préc.) et requiert la levée de l'interdit. Les chanoines déclarent n'être pas en nombre pour répondre.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 3, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève* (1872), XVIII, 58-60, cf. 367.

20867 22 septembre 1320.

Quittance de 20.000 liv. Tournois par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois, à Bertrand de Baux pour la dot constituée par lui à sa fille Sibylle, femme d'Aimar.

Mentionné en acte du 13 juil. 1334. — Arch. de l'Isère, B. 4108 (*Invent.* IV, 119a).

20868 Avignon, 24 septembre 1320.

Jean XXII attribue comme salaire 30 sols Tournois petits par jour à Raymbaud (Rombaud), archidiacre d'Avalon à Autun, et à Simon, abbé de St-André de Vienne, envoyés dans les comtés de Viennois, Savoie et Genevois. *Cum nos de.*

Mss. de SUARÈS, V, 277. = COULON, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 1-2, nos 1237-8. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14105.

20869 Avignon, 27 septembre 1320.

Le pape écrit aux archevêques de... Embrun, Vienne... de faire payer le reliquat des fruits de la 1e année des bénéfices vacants et d'absoudre ceux qui n'ont pas payé dans le délai.

COULON, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 2, n° 1240. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14107.

20870 Avignon, 27 septembre 1320.

Même mandat à l'archevêque de Vienne, pour la portion de la province de Vienne en dehors du royaume de France. — *Dudum volentes.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, I, 3, n° 1243. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 350, n° 14108.

20871 28 septembre 1320.

Dimanche avant st Michel. Rassemblement au Pont-de-Beauvoisin de nombreux chevaliers avec leurs écuyers, pour se rendre à Voiron et à la Côte-St-André, où se trouvait Edouard, comte de Savoie, et où Graton de Clérieu fut fait prisonnier ; du nombre se trouvent : Humbert et Louis de Rivoire, Artaud du Pont, Jean Allemand, Jacquemet Ardenc, Henri de Demptézieu, Renaud de Domessin, Antoine de Clermont, etc.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 12 (à part, 63).

20872 (Octobre) 1320.

Pierre de Longecombe, châtelain du Pont de Beauvoisin, avec sept chevaliers : Jacques Ardenc, Henri de

Demptézieu, etc., va secourir la ville de Voiron que le dauphin venait de quitter après un simulacre de siège et après avoir fait ouvrir les écluses de l'étang du comte, dans l'espoir que les eaux emporteraient les murs de la ville et les moulins du comte de Savoie.

PERRIN (J. H.), dans *Bull.-hist. archéol. Valence*, XIV, 12 (à part. 63).

20873 Grenoble, 2 octobre 1320.

Hommage rendu par Guignes, dauphin de Viennois, à [Guillaume] évêque de Grenoble, devant l'autel de Notre-Dame, et reconnaissance de tout ce qu'il tient de lui. Martin Ranulphi not. de Grenoble... Ind. 3...

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 239[b], 240[a]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 787.

20874 La Sône, 3 octobre 1320.

Vendredi après s[t] Michel, dans la maison du notaire Mottin, testament de Pierre de *Balone*. Il élit sépulture dans l'église de l'abbaye de St-Antoine, où est le tombeau de ses parents, à laquelle il lègue un drap d'or pour faire un ornement, et un anniversaire payable par Jean Girard, de Parnans, etc. Legs à l'église de St-Hilaire, aux Prêcheurs de Grenoble et de Valence, aux Mineurs de Grenoble, Moirans, Romans et Valence ; aux chartreux des Ecouges et du Val-Ste-Marie, aux moines de Léoncel, aux religieuses de Parménie, St-Paul, Laval-Bressieux, Vernaison *(Comersio)* près Romans, Ste-Claire de Vienne ; aux œuvres de St-Maurice de Vienne, du pont de la Sône sur l'Isère, du pont de Romans et du Pont-St-Esprit, pour avoir part aux indulgences : et, pour la même raison, legs à Montmajour, Roncevaux, St-Jean de Jérusalem, et à l'ordre de l'Espara. Donation de 180 aunes de *sazilo* pour faire des tuniques aux pauvres et de blé pour leur donner du pain. Donations à Agathone, mère de sa fille naturelle *(donate)*, 100 sols, à la plus pauvre fille d'Agathone 10 livr. ; à François, fils de Jordan de Balon, son frère à Guillelmet Falavel, son petit-fils, à ses sœurs Jordane et Gilabellone, à son frère Humbert, moine. On rendra les 400 livres de dot de sa femme Clémence, fille d'Ismidon Archod, moins 400 gros Tournois de frais. Son héritier universel sera Pierre, fils de Guigues de Balon, son frère, avec substitution en faveur de Guigonet et Guillon de Quincieu, etc. Fait en présence de Pierre Payni, chapelain curé de la Sône, etc. Jean Christophori, de la Sône, médecin.

LACROIX (A.), *Invent.* (ms).

50875 Avignon, 5 octobre 1320.

Jean XXII charge Simon, élu de Vienne, d'exécuter la collation d'un canonicat à Ste-Radegonde de Poitiers en faveur de Guillaume de *Fauggerelo*.

Mss. de SUARÈS, V, 270. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 195, n° 12450.

20876 9 (ou 20) octobre 1320.

Aymaret de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, pour se libérer des poursuites de ses créanciers et empêcher la ruine de sa maison par suite de ses prodigalités et des taux usuraires qu'il avait à subir, vend à son père Aymar les revenus du péage et des moulins de Leyne, pour deux ans, moyennant 6000 liv. Tournois.

Arch. de l'Isère, B. 3571, orig. parch. (*Invent.* III, 98[a]). — *CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 175 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 79 (à part. I, 288). *PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 98[a].

20877 Metz, 10 octobre 1320.

Notification par Henri Dauphin, élu de Metz, de l'hommage que lui a fait Baudoin Wenc de Kep..... *Metis*.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 65, 142.

20878 Avignon, 11 octobre 1320.

Jean XXII mande au [cardinal] Bérenger, évêque de Frascati, de convertir les revenus d'un an du monastère de St-Antoine de Viennois, de ses commanderies et membres en payement de ses dettes, conformément à un statut du chapitre général.

Mss. de SUARÈS, V, 283. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 196, n° 12461.

20879 Avignon, 11 octobre 1320.

Jean XXII attribue comme salaire 3 flor. d'or par jour à son chapelain maître Pierre Durandi, chanoine d'Embrun, nonce du Siège apostol. en Allemagne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 353, n° 14132.

20880 Avignon, 12 octobre 1320.

Le pape mande à l'archevêque d'Arles, au prévôt et au sacristain d'Avignon de faire recevoir comme chanoine d'Orange Guillaume Days, de Bollène *(Abolena)*, clerc du dioc. de Trois-Châteaux.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 197, n° 12467.

20881 12 octobre 1320.

Accensement par Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, à Lapon Valor, Arnaud Joppi et Bindon Altoviti, florentins, des revenus du péage de Montélimar pour 20 mois, au prix de 1600 liv.

Arch. de l'Isère, B. 3571, orig. parch. (*Invent.* III, 98[a]).

20882 Avignon, 13 octobre 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter le transfert d'Unaud Audebaudi et de Déodat Ytherii, moines de Castres, à l'abbaye de St-Thibéry.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 198, n° 12478-9.

20883 Avignon, 14 octobre 1320.

Lettre de Gasbert, évêque de Marseille, camérier du pape, aux collecteurs de la décime sexennale imposée par Clément V au concile de Vienne pour la Terre-Ste, dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc. d'avoir à verser à la cour pontif.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 372, n° 14339.

20884 18 octobre 1320.

Donation par Guionet Rivoire, damoiseau, à Champion de St-Germain, châtelain de la Tour-du-Pin, de 2 setiers froment, 1 hémine avoine, 3 sols Viennois et 1 poule, que le dauphin lui devait pour l'écluse de son moulin de Montrevel. Jean de St-Vallier...

Arch. de l'Isère, B. 3401. *Invent. Viennois*, II, 195[a] : III, 306[b].

20885 19 octobre 1320.

Reconnaissances passées en faveur de noble Berlionnet, fils de Berlion de Bellecombe, par Jean Aymont, de la Flachère, de la 1/2 de 4 journaux de terre et une

grange vers la terre d'Humbert de Chignin. Pierre Gautier [not.].

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

20886 25 (26) octobre 1320.

Reconnaissance à Didier de Pariset, fils de Guigues de Pariset, par des particuliers pour des fonds à St-Nizier... Samedi (dimanche) avant la Toussaint...

Arch. de l'Isère, B. 3326, orig. parch. (*Invent.* II, 284[b]). *Invent. Graisivaudan*, III, 441-2.

20887 Avignon, 26 octobre 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat dans l'église de Grasse en faveur d'Etienne du Pin.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 201, n° 12516.

20888 Novembre (132.).

Bail emphytéotique passé par Guillaume Boneti, prêtre de Gap, à Guil. et Guigues Monnerii, frères, d'une terre à Gap, en la condamine d'*en Feola*, près de l'église des frères Mineurs, moyennant 120 Tournois d'argent du roi de France à l'O rond anciens, payables à Pâques et à St-Michel, et le cens au chapitre de Gap de 3 douzaines de têtes d'ognons et 21 paquets de poireaux. Témoins. Bulle de l'évêque Guillaume [d'Estienne].

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* VI, 351[b]).

20889 2/19 novembre 1320.

Chevauchée des Savoyards à Seyssins *(Sesseno)*; y prend part le châtelain du Pont-de-Beauvoisin.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 12 (à part, 63).

20890 Grenoble, 5 novembre 1320.

...Ind. 3... *Act. Gracionopoli*, à la banque de Martin Ranulphi.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, IX[xx]XVIII v°.

20891 7 novembre 1320.

Vente à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Jarente de Savasse, fils de Guillaume, d'une terre au terroir de Sauzet, lieu dit au Gas du Roubion, pour 216 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 55 : III, 294.

20892 11 novembre 1320.

Jean, seigneur de Sahune *(Asseduna, Anse-a)* et autres reconnaissent devoir à Bernard Clerici et ses associés Lombards 3750 flor. d'or. Soffrey ou Syfred Oliverii not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1363, 1367.

20893 Avignon, 12 novembre 1320.

Jean XXII confère à Guillaume Gervasii, chapelain du [cardinal] Guillaume, évêque de Sabine, un canonicat à Embrun, nonobstant l'église paroiss. de Seyne *(Sederia)*, même dioc., etc. Exécuteurs : l'abbé de Boscaudon, le doyen de Gap, etc

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 208, n° 12587.

20894 Avignon, 12 novembre 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'une grâce expectat. dans le diocèse de Narbonne en faveur de Raymond Flori, clerc de Lodève.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 208-9, n° 12589.

20895 La Bessée, 18 novembre 1320.

Achat par Jean Melquiondi, dit de Jaque, avec retenue, *ap. Becam*. Rodolphe Bermondi not.

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 66.

20896 Romans, 19 novembre 1320.

Ind. 4... Vente par Guillelmon Bauduini à Pons de Montélier *(Monteillers)*, prêtre de St-Barnard, d'une vigne aux Osches, pour 61 liv. Viennois, et d'une autre vigne à Conquers, de la directe par moitié de l'hôpital Ste-Foi. Quittance des lods et investiture par Guillaume de Maloc, recteur dud. hôpital. *Act. R-nis*, en la maison du susd. G. Jacques Roberti, de Vergy, habit. Romans, not.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (I, B. 3, orig. parch.), 2[b].

20897 Romans, 19 novembre 1320.

Guillaume de Maloc, dom et recteur de la maison de l'Aumône de Ste-Foi, investit de la 1/2 d'une vigne par un bâton ; plaid. Fait dans lad. maison de l'Aumône, dans la cour sur le pré ; témoin : Guillaume Bermondi, prêtre de St-Barnard.

Arch. de l'hôpital de Romans, orig. parch.

20898 25 novembre 1320.

Sauvegarde et franchises accordées aux frères du pont St-Esprit par Aymar, seigneur de Roussillon et Annonay, qui confirme les privilèges accordés par son père Arth[aud]. Sceau... mardi fête de s[e] Catherine vie....

Bruguier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nimes*, G. XIII, 1890), 230-1 (mars 1321 !).

20899 25 novembre 1320.

...Mardi fête de s[e] Catherine. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avaient possédées Mathieu Remestayn, chantre, Jean Alamanni, chanoine, Ponce de Chevrières *(Capriliis)* et Michel Francisci, chevaliers, par les mains de G. doyen, Guigues précenteur, Albert Lombardi, Guillaume Coyndo, Guigues Romestayn et Guelisius capiscol : Hum. archidiacre, Sy. mistral, Dur. Apoth[ecarii], chevalier et procureur, Etienne de l'Œuvre, chev. et notaire.

Liber divisionem terrarum capit. eccl. Viennen. lx.

20900 26 novembre 1320.

Achat par Guillaume, fils de Jacques Melquiondi, de la Bâtie *(de Bastida)*, d'une terre à la Bessée *(Becea)*. Jean de Rame, châtelain de dame Bérengère, l'en retient. Rodulphe Bermondi not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 67.

20901 Romans, 26 novembre 1320.

Eléonore *(Aliénor)*, veuve de Pariol Macellarii, investit de la 1/2 d'une vigne par un bâton; plaid. *Act. R-nis*, en la cour *(curtis)* dud. Pariol.

Arch. de l'hôpital de Romans, orig. parch.

20902 Avignon, 28 novembre 1320.

Jean XXII donne comme juges conservateurs à l'abbaye de Bonnevaux, ordre de Cîteaux et dioc. de Vienne, l'archevêque d'Embrun, le prévôt d'Avignon et le doyen de Die.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 217, n° 12672.

20903 Avignon, 1er décembre 1320.
Jean XXII donne au prieur et couvent du monastère de la Chartreuse, dioc. de Grenoble, la maison de Bonpas, dioc. de Cavaillon, avec possessions et droits ayant dépendu successivement des Templiers et des Hospitaliers, sauf le port de la Durance. — *Cum... domus de.*

Arch. de Vaucluse. Chartreux de Bompas, liasse 739-1588, orig. parch. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 217, n° 12679. Michel (R.), dans *Mélang. archéol.-hist. éc. franç. Rome*, XXXI, 388-90.

20904 St-Bonnet, 2 décembre 1320.
Appel interjeté devant le juge des appellations de Grenoble par Rambaud Botini, procureur du chapitre de Gap, contre la sentence d'Antoine Ribe, juge delphinal du Champsaur, qui a condamné plus de 20 hommes liges dud. chapitre habitant St-Laurent-du-Cros, à 84 liv. Viennois au dauphin Guigues. Témoins. Jacques Sancti, not. Fait devant la maison de Jacques Boerii.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1721, roul. parch. (*Invent.* VI, 362a).

20905 3 décembre 1320.
Hommage lige rendu à Amédée, comte de Savoie, par Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 387.

20906 Valence, 3 décembre 1320.
Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, chanoine et official de Valence, à la demande de Guillaume Job, prieur de St-Félix près des murs de Valence, fait expédier par Guichard de Moirans *(Moyrenco)*, dioc. de Besançon, not. de sa cour, l'acte du 10 févr. 1316/7, que la mort a empêché Jean de Moirans de rédiger. *Dat. Valen.* Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 31 lig.

20907 5 décembre 1320.
Serment prêté par Lantelme Coche, vice-châtelain de Grenoble, d'observer les privilèges et libertés de la ville.

Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. (*Invent.* I, 14b).

20908 Grenoble, 6 décembre 1320.
...Ind. 3. ...Proclamation d'une ordonnance de Guigues Fallavel, juge de la cour commune de Grenoble, faisant défense à toute personne de porter des armes dans l'intérieur de la ville, sous peine de 50 liv. d'amende pour les nobles et de 25 liv. et de la confiscation des armes pour les roturiers ; ordre à toute personne d'arrêter ceux qu'ils verraient se quereller, envahir les maisons *et post ipsos raydam imponere*, de les amener devant la cour par tout moyen en leur pouvoir, sans crainte d'aucune peine ; de même, arrêter les gens armés qui entreraient dans la ville, et, dans ce cas, fermer les portes et lever les chaînes des rues ; défense de recevoir des gens armés, s'ils ne déposent pas immédiatement leurs armes ; défense de se promener sans lumière, dans les rues, après le couvre-feu, etc. En présence d'Hugues de Commiers, châtelain, et Guigues de Rosset, vice-courrier de la ville.

Arch. comm. Grenoble, FF. 6, orig. parch., (*Invent.* III, 223a). *Livre de la Chaine*, cccxviij. — Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 155 (7 déc.)

20909 6 décembre 1320.
Aimar de Poitiers dispense St-Ruf du vingtain.

Arch. de la Drôme, St-Ruf. Invent. 11.

20910 Avignon, 8 décembre 1320.
Jean XXII proclame une nouvelle trêve jusqu'à la fête de Pâques (19 avril 1321) entre Amédée, comte de Savoie, et son fils Edouard, et Guigues dauphin de Viennois, fils de feu Jean, et le comte de Genevois. — *Dudum ad nostri.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 4-6, n° 1249. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 360, n° 14216.

20911 Avignon, 8 décembre 1320.
Le pape charge Simon, élu [archevêque] de Vienne, et l'abbé de St-André de Vienne, de publier la trêve entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois. — *Dudum ad nostri.*

Coulon, *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 6, n° 1250. Mollat (G.), l. c.

Avignon, 9 décembre 1320 = 8 décembre 1319.

20912 9 décembre 1320.
Reconnaissance en faveur d'[Amédée], comte de Genevois, par Pierre de Mailles, fils de Richard et petit-fils d'Hugues de Marches, chevalier, pour des rentes à Froges et à Brignon... Mardi après st Nicolas.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 151b, 231a.

20913 Grenoble, 10 décembre 1320.
...4 ind..., en la cité *Gracionopolis*, dans la cour de la maison delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XI°ix.

20914 Grenoble, 10 décembre 1320.
...Ind. 3, mercredi après la fête de st Nicolas... Fait en la cour...

Grenoble, *Livre de la Chaine*, ccclxxv°.

20915 Vienne, 15 décembre 1320.
Simon, élu confirmé de Vienne, charge l'abbé de St-André-le-Bas *(monachor.)* à Vienne et Elie Magnhani (Magatani !), chanoine de Saintes *(Xancton.)*, ses vicaires généraux au spirituel, et son official de Vienne de terminer le différend entre Edouard et Aimon de Savoie, le seigneur de Beaujeu et les citoyens de Genève, d'une part, l'évêque et le chapitre de cette ville, d'autre. *Dal. Viennæ...* lundi après se Lucie *(b. Lucii !)*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 5, n° 29 ; dans l'acte du 13 janvier 1320/1. — Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 61, cf. 368.

20916 15 décembre 1320.
Vidimus de l'acte du 9 juin 1319.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 21.

20917 17 décembre 1320.
Pierre de Longecombe, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, avec 21 cavaliers, rejoint le comte de Savoie à la Côte-St-André.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 12 (à part. 63).

20918 17 décembre 1320.
Vente par Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de ses péages de Montélimar, moyennant 10000 liv. Viennois.

Invent. Valentinois, III, 360^b : II, 316. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 240.

20919 17, (19, 20) décembre 1320.

Le pape Jean XXII crée l'archevêque de Vienne. Simon d'Archiac, cardinal prêtre de Ste-Prisque, mercredi des quatre-temps de l'Avent.

Bernard GUIDONIS (DUCHESNE, *Liber pontific.* II, 482, qualifie Pierre du Pré, au dioc. de Saintes, d'élu de Vienne). CHARVET, 454. COLLOMBET, II, 290. EUBEL, 15.

20920 Montélimar, 19 décembre 1320.

Giraud Adhémar, seigneur de Montélimar, prie Aimar, comte de Valentinois, de payer à Arnaud Joppi et Guillaume Altoviti, associés florentins, 10000 liv. Tournois qu'il leur doit pour le prix du péage de Montélimar.

Arch. de l'Isère, B. 3571, orig. parch., sceau (*Invent.* III, 98^a).

20921 Avignon, 21 décembre 1320.

Jean XXII confère au cardinal Simon, ancien élu de Vienne, l'administration de cette église au spirituel et temporel, au bon plaisir du pape.

Mss. de SUARÈS, V, 270. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 225, n° 12758. = EUBEL, 559.

20922 Avignon, 23 décembre 1320.

Bulle de Jean XXII à l'évêque de Gap et au prieur de Volonne, même dioc., leur ordonnant de faire rendre satisfaction au prieur de Romette *(Bometa)*, ordre de St-Benoît, même dioc., des violences commises contre lui et sa maison par des nobles et des officiers du Dauphin, qui avaient envahi le monastère, brisé les portes, détruit les ornements sacrés, maltraité les moines qui demandaient grâce et brûlé le village, parce que le prieur refusait de reconnaître la suzeraineté du Dauphin, que ses prédécesseurs n'avaient jamais reconnue ; les auteurs de ces sacrilèges seront excommuniés et devront venir se réconcilier au trône pontifical... a° 5. — *Lamentabilem prioris.*

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967 (Suarès, V), 398. = ROM. 176.

20923 Avignon, 23 décembre 1320.

Bulle de Jean XXII à l'évêque de Gap et au prieur de Volone, leur ordonnant de signifier aux châtelains delphinaux de Gap, Guigues de Morges ; de St-Bonnet et Montorcier, Aymeric Leuczon *(Leytii)* ; de Serres, Raynaud de Morges ; du Trièves, Guigues du Villaret ; de la Motte, Beaumont et Corps *(Corvo)*, François de Theys ; de la Vallouise *(Valleputa)*, Guigues Cuipi (ou Czuppi) ; du Queyras, André de Vaulnaveys *(Valnevos)* ; et à Etienne Paeratii, lieutenant du bailli d'Embrun, à Arnaud Flote, Guillaume d'Agout et Jacques de Morges, de rendre, dans 15 jours, au prieur de Romette les biens qu'ils lui ont dérobés ou détruits, sous peine d'excommunication.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967 (Suarès, V, 398). = ROMAN, 176^b.

20924 Avignon, 23 décembre 1320.

Bulle du même aux mêmes, leur ordonnant de procéder contre les auteurs des violences précédentes, de les dénoncer excommuniés et de les faire se présenter sous 10 jours devant le Siège apostol.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967 (Suarès, V, 398). = ROMAN, 176^b.

20925 Avignon, 26 décembre 1320.

Jean XXII charge Pierre Duranti, chanoine d'Embrun, d'exécuter la collation d'un canonicat à Bunnen en faveur de Louis Bolwrani.

MOLLAT (G.). *Jean XXII, lettres comm.*, III, 227, n° 12778.

20926 Avignon, 30 décembre 1320.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'habiliter Ulric [fils d']Hartmann de Bude, chevalier, à posséder des bénéfices ecclésiastiques.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 228, n° 12790.

20927 Avignon, 30 décembre 1320.

Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à Bâle en faveur de Thuring de Ranistein.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 228, n° 12789.

20928 Avignon, 30 décembre 1320.

Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat au monastère de Grandval en faveur d'Hartmann de Biel.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 228, n° 12793.

20929 Avignon, 30 décembre 1320.

Jean XXII charge le même d'exécuter une grâce expectat. en faveur de Guillaume Petri, moine de Psalmody.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 228, n° 12788.

20930 Avignon, 30 décembre 1320.

L'évêque de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un canonicat à Châlons.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 228, n° 12792.

20931 30 décembre 1320.

Concession par Jean Odoard à des Florentins des droits qu'il avait sur le péage de Montélimar, acquis du comte de Valentinois, lequel en investit lesd. Florentins.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 316^b : II, 281. — CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Montélimar* (14 déc. 1867).

20932 (1320/1334).

Le commandeur de Poët-Laval échange avec Agout de Baux, seigneur de Brantes et de Plaisians, et Catherine Artaud, sa femme, fille de feu noble Hugues d'Aix, une métairie appelée Champ-Meyer, au diocèse de Die, contre la terre et seigneurie de Dieulefit, même diocèse.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1022.

20933 1321.

Echange entre Guigues Berrier et Laurent du Molar, de quelques fonds en la paroisse de Commiers, du fief du chevalier Reynaud d'Allemand, contre plusieurs terres, prés, bois, etc. en la paroisse de Chabottes... penultième...

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 65^a.

20934 1321.

Enquête faite par Thomas Jauffrey, notaire, commis par François de Bardonnêche, bailli du Briançonnais, sur les atteintes portées aux droits du Dauphin et à ceux des particuliers, sur les crimes et délits, et sur les

amendes et compositions encourues par les coupables : des acheteurs n'ayant pas payé les lods ; administrateurs de biens de mineurs fautifs ; détournement de source destinée à l'arrosage au Val-des-Prés ; non-payement des droits de mouture du moulin de *Rogliis*, même lieu ; faussaire ; rixe entre les habitants des Puys et de St-Martin au retour d'une chevauchée à St-Laurent [d'Oulx] ; les collecteurs des tâches, services et tiers du mas del Bez à St-Martin, ayant négligé de porter la bannière aux chevauchées. Les hommes delphinaux du Briançonnais, convoqués par le régent Henri Dauphin, élu de Metz, à une chevauchée sous les murs de Voiron, assiégé par les Savoyards, pour défendre la patrie delphinale et reprendre le château de St-Germain et le bourg d'Ambérieu, pris et détruit par les ennemis faute de secours, avaient refusé d'obéir ; d'autres ayant rejoint l'armée du régent à Crémieu, la Balme ou près de Grenoble, avaient déserté. Information contre une femme accusée d'avortement, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266b) ; B. 4442, reg. (IV, 293). *Invent. Briançonnais*, 267. = ROMAN, 178b.

20935 1321.

Ind. 4. Obligation de 22500 livr. Genev. passée par Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, en son nom et du dauphin Guigues, en faveur de Tiseto Boerii, d'Asti, Pierre Ogerii, de Cluses, et Pierre Leydet, de Bonneville, dioc. de Genève, nott.

Cité dans la quittance du 10 oct. 1326.

20936 1321.

Etienne, à l'occasion de sa profession à la Chartreuse, fait don à la bibliothèque du monastère d'un *Compendium theologicæ veritatis*, attribué à Albert le Grand (nº 850 de la biblioth. de Grenoble).

FOURNIER (P.), dans *Bull. acad. Delphin.*, D. I, 318 (à part, 14).

20937 1321.

Henri Dauphin, élu de Metz, tuteur de ses neveux Guigues et Humbert, fils du dauphin Jean, et, comme tel, régent et administrateur du Dauphiné, et Guillaume, évêque de Grenoble, coseigneurs de la ville, permettent aux habitants de se servir, pour leur commerce, de toutes sortes de monnaies delphinales ou étrangères, d'après le cours fixé par les changeurs, marchands et consuls.

Arch. ville de Grenoble, AA. 15, extrait en acte d'oct. 1388 (*Invent.* I, 18a).

20938 Châteauneuf-de-Mazenc, 1321.

Contrat de mariage de Péronon Liautard avec Béatrix Dalmas.

Arch. de la Drôme, E. 2077, orig. parch. (*Invent.* II, 287b).

20939 1321.

Ordonnance maintenant les habitants de Piégon en leur droit de pacage au plan des Cayrats, clos Mialons, serre St-Pierre, Autaret et Côtes-Enverses, et commission d'Henri, élu de Metz, gouverneur du Dauphiné, pour l'exécution de cette ordonnance.

Arch. de la Drôme, E. 4621, pap. (*Invent.* III, 411).

20940 1321.

Mariage de Guillaume de Poitiers, seigneur de Fayn, avec Sibylle, fille de Béraud, seigneur de Solignac.

PAYRARD (J. B.), *Docum. inéd. hist. Velay* (1876), I, 11.

20941 1321.

Accord entre le comte de Joigny, d'une part, et Jean dauphin d'Auvergne, fils émancipé de Robert comte dauphin, Guillaume de Poitiers et ses sœurs Béatrix, Florie et Alixens, et Etienne de Vissac, au nom d'Alix sa femme, d'autre part, au sujet de la succession de Béraud, seigneur de Mercœur. Le comte de Joigny leur assigne 1208 livres de rente en Auvergne, et ils renoncent à la succession. Exécuteurs : de la part du comte Pierre Mulet, chevalier, des autres le seigneur de *Laignie*, ou, s'ils ne peuvent s'entendre, Guillaume Flote seul.

DU CHESNE, *Comtes Valentinois*, pr. 16, 17.

20942. 1321.

Vente par Jomar, fils de Guillaume, bourgeois de Romans, à Jeanne Jomar, sa sœur, femme Chaix, d'une vigne audit lieu pour 10 liv. Viennois.

Arch. de la Drôme, E. 1016, orig. parch. (*Invent.* II, 150a).

20943 1321.

Transaction entre les chanoines de Lyon et Aymar de Roussillon, au sujet des limites de la justice de St-Anduel, Rive-de-Giers et Châteauneuf.

LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 443.

20944 1321.

Acte concernant noble Guigues Czupi, châtelain delphinal de la Vallouise (Valpute).

Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266a).

20945 1321.

G[uillaume] de Maloc, chanoine de Vienne, se présente devant le doyen et le chapitre de Vienne réunis au son de la cloche dans le vestiaire de cette église, et leur présente des lettres de créance émanées d'Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné. Il leur expose ensuite qu'une trêve jusqu'à la quinzaine de st Jean-Bapt. vient d'être conclue entre le régent et le comte de Savoie, et leur demande de s'y associer. L'archidiacre Humbert de Clermont donne au nom de tous son assentiment et demande qu'on ne fasse ni trêve ni paix sans y comprendre les intérêts de l'église de Vienne. Sceau.

Invent. Généralité, I, 62 : 23-4 ; *Viennois*, III, 216a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 250. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 187. CHARVET, 455.

20946 Moras, 1321.

Reconnaissance en faveur de Guillaume de Quincieu, damoiseau, de la paroisse de St-Bonnet de Chavannes *(Eschavagnes)*, mandement de St-Lattier, par Jean de *Mearia*, mandement de Moras, d'un cens annuel de 2 setiers de blé, 4 sols et 15 den. sur deux champs, l'un en Revollier, près celui de Bernard de Virgulto, l'autre en Buchonere, et un pré en Breuil, touchant celui du seigneur de Montchenu. Fait dans l'église Ste-Catherine du château de Moras. Guill. Jay, de St-Bonnet de Chavannes, [not.]

Inventaire des titres des Châtelard (1765).

20947 (Janvier) 1321.

Compte de Nicolas Constant, juge mage de la cour du Graisivaudan.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 251[b].

20948 1[er] janvier 1321.

Permission donnée par Girin de Montoison, chevalier, Humbert Bernusson, damoiseau, Manent, Rostaing, etc., Guy, chapelain de Marsanne, à Gontard, Aymeric et Mathieu Jaubert de rendre compte du vingtain levé pour réparer des ponts sur l'Ancelle.

Arch. de la Drôme, E. 6372, orig. parch. (*Invent.* IV, 374-5).

20949 2 janvier 1320/1.

Donation par Aymar, seigneur de Bressieux, à Hugues son frère, de la terre de Lemps, confrontant les mandements de Clermont proche le Burcin et de Boczosel.

Invent. Viennois, II, 132[a] : III, 203[b].

20950 Genève, 2 janvier 1321.

... Ind. 4... *ap. Gebenn.*, dans le 1[er] cloître des frères Prêcheurs, Hugues de Félins, chevalier, vidomne de Genève pour le comte de Savoie, requiert les 5 curés de la ville de citer le prévôt, le chantre et le chapitre, en vertu d'un mandement de l'official de la cour de Vienne; ils refusent, ne pensant pas être soumis à cette officialité. Témoins. Péronet de St-Gervais not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1[re] catég. paq. 6, n° 4, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 62, cf. 368.

20951 3 janvier 1321.

Albergement par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Aymonet Clavel d'une pièce de bois dans la paroisse de St-Martin-de-Miséré, lieu dit *in Illata*, sur l'Isère, sous le cens de 5 sols Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 522[b].

20952 5 janvier 1320/1.

Reconnaissances au profit de Jean Clairfay, de plusieurs cens et services pour fonds mouvants de sa directe et donnés en albergement à Villarnoir Cassard not.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 67[a].

20953 5 janvier 1320/1.

Guigonet de la Palud cède à Henri Dauphin, élu évêque de Metz, recevant pour son neveu le dauphin Guigues, la ville et château de St-Maurice-de-Rémens (ou Clemens), qu'il reprend pour les tenir du dauphin à foi et hommage, prêté sur le champ ; en considération de ce, le dauphin lui promet secours contre tous, particulièrement contre le comte de Savoie.

Invent. Prov. étrang. 24[b]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 241[b].

20954 Grenoble, 8 janvier 1321.

... *Ap. Gratianopolim*, dans la nouvelle cour, en présence du régent, d'André Czuppi, Guillaume de Roin, chevalier, Humbert Clareti, Jean d'Hières et P. Benedicti, le châtelain de l'Oisans, Guigues Pellicerii, rend compte des cens et revenus de sa châtellenie pour une année à la s[t] Jean-Bapt.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 241[b]. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 120 ; *Hist. de Dauph.* I, 99.

20955 Avignon, 9 janvier 1321.

Jean XXII, à la considération du [cardinal] Bérenger, évêque de Frascati, accorde à Bernard Thofani, moine de St-Ruf à Valence, l'expectative d'un bénéfice dépendant de cette abbaye. Exéc. : le prévôt d'Embrun, Guillaume de Chauvel *(Chaveluto)*, chanoine de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 232, n° 12830.

20956 Grenoble, 10 janvier 1321.

Confirmation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, de la concession du 25 sept. 1310.... Vendredi après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 3006, cxvij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 199[b].

20957 Grenoble, 12 janvier 1321.

... Ind. 4... Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, reconnaissant que les château, territoire et mandement d'Hauterives *(Altæ Ripæ)* en Viennois et au dioc. de Vienne, tels que les possédait de son vivant Ponce seigneur d'Hauterives, étaient du fief lige et rendable de Guigues, dauphin de Viennois, et que, par suite de sa mort sans héritier, ils sont dévolus par droit de succession à son plus proche parent Geoffroy *(Gaufredus)*, seigneur de Clermont en Viennois, il en investit celui-ci, qui lui rend hommage et fidélité, en présence du dauphin. Le recteur donne en fief à Geoffroy la moitié de la maison forte de Divisin ; si elle vient à être détruite, il en construira une meilleure à *Cors*. Pour cette transaction et investiture, Geoffroy cède à Henri sa part de la localité de Dionay *(Duenay)* en Viennois et 1500 liv. de bons Viennois. *Act. ap. Graçionopolim*, dans la chambre près la place de St-André ; présents : Guillaume de Roin *(Ruyno)*, chevalier, Nicolas Constantii, professeur de droit, Gilbert Clareti, conseillers du dauphin, André Anselmi, jurisconsulte.

Arch. de la Drôme, E. 3560 (*Invent.* III, 191[a]). Arch. de l'Isère, B. 2949, 459[b] ; B. 4028 (*Invent.* IV, 102[a]). *Invent. St-Marcellin*, I, 157 : I, 129-30. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 241-2. GAIGNIÈRES, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 102-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 164-5.

20958 Vienne, 13 janvier 1320/1.

...Octave de l'Epiphanie *(Apparitio Dom.)*, jour où l'évêque de Genève était assigné devant l'official de Vienne. Jean de Cressieu *(Creyssiaco)*, dit Aiguebelle, procureur des princes de Savoie, etc. se présente ; on lui répond que l'archevêque a commis l'affaire à l'abbé de St-André et à Elie Magnhani (Magatani), qui sont absents de Vienne. Sceau de l'officialité de Vienne. Expédié par P. de Salp not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1[re] catég. paq. 5, n° 29, orig. parch. — *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 61.

20959 Château-Queyras, 13 janvier 1320/1.

Vente à Confortin Ferrari, de St-Eusèbe, par Isnard des Isnards, du consentement du dauphin, de son martinet de la Fusine dans les combes du Queyras, aux clauses et conditions de l'albergement du 1[er] avril 1311, avec promesse de payer les lods et ventes. — Investiture par le châtelain du Queyras, André de Vaulnaveys.

Arch. de l'Isère, B. 2960 et 3010. *Invent. Briançonnais*, 629-30. = Rom. 176-7.

20960 Château-Queyras, 13 janvier 1320/1.

...Ind. 3..., *ap. Castrum Cadratii*, en la cour *(curtis)* de noble Gilbert de Queyras, André de Vaulnaveys, châtelain du Queyras, au nom du dauphin, approuve la cession faite par Isoard Isoardi à Confortin Ferrari, de St-Eusèbe, de ses usines à fabriquer le fer dans la combe de Queyras, moyennant une redevance annuelle de 25 flor.

Arch. de l'Isère, B. 2960 et 3010. — Guillaume (Paul), *L'industrie métallurgique dans les Hautes-Alpes* (plaq. Alpine, 30), 18-20, cf. 5. = Roman, 176-7.

20961 Romans, 13 janvier 1320/1.

...Ind. 4... Guillaume, prieur du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, fait transcrire la charte du 29 oct. 1261, pourvue de 5 sceaux en cire pendants, lue d'abord et expliquée en langue vulgaire *(materna)* par le notaire. Fait *Romanis*, dans la cour d'une maison du Val-Ste-Marie ; témoins.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 56 lig. 1/2. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

20962 Romans, 14 janvier 1320/1.

...Ind. 4.... Guillaume, prieur du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, fait transcrire la charte de décembre 1256, pourvue de 5 sceaux en cire pendants et de la bulle en plomb de Philippe élu de Lyon et procureur de Valence. Fait *ap. Romanis*, dans la cour d'une maison du Val-Ste-Marie ; témoins. Pierre Radulphi, de Romans, clerc not. imp. qui lut et expliqua au préalable en langue vulgaire *(materna linga)* cet acte.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

20963 15 janvier 1321.

Permission par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Aymonet Clavel, de faire clore la terre derrière sa maison, proche le fossé vieux de Montbonnot et la portion dud. fossé qu'il lui donne en albergement, sous le cens d'une poule, jusqu'à nouvelle réfection du vieux fossé.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[c] [2][b]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 522[b].

20964 Avignon, 21 janvier 1321.

Jean XXII donne le doyen de Die comme juge conservateur au monastère de Sénanque, ordre de Cîteaux et dioc. de Cavaillon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 235, n° 12864.

20965 Réauville, 21 janvier 1321.

Présentation dans une maisonnette par Vigier, sergent royal d'Avignon, des lettres de Jean de Quincieu, juge, et de la cour royale d'Avignon, défendant au prieur de St-Amans et à ses domestiques de porter des armes et, à l'aide des insignes des officiers royaux de Réauville, de causer préjudice à Giraud Adhémar, seigneur de Grignan et de Montségur.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 9, n° 33.

20966 St-Marcellin, 24 janvier 1321.

Guiot de Palanin, châtelain de Chevrières, rend ses comptes devant Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné. André Czupi, Humbert Clareti, chanoine de Romans, Jean d'Hières, G. de Royn et Pierre Benedicti.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 124[b].

20967 26 janvier 1320/1.

...Lundi fête de s[t] Polycarpe. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues le chanoine Humbert de Peladru, par les mains de G. doyen, Guigues précenteur, A. Lombardi, Sy. mistral, Guigonet Rom[estain] et Pierre de Virieu, chanoines : Guelisius capiscol, Hum. archidiacre.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxj.

20968 Avignon, 27 janvier 1321.

Jean XXII confère à Philippe de Briord, chapelain de Pierre, cardinal de Ste-Susanne, le prieuré de Rompon *(Rampone)* ; il est tenu de se démettre du prieuré de Tain *(Tinlo)*, ordre de Cluny et dioc. de Vienne. Exéc. : le sacristain de Vienne, François de la Balme, chanoine de cette église, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 236, n° 12881.

20969 Avignon, 27 janvier 1321.

Jean XXII confère en expectative à Pierre, cardinal prêtre de Ste-Susanne, le prieuré de Tain *(Tinlo)*, dioc. de Vienne, dépendant de Cluny, vacant par résignation de Philippe de Briord, devenu prieur de Rompon *(Rampone)*, dioc. de Viviers, nonobstant la régularité de ce bénéfice. Exécuteurs : l'abbé de l'Esterp *(Stirpen.)*, le prévôt d'Avignon et l'écolâtre de Valence.

Mss. de Suarès, V, 422. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 236, n° 12879.

20970 Gap, 27 janvier 1320/1.

Reconnaissance en faveur des chapelains de l'église de Gap. Présents. Jacques Seacii, not. imp. et de feu Olivier, évêque de Gap. Fait en la maison du not. Jean Calle.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1719, orig. parch. (*Invent.* VI, 360[a]).

20971 St-Marcellin, 28 janvier 1321.

Comptes rendus par Hugonet [ou Hugues] de la Tour pour la châtellenie d'Izeaux *(Yzelli)*, en présence d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, Guillaume de Roin *(Ruyns)* et les auditeurs des comptes delphinaux, à partir du 14 août 1319. Recettes : 129 liv. 4 s. 2 d. ob. Dépenses : 70 liv. 12 s. 4 d. ob.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 836. *Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 129-30 ; — **Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 10[b].

20972 St-Marcellin, 28 janvier 1321.

Comptes rendus par Pierre de la Tour, à partir du 14 août 1319, en présence des mêmes, pour la châtellenie de Chatte. Recettes : 197 liv. 4 s. 7 d. ob. Dépenses : 61 liv. 5 den. Pour celle de la Sône *(Lauzonia)* : recettes : 157 liv. 11 s. 4 d. ob. ; dépenses : 6 liv. 19 s. Pour celle de St-Etienne : recettes : 400 liv. 12 s. 5 den. ; dépenses : 329 liv. 4 s. 1 d. Etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 697. *Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 124-9 ; — **Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 10[b].

20973 St-Marcellin, 31 janvier 1321.
Concession par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à noble Jean Bérard de tous les droits et propriétés que le dauphin Jean, père dud. Guigues, avait acquis de Pierre de Murinais dans le château, mandement et territoire de la Forteresse, dioc. de Vienne, sauf réserve de supériorité, foi et directe seigneurie. Led. Bérard remet au prince une rente de 20 setiers de blé dans la châtellenie et mandement d'Oisans, en la paroisse d'Arennes, dont il promet de remettre les titres dans un mois ; il paye en outre au dauphin 80 flor. d'or... *ap. S. M-num,* en la chambre de la maison delphinale, ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IXxx v. *Invent. Graisivaudan,* III, 246-7 ; *St-Marcellin,* I, 801. = Roman, 178b.

20974 St-Marcellin, 31 janvier 1320/1.
Lettres d'affranchissement d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, en faveur de Bertrand d'Agnitis, notaire de Serres, fils de Pierre, et ses héritiers, pour leurs personnes et biens, de toutes tailles et impositions ; il leur accorde les libértés et franchises dont jouissaient les nobles du Gapençais.

Arch. de l'Isère, B. 2624. *Invent. Gapençais,* 778. = Roman, 177a.

20975 31 janvier 1321.
Henri Dauphin, régent du Dauphiné, permet à Lantelme de Mulet de faire cuire son pain au four delphinal de Beauvoir et de prendre la braise de la 2e fournée, pour tenir le tout en fief, sous le cens de 12 den.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin,* I, 402.

20976 St-Marcellin, 1er février 1321.
Exemptions et privilèges accordés par Henri Dauphin, régent du Dauphiné pour le dauphin Guigues, son neveu, en faveur des Lombards en Dauphiné, en plusieurs articles ; avec la manière dont ils doivent se comporter dans leur négoce... *Dat. ap. S. M-num in Viennesio,* en la chambre *(aula)* du dauphin ...ind. 4.

Arch. de l'Isère, pap. *Invent. Généralité Dauph.* I, 75 : 95. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 97.

20977 1er février 1321.
Confirmation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné au nom de Guigues et Humbert Dauphins, ses neveux, de l'affranchissement du 17 juin 1318.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan,* VI, 57b.

20978 1er février 1321.
Inféodation de la moitié de Rochessauve par Aimar de Poitiers à Brémond d'Anduze, seigneur de la Voulte.

Arch. de la Drôme, E. 1983, cah. (*Invent.* II, 280a).

20979 2 février 1321.
Donation par Guigues, seigneur de Tullins, dioc. de Grenoble, à Catherine, sa fille, et à Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, son gendre, mari de Cather., de sa maison de l'Isle sous Tullins et 200 liv. bons Viennois de rente, réservé l'usufruit pour lui pendant sa vie et celle d'Humilie, épouse de noble Guichard de Clérieu ; au cas où Guigues aurait un enfant mâle légitime avant son décès, cette donation serait non avenue ; il promet d'assigner la rente de *ponte Grosso* à l'Isère et du gué de Disains en-dessous, etc... Ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 2975, 41. Grenoble, *Invent. St-Marcellin,* II, 2073-4.

20980 Hauterives, 3 février 1320/1.
...Ind. 4. Libertés octroyées par Geoffroy *(Gauffreydus),* seigneur de Clermont et d'Hauterives, aux habitants de ce dernier lieu, représentés par Jean de Loras, prieur de St-Martin d'Hauterives, Humbert Ardenc, prieur de Bonnecombe, Eustache du Vernet, chevalier, Nicolas, Jannet et Pierre d'Hauterives, Falcon Alleman, Hugues Tivoley, damoiseaux, et Guillaume Faure : il leur promet d'être bon et juste, de n'établir aucunes innovations et de n'attenter en rien, par lui ou ses officiers, aux libertés de personne, casse et annule les innovations faites de ne lever le vingtain que les nobles lui ont concédé pendant un temps plus long et de se prévaloir de cette jouissance pour le réclamer, à l'exception toutefois du vingtain dû pour la clôture du château, de ne lever à l'avenir ni chevreaux, ni poules, comme avait fait Poncet d'Hauterive, pour ses faucons, permettant à chacun d'en disposer, de n'exiger par lui ou les siens aucunes extorsions et notamment la moisson antique du seigneur, qu'il abolit, selon les dernières volontés de Poncet. *Act. ap. Alterippam,* dans la cour du lieu, en présence de Guillaume chanoine et Humbert de Clermont, archidiacre de Vienne, me André Acolini. Pierre de Phreysino, not. imp.

Arch. de la Drôme, E. 9041, vid. du 4 mai 1465, copie pap. XVIIe s. (*Invent.* VI, 85b).

20981 Orvieto, 3 février 1321.
Dépôt d'argent par le trésorier du patrimoine de St-Pierre en Toscane entre les mains de la société des Bardi à Florence. *Act. in Urbeveteri,* dans le palais épiscopal. Jacques Cliperii, citoyen d'Embrun, not. apost. et imp.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* III, 374, n° 14355.

20982 St-Marcel, 3 février 1321.
Confirmation par Henri Dauphin, élu confirmé de Metz (Menton !), régent (roy !) du Dauphiné et tuteur des enfants de son frère Jean, dauphin de Viennois, de l'acte du 16 janv. 1320.

Mugnier (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1891), XXX, 281, cf. 272-3.

20983 Bonneville, 5 février 1321.
Contrat entre Hugues Dauphin (seigneur de Faucigny), et son maçon *(lathomus)* et cordier Guillaume Floriti, habitant de Bonne : Hugues lui promet 60 sols Genevois de rente annuelle et viagère sur ses premières rentrées *(echeutis)* : Guillaume s'engage à travailler dans les châteaux de son maître, où celui-ci voudra, à des travaux de son office, aux gages de 12 den. par jour. Ordre au châtelain de Châtillon de verser les 60 sols à la st Michel, sur ses recettes. Fait *Bone ville,* jeudi après la Purification de la Ste Vierge.

Torino, Arch. di Stato, prov. Savoie, paq. 7, Beaufort, n° 50, 1, sceau (*Invent.* 122).

20984 Crémieu, 7 février 1321.
...*Ap. Crimiacum,* Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, devant André Czuppi, Humbert

Clar[eti] et Jean d'Hières *(Heriis)*, chapelain du prélat, ses conseillers et auditeurs des comptes, Jean de Pusignan *(P-niaco)*, châtelain de Pérouges *(Perogiar.)*, rend compte des revenus *(obventiones)* et redevances *(escheutæ)*, payements et dépenses de sa châtellenie, à raison du comté de Vienne...

Arch. de l'Isère, B. 2972, cah. xxiij.

20985 Crémieu, 8 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Guillaume de Rougemont pour les châtellenies de Monton *(Mutonis)* et de Pont-du-Château *(Pontis Castri)*, et par Amblard de Briord pour celle de Demptézieu *(Dantesiaci)*.

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij.

20986 Avignon, 9 février 1321.

Jean XXII confère à Simon, cardinal prêtre de Ste-Prisque, le prieuré de Salaise *(Salegiæ)*, dioc. de Vienne, dépendant du monastère de St-Oyand *(S. Eugendi Juren.)*, dioc. de Lyon, vacant par la mort en cour de Rome de Pierre de Beaumont, nonobstant d'autres bénéfices. — Exéc. : le doyen de Limoges, l'archidiacre d'Avallon et un chanoine de Meaux.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 242, n° 12942.

20987 Die, 9 février 1320/1.

G[uillaume], évêque et comte de Valence et Die, confirme à la maison du Val[-Ste-Marie], dioc. de Die, ordre des Chartreux, et à ses recteurs le droit d'avoir en tout temps six bœufs dans leur grange et le mandement de Montélier, pour être employés au labour, au charroi *(ad charreandum)* ou à tout autre service. *Dat. ap. Dyam.* Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, vid. du 12 mars 1323/4.

20988 Die, 9 février 1320/1.

G[uillaume de Roussillon], évêque et comte de Valence et Die, après avoir examiné les chartes du Val-Ste-Marie vidimées les 13 et 14 janv. préc., en reconnaît l'authenticité et les confirme, mandant à ses châtelains, mistraux, courriers, juges, officiaux ou vice-gérants, spécialement aux châtelains de Montélier et Alixan, de protéger la maison du Val, ses recteurs et mayniers, et menaçant de son indignation les contrevenants. *Dat. ap. Dyam.* Sceau.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 35 lig., sceau. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

20989 Crémieu, 9 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Aymon de Sathonay *(Satkenas)* pour les châtellenies de Lagnieu, Langeac *(Lanjac)*, *Albanonis* et de St-Romain ; et par Guy de Loras, pour celle de Bourgoin *(Burgondii)*.

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 328 : 187ᵃ.

20990 Avignon, 10 février 1321.

Jean XXII confère à Imbert Rovoyri l'office de prieur claustral du monastère de St-Chef *(S. Theuderio)*, ordre de St-Benoît et dioc. de Vienne, dont les biens ont été naguère unis à la mense archiépiscopale par le pape, le cardinal Symon, alors élu de Vienne, et les archevêques ses successeurs devant en être abbés, et le monastère géré par le prieur claustral. — Exéc. : l'évêque de Belley, l'abbé de St-André de Vienne et un chanoine de Saintes.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 243, n° 12949.

20991 Crémieu, 10 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Pierre Pellerini, cellérier de Quirieu *(Quiriaci)* ; et par Etienne Berardi, pour la châtellenie de Châtillon-de-Corneille.

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij.

20992 11 février 1321.

Deux frères Mineurs, Catalan Faure et Pierre Pascal, ayant été massacrés, en cours de mission, à Montélier, l'inquisiteur de la province, Jacques Bernard, se transporte à Valence pour instruire le procès et enjoint à Aymar, comte de Valentinois, de lui faire conduire les meurtriers que les officiers de justice du Valentinois avaient emprisonnés.

Chevalier (J.), *Mém. hérésies en Dauph.* 12; **Hist. égl.-ville Die*, II, 176 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 81 (à part, I, 289).

20993 11 février 1321.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, s'engage à céder au dauphin Guigues et à son frère Humbert [ses neveux] l'hommage et la fidélité de Guillaume de Joinville *(Janvile)*, seigneur de Gex *(Gayio)*, et tout ce en quoi il lui était obligé et tenu ; il mande au seigneur de Gex de leur faire reconnaissance et hommage. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1666.

20994 Crémieu, 11 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Joffred de Montchenu, bailli de la terre de la Tour, pour la châtellenie de Crémieu ; par Jean Vetule, pour celle de St-André de Briord ; par Jacelme Leatardi, pour celle de Quirieu ; par Guionet Veerii, pour celle de Morestel.

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij. *Invent. Prov. étrang.* 71ᵇ.

20995 Crémieu, 12 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Jacquemet Buffevent *(Buffavaynt)*, pour la châtellenie de Châteauvilain (1319-20) ; par Jean de Palanin, pour celle de Colombier; par Roland de Bellegarde, pour celle de Sablonières (1319-20).

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij. *Invent. Viennois*, I, 449, 482, 521ᵃ : I, 249ᵃ, 265, 287ᵃ, 513ᵇ.

20996 Crémieu, 13 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Pierre Championis, châtelain, pour la châtellenie de la Tour-du-Pin (1319-20), au nom des enfants de Jacques de St-Germain et au sien, consistant, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij. *Invent. Viennois*, III, 110.

20997 Crémieu, 14 février 1321.

Comptes fournis aux auditeurs par Guigonet de Roussillon, pour la châtellenie de Montrevel ; par Rosset d'Hières *(Heriis)*, pour celle de Lhuis *(Lueys)* ; par Pierre Alamandi, chevalier, pour celle de St-Laurent ; par Jean de St-Vallier, juge de la terre de la Tour, pour les revenus du sceau de la cour de cette judicature.

Arch. de l'Isère, B. 2972, xxiij. *Invent. Viennois*, III, 314ᵇ : II, 199ᵇ.

20998 Avignon, 20 février 1321.
Collation de l'archidiaconé de *Sigalonia* à Orléans en faveur de Simon [d'Archiac], cardinal-prêtre de Ste-Prisque, nonobstant le prieuré de Salaise *(Salegiarum)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Vienne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 246, n° 12980.

20999 21 février 1321.
Compte de Guionet Vieux, châtelain de Morestel, pour 1319 et 1320. — Cf. 11 févr.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 375 : II, 234ᵇ.

21000 21 février 1321.
Vente à Hugonet de Gières par Pierre Delpra, d'un chazal de maison à Barraux, et 6 den. de cens, pour 100 sols bons Viennois, de la directe d'Arthaud de Beaumont, seigneur de la Frette, qui investit. Jean de la Place [not.].
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21001 22 février 1321.
Conventions entre Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, et Marie de Savoie, épouse de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, au sujet de sa dot et de son douaire : il lui remet les châteaux de Montoux, Châtillon, Bonneville, Credo et Revorée ; elle promet de bien et fidèlement les garder. Pierre Leyderii, not..., ind. 4...
Invent. Prov. étrang. 102ᵇ *(Isère*, III, 240ᵃ). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1507.

21002 22 février 1321.
Hommages et fidélités rendus [à Hugues Dauphin] par Guillaume Alamandi, Guillaume de Thoire, chevaliers, et jusqu'à 50 nobles. Pierre Leyderii not... ind. 4...
Invent. Prov. étrang. 102ᵇ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1559.

21003 22 février 1321.
Autre série de 15 hommages de nobles à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.
Invent. Prov. étrang. 102ᵇ. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1559ᵃ.

21004 Avignon, 23 février 1321.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation de l'église St-Paul d'Avignon à Raymond du Four *(de Furno)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 249, n° 13013.

21005 Avignon, 23 février 1321.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'une église rurale du diocèse d'Arles à Jean de Salins, chanoine de Maguelonne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 248, n° 13007.

21006 Briançon, 23 février 1320/1.
Albergement par Tisetus Roerii, vibailli [de Briançon], au nom du dauphin, à Jean Chamin, de Chantemerle, des taches et foin que le prince avait acquis aux lieux des Bérard et Charbonel et dans le fief des Graviers, sous le cens de 8 turons d'argent, plus 12 d'introges.
Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 342-3. = ROMAN, 177ᵃ.

21007 Bonneville, 24 février 1321.
...Ind. 4... Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny, après délibération avec presque tous les nobles du pays, ratifie les donations qu'il a faites de ses terres, biens, droits, juridictions, fiefs et arrière-fiefs à feu Jean, dauphin de Viennois, et à ses successeurs ; il les renouvelle à ses neveux Guigues, dauphin de Viennois, et Humbert, son frère, et à leur tuteur Henri Dauphin, au cas où il décédera sans héritier mâle légitime, s'en réservant l'usufruit sa vie durant, et les quitte de ce qu'il pourrait leur réclamer, sauf la substitution à la succession du Dauphiné. Pour donner un effet à sa promesse, il leur cède les châteaux d'Hermance, Allinge-le-Vieux, Monthoux *(Monteuz)*, *Montisforquati* et Lullin, et la bastide de Choulex, dont les châtelains prêteront serment à Guigues ou à Henri. Il constitue Humbert de Choulex châtelain pour dix ans de Beaufort, Flumet et Bonne ; Humbert tiendra ces châteaux au nom *(ad salvum et salvesiam)* du seigneur de Faucigny, dont il payera les dettes jusqu'à concurrence de 12000 livr. En reconnaissance, Henri, administrateur du Dauphiné et tuteur des dauphins, lui concède le château de Vizille avec ses dépendances et lui promet 13400 liv. Genevois pour l'aider à payer ses dettes et racheter les gages de sa terre à diverses personnes, ainsi qu'une compensation pour la valeur des châteaux susdits et de ceux de St-Donat et de Bellegarde, en Graisivaudan, à l'estimation de Humbert de Choulex, chevalier, et d'André Zuppi. Au cas où le seigneur de Faucigny aurait des filles, Henri promet en dot à l'aînée 12000 liv. Genev. et aux autres 10000. Il promet la ratification de ses neveux quand ils parviendront à la puberté et l'union indissoluble du Faucigny au Dauphiné. Fait dans le château *Bonæ Villæ*, en la chambre près du *pelium ;* témoins : Siboud de Clermont, mistral de Vienne, Guy de Grolée, Guigues de Morestel, Jean de la Balme, Humbert de Thoire, Humbert de Choulex, chevaliers, Hugues Dardelli, curé de Thonon, Guillaume Bioli, jurisc., etc. Pierre Leyderii et Guillaume de Savigneux, nott. 2 sceaux.
Invent. Généralité, I, 15ᵇ : 23 ; *Prov. étrang.* 102ᵇ *(Isère*, III, 240ᵃ). FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* pr. III, 1, 221 ; *Cart. du Dauph.* II, 242-8, 251ᵇ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 191-3 ; cf. I, 285. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1457. *R. Gen.* XVIII, 368.

21008 Montélimar, 24 février 1320/1.
A la prière de plusieurs bonshommes de sa ville, Géraud Adhemarii, seigneur de Montélimar, dioc. de Valence, fait abandon aux hommes et femmes du lieu des droits qu'il percevait sur le vin *(tabernagium)* vendu en détail *(ad minutum)*, soit la 1/2 du 13ᵉ de l'octave de sᵗ Michel à 8 jours avant Noël et du Carniprivium vetus aux Rameaux, et la 1/2 du 21ᵉ le reste du temps ; la cession est faite par l'intermédiaire de Guillaume Mansoni, *incantator* de Montélimar, et du notaire. *Acta ap. Montilium*, dans l'ancienne habitation de Géraud ; témoins : Reynaud Manastoti, de Tournon, baile du lieu, etc. Henri de Montélimar, not. pontif., imp. et de Géraud. Bulle.
CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 91-3, n° 39.

21009 Avignon, 27 février 1321.
Jean XXII choisit, pour remplacer sur le siège archiépiscopal de Vienne Simon, nommé cardinal prêtre de Ste-Prisque, Guillaume [de Laudun], profès de l'ordre des frères Prêcheurs, maître en théologie et lecteur en cour Romaine. — Même lettre aux chapitre, vassaux et suffragants de l'église de Vienne, au clergé et au peuple de la ville et du diocèse.

Suarès, Mss., V, 270. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 251, n° 13038. Denifle, *Chart. univ. Paris*, II, 1, 156. Eubel, 527.

21010 Montbonnot, 1er mars 1321.
Henri Dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2962, 40.

21011 1er mars 1320/1.
Vente par Catherine, femme de Jeune Molard, à Etienne Roux, de Goncelin, d'une maison, plassage et verger par derrière au bourg de Goncelin, de la directe delphinale, sous 22 den. de rente payable au châtelain, outre le plaid à mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 86-7, 101a.

21012 2 mars 1321.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, reconnaît avoir reçu de Henri Dauphin, [régent du Dauphiné], 13400 liv. Genevois. Pierre Leyderii, not... ind. 4...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1508.

3 mars 1321 = 3 mars 1340.

21013 Avignon, 9 mars 1321.
Jean XXII charge le doyen de Valence d'exécuter la collation du prieuré de *Turrione in Bergo*, dépendant du monastère de Cruas, en faveur du moine Ponce Falconis.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 255, n° 13078.

21014 12 mars 1320/1.
Hommage rendu au comte de Genevois par Magne Albert, pour un droit de fenage, à raison d'un faix de foin sur chaque habitant de Theys, et autres cens.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 158a.

21015 12 mars 1321.
Reconnaissance à Guillaume ?, comte de Genevois, par Guillaume Segnoud ou Seniaud, pour des fonds et rentes en la châtellenie de Theys, paroisse de Froges.

Arch. de l'Isère, B. 3326 (*Invent.* II, 284b). *Invent. Graisivaudan*, V, 159a.

21016 Etoile, 12 mars 1320/1.
Aimar, comte de Valentinois, mande au châtelain de Châteaudouble et Charpey d'arrêter certains individus.

Arch. de l'Isère, B. 3572, orig. parch. (*Invent.* III, 98b). — Se rapporte peut-être à l'acte du 4 mai.

21017 17 mars 1321.
Hommage à Guillaume ?, comte de Genevois, par Guillaume Perrin, de Domène, damoiseau, pour une maison forte au molard de Montanivel, aud. Domène, mandement de Theys.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 159a.

21018 17 mars 1321.
Guillaume du Bourg, chanoine de Mâcon, atteste le testament d'Alix (*Alaysa*) de Beauvoir, veuve de feu Guiffrey de Miolans (*Meolano*), seigneur de Morestel. Elle élit sa sépulture dans le cimetière de Salettes, ordre des chartreux, pour être ensevelie près de ses enfants décédés, Monin et Agathe, épouse de Guichard du Bordet, chevalier. Il y aura 80 prêtres à son enterrement. Elle lègue au monastère 60 sols pour sa sépulture, 90 sols pour une pitance ce jour-là, 90 livr. de cire, 15 livr. pour construire une chapelle sur son tombeau, et 100 sols à placer en rentes, à condition qu'on célèbre 3 messes par semaine. Elle fait des legs à l'église, à l'œuvre, au luminaire et à 2 vicaires de son église paroissiale de Charête ; 5 sols à tous les luminaires de l'archiprêtré de Morestel ; une pitance aux Prêcheurs, aux Mineurs de Lyon et aux Augustins de Crémieu. Donations à l'œuvre de St-Jean de Lyon, à celle du Pont-St-Esprit, aux religieuses de Belez ; 100 sols à Jacquemette, veuve de Robert Cara, damoiseau, et à 7 filles de damoiseaux pour leur dot, à Pierre d'Alleu, frère Prêcheur, à Béatrix et Simondet de Voissenc, ses fidèles damoiselle et damoiseau, à sa nièce Flotte, religieuse de Salettes, à sa fille Margarone, religieuse de Laval-Bressieux, à son neveu Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, à Anselme d'Optevoz, archiprêtre de Morestel. Mention de sa fille Alix, décédée. Elle institue héritier son fils Humbert de Morestel et lui substitue son neveu Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu. Exécuteurs : l'archiprêtre de Morestel, Humbert de St-Pierre d'Allevard, vicaire de Salettes, Jean Vetule et Guigues Cara, damoiseau. Fait dans la maison de *Lane* qu'habite Alix, mercredi. Témoins. Guy Ancelin de Neyrieu et Etienne Cochon de Mépieu, nott.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe xvj. *Invent. Viennois*, II, 223a : III, 355b. — Auvergne (A.), *Hist. de Morestel*, 70-2, trad.

21019 18 mars 1320/1.
Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Guillaume Folcaud, à qui le comte avait accordé les privilèges et libertés dont jouissaient les nobles du mandement de Baix, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 572.

21020 Avignon, 20 mars 1321.
Jean XXII commet à Simon, abbé du monastère de St-André à Vienne, et à Guillaume de Laudun, chanoine de Maguelonne, l'administration de l'église de Vienne au spirituel et au temporel jusqu'à ce que Guillaume élu après la promotion de Simon au cardinalat et envoyé en Angleterre pour les affaires de l'église Romaine, puisse l'exercer par lui ou délégués. — Même lettre au chapitre et aux vassaux de l'église.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 259, n° 13114.

21021 Avignon, 20 mars 1321.
Jean XXII mande à l'abbé de St-Chaffre (*S. Theofridi*), au prieur du Puy et à Bertrand de Deaux (*Deutio*), prévôt d'Embrun, d'imposer un subside sur les religieux de la Chaise-Dieu pour éteindre les dettes du monastère.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 259, n° 13113.

21022 20 mars 1320/1.

Reconnaissance et hommage rendu à Guillaume ?, comte de Genevois, par Jean de Tencin, fils de Guigues Richard, pour plusieurs fonds, cens et rentes à Theys, la Pierre et Tencin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 158ª,-8ª (21 !).

21023 27 mars 1321.

Reconnaissances au comte de Genevois *(domino Geben.)* et à Rodet de St-Jeoire *(S. Georgii)* des cens qu'ils percevaient à Domène et Muriannette. Lambert Dourerii [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), K. XVII, 149ᵇ.

21024 Avignon, 31 mars 1321.

Le prévôt d'Embrun est chargé d'une nouvelle collation d'un canonicat en l'égl. de Bâle.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 263, n° 13153.

21025 (Après 31 mars) 1321.

Comptes de la gabelle de St-Symphorien[-d'Ozon], rendus au comte de Savoie, seigneur de ce château.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 251ᵇ. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 159-60.

21026 Avril 1321.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 3245, 80.

21027 Avignon, 1ᵉʳ avril 1321.

Jean XXII autorise l'archevêque d'Embrun à réconcilier pendant 3 ans les églises et cimetières de ses ville et diocèse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 263, n° 13156.

21028 2 avril 1321.

Donation par Guillelmon Roste, de Romans, à Pierre Macellier et Guillaume de Chaurisac.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 745.

21029 Chambéry, 4 avril 1321.

Lettres testimoniales par Pierre Francisci, en faveur de Rolet Candie et autres [de Rivoli], qui ont servi à la chevauchée du comte de Savoie, quand le bourg de Voreppe fut cerné *(barreatus)*, et à la course faite à Avalon... *Dat. Chamberiaci.*

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 380-1, n. 4.

21030 Bonneville, 4 avril 1321 = 24 février 1321.

Donation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à ses neveux les dauphins Guigues et Humbert, de la terre de Faucigny et de tous ses autres biens.

CHEVALIER (U.), *Ordonnances relat. au Dauph.* 12, n° 98.

21031 9 avril 1321 = 9 juillet 1321.

Hommage rendu au pape Jean XXII par les dauphins Guigues et Humbert. Guillaume de Saguineto, clerc du dioc. de Vienne (!) not..., ind. 4.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1230.

21032 St-Julien-en-Beauchêne, 10 avril 1321.

Lambert de Montbrand, seigneur de Beaumugne *(Balmunia)*, sur présentation du testament de Châtelaine *(Chastellana)*, femme de Giraud Malcor [Jacques Chaysii not.], reconnaît qu'elle a donné à l'église St-Julien-en-Beauchêne, 6 den. de service qu'elle tenait de la seigneurie de Lambert, lequel en retient Odon Baudoyni, recteur, et le quitte des lods. *Dat. ap. S. Julianum* [*de Beuchana*]. Sceau.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 590-1, n° 649. = ROM. 177ª.

21033 13 avril 1321.

Liève coursière des rentes dues à la commanderie Ste-Epine (Spina) du Pont d'Oulx-lès-Tournon, d'après le terrier en parch.

21034 St-Sauveur, 15 avril 1321.

...Ind. 4, mercredi avant Pâques, *ap. S. Salvat'*, en la maison de Jean d'Autrans *(A-nz)*, qui fait son testament.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 44.

21035 20 avril 1321.

Arnaud, seigneur de Rochefort, met sa maison de la Bâtie-en-Royans, avec ses autres seigneuries, sous la sauvegarde d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues... Lundi de Pâques...

Arch. de l'Isère, B. 4127, orig. parch. (*Invent.* IV, 124ª).

21036 Grenoble, 21 avril 1321.

Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, frère de Jean et Hugues Dauphin, confirme au nom de son neveu Guigues, dauphin de Viennois, la transaction intervenue entre le dauphin Jean et le seigneur de Séchilienne (1ᵉʳ janv. 1316).

Arch. de l'Isère, B. 3339, reg. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 34.

21037 Avignon, 22 avril 1321.

Jean XXII charge le prévôt et le sacristain de Gap d'exécuter la collation d'un canonicat à Cavaillon en faveur de Riccave de Caromb.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 271, n° 13247.

21038 Avignon, 22 avril 1321.

Jean XXII confère à Guillaume Moterii un canonicat à Valence, nonobstant l'office de chorier dans cette église et dans celle de St-Pierre du Bourg. Exécuteurs : l'abbé de St-Ruf de Valence, le prieur de Beaumont, dioc. de Valence, et un chanoine de Milan.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 271, n° 13245.

21039 Mens, 22 avril 1321.

Transaction entre Albanel et autres possesseurs des moulins et gauchoirs de Chardières, et les consuls et habitants de Mens : ceux-ci seront tenus de remettre toutes les toiles qu'ils feront pour être blanchies dans lesd. gauchoirs et autres artifices, depuis Noël jusqu'à Notre-Dame de septembre (8). Ind. 4, *ap. Mencum* dans le cimetière de Notre-Dame.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 605ᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 100ᵇ.

21040 23 avril 1321.

Louis de Poitiers, évêque de Langres, reconnaît devoir 1000 liv. à son père Aimar, comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3572, orig. parch., sceau (*Invent.* III, 98ᵇ).

21041 Grenoble, 26 avril 1321.

Charte de privilèges accordée aux habitants de Corps par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dau-

phiné : liberté de tester ; dévolution des successions *ab intestat* aux parents les plus proches ; renouvellement annuel des mayniers et banniers, albergement du four banal aux habitants ; défense d'emporter en dehors du mandement les protocoles des notaires, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 807 ; B. 3009, XI^{xx} xvij ; B. 3322, reg. (*Invent.* II, 282^b). *Invent. Graisivaudan*, A, 160 : II, 207^a.

21042 Grenoble, 26 avril 1321.

Confirmation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, de la transaction du 1er janv. 1316, entre son frère le dauphin Jean et Jean Alamandi.

Arch. de l'Isère, B. 2613 (*Reg. Pilati* 1343-4), 2 ; B. 2945, 779 ; B. 3007, XL. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 246^b ; V, 101^b ; VI, 103^a.

21043 26 avril-26 mai 1321.

Pierre Fazon et le dit Malaperto [de Rivoli] ont servi 31 jours à la chevauchée d'Edouard de Savoie vers la Côte, quand Amédée de Poitiers et Carrat [= Graton] de Clérieu furent pris, et de là vers St-Symphorien, craignant que le dauphin ne l'assiégeât.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 381, n.

21044 Grenoble, 27 avril 1321.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, mande aux baillis, juges, châtelains, prévôts, mistraux, cellériers, familiers et sujets de garder la maison de la Chartreuse, ses frères et familiers, ses biens et possessions, hors de tout soupçon en Dauphiné, et de laisser circuler librement les prieurs de l'ordre. *Dat. ap. Gratianop...*

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 150-1.

21045 28 avril 1321.

Jean XXII confirme à l'abbé et au couvent de St-Antoine la bulle de Jean XXI, du 3 nov. 1276.

Invent. des titres de St-Antoine, 122.

21046 Avignon, 30 avril 1321.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation de la sacristie d'Agde en faveur de Raimond de St-Martin.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 276, n° 13297.

21047 1321.

Jacques Bernhardi, de l'ordre des Mineurs, inquisiteur, envoie les frères Catalan et Pierre Pascalis au diocèse de Valence, pour procéder contre les hérétiques ; ils sont martyrisés au château de Montélier (*Montislisii*) et inhumés à Valence.

Chronica fratris Nicolai Glassberger, ord. Minor. observ. (*Analecta franciscana* edita a Patribus coll. S. Bonavent. 1887, II, 128).

21048 4 mai 1321.

Lettre d'Aymar, comte de Valentinois, à l'évêque de Valence et à frère Jacques, inquisiteur de la foi dans les provinces d'Arles, Aix, Vienne et Embrun, leur déférant quelques hérétiques de Châteaudouble qui avaient tué deux frères Mineurs à Montélier.

Arch. de l'Isère, B. 3572, orig. parch. (*Invent.* III, 98^b). Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 81 (à part, I, 289) ; *Mém. histor. hérésies en Dauphiné au XVIe s.* (1890), 14-5.

21049 4 mai 1321.

Remise de la lettre précéd. scellée par noble Bertrand de Montoison (*Montaysone*) à Jacques, inquisiteur dans les provinces d'Arles, Aix, Vienne et Embrun, au nom d'Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois.

Chevalier (J.), *Mém. histor. hérésies en Dauphiné au XVIe s.* 14-5.

21050 Vienne, 5 mai 1321.

Testament de Guigone, veuve de Guigues Guichard, damoiseau : elle institue héritiers universels, à parts égales, ses fils Hugues et Guillelmet... Mardi après s^{ts} Philippe et Jacques ap.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1593.

21051 Boscaudon, 10 mai 1321.

Albergement par Guillaume Albert, abbé de Boscaudon, du consentement de ses religieux : Bertrand du Lauzet, prieur, Etienne de Barcelonnette, grand cellérier, Pierre de Talard, sacristain, de moines et frères lais, à Lantelme et Pierre Boyer, frères, d'un domaine sis à Montmirail, *ad Prahetos*; sous 10 den. Viennois de service à la s^t Michel et la dîme. Témoins. Lantelme Peyron, not. impér. Fait dans le parloir.

Arch. des Htes-Alpes, H. 4, orig. parch. (*Invent.* 6^a).

21052 11 mai 1321.

Codicille de Jaspert, vic. de Châteauneuf : 2 legs à Bernard de Rovire, son écuyer.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 284 ; III, 627.

21053 Grenoble, (11) 12 mai 1321.

Confirmation des libertés de la ville de Grenoble par Guillaume, évêque de cette ville, et par Henri Dauphin, élu confirmé de Metz, tuteur des Dauphins Guigues et Humbert, fils et héritiers du dauphin Jean, son frère, administrateur de tout le Dauphiné. Faculté à la ville de disposer à son gré des ressources, d'accroître ses impôts, de s'assembler sans autorisation, excepté dans un but hostile aux coseigneurs. Les bourgeois qui se rendront aux chevauchées avec leurs chevaux et leurs armes, recevront la solde des autres hommes d'armes, les orphelins de moins de 15 ans ne seront astreints aux chevauchées qu'à raison de leurs fiefs. Les troupes de passage seront surveillées par leurs chefs, responsables des dommages qu'elles feraient aux bourgeois. Les seigneurs ne pourront exiger aucune redevance sur les transactions commerciales effectuées dans la ville ; les bourgeois sont exempts de droits d'entrée, excepté sur le sel ; les denrées seront pesées à la grosse livre de 15 onces ; toutes les monnaies étrangères ont cours à Grenoble et un conseil en fixe la valeur. Pour un crime commis dans la franchise, les bourgeois ne pourront être soustraits à la juridiction de la cour commune ; pour crimes commis en dehors, ils seront jugés selon la charte de Grenoble. Les gages du juge seront fournis par les seigneurs, au lieu d'être prélevés sur les amendes. *Act. Gracionopoli...* ; assistants : Guigues Falavelli, juge mage du Dauphiné, André Czuppi, Marchis de Claix, chanoine de St-André de Grenoble, Humbert Clareti, chan. de Romans.

Arch. ville de Grenoble, AA. 2, orig. parch. ; vidimus du 16 déc. 1332. 3, vidimus du 30 août 1443 ; 4, *Livre de l'Evangile;* CC. 1368 (*Invent.* I, 2b-3, 4a, 4b; II, 47a). *Cart. munic. de Grenoble*, 23bis, n° 3 (anal. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 346-7 (à part. 8-9). *Livre de la Chaine*, xxviijb-xxxija, xxxiiij-vij, IIIIxxj. *Invent. Graisivaudan*, II, 276a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 248b. — Pilot (J.-J.-A.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, B, II, 318-9 (au 10 mai). Prudhomme (A.), *Hist. de Grenoble*, 155-7 (au 18 mai).

21054 Avignon, 15 mai 1321.

Jean XXII accorde à Guillaume, évêque de Valence et Die, et au chapitre de Valence l'autorisation de vendre pendant onze ans les fruits de cet évêché pour acheter le château de Châtillon au dioc. de Die, appartenant au prince d'Orange, pour le prix de 15.000 liv. Viennois. — *Consuevit apostol.*

Bibl. de Grenoble, ms. U. 317 ; 1455 (J. Ollivier, *Archives histor. Dauphiné*, XV). Valbonnays, 2e Reg., n° 269. — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 468 (à part, I,89), 13 mai. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 282, n° 13362.

21055 Avignon, 15 mai 1321.

Jean XXII accorde à Guillaume, évêque de Valence et Die, l'absolution de l'irrégularité qu'il a contractée en détruisant le prieuré de Cléon-d'Andran *(Clivo)*, ordre de St-Benoît, de son dioc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 282, n° 13363.

21056 Avignon, 15 mai 1321.

Jean XXII confère à Guichard d'Ambérieux *(Ambaysiaco)*, moine et chapelain de St-Ruf de Valence, l'expectative d'un prieuré de cet ordre. Exéc. : les prieurs de St-Félix de Valence et de Beaumont, le sacristain de Romans.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 283, n° 13365.

21057 Avignon, 15 mai 1321.

Jean XXII confère à Jean Guibondi un canonicat dans l'église de Valence, nonobstant un canonicat à Die, la prévôté sécul. de Crest, dioc. de Die, l'office de chorier à Valence et à Romans, et la chapelle de la Blache, dioc. de Val. — Exéc. : le prieur de Beaumont, dioc. de Valence, le sacristain de cette église et l'official de Die.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 283, n° 13364.

21058 (Avant 17 mai) 1321.

Messagers envoyés au châtelain de Bardonnèche et Exilles pour lui demander de livrer ceux qui ont incendié la grange de l'abbé de Suse ; leurs dépenses payées par le châtelain d'Avigliana.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 380, n. 4.

21059 (19 mai) 1321.

Aymon, prieur de la Chartreuse, et les autres définiteurs du chapitre général de l'ordre, approuvent l'association spirituelle contractée par le prieur de Lugny avec l'abbé de Longuay, ordre de Cîteaux. Sceau..., au temps du chapitre général.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 151-2.

21060 Avignon, 19 mai 1321.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation de la prévôté de Constance faite à Conrad d'Elinguiberg.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 285, n° 13395.

21061 Chambéry, 20 mai 1321.

Compte depuis le mardi 31 mars, inclus, jusqu'au présent mercredi, exclu, soit 44 jours, reçu *ap. Ch[amber.]* par Romanet Barberii, clerc du seigneur (=comte de Savoie), des dépenses et recettes de Rodolphe d'Herbeys, damoiseau, et Amblard Bon, familier du comte, pour les travaux qu'ils ont exécutés au château et à la ville de Faverges *(Fabricar')*, sur l'ordre d'Antoine de Clermont et Pierre François : froment, murs de la ville, etc. Dépenses : 272 liv. 10 sols 11 den. obole Genevois et 24 sols 6 den. gros Tournois. Il reste dû...

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Comptes fabrique des châteaux, n° 31, orig. roul. parch. (*Invent.* n° 32, 7b).

21062 La Bâtie-Neuve, 20, 21, 22, 23, 25, 27, 29 mai 1321.

Terrier de la Bâtie-Neuve, de Montreviol, etc., ou livre des reconnaissances passées au profit de l'évêque de Gap par 12 tenanciers, dont Béatrix, femme de François de Montorcier, damoiseau, à la requête de Bérenger Stephani, châtelain épiscopal de la Bâtie-Neuve. Fait en la maison de l'évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1115, reg. (*Invent.* IV, 4).

21063 Avignon, 21 mai 1321.

Jean XXII mande au prévôt d'Embrun de conférer l'église rurale de St-Gervais au dioc. d'Aix à Jacques Bascatii, de St-Quentin.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 287, n° 13411.

21064 21 mai 1321.

Reconnaissance passée en faveur de Pierre Argoud, fils de Vionnet, et de Nantelme Argoud, fils de Guillaume, son cousin, par Pierre de Barraux, fils de Boson, pour des vignes et terres. Pierre Gautier (not.).

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21065 Avignon, 25 mai 1321.

Jean XXII confie à l'archevêque de Lyon et à l'évêque de Langres le soin de rétablir la paix entre Amédée, comte de Savoie, ses fils Edouard et Aymon, son neveu Louis de Savoie et Imbert seigneur de Beaujeu, d'une part, et Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné, Guigues dauphin de Viennois, Hugues Dauphin, son oncle, le comte de Genevois, Adémar de Poitiers et son fils de même nom, Adémar seigneur de Roussillon, Amédée et Hugues, frères, oncles du comte de Genevois.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 8-10, n° 1257. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 366, n° 14276.

21066 Avignon, 25 mai 1321.

Jean XXII charge les mêmes de procurer une trêve entre les mêmes belligérants et de dissoudre toutes alliances *(confœderationes)* entre eux. — *Ab eo per quem.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 10, n° 1258. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 366, n° 14277.

21067 Avignon, 26 mai 1321.

Jean XXII charge l'évêque de Langres de procurer une trêve entre le chapitre et le mistral *(ministralis)* de Vienne, d'une part, et Gérard d'Illins *(Illirio)*, d'autre.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 11, n° 1259. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, n° 14278.

21068 Avignon, 27 mai 1321.

Jean XXII charge l'évêque de Langres de notifier à l'archevêque de Lyon la trêve à conclure entre Amédée,

comte de Savoie, et Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné. — *Cum venerabilis*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 11, n° 1260.

21069 Durbon, 27 mai 1321.

Concession par Raynbaud Milon, procureur ou courrier du couvent de Durbon, en faveur de Ponce Pollini et Guillaume Manent, de Serre-Pouly *(Serro Pollino)*, du bûcherage dans le bois de Durbon au mont Chamousset, depuis celui *al Paset* entre le cours du Rioufroid et celui de *Salsa*, jusqu'à Noël, à condition de ne pas endommager la forêt et de prendre des troncs et des fusts exclusivement pour fabriquer des ustensiles : tables *(discos)*, plats *(scutellas)*, *doroblerios*, salières, etc. Les acquéreurs promettent de payer à Noël 25 sols Vienn. et de plus 100 plats, *droblerios* ou tables, moitié petits et moitié grands. Fait dans le territoire *Durbonis*, au lieu appelé *Balma Collis Pineti*. Témoins. Guigues Mercerii, not. imp.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 591-3, n° 650.

21070 Avignon, 27 mai 1321.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de faire recevoir Elisabeth, fille de Frédéric dit Capeller, chevalier du dioc. de Bâle, comme religieuse de Massevaux *(Vallis Masonis)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, n° 13485.

21071 29 mai 1321.

Etienne de Chauvel *(Chavelluco)*, commandeur des maisons d'Orange *(Aureyca)* et de St-Maurice, ordre de St-Jean de Jérusalem, reconnaît tenir en fief franc, antique et honoré du dauphin Guigues la maison forte ou bastide de St-Maurice, avec son tènement, et les territoires de Bouchet *(Bocheto)* et du Fraysse *(de Frays)*, confrontant les territoires de Visan, Tulette, Vinsobres et la rivière d'Aigues *(Ycaris)*. Fran. de Montjoux *(Monte Joco)* not.

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Baronnies*, II, 389ᵇ : 1040. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1446.

21072 30 mai 1321.

Comptes d'Etienne Galeys, chevalier, bailli du Chablais et du Genevois : il s'est rendu à Genève, à cause de l'entrée en Faucigny de Henri Dauphin [élu de Metz et tuteur du dauphin Guigues]. et des menaces faites par les ennemis du comte de Savoie de dévaster *(tallare)* vers St-Gervais.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 168, cf. 369.

21073 Avignon, 1er juin 1321.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à St-Séverin de Bordeaux en faveur de Pierre *de Castello*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 297, n° 13535.

21074 Avignon, 1er juin 1321.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. au diocèse de Condom en faveur de Pierre Bosqueti.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 298, n° 13539.

21075 Avignon, 1er juin 1321.

Jean XXII confirme le statut des évêque, doyen et chapitre de Gap au sujet des distributions quotidiennes à faire aux chanoines qui assistent aux heures canoniales, sur les revenus que tenait l'archidiacre Henri et autres.

Mss. de SUARÈS, V, 397. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 298, n° 13544. = ROMAN, 177ᵃ.

21076 Avignon, 1er juin 1321.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Gap à l'archidiacre Raimond Stephani, nonobstant l'église rur. de Tournefort, dioc. de Gap, etc. Exécuteurs : les prévôts d'Embrun et d'Aix, et le sacristain d'Aix.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 298, n° 13540.

21077 Avignon, 1er juin 1321.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Toul à son chapelain maître Pierre Guillelmi, nonobstant celui de Gap, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 298-9, n° 13550.

21078 Avignon, 1er juin 1321.

Jean XXII confère un canonicat à Soissons à maître Guillaume de Carnac, qui jouit des obventions perçues sous le nom de St-Antoine de Viennois dans les villes et diocèses de Montauban, Cahors et Condom. — Exéc. ; le prévôt d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 297, n° 13536.

21079 Avignon, 2 juin 1321.

Jean XXII confirme la réception de Pierre Raymbaldi, de Suse, comme chanoine de Gap, nonobstant la sacristie de cette église et l'église de St-Pierre de *Bolorderie*, même dioc., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 300, n° 13568.

21080 Grenoble, 6 juin 1321.

Hommage prêté au dauphin Guigues, assisté d'Henri Dauphin, son tuteur et administrateur, par Hugues de Peladru, d'Anjou, damoiseau, de tout ce qu'il possédait au lieu, territoire et mandement de Moras ; le dauphin lui concède en augment de fief tous les biens de noble Aymonet de Cama, qui n'avait laissé qu'un bâtard, situés au mandement et territoire de Roybon, à charge d'en prêter hommage... Samedi avant la fête de Pentecôte, *ap. Gracionopolim*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IXˣˣ, xix, IIᵉ ij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 983-4 ; II, 1662-3.

21081 6 juin 1321.

Compte de Pierre de Longecombe, châtelain du Pont-de-Beauvoisin, depuis le 3 avril 1320.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 11-2 (à part, 62-3).

21082 Avignon, 13 juin 1321.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation de la prévôté de Bischofszell *(Episcopalis Cellæ)* en faveur de maître Ridolfe de Liebegge.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 307, n° 13640.

21083 Avignon, 13 juin 1321.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Constance.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 306, n° 13633.

21084 Avignon, 13 juin 1321.
Jean XXII charge le même de conférer l'église paroiss. d'Oberwintertur au dioc. de Constance.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 307, n° 13642.

21085 Avignon, 13 juin 1321.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'une église rurale au dioc. de Constance.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 306, n° 13635.

21086 Avignon, 13 juin 1321.
Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à Strasbourg.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 307, n° 13639.

21087 Avignon, 13 juin 1321.
Jean XXII charge le même de faire recevoir comme religieuses Elisabeth et Anne, filles de noble Rodolphe de Hewen.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 306, n°s 13636-7.

21088 14 juin 1321.
Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, mande à Guillemin Fabri, clerc, et à Jean Lardier, trésorier du comte de Forez, de payer en son nom 120 liv. Viennois à Hugues Mauvoisin, chevalier, sur l'argent qui lui est dû par ledit comte.
HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1599.

21089 14 juin 1321.
Statuts du chapitre d'Embrun.
Arch. des Htes-Alpes, E. 521, copie (*Invent.* II, 251ᵃ).

21090 Grenoble, 15 juin 1321.
Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, confirme les franchises des habitants de Grenoble : il les déclare exempts de toutes prestations et impôts, péages, riverages, gabelles, gardes et autres exactions par terre et par eau dans tout le Dauphiné, de toutes impositions futures pour les marchandises, excepté le sel, etc. *Dat. et act. Grationopoli.*
Livre de la Chaine, XXIIII. = *PILOT, dans *Bull. soc. statist. Isère*, 1ᵉ sér. III, 375-6 (le 13).

21091 16 juin 1321.
Confirmation par Guigues, dauphin de Viennois, fils aîné du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, des lettres de son oncle Henri du 12 mai préc.
Arch. comm. Grenoble, CC. 1368 (*Invent.* II, 447ᵃ). *Livre de la Chaine*, xxxvij, xxxvij-iij.

21092 Grenoble, 16 juin 1321.
Henri Dauphin, élu confirmé de Metz, et tuteur de Guigues et Humbert Dauphins, enfants et héritiers de feu son très cher frère Jean, dauphin d'heureuse mémoire; administrateur de tout le Dauphiné... *Dat. Gracionopoli...*
Grenoble, *Livre de la Chaine*, cclvii v°.

21093 17 juin 1321.
Albergement de la fontaine Seusa à Jean Aye, fils de Pierre, par Humbert Conrerii, procureur de dame Bérengère, sous le cens d'1 *pollatum*. Jean Olengnerii not.
GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 68. ROM. 177ᵇ.

21094 18, 19, 22 juin 1321.
Reconnaissances de 10 tenanciers de la Bâtie-Neuve au profit de l'évêque de Gap.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1115, reg. (*Invent.* IV, 4).

21095 20 juin 1321.
Commission au châtelain d'Allevard par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour Guigues dauphin et Humbert, frères, pour assigner à Pierre de Bellegarde, dit Margerons, écuyer, 10 liv. de rente, moitié en blé, moitié en argent, dans le mandement d'Allevard, pour la moitié de 20 liv. de rente promise aud. Pierre pour les soins qu'il avait pris au traité fait entre led. régent et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 3ᵇ.

21096 21 juin 1321.
Sauvegarde et franchises accordées aux frères du pont St-Esprit, par Henri Dauphin, élu [de Metz] et régent du Dauphiné.
BRUGUIER-ROURE (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nîmes*, G. XIII, 1890), 231.

21097 21 juin 1321.
Acquisition d'une livre pain et vin pour les anniversaires de St-Barnard, par Catherine, femme de Nicolas Bechet, de Romans.
Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 158.

21098 21 juin 1321.
Reconnaissances passées en faveur de Bermondet de Theys, à son nom et de ses frères et sœur. Pierre Lombard, [not.].
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21099 [24 juin] 1321, 1322.
Comptes de Jean Gandin, châtelain d'Albon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 80, 81.

21100 1321
Compte de Chabert de Gières, châtelain d'Avignonet.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 236-7.

21101 1321, 1322.
Comptes de Pierre de la Croix, châtelain de Bardonnêche.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 152.

21102 1321, 1322.
Comptes de Guigues de Morestel, châtelain de Morestel.
AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202,-4 (à part, 95,-7).

21103 1321.
Comptes de Hugues de Commiers, bailli du Graisivaudan, pour la châtellenie de Morêtel.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 112.

21104 1321.
Compte de Chabert de Gère, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 465ᵇ.

21105 1321, 1322.
Comptes d'Odon Leuçon, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 726-7.

21106 1321, 1329, 1340.
Terriers et reconnaissances de Tullins.
Grenoble. *Invent. St-Marcellin*, I, 2096.

21107 (Après 24 juin 1321).
Le pape Jean XXII fait renouveler, par les soins de Guillaume (Méchin), évêque de Troyes, et Raymond [de Mostuéjouls], évêque de St-Flour, la suspension d'armes entre le Dauphiné et la Savoie.
Arch. Vatic. Reg. CXI, ep. — VIDAL (J.-M.), dans *Rev. d. quest. histor.* (1900), LXIX, 369 (à part, 8).

21108 28 juin 1321.
Vente par les mariés Bontoux à noble Guillaume de Mornans, de 6 setérées de terre aux condamines de Bufer, à Bourdeaux, moyennant 100 sols Valentinois.
Arch. de la Drôme, E. 455, orig. parch. (*Invent.* II, 59ᵃ).

21109 29 juin 1321.
Lettres de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, accordant diminution du cens annuel auquel Jean Sachet était tenu pour la missellerie et saulterie de Mieussy.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 7, Mieussy, nº 2, factum de procès en 1577-1586 (*Invent.* 96).

21110 3 juillet 1321.
En suite du jugement rendu par les cardinaux Pierre et Simon, commissaires délégués par le pape, entre le dauphin Guigues, comte de Vienne, Albon et Gap, seigneur de la Tour, et son oncle Henri Dauphin, élu de Metz, d'une part, et Rogier de Montbrand, prieur de Romette, d'autre, le prince accorde mainlevée au prieur de son temporel, saisi faute de reconnaissance, à condition de la passer et de prêter serment de fidélité, ce qui a lieu ; le prieur reconnaît devoir le cens accoutumé et contribuer aux chevauchées.
Arch. de l'Isère, B. 2620. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 672. = ROMAN, 177.

21111 Avignon, 3 juillet 1321.
Hommage rendu au dauphin Guigues par Roger de Montbrun, prieur de Romette, pour la terre et prieuré dud. lieu ; il reconnaît que le prince (Roy) y avait les chevauchées et une pension de 60 sols et 3 muids d'avoine. Fait *Avinione*, ind. 4.
Arch. de l'Isère, B. 3622, 260. *Invent. Gapençais*, 671.

21112 4 juillet 1321.
Acte concernant les dîmes du Queyras.
Arch. des Htes-Alpes, E. 519, copie (*Invent.* II, 256ᵃ).

21113 Avignon, 6 juillet 1321.
...*4 ind., pontif. Johan. XXII aº 5.* Hommage rendu à Robert, roi de Sicile, par Henri, évêque de Metz, régent du Dauphiné, pour les comtés d'Embrunais et de Gapençais. *Act. Avinione*, dans le couvent des frères Prêcheurs, où demeure le prince; témoins : les évêques de Fréjus, de Nice et de Toulon, Siffred Nigri, prieur de St-Julien en Viennois, Pons de Layrac, abbé de St-Antoine, Jean Ymbert, juge de Gap.
Invent. Gapençais, 258. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 251ᵇ. — *Gallia christ. noviss.* V, 168, nº 349. = ROMAN, 177ᵇ.

21114 Grenoble, 6 juillet 1321.
...Ind. 4, lundi... *Act. ap. Gracionopolim*, en la banque de Martin Ranulphi.
Grenoble, *Livre de la Chaine*, IXˣˣXIX.

21115 6 juillet 1321.
Transaction entre Reymond Eynardi, chevalier, seigneur de l'Argentière, et Daurel Amedei, Antoine Ruelli, Jean Richardi, Reymond Richardi, prêtre, Jean Rodulphi et autres leurs associés de Briançon, au sujet du cens d'1 obole d'or sur des biens au territoire de ce lieu, *in Condamina*. Pierre Floris not.
GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nº 63.

21116 Avignon, 7 juillet 1321.
Jean XXII charge l'abbé de St-Antoine de Viennois d'exécuter la collation d'un canonicat à Amiens en faveur de Hugues Reybæ.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 316, nº 13742.

21117 Avignon, 7 juillet 1321.
Le même charge le même, l'archidiacre de Valence et le sacristain de Romans d'exécuter la collation d'un bénéfice dépendant de la prévôté de St-Laurent-d'Oulx *(de Ultio)* en faveur de Raimond Chaberti.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 316, nº 13743.

21118 Avignon, 7 juillet 1321.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église d'Avallon, dioc. d'Autun, à Barthélemy de la Balme, clerc de St-Barnard de Romans. Exéc. : l'abbé de St-Antoine de Viennois, l'archidiacre de Valence et François de la Balme, chanoine de Vienne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 317, nº 13745.

21119 Avignon, 7 juillet 1321.
Jean XXII transfère Jocerand de Pusignan *(P-niaco)* du monastère de St-Chef *(S. Theuderii)*, dioc. de Vienne, à celui de la Chaise-Dieu, nonobstant le prieuré de Tullins *(Thoillino)*, dioc. de Grenoble. Exéc. : l'évêque de Cahors, le doyen de Grenoble et un chanoine de Meaux.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 317, nº 13747.

21120 Avignon, 7 juillet 1321.
Jean XXII confère en expectative un prieuré, etc. dépendant du monastère de St-Ruf de Valence à Guillaume *de Molariis*, qui se démettra de la sacristie du prieuré de St-Vallier, dioc. de Vienne. Exéc. : l'évêque de Grenoble, l'abbé de St-Antoine de Viennois et l'archidiacre de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 317, nº 13746.

21121 Avignon, 7 juillet 1321.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Valence à Adémar de Malitrayt ou Malavayt. — Exéc. : l'abbé de St-Antoine, le sacristain (prévôt !) de St-Barnard de Romans et l'archidiacre de Vienne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 315, nº 13732 ; 317, nº 13748.

21122 Avignon, 7 juillet 1321.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Vienne à Guillaume, fils de Guillaume de Virieu, chevalier. Exéc. : les abbés de St-Pierre hors les portes, de St-André de Vienne et de St-Antoine.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 316, nº 13741.

21123 Avignon, 7 juillet 1321.
Transaction entre Henri Dauphin, régent de Dauphiné, et Pierre Isoard, chevalier, seigneur d'Aix, pour

lui et les autres coseigneurs et habitants de Tochane, Château-Bernard et Gresse : Pierre aura pleine et entière juridiction sur tous les habitants de ces localités, sauf sur les hommes delphinaux délinquant dans les lieux et leurs mandements dont la justice est réservée au dauphin, même dans les foires, marchés, chemins publics, églises et monastères du pays de Trièves ; la moitié de la montagne et revenus du Lautaret appartiendront à P. Isoard, toutes les procédures faites contre lui par les officiers delphinaux sont déclarées nulles. Henri promet [la confirmation de] son neveu... Ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 2619, 104 ; B. 3007, xxv. *Invent. Graisivaudan*, IV, 290-1. = Chevalier (J.), *Comtés Valent.-Diois*, I, 115.

21124 7 juillet 1321.

Appel interjeté à Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à l'évêque de Valence et Die, au métropolitain de Vienne et au Siège apostolique par Gilet Alleman, seigneur de Prébois, de sentences prononcées contre ses hommes de Prébois par Guigues Falavel, juge mage du Graisivaudan.

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85ª).

21125 Avignon, 8 juillet 1321.

Les besoins de l'église Romaine augmentant, Jean XXII mande à l'archevêque de Vienne, à ses suffragants et à toutes les personnes ecclésiastiques de la province de payer et percevoir la décime des revenus ecclésiastiques imposée pour 3 ans. — *Multæ necessitatis.*

Coulon, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 17, nº 1263 ; 19, nº 1274. Mollat, *Jean XXII, lettr. comm.*, III, 367-8, nºˢ 14296, 14300.

21126 Avignon, 8 juillet 1321.

Même mandat à l'archevêque d'Embrun, à ses suffragants, etc.

Coulon, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 18, nº 1267 ; 19, nº 1273. Mollat, *Jean XXII, lettr. comm.*, III, 368, nºˢ 14298, 14300.

21127 Die, 8 juillet 1321.

G[uillaume] de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die, en considération du subside de 1000 livr. Vienn. que les habitants de Die lui fournissent pour acquérir le château de Châtillon, dioc. de Die, leur accorde par l'intermédiaire de leurs syndics : Bontoux Milonis, Arnaud Giroudi, Guigues Amalrici et Guil. Fabri, l'exemption de tout péage (*vectigal*) ou charroi dans ce château, ce dont ils étaient en possession malgré les entreprises du prince d'Orange, et la rémission des délits qu'ils y auraient commis. Les Diois ne pouvant jouir de toutes leurs libertés faute d'avoir l'original à leur portée, elles seront publiées ; on fera autant de vidimus que d'originaux, munis des sceaux du prélat, du chapitre et de l'archevêque de Vienne. Le subside est accordé par pure libéralité et n'engage pas l'avenir ; il supprime les autres accords au sujet de l'achat de Cornillon : la levée en sera faite avec le concours des officiers de justice (*curialibus*) de l'évêque. Fait *in estris* de la cour épiscopale *Diensis*, ind. 4. Témoins : André Baudoyni, doyen, Arbert de Foillans, sacristain, et 2 chanoines. Mathieu Chayssi not. imp. et juré de la cour de Die.

Arch. de la Drôme, E. 14708 (Sail. AA. 11), vid. (*Invent.* VIII, 236ᵇ). — Chevalier (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 138-41, nº 10. = *Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 174.

21128 Avignon, 9 juillet 1321.

Reconnaissance faite au pape Jean XXII, au nom de l'église Romaine, par le dauphin Guigues, fils aîné et héritier universel de Jean, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour et baron de Montauban, et son frère Humbert Dauphin, héritier en partie de son père, en présence et du consentement d'Henri Dauphin, élu évêque de Metz, tuteur desd. princes, régent le Dauphiné pour eux, pour les châteaux de Nyons et de Mirabel (*Miribello*) et le domaine supérieur de Vinsobres, dioc. de Vaison, sous la pension annuelle d'1 marc et d'1 once d'argent ouvré à Noël, sous diverses conditions. Guillaume de Sangué (*Sanguineto*), not. du dioc. de Nevers. *Dat. Avenione*,... dans le palais épiscopal.

Arch. de l'Isère, origin. ; B. 2992, 58. *Invent. Baronnies*, II, 80 : I, 455 ; II, 63ᵇ, 64ᵇ, 484, 545-6, 701-2, 1123-4. — *Muratori, *Antiq. Ital.* VI, 137-8. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, nº 1269.

21129 Avignon, 9 juillet 1321.

Ind. 4, *pontif. Johan. XXII aº 5*. Hommage prêté au pape, présent, par Guigues, dauphin de Viennois, fils aîné et héritier universel de feu Jean dauphin de V-s, comte d'Albon, seigneur de la Tour et baron de Montauban, Humbert Dauphin, son frère, et Henri Dauphin, élu de Metz, leur tuteur, régent de Dauphiné et de la baronnie de Montauban, à genoux et les mains jointes, de deux parts des seigneurie, mère et mixte empire sur Rochegude (*Ruppis Acute*), la parerie de Piégon (*Podii Guigonis*, al. *Pod. Hugonis*), la 1/2 de la seigneurie et des vassalités que l'Hôpital St-Jean de Jérusalem tenait du seigneur de Montauban au château de Noveysan (*Navayssano*), 1/4 d'Albignonet (*Albanhaneti*), 1/3 de St-André de *Esparansano*, la 1/2 indivise de la juridiction et du vasselage de la bâtie St-Maurice et de Bouchet (*Boqueto*), et leurs droits dans les châteaux et territoires des diocèses d'Orange et de Vaison. Ils reconnaissent que le pape y possède la haute seigneurie, les chevauchées et tous les services dus au seigneur. Guigues et Humbert promettent de renouveler cet hommage à réquisition. Les officiers du Comtat ne peuvent exercer de juridiction dans ces fiefs que sur mandat spécial du recteur. Le mère et mixte empire, la juridiction et la justice appartiennent au sʳ de Montauban ; il peut s'en servir en guerre hors du Comtat, le traverser avec autorisation, etc. *Acta... Avinione*, dans le palais épiscopal habité par le pape. Témoins : 6 cardinaux, l'évêque de Marseille, Ponce d'Aleyrac, abbé de St-Antoine de Viennois, le comte d'Alife..., André Supi, conseiller du dauphin. Oddon Leonardi de Sermineto, dioc. de Terracine, not. apost.

Faure (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-V s.* 208-10, cf. 42. = Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 378, nº 14385.

21130 Avignon, 9 juillet 1321.
Jean XXII confère en expectative un bénéfice au diocèse de Genève à Guillaume de Savigneux *(S-niaco)*, chan. de St-Paul de Lyon et directeur de la maladrerie de Crémieu *(Cruniaci)*, dioc. de Vienne. Exéc. : l'abbé de St-Antoine de Viennois, Guillaume de Maloc, chan. de Vienne, et Marchion de Claix *(Clesio)*, chan. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 319, n° 13775.

21131 13, 14, 17, 19, 20, 22 juillet 1321.
Reconnaissances de 16 tenanciers de la Bâtie-Neuve, etc., dont noble Humbert Alamand, de la Rochette, noble Raybaud Alamand, fils de feu Ponce, Pierre Odon, de la Rochette. damoiseau, au profit de l'évêque de Gap. Présent : Rostaing de Montorcier, recteur de l'hôpital de la Bâtie-Neuve.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1115, reg. *(Invent.* IV, 4-5).

21132 15 juillet 1321.
Exécution par les officiers de la cour commune d'Annesia, lépreuse, au-dessus de la maladrerie d'Alumito ou de la Buisserate *(Buxerata)*, près la croix au-dessous du chemin. Garnier Chivalerii [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), B. LV, 40°.

21133 Avignon, 18 juillet 1321.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, enjoint au châtelain de St-Bonnet-en-Champsaur, de réparer les torts qu'il a commis contre le chapitre de Gap et de contraindre divers hommes du Champsaur à payer aud. chapitre les cens, tasques et autres droits qui lui appartiennent au château de St-Laurent-du-Cros et au mandement de Buyssard *(Buschardo)*, à condition qu'il en conste par 2 ou 3 témoins idoines.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, en 4 mai 1322 *(Invent.* VII, 1°).

21134 Roussillon, 19 juillet 1321.
Humbert d'Illins *(de Ilino)*, coseigneur dudit lieu, reconnaît tenir en fief d'Aymar, seigneur de Roussillon et d'Annonay, la moitié de la seigneurie de Surieu, et lui en rend hommage comme fidèle vassal.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1603.

21135 Avignon, 20 juillet 1321.
Commission donnée par Archambaud, évêque de St-Flour, administrateur apostolique du monastère d'Aurillac, à Pierre de *Silva*, prieur de N.-D. de Beaurières *(Beureriis)*, et Odon Raimondi, juge, pour mettre fin au différend qu'il a avec le prieur de Durbon, lequel a désobéi aux procureurs du prélat et encouru la commise de ses fiefs et taches dépendant du monastère d'Aurillac, ainsi que le lui a expliqué Michel, curé d'Aspres. Sceau. *Dat. Avinione*.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 593-4, n° 651. = Roman, 177ᵇ.

21136 Avignon, 20 juillet 1321.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Chieti *(Theatin.)*.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 326, n° 13857-8.

21137 Avignon, 22 juillet 1321.
Jean XXII donne pouvoir à ses nonces en Savoie et en Dauphiné, Guillaume, évêque de Troyes, et Raymond, évêque de St-Papoul, d'exiger de tous religieux ce qui sera nécessaire à leur mission. — *Cum nos de*.

Coulon, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 21, n° 1281 ; cf. n° 1318 (23 oct. 1321). Mollat, *Jean XXII, lettres comm.*, III, 369, n° 14311-2.

21138 Paris, 23 juillet 1321.
Jeanne, reine de France et de Navarre, déclare qu'en vue du mariage de Louis de Poitiers, fils d'Aymar, avec la fille du seigneur de Vergy, des conventions ont été passées en sa présence entre ledit Louis, en son nom et à celui d'Aymar, et les seigneurs de Noyers et de Ray pour le seigneur de Vergy. Aymar avait donné à son fils 4000 livr. sur ses terres et s'était engagé à fournir tel douaire que la reine exigerait ; le sire de Vergy avait promis à sa fille les terres et châteaux de Vadans *(Vadanz Sonnans)* et de [Ville-Robert] au-delà de la Saône, plus 500 liv. à prendre sur Réaumont [sur Vigenne]. Jeanne ordonne que le douaire sera de 1000 livres du vivant d'Aymar et de 2000 après ; pour régler ces dispositions, elle déléguera le sire de Vergy, un clerc et un écuyer ; présents : maître Gilles de Rerayn et G. Flote.

Arch. de l'Isère, B. 3572, origin. parch. Sceau : † S : IOHAnne *dei grā regine* FRANCIE eT NAVArRE ; contre-sceau : † 2TS·JOhE : DEi gRA : REG : FRA*ncie :* et : NAVARRE.

21139 Avignon, 24 juillet 1321.
Jean XXII mande à tous les patriarches, archevêques et évêques de promulguer la condamnation des articles soutenus par Jean de Pouilly *(Polliaco)*, doct. en théol., au sujet du sacrement de pénitence.

Corpus juris canon., Extravag. comm. l. V, tit. III, c. 2. Denifle-Chatelain, *Chartul. univers. Paris.* II, 243. Eubel, *Bull. Franciscan.* V, 208. = Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 328, n° 13869.

21140 Avignon, 25 juillet 1321.
Jean XXII charge le prieur de Beaumont, le prévôt de St-André de Grenoble et Marchis de Claix *(Classio)*, chan. de Valence, de faire recevoir Pierre Mercerii, clerc de Grenoble, chanoine dans cette église.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 329, n° 13888.

21141 Avignon, 25 juillet 1321.
Jean XXII charge l'évêque de Grenoble, le prieur de Beaumont et Marchis de Claix *(Classio)*, chanoine de Valence, d'exécuter la collation d'un bénéfice dépendant du monastère d'Oulx à Humbert Berriæ.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 328, n° 13874.

21142 Avignon, 25 juillet 1321.
Jean XXII charge le chantre de Vienne et François de la Balme, chan. de cette église, d'exécuter la dispense de résidence pendant 3 ans accordée à Ainard Danyo, chan. de Langres, pour ses études.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 329, n° 13885.

21143 Avignon, 26 juillet 1321.
Jean XXII mande à son chapelain Bertrand de Deaux *(Deutio)*, prévôt d'Embrun, de faire donner la portion canonique et le vestiaire à Roger d'Aynar, chan. de Saragosse.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 330, n° 13898.

21144 Avignon, 27 juillet 1321.
Jean XXII confère à Pierre Fabri un canonicat dans l'église de Gap. — Exéc. : le prieur de St-Donat, le prévôt d'Oulx et celui de St-André de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 331, n° 13901.

21145 Avignon, 27 juillet 1321.
Jean XXII charge l'abbé de St-Antoine de Viennois, le doyen de Vienne, etc. d'exécuter la collation d'un bénéfice en expectative dans l'église de Lyon en faveur d'Henri de Villars, âgé de 17 ans.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 331, n° 13902.

21146 Avignon, 28 juillet 1321.
Jacques Cogoti, chan. de Trois-Châteaux, est chargé de la collation d'une vicairie à Maguelonne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 331, n° 13903. *Gallia christ. noviss.* IV, 678, n° 1386.

21147 Geyssans?, 28 juillet 1321.
Odon, abbé du monastère de St-Ruf de Valence, constitue Jacques de Crest *(Crista)*, prieur de St-Jacques à Valence, son procureur au sujet de la maison que Pariol Macellarii leur a léguée à Romans, dioc. de Vienne, dans la rue appelée *el frares Menors Veucz*. Donné dans sa grange au territoire de Geyssans ? *(Gissayes)*, mandement de Valence; témoins : le prieur de Flassas, etc.

A la suite de l'acte du 19 mars 1321/2.

21148 Avignon, 29 juillet 1321.
Aymeric de Cregolio ou C-is, doyen de Coïmbre, est substitué à Hugues d'Angoulême pour la perception de la décime décrétée pour 6 ans par Clément V dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc. — *Dudum dilectis*.

COULON (Aug.), *Lettres secr.-com. Jean XXII*, II, 21-2, n° 1282. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 369, n° 14320.

21149 Avignon, 30 juillet 1321.
Conventions entre Raymond, archevêque d'Embrun, et Henri, élu de Metz, régent du Dauphiné, au nom de son neveu le dauphin Guigues. Henri reconnaît, comme tuteur de son neveu, tenir en fief de l'archevêque et de son église tout ce que le dauphin possède dans la cité d'Embrun, la ville de Chorges *(Caturicis)* et tout l'évêché, du Pertuis Rostan au bout du diocèse. L'archevêque ne pourra s'associer un seigneur supérieur et le dauphin aliéner ce fief. Le palais ou forteresse construit par le dauphin près des murs d'Embrun à l'orient sera commun par parties égales avec le prélat; il y aura une prison commune. Le dauphin pourra le détruire de son autorité; il reconnaîtra tenir sa part en fief de l'archevêque, et lui en fera hommage et serment de fidélité. La garde en sera confiée à une personne apte, agréée des deux partis, aux dépens de la cour commune. La juridiction séculière sera exercée par le juge et les officiaux communs, la jurid. ecclésiastique par l'archevêque et ses officiaux. L'archevêque devra obtenir la ratification de son chapitre et l'élu celle de son neveu. Henri obtiendra de Guigues qu'il rende hommage et fasse serment de fidélité à l'archevêque en la cité de Valence, vers la s[t] Michel prochaine (29 sept.) On élit Guillaume Ebrardi et Humbert Clareti, chanoines d'Embrun, et Marchis de Claix, chan. de Valence, pour statuer sur toutes controverses et rancunes. L'archevêque fait remise de toute commise. Ces conventions ne seront valables qu'après confirmation du St-Siège et ratification du dauphin. *Acta ap. Avinionem*, dans l'habitation du citoyen Raymond Milonis ; présents : Bertrand de Deaux *(Dencio)*, prévôt, des chanoines Raymond Baboti et Jacques de Toletis, d'Embrun, Hugues Revoyre, de Grenoble, Pierre de Riousset, de Die, etc., noble André Zuppi, de Grenoble. Jacques Alexandri, de Riez *(Regio)*, not.

Invent. Embrunais, 139. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 248-50 (le 21). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 188-90. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1965. = ROMAN, 177[b].

31 juillet 1321 = 25 septembre 1321.

21150 Août 1321
Guerre en Bugey, entre les dauphins de Viennois et le comte de Savoie ; celui-ci s'empare du château de St-Germain d'Ambérieu.

Fasciculus temporis, n° 40. *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, IX, 305 ; cf. XVIII, 369.

21151 Marcossey, 1[er] août 1321.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et de Vizille, aux prières de son bailli Humbert de Choulex *(Choulay)*, chevalier, et de Pierre de Morgeyron, de Bellegarde, alberge à Mermet de Montjou *(Montejoveto)*, en récompense de ses services, l'office de bannier *(banneria)* à Herbeys dans le mandement de Vizille, pour 12 setiers de blé, mesure de Vizille, par an à Noël ; il sera familier de sa cour. Prière à son neveu le dauphin Guigues de ratifier cette concession. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 47. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 150[b].

21152 1[er] août 1321.
Testament d'Agout de Baux, seigneur de Brantes et Plaisians, où il institue héritier l'enfant dont sa femme Catherine d'Aix était enceinte.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 387 ; *Prov. étrang.* 139[b].

21153 1[er] août 1321.
Sentence rendue par Nicolas Polein, bailli du Buis et général de la baronnie de Montauban, entre Sibylle d'Aix et son fils Gilet Alleman, et Jean de Sahune *(Ancezune)* : les droits de ce dernier sur la seigneurie de Ste-Jalle sont confirmés.

Arch. de l'Isère, B. 3675, orig. parch. (*Invent.* III, 137[b]).

21154 1[er] août 1321.
Reconnaissances de 5 tenanciers pour immeubles à la Bâtie-Neuve, Montreviol, etc., à la requête de Bérenger Stephani, châtelain épiscopal de la Bâtie-Vieille, en faveur de l'évêque de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1115, reg. (*Invent.* II, 5[a]).

21155 La Bâtie-Vieille, 1[er] août 1321.
Terrier de la Bâtie-Vieille, ou livre des reconnaissances passées au profit de l'évêque de Gap, à la requête de Pierre Stephani, dit Chandoleri, baile épiscopal, et de Jean Arnaud, notaire. Reconnaissance à l'évêque

Guillaume par Giraud et Jacques Bontoux. Fait en la grange épiscopale.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1114, reg. (*Invent.* IV, 3ᵃ).

21156 2 août 1321.

Présentation des lettres du 20 juin préc. par Pierre de Bellegarde au vice-châtelain d'Allevard, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 3ᵇ.

21157 3 août 1321.

Hommage prêté au dauphin Guigues par Guillaume et Jean Abrivat, frères, de la ville d'Embrun, pour la juridiction, mère, mixte empire et leur avoir au mandement de Savine, acquis des héritiers de Guillaume de Savine.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 297.

21158 4 août 1321.

Chapitre provincial des frères Prêcheurs de Provence tenu à Valence, le jour de sᵗ Dominique.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 4348, 50ᵇ.

21159 4 août 1321.

Pierre de Verdon, chevalier, bailli en Viennois pour Amédée, comte de Savoie, promet en son nom et jure de s'abstenir d'aucun dommage à Guigues, seigneur de Beauvoir *(Bellivisus)*, dans la guerre entre le comte de Savoie et le dauphin de Viennois; mais il pourra personnellement avec 5 hommes d'armes suivre le dauphin et son oncle Henri évêque de Metz, leur bailli et étendard. Sceau, mardi... Exécuté conformément à une concession antérieure de Jean de la Palud et Rodolphe de Montmayeur *(Monte Majori)*, chevaliers.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 251. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 188ᵃ.

21160 6 août 1321.

Albergement par Henri [Dauphin], élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Jean Barral et Lantelme Genton, d'Allevard, de la coupe des bois noirs et blancs appartenant au dauphin dans le mandement de Cornillon, et des eaux des ruisseaux, riverages et fontaines pour construire des charbonnières, martinets et autres artifices, sous le cens de 8 liv. payables au châtelain, avec les lods en cas de ventes, et 100 liv. d'introges. Noble Pierre Claret recevra 20 liv. pour droit de mistral.

Arch. de l'Isère, B. 2611, 370. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 117-8, 119ᵇ, 123ᵇ; 9ᵃ.

21161 Aspres-sur-Buëch, 6 août 1321.

...*Asperis*, dans le verger de la maison de Durbon; témoins: Ponce Armandi, juriste, mᵉ Raybaud Armandi, médecin... Sentence des commissaires de l'évêque de St-Flour (20 juil.) contre Herbert des Villars *(Vilariis)*, prieur de Durbon: ils déclarent commis au monastère d'Aurillac les tâches et autres legs de Marcel Mercerii que le prieuré a tenus en main morte, sans passer de reconnaissance, la vigne de feu Etienne de Rosans et la maison de Durbon à Aspres, dont le service a été transféré à un autre seigneur; la commise n'aura pas lieu si le prieur vend ces biens d'ici à la sᵗ Michel. Fait à double. Rolland Martini, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 594-6, nᵒ 652. = Rom. 177-8.

21162 Avignon, 7 août 1321.

Jean XXII charge le prieur de Lémenc *(Lemento)*, au dioc. de Grenoble, et le doyen de cette église d'exécuter la dispense de résidence en faveur de Pierre de Clermont, chanoine d'Orléans, clerc d'Amédée comte de Savoie.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 337, nᵒ 13967.

21163 8 août 1321.

Reconnaissances de 14 tenanciers de la Bâtie-Vieille à l'évêque de Gap, à la requête de noble Bérenger Stephani, châtelain de la B.-V.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1114, reg. (*Invent.* IV, 3).

21164 10 août 1321.

Joffrey, fils émancipé de Berlion de Bouquéron, cède les terres que son père lui avait remises à Albert de Roin *(Ruins)*, prieur de St-Bernard, official de Grenoble, et à Odon de Bouquéron, son frère.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 223ᵃ.

21165 Livron, 16 août 1321.

Guillaume de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die, constitue André Baudoyni, doyen de Die, professeur en droit civil et canon., son official, pour le remplacer. Sceau. *Dat. ap. Liberonem.*

Chevalier (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 81.

21166 Die, 18 août 1321.

André Baudoyni, professeur de droits, doyen et official de Die, vidime l'acte du 30 juin 1218, qui lui est présenté par Bontoux Milonis, Arnaud Giroudi et Guigues Amalrici, procureurs ou syndics de la commune de Die. *Dat. et act. ap. Dyam*, dans la maison d'habitation du sacristain; témoins: Girard Rustiquelli, florentin... et Humbert de Chaponay. Mathieu Chayssi, not. impér. Sceau.

Chevalier (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 80-1.

21167 Die, 18 août 1321.

Vidimus par André Baudoyni, official de Die, de l'acte du 28 mars 1240.

Chevalier (U.), *Cartul. de la ville de Die*, 99.

21168 Die, 18 août 1321.

Vidimus par André Baudoyni, official de Die, de l'acte du 9 juin 1240.

Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 113.

21169 Die, 18 août 1321.

Vidimus par André Baudoyni, official de Die, de l'acte du 31 déc. 1295-14 juil. 1315.

Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 136-7. = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 155.

21170 Montélimar, 23 août 1321.

G[uillaume], évêque de Valence et Die, approuve la transcription de l'acte du 30 juin 1218 faite par son official le 18 précéd. et veut qu'il soit tenu pour authentique par ses baillis, official, juges, courriers, procureurs et serviteurs *(mayneerii)*. Fait dans la maison des frères Mineurs de *Montilio*; témoins: Hugues Aymerici, official de Die, Jean Pomey, garde du sceau *(sigillifer)* et procureur de Die. Mathieu Chaysii not.

Chevalier (U.), *Cart. de la ville de Die*, 81-2.

21171 24 août 1321.
Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, passe quittance aux consuls de Die des 900 liv. qu'ils lui avaient accordées pour concourir à l'achat du château de Châtillon acquis du prince d'Orange. Mathieu Chays not.

*CHEVALIER (U.), *Cart. de la ville de Die*, 141.

21172 24 août 1321.
Seize actes de reconnaissances d'hommages, fiefs et possessions emphytéotiques passés par Chabert de Morêtel, coseigneur de Morêtel en Graisivaudan [en faveur du dauphin], pour ce qu'il tient dans les mandements de Morêtel et de la Terrasse et ailleurs en Graisivaudan. Guillaume Quintini not... ind. 4...

*CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 755.

21173 Avignon, 28 août 1321.
Collation de canonicat en l'égl. d'Orléans, à Rostaing de Laudun, nonobstant celui qu'il possède à Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, III, 343, n° 14034.

21174 Avignon, 28 août 1321.
Jean XXII autorise Guillaume, archevêque de Vienne, à contracter un emprunt de 2000 liv. Tournois pour les besoins de son église, dont les biens ne seront pas engagés au-delà de 2 ans.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 342, n° 14031.

21175 Avignon, 28 août 1321.
Jean XXII, à la demande de Guillaume, archevêque de Vienne, accorde pour deux ans une indulgence de 60 jours à ceux qui feront une aumône pour la réparation du pont sur le Rhône près de Vienne, qui menaçait ruine à cause de l'impétuosité des eaux.

Mss. de Suarès, V, 270. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 343, n° 14032. *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 65.

21176 Avignon, 29 août 1321.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'une église paroiss. au dioc. d'Uzès en faveur de Jean Novelli d'Arpalhanicis.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, III, 343, n° 14035.

21177 Bonneville, 30 août 1321.
Lettre de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à ses très chers amis l'avoué, le conseil et la communauté de Fribourg : il les remercie de ne pas prêter conseil ou secours contre lui dans la guerre qu'il a avec le comte de Savoie ; leurs gens et les biens de leurs bourgeois auront toute sécurité dans ses terres. *Dat. Bonæ Villæ*, sceau.

Rec. diplomat. cant. Fribourg (1840), II, 77-8.

21178 La Balme, 31 août 1321.
Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Barthélemy de Boursieu, fils de Jean, chevalier, et à ses héritiers, pour le récompenser de ses services et de la perte de ses biens dans la guerre de Savoie, de la maison et village de Baix-sur-Baix, de la prévôté du lieu, revenus et autres dépendances, à l'exception de la justice ; avec ordre au châtelain de Quirieu de l'en faire jouir jusqu'à compensation. *Balme.*

Arch. de l'Isère, B. 3006, V° IIII^xx xix ; B. 3009, liij. *Invent. Viennois*, I, 141 : 81°.

21179 Septembre 1321.
Transaction entre Odon abbé de St-Ruf et le prieur de St-Victor [-de-Valence], par l'arbitrage du prieur de Caveirac : l'abbé donnera 6 setiers de blé pour les dîmes. Michel Cortesi, not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, ch. XI, n° 69.

21180 1er septembre 1321.
Chevauchée convoquée à Genève : Alamand de Châteauneuf et autres, pendant que le comte de Savoie assiégeait le château de St-Germain et la ville d'Ambérieu.

GABOTTO (Ferd.), *Conti relativi alla Valle d'Aosta*, 347.

21181 Ambérieu, 1er septembre 1321.
Lettre du comte de Savoie portant ordre de payement de services à l'armée de St-Germain et Ambérieu. *Dat. ap. Amberiacum.*

GABOTTO (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 348.

21182 Visan, 1er septembre 1321.
Bail en emphytéose perpétuel passé par noble Reynaud de Morges, bailli de la baronnie de Montauban et châtelain de Visan, au nom du seigneur de Montauban, au juif Samuel, de Visan, d'une terre ou condamine delphinale, au territoire dud. lieu, dite de Rechaunil, confrontant la terre et maison de St-Césaire, le chemin de Trepestel, etc., sous le cens de 6 den. Viennois, outre la directe seigneurie, et 6 sommées de blé à Noël, avec permission de l'arroser avec l'eau des moulins les dimanches et jours de fête, etc. Fait *Avisani*, sur la place publique.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII° lx. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 57b : 64-5.

21183 4 septembre 1321.
Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Hugues de Carsan, chevalier, en récompense de services, de 40 liv. bons Viennois de cens, qu'il ordonne lui être assignées : 20 l. sur le péage et 20 en la châtellenie de Nyons, à charge de fief et hommage.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 64 : 701-2.

21184 8 septembre 1321.
Décharge par Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, tuteur de son neveu le dauphin Guigues, à Nicolas d'Arle des droits de lods et ventes qu'il devait pour acquisitions par lui faites jusqu'à 40 liv. de revenu.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 759.

21185 Embrun, 9 septembre 1321.
Pouvoirs donnés à deux arbitres, Guillaume Ebrard, chanoine d'Embrun, et Boniface d'Embrun, seigneur des Crottes, par l'archevêque d'Embrun B[ertrand de Deux] et les chanoines Durand de Freyssinières, Guillaume Agni, Bertrand Scofferii et Guillaume de Mandagot. Témoins : Lombard Marcellin, précenteur d'Embrun, etc. Fait dans le palais archiépiscopal.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 116, pap.), 107.

21186 St-Bonnet, 9 septembre 1321.

Notification par Raymond Botini, clerc, baile et procureur du chapitre de Gap, à Pierre Clareti, châtelain de St-Bonnet-en-Champsaur, des lettres du régent du Dauphiné (10 juil. préc.) lui reprochant, à son frère Guillaume Clareti et à son lieutenant Guigues de Canneto, d'avoir contraint, sous peine de 100 liv., Jacques Jaussaud, baile du chapitre, à enjoindre aux hommes de St-Laurent de se rendre aux chevauchées, d'avoir arrêté plusieurs habitants et saisi leurs biens, enlevé 18 moutons, etc. Le châtelain révoque et déplore les excès commis, et ordonne à Bertrand de Laye, mistral de la cour de St-Bonnet, de restituer les animaux volés. Témoins. Jacques Sancti, not. imp. et de feu l'évêque G[eoffroy]. *Act. ap. S. Bonitum*, devant la maison de la cour où se rend la justice.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, orig. parch. (*Invent.* VII, 1-2).

21187 14 septembre 1321.

Procédure par le châtelain de Nyons et autres commissaires pour assigner à Hugues de Carsan 20 liv. de revenu sur le péage de Nyons et 20 autres sur un clos et un bois au-delà de la Salve, et des cens.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 64 : 702.

21188 Embrun, 14 septembre 1321.

Sentence arbitrale par Guillaume Ebrard, chanoine d'Embrun, et Boniface d'Embrun, seigneur des Crottes, entre Bertrand de Deux, archevêque d'Embrun, et son chapitre, d'une part, et noble Jean de Rame, pour lui et Isnard ou Aymar de Rame et Raymbaud de Baras, son gendre, Odon de Rame, Guillaume de Rame, dit Châtelain, et autres coseigneurs de Rame. Ils décident que l'archevêque et les nobles se partageront la juridiction sur leurs hommes de Rame, la Roche et Champcella, ainsi que les émoluments. Jacques Amici, de *Regio*, not. Fait dans le palais archiépiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, Savine, E. 150 (Arch. de Guillestre, *Invent.* 3-4). GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 116, pap.), 107.

21189 La Tour-du-Pin, 14 septembre 1321.

Donation par Henri Dauphin, élu de Metz, en exécution du testament de son frère le dauphin Jean, à Antoine de Gironde, pour services rendus, des cens, rentes, hommes, terres, etc. de la succession de Girard de Montroux, chevalier, au lieu et mandement de la Tour-du-Pin, plus 4 sols et 24 den. de cens, réservé le droit du dauphin... *ap. Turrim*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII^{xx} vj. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 129^{b}.

21190 1321.

Au chapitre général de l'ordre de Cîteaux on enjoint à l'abbé de Bonnevaux en Viennois de payer 20 flor. qu'il doit au procureur de l'ordre en cour de Rome.

MARTENE, *Thes. nov. anecd.* IV, 1508.

21191 23 septembre 1321.

Les quatre curés de Valence décident d'inscrire les anniversaires de l'église St-Jean et de les percevoir *(levare)*.

Liber anniversar. ecclesie S. Johannis Valentie, fin.

21192 Vienne, 24 septembre 1321.

...Jeudi après s^{t} Maurice, chapitre continué de la veille. Guillaume Lamberti, de Condrieu *(Coyndriaco)*, damoiseau, reconnaît en présence de l'archevêque G[uillaume], du doyen G[uillaume] et du chapitre de Vienne, à la réquisition de l'obédiencier de St-Clair, qu'il tient d'eux en franc fief à St-Clair la vigne *del Monttillier*, près du Rhône et du chemin qui va de Condrieu *en Umbeuz* ; présents : Guigues précenteur ou chantre, Sy[boud] mistral... Alamand Gilberti de Condrieu, damoiseau. Etienne de l'Œuvre *(Opere)*, chevalier et not. de l'égl.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maur. Vienne*, 110-1. = CHARVET, 456. COLLOMBET, II, 292.

21193 Avignon, 25 septembre 1321.

Bulle de Jean XXII à Raymond, archevêque d'Embrun, à Bertrand de Deux, prévôt, et au chapitre d'Embrun, approuvant la transaction passée entre eux et Henri Dauphin, évêque de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues, dauphin de Viennois, qui a reconnu tenir en fief de l'église tout ce qu'il a dans la cité d'Embrun et la ville de Chorges, dioc. d'Embrun, *ac Tricoriis*, du Pertuis Rostan aux limites du diocèse.

Ms. : SUARÈS, V (Bibl. Nat., ms. lat. 8967), 377 (Johan. XXII, a° 6, t. I). — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 8, n° 14487. = ROMAN, 178^{a}.

21194 Grenoble, 26 septembre 1321.

Comptes rendus par Jacques Buceyri ou B-ery, chevalier, ancien bailli du Briançonnais, des cens et revenus de la châtellenie de Briançon *(Brianczo)*, *ap. Gratianopolim*, devant Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, et les auditeurs *(computatores)*.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 130^{b} ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 9^{b}.

21195 Grenoble, 27 septembre 1321.

...*Ap. Gratianopolim*, Artaud de Beaumont, châtelain d'Avalon, rend compte devant l'élu [de Metz] et les [auditeurs des] comptes des cens, revenus, redevances *(escheutæ)*, dépenses, etc. depuis le 31 juil. 1319.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 113^{b}-4. — BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 51.

21196 Grenoble, 29 septembre 1321.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, donne la mistralie de Cornillon à Champron, écuyer, et aux enfants de noble Jacques de St-Germain, pour jouir des revenus jusqu'à mise en possession des biens qu'ils avaient perdus aud. lieu de St-Germain dans la guerre entre le dauphin Guigues, neveu d'Henri, et le comte de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI^{xx} vij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 50^{a}.

21197 Aspres-sur-Buëch, 29 septembre 1321.

Pierre de Silva, moine d'Aurillac, prieur de Beaurières, et Jean des Combes *(Cambis)*, clerc, procureurs d'Archinbaud, évêque de St-Flour et administrateur du monastère d'Aurillac, avaient ordonné à Henri [= Herbert ?] des Villars *(Vilariis)*, prieur de Durbon, de vendre les tâches léguées à sa maison aux Balmettes par Marcel Mercerii et une vigne au même lieu. En pré-

sence de Pierre Bernardi d'Aspres, moine d'Aurillac, prieur de N.-D. du Villar, dioc. de Gap, procureur de B[ertrand de Poyet], cardinal prêtre de St-Marcel et prieur-seigneur d'Aspres, le prieur de Durbon déclare avoir vendu ces biens à Géraud et Philippe Chartberti, frères, et à Jacques Plasiani d'Aspres, au prix de 43 livr. et être disposé à s'en dévêtir. *Act. Asperis*, dans la maison de m^e Ponce Rochete, d'Aspres, médecin *(phisicus)*. Témoins : Ponce Armandi, d'Aspres, juriste. Pierre Rochete, médecin. Antoine de la Piarre, not. imp., extrait l'acte des protocoles du not. Guillaume Faverii, d'Aspres.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 596-7, n° 653. = ROM. 178ª.

21198 Grenoble, 29 septembre 1321.

Comptes rendus par Pierre de la Tour, de ses dépenses et recettes (4 fév.-22 juill.) comme châtelain de Veynes *(Veyneti)*, *ap. Gratianopolim*, devant les auditeurs des comptes *(computatores)*. Recettes (d'un juif pour le consulat, 15 liv.) : 53 liv. 5 s. 6 d. Dépenses : 31 liv. 3 s. 6 d. Pour la châtellenie d'Exilles *(Exiliæ)* ; recettes : 386 liv. 19 s. Tourn. pour 17 flor. 1|2 ; dépenses *cavalgatarum*, 8 liv. 7 s. 5 d. ; *pro custodibus ponendis in montibus Exilliarum*, 9 liv. 20 d. ; *pro carellis et tiribrayenz pro munitione castri Exiliarum*, 78 s. 7 d. : 1391 liv. 10 s. 4 d. Il fournit en outre la fin du compte de son frère Hugonet comme châtelain d'Izeaux *(Izellorum)*.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 130-5 ; — *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 9-10.

Grenoble, 30 septembre 1321 = 29 septembre 1321.

21199 Grenoble, 1er octobre 1321.

Henri Dauphin...Jeudi après la fête de s^t Michel arch.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxv^b.

21200 Genève, 1er octobre 1321.

...Ind. 4. Jean, prieur de Satigny et official de la cour de Genève, consigne entre les mains des chanoines gardiens du trésor du chapitre deux sacs renfermant le montant de 96 liv. petits Tournois, destinées aux dépenses des évêques de Troyes et de St-Paul[-Trois-Châteaux], envoyés comme nonces par le pape. Il fait ce dépôt au nom de l'évêque et du chapitre par suite de son impossibilité, à cause des guerres et autres dangers, de porter cet argent à Vienne et le remettre à l'official chargé de le recueillir. Fait en l'église de St-Pierre *Gebenn.*, dans la sacristie *(secretarium)* ; présents (5). Michel de Dulicio not.

LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 68-9, cf. 370.

21201 2 octobre 1321.

Lettres d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, par lesquelles il rend à Marguerite d'Avalon les cens, services, plaids, directes et hommages à elles dus dans le mandement d'Avalon par les Couarts, Guillaume et Humbert Richard, Hugues Bernard et autres, dont les biens avaient été confisqués par le dauphin Jean, les susnommés étant accusés des crimes de félonie et lèse-majesté pour avoir livré le château d'Avalon aux ennemis. Sceau.

Inventaire d'Avalon, ch. I.

21202 Chambéry, 2 octobre 1321.

Lettres du comte de Savoie, ordonnant paiement de 18 livr. 3 sols Vien. à Thomasset du Châtelard et 17 l. 12 s. à Guigues d'Avalon, pour services, chacun avec deux compagnons, à l'armée de St-Germain et Ambérieu, le 1er 23 jours, le 2^d 22.

GABOTTO (F.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 348.

21203 Avignon, 3 octobre 1321.

Le précenteur de Valence et l'official de Die sont chargés d'une grâce expect. en faveur d'un moine de Cluny.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 11, n° 14516.

21204 6 octobre 1321.

Ordre d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, au châtelain de Chevrières de n'exiger de Tardin et ses enfants que 10 setiers de froment et 30 d'avoine, auxquels avait été réduit leur cens (voir 29 oct. 1308, 5 juin 1319).

Arch. de l'Isère, B. 2977, 241. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1922.

21205 Bois des Ayes, 8 octobre 1321.

Concession viagère par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, à Humbert Joffrey, du Monêtier-de-Briançon, en récompense de services, de la mistralie de la forêt des Ayes, ses appartenances, émoluments et droits, sauf les écheutes et blés, sous la redevance annuelle de 2 flor. d'or, plus 10 liv. bons Viennois d'introges ... *ap. nemus Ayarum*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V^c IIII^{xx} v. *Invent. Briançonnais*, 343. = ROMAN, 178ª.

21206 8 octobre 1321.

Procuration par Bertrand [de Glandèves], chanoine de Sisteron et prieur de St-Léger de Laup-Jubeo, à Raymond Baboti, chanoine d'Embrun, pour administrer ce prieuré.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour. = ROM. 178ª.

21207 8 octobre 1321.

Reconnaissances de 12 tenanciers de la Bâtie-Vieille, dont Jacques Guigues, chapelain de l'église de la Bâtie-Neuve, à l'évêque de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1114, reg. (*Invent.* IV, 3-4).

21208 Briançon, 10 octobre 1321.

Concession viagère par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues, à Guigues Joffroy, de la mistralie de Pragelas et ses appart., pour jouir des revenus et émoluments, à condition de ne rien prendre des écheutes du blé dues au dauphin, sous la redevance d'1 flor. d'or payable à Noël au dauphin ou au châtelain de la forêt des Ayes, et 10) sols bons Viennois pour introges... *Brian'*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V^c IIII^{xx} vij^b. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 535.

21209 Marcossey, 10 octobre 1321.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, prie Amédée, comte de Savoie, d'approuver la donation faite par lui à Marie de Savoie, femme de Hugues et fille d'Amédée, du château de Ravorée, qu'il tient en fief du comte. *Dat. ap. Marcossey*, avec sceau, samedi.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Matrim. Savoia ; Hugues Dauph., n° 6, orig. parch. (*Invent.* 6).

21210 12 octobre 1321.

Vente par quelques habitants de St-Etienne[-de-St-Geoirs] au dauphin, de plusieurs terres aud. lieu, entre les vieux et nouveaux fossés... Ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VIIe x. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1793-4.

21211 Avignon, 15 octobre 1321.

Jean XXII mande au doyen de Gap d'exécuter la collation d'une cléricature à Aix en faveur de Bertrand Filioli.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 15, n° 14565.

21212 Grenoble, 15 octobre 1321.

Confirmation des franchises, privilèges et libertés du bourg de Goncelin [accordées par le dauphin Jean], par Henri Dauphin, élu de Metz, tuteur de son neveu Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III^c lxiij ; B. 3322, reg.; (B. 3932). *Invent. Graisivaudan*, III, 87^a.

21213 15 octobre 1321.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues dauphin, à Pierre de Ville, notaire d'Auris, de la mistralie dud. lieu, sous la redevance d'un quintal de fromage et 3 sols 9 den. bons Viennois payables à la Toussaint au châtelain d'Oisans.

Grenoble, *Invent. de Graisivaudan*, III, 330^a.

21214 Avignon, 17 octobre 1321.

Collation de canonicat en l'égl. de Die en faveur d'Amblard de la Compote *(Composto)*, recteur de cette église au dioc. de Genève. — Exéc. : le prieur de St-Félix proche les murs, l'archidiacre et le sacristain de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 17, n° 14580.

21215 Avignon, 17 octobre 1321.

Collation de canonicat en l'égl. de Lyon en faveur de Jacques Vagnardi qui devra se démettre de la précentorie de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, nonobstant ses canonicats à la cathédr. de Valence et à Romans, etc. — Exéc. : le prieur de St-Félix et le sacristain de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 16, n° 14579.

21216 17 octobre 1321/22 août 1322.

Comptes d'Antoine, coseigneur de Barge : payé à Peretto Durandi, charpentier, pour travaux commencés par Pierre Pelliparii pour défendre le château et ville de Voiron que le dauphin allait attaquer.

Promis (Car.), dans *Miscell. stor. Ital.* (1871), XII, 416-7.

21217 Avignon, 18 octobre 1321.

Collation de canonicat en l'égl. de St-Pierre du Bourg-lès-Valence en faveur d'Arnaud de Sotano, nonobstant un canonicat dans l'égl. de Valence et le fief de Beaumont. — Exéc. : les prieurs de St-Félix près des murs de Valence et de Beaumont, d. de V., et le sacristain de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 18, n° 14590.

21218 Avignon, 19 octobre 1321.

Jean XXII exhorte Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à supporter patiemment les peines corporelles et les soucis spirituels dont il est affligé. Il a à cœur les affaires du Dauphiné et désire lui procurer la paix avec ses rivaux.

Coulon, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 43, n° 1316.

21219 Vienne, 19 octobre 1321.

Henri Dauphin, régent du Dauphiné pour le dauphin Guigues, fils et héritier du dauphin Jean, concède à noble Guillaume Machy, en payement d'une rente de 25 liv. à lui léguée, plusieurs rentes en deniers, blé et autres espèces, à prendre sur divers emphytéotes, fonds et héritages situés à Châteauvillain, Vallin, Buffières, St-Victor et lieux circonvoisins, à charge de les tenir de la directe seigneurie du dauphin... Ind. 5. Passé *Viennæ*, en la maison des Canaux *(Canayllium)* qu'habite Syboud de Clermont, mistral de Vienne.

Arch. de l'Isère, B. 30009, IIII^{xx} xviij. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 257 : 466.

21220 Vienne, 21 octobre 1321.

Henri Dauphin, régent du Dauphiné...

Arch. de l'Isère, B. 3009, II^c vij ; B. 3040, 19^b.

21221 Aspres-sur-Buëch, 21 octobre 1321.

En exécution de sa promesse, Herbert des Villars, prieur de Durbon, déclare se dévêtir des biens qu'il a vendus le 29 sept. et prie Pierre de Silva, procureur de l'évêque de St-Flour, d'investir les acheteurs par tradition d'un bâton ; le procureur accepte le dépouillement *(expoliatio)* du prieur et promet de retenir les acquéreurs dans les 2 mois. *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon. Témoins : Gaydin Silvi, d'Aspremont, not. Rolland Martini, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 597-8, n° 654. = Rom. 178.

21222 Avignon, 23 octobre [1321].

Jean XXII charge l'archevêque de Vienne d'obtenir l'observation de la trêve entre Amédée, comte de Savoie, et ses fils, Louis de Savoie et Imbert seigneur de Beaujeu, d'une part, et Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné, Guigues, dauphin de Viennois, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Adémar de Poitiers, Amédée comte de Genevois, Amédée élu de Toul et son frère Hugolin, et l'aïeule et tutrice du comte de Genevois [Agnès de Chalon]. — *Cum inter dilectos.*

Coulon, *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 44, n° 1318. = Vidal, dans *Rev. d. quest. histor.* LXIX, 369-70.

21223 Moras, 23 octobre 1321.

Confirmation par le dauphin Guigues, de la donation de son oncle du 14 sept. préc. ... *ap. M-sium....*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII^{xx} vj^b. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 129^b.

21224 Avignon, 24 octobre 1321.

Jean XXII engage Henri, élu de Metz, à choisir pour conseillers des hommes sûrs et amis de la paix, pour la prospérité du Dauphiné. — *Desiderantes statum.*

Coulon, *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 45, n° 1322.

21225 Grenoble, 24 octobre 1321.
Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, tuteur du dauphin Guigues, à Marguerite, femme d'Eynard Leuzon, chevalier, du four de la Buissière et du fournage dû au dauphin, sous le cens de 8 sols bons Viennois payables au châtelain du lieu, outre 50 liv. d'investiture, dont quittance.
Arch. de l'Isère, B. 2958, 61; B. 3019 *(Reg. Frumenti)*, 71. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 297b.

21226 Avignon, 25 octobre 1321.
Grâce expectat. au dioc. de Genève en faveur de Pierre de Versonnex *(Versonay)*, nonobstant un canonicat à Die, divers bénéfices et une pension sur l'église de Marignac *(M-niaco)* au dioc. de Die.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 22, n° 14636.

21227 Avignon, 25 octobre 1321.
Le pape mande à Pierre de Versonnex *(Versenayco)*, chan. de Die, et à 2 autres de conférer un canonicat à Langres.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 22, n° 14637.

21228 26 octobre 1321.
Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, reconnaît devoir au chevalier Conrad *(Cumrado, Cumrandus)*, habitant de Tullins, 1711 liv. 10 sols Viennois (le tournois compté pour 20 den.) que celui-ci avait soldées en son nom à diverses personnes. 2 sceaux.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 245.

21229 Avignon, 27 octobre 1321.
Collation de canonicat en l'égl. de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, à Nicolas, fils de Nicolas Constantii de Alba, avec dispense d'âge [pas 14 ans]. — Exéc. : le prieur de Beaumont, dioc. de Valence, l'archidiacre de Valence, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 23, n° 14645.

21230 Novembre 1321.
Concession par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, au nom de son neveu le dauphin Guigues, à noble Guigues de Romestaing le jeune, d'Auberive, d'un moulin, 6 pièces de terre, des rentes et cens en grains, argent, vin et poules, pour 10 liv. Viennois censuelles qu'il percevait dans le mandement de la Riviera au-delà du Rhône, données par le dauphin pour acquérir l'hommage de Guigues et Richard la Riviera, à charge de fief et hommage.
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIe vijb (Ponce Salvatoris). Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 51b : 32.

21231 Chambéry, 2 novembre 1321.
Reconnaissance de dette par le comte de Savoie en faveur de Guillaume Apoli et autres de Rivoli, qui ont servi dans son armée devant St-Germain et Ambérieu... *Dat. Chamberiaci*.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 381, n.

21232 Avignon, 3 novembre 1321.
Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Gap à Henri fils de Jacques Riveri, chevalier, nonobstant ses revenus à la Rochette et Romette, au même dioc. — Exéc. : le prieur de Romette, le prévôt et l'archidiacre d'Embrun.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 25, n° 14676.

21233 3 novembre 1321.
Transcription de la concession du 12 janv. 1321 faite pour Dalmace Corvillari, courrier de St-Ruf, par Martin Basterii, not.
Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, 83.

21234 5 novembre 1321.
Vente à André Ougerii, de Gières, par Lancelme, Jean et Hugues Migueti, de la *cappa* d'une maison avec dépendances à Gières, avec retenue par l'évêque [de Grenoble]. Etienne de Muriannette [not.]
Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. vi^xx, 184.

21235 5 novembre 1321.
Compromis entre nobles Ponce de Beaumont, Raymond de St-Just, Guillaume Cornilhan *(Cornelha)*, coseigneur de Pierrelatte, Athon, bailli de G[uillaume], évêque de Viviers, aussi coseigneur, Roland, bailli de Bertrand de Montmeyran et procureur des enfants d'Adhémar de Pierrelatte, Gibert, lieutenant du bailli du pape et les syndics de Pierrelatte, d'une part, et Hugues de Sancto Sirge, damoiseau, syndic des habitants de Donzère, procureur de l'évêque de Viviers et d'Aymon de la Motte, prieur, et Ponce de Beaumont, damoiseau, coseigneur de Donzère, d'autre part, au sujet des droits de pâturage, bûcherage et d'arrosage que la communauté *(universitas)* et les coseigneurs de Pierrelatte prétendaient avoir sur la terre appelée la Beusa, la terre et le bois de Javalenc et la terre du Vernet, situés dans le mandement de Donzère. Ils nomment G[uillaume] évêque de Viviers et Etienne de Vidalhac, chapelain du pape, arbitres du différend. — Cf. 21 mars suiv.
Arch. de la Drôme, E. 3445, roul. parch. (*Invent.* III, 162b).

21236 6 novembre 1321.
Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, à la réquisition des habitants de Chorges, ratifie la sentence du 8 juin 1277 et ordonne que le consulat ne pourra tomber en commise, etc... ind. 4... Hugues Lauctaudi, not. d'Embrun.
Invent. Embrunais, 57. — Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 41, cah.), 45b. = Roman, 178b.

21237 7 novembre 1321.
Concession par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à noble Pierre Boenc (ou Brenc) de tout ce que le dauphin possédait en la terre et mandement de la Sône, sauf la supériorité et ressort, plus le péage de St-Paul-lès-Romans avec son mandement, proche Parnans, pour en jouir jusqu'à réintégration dans la possession de ses maisons et biens à St-Germain qu'il avait perdus étant à la guerre au service du dauphin contre le comte de Savoie.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1956, 1996.

21238 Avignon, 8 novembre 1321.
Jean XXII charge B[ernard] de St-Maurice de procéder contre Guillaume, fils de Guillaume de Boulbon, de Barbentane, chevalier, chanoine de Gap, accusé d'avoir tué les frères Guillaume et Bertrand Brotinelli, de *Rochonatio*. — *Cum olim ad*.
Coulon, *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 45, n° 1323.

21239 12 novembre 1321.

Requête par Aimar de Poitiers, fils du comte de Valentinois Aimar, à Henri de Vergy, sénéchal de Bourgogne, de remplir ses engagements lors du mariage de sa fille Marguerite avec Louis de Poitiers, fils dudit Aimar.

Arch. de l'Isère, B. 3572, orig. parch. (*Invent.* III, 98b).

21240 13 novembre 1321.

Compromis entre Jean Melquiondi, dit de Jaque, avec Odon de Rame, père de Jean de Rame, époux d'Alix *(Alaysia)* Aurucie. Pierre Malletti not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 70.

21241 17 novembre 1321.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, fait remise aux prieure et couvent de Mélan, pour les 10 muids de blé à eux donnés par feue Béatrix, dame de Faucigny, son aïeule, des moulins, baptoirs et foules de Sallanches, abandonnés par les successeurs des albergataires. Sceau... Mardi après st Nicolas.

Feige (Hil.).dans *Mém.-doc. acad. Salésien.*(1898),XX,431-2.

21242 17 novembre 1321.

Pierre, fils de feu Vyfred de Cornillon, damoiseau, du consentement de Jean et Rollet ses frères, alberge à Etienne Michalet et Béatrix Fabri des fonds...

Moulinet, *Reg. généal.* II, 353.

21243 Avignon, 18 novembre 1321.

Collation de canonicat à Lodève en faveur de Guillaume, fils de Gaucelin de Mandagot, chevalier, chanoine prébendé à Embrun.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 32, n° 14751.

21244 19 novembre 1321.

Provisions et concessions accordées par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Robert Peloux, de l'office de mistral de la paroisse St-Pierre d'Allevard, avec droit au tiers des revenus casuels, sauf les lods, ventes et plaids qui appartiennent au dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan.* I, 3b.

21245 Romans, 20 novembre 1321.

Vidimus par Guillaume, archevêque de Vienne et abbé de Romans, *ap. Romanis*, dans la maison archiépiscopale, des lettres de Guillaume, son prédécesseur, du 27 déc. 1269.

Lacroix (A.), *Invent. arch.-hospit. Romans* (I, B. 3, orig. parch., sceau), 2b.

21246 Avignon, 23 novembre 1321.

Jean XXII exhorte Amédée, comte de Savoie, à accepter les propositions faites pour la délivrance d'Amédée et Graton, fils et petit-fils d'Amédée de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, qu'il détient prisonniers, et à proroger de l'Epiphanie à Pâques le terme de leur réintégration en prison.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 48, n° 1333.

21247 25 novembre 1321.

Chabert de Morêtel, coseigneur de ce lieu, donne en fief et à charge d'hommage à Humbert Philippi une terre en la paroisse du Cheylas, vers les Granges, 2 setiers 1 hémine froment de cens avec plaid et directe sur une terre vers les marais de Morêtel, et 1 quartal froment de cens sur une terre en lad. paroisse, vers Moralet, biens qui avaient appartenu à son frère Amenet. Ind. 4.

Arch. de l'Isère, B. 2614 (*Reg. Pilati*, 1343-9), 110b. *Invent. Graisivaudan*, III, 59-60.

21248 27 novembre 1321.

Epitaphe de Guelisius d'Auriol, chanoine et capiscol de l'église de Vienne, qui légua un anniversaire sur divers, donna sa vigne de *Mirallo*, sa maison derrière la Maison-Dieu et 4 den. à tous les célébrants le lendemain des Rameaux.

Charvet, 778. *Collombet, II, 288. Terrebasse, *Inscript. Vienne*, II, 173-6, n° 491.

21249 Avignon, 30 novembre 1321.

Jean XXII mande aux évêques de Valence et de Viviers, et à frère Jacques Bernardi, franciscain, inquisiteur de l'hérésie dans les provinces de Vienne, Embrun, etc., de punir le prieur de St-Jacques de Montélier *(Montilisio)*, dioc. de Valence, et autres, s'ils ont participé au meurtre de Cathalan Fabri et Pierre Pascalis, de Saillans *(Saliente)*, franciscains, exerçant leur office d'inquisiteur, perpétré dans ce prieuré. — *Vox sanguinis*.

Wadding, *Ann. Minor.* 1321, n° 22. Raynaldus, *Ann.* 1321, 17 (XXIV, 147-8). Eubel, *Bull. Franciscan.* V, 215, n° 453. Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 49-51, n° 1334. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 160, n° 16122. = Montfaucon, *Bibl. bibl. mss.* I, 162b, n° 41.

21250 Avignon, 30 novembre 1321.

Jean XXII mande aux comtes, barons et autres nobles, aux communautés de cités, châteaux et villes de prêter leur concours aux évêques pour la punition des meurtriers des inquisiteurs.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 161, n° 16123.

21251 Avignon, 30 novembre 1321.

Jean XXII charge l'évêque de Valence de faire et de transmettre une enquête sur la vie et les miracles des frères Catalan et Pierre, inquisiteurs.

Wadding, *Ann. Minor.* 1321, n° 25. Raynaldus, *Ann.* 1321, 17 (XXIV, 148). Eubel, *Bull. Francisc.* V, 217, n° 454. Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 51-2, n° 1336. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 161, n° 16124. = Chevalier (J.), *Mém. hist. hérés. Dauph.* 15-6.

21252 Décembre 1321.

Jean de Macherino, sénéchal de Lyon, frappe par contumace les bourgeois de Vienne d'une amende de 10000 liv. Tournois.

Arch. de l'Isère, archev. de Vienne. — Fournier, *R. d'A.* 411-2.

21253 2 décembre 1321.

...Mercredi après st André. Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues le capiscol Guelisius d'Auriol, par les mains de G. doyen, Guigues précenteur, A. chantre, Jacques Vetule et Ray. chanoines: Hum. archidiacre, Sy. mistral, 2 chevaliers; notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxij.

21254 3 décembre 1321.

Vente à Peyronet Ravati par Jean et Perret Choleti d'une quartelée de pré lieu dit *ad Novem Fratres*, du

fief de l'évêque [de Grenoble], qui investit. Etienne de Muriannette not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L, XXXVIII, 162-3.

21255 5 décembre 1321.

Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, reconnaît avoir reçu de Jean, comte de Forez, par Jean Lardier, trésorier dudit comte, 700 liv. Viennois en divers payements sur la somme qui lui est due pour la dot de Jeanne de Forez, sa femme, samedi après la s[t] André.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1615.

21256 Etoile, 6 décembre 1321.

Dalmace Cornilliani, courrier de St-Ruf, exhibe à Arnaud du Poët *(Poyeto)*, chevalier et juge des comtés de Valentinois et Diois, pour le comte Aymar de Poitiers, tenant ses assises au château *de Stella*, un privilège d'Adémar de Poitiers de l'an 1200 ; le juge ordonne qu'il soit observé, contre la communauté d'Etoile.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, 81.

21257 10 décembre 1321.

Provisions de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et de Vizille, à Jean d'Auris, notaire, de la mistralie dud. lieu, avec faculté de retenir comme les autres mistraux le tiers des droits casuels et les langues de la boucherie, à charge de payer au dauphin 1 obole d'or par an, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 192. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 254 : VI, 155[b].

21258 11 décembre 1321.

Antoine Seignoreti atteste une vente d'immeubles à Jean d'Amblérieu par Jean Bel, de Crémieu, Nicolet Coturier, Humbert Boleys et sa femme Jeanne, et Martin des Granges.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[xx]xvij[b]. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 561[a].

21259 Crémieu, (après 11 décembre 1321).

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné pour le dauphin Guigues, son neveu, fait don à Jean d'Amblérieu des lods de son acquisition et de 12 sols de cens.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 561[a].

21260 Avignon, 13 décembre 1321.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Martin de Tours.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 40, n° 14854.

21261 13 décembre 1321.

Albergement par Cabert, fils de Guigues d'Avalon, notaire, à Grignonet Leuson, fils naturel de Leuson de la Paute, d'une vigne en Pichet touchant celle des enfants de Guillaume Guers, sous le cens d'une garcine de froment.

Inventaire d'Avalon.

21262 13 décembre 1321.

Echange entre Jacques et Michel Avin, frères, de certaines possessions et fiefs, avec investiture de l'évêque [de Grenoble]. Etienne de Muriannette [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. XLVII, 165.

21263 L'Argentière, 14 décembre 1321.

Bail en emphytéose par Pierre de Vallouise, procureur de l'hôpital des Marches de Charles [à l'Argentière], au nom de Ridigalis de Villosc, commandeur de St-Jean d'Embrun, à Jean et Albert Amédée, d'une terre aux Clauzas, pour le tiers du produit.

Arch. des Bouches-du-Rhône. Malte, command. de Gap, n° 430, orig. = ROMAN, 178[b].

21264 22 décembre 1321.

Remise par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Jean Melquiondi, dit de Jaque, à Jean de Rame et son épouse Alix *(Alysia)*, coseigneurs de l'Argentière. Jean Aulengnerii not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 71.

21265 Barraux, 23 décembre 1321.

...Ind. 4... Artaud de Beaumont, seigneur de la Frette *(Fraytæ)*, fils d'autre Artaud, alberge et donne en emphytéose à Hugonet Vessonis, de Gières, habitant de Barraux *(Barralibus)*, des bois dans la paroisse de Barraux, pour 2 den. de service et 4 de plaid. *Act. Barrautz*, dans le cloître ; témoins : Artaud de Beaumont le père, etc. Jean de Plathea not. impér.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 51-2.

21266 Valence, 23 décembre 1321.

L'official de Valence délivre un vidimus de la charte du 9 mars 1315/6, munie du sceau du dauphin Jean, comte de Vienne et d'Albon. *Fact. Valent.* Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 15 lig. 1/2.

21267 31 décembre 1322/1.

Inféodation faite par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Jean d'Amblérieu, son grand cellérier, des terres de la Tour, dés langues, têtes et pieds de bœufs et vaches, nombles des pourceaux appartenant au dauphin Guigues à Quirieu, sous le cens de 50 sols... Jeudi après Noël.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 113 : II, 363[a].

21268 31 décembre 1321.

Acquisition d'1 livre, etc. de cens par Guillaume de Montchenu, notaire, de Péronet Hugonin.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 358.

21269 1322.

Transaction entre Guigues Alleman, fils de feu Guigues Alleman, chevalier, seigneur de Valbonnais, et Hugonin, fils et héritier de feu Guillaume Alleman, chevalier, fils du même Guigues, au sujet de la succession de celui-ci et de sa femme Eléonore de Roussillon, mère desd. Guillaume et Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3975 (*Invent.* IV, 86[b]).

21270 1322 (1332?).

Echange entre le dauphin Guigues et Guillaume Contort, seigneur d'Apchon, de cens et feudataires dans la paroisse des Veyschers et dans le mandement de Monthoux *(Monton)*. 3 sceaux.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1597.

21271 1322.

Albergement par noble Jean de Rame, au nom d'Alix *(Alysia)* Aurucie, sa femme, dame de l'Argen-

tière, à Jean Breszoni et Jean Amedei, de 18 faix de foin, sous le cens de 9 sols bons deniers Viennois et vieux. Rodulphe de *Taillerio* et Jean Aloys, de Briançon, [not.].

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 75.

21272 1322.

Transaction entre l'abbesse des Ayes et les consuls de Grenoble : des arbitres décident que la porte de la place de l'*eyguerium*, situé au-dessous de la maison de l'abbesse à Grenoble, fermera à deux clefs, dont l'une restera aux consuls ; en cas de nécessité, les habitants ne seront pas empêchés d'y passer.

Chartul. civit. Gratianopolit. f° 101, n° 176.

21273 1322.

Concession des émoluments de la châtellenie de la Sône par le dauphin Guigues à Jean de Boenc, en récompense de ses services dans la guerre contre le comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1998.

21274 1322.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour Guigues, dauphin de Viennois, donne les moulins de Beaurepaire et la mistralie de Moras à Pierre de Doratis de bas Champion et à François, Mathieu et Pierre, enfants de feu Jacques de St-Germain, en compensation des pertes que celui-ci avait éprouvées durant la guerre du dauphin contre le comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 353.

21275 1322.

Agnès de Chalon *(Agnessia de Cabilione)*, comtesse de Genevois, donne procuration à Girard de Pontverre *(Ponte Vitreo)*, chevalier, et à Gautier *(Vallerio)* Bonjour *(Bonæ Dyey)*, jurisconsulte, pour recevoir d'Henri Dauphin 1300 liv. Genevois qu'il devait comme tuteur d'Amédée, fils de la comtesse. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1675.

21276 1322.

Les procureurs d'Agnès, tutrice d'Amédée, comte de Genevois, reconnaissent avoir reçu, au nom de celui-ci, de Henri, régent du Dauphiné, 1000 liv. Viennois, en tournois d'argent fin avec O rond, le gros évalué 20 den. Viennois.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 260-1. — *Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 185.

21277 1322 (1323).

Commission d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Pierre d'Avalon, chevalier, Pierre de Bellegarde, châtelain de Vizille, et Rodet de St-Geoire, châtelain de Montbonnot et Montfleury, d'assigner à Rolet, coseigneur d'Hauteville, pour récompense de son hommage, 25 liv. de rente en terres dans les mandements de Montbonnot et Montfleury.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 444; III, 5ᵇ.

21278 1322.

Accord entre Hugues Brun, de Livron, Jeune *(Juvenis)* Bastier et Florette, mère d'Hugues Brun, au sujet de la vente d'un jardin aux jardins de Ste-Marie-Magdeleine de Livron, par Florette à Bastier.

Arch. de la Drôme, E. 2003, orig. parch. (*Invent.* II, 281ᵇ).

21279 1322.

Henri Dauphin, régent du Dauphiné, confirme les libertés de la communauté des habitants de la ville de la Mure (Muramacastene).

Mentionné dans la confirmation du 16 sept. 1335.

21280 1322.

Hommage rendu à Guigues, dauphin de Viennois, par Chabert Pilose, écuyer, pour tout ce qu'il possédait au mandement de Vaulx[-en-Velin].

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 182ᵃ.

21281 1322.

Chapitre général des frères Prêcheurs tenu à Vienne : fragment relatif à la fête du Saint-Sacrement.

Douais, *Frères Prêcheurs en Gascogne* (1885), 53.

21282 1322.

Sentence de Richard d'Oulx, juge délégué par Guillaume de Maloc, recteur de Ste-Foi, déclarant confisquées au profit de cet hôpital une vigne au plan de Génissieux, tenue par Romanet St-Didier, et les maisons de Chatzares, derrière l'église de Ste-Foi, faute de paiement de cens annuel depuis 3 ans.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (I. B. 59, orig. parch.), 12.

21283 1322.

Cession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues, dauphin de Viennois, aux nobles de St-Germain, des rentes des mandement et châtellenie de Chatte, et certains revenus en la châtellenie de Chevrières et St-Marcellin, en compensation des terres qu'ils avaient perdues à la prise dud. lieu de St-Germain par le comte de Savoie pendant sa guerre avec les dauphins, pour en jouir jusqu'à restitution de leurs biens.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1901.

21284 1322.

Terrier de toutes les possessions du domaine du comté de Valentinois et Diois.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 421-3 : III, 561.

21285 Paris, janvier 1321/2.

Charles, roi de France et de Navarre, atteste que Dalphinet, fils émancipé du comte dauphin [d'Auvergne], a promis avec serment à Béraud, seigneur de Solignac *(Sollemnaco)*, chevalier, procureur de Guillaume de Poitiers, fils et héritier universel de Guillaume de Poitiers, son frère utérin, de restituer à lui et à ses sœurs ce qu'il obtiendra de la succession de Béraud de Mercœur.

Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 16-7.

21286 Grenoble, 1ᵉʳ janvier 1322.

Confirmation par Henri Dauphin, élu de Metz, tuteur du dauphin Guigues, fils aîné du dauphin Jean, de la transaction entre celui-ci et Jean (de) Bérenger... ind. 5, *ap. Gracionopol.*, devant les portes de l'église St-André.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 27, 499. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 97.

21287 (Avant 4 janvier 1322).

Lettre de Pierre d'Avalon, chevalier, au seigneur de Tullins et au prieur des Ecouges. Il témoigne des con-

ventions passées jadis entre le seigneur et les habitants de Rencurel, et le prieur des Ecouges, au sujet des bois de Neurey et Turron : les gens de R. ont droit d'y couper du bois et d'y scier des madriers ; les chartreux peuvent en faire autant, sans rendre inutile le droit des premiers. Quant au chemin ouvert par les religieux, comme il a été fait sur un terrain qui ne leur appartient pas, il leur conseille amicalement de donner une compensation.

Insérée dans l'acte du 4 janvier 1322.

21288 Tullins, 4 janvier 1322.

. . Ind. 5....., *ap. Tollinum*, à la porte de l'église du prieuré de St-Laurent, au-dessous du clocher, Béatrix de Sassenage *(Cassenatico)*, veuve d'Aymar Berengarii, seigneur de Pont-en-Royans et du château de Rencurel, jadis dame de Tullins et de Rencurel, et la communauté de ce lieu reprochaient à Vincent de Beaucia ou Benuncia, prieur de la maison des Ecouges, ordre des Chartreux, d'avoir coupé une grande quantité de bois et de madriers *(mayeriæ)* dans le bois del Turron, et d'avoir ouvert une grande route dans cette forêt, à leur préjudice ; le prieur protestait du droit de son couvent, nonobstant la servitude en faveur du seigneur et des habitants de Rencurel. Après de longues discussions, Guy de Tullins, mari de Béatrix, au nom de sa femme et des gens de Rencurel, compromirent en Hugues Veteris, doyen de St-André de Grenoble, et Joffred Ribaudi, prieur de la Silve[-Bénite], ordre des Chartreux. Les arbitres, après avoir pris connaissance d'un « conseil » du chev. Pierre d'Avalon, reconnaissent aux chartreux le droit de couper *ligna, fustes* et *mayerias* dans la forêt en question, et de les vendre et donner, mais non de la dévaster au point de priver les gens de R. de leur jouissance ; quant au grand chemin ouvert sur la propriété du seigneur de Rencurel et à son préjudice, celui-ci s'est désisté de sa réclamation ; si même cette route ne suffit pas, les religieux pourront en créer une autre. Cet accord recevra l'approbation de dame Béatrix et de son fils Henri, seigneur du château de Pont-en-Royans. Assentiment des parties. Témoins : Guourad Durnasii, chevalier, Berlion de Bourgoin *(Bergundio)*, moine cloîtrier du prieuré de Tullins, Raolet Pavi, damoiseau, Jean Milonis, notaire, Jean Taurelli, vicaire de Parménie.

Arch. de l'évêché de Grenoble, orig. parch. de 78 lig.

21289 5, 11, 22 janvier 1322.

Reconnaissances passées en faveur de Rollet d'Entremont, coseigneur du Touvet, pour des biens en Costete, aux Mortes, à la Conche. Jean Michel, not. à la Buissière.

Invent. du Touvet, St-Vincent, ch. IV.

21290 Grenoble, 8 janvier 1322.

Henri Dauphin, régent du Dauphiné, reconnaît à Rodet Berengarii, seigneur du Gua, sa juridiction sur la terre du Gua suivant limites précisées, sous la réserve de foi, hommage et supériorité. Fait dans l'église de St-André, ind. 5.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III° xlv. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 414.

21291 Grenoble, 8 janvier 1322.

Henry Dauphin, régent du Dauphiné, remet à Rodet de Bérenger, seigneur du Gua, les hommes que le dauphin avait dans les paroisses de St-Barthélemy et l'Enchastre, excepté les nobles et vassaux ; il lui rend aussi la justice, en compensation du tort qu'il avait subi de la part du dauphin Jean par la concession au prieur de Vif de la juridiction sur les hommes de son prieuré depuis le ruisseau de Saillans jusqu'à la Draie Courte, qui étaient du mandement du Gua. Fait dans l'église de St-André, ind. 5.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III° xlviij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 414b.

21292 Grenoble, 9 janvier 1322.

Henri Dauphin, [élu de Metz....]

Arch. de l'Isère, B. 2974, 622b.

21293 11 janvier 1321/2.

Donation par Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, à Hugues Dianos, notaire et châtelain du Pouzin, d'une métairie appelée Champabras, au mandement du Pouzin, à charge de la tenir en fief comme les autres féodaux... Dimanche après les Rois...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 768.

21294 Avignon, 15 janvier 1322.

Dispense par le pape du 4e degré de consanguinité en faveur d'Aymaret d'Anthon, seigneur de Gourdans *(Gordans)*, et Sibylle, fille de Jean seigneur de Richemont, dioc. de Lyon, à la considération de Béatrix de Sicile, dauphine de Viennois, et de son fils Humbert.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 50, n° 14950.

21295 17 janvier 1322.

Ordonnances et procédures sur l'expédition au dauphin Jean [?] de la moitié du château de l'Argentière et de tous les droits et revenus en dépendant, etc.

Invent. Embrunois, 15 ; *Graisivaudan*, V, 102a.

21296 19 janvier 1322.

Gilet Alleman, seigneur de Prébois, vend à Bertrand Bérenger, seigneur de Foillans, le château de Prébois. Le vendeur et l'acheteur reconnaissent tenir ledit château du fief de Guillaume de Roussillon, évêque de Die.

Arch. de l'Isère, B. 3499 (*Inv.* III, 57b).

21297 Avignon, 20 janvier 1322.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Faenza *(Faventin.)*

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 51, n° 14958.

21298 Lunel, 24 janvier 1322.

Concession d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Lancelot d'Avalon du haut fief qu'il avait à raison du château de Vizille en un mas de la paroisse de Fétigny, mandement de la Mure, appelé *mansus Brianczonus*, pour lequel les tenanciers lui devaient 50 sols de plaid et un sommier en ses chevauchées ; Lancelot reconnaît le tenir en fief, avec sa maison forte de Mésage et autres biens allodiaux. Fait *L-lli*.

Arch. de l'Isère, B. 3622, 158b ; B. 4408, 224. *Invent. Graisivaudan*, I, 165 ; VI, 103b : II, 441 ; III, 147-8.

21299 Romans, 28 janvier 1322.
Promesse par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, de faire confirmer par celui-ci, quand il serait en âge de puberté, les albergements faits par Béatrix d'Avellino, veuve de Guy Dauphin, frère dud. Henri, pour l'utilité du Dauphiné, principalement ceux de la forêt de Dalmeyseu et autres immeubles dans le district des châteaux de Pisançon, St-Nazaire et St-Lattier... Jeudi après la fête de s[t] Vincent.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[xx] xv (Antoine Seignoreti). Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1351-2.

21300 Romans, 28 janvier 1322.
Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, tuteur de son neveu le dauphin Guigues, à Albert Berisse des moulins delphinaux dans le mandement de Vals et la Motte, près St-Vallier, avec leurs dépendances, sous le cens de 20 setiers seigle, mesure du lieu, payables à la s[t] Michel et 70 liv. bons Viennois pour introges, sous faculté de rachat moyennant 570 liv. Le dauphin étant débiteur à Albert de 300 liv. b. V., à cause de la dot de sa femme Jaquemet[te], fille naturelle de feu le dauphin Guigues, et de 270 pour perte de chevaux à la guerre pour le dauphin, en tout 570 liv., Albert gardera les moulins jusqu'à payement. Henri ne pourra faire construire d'autres moulins; Albert a la faculté de faire des battoirs, gauchoirs et autres artifices... *R-nis*, en la maison de l'Aumône.

Arch. de l'Isère, B. 3009, II[e] xv. *Invent. St-Marcellin*, II, 2125, 3130,-8.

21301 Marseille, 28 janvier 1321/2.
... 5 ind. Raymond, archevêque d'Embrun, ancien évêque de Marseille, constitue pour procureur Vivand de Jérusalem l'ancien, pour recevoir les comptes de Gallus Romei, son ancien procureur. *Act. Massillæ*, en la maison de Marquiset de Jérusalem...

Mairie de Marseille, not. Jean de Pennis, n° 49.

21302 Romans, 29 janvier 1321/2.
Commission donnée par Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, à Pierre d'Avalon, chevalier, et à Humbert de Faramans, juge de Gapençais, pour délimiter le territoire de la maison de Durbon à Vaux, avec celui des hommes delphinaux de Veynes *(Veneto)*, en consultant le châtelain de Rame et Jacques Ruverii. *Dat. Rom[anis]*... Sceau...

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 599, n° 655. = ROMAN, 178[b].

21303 (Avant 1[er] février 1322).
Pierre de St-Joire *(S. Jorio)*, professeur de lois, procureur du comte de Savoie en cour Romaine, envoie d'Avignon à son maître un messager qui est obligé de passer par la France et la Bourgogne, à cause de la guerre entre le comte et le dauphin.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 392, n. 3.

21304 Avignon, 2 février 1322.
Jean XXII charge le doyen de Gap d'exécuter la collation d'un canonicat à Aix en faveur de Raymond Nauloni.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 58-9, n° 15048.

21305 Tullins, 8 février 1322.
...Nat..., ind. 5..., *ap. Tollinum*, en la chambre près la tour du château, présents : Pierre d'Avalon, chevalier, ses frères Henri et Antelot d'Avalon, Hugues Veteris, prévôt de St-André de Grenoble ; Béatrix de Sassenage, épouse du seigneur de Tullins et dame de Rencurel, son père François seigneur de Sassenage, tuteur d'Henri Berengarii, fils de feu Aymar Berengarii et de Béatrix, seigneur de Pont-en-Royans et du château de Rencurel, ratifient l'accord du 4 janv. préc. et promettent de l'observer et de le faire exécuter par les habitants de Rencurel. Nicolas Chalvayronis, de Pont-en-Royans, habitant Tullins, not. imp.

A la suite de l'acte du 4 janvier 1322.

21306 Chadenas, 8 février 1321/2.
Vente par Pierre Salvati, fils de feu Pierre, à frère Etienne, procureur de Boscaudon, d'une vigne au territoire de Chadenas, près celle de B-n, au prix de 17 livr. 10 s. Vienn., dont quittance. Caution. Témoins (3). Fait *ap. Chapdempnacium*, dans la maison de D-n. Lantelme Peyron, not., extrait l'acte des protocoles de feu Isoard Romani, sur l'ordre de Hugues Bochardi, juge d'Embrun, du Champsaur et de la cour des Crottes.

Arch. des Htes-Alpes, H. 4, orig. parch. *(Invent.* 6). = ROM. 179[a].

21307 Vaumeilh, 12 février 1321/2 ou 1331/2.
Approbation par Frocard, prieur de *Chanoa*, de la nomination par Guillaume et Bertrand Rossacii et autres coseigneurs de Vaumeilh, de Ponce de Chane et Guil. de Vaumeilh pour banniers et gardes de ce lieu. Témoins. R. Rossacii, de Vaumeilh, not. *Act. Vaumilii*, à la porte d'entrée du château.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. *(Inv.* VI, 352).

21308 Avignon, 15 février 1322.
Collation de canonicat en l'égl. de Viviers, en faveur de Guigues de Châteauneuf, chapelain du cardinal Bertrand [de Montfavet], nonobstant un canonicat à Trois-Châteaux, la chapelle de St-André de Baras, même dioc., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 63, n° 15096. *Gallia christ. noviss.* IV, 678, n° 1387.

21309 15 février 1322.
Arrentement du péage de Savine.

Grenoble, *Invent. Embrunois*, 368.

21310 Mirabel, 17 février 1322.
Concession et inféodation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu Guigues, dauphin de Viennois, à Nicolet, dit la Bize, en considération de services, d'une terre à St-Etienne de St-Geoirs *(Geoers)*, entre les deux palissades, en fief franc, noble et ancien. Ratification du dauphin Guigues... *ap. M-llum*.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[e] xiiij. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1773-4.

21311 Avignon, 21 février 1322.
Jean XXII encourage Guigues, dauphin de Viennois, à faire tous ses efforts pour procurer la paix avec Amé-

dée, comte de Savoie, son oncle Henri, élu de Metz, étant obligé de se rendre en personne en France. — *Grata nobis*.

COULON, *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 74-5, n° 1376.

21312 Avignon, 22 février 1322.

Jean XXII écrit à Amédée, comte de Savoie, au sujet de la paix à faire avec le dauphin de Viennois. — *Grata nobis admodum*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 75, n° 1377. VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* (1900), LXIX, 371.

21313 Avignon, 22 février 1322.

Jean XXII engage Guillaume, archevêque de Vienne, à employer tout son zèle à obtenir la paix entre la Savoie et le Dauphiné. — *Grata nobis admodum*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 75, n° 1378.

21314 Avignon, 22 février 1322.

Jean XXII engage Pierre, archevêque de Lyon, à procurer la paix entre la Savoie et le Dauphiné. — *Cum sicut grata*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 75, n° 1379.

21315 Avignon, 22 février 1322.

Lettre de Jean XXII aux nobles chargés par Amédée, comte de Savoie, Guigues, dauphin de Viennois, [Amédée] comte de Genevois et leurs partisans, de procurer la paix entre eux. G[uillaume], archevêque de Vienne, lui a appris que les délégués du comte devaient se réunir à Lyon ou à St-Symphorien, ceux du dauphin à Vienne, le 1er dimanche de Carême (28 févr.) ; il les exhorte à faire tous leurs efforts pour procurer la paix. — *Cum sicut vener*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 75-6, n° 1380.

21316 22 février 1322.

Vente à Berthon Rovayri par Pierre de Lucebat du quart des rentes que le dauphin lui avait données en févr. 1299/300.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 704.

21317 Avignon, 26 février 1322.

Jean XXII mande aux archevêques et évêques des provinces de Vienne, Embrun, etc. de ramener au chemin de la vérité certains professeurs de l'ordre des Continents, vulgair. frères du tiers ordre des Franciscains, qui préfèrent compromettre leur salut que de professer la doctrine évangélique sur les articles de foi, les sacrements de l'Eglise et la plénitude de la puissance apostolique. — *Si ea quæ*.

RAYNALDUS, *Ann.* 1322, 51 (XXIV, 188-9). RIEZLER (S.), *Vatikan. Akten*, 143, n° 274. EUBEL, *Bull. Francisc.*, V, 222, n° 462. GUÉRARD (L.), *Doc. pont.* II, 16, n° 172. COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 76-7, n° 1381. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 162, n° 16131.

21318 26 ? février 1322.

Albergement passé au nom du Dauphin par le cellérier de la Tour à Jean de l'Espine, d'une vigne à la Tour-du-Pin, sous le cens d'un 1/2 bichet froment, avec le plaid et 20 sols d'introges... Vendredi après Carême prenant.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 130a.

21319 Mirabel, 26 février 1322.

Confirmation par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, de la procédure du 2 juin 1315 ...*Ap. M-llum*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIc xxxv. *Invent. Baronnies*, 545.

21320 Avignon, 27 février 1322.

L'archevêque de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Lyon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 67, n° 15138.

21321 1er mars 1321/2.

Obligation passée par Herbert des Villars *(Vilariis)*, prieur de Durbon, ordre des Chartreux et dioc. de Gap, en faveur de Guillaume Remusati, juriste, seigneur de Beauvoisin et Bénivay *(Benivaii)*, représenté par Jean fils d'Etienne Nicholay, d'Aspres, de 12 livr. gros Tournois, un tournois d'argent compté un denier, soit 12 livr. Viennois, un tournois compté 20 den. Vienn.

Dans l'acte du 6 avril 1328.

21322 Grenoble, 9 mars 1322.

...Nat... Ind. 5... *Act. Gracionopoli*, en la grande cour du Dauphiné.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, XXIIII v°.

21323 (1322 ?).

Investiture par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guigues Barral, d'Allevard, de 40 setiers froment et 37 poules de cens, qu'il percevait au mandement de Montfleury, acquis de Françoise, veuve d'André C[z]uppy, comme tutrice d'Henri, Alix *(Alais)* et Jeannette, ses enfants, au prix de 14 liv. gros Tournois, le gros compté pour 1 den. ; plus de 20 hospices ou maisons d'hommes aud. lieu. Guigues avait prêté hommage au dauphin et payé les lods au châtelain de Montfleury, plus 40 sols de plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 4b.

21324 14 mars 1322.

Arrêté de comptes fait entre les héritiers de Czuppi et les commissaires de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, touchant l'administration du bailliage de celui-ci en Graisivaudan. Durand Rostangnii, de *Foneanis*, not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 592.

21325 16 mars 1322.

Donation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Humbert de Vareilles (*al.* Varcelle), et ses frères Jean, Imbert, Lambert et sœurs, des champeries des lieux de Lans, Venosc, St-Christophe, Villard-Eymond et Ornon, dans le mandement de St-Laurent-du-Lac, auj. [Bourg-d]'Oisans, avec une maison et un tènement dans la terre de la Tour, jadis à Guillaume de Beaulieu, en compensation des biens qu'ils avaient perdus à St-Germain dans la guerre du dauphin contre le comte de Savoie.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxvij. *Invent. Graisivaudan*, III, 330 ; *Prov. étrang.* 25a ; *St-Marcellin*, I, 672-3 ; *Viennois*, III, 110b, 130a.

21326 16 mars 1322.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, déclare les hommes de la Chartreuse habitant en Graisivaudan exempts des tailles et des charges personnelles.

*LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 30.

21327 17 ou 27 mars 1321/2.

Arrêt du parlement de Paris, ratifiant l'accord passé [le 3 mars] entre le comte de Joigny, d'une part, et Jean, dauphin d'Auvergne, fils émancipé de Robert, comte de Clermont, et Guillaume de Poitiers, pour lui et Béatrix, Flore et Alix, ses sœurs, et Etienne de Vissac, mari de celle-ci, au sujet de la succession de Béraud de Mercœur. *Dat. Paris.*

Du Chesne, *Hist. comtes Valentin.* pr. 17-8. = Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 263, n° 6963.

21328 Romans, 19 mars 1321/2.

... 5ª *ind*... Accord entre Jofred de la Sône *(Lausonia)*, prieur claustral, Dalmace de Cornillan, courrier, Raynaud de Vaugelas *(Valle Gelata)*, chanoine du monastère de St-Ruf de Valence, Pierre Rafini, premier prieur de la maison de St-Ruf à Romans, dite des frères Mineurs Vieux, et Jacques de Crest *(Crista)*, prieur de St-Jacques de Valence et procureur des abbé et couvent de St-Ruf, d'une part, et Jean Jomari, bourgeois de Romans, tuteur testamentaire de Péronet, fils de feu Pierre d'Arlia, bourgeois de Romans, d'autre. Le monastère doit reconnaître à Péronet 5 sols bons Viennois de cens pour le tènement hors la porte St-Nicolas de Romans, dit frères Mineurs Vieux, que feu Pariol Macellarii, bourgeois de Romans, avait légué à St-Ruf ; d'ici à 10 ans, l'ordre devra assigner ces 5 sols avec domaines et plaid, à l'appréciation de Jean du Pont, bourgeois de Valence, et Jean Jomari, bourg. de Romans. Garants pour les chanoines : Jean du Pont, b. de V., et Duranton du Pont, b. de Romans. *Act. Romanis*, dans le chapitre des frères Mineurs ; témoins : Guigues Berardi, chanoine de Romans, maître Richard d'Oulx, juriscons., etc. Guillaume de Montchenu, not. imp.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 50 lig.

21329 21 mars 1321/2.

Compromis entre noble Ponce de Beaumont, Raymond de St-Just, Guillaume Cornillan, coseigneurs, Colaud, bailli de noble Bertrand de Montmeyran et agissant au nom des hoirs d'Adhémar de Pierrelatte, Pierre Atton, bailli de G[uillaume], évêque de Viviers, Jalinac, Albert et Tapian, syndics des habitants, d'une part, et le syndic de ceux de Donzère, l'agent de l'évêque de Viviers, du prieur du lieu et de Ponce de Beaumont, coseigneur, d'autre part, au sujet de la possession des bois de Javalenc, la Beuze (Béoze) et Vernet ; Jalinac et Bedoc, arbitres, condamnent les habitants de Pierrelatte à 50 liv. de dommages. — Cf. 5 nov. préc.

Arch. de la Drôme, E. 7205, orig. parch. (*Invent.* V, 103ᵇ).

21330 Paris, 23 mars 1322.

Lettre de Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Amédée de Couzan et Durand de Tiern, les commettant pour échanger ce qu'il a dans la ville de Neschers avec Guillaume Comptor, sire d'Apchon, contre ce que celui-ci doit lui rendre dans la châtellenie de Monton, en la terre du comte de Boulogne. Le mardi après la mi-Carême.

Arch. de l'Isère, B. 3765, orig. parch. (*Invent.* III, 194ᵇ).

21331 31 mars 1322.

Vente de livre par Didieron, père de Blonde, au procureur des anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 342ᵇⁱˢ.

21332 Avignon, 1ᵉʳ avril 1322.

Le pape charge 3 commissaires de révoquer la sentence d'excommunication et d'interdit contre le prieur de St-Antoine de Froidmont, dioc. de Besançon, où le corps de ce saint est réputé conservé, portée par les juges conservateurs à la requête de l'abbé de St-Antoine de Viennois, qui ont le privilège exclusif de quêter des aumônes au nom de sᵗ Antoine.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 78, n° 15252.

21333 1ᵉʳ avril 1322.

Hommage lige prêté au dauphin Guigues par noble Bernard d'Embrun, habitant led. lieu. ...Jeudi avant les Rameaux.

Invent. Embrunois, 114. = Roman, 179ᵃ.

21334 2 avril 1322.

Hommage lige prêté au dauphin Guigues par le syndic de la communauté d'Embrun, au nom de celle-ci.

Invent. Embrunois, 114. = Roman, 179ᵃ.

21335 6 avril 1322.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Estienne Vieux, pour sa maison au bourg vieux de Baix, sur le chemin dud. bourg vieux au château, une terre et jardin contigu au-delà du Rhône, une autre terre du côté de l'Empire al Dusilh, sur les limites de Baix et d'Auriol, un pré au-delà du Rhône, lieu dit al Motte, plus des cens aux mandements de Baix et St-Alban. ...Le mardi-saint....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 511-2.

21336 Avignon, 13 avril 1322.

Grâce expectat. en faveur de Guillaume de Cheveluto, chan. de Lyon, nonobstant des canonicats en l'égl. cathédr. de Valence et à St-Pierre-du-Bourg et l'attente d'une dignité, personnat ou office à Val.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 80, n° 15278.

21337 Veynes, 13 avril 1322.

Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, par noble François Jauzonis, de Gap, au nom de Baudone, sa belle-fille, pour son avoir en Valgaudemar et à Veynes *(Veneto)*, réservée la fidélité due à l'évêque de Gap.

Arch. de l'Isère, B. 3013. *Invent. Gapençais*, 913. = Rom. 179ᵃ.

21338 Serres, 14 avril 1322.

Hommage personnel rendu au dauphin Guigues par noble Barthélemy Botin, certifié noble par Barral d'Agoult, seigneur de Savournon, et d'autres seigneurs, au nom de sa belle-fille Baudone, pour son avoir à Serres ; le prince le confirme dans ses privilèges, franchises et noblesse. Fait dans l'église St-Arey.

Arch. de l'Isère, B. 2624. *Invent. Gapençais*, 778-9, 781. = Roman, 179ᵃ.

21339 Briançon, 15 avril 1322.

Confirmation par Henri Dauphin, évêque de Metz, aux citoyens de Briançon, du bois de la Pinée, situé

entre Malefosse et Riou-Gueyniard, et des privilèges sur les fouages et le don gratuit qui leur avaient été accordés par ses ancêtres.

Bibl. de Grenoble, ms. R. 6181. = ROMAN, 179[a].

21340 Avignon, 16 avril 1322.

Le pape mande à Guillaume, archevêque de Vienne, et à Géraud, prévôt d'Avignon, de se rendre de sa part au monastère de Cluny, dioc. de Mâcon, et d'y examiner durant le chapitre général, de concert avec l'abbé, pourquoi on ne lit pas chaque mois les Statuts promulgués par Grégoire IX et Nicolas IV et on ne les observe pas en général, et comment on pourrait délivrer le monast. de ses dettes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 81, n° 15289.

21341 18 avril 1322.

Pons Arbalestier prête hommage à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

MOULINET, *Reg. généal.* V, 1120.

21342 20 avril 1322.

Reconnaissances à l'évêque [de Grenoble] de fiefs et cens à Vinay. Aymon de Saxonnex (Sassonay) [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), M. III, 192-3.

21343 22 avril 1322.

Vente par Jean Guiffrey et ses frères à Amédée de Guiffrey, de leur part du bois de Layat, à Morêtel, pour 12 liv. bonne monnaie. Etienne Combra not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21344 Aspres, 24 avril 1322.

Hommage prêté au dauphin Guigues par Bertrand d'Agnitis, notaire, fils de Pierre, pour ses biens immeubles au terroir et mandement de Serres, en fief franc ; le prince l'annoblit et sa postérité, et confirme ses privilèges (31 janv. 1320). Fait dans le prieuré.

Arch. de l'Isère, B. 2624. *Invent. Gapençais*, 778. = ROMAN, 179[a].

21345 24 avril 1322.

Reconnaissances à l'évêque [de Grenoble] de cens à Vinay. Aymonet de Saxonnex *(Sassonay)*, not.

Invent. archives évêché Grenoble (1499), M. VI, 193.

21346 Avignon, 25 avril 1322.

Le pape mande à l'abbé de Cluny et autres abbés, prieurs, doyens et prévôts de l'ordre, de pourvoir aux nécessités de Guillaume, archevêque de Vienne, et de Géraud prévôt d'Avignon, nonces du Siège apostol. pour la réforme de l'ordre, et de leur procurer un sauf-conduit.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 85, n° 15326.

21347 25 avril, 6 et 23 mai 1322.

Reconnaissances en faveur de Guillaume Alrandi, notaire de Gap, au nom de Raybaud Gale, notaire.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 40, cah.), 45[a].

21348 27 avril 1322.

...Mardi après s[t] Marc. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues le chanoine François de Quincieu, par les mains de G. doyen, Guigues précenteur, Hum. archidiacre et Guigonet Rom[estayn], chanoine : A. chantre, Sy. mistral, Guigues sacristain, notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxiij.

21349 Avignon, 28 avril 1322.

Collation de canonicat à Romans, dioc. de Vienne, en faveur de Barthélemy de la Balme, clerc de cette église. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf près Valence, l'archidiacre de cette égl., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 85, n° 15834.

21350 Avignon, 28 avril 1322.

Collation de canonicat en l'égl. de Malines *(Maclin.)*, dioc. de Cambrai, en faveur d'Augion Ardenchii, chan. de Vienne. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 86, n° 15335.

21351 28 avril 1322.

Guigues, dauphin de Viennois, accorde une année de délai à Jean Eynard, seigneur de la Fare, pour lui prêter hommage de cette terre.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 322 : 386.

21352 29 avril 1322.

Guigues, dauphin de Viennois, et Aimar, comte de Valentinois, s'en remettent pour la solution de leurs différends à Aimar de Roussillon et Hugues de Bressieux.

Arch. de l'Isère, B. 3573, orig. parch. (*Invent.* III, 98[b]). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 82 (à part, I, 290).

21353 Avignon, 1[er] mai 1322.

Bulle de Jean XXII qui autorise à absoudre d'usure, vol et incendie (sauf vis à vis d'ecclésiastiques), serments et parjures. Elle oblige le peuple à écouter les envoyés de St-Antoine, les jours où ils se présenteront, comme on le ferait le dimanche... a. 6.

Arch. du Rhône, H, c. 194, f° 69 v°, mention.

21354 Le Cros, 4 mai 1322.

Sentence de Lantelme Fabri, juge du chapitre de Gap, qui condamne à 20 liv. Viennois, payables en 10 jours, Rambaud Auriondi, notaire de St-Laurent-du-Cros, pour avoir, en juin 1321, dans le cimetière de St-Laurent, saisi par les cheveux *(ad chabessanam)* le baile du chapitre, Jacques Jaussaud, et l'avoir frappé du poing à la figure, etc., d'être sorti de Gap avant la fin d'une enquête faite par le juge du chapitre, Guillaume d'Esparron. Acte à la requête de Raybaud Botini, baile et procureur du chapitre. Témoins. Jacques Sancti, not. *Act. ap. Crosum*, en la maison de la cour [du chapitre].

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, orig. parch. (*Invent.* VII, 2[a]).

21355 5 mai 1322.

Vente faite à Guigonet Leuson par Jean Dugua, d'une terre avec pré au plan de Grignon, touchant le pré de Guillaume Salvaing, le bief du moulin de Grignon et le chemin public, pour le prix de 22 livr., sous le cens de 5 sols bons Viennois vieux et une garcine de froment, avec le plaid dû au dauphin. Investiture par noble Arthaud de Beaumont, châtelain d'Avalon. Guigues d'Avalon [not.]

Inventaire d'Avalon.

21356 Avignon, 7 mai 1322.
Le pape commet Guillaume, archevêque de Vienne, et Géraud prévôt d'Avignon, pour régler un différend de juridiction entre l'abbé de Cluny et le prieur de la Charité, dioc. d'Auxerre.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 92, n° 15401.

21357 Avignon, 7 mai 1322.
Le pape substitue Guillaume de Concoutz à Aimeric de Cregollo pour percevoir la décime décrétée pour 6 ans par Clément V dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 162, n° 16136.

21358 « Rinboles », 10 mai 1322.
.. Ind. 5... Guigues, seigneur de Beauvoir en Viennois, en compensation de ses actes contre l'honneur d'Amédée comte de Savoie, et surtout de Marie, comtesse de Savoie, durant son séjour à St-Jeoire *(S. Georgium)*, promet d'accroître des 3/4 le fief qu'il tient du comte en la ville de Meyrieu *(Mayreu)*. Fait en la maison forte de *Rinboles*. Sceau. Témoins : Hugues de Châteauneuf, chevalier, etc. Jean de Lyon, not. imp.
CIBRARIO e PROMIS, *Docum.* 261-3.

21359 Avignon, 11 mai 1322.
Le prévôt d'Embrun est chargé de conférer une cure *(plebanatus)* au dioc. de Porto *(Portugal)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 93, n° 15416.

21360 12 mai 1322.
Pierre de Savoie, archevêque et comte de Lyon, déclare approuvée la trêve conclue en son nom par son oncle le comte de Savoie avec le dauphin de Viennois, jusqu'à la prochaine fête de s[t] Jean-Baptiste. Sceau.
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 2, orig. parch. de 4 lig. 1/2 (*Invent.* 38).

21361 14 mai 1322.
Albergement par noble Hugues Borel d'un tènement, ayant pour confins l'eau du Drac, la métairie de St-Robert et St-Laurent, les paquerages communs de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 442[a].

21362 14 mai 1322.
Albergement par Eléonore de Roussillon, dame de Valbonnais, et noble Jean Allemand, son fils, à Guigues Borel, de Briançon, docteur en droits, d'un tènement de pré, terre, bois, maison, hermes, dans la plaine du mandement de Pariset ; joignant les granges de St-Robert et de St-Laurent de Grenoble, le paquerage commun et l'eau du Drac, sous le plaid de 5 sols bons Viennois à mutation de seigneur et 200 liv. de deniers d'entrée, exempt de tout cens et servitude.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 442.

21363 Avignon, 21 mai 1322.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Passau.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 96, n° 15446.

21364 Asnières, 23 mai 1322.
Charles, roi de France et de Navarre, vidime la lettre d'Henri Dauphin, élu de Metz, du 25 janv. 1319/20. *Dat. ap. Asnerias...*
Paris, Arch. Nat., Layettes, J. 277, n° 13, sceau. = *Cabin. histor.* IV, 108-9.

21365 St-Antoine-lès-Paris, 24 mai 1322.
Jean, comte de Forez, et Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, s'engagent à indemniser Guichard, sire de Beaujeu, des dommages à lui causés par les incursions que le seigneur de Montluel avait faites sur ses terres au mépris de la trêve ménagée par le roi de France jusques à la St-Jean-Baptiste prochaine, entre le comte de Savoie et ses adhérents, d'une part, et Henri Dauphin, élu de Metz, et ses adhérents, d'autre part. Fait le lundi après l'Ascension.
HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1639.

21366 27 mai 1322.
Procédure d'échange faite en suite de la lettre d'Henri Dauphin du 23 mars préc., par Amédée de Couzan et Durand de Tiern, devant Guillaume de Rougemont, châtelain delphinal de Monton et Pontchâteau... Jeudi avant la Pentecôte.
Arch. de l'Isère, B. 3765, orig. parch. (*Invent.* III, 194[b]).

21367 27 mai 1322.
Echange entre Henri Dauphin, évêque de Metz, au nom de son neveu le dauphin Guigues, et Guillaume Lontour, d'Apchon, de rentes en la châtellenie de Monton, lieu app. Lorenc, appartenant au comte de Boulogne, avec toute jurid., contre d'autres au terroir de Denchira et Apchon. Jeudi avant la Pentecôte.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 6[a].

21368 Avignon, 28 mai 1322.
Collation de canonicat en l'égl. de Valence, vacant par la résignation d'Humbert de Virieu, en faveur d'Ardenchius, fils d'Ardenchius, citoyen de Valence, nonobstant ses canonicats à Vienne et à St-Bernard de Romans. — Exéc. : les prieurs de St-Victor et de St-Félix à Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 98, n° 15469.

21369 Avignon, 29 mai 1322.
Le prévôt d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. au dioc. de Passau *(Patavien.)*
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 98, n° 15471.

21370 Juin 1322.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny...
Arch. de l'Isère, B. 3245, 80.

21371 Avignon, 1[er] juin 1322.
Jean XXII charge l'évêque et le précenteur de Gap de la dispense de résidence pendant 3 ans en faveur de maître Jacques Blanci, médecin de la reine de Sicile.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 98-9, n° 15478.

21372 Avignon, 1[er] juin 1322.
Concession de canonicat à Montfaucon, dioc. de Reims, en faveur de Guillaume de Montbel, nonobstant ceux de Vienne, Turin, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 99, n° 15485.

21373 8 juin 1322.
Bail à ferme des revenus du péage de Montélimar passé par Giraud Adhémar, coseigneur de Montélimar,

à Jean Odoard et Bardois de Cartier, pour 6 années, à raison de 200 liv. par an.

Invent. Valentinois, III, 360b : II, 317.

21374 11 juin 1322.

Sur requête de Jacques Garcini, procureur de la confrérie du St-Esprit [de l'Argentière], Jacques Aude promet de payer à noble Reymond de Rame 2 setiers de seigle sur une terre au-dessous du serre d'Olyveria. Jean Radulphi et Jean Aulengnerii nott.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 72.

21375 Avignon, 12 juin 1322.

Bulle de Jean XXII, ordonnant au prieur d'Antonaves de donner le premier bénéfice dont il pourra disposer à Pierre Silvy, pauvre clerc, d'une instruction suffisante et recommandé par l'évêque de Sarlat, an. 6.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour. = ROMAN, 179b.

21376 Avignon, 12 juin 1322.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. à Hambourg, en faveur de Ludbert Borst, de Wismar.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 107, n° 15572.

21377 Avignon, 12 juin 1322.

Grâce expectat. au dioc. du Puy en faveur de Ponce Mitra, clerc de cette égl., bachel. en droit civil ; il se démettra de sa *choreria* en l'égl. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 107, n° 15569.

21378 Avignon, 14 juin 1322.

Jean XXII confère à Jacques Gaufridi, de Barcillonnette *(Barchilonia)*, jadis son serviteur, le doyenné de Gap, avec prébende, vacant par la consécration de Geoffroy, évêque de Cavaillon. — Exéc. : l'évêque de Fréjus, le prévôt d'Aix et Gérard de *Lalo*, chan. de Clermont. — *Apostolicæ sedis*.

Arch. Vatic. Reg. 73 (Johan. XXII. Comm. a. 6, ep. 846), 298b. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 109, n° 15590.

21379 Vic, 14 juin 1322.

Reconnaissance d'hommage lige de Jean, seigneur de Bourlémont, envers Henri Dauphin, élu de Metz... *a Vy*.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 51, 142.

21380 Avignon, 16 juin 1322.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation du doyenné de Gaye en faveur de Bertrand de Narcès, moine de Cluny.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 110, n° 15605.

21381 Avignon, 16 juin 1322.

Lettre du pape à l'archevêque de Vienne, au sujet de la nomination de Pierre, chantre de Bourges, à l'évêché de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 110, n° 15599.

21382 Bonneville, 20 juin 1322.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, confirme la transaction intervenue entre son frère feu Jean, dauphin de Viennois, et Jean Alamandi, chevalier (1er janv. 1316). *Ap. Bonamvillam*...

Arch. de l'Isère, B. 2613 (Reg. Pilati 1343-4), 2 ; B. 2945, 780 ; B. 3007, XL ; B. 3339, reg. *Invent. Graisivaudan*, A. 160, 284 : V, 101b ; VI, 103a, 171a. — DU CHESNE, *Dauph. de Vienn.* pr. 34.

21383 21 juin 1322.

Humbert de Choulex *(Chaulay)*, chevalier, reçoit au nom du dauphin 1927 liv. 8 sols 2 den. des mains de Guigues de Villaret, somme que ce mistral avait recouvrée sur les tailles *(fogagia)*. Guillaume de l'Aumône *(de Elemosina)*, not... ind. 5...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1511.

21384 Avignon, 22 juin 1322.

Jean XXII charge Bertrand de Deaux *(Deucio)*, prévôt d'Embrun, auditeur des lettres apostol. contradict., d'exécuter une grâce expectat. à Beauvais en faveur d'Etienne Barroudi, d'Arrablay.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 113, n° 15626.

21385 Avignon, 22 juin 1322.

Jean XXII donne au même semblable commission à Agde en faveur de Sicard de l'Ile.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 113, n° 15627.

21386 Avignon, 22 juin 1322.

Jean XXII donne au même semblable commission à Nîmes en faveur de Guillaume Petri, de Roveria.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 113, n° 15628.

21387 Barge, 22 juin 1322.

Déposition avec serment par François de Suave, de Barge, en présence de Manfrey, marquis de Saluces, sur les articles du contrat de mariage entre Frédéric, fils aîné de celui-ci, et Marguerite, fille d'Humbert, dauphin de Viennois ; il déclare que les délégués du dauphin avaient requis que le marquis émancipât Frédéric et le fît son héritier après sa mort ; que ledit contrat avait été révoqué par Manfrey et son fils, le 28 juin 1303, par devant Guillaume Lombard, notaire ; le marquis fait défense à François, sous des peines pécuniaires, de désobéissance et de félonie de donner aucune expédition du contrat. Fait *Bargiis*. Guill. Laurent, not.

Invent. Prov. étrang. 224 *(Isère, III, 329)*. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 254-5a. — TALLONE, *Reg. di Saluzzo*, 245, n° 868.

21388 Avignon, 23 juin 1322.

Jean XXII charge Guillaume Geronclæ, doyen, et Pierre Ricavi, sacristain d'Avignon, de recevoir le montant de la dîme triennale imposée par le pape pour les nécessités de l'église Romaine, dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 162, n° 16138.

21389 Avignon, 24 juin 1322.

Jean XXII charge [de nouveau, voir n° 21388] le doyen et le sacristain d'Avignon, avec un chanoine d'Auxerre, de recueillir la dîme imposée pour 3 ans dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc. — *De vestræ circumspect.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 122-3, n° 1443.

21390 24 juin 1322.

Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse de Bourgogne et palatine, désirant procurer la paix entre le comte de Savoie, l'élu de Metz et le dauphin de

Viennois, en présence de Pierre de Clermont, chanoine d'Orléans, procureur du comte, de l'archevêque de Lyon, du seigneur de Beaujeu et autres alliés, et de Jacques Flote, chanoine de Vienne, procureur de l'élu, gouverneur du Dauphiné, et du dauphin, ordonne une trêve sous espérance de paix, jusqu'à Notre-Dame de septembre. Le mardi après la quinzaine de la mi-août, le comte et l'élu seront convoqués en personne entre Vienne et St-Symphorien ; si le comte de Genevois le désire, on fera une trêve spéciale pour lui. Les parties et leurs baillis feront serment d'observer cette trêve dans les 12 jours, et se préviendront mutuellement dans les 6 jours... Jour de s[t] Jean-Baptiste.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 3, orig. parch. (*Invent.* 39). *Invent. Prov. étrang.* 196[a] (*Isère*, III, 404[b]).

21391 (24 juin) 1322, 1323.

Comptes de Richard de Mailles, châtelain de Beaurepaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 367.

21392 1322.

Compte de Pierre de Luxembourg, châtelain de Beauvoir.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 580.

21393 1322.

Compte de François de Bardonnêche, bailli du Briançonnais.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 355.

21394 1322, 1324, 1325, 1326, 1328, 1329.

Comptes de Perrin Collioud, châtelain de Chazey.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 64[b]-5.

21395 1322.

Compte de François de Theys, châtelain de Clermont.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 230-1.

21396 1322.

Compte de Jean de Palanin, châtelain de Colombier.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 540 : 296[b].

21397 1322, 1324, 1325, 1326, 1327, 1330.

Comptes de Champion, châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 160-1.

21398 1322.

Compte de François de Theys, châtelain de Cornillon-en-Trièves.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 129-30. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 263.

21399 1322.

Compte de Pierre Claret, châtelain de Corps.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 222[a].

21400 1322.

Compte de Jean Allemand, bailli de la terre de la Tour, châtelain, et Pierre de Valclérieux, cellérier de Crémieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 594[b].

21401 1322.

Compte de Pierre Aynard, bailli d'Embrunais.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 168.

21402 1322.

Compte de Humbert de Villet, châtelain d'Exilles et Césane.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 515-6.

21403 1322.

Compte de Jean Palanin, châtelain de Gernay.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 66[a].

21404 1322.

Compte de la châtellenie de Grenoble.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397.

21405 1322.

Compte de Hugues Motet, pour les péages de Grenoble, Gières et Voreppe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397.

21406 1322.

Compte d'Humbert Arlot, châtelain d'Izeaux.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 836.

21407 1322.

Compte de Rosset d'Hières, châtelain de Lhuis.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67[a].

21408 1322.

Compte de Nicollet d'Arlet, châtelain de Montauban.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 522[b] : 622-3.

21409 1322.

Compte de Guillaume de Virieu, châtelain de Montrevel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 314[b] : II, 200[a].

21410 1322.

Compte de Pierre de Tresiard, châtelain de Montrond.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 570.

21411 1322, 1323, 1324.

Comptes de Girard Durnais, chevalier, châtelain de Moras.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1050,-1.

21412 1322.

Compte de Hugues de Commiers, châtelain de Morêtel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 113.

21413 1322.

Compte de Pierre Claret, châtelain de la Mure.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 226[b].

21414 1322, 1323.

Compte d'Albert de Broye, châtelain de Nyons.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 150[b] : 782. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 261[b].

21415 1322.

Compte de Guigonet Czupe, châtelain d'Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 389[b].

21416 1322, 1323.

Compte de Guillaume Grinde, châtelain de Pariset.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 465[b],-6.

21417 1322.

Comptes de Henri de Voresc, châtelain de Pérouges.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70[b].

21418 1322.
Compte d'André Bonvin, juge de Vienne, pour la châtellenie de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298.

21419 1322.
Compte d'Antoine Giroud, châtelain de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 201b : II, 408b.

21420 1322.
Compte d'Eymonet de St-Pierre, châtelain de Réotier.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 278.

21421 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1330.
Comptes d'Aynard de Bellecombe, châtelain de Villeneuve-de-Roybon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1678.

21422 1322.
Compte de Guillaume Caniliati, châtelain de Sablonnières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 602b.

21423 1322.
Compte de Jean du Vache, châtelain de St-André-de-Briord.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71b.

21424 1322.
Compte d'Eymeric Leucon, châtelain de St-Bonnet [-en-Champsaur] : 38 liv. 13 s. 6 d. du renfort des monnaies, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 391b.

21425 1322.
Compte de Nicolet Arlet, châtelain de Ste-Euphémie.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 371b : 1032.

21426 1322.
Compte de Pierre Allemand, chevalier, (châtelain) de St-Laurent[-de-Mure].
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 451a : II, 527b.

21427 1322.
Compte de Jacques Rivier, châtelain de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 819-20.

21428 1322, 1323, 1327, 1330.
Comptes de Pierre de Crest, châtelain de Serves.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 1715.

21429 1322.
Compte de Jacques Rivière, châtelain de Sigottier.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 206.

21430 1322.
Comptes d'Amblard de Briord, châtelain, et Jean d'Amblérieu, cellérier de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, V,... : III, 164b.

21431 (1322).
Compte de Pierre de Treffort, châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 179b.

21432 1322.
Compte de Pierre de la Tour, châtelain du Val-Cluson, mentionnant les frais d'une garnison *(stabilita)* à Séderon, avec 9 soldats *(clientes)*.
Invent. Briançonnais, 727-8. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 262. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 52. *MOULINET, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 10b.

21433 1322.
Compte d'Eymonet de St-Pierre, châtelain de la Vallouise.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 854-5.

21434 1322, 1323.
Comptes de Pierre de Crest, châtelain de Vals.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2146.

21435 1322.
Compte d'Artaud de Queyras, châtelain de Varey.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 73a.

21436 1322.
Compte de Raynaud de Morges, châtelain de Veynes [et Furmeyer].
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 243-4.

21437 1322.
Compte d'André de Buffevant, régent de la comté de Vienne.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 259a.

21438 1322.
Compte de Guillaume Grinde, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 104b : V, 71a.

21439 1322.
Compte de la châtellenie de Visan *(Avisani)*.
FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 263.

21440 1322, 1324.
Comptes de Guillaume de Reyne, bailli du Viennois, mistral de Voreppe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 576 : VI, 328-9.

21441 Avignon, 25 juin 1322.
Le pape mande à l'archevêque de Vienne, au prieur de la Platière *(Platena)* à Lyon et au prévôt de Toulon de conférer un canonicat à Lyon à un clerc d'Agde.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, IV, 115, n° 15645.

21442 Avignon, 27 juin 1322.
Collation d'un canonicat en l'égl. de Romans, dioc. de Vienne, en faveur d'Arnaud de *Lauduno*, à la considération de Guillaume archevêque de Vienne et du chapitre de Romans, nonobstant divers bénéfices.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, IV, 116, n° 15660.

21443 Avignon, 27 juin 1322.
Le prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)* en Savoie, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat à Lausanne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, IV, 116, n° 15658.

21444 Embrun, 29 juin 1322.
Raymond, archevêque d'Embrun, consacre dans l'église cathédrale *(major)* de Notre-Dame d'Embrun un autel en l'honneur de st Jean-Baptiste, construit du côté de la maison de chanonge *(canoniæ)* ou du Nord.
GUILLAUME (P.), *Invent. des Hautes-Alpes* (1899), V, 223a.

21445 Avignon, 30 juin 1322.
Le prévôt d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. au dioc. d'Uzès pour un chan. de Saintes.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 120, n° 15694.

21446 Aspres-sur-Buëch, 30 juin 1322.
Quittance par Marin Raschasii, d'Aspres, et Pétronille, sa femme, de 40 livr. Viennois pour la vente d'une terre à Aspres, aux Balmettes, au prix de 50 livr. Fidéjusseurs. *Act. Asperis*, dans sa maison. Témoins. Antoine de la Piarre, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 599-600, n° 656.

21447 Juillet 1322 (= 1332).
Dispense accordée par Jean XXII pour le mariage d'Humbert dauphin de Viennois, seigneur de Faucigny, et Marie, fille de Bertrand de Baux de Berre, comte de Montescaglioso.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, 298, n° 1037.

21448 Grenoble, juillet 1322.
...*Ap. Gratianopolim*, dans la nouvelle cour du Dauphin, Guigues Pellicerii, châtelain d'Avignonet *(Avinionis)* en Trièves, rend ses comptes devant les auditeurs Béraud d'Hières, prieur de Chavanoz *(C-osco)*, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Nicolas Constantii et Pierre Benedicti.

Invent. Graisivaudan, IV, 236. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 255ᵃ. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 103; *Hist. de Dauph.* I, 99ᵇ.

21449 Juillet 1322.
Donation par Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, à Hugues Dianos, d'une île app. dal Port, devant le château du Pouzin, dans le Rhône, s'y réservant le fief, droit de prélation, lods et ventes, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 768.

21450 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322.
Jean XXII mande à Guillaume, archevêque de Vienne, de se rendre sur les lieux pour proroger jusqu'à Noël la trêve entre Amédée, comte de Savoie, ses fils, et Louis de Savoie et Imbert de Beaujeu, d'une part, et Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné, Guigues, dauphin de Viennois, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Adémar de Poitiers, Amédée comte de Genevois, Amédée de Genève, élu de Toul, son frère Hugolin et l'aïeule et tutrice du comte de Genevois [Agnès de Chalon]. — *Cum inter dilectos*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 127-8, n° 1447.

21451 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322.
Jean XXII mande au même de publier la trêve, après l'avoir conclue, et de la faire inviolablement observer. — *Intensis desideriis*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 128, n° 1448.

21452 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322.
Jean XXII mande au même de dénoncer excommuniés ceux qui n'observeront pas la trêve et de soumettre leurs lieux à l'interdit. — *Cum sicut nosti*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 128, n° 1449.

21453 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322.
Jean XXII invite Henri, élu de Metz, à acquiescer aux exhortations de l'archevêque Guillaume. — *Dum pacis*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 128, n° 1450.

21454 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322.
Jean XXII écrit dans le même sens au Dauphin.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 129, n° 1451.

21455 Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322.
Jean XXII demande à l'archevêque de Tarentaise d'assister l'archevêque de Vienne dans l'affaire de la trêve. — *Ad obviandum*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 129, n° 1452.

21456 (Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322).
Jean XXII demande à Pierre, archevêque de Lyon, d'acquiescer aux avis de l'archevêque de Vienne dans l'affaire de la trêve. — *Reformationem pacis*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 129, n° 1453.

21457 (Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322).
Jean XXII écrit à Imbert, seigneur de Beaujeu, au sujet de la trêve.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 129, n° 1454.

21458 (Avignon, 1ᵉʳ juillet 1322).
Jean XXII écrit aux vicaires et lieutenants d'Amédée, comte de Savoie, au sujet de la trêve.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 129, n° 1455.

21459 1ᵉʳ juillet 1322.
Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, reconnaît avoir reçu du comte de Forez, par les mains de Guillaume Fabri et de Jean Lardier, 603 liv. 5 sols bons Viennois, à valoir sur la somme qui lui est due pour la dot de Jeanne de Forez, sa femme. ...Octave de sᵗ Jean Bapt.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1642.

21460 6 juillet 1322.
Donation par Pierre Fabry, apothicaire de Grenoble, à Eustache Pinel, de Morêtel, de la mistralie de Morêtel et Goncelin, suppliant le dauphin de l'ensaisiner... Mardi après sᵗ Pierre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 86ᵇ.

21461 Avignon, 7 juillet 1322.
Le prévôt d'Embrun est chargé de conférer à mᵉ Guigues de St-Germain l'archidiaconat de Lérida *(Ilerd.)*, écarté Pierre de *Scintillis*, précenteur de l'égl. de Valence, qui le détenait.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 127, n° 15780.

21462 9 juillet 1322 (= 1323).
Hommage rendu au pape et à l'Eglise Romaine par Guigues dauphin, autorisé par Henri Dauphin, son tuteur.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 716.

21463 Grenoble, 12 ou 22 juillet 1322.
Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, à Pierre Baile, de la mistralie du Villard-St-Pancrace, sous le cens ou pension annuelle de 3 flor. d'or payables au châtelain de Briançon.

Arch. de l'Isère, B. 3009. *Invent. Briançonnais*, 373. = ROMAN, 180ᵃ.

21464 12 juillet 1322.

Albergement par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Aymonet Clavel, du moulin de la Gorge, avec le riverage, arbres, etc., sous le cens de 10 sols bonne monnaie et 5 de plaid, à charge de l'entretenir, lui donnant à cet effet permission de prendre du bois dans le mandement de Montbonnot.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[c]. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 522[b].

21465 Grenoble, 15 juillet 1322.

Albergement par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, représenté par Emery Leuczon, châtelain du Champsaur, à Guillaume Bernard, de Champoléon, des moulins delphinaux de cette paroisse, avec droits de mouture et parrochiage de tous les habitants, sa vie durant, sous le cens de 20 setiers annone, et 20 d'avoine et orge, à charge de construire dans 5 ans un moulin dans lad. paroisse, dont le Dauphin fournirait deux meules; Bernard pourra prendre le bois nécessaire dans les forêts du Dauphin à Montorcier et les habitants du mandement seront tenus de vaquer aux réparations et charrier les matériaux.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XII[xx] v°. *Invent. du Graisivaudan*, I, 503-4. = ROMAN, 179[b].

21466 Grange de Vaux, 15 juillet 1322.

...Ind. 5. Sentence arbitrale prononcée entre Albert des Villars *(de Vilaribus)*, prieur, et les religieux de Durbon, et la communauté de Veynes, par Philippe de Rivayra, prieur de Mison, et nobles Guillaume de Rame, seigneur en partie de Rame et de Freyssinières, et Humbert de Faramans, juriste, au sujet de la montagne de Tombarel et du territoire dépendant qui va au-delà de la grange de Vaux. Les gens de Veynes pourront faire paître, essarter, bûcherer, cultiver les terres de cette montagne, à condition de payer la dîme et les taches *(taysias)* et de passer reconnaissance à réquisition du prieur. Le monastère jouira des terres mises par lui en culture ; il a droit aux bans et possède la pleine juridiction. Fait dans un pré au-dessus de la grange de *Vaus*. Témoins : Jacques Riverii, chevalier, seigneur de la Charce *(Carcere)*, Bertrand de *Valoria* et Guillaume de la Balme, damoiseaux. Raymond Esmini, d'Upaix, not. de l'emp. Romain.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 600-3, n° 657. = ROM. 179[b].

21467 15 juillet 1322.

Artaud de Beaumont, châtelain d'Avalon, rend compte devant les auditeurs des cens, revenus, redevances *(escheutæ)*, dépenses, etc. depuis le 27 sept. 1321.

BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 52.

21468 Grenoble, 16 juillet 1322.

Albergement par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, représenté par Emery Leuczon, châtelain du Champsaur, à Hugues Regard, de Montorcier, des taches et droits dans la paroisse de Chabottes, plus d'un pré en la paroisse de St-Nicolas de Montorcier, lieu dit en Chatte, sous le cens de 5 setiers blé (moitié annone et avoine) et 20 sols à la Toussaint. Témoins : P. d'Avalon et Guillaume de Royn.

Arch. de l'Isère, B. 3009, III[c] lxviij. *Invent. du Graisivaudan*, I, 504[a]. = ROMAN, 179[b].

21469 Grenoble, 18 juillet 1322.

Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Jean Binard, de Bellecombe, du four delphinal dud. lieu, sous le cens de 12 den., sous faculté de réméré, en remboursant les 30 liv. reçues.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 55. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 155 (à 1382).

21470 Avignon, 21 juillet 1322.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Gap en faveur de Sparron Gazoli. — Exéc. : l'évêque de Riez, les prévôts d'Arles et d'Aix.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 133, n° 15841.

21471 Grenoble, 22 juillet 1322.

Concession par H-i D-n à Jean de Malatrait, écuyer, de la prévôté ou bannerie du château et mandement de Chazey, avec injonction aux châtelain et officiers du lieu de le faire jouir du revenu et des émoluments.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[xx]x (le 23). *Invent. Prov. étrang.* 24[b] (*Isère*, III, 223[a]).

21472 Avignon, 23 juillet 1322.

Jean XXII autorise Guillaume, [arch]evêque de Vienne, à faire la visite de sa province, bien que la précédente n'ait pas été terminée.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 134, n° 15853.

21473 Grenoble, 23 juillet 1322.

Confirmation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné pour son neveu Guigues, des privilèges des habitants de Mens et concession d'autres, nommément de la maladrerie dud. lieu, aumônes et choses en dépendantes ; les habitants ne seront plus tenus d'aller aux cavalcades des dauphins, mais seulement d'y envoyer 30 hommes armés et équipés ; au cas où le dauphin fût assiégé ou assiégeât quelque place, ils seront tenus d'y aller et de servir le dauphin, mais pourront se retirer sans permission le siège fini ou levé. Fait dans la chambre de la tour de notre hospice, ind. 5.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 614 (1302), III[c] xviij, xxxvj. *Invent. Graisivaudan*, IV, 102,-7[a].

21474 23 juillet 1322.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, à Jean Auruce, d'Exilles, en récompense de services, de la mistralie, greffe et notariat d'Exilles, pour jouir des droits et émoluments attribués auxd. officiers.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 489 (à 1302).

21475 24 juillet 1322.

Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, comme tuteur de son neveu le dauphin Guigues, à Guigues Leuczon, fils naturel de Leuczon de la Paute, chevalier, des moulins et de tout ce que le dauphin avait sur la rivière de Breyda dans le mandement d'Avalon, sous le cens de 25 setiers froment et 25 avoine, mesure d'Avalon, payables à chaque fête de s[t] Jean;

les habitants étaient tenus d'y aller moudre, aux droits accoutumés, sauf Marguerite d'Avalon, femme dud. Leuzon, et les hommes du prieuré de Villardbenoit, qui avaient des moulins sur lad. rivière ; Guigues a la faculté de bâtir d'autres moulins et les habitants transporteront gratuitement les matériaux.

Arch. de l'Isère, B. 4296 (*Invent.* IV, 177-8). *Invent. d'Avalon*, ch. 1. *Invent. Graisivaudan*, I, 96-7, 99[b].

21476 25 juillet 1322.

Albergement par Bérengère Alamande, codame de l'Argentière, à Guillelme Rambaude, veuve de Pierre Rambaudi, d'un pré *en Banchiis* (al. *Banquis*) *in Solidario*, vers la roche des Rambauds, sous le cens de 16 turons d'or fin avec O rond. Pierre Malleti not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 73.

21477 Gap, 26 juillet 1322.

Albergement par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, représenté par Emery Leuczon, châtelain du Champsaur, à Jean et Isoard Muizards, frères, fils de François, de St-Bonnet, des moulins delphinaux dud. St-Bonnet, avec le droit de mouture de tous les habitants, et les eaux du ruisseau descendant du rocher Roux, sous le cens de 30 setiers d'annone entre les mains du châtelain de St-Bonnet ; les habitants du lieu et mandement seront tenus de faire le charroi des meules et de réparer le canal et écluses des moulins... *Vapin'*, dans le couvent des frères Mineurs.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XII[xx] 1[b]. *Invent. Graisivaudan*, I, 372-3. = Roman, 180[a].

21478 28 juillet 1322.

Transaction entre Henri (Guigues !) Dauphin, élu de Metz, faisant pour le dauphin Guigues, son neveu, et Roger de Montbrun, prieur de Romette, à qui il fait remise de tous droits de commis que le prieur et ses hommes pourraient encourir pour défaut d'hommage.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 671. = Rom. 180[a].

21479 Avignon, 30 juillet 1322.

Jean XXII écrit à Amédée, comte de Savoie, au sujet de son grave désaccord avec Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné, et Guigues, dauphin de Viennois ; il lui demande d'acquiescer aux conseils de Guillaume, archevêque de Vienne, pour la prolongation de la trêve jusqu'à Noël ; il recevrait avec plaisir sa visite. — *Cum periculosa.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 142-3, n° 1483.

21480 Avignon, 30 juillet 1322.

Jean XXII engage Edouard, fils du comte de Savoie, à acquiescer aux conseils de l'archevêque de Vienne. — *Ad pacis fœdera.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 143, n° 1484.

21481 Avignon, 30 juillet 1322.

Jean XXII invite Agnès, comtesse de Genevois, à acquiescer aux avis de l'archevêque de Vienne pour procurer une trêve entre la Savoie et le Dauphiné. — *Dispendiosis periculis.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 143, n° 1485.

21482 Avignon, 31 juillet 1322.

Jean XXII mande au prévôt d'Embrun de conférer une église paroiss. au dioc. d'Aix à Bertrand Rostagni.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, IV, 138, n° 15902.

21483 1[er] août 1322.

Hommage rendu à Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, par Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, pour le château de la Cluse près Montmaur, une partie du fief de Morges en Dévoluy et son avoir aud. Dévoluy.

Invent. Gapençais, 531. = Roman, 180[a].

21484 Nyons, 3 août 1322.

Confirmation par Henri Dauphin de la concession faite par Albert de Breyda, son procureur, à Giraud André, Pierre, André, Ponce Garcin et ses frères, Bernard Vachine, Jean André et Pierre ses frères, d'une terre au territoire et château delphinal de Visan, appelée la condamine du château, sur le chemin de St-Paul, sous le cens de 33 sommées de blé et 2 sols 10 den. argent; mandant aux châtelain de Visan et officiers de la baronnie de Montauban de les en faire jouir... Fait *Nichoniis.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[c] lij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 58 : 67.

21485 Grenoble, 3 août 1322.

...Nat... ind. 5, mardi après la fête de s[t] Pierre-aux-Liens....

Arch. de l'Isère, B. 2962, 113, 249 ; B. 3006, xlix[b] ; B. 3009, II[c] IIII[xx]vij.

21486 Briançon, 5 août 1322.

Présentation au tribunal *(judicio)* de Briançon, de lettres obtenues d'[Henri] Dauphin, par Bérengère Alamandi, par lesquelles il est prescrit de faire observer les libertés et privilèges accordés à ladite dame par les dauphins Humbert et Jean, père et frère d'Henri, et de faire cesser les vexations du châtelain de la Vallouise *(Vallis Pute)* et autres officiaux, à l'encontre de la concession faite à Bérengère du château de l'Argentière, qui lui appartenait en partie ; le châtelain avait même intenté des actions contre Guillaume Eynardi et autres hommes de l'Argentière. ...*Ap. Briensonum.* François Moteti not.

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 74. Roman, 180[a].

21487 Avignon, 6 août 1322.

Jean XXII mande au prieur de Charaix *(Carasio)*, au chantre et à l'official de Viviers, de citer l'abbé de Cruas sur Rhône, de leur diocèse, qui, sans l'assentiment de son couvent et de l'évêque du lieu, a reconnu tenir pour le temporel de l'évêque de Valence et Die, deux châteaux forts, Tourrettes et Condillac, en-deça du Rhône, au dioc. de Valence. Citation à l'évêque, etc. de comparaître devant lui dans les 15 jours.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 143, n° 15952.

21488 Etoile, 6 août 1322.

Procuration donnée par Aimar, comte de Valentinois, à son fils [Aimar] pour proroger la trêve conclue précédemment par l'intermédiaire du pape entre l'évêque de Valence et lui.

Arch. de l'Isère, B. 3573, orig. parch. (*Invent.* III, 98ᵇ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 83 (à part, I, 291).

21489 Aubonne, 7 août 1322.

Guillerme Allamandi et Agnès du Villar, sa femme, déclarent tenir Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, relevé du cautionnement qu'il leur a fourni au sujet de la vente qu'ils ont faite à Nicolas de St-Germain, des dîmes de Ribanz, Myez, Panoer et les Chavanes, avec terrages aux territoire et paroisse de Commugny, au prix de 600 livr. Genevois, afin de racheter leur terre d'*Yllier* à Nicod, seigneur de St-Joire. *Dat. Albone*, dans leur château. Témoins. Devisino d'Alexandrie, not., samedi après sᵗ Pierre-aux-Liens. Sceaux des époux.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Chablaix, paq. 3, Cumignier, nº 7, orig. parch., 2 sceaux cire brune (*Invent.* 43).

21490 Peyrins, 13 août 1322.

Henri Dauphin. Fait *Payr....*

Arch. de l'Isère, B. 3005, lx.

21491 Avignon, 14 août 1322.

Lettre de Jean XXII à Amédée, comte de Savoie, qui, ayant appris à son retour de France que le pape avait délégué Guillaume, archevêque de Vienne, pour se rendre sur les lieux et procurer une trêve avec le dauphin, avait mandé à ses gens d'y acquiescer. — *Innotuere nobis.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 148, nº 1494.

21492 19 août 1322.

Donation par Bernard Royan, clerc, de 20 liv. bons Viennois à l'église et aux anniversaires de St-Barnard... Mercredi [jeudi] fête de sᵗ Donat.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 264.

21493 20 août 1322.

Vente à Eudes, duc de Bourgogne, par Jean de Vienne, sire de Pagny, écuyer, de ce qu'il possède à la Culière, l'Abergement et la Bouchardière, dioc. de Chalon, et à Varenne, dioc. de Besançon, pour le prix de 700 livr.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 266, nº 6986.

21494 Avignon, 22 août 1322.

Jean XXII confère à Hugues Riveri un canonicat à Embrun, nonobstant ceux qu'il possède à Gap et à St-André de Grenoble, et des dîmes. — Exéc.: l'abbé de Boscaudon, les prieurs de Romette et de Pelleautier *(Podio Leuterio).*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 149, nº 16011.

21495 Avignon, 22 août 1322.

Jean XXII confère à Ogier, fils de Jacques Riveri, chevalier, un canonicat à Romans, dont le nombre des chanoines est indéterminé. — Exécuteurs : les prieurs de St-Donat et de Beaumont et un chanoine de Spire.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm* , IV, 149, nº 16012.

21496 22 août 1322.

Pierre Aynard, héritier d'Anne sa sœur, veuve d'Isnard de Belafayre, chevalier, donne à Lantelme Aynard, son frère, le château de Theys (Théus).

MOULINET, *Reg. généal.* I, 93.

21497 Avignon, 24 août 1322.

Jean XXII mande à son chapelain, maître Bertrand de Deaux (*Deulio*), prévôt d'Embrun et auditeur des causes du palais apostol., de punir les moines de Cluny qui se sont livrés à des voies de fait contre leur abbé Raymond, se rendant au Siège apostol. après le chapitre général.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 151, nº 16038.

21498 Crémieu, 24 août 1322.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Guillaume Albi, de Pusignan, de l'office de mainier et cellérier du Colombier et de Cour son mandement, des fours et fournage dud. Colombier, avec droits, usages et appartenances; il sera homme lige du dauphin, sauf sa fidélité au seigneur de Pusignan.... Fait *Crimiaci.* Mardi fête de sᵗ Barthélemy.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xlix. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 287 : 521ᵇ.

21499 24 août 1322.

Albergement par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Berlion et Michel Berliet, de Pérouges, d'une place app. Baucholières, moulin et battoir sur la rivière de Luynans, sous le cens de 8 bichets froment, mesure de Pérouges, payables à la sᵗ Martin.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 22ᵇ.

21500 24 août 1322.

Noble Jean de Sahune (Ancezune) donne quittance à Gilet Alleman, seigneur de Ste-Jalle, de 3000 liv. pour la dot de sa femme Saure, sœur de Gilet.

Arch. de l'Isère, B. 3675, orig. parch. (*Invent.* III, 137ᵃ).

21501 Avignon, 25 août 1323.

Collation à Jean de la Chapelle par Guillaume, archevêque de Vienne, des églises rurales de Sts-Jean et Etienne de Muzols *(Missol)*, dioc. de Valence, à la collation du prieur de St-Georges, ordre de Cluny, dioc. de Valence, vacant par la mort d'Amédée de Crussol *(Cruccolo)*, prévôt de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 368, nº 27026.

21502 La Balme, 27 août 1322.

Henri Dauphin... Fait *Balme...*

Arch. de l'Isère, B. 2966, 631.

21503 Crémieu, 30 août 1322.

Provisions par Henri Dauphin à Guillaume Bonifantis de l'office de notaire de St-André-de-Briord et son mandement... *ap. Crimiacum*, lundi....

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIˣˣij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 24ᵇ.

21504 31 août 1322.

Concession par Henri Dauphin, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Jacinte.......... des menus bans et de leurs obventions au lieu de Bourgoin et dans son mandement jusqu'à 7 sols, pour en jouir comme faisait Hugues Putoud, sous la redevance de 5 sols Viennois de service censuel ; il lui donne en outre pendant sa vie la mainerie ou bédallarie de Bourgoin et son mandement, avec ordre aux juge, châtelain et autres officiers de l'en faire jouir.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 634[b]. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 193-4 : 339.

21505 Bonneville, 2 septembre 1322.

Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Rondet de St-Jeoire, d'env. 25 setiers froment ou avoine de rente au mandement de Montbonnot.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 554. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 466[a].

21506 5 septembre 1322.

Sauvegarde accordée par le comte de Savoie aux commissaires nommés par le dauphin pour traiter la paix avec lui.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 163 : 210-1.

21507 Vienne, 5 septembre 1322.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné en qualité de tuteur de Guigues, dauphin de Viennois, son neveu, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et leurs confédérés, exhortés par G[uillaume], archevêque de Vienne, par le pape et par Jeanne reine de France, laquelle a envoyé à cet effet Guillaume Flote, seigneur de Revel, accordent une trêve à partir de ce jour, heure des vêpres, jusqu'à Noël inclus, à Amédée, comte de Savoie, Edouard et Aymon, ses fils, Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, le duc de Bourgogne et Robert, son frère, le comte d'Auxerre, le seigneur de Beaujeu, Louis de Savoie, les citoyens de Genève, d'Ambronay et autres alliés. Promesse de faire jurer par leurs baillis. Prêtent serment : les seigneurs de Clermont, de Vinay et son fils Turpin, Guichard de Clérieu, les seigneurs de Roussillon, d'Anjou et de Beauvoir, le mistral de Vienne, Albert de Sassenage, P[ierre] Aynardi, Hugues de Commiers, Pierre d'Avalon, le prieur de Chavanoz, celui de St-Julien, les seigneurs de St-Quentin et d'Anthon, Jacques Laurère et Pierre Alamandi. L'archevêque de Vienne a pouvoir de proroger la trêve jusqu'à Pâques. *Dat. Viennæ*, dimanche.

Torino. Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 4, orig. parch., 2 sceaux et trace d'autre (*Invent.* 39).

21508 5 septembre 1322.

Amédée, comte de Savoie, attendu la trêve conclue avec le dauphin [Guigues] et la convention d'arbitre, défend à ses sujets et officiers d'exercer aucun acte d'hostilité contre ceux du dauphin.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 196.

21509 (Avignon, 5 sept. 1322/4 sept. 1323).

Jean XXII se réjouit de la convalescence de Guigues, dauphin de Viennois, et l'engage à suivre un bon régime. — *Tua infirmitate.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 364, n° 1783.

21510 (Avignon, 5 sept. 1322/4 sept. 1323).

Lettre du même à Henri, élu de Metz, au sujet de la convalescence de son neveu. — *Infirmitate præterita.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 364, n° 1784.

21511 St-Marcellin, 6 septembre 1322.

Transaction entre nobles François, seigneur de Sassenage, tuteur des enfants du second lit d'Aimar Bérenger, savoir d'Henri, son héritier général, d'une part, et Hugonet Bérenger, frère Chabert Bérenger, de l'ordre de Saint-Antoine, pour eux et leurs frères et sœurs, nés du premier mariage dudit Aimar Bérenger, d'autre part. Noble Aimar, seigneur de Bressieu, est le médiateur de cet accord passé dans l'église de St-Marcellin, à la suite de violences commises par Hugonet Bérenger sur des habitants du Pont[-en Royans] : il est réglé que les injures et violences d'Hugonet et de Chabert sont pardonnées ; que Chabert aura 20 livres Viennoises de revenu annuel et Catherine, religieuse, son legs ; qu'il sera donné 560 livres à Hugonet, Chabert et leurs frères, sur la dot d'Alasie, leur mère, sous la garantie d'Aimar de Bressieu, Jocerand Falavel, Amblard et Boniface de Quincieu, Jean Guastablier et Guillaume Arnaud de Chaste, damoiseaux ; qu'enfin Hugonet aura le fief de Chapeverse, moyennant l'hommage à Henri, son frère, seigneur du Pont. Parmi les témoins figurent Drodon de Sassenage, prieur de Beaumont, Jean Gualon, prieur de la Motte-Fanjas *(del Fangiatz)*.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 201[bis]. — Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 188, n° 739.

21512 6-12 septembre 1322.

Chevauchée convoquée à Chambéry par le comte de Savoie, à la fin de la trêve, parce que le dauphin devait assiéger un des châteaux du comte ; le conseil de ce dernier mande la chevauchée à Tournon. Nommé Alemand de Châteauneuf.

Gabotto (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 349.

21513 7 septembre 1322.

Lettres d'Agnès de Chalon, tutrice d'Amédée, comte de Genevois, par lesquelles elle déclare vouloir faire la paix avec le comte de Savoie et qu'elle se tiendra à ce qu'en ordonneront des arbitres nommés par le pape et par le roi.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genevois, paq. 4, n° 19. *Invent. Prov. étrang.* 102[b], 196[b]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 255, 256[a]. = Valbonnays, *H. de D.* II, 193.

21514 7 septembre 1322.

Vente à l'enchère de la moitié de la seigneurie de Laborel à Richaud de l'Espine, seigneur en partie de Montguers, et à Marquis de Montguers, avec réglementation des droits des coseigneurs de Laborel ; Raymond de Lachau, seigneur de Val-de-Barret, a la supériorité... ind. 6...

Arch. de l'Isère, B. 3675, orig. parch. (*Invent.* III, 137[b]). *Invent. Baronnies*, I, 298 : 359.

21515 8 septembre 1322.

Ordonnance du juge des terres de la Tour[-du-Pin], portant enregistrement des lettres du 24 août préc... Mercredi fête de la Nativité de la Vierge.

Arch. de l'Isère, B. 3009, XLV. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 287[b] : 521[b].

21516 Avignon, 13 septembre 1322.

Jean XXII charge le doyen d'Embrun de conférer deux paroisses du dioc. de Cahors au cardinal Bertrand.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 177, n° 16262.

21517 St-Zacharie, 13 septembre 1322.
...Ind. 3... Ysoarde de Montauban, religieuse à St-Zacharie, dioc. de Marseille, atteste à sa communauté que son père Raimond de Montauban et sa mère Marguerite sont morts intestats, et que son aïeule Sibylle a fait plusieurs testaments.

Protoc. de Jean de Pennis (M. de Gasquet à Marseille).

21518 14 septembre 1322.
Compte final d'Henri Dauphin, régent du Dauphiné, avec Guillaume Coste, bourgeois de Romans, à qui il reste devoir 960 liv. Viennois, le tournois compté pour 20 den... Ind. 6... Jean Ebouditi not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 118.

21519 15 septembre 1322.
Donation et assignation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Guillaume de Tarjan ou Caryan, écuyer du dauphin Guigues, de 20 liv. de rente à prendre chaque année sur une pension égale que faisait au dauphin Allemand du Puy, chevalier, pour ses moulins de Peyrins, sous réserve de rachat moyennant 400 liv... Lendemain de l'Exaltation de la s^e^ Croix.

Arch. de l'Isère, B. 3462, *Patrimonialia... (Invent.* III, 37-8). Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1227.

21520 Avignon, 18 septembre 1322.
Guillaume, archevêque de Vienne, et Guillaume seigneur de Revel, envoyés, l'un par le pape Jean XXII, l'autre par Jeanne, reine de France et de Navarre, au comte de Savoie et au dauphin de Viennois, pour négocier une trêve entre eux, en vue de traiter de la paix et d'éviter les maux de la guerre, y parviennent heureusement avec l'aide de Dieu et la font conclure jusqu'à Noël, puis la prorogent jusqu'à Pâques avec l'assentiment des parties. Ils spécifient que cette prorogation s'applique à la trêve conclue entre le comte de Savoie et la comtesse Agnès de Chalon, tutrice d'Amédée comte de Genevois. *Dat. Avinione*, dans l'église des Augustins..., ind. 5..., *pontif. Joannis XXII a° 7 ;* présents : maître Bonjour *(Boni Diei)*, recteur d'Arbois, François de Menthonay, clerc du dioc. de Genève, le prieur de Tullins, ordre de St-Benoît et dioc. de Grenoble.

Fontanieu, *Cart du Dauph.* II, 251-2, 255-6. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 193. Lünig, *Codex Ital. diplom.* I, 633. = Georg. II, 331. Vidal, dans *Rev. d. Quest. hist.* (1900), LXIX, 371.

21521 Gap, 19 septembre 1322.
Au chapitre général de la St-Arnoux sont présents Guillaume, évêque de Gap, Jean d'Auberuffe, prévôt, Pierre de Suse, sacristain, et 6 chanoines ; l'archidiacre Raimond Stephani et le chan. Laur. Aynardi, assistent comme conseillers, n'étant pas *in sacris*. On charge le prélat de terminer le différend avec les citoyens de Gap au sujet des dîmes. Plainte contre le clavaire de l'évêque, qui exigeait des chanoines le droit du sceau épiscopal, contrairement à la coutume.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 251^b^). Allemand (F.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1901), XX, 357.

21522 22 septembre 1322.
Concession faite par Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, de son autorité et celle de Guigues dauphin de Viennois, son neveu, à Garnier Garnier, syndic recevant au nom des hommes de la Vallouise *(Vallispute)*, du droit d'avoir des hémines *(eyminalia)*, mesures, balances *(scandala)* et poids *(pensa)* légaux, marqués au coin du dauphin ; elles seront vérifiées par les officiers de la cour de la Vallouise et deux probes hommes du lieu ; on s'en servira dans tout le territoire de la vallée sans payer aucune redevance. Il leur accorde la faculté d'imposer et de percevoir les tailles comtales et autres. Cette concession est payée 140 livr. monnaie dont un gros Tournois avec O rond vaut 2 sols 4 den.

Vallentin du Cheylard, dans *Rev. biblioph. Dauph.* (1907), n° 4 (à part, 3-5).

21523 29 septembre 1322.
Girard de Pontverre *(Ponte Vitreo)*, chevalier, et Lant[elme] Boudri, jurisconsulte, procureurs d'Agnès de Chalon *(Annecis de Scabilione)*, comtesse de Genevois, confessent avoir reçu en son nom d'Albert de Brayda, procureur d'Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, 1000 liv. de bons Genevois, dont quittance. Fran. de Mont-Jou *(Monte Joco)*.

Invent. Prov. étrang. 102^a^. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1581.

21524 Avignon, 30 septembre 1322.
Jean XXII confère à François Pellerini un canonicat à St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne, nonobstant l'archidiaconé de Valence et un canonicat à Die. Exécuteurs : le prieur de St-Marcel à Die, Guigues de St-Germain, archidiacre Benascen. à Lérida *(Ilerd.)*, et Jacques Vagnardi, chanoine de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 184, n° 16352.

21525 Prébois, 30 septembre 1322.
... Ind. 5..., Henri Dauphin, régent du Dauphiné. Bertrand Berengarii, seigneur de Foillans, accorde à Guillaume Regis, de *Risneriis*, son affranchissement *(manumissio)*, avec complète liberté, l'exemptant des impôts : *tota, taillia, manuopera, coroata, complainta, gascha, clausura castri, bannum minutum, tascha, vintenum* et toute autre servitude ; il le libère du joug de *manuopera colonaria et adempra, angariæ, parangariæ ;* il ne prendra plus ses poulets, poules, chapons, paille et foin ; il lui accorde la liberté de tester. Il se réserve encore le cens ordinaire du blé et des poules, et les 7 cas pour lesquels tout homme lige est tenu à son seigneur, moyennant 20 sols Viennois. Bertrand reçoit 30 liv. monnaie courante, dont quittance. Fait dans les moulins supérieurs de la paroisse *Prati Buxi*, devant la maison des enfants de feu Jean Balbi ; témoins (4). Jean Hugonis not. impér.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 256-8. — Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2e, 135-9 ; 3e, I, 185-9.

21526 Grenoble, 3 octobre 1322.
...Nat..., ind. 5... Fait dans la rue de l'Ile *(Insule)*, au-dessus de la place et dans celle-ci.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, CCXIII v°.

21527 5 octobre 1322.

Caution fournie par les habitants de Grenoble au châtelain delphinal de Montfleury pour le paiement d'un péage dû au dauphin à l'époque des vendanges.

Arch. comm. Grenoble, CC. 1289, parch. (*Invent.* II, 379ᵃ). *Livre de la Chaine*, cclviij. = *Bull. soc. Statist. Isère*, III, 376.

21528 5 octobre 1322.

Reconnaissance en fief passée au dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, par Roux de Roca, prieur de Romette, pour son temporel; il reconnaît que son prieuré est sous la sauvegarde du dauphin et lui doit annuellement 3 *modias* d'avoine ou 60 setiers, mesure ancienne, et 60 sols de cens, plus à raison de ses hommes les chevauchées anciennement accoutumées, à réquisition du prince.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 672 (à 1352).

21529 11 octobre 1322.

Testament de Falcon de Margès *(M-sio)*, chan.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 173 vᵒ.

21530 Avignon, 12 octobre 1322.

Jean XXII mande au cardinal Arnaud [de Via] d'autoriser le cardinal Simon [d'Archiac] d'échanger avec Thibaud de Vatilieu *(Vastailliaco)* les dîmes des paroisses de Salaize *(Saligiis)*, Roussillon, Chanas *(Chavas)*, *Cheu* et Limons, au dioc. de Vienne, contre l'archidiaconé de Cambrai.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 191, nᵒ 16429.

21531 Grenoble, 12 octobre 1322.

Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, en exécution de la donation perpétuelle faite par son frère le dauphin Jean à Soffred d'Arces, de la mistralie de Réaumont *(Regalis Montis)* et 10 livr. Vienn. de revenu au même lieu, à condition d'en rendre hommage au dauphin, excepté celui dû au comte de Genevois, de faire *istagium* en temps de guerre sur réquisition du dauphin ou du bailli de Viennois (en acte par Guill. de Savigny, not.), assied et assigne ces 10 livr. par la concession de la meunerie *(munagium, mon-m)* et riverage *(rivagia)* du mandement de Réaumont, des cens des moulins, battoirs *(peratoria seu batistoria)* appartenant au dauphin; pour dédommager Soffred des dépenses qu'il a faites en construisant certains moulins à Réaumont, il lui accorde l'autorisation exclusive d'édifier ou reconstruire des moulins, battoirs, gauchoirs *(gauchatoria)*, treuils *(truellia)* et autres appareils mus par l'eau, avec défense aux habitants de moudre, battre, fouler *(gauchire)* ou presser *(troyllare)* ailleurs. *Dat. Gracionopoli*; assistants : P. Aynardi, seigneur de la Motte-St-Martin, Hugues Veteris, prévôt de St-André de Grenoble, Hugues de Commiers et Guillaume de Royn, chevaliers, conseillers d'Henri.

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 17-8; B. 3009, IIᶜ xviij. *Invent. St-Marcellin*, II, 1408,-9-10.

21532 Avignon, 13 octobre 1322.

Jean XXII mande au cardinal Arnaud de recevoir du cardinal Simon la résignation du prieuré de Salaize *(Salegiis)*, dioc. de Vienne, dépendant du monastère de St-Oyand *(S. Eugendi Juren.)*, et de l'abbé celle des dîmes des paroisses de Salaize, Roussillon, Chanas, *Dantan* et Limons, même dioc. ; ensuite il unira ce prieuré à la mense abbatiale et confèrera les dîmes au cardinal.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 192, nᵒ 16432.

21533 16 octobre 1322.

Enquête du bailli de Troyes sur les domaines [du bailliage de Troyes] aliénés depuis quarante ans environ : le bailli avait reçu des lettres du roi, lui mandant de ne point s'entremettre des choses touchant « le conte de Savoye ne le dauphin de Vienne ».

Longnon (Aug.), *Doc. comté Champagne*, II, 527.

21534 Montélimar, 16 octobre 1322.

Quittance par Bontoux *(B-osus)* Martini, de Montélimar *(Montilio Adem.)*, dioc. de Valence, et Guillelmette, sa femme, à Jean Pereti de 120 gros Tournois d'argent à l'O rond, de poids légal et de 11 den. et obole de loi. Fait dans la boutique *(stari)* de feu mᵉ Jean Auribanis. Témoins. Symon Chanaverii, not. imp.

Ville-sous-Anjou, Bibl. Terrebasse, orig. parch.

21535 Avignon, 18 octobre 1322.

Jean XXII charge l'évêque de Gap, le prévôt d'Embrun et Raymond Raboti, chanoine de cette église, d'exécuter la collation d'un canonicat à Sisteron en faveur de Bueymond Gaufridi.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 193, nᵒ 16469.

21536 Avignon, 18 octobre 1322.

Jean XXII donne à Bérard d'Hières *(Heriis)*, moine de l'Ile-Barbe, une grâce expectat. dépendant de l'abbaye d'Ainay ; il se démettra du prieuré de Chavanoz *(C-o)*, au dioc. de Vienne, appartenant à l'Ile-Barbe. Exécuteurs : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 196, nᵒ 16479.

21537 22 octobre 1322.

... Ind. 5. . Hugues Dauphin.... Montbonnot.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 50.

21538 Avignon, 23 octobre 1322.

Jean XXII charge Guillaume, archevêque de Vienne, de notifier à Amédée, comte de Savoie, à Guigues, dauphin de Viennois, et à Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné, la prorogation de la trêve jusqu'à Pâques. — *Cum treugæ dudum.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 178, nᵒ 1548.

21539 Avignon, 23 octobre 1322.

Le pape mande aux évêques de Maurienne et de Grenoble de faire observer jusqu'à Pâques les trêves convenues entre Amédée, comte de Savoie, et Guigues, dauphin de Viennois.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 348, nᵒ 18173.

21540 Valence, 24 octobre 1322.

Guillot de St-Denis, armurier de Valence, déclare par-devant notaire qu'il est le seul auteur du meurtre de Perrot, armurier de Grenoble, dont Gilet Dorier, de Romans, était accusé.

Arch. ville de Grenoble, AA, 6 (*Invent.* I, 7ᵃ). *Livre de la Chaine*, xxv.

21541 27 octobre 1322.
Ind. 6. Sur présentation par noble Péronet d'Eurre, fils de Guillaume, Arnaud Burg[esii], de Crest, not., transcrit la donation du 9 mars 1319.

Arch. particulière, orig. parch. MOULINET, *Reg. généal.* IV, 1000. — CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

21542 Avignon, 1er novembre 1322.
Jean XXII proroge pour deux ans à Henri, élu de Metz, l'obligation de recevoir la consécration. — *Merita tuæ devot.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 179, n° 1550. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 203, n° 14548.

21543 La Treminière, 2 novembre 1322.
Testament de Hugues Godeschaux, dit Fonts, de St-Geniez-Terre-Noire. Il veut être enterré au cimetière des frères Mineurs à Vienne, au tombeau de ses parents; il laisse au couvent 2 ânées de vin pur pour pitance à perpétuité, outre les 2 données par son père Hugues Godeschaux, chevalier, pour lui et sa femme Gerine. On remettra à St-Didier et à St-Etienne-d'Envelump (de Volom), dioc. de Vienne, les 2 chasubles données par son père, etc.

LE LABOUREUR, *Mazures de l'Isle-Barbe*, I, 503.

21544 9 novembre 1322.
Investiture par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Jean de Boissieu, de champeries qu'avait le dauphin dans les paroisses des Areines, Banes et de Besse, en compensation de sa terre qu'il avait perdue pendant la guerre des dauphins avec le comte de Savoie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 245a.

21545 Grenoble, 12 novembre 1322.
Henri Dauphin..., lendemain de st Martin.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxvijb; B. 3019 *(Reg. Frumenti)*, 123.

21546 Avignon, 14 novembre 1322.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de protéger le cardinal Bertrand dans la possession de son archidiaconé de Thouars, dioc. de Poitiers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.* IV, 205, n° 16583.

21547 14 novembre 1322.
Hommage et fidélité rendus à l'évêque [de Grenoble] par Jean Monnerii, fils de feu Jean. Hugues Marcelli [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), J. xxIII, 137b.

21548 15 novembre 1322.
Quittance de 580 liv. à Humilie de Tullins, fille de feu Guy et épouse de Guichard de Clérieu, par Françoise de Tullins, fille d'Aimar et femme d'Aynard de Paladru, damoiseau, pour la cession de ses droits sur la succession de son père Aimar, de sa mère Aude et de son frère Guy.

Arch. de l'Isère, B. 4163, orig. parch. (*Invent.* IV, 132a).

21549 Grenoble, 16 novembre 1322.
Nomination par Henri Dauphin de Jean Abraham, de Briançon, ancien mistral du Villard-Saint-Pancrace, à la mistralie des Puys [de Briançon], sous la pension de 3 flor. d'or.

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vc lxj. = ROMAN, 180.

21550 Avignon, 17 novembre 1322.
Jean XXII charge les évêques de Valence et de Viviers, et l'inquisiteur franciscain des provinces de Vienne, Embrun, etc. de procéder contre les meurtriers des frères mineurs Catalan Fabri et Pierre Pascalis, de Saillans *(Salient)*, tués au château de Montélier *(Montilisii)* pendant qu'ils remplissaient leurs fonctions d'inquisiteurs.

MONTFAUCON, *Bibl. bibl. mss.* I, 163. — COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 51, n. 1. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 207, n° 16598.

21551 Avignon, 17 novembre 1322.
Jean XXII autorise le maître, les prieurs, etc. de l'ordre de St-Jean de Jérusalem à céder en emphytéose et même à vendre leurs maisons et possessions moins utiles dans les provinces d'Embrun, Vienne, etc., à l'effet d'éteindre les dettes de l'ordre qui s'élèvent à env. 500000 flor.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 206, n° 16592.

21552 Avignon, 17 novembre 1322.
Jean XXII mande aux archevêques, évêques et chapitres cathédraux des provinces d'Embrun, Vienne, etc. de favoriser l'emphytéose ou la vente des maisons et possessions de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 207, n° 16604.

21553 19 novembre 1322.
Commission par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, au bailli de Graisivaudan ou au châtelain d'Allevard, pour assigner à Pierre de Bellegarde les débiteurs et possesseurs d'une rente de 10 liv. et les contraindre à reconnaître à son profit.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 3a.

21554 Grenoble, 19 novembre 1322.
...Ind. 5... *Act. Gracionopoli*, en la chapelle de l'évêque.

Grenoble, *Livre de la Chaine*, CCXIII.

21555 Manduel, 20 novembre 1322.
...Charles roi de France et de Navarre. Echange entre Guillaume de Nogaret, seigneur de Verfeuil *(Viridi Folio)* et de Manduel, et Guillaume de la Garde, chanoine de St-Ruf de Valence et prieur de St-Geniès de Manduel, assisté de Pierre Ruyche, chan. de St-Ruf. *Act. Mandolii*, en l'habitation du seigneur; témoins. Bernard Rotberti, de Nîmes, not. roy.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, origin. parch. de 48 lig.

21556 Aspres-sur-Buëch, 21 novembre 1322.
Quittance en faveur d'Albert des Villars *(Vilaribus)*, prieur du monastère de Durbon, par Jean Nicolay, d'Aspres, dioc. de Gap, de 120 livr. bons Viennois (un Tournois d'argent du roi de France à l'O rond valant 20 den. et un florin d'or). *Act. Asperis*, dans la maison de Durbon. Témoins. Guillaume Bermundi [not.].

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 604, n° 658.

21557 Grenoble, 22 novembre 1322.
Hommage et serment de fidélité au dauphin Guigues, par Jacques de Baratier *(Varaderio)*, chevalier, coseigneur d'Entrevennes *(Vallis Antravenarum)*, administrateur des biens de François, son fils mineur, héri-

tier universel de Jacques Caire *(de Cadro)*, coseigneur de Savine, pour ce qu'il possède à Savine. Témoins : Pierre d'Avalon, Guigues de Morges, chevaliers, Guil. de Maleto, chan. de Vienne, conseillers delphinaux, et Amblard Nigri, damoiseau ; Guill. de Savigny, clerc du dioc. de Nîmes, not. imp... Fait en la chambre de la tour du dauphin.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 3, orig. parch.), 4ᵃ.

21558 Grenoble, 23 novembre 1322.

Henri Dauphin..., mardi avant sᵉ Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 788.

21559 24 novembre 1322.

Commission d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, au châtelain de Morêtel, pour assigner à Pierre de Mailles une rente dans lad. châtellenie, pour le capital de 109 liv. 10 sols, à raison d'un sol par livre jusqu'à payement du principal... Veille de sᵉ Catherine.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 87ᵃ.

21560 Grenoble, 25 novembre 1322.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, porte un règlement du péage de Briançon et le concède pour une année à Boniface de Bardonnêche, sous le cens de 38 liv. gros Tournois d'argent avec O rond ; le concessionnaire ne pourra rien recevoir des marchands pour le transport des marchandises en dehors du Briançonnais, etc. Jeudi fête de sᵉ Catherine.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 44 : B. 3010 (à 1302). *Invent. Briançonnais*, 308 (à 1302). = ROMAN, 180ᵇ.

21561 Grenoble, 25 novembre 1322.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Jean Raymond, d'Arènes, de la mistralie sur les emphytéotes en Oisans, qui avait été à la maison de Sassenage, et de celle qu'avait tenue Hugues Roux, de Lent, et son neveu, du tiers des écheutes, etc.; avec droit d'investir et retenir les emphytéotes, à charge de rendre les 2 autres portions.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᵉ lxxj. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 330ᵇ.

21562 Grenoble, 27 novembre 1322.

Albergement par Henri Dauphin, évêque de Metz, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Jean d'Amblérieu des langues de bœufs, nombles de pourceaux *et omne jus charnagii* appartenant au dauphin en la boucherie de Crémieu et dans la ville, sous le cens d'1 flor. d'or de Florence et 200 liv. pour deniers d'entrée ; si le dauphin se rend à Crémieu, les langues seront remises pour être mangées à son hôtel. Promesse de ratification du jeune dauphin quand il sera en âge de puberté.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIˣˣ xviij. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 589ᵃ.

21563 Grenoble, 27 novembre 1322.

Donation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, à Jean de Gerveyl, dit Cacho, en compensation des biens qu'il avait perdus à St-Germain lors de la guerre du dauphin Guigues contre le comte de Savoie, de l'office de meynier de St-Sorlin de Cuchet, etc... Samedi avant sᵗ André....

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIˣˣ xiijᵉ. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 24ᵇ (Isère, III, 223ᵃ).

21564 3 décembre 1322.

Traité entre Henri Dauphin, évêque de Metz, régent du Dauphiné, et son neveu le dauphin Guigues, d'une part, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, d'autre, par lequel le comte déclare tenir en fief du dauphin plusieurs châteaux, terres et seigneuries : le fort et la 1/2 du château d'Aix, la 4ᵉ partie de la Bâtie de Brette, les châteaux de Bellegarde, Montelaynno, Establet, le fort et la métairie jadis aux Peloux à Valdrôme, la 1/2 du château et mandement d'Aucelon, le château de la Roche-des-Arnauds, avec les arrière-fiefs tenus par les seigneurs desd. lieux. Led. Dauphin lui inféode les châteaux de Montjoux, Teyssières, la Bâtie de Lance appartenant aux héritiers de Bertrand et Lagier de Montjoux, la bâtie et château de Bé(se)-conne, la 1/2 et 12ᵉ partie d'Odiffret (Audefred) et les terroirs au-delà de l'eau app. les Vers.

Invent. Gapençais, 659-60 : 523-4 ; *Valentinois*, I, 4ᵇ, 5ᵇ ; V, 121ᵇ, 203, 219, 321ᵇ, 486ᵇ ; III, 434ᵇ, 545 : I, 5, 201, 294 ; II, 371ᵇⁱˢ, 462 ; III, 336, 386, 608. = ROMAN, 180ᵇ.

21565 4 décembre 1322.

...Samedi après sᵗ André. Le dauphin Guigues, fils et successeur du dauphin Jean, de l'autorité de son oncle Henri Dauphin, évêque de Metz, régent du Dauphiné, prête hommage à Guillaume de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die, pour tous les fiefs de la baronnie de Mévouillon.

Bibl. de Carpentras, ms. 502, 229, vidimus ; Grenoble, ms. R. 4452. *Invent. Baronnies*, I, 385ᵇ : 466. = *CHEVALIER (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 70.

21566 4 décembre 1322.

Reconnaissance à l'évêque [de Grenoble] par Guillaume et Bérard Grinde, pour la 1/2 d'un moulin et *blancheria*, avec plaid et fidélité Martin Ranulphi [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. XXIIII, 46.

21567 4 décembre 1322 et suiv.

Reconnaissance à noble Guillaume de Royn *(Ruyno)* pour certains fiefs et possessions au mandement et territoire de Grenoble, sous cens et plaids. Guillaume Chastagnii not.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. XVIII, 45ᵃ.

21568 5 décembre 1322.

Assignation de 50 liv. de rente faite à Henri de Druins par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, et Guigues, dauphin de Viennois, [suivant la donation du dauphin Jean], père dud. Guigues, sur des particuliers de Betevon, aux lieux de Sablonnières, Trait, Soleymieu, Lancin, Chomisson, Courtenay, Biol, Sayssieu et autre mas du mandement de Crémieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 530ᵃ.

21569 Avignon, 6 décembre 1322.

Jean XXII a appris avec déplaisir qu'Henri, élu de Metz, au mépris du contrat de mariage, passé en sa présence, entre son neveu Guigues, dauphin de Viennois, et [Isabelle], fille du roi de France, traite de marier le jeune prince avec une autre ; il l'invite à s'abstenir de ces tentatives, d'autant plus que Jeanne, reine

de France et Navarre, est prête à faire consommer le mariage.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 196, n° 1564.

21570 Charmes, 7 décembre 1322.

Echange entre Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, et Hébert de Bardonnêche, qui donne les cens en argent ou nature perçus sur les moulins, les céréales, les pâturages, les fromages de la Grave et de tout l'Oisans, contre les droits analogues qui appartenaient au Dauphin à Salebertrand. Fait à *Charment*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, V[e] lxxiij. *Invent. Briançonnais*, 697; *Graisivaudan*, III, 247. = ROMAN, 180[b].

21571 Chambéry, 8 décembre 1322.

Aymar de Poitiers *(Adeymarius, Eym-s)*, comte de Valentinois et Diois, déclare qu'Amédée de Genevois, élu évêque de Toul *(Tuz)*, et Hugonin, frères, émus par ses prières et celles de son épouse Marguerite de Genevois, par affection pour leur fils Amédée de Poitiers, détenu dans les prisons du comte de Savoie depuis la guerre avec le dauphin de Viennois, lui serviront d'otages et livreront le château de Varey, au cas où Amédée ne retournerait pas à la prison de Chambéry. Fait dans la forteresse. Témoins : Armand du Poët, Guillaume de Roche-la-Molière, chevaliers, Humbert de Laye, seigneur de Teyssières, Pierre Bontosii, prêtre, Pierre Saramandi et Aymonet de St-Martin. Pierre Grouchi, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 5, orig. parch., sceau équestre d'Ay. de Poitiers (*Invent.* 39-40).

21572 Rambaud, 9 décembre 1322.

Reconnaissances au chapitre, à l'église et à Guillaume, évêque de Gap, pour des terres données par Lantelme, évêque de Grasse (1287-98). Témoin : le délégué *(nuncius)* de la cour de Gap. Fait dans le château de *Raybaudo*, en la maison de noble Falcon-Goliardi.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1710, roul. parch. (*Invent.* VI, 348[b]).

21573 Avignon, 11 décembre 1322.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'une grâce expectat. pour Jean de *Viridisico*, chanoine de Maguelonne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 618, n° 16730.

21574 13 décembre 1322.

Humilie, dame de la Roche-de-Glun et de Tullins, fille de feu Guy, seigneur de Tullins, et épouse de Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, déclare que son père lui a cédé avant de mourir les châteaux de Beaucroissant et de Rives, celui-ci récemment acquis de Guigues de Rives et sa femme Béatrix. Elle proteste contre l'intention de Jean de Rives, fils de feu Guigues, de remettre la seigneurie de Rives entre les mains de Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou.

Arch. de l'Isère, B. 4163, orig. parch. (*Invent.* IV, 132[a]). *Invent. St-Marcellin*, II, 1470.

21575 15 décembre 1322.

Confirmation par Hélion de Villeneuve, grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, des statuts accordés par ses prédécesseurs à la communauté de Tallard.

Arch. de M. Amat, anal. = ROMAN, 180[b].

21576 15 décembre 1322.

Hommage rendu au dauphin Guigues par Giraud de Roussillon, seigneur d'Anjou, pour le château de Beaucroissant.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1454.

21577 16 décembre 1322.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, etc.

2[d] *Cartul. de la Chartreuse*, fol. CIII r°.

21578 Gap, 18 décembre 1322.

Reconnaissance à la requête de Guillaume Arnulphi, baile épiscopal, et du chapitre de Gap, par divers pour un pré à Treschâtel et une maison à Gap. Fait dans le palais épiscopal, en la chambre au-dessus de la cour.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1710, roul. parch. (*Inv.* VI, 349[a]).

21579 18 décembre 1322.

Antoine Sagnor' (Segnoreti), juge de la Tour .., samedi avant la fête de Noël.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxv.

21580 19 décembre 1322.

Promesse par Guillaume de Hauteville, commandeur de St-Antoine de Gap, à Pierre Celey, de lui rembourser 466 liv. 17 sols qu'il lui devait au nom de sa commanderie.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 180-1.

21581 20 décembre 1322.

Présentation des lettres du 20 juin 1321 par Pierre de Bellegarde au vice-châtelain d'Allevard, avec la procédure d'assignation de 10 liv. en argent, grains et poules sur des particuliers du mandement d'Allevard.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 3[b].

21582 Gap, 20, 21, 22, 23 décembre 1322.

Reconnaissances au chapitre de Gap par divers, entre autres..... de Serres *(castri de Cerro)*, portier *(claviger)* de la chanonge, pour maisons à Gap, pré à la montagne de Chauvet et blaches. Témoins. Jean Arnaudi, de Seyne, not. Fait dans le palais épiscopal.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1710, roul. parch. (*Inv.* VI, 349[a]).

21583 Avignon, 21 décembre 1322.

Jean XXII confirme l'élection de Thibaud, prieur d'Amel, comme abbé de Gorze et en écrit à Henri élu de Metz.

SAUERLAND, *Quellen lothring. Gesch.* I, 183. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 221, n° 16763.

21584 21 décembre 1322.

Donation à Jean de Guiffrey, par Péronette Raffin, de ses droits sur les biens de Jean Raffin, son frère. Guenis, not. d'Allevard.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21585 Avignon, 27 décembre 1322.

Rédaction solennelle de l'échange consenti, en 1319, entre Hélion de Villeneuve, grand maître de St-Jean de Jérusalem, et Arnaud de Trians, des terres d'Alife, Soya, Tabarole, etc., dans la terre de Labour, possé-

dées par le second, contre la vicomté de Tallard et les terres de St-Julien-de-Montanier, Montmeyran, Ré gusse, la Rochette-sur-Verdon et Montfort appartenant aux Hospitaliers.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 394. = ROMAN, 181ᵃ.

21586 27 décembre 1322.

Confirmation par Arnaud de Trians des privilèges et libertés de Tallard.

Arch. munic. de Tallard. = ROMAN, 181ᵃ.

21587 27 décembre 1322.

Bail en emphytéose par Rostaing de Camaret, commandeur de St-Jean à Embrun, à Jean Bérard, de l'Argentière, d'un terrain inculte, moyennant 20 sols Tournois de cens.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, commanderie de Gap, n° 430. = ROMAN, 181ᵃ.

21588 Avignon, 30 décembre 1322.

Jean XXII mande à l'abbé d'Ainay, à l'archidiacre de Valence, etc. de conférer à Henri de Villars, chanoine de Lyon, l'office de camérier *(cameraria)* dans cette église, vacant par la mort de Jean de Villars.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 223, n° 16785.

21589 30 décembre 1322.

Fin du siège du château de Corbière par les Savoyards ; Alamand de Châteauneuf et autres y ont participé pendant 49 jours.

GABOTTO (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 347.

21590 1322-1324.

Reconnaissances au chapitre, à l'église et à Guillaume [d'Estienne], évêque de Gap, par un grand nombre de particuliers de Gap, Romette, Rambaud, etc., pour maisons, vignes, prés, terres et autres biens, situés aux mêmes lieux, donnés par Lantelme, évêque de Grasse [1287-98], et qui tous sont grevés de cens ou pensions en faveur de l'église de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1710, parch. (*Invent.* VI, 348-9).

21591 1323.

Hommages et reconnaissances passées en faveur de noble Amédée d'Allex, coseigneur dudit lieu, en présence de Guinis d'Eurre, châtelain, qui reconnaît tenir en franc fief des cens et possessions à Allex.

CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

21592 1323.

Quittance d'arrêt de comptes entre les héritiers de Czuppi, bailli en Graisivaudan, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Antoine Enaperii [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 593.

21593 Gap, 1323.

Reconnaissances en faveur de l'évêque Guillaume d'Estienne *(Stephani)* et de l'université des clercs de l'église de Gap, par des particuliers pour des terres données par feu Lantelme, évêque de Grasse (1287-98). Témoins :..... d'Embrun, boulanger de la maison épiscopale. Jean Arnaud, de Seyne, not. 6ᵉ ind.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352ᵃ).

21594 1323.

Antoine de *Castolortio* et Jean Boneti, juges ordinaires universels *in solidum* de la baronnie, soit de toute la terre de Reymond de Mévouillon.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 850 ; 2ᵉ, 653.

21595 1323.

Rétrocession de la vente de la moitié du château de Mollans passée au dauphin Jean, père de Guigues, par Pierre Reynier, faite par Henri Dauphin, élu de Metz, et le dauphin Guigues à Barthélemy et Auger *de Morotio* ou *Moronco*, frères, fils de Léonard d'Albe, citoyen de Marseille, en récompense des services rendus par leur père, avec les droits régaliens, sauf celui de battre monnaie. — Cf. 30 juil. suiv.

Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (*Invent.* III, 347ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 3678, orig. parch. (*Invent.* III, 138ᵃ).

21596 1323.

Donation entre vifs par Jeannet Passamar, fils de Pierre, de Saillans, et Bononhe, sa mère, à Pons de Lers *(Lercio)* du cours d'eau appelé Contècle, à Chastel-Arnaud, pour arroser les prés dits de Passamar.

Arch. de la Drôme, E. 1077, orig. parch. (*Invent.* II, 157ᵇ).

21597 1323.

Guillaume de St-Victor fait transcrire les lettres de l'archevêque de Vienne citant l'évêque de Genève et celles levant l'interdit porté par l'évêque ; payé par le comte de Savoie 6 den. gros Tournois [ou] 2 florins d'or.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 398, n.

21598 5 janvier 1323.

Sur ordre de la cour générale du Graisivaudan et Briançonnais, nobles Jean Coneti et Guillaume Raynerii, enquêteurs généraux, commissaires et juges députés par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, ouvrent une enquête contre les baillis, juges, procureurs, châtelains, cellériers, notaires, mistraux, nonces, bedeaux, bannerets et autres justiciers qui ont occupé ces offices dans la terre et bailliage de Graisivaudan et Briançonnais depuis 20 ans, et dont plusieurs sont accusés par la voix publique d'avoir extorqué par menaces les biens des sujets, fraudé les droits du prince en recettes et dépenses, vendu la justice, de s'être laissé corrompre par de l'argent, etc.

Invent. Graisivaudan, 525. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 267ᵇ. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 44-5 ; *Hist. de Dauph.* I, 39-40 ; II, 197.

21599 Manteyer, 5 janvier 1322/3.

Jacques Gayseti, de Manteyer, vend à Barthélemy Jausserandi, habitant de la Freissinouse *(Freysinossa)*, un pré à Sagne Longue, au territoire de St-André de la Freissinouse *(Fray-a)*, au prix de 55 sols refforc., dont quittance : ce pré était hypothéqué à la confrérie du St-Esprit de Manteyer sous une pension annuelle, pour laquelle Jacques Gayseti engage au baile et recteur de la confrérie, Humbert Janselmi, une terre au territ. de Manteyer. Investiture par Raybaud d'Esparron *(Sparono)*, baile de Manteyer, qui se contente des lods *(laudimium)*. *Act. ap. Mantherium*, en la maison de la cour ;

témoins : Raybaud de la Rochette, Barthélemy Balisterii, damoiseaux, etc. François de Manteyer, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 200-1, n° 184.

21600 6 janvier 1323.

Le pape accorde à Adhémar de Clansayes, clerc du diocèse de Trois-Châteaux, une grâce expectative dans le diocèse de Lavaur (*Vauren.).*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 225, n° 16804. *Gallia christ. noviss.* IV, 678, n° 1388.

21601 Pagny, 7 janvier 1323.

Concession par Henri Dauphin, élu confirmé de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Pierre et Jean Fabry, de Vizille, frères, des cens et services qu'ils devaient au dauphin, montant à 88 sols, affranchissant les fonds de tous autres droits, leur donnant la faculté de faire un four dans leur maison de la Poya et des réservoirs d'eau, de prendre du bois dans la forêt et revoire delphinale, réservé les lods et ventes en cas d'aliénation des fonds et payé par lesd. Fabry 100 liv. Viennois, *ap. Paigniacum.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, 119ᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 255 : VI, 155.

21602 7 janvier 1323.

Testament de Guigues, fils d'Henri de Bellecombe, par lequel il lègue au prieuré de Barraux 12 sols bons Vienn. à perpétuité, pour faire un anniversaire le jour de son décès, avec 8 prêtres.

Invent. du Touvet, St-Vincent.

21603 Claveyson, 8 janvier 1323.

Reconnaissance en faveur du seigneur de Claveyson et Mercurol par Aonet Bonifacii... *ap. Clavaysonem*, présent Bernard de Carterol, etc.

Au dos du parchemin de l'acte du 5 juin 1317.

21604 Molières, 9 janvier 1322/3.

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, et Pierre Isoard, seigneur d'Aix, donnent pouvoirs à deux bourgeois de Die, Giraud Rustiquel et Etienne Cuillerier, pour terminer leur différend au sujet de l'hommage du seigneur d'Aix envers l'église de Die.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 358 (à part, I, 115).

21605 Avignon, 10 janvier 1323.

Jean XXII charge François Picamelli, chanoine de Die, d'exécuter une grâce expectat. en faveur de Garin dit Long, de Mison, moine de St-Michel de la Cluse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 226, n° 16814.

21606 10, 13, 18, 21, 28-30 janvier, 4 février 1322/3.

Reconnaissances au chapitre de Gap par divers particuliers pour biens provenant de Lantelme, évêque de Grasse, situés à Montalquier, Treschâtel, Grotlanchia ou G-ha, Gap, etc. Témoins. Jean Arnaud, de Seyne, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1710, roul. parch. (*Invent.* VI, 349).

21607 Avignon, 13 janvier 1323.

Jean XXII écrit à Jeanne, reine de France et Navarre, avoir appris avec stupeur par son envoyé qu'on cherchait à détourner Guigues, dauphin de Viennois, du mariage conclu entre lui et [Isabelle], fille du roi Philippe ; il en a écrit à l'oncle du jeune prince, Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné, lequel lui a répondu être prêt à faire accomplir ses engagements par le dauphin, pourvu qu'on exécutât d'autre part les promesses faites. Henri avait envoyé à Jeanne des nonces et des lettres, pour la prier d'insister auprès du roi Charles pour le payement de la dot, ce qu'elle avait promis de faire. Henri ayant fait remarquer qu'il lui était pénible (*onerosum*) d'insister sur cette question auprès du roi, le pape engage la reine à s'interposer efficacement. — *Nuper filia.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 218-9, n° 1584.

21608 13 janvier 1323.

... Jeudi avant sᵗ Antoine. Hommage rendu au dauphin Guigues par Hugonin (Hugues Gonin) de Genève, au nom de sa femme Isabelle, fille de Guichard seigneur d'Anthon, pour le pont de Chéruy, la forteresse des Jehents, le port de Chaneissieu, la maison de St-Romans, etc. — Cf. n° 21612.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 11ᵃ.

21609 La Balme, 14 janvier 1323.

Albergement par le dauphin Guigues, autorisé par Henri Dauphin, son oncle et curateur, à Jean de la Maladrerie et Jacquemet Baudut, bourgeois de Crémieu, de la leyde, poids et commun de cette ville, sous le cens de 10 liv. Viennois bonne monnaie et 400 liv. pour deniers d'entrée, avec faculté d'en exiger les droits et de le faire publier les jours de marché... Samedi lendemain de sᵗ Hilaire.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIIᶜ liiii. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 589.

21610 La Balme, 16 janvier 1323.

Albergement par Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, du consentement de son oncle Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, à Pierre Ceylloud ou Perrin Ay-d, des moulins du Couchet et de Champet à Lagnieu, pour en jouir jusqu'à ce qu'il fût payé des sommes qu'Henri lui devait ; commission au châtelain de Crémieu de l'en faire jouir, etc..., *ap. Balmam.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxjᵇ. *Invent. Prov. étrang.* 25ᵃ (*Isère*, III, 223ᵃ).

21611 17 janvier 1323.

Vidimus par [le notaire] Guillaume de l'Aumône (*de Elemosina*) de l'acte du 16 juin 1316.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1682.

21612 20 janvier 1323.

Hommage et reconnaissance rendus à Guigues dauphin par Hugonin (Hugues Gonin) de Genève pour les châteaux d'Anthon et de Varey en Bresse et de Brangues en Viennois. Jean de la Pierre [not.]. ...Jeudi après sᵗ Antoine. — Cf. n° 21608.

Invent. Prov. étrang. 25 (*Isère*, III, 223); *Viennois*, I, 15ᵇ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 270-1. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1214.

21613 Goncelin, 20 janvier 1323.

... Ind. 6... Henri Dauphin..., *ap. G-num*, vers la Perrière (*Perriam*), en la maison d'Etienne [... ...] not.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᶜ lxixᵇ.

21614 — 20 janvier 1323.
Assignation par le châtelain de Morêtel à Pierre de Mailles d'une rente censuelle de 6 liv. à prendre sur lui-même, Richard de Mailles et les enfants de Guillaume Lombard, de Goncelin.
Arch. de l'Isère, B. 2946, 788. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 87ᵃ.

21615 — 20 janvier 1323.
Vente par Guigonet Farnier et Béatrix Merle, sa femme, à Marguerite Guers, [d'Avalon], fille de Guillaume, d'un quartaut mècle de cens, mesure d'Avalon, sous 6 den. de plaid, pour le prix de 35 sols.
Inventaire d'Avalon, ch. I.

21616 — Avignon, 21 janvier 1323.
Jean XXII confère à Etienne de *Nabinallis* un canonicat dans l'église de St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne, nonobstant une grâce expectat. au dioc. de Tours. — Exéc. : le prieur de la Sône *(Sopmna)*, dioc. de Vienne, l'archidiacre de Valence et un chanoine de Meaux.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 229, n° 16847.

21617 — 22 janvier 1323.
Marché entre Pierre de St-Chef *(S. Theuderii)*, curé-archiprêtre de Livron, Vital Marron, Guillaume Silve, Arnaud Sablier, Pierre de Cliou et Lombard d'Allex, d'une part, et Jean Blanc *(Albi)*, d'autre, pour la construction de deux fours sur la place du Fornil à Livron, au prix de 80 liv.
Arch. de la Drôme, E. 3566, orig. parch. (*Invent.* III, 193ᵇ).

21618 — Avignon, 23 janvier 1323.
Jean XXII charge l'archidiacre de Valence de la collation d'un canonicat à Genève en faveur d'Henri de Beaumes *(Balmis)*.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 230, n° 16859.

21619 — 23 janvier 1322/3.
Guillaume Artaud, seigneur de Bellegarde, accède à la convention entre l'évêque de Die et Pierre Isoard.
Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 358 (à part, I, 115).

21620 — Avignon, 25 janvier 1323.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'expectative d'un prieuré en faveur d'Henri de *Fococuria*, chapelain de la reine Clémence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 231, n° 16872.

21621 — Avignon, 28 janvier 1323.
Jean XXII charge son chapelain Bertrand de Deaux *(Deucio)*, prévôt d'Embrun, de la collation d'un canonicat à Zofingen.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 231, n° 16875.

21622 — Avignon, 28 janvier 1323.
Jean XXII charge le même de la collation de l'église paroiss. d'Habangen à Henri de Chingen.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 231, n° 16876.

21623 — 29 janvier 1323.
Albergement par Didier de Pariset à Rodolphe Guelis de plusieurs fonds à Seyssins, sous le cens de 15 setiers beau froment et 9 poules, et 40 sols Viennois de plaid.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 442ᵇ.

21624 — 30 janvier 1323.
Reconnaissance en fief à Guichard [de] Clérieu, seigneur de Tullins, et à son épouse Humilie de Tullins, par Jacquemet Chabert, de Châteauneuf, pour cens, services et usages en la paroisse de Vourey, son acquisition de Jacquemet Buissière au lieu dit en Mort, et le fief de Pellafol et Boissorun, sous le plaid d'un épervier ; plus d'un tènement acquis de Balard au territoire de Mort, sous le cens de 4 sols et autant de plaid.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2026.

21625 — 31 janvier 1323.
Reconnaissances réciproques de Pierre Bigot et Lantelme Oyant, pour des places et maisons à Allevard, depuis la porte du Terrail, sous divers cens. Pillat[not].
Inventaire titres de M. de Marcieu.

21626 — 1ᵉʳ février 1322/3.
Hommage de Jean Jacobi, de la Bessée *(Becea)* ou la bâtie de la Vallouise *(Vallis Pute)*, au territoire de l'Argentière, à la requête de Jean de Rame, coseigneur de l'Argentière ; serment.. Ind. 5. Pierre Maleti not.
Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 76.

21627 — Avignon, 3 février 1323.
Jean XXII invite Henri, élu de Metz, à s'abstenir de réunir des gens d'armes et à observer inviolablement la trêve conclue avec ses adversaires. — *Causam subesse.*
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 222, n° 1593. = Vidal, dans *Rev. d. quest. hist.* (1900), LXIX, 372.

21628 — Avignon, 5 février 1323.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de la collation d'un canonicat à Brioude.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 235, n° 16920.

21629 — 5 février 1323.
Transaction entre noble Jean Guiffrey et Guillaume Genton, au sujet de la succession de Jean Raffin, de St-Pierre. Guenis, not. d'Allevard.
Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21630 — Avignon, 10 février 1323.
Lettre du pape Jean XXII à l'abbé d'Ainay, au sacristain de Notre-Dame de Montbrison, dioc. de Lyon, et au prieur des frères Prêcheurs de Lyon. Odon de Montagut *(Monteacuto)*, prieur général de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem d'Auvergne, s'est plaint qu'à l'occasion de la concession du pallium faite par le Souverain pontife à l'archevêque de Vienne, celui-ci a imposé des taxes aux maisons de l'ordre dans son diocèse : Annonay, *Ponte de Doyes*, [Beaumont-]Monteux *(Montiliis)*, St-Paul[-lès-Romans], la Chaud *(Calma)*, Bellecombe, St-Sauveur, le Larris *(Larricio)*, Albon, la Verpillière *(Vulpileria)*, St-Romain-de-Gal *(in Gualia)*. Le pape leur ordonne de pacifier ce différend. *Dat. Avinion., a° 7.*
Arch. du Rhône, H. 29, orig. parch. (*Invent.* I, 13ᵃ).

21631 — Romans, 11 février 1322/3.
...Ind. 6... Giraud Chaczares, *affanator* de Romans, cité devant Richard d'Oulx, clerc de Romans, juge ou commissaire député par Guillaume de Maloc, chan. de Romans, recteur de l'Aumône de Ste-Foi, à la requête de Guill. Bermondi, prêtre de R-s, procureur du susd. G. de Maloc, comparaît pour avoir refusé de payer le

cens d'une maison à lui donnée en emphytéose. On l'assigne au lendemain.

Arch. de l'Hôpital de Romans, I, B. 59.

21632 Romans, 12 février 1322/3.

...Samedi, à l'heure de tierce, Giraud Chaczares est assigné *ap. R-nis*, en la cour de l'archevêque, pour ouïr l'enquête faite à son sujet.

Arch. de l'Hôpital de Romans, I, B. 59.

21633 13 février 1322/3.

Transaction entre Aimeric, damoiseau de Navis, dioc. d'Uzès, de Banne et de Malbosc, dioc. de Viviers, et Odon, abbé de St-Ruf. Fait dans la grange de *Sanheto* au prieuré de Bonnevaux. Témoins.

Arch. de la Drôme, St-Ruf. *Repertorium*, 330-1.

21634 13 février 1322/3.

Droits seigneuriaux, cens et services qui se perçoivent sur divers immeubles à la Freissinouse et à St-André de la F-e. Pons de Costa, not.

Guillaume (P.), *Invent. Savine*, 9.

21635 Avignon, 14 février 1323.

Amédée, comte de Savoie, et des chevaliers sont au dîner (*prandium*) du cardinal [Simon, ancien archevêque] de Vienne.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 395, n. 1.

21636 La Silve, 14 février 1322/3.

Procédure d'exécution par Guillaume, évêque de Gap, de la bulle de Jean XXII, qui ordonne de pourvoir Pierre Silvy, clerc, du premier bénéfice vacant dépendant du prieuré d'Antonaves.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Roman, 181ᵃ.

21637 14 février 1322/3.

Les arbitres nommés le 9 janv., après avoir pris conseil d'André Baudoin, profes. en droit civ. et canon., doyen de l'église de Die, de Hugues Eymeric, prieur de St-Pierre, official de Die, et d'Albert de Foillans, sacristain, déclarent que Pierre Isoardi, seigneur d'Aix (*Ays*), et ses successeurs tiendront en fief franc, honorable, noble et antique de l'évêque de Die la moitié indivise des châteaux d'Aix et Molières, ceux de Recoubeau, Beaumont, Charens, la Motte-Chalancon et la Roche de Dorsan, leurs possessions dans la Valdrôme et aux châteaux et mandements de Montanègues et Glayssole (*Gleysolis*). En cas de guerre, l'évêque pourra user des châteaux et des terres.

*Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 179; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 358-9; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 115-6.

21638 Avignon, 17 février 1323.

Jean XXII confère à Réginald, fils de Jean, comte de Forez, un canonicat à Bayeux, nonobstant ceux qu'il possède à Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 239, n° 16967.

21639 Romans, 17 février 1322/3.

...Jeudi avant le dimanche *Reminiscere*, Romanet Santdider, *affanator* de Romans, en présence de Richard d'Oulx (*de Ulcio*), juge ou commissaire de Guillaume de Maloc, chan. de Romans et recteur de l'Aumône de Ste-Foi, à la requête de Guillaume Bermondi, prêtre, procureur dud. G. de M., en la maison dud. Richard, demande s'il peut présenter sa défense; le juge lui assigne le lendemain vendredi, à l'heure *agende*, à Romans, en la maison de l'Aumône de Ste-Foi.

Arch. de l'Hôpital de Romans, orig. parch.

21640 18 février 1323.

Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, sous l'agrément de son frère Henri Dauphin et de son neveu Guigues, dauphin de Viennois, à noble Amblard (du) Noir, en considération de services, de 10 liv. de rente en la terre et château de St-Donat, appartenant au dauphin, au dioc. de Vienne.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1757-8.

21641 Avignon, 21 février 1323.

Jean XXII invite [Henri, élu de Metz], à relâcher Gérard Francisci, écuyer d'Amédée, comte de Savoie, alors à la cour apostolique, que ses gens avaient saisi à Mirabel durant la trêve. — *Non absque displicentia.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 227, n° 1602.

21642 21 février 1322/3.

...Samedi avant la fête de la Chaire de sᵗ Pierre. Echange entre l'abbé de St-Pierre à Vienne et Guigues, seigneur de Beauvoir, de cens à Mont-Léans (*Montis Leonis*) contre certains revenus. 2 sceaux.

Invent. Viennois, I, 224ᵇ: I, 123ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 114.

21643 Durbon, 21 février 1322/3.

Déclaration faite à G. Comitis, courrier et procureur du prieuré de Durbon et du prieur Herbert des Villars, par Etienne Olerii et 2 autres de Lus, qu'ils ont coupé des madriers et futaies (*fustæ*) dans le bois de Rioufroid (*Rivi Frigidi*), en ont fait des portes (*postis*) et les ont emportées; ils n'en avaient le droit qu'en vertu d'une permission du prieuré. Fait entre les deux demeures des frères et des convers *de Durbone*. Témoins. Falcon d'Arzeliers (*Arzeleriis*), not. imp.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 604-5, n° 659.

21644 Avignon, 23 février 1323.

Le seigneur de Varambon et Pierre Francisci [de la suite du comte de Savoie], avec 7 chevaux, sont chez Henri Dauphin.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 395, n. 1.

21645 24 février 1322/3.

Limites établies sur le fait de *Mayneriis*, entre Henri de la Tour, seigneur de Vinay, et Hugonet son fils, d'une part, et Odobert (*Odub.*) de Châteauneuf, seigneur de ce lieu, d'autre. — Dépositions (*allegationes*) sur ce débat présentées par le seigneur de Vinay. Nicolas Chalveyronis not.

Valbonnays, 2ᵉ Reg. n° 162. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 259ᵇ. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 135-6. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 209; *Généal.* 46. = Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1741-2.

21646 Briançon, 25 février 1322/3.

Défense par les consuls de Briançon de cultiver la forêt de la Pinée, à cause des éboulements auxquels cela peut donner lieu.

Arch. munic. de Briançon, orig. = Roman, 181ᵃ.

21647 27 février 1323.
Aymar, comte de Valentinois, s'engage à payer 5000 flor. d'or au comte de Savoie pour la rançon de Graton de Clérieu, lequel lui cède l'usufruit des châteaux de Miribel-en-Valclérieux et de Pisançon et une maison avec tour à Romans près de l'église.

Arch. de l'Isère, B. 3573, orig. parch. — GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 416-7 ; *Clérieu*, 71. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 82 (à part, I, 290).

21648 Etoile, 28 février 1323.
...*Nat... Johannis XXII a° 7...* Le comte de Valentinois rétrocède à son cousin Graton de Clérieu l'usufruit des terres qu'il lui avait cédées la veille. *Act. ap. Stellam*, dioc. de Valence.

Arch. de l'Isère, B. 3573 (*Invent.* III, 98ᵇ). — GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 417 ; *Clérieu*, 71. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 82, 28 avril (à part, I, 290).

21649 28 février 1323.
Don des terre et château de Miribel (*Mirebeau*) par Aymar de Poitiers, à Guichard de Clérieu.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 36.

21650 1ᵉʳ mars 1323.
...Guillaume, évêque de Grenoble.

2ᵉ *Cartul. de la Chartreuse*, fol. CLXXXXVI rᵒ.

21651 3 mars 1322/3.
Ordre par Hugues Blanc, juge de Sisteron, à Guil laume Bertrand, trompette, d'aller publier à Montmaur l'ordre de restituer ce qu'on a usurpé sur le roi de Sicile, sous peine de 100 livres d'amende, et la défense de se soustraire à sa juridiction.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1002. = ROMAN, 181ᵇ.

21652 Romans, 3 mars 1322/3.
...Jeudi après le dimanche *Oculi mei*. Le procureur du chapitre et Giraud Chaczares comparaissent devant le juge, qui déclare les maisons commises ...*ap. R-nis*, en la maison de l'Aumône de Ste-Foi, au portique joignant le pré. Pierre Poyas, d'Oulx, clerc, not. imp.

Arch. de l'Hôpital de Romans, I, B. 59.

21653 Avignon, 4 mars 1323.
Jean XXII exhorte de nouveau Henri, élu de Metz et gouverneur du Dauphiné Viennois, à relâcher Girard Francisci, écuyer du comte de Savoie. — *Licet detentio.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 227, nᵒ 1603.

21654 Avignon, 4 mars 1323.
Le pape mande à l'abbé de l'Esterp (*Stirpen.*) à Limoges de se rendre au monast. d'Aiguebelle (*Aquæbellæ*), ordre de Cîteaux, dioc. de Trois-Châteaux, pour faire une enquête sur le différend entre son abbé et certains moines, qu'il citera devant le pape.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 245, nᵒ 17022.

21655 Avignon, 4 mars 1323.
Jean XXII mande à l'abbesse de Bouchet (*Bosqueto*), ordre de Cîteaux, dioc. de Trois-Châteaux, de mettre en liberté la religieuse Agnès d'Aurons, emprisonnée pour vol d'un Bréviaire et d'argent, et d'envoyer son procès. — *Intelleximus quod.*

Arch. Vatic. Reg. 74 (Johan. XXII, Comm. a. 7, p. 1, ep. 494), 179. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.* IV, 244, nᵒ 17018.

21656 Montpellier, 12 mars 1323.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Fait *Montp'lo*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIᶜ xliiijᵇ.

21657 Avignon, 15 mars 1323.
Jean XXII a appris récemment que l'archevêque de Lyon, le seigneur de Beaujeu, Edouard et Aymon, fils d'Amédée, comte de Savoie, ont fait mander leurs gens d'armes et fabriquer des machines, contre le seigneur de Montluel et les possessions qu'il tient du dauphin de Viennois, suivant l'opinion publique ; d'autre part, le dauphin a préparé ses troupes pour résister. Après s'en être entretenu avec le comte de Savoie, qui s'est empressé de contremander ces réunions belliqueuses, le pape écrit à [Henri] élu [de Metz] et gouverneur [du Dauphiné] pour l'inviter à lui envoyer des messagers pour proroger la trêve qui échoit à Pâques. — *Nuper deducto.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 228-30, nᵒ 1608. = VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* (1900), LXIX, 372.

21658 (Avignon, vers 15 mars 1323).
Jean XXII invite [Henri], élu de Metz, à observer la trêve conclue entre Amédée, comte de Savoie, et Guigues dauphin de Viennois, et à s'abstenir de toute provocation. — *Novit tua dicretio.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 361-2, nᵒ 1780.

21659 Avignon, 15 mars 1323.
Jean XXII désigne le prévôt de Gap comme exécuteur de la bulle conférant un canonicat dans l'église de Riez à Guillaume d'Esparron (*de Sparrono*).

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 249, nᵒ 17075.

21660 Avignon, 15 mars 1323.
Collation de canonicat en l'égl. de Cambrai à Jean de Lyon, commensal du cardinal Jacques [Cajetan], nonobstant celui de Vienne pour lequel il est en contestation.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 249, nᵒ 17072.

21661 16 mars 1323.
Passage au Pont-de-Beauvoisin de Hugues du Châtelard et Pierre Francisci, députés du comte de Savoie, se rendant à Vienne pour conférer avec le chapitre St-Maurice.

PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 13 (à part, 64).

21662 Avignon, 17 mars 1322/3.
Louis de Savoie, seigneur de Vaud, interrogé par Aymar de Poitiers, fils aîné d'Aymar, comte de Valentinois et Diois, reconnaît avoir reçu en dépôt 8000 florins d'or au coin de Florence, de bons poids et loi, pour la rançon d'Amédée de Poitiers, fils du comte, et de Graton, seigneur de Clérieu, prisonniers d'Amédée, comte de Savoie, pendant la guerre entre ce dernier, l'élu de Metz et le dauphin de Viennois. Louis promet de don-

ner cette somme après leur libération et leur arrivée vivants sous sa sauvegarde à l'Hôpital de St-Jean entre Voiron et Moirans, diocèse de Grenoble, sinon il la restituera à Avignon. Serment. *Act... ap. Avinion.*, dans l'hospice *curti* qui suit la cour Romaine ; présents : Humbert, seigneur de *Chabrono*, Saramand de Tourdan *(Tordone)*, Hugues de la Bâtie, chevaliers, Humbert de Laye, seigneur de Teyssières, Arnaud Geppi, florentin. Hugues Dyanosii, du Pouzin *(Ponsino)*, dioc. de Viviers, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 3, n° 38, orig. parch. (*Invent.* 38).

21663 La Mure, 17 mars 1323.

Concession par la dauphine Béatrix de Hongrie à Barthélemy et Gilles de la Beaume, frères, des mistralies de Corps et Beaumont et les Charbonneaux, sous le droit et attribution du tiers des lods, plaids, compositions, bans et tous casuels, excepté les amendes et droits de judicature, à charge de recouvrer et porter le surplus, les blés et autres redevances dans les châteaux de la Mure *(Mure Malacene)*.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 77 ; B. 3004, lxxv. *Invent. Graisivaudan*, II, 179ᵇ.

21664 Pont-St-Esprit, 18 mars 1322/3.

Approbation de l'acte de la veille par Aymar, comte de Valentinois et Diois. Fait *ap. S. Saturninum*, dans l'hospice de feu Jean Eysmidonis. Présents : Girin de Montoison, chevalier, Guillaume Urso, seigneur de Barry, Aymonet de St-Martin. Raynier Berlionis, Humbert d'Hostun *(Hausteduno)*. Amalric d'Espenel, Brocard de Montorson, damoiseaux.

A la suite de l'acte du 17 (n° 21662), sceau en cire rouge de Louis de Savoie.

21665 21 mars 1322/3.

Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, mande à Jean Lardier, bourgeois de Montbrison, trésorier du comte de Forez, de payer en son nom 400 liv. Viennois à Joffred Bonet « de Querio », à valoir sur les 600 liv. que ledit comte était tenu de lui payer au terme des Rogations dernièrement passé. Le lundi saint.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1673.

21666 Bourg-d'Oisans, 21 mars 1323.

Enquête spéciale contre Guigues Czuppi, châtelain de l'Oisans, qui, de connivence avec le notaire Pierre Bozonis, a extorqué les sommes suiv. Le dauphin Jean ayant donné les mistralies d'Huez et la Garde à Hugues Giraudi, d'Auris à Pierre de Ville, de Clavans à Jean de Clavans, de Venosc et St-Christophe à Hugues d'Auris, d'Ornon et Villard-Eymond à Pierre d'Auris, Guigues leur soutira plus de 50 liv. et autant aux gardes des champs *(champerii)*. Suivent d'autres dilapidations au sujet d'une taille levée en Oisans, de Guigues Radulfi, qui faisait le creux de la mine de Brandes, des chevaux perdus par le mistral Guillaume, des amendes encourues pour absence aux chevauchées, de 150 moutons prélevés sur le *carnagium* du dauphin, de 100 gorgerins de fer acquis à Pignerol et payés deux fois, du bois au-dessus du Bourg-d'Oisans *(S. Laurentii)* qu'il a fait abattre, ce qui a causé des avalanches *(lavanchiæ)*, de 50 liv. soutirées aux mistraux de l'Oisans, de 10 liv. pour dispenser les riches du Bourg-d'Oisans de la chevauchée de Crémieu à Grenoble, du blé qu'il se fit donner par les mistraux la 1ᵉ année qu'il fut châtelain (1321).

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.*, 45-7 ; *Hist. de Dauph.* I, 41-2.

21667 Bourg-d'Oisans, 21 mars 1323.

Les commissaires enquêteurs (5 janv. préc.) se rendent *ap. S. Laurentium* en Oisans *(de Oysentio)* et font publier par le crieur public que nul n'exerce d'office dans le mandement d'Oisans sans commission d'eux ; tous les mistraux apporteront les rôles des tailles de leurs paroisses depuis 6 ans au Bourg-d'Oisans les mardi et mercredi après Pâques (29 et 30 mars) ; les personnes qui ont eu à se plaindre des officiaux depuis 20 ans formuleront leurs griefs durant la quinzaine de Pâques ; les chefs de famille produiront les achats, compositions, accords, lods, plaids et successions passés avec les châtelains depuis 20 ans.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 45 ; *Hist. de Dauph.* I, 40.

21668 Gray, 22 mars 1322/3.

Traité et confirmation du mariage ou fiançailles déjà contractées de Guigues, dauphin de Viennois, et d'Isabelle, fille de feu Philippe, roi de France et de Navarre, et de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne, palatine et dame de Salins, entre ladite reine et les procureurs d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, tuteur du dauphin : Hugonin de Genève, seigneur de Varey, Pierre Aynardi, sʳ de la Motte, Guigues de la Palud, sʳ de [Varambon], et Bérard d'Hières, prieur de Chavanne. On convient de consommer ce mariage devant l'Eglise d'ici à la fête de sᵗ Jean-Bapt. ; la reine fixe le jour de la Trinité, octave de la Pentecôte (22 mai), au cas où l'élu de Metz et le dauphin Guigues auront conclu paix ou trêve avec le comte de Savoie ; sinon, elle fixera par lettre un autre jour d'ici à la fête du précurseur. Quant aux 30000 liv. Tournois promises en dot au dauphin Jean par Philippe, alors comte de Poitou et de Bourgogne, la reine fera son possible auprès de Charles roi de France et de Navarre pour qu'elles soient payées après le mariage, mais sans prendre d'engagement. De même, elle ne se considère pas obligée de venir en aide au dauphin avec ses gens du comté de Bourgogne. En cas de mort prématurée du dauphin, sa veuve jouira de son douaire sa vie durant et il sera assigné sur les terres du dauphin les plus rapprochées du comté de Bourgogne. Serments. Sceaux. Fait au château de *Greys*, diocèse de Besançon, le mardi après le dimanche des Rameaux... ; présents : Hugues de Bourgogne, Aymon évêque d'Amiens, Jean abbé de Baume *(Balmons)*, même dioc., Guillaume, franciscain, confesseur de la reine, etc.

Invent. Général. Dauphiné, I, 15ᵇ, 24. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.* pr. III, 1, 241 ; *Cart. du Dauph.* II, 252-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 193-5. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 90. PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 277, n° 7061.

21669 Avignon, 26 mars 1323.
L'évêque de Trois-Châteaux est chargé d'une grâce expectat. dépend. du monast. de Cruas.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 252, n° 17106. *Gallia christ. noviss.* IV, 127, n° 265.

21670 Bourg-d'Oisans, 26 mars 1323.
La publication du 21 est renouvelée le samedi suivant, jour de foire, en 6 lieux différents, et expliquée en langue vulgaire *(linguâ maternâ)*.

Mêmes sources (n° 21667).

21671 27 mars 1323.
Conventions entre Edouard, comte de Savoie, et Hugues de Varax, prieur de Ternay.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 8b. — Cf. 30 oct.

21672 28 mars 1323.
Vente à Berlion, fils de Berlion de Bellecombe, par Guillaume Eymond, de la Flachère, de 25 den. de cens et autant de plaid, pour le prix de 22 sols bons Viennois. Jean Michel, not. de la Buissière.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21673 Avignon, (fin mars) 1323.
Lettres d'Amédée, comte de Savoie, à Odon de Chandée, bailli de Savoie, Jacques de Boczosel, bailli de Novalèse, et Gondemar de la Frasse *(del Fracy)*, bailli de Viennois, leur ordonnant d'élargir de ses prisons Amédée de Poitiers, fils d'Aymar, comte de Valentinois et Diois, et Graton, seigneur de Clérieu, le dimanche 10 avril ou le lundi suivant, après qu'ils auront reçu d'eux une déclaration qu'ils ont été libérés, selon les conventions à eux expédiées, scellées par son neveu Louis de Savoie, attestant le dépôt de 8000 florins ; ils les feront jurer de ne jamais lui nuire dans ses guerres contre le dauphin ; le même serment sera prêté [d'ici à St-Michel] par Théobald de *Peissiaco*, Gafin de Monteux *(Montilio)* et Pierre Reynaudi. *Dat. Avinioni.* Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 6, orig. parch. (*Invent.* 40).

21674 Avignon, 1er avril 1323.
Jean XXII confère la trésorerie de St-Jean de Liège à Albéric de *Navis*, chanoine prébendé de Viviers et Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 256, n° 17150.

21675 2 avril 1323.
Echange entre le commandeur de St-Antoine de Gap et le prieur du Monêtier-Allemont, portant sur les droits que le premier avait au Monêtier et à Esparron.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 181b.

21676 Avignon, 5 avril 1323.
Jean XXII invite l'évêque de Valence à observer les conventions passées entre lui et son chapitre de Die, d'une part, et Pierre Ysoardi, seigneur d'Aix *(Asyo)*, d'autre. — *Pro dilecto filio.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 243, n° 1660.

21677 Die, 6 avril 1323.
Pierre Isoard ratifie la décision des arbitres (14 févr.) et rend hommage à l'évêque de Die, dans le verger, près de la chambre du prélat.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 395 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 116.

21678 6 avril 1323.
Vente à Berlion de Bellecombe, par Jean Faure et Domenge Posezard, sa femme, d'un quartaut froment de cens, mesure de la Buissière, et 6 den. de plaid sur un jardin et une maison dans la paroisse de Ste-Marie-d'Alloix, pour le prix de 30 sols.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21679 6 avril 1323.
Vente passée en faveur de Berlion de Bellecombe, par Suzanne Roux, femme de Jaquier Pain, et par ledit Pain d'un quartaut froment de cens, mesure de la Buissière, et 6 den. de plaid, au prix de 30 sols bons Viennois. Jean Michel (not.).

Inventaire d'Avalon.

21680 6 avril 1323.
Vente à Berlion de Bellecombe par Perret Roy, Nicole sa sœur et Catherine sa mère, d'une quarte froment, mesure de la Buissière, et une poule de rente dus sur deux fosserées de vigne à Montallieu, en Rosset, pour le prix de 20 sols bons Viennois. Jean Michel not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21681 7 avril 1323.
A la requête de Jacques Vethone, procureur de la Chartreuse, Guillaume Bochardi, chevalier, reconnaît tenir en fief lige des religieux Chartreux le tènement ou courtil *auz Amelbers*, jadis aux religieux de Chalais ; il se dit homme lige pour cette terre féodale, sauf sa fidélité au seigneur de Montbel et aux religieux de Tamié *(Stamedii)*. Act. *Ap. Aurisiacum*, devant l'église.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 312-3.

21682 Vals, 8 avril 1323.
Confirmation de la concession de Béatrix de Hongrie, du 17 mars préc., par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, fils de Béatrix... *Vall'.*

Arch. de l'Isère, B. 2962, 78b ; B. 3004, lxxv. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 179b.

21683 9 avril 1323.
Procès-verbal par le juge mage de la Tour-du-Pin, commissaire député par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, contenant assignation en faveur de Jancelme de Grolée, chevalier, de 10 liv. 18 sols 3 den. de cens et rente sur des possesseurs de fonds et héritages dans la paroisse de Trept et autres au mandement de Crémieu ; elle lui est faite pour libération du principal de 215 liv. 21 den. que le régent lui devait, sous faculté de rachat perpétuel... Samedi après l'octave de Pâques. — Cf. 1er oct.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 251 (Humbert d.) *Invent. Viennois*, I, 513b, 561b.

21684 Grenoble, 10 avril 1323.
... Ind. 6... Jean Jacerandi, prieur, Rodolphe des Arrènes (*de Arenis*), sous-prieur, et Martin de Faverges *(Fabricis)*, procureur du couvent des frères Prê-

cheurs de Grenoble, s'entendent avec Guigues de Vaulnaveys *(Vallenavigio)*, jurisconsulte, pour la construction d'un canal *(terrayllium)* entre le champ de l'un et le verger des autres : il aura 7 pieds de large et 4 de profondeur ; il sera établi et récuré à frais communs ; on n'y fera ni latrines ni lieu à rouir le chanvre *(nayssium)*. *Act. ap. Gratianopolim*, dans le verger des Dominicains ; présents (4). Pierre Pineti, clerc du dioc. de Grenoble, not. impér.

CHEVALIER (U.), *Nécrol.-Cartul. d. Domin. Grenoble*, 35-6.

21685 Visan, 11 avril 1323.

Albergement par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Jean Marcel, d'Ancone, habitant Visan, d'une terre delphinale appelée Fainchongue, au terroir de Visan, lieu dit *in Genestriis*, sous la redevance d'une bonne poule et du 5e des fruits à Noël. Fait *Avisani*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe lxx. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 58b : 67-8.

21686 Avignon, 13 avril 1323.

Jean XXII écrit à l'archevêque d'Embrun au sujet de la nomination de Rostang, prieur des frères Prêcheurs de Marseille, comme évêque de Nice.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 257, n° 17162.

21687 Le Puy, 15 avril 1323.

Henri, élu de Metz. *Dat. ap. Aniscium.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, cxj.

21688 Avignon, 17 avril 1323.

Jean XXII charge Bertrand de Deaux *(Deucio)*, chapelain pontif. et prévôt de l'église d'Embrun, de l'exécution de la collation de la prévôté de Constance.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 261, n° 17205.

21689 19 avril 1323.

Approbation par le chapitre de St-Ruf de la transaction du 13 févr. 1322/3.

21690 Montpellier, 20 avril 1323.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny... *Montep'lo.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe xlvb, lvj.

21691 Châtillon, 20 avril 1323.

Guillaume Artaud ratifie la décision des arbitres (14 févr.) et rend hommage à l'évêque de Die de ce qu'il avait hérité à Volvent de Géraud Artaud. Fait *ap. Castillionem*, en la forteresse, dans le pré proche la chambre du prélat.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 395 ; *Mém. comtés Valent.-Diois*, I, 116.

21692 Montpellier, 21 avril 1323.

Commission par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Jean de Langes, son châtelain de St-Donat et Bellegarde, pour assigner 10 liv. de rente à Amblard (du) Noir et l'en mettre en possession... *Ap. Montem Pessulanum.*

Arch. de l'Isère, B. 2946, 194 ; B. 3009, VIIIe xlvij, lvj. *Invent. St-Marcellin*, II, 1757-8.

21693 21 avril 1323.

Procès-verbal des commissaires nommés en 1322/3, qui assignent à Rolet, seigneur d'Hauteville, plus de 40 setiers de froment de rente, à raison de 6 sols le setier, outre l'avoine à raison de 3 sols et les poules au prix de 6 den. chaque.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 444 ; III, 5-6.

21694 Avignon, 22 avril 1323.

Jean XXII confère à Jean Armalhacii un canonicat à Die. — Exéc. : l'évêque de Cavaillon, les prieurs de St-Pierre et St-Maurice à Die.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 262, n° 17219.

21695 Avignon, 24 avril 1323.

Régularisation d'une grâce expectat. dépend. de l'archidiacre de Clermont en faveur de Pierre de *Podio Casalorum*, clerc de St-Flour, dans laquelle était omise la mention de l'église de St-Pierre de Festigny *(Festinhio)*, dioc. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 262, n° 17225.

21696 Avignon, 25 avril 1323.

Jean XXII mande à l'évêque de Cavaillon et aux prieurs de St-Pierre et de St-Maurice à Die de pourvoir Étienne Cuillerier *(Cuylleyrerii)*, clerc marié de Die, d'un hôpital ou office dans la ville ou le diocèse de Valence et Die.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 263, n° 17227.

21697 28 avril 1323.

Concession par Hugues Dauphin, au nom de sa femme (!) Béatrix, dame de Faucigny, des mistralies de Corps et de Beaumont à Barthélemy et Gilles de la Balme. — Cff. 17 mars et 8 avril préc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 181a.

21698 29 avril 1323.

Henri Dauphin, élu de Metz, donne 400 livres de bons petits Tournois pour un fief à Hemmersdorf et Itzbach.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 58, 142.

21699 29 avril 1323.

Reconnaissance par Ponce de Blacons, Garin d'Aubres, Pierre et Bertrand de Caderousse à l'abbesse et couvent de St-Césaire d'Arles, de leur domaine au château de Nyons ; hommage et serment de fidélité.

*MURATORI, *Antiq. Ital.* VI, 140.

21700 Avignon, 30 avril 1323.

Jean XXII accorde à Guigues, dauphin de Viennois, et à Isabelle, fille de feu Philippe, roi de France, de recevoir la bénédiction nuptiale de l'archevêque ou évêque à leur choix et au temps qu'ils préféreront.

SAUERLAND, *Quellen lothring. Gesch.* I, 189. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 264, n° 17239.

21701 Avignon, 1er mai 1323.

Bertrand de Laborel *(Leborello)*, prieur de Lagrand *(Arægrandis)*, au diocèse de Gap, ayant été privé de ce bénéfice par sentence de l'évêque de Gap, Jean XXII lui donne pour successeur Arnaud, moine de Montmajour, prieur de Flassans *(Flaxariis)*, au diocèse de Fréjus. Le prieuré de Lagrand dépendait du monastère d'Acquapendente, ordre du St-Sépulcre de Jérusalem, au diocèse d'Orvieto.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 264, n° 17246.

21702 1er mai 1323.
Reconnaissance passée à noble Leuson de la Paute, fils de Leuson, par Jean de Repidon, d'une terre au Pré sur Avalon, d'une autre entre les maisons des Granets et le ruisseau de Repidon. Guigues d'Avalon (not.).
Inventaire d'Avalon.

21703 Beauvoir, 4 mai 1323.
Confirmation par Henri Dauphin et Guigues, dauphin de Viennois, de la concession du 18 fév. préc... *ap. Bellum Videre.*
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe xlv. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1757.

21704 5 mai 1323.
Assignation par Jean d'Amblagnieu à Etienne de la Font de rentes censuelles pour 35 liv. bons Viennois, somme à laquelle furent estimés les dommages causés à une vigne appartenant à Etienne, en faisant refaire à neuf le bourg au-dessous du château de St-Sorlin-de-Cuchet appartenant au dauphin et pour clore led. bourg de fossés, à charge de les tenir en fief du dauphin.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIxxjb (Antoine Seignoreti). Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 17b (*Isère*, III, 221b).

21705 6 mai 1323.
Hommage à Amédée de Poitiers, seigneur de Taulignan, par Pierre Giraud, de Taulignan, pour les franchises à lui accordées.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 141 : III, 350.

21706 Avignon, 7 mai 1323.
Approbation par Robert, roi de Sicile, de l'échange conclu entre Arnaud de Trians et l'ordre de St-Jean de Jérusalem, du comté d'Alife, contre la vicomté de Tallard et d'autres terres.
Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 394, orig. = Roman, 181b.

21707 Avignon, 7 mai 1323.
Jean XXII ordonne aux archevêques, évêques, abbés, prieurs, doyens, prévôts, archidiacres, archiprêtres, recteurs et autres prélats, ainsi qu'à tous les ordres religieux, de fournir de montures Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique, professeur de théologie, nonces envoyés par le Siège apostolique en France [au sujet de la croisade]. — *Cum nos venerab.*
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 245-6, n° 1667.

21708 7 mai 1323.
Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Almeric de Vesc, fils d'Arnaud, pour la moitié du château et terre de Béconne, la 6e partie du château et terre de la Beaume et son terroir, etc.
Invent. Valentinois, I, 282b, 304 : I. 263, 285.

21709 Lagnieu, 8 mai 1323.
Lettre d'annoblissement d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, en faveur de Georges Passage, lombard retiré en Dauphiné,... *ap. Layniacum*, dimanche après l'Ascension.
Arch. de l'Isère, B. 2974, 559. Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, 387.

21710 8 mai 1323.
Vente à Berlion de Bellecombe par Jean et Pierre Barbe, frères, de cens sur une terre et vigne en la combe Crogier, au prix de 24 sols 6 den. bons Viennois. Jean Michel not.
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21711 10 mai 1323.
Jeannet Longicortz fait reconnaissance d'une maison, jadis à Perret, charpentier, sous le cens de 10 sols. Guillaume de Montchenu, not. à Romans.
Reg. instrum. capp. Sti Maur. St Barn. Romanis, LXXIIIIbis.

21712 Avignon, 13 mai 1323.
Jean XXII accorde une grâce expectat. à Tarentaise à Pierre Mistralis, du dioc. de Grenoble, clerc du cardinal Simon [d'Archiac].
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 267, n° 17278.

21713 Avignon, 14 mai 1323.
Jean XXII ordonne une trêve jusqu'à la st Martin d'hiver et durant toute l'année entre Amédée, comte de Savoie, et Henri élu de Metz, régent du Dauphiné, et Guigues, dauphin de Viennois et comte d'Albon.
Arch. de l'Isère, B. 3862, orig. parch. (*Invent.* III, 369b). *Invent. Généralité*, I. 163b : 211. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 268, n° 17284.

21714 Avignon, 14 mai 1323.
Bref du pape Jean XXII. Si le comte de Savoie enfreint les trêves du 14 sept., Henri élu de Metz et Guigues dauphin peuvent aider la comtesse [de Genevois] et ses fils à obtenir réparation *(emenda)*, après l'avoir déclaré aux baillis de Savoie et de Viennois et au châtelain de Voiron 4 jours auparavant ; la comtesse et ses fils pourront rendre le même service relativement aux trêves entre le comte de Savoie, l'élu de Metz et le dauphin. *Dat. Avinion.... pontif. a° 7. — Regis pacifici.*
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 19, orig. parch., bulle.

21715 16 mai 1323.
Départ d'Avignon de Guillaume de *Monteygniaco* et Hugues de Boczosel, avec trois chevaux, compagnons du comte de Savoie.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 396.

21716 Avignon, 17 mai 1323.
Jean XXII mande à l'archevêque de Tarentaise et l'évêque de Grenoble ou leur tenant place de promulguer la trêve ordonnée par lui (14 mai) entre Amédée comte de Savoie, et Henri élu de Metz et Guigues dauphin de Viennois.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 269, n° 17305.

21717 Dôle, 17 mai 1323.
...Mardi après la Pentecôte..., ind. 6, *pontif. Johannis pp. XXII a° 7.* Contrat de mariage entre Henri Dauphin, élu de Metz, et Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, fils de feu le dauphin Jean, d'une part, et Isabelle, fille de feu Philippe (V), roi de France et de Navarre, et de la reine Jeanne, comtesse palatine de Bourgogne et dame de Salins, d'autre. Dans les pourparlers au sujet du mariage d'une petite-fille du roi Philippe (IV) et du fils du dauphin

Jean qui devait lui succéder, il avait été convenu que la future aurait en dot 30000 liv. Tournois, payé 15000 le jour du contrat, 7500 un an après, et autant deux ans plus tard, que Jean promit de convertir en héritage dotal. Le dauphin s'engagea à faire de son fils Guigues son héritier universel et à assigner à sa belle-fille en douaire 5000 liv. T. sur les châteaux de Serves, Vals, St-Donat et Peyrins, dioc. de Vienne. L'oncle et le neveu, qui se dit majeur de 14 ans et pubère, confirment ces conventions, se soumettant aux cours des officialités de Besançon, Vienne et Lyon, du roi de France et du pape. Sceaux de l'official de Besançon, d'Henri et de Guigues. Fait dans la grande tour en pierre de *Dola*, dioc. de Besançon, le matin avant la solennité du mariage ; présents : Vital archevêque de Besançon, Pierre évêque d'Autun, Hugues et Henri de Bourgogne, chevaliers, Richard d'Antigny, seigneur de Villars, son fils Humbert, Hugues de Genève, Louis de Poitiers, Mathieu sr de Montmartin, dit de Beausemblant, Odon de Cromary, chevaliers, Guy Baudeti, archidiacre de Faverney, et Jean d'Argillières, archidiacre de Dijon. Etienne de Dommartin not.

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Généralité*, 387. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* III, 1. 253 ; *Cart. du Dauph.* II, 263-4. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 195-7. = Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 41, 105, 117.

21718 Nîmes, 18 mai 1323.

...Ind. 6... Transaction entre les consuls et les habitants de Grenoble, d'une part, et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et des châteaux de Montfleury, Montbonnot, Montfort et la Terrasse, d'autre part, par laquelle ce dernier ratifie les privilèges et immunités accordés par son frère le dauphin Jean (3 mars 1314) aux habitants de Grenoble, les exemptant des péages, gabelles, *revæ*, la rémission de la main morte, des tailles et autres redevances sordides, dans les mandements indiqués ci-dessus, pour les terres et droits qu'ils peuvent y posséder. Fait dans la cité *Neumacen.*, en la maison de Pierre Salvayre, habitée par Arnaud de Someyres...

Arch. ville de Grenoble, AA. 2, vidimus s. d. (*Invent.* I, 3, 6a) ; AA. 5 ; AA. 10, orig. parch. (I, 15a) ; CC. 1303 (II, 395b) ; FF. 77 (III, 377a). *Chartul. civit. Gratianopolit.*, lxxvj, n° 13 (Anal. dans *Bull. acad. Delphin.* C, III, 351 (à part, 13). *Livre de la Chaine*, IIIIxx xvj, cclviij. = Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 143.

21719 18 mai 1323.

Testament de Mariette, épouse de Pierre de la Roche, du Bourg-lès-Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 213 v°.

21720 19 mai 1323.

Le pape confère au cardinal Bertrand de la Tour le prieuré de St-Amans, au diocèse de Trois-Châteaux, dépendant de l'abbaye de Cluny et vacant par la mort en cour de Rome de Raimond Begonis, nonobstant la possession de deux prévôtés au dioc. de Capoue et d'un prieuré dans celui de Rodez. — Exéc. : l'archevêque d'Arles, l'évêque de Trois-Châteaux et le prévôt d'Avignon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 272, n° 17337. *Gallia christ. noviss.* IV, 127, n° 266.

21721 20 mai 1323.

Odon et Poncet Vitalis, frères, cèdent à Didier, fils de Guigues de Pariset, les biens qu'ils avaient à Pariset pour 300 liv. ; il les quitte d'une rente de 100 liv. et de l'hommage qu'ils lui devaient.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 442b.

21722 21 mai 1323.

Noble Pierre de Saix *(Saiso)* et sa femme Blandine, fille émancipée de noble Humbert de Ste-Jalle, vendent à Jean, seigneur de Sahune *(Ancezune)* la terre de Rochebrune avec deux domaines, jadis à feu Guillaume de Remuzat, coseigneur dud. lieu, au prix de 90 liv. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3676, roul. parch. Bulle : BVLLA DOMINI DALPHINI VIENNENSIS; au revers : BARONIA MONTIS ALBANI (*Invent.* III, 137b). *Invent. Baronnies*, II, 270 : 923.

21723 Avignon, 23 mai 1323.

Jean XXII répond au comte de Valois, au sujet du passage en Terre-Ste, par l'entremise de Guillaume, archevêque de Vienne, et de Dominique, de l'ordre des frères Prêcheurs. — *Ad tuæ fili.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 248-9, n° 1679.

21724 Avignon, 23 mai 1323.

Jean XXII répond à Charles, fils aîné du roi de Sicile et duc de Calabre, qu'entre son parent au 3e degré de consanguinité, Guigues, dauphin de Viennois, et Isabelle, fille du roi de France, il y a eu non seulement fiançailles, mais mariage solennel et même, croit-on, consommation. Les lois divine et canonique s'opposent à ce qu'il puisse épouser cette princesse, même avec dispense. — *Scire te fili.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 249-50, n° 1680.

21725 Avignon, 23 mai 1323.

Jean XXII charge un évêque et deux prévôts de pourvoir au remplacement comme prieur de Flassans *(F-nis)*, au diocèse de Fréjus, d'Arnaud de Venasque *(Venesca)* nommé récemment prieur de Lagrand *(Ariæ grandis)*, au dioc. de Gap.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 278, n° 17403.

21726 23 mai 1323.

Vidimus par François du Puy, not., de la donation de la juridiction de St-Laurent et du Buissard *(Buchardi)* par Henri de Montbrand. Bulle.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1985, pap. (*Invent.* VII, 141b).

21727 Avignon, 24 mai 1323.

Aymar de Poitiers avec 2 chevaliers et 9 autres présents à la table du comte de Savoie.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 396.

21728 (Avant 25 mai 1323).

Instructions remises à Guillaume, archevêque de Vienne, et à Dominique, de l'ordre des Prêcheurs, nonces envoyés par le Siège apostolique à Charles, roi de France, au sujet du passage d'outremer. — *In primis siquidem.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 318-29, n° 1710. — Cf. n° 21707.

21729 Avignon, 25 mai 1323.

Jean XXII envoie au roi de France Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique, théologien de l'ordre des Prêcheurs, hommes de grande religion et science et d'expérience éprouvée, pour l'entretenir de ses projets de passage outre-mer, afin de venir en aide aux royaumes d'Arménie et de Chypre. — *Venientes nuper.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 250-2, n° 1682.

21730 Avignon, 25 mai 1323.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat dans l'église d'Orléans en faveur du cardinal Bertrand.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 280, n° 17426.

21731 Avignon, 26 mai 1323.

Jean XXII remet un complément d'instructions à Guillaume, archevêque de Vienne, et à Dominique, lecteur en cour Romaine, au sujet de l'affaire du passage d'outremer. — *Cum in instructione.*

Raynaldus, *Ann.* 1323, 10 (XXIV, 207). Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 332, n° 1715.

21732 Avignon, 26 mai 1323.

Aymar de Poitiers est reçu, le soir, par le comte de Savoie.

Gabotto (Ferd.). *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 396.

21733 . Valence, 26 mai 1323.

G[uillaume de Roussillon], évêque et comte de Valence et Die, déclare prendre sous sa protection 4 juifs et 1 juive, avec leurs familles, et leur donner pouvoir de se fixer dans ses terres, d'y faire le commerce de toutes sortes de marchandises, à poids et mesures licites, de livrer sur gages et de les vendre ; ils jouiront de toutes les franchises et libertés accordées aux autres juifs du pays. Chacun devra payer à l'évêque 1 flor. d'or de Florence et 2 liv. de cire par an à la s[t] Michel, le 1[er] terme soldé d'avance. Cette charte est valable pour 5 ans. *Dat. Valent*... Sceau.

Valbonnays, 7[e] Reg., a. 1323. Fontanieu, *Hist. de Dauph.* pr. III, 1, 77 ; *Cart. du Dauph.* II, 264[b] (le 27). — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 263. = **Gallia christ. nova*, XVI, 322. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 177. Prudhomme (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* (1881-2/3), C, XVII, 142 (à part, 15).

21734 26 mai 1323.

Reconnaissances passées en faveur de noble Rollet d'Entremont par Pierre la Chievra, pour plaid sur une grange hors le bourg de Goncelin, etc. Jean Michel [not.]

Invent. du Touvet, St-Vincent, ch. iv.

21735 26 mai 1323.

Bernard Selvone fait don aux recteurs de l'aumône de St-Romain à Romans, d'1 setier seigle sur une maison au Chapelier.

Lacroix (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (VII, B. 1), 93[b].

21736 Avignon, 27 mai 1323.

Jean XXII charge Bertrand de Deaux *(Deucio)*, prévôt d'Embrun, de l'exécution d'une grâce expect. dans l'église d'Uzès.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 284, n° 17475.

21737 Avignon, 28 mai 1323.

Jean XXII confère un canonicat à Monza *(Modoet.)* à Louis, fils de Nicolas de Constantiis, d'Alba, nonobstant celui de St-André à Grenoble. — Exéc. : le prévôt de cette église, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 284, n° 17481.

21738 Avignon, 29 mai 1323.

Amédée de Beauvoir est présent à la table du comte de Savoie.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 396.

21739 Avignon, 31 mai 1323.

Jean XXII charge le prévôt d'Embrun de l'exécution d'une collation de canonicat dans l'église de St-Sauveur d'Utrecht *(Traject.)*

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 287, n° 17516.

21740 Avignon, 1[er] juin 1323.

Jean XXII, à la supplique du chapitre d'Embrun, confère un canonicat dans cette église à Pierre de Pontis *(Pontitio)*, nonobstant la paroisse de ce nom, au même dioc. — Exéc. : le sacristain de Gap, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 289, n° 17536.

21741 Avignon, 1[er] juin 1323.

Jean XXII commet le prévôt d'Embrun pour la collation d'un canonicat dans l'église des Apôtres à Cologne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 290, n° 17542.

21742 Avignon, 1[er] juin 1323.

Jean XXII confère un canonicat dans l'église de Marseille à Jean Robaudi, nonobstant la paroisse de St-Privat, au diocèse d'Embrun. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 288, n° 17530.

21743 Avignon, 1[er] juin 1323.

Jean XXII exempte le prieuré de Notre-Dame *Vallemoysina*, au dioc. de Fréjus, du droit de visite et autres prétendus par le prieur de Lagrand *(Aræ grandis)*, au dioc. de Gap.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 289, n° 17533.

21744 Avignon, 2 juin 1323.

Jean XXII notifie à Agnès, fille de s[t] Louis et duchesse de Bourgogne, ce qu'il a fait et se propose d'accomplir pour procurer la paix entre Amédée, comte de Savoie, et Guigues, dauphin de Viennois. — *Nobilitatis tuæ.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 339-40, n° 1729.

21745 Avignon, 2 juin 1323.

Jean XXII confère un canonicat à Die à Jean Faini, nonobstant l'office de chorier *(choraria)* dans cette église, l'église paroiss. de *Triacastri* et un revenu au prieuré de Vachères, dioc. de Die. — Exéc. : l'abbé de Valcroissant, dioc. de Die, le prieur de St-Maurice à Die et le doyen de Poitiers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 292, n° 17561.

21746 La Couche, 3 juin 1323.

Echange de terres entre noble Guillaume de Savine *(Sabina)*, dit Arnoux *(Arnulphi)*, et Etienne Lauterii, de Prunières. Guillaume se dévêtit entre les mains de

Perseval de Rivière, moine de la Couche et procureur de François de Bardonnêche, prieur du lieu. Etienne Torchati, not. imp. *Act. ap. Culcam*, dans le cloître de St-Michel.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 12, orig. parch.), 12b.

21747 Avignon, 4 juin 1323.

Jean XXII charge l'évêque de Grenoble et le sacristain de Vienne d'exécuter la collation d'un canonicat à Troyes en faveur de Nicolas de St-Germain.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 295, n° 17596.

21748 Avignon, 5 juin 1323.

Jean XXII se réjouit de l'annonce que Jeanne, reine de France et Navarre, lui a donnée de la célébration solennelle du mariage entre Guigues, dauphin de Viennois, et sa fille Isabelle ; il leur souhaite une nombreuse postérité. — *Gaudeamus de nuntiatis*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 341-2, n° 1732.

21749 Avignon, 5 juin 1323.

Jean XXII avise Henri, élu de Metz, de l'envoi d'un ou plusieurs délégués pour traiter de la paix entre lui, Guigues, dauphin de Viennois, et Amédée *(Matheum!)*, comte de Savoie. — *Quamvis inter*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 342, n° 1733.

21750 6 juin 1323.

Procès devant Guigues Fallavel, juge mage du Graisivaudan, entre Jean et Guillaume Maurel, frères, et Jean Alleman, prieur de St-Michel-de-Connexe, qui exigeait d'eux l'hommage lige.

Arch. de l'Isère, B. 3326, orig. parch. (*Invent.* II, 284b).

21751 Alais, 7 juin 1323.

Union prononcée par le chapitre général de l'ordre de St-Antoine de la maison et du bailliage de Ranverso (*Renverso)*, diocèse de Turin, à la cellerie du monastère de St-Antoine de Viennois. Présents : Guillaume d'Hauteville, commandeur de Gap, etc. Fait à St-Antoine d'Alais (Alet !), diocèse de Nîmes. Guillaume Pautrot (not.)

GRAEFF, *Clément VI et la province de Vienne*, 855.

21752 La Côte[-St-André], 7 juin 1323.

Amédée, comte de Savoie, casse, révoque et annule en faveur des bourgeois de la Côte-[St-André] plusieurs gabelles innovées depuis six ans par son châtelain de ce lieu, sur les vins, blés, marchandises *(mercandiæ)*, etc., lui défendant de les lever à l'avenir. *Dat. ap. Costam....*

DUFOUR (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 179-80.

21753 Avignon, 8 juin 1323.

L'évêque de Gap est chargé de la collation d'un canonicat en l'église de Sisteron.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 299, n° 17643.

21754 Avignon, 9 juin 1323.

Jean XXII demande à Henri, élu de Metz, d'obtenir de son neveu Guigues, dauphin de Viennois, qu'il fasse reconnaissance, fidélité et hommage à l'archevêque d'Embrun et observe leurs conventions. — *Venerabilis fratris*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 343, n° 1736.

21755 Avignon, 10 juin 1323.

Collation de canonicat à Guillaume de l'Œuvre *(de Opere)* en l'égl. de Valence. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf près Valence, le prieur de St-Vallier, dioc. de Valence [= Vienne], etc.

MOLLAT (G.), *Jean, XXII, lettres comm.*, IV, 301, n° 17675.

21756 Avignon, 10 juin 1323.

Grâce expectat. de bénéf. à la collation de l'évêque de Genève en faveur de Philippe Rovoyri ; le pape casse une autre lettre pour cause d'omission de la *corraria* de l'égl. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 301, n° 17679.

21757 11 juin 1323.

Guigues d'Illins et Germain Nebulario, de la suite du comte de Savoie, quittent Avignon, avec 3 chevaux et 2 valets.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 397.

21758 Avignon, 12 juin 1323.

Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation de l'archidiaconat de Beauvais en fav. d'un chapelain du pape, d'un canonicat en l'égl. de Verdun et d'un autre en celle de Nole.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 302, nos 17688,-91-2.

21759 L'Argentière, 14 juin 1323.

Albergement en emphytéose par noble Jean de Bardonnêche, au nom de noble Alix *(Alysia)*, à Jean Boerii, de l'Argentière, d'une terre au territoire d'*Escalliono*, sous le cens d'1 setier de beau seigle, sous introges de 12 tourons... ind. 6... *ap. Argenteriam*.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 77.

21760 21 juin 1323.

Henri Dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2966, 631.

21761 [24 juin] 1323.

Compte de Jacquemet de Buffevent, châtelain d'Albon.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 81.

21762 1323.

Compte de Guionet Veyer, [châtelain] d'Auberive.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 59a : 36b.

21763 1323.

Compte de Rosset d'Albrelle, châtelain de Beauvoir.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 580.

21764 1323, 1324, 1325, 1326.

Comptes de Chisset Royer, pour la principauté de Briançon.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 355.

21765 1323, 1324, 1326, 1327.

Comptes de Guigues Falavel, juge de Graisivaudan (Grenoble).

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397.

21766. 1323, 1324, 1325, 1326, 1330.
Comptes de Guiffrey Arlot, châtelain d'Izeaux.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 836.

21767 1323, 1324.
Comptes de Pierre de la Tour, châtelain de Montauban.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 522 : 622.

21768 1323.
Compte d'André du Molard, châtelain de Montrigaud.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 972.

21769 1323, 1324.
Comptes de Girard Durnais, chevalier, châtelain de Moras.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1050.

21770 1323.
Compte de Pierre [de] Crest, châtelain de la Motte-de-Galaure.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1075.

21771 1323, 1324.
Comptes de Villein Bérard, châtelain de Peyrins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298.

21772 1323, 1324, 1326, 1327.
Comptes de Pierre Pellerin, châtelain de Réaumont.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1433.

21773 1323, 1324.
Comptes d'Etienne Copier, châtelain de St-Geoirs.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1817.

21774 1323.
Compte de Gaillard de Voissant, [régent] du comté de Vienne.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 259ª.

21775 Avignon, 26 juin ou 27 juillet 1323.
Indult du pape accordant à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, dioc. de Genève, le privilège de l'autel portatif.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 308, nº 17746.

21776 Avignon, 27 juin 1323.
Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation de la prévôté de Tarragone accordée à la considération de Jacques, roi d'Aragon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 308, nº 17749.

21777 Avignon, 27 juin 1323.
Sentence définitive rendue par Jacques de Modène, auditeur des causes du palais pontifical, dans le procès entre Guillaume de Freynet, appelant, et François de Menthonex, présenté par le chapitre de Genève pour la cure de Filinge ; confirmation de la sentence de Briand, archevêque de Vienne, en faveur du dernier.
LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 71-80, cf. 371.

21778 29 juin 1323.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, en considération des services rendus au dauphin Guigues par Pierre de Virieu, fils de Guillaume, damoiseau, lui donne en fief une rente de 60 sols bons Viennois sur les revenus de la châtellenie de Réaumont, sous condition d'hommage au dauphin, réservée sa fidélité au seigneur de Clermont. — Cf. 30 juil.
Arch. de l'Isère, B. 4198, orig. parch. (*Invent.* IV, 140).

21779 Avignon, 1er juillet 1323.
Bulle de Jean XXII, autorisant l'archevêque d'Embrun à interrompre la visite de son diocèse pour une affaire et à la reprendre au même lieu ou ailleurs... *a°* 7.
SUARÈS, *Mss.* (Paris, Bibl. Nat., lat. 8967), V, 377ᵇ. = ROMAN, 181ᵇ.

21780 Avignon, 1er juillet 1323.
Jean XXII charge l'évêque de Valence d'obtenir de Géraud, seigneur de Montélimar, dioc. de Valence, qu'il restitue aux gens d'Amédée, comte de Savoie, un cheval et deux sommiers chargés de biens, qu'il leur a pris à leur retour de la cour Romaine : si non, qu'il fulmine contre lui sentences d'excommunication et d'interdit. — *Cum nos dilectum.*
COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 346-7, nº 1747.

21781 Avignon, 1er juillet 1323.
Le même enjoint à Géraud, seigneur de Montélimar, de faire cette restitution. — *Pro parte dilecti.*
COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 347, nº 1748.

21782 1er juillet 1323.
Aymar d'Entremont, avec 3 chevaux, est envoyé d'Avignon à Aymar de Poitiers par [Amédée] comte de Savoie.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 397, n.

21783 Grâne, 1er juillet 1323.
Noble Pierre d'Eurre *(Urro)*, fils de Guillaume, seigneur en partie d'Eurre, reconnaît tenir en fief franc et noble d'Ay[mar] de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, le domaine *(factum)* qu'il possède à Vassieux *(en Vacion)*, à lui donné en dot par noble Amédée d'Allex *(Alesio)*; il lui en rend hommage, ses mains dans les siennes, avec baiser de paix, sauf ceux qu'il doit à l'église de Valence et Die et à François d'Eurre, et lui jure fidélité. *Acta ap. Granam*, dans le verger de la forteresse ; témoins : nobles Humbert de Laye, Amédée d'Allex, Amédée Berlhonis, Jean Panacerii, Silvion Barnaudi, Raynier Berlhonis, Pierre Granhi, not. imp. et comt.
Arch. de H. Morin-Pons, origin. parch. MOULINET, *Reg. généal.* I, 13 : IV, 1000. — CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

21784 1er juillet 1323.
Reconnaissance par Alix Rupta d'1 livre pain et vin et de 22 sols 6 den. bons Viennois.
Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, 165.

21785 6 juillet 1323.
Henri Dauphin, régent de Dauphiné...
Arch. de l'Isère, B. 3040, 19.

21786 7 juillet 1323.
Reconnaissance à Humilie de Tullins, dame de ce lieu, par Martin Bœuf, de Rives, pour une vigne au mandement de Tullins, lieu dit en Catel, sous le cens

de 15 sols et plaid à mutation de seigneur et possesseur ; Humilie lui vend une rente de 2 sols à Beaucroissant, sur la forêt de Criel, au prix de 30 sols Viennois, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2026-7.

21787 7 juillet 1323.

Reconnaissance par Falconet Richard, maçon, à Guillaume de Maloc, chanoine, et Romain Audoard, prêtre.

Reg. instrum. maj. annivers. S[t] Barn. Romanis, I, 731.

21788 9 juillet 1323.

Hommage rendu par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné au nom de son neveu le dauphin Guigues, dont il était tuteur, au pape et à l'église Romaine, pour 2 parties du château, terre, seigneurie et vasselage de Rochegude, la parerie de Piégon, la 1/2 du vasselage dû par l'Hôpital de St-Jean au territoire de Roussas, la 4e partie du fief et juridiction d'Albanet, la 3e de la juridiction du territoire de St-André d'Esparuissane et la 1/2 indivise de celle de la Bâtie St-Maurice et Boquet.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 157b : II, 634.

21789 Grenoble, 9 juillet 1323.

Concession à vie par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, à Eymeric de Leuzon, chevalier, des mistralies d'Oz, Alemon et Vaujany, au mandement d'Oisans, pour dégrèvement d'un cheval qu'il avait acheté pour aller à la guerre avec le dauphin ; il gardera le tiers des lods, obventions et autres droits casuels au-dessus de 100 sols et 3 sols par livre au-dessous. Donné en l'église de St-André.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxv. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 330-1.

21790 9 juillet 1323.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Béraud du Béage (Bidages), coseigneur de Montagut, pour la part et parerie qu'il avait au château, terre et mandement de Montagut, avec toute juridiction, etc. ; plus de son avoir aux terroirs et mandements de Gluiras, Chalançon et Boulogne, etc. : le tout en fief rendable, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 450.

21791 Grenoble, 12 juillet 1323, 1324.

Comptes rendus devant les auditeurs par Pierre de la Tour, châtelain de Montauban, à partir du 20 juillet 1322.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 522 : 622. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 136a.

21792 13 juillet 1323.

Lantelme de Tullins cède à sa nièce (mère) Humilie, fille de feu Guy (Guigues), seigneur de Tullins, tout le droit qu'il avait sur la seigneurie de Tullins, à raison des successions de son père Aimar, son aïeul Guigues, son frère Guy et son oncle feu Guy de Tullins, chanoine et mistral de Vienne, et de ses sœurs Humilie, Jordane et Aloy de Tullins, se réservant ses possessions en la paroisse de Morette.

Arch. de l'Isère, B. 4163, orig. parch. (*Invent.* IV, 132a). *Invent. St-Marcellin*, II, 2074.

21793 Grenoble, 15 juillet 1323.

Investiture par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, de la mistralie de Morêtel et Goncelin en faveur d'Eustache Pinel.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 114 ; B. 3006, I ; B. 3009, IIe IIIIxx viij. *Invent. Graisivaudan*, III, 86b.

21794 Grenoble, 15 juillet 1323.

Henri Dauphin, élu de Metz...

Arch. de l'Isère, B. 2962, 250 (1313).

21795 15 juillet 1323.

Hommage rendu à Gillet Allemand, seigneur majeur de Ste-Jalle, par Jean seigneur de Sahune et de Ste-Jalle, pour partie de Ste-Jalle.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 47. *Invent. Baronnies*, II, 332 : 995.

21796 Grenoble, 16 juillet 1323.

Concession en fief par Henri Dauphin, baron de Montauban, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Nicolas Constant, d'Alba *(de Abba)*, docteur en droits, son conseiller, de la terre de Châteauneuf-de-Bordette, dioc. de Vaison, de son château, territoire et mandement en toute justice, confrontant les terres de Nyons, Mirabel, Piégon, sous réserve de fief et hommage, lequel est prêté incontinent. Fait en la cité *Gracionop.*, ind. 6.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIc vijb, IIIIe xxiiijb, Ve ij ; B. 3009, VIe xvj. *Invent. Baronnies*, I, 219b : 265-6.

21797 17 juillet 1323.

Albergement de la part de l'évêque [de Grenoble] à Théobald du Vernet, des biens jadis à feu Jaquin du Pré *(Prato)* à Curienne pour 3 *veyssellis* de froment, 6 d'avoine, 5 sols bons deniers forts. Guillaume Ruffi [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), N. XLIII, 205a.

21798 Montbonnot, 18 juillet 1323.

Albergement par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Artaud de Cizerin, des tasques que tenait Nicolas Michelet, d'Herbeys, sous le cens de 23 setiers froment et 83 d'avoine, bonne mesure, déduit ce qui était pris par d'autres. Etat des personnes qui prenaient des tasques à Herbeys, Brié et Angonnes : le dauphin, la maison de St-Robert, l'église de St-André de Grenoble, celle d'Herbeys, etc. ...*Ap. Montem Bonoudum.*

Arch. de l'Isère, B. 2952, 4. *Invent. Graisivaudan*, A. 256 : VI, 155-6.

21799 Espenel, 18 juillet 1323.

Enquête contre deux chefs de bandes de voleurs, Etienne Cunilhat de *Antheysiaco* et Jean Bayle d'Upie, faite par la cour des coseigneurs d'Espenel (Aymar de Poitiers, Guillaume de Mornans, Amalric d'Espenel, Geoffroy de Montanègues *(Montanicis)*, Guillaume de Poyols *(Podyolis)*, Humbert Hugues, Pierre Liautard, Humbert de Piégros, François de Richemont *(Ricomonte)*, Bermond Bérenger, Pierre et Ponce de Lers) ; suivie d'une sentence qui les condamne par contumace à être pendus aux fourches pour vols avec effraction, la nuit, au château d'Espenel et dans plusieurs maisons particulières.

Arch. de la Drôme, E. 4116, orig. parch. (*Invent.* III, 327ᵃ). = Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 178.

21800 Grenoble, 21 juillet 1323.
Nicolas Constant, en considération de la concession à lui faite le 16 préc. par Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, passe quittance au dauphin Guigues de 35 liv. de revenu que le dauphin Jean, père de celui-ci, avait promis de lui assigner.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIᶜ viij, IIIIᶜ xxvj ; B. 3009, VIᶜ xviijᵇ. *Invent. Baronnies*, 267.

21801 Avignon, 25 juillet 1323.
Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Metz.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 314, n° 17809.

21802 Avignon, 27 juillet 1323.
Jean XXII quitte Hugues d'Angoulême, sacristain de Narbonne, de sa collecte de la dîme imposée pour 6 ans par Clément V dans les provinces d'Arles, Vienne, Aix, Embrun, etc. — *Olim volentes.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 352, n° 1759.

21803 Beauvoir-en-Royans, 29 juillet 1323.
... *Ind. 6, ap. Bellumvidere in Royanis*, dioc. de Grenoble, dans le verger intérieur de la forteresse, derrière la chambre appelée *menueteria*. Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, régent du Dauphiné de Viennois, et son neveu le dauphin Guigues, s'engagent à rendre 8000 florins d'or de bonne loi à Aymar *(Adzemario)* de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, payés par celui-ci pour la rançon de son fils Amédée, prisonnier du comte de Savoie, par annuités de 1000 flor. à Pâques pris sur les revenus de la gabelle de Serves *(Cervye)*, plus les dommages soufferts. Ordre aux collecteurs et conservateurs de la gabelle d'exécuter. Fidéjusseurs des dauphins : André du Molard et Guigues de Morges, chevaliers. Cette promesse s'étendra au seigneur de Clérieu, si le seigneur de la Voulte *(Vote)* et Pierre Aynardi le décident. Témoins : Bermond, seigneur de la Voulte, Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne. Jean de St-Denys, de Beauvoir, not. impér. et juré du Dauphin.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 7, orig. parch. (*Invent.* 40). Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIᶜ vijᵇ, IIIIᶜ xxiiij, Vᶜ iiij.

21804 Beauvoir, 29 juillet 1323.
Confirmation par le dauphin Guigues de la concession du 16 préc. à Nicolas Constant, ind. 6, dans le château *Bellivisus*, en la chambre dite *la Munateyri (munaceyn)*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᶜ xviij. *Invent. Baronnies*, 266.

21805 Avignon, 30 juillet 1323.
Le prévôt d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Alby en faveur de Bernard de Camiacio, chapelain du cardinal Raimond [de Ruffo].

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 316, n° 17831.

21806 Beauvoir-en-Royans, 30 juillet 1323.
Concession en fief par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent du Dauphiné, et le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Léonard de Moranne, sieur de Pierrelongue, et à ses enfants Barthélemy et Augier de Moranne, pour récompense de services, du fort supérieur du château de Mollans et de son territoire, dioc. de Vaison, et de toute la part du château, territoire et district de Mollans acquise par le dauphin Jean de noble Pierre Renier, réservée la majeure seigneurie après la mort de Raymond de Mévouillon, seigneur majeur dud. Mollans, etc. ; avec concession de toute justice, à charge de ne pouvoir le transporter en main morte et à des étrangers, de fournir un homme d'armes en cas de guerre pour cette moitié, l'autre qu'ils devaient acquérir de Giraud de Medici et leur château de Pierrelongue. Ils prêtent foi et hommage du tout ; Guigues promet de ratifier et de faire ratifier cette concession par son frère Humbert Dauphin quand il sera en âge de puberté... Ind. 6. Fait *ap. Bellum Videre in Roanis*, dioc. de Grenoble, en la forteresse, dans la chambre *menuetarie*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIᶜ lij. *Invent. Baronnies*, I, 481ᵇ ; II, 311ᵇ : 578-9, 848-9.

21807 30 juillet 1323.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, pour récompenser les services rendus à lui et à son neveu le dauphin Guigues par noble Pierre de Virieu, fils de Guillaume de St-Geoire, qui avait prêté hommage lige aud. Guigues, sauf celui qu'il devait au seigneur de Clermont, lui donne 60 liv. de revenu, etc. — Cf. 29 juin.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1409.

21808 31 juillet 1323.
Procès-verbal de Jean de Langes, châtelain, et Jacques Vaginard, chanoine de Valence, commissaires délégués par Hugues Dauphin : ils ont assigné à Amblard Nigri (du Noir), habitant alors à Quirieu, 32 setiers 1/2 froment sur des particuliers, en payement d'une rente de 10 liv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1757-8.

21809 Avignon, 1ᵉʳ août 1323.
Jean XXII donne à l'archevêque de Vienne l'ordre de lever momentanément l'interdit lancé par l'évêque de Genève et de trancher le litige existant entre lui et ses diocésains. — *Cum nos interdictum.*

Arch. Vatic., Reg. cxi, ep. 1623-4. — Vidal (J.-M.), dans *Rev. d. quest. histor.* (1900), LXIX, 369 (à part, 8). Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 355, n° 1765. Mollat, *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 344, n° 18136.

21810 Avignon, 1ᵉʳ août 1323.
Jean XXII charge le même de faire réparer d'ici à Noël les dommages causés par Edouard et Aymon, fils du comte de Savoie, dans la ville de Genève et lieux circonvoisins. — *Cum venerabilis.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 356, n° 1766. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 344, n° 18135.

21811 Avignon, 4 août 1323.
L'archidiacre d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de St-Laurent d'Oulx.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 319, n° 17861.

21812 Avignon, 4 août 1323.

Le pape autorise Pierre de Vienne, de l'ordre des Mineurs, nonce du roi de Chypre, à visiter le s[t] Sépulcre.

Eubel, *Bull. Francisc.* V, 252, n° 505. = Mollat (G.), *Jean XXII, lettres communes*, IV, 319, n° 17860.

21813 Beauvoir, 4 août 1323.

Confirmation par Raymond, seigneur de Mévouillon, oncle d'Henri Dauphin, et par le dauphin Guigues de la concession du 30 juil. préc. ; avec l'hommage à lui rendu par Barthélemy de Moranne. *Act. ap. Bellum Videre*, devant et dans la forteresse.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[c] lij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 481[b] : 579, 849.

21814 Avignon, 11 août 1323.

Jean XXII demande à Henri, élu de Metz, gouverneur du Dauphiné, de ratifier devant deux tabellions la trêve conclue entre lui, son neveu Guigues, dauphin de Viennois, et Amédée, comte de Savoie. — *Tuam non latet.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 356-7, n° 1768.

21815 14 août 1323.

...Dimanche veille de l'Assomption. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues le chanoine Guillaume Coyndos, par les mains de Guillaume doyen, Guigues précenteur, Hum. archidiacre, Guigues Rom[estayn] et Pierre de Vernet, chanoines : Lambert chantre, Humbert capiscol, Sy. mistral, Guigues sacristain, notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxiiij.

21816 15 août 1323.

Ordonnance du juge de la baronnie des terres de la Tour, contenant une clause du testament de Guigues de Morestel, par laquelle il fait héritiers ses fils Louis et Guigues, avec substitution de ses filles et une transaction entre celles ci : Florence veuve de noble Girard de la Poype, Garonne femme de noble Aynard de Nicoud, et Henriette veuve de Pierre du Vache, sur le partage de la succession de leur père après la mort de leurs frères.

Arch. de l'Isère, B. 2966, 120[b]. *Invent. Viennois*, III, 354 : II, 222. = Auvergne, *Hist. de Morestel*, 44.

21817 Avignon, 17 août 1323.

Le pape autorise Rostaing de Laudun, chan. de Chalon, récemment pourvu d'un canonicat à Embrun, à accepter la 1[re] prébende non sacerdotale qui vaquera, nonobstant le statut de cette égl. qui donne la préférence aux plus anciens chanoines.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 326, n° 17941.

21818 Avignon, 18 août 1323.

L'archevêque de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. d'Agen.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 328, n° 17952.

21819 Romans, 18 août 1323.

...Ind. 6, jeudi après l'Assomption. Testament de Graton seigneur de Clérieu. Il lègue au couvent des religieuses de Vernaison *(Comercio)* 100 liv. de bons Viennois, pour la fondation de deux anniversaires : l'un, le jour de son décès ; l'autre, le 1[er] jour de Carême, pour le repos de son âme, de celles de son épouse Isabelle, de son frère le comte de Clérieu et de sa femme Humilie, et de ses parents. Son lit, ses armes, montures et bannières seront portées devant son corps à ses funérailles : le tout sera racheté pour 50 liv. à donner à l'église. Il institue pour héritier universel son fils aîné, et à défaut d'enfants nés de légitime mariage, son frère Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun *(Rupeis de Gluey)* ; à défaut de celui-ci, il exclut son parent [frère ?] Roger et institue Guillaume, fils de Guillaume de Poitiers, seigneur de St-Vallier et Peyrins, pour les châteaux de Clérieu et Chantemerle, les fiefs de Claveyson, Mercurol, Montchenu, Bathernay et Margès, le fief qu'Isabelle, dame de Clérieu, tient de lui au château de Larnage et Gervans, etc. ; à son défaut, il désigne encore Aymar de Poitiers, fils aîné d'Aymar de Poitiers l'ancien, comte de Valentinois et Diois, enfin Amédée de Poitiers, fils d'Aymar et de Marguerite de Genève. Il nomme exécuteurs : l'archevêque de Vienne, l'évêque de Valence, l'abbé de St-Ruf, le prieur des Dominicains de Valence, les gardiens des Franciscains de Romans et de Valence, le sacristain de St-Barnard de Romans, Raynaud de la Voulte et Manfrid de Montchenu. *Act. Romanis*, dans la salle basse de la maison de Clérieu.

Extrait délivré le 13 nov. 1335. — Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. = Gallier (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, III, 418 ; *Clérieu*, 72. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 82,184 (à part, I, 290, 302).

21820 Avignon, 19 août 1323.

Lettre du pape Jean XXII à Guillaume, archevêque de Vienne : par d'autres lettres, il l'a chargé d'examiner et de trancher le différend entre l'évêque de Genève et les princes de la maison de Savoie ; il suspend jusqu'à Noël l'interdit qui pèse sur une partie de ce diocèse et lui enjoint de faire reprendre la célébration des offices religieux. — *Cum venerabilis.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1[re] catég. paq. 6, n° 5, dans l'acte du 8 sept. — Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 80-1. = Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 328, n° 17959.

21821 19 août 1323.

Commission par Raymond de Mévouillon au sieur de Verclause pour mettre les frères de Moranne en possession du fort du château de Mollans ; procès-verbal de la mise en possession.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 481[b] : 579, 849-50.

21822 Crémieu, 20 août 1323.

Albergement passé par Henri Dauphin, évêque de Metz, régent du Dauphiné, à Guionet Bons, du bois appelé les Essarts de Briol, proche Crémieu, sous le cens de 5 sols bons Viennois, payable annuellement au cellérier de Crémieu... *Crimiaci.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxix. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 590[a].

21823 Avignon, 21 août 1323.

Lettre du pape Jean XXII à Guillaume, archevêque de Vienne : pleinement assuré de son industrieuse cir-

conspection, il le charge de mettre fin au dissentiment de son suffragant l'évêque de Genève avec les princes de la maison de Savoie, qui protestent lui avoir donné satisfaction des dommages qu'il a éprouvés lors du siège et de la destruction de la tour de Genève ou être prêts à le faire ; il l'autorise à proroger la levée de l'interdit décrétée par lui-même, et à absoudre les excommuniés. — *Cum venerabilis.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 5, dans l'acte du 8 sept. — *Gallia christ. nova*, XVI, instr. 173-4. LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 81. = MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 329, n° 17965.

21824 Avignon, 22 août 1323.

Jean XXII a appris avec peine par une lettre de Jeanne, reine de France et Navarre, qu'elle et sa fille la dauphine de Viennois avaient été malades ; il rend grâces à Dieu de leur guérison. — *Lætanter receptis.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 359, n° 1775.

21825 Avignon, 23 août 1323.

Le pape mande à l'archevêque d'Embrun et 2 autres de conférer un canonicat, etc. en l'égl. de Burgos à Armand de Roseto, consanguin du cardinal Bertrand [de Montfavet].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 331, n° 17980.

21826 23 août 1323.

Testament de Milon Guydon, prêtre de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 160.

21827 Avignon, 26 août 1323.

Jean XXII nomme à l'archevêché d'Embrun, vacant par la mort de Raymond, Bertrand (de Deaux, *Deucio*), prévôt de cette église, auditeur des lettres contradictoires, prêtre, érudit en littérature, etc. — Même lettre au chapitre, au clergé, au peuple, aux vassaux, aux suffragants. — *Apostolatus officium.*

Arch. Vatic. Reg. 75 (Johan. XXII. Comm. a. 7, p. 2, n° 1383), 145. SUARÈS, *Mss.* V, 377^b. — EUBEL, *H. c. m. a.*, 243. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 331, n° 17987. SARASIN (Alb.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, B, I, 247.

21828 Crémieu, 26 août 1323.

Concession par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Bertet d'Amb(l)érieu, du port de Chazey sur la rivière d'Ain (Jadris), d'un vingtain et péage aud. lieu de Chazey sur lad. rivière, des fours dud. lieu et 2 setiers seigle sur le moulin delphinal de Chazey, en compensation des biens qu'il avait perdus à St-Germain dans la guerre du dauphin contre le comte de Savoie et jusqu'à réintégration ; enjoignant au châtelain delphinal de Chazey de l'en faire jouir, etc..., ap. *Crimiacum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxviij^b. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 25^b (*Isère*, III, 223^b).

21829 Crémieu, 26 août 1323.

Concession par Henri Dauphin à Gautier de Gueil ou Bueil des taches et corvées appartenant à son neveu le dauphin Guigues au lieu et mandement de Chazey, d'une terre vacante sur le chemin de Chazey à Vignieu, de l'office de meynier dud. Chazey, en considération de la perte de ses biens à St-Germain qu'il avait faite, avec injonction au châtelain delphinal du lieu de l'en faire jouir jusqu'à réintégration..., ap. *Crimiacum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^{xx} xvij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 25^b.

21830 Crémieu, 26 août 1323.

Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné au nom de son neveu le dauphin Guigues, à Peyronet de Rosiers, des fours et fournages de Lagnieu, sous le cens de 15 liv. Viennois, payables par moitié à Noël et à la s^t Jean, jusqu'à recouvrement de son patrimoine perdu à la prise de St-Germain, ...ap. *Crimiacum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^{xx} xvij^b. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 25^b.

21831 26 août 1323.

Conventions portant que les publications et criées dans le mandement de Montorcier seront au nom du dauphin, à la poursuite du châtelain de St-Bonnet, et de Francon Guillaume de Rostaing, coseigneur de Montorcier.

Invent. Graisivaudan, I, 504-5. = ROMAN, 181^b.

21832 Avignon, 29 août 1323.

Guillaume, archevêque de Vienne, notifie à l'évêque et aux ecclésiastiques du diocèse de Genève la lettre du pape du 19 précéd. et leur ordonne de suspendre l'interdit jusqu'à Noël, menaçant le prélat de procéder contre lui s'il y met obstacle. *Dat. Avinione....*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 5, dans l'acte du 8 sept. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 81-2, cf. 371.

21833 Avignon, 1er septembre 1323.

Le prieur du Bourget *(Burgeto)*, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation d'un canonicat à Sion.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 337, n° 18052.

21834 Avignon, 1er septembre 1323.

Mandat apostolique à l'abbé d'Hautecombe et au prieur de Lémenc *(Lemento)*, dioc. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 337, n° 18051.

21835 Avignon, 1er septembre 1323.

Grâce expectat. accordée à Raimond *de Elesio*, moine de Cruas ; il se démettra du prieuré de St-Sylvestre, dioc. de Vienne [Ardèche].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, IV, 337, n° 18049.

21836 Août, 1er septembre 1323 [= 17 mai 1323 ?].

Conventions matrimoniales entre le dauphin Guigues, fils de Jean, agissant de l'autorité d'Henri Dauphin, son oncle, et Isabelle, fille de Philippe roi de France et de Jeanne son épouse, à laquelle il est constitué en dot 30000 liv., etc.

Grenoble, *Invent. Généralité de Dauphiné*, I, 15^b : 24. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 264^b-5^a.

21837 Gap, 1er septembre 1323.

Pierre Minsardi, fils de feu noble Ysoard, de St-Bonnet-en-Champsaur, vend à Jacques Boyer *(Boerii)*, dit Pistour, de Gap, une maison à Gap, devant le puits de Minsardi, au prix de 20 liv. bons reforciats, et sous

le cens de 6 den. à Noël au chapitre de Gap. Investiture solennelle par tradition d'une plume, par Jacques Giraudi, de *Cavallono*, chanoine administrateur de la chanonge et terre du chapitre, et noble Rambaud Botini, clerc et bénéf., baile et procureur du même, qui perçoivent les lods *(laudimium)*. Témoins : Pierre Grassi, fils de feu Jacques G-i, chevalier, etc. Jacques Sancti, not. imp. et de feu l'évêque G[eoffroy]. Fait en la maison de la chapellenie de feu Giraud de Pellcautier *(Podilauterio)*, prêtre.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* VI. 350).

21838 Montélimar, 7 septembre 1323.

Vente par Lapus (*al.* Laponuz) Valoris Raymbaldi, de Florence, à Giraud Adzémar, seigneur de Monteil, de la 5e partie du quartier de Maubec, près du chemin de Monteil à Allan, pour 180 florins. Témoins : Pierre de Vesc, seigneur en partie d'Espeluche, Ponce de Tournon, etc.

Catal. arch. mais. Grignan, n° 110. CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 9, n° 34.

21839 Genève, 8 septembre 1323.

...Ind. 6... Jean de Meyriat *(M-aco)*, juge en Genevois et Chablais pour le comte de Savoie, Rod. Cati de Genève, prêtre, et Guill. de Châtillon, familiers du comte, se rendent à la cathédrale de St-Pierre et notifient au chapitre assemblé les lettres de Jean XXII des 19 et 21 août et celle de l'archevêque de Vienne du 29, les requérant d'y obéir et de célébrer les offices divins. Fait dans le chœur de l'église. — Le même jour, dans l'église Ste-Marie-Madeleine, même sommation est faite aux cinq curés de Genève et au prieur de St-Jean, aux frères Prêcheurs dans leur église. Témoins.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 5, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 80-2, cf. 371.

21840 Genève, 9 septembre 1323.

Les mêmes se rendent au prieuré de St-Victor et font signification des mêmes lettres. Fait en chapitre. Girod de Necuday, dioc. de Genève, not. imp. Etienne Alamandi, d'Annecy, not. imp.

A la suite de l'acte précédent.

21841 Avignon, 9 septembre 1323.

Collation de canonicat à Châlons en faveur de Jacques de *Tosettis*, de Rome, nonobstant un autre à Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 3, n° 18216.

21842 Avignon, 11 septembre 1323.

Jean XXII autorise Guillaume de Maloc *(Moloc)*, chanoine de Langres, à percevoir pendant 3 ans les revenus de ses bénéfices pendant son service auprès d'Henri élu de Metz ou du dauphin de Viennois. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, l'archidiacre de Valence et le sacristain de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 3, n° 18218.

21843 Avignon, 12 septembre 1323.

Jean XXII mande de conférer à François, fils de Philippe de *Perusiis*, clerc de Florence, le canonicat et prébende de Reims qu'Henri élu de Metz a résigné entre les mains de l'évêque de Grenoble, autorisé par le pape ; Amédée [de Savoie], élu de Toul, à qui Henri l'avait cédé, y a renoncé.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 4, n° 18223.

21844 Vernet, 12 septembre 1323.

...Ind. 6, sur la rive de l'Arve, près le palais de Genève *(Geb'ni)*, *in Verneto*, du côté du comté de Genevois, en présence de Pierre, évêque de Genève, et des chanoines de St-Pierre, les envoyés du comte de Savoie (8 sept.) demandent à l'évêque de suspendre l'interdit, conformément aux lettres du pape et de l'archevêque de Vienne. L'évêque répond qu'on ne pourra pas célébrer parce qu'il y a dans la forteresse supérieure des gardiens excommuniés ; il rappelle les dévastations commises ; on convient de désigner de part et d'autre des prud'hommes. Témoins. Girod de Necuday et Etienne Alamandi, d'Annecy, nott. impér.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1re catég. paq. 6, n° 6, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 83-7.

21845 12 ou 13 septembre 1323.

Jacquemet ou J-mon Francon fait remise à Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun, et à son épouse Humilie de Tullins, de tous ses droits sur la mistralie de Tullins.

Arch. de l'Isère, B. 4027, orig. parch. (*Invent.* IV, 101b). Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2074.

21846 Gap, (19 septembre) 1323.

Au chapitre général de la St-Arnoux sont présents : l'archidiacre Raimond Stephani, comme conseiller *(non in sacris)*, et 7 chanoines. La collation de la chapellenie de l'évêque de Grasse, vacante, sera faite par l'archidiacre Jean Karroli et Raimond Babot. Confirmation de la vente relative à Lettret, faite par l'évêque à Guillaume Talardy (Franç. du Puy not.). Pierre de Clamensane rendra ses comptes de baile du chapitre et de la maison de chanonge. Confirmation de la vente pour 4 ans du château de St-Laurent faite par l'administrateur à Guill. Bernard et Jacq. Jaussaud. Nomination de Jean Karroli et Raimond Babot comme procureurs généraux pour transiger avec l'abbé de St-Antoine. Raimond Babot s'entendra avec le doyen Jacques Gaufridi au sujet de la prébende de la Motte. Les administrateurs chercheront qui doit donner le dîner de la St-Arnoux. On fera un Nécrologe et un livre de pointes *(libri mortalogii et punctuationis)* ; le sacristain de St-André doit fournir les hosties. Le sacristain de Gap fera relier les livres, réparer les ornements et acheter des burettes *(vinageriis)*. Les frères Mineurs ne viendront en procession à la cathédrale que sur convocation. L'aumônier pourvoira l'église d'eau bénite. On ne peut porter des hosties qu'à l'église de St-Jean-le-Rond. On assurera l'exécution des fondations de l'évêque Olivier. Le bras de st Arnoux ne sera montré, en dehors des fêtes ordinaires, que le dernier jour des noces. Guil. de Rédortier est dispensé de la résidence durant cette année.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 251-2). — ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 357-9.

21847 20 septembre 1323.

Donation en faveur de Jean de Bellecombe par Pierre Rivage et Isabelle, sa femme, de 14 den. de rente dans la paroisse de St-Vincent[-de-Mercuze] et à *Barras*. Jean du Villars et Philippon [nott.].

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21848 Avignon, 21 septembre 1323.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation de l'égl. paroiss. de Mimet, dioc. d'Aix.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 11, n° 18294.

21849 Avignon, 21 septembre 1323.

Jean XXII transfère Hugues Aimerici du monastère de St-Ruf de Valence à l'église d'Avignon, dont il lui confère le doyenné; il se démettra du prieuré de St-Pierre de Die.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 11, n° 18292.

21850 21 septembre 1323.

Reconnaissance en faveur de Guillaume Guers, dit Amphos, par Guillaume d'Hervais et autres, de biens à Bretonnières, aux maisons des Chanos, à Villardbenoît, aux Gorges. Guigues not.

Inventaire d'Avalon.

21851 22 septembre 1323.

Hommage rendu au comte de Valentinois par Hugues de Vesc, fils de Pierre, pour le château de la Baume, à lui légué par Guillaume de Vesc, son oncle.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 287ᵇ : I, 269.

21852 Vienne, 23 septembre 1323.

...Vendredi lendemain de sᵗ Maurice, en chapitre général, le doyen G[uillaume] et les chanoines donnent pouvoir à G. précenteur, Guigonet Romestayn, Jacq. Vetule et G. sacristain d'apprécier si P. de Communay *(Comennay)* tient canoniquement l'hôpital de St-Paul ; à Th. de Vassalieu, archidiacre de Lyon, Sy. mistral, Rich. de Chausenc, sacristain de Romans, G. de Roussillon, Hugues de Maubec et Hugonin de Chandieu de mitiger le statut relatif à l'ascension au chœur sans les ordres; on y admet Mathieu, fils de Jean de la Balme.

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 109.

21853 Avignon, 28 septembre 1323.

Jean XXII mande à Jacques de *(Tosetis)*, chanoine d'Embrun, de faire recevoir Durant Guillelmi comme chanoine de Nîmes.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 14, n° 18332.

21854 Avignon, 29 septembre 1323.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'une prébende à Mende en faveur d'Albert Lordeti.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 15, n° 18340.

21855 1ᵉʳ octobre 1323.

Guigues dauphin étant débiteur de 215 liv. 21 den. Viennois envers Jacelme seigneur de Grolée, lui assigne en payement les revenus de la paroisse de Trept au mandement de Crémieu. — Cf. 9 avr.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 513ᵇ.

21856 1ᵉʳ octobre 1323.

Quittance par Bentio Caruccio, marchand florentin, de 7600 liv., à compte sur 10000 que lui devait Aimar de Poitiers, comte de Valentinois.

Arch. de l'Isère, B. 3573, orig. parch. (*Invent.* III, 98ᵇ).

21857 1ᵉʳ octobre 1323.

Testament d'Etienne de l'Œuvre *(de Opere)*, chevalier et notaire de l'église de Vienne.

Chevalier (U.), *Pataphium S. Vienn. eccles.* 34.

21858 2 octobre 1323.

Ratification par le dauphin Guigues de la concession de sa mère Béatrix, du 17 mars préc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 179ᵇ.

21859 Avignon, 3 octobre 1323.

Lettre d'Hélion de Villeneuve, grand maître de St-Jean de Jérusalem, ordonnant, attendu que Rostaing de Camaret, commandeur d'Embrun, avait jadis donné en emphytéose à Jean Bérard, de l'Argentière, une terre inculte, moyennant 20 sols Tournois, convention onéreuse pour l'ordre, d'annuler ce contrat.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 430. = Roman, 181-2.

21860 5 octobre 1323.

Albergement perpétuel par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guillaume Flori de Cruseilles, son maçon et cordier, de la portion du dauphin sur le poids et la leyde de St-Maxime, mandement de Beaufort, pour un cens annuel de 6 livr. Genevois ; moyennant ce, il se dégage de la promesse de 60 sols sur les premières recettes *(excheutis)* du château de Châtillon. Sceau. Fait le mercredi après sᵗ Michel. Expédié par Humbert de Choulex *(Cholay)*, bailli de Faucigny, et Guigonet de la Croix, chevalier.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Prov. Savoie, paq. 7, Beaufort, n° 50, 2, orig. parch., sceau (*Invent.* 122).

21861 5 octobre 1323.

Concession faite par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Pierre des Granges, de la mistralie de la Buissière, avec le tiers de tous casuels.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 232ᵇ.

21862 6 octobre 1323.

Aimar, comte de Valentinois, cède pour 9 ans à son fils aîné Aimar les revenus du péage de Montélimar en échange de ceux de Leyne.

Arch. de l'Isère, B. 3573, orig. parch. (*Invent.* III, 98ᵇ).

21863 Avignon, 8 octobre 1323.

Frère Guillaume, archevêque de Vienne, cite péremptoirement Pierre, évêque de Genève, à comparaître devant lui à Seyssuel *(Sayssolium)*, au diocèse de Vienne, le 8 novembre; si lui-même ne s'y trouve pas, son official de Vienne et le sacristain de St-Nizier à Lyon le remplaceront, une précédente commission à son officia, official de Lyon, révoquée. Lettre enregistrée et remise à Jean Flotoni, courrier. *Dat. Avinione*. Sceau.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, dans l'acte du 20 oct. — Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 88; cf. 372.

21864 Avignon, 9 octobre 1323.

Le pape Jean XXII ordonne à tous les archevêques, évêques, prélats et religieux de pourvoir de montures

(evectiones) pendant 6 mois Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique, prof. de théol. et lecteur en cour Romaine, envoyés en France pour certaines affaires de l'Eglise. — *Cum nos vener.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 378, n° 1808.

21865 Avignon, 11 octobre 1323.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Zurich *(Thuric.)*, en faveur de Jacques Eccerlini.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 18, n° 18369.

21866 Avignon, 11 octobre 1323.
Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à Constance en faveur de Jean Eccerlini.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 18-9, n° 18370.

21867 Avignon, 13 octobre 1323.
Jean XXII charge l'archevêque de Vienne d'exécuter la collation du prieuré d'Alzon, dioc. de Nîmes, à Dragonet de Montauban, moine de St-Victor de Marseille.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 19, n° 18376.

21868 13 octobre 1323.
Hugues de Carsan, chevalier, reconnaît avoir reçu 500 liv. Viennois, le denier d'argent compté pour 20 den., de Pierre de la Tour de *Laclusa* et autres de Nyons et de Visan *(Avissano)*. Guillaume Lanberti not.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1310.

21869 Avignon, 15 octobre 1323.
Le pape invite Henri, élu de Metz, gouverneur du Dauphiné Viennois, à remettre entre les mains de l'inquisiteur G., de l'ordre des Mineurs, certaines personnes saisies sur les terres de son neveu, Guigues, dauphin de Viennois. — *Auditui nostri.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 381, n° 1825.

21870 Avignon, 16 octobre 1323.
Le pape quitte le sacristain d'Avignon et un chanoine d'Auxerre de 11685 flor. d'or provenant de la décime imposée sur les villes d'Arles, Aix, Embrun, Vienne, etc. — *Cum de pecunia.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 382, n° 1826.

21871 Avignon, 19 octobre 1323.
Le pape remercie Henri, élu de Metz, gouverneur du Dauphiné Viennois, de ses offres au cardinal Luc [Fieschi] pour le libre passage du corps de feu Amédée, comte de Savoie, par les terres du Dauphiné. — *Referente nobis.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 389, n° 1832.

21872 Avignon, 19 octobre 1323.
Jean XXII charge le doyen de St-André en Savoie, dioc. de Grenoble, d'exécuter la collation d'un canonicat à Tournai en faveur de Boniface, fils d'Antoine coseigneur de Barges.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 21, n° 18393.

21873 Cornillon, 19 octobre 1323.
Drovet de Sassenage, prieur de Beaumont au diocèse de Valence, expose à Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, que Pierre Chantarelli, habitant de la paroisse de St-Egrève *(S. Agripani)*, mandement du château de Cornillon, ayant été emprisonné à Miribel-les-Echelles, le damoiseau Otmar de la Garde, dont il était homme lige, bien que du fief delphinal, le lui a vendu avec sa postérité pour le prieuré de St-Robert de Cornillon, au prix de 7 liv. Viennois. Le prince approuve cette vente et autorise Pierre à jouir de la liberté des autres hommes du prieuré; l'amortisation de ce fief lui est payée 100 sols par le prieur. Fait dans son château *Cornillionis*, mardi lendemain de s[t] Luc... Approbation et sceau du dauphin Guigues.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 258-9. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 81[a].

21874 Thiez, 20 octobre 1323.
...Ind. 7.... *ap. Tez*, dans la maison de Pierre, évêque de Genève, Jean Floconi ou Flotoni, messager de Guillaume, archevêque de Vienne, fait lire au prélat la citation du 8 précéd.; celui-ci se reconnaît cité et scelle l'original. Témoins : Jean de Laye, Humbert de la Fletchieri, etc. Jean Sirvent, d'Evian *(Aquiano)*, clerc, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Genève, 1[re] catég., paq. 6, n° 7, orig. parch. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 88-9, cf. 372.

21875 21 octobre 1323.
Vente par Humbert d'Albon et Bienvenue, sa femme, à Jean de Guiffrey d'une maison et banche dans le bourg de Goncelin, pour le prix de 52 livr. Etienne Combra not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

21876 Chabeuil, 22 octobre 1323.
Concession par Henri Dauphin à Hugues Chomard, de St-Germain, de la 1/2 du droit de garde dû au dauphin à St-Chef, en considération de la perte de quelques biens dans la guerre du dauphin contre le comte de Savoie, pour en jouir jusqu'à recouvrement ; avec injonction au châtelain de la Tour-du-Pin de l'en faire jouir. *Act. Cabeoli.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, cx. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 25-6.

21877 22 octobre 1323.
Obit d'Etienne de l'Œuvre *(de Opere)*, chevalier et notaire de l'église de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium s. Viennen. eccles.* 34.

21878 Le Bourget, 23 octobre 1323.
Edouard, comte de Savoie, envoie 100 flor. d'or de Florence à Tullins *(Toyllinum)*, à Antoine de Barge et Pierre de Clermont, pour ramener le corps de feu le comte Amédée. *Dat. Burgeti.*

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 398, n.

21879 Tullins, 25 octobre 1323.
Henri Dauphin... Fait *ap. Toyllinum.*

Arch. de l'Isère, B. 2961, 125.

21880 L'Argentière, 28 octobre 1323.
Bail en emphytéose par Pierre de la Val, administrateur de la commanderie de l'Argentière, au nom de Pierre de Saumane, commandeur d'Embrun, à Jean Garcin et Guillaume Bernu, de l'Argentière, d'une terre

à la Bessée, près de la route de la Vallouise, sous le cens de 15 tournois à l'O rond. Témoins : Jean de Rame, coseigneur de l'Argentière, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, command. de Gap, n° 430, orig. — ROMAN, 182ᵃ.

21881 29 octobre 1323.

Hommage rendu par Joffred, seigneur de Clermont, à Edouard comte de Savoie. Jean Reynaudi, du Bourget, not.

Mentionné dans le traité du 26 juin 1338.

21882 29 ou 30 octobre 1323.

Transaction entre Edouard, comte de Savoie, et Hugues de Varax, prieur de Ternay : à celui-ci est attribuée la juridiction sur les habitants du prieuré jusqu'à 60 sols, avec la moitié de la justice sur les étrangers ; ses hommes sont assujettis à la garde du château de St-Symphorien-d'Ozon ; il aura son juge pour connaître des causes civiles et des criminelles jusqu'à 60 sols .. Samedi ou dimanche avant la Toussaint. — Cf. 27 oct. 1324.

Arch. de l'Isère, B. 4292, vid. du 27 mai 1385 (*Invent.* IV, 176-7). *Invent. Viennois*, III, 1-2. = CHORIER, *H. de D.* II, 242; *Rev. de Vienne*, III, 257.

21883 Novembre 1323.

Testament de noble Humbert d'Entremont, qui donne une partie de ses biens à la chartreuse de Portes.

Arch. de l'Ain, H. 292, orig. parch. (*Invent.* 188ᵇ).

21884 Moras, 1ᵉʳ novembre 1323.

...Ind. 7. Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, considérant que la chapelle, l'hôpital et le pont construits à la Sône *(Sonna)*, au diocèse de Vienne, seraient mieux gouvernés par le prieur du lieu, dépendant du monastère de St-Pierre de Montmajour, que par des étrangers, que le culte et l'hospitalité y seraient mieux exercés, cède le tout au prieur Amblard Falavelli, qui devra achever le pont d'ici à 10 ans, l'entretenir et payer au dauphin pendant 6 ans 50 liv. de bons Viennois, applicables à la construction d'autres ponts en Dauphiné ; enfin assurer le service divin dans la chapelle et l'hospitalité envers les deux sexes. Henri obtiendra l'approbation de [son neveu] Guigues, dauphin de Viennois et comte d'Albon, et le prieur celle de l'abbé de Montmajour. *Acta ap. Morasium*, dans la maison des enfants de feu Perret de Cumta *(Seruca ?)* ; témoins : Amblard Nigri, Conrad Durvasii et Humbert Falavelli, chevaliers, 4 damoiseaux, etc. Jean de St-Avit not. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 2977, 359 ; B. 3007, xxxj ; B. 4337, roul. parch. (*Invent.* IV, 189ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, II, 1996-7. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 265-7. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 197-9. = *Album du Dauph.* I, 167. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 110.

21885 Laval-Bressieux, 2 novembre 1323.

Béatrix de Hongrie... *Vall' Briss[iaci]*....

Arch. de l'Isère, B. 2962, 81 ; B. 3004, lxxv.

21886 Embrun, 3 novembre 1323.

Le chapitre d'Embrun ayant acheté une vigne au territoire de Chorges *(Caturicarum)*, *in Chalma*, et un champ *ad Carceres*, au prix de 2000 gros Tournois d'argent, l'archevêque Bertrand prie le prévôt Hugues de Mandagot, le chantre François Visconis, l'archidiacre Raymond Baboti, et les chanoines Hugues de Mirabel, Bertrand Scoferii, Humbert Rollandi et Lombard Marcelli, les autres résidant au loin, de lui céder leur achat, ce qui a lieu. Incontinent, le prélat en fait donation irrévocable entre vifs à l'église d'Embrun, sous condition que les bénéficiers serviront annuellement 126 tournois d'argent avec O rond, dont 26 pour deux anniversaires, l'un pour son âme et l'autre pour celle de feu Jean Bégon, 10 pour le luminaire des lampes d'argent données par lui ; le reste servira à acheter de l'huile : ce qui est accepté par le chapitre. *Acta Ebreduni*, dans le palais archiépiscopal. Témoins. Hilaire Crispini, d'Embrun, not. imp.

ROMAN (J.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1899), XVIII, 351-3.

21887 6 novembre 1323.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, tuteur de son neveu Guigues, à Pierre Eynard, seigneur de la Motte-St-Martin, du droit de pontonage du pont sur le Drac entre la Motte-St-Martin et Avignonnet, pour son entretien et réparation : pour chaque grosse bête chargée 2 den. Viennois, non chargée 1 den., chaque bœuf ou chevaline 1 obole, chaque trentenier l'ânée 4 den., 2 pourceaux 1 ob., chaque homme chargé 1 ob.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 201ᵃ.

21888 Mollans, 6 novembre 1323.

...7 ind. Giraud Medici, coseigneur de Mollans, du conseil de ses amis, vend à Hugues Adhemarii, seigneur de Montélimar *(Montilii)* et de la Garde, sa part du château de Mollans, avec tout ce qu'il possède dans son territoire et mandement, pour le prix de 4932 livr. 4 sols reforciats, le gros tournois d'argent avec O rond compté pour 16 den. et sans O pour 15 den. obole, dont il se tient pour payé ; il réserve le haut domaine de Raymond seigneur de Mévouillon, et promet l'assentiment de sa femme Bertrande et de ses frères Guillaume du Puy et Albert Medici. *Act. ap. Mollanis*, devant les portes du château et forteresse, dans la chambre haute de l'habitation de Pierre Malasunias ; témoins : Raymond d'Agout, chevalier et seigneur de Sault *(Vallis Saltûs)*, Bertrand Planterii, chev. et doct. en droit, d'Avignon, Jacques sʳ de Mévouillon *(Medullion.)*, etc. Robert Roberti, not. imp. et de la baronnie de Mévouillon.

Arch. de la Drôme, E. 4286, extr. (*Invent.* III, 347ᵇ). Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIᶜ IIIIˣˣj. *Invent. Baronnies*, I, 482ᵇ : 579. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 269-70. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 110-1.

21889 Avignon, 7 novembre 1323.

Jean XXII annonce à Charles, roi de France et de Navarre, l'envoi de ses nonces l'archevêque de Vienne et un théologien de l'ordre des Prêcheurs. — *Serenitatis regiæ.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 398-406, n° 1848.

21890 (Avignon, 7 novembre 1323).

Instructions données à Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique, théologien de l'ordre des Prêcheurs, sur l'objet de leur nonciature en France.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 407-8, n° 1849.

21891 Avignon, 7 novembre 1323.

Le pape annonce à Charles, roi de France, l'envoi de ses nonces G[uillaume], archevêque de Vienne, et Dominique, théologien de l'ordre des Prêcheurs, dont il apprécie la prudente circonspection et la fidélité éprouvée. — *Ad nostram.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 408-9, n° 1850.

21892 Avignon, 7 novembre 1323.

Le pape demande au roi de France d'excuser le retard de ses nonces Robert comte de Boulogne, etc., qu'il a retenus pour délibérer de leur mission avec les cardinaux; il lui envoie sa réponse par Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique, de l'ordre des frères Prêcheurs...

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 409-10, n° 1851.

21893 Avignon, 7 novembre 1323.

Jean XXII recommande à Marie, reine de France, G[uillaume], archevêque de Vienne, et Dominique, de l'ordre des Prêcheurs, envoyés par lui comme nonces au roi de France et Navarre. — *Accedit nobis.* — Même recommandation à Charles comte de Valois, Louis comte de Clermont, Pierre élu de Carcassonne, Alphonse d'Espagne, Jean Cherchemont et Pierre évêque de Viviers.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 410-2, n°s 1852-8.

21894 7 novembre 1323.

Transaction entre Pierre d'Eurre, seigneur du Cheylard, et les syndics et communauté dud. lieu : les habitants sont déchargés de toutes tailles, impositions forcées et serviles; ils pourront retirer leur grain de l'aire, en présence ou absence du collecteur du vingtain, sous condition de les mesurer et compter de bonne foi, avec serment au collecteur; ceux qui ont des bœufs en devront 2 corvées et 1 de leur personne; ceux qui n'en ont pas 3 corvées personnelles; les ânes et ânesses fourniront 3 corvées pour porter les blés, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 715.

21895 7 novembre 1323.

... Lundi après la Toussaint. Vente de 15 sols à l'église de St-Jean de Valence par Bontoux Borrelli, de Châteauneuf d'Allex *(Alezii).*

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 213.

21896 Grenoble, 8 novembre 1323.

Henri Dauphin, élu de Metz...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIII° lj.

21897 Avignon, 10 novembre 1323.

Le pape charge Jean d'Arpadelle, doyen de Saintes, son chapelain, de remettre deux lettres à Guillaume, archev. de Vienne, et son collègue au sujet du chef de s' Martin. — *Super negotio.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 415-6, n° 1864.

21898 10 novembre 1323.

Albergement par Henri Dauphin, au nom de son neveu le dauphin Guigues, à Pierre d'Auris, du Bourg-d'Oisans (St-Laurent-du-Lac), des battoirs et gauchoirs qu'il avait dans la paroisse d'Ornon et son riverage, sous la redevance de 14 poules ou 7 sols bonne monnaie Viennois payables au châtelain d'Oisans.

Arch. de l'Isère, B. 3009, 91^b. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 331^a.

21899 Avignon, 11 novembre 1323.

Le pape charge frère Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique, de l'ordre des Prêcheurs, ses nonces, de remettre deux lettres au roi de France.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. Jean XXII*, II, 416, n° 1866.

21900 11 novembre 1323.

Aymar, sire de Roussillon et d'Annonay, mande à Jean Lardier, trésorier du comte de Forez, de délivrer à Joffred Bonet, son féal, 396 liv. 5 sols bons Viennois, dont ledit comte est tenu envers lui à raison de la dot de Jeanne de Forez, femme dudit Aymar.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1696.

21901 Avignon, 13 novembre 1323.

Jean XXII confère à Guy, fils de Robert, comte de Boulogne, le canonicat vacant à Amiens par la consécration de Bertrand, archevêque d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 28-9, n° 16469.

21902 Avignon, 14 novembre 1323.

Collation à Bernard de Narcès, fils de feu Guillaume Bernardi de Narcès, d'un canonicat à St-Paul de Fenouillet *(Fenolheto)*, dioc. d'Alet *(Elect.)*, vacant par la consécration de Bertrand archevêque d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 29, n° 18473.

21903 14 novembre 1323.

Hommage rendu à Edouard, comte de Savoie, [par ....] fils d'Hugues de St-Symphorien[-d'Ozon] pour tout ce qu'il avait aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 38^a.

21904 14 novembre 1323.

Procuration par Marguerite, fille de Philippe de Morêtel, damoiseau, à son mari Jacquin Fabre et à son frère Humbert Philippe, du Cheylas, pour la représenter devant toute juridiction.

Arch. de l'Isère, B. 4091, orig. parch. *(Invent.* IV, 115^a).

21905 14 novembre 1323.

...Ind. 7... Mention des conventions entre le dauphin Jean et Raymond de Mévouillon, au sujet de la donation par celui-ci des châteaux de Mévouillon, Ubrieux, le Buis, Mérindol et de toute la baronnie : une des clauses portait que, pour le salut de son âme, R. de M. restituerait le 20e perçu à Mérindol et autres lieux par lui et son père, ce à quoi le dauphin consentit; néanmoins les habitants lui laissèrent la faculté de prendre pendant 2 ans le 20e des blés et légumes.

Arch. de l'Isère, B. 3010, 134. *Invent. Baronnies*, I, 377^b : 458-9.

21906 Beauvoir, 16 novembre 1323.

Henri Dauphin, élu de Metz.... *ap. Bellumvidere...*, ind. 6.

Arch. de l'Isère, B. 2952, 71.

21907 St-Georges-d'Espéranche, 16 novembre 1323.

Edouard, comte de Savoie, confirme aux bourgeois de la Côte (en Viennois, St-André] la révocation par son

père le comte Amédée (7 juin préc.) des nouvelles gabelles imposées sur eux par le châtelain ; ordre conforme aux bailli et juge du Viennois et au châtelain de la Côte. *Dat. ap. S. Georgium Sperhenchiæ*, mercredi...

Dufour (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 178-80.

21908 Avignon, 17 novembre 1323.

Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation au cardinal Bertrand d'une paroisse au dioc. de Carcassonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 31, n° 18497.

21909 St-Georges[-d'Espéranche], 17 novembre 1323.

Edouard, comte de Savoie, mande aux bailli et juge de Viennois et au châtelain de St-Georges *Sperhenchiæ* d'observer les libertés et franchises accordées aux habitants par son père le comte Amédée (1er févr. 1291/2). *Dat. ap. S. Georgium*, jeudi....

Arch. de l'Isère, B. 3953 (*Invent.* IV, 68b). *Invent. Viennois*, IV, 325 : II, 475a. — Dufour (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 181-2.

21910 18 novembre 1323.

Reconnaissance en faveur de Guillaume de Rousset *(Rosseti)* pour des biens situés à Savine. Giraud Bochardi, not. imp.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 3, orig. parch.), 3-4.

21911 Avignon, 19 novembre 1323.

Le pape recommande une affaire de l'évêque de Nantes à ses nonces Guillaume, archevêque de Vienne, et Dominique. — *Pro venerabili.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 419, n° 1874-7.

21912 20 novembre 1323.

Hommage prêté à Edouard, comte de Savoie, par noble Jaucerand Regaud, pour biens qu'il promet de dénombrer.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 38a.

21913 21 novembre-13 décembre 1323.

121 reconnaissances passées au profit du dauphin et des coseigneurs de Ste-Euphémie par divers habitants du lieu (Pons de Palhis. . Raimond de Laye). Albertin Denis et Jean Giraud [nott.]

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 341b : 1005.

21914 Romans, 23 novembre 1323.

...Ind. 7... Reconnaissance par Guigues dauphin de Viennois, du consentement de son oncle Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, au chapitre de St-Barnard de Romans pour la terre, château et seigneurie de Pisançon, son territoire et ses droits, à l'exemple de Jean et d'Humbert, dauphins ; suivie de l'hommage et du paiement de 50 sols, avec défense de vendre, aliéner, échanger ni réinféoder. *Acta Romanis*, en l'église, devant l'autel majeur ; témoins : Graton seigneur de Clérieu, Guichard de Clérieu, sr de la Roche[-de-Glun], Pierre Eynardi, Humbert Falavelli, Hugues du Puy, André du Molar et Pierre de Boenc, chevaliers, Nicolas Constantii, d'Alba, doct. ès-lois, Alexandre sr de St-Didier, Ponce Pelaprati, juge de Romans, 3 prêtres. Jacques Escharqueti, d'Annecy, dioc. de Genève, not. ; Bernard d'Alixan, not. Sceaux.

Arch. de la Drôme, E. 8221, copie (*Invent.* V, 356a). Arch. de l'Isère, en homm. du 29 avr. 1338, orig. de 58 lig. 1/2. *Invent. St-Marcellin*, II, 1317-8. — Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 169-73.

21915 Avignon, 25 novembre 1323.

Jean XXII confère un canonicat à Conserans, à Guillaume de Chastain *(Castannis)*, nonobstant la prévôté de Valence, une pension de l'évêque de ce diocèse, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 34, n° 18530.

21916 Avignon, 25 novembre 1323.

Jean XXII donne pour 5 ans comme juges conservateurs à Guillaume de Chastain *(Castannis)*, prévôt de Valence, l'évêque de Carpentras, les prévôts d'Avignon et de Maguelonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 34, n° 18529.

21917 28 novembre 1323.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, par Pierre de Savasse, pour un fief aud. lieu.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 531b : III, 173.

21918 29 novembre 1323.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers par Guillaume de Beaumont, de Monteux, damoiseau, pour un fief à Savasse, au mas de la Motte de Cornu, terres et cens en dépendant, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 531b : III, 173.

21919 Avignon, 1er décembre 1323.

Jean XXII confère à Ponce Duranti le prieuré de St-Pierre de Die, vacant par la nomination d'Hugues Aimerici au doyenné d'Avignon ; il se démettra du prieuré de Bédarrides, dioc. d'Avignon. Exécuteurs : le doyen et le sacristain de Die, et un chanoine de Viviers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 37, n° 18560.

21920 Avignon, 1er décembre 1323.

Jean XXII confère à Pierre Ricaudi, chanoine de St-Ruf à Valence, le prieuré de Bédarrides, dioc. d'Avignon, qui est sur le point de vaquer par la translation de Ponce Durandi au prieuré de St-Pierre de Die. — Exéc. : l'archidiacre de St-Paul, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 37, n° 18559. *Gallia christ. noviss.* IV, 678, n° 1389.

21921 1er décembre 1323.

A la translation du chef de st Martin de Tours assistent plusieurs archevêques, dont celui de Vienne [Guillaume de Laudun].

Breviarium Bmi Martini Turonen. (1519), hyem. vb.

21922 Grenoble, 2 décembre 1323.

Hommage au Dauphin par Guillaume de Montorcier, fils de Guillaume, pour ses biens en Champsaur. Fait à St-Laurent.

Arch. de l'Isère, B. 2642. = Roman, 182a.

21923 Grenoble, 5 décembre 1323.

Hommage rendu au dauphin Guigues, en présence d'Henri Dauphin, élu de Metz et régent de Dauphiné, par Guillaume Alamandi, fils de feu Guigues, seigneur de Valbonnais, et reconnaissance pour les châteaux de Valbonnais, Ratières et du Périer. Bernard Juliani not.... Ind. 6, en la cour delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxix; B. 3243 (*Reg. Pilati 1338-9*), 143; B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85). *Invent. Graisivaudan*, I, 329[b]; II, 3[a]; III, 485[a]: V, 251[a]. Moulinet, *Reg. généal.* I, 23. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 613.

21924 5 décembre 1323.

Reconnaissance passée en faveur de Berlion de Bellecombe, fils d'autre Berlion, par Burnon de la Cour, de Barraux, de la 1/2 d'un pré aux Pontets de la Buissière. Pierre Gautier et Jean Michel [nott.]

Invent. du Touvet, St-Vincent, ch. iv.

21925 Jussy, 6 décembre 1323.

Pierre, évêque de Genève, confirme la donation faite à son chapitre par son prédécesseur Aymon et confirmée par feu Briand, archevêque de Vienne, du droit de présentation à l'église de Filinge, etc. *Dat. ap. Jussie*, fête de s[t] Nicolas, sceau...

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 89, cf. 372.

21926 Grenoble, 7 décembre 1323.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, déclare que la terre de Châteauneuf-de-Bordette appartient en propre à Nicolas Constant, en vertu de la concession du 16 août préc., sans réserve de rachat, sauf hommage et souveraineté.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII[e] xxvj, VII[e] viij; B. 3009, VI[e] xix. *Invent. Baronnies*, I, 220 : 266.

21927 Grenoble, 7 décembre 1323.

Acte d'investiture, après payement des lods, donné par Henri Dauphin, élu de Metz, au nom du dauphin Guigues, son neveu et pupille, à Raoul d'Embrun, fils émancipé de Boniface d'Embrun, coseigneur des Crottes (*Crotis*), des possessions situées dans le mandement de Savine, soit à Savine, Réalon, Prunières et Montmirail, qu'il avait achetées 1° de Raymond Caire (*Quadro*), damoiseau, coseigneur d'Entrevennes, fils de feu Guillaume, et de Guillelmet, frère dud. Raymond, au prix de 6000 Tournois d'argent du roi de France à l'O rond (Jn Garnier, not. du roi Robert); 2° de François de Baratier (*Varaderio*), damoiseau, fils et héritier de Jacques, chevalier, coseigneur d'Entrevennes et héritier de Jacques Caire, son frère utérin, coseigneur de la vallée [d'Entrevennes] et de Savine, âgé de plus de 14 ans et de moins de 25; ledit Jacques Caire, fils et héritier de Guillelmet Caire, coseigneur de Savine, au prix de 5500 T. à l'O rond (Jn Garnier not.)... Investiture donnée par tradition d'un bâton. Témoins : Lantelme Aynardi, Pierre Aynardi, seigneur de la Motte-St-Martin, Nicolas Constancii, chevalier et docteur ès-lois, Franç. Pellerini, archidiacre de Valence, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Bernard Juliani, not. imp..., dans la maison de noble Guillaume Alamandi, seigneur de Valbonnais, ayant appartenu à Jean Alamandi, prévôt de St-André de Grenoble ....6[e] ind.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 3, orig. parch.), 4; (E. 101, pap.), 93[a].

21928 Bertaud, 7 décembre 1323.

Le monastère de Bertaud, ordre des Chartreux (*Cartuc.*), dioc. de Gap, était endetté et poursuivi par ses créanciers. Après plusieurs délibérations sur le moyen le moins dispendieux de s'en délivrer, la prieure Raybaude Vest, le vicaire Guillaume de Termiat, la sous-prieure Alix (*Alaysia*) de *Baracio*, 31 religieuses (dont Catherine et Boneta de Romans, Benaustina de Grenoble, Alix de Bénévent), les procureurs Ar. Aurosa, Ponce Michaelis et Pierre Celeni, et 6 frères, cèdent en emphytéose franche et nette (*nitid.*) à Jacques Aurosa et à son frère Raymond, de la Cluse, une terre à Riou-Froid (*ad Rivum Frigidum*), territ. de la Cluse, pour 19 liv. de bons Viennois d'investiture, dont quittance, et sous le cens d'1 hémine de belle *annona* sans *jolio* ni nielle (*neylla*) et de 4 den. de bons Viennois anciens à la s[t] André. Les troupeaux du couvent ne pourront *apategare* dans cette terre que suivant la coutume. Promesse de faire ratifier par le prieur de la grande Chartreuse. Fait dans le cloître de *Bertaudo*, en chapitre; témoins. Etienne Basterii, de Gap, not. imp. et de G[eoffroy] évêque de Gap.

Guillaume, *Chartes de Bertaud*, 201-3, 206, 208. = Rom. 182[b].

21929 Grenoble, 8 décembre 1323.

Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, et son neveu Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, à Guigues et Jean Barral, frères, d'Allevard, des picotes et commun du vin delphinal d'Allevard et de tout le mandement et vallée d'Allevard et de tous les droits dus au dauphin à ce sujet, sous le cens de 15 liv. bons Viennois payables annuellement au dauphin ou à son châtelain d'Allevard et 400 liv. d'introges; la mistralie dud. mandement, que tenait noble Robert Peloux, de la paroisse de St-Pierre d'Allevard, exceptée; de même les langues des bœufs et autres bêtes de boucherie, les lods et ventes jusqu'à 60 sols, le tiers des amendes et compositions jusqu'à la même somme, sous le cens de 4 liv. pay. au chât.

Arch. de l'Isère, B. 3007, 37; B. 3040, 71[b]. *Invent. Graisivaudan*, I, 32-3, 37[a]. Moulinet, *Reg. généal.* VI, 1204.

21930 8 décembre 1323.

Donation par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Guillaume de Boenc, chevalier, des revenus, obventions, échutes, seigneurie directe et autres droits du dauphin à Chatte et dans son mandement par suite d'acquisition à Aymar Bérenger, autrefois seigneur du Pont [-en-Royans], jusqu'à mise en possession de la terre qu'il avait perdue à St-Germain dans la guerre entre le dauphin et le comte de Savoie. Ratification du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3460, vidimus. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 673.

21931 Avignon, 10 décembre 1323.

Jean XXII accorde en expectative un bénéfice de l'évêque de Valence à Thomas de St-Genis; il se démettra de l'église paroiss. de Villelongue, même dioc. — Exéc. : l'évêque de Cavaillon, le sacristain et le précenteur de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 41, n° 18606.

21932 10 décembre 1323.

Vente par le procureur du dauphin Guigues à Thomas Islolay, du diocèse de Turin, de la 4[e] partie de la

terre de Laborel, au dioc. de Gap, pour le prix de 900 livr. Viennois.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 298[b] : 359-60 (s. a.).

21933 Crémieu, 11 décembre 1323.

Confirmation par le dauphin Guigues de l'albergement du 27 nov. 1322 et reconnaissance que les 200 liv. d'entrée ont été employées à son utilité .. *Ap. Crimiacum...*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI[xx] xix. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 589[a].

21934 Vienne, 12 décembre 1323.

...Lundi après la Conception, se présentent *ap. Viennam,* devant l'official de Vienne et le sacristain de St-Nizier à Lyon, juges sous-délégués par Guillaume, archevêque de Vienne, délégué lui-même par le Siège apostolique, entre les princes de la maison de Savoie et l'évêque de Genève, leurs procureurs Henri Triperii, clerc, et Aymeric de Marigny *(Marciniaco, Marigniaco)*, ce dernier déclinant au nom de l'évêque la compétence des juges. On les assigne au 31 janv. dans la cour archiépiscopale de Vienne.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Genève, 1[re] catég. paq. 6, n° 8, orig. parch., sceau de l'official. — LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 90-1, cf. 372.

21935 Savine, 13 décembre 1323.

Hommage lige et serment de fidélité par Humbert Champoléon *(Ymbertus Champolini)* à noble Guigues de Savine *(Sabina)*, qui lui donne en retour un champ au Puy-Sagnières, aux Combes, sous le cens d'1 den. et une corvée par an. Témoins. Et. Torchati not. Fait en la demeure de feu noble Guigues de Savine, dans le château.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 4, orig. parch.), 5[a].

21936 14 décembre 1323.

Jacelme de Grolée rend hommage au dauphin [Guigues] pour le château de Grolée et reconnaît le tenir, avec son mandement et territoire, en fief franc, libre, antique et rendable ; il doit participer aux guerres du dauphin. Jean de la Pierre et Guy Asselini, de Neyrieux, nott.

Invent. Prov. étrang. 26[a]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 270[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1089.

21937 14 décembre 1323.

Hommage prêté à Arnaud de Trians, vicomte de Tallard, par les habitants de cette terre, avec rappel de leurs libertés et privilèges. — Cf. 15 déc. 1324.

Arch. munic. de Tallard. = ROMAN, 182[b].

21938 Valence, 14 décembre 1323.

Guillaume, évêque et comte de Valence et Die, désirant améliorer la situation de ses églises et pourvoir à l'utilité de la chose publique *(reipublicę)* et des habitants de Valence, considérant l'accroissement de la population *(civitas... facta est plus solito populosa)* et l'inconvénient pour tous de se rendre à la grande boucherie *(macellum)* ancienne près du cloître de la cathédrale *(quatedralis, cha-s)*, convient avec Giraud de St-Barthélemy, fils de Pierre, citoyen de Valence, de construire à frais communs une boucherie dans le tènement ou cazal de Giraud situé al *(als)* Bans *(Bancz)*, près du couvent des frères Mineurs, pour y transporter la boucherie de St-Jean ; elle participera aux privilèges, libertés, franchises, usages et coutumes de l'autre ; les revenus seront partagés. Sceau. *Act. Valen.*, dans la salle *(aula)* épiscopale ; témoins. Odon d'Argilly *(Argilleyo)*, dioc. d'Autun, habitant Valence, not. impér. et de la cour de Valence.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, orig. parch.

21939 15 décembre 1323.

Confirmation de l'albergement du 20 août préc. par le dauphin Guigues, comte d'Albon, seigneur de la Tour.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 590[a].

21940 16 décembre 1323.

Albergement passé aux habitants et communauté de Lalley en Trièves de plusieurs terres, prés, bois et paquerage aud. lieu, depuis la combe de Lus jusqu'au ruisseau de Cassarel et le rochas du Doley et les Infernas, qu'ils avaient cultivés par usurpation, sous le cens de 6 setiers d'avoine, avec pouvoir de cultiver, labourer, paquerer, bûcherer, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 241.

21941 Avignon, 17 décembre 1323.

Jean XXII confère à Pierre Durandi la prévôté d'Embrun, vacante par la consécration de l'archevêque Bertrand. — Exéc. : l'évêque de Marseille, l'abbé de Boscaudon et un archidiacre de Tours. — *Dum tuæ devotionis.*

Arch. Vatic. Reg. 76 (Johan. XXII. Comm. a. 8, p. 1, ep. 588), 198[b]. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 44, n° 18633.

21942 Voiron, 18 décembre 1323.

Ind. 6. Reconnaissance en faveur d'Edouard, comte de Savoie, par Guigues Taverne, de la Ravoire, pour des services annuels qu'il perçoit à Sermoirans *(Salymoyrencum)*, *Solvestiaire*, Voiron, Ecublens *(Escublens)*, *Doisay*, Rossillon, et divers biens à Voiron. *Act. Voyr'*, devant la maison d'Emidon de Voiron. Témoins. Pierre Chartrerii, de Voiron, not. imp.

Torino, Arch. di Stato, sez. III. Valentin. Diois, paq. 14, n° 16, orig. parch.

21943 Avignon, 19 décembre 1323.

Jean XXII met Guillaume [de Cadenet], abbé de Val-Sainte, ordre de Cîteaux et dioc. d'Apt, à la tête du monastère d'Aiguebelle, même ordre, dioc. de Trois-Châteaux, vacant par la mort de l'abbé Guillaume. Mêmes lettres au couvent et aux vassaux. — *Inter sollicitudines.*

Arch. Vatic. Reg. 76 (Johan. XXII. Comm. a. 8, p. 1, n° 388), 134, 261[b]. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.* V, 46, n° 16649, cf. 16654.

21944 22 décembre 1323.

Amnistie accordée par Henri Dauphin à Jean Melquiondi, dit Jaque ; il avait fait un accord amiable avec Jean de Rame et Alix, sa femme, lesquels ont reçu de lui 30 gros Tournois à l'O rond, à la suite de méfaits qu'il avait commis. Jean Aulengnerius not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 78.

21945 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII charge le prieur de St-Maurice de Die d'exécuter la collation d'un canonicat à Apt en faveur de Raimbaud de Compeis *(Campesio)*, qui renoncera à une grâce expectat. à Gap.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 48, n° 18675.

21946 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII confère à Agoud de Beaurières *(Bevreriis)* un canonicat à Embrun. — Exéc. [comme au n° 21951].
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 48, n° 18677.

21947 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII charge Jacques de *Toselis*, chanoine d'Embrun, d'exécuter une expectative de prieuré dépendant de Cluny en faveur de Pierre Rosanis, moine de ce monastère.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 48, n° 16669.

21948 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII confère à Dragonet de Montauban un canonicat à Gap, bien qu'il soit chorier et ouvrier de Trois-Châteaux. — Exéc. : les évêques de Cahors et Lodève, et un chanoine du Puy.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 48, n° 18674. *Gallia christ. noviss.*, IV, 678-9, n° 1391.

21949 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII concède en expectative un bénéfice dépendant du monastère de St-Ruf de Valence à Jordan d'Aucelon. — Exéc. : le doyen d'Avignon, Bertrand de Virieu *(Viriou)*, chanoine de Valence, et Jacques de St-Laurent, chan. de Die.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 47, n° 18668.

21950 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII confère à Ponce Darbucii un canonicat à Trois-Châteaux, mais il se démettra de sa qualité de clerc et d'ouvrier. — Exéc. [comme au n° 21948].
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 48, n° 18676.

21951 Avignon, 25 décembre 1323.
Jean XXII confère à Raimond de Montauban un canonicat à Sisteron, bien qu'il soit clerc de l'église de Trois-Châteaux. — Exéc. : Jacques Cogoti, chanoine de Trois-Châteaux, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 48, n° 18673. *Gallia christ. noviss.*, IV, 678, n° 1390.

21952 Léoncel, 27 décembre 1323.
...Mardi après Noël, *ap. Lyuncellum, in fornello effariæ.* Guillaume de la Motte-d'Ansage *(Ensage)* vend à frères Pierre et André Bosonis, convers de la maison de Léoncel, 12 den. de cens morts, sans domaine, que percevait sur la maison Hugues Arnaudi, convers et maître des brebis, et que ce dernier lui a remis pour pâturage *(pascayr.)*, abreuvage *(aberrag.)* et bûcherage *(boscayr.)* du territoire du Vialaret *(Velleron)*, au prix de 15 sols Viennois et de souliers pour un *botone*, dont quittance. Hugues promet de payer exactement entre l'Ascension et la s[t] Jean-Bapt. Témoins. Jacques Giraudi, de Châteaudouble, not.
Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 16 lig. 1/2.

21953 28 décembre 1324/3.
Ordonnance de payement par le comte de Savoie de 6 sols gros Tourn. en faveur de frère Jacques de Malleval *(Malavalle)*, commandeur d'*Acoyaco*, Jean dit Aiguebelle, clerc du comte, et Martin Alays, notaire, envoyés au dauphin, avec 3 chevaux et 2 valets... Fête des s[ts] Innocents.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 414-5, n. 4.

21954 28 décembre 1323.
Albergement par le châtelain de Bellecombe à Pierre de l'Isle, des moulins de Cernon, aud. lieu, avec le riverage et faculté de bâtir d'autres édifices, sous le cens de 4 setiers froment et 4 d'avoine.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 155[b].

21955 29 décembre 1323.
Assignation et rémission par le juge de la baronnie de la Tour, en vertu de commission d'Henri Dauphin, régent du Dauphiné, de plusieurs rentes censuelles delphinales en des lieux et paroisses dépendant du mandement de Crémieu, avec seigneurie directe, à Pierre de Vareilles, chanoine de Viviers, en payement de 620 liv. à lui dues d'après ses comptes de cellérier de Crémieu, pour en jouir jusqu'à remboursement.
Arch. de l'Isère, B. 3009, cxj (Ponce Salvatoris, chanoine de Viviers). Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 562[a].

21956 Avignon, 31 décembre 1323.
Jean XXII invite Agnès, duchesse de Bourgogne, à interposer ses bons offices pour mettre la concorde entre Edouard, comte de Savoie, et Guigues, dauphin de Viennois, comme elle a lieu de l'espérer. — *Per litteras nobilit.*
COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 429-30, n° 1896.

21957 Gap, 31 décembre 1323.
A la requête de Rambaud Botini, clerc bénéf., procureur du chapitre de Gap, noble Guillaume Servelli, de Gap, reconnaît tenir une maison à Gap, près de la porte Columba et de la maison de la chapellenie de feu Pierre Romelley, sous le cens de 18 den. Viennois anc. à Noël. Témoins. Jacques Sancti not. (extr. de ses protocoles par ordre de Jean Gayreni, doct. en décrets, prieur de St-André hors les murs de Gap, official et vice-juge).
Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, parch. (*Invent.* VI, 350[b]).

21958 (1323/1329).
Réplique pour le dauphin de Viennois contre Edouard comte de Savoie, par devant Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, commissaires du roi de France.
Arch. de l'Isère, B. 3863, orig. parch. — *PRUDHOMME (A.), *Invent.-somm. arch. Isère*, III, 369-70.

21959 1323/1330.
Livre de raison écrit à Die.
MOUTIER (L.), *Bibliographie des dialectes dauphinois* (Valence, 1885), 31-4 (*Romania*, XX, 71, n. 5).

21960 1324.
Investiture passée par Guigues, dauphin de Viennois, à Pierre, seigneur d'Arvillard, des choses contenues

dans la transaction du 24 juin 1318; hommage prêté par Pierre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 3ª.

21961 1324.

Acte concernant Perceval de Bardonnêche.

Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266ᵇ).

21962 1324.

Reconnaissances passées en faveur de noble Arthaud de Beaumont, des rentes à lui dues dans le mandement du Touvet.

Invent. du Touvet, St-Vincent.

21963 1324.

Reconnaissance passée en faveur du commandeur d'Echirolles, par Randulphe de Bonys de ses maisons à Bovettes et 2 setérées de pré et son jardin, etc., sous le cens de 1 s. 3 d. Pilon Aybaud.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 18, n° 71.

21964 (1324).

Reynaud de Virisieu *(Viriseto)*, chevalier du comte de Savoie, est envoyé pour négocier avec [Marie], dame, et [Hugues], seigneur de Faucigny.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 414, n. 4.

21965 1324.

Enquête faite à la requête du châtelain de Gap, établissant que pour le riverage ou eygage des moulins dud. Gap il était dû au dauphin par les uns, 1 hémine, par d'autres 1/2.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 286.

21966 1324.

Obligation de 136 Tournois gros blancs à l'O rond par Jean Alcolsi, Jacques Lunel et autres, de Montoison, à Cope Manelli, de Florence, et à ses associés.

Arch. de la Drôme, E. 1121, orig. parch. (*Invent.* II, 162ᵇ).

21967 1324.

Le châtelain du Pont-de-Beauvoisin fait ramener des environs de la Tour un voleur qu'Albert de Virieu avait fait suspendre à ses fourches et paye 16 sols pour la voiture louée à cet effet.

Perrin, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 100 (à part, 93).

21968 1324.

Jean et Humbert, fils de Vincent Escoffier, frères donnés à Portes, natifs d'Onglas, se reconnaissent hommes liges du dauphin de Viennois, de même que leur frère Thomas, frère à Portes; ils promettent l'hommage et une livre de cire annuelle, et jouiront des libertés accordées aux bourgeois de Lagnieu.

Arch. de l'Ain, H. 256, orig. parch. (*Invent.* 177ᵇ).

21969 1324.

Le dauphin augmente de 13 le nombre de 32 religieuses fondées à Salettes et donne pour leur dotation le vingtain qu'il possède dans le mandement de Quirieu, diocèse de Lyon.

Arch. des Htes-Alpes, G. 183, cit. (*Invent.* II, 116ª).

21970 1324.

Transaction entre noble Jean de Tanque et noble Jean de Meyssenes, à raison de l'inféodation faite par le père dudit Tanque au 2ᵈ de terres dans le territoire de la Croix de Cornillon; les arbitres cassent l'inféodation, ces terres relevant de la directe du commandeur du Trièves, et Tanque est condamné à en faire reconnaissance. Velin Tinal not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, f° 45ᵇ-6, n° 3.

21971 1324.

Guigues (de) Remestaing, précenteur de l'église de Vienne, fonde une rente annuelle d'une livre, pour être distribuée aux religieuses de St-André-le-Haut qui assisteront à la procession pour la bénédiction des Rameaux à Ste-Blandine.

Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 95.

21972 1ᵉʳ janvier 1324.

Hommage au dauphin [Guigues] par Jean, fils d'Atelnophe de Montmiral, chevalier, pour lui et sa femme Françoise, fille de Lantelme d'Hostun (Autun), pour le fief, cens, revenus, juridiction, etc. qu'il possédait dans le mandement d'Hostun.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 161.

21973 5 janvier 1324

Guigonet de la Palud, seigneur de Châtillon, vend à Henri Dauphin, [régent du] Viennois, acquérant au nom de Guigues, dauphin de Viennois, le château, ville et bourg de St-Maurice-de-Rémens *(Remens)*, avec son mandement et territoire et tout son contenu, adhérant au mandement de Châtillon, pour le prix de 8000 liv. Viennois, dont quittance; Henri le lui inféode au nom du dauphin; suivent d'autres conventions. Jean de la Pierre, de Montluel, not..., ind. 7....

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1060.

21974 7 janvier 1324.

Hommage lige rendu au dauphin [Guigues], par Guigonet de la Palud, seigneur de Châtillon. Jean de la Pierre [not.]... ind. 7....

Invent. Prov. étrang. 102ᵇ. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1013.

21975 7 janvier 1324.

Henri Dauphin, élu confirmé de Metz, régent du Dauphiné, et Guigues, dauphin de Viennois, font remise à leur chapelain Pierre de Vizille, curé de la Terrasse, des cens, services et usages qu'il leur devait. *Ap. Largivatum...*

Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 37.

21976 Le Bourg-d'Oisans, 8 janvier 1324.

Albergement par le châtelain d'Oisans, au nom du dauphin, aux consuls et habitants de la paroisse de Venosc, des moulins, mouturages, battoirs et gauchoirs dud. Venosc et d'une île au-dessous des moulins, avec pouvoirs d'en construire d'autres, sous le cens d'11 liv. bonne monnaie Viennoise... *Ap. S. Laurentium de Lacu.*

Arch. de l'Isère, B. 2261, 52. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 331ª.

21977 Avignon, 9 janvier 1324.

Jean XXII confère à Adémar *(Asesmario)*, fils de Bermond d'Anduze, seigneur de la Voulte, chapelain du pape et chanoine de Viviers, le canonicat de l'église

d'Embrun vacant par la consécration de l'archevêque Bertrand. — Exéc. : l'évêque de Meaux, l'abbé de Boscaudon et l'archidiacre d'Elne. — *Nobilitas generis.*

Arch. Vatic. Reg. 76 (Johan. XXII. Comm. a. 8, p. 1, ep. 361), 125[b]. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 58, n° 18792.

21978 9 janvier 1323/4.

Le seigneur de Mévouillon ayant constitué une pension de 4 liv. de poivre et 6 de canelle au couvent des religieuses d'Aleyrac, dioc. de Die, la prieure en fait donation à Pons Blanchard, prieur de St-Etienne de Tarandol, qui lui remet au nom du seigneur de Mévouillon 25 liv. Viennois : les religieuses les emploient à l'achat d'une vigne au-delà du Lez *(ultra Licium)*. Rostaing Saramandi not.

Invent. Baronnies, I, 162[b] : 208. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1271.

21979 11 janvier 1323/4.

Reconnaissances passées par les habitants de Seyssins au profit de Didier, seigneur de Pariset.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 442[b].

21980 Avignon, 12 janvier 1324.

Jean XXII charge le prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)* en Savoie, dioc. de Grenoble, d'exécuter la collation d'un canonicat à Genève en faveur de Jean Vetulæ, d'Innimont *(Yvimonte)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 61, n° 18822.

21981 Avignon, 13 janvier 1324.

Jean XXII confère une grâce expectat. à Genève à Juvenis Petuseti, chanoine de Die. — Exéc. : le sacristain de Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 62, n° 18833.

21982 Avignon, 13 janvier 1324.

Jean XXII confère à Osasicha, fils de feu Osasicha, seigneur de la Roche-des-Arnauds *(Ruppe Arnaudorum)*, en expectative un prieuré de l'ordre de St-Ruf de Valence, dont il est chanoine. — Exéc. : le prieur de Beaumont, dioc. de Valence, Aymar de la Voulte, chan. de Viviers, et Lambert de Montmeyran, chan. de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 62, n° 18837.

21983 Châteauneuf-de-Chabre, 13 janvier 1323/4.

Désaveu fait par le baile d'Aniel Merle, seigneur de Châteauneuf-de-Chabre, d'une poursuite intentée contre Bertrand Raymbaud et Beaudouin de Châteauneuf, hommes de Pierre des Mées, prieur d'Antonaves

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 182[b].

21984 13 janvier 1323/4.

Girinet de St-Symphorien-d'Ozon *(de Auzone)*, damoiseau, reconnaît tenir en franc fief de l'abbé d'Ainay des cens dans la paroisse de Sérézin *(Cirisins)*, qu'avaient tenus son aïeul Girin et son père Hugues. Témoins : le prieur de St-Pierre de Chandieu, etc.

GUIGUE, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 245-6, n° 118.

21985 La Balme, 14 janvier 1323/4.

Henri Dauphin, élu de Metz, et le dauphin Guigues... *Balmæ*, samedi lendemain de s[t] Hilaire.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 264 ; B. 3009, VII[xx].

21986 Avignon, 16 janvier 1324 = 19 décembre 1323.

....*Dat. Avinion. 17 kal. februarii, a° 8.*

SUARÈS, Mss., V, 351 (reg. Joan. 22, a. 8, t. I).

21987 Châteauneuf-de-Chabre, 16 janvier 1323/4.

Restitution par le baile d'Aniel Merle au prieur d'Antonaves de 12 den., indûment perçus par lui sur Bertrand Chabas, de Mison, à la suite d'une acquisition de moutons faite à Châteauneuf, et désaveu de cette perception.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 182[b].

21988 16 janvier 1324.

Rolet Pilosi, d'Allevard, et nombre de gens armés du même lieu, se rendent à Theys la veille de s[t] Antoine : ils endommagent la maison de Perret Payn, y prennent six jougs *(jocles)* estimés 18 sols, des souliers, outils, draps, denrées.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, dans l'acte de fin 1329.

21989 Avignon, 17 janvier 1324.

Le pape ordonne à l'archidiacre d'Aurillac à Clermont, de se saisir de Bertrand Aulrici, chanoine de St-Ruf de Valence, apostat de son ordre, si on le trouve dans le comté Venaissin. — *Nuper fide.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 439-40, n° 1913.

21990 Avignon, 17 janvier 1324.

Jean XXII autorise Guillaume, évêque de Cahors, à bénir solennellement le mariage de Guillaume de Mévouillon avec Bernarde de Rogerio, nonobstant le temps prohibé. — *Licet sacri.*

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 440, n° 1914.

21991 Avignon, 18 janvier 1324.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. de bénéfice dépendant du dioc. de Cahors.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 65, n° 18868.

21992 Avignon, 21 janvier 1324.

Jean XXII confère à Guillaume Chaisii un canonicat à Gap. — Mêmes exécuteurs qu'au n° 21997.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 68, n° 18893. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 268.

21993 Avignon, 21 janvier 1324.

Jean XXII confère à Jacques Chaysii une grâce expectative au diocèse de Gap. — Exéc. (les mêmes qu'au n° 21997).

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 68, n° 18897. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 271.

21994 Avignon, 21 janvier 1324.

Lettre du même à l'évêque de Trois-Châteaux, au sujet de la collation d'un canonicat dans l'église de Vaison à Pierre *Pellicerii.*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 68, n° 18894. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 269.

21995 Avignon, 21 janvier 1324.

Lettre du même au même, au sujet du transfert de Jean de Pinu, du monastère d'Aurillac, dioc. de St-Flour, à celui de l'Ile-Barbe, dioc. de Lyon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 68, n° 18895. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 270.

21996 Avignon, 21 janvier 1324.
Jean XXII confère à Rostang Guigonis un canonicat dans l'église de Trois-Châteaux, nonobstant l'église de St-Just, même dioc., et autres bénéfices. — Exéc. : le prévôt de Toulon, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 68, n° 18896. *Gallia christ. noviss.* IV, 679, n° 1393 ; V, 718, n° 1555.

21997 Avignon, 21 janvier 1324.
Jean XXII confère un canonicat à Sisteron à Etienne Galberti, curé de St-Martin de Valaurie (*Vallis Aureæ*), dioc. de Trois-Châteaux. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 68, n° 18892. *Gallia christ. noviss.* IV, 127-8, n° 267.

21998 21 janvier 1324.
Vente à Amédée de Guiffrey par Reymond Aquin, de 5 setiers froment de cens dans la paroisse de St-Pierre [d'Allevard], au prix de 30 livr. bons Viennois. Lantelme Guenis [not.].

Invent. titres de M. de Marcieu.

21999 22 janvier 1324.
Reconnaissance passée en faveur de Guillaume, comte de Genevois, par Jean d'Albin, damoiseau, pour trois moulins situés sur le ruisseau de Laval, un pressoir (*torcular*) et un battoir, sous la redevance de dix setiers de blé.

Arch. de l'Isère, B. 3326, orig. parch. (*Invent.* II, 284ᵇ). *Invent. Graisivaudan*, V, 231ᵃ.

22000 Avignon, 24 janvier 1324.
Décret de Bertrand, archevêque d'Embrun et auditeur de l'audience des lettres contradictoires à la cour du pape Jean XXII, en faveur de Jean seigneur d'Anniviers, contre le chapitre de Sion.

Gremaud (J.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* XXXI, 459.

22001 24 janvier 1324.
Vente par Guillaumette, veuve de Mermet André, et Péronet André, son fils, en leurs noms et de Jeanne et Marguerite, sœurs de Péronet, à Guigonet Leuzon, d'un 1/2 journal de terre en Pichet, sous le cens de 5 den. dû au prieuré de Villardbenoît, pour le prix de 70 sols Vienn. Guigues d'Avalon [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. 1.

22002 Montélimar, 25 janvier 1324.
Ponce Corenhs, de Montélimar (*Montilio*), reconnaît devoir à Jean Pareti, dudit lieu, 300 Tournois blancs d'argent vieux à l'O rond, de poids légal et de 11 den. avec obole de loi, pour un prêt gracieux. *Act. Montilii*, dans l'hospice de Françoise de Cruas et Guillelmet, son fils. Ponce de Cruas, not. imp.

Ville-sous-Anjou, Bibl. Terrebasse, orig. parch.

22003 26 janvier 1324.
Sentence entre noble Hugues de Commiers, d'une part, Eynard Aymond, Guillaume et Raymond de Leuzon, d'autre, au sujet du droit que chacun prétendait avoir de punir le crime commis par Dominique Malin, de Champ, prisonnier. Le sʳ d'Hauteville, châtelain de Theys pour le comte de Genevois, et Artaud de Beaumont, arbitres choisis, prononcèrent que le prisonnier serait remis aud. Hugues ou ses officiers, avec l'information faite, pour le garder pendant 7 jours ; le 8ᵉ, il serait remis aux d. Leuzon pour lui faire son procès et le punir dans 6 jours par les officiers de la juridiction de Theys, dont ils avaient le 8ᵉ.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 231.

22004 27 janvier 1323/4.
Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Arnaud Bayle, de Sauzet, pour une terre à la Liora, une condamine à la Grange, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 9ᵇ : III, 260.

22005 La Frette, 27 janvier 1324.
...Ind. 7... Reconnaissance à Artaud de Beaumont, seigneur de la Frette, par Guillermet Milleti, de Goncelin, de cens en froment, avoine et poules, 4 s. 2 d., sous double plaid ; il se déclare son homme lige et franc. *Act. Fraytæ*, dans la maison d'Artaud ; témoins : Guigues Guers, frère d'Artaud, etc. Antoine Meyllureti, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 52.

22006 27 janvier 1324.
Hommage prêté au dauphin Guigues par Roland de Veaunes, damoiseau, pour tout ce qu'il possédait au mandement de Moras, à Epinouze et la Rivière.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 984.

22007 Avignon, 28 janvier 1324.
Jean XXII mande à l'archevêque de Vienne de suspendre jusqu'à la sᵗ Jean-Bapt. l'interdit que l'évêque de Genève a lancé sur la ville de Genève et autres lieux ; en même temps, il exécutera la commission qu'il a reçue du pape de procurer satisfaction au prélat et à son église des dommages causés par Edouard, comte de Savoie, Aymon son frère et leurs complices, ce à quoi ils sont prêts et ce dont le pape avait mandé de les absoudre.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 71, n° 18934.

22008 Avignon, 28 janvier 1324.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Liège.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 72, n° 18938.

22009 Avignon, 28 janvier 1324.
Jean XXII charge le prévôt d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Nivelles.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 72, n° 18937.

22010 La Frette, 28 janvier 1324.
... Ind. 7. Reconnaissance à Artaud de Beaumont, héritier universel de Guers de Beaumont, chevalier, par les frères Tayllardi, de prés et vignes en emphytéose et albergement. *Act. ap. Fraytam*, dans la maison d'Artaud ; témoins. Antoine Meyllureti not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 53.

22011 28 janvier 1324.
Cession à Amédée de Guiffrey par Marguerite Frize de son droit sur une maison à Goncelin, au prix de 60 sols. Guenis, not... Samedi après sᵗ Vincent.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

22012 29 janvier 1324.

Reconnaissance par Chaberton des Granges, au profit de Chabert, coseigneur de Morêtel, de fonds et cens en la paroisse de Barraux, sous le plaid de 7 sols à mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 232b.

22013 29 janvier 1323/4.

Acquisition par Odon Bovis, procureur des anniversaires du collège des prêtres de Romans, à Jeannet Brunelli, dit Mala Barba, *codurerius* de Romans, de 16 sols bons Vienn. vieux à la Toussaint, au prix de 12 liv. b. V., du domaine direct des enfants de Péronet d'Arlia. Guillaume de Montchenu, not. de Romans.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. St Barn. Romanis, 108.

22014 Février 1323/4.

Traité d'alliance entre Guichard, sire de Beaujeu, et Humbert, sire de Villars et de Thoire, lesquels considérant le voisinage de leurs possessions et la proximité de leurs lignages, promettent de s'aider envers et contre tous, excepté, de la part du sire de Beaujeu, le comte de Savoie et l'archevêque de Lyon, et de la part du sire de Villars, le dauphin de Viennois et le même archevêque de Lyon.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1713.

22015 Avignon, 1er février 1324.

Jean XXII mande au prieur général de la Chartreuse d'envoyer un prieur et 3 frères au couvent de son ordre fondé par Charles, fils du roi de France, comte de Valois, à Bourg-Fontaine *(Fons B. Mariæ)*, dioc. de Soissons. — *Gratum apostol.*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 74, n° 18960.

22016 7 février 1324.

Testament de Nicolas Nicolet ou N-llet, des Angonnes, qui lègue aux frères Prêcheurs de Grenoble certaine rente à Herbeys et aux Angonnes.

Cité en procès de 1345. — Arch. de l'Isère, B. 4313 (*Invent.* IV, 181b). *Invent. Généralité Dauph.* 398.

22017 8 février 1323/4.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Humbert de Montoison, dit Brocard, procureur de sa femme Guillaumette, fille de Mathieu de la Roche, coseigneur de la Rochebaudin, pour la parerie qu'elle avait au terroir et mandement de la Rochebaudin, avec toute juridiction, plus son avoir au mandement de Savasse, et 10 setérées de terre à lui léguées par Hugues de Suze, au mandement d'Etoile, etc.

Invent. Valentinois, IV, 271, 531 : I, 972-3 ; II, 740 ; III, 172-3.

22018 Sisteron, 8 février 1323/4.

... 7 ind. Raybaud de Moustiers *(Mosteriis)*, chevalier, coseigneur d'Entrevennes *(Antravenis)* et de sa vallée, tuteur de Guillelmet, fils et héritier de feu Bertrand de Moustiers, seigneur de Ventavon *(Ventaoni)* et administrateur de ce château, et Jacques de Moustiers, de l'ordre des frères Prêcheurs, exécuteurs des testaments de feu Guillaume de Moustiers et de son fils Bertrand, en compensation de ce que ceux-ci ont pris au monastère de Bertaud, cèdent à Pierre Celeni, procureur du couvent, une terre aux Clapiers, territoire de Ventavon, sauf le service d'1 poule à Noël, le domaine, seigneurie, lods et treizain. *Act. Sistarici*, en la maison de Raymonde Barerie ; témoins : André Marchesi, frère Prêcheur, etc. Sauveur Cortesii, not. de Robert... comte de Provence et Forcalquier.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Bertaud*, 204-5, 209, n° 186. = ROMAN, 182b.

22019 Gap, 10 février 1323/4.

Guillaume Granet, de Gap, et Guil. Alis, dit Grillon, vendent à nobles François Odonis, Roland de Montbonnot et Jacques Auriple, de Gap, au nom de la communauté, un pré à Chauvet *(in Chalveti)*, joignant celui de la maladrerie *(malaptariæ)*, au prix de 15 tournois d'argent, et un champ aud. lieu, pour 22 tournois 1/2. Témoins. Jean Edulphi, not. imp. Sceau. Fait en la maison du not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2186, orig. parch. (*Invent.* VII, 359a).

22020 10 février 1323/4.

Quittance par le châtelain de Champsaur à Guillaume de Montorcier, fils de noble Guillaume de Montorcier, oncle de Lantelme, fils et héritier de noble Artaud de Montorcier, frère dud. Guillaume, de 60 liv. de plaid bons Viennois, dues au dauphin à raison du décès dud. Artaud et des rentes qu'il possédait dans les paroisses de St-Nicolas et de St-Jean de Montorcier, Chabottes et Chabotones, montant à env. 68 sols anciens.

Grenoble, *Invent. du Graisivaudan*, I, 504.

22021 12 février 1323/4.

Terrier au profit de Guillaume Ursi.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, II, 181.

22022 14 février 1324.

Reconnaissances en faveur de Disdier de St-Arey, prêtre, pour biens à l'Ollagnier, Serre Chanu, les Noyarettes, les Chavanneries. Lantelme Barbier [not.]

Inventaire de Marcieu et Savel, chap. VII.

22023 17 février 1323/4.

Achat par Jean Garnerii, de l'Argentière, à Jean Melquiondi, d'une terre à la Bessée *(Becea)*, près du ruisseau de Laureor, etc. ; retenue par Guillaume Bonardelli, baile de dame Bérengère, qui reçoit *tercium*. Jean Olengnerii et François Moteti nott.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 79.

22024 18 février 1324.

Différend entre les Leuzon et Jean Allemand, seigneur de Séchilienne, qui prétendait avoir juridiction sur des hommes de Theys, en vertu d'une concession du comte de Genevois, lesd. Leuzon soutenant que la 8e partie leur appartenait et qu'ils l'exerçaient même sur les hommes dud. Jean en commun avec le comte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 231b.

22025 Beauvoir-en-Royans, 20 février 1324.

Confirmation par le dauphin Guigues de sa concession à Guil. Machy de rentes situées dans le mandement de Crémieu (19 oct. 1321). ... *Ap. Bellum Videre in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, cvb. *Invent. Viennois*, I, 257b : 466b, 530b.

22026 20 février 1324.
Noble Guillaume Machy déclare posséder le pré de Chantaroc et autres terres en la paroisse de St-Didier, échues à Jeanne de Rivoire, sa femme, de la succession de Guillaume de la Palud, à qui le dauphin les avait données.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 148ᵇ.

22027 Beauvoir-en-Royans, 21 février 1324.
Henri Dauphin, régent le Dauphiné, et Guigues dauphin de Viennois, ayant fait la paix avec le comte de Savoie et voulant exécuter le testament du dauphin Jean, rendent au monastère d'Ambronay les biens lui appartenant à Rhémoz et donnent en place à Henri de Rohenc en fief la mistralie du Monêtier-de-Briançon et la 3ᵉ partie des écheutes et obventions dans cette paroisse, plus le pré de Soler au même terroir, sur le chemin de Cazey vers le Monêtier, à la réserve des émoluments et obventions des successions ab intestat et des confiscations. ...*Ap. Bellumvidere in Royanis.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᵉ xlvij. *Invent. Briançonnais*, 543 ; *Prov. étrang.* 21. = Roman, 184.

22028 23 février 1323/4.
Inféodation par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, à Pierre Gontard, d'une condamine au territoire de Savasse.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 531ᵇ : III, 173.

22029 Chambéry, 23 février 1324.
Quittance de 62 sols 10 den. gros Tourn. par Odon de Chandée, bailli de Savoie, pour ses dépenses pendant 27 jours, lorsqu'il s'est rendu en Viennois avec Antoine de Clermont pour arrêter certaines entreprises et pour l'affaire du seigneur de Bressieux. *Dat. Chamberiaci.*

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 421, n. 3.

22030 24 février 1323/4.
Transaction entre Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, et Jourdane de Tullins, son épouse, d'une part, et Guichard de Clérieu, seigneur de la Roche-de-Glun et de Tullins, et Humilie de Tullins, sa femme, d'autre, au sujet du château de Beaucroissant, que les deux beaux-frères prétendaient leur avoir été donné par Guy de Tullins, père de Jourdane et d'Humilie. Girard et Jourdane renoncent au bénéfice de la donation, mais se réservent tous les fiefs et arrière-fiefs acquis par Girard de feu Jean, seigneur de Rives, sur le territoire de Beaucroissant ; en compensation, Guichard et Humilie prennent à leur charge Béatrix, fille de Girard et de Jourdane, promettant de la marier et doter suivant son rang : si elle vient à mourir, elle sera remplacée par une de ses sœurs ; etc... Ind. 7...

Arch. de l'Isère, B. 4170, roul. parch. (*Invent.* IV, 133ᵇ).

22031 Mars 1324.
Guigues, dauphin de Viennois, du consentement de son oncle Henri, élu confirmé de Metz, assigne 64 liv. de revenu terrien à Odon de Montagut *(Monteaculo)*, prieur de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem en Auvergne, en vertu d'une donation du défunt dauphin son père dans la ville de la Sauveté *(Salvitatis)* près *Variam*, au-dessous de Moncoudiol *(Monconium)*. Ces terres avaient été données à son père par Philippe, roi de France et de Navarre.

Du Chesne, *Dauf. de Vienne*, pr. 44.

22032 Avignon, 1ᵉʳ mars 1324.
Jean XXII confère en expectative un prieuré dépendant du monastère d'Aurillac à Alamand de St-Ferréol ; mais il se démettra du prieuré d'Aix *(Aysio)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Die. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 85, n° 19081. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 273.

22033 Avignon, 1ᵉʳ mars 1324.
Jean XXII donne à Ferrand de Sigoyer une grâce expectat. de prieuré dépendant de la prévôté de Chardavons *(Chardao)*, dioc. de Gap. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 85, n° 19078. *Gallia christ. noviss.*, IV, 128, n° 272.

22034 Avignon, 1ᵉʳ mars 1324.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Toulon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 85, n° 19076. *Gallia christ. noviss.* V, 719, n° 1558.

22035 Avignon, 1ᵉʳ mars 1324.
Jean XXII confère à Jean de Rosans en expectative un prieuré dépendant du monastère de St-Ruf à Valence, dont il est chanoine ; il se démettra du prieuré de Lus-la-Croix-Haute *(Lunis)*, dioc. de Die. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 85, n° 19082. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 274.

22036 1ᵉʳ mars 1323/4.
Etat des bénéfices à la collation ou présentation du chapitre de Gap, dressé par le chanoine Raimond Baboti : les églises d'Esparron *super Condaminas*, de N.-D. *de Condaminis prope Reynerium*, de Reynier, de la Freyssinouse. Chaque chanoine a droit de présentation aux églises des lieux où est sa prébende, et le chapitre à la chapelle fondée par Béatrix Vallana (*al.* Vellana, Vallena, Vallone), de Gap, en son testament.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 250-1).

22037 3 mars 1323/4.
Acte passé entre le dauphin d'Auvergne, Guillaume de Poitiers et Etienne de Vissac, chevalier, d'une part, et le comte de Joigny, d'autre, au sujet de la succession de Béraud de Mercœur.

Du Chesne (A.), *Comtes Valentinois*, pr. 20.

22038 Hombourg, 4 mars 1323/4.
Traité de paix entre Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, et Henri, seigneur de Blâmont.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 29-32, 142.

22039 4 mars 1323/4.
Boémond, seigneur de Dagstuhl, déclare devoir l'hommage lige à Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1905), IV, 368-9 ; (1906), V, 142.

22040 Chambéry, 5 mars 1324.

...*Ind.* 6. lundi, *regn. Kar. D. gr. Francor. et Navarre rege.* Convention entre Edouard, comte de Savoie, Aymon son frère, et Blanche, fille aînée de feu Robert, duc de Bourgogne, femme du comte, par laquelle Edouard lève l'hypothèque mise sur la terre de Beaugé pour le douaire de Blanche, et lui assigne en compensation 6000 livr. Vienn. annuelles sur les terres de *Rore*, Treffort, St-André-sur-Suran *(S. A. in Reversomonte)*, St-Symphorien d'Ozon, etc. *Act. Chambairiaci.* Témoins : Odon de Chandée, etc. Jean Reynaudi, du Bourget, dioc. de Grenoble, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrim. Savoia, m. 4 : Edouard et Blanche, n° 2, orig. parch. (*Invent.* 41ᵃ-ᵇ).

22041 Chambéry, 5 mars 1324.

Ind. 7, lundi, an 8 de Jean XXII. Acte concernant le même sujet. Fait dans le château *Chambar.* Témoin : Odon de Chandée. Jean Reynaudi, du Bourget, dioc. de Grenoble, not.

Torino, ibid., n° 2, 2.

22042 Chambéry, 5 mars 1324.

Autre acte daté de même, et à la troisième heure. *Act. ut. supra.*

Torino, ibid., nᵒˢ 2, 3, orig. parch., sceaux.

22043 Embrun, 5 mars 1323/4.

Bail en usufruit par les syndics d'Embrun à Jean Bonjeau et Aynard Garcin, trompettes de la communauté, de la part de la ville dans la terre des Orres. Témoins : Rodolphe d'Embrun, Guillaume de Brens, juge de la cour commune.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 182ᵇ.

22044 5 mars 1323/4.

Epitaphe de Martin Canuti, prêtre, qui donna 5 den. à tous les prêtres qui célébreraient la messe à l'église de St-Maurice de Vienne le jour de son décès, et les hypothéqua sur sa maison près la porte du monastère de St-André-le-Haut *(monialium)*.

CHARVET, 776. *COLLOMBET, II, 288. TERREBASSE, *Inscript.* II, 142-4, n° 483.

22045 6 mars 1324/5.

Vente à Bernard, commandeur de St-Antoine de Gap, par Arnoul Buas et Catherine, sa femme, d'un champ à Artemale, pour 35 sols.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 184ᵇ.

22046 Pelleautier, 6 mars 1323/4.

Vente par Pierre Sgali ou Egali, de Pelleautier *(Podio Lauterio)*, à Pons Borelli, d'une terre à Pelleautier *apud Costas*, au-dessus de la fontaine du château, de la directe de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, au prix de 60 sols réforciats. Fait *ap. Podium*, sur la terrasse de feu Vayret.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 12, orig. parch.), 12ᵃ.

22047 8 mars 1324.

Hommage prêté au dauphin Guigues par Amédée de Chatte, coseigneur dud. lieu, pour la terre et coseigneurie de Chatte.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 674.

22048 Chambéry, 8 mars 1324.

Edouard, comte de Savoie, notifie à ses baillis, châtelains, mistraux, péagers, gabellateurs et officiaux qu'il confirme la charte de son père le comte Amédée qui avait exempté les religieux de l'ordre des Chartreux, leurs familiers et bestiaux de tout péage, exaction ou leyde, ainsi que les autres libertés, privilèges et immunités. Sceau. *Dat. Chambeyriaci.* Par l'archevêque et le conseil...

DUFOUR (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 191-2. RABUT (Franç.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1890), XXIX, 132-3.

22049 Pelleautier, 8 mars 1323/4.

Investiture de la terre vendue le 6 cᵗ par noble Richaud de Montaigu *(Ricauvus de Monte Acuto)*, baile de l'Hôpital à Pelleautier. Témoins : Arnaud d'Argençon, prieur de Pelleautier, etc. Pons de Costa, not. Fait dans le cimetière de Notre-Dame *Podii Lauterii*.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 12, orig. parch.), 12.

22050 Avignon, 9 mars 1324.

Le pape Jean XXII regrette de ne pouvoir accéder aux requêtes de B[éatrix] de Hongrie, dauphine de Viennois, malgré son désir de lui être agréable à raison de la noblesse de sa race et de sa dévotion : les dîmes qu'elle lui demande en faveur du monastère de religieuses qu'elle désire construire au diocèse de Vienne, sont affectées à des objets plus nécessaires ; s'il refuse d'accorder une prébende majeure de l'église cathédrale N.-D. de Gap à Lantelinet Raymundi, clerc et filleul *(filiano)* de B., encore enfant, c'est qu'il convient d'agir avec plus de pondération ; enfin, il n'est pas conforme à l'équité d'attribuer aux clercs séculiers les biens des réguliers ; il ne peut donc promettre 20 livr. sur le monastère Ste-Marie d'Ambronay, ordre de St-Benoît, dioc. de Lyon, ou le premier bénéfice vacant à la collation du prieur de Nacon *(Nascono)*, même ordre, dioc. de Grenoble, à André de *Marchusiaco*, clerc séculier, élevé depuis l'enfance par les soins de la dauphine. Qu'elle lui demande des choses convenables et possibles, le pape sera heureux de les lui accorder.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 475-6, n° 1997.

22051 10 mars 1323/4.

Transaction entre Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et de St-Donat, et Graton de Clérieu, lequel avait donné asile à Guionet d'Hauteville, damoiseau, qui avait tenté d'égorger *(secare*, châtrer ?) Lantelme Aymon, mainier du baron de Faucigny, et de lui arracher les yeux.

Arch. de l'Isère, B. 3573, orig. parch. (*Invent.* III, 98ᵇ-9). — GALLIER (A. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, V, 72 ; *Clérieu*, 147.

22052 10 mars 1324.

Provisions accordées par Guillaume Graton, seigneur de Clérieu, à Etienne Didier, son chapelain, de la chapelle de la Croix fondée en l'église paroissiale Ste-Catherine dud. Clérieu, près de la porte du cimetière, par feue Béatrix de Clérieu, sa sœur.

Arch. de l'Isère, B. 4227, orig. parch. (*Invent.* IV, 156ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, I, 775.

22053 Montélier, 12 mars 1323/4.

Jean de Rodes, convers du Val-Ste-Marie, présente à Didier de Mirabel, lieutenant de noble Audebert Chanabacii, de Montéléger, châtelain du château de Montélier, une patente de G[uillaume], évêque et comte de Valence et Die (9 févr. préc.), pourvue d'un sceau en cire verte, le requérant de mettre son couvent en possession du droit de tenir deux *(sic)* bœufs dans la grange de Montélier, ce que le lieutenant exécute. Fait dans ladite grange; témoins : Pierre Cavallerii, de St-Sorlin-de-Cuchet *(S. Saturnino de Quchet)*, Pierre Merle, de St-Jean-en-Royans, etc. Jean Blanchardi, de Montélier, not.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

22054 St-Julien-en-Beauchêne, 14 mars 1323/4.

Sentence de Ponce Armandi, jurisconsulte, juge de St-Julien et de toute la vallée de Beauchêne, au nom de Guillaume Artaudi, seigneur de St-André et de ladite vallée; il déclare commise, pour défaut du payement des cens stipulés dans l'acte d'accensement, la maison que Pierre Garcini tient au château de St-Julien sous la seigneurie de l'église de ce lieu, et ordonne à Pierre de s'en dévêtir et d'en investir le chapelain Odon Baydoyni. *Act. ap. S. Julianum*, sur la place, devant la maison de Jacques de *Papano*. Témoins : Jean du Villar, damoiseau, Arnaud Byouchani, not. d'Aspres. Antoine de la Piarre, not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 605-6, n° 660. = ROM. 182b.

22055 Chambéry, 15 mars 1324.

Franchises accordées par Edouard, comte de Savoie, aux habitants de la ville des Ayes *(Aya)*.

DUFOUR (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 201-7.

22056 Avignon, 17 mars 1324.

Jean XXII mande au doyen d'Avignon, à l'archidiacre de Lérida et à un chanoine de Viviers de conférer à Pierre de Montmeyran, chanoine de St-Ruf de Valence, le prieuré de St-Martin de Caveirac *(Canayraco)*, dioc. de Maguelonne, mais il se démettra du prieuré de Clelles *(Claellis)*, dioc. de Die.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 91-2, n° 19146.

22057 20 mars/3 juin 1324.

Le trésorier de l'hôtel du comte de Savoie paye 6 livr. 9 s. Genev. pour la solde du comte de Genevois et sa suite allant à l'Albenc *(Albencum)*.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 421, n. 3.

22058 Aix, 24 mars 1323/4.

...Ind. 7, samedi, *Roberti regis Jerus. a° 15, pontif. Joannis pp. XXII a° 8, ap. Aquis*, dans le palais royal. Le dauphin G[uigues], majeur de 14 ans, comme il apparaissait au simple aspect, rend hommage à [Robert], roi de Jérusalem et Sicile, comme comte de Provence et de Forcalquier, pour le château de Serres et tout ce qu'il possède à Lagrand, Méreuil et Masquerols en Gapençais, et pour les possessions de feu Drag[onet], seigneur de Montauban, dans la vallée de Rognes; présents : Guillaume, évêque de Gap, Hildebrand, évêque de Padoue, Hugues comte de Bohet en Allemagne, Thomas comte de St-Séverin, Richard de Cambaresa, Jean Cabassole *(Cabaczole)*, Jean de Lando, Boniface de la Fare *(Fara)* et Raimond seigneur de Mévouillon *(Medull')*.

Minutes du notaire Jean de St-Denys, n° 233. Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 461. Arch. de l'Isère, B. 3740, orig. parch. (*Invent.* III, 165a). *Invent. Embrunois*, 112; *Gapençais*, 258, 778. = ROM. 182-3.

22059 28 mars, 28 juin ou 30 novembre 1324.

Obit de Guigues Romestayng *(Romestagni, R-aygni)*, chanoine et précenteur de l'église de Vienne.

CHEVALIER (U.), *Pataphium S. Vienn. eccl.* 36.

22060 Avignon, 1er avril 1324.

Jean XXII confirme à Garin Longi, moine de St-Maurice à Die, la collation du prieuré de Mison, dioc. de Gap, qu'il avait obtenu avant d'avoir fait profession monastique.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 100, n° 19243.

22061 Avignon, 1er avril 1324.

Jean XXII donne à l'archevêque de Vienne pour juges conservateurs, pendant 5 ans, les évêques du Puy, d'Orange et de Trois-Châteaux.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 100, n° 19244. *Gallia christ. noviss.* IV, 128, n° 275.

22062 1er avril 1324.

Reconnaissance en faveur de Marguerite Guers, fille de noble Guillaume, par Bonnefemme, veuve de Guillaume de Cosse, de 2 journaux de terre au-delà du Bréda, près ce qu'elle tient d'André Falastier, sous le chemin de Pontcharra à la Chapelle. Guigues d'Avalon, not.

Inventaire d'Avalon.

22063 Romans, 2 avril 1324.

Romanet Chauroti, de Chapelier à Romans, habitant d'Alixan, avait vendu à Pierre de Moirans, prieur des Ecouges, ordre des Chartreux, une maison située à Romans, au Chapelier, près du chemin *(violum)* par lequel on monte à l'église de St-Romain, au prix de 42 liv. 15 sols de bons Viennois; cette habitation, jadis à Pétronille Chauroti, tante de Romanet, était du domaine direct de Péronet ou Péronon d'Arlia, fils de Pierre d'Arlia, à qui elle faisait 3 oboles de cens. Le prieur promet à Jean Jomar, bourgeois de Romans, tuteur de Péronon, de payer à celui-ci de dix en dix ans 42 liv. 15 sols de plaid, jusqu'à ce que cette maison fasse retour en main vive. *Act. Romanis*, dans la boutique de Jean Jomar; témoins. Pierre Poyas, d'Oulx, clerc, not. impér.

AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 159-60, n° 40.

22064 Sauzet, 3 avril 1324.

Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, après en avoir délibéré avec ses enfants : Louis, évêque de Langres, Aimar de Poitiers, l'aîné de ses fils, et Amédée et Aimaret, fils d'Aimar, rédige son codicille. Il lègue à son fils Amédée, avec le château de Taulignan, qu'il lui avait donné par testament, ceux de la Roche-St-Secret, Blacons, Audifred, Bourdeaux, Comps, Orcinas *(Vicinato)*, Bezaudun, le Poët-Célard, Auriples, Baix, au diocèse de Die, Ourches, Marches, le

fief du Pègue, avec leurs districts et territoires; il y ajoute 10000 liv. de Tournois petits pour acquisition de revenus. Au cas où il décéderait sans enfants mâles légitimes, il restituera le tout à l'héritier universel. *Acta ap. Sauzetum*, en la chambre du comte dans la forteresse; témoins, avec Louis susdit, Guillaume de Tournon, seigneur *Contanheti*, et Armand du Poyet, chevaliers, Humbert de Laye et Hugues de Tournon, damoiseaux, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2989, 26; B. 4108 (*Invent.* IV, 118-9). Arch. du chât. de Peyrins, I, 47, 92 et 151-2. *Invent. Valentinois*, V, 267-9, 317[b] : III, 439, 469, 588. — Du Chesne, *Comtes de Valentin.*, pr. 29-30. = *P[isançon] (H. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XV, 271-2.

22065 Grâne, 3 avril 1324.

Deuxième codicille d'Aimar, comte de Valentinois, avec les mêmes clauses que le précédent, mais avec addition de défense à ses enfants de recevoir autre chose que ce qui leur a été assigné par testament. Nouveaux témoins : Agout de Baux, seigneur de Brantes, Jean Audoard, chevalier, Guigues de Châteauneuf, doct. en droit, Humbert de Laye, damoiseau. — Cf. 5 juil.

P[isançon] (H. de), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XV, 273. Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 84 (à part, I, 292-3).

22066 1324.

Châteaux et terres échus à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, lors du partage avec son frère Amédée : la 1/2 de Crest, la terre de Montclar, Gigors, Claix dans les montagnes, Quint, Pontaix, Saou, Marsanne, Auriples, Châteauneuf-de-Mazenc, le Pouzin, Durfort, St-Alban, la 1/2 de Savasse, St-Nazaire, Flandènes, Grâne, Chabrillan, Vaunaveys, Upie, Montmeyran, Etoile, la Vache, Châteaudouble, Charpey, Rochefort, Baix sur Baix, Chalançon et Gluiras. — Terres à lui échues pour en jouir sa vie durant : Taulignan, la Roche-St-Secret, Bourdeaux, Bezaudun, le Poët-Célard, Comps, Miribel de Val-Clérieux, Orcinas, Ourches, les Marches, Sauzet, Lemps, Pisançon, l'hérédité de Romans, Chastel-Arnaud, Piégros, Blacons et 15000 l. de bonne monnaie Viennoise.

Invent. Valentinois, V, 270, 454[b] : III, 441-2.

22067 Avignon, 4 avril 1324.

Jean XXII charge le sacristain de Gap d'exécuter la concession d'une grâce expectat. dépendante du monastère de St-Victor de Marseille en faveur de Marquis Guillelmi.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 105, n° 19294.

22068 4 avril 1323/4.

Quittance en faveur de Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, par le bailli de Bassigny.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1903), IV, 11-2; (1906), V, 143.

22069 Avignon, 5 avril 1324.

Le pape mande à Etienne de Vidilhaco, archidiacre d'Aurillac à Clermont, de faire une enquête sur l'apostasie, les crimes et délits de Bertrand Olrici (Aulrici), chanoine de St-Ruf de Valence, détenu dans les prisons de la cour papale au comté Venaissin. — *Cum Bertrandus*.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 480, n° 2007.

22070 8 avril 1324.

Accensement par Aimar de Poitiers, fils d'Aimar, fils aîné du comte de Valentinois, à Arnaud Jepi et Thomas Corbici, agissant au nom de Copon Manelli et Concilio Simonis, marchands florentins, du péage et de la leyde de Chalançon, dioc. de Viviers, pour 4 ans, au prix de 440 liv., qui sont versées aux créanciers usuraires du jeune Aimar.

Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. (*Invent.* IV, 4).

22071 Montbonnot, 10 avril 1324.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, approuve la donation du 7 janv. précéd. *Ap. Montem Bonoudum....*

Arch. de l'Isère, B. 2962, 120. *Invent. Graisivaudan*, A. 255 : VI, 155[b] (Guigues !). — Du Chesne, *Dauph. de Vienn.*, pr. 37.

22072 Le Verger, 12 avril 1324.

Bernard du Verger *(Viridario)*, mandement de Moras, reconnaît avoir reçu d'Amédée Bonet, de Châteauneuf-de-Galaure, frère de Mabile, sa femme, 200 livr. de bons Viennois anciens, le gros Tournois à l'O rond valant 6 den. Il les hypothèque sur ses terres près du chemin du Verger à St-Sorlin, sur 20 trousses de foin que son héritier rendra à la porte de la grande maison *(hospicium)* du Verger. Fait dans la maison de Bernard. Présents : Guill. Posoles, de Fage, juriste, Gilet Roland, damoiseau. Humbert Guillaume, not.

Lacroix (A.), *Invent.* (ms.).

22073 16 avril 1324.

Investiture par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à son domestique Sadon Tissier, de cens acquis par lui à Montbonnot au prix de 25 liv., avec don des lods et ventes, sous plaid.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 444[b].

22074 21 avril 1324.

Vente par Pierre Cloteron, Pierre Matel, Jean Silvon, Michel et Jean Moretel, à Pierre Moretel, le frère, d'une vigne à St-Martin d'Hère, une chambre contiguë à la maison de Michel de Moretel, leur père, et une grange avec cour et plassage, de la directe de François de Goncelin, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 256[b] : VI, 156[a].

22075 Grenoble, 23 avril 1324.

Ratification par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, de la remise faite par le dauphin Jean des menus bans, fenage et paquerages aux habitants de la Vallouise, qui avaient commis des délits forestiers dans les bois du Sappey, de Celse-Nière et de Freysset, en considération de leur pauvreté, de leur simplicité et de 50 livr. que le châtelain de la Vallouise, Guigues Leuczon, lui a apportées de leur part.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xviij. *Invent. Briançonnais*, 835. = Roman, 183[a].

22076 Avignon, 24 avril 1324.

Jean XXII mande à l'évêque de Langres [Louis de Poitiers], à Lambert de Montmeyran, chanoine de Valence, et à Hugues de Rochemaure, chan. de Viviers,

de conférer à Ponce de Mornans, chanoine de St-Antoine de Viennois, le prieuré de St-Médard, dioc. de Die; il se démettra de la vicairie du prieuré de St-Romain de Suze *(Seusa)*, même dioc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 115, n° 19405.

22077 Jarrie, 25 avril 1324.

Le dauphin Guigues, assisté de son conseil, ordonne à Jean Alleman et à Hugues de Commiers de désigner chacun un ami pour pacifier leur différend; ces amis devront comparaître à Grenoble devant le dauphin le mercredi 2 mai; jusqu'à cette date, une trêve est imposée aux parties. Fait dans le verger du cloître, mercredi après l'octave de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 1 (*Invent.* IV, 258).

22078 (Après 25 avril 1324).

Jean Alleman prend pour arbitre de son différend avec Hugues de Commiers le dauphin Guigues; Jean proteste ne pas se porter garant des faits et gestes de son bâtard; il l'empêchera en attendant de nuire à Hugues.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 1b-2 (*Invent.* IV, 258b).

22079 Avignon, 27 avril 1324.

Jean XXII confère à Bertrand de Vesc un canonicat à Gap. – Exéc. : deux chanoines de Viviers et l'official de Langres.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 120, n° 19457.

22080 Avignon, 27 avril 1324.

Jean XXII confère à Jordan d'Aucelon *(Daucelono)*, chanoine de St-Ruf près Valence, le prieuré de Clelles *(Claellis)*, dioc. de Die, vacant par la nomination de Pierre de Montmeyran au prieuré de Caveirac, dioc. de Maguelonne. — Exéc. : Guillaume Lante, chanoine d'Avignon, Rostang de Cornillac *(Corlinhano)*, chan. de Die, et Martin de Chalançon, chan. de Viviers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 118-9, n° 19445.

22081 Avignon, 27 avril 1324.

Jean XXII confère à Lambert de Mornas l'expectative d'un prieuré dépendant de St-Ruf de Valence, dont il est moine; il se démettra du prieuré de St-Andéol, dioc. de Viviers.—Exéc. : l'abbé de Saou *(Saone)*, dioc. de Die, Martin de Chalançon, chanoine de Viviers, et Lambert de Montmeyran, chan. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 117, n° 19427.

22082 Avignon, 27 avril 1324.

Jean XXII charge le doyen de Valence de l'expectative d'un prieuré dépendant de la Chaise-Dieu en faveur d'Odon de Retourtour *(Retortorio)*.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 118, n° 19442.

22083 St-Pierre-d'Allevard, 27 avril 1324.

...Ind. 7, vendredi après l'octave de Pâques... Hommage au dauphin Guigues... *Act. ap. S. Petrum* [d'Allevard], dans le cloître devant la porte du chapitre.

Arch. de l'Isère, B. 2610 (*Reg. Pilati* 1334), 90.

22084 Chosséon, 28 avril 1324.

Aymon de Nantua *(Nantoaco)*, prieur de St-Jean de Chosséon *(Chanceone)*, dioc. de Die, moine de l'ordre de Cluny, reconnaît avoir reçu de noble Bertrand de Divajeu *(Deiadjutorio)*, châtelain de Montoison *(Montaysone)*, dioc. de Valence, au nom de Guigues, seigneur de Montoison et de Suze *(Secusiarum)*, 12 liv. bons Viennois, le gros Tournois d'argent de France avec O rond compté pour 20 den., en prêt légal et honnête, pour payer la procuration de l'évêque de Valence et Die; et 20 setiers de beau froment, mesure de Crest *(Cristen.)*, pour la nourriture *(victualia)* de son prieuré, qu'il promet de payer au prix courant à Chosséon et Suze d'ici à la st Michel, sinon les intérêts; il engage les dîmes de son prieuré de Chosséon et de celui de Combovin *(C-onvino)*, dioc. de Valence. Fait dans le cloître du prieuré; témoins : Guillaume Olerii, prêtre, curé du prieuré, etc. Jean de Baumes, de Gigors, dioc. de Die, not. apost. et imp.

Arch. de la Drôme, origin. parch. de 54 lig. 1/2.

22085 Le Buis, 29 avril 1324.

Testament de Guillerme Remuzati, fils de feu Pierre, chevalier, juriste, seigneur de Beauvoisin et Bénivay. Il élit sépulture dans l'église N.-D. du Buis, dans la chapelle achetée des héritiers de Pierre Heremitan, et transforme en chapellenie perpétuelle le service de messe dont son père avait chargé le prêtre Raymond Ebro; elle sera à la présentation de son héritier du Buis et dotée de 3 sommées d'annone, 1 muid de vin et 30 sols reforciats annuels. Legs pour réparer ses méfaits, marier des femmes pauvres; à l'église N.-D. et aux frères Prêcheurs du Buis, aux œuvres du St-Esprit, à celles du Pont *Selernis*, du pont du Buis, à l'hôpital St-Antoine de Roncevaux *(Rocævallis)*. Il eut 10000 sols Viennois vieux pour la dot de sa femme Béatrix, fille de Hugues du Puy; il a passé quittance de 200 à Henri Dauphin pour les lods de Pennafort. Béatrix sera tutrice de ses enfants, sans obligation d'inventaire; ses héritiers entretiendront décemment sa mère, ou lui abandonneront des cens; elle choisira avec sa femme la résidence qui leur plaira et recevra 50 livr.; il ne peut mieux faire à cause de ses nombreux enfants. Héritiers : ses filles Arnaudette et Isnardette recevront 10000 sols Vienn. pour les marier; Tiburgette et Saurette seront religieuses à St-Césaire de Nyons ou St-André de Ramière; son fils Parseval entrera au monastère de St-André d'Avignon et héritera de ses livres de droit; héritiers universels par tiers égaux : ses fils Poncet, Bertrand et Mundon; le 1er, des châteaux de Beauvoir, Bénivay, Aulon, l'affaire de Propiac et les biens du Buis; le 2d, pour les droits à Malaucène, Auberuffe *(Albaruffo)* et le territoire *Intercalis* (Entrecasteaux?); le 3e, de la moitié de Pennafort, l'autre étant à Ponce dit Cornilhani, frère du testateur, ce qu'il possède à Rochebrune et Linseuil *(Ninsolio)*. Si ses fils et son frère n'ont pas d'héritier mâle, un couvent de 20 religieuses sera construit à sa bâtie sous Beauvoisin, où est la chapelle St-Nicolas, sous le juspatronat de l'évêque de Vaison et le gouvernement des religieuses de Prouille *(Prolhano)*, diocèse d'Aix. S'il a un fils posthume, il entrera en religion après 10 ans d'études. Exécuteurs : l'évêque de Vaison, Raybaud et Ponce, frères de Guill., Hugues du Puy, chevalier, Ponce, seigneur en partie de Verclause *(Valisclause)*. Il annule toute disposition future. Fait *ap. Buxum*, dans son hô-

tel *(hospitio)*. Témoins : un prêtre, un diacre, Raymond Lamberti, juriste. Robert Roberti, not. de Raymond de Mévouillon et impér.

Dans l'acte du 6 avril 1328. — Communiqué par M. l'abbé L. Chavanet.

22086 30 avril 1324.

Arrêt du parlement de Paris, prononçant défaut contre Arrivet Arrici, de Riverie, damoiseau, Guillon, veneur du dauphin de Viennois, Drouet, veneur du sire de Roussillon, et autres prévenus du meurtre de Perrot Le Fort, sergent royal.

Boutaric (E.), *Actes du Parlement de Paris*, II, 580ᵃ, n° 7578.

22087 30 avril 1324.

Mandement du parlement de Paris au bailli de Mâcon d'ajourner de nouveau au Parlement le sire de Roussillon, qui avait fait défaut une première fois, bien qu'il eût été cité à Paris pour voir juger une enquête faite contre lui au sujet de la mort de Perrot le Fort, sergent royal, et d'autres excès énormes.

Boutaric (E.), *Actes du Parlement de Paris*, II, 580ᵃ, n° 7579.

22088 30 avril 1324.

Compte de Rolet de la Rochette, châtelain du Pont-de-Beauvoisin depuis le 31 mai 1322.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 12 (à part, 63).

22089 1er mai 1324.

Hommage prêté à Guichard de Clérieu et son épouse Humilie, seigneur et dame de Tullins, par noble Didier de Brive, pour ses maisons à Tullins, joignant les murailles de la cour, et son avoir en la parerie de Morette, etc. ; dénombrement.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2027.

22090 St-Marcellin, 1er mai 1324.

Guillaume de Royn, chevalier, reconnaît devoir à G. de Boenc 100 liv. Vienn. sur le prix d'un cheval qu'il lui a acheté pour 140 liv. Fait dans la maison du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 1-2 (*Invent.* IV, 258ᵇ).

22091 St-Symphorien-d'Ozon, 3 mai 1324.

Guillaume de Bourg, chanoine de Mâcon et official de Lyon, déclare que le traité du 5 mars précéd. avait assis le douaire de Blanche de Bourgogne, femme d'Edouard, comte de Savoie, notamment sur les revenus, *exheytas*, obventions, péages de la châtellenie de St-Symphorien-d'Ozon. C'est pourquoi Jean de Ferrières *(Fe'raus)*, juge de la terre de Beaugé *(Baug')*, fait prêter serment aux châtelain, nobles, bourgeois et hommes du lieu, d'être fidèles à Blanche, si elle survit à son époux. *Dat. et act. ap. S. Sinforianum de Auçone* (al. *S. Sinphor. de Auzone)*, dans le tribunal *(ala)* du lieu, jeudi après les sts apôtres Philippe et Jacques. Péronet de Ferrières *(Fe'raus)*, juré des habitants, Pierre de Malafretaz *(Montefirmitatis)* nott. Sceau de la cour de Lyon.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Matrimoni Savoia, m. 4 : Edouard et Blanche, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 41ᵇ).

22092 3 mai 1324.

Acquisition par Jean Melquiondi d'une terre à la Bessée *(Becea)*, au serre, dans les prés des *Fodratis*. Jean Aulengnerii et François Moteti nott.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 80.

22093 4 mai 1324.

Reconnaissance en faveur d'Aymar de Poitiers, fils du comte de Valentinois, passée par Jean et Pierre Lagier, frères, d'Etoile, pour 2 maisons aud. lieu et plusieurs fonds et hérit. sous divers cens et services... Vendredi dans l'octave de l'Invention de la se Croix...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 973.

22094 4 mai 1324.

...Ind. 7, transport de 20 sols bons Viennois.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, 827.

22095 Gap, 5 mai 1324.

Chapitre de l'Ascension, dans le réfectoire de la maison de chanonge *(canoniæ)*. Présents : Guillaume, évêque de Gap, Pierre Raymbaud, sacristain, et 3 chanoines. Le prélat est autorisé à transiger avec le commandeur de St-Antoine au sujet d'une pension. Jean Arnaud, not. de Seyne.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 252ᵇ).

22096 Gap, 5 mai 1324.

A la requête de Raimond Franchonis, d'Esparron, prêtre syndic de l'église de Gap, Guillaume Laynardi fait reconnaissance d'une terre à Gap, *in Grollancha*, sous le cens de 15 den. bons Viennois. Témoins. Hugues Borrelli, not. imp. et de feu l'évêque G[eoffroy]. Fait en l'étude de feu François Borelli.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, parch. (*Invent.* VI, 350ᵇ).

22097 Valence, 6 mai 1324.

G[uillaume], évêque et comte de Valence et [Die, atteste avoir examiné la charte de son prédécesseur l'évêque Odon (1169), qui accorde au prieuré de St-Félix près des murs de Valence le droit de pâturage *(pascairagium)* et d'abreuvage *(adaquandi)* dans tout le mandement de Montélier ; le prieur actuel, Guillaume Jop, lui a prouvé que sa maison a usé depuis lors de ce droit et en est en possession. Le prélat le lui confirme, mandant à ses baillis, châtelains et autres justiciers de le protéger et défendre. *Act. ap. Valen.*, dans le palais épiscopal... ; témoins : Pierre Rebolli, chanoine hebdomadier de Valence, etc. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 20 lig. — *S. Congreg. consistor.* 1764, Summar., n° 9.

22098 Val-St-Hugon, 11 mai 1324.

... Ind. 7... Pierre Barralis donne en aumône à l'ordre des Chartreux et à Jacques de Bettonet *(Beloneto)*, prieur du Val-St-Hugon, 10 liv. de gros Tournois vieux avec O rond, le tournois compté pour un den., sous obligation de les placer en revenu. Fait dans le cloître *Vallis S. Hugonis ;* présents. Lant. Guenisis, d'Allevard, not. imp. — Ratification par Aymon, prieur de la Chartreuse, au nom du chapitre général. Sceaux.

Burnier (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 365-6, n° 273.

22099 14 mai 1324.

Inféodation par Chabert de Morêtel à Amédée Guiffrey d'une maison avec ses dépendances à Morêtel en Graisivaudan, à charge d'hommage lige. Chabert sera tenu de donner tous les ans à Amédée et à ses successeurs un habillement *(rauba)* complet de l'étoffe dont il sera lui-même vêtu n'étant pas chevalier ; s'il le devient, il devra le vêtir comme ses autres écuyers. S'il

y manque, pour obtenir l'hommage, il devra 10 sols gros Tournois par habillement... Lundi..., ind. 6.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 591. *Invent. Graisivaudan*, III, 56. — SALVAING DE BOISSIEU, *Plait seigneur*. 75; 3ᵉ, 74.

22100 Avignon, 17 mai 1324.

Le doyen de Vienne et l'archidiacre de Valence sont chargés de la translation de Pierre de Rougemont de l'abbaye de St-Rambert *(S. Regneberti)* à celle de la Chaise-Dieu.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 132, n° 19589.

22101 Gap, 19 mai, 15, 16 et 18 juin 1324.

Reconnaissances au chapitre de Gap par divers pour biens provenant de Lantelme, évêque de Grasse, situés à Gap, Treschâtel, etc. Témoins : Jacques Aycardi, d'Agnière *(Aygneria)*, clerc de l'évêque de Gap, Pierre Valoyre, chapelain de Clamensane. Jean Arnaud l'ancien, de Seyne, et Pierre Bocheti, de Seyne, noti. Fait dans le palais épiscopal, au-dessus de la cour, dans la cuisine.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1710, roul. parch. (*Invent.* VI,349ᵇ).

22102 21 mai 1324.

Donation à Pierre Chastagnii par Domengieta Feste, d'une maison et autres biens en la paroisse de St-Hilaire. Antoine Mellur. [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), J. xxviij, 138ᵇ.

22103 Avignon, 25 mai 1324.

Jean XXII mande à Guillaume, archevêque de Vienne, de faire proroger jusqu'à Noël la trêve accordée jusqu'à la Pentecôte (3 juin), entre le chapitre de l'égl. de Vienne et Girard d'Illins et son frère Humbert. — *Auditui nostro*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 511-2, n° 2073.

22104 Avignon, 28 mai 1324.

Le pape réserve à Raibaud de Lachau *(de Calma)* le canonicat de Gap devant prochainement vaquer par la consécration de Pierre Guillelmi, évêque de Toulon.— Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 136, n° 19638.

22105 Avignon, 31 mai 1324.

Jean XXII charge l'archevêque de Vienne et le prieur de St-Jeoirs *(S. Georgii)*, dioc. de Grenoble, d'exécuter la collation d'un canonicat à Lausanne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 138, n° 19659.

22106 Avignon, 31 mai 1324.

Jean XXII dispense du 4ᵉ degré d'affinité provenant de fornication Ponce de *Trevio*, clerc du dioc. de Valence, et sa femme Bonanata de Marcello.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 137, n° 19653.

22107 Juin 1324.

Villareyre, damoiseau, bailli du pape dans la ville de Pierrelatte, signifie à Hugues Aymarii, [seigneur] de la Garde, une cédule réclamant la jouissance de l'eau de la Berre pour les moulins de Pierrelatte ; les serviteurs de Hugues l'avaient détournée, et le nommé Balladon et ses complices avaient maltraité les meuniers qui réclamaient ; il demande le châtiment des coupables. Hugues, à qui le fait est expliqué en langue vulgaire et en latin, promet justice.

LACROIX (A.), dans *Semaine du Dauph. et du Vivar.* (18 mai 1861).

22108 Avignon, 1ᵉʳ juin 1324.

Jean XXII mande au prieur général des Chartreux d'accorder à Charles, fils du roi de France, comte de Valois, 4 religieux pour le couvent de Bourg-Fontaine *(Fons Dominæ Nostræ)*, fondé par lui au dioc. de Soissons.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 138, n° 19664.

22109 Avignon, 1ᵉʳ juin 1324.

Le pape mande à l'archevêque de Vienne et à ses suffragants de faire publier là où ils le trouveront bon les procès contre Louis duc de Bavière et les Visconti. — *Volentes processus*.

COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 517, n° 2083.

22110 Avignon, 1ᵉʳ juin 1324.

Jean XXII charge Guillaume, archevêque de Vienne, de faire une enquête sur les dommages causés par Edouard comte de Savoie, son frère Aimon et leurs partisans à l'évêque et à l'église de Genève, et de leur faire rendre satisfaction, conformément à des lettres précéd. auxquelles le procureur du prélat avait reproché de ne pas faire mention des appels des parties au Siège apostol.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, V, 138, n° 19662.

22111 1ᵉʳ juin 1324.

Guillaume Gélis, mandataire de Pierre Isoard, chevalier, et de Guillaume Artaud, son neveu, seigneur de Bellegarde, vend à Raynaud de *Scaleta*, sénéchal, et à François de *Grossis*, procureur du roi Robert, le château de la Charce, dioc. de Die, avec toutes ses dépendances, au prix de 800 liv. petits reforciats de Provence ; présents : Hélion de Villeneuve, grand-maître de St-Jean de Jérusalem, Raymond de Mévouillon, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1397. — LACROIX (A.), *Arrondiss. de Nyons*, I, 210. CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIV, 354-5 (à part, I, 112).

22112 1ᵉʳ juin 1324.

Cession par les frères Guillemet et Aymonet d'Autranz à noble Hugues Coupier, clerc de l'église de St-Barnard de Romans, de tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur les biens de Perronet Gabard, de St-André-en-Royans, et d'Alix *(Alaysia)*, sa mère.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 3ᵇ (*Invent.* IV, 258ᵇ).

22113 3 juin 1324.

Hommage rendu au dauphin [Guigues] par Bérenger (B-re) de Rosans, fils (fille) de noble Ferrand de Rosans, pour la moitié du château de Sorbiers.

Invent. Gapençais, 834. = ROMAN, 183ᵃ.

22114 Avignon, 5 juin 1324.

L'archevêque de Vienne est chargé de la collation d'une église au dioc. de Nîmes *(Nemaus.)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 141-2, n° 19701.

22115 5 juin 1324.
Reconnaissance passée en faveur des seigneurs du Touvet par des particuliers de St-Vincent-de-Mercuze. Pierre Furbaud et Pierre de St-Aure [nott.]
Invent. du Touvet, St-Vincent, ch. IV.

22116 Avignon, 6 juin 1324.
Le pape mande au cardinal Arnaud (de Via) de contraindre Pierre Sileu, chevalier, Gentil et Mason, frères, habitant Laborel *(Leborello)*, Léonard de Morosio, habitant le Buis, dioc. de Gap, et Pierrelongue, etc. à restituer à Raymbaud de Lachau *(Calma)*, seigneur du Val-de-Barret *(Vallisbarreti)*, dioc. de Gap, ce qu'ils lui ont extorqué usurairement.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 143, n° 19720.

22117 Avignon, 6 juin 1324.
Jean XXII autorise Guillaume, archevêque de Vienne, à faire visiter par un autre pendant 3 ans les églises, monastères, etc. de son diocèse et à percevoir les procurations.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 142, n° 19702.

22118 Avignon, 7 juin 1324.
Frère Guillaume, archevêque de Vienne, notifie à l'évêque, au chapitre et aux ecclésiastiques de Genève qu'en vertu de lettres du pape Jean XXII il suspend jusqu'au 14 novembre l'interdit qui pesait sur Genève et autres lieux de ce diocèse, révoquant la commission qu'il avait donnée à son official et au sacristain de St-Nizier à Lyon. *Dat. Avenione... pontif. Joannis pp. XXII a° 8.*
LULLIN et LE FORT, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 70-1, cf. 371 (à 1323).

22119 Montbrison, 10 juin 1324.
Contrat de mariage entre Rainaud, fils de Jean, comte de Forez, et Marguerite, fille de Philippe de Savoie, prince d'Achaïe. Pierre de Savoie, archevêque et comte de Lyon, et Boniface de Montbel, chevalier, procureurs du prince, constituent au futur pour dot de Marguerite 14000 flor. de Florence d'or bon, fin et pur, qui seront payés à Vienne au comte et à son fils. Le comte de Forez donne à son fils la succession d'Alix de Viennois, sa mère. *Dat. ap. Montembrisonem*, en la maison du comte ; témoins : Henri Dauphin, élu de Metz, Bertrand seigneur de la Roue *(Rota)*, Graton seigneur de Clérieu *(Clayreci)*, chevaliers, etc.
LA MURE, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 103-6. = HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1735.

22120 Avignon, 11 juin 1324.
...Ind. 7. *pontif. Joann. pape XXII a° 8.* Procuration donnée par Pierre Duèze *(de Usa)*, chevalier, [frère du pape Jean XXII], vicomte de Caraman, seigneur de Glandage, de Lus, de Recoubeau et de Jonchères, à Etienne de Vedilhaco, archidiacre d'Aurillac, Etienne de Diosiderio, écolâtre de Comminges, Raymond Boverii, chanoine de Cahors, et Raymond de Bernardone, recteur de l'église de Revenac, diocèse d'Alet, pour gouverner ces châteaux, et pour terminer la cause pendante entre ses hommes de Lus et ceux du dauphin Guigues de St-Maurice en Trièves. Fait *Avinioni*, dans son hôtel. Raymond Fayditi, clerc du dioc. de Lombez, not. imp.
GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 607-8, n° 661.

22121 (Gap), 11 juin 1324.
Testament de Béatrix, femme de Raymond Sabine, de Gap. Elle laisse 27 liv. pour ses funérailles, neuvaine et bout de l'an ; elle lègue 50 liv. au chapitre de Gap, sur une terre *ad Escharenam*, jadis à la maison de l'Aumône de Gap, pour acheter une pension de 60 sols et 5 aux chapelains qui chaque mois iront en procession prier sur sa tombe. Héritier universel : son mari. Témoins. Jacques Seacii *(Sancti?)*, not. imp. et de feu l'évêque Olivier (extr. sur la requête de Pierre Salvati, syndic de l'égl. de Gap, par ordre de Rodulphe de la Fare, juge).
Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* IV, 350-1).

22122 13 juin 1324.
Hommage et reconnaissance au dauphin [Guigues] par Lambert et Pierre Marron, d'Hostun, damoiseaux.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 4^b (*Invent.* IV, 258^b).

22123 Avignon, 16 juin 1324.
Jean XXII mande à Henri, élu de Metz, de s'abstenir de toute agression belliqueuse contre Ferry, duc de Lorraine, sa terre et ses gens, et de réparer les dommages causés. — *Infesta relatione.*
COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 529-30, n° 2104.

22124 Avignon, 16 juin 1324.
Le pape notifie à Ferry, duc de Lorraine, la lettre qu'il vient d'écrire à Henri, élu de Metz. — *Nobilitatis tuæ.*
COULON (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 530-1, n° 2105.

22125 16 juin 1324.
Vente d'1/3 de maison par Bonthoset Asterii, tailleur *(codurerius)*, à André Beclayga, tailleur.
Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 161.

22126 Avignon, 18 juin 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Toul *(Tullen.)*
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 148, n° 19782.

22127 Avignon, 24 juin 1324.
Jean XXII charge l'archevêque de Vienne d'exécuter la collation à Albaron de Lertio d'églises rurales au dioc. de Narbonne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, V, 152, n° 16828.

22128 [24 juin] 1324, 1325.
Comptes de Hugues de Vaugelas, châtelain d'Albon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 80.

22129 1324.
Comptes de Guillaume de Reyne, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie d'Allevard.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 49.

22130 1324, 1325, 1326, 1327, 1330.
Comptes d'Amédée de Rossillon, châtelain d'Auberive.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 59 : 36^b-7.

22131 1324.
Compte d'Aymonet de St-Pierre, dit de Pontieux, châtelain d'Avalon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 114ª.

22132 1324, 1325, 1326.
Comptes de Guigues Pellissier, châtelain d'Avignonet.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 236-7.

22133 1324.
Compte de Guyonet Vehyer, châtelain de Beaurepaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 367.

22134 1324, 1326, 1327.
Comptes de Pierre Roux, châtelain de Beauvoir.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 580.

22135 1324, 1326.
Comptes d'Eynard Leuçon, châtelain de Bellecombe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 173ª.

22136 1324, 1325.
Comptes de Jacelme Liotard, bailli de la terre de la Tour, et Jean Morellat, cellérier, pour la châtellenie de Bourgoin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 359 : 204ᵇ.

22137 1324, 1325, 1326.
Comptes de Guillaume de Vareilles, châtelain de Chabeuil.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 467ª : 424ᵇ.

22138 1324, 1325, 1326, 1327.
Comptes de Jean Filiasse, châtelain du Champsaur.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 391ᵇ-2

22139 1324, 1325, 1326, 1328, 1329, 1332, 1333, 1335, 1336, 1337, 1340, 1341, 1343.
Comptes d'André Pain, châtelain de Châteauvilain.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 482 : 265ᵇ-6.

22140 1324.
Compte de Jean Filliasse, châtelain de Clermont [-en-Trièves].
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 231ª.

22141 1324, 1325.
Comptes de Guiot de Palanin, châtelain de Colombier.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 296ᵇ.

22142 1324.
Compte de Jean Filliasse, châtelain de Cornillon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 130ª.

22143 1324.
Compte d'Aymon de Sachenas, cellérier, et Jean Humbert, juge de la terre de la Tour, châtelain de Crémieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 594ᵇ.

22144 1324, 1325, 1326, 1328, 1329, 1330.
Comptes d'Etienne Bérard, châtelain de Lhuis.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67ª.

22145 1324, 1326.
Comptes de Jean Filliasse, châtelain, pour Montalquier et le consulat de Gap.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 389.

22146 1324, 1325, 1326, 1327.
Comptes de Jean Filiasse, châtelain de Montorcier.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 516ᵇ-7.

22147 1324.
Compte de Girardet de la Poype, châtelain de Montrevel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 314ᵇ : II, 200ª.

22148 1324.
Compte de Guillon de Montrigaud et Humbert d'Ameysin, pour la châtellenie de Montrigaud.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 972.

22149 1324.
Compte de Guigues de Villaret, châtelain de Montrond.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 570-1.

22150 1324, 1325.
Comptes de Richard de Mailles, châtelain de Morestel : il déduit ce qui était dû aux enfants de Guigues de Morestel, à raison de leur mistralie, les dépenses faites pour creuser un puits et pour porter l'eau dans la citerne du château.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 375 : II, 235. — AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202,-4 (à part, 95,-7).

22151 1324.
Compte de Guillaume de Reyne, bailli du Graisivaudan, pour la châtellenie de Morêtel.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 113ª.

22152 1324.
Compte de Pierre de Crest, châtelain de la Motte-de-Galaure.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1075.

22153 1324.
Compte de [Guigues?] de Villaret, châtelain de Moydans.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 499-500.

22154 1324.
Compte de Josserand Cony, châtelain de l'Oisans.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 390ª.

22155 1324.
Compte de Guigues Pélissier, châtelain de Pariset.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 466ᵇ.

22156 1324.
Compte de Pierre le Noir, châtelain de Pérouges.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

22157 1324.
Compte de Guigues de Villaret, châtelain de la Piarre.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 617.

22158 1324.
Compte de Guyonet de Buffevent, châtelain de Pommiers.
Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 298ª.

22159 1324.
Compte d'Etienne Guillet, cellérier de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 201ᵇ : II, 408ᵇ.

22160 1324.
Compte de Nicolas Constant, bailli d'Embrunais, pour la châtellenie de Réotier.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 278.

22161 1324.
Compte de Guillaume Leuçon, châtelain de Revel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 235ᵃ : II, 426ᵇ.

22162 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1331, 1332, 1333, 1335, 1340.
Comptes d'Aymon de Sachenas, châtelain de Sablonnières.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 602ᵇ-3.

22163 1324.
Compte de Etienne Garin, cellérier de St-André-de-Briord.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71ᵇ.

22164 1324, 1325.
Comptes de Jean Filiasse, châtelain de St-Bonnet [-en-Champsaur].
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 392ᵃ.

22165 1324.
Compte de Pierre de la Tour, châtelain de Ste-Euphémie.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 372 : 1032.

22166 1324, 1326, 1327, 1328.
Comptes d'Etienne de Loras, châtelain de St-Laurent [-de-Mure].
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 451ᵇ-2 : II, 527ᵇ.

22167 1324.
Compte par Guillon de Montrigaud, châtelain de St-Nazaire, et par Humbert d'Amaysin.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 972.

22168 (1324).
Compte de Jean Turpin, cellérier de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵇ.

22169 1324, 1325.
Comptes de Henri du Vache, châtelain de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵇ.

22170 1324, 1326.
Comptes de Nicolas Constant, bailli d'Embrunais, pour la châtellenie de Savine.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 385-6.

22171 1324, 1325.
Comptes de Bernard Jullien (*al.* Jullian), châtelain de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 820.

22172 1324.
Compte de la châtellenie de Serves *(Cerviæ)*.
Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 276ᵇ.

22173 1324.
Compte de Guigues de Villaret, châtelain de Sigottier.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 206-7.

22174 1324.
Comptes d'Amblard de Briord, châtelain, et Andrevon Magnin, cellérier de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, V, : III, 164ᵇ.

22175 1324, 1325.
Comptes de Guillaume de Rame, bailli de Gapençais, pour la châtellenie d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 965.

22176 1324.
Compte de Péronet de Cristé, châtelain de Vals.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2146.

22177 1324.
Compte de Guigues de Villaret, châtelain de Veynes : cens de blés pour les *concalatæ* de Veynes, Seret en Val-d'Oze, Agnielles, St-Julien de Montama, Selle en Beauchêne, Argençon, la Baume des Arnauds, Montbrand et Furmeyer ; les fours de Furmeyer, Dévoluy et Châteauneuf; les cens d'Aspres, etc., la pension des Lombards, les actes judiciaires, etc.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 244-5.

22178 1324.
Compte de Guigues Pélissier, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 104ᵇ : VI, 71.

22179 Avignon, 28 juin 1324.
Jean XXII console Adémar de Poitiers le jeune de la mort de son fils Adémar ; ne pouvant aller contre les événements, il faut s'y soumettre ; qu'il délaisse toute tristesse et douleur, qui ne serviraient à rien. Pour éviter tout acte précipité de vengeance, qu'il prenne conseil de ses chers, et ajoute foi à ce qu'Agout *(Agautus)* lui dira de sa part. - *Casum adversum*.
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 536-7, n° 2112.

22180 Avignon, 28 juin 1324.
Le même, s'adressant à Adémar de Poitiers l'ancien, comte de Die, lui fait remarquer qu'on ne peut pas défaire ce qui est fait et que la puissance infinie de Dieu peut seule ressusciter les morts ; les sages ne doivent pas s'attrister, mais se soumettre à la volonté divine ; prudent et magnanime, qu'il console les autres que trouble la mort malheureuse qui afflige son fils Adémar. — *Nosti, fili*.
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 537-8, n° 2113.

22181 Avignon, 28 juin 1324.
Lettre analogue à Louis [de Poitiers], évêque de Langres, [fils d'Aimar IV].
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 538, n° 2114.

22182 Lus-la-Croix-Haute, 28 juin 1324.
Ind. 7, *pontif. d. n. Joan. pape XXII a° 8°*. Salvat de Fay *(Fayno)*, syndic et procureur de la communauté de Lus contre celle de St-Maurice, au sujet de limites, se substitue Raymond de Bernardone, familier et procureur de Pierre de Duèze *(de Usa)*, chevalier, vicomte de Caraman et seigneur de Lus. *Act. in Lunis*, au mas de Fay, devant la maison de Salvat. Témoins : Raymond de St-Ferréol, Bernard de Sigottier, damoiseaux. Jacques Chaysy, not. imp.
Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 608, n° 662.

22183 La Silve, 30 juin 1324.
Guillaume [d'Estienne], évêque de Gap, charge Raimond Nauloni, chanoine, official et vicaire général d'Aix, de procéder en son nom à un échange de bénéfices entre Pierre Amelii, recteur de l'église de Poligny (*Polignaco*) et de la maladrerie (*malauteria*) y annexée, dioc. de Gap, et Guillaume Arnulphi, vicaire de l'église de Roquebaron ? (*Rocha Tarroni*), dioc. d'Aix. Sceau. *Dat. ap. Silvam...*

Arch. des Bouches-du-Rhône. Silvecane, n° 92 N, dans l'acte d'institution du 9 juil. suiv.

22184 Juillet 1324.
Guerre en Faucigny, à l'occasion du château de Montforchier récemment construit par Hugues Dauphin, sire de Faucigny. Celui-ci appelle à son aide Guigues, dauphin de Viennois, et Hugues de Genevois, mais ils sont vaincus par Edouard, comte de Savoie, dans un combat qui a lieu près des Alinges et à la suite duquel Edouard détruit le château d'Alinge-Vieux.

Guichenon, *Hist. mais. Savoie*, I, 377. = *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 372.

22185 Juillet 1324.
Reconnaissance et hommage à Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, par Agout de Baux [d'Avellin], pour les châteaux de Plaisians, Guibert et leurs territoires, sauf les droits du pape sur ce dernier, et pour ceux de l'Epine, Villefranche, les trois parts du château de la Roche-sur-Buis, et de la haute seigneurie des châteaux d'Alauzon et de la Rochette-sur-St-Auban, et la moitié de celui d'Autane.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, n° 1412. Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1052.

22186 Avignon, 1er juillet 1324.
Les archevêques d'Aix et d'Embrun, l'évêque de Fréjus sont donnés comme juges conservateurs au prieuré de Notre-Dame de *Valle Moyssina*, dioc. de Fréjus, contre les prétentions du prieur de Lagrand (*Aræegrandis*), dioc. de Gap, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 156, n° 19867.

22187 Avignon, 1er juillet 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Utrecht (*Traject.*).

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 155, n° 19859.

22188 Caderousse, 1er juillet 1324.
Foulques de Caritat, comte de Condorcet, cède, pour le prix de 20000 florins, à Raymond de Baux, prince d'Orange, le château de Condorcet, avec tous les droits de juridiction qu'il y possède suivant l'acte de l'an 1306, à la condition que Raymond ne modifiera en rien les libertés et privilèges du lieu ; que ni lui, ni ses héritiers ne pourront prendre le titre de comte, ni faire hommage à quelque prince que ce soit, pas même au pape ; qu'il sera facultatif au comte ou à ses héritiers de racheter ce château en remboursant les 20000 florins prêtés ; que les coupables d'un crime à Condorcet ne pourront être arrachés pendant deux jours du pilier dit de Foulques, s'ils parviennent à le tenir embrassé, suivant une antique coutume. Acte dans l'église.

Pithon-Curt, *Hist. de la nobl. du Comtat-Venaissin.* = Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1053.

22189 Châteauneuf-de-Mazenc, 1er juillet 1324.
...Ind. 7, en présence de Pierre Guigonis, juriscons., de Châteauneuf-de-Mazenc, Guillaume de Poitiers, dit Boloigna, seigneur d'Alançon (*Alanzionis*), Aymazon de Champeyo, damoiseau, et Jacques de Playzancza de Baya, *ap. Castrum Novum Dalmacenum*, en la maison de Guillaume bâtard de Poitiers, Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois, à la requête de François de *Castro Aynaudi*, damoiseau, procureur de Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, se constitue garant du comte de Forez auprès de lui et de sa fille Marguerite.

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 107.

22190 Châteauneuf-d'Isère, 2 juillet 1324.
...*Ap. Castrum Novum d'Ysera*, Aymar seigneur de Roussillon, à la prière de Jean comte de Forez, se constitue garant de la dot de Marguerite, fille du prince d'Achaïe. Témoins.

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 107-8.

22191 Courtes, 3 juillet 1324.
...Ind. 7... Hugues de *Fonte*, prieur de Vaulx (*Vallibus*) près la Balme en Viennois, procureur d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, et nonce du dauphin Guigues, comte d'Albon et palatin de Vienne, renouvelle à Edouard, comte de Savoie, sa requête au sujet des nombreux dommages causés par ses gens à ceux du dauphin durant les trêves ordonnées par le pape, par blessures et morts d'hommes, capture de marchands, saisie d'argent, etc. ; il lui fait remarquer qu'il n'a pas juré d'observer ces trêves, comme l'élu et le dauphin, et lui enjoint de le faire, ainsi que son frère Aymon. Le comte se refuse à répondre, la procuration étant nulle et le prieur non autorisé par son abbé ; il nie la notoriété des dommages faits par ses gens et affirme que de plus énormes ont été causés par ceux du Dauphin. Il ne refuse pas de réparer les torts de ses vassaux, pourvu que la partie adverse en fasse autant. Quant au serment, il en référera à son conseil. Protestation du prieur. Fait au château de *Corta*, dans la chambre du comte ; témoins : Aymar seigneur d'Entremont, Jean sr de Richemont, etc. Jean de la Pierre, de Montluel, et Aymon Lupi, du Châtelard, nott.

Invent. Généralité, I, 164, 211. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 268-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 199-200. = Vidal, dans *Rev. Quest. hist.* LXIX, 373.

22192 Anjou, 3 juillet 1324.
...*Ap. Anjo*, devant Humbert de Tremans, damoiseau, etc., Girard, seigneur d'Anjou, sur la requête de Boniface, procureur du prince d'Achaïe, se constitue garant de la dot de sa fille Marguerite, payable à St-Galmier (*S. Baldomerium*) ou ailleurs, et promet de tenir otage.

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 108.

22193 5 juillet 1324.
2° Codicille d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par lequel il confirme son testament [reçu

par Pons Lambert, not.] et le codicille du 3 avril, avec la ratification par Amédée de Poitiers et l'hommage par lui prêté à Aimar, fils aîné du comte; il donne à Amédée les châteaux de Taulignan, la Roche-St-Secret, Bourdeaux, Bezaudun, le Poët-Célard, Comps, Bressiac, Ourches, Marches, Sauzet, le péage de Leyne par terre et par eau et la terre qui en dépend; les droits acquis par le comte ou Aymar son fils, ou qui leur reviendront de son neveu, le seigneur de Clérieu, dans les châteaux de Pisançon, Miribel, Valclérieux et la ville de Romans; 15000 liv. bons Viennois, que ledit Amédée emploierait à l'acquisition de rentes patrimoniales. — Cf. 3 avril, 2°.

Arch. de l'Isère, B. 2989, 26; B. 4108 (*Invent.* IV, 119ᵃ). Arch. du château de Peyrins, chap. 1, n° 47. *Invent. Valentinois*, V, 269 : III, 440-1, 469.

22194 7 juillet 1324.

Vente par Jocerand de Lyon, camérier de Guy (!) Dauphin, à Humbert Claret.

Reg. instrum. maj. annivers. S' Barn. Romanis, I, 728ᵇⁱˢ.

22195 Avignon, 8 juillet 1324.

Jean XXII charge 3 chanoines de Viviers de conférer à Artaud de la Bastide, clerc du dioc. de Valence, un canonicat à Riez.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 159, n° 19906.

22196 11 juillet 1324.

Reconnaissance à Guillaume Charnesii, par François Corderii, de la 1/2 d'une maison dans l'île des Moniales. Pierre du Port (not.)

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. CXXVII, 68ᵃ.

22197 13 juillet 1324.

Hommage au dauphin par Rolland de Rosans.

Arch. de l'Isère, B. 2629. = Roman, 183ᵃ.

22198 14 juillet 1324/1ᵉʳ décembre 1330.

Compte de Pierre Ravoisin, Jean Albi de la Bâtie, juge et receveur des droits de la judicature et sceaux de Beugey et à Voiron, de la garde de Belley.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, *Invent. comptes judicatures Bugey,.. Viennois,...* 2ᵃ.

22199 Avignon, 15 juillet 1324.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de la prévôté de Maguelonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 160, n° 19917.

22200 15 juillet 1324.

Donation par Edouard, comte de Savoie, à Jean de Bagnol, chevalier, de l'office de forestier de St-Georges-d'Espéranche, en fief hommageable.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 476ᵃ : IV, 327.

22201 Avignon, 16 juillet 1324.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de la prévôté d'Apt à Adémar de la Voulte, et d'un canonicat à Utrecht.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 160, n° 19920-1.

22202 18 juillet 1324.

Confirmation par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, de l'albergement du 16 déc. 1323.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 241ᵇ.

22203 Avignon, 21 juillet 1324.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Gap à Amédée de l'Epine *(de Espina)*, nonobstant la précentorie et la cléricature de cette église, une chapelle et l'égl. rurale de la Freissinouse *(Freysinoso)*, etc. — Exéc. : le prévôt de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 164, n° 19960. *Gallia christ. noviss.* IV, 679, n° 1394.

22204 23 juillet 1324.

Jean, seigneur de Clairvaux, donne à Guigues, dauphin de Viennois, 200 liv. Tournois de rente et sa maison forte de la Rochette, paroisse de Sancia, dioc. de Besançon, moyennant 1000 liv.; le dauphin lui rend le tout sous foi et hommage, qui lui sont prêtés, sauf ceux de sire d'Arlay et de la comtesse de Bourgogne.

Invent. Prov. étrang. 11-2. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 274. — Prudhomme (A.), *Inv. arch. de l'Isère*, III, 215ᵃ

22205 Grenoble, 23 juillet 1324.

Soffrey d'Arces, châtelain de Grenoble, rend ses comptes devant Amblard Nigri, chevalier, Humbert Clareti, chanoine de Romans, Pierre Fabri, chapelain de l'élu de Metz, Pierre Benedicti et l'élu de Metz.

Invent. Graisivaudan, II, 397. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 136.

22206 St-Antoine, 25 juillet 1324.

Concession par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Guillaume Rosset, de Bricieu ? de l'office de notaire et greffier du lieu, château et mandement de Chevrières, avec commission au châtelain du lieu de l'en faire jouir et lui faire remettre par les héritiers d'André Bassin et Jean Malachard les papiers de la cour delphinale. Confirmation par le dauphin Guigues. *...ap. S. Anthonium...*, fête de sᵗˢ Jacques et Philippe.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 179, 181ᵇ. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 704.

22207 [Lus-la-Croix-Haute], 25 juillet 1324.

Jacques Andree, viguier *(vicarius)*, et Guillaume Comitis, moine de Durbon, envoyés par le couvent au mont Chamousset, pour signifier aux gens de Lus d'en éloigner les troupeaux qu'ils y ont mené paître dans le territoire appartenant aux religieux, déclarent avoir accompli leur mission. Fait au col de *Sambua*. Didier Tolsani, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 609, n° 663. = Rom., 183ᵃ.

22208 26 juillet 1324.

Jean de Clairvaux(-les-Vaux-Dain, *Clerevaus*) et Villers-Sexel *(Viler Ceycel)*, reconnaît tenir en fief de Guigues, dauphin de Viennois, 200 liv. petits Tournois de revenu dans la paroisse de Soucia *(S-ie)*, au diocèse de Besançon, et sa maison forte de la Rochette dans cette paroisse, avec leurs dépendances; il en fait hommage lige, sauf sa fidélité au seigneur d'Arlay et à la comtesse de Bourgogne, et promet de recevoir le dauphin et ses gens dans cette maison et son territoire. Jacques Eschaqueti not. *(in romansio)...*, ind. 7...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1122.

22209 28 juillet 1324.
Payement de 750 flor. d'or à Symon de Quarata, florentin, au nom du dauphin, par Guigues de Villaret, châtelain de Veynes *(Veyneto)*, Furmeyer *(Furmerio)* et autres châteaux du Gapençais, sur les revenus de ces localités. Guillaume Rollandi, de Rosans *(Royssanis)*, not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 23.

22210 Grenoble, 31 juillet 1324.
Comptes (29 juil. 1323-) rendus par Pierre de la Tour, bailli et juge de la baronnie de Montauban, ancien châtelain de Montauban, Ste-Euphémie, Piégon (*Podii Guigonis*, Puyguion) et Visan *(Avisani)*, en présence d'Henri Dauphin, élu de Metz, Pierre Fabri, son chapelain, et des auditeurs des comptes delphinaux. Recettes : 140 liv. 3 s. 10 d. Dépenses : 368 liv. 5 s. 3 d. Sur les 1122 liv. 5 s. 1 d. qu'il restait devoir on déduit 1000 flor. d'or comptés *in gageriam Montis Albani*.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 136-8 ; — * *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 10b.

22211 Août 1324.
Concession à vie, par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Jean Blanchet, dit Godin, de la mainerie de la paroisse de Clelles en Trièves et dans les forêts et bois des montagnes du Lautaret, sous la redevance d'1 flor. d'or payable au châtelain du Trièves.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 186a.

22212 Embrun, 1er août 1324.
Jugement de Guillaume de Brens, juge de la cour commune d'Embrun, ordonnant aux Embrunais possesseurs de terres à Baratier de payer la tasque de leurs céréales.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = Roman, 183a.

22213 2 août 1324.
Testament d'Odon de Revel, jurisconsulte.

Arch. de l'Isère, B. 3328 (*Invent.* II, 286a).

22214 Grenoble, 3 août 1324.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent de Dauphiné, au nom de Guigues et Humbert Dauphins, frères, confirme la concession faite par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guigues de la Croix, de la sauterie et mistralie de la châtellenie de Montjoie. *Dat. ap. Gracinopolim.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 7, Montjoye, n° 4, orig. parch. (*Invent.* 101-2).

22215 Avignon, 4 août 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un prieuré au dioc. d'Aix.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 174, n° 20062.

22216 4 août 1324.
Transaction entre le dauphin Guigues et Jean du Gua, fils d'autre Jean du Gua, coseigneur de Vif, contenant règlement entre eux tant pour la possession de lad. terre en commune toute justice, sauf le ressort et supériorité au dauphin, que de ses limites, qui avaient été posées entre le mandement de Varces et ceux de Vif et Oriol, et des obventions des marchés, leyde, poids et mesures et tous autres émoluments, qui se lèveraient comme il est accoutumé à Clermont et à Mens, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 511. *Invent. Graisivaudan*, A. 84a : VI, 58.

22217 Avignon, 5 août 1324.
L'évêque de Gap est donné pour juge conservateur au cardinal Pierre [d'Arrablay] hors du royaume de France pendant 5 ans.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 174, n° 20067.

22218 La Buissière, 8 août 1324.
Henri, élu de Metz, régent du Dauphiné, et [son neveu] Guigues, dauphin de Viennois, décrètent le bannissement des réfugiés du diocèse de Maurienne, avec ordre de sortir de leur état dans les 7 jours et injonction à leurs sujets de les saisir le terme expiré et de les livrer à l'évêque.

Cretet (Ant.), *Series episcop. Maurian.* 53-5. = Besson, *Mém. Genève*, 295. Grillet, *Savoie*, III, 36. — Cf. Arch. de l'Isère, B. 2609, 259.

22219 8 août 1324.
Les mêmes confirment les pactes conclus avec l'évêque de Maurienne.

Cretet (Ant.), *Series episcop. Maurian.* 55.

22220 8 août 1324.
Obligation de 100 livr. gros Tournois d'argent, passée par Henri Dauphin, régent de Dauphiné, au nom du dauphin Guigues et de Guillaume, comte de Genevois, à Jean Bonivardi, bourgeois de Chambéry. Jacques Gorgi, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609, 259, cité en acte du 11 juil. 1338.

22221 La Roche-de-Glun, 9 août 1324.
...*Ap. Ruppem de Gluen*, dans le château, présents Agunyllon de Pontverre, châtelain du lieu, Guigues de St-Vallier et Ysergay de Clérieu, Graton, seigneur de Clérieu, à la requête de Simon, se constitue garant auprès du comte [de Forez de la dot de Marguerite, fille du prince d'Achaïe].

La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 108.

22222 9 août 1324.
Testament de Guillaume Bastier, de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, xxxviijb.

22223 Avignon, 10 août 1324.
Jean XXII notifie à l'archevêque d'Embrun, à ses suffragants, aux prélats et au clergé séculier et régulier qu'il s'est réservé une année des fruits et revenus des bénéfices ecclésiastiques de la province qui vaqueront, pour subvenir aux innombrables nécessités de l'église Romaine. — *Dum necessitates.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 568-73, n° 2175. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 198, n° 20331.

22224 Avignon, 10 août 1324.
Le même constitue le prévôt d'Embrun et le chanoine Raymond Baboti (Boboti, Raboti), collecteurs des revenus d'un an dans la province d'Embrun. — *Dum necessitates.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 573, n° 2176. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 198, n° 20334.

22225 St-Marcellin, 10 août 1324.
Henri Dauphin..., fait *ap. S. Marcellinum.*
Arch. de l'Isère, B. 2958, 62.

22226 Beauvoir, 10 août 1324.
Hommage et reconnaissance au dauphin par Lantelme de la Roche, fils de feu Aimar d'Hostun, damoiseau. Fait dans la maison forte, vendredi fête de s[t] Laurent.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 5[b] (*Invent.* IV, 258[b]).

22227 Avignon, 11 août 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Paul de Liège.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 177, n° 20101.

22228 Avignon, 13 août 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution de 2 indults en faveur du cardinal Bertrand [de Montfavet].
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 177, n° 20108-9.

22229 Avignon, 13 août 1324.
Lettre du pape à Agnès, fille de feu s[t] Louis [roi de France], duchesse de Bourgogne : il a reçu avec satisfaction celle par laquelle elle lui fait connaître ses efforts pour réformer la paix entre le dauphin de Viennois et le comte de Savoie. Il ne cesse de travailler à cette paix si utile à leurs sujets. — *Grata nobis.*
Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 574-5, n° 2181.

22230 Chambéry, 14 août 1324.
Lettre de Jean, prieur de Satigny, au diocèse de Genève, à Guillaume, archevêque de Vienne : conformément à son ordre de citer à comparaître devant lui le 1[er] octobre à Seyssuel *(Seyssolium)*, dans son diocèse, Pierre évêque de Genève et les princes de Savoie, il a cité le prélat à Genève dans son église cathédrale, devant le chapitre, le 3 août, puis dans son château de Jussy *(Jussie)* le 5 suiv. Les princes de Savoie étant absents, il s'est rendu à Chambéry et a notifié la citation à leur procureur Pierre Francisci, le 14 suiv. Sceau du prieur.
Torino, Arch. di Stato. sez. 1, Genève, 1[re] catég. paq. 6, n° 9, orig. parch. — Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist. archéol. Genève*, XVIII, 93-4, cf. 372.

22231 14 août 1324.
Vente d'une terre à Beauvoir par Jeannet Bavorgnon, dit Gajons, et Jourdane, sa femme, à Guigues Guerre, au prix de 10 liv. Vienn. ; ce dernier en est investi par Pierre et Lantelme Marjayse, frères, qui en ont la directe. Mardi, veille de l'Assomption de Notre-Dame.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 6 (*Invent.* IV, 258[b]).

22232 Beauvoir, 15 août 1324.
Hommage prêté au dauphin Guigues par Didier de Sassenage, damoiseau, fils de Hugues. Fait dans le verger de la maison forte, *ante gradus escalerii menueterie*, le mercredi fête de l'Assomption.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 6[b] (*Invent.* IV, 258[b]).

22233 16 août 1324.
Concession par le dauphin Jean [= Guigues], comte de Vienne et d'Albon, à Navachon de St-Geoirs *(Geoers)*, de l'office de mistral de St-Etienne-de-St-Geoirs, avec ses émoluments, à perpétuité.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1774.

22234 St-Marcellin, 16 août 1324.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, donne à son conseiller Robert Waignard, seigneur de Montwaignard, la charge de châtelain de Peyrins, avec promesse de le maintenir tant qu'il ne sera pas payé de diverses sommes.
Arch. de l'Isère, B. 3285, orig. parch. (*Invent.* II, 257[a]).

22235 Avignon, 18 août 1324.
Lettre de Jean XXII à l'abbesse du monastère de Bouchet *(Bosqueto)*, ordre de Cîteaux, dioc. de Trois-Châteaux : les visiteurs et supérieurs [de l'ordre] ne pourront la contraindre à accorder à ses religieuses des chambres, des compagnes et servantes *(pedissecas)*, et la faculté d'habiter la maison des infirmes et de sortir du monastère.
Arch. Vatic. Reg. 77 (Johan. XXII. Comm. a. 8, p. 2, n° 1571), 199[b]. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 180, n° 20134.

22236 Crémieu, 18 août 1324.
Henri Dauphin, régent du Dauphiné, mande au cellérier de la Tour, d'assigner dans le mandement de Crémieu à Humbert de Bournon, fils d'Albert, 2 setiers pour compléter l'échange entre son père et le dauphin Humbert. ...*Crimiaci.*
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII[xx] xiij. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 528-9.

22237 Avignon, 23 août 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de conférer au cardinal Pierre [des Prés], évêque de Palestrina, un prieuré au dioc. de Maguelonne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 183, n° 20167.

22238 Avignon, 24 août 1324.
Le pape mande à Guillaume, archevêque de Vienne, et à Hugues, évêque d'Orange, de se rendre sans retard auprès de Charles, roi de France, et Edouard, roi d'Angleterre, pour les décider à la paix. — *Dum discrimina.*
Raynaldus, *Ann.* 1324, 38 (XXIV, 266[b]). *Gallia christ. nova*, I, 778. Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII*, II, 578-80, n° 2188.

22239 Avignon, 26 août 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expectative au dioc. de Riez *(Regen.)*
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 186, n° 20196.

22240 27 août 1324.
Johannet Mancini, marchand florentin poursuivant la cour Romaine, transporte à François Raymucii une créance de 2000 flor. d'or que lui devaient Henri Dauphin, élu de Metz, et le dauphin Guigues. Philippe-André Galterocti not..., ind. 7...
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 262.

22241 Crémieu, 28 août 1324.
Concession par Henri Dauphin, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à noble Hugues Chomard, de 12 setiers de blé de rente, moitié froment et moitié seigle, sur les moulins de Bourgoin, pour en jouir jusqu'à ce qu'il ait récupéré les biens qu'il a per-

dus au lieu d'Amblérieu, mandement de St-Germain... *Crimiaci.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, cx[b]. Grenoble, *Invent. Viennois,* I, 194[a] : 339.

22242 Avignon, 29 août 1324.

Le pape recommande à m[e] Jean de Cerchemont, doyen de Poitiers, chancelier de France, ses nonces Guillaume, archev. de Vienne, et Hugues, évêque d'Orange. — *Venerabiles fratres.* — Même lettre à André de Florence, chan. de Reims, conseiller du roi.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 581-2, n[os] 2192-3.

22243 Avignon, 29 août 1324.

Collation de canonicat en l'égl. de Viviers en faveur de Ponce Pelaprati, nonobstant la paneterie de St-Bernard de Romans. — Exéc. : l'évêque de Langres, le sacristain de Romans et Ponce de Scintre, chan. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 187-8, n° 20212.

22244 Avignon, 29 août 1324.

Grâce expectat. de dignité ou prieuré dépendant du monast. de St-Ruf de Valence, en faveur de Guy d'*Orchano,* chan. de cette abb. ; il se démettra de la sacristie de St-Ruf près Avignon. — Exéc. : le prévôt d'Avignon, l'archidiacre de Valence et le sacristain de Die.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 188, n° 20215.

22245 Crémieu, 29 août 1324.

Henri Dauphin, élu de Metz et régent du Dauphiné, satisfait des services d'Aymon de *Sachenas*, le constitue au nom de ses neveux prévôt de Sablonnières et de tout le district et mandement du château, lui donnant tous les pouvoirs de châtelain ; personne n'y pourra sans sa permission exercer l'office de *maynerius.* Il aura le tiers des *clamæ* et *desaysinæ,* des bans petits et gros, des injures et offenses, même quand les seigneurs en feront rémission. Il rendra compte comme les châtelains, sauf de l'émolument du *fenagium* et du *peysonagium ;* il pourra pêcher dans les canaux *(terralia).* Henri reçoit 130 liv. Viennois d'introges. *Dat. Crimiaci ;* assistants : Amblard Nigri et Nicolas Constantii, chevaliers et conseillers.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxiiij. *Invent. Viennois,* I, 514[a]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 274[b]. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 148[a].

22246 Crémieu, 29 août 1324.

... Mercredi fête de la décollation de s[t] Jean-Bapt., Jean d'Amblérieu *(Amblayriaco),* cellérier de la terre de la Tour, *ap. Crimiacum,* rend ses comptes aux auditeurs du dauphin : pour la cavalcade d'Arandon, quand on disait le château de Châtillon vendu ; pour celle à Lagnieu, lorsqu'on bâtissait la bastide d'Ambronay.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 274[b]. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 130[b].

22247 Avignon, 30 août 1324.

Le pape donne pouvoir à ses nonces, Guillaume et Hugues, de dissoudre tous pactes, obligations et autres actes, qui pourraient entraver le bien de la paix désirée. — *Pridem vobis.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 582-3, n° 2194.

22248 Avignon, 30 août 1324.

Le pape exhorte à la paix le roi de France et lui notifie l'arrivée de ses nonces Guillaume, archevêque de Vienne, et Hugues, évêque d'Orange. — *Quanquam ad.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 583-4, n° 2195.

22249 Avignon, 30 août 1324.

Le pape recommande ses nonces à Jeanne, reine de France, et la prie d'inciter son mari à la paix. — *Quia, filia cariss.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 584-5, n° 2196.

22250 Avignon, 30 août 1324.

Même recommandation à Henri, seigneur de Sully *(Suliaco),* bouteiller de France. — *Miramur.*

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 585, n° 2197.

22251 Avignon, 30 août 1324.

Le pape incite le roi d'Angleterre à acquiescer aux conseils de ses nonces. — *Nosti, fili.*

Rymer, *Fœdera* (1739), II, II, 109. Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 585-7, n° 2198.

22252 Avignon, 30 août 1324.

Le pape mande à m[e] Henri d'Angoulême, sacristain de Narbonne, nonce du Siège apostol., d'assister de ses conseils et d'aider ses nonces Guillaume et Hugues.

Coulon (Aug.), *Lettres secr. et cur. de Jean XXII,* II, 591, n° 2202.

22253 30 août 1324.

Achat par Jean Jacobi d'un pré à Bessée, *in serro del Fodral,* territoire de l'Argentière, retenu par noble Jean de Rame, coseigneur de l'Argentière. Rodulphe Bermondi not.

Guillaume (Paul), *Invent. de l'Argentière,* n° 81.

22254 La Balme, 31 août 1324.

Albergement par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, à Guillaume Bonifantis de son droit sur les raisins *(emptio annua racemorum)* à Bonarcieu, Montagnieu, la Roche et tout le mandement de St-André-de-Briord, sous le cens de 30 sols Viennois bonne monnaie, avec injonction au châtelain de St-André-de-Briord de l'en faire jouir.... *Balmæ.*

Arch. de l'Isère, B. 2974, 607 ; B. 3009, lxxviij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 26[a].

22255 31 août 1324.

Reconnaissance à Guillaume et Jean Charneysii par Giraud Peliardi de la 1/2 indivise de maisons [à Grenoble] en l'île des Moniales. Pierre du Port [not.]

Invent. archives évêché Grenoble (1499), C. cxxx, 68-9.

22256 Rioufroid, 1[er] septembre 1324.

... Ind. 8. Audition de témoins par Raymond de Bernardone, l'un des procureurs de Pierre Duèze (11 juin 1324). Jacques Chaysii not.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon,* 610, n° 664.

22257 St-Marcellin, 1[er] septembre 1324.

Didier d'Izeron, châtelain d'Izeron, pour le compte de Didier de Sassenage, se déclare prêt à livrer à An-

toine Vagnon, banquier de St-Marcellin, tous les biens situés à Izeron de Giraud Bauczan, débiteur de la banque ; pour l'acquit de cette dette, ledit Giraud et l'église de St-Jean des Essarts avaient été mis en interdit.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 7 (*Invent.* IV, 258ᵇ).

22258 Avignon, 3 septembre 1324.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation à Bérenger Alegre d'une grâce expectat. dépendante du monastère de Montmajour.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 195, n° 20292.

22259 Avignon, 3 septembre 1324.

Jean XXII autorise Guillaume, archevêque de Vienne, à créer tabellions 2 clercs non mariés ni dans les ordres sacrés.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 196, n° 20304.

22260 5 septembre 1324.

Albergement par Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, aux habitants de Besse, de la bannerie de cette paroisse, avec sa champerie, moyennant 20 sols gros Tournois, dont quittance, et sous la redevance de 8 sols et 2 quintaux de fromage à la Toussaint.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 331ᵇ.

22261 5 septembre 1324.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, fait remise d'1 setier d'avoine à Jauserand de Buziis sur la redevance du moulin de la Fare (29 oct. 1316); signifié au châtelain d'Oisans.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᶜ lxxvjᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 326-7.

22262 Le Bourg-d'Oisans, 6 septembre 1324.

Concession par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Jean de Pont, de Livet, de la mistralie et champerie de Livet, sous la redevance d'1 quintal de fromage payable au dauphin ou au châtelain d'Oisans, à qui il est ordonné de l'en faire jouir. ...*ap. Burgum S. Laurentii.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᶜ lxxvij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 331ᵇ.

22263 Rioufroid, 6 septembre 1324.

....Ind. 8. Compromis entre Raymond de Bernardone, procureur de Pierre Duèze (11 juin), et des gens de Lus, d'une part, et Bertrand du Villar, prieur de Durbon, au sujet du territoire du mont Chamousset et autres compris entre le mont Cornillon, les cols *Lauterium*, de Combe-Obscure *(Monte Scuro)*, le sommet *Enchuchati*, *Petra-Gaudemarii*, le col del Boc et la roche de *Freydum*. Les arbitres sont : Antoine de Casalorcio, juriste de Sisteron, Odon Raimundi, juriste et seigneur en partie de Sigottier ; chaque partie choisira 4 témoins. Fait sur le territoire contesté, près la fontaine *Rivi Frigidi*. Témoins : 3 damoiseaux, etc. Jacques Chaysii not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 610-1, n° 665. = ROMAN, 183.

22264 7 septembre 1324.

Gaufrèse, femme d'Aymon de Rochemoyère (Roquemaillière), remet la donation que lui avait faite Elzéar de Sabran, coseigneur d'Aygnièze, des droits qu'il avait sur les terres et juridiction de lad. Gaufrèse à Molines.

MOULINET, *Reg. généal.* IV, 869.

22265 Bois des Ayes, 11 septembre 1324.

Concession par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, à Lantelme, fils d'Antoine de Névache, de la mistralie de Mantoulles, pour jouir des droits et émoluments, sous la redevance de 2 flor. d'or de Florence, payables à Noël, et 10 sols gros Tournois pour introges. ... *ap. Boscum Ayarum.* Mardi après la Nativité de la Vierge....

Arch. de l'Isère, B. 3009, Vᶜ IIIIˣˣ vᵇ. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 535-6.

22266 11 septembre/6 décembre 1324.

Antelme de Miolans, bailli du comte de Savoie dans la vallée de Suse, rassemble des hommes d'armes à Suse, parce que le dauphin concentrait ses gens vers Exilles et Bardonnêche ; il craignait la trahison de la ville ; il envoie des espions vers Briançon, Embrun, Exilles et autres terres du dauphin ; il réclame du secours au prince d'Achaïe. — Après le départ du dauphin, il confisqua les biens des gens de Bardonnêche dans le mandement de Suse.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 425-6.

22267 Briançon, 12 septembre 1324.

Aveu à Pierre de la Val, administrateur de l'hôpital des Marches de Charles [à l'Argentière], procureur de Pierre de Saumane, commandeur de St-Jean d'Embrun, par Jean Pons, de Briançon, au nom de son fils Raymond, d'une terre au Coin, devant 12 den. de cens, et transaction à cet égard.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 435, orig. = ROMAN, 183ᵇ.

22268 (12) 13 septembre 1324.

Raymond, seigneur de Mévouillon, donne procuration à Roger Hermarin de Massarata pour un procès contre Jacques Rivière, chevalier, seigneur de la Charce.

Arch. de l'Isère, B. 3677, orig. parch. (*Invent.* III, 137ᵇ).

22269 Avignon, 13 septembre 1324.

Jean XXII charge l'archidiacre de Vienne d'exécuter le transfert au monastère de Savigny de Thomas Alamandi, prieur de Talloires.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 224, n° 20658.

22270 La Chartreuse, 13 septembre 1324.

Edouard, comte de Savoie, approuve la donation de son prédécesseur Amédée à la maison de la Chartreuse (5 sept. 1319) ; il fait don lui-même aux frères, dans le cloître, de 10 liv. Viennois de revenu, payables chaque année à Montmélian le jour de la Toussaint. En reconnaissance, le prieur Aymon et le couvent le déclarent participant des biens [spirituels] et prières qui se feront dans la maison ; on fondera un moine et 1 cellule, qui seront à sa dévotion. Le comte donne 50 liv. de bons Viennois pour la construction. *Dat. in domo Cartusiæ.*

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 173-4.

22271 Embrun, 13 septembre 1324.

Appel au Dauphin par les syndics d'Embrun, de la décision du juge d'Embrun qui avait condamné les Embrunais à payer la tasche pour les céréales sur leurs terres de Baratier.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 183ᵇ.

22272 Châteauneuf-de-Mazenc, 14 septembre 1324.
Procuration donnée par Pierre Hautaud et autres habitants de Châteauneuf-de-Mazenc *(Castro novo de Masenc)* à Pierre Oliverii et Pons Seignoreti, pour comparaître devant la cour ordinaire du lieu. Fait [devant] la maison de feu Guillaume Fabre. Témoins.
Arch. de la Drôme, E. 5376, copie papier du XVIIe s.

22273 Châteauneuf-de-Mazenc, 14 septembre 1324.
Il y avait contestation entre les habitants de Châteauneuf-de-Mazenc et Guigues de Beauchastel, commandeur de Poët-Laval, ordre de St-Jean de Jérusalem ; ce dernier prétendait pouvoir vendre les pâturages du terroir du Bas-Eyzahut *(Esaut)*; on transigea, s'en rapportant à Arnaud du Poët, écuyer, juge des comtés de Valentinois et Diois, et à Pierre Guiger, de Châteauneuf-de-Mazenc ; ils maintiennent les droits des habitants. Fait à la maison de l'Hôpital, dans la chambre des malades; témoins : Aymar Bérengier, Bertrand Durand, Ponce de Floriat, Audigier de Montlaur, Dalmace de Vesc. Hugues de Cayriat, not.
Arch. de la Drôme, E. 5376, pap. (*Invent.* IV, 148^b).

22274 Briançon, 16 septembre 1324.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné, mande aux bailli et juge de Briançon d'observer le contenu de ses lettres du 19 nov. 1322 (suppl.) et de révoquer les nouveautés. *Dat. ap. Brianczonem.*
Arch. commun. du Puy-St-Pierre (Hautes-Alpes). — Commun. de M. Faucher, archiviste.

22275 Briançon, 18 septembre 1324.
Privilège concédé par Henri Dauphin, évêque de Metz, aux bourgeois de Briançon, et relatif aux guettes à faire au château, aux gabelles et aux chevauchées. — Cf. 15 déc.
Bibl. de Grenoble, ms. R. 6181. = Roman, 183^b.

22276 Gap, 19-30 septembre 1324.
Chapitre tenu en la maison de chanonge *(canoniæ)*. Echange de la montagne de la chapelle de Guil. des Infournas, contre un autre immeuble. Confirmation de l'acquisition faite, le 21 sept., par l'évêque et le chapitre, du fournage et des biens de Châteauvieux et de Lettret. Procuration au chanoine Pierre Fabri, de Vizille, chapelain d'[Henri Dauphin], élu de Metz, de retirer de celui-ci 200 Tournois d'argent.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 252^b). = Allemand (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 359.

22277 Embrun, 21 septembre 1324.
Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné. ....*Ap. Ebredunum, Ebreduni.*
Arch. de l'Isère, B. 2962, 122, 230 ; B. 3006, VI^c xxij.

22278 23 septembre 1324.
Le dauphin Guigues prend sous sa sauvegarde la personne, la famille et les biens de Jean Pellissier, maréchal, habitant Beauvoir, moyennant un droit de garde de 10 sols bonne monnaie.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 10 (*Invent.* IV, 259^a).

22279 23 septembre 1324.
Albergement par Pierre Roux, châtelain de Beauvoir, au nom du dauphin, à Lantelme Grollier, dit le Grand Bâtard, de Voreppe, d'une grotte située sous la place de la chapelle de Ste-Catherine avec jardin devant, pour en jouir suivant les coutumes et avec les libertés et franchises des habitants de Beauvoir, sous le cens annuel d'une hémine de froment, 13 s. de plaid à chaque changement de seigneur et de tenancier et 10 s. d'investiture. Dimanche avant s^t Michel.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 10 (*Invent.* IV, 259^a).

22280 23 septembre 1324.
Transaction entre Marguerite Braczard et Plaisance, sa sœur, au sujet de certaines redevances dues à Jean Alleman et Jean Saynon ..., le dimanche avant s^t Michel.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 9^b (*Invent.* IV, 258-9).

22281 Avignon, 24 septembre 1324.
Jean XXII confère un canonicat à Metz à Guy d'Amaysin, nonobstant ses canonicat, prébende et sacristie à Vienne et son titre de clerc de chœur à Brioude. — Exéc. : (étrangers).
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 229, n° 20715.

22282 Gap, 24 septembre 1324.
Le chapitre de Gap est prorogé à raison de l'arrivée du dauphin [Guigues]. Nomination du prévôt Jean d'Auberuffe comme administrateur ; il est dispensé de la résidence pendant un an. Les 12 clercs retireront tous les deux jours de la maison de chanonge le pain et le vin qui leur est attribué. Le chanoine Jean Karroli, allant à Avignon, recommandera l'affaire de Pelleautier au cardinal de Montfavet *(Monte Favento)*.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 252^b).

22283 Avignon, 26 septembre 1324.
Jean XXII charge Pierre Albanelli, chanoine de Die, d'exécuter la collation de l'aumônerie du monastère d'Oulx à Folcard de *Margiis* (Morges ?).
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 230, n° 20733.

22284 Avignon, 27 septembre 1324.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Lodève.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 231, n° 20739.

22285 Avignon, 28 septembre 1324.
Jean XXII confère à Michel Maquerelli l'église de St-Saturnin près des murs d'Embrun, vacante par la consécration de l'archevêque Bertrand. Exécuteurs : (étrangers).
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 232, n° 20750.

22286 28 septembre 1324.
Simon Canali et Pierre Coperii reviennent d'une mission auprès d'Henri Dauphin, de la part du prince d'Achaïe.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 426, n. 1.

22287 1er octobre 1324.
Le dauphin Jean ayant par son testament élu sépulture en l'église de St-André et légué 4000 liv. pour acquérir 200 liv. de revenu en faveur de ce sanctuaire, le dauphin Guigues, son fils, ordonne aux mistraux de la châtellenie d'Oisans de payer au chapitre ces 200 liv.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 332^a (1326).

22288 1er octobre 1324.
En payement du legs de 4000 liv. fait par le dauphin Guigues [= Jean] à l'église St-André de Grenoble, où il avait élu sépulture, il est assigné à ce chapitre 200 liv. de rente en cens et droits dans les paroisses d'Arène, Villard-d'Arène, Auris et Freynet, au mandement d'Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 276b (1325).

22289 1er octobre 1324.
Approbation par Henri Dauphin, baron de Montauban, régent du Dauphiné et tuteur du dauphin Guigues, d'une assignation par celui-ci de 200 liv. de revenu sur diverses terres de l'Oisans au chapitre St-André de Grenoble, en exécution des dernières volontés du dauphin Jean, son père.

Arch. de l'Isère, B. 4216 (*Invent.* IV, 152b).

22290 Boscaudon, 4 octobre 1324.
Guillaume Alberti, abbé de Boscaudon, de l'avis de son couvent donne en emphytéose perpétuelle, renouvelable tous les 20 ans, à Guillaume Fulconis dit Allaudi, des Crottes, une pièce de terre sise à Beauvillar *(Bello Villari)*, sous le cens annuel d'1 den. Viennois et 2 setiers de blé *(annonæ)*, mesure des Crottes. Frère Pierre Baboti et 12 autres. *Act. ap. B-num in loqutorio S. Marcellini.* Témoins : Raimond de Rousset *(Rosseto)*, prieur du Sauze *(Salice)*.

Arch. de M. Roman, orig. (communiqué par M. J.-C. Roman).

22291 5 octobre 1324.
Concession par Aymon (A-mard), seigneur de Châteauneuf d'Entremont, aux religieux de la Silve-Bénite, ordre des Chartreux, de tous les droits qui lui compétaient sur leurs montagnes de Pronoscal et Bellefon, dont les confins sont renouvelés par une plantation de limites ; il leur concède le libre passage dans ses terres, avec faculté de prendre du bois, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2952, 62. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 272a : 495.

22292 Avignon, 6 octobre 1324.
Jean XXII donne à Girard de Fontaine *(Fontana)*, chanoine de St-Antoine de Viennois, l'expectative d'un prieuré, etc. du même ordre.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 235, n° 20776.

22293 Avignon, 6 octobre 1324.
L'archidiacre de Valence est chargé de la collation à Etienne de Fontaine *(Fontana)* d'un canonicat à Autun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 234, n° 20775.

22294 Avignon, 6 octobre 1324.
Jean XXII, en conférant à Jean Fulcherii une grâce expectat. à Uzès, casse celle qu'il lui avait accordée d'un bénéfice à la collation de l'évêque de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 235, n° 20777.

22295 Visan, 6 octobre 1324.
Confirmation par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, de l'albergement du 29 avr. 1320... Fait *Avisani.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIc xlviij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, 66.

22296 Avignon, 9 octobre 1324.
Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun de conférer à Gérard dit de Rostock *(Rozstroch)* un canonicat à St-Paul de Worms.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 237, n° 20801.

22297 9 octobre 1324.
Echange entre Jean de Guiffrey et Amédée de Guiffrey, de Freynet : le 1er donne 2 sols de cens sur une châtaigneraie au bois de Perverat, touchant celles dudit Amédée et de Reymond de Boutières ; Amédée cède 2 sols de cens sur le bois Chapiront, touchant la châtaigneraie de Bernoud de Frêne... Albert Philippe [not.].

Invent. titres de M. de Marcieu.

22298 Avignon, 10 octobre 1324.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la concession d'un canonicat près Spire.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 238, n° 20812.

22299 Avignon, 11 octobre 1324.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'une église au dioc. de Rouen.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 238, n° 20820.

22300 13 octobre 1324.
Vente par Humbert de Clarfay, en pur et franc alleu, à noble Reymond Leuzon de la Paute, de cens et service, avec directe, pour le prix de 57 livr. Vien. Nantelme Escallier [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. 1.

22301 Avignon, 15 octobre 1324.
Jean XXII charge l'archidiacre de Valence et les chanoines de cette église, Richard de Montélier *(Montelhesio)* et Jacques *(Jacomus)* Vanhandi, d'exécuter la faculté donnée à Adémar de la Voulte, chapelain du pape et chanoine de Viviers, de percevoir les revenus de ses bénéfices durant son séjour de 3 ans dans une université.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 242, n° 20864.

22302 Châtillon, 15 octobre 1324.
Guillaume de Roussillon, évêque de Valence, reçu par les habitants du bourg de Châtillon, confirme les chartes de libertés à eux accordées par Isoard d'Aix, Raymond de Baux, Malberjone et son fils Bertrand de Baux.

Châtillon, Arch. commun. Invent. 1771, n° 2. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 468 (à part, I, 89).

22303 15 octobre 1324.
Jean Castiati passe quittance au recteur de l'hôpital du St-Esprit d'Embrun, de 10 liv. restant sur 40 constituées en *doyre* à sa femme Guilhiaume, jadis *trobata* à la maison de l'Aumône.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 108b).

22304 19 octobre 1324.
Transaction entre Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné, tuteur de son neveu le dauphin Guigues, et Aymar d'Anthon, seigneur de Gourdans, chevalier, qui promet de faire hommage au dau-

phin pour sa maison forte de Loyettes et la ville dud. lieu, sauf celui qu'il doit à l'abbé d'Ambronay ; de lui remettre la terre et ville de Charnaux, que le dauphin lui rendrait pour la tenir de lui à foi et hommage ; il déclare tenir du même le cours de l'eau d'Inde [Ain]... Vendredi après s[t] Luc... Martin Gabeti [not.].

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 103ª. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1215.

22305 (1324).
Charte de franchises accordée par Hugues de Genève, seigneur de Gourdans et d'Anthon, et par Isabelle d'Anthon, aux habitants d'Anthon.

PONCET (Franç.), *Essai histor. baronnie d'Anthon* (1882), 32-7, trad. s. date.

22306 23 octobre 1324.
Aimar, comte de Valentinois, renouvelle l'hommage qu'il doit au dauphin de Viennois.

CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 82 (à part. I, 290-1).

22307 24 octobre 1324.
Vente par Louis, seigneur de Versailleux (Vessilieu), chevalier, à Henri, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, de la terre de Versailleux (Vessilieu), avec ses appartenances, hommes liges taillables à miséricorde, moyennant le prix de 2600 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 470ª ; IV, 317.

22308 (24 octobre ?) 1324.
Hommages, reconnaissances et conventions du seigneur de Versailleux *(Vassalliaci)* au dauphin Guigues.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1213.

22309 24 octobre 1324.
Guillaume Arnaud, de Chatte, reconnaît devoir à Allemand de Beauvoir, 34 liv. Vienn. en suite d'une transaction entre eux sur les successions paternelle et maternelle d'Alise, femme dudit Arnaud et sœur dudit Guillaume [= Allemand]. Mercredi après la fête de s[t] Luc.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 13ᵇ (*Invent.* IV, 259ª).

22310 26 octobre 1324.
Testament de Béatrix d'Avellino, veuve de Guy Dauphin, baron de Montauban, par lequel elle lègue 6000 liv. à sa fille Anne de Viennois, princesse d'Orange, à prendre sur les 16000 liv. de sa constitution dotale que le dauphin Jean [son beau-frère] s'était obligé de lui restituer. Elle dispose des 10000 liv. restantes et de ses autres biens en faveur de sa sœur Sibylle de Baux, épouse d'Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois... Vendredi avant la Toussaint... Ponce Lamberti not.

Mentionné dans l'acte du 24 janv. 1345. — Arch. de l'Isère, B. 2614 *(Reg. Pilati 1343-4)*, 67. *Invent. Gapençais*, 915. Valbonnays, 5ᵉ Reg., nᵒ 154. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 274ᵇ-6ª. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 529-30. LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 705. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, nᵒ 1044.

22311 27 octobre 1324.
Accord entre [Edouard], comte [de Savoie], et Hugues de Varax, prieur de Ternay, près de St-Symphorien-d'Ozon, relativement à leur juridiction, contenant diverses franchises pour les hommes du couvent... Samedi avant la Toussaint. — Cf. 29-30 oct. 1323.

DUFOUR (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 208-9, cf. xxiij.

22312 27 octobre 1324.
Fondation de chapelle par Aymar Lurin ?

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 288.

22313 28 octobre 1324.
Henri Dauphin, élu de Metz, reconnaît devoir 1356 liv. 15 sols Viennois, le gros Tournois compté pour 20 den., à Géraud Durnayssii, chevalier, habitant de Tullins. Nicolas Chalvayronis, du Pont, not..., ind. 7...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 305.

22314 Avignon, 29 octobre 1324.
Jean XXII proroge de la fête de s[t] Martin (11 nov.) à Pâques prochaines (7 avril) les trêves ordonnées par lui entre feu Amédée, alors comte de Savoie, et ses fils le comte Edouard et son frère Aimon, et Henri élu de Metz et Guigues dauphin de Viennois, et leurs adhérents, sous peine d'excommunication, etc. — Même lettre à l'évêque de Grenoble et à l'official de Vienne.

SUARÈS, *Mss.* V, 172. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 447, nᵒ 23119. *VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* LXIX, 373.

22315 (Valence), 29 octobre 1324.
L'official de Valence délivre un vidimus de la charte du 30 juin/5 juil. 1275, munie du sceau d'Arnaud Guielini, seigneur de Rochechinard, chevalier. Sceau de la cour.

Arch. de la Drôme, Léoncel, origin. parch.

22316 30 octobre 1324.
Hommage rendu à Guillaume Allemand, seigneur de Valbonnais, par nobles Pierre Artaud, chevalier, Pierre et Jacques Favier, Guigues et Pierre Saliquet, Odon Boniface, Guigone, fille de Guillaume Auruce, et plusieurs roturiers.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 252ᵇ.

22317 St-Marcellin, 31 octobre 1324.
Guillon de Rovon s'engage à livrer à la mi-carême à la banque Manfred et Vagnon, de St-Marcellin, 1/2 quintal de bonne cire dont il a reçu d'avance le prix, 70 sols Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 10ᵇ (*Invent.* IV, 259ª).

22318 Novembre 1324.
Compte de Nicolas Constance, bailli d'Embrunais.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 168.

22319 3 novembre 1324.
Libertés et franchises accordées par Edouard *(Odduardus)*, comte de Savoie, aux bourgeois et habitants de sa ville de St-Laurent-du-Pont, en renouvellement de celles concédées par son père, le comte Amédée. Scellé le 8 févr. 1325.

DUFOUR (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 210-6.

22320 4 novembre 1324.
Testament de Guicharde, fille d'Aymar Guichard de Rivirie et femme de Jaquemet de Lavieu ; elle veut

être enterrée dans le cimetière des frères Mineurs de Vienne, etc.

Le Labourkur, *Masures de l'Ile-Barbe* (1887), I, 592.

22321 5 novembre 1324.

Possessions et droits du dauphin à Peyrins ; manière de payer ces droits, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1265.

22322 5 novembre 1324.

Testament d'Alix, fille de Philippe Ferragni.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 175.

22323 Avignon, 8 novembre 1324.

Jean XXII confère un canonicat à Valence à Jean Pauli, nonobstant la direction de l'hôpital de Sussey au dioc. de Langres. Exéc. : le sacristain, un chanoine et l'official de Viviers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 251, n° 20968.

22324 Grenoble, 9 novembre 1324.

Henri, élu de Metz, régent le Dauphiné... Fait *Gracionopol...*

Arch. de l'Isère, B. 2962, 193.

22325 Avignon, 11 novembre 1324.

Jean XXII mande à l'évêque et à deux chanoines de Genève de conférer une paroisse de ce diocèse à Jean dit Geneveys, clerc de chœur de l'église de Romans, dioc. de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 252-3, n° 20986.

22326 13 novembre 1325.

Louis Rivoire, chevalier, acquiert d'Artaud Ardencz, fils de Jacques, 10 liv. de revenu au Pont-de-Beauvoisin et la mistralie du même lieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV : II, 305b, 307a.

22327 14 novembre 1324/3 février 1325.

Terion de Septême est envoyé en France par le comte de Savoie.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 420, n.

22328 Briançon, 15 novembre 1324.

Lettre de Henri Dauphin au bailli de Briançon, lui enjoignant de faire scrupuleusement observer la charte de privilège du 18 sept. préc.

Bibl. de Grenoble, ms. R. 6181. = Roman, 183b.

22329 Beaurin, 15 novembre 1324.

Après s'être ligués contre les habitants de la ville de Metz à...... sur Moselle, le 25 août, Baudoin, archevêque de Trêves, Jean roi de Bohême et de Pologne et comte de Luxembourg, Ferry duc de Lorraine et marquis, et Edouard comte de Bar admettent dans leur alliance le cousin du duc, Henri Dauphin, élu confirmé de Metz, tant qu'il tiendra cet évêché. Il devra se rendre une fois par an devant Metz avec ses 4 alliés en personne ou par son lieutenant. Sceaux. Donn. à *Biaurain* ...jeudi après st Martin d'hiver ; présents (10).

Arch. de l'Isère, origin. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 271-4. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 200-3. = Boehmer, *Reg. imp.*, Joh. v. Böhm. 74.

22330 15 novembre 1324.

Aymar de Poitiers, [comte de Valentinois], émancipant son fils mineur Guichard, lui donne les terres de Privas, Boulogne, Barres et St-Vincent-de-Barres.

Arch. de l'Isère, B. 3897 (*Invent.* IV, 4b). *Invent. Vivarais*, 451.

22331 15 novembre 1324.

Ponce Salvatoris, chanoine de Viviers, official de la cour de Vienne, atteste la donation faite par Raymonda, veuve de Baron Poeys, à l'autel de feu Albert de Ville, chanoine de Vienne, d'une vigne au territoire de Chatonnay, se réservant l'usufruit.

Arch. de Grenoble, archevêché de Vienne, orig. A, n° 13.

22332 Sigoyer de Malpoil, 16 novembre 1324.

Guillaume d'Estienne *(Stephani)*, évêque de Gap, constitue comme procureurs Guillaume du Pont, seigneur de Lambesc *(Lambisco)*, et Raimond Guiraudi, damoiseau de Coucouron, pour comparaître devant Adémar, évêque de Marseille, et lui rendre hommage des biens et droits qu'il tient de son domaine, juridiction et seigneurie au château et territoire de St-Cannat. Fait au château de *Sigoerio Malipili*, dans la chambre du prélat ; témoins : Nicolas prieur de Volonne, Raimond Dardanelli, chevalier de Lambesc, Bertrand Ruphi, damoiseau de Lambesc. Bertrand Alberti not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Evêché de Marseille, chartes (381-400), dans l'acte du 2 déc. suiv.

22333 19 novembre 1324.

...Ind. 8...

Grenoble, *Livre de la Chaine*, IXxxxix v°.

22334 20 novembre 1324.

Ordonnance d'Henri Dauphin, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, portant que quand les hommes de la châtellenie de Montorcier, sujets et feudataires du dauphin, allaient habiter dans les fiefs des autres coseigneurs, ils devenaient justiciables de ceux-ci et *vice versa*.

Invent. du Graisivaudan, I, 505a. = Roman, 183-4.

22335 Avignon, 21 novembre 1324.

Jean XXII mande à l'abbé d'Aiguilhe *(de Secureto)* au Puy et à des chanoines de Viviers et de Riez de conférer la prévôté de Fréjus à Lambert de Montmeyran, chanoine de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 261, n° 21073.

22336 21 novembre 1324.

Présentation des lettres apostoliques adressées à G[uillaume] évêque de Grenoble et contenant le procès contre les fils de Mathieu Visconti.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 460, n° 23255.

22337 23 novembre 1324.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Giraud Adhémar de Monteil, seigneur de Grignan, son épouse Blonde et leur fils Géraud, pour les châteaux d'Aps et St-Andéol-de-Berg, leur avoir en la paroisse de Mercuer, le fief de Moudon de Volgri app. du Pin, celui de Raimond de Mirabel, d'autres à Berg, St-Alban, en Vivarais, de Montargues, Paliers, Bransanages, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 451.

22338 23 novembre 1324.

Henri Dauphin, régent du Dauphiné, confirme les libertés et franchises de la communauté des habitants de la ville de la Mure.

Mentionné dans la confirmation du 16 sept. 1335. — Dussert (A.), *Essai hist. s. la Mure* (1903), 506.

22339 23 novembre 1324.
Raymond et Jean Aynard, frères, fils de Pierre Aynard de Tullins, vendent un fonds aud. lieu.
MOULINET, *Reg. généal.* I, 95.

22340 Avignon, 24 novembre 1324.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. à Huesca *(Oscen.)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 262, n° 21081.

22341 Avignon, 24 novembre 1324.
Jean XXII mande à l'abbé de Saou *(Saone)*, au prieur de St-Pierre du Bourg et à Ponce de *(Sentro)*, chanoine de Valence, de conférer le prieuré de Rompon, dioc. de Viviers, à Genis *(Guinesio)* de Montmeyran, moine de Cluny.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 262, n° 21086.

22342 Trèves, 24 novembre 1324.
Promesse par Jean, roi de Bohême et de Pologne, comte de Luxembourg, de reprendre d'Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, ce qu'il tient de son église.
BOEHMER, *Reg. imp.*, Joh. v. Böhm. 75. *Mém.-doc. soc. antiq. France*, Mettensia (1906), V, 20, 143.

22343 Grenoble, 25 novembre 1324.
Guigues dauphin... *p. dom.*
Arch. de l'Isère, B. 2962, 122, 230 ; B. 3006, VI° xxij.

22344 28 novembre 1324.
Serment prêté par Jean Humbert, juge de la cour commune de Grenoble, Pierre de Dorat, dit Champion, châtelain, et Hugues Pallat, vice-courrier, d'observer les privilèges et libertés de la ville.
Arch. ville de Grenoble, AA. 7, orig. parch. *(Inv.* 14[b]).

22345 30 novembre 1324.
Règlement de compte entre Allemand de Beauvoir et Rostagnet, mercier, au sujet de la construction de la maison dudit Allemand à St-Marcellin..., en la fête de St-André.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 11[b] *(Invent.* IV, 259[a]).

22346 Décembre 1324.
Testament de noble Lantelme Eynard : il élit sépulture au cimetière [du prieuré] de Domène ; fait des donations à ses filles Beymonde, religieuse, Philippa, femme de Reymond de Châteauneuf, Alix, femme d'Aymon de Briançon, Jourdane, femme de Guillaume d'Agout, outre leur dot ; à son fils Pierre, toutes ses possessions en Trièves, la Matésine et en Graisivaudan ; les seigneuries de Monteynard et Chanousse. Son fils aîné Jean hérite des châteaux de Chalancon, Arucon, Piégu, la Fare, Durfort, etc. Guillaume Crespian et Hugues Rolland [nott.].
Invent. famille Monteynard, n° 1. MOULINET, *Reg. généal.* II, 205[bis].

22347 2-3 décembre 1324.
Audition de témoins par les arbitres nommés le 6 sept. : les témoins de la communauté de Lus déclarent que les habitants de celle-ci avaient le droit de couper du bois dans le territoire contesté, pour fabriquer des ustensiles, mais s'en sont abstenus depuis que Durbon en a passé reconnaissance au roi de Sicile ; les témoins du couvent disent que les gens de Lus n'y ont pas plus à faire que le diable dans l'eau bénite ; ceux d'en-deça du Buëch y ont pris du bois et mené des troupeaux, mais ils ont été saisis et punis de bans ; Guillaume Olerii, moine, jadis baile de Lus pour Guillaume Artaudi, et d'autres l'attestent, dans leur langue maternelle.
GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 612-5, n° 666-7.

22348 3 décembre 1324.
Hommage rendu à Guillaume Allemand, seigneur de Valbonnais, par Hugues de Commiers, chevalier, pour un fief en Oisans.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 247[b].

22349 Avignon, 5 décembre 1324.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Narbonne en faveur de Guillaume de Durfort, professeur de droit, chap. du pape.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 271, n° 21168.

22350 Romette, 7 décembre 1324.
Vente par Henri Dauphin, élu de Metz, régent le Dauphiné pour le dauphin Guigues, son neveu, à noble François de Bardonnèche des droits et actions appartenant au dauphin sur plusieurs hommes du mandement de Bellino avec juridiction, sans autre réserve que l'hommage, pour le prix de 30 liv. gros Tournois d'argent ; avec promesse de faire ratifier par le dauphin. Ind. 7... *ap. Rometam*, en la chambre de la maison de l'Aumône *(Elemoyssinæ)*.
Arch. de l'Isère, B. 3006, V° xxxvj. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 100.

22351 7 décembre 1324.
Transaction entre noble Chabert Regnier, de St-Lattier, et les habitants et communauté dud. lieu, à qui il contestait le droit de faire paquerer leur bétail dans la forêt d'Elbletoney, albergée par lui des seigneurs du lieu sous certains cens : le droit des habitants est reconnu... Ind. 8.
Arch. de l'Isère, B. 2977, 341. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1871.

22352 7 décembre 1324.
Reconnaissance aux chartreux du Val-St-Hugon par Guillaume Passardi, de Goncelin. Pierre Lombardi, not. Ind. 7...
BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 379, n° 44.

22353 8 décembre 1324.
Engagement de terres par Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz.
Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 7, 143.

22354 Grenoble, après 11 décembre 1324.
...Après la quinzaine avant Noël, Jean d'Amblérieu, cellérier de la terre de la Tour, reçoit *ap. Gratianopolim de stabilitis* ordonnées dans le bailliage de Graisivaudan 480 liv. des châtelains de Trièves, Champsaur, Oisans, Vizille, Pariset, Vif et Avignonet, Cornillon.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 130[b].

22355 12 décembre 1324.
Guigues, dauphin de Viennois et comte d'Albon, confirme l'échange de la mistralie de Vienne, au comté de Viennois, contre le château ou bastide de Geyssans

avec son mandement, entre son tuteur Henri Dauphin, élu confirmé de Metz et régent du Dauphiné, et Guigues, seigneur de Beauvoir(-de-Marc, 27 sept. 1319) ; il avait été stipulé que le dauphin ratifierait cet acte quand il aurait 14 ans ; il se réserve le franc fief et agit du conseil de ses nobles. Sceau.

Arch. de l'Isère, vidimus ; B. 3009, VIII^{xx}ix^{b}. *Invent. Viennois*, III, 215^{b}, 251^{b} ; *St-Marcellin*, I, 814-5. Valbonnays, 5e Reg., n° 83. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 234^{b}. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 416.

22356 12 décembre 1324.

Hommage prêté [au dauphin Guigues] par Guigues Ravinel, fils de Perronet.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1065.

22357 12 décembre 1324.

Confirmation par Arnaud de Trians, vicomte de Tallard, des libertés et privilèges des habitants de Tallard.

Arch. de M. Amat. — Roman, 184^{a}.

22358 L'Argentière, 12 décembre 1324.

Vente par noble Albert Ysoardi, de la Vallouise *(Valle Puta)*, à Jean Ysoardi, d'un pré avec maison, au territoire de l'Argentière. Approbation de noble Jean de Rame, coseigneur de l'Argentière, à qui il faisait 6 den. bons Viennois... *Ap. Argenteriam*. Rodulphe Bermondi, de Taillerio, not.

22359 Avignon, 13 décembre 1324.

Jean XXII mande aux évêques de Marseille et de Cavaillon et au doyen de St-Agricole à Avignon de conférer à Guillaume Lante, chanoine d'Avignon, le prieuré de Saléon *(Celeonis)*, dioc. de Gap, vacant par le transfert de Pierre Trentelivres.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 274, n° 21210.

22360 Avignon, 13 décembre 1324.

Jean XXII mande aux mêmes de conférer le prieuré de Romanin, dioc. d'Avignon, à Pierre Trentelivres, qui se démettra du prieuré de Saléon, dioc. de Gap.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 274-5, n° 21213.

22361 Avignon, 15 décembre 1324.

Jean XXII confère à Silvestre de Sothon un canonicat à St-Pierre du Bourg-lès-Valence, nonobstant la chorerie de Valence. Exéc. : le prieur de Beaumont, Jacques Vagniardi et Guillaume de Chevelut, chanoine de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 276, n° 21227.

22362 Avignon, 15 décembre 1324.

Jean XXII accorde à Soffred Noir *(Nigri)*, doct. en décrets, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, un prieuré ou autre bénéfice en expectative dépendant de l'abbé ; il se démettra du prieuré de St-Julien, dioc. de Vienne. Exéc. : l'abbé de Bonnevaux, le prévôt d'Avignon et le sacristain de Romans.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 276, n° 21228.

22363 15 décembre 1324.

Bail en emphytéose d'une terre à Reauvillard, paroisse des Crottes, par l'abbé de Boscaudon à Guillaume Foulque. — Cf. 4 oct.

Inventaire des titres de Boscodon. = Roman, 184^{a}.

22364 15 décembre 1324.

Règlement de Henri, régent du Dauphiné, relatif à la garde du château de Briançon. — Cf. 18 sept.

Fauché-Prunelle, *Institutions Briançonnaises*, II, 152. = Roman, 184^{b}.

22365 15 décembre 1324.

Hommage par les habitants de Tallard à Arnaud de Trians ; ils se reconnaissent astreints aux corvées, tasches, chevauchées et cas impériaux, et ses hommes liges. — Cf. 14 déc. 1323.

Fauché-Prunelle, *Institutions Briançonnaises*, II, 152. = Roman, 184^{a}.

22366 17 décembre 1324.

Jean Gibelin, bourgeois de Romans, reconnaît devoir à Jean Pellissier, de Beauvoir, jurisconsulte, 30 petits florins d'or de Florence, en qualité de caution du commandeur du Forez, de l'ordre de St-Antoine. Lundi avant la fête de s^{t} Thomas ap.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 15 (*Invent.* IV, 259^{a}).

22367 18 décembre 1324.

Lettre des habitants de Metz à leur évêque, Henri Dauphin, lui demandant de se montrer leur défenseur, et de leur porter secours, de se désister des droits épiscopaux qu'il avait usurpés et d'un décret injuste sur le clergé.

Gallia christ. nova, XIII, 770.

22368 (Vers 19) décembre 1324.

Augustin de Mezzabarba et François Nassaporis, nonces du prince d'Achaïe, de retour d'Avignon, passent à Briançon.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 424.

22369 Avignon, 20 décembre 1324.

Jean XXII confère à Arnaud d'Argenson une grâce expectat. dépendant du monastère de Cluny, avec obligation de se démettre du prieuré de Pelleautier *(Podiolauterio)*, dioc. de Gap. Exéc. : l'archevêque d'Embrun, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 279, n° 21261.

22370 Avignon, 20 décembre 1324.

Jean XXII charge l'archidiacre de Valence et le sacristain de Vienne d'exécuter la concession à Henri de Mochalin d'un prieuré en expectative dépendant de l'abbé de la Chaise-Dieu.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 279, n° 21259.

22371 20 décembre 1324.

Privilèges concédés par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, aux habitants et communauté de Corps : il leur alberge les biens qui pourraient échoir au dauphin par le décès d'habitants intestats sans héritiers légitimes, le four delphinal du lieu, avec droit de fournage, sous la redevance de 10 liv. bons Viennois.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 207.

22372 20 décembre 1324.

Dauphine B[éatrix] de Hongrie.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 809 ; B. 3009, XI^{xx}xvij.

22373 Paris, 24 décembre 1324.

Charles, roi de France et Navarre, mande au bailli de Mâcon que, nonobstant la défense faite en son royaume que nul ne fît guerre au dauphin de Viennois, il n'empêchât pas l'archevêque de Lyon de passer en l'empire avec ses gens d'armes pour aller faire la guerre au dauphin et soutenir les droits de son église.

Chaverondier (Aug.), *Invent. titres comté Forez* (1860), 643, n° 123.

22374 Beauvoir, 26 décembre 1324.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, mande au châtelain de St-Nazaire de mettre aux enchères publiques par trois fois la gabelle du lieu de St-Nazaire, avec faculté laissée au prieur du Val-Ste-Marie de la prendre au prix du plus offrant et de la garder jusqu'à ce qu'il soit payé d'une dette reconnue par une patente spéciale du prince; si le prieur s'y refuse, le prix lui en sera remis jusqu'à extinction de la susdite dette. *Dat. ap. Bellum visum*, le 2e jour de Noël....

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 11 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (8 nov. 1868).

22375 26 décembre 1324.

Accord par lequel Catherine, fille de Pierre Quine, et Guélis de la Balme, fils de Guillemet, entre lesquels avait été dressé un projet de mariage, se libèrent de leurs engagements, à moins qu'avant l'Epiphanie ledit Guélis se déclare prêt à faire célébrer le mariage et s'il en fait achever les formalités dans un délai de quinze jours à dater de cette fête.... Mercredi, lendemain de Noël.

Arch. de l'Isère, B. 4410 (*Invent.* IV, 259a).

22376 1324-1325.

Antoine de Clermont, bailli de Savoie, et Pierre Marescalli, bailli de la Val d'Aoste et leurs escortes *(comitive)*, se rencontrent [pour traiter] aux Echelles vers Voiron avec les gens du Dauphiné. L'abbé de St-Sulpice et le bailli de la Val d'Aoste passent au Pont de Beauvoisin, revenant du Viennois, où le comte de Savoie les avait envoyés pour conclure une trêve entre les seigneurs de Bressieux et d'Ornacieux *(Ornaicont)*.

Gabotto (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 350-1.

22377 1324-1325.

Enquête et sentence par le juge de Valence qui maintient l'abbaye de Léoncel en possession des tâches et dîmes de Combe-Chaude, contre les prétentions d'Antoine de Poitiers, seigneur de Châteaudouble.

Arch. de la Drôme, Léoncel, nos 379, 562.

22378 1324-1383.

Procès entre Pierre Julien, de l'Argentière, et la confrérie du St-Esprit dud. lieu, au sujet d'une redevance de 2 setiers seigle due à la confrérie au lieu dit la Maladière.

Arch. de l'Isère, B. 4352, pap. (*Invent.* IV, 188a).

22379 (Après 1324).

Jeannette, dame de Gex *(Jas)*, reconnaît tenir du seigneur de Faucigny tout ce qu'elle possède dans les villages et terres de Ste-Marie de *Pusyef*, Ornex, *Manyes*, *Roseyres*, Bretonnières, *Visinef*, Bursinel *(Brucinel)*, Villars-Tacon, *Vilar Tresineras*, *Vilar Cellant* et Moens *(Maynt)*, et sur les hommes du prieuré de Payerne *(Paternay)*. Etienne de Sciez *(Siyes)* not.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1466.

22380 1325.

Partage entre François, Albert et Louis Agni, frères, des biens de leur père.

Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266a).

22381 1325.

Règlement pour la convocation du ban et arrière-ban, fait par le dauphin Guigues; les châtelains, mistraux, notaires et autres officiers pourvus par le prince, sont tenus de s'équiper et armer pour son service.

Invent. Généralité Dauph. 389. = Chevalier (U.), *Ordonn.* 99.

22382 Gap, (vers 1325).

Sentence du juge du chapitre de Gap, seigneur de St-Laurent-du-Cros, qui condamne Jean Andéoud, fils de Guil., dit Siza, et sa femme Antonia, à 40 sols d'amende pour avoir récolté des raves dans leur champ, sans payer les lods et droits dus au chapitre, nonobstant la défense de Guigues Rocelli, huissier audit St-Laurent. Rambaud Botini, procureur du chapitre, demande acte. Témoins. Jacques Sancti, not. Fait dans le réfectoire de chanonge.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352b).

22383 St-Bonnet, 1325.

Sentence rendue par Guillaume de Brens, juge d'Embrun et du Champsaur, au sujet d'un appel interjeté par Jacques ....., procureur du chapitre de Gap, à propos de St-Laurent-du-Cros; il fera parvenir ses réclamations au juge dans les 10 jours qui suivront son retour à Embrun. Témoins. Lantelme Aymerici, not. imp. et de feu l'évêque G[eoffroy]. *Act. ap. S. Bonitum*, dans la forteresse du dauphin.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352a).

22384 Gap, (vers 1325).

Vente d'une terre par Jacques Disderii, procureur de ...... Vial, à Robert Conrerii. Témoins. Jacq. Senioreti, not. imp. et de feu Geoffroy de Lincel *(Luncello)*, évêque de Gap. Fait dans le cloître de chanonge.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352a).

22385 1325.

Vérification des limites, termes ou bornes *(boenis)* des territoires de Livron et de la Voulte, faite du consentement de G[uillaume], évêque de Valence, et de Bermond d'Anduze, chevalier, seigneur d'Anduze, et des communes intéressées.

Arch. de la Drôme, E. 3571, orig. parch. (*Invent.* III, 98a).

22386 1325.

Moirans et Montréal (Royaumont), défendus par les gens du comte de Savoie, sont attaqués par les Dauphinois.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 95 (à part, 88).

22387 Montélimar, (vers 1325).
Obligation passée au profit de Berengerius par des conjoints qui se soumettent aux juridictions des seigneurs de Montélimar [dioc.] de Valence, de Réauville, Allan *(Alondii)*, Villeneuve-de-Berg, du sceau royal de Montpellier, du dauphin de Viennois, du comte de Valentinois et Diois, de la chambre apostolique, du camérier et de son auditeur. *Acta Montilii*, dans la maison de feu François Bonpar. Témoins. Guillaume Perroti, de Montélimar, not. imp. et de Giraud Adémar et Gaucher Adémar, seigneurs de M-r, Jean Ruffi, gardien du sceau de Montpellier, fait sceller.
St-Vallier, Biblioth. de M. le m^is de Chabrillan.

22388 1325.
Amfelise, veuve de Didier de Pariset, et son fils François de Pariset acquièrent de Margaros la moitié d'une pièce de terre, au prix de 50 sols.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 443^a.

22389 1325.
Transaction entre Saramand Reynier, seigneur de Cobonne, Guigues Arvieu et Lantelme Reynier.
Arch. de la Drôme, E. 4017, pap. (*Invent.* III, 309^a).

22390 1325.
Sentence rendue par le juge de Pisançon, qui enjoint aux collecteurs du vingtain de ce lieu de rendre aux religieux de Léoncel ce qu'ils leur ont saisi en payement de ce droit, dont ils sont exempts.
Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 321.

22391 1325.
Sentence arbitrale entre Jacques Reynoard, feu Jean des Sagnières, et Pierre, Lazare et Giraud Reynoardz, du Puy.
Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 109^b).

22392 1325.
Lettre missive de Bertrand, seigneur de Ros, écrite au dauphin, par laquelle il lui donne avis que, suivant ses ordres, il s'était saisi des châteaux de Cise, de Prun et de Lay, et s'en était mis en possession.
Invent. Prov. étrang. 26^a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 280.

22393 1325.
Permission aux gens de Rousset, par le juge du prieur de St-Pantaléon, de nommer des syndics pour maintenir leur droit de pacage et de bûcherage dans les quartiers communaux.
Arch. de la Drôme, E. 5925 (*Invent.* IV, 275^b).

22394 1325.
Fondation et construction de la chapelle de Notre-Dame et St-Jacques [le Mineur] par les frères Ponce, Jean et Artaud Gilles *(Ægidii)*, citoyens de Trois-Châteaux.
BOYER, *Hist. égl. cath. de St-Paul*, 122. *Gallia christ. noviss.*, IV, 129, n° 276.

22395 1325.
Rôle de tailles fait par les habitants de Valbonnais, pour le payement de la milice qu'ils devaient fournir à leur seigneur et pour le mariage de sa sœur.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 280^a.

22396 1325.
Vente par Bernis, de Valence, à Jacques Payrolier, de la même ville, d'une vigne à Masgarnier sur le Bourg, moyennant 8 liv. Viennois.
Arch. de la Drôme, E. 1376, orig. parch. (*Invent.* II, 196^a).

22397 1325.
Le territoire de St-Maurice demeure inculte, en majeure partie, à cause des dissensions entre les hommes de Vinsobres et de Villedieu.
FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat-Ven. XIII-Vs.*, 42.

22398 Avignon, 2 janvier 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Fréjus en faveur de Hugues de Mandagot.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 283, n° 21307.

22399 Avignon, 3 janvier 1325.
Jean XXII charge Etienne Planterii, chanoine d'Embrun, d'exécuter la collation d'une vicairie au dioc. de Cavaillon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 285, n° 21319.

22400 Avignon, 4 janvier 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Covingen.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 285, n° 21329.

22401 Avignon, 4 janvier 1325.
Jean XXII charge le prieur de St-Félix de Valence et le sacristain de Vienne d'exécuter la collation à Adémar d'Hauteville d'un canonicat à Laon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 286, n° 21334.

22402 Mésage, 4 janvier 1325.
Confirmation par Béatrix de Hongrie, dauphine de Viennois, de la concession du 25 sept. 1310, avec commission aux châtelains de la Mure et Beaumont.... Vendredi avant l'Epiphanie. Fait *ap. Messaticum.*
Arch. de l'Isère, B. 3006, cxviij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 199^b.

22403 Gap, 7 janvier 1324/5.
Reconnaissance d'une maison à Gap, en faveur du commandeur. *Act. Vapinci*... Etienne Basterii, not. de Gap par autorité de G[uillaume] évêque de Gap; bulle de la cour du prélat.
Arch. des Bouches-du-Rhône. Ordre de Malte, liasse 387, orig. parch.

22404 Taulignan, 7 janvier 1324/5.
Vente à Guillaume Guigonis, dit Moreto, par Michel Lantini, de Taulignan, d'une vigne en ce territoire, au prix de 25 livr. *Act. ap. Taulinhanum*, dans l'hospice de G. G. Témoins. Hugues Bolgrelli, de Taulignan, not. imp.
HOZIER (D'), *Preuves généal. des Moreton*, n° 11.

22405 Beauvoir-en-Royans, 13 janvier 1324/5.
Contrat de mariage entre Barthélemy N... et Catherine, fille de Berthon Quine... Dimanche ......octave de l'Epiphanie.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 16^a (*Invent.* IV, 259).

22406 Avignon, 19 janvier 1325.
Jean XXII mande au prieur de Grésac, dioc. du Puy, au trésorier du Puy et à l'official d'Orange de suspendre l'interdit qui pèse sur le prieuré de Tain *(Tincto)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Vienne, et sur l'église paroiss. de Tournon, qui en dépend, dioc. de Valence, au sujet de dettes pécuniaires ; accordé sur les instances du prieur Pierre [d'Arrablay], cardinal prêtre de Ste-Susanne, et du vicaire perpétuel Jean Bolardi.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 294, n° 21414.

22407 Avignon, 21 janvier 1325.
Jean XXII accorde l'expectative d'une commanderie à Alamand de Murinais, chanoine de St-Antoine de Viennois ; il se démettra de celle de St-Antoine de la Tour, dioc. de Vienne. Exéc. : Guy de Commiers *(Cameriis)*, chanoine de Grenoble, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 295, n° 21423.

22408 St-Symphorien-d'Ozon, 22 janvier 1325.
Edouard, comte de Savoie, à la demande de Gilles Richardi, chevalier, confirme la charte de franchise accordée aux hommes de St-Symphorien par Philippe élu de Lyon et seigneur de St-Symphorien-d'Ozon *(Auzone)*, du 1er oct. 1267. *Dat. ap. S. Symphorianum.*

DUFOUR (Aug.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* (1860), IV, 223-5.

22409 25 janvier 1325.
Accord et transaction entre Dracon, recteur de la maison ou grange de Brayda, dépendant de Tamié *(ordinis Stamedei)*, et Jean et Guigues Barralis, comme châtelains delphinaux d'Avalon, au sujet de la grange de Gorie Cordoris, au mandement d'Avalon, dont reconnaissance. Jean de la Place not. ...Ind. 8...

Invent. Graisivaudan, I, 67. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1714.

22410 Avignon, 26 janvier 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à *Hugard.*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 299, n° 21469.

22411 Avignon, 28 janvier 1325.
Jean XXII confère à Guillaume Aymarii un canonicat à Die, nonobstant sa cléricature de chœur et l'église paroiss. du château d'Aucelon *(Ancellone)*, même dioc. Exéc. : les mêmes (qu'au n° suiv.).

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 301, n° 21487.

22412 Avignon, 28 janvier 1325.
Jean XXII accorde à Pierre Girardi, de Die *(Dya)*, chanoine de St-Ruf de Valence, l'expectative d'un prieuré dépendant de l'abbé de ce monastère. Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, le prieur de St-Maurice de Die et un archidiacre de Lérida.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 301, n° 21486. *Gallia christ. noviss.*, IV, 721, n° 1487.

22413 Gap, 2 février 1324/5.
Sentence de Guillaume d'Esparron, juge du chapitre de Gap, qui, à la requête de Bermond Botini, clerc procureur dud. chap., condamne à 100 sols Viennois, payables en 8 jours, Jacques Jaussaud pour avoir volé avec effraction au château de St-Laurent-du-Cros, dans la maison de Raymond Chayssie, homme lige du chap., 14 setiers de seigle *(annonæ)* et 12 d'avoine *(civatæ)*, suivant déclaration de Guil. Bernard, baile du chap. Témoins. Jacques Sancti, not. Fait dans le réfectoire de chanonge.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, orig. parch. (*Invent.* VII, 2a).

22414 Avignon, 7 février 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. en faveur d'Ebrard Mascaroni, chan. d'Uzès.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 306, n° 21537.

22415 Grenoble, 8 février 1325.
Henri Dauphin... Fait en une chambre supérieure de la maison de noble Guillaume Alamandi.

Arch. de l'Isère, B. 3006, V° xxxij.

22416 Avignon, 9 février 1325.
Jean XXII confère à Raimond, fils d'Amédée d'Allex *(Alesio)*, un canonicat à Embrun. Exéc. : le prieur de St-Maurice de Die, Albert de Foillans *(Folhacio)*, sacristain de Die, et un chanoine de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 307, n° 21550.

22417 9 février 1324/5.
Enquête sur le droit de riverage du Dauphin à Gap ; de laquelle il résulte qu'il existait alors sur le torrent de Turelet, 8 moulins ; sur le torrent de Bonne, 2 ; sur la rivière de la Luye, 5 ; le Dauphin y avait la moitié du droit de mouture du 30 nov. au 21 déc.

Arch. de l'Isère, B. 3740. *Invent. Gapençais*, 285-6. = ROMAN, 184a.

22418 9-13 février 1324/5.
Transaction entre Gilet Alleman et Jean de Sahune, au sujet de leurs droits comme coseigneurs de Ste-Jalle ; déclaration des arbitres et consultation de Hugues Roger, professeur de droit... Ind. 8...

Arch. de l'Isère, B. 3974, orig. parch. (*Invent.* IV, 85a).

22419 Gentilly, 14 février 1324/5.
Sentence rendue par Etienne, évêque de Paris, du conseil du doyen et du chapitre de Paris, et de G[uillaume], archevêque de Vienne, professeur de théologie, par laquelle il révoque celle de son prédécesseur en 1277 en tant qu'elle peut atteindre la doctrine de s[t] Thomas d'Aquin. *Dat. ap. Gentiliacum*... Jeudi avant les Cendres.

MARTENE, *Thes. nov. Anecd.* I, 1372. BULÆUS, *Hist. univ. Paris.* IV, 204. ARGENTRÉ (d'), *Coll. judic.* I, 222. DENIFLE et CHATELAIN, *Chartul. univers. Paris.* II, I, 280-2. = CHARVET, 457. COLLOMBET, II, 292.

22420 Avignon, 15 février 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun de la collation d'un canonicat à Avranches, en faveur de Thibaud de Fontenelle, clerc de Charles roi de France et de Navarre.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 308, n° 21567.

22421 Avignon, 15 février 1325.
Le même charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à Lisieux, en faveur de maître Jean de Pennes, clerc du roi Charles.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 308-9, n° 21568.

22422 Avignon, 16 février 1325.
Jean XXII accorde à Raimond Gaufridi, chanoine de St-Ruf de Valence, l'expectative d'un prieuré dépendant de ce monastère. Exéc. (étrangers).
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 309, n° 21577.

22423 Avignon, 17 février 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la réserve de l'office d'écolâtre de Cracovie en faveur de Pierre dit Chevalier *(Militi)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 311, n° 21590.

22424 17 février 1324/5.
Pierre Albi, juge... Dimanche du *Carniprivium novum*.
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^xx^xiij.

22425 19 février 1325.
Mardi, convocation *(mandum)* [des vassaux] de toute la terre de la Tour à Optevoz *(Eptevo)* pour les conduire aux Allymes *(los Aremos)*, où on couche. On retourne le lendemain à Lagnieu.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ª.

22426 20 février 1325.
Rémission par Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, à Thibaud Bonis des cens et pensions annuelles que les cabaretiers de Crémieu faisaient au régent et à son neveu le dauphin Guigues pour le vin qu'ils vendaient en août, et les étrangers pendant toute l'année : en payement du principal de 69 liv. 6 sols bons Viennois à lui dû pour dépenses fournies aux princes, jusqu'à remboursement.
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^xx^ix. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 562ᵇ.

22427 Avignon, 21 février 1325.
Jean XXII charge le doyen de Vienne du transfert de Dalmace de Gorce du prieuré de St-Saturnin du Port, au monastère de Cluny.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 313, n° 21608.

22428 Beauvoir, 21 février 1325.
...Guigues dauphin, don... Montauban, *ap. Bellumvidere*...
Arch. de l'Isère, vidimus du 31 août 1325.

22429 Beauvoir-en-Royans, 21 février 1325.
Concession par Henri Dauphin, régent du Dauphiné, à Guigues de Morges, seigneur du Chatelard, de l'hommage dû au dauphin par les héritiers de Pons d'Esparron... Fait *ap. Bellumvisum in Royanis*.
Arch. de l'Isère, B. 3009, III^c IIII^xx^xxijᵇ. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 247ᵇ.

22430 22 février 1325/22 mars 1328.
Compte d'Hugues Liotard, juge de Viennois [pour le comte de Savoie], *de exitibus ipsius judicature et sigilli.* N'y sont pas compris les produits des assises des châtelains de St-Genis, du Pont-de-Beauvoisin, de St-Laurent, de Villeneuve-de-l'Ile et de Voiron, car ces châtellenies ont été distraites de la judicature de Viennois et adjointes à celle de Novalaise.
Arch. de l'Isère, B. 3619, orig. parch. (*Invent.* III, 114ª).

22431 23-4 février 1325.
Samedi, convocation des vassaux *(mandum)* de Crémieu à Cozances *(Cousances)* pour l'affaire de Dolomieu *(Doloymeu)*. Lendemain dimanche...
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ª.

22432 La Vallouise, 24 février 1325.
Albergement par Guigues Leuczon, châtelain de la Vallouise, au nom du dauphin, à noble Guillaume Agnelli, des Vignaux *(Vignalibus)*, d'une terre herme, lieu dit au Serre, moyennant le quart des foins, pailles et autres produits, payables aud. châtelain. ...Ind. 8, *ap. Vallem Putam.*
Arch. de l'Isère, B. 3009, iiij. *Invent. Briançonnais*, 835-6. = ROMAN, 185ª.

22433 Beauvoir, 25 février 1325.
Ind. 8, Guigues dauphin d'Albon... Fait *ap. Bellumvidere.*
Arch. de l'Isère, B. 4408, 117.

22434 26 février 1325.
Un courrier du pape présente une lettre de Gasbert, archevêque d'Arles, camérier pontifical, enjoignant au prévôt de Chardavon *(Cardone)*, et aux prieurs de St-André-de-Rosans et de Lagrand *(Aragrandi)*, dioc. de Gap, de se rendre auprès de lui pour affaires concernant la Chambre.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 453, n° 23166.

22435 28 février 1325.
Testament de noble Bertrand de Verdun, d'Embrun, par lequel il fait héritières Béatrix et Agnès, filles de son fils Guillaume, et sa fille Artaude, femme de Lentelme.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 388.

22436 28 février 1324/5.
Vente de biens par Gironelle de Peyrins *(Payr')* à Pierre de la Balme ; Lantelme Roybonis, de St-Lattier, not... Ind. 8.
Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1327-8)*, 85ª. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1853.

22437 Avignon, 1er mars 1325.
Jean XXII charge le précenteur de Valence d'exécuter la concession d'une grâce expectat.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 320, n° 21691.

22438 1er mars 1324/5.
Reconnaissance en fief passée [au comte de Valentinois] par Pons Gontard, de Châteaudouble.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 486.

22439 5 mars 1324/5.
Protestation de Belone, veuve d'Odon de Viriville, contre une sentence arbitrale rendue entre elle et Berlion Meilleuret, au sujet de la succession de son mari, par Ardeynche Gironcle, Pierre de Festerna, moines de St-Pierre de Montmajour, et le prieur de Viriville.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 22 (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22440 La Tour de Londres, 8 mars 1325.
Lettre d'Edouard, roi d'Angleterre, au pape. Il a reçu Guillaume, archevêque de Vienne, et H[ugues], évêque

d'Orange, envoyés auprès de lui par le pape et le roi de France, qui l'ont assuré que ce dernier était disposé à conclure la paix. *Dat. ap. Turrim Londoniæ.*

RYMER, *Fœdera, acta,* IV, 140-1; II, II, 132.

22441 Crémieu, 10-1 mars 1325.

Le dimanche *Oculi mei,* le conseil du dauphin est convoqué *ap. Crimiacum* pour certaines affaires ; il y demeure le lendemain lundi jusqu'après dîner.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵃ.

22442 Beauvoir-en-Royans, 12 mars 1324/5.

Hommage prêté au dauphin Guigues par noble Jean Fréland, damoiseau, pour ses fiefs à Upaix, diocèse de Gap. Fait dans la forteresse, en la grande chambre du bas, en présence d'Humbert Dauphin, frère du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 23 (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22443 Arandon, 13-4 mars 1325.

Mercredi 12 (= 13) *mart.*, convocation des vassaux de la terre de la Tour *ap. A-nem,* où G. de Grolée, Jacelme Lyotardi, G. de Roin, Jean de la Balme, avec des clients de Demptézieu *(d'Enthaysiaci).* Le lendemain à Lagnieu, où on couche.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵃ.

22444 Avignon, 14 mars 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. dans les provinces de Mayence...

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 328, n° 21776.

22445 Avignon, 15 mars 1325.

Jean XXII confère à Guillaume Bajuli, d'Upie *(Upiano)*, un canonicat à Valence, mais casse la grâce expectative d'un bénéfice dépendant du prieur de Gilhac, même dioc. Exéc. : l'abbé de St-Ruf de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 329, n° 21792.

22446 Avignon, 15 mars 1325.

Jean XXII confère à Robert d'Hostun *(Osteduno)* un canonicat à Troyes, nonobstant sa cléricature à Valence et Viviers, un canonicat à St-Barnard de Romans et la cure de Rochefort-Samson *(S. Soli de Ruppeforti)*, dioc. de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 329, n° 21790.

22447 Avignon, 16 mars 1325.

Jean XXII charge le prévôt de Valence d'exécuter la collation d'un canonicat à Amiens en faveur de Jacques d'Espagne, âgé de 12 ans et bâtard.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 331, n° 21809.

22448 Avignon, 16 mars 1325.

Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à Beauvais en faveur de Raynaud de Griperia.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 331, n° 21808.

22449 Avignon, 16 mars 1325.

Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à Rouen...

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 331, n° 21807.

22450 16 mars 1325.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny...

Arch. de l'Isère, B. 2952, 4.

22451 (17 mars) 1325.

La rose d'or, dont le pape Jean XXII fait présent à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, est payée à Corboli 100 flor. d'or ; ornée de 3 saphirs et pèse 11 onces et 1 denier (reg. 58, f° 183).

FAUCON (Maur.), dans *Mél. archéol.-hist. éc. franç. Rome* (1884), IV, 109.

22452 Avignon, 19 mars 1325.

Jean XXII accorde à Guillaume de Lans, moine de la Chaise-Dieu, l'expectative d'un prieuré dépendant de cette abbaye ; il se démettra du prieuré de Grâne, dioc. de Valence. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.* V, 332, n° 21817. *Gallia christ. noviss.* IV, 721, n° 1488.

22453 22 mars 1324/5.

Aymar et Hugonet de Pusignieu, au nom de leurs frères, oncles, cousins et amis, font un traité de paix avec Guichard de Pusignieu, commandeur de Grignay, à cause de la guerre intervenue entre eux au sujet du château de Pusignieu, sa juridiction, etc.

MOULINET, *Reg. généal.* III, 558.

22454 22 mars 1324/5.

Vente par Raymondon Robert à Jean Coyfier d'une maison située à Beauvoir, dans la rue de la poterne *(postella)* de la forteresse, au prix de 14 liv. Vienn.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 23ᵇ (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22455 23 mars 1324/5.

Donation par Didier, coseigneur de Sassenage, à Gilet Coupier, de Beauvoir, de 100 sols Vienn. pour accroître la dot de Béatrix, fille de Gilet, mariée à Guillemet Goutefrey, de Bressieux.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 24ᵇ (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22456 23 mars 1324/5.

Donation au même et pour la même cause de 100 sols Vienn. par Guyot de St-Savin.

Arch. de l'Isère, B. 4410 (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22457 Avignon, 29 mars 1325.

Jean XXII confère à Etienne Morchaudi le prieuré de Chaufaille *(Cavafaya)*, dioc. de Luçon, dépendant du monastère de St-Ruf à Valence ; il se démettra du prieuré de St-Donis *(S. Dompnino)*, dioc. de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 336, n° 21865.

22458 29 mars 1325.

Accord entre Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, et les échevins et jurés de cette ville... Le dernier vendredi de mars.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1905), IV, 533-6 ; (1906), V, 143.

22459 29 mars 1325.

Vidimus d'une lettre d'Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, renvoyant à Jean Pellissier, jurisconsulte, la connaissance d'un appel interjeté entre ses mains par Jacques Rivière, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 25 (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22460 Avignon, 30 mars 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. à la collation de l'évêque de Béziers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 337, n° 21872.

22461 31 mars 1325.
Raymond de Mévouillon confirme aux habitants de Mévouillon les libertés et facultés à eux accordées par autre Raymond de Mévouillon, son père (18 janv. 1270/1).
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 378 : 458.

22462 1er avril 1325.
Ind. 8. Le dauphin Guigues reconnaît devoir à Tisetus Boerii, d'Asti, 20000 livr. Genev. restant d'une dette (1321) et lui assigne en payement les revenus delphinaux du Briançonnais. Jean Amedei de Briançon et Pierre Verchesii de Cluses, nott.
Cité dans la quittance du 10 oct. 1326.

22463 1er avril 1325.
Pactes et conventions entre Henri Dauphin, élu de Metz, au nom du dauphin Guigues, et Hervis *(Herusius, Heurisius)* de Pusignan *(Pusinyaco)*, qui reçoit en fief rendable du dauphin sa maison forte de Pusignieu *(Pusinef)*, appelée Châteauvieux *(Chatelveyl)*, le bourg du château de Pusignan *(Pusinia)* et en fait hommage, moyennant 200 liv.... Ind. 8....
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati* 1325-7), 39. *Invent. Viennois*, II, 354a : I, 98. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1113.

22464 Avignon, 1er avril 1325.
Transaction entre Guillaume, évêque de Valence et Die, et Pierre Duesa, vicomte de Caraman et seigneur du château de Jonchères *(Juncheriis)*, dioc. de Die : celui-ci sera tenu au simple hommage *vassalaticum*, non lige, avec serment de fidélité ; le prélat lui assignera 100 sols Viennois de rente sur des fiefs ou arrière-fiefs de l'évêché... Ind. 8, *Joannis pp. XXII a° 9, Avenione*, en la chambre du cardinal Arnaud [de Via] près de l'église de N.-D. des Doms.
Confirmé par la bulle du 22 nov. suiv.

22465 1er avril 1325.
Quittance par Perron Marjayse à Pierre Roux, de Morestel, châtelain de Beauvoir, d'une somme de 93 liv. Vienn. que ce dernier lui devait pour le prix d'un cheval.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 25b (*Invent.* IV, 259b).

22466 3 avril 1325.
Contrat de mariage entre Jacquemet de Boczosel, fils d'Humbert de Boczosel, seigneur de Gières, et Racilise, fille de Guy, seigneur de Tullins, à qui son père constitue en dot 700 liv.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 388.

22467 Le Buis, 7 avril 1325.
Agout de Baux, seigneur de Brantes et Plaisians, demande à Guigues, dauphin de Viennois, la confirmation de l'acte de transaction passé avec son père Jean (25 sept. 1317), par lequel il lui est accordé une pension annuelle de 300 liv. sur les revenus du Buis, pour avoir fait cession de ses droits sur la baronnie de Mévouillon. Après la ratification faite par le Dauphin, Agout prête hommage lige et serment de fidélité pour ces 300 liv. de revenu... Ind. 8... *ap. Buxum*, dans la salle de l'hospice de la cour.
Arch. de l'Isère, B. 2999, 71-2 (*Invent.* II, 164a) ; B. 3040, 22 ; B. 3007, xxxiij. *Invent. Baronnies*, I, 162b, 378b : 208-9, 210, 458-9. — Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1058.

22468 7 avril 1325.
Déclaration du fermier du péage du Buis de payer annuellement à Agout de Baux, seigneur de Brantes et Plaisians, la rente de 200 liv. à lui donnée par le dauphin ; nomination par Agout de Roland de Pierre pour juge dud. péage, et réception de son serment.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 163b : 209.

22469 Avignon, 8 avril 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Viviers.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 344, n° 21964.

22470 8 avril 1325 = 7 avril 1325 1°.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 377 : 457.

22471 Val-Ste-Marie de Bouvantes, 8 avril 1325.
... Ind. 8.... Valenzon, fils de Guillaume Valenzonis, à la requête de Guillaume Veneur *(Venatoris)*, prieur de la maison du Val-Ste-Marie, ordre de la Chartreuse, se reconnaît homme lige du couvent dans les limites et le domaine de la paroisse de Bouvantes et confesse tenir de lui en franc fief, depuis 30 ans et plus, 2 setiers de froment de cens sur un immeuble au champ de la Croix, et d'autres possessions à *Espia Freyc* et à *Colaf*. Fait en la paroisse de *Bovancio*, dans la maison *Vallis* ; témoins. Pierre Martini de Vilar, not. imp.
Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 49 lig. — Trad. Chevalier (U.), dans *Journ. de Die* (29 nov. 1868).

22472 Avignon, 9 avril 1325.
Jean XXII mande de conférer un prieuré au dioc. de Vabres, vacant par le transfert de Raimond de Combret à celui de Macheville *(Mansi Cavillani)*, dioc. de Valence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 345, n° 21967.

22473 9 avril 1325.
Hommage prêté au dauphin Guigues par les chanoines de St-Arey de Mévouillon, dans le fort dud. lieu, qui se déclarèrent ses hommes liges et lui prêtèrent serment de fidélité.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 385b : 466.

22474 9 avril 1325.
Reconnaissance d'un prêt de 50 liv. bons Viennois consenti par Gilet Coupier, [de Beauvoir], à son gendre Guillemet Goutefrey.
Arch. de l'Isère, B. 4410 (*Invent.* IV, 259b).

22475 10 avril 1325.
Confirmation par le dauphin Guigues de l'acte de son père du 5 mai 1311.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 725.

22476 Le Buis, 10 avril 1325.
Confirmation par le dauphin Guigues de la concession des libertés du Buis-les-Baronnies (8 janv. 1314). Fait *Buxi*, en la salle neuve de l'hospice de la cour.
Dans la confirmation du 27 oct. 1335. — Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe IIIIxxixb. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 373 : 452. — *Faure (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* E. III, 81, 84 (à part, 7, 10).

22477 Entre « Bolyez » et « Alheuz », 10 avril 1325.
Ind. 8... Transaction entre Agnès de Chalon, comtesse de Genevois, et son neveu le comte Amédée, au sujet de la reddition des comptes de tutelle ; elle est li-

bérée de ce qu'elle devait pour avoir engagé les châteaux de la Corbière, Balaison et Château-Gaillard à Henri Dauphin, élu de Metz. Fait dans la châtaigneraie située entre les villages *(villas)* de *Bolyez* et *Alheuz*, sur la voie publique. Présent : Lancelot de Chandée. Jean Reynaudi, du Bourget, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, n° 22, vid. de l'official de Genève, 1327, ind. 10, sceau.

22478 Avignon, 11 avril 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Spire.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 345, n° 21971.

22479 Avignon, 11 avril 1325.

Jean XXII charge le même d'exécuter la collation d'un canonicat à St-Dié.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 345, n° 21972.

22480 Avignon, 11 avril 1325.

Jean XXII accorde à Raimond de Cornillon, moine de Cruas, l'expectative d'un bénéfice, mais il se démettra du prieuré de St-Martin des Ormeaux *(de Ulmis)*, dioc. de Die.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 345, n° 21974.

22481 11 avril 1325.

Assignation à Agout de Baux, seigneur de Brantes et Plaisians, pour sa rente de 200 liv. de 30 muids de vin dus au dauphin sur les vignes du terroir du Buis pour quatrain ou cinquin, 25 sommées d'annone et 9 liv. 9 sols argent, en toute directe seigneurie immédiate ; le vin estimé par les experts à 60 liv. de rente et le blé à 30 l. 16 s., etc.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 209.

22482 12 avril 1325.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, accorde le lieu du Touvet à Guillaume et Etienne Passard.

TERREBASSE, I, *Inv.* 33-380.

22483 13 avril 1325.

Confirmation par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent de Dauphiné, des lettres du 1er janv. 1316.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 284 : VI, 171a.

22484 Avignon, 15 avril 1325.

Jean XXII accorde à Andrevet *(A-eneto)*, Copperii moine de St-Chef *(S. Theoderico)*, dioc. de Vienne, l'expectative d'un prieuré dépendant de cette abbaye. — Exéc. : le prévôt de St-André de Grenoble, les prieurs de Chavanoz, dioc. de Vienne, et de St-Robert, dioc. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 349, n° 22019.

22485 Avignon, 18 avril 1325.

Jean XXII dispense des 3e et 4e degrés de consanguinité pour mariage Humbert, fils de Guillaume Alamandi, seigneur de Valbonnais, et Agnès, fille de feu Guillaume de Joinville *(Jonvilla)*, seigneur de Gex *(Guaio)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 349-50, n° 22032.

22486 Avignon, 18 avril 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectative à Trèves.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 350, n° 22040.

22487 20 avril 1325.

Guillaume, évêque de Valence, rend au chapitre du Bourg et au prévôt de Valence le droit de tenir une boucherie *(macellum)* au Bourg et d'y percevoir des redevances, dont ils avaient été spoliés par les officiers et le courrier de Valence.

CHEVALIER (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 105, n° 56.

22488 Grenoble, 21 avril(-9 mai) 1325.

...Dimanche quinzaine de Pâques, avant st Georges, Jean d'Amblérieu, cellérier de la terre de la Tour, se rend *ap. Grationopolim* pour recevoir *de stabilitis* des bailliages du Graisivaudan et du Briançonnais et du châtelain de l'Oisans 363 liv. pour la défense des châteaux de la terre de la Tour.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 130b, 131b.

22489 21 avril-26 mai 1325.

444 Reconnaissances passées au profit du dauphin Guigues par les habitants de la ville de Gap (311) et de Montalquier (133), pour divers fonds et héritages relevant de la directe dud. seigneur, sous divers cens et services déclarés devant Jean Calla, notaire et commissaire à ce député.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 444-5.

22490 Avignon, 22 avril 1325.

Jean XXII confère à Andrevet Bonvin, de Marseille, un canonicat à Valence. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, le prieur de St-Félix hors les murs de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 352, n° 22057. *Gallia christ. nova*, IV, 721, n° 1489.

22491 Avignon, 22 avril 1325.

Jean XXII charge le prieur de St-Félix et le sacristain de Valence d'exécuter une grâce expectat. en faveur de Martin de St-Sauveur, moine d'Ainay.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 352, n° 22058.

22492 24 avril 1325.

Lettre de Pierre, prieur des Ecouges, et Guillaume, prieur du Val-Ste-Marie, à Ponce, prieur de Chalais : ils confirment son élection comme prieur de Durbon, faite par le couvent après trois jours de jeûne, et lui ordonnent d'accepter cette charge, au nom du chapitre général des Chartreux... Lendemain de st Georges. Sceaux.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 615, n° 668.

22493 Avignon, 25 avril 1325.

L'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne est donné comme juge conservateur au prieuré de Paray *(Paredo)*, ordre de Cluny, dioc. d'Autun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 353, n° 22063.

22494 Avignon, 25 avril 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Maurienne en faveur d'Amblard, fils de feu Artaud, seigneur de Beaumont, d'autres à Mayence et au dioc. de Verden.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 353-5, n° 22092, 22076, 22071.

22495 26 avril 1325.

Vente par Peirin de Chatte, citoyen de Valence, à Durand et Jean Alberti, frères, de Valence, d'une

terre à Châtenet, territoire de V-e, pour le prix de 4 livr. 10 sols Viennois, sous le cens de 6 den. Investiture par le sacristain de St-Victor. Pierre de Fabri, d'Alixan, not.

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, ch. XII, n° 26.

22496 Avignon, 27 avril 1325.

Jean XXII confère à Jean Gonterii un canonicat à St-Pierre du Bourg-lès-Valence. — Exéc. : le prieur de St-Félix hors des murs de Valence, le prévôt de Fréjus et Bertrand de Virieu, chanoine de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 356, n° 22107.

22497 27 avril 1325.

Vidimus par Odon de Buterent, chanoine de l'église N.-D. de Grenoble, remplaçant Albert de *Noyrio ?*, prieur de Champ, official de la cour de Grenoble, à la requête d'Acheruys de Suirieu *(Suyreu)*, commandeur de l'hôpital de Vizille, et de Ponce du Roure, commandeur de la Lévate et d'Echirolles, de la bulle d'Innocent IV portant défense d'excommunier ou d'interdire les Hospitaliers avant d'en avoir déféré à la cour de Rome (5 avr. 1250).

Arch. du Rhône, H. 29, orig. parch. (*Invent.* I, 13ª).

22498 Avignon, 29 avril 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectat. à Aix en faveur de Bertrand Sabadenqui, de Noves.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 359, n° 22140.

22499 Avignon, 29 avril 1325.

Jean XXII accorde à Richard Massellarii, de Noves, la grâce expectat. d'un bénéfice à la collation de l'archevêque d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 359, n° 22137.

22500 Avignon, 29 avril 1325.

Jean XXII confère à Pierre Guillelmi, du château de Noves *(Castro Novarum)*, un canonicat à Gap. Exéc. : l'évêque de Rieux, le prévôt et l'archidiacre de St-Paul du Mausolée *(Manseolo)* à Avignon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 358, n° 22130.

22501 Avignon, 29 avril 1325.

Jean XXII mande à l'évêque de Fréjus, au doyen de St-Agricol et à l'archidiacre de St-Paul le Grand d'Avignon, de faire recevoir au monastère de St-Antoine de Viennois Ferréol Mannerii, de Noves, clerc d'Avignon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 359, n° 22144.

22502 Avignon, 29 avril 1325.

Jean XXII mande à l'archidiacre de St-Paul, au sacristain et à un chanoine d'Avignon de faire recevoir Hugues d'Aiguières au monastère de St-Ruf de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 360, n° 22156.

22503 29 avril 1325.

Testament de Pierre Gardet, chapelain de l'église de la Baume-d'Hostun.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 28ᵇ (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22504 Avignon, 30 avril 1325.

Jean XXII charge le prévôt de Gap d'exécuter une grâce expectat. à Aix en faveur de Rostaing de Vénasque.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 360-1, n° 22163.

22505 Avignon, 30 avril 1325.

Jean XXII confère à Rostaing de Vénasque un canonicat à Marseille, nonobstant celui de Trois-Châteaux, etc. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, le prévôt de Gap, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 361, n° 22165. *Gallia christ. noviss.* IV, 679, n° 1395 ; 721, n° 1490.

22506 Avignon, 1ᵉʳ mai 1325.

Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun, à l'évêque de Trois-Châteaux et à l'abbé de St-Gilles de contraindre les commandeurs, prieurs et pensionnaires de l'ordre de St-Antoine de Viennois à payer leurs parts des dettes du monastère, montant à 27000 flor. d'or de Florence, fixées par le chapitre général tenu à Montpellier.

SUARÈS, Mss., V, 283. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 363, n° 22187.

22507 1ᵉʳ mai 1325.

Anterme de Miolans, bailli de la vallée de Suse pour le comte de Savoie, envoie Martin d'Allevard *(Alavardo)*, châtelain de Casellette, réclamer l'aide du prince d'Achaïe pour défendre Suse, menacée par le dauphin alors à Exilles avec son armée.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 427, n.

22508 Avignon, 2 mai 1325.

Jean XXII charge l'abbé de St-Félix et le sacristain de Valence d'exécuter la collation d'un canonicat à Cambrai en faveur de Guillaume de Vichy.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 367, n° 22233.

22509 Avignon, 3 mai 1325.

Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun de conférer à Jean Nicolai, d'Yvoy, un canonicat à Verdun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 367, n° 22238.

22510 3 mai 1325.

Michel Richard, de Briançon, lègue à la chapelle de St-Antoine, fondée par lui au cimetière de l'église paroissiale de Briançon, 10 setiers de seigle, 2 de froment et 8 d'avoine, qu'il avait acquis d'Hugues Baille, du Monêtier (25 oct. 1311) ; plus 2 setiers seigle acquis d'Humbert de la Rivière, notaire, en la paroisse de St-Chaffrey.

Invent. Briançonnais, 250-1. = ROMAN, 184ᵇ.

22511 6 mai 1325.

Aynard de Savoie, curé de Morêtel, reconnaît avoir reçu de Benoît Béroud de la Coche, de Theys, tout ce qui lui revenait à raison de la gestion des biens de Michelet, fils de feu Jacques Béroud, homme d'Aynard ; ce dernier, comme seigneur territorial de Michelet, le cède lui et l'administration de ses biens à Jacquemet Blanc, de Chapareillan, pour une période de 4 ans ; celui-ci devra nourrir et habiller ledit Michelet, cultiver ses terres, gérer ses biens et lui verser ou à Aynard à la fin des 4 ans 50 sols.

Arch. de l'Isère, B. 4422, 9 (*Invent.* IV, 274ª).

22512 Avignon, 10 mai 1325.

Jean XXII accorde à Raimbaud de Lachau *(Chalma)*, chanoine de Gap, l'expectative d'une grâce dépendant de l'évêque de ce diocèse. Exéc. : (étrangers).

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 373, n° 22305.

22513 12, 18 mai 1325.

Etienne de Vidaillac, juge du Comtat-Venaissin, tient successivement ses assises dans les vigueries : le 12 aux Pilles, le 18 à la Palud et Pierrelatte.

FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat.-Ven. XIII-V s.*, 72.

22514 Portchester, 14 mai 1325.

Lettre d'Edouard, roi d'Angleterre, au pape, qui lui avait envoyé G[uillaume] archevêque de Vienne et H[ugues] évêque d'Orange *(Auricen. Auracen.)*. Sur leur conseil, la reine Isabelle, sœur du roi de France, vint négocier avec ce prince, et une trêve fut conclue jusqu'à Pentecôte. — *Dat. ap. Porcestriam.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 148-50 ; II, II, 135-6.

22515 15 mai (?) 1325.

Engagement de fiefs par Henri Dauphin, élu de Metz, à Simon de Maxéville, seigneur de Parroy.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1906), V, 9, 143.

22516 Montbonnot ?, 15 mai 1325.

Hugues Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny, concède à Pierre Hugonet et Raymond, frères, héritiers de Bonnefoy Grossi, de *Costis*, l'office de notaire dans la vallée de Luce. *Act. ap. Montebon*, dans son château ; assistant Humbert de Chalex *(Chalay)*, chevalier et bailli.

LAVANCHY, dans *Mém. acad. Savoie* (1887), C, XII, 244-5.

22517 Gap, 16 mai 1325.

Le chapitre de Gap ne peut être tenu à l'Ascension : il n'y avait que deux chanoines présents.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 252ᵇ).

22518 Avignon, 17 mai 1325.

Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun de contraindre le prévôt et le chapitre de Prague à faire à leur évêque Jean une rente de 1000 liv. Tournois.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 377, n° 22350.

22519 17 mai 1325.

Assignation par Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et Béatrix de Viennois, de 300 liv. de revenu sur la saunerie de Salins à Isabeau de Chalon, femme de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, pour la sécurité de sa dot, en place des revenus de la terre de Nyon en Suisse... Vendredi après l'Ascension...

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 139ᵇ.

22520 17 mai 1325.

Vendredi après les Rogations, le cellérier de la Tour remet de l'argent à Aynaud de Faverges pour les garnisons *(stabilitæ)* qu'il tenait à Montrevel.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵇ.

22521 Avignon, 18 mai 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Zurich.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 378, n° 22364.

22522 Avignon, 18 mai 1325.

Jean XXII charge Etienne Planterii, chanoine d'Embrun, d'exécuter la collation d'une cure au dioc. de Cavaillon en faveur de Galvanh Rabeti.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 378, n° 22356.

22523 18 mai 1325.

Quittance au dauphin Guigues, fils et héritier du dauphin Jean, par Thomassin Abuldonii Colay de Somayn et le florentin Serlay, lombards, de 2600 flor. gros poids qu'il avait prêtés aud. Jean, sous caution de plusieurs gentilshommes de Veynes et autres lieux du Gapençais. Raymond Esmini not.

Reg. instrum. litter. comit. Vapinc. (1346), 34ᵃ. Grenoble, *Invent. Gapençais*, 913.

22524 18 mai 1325.

Ordonnance de payement par le comte de Savoie en faveur de Guillaume de Cheveluto, chanoine de Lyon[1], qui a obtenu et rapporté de la curie romaine des lettres apostoliques suspendant l'interdit de Genève, avec des lettres exécutoires pour l'archevêque de Vienne.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 426, n. 2.

22525 Gap, 19 mai 1325.

Hommage lige au chapitre de Gap par Martin Chaix *(Chayssii)*, fils de Lantelme, à genoux, les mains dans celles de Raimond Baboti, chanoine de Gap, avec baiser des pouces. Témoins. Jean Arnaud, de Seyne *(Sedena)*, dioc. d'Embrun, not. imp. et du roi Charles II. Fait dans le cloître de chanonge.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* VI, 351ᵃ).

22526 Crémieu, 20 mai 1325.

Lundi avant la Pentecôte, sont convoqués par le bailli *ap. Crimiacum* de grand matin, Jean de la Balme, Henri Vetulæ, Giraudet de la Poype, Gilet d'Arlo, châtelain de Morestel, Joffred Cluzuti, Aymon de Bron, Berthet de la Balme, pour l'accompagner à Montluel ; ils sont contremandés en chemin à Anthon et reviennent à Crémieu, où ils demeurent le lendemain.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵇ.

22527 Avignon, 23 mai 1325.

Jean XXII charge les prieurs de *Bracio*, Mison et Trescléoux *(Tribus cliviis)*, dioc. de Gap, d'exécuter la collation d'un canonicat à Sisteron.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 384, n° 22420.

22528 Avignon, 25 mai 1325.

Jean XXII accorde à Ponce d'Esparron *(Esperrone)*, moine du prieuré de St-Marcel à Die, une grâce expect. de bénéfice à la collation de l'abbé de Cluny. Exéc. : le prieur de St-Maurice, le sacristain de Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 385, n° 22434.

22529 Chertsey, 28 mai 1325.

Lettre d'Edouard, roi d'Angleterre, au pape, lui demandant la déposition de l'évêque d'Hereford. Il lui envoie une relation écrite, mais le pape doit être mis au courant par ses nonces G[uillaume], archevêque de Vienne, et H[ugues], évêque d'Orange. *Dat. ap. Certeseye.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 153 ; II, II, 137.

22530 28 mai 1325.

Jean de Schaumberg se déclare homme lige d'Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, mardi après la Pentecôte.

Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia (1905), IV, 380-1 ; (1906), V, 143.

22531 Crémieu, 28 mai 1325.

Mardi de la Pentecôte, sont convoqués *ap. Crimiacum* par le bailli pour lui donner conseil au sujet de

1. GUIGUE, *Obituarium Lugdun. ecclesiæ*, 112-4.

l'affaire de Gourdans et Loyettes en la maison *Magistræ*, P. Alamandi, Aczo de Cheyssieu *(Chaysseu)*, Jacques Laurase, Henri Vetulæ, P. Nigris, Jean de la Balme.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵇ.

22532 29 mai 1325.
Confirmation par Hugues Dauphin de l'échange du 30 mars 1317 au sujet du Touvet et concessions nouvelles touchant des bois et paquerages au-dessus de St-Michel, etc. ; juridiction accordée à Rollet d'Entremont sur les hommes du cloître du Touvet.
Invent. du Touvet, St-Vincent, chap. I.

22533 Paris, 31 mai 1325.
Traité au sujet du duché de Gascogne, entre les commissaires des rois de France et d'Angleterre, du conseil de la reine Isabelle, et de G[uillaume] archevêque de Vienne et H. évêque d'Orange, nonces du pape auprès des deux rois. *Done a Paris.*
RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 153-6 ; II, II, 137-8.

22534 31 mai 1325.
Henri de Bourgogne *(Burgonie)*, sire de Montriond *(M-nt)*, déclare avoir reçu d'Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz, régent le Dauphiné de Viennois, payant au nom de Guigues (Guigon), dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, 1200 liv. de bons petits Tournois, à valoir sur 2400 liv. à lui promises par ces princes pour raison de l'hommage qu'il leur a rendu.
Arch. de l'Isère, orig. parch. de 13 lig. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1021.

22535 31 mai 1325.
Louis de Cheyrisey se déclare homme lige d'Henri Dauphin, élu et confirmé de Metz..., vendredi après Pentecôte.
Mém.-doc. soc. antiq. France, Mettensia, IV, 369-70; V, 143.

22536 Avignon, 1ᵉʳ juin 1325.
Jean XXII mande à l'archevêque d'Embrun de citer devant lui en cour de Rome Guillaume, abbé de St-Victor de Marseille, et Guillaume, évêque de Digne, son prédécesseur, et contraindre celui-ci à restituer les biens du monastère qu'il a enlevés.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 389, n° 22476.

22537 Avignon, 1ᵉʳ juin 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'une bulle en faveur d'un chan. de Saragosse.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 388, n° 22469.

22538 Avignon, 2 juin 1325.
Lettre de Jean XXII à Guillaume, archevêque de Vienne, et à Hugues, évêque d'Orange : il a appris d'eux avec satisfaction la paix conclue entre les rois de France et Navarre, et d'Angleterre ; il approuve qu'ils demeurent sur les lieux jusqu'après l'hommage du roi d'Angleterre. — *Lætanter fraternitatis.*
RAYNALDUS, *Ann.* 1325, 12 (XXIV, 282ᵇ). — CHARVET, 458-9, trad. COLLOMBET, II, 293-4.

22539 4 juin 1325.
Sentence du juge mage du Graisivaudan, qui établit que le château et juridiction de Pariset étaient communs entre le dauphin, Félise fille de Didier de Pariset, Hugues de Sassenage et Didier de Briva, coseigneur dud. lieu, sauf la juridiction sur les hommes du dauphin..., mardi après l'octave de la Pentecôte.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 443ᵃ.

22540 Avignon, 5 juin 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. en faveur d'un clerc de Limoges.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 391, n° 22496.

22541 Avignon, 6 juin 1325.
Décret de Jean XXII au sujet de la collation du prieuré d'Aimargues *(Armasanitis)*, dépendant du monastère de St-Ruf à Valence, faite à la considération du cardinal Pilefort à Francon Pilosi par l'abbé Odon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 393, n° 22517. GRANGE (H.), *Somm. lettres pontific. Gard* (1911), n° 206.

22542 6 juin 1325.
Confirmation de l'hommage du 12 sept. 1295 par l'abbé de l'Ile-Barbe.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 33 : I, 37.

22543 6 juin 1325.
Partage de biens entre Etienne et Gilet Copier, frères, [de Beauvoir-en-Royans].... Jeudi dans l'octave de Pentecôte.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 10 (*Invent.* IV, 260ᵇ).

22544 Avignon, 13 juin 1325.
Jean XXII mande au prieur de St-Félix hors les murs de Valence et à des chanoines de Viviers et du Puy, de faire recevoir Laurent Blachonis comme chorier de l'église de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 395, n° 22546.

22545 Avignon, 13 juin 1325.
Jean XXII accorde à Laurent Blachonis une grâce expectat. à la collation du chapitre de Valence, mais casse celle à la collation du prieur de St-Baudile d'Allex *(Alesio)*, même dioc. — [Exéc. ceux du n° préc.]
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 395, n° 22547.

22546 13(-24) juin 1325.
Jeudi octave de la Fête-Dieu, le cellérier de la Tour se rend en Graisivaudan, pour recueillir des fonds ; il mange à Grenoble en l'hospice du dauphin.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵇ.

22547 14 juin 1325.
Election par le conseil général d'Embrun des consuls de cette ville ; chacun d'eux a dix liv. d'appointements par an.
Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 184ᵇ.

22548 15 juin 1325.
Ordonnance d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Montbonnot, Montfleury et autres places, réglant le ban du bétail trouvé en dommage aux territoires de Meylan, St-Muris, Corenc et St-Ferjus.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 523ᵃ.

22549 17 juin 1325.
Donation viagère par Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, à Humilie, dame de la Roche-de-Glun et de Tullins, de tout ce qu'il avait au château de Vourey,

attribué en dot à Jourdane, son épouse, par feu Guy de Tullins, père de Jourdane et Humilie.

Arch. de l'Isère, B. 4174, orig. parch.; B. 4408, 386 (*Invent.* IV, 134ᵃ, 256ᵃ). *Invent. St-Marcellin*, II, 2074.

22550 Avignon, 18 juin 1325.

Jean XXII charge Bertrand, archevêque d'Embrun, d'exécuter la collation de canonicats à N.-D. des Degrés et à St-Victor de Mayence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 397, nº 22570-1.

22551 20 juin 1325.

Conventions entre Jacquemon le forgeron, de Beauvoir, et Humbertet, fils de Guillaume Escoffier : ce dernier s'engage à servir ledit Jacquemon en qualité de domestique *(maynerius)* pendant un an : il recevra 8 den. pour chaque jour ouvrier *(obryer)* et durant toute l'année l'hospitalité, c'est-à-dire le lit et la nourriture *(coquina)*. Jeudi avant sᵗ Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 31ᵇ (*Invent.* IV, 259ᵇ).

22552 St-Etienne-de-St-Geoirs, 23 juin 1325.

Dimanche veille de sᵗ Jean-Bapt., le dauphin vient *ap. S. Stephanum de S. Juers* en armes pour se rendre en la terre de la Tour.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵇ.

22553 Lyon, 23 juin 1325.

Edouard, comte de Savoie, donne à son conseiller Guy Richard, de St-Symphorien[-d'Ozon], chevalier, ses droits sur la paroisse de St-Priest en Velin, dioc. de Lyon... Dimanche avant la Nativité de sᵗ Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 3434, reg. (*Invent.* III, 24ᵇ).

22554 Embrun, 23 juin 1325.

Jean Chastia, recteur de la maison de l'Aumône inférieure d'Embrun, cinq oblats *(donati)* et 4 conseillers de ladite maison cèdent en bail emphytéotique à Pierre Vile, dit Peyre Verge, un mas grevé d'une 1/2 tasque *(taysche)* en faveur de noble Raoul d'Embrun, et une maison à Embrun, lieu dit al Villaret, au-dessus des foulons *(paratoria)*, sous la pension de 16 setiers de blé, dont 8 de méteil *(annonæ methaenchæ, meytey)* et 8 de froment, plus 15 tournois d'argent à l'O rond pour investiture. Témoins. Ponce Abrivat, not. imp.

Arch. des Htes-Alpes, G. 2, orig. parch. (*Invent.* II, 4ᵃ). Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (V, 109ᵇ).

22555 23 juin 1325.

Quittance de 200 liv. Viennois à Humilie de Tullins par Guy de Grolée, pour la dot qu'elle devait à sa sœur Catherine, femme dud. Guy.

Arch. de l'Isère, B. 4163, orig. parch. (*Invent.* IV, 132ᵃ).

22556 La Tour(-du-Pin), 24 juin 1325.

Lundi, fête de la Nativité de sᵗ Jean-Bapt., le dauphin arrive en armes *ap. Turrim* et y couche ; on pourvoit à son hospice à Crémieu.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131ᵇ.

22557 1325, 1326, 1327.

Comptes de Jean Barral, châtelain d'Avalon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 113ᵇ,-4ᵃ.

22558 1325.

Compte par Pierre de Rignieu, châtelain de la Bâtie de Montluel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 123ᵃ.

22559 1325.

Compte de Rosset d'Hières, châtelain de Châtillon en Corneille.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 65ᵇ.

22560 1325.

Compte d'Aymon de Sachenas, cellérier, et Turpin, seigneur de Vinay, [châtelain] de Crémieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595ᵃ.

22561 1325, 1326.

Comptes de Nicolas Constance, bailli d'Embrunais.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 168.

22562 1325.

Compte de Perret de Granges, châtelain de Moirans.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1128.

22563 1325, 1326, 1328.

Comptes de Rosset d'Albrelle, châtelain de Montrevel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 314ᵇ : II, 200ᵃ.

22564 1325, 1326, 1327, 1330.

Comptes de Humbert d'Amaysin, châtelain de Montrigaud.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 972-3.

22565 1325.

Compte d'Albert de Bresse, châtelain du Mont-St-Denis : cens des moulins d'Hautefort, dîme de Charête, d'Optevoz (Opteurz), services, garde et guet de Lémens.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 69ᵇ.

22566 1325, 1326, 1327.

Comptes d'Amblard de Briord, chevalier, châtelain de Moras.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1051.

22567 1325.

Compte de Guy de Grolée, châtelain de Morêtel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 113ᵇ.

22568 1325, 1326, 1327, 1330.

Comptes de Vilain Bérard, châtelain de Pariset.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 466,-6ᵇ.

22569 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330.

Comptes de Pierre Fontaine, châtelain de Pérouges.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 70ᵇ.

22570 1325, 1326, 1327.

Comptes de Guillaume Grinde, chevalier, châtelain de Peyrins.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1298.

22571 1325, 1326.

Comptes de Guillaume de Reyné, châtelain de Quirieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 201ᵇ : II, 408ᵇ.

22572 1325.

Compte de Guichard, seigneur de Montagnieu, châtelain de Revel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 235ᵃ : II, 426ᵇ.

22573 1325, 1326.

Comptes de Pierre Noir, chevalier, châtelain de St-André-de-Briord.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71ᵇ.

22574 1325, 1326, 1327.
Comptes de Pierre Vezer ou Veyer, châtelain de St-Geoirs.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1817.

22575 1325, 1326.
Comptes de Guigues Borel, châtelain de St-Nazaire.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 594.

22576 1325.
Compte de Pierre Bataillard, cellérier de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72b.

22577 1325.
Compte de la châtellenie de St-Vulbas et Marcillieux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 73.

22578 1325.
Compte par Poniat de St-Pierre, chevalier, châtelain, et Andrevon Magnin, cellérier de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, V : III, 164b.

22579 1325.
Compte de Boniface de Bardonnêche, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 727.

22580 1325, 1326, 1327, 1330.
Compte d'André du Molard, châtelain de Vals.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2146.

22581 1325.
Compte d'Etienne du Becey, dit Epelly, châtelain de Vaulx[-en-Velin].
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 200a.

22582 1325.
Compte de Sofrey d'Arces, chevalier, châtelain de Veynes.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 245.

22583 1325, 1326, 1330, 1331.
Comptes de Guigues d'Amaysin, régent du comté de Vienne.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 259.

22584 (1325), 1326, 1327, 1330.
Comptes de Villein Bérard, châtelain de Vif.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 105 : VI, 71b.

22585 Lagnieu, 25 juin 1325.
Mardi suivant, le dauphin vient *ap. Lagniacum* avec toute sa cavalcade ; le lendemain mercredi (26) on va à la rencontre de [l'évêque de] Metz.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 132-3.

22586 Avignon, 27 juin 1325.
Le pape se réserve la nomination du doyen de Die, en remplacement de défunt André Boudoyni.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 406, n° 22674.

22587 St-Sorlin, 27 juin 1325.
Le jeudi suiv. on paye les dépenses de l'hospice du dauphin et de [l'évêque de] Metz *ap. S. Saturninum*.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, I, 132a.

22588 Orléans, 30 juin 1325.
Charles, roi de France et Navarre, mande au bailli de Mâcon de faire publier, à son de trompe, dans son bailliage, que nul des sujets du royaume n'ose aller au secours du dauphin de Viennois ni du comte de Savoie, qui se faisaient la guerre.
CHAVERONDIER (Aug.), *Invent. titres comtes Forez* (1861), 643, n° 124.

22589 (Juillet) 1325.
Burnon de Chignin, châtelain de Rivoli, mandé par le comte de Savoie vers Varey, tient garnison 16 jours à St-Laurent, pendant que le dauphin assiégeait le château de la Perrière.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 426.

22590 Avignon, 1er juillet 1325.
Jean XXII accorde à Catherine de Viennois, épouse de Philippe de Savoie, seigneur de Turin, l'autorisation de choisir son confesseur, qui l'absoudra des cas et des vœux non réservés, et des sentences d'excommunication réservées au pénitencier.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 410, n° 22706-7.

22591 2 juillet 1325.
Acte [du chapitre d'Embrun] concernant le fief au-delà de la Durance.
Arch. des Htes-Alpes, E. 521, copie (*Invent.* II, 257a).

22592 Avignon, 3 juillet 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la réserve d'un canonicat à Bazas.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 411, n° 22728.

22593 4 juillet 1325.
Donation par Jean Chamin à Jean Amédée, de Briançon, des biens à lui albergés les 22 sept. 1319 et 23 fév. 1320, à charge de payer 88 gros tournois d'argent de cens au dauphin. Ind. 8.
Arch. de l'Isère, B. 3009, xxvij. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 343.

22594 St-Alban, 6-8 juillet 1325.
Samedi..., le dauphin arrive le soir *ap. S. Albanum* et y demeure le dimanche et le lundi suiv. avec 35 chevaux. Le cellérier de la Tour paye 2 *corseta* pour le dauphin et Humbert de Villars.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 130-1, 132-3.

22595 7 juillet 1325.
Quittance par Jacquemond Raspail à Perronet Godin de 100 sols Vienn. donnés par ce dernier à sa sœur Catherine, mariée à Raspail.
Arch. de l'Isère, B. 4410, 32b (*Invent.* IV, 260a).

22596 8 juillet (1325 ?)
Ordonnance d'Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Vizille et autres lieux : tous ceux qui laisseront entrer leur bétail dans les biens d'autrui de nuit payeront pour droit de ban 60 sols, de jour 3 s. 6 den. ; le même ban sera exigé de ceux qui voudront passer dans les possessions d'autrui où il n'y aurait pas de chemin, ou qui couperaient et prendraient les bois et haies d'autrui, ainsi que ceux qui seront pris en adultère ou trouvés en lieu suspect, avec confiscation du lit.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 260b : VI, 158b (à 1335).

22597 Avignon, 9 juillet 1325.
Jean XXII confère à Ponce Mita, de Mons (*Montibus*), un canonicat à Vienne, nonobstant un prieuré et une

église au Puy ; il se démettra de sa cléricature à Vienne. Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 416, n° 22774.

22598 9 juillet 1325.

Extrait fait par Fabry, secrétaire des comptes, d'une convention entre le dauphin Guigues et Pierre, évêque de Grenoble, au sujet de la maison de la boucherie.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 276b.

22599 Beauvoir, 9 juillet 1325.

Lettre d'Henri élu de Metz, au sujet de la possession du château de l'Argentière..., *ap. Bellum Videre*, mardi après l'octave des sts Pierre et Paul. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3001, 149. — GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 83.

22600 Neyrieu, 9-13 juillet 1325.

Mardi suiv., le dauphin dîne *ap. Neyriacum* et y réside les mercredi, jeudi, vendredi et samedi, avec 34 chevaux. On envoie à Philippe Reymundi pour des tentes et pavillons

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 133a.

22601 10 juillet 1325.

Lantelme Raimbaud, de Beauvoir, ayant offert à Allemand le maréchal, dans la chapelle de Notre-Dame de Beauvoir, 12 den. Vienn. qu'il lui devait et celui-ci ayant refusé de les recevoir, Raimbaud requiert acte du dépôt qu'il fait sur l'autel de la dite chapelle des 12 den. représentés par un denier blanc ayant cours en Dauphiné pour 12 den... Mercredi après l'octave des sts Pierre et Paul.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 35 (*Invent.* IV, 260a).

22602 Lagnieu, 14-5 juillet 1325.

Dimanche..., le dauphin réside *ap. Lagniacum*, avec 97 chevaux, et y demeure le lundi suiv.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 133a.

22603 Valence, 15 juillet 1325.

Henri Dauphin, élu de Metz, régent du Dauphiné, mande au châtelain de Chabeuil d'observer une charte en faveur des religieux de Léoncel. *Dat. Valent...* Sceau.

Arch. de la Drôme, Léoncel, copie.

22604 16 juillet 1325.

Transaction entre le monastère de Boscaudon et le chapitre d'Embrun à propos des dîmes de *Costaussel*. — Cf. 27 sept.

Arch. des Htes-Alpes, H. 26, copie partielle du XVIIIe s. (communiqué par M. J. C. Roman).

22605 17 juillet 1325.

Appel interjeté au pape par Ponce Clarus, juge des appellations de tout le Dauphiné, des procédures faites par les officiers de l'archevêque de Vienne au préjudice de la juridiction du dauphin dans cette ville ; il présente l'acte au prélat et y déduit plusieurs raisons pour appuyer les droits du prince.

Invent. Viennois, III, 216a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 281-2.

22606 17 juillet 1325.

Mercredi avant se Marie-Madel., le cellérier de la Tour paye, en présence du juge de la terre de la Tour, le transport de 82 chênes amenés de la forêt de Peyrins (*Paerin*) au port de St-Sorlin pour faire des *garitæ* au château ; plus de 12 amenés du port de Quirieu à celui de St-Sorlin ; et pour ravitailler la bastide de Vézeronce.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 132a.

22607 17 juillet 1325.

Arbitrage entre l'abbaye de Léoncel, représentée par l'économe Hugues de Vienne, et André Odoard, de Romans, qui est condamné à payer annuellement 2 setiers froment de cens et 4 à mutation de tenancier, pour le champ du Bruchet, à Chatuzanges.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 320. = CHEVALIER (J.), *Eygluy-Léoncel*, 203.

22608 Crémieu, 17-8 juillet 1325.

Mercredi suiv., le dauphin dîne *apud Crimiacum* avec le bailli, y couche et y demeure le jeudi suiv., où arrivent les nobles de la terre de la Tour ; plusieurs mangent avec lui, les autres dans les auberges de la ville. On paye 61 liv. de cire en torches et chandelles portées à St-Alban, Lagnieu et Crémieu.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 133a.

22609 Avignon, 18 juillet 1325.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de canonicats à Utrecht (*Traject.*) et à Emrich.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 421, n° 22829-30.

22610 19 juillet-2 septembre 1325.

Nouvelles précautions de défense à Suse, dans la crainte qu'elle ne fût livrée au dauphin ; une bâtie est construite au-dessus ; on demande du secours au prince d'Achaïe.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 426-7, n.

22611 Avignon, 20 juillet 1325.

Jean XXII confère à Imbert de Loras, chanoine de St-Antoine de Viennois, la commanderie de St-Antoine à Chalon. Exéc. : le prieur de St-Chef (*S. Theodorio*), dioc. de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 423, n° 22857.

22612 La Tour(-du-Pin), Izeaux, 20 juillet 1325.

Le dauphin dîne *ap. Turrim* et couche *ap. Yseuz*.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131a.

22613 Moras, 21 juillet 1325.

Dimanche suiv., le dauphin passe la nuit *ap. Morasium*.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 133a.

22614 Beaulieu, 22 juillet 1325.

Le dauphin déjeune *ap. Bellum Locum*, aux dépens du prieur du lieu.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 133a.

22615 Avignon, 29 juillet 1325.

Jean XXII charge le prévôt de Valence d'exécuter la collation d'un canonicat à Orléans.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 429, n° 22923.

22616 Avignon, 30 juillet 1325.

Jean XXII mande aux prieurs de Beaumont et de St-Maurice de Die, et à l'écolâtre de Comminges de conférer à Jean Pomey, chanoine de Die, le doyenné de

cette église vacant par la mort d'André Baudoini, que le pape s'était réservé, nonobstant la cure de *Gyoreto* au dioc. de Vienne, dont il se démettra, et la cléricature de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 430, n° 22931.

22617 Avignon, 30 juillet 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Camin.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 430, n° 22933.

22618 (Après 30 juillet) 1325, 1326.

Comptes de Pierre Claret, châtelain d'Avignonet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 236b-7.

22619 (Après 30 juillet) 1325, 1326.

Comptes de Jean Filliasse, châtelain de Clermont[-en-Trièves].

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 231.

22620 (Après 30 juillet) 1325, 1326.

Comptes de Jean Filliasse, châtelain de Cornillon.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 130b.

22621 Août 1325.

Vente par Jacquemet Pachoud, du Mottaret, à Pierre Barrial, d'Allevard, de 2 setiers froment de cens, mesure d'Allevard, avec une hémine de plaid portant lods et ventes, sur une terre et une grange au-delà du Mottaret, pour le prix de 16 livr. bons Vienn. Investiture par Jean Barral, châtelain delphinal d'Avalon.

Inventaire d'Avalon, chap. I.

22622 Avignon, 1er août 1325.

Le pape autorise maître Guillaume de Chastaing *(Castannis)*, prévôt de l'égl. de Valence, à percevoir durant 3 ans les fruits de ses bénéfices, pendant qu'il sera comme chapelain au service d'Alphonse d'Espagne, seigneur de Linel, ou aux études. — Exéc. : [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 431, n° 22949.

22623 Avignon, 1er août 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter l'expectative d'un bénéfice au dioc. d'Uzès *(Utic.)*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 431, n° 22945.

22624 Avignon, 2 août 1325.

Jean XXII charge le prévôt de Valence d'exécuter la collation d'un canonicat à Châlons.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 432, n° 22953.

22625 2 août 1325.

Vendredi, Jean d'Amblérieu, cellérier de la terre de la Tour, quitte l'armée de la Perrière et se rend à la Tour.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131a.

22626 3 août 1325.

Condamnation à mort prononcée par le juge mage de Graisivaudan contre une femme de Paris qui avait tué son mari ; justifie le droit de justice du dauphin à Pariset, où il y avait 3 coseigneurs.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 442-3.

22627 (Avignon, 5 août) 1325.

Lettres du pape Jean XXII à l'archevêque de Lyon, à Louis de Savoie, baron de Vaud, à Humbert de Beaujeu, à Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Aymaret, son fils, alliés du comte de Savoie et du dauphin, les invitant à s'abstenir de la guerre.

VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* LXIX, 375.

22628 Avignon, 5 août 1325.

Bulle du pape Jean XXII accréditant auprès du dauphin, du comte de Savoie et leurs alliés Jacques Fournier, évêque de Pamiers, et Raymond, abbé de St-Gilles, ses légats, chargés de porter aux adversaires des lettres apostoliques, pour les engager à régler leurs différends par les moyens pacifiques.

VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* LXIX, 374-5.

22629 7-9 août 1325.

Bataille de Varey, gagnée par le dauphin Guigues, Henri Dauphin, son oncle, et leurs alliés, contre Edouard comte de Savoie et ses alliés. Le comte avait envahi les terres de Hugues de Genevois, seigneur d'Anthon, et mis le siège devant le château de Varey ; le dauphin se hâte de porter secours à son vassal et une grande bataille est engagée sous les murs du château, dans la plaine de St-Jean-le-Vieux. Les Dauphinois restent maîtres du champ de bataille et d'un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels Robert, comte de Tonnerre, frère du duc de Bourgogne, Jean de Chalon, comte d'Auxerre, Guichard, sire de Beaujeu. Le comte de Savoie lui-même avait été pris par le sire de Tournon et Auberjon de Mailles, lorsqu'il fut dégagé par Guillaume de Boczosel, son fils Hugues et le seigneur d'Entremont, qui tuèrent Auberjon au moment où l'on allait dépouiller le comte de son bassinet et le firent s'échapper par le Pont-d'Ain.

Exposé des causes et récit des débuts de la guerre dans les nombreux mémoires fournis par les parties de 1329 à 1332 (Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, nos 18 et 19, orig. parch.) Torino, Arch. di Stato, sez. III, Comptes hôtel de Savoie, 3 février-22 septembre 1325, fol. VI-VII. — FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 270b-81. *Fascic. temporis*, n° 45 (*Mém.-doc. soc. archéol. Genève*, IX, 306, 317). SERVION (J.), *Gestez et chron. de Savoie*, dans *Mon. hist. patr.*, Scr. I (1840), 244-8. CABARET, *Chron. de Savoie*, f° VI^{xx}iiij-VI^{xx} IX. PARADIN, *Chron. de Savoie* (1561), 211-3. GUICHENON, *Hist. mais. Savoie*, I, 376-9. CHORIER, *Hist. de Dauph.* 2e, II, 246-51. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 287-9 ; II, 206, 458, *e*. ALLARD (G.), *Œ. d.* I, 286-8 (à 1326). SERVION (J.), dans *Mon. hist. patr.*, Scr. I, 244-8. CIBRARIO, *Stor. della monarchia di Savoia* (1844), III, 11-9. DU BOYS (A.), dans *Bull. acad. Delphin.* B, III, 153-6. FINOT (J.), dans *Mém. soc. émul. Jura*, D, I, 146. = GABOTTO, *Storia del Piemonte nella 1a metà del sec. XIV* (1894), 115-6 ; *Asti e la politica Sabauda in Italia ai tempi di Gugl. Ventura* (1903), 425-8. VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 372-5. MURATORE (Dino), dans *Mém. acad. Sav.* D, XI, 225-6. PRUDHOMME, *Hist. de Grenoble*, 158.

22630 Avignon, 9 août 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter la collation d'un canonicat à Utrecht.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 434, n° 22997.

22631 10 août 1325.

Guillaume de Beausemblant *(Bellosimili ?)*..., samedi fête de st Laurent, *ap. Castrum*...

Arch. de l'Isère, B. 3005, lxj.

22632 Bourg, 11 août 1325.
Lettres du comte de Savoie ordonnant payements pour la chevauchée convoquée à Thonon *(Tononum)*, pour la s[te] Marie-Madeleine, à Genève, à la bataille de Varey. — *Dat. Burgi.*

GABOTTO (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 352.

22633 Crémieu, 12-4 août 1325.
Lundi après s[t] Laurent, le dauphin vient *ap. Crimiacum* et y déjeune ; il y demeure jusqu'au mercredi de grand matin.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 133[a].

22634 13 août 1325.
Mardi avant l'Assomption, Jean d'Amblérieu, cellérier de la terre de la Tour, reçoit de Guillaume de Roin *(Ruyno)*, chevalier, châtelain de Quirieu, pour la dépense du dauphin à Crémieu, 100 flor. d'or.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 131[a].

22635 Léoncel, 16 août 1325.
Vendredi, lendemain de l'Assomption, approbation par Pierre de Flandènes, abbé, et 13 religieux de Léoncel, de l'acte du 17 juillet.

CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 203.

22636 16 août 1325.
G[uillaume], évêque de Grenoble, vidime un acte relatif à la chartreuse du Val-St-Hugon.

Mentionné dans un acte du 30 juil. 1339. — BURNIER (Eug.), *Chartreuse de St-Hugon*, 472.

22637 Bourg-lès-Valence, 18 août 1325.
Vente par Mathieu Berins, habitant de Valence, à Jacques Payrolerii, citoyen de la même ville, d'une vigne avec fruits pendants au manse de Garnier, dans le territoire du Bourg, près du chemin qui va du Bourg à Châteauneuf-d'Isère, au prix de 8 liv. de bons Viennois, dont quittance. Le vendeur s'en dévêt entre les mains de Jean de Chatte *(Chasta)*, chanoine et courrier de l'église du Bourg, qui perçoit pour son domaine 3 quartauts de vin pur et 7 den. de cens. *Acta in dicto Burgo*, dans la cour de feu Barthélemy : témoins. Jean de Peicy *(Peciaco)*, clerc du dioc. de Genève, not. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Cart. de St-Pierre-du-Bourg*, 105-6, n° 57.

22638 Avignon, 20 août 1325.
Lettre du pape Jean XXII à Jacques Fournier, évêque de Pamiers, et Raymond abbé de St-Gilles, ses envoyés auprès du dauphin et du comte de Savoie, au sujet des négociations de paix commencées par eux après la bataille de Varey.

VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* LXIX, 375.

22639 Avignon, 20 août 1325.
Jean XXII confère à Pierre d'Auvergne *(Alverniæ)* l'église paroiss. de *Gioreto*, au dioc. de Vienne, vacante par le transfert de Jean Pomey au doyenné de Die, nonobstant divers bénéfices. Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 440, n° 23051.

22640 Avignon, 20 août 1325.
Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun d'exécuter une grâce expectative à Nîmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 440, n° 23049.

22641 Avignon, 26 août 1325.
Jean XXII confère à Adémar de Monteil *(Montilio)* un canonicat et l'archidiaconé de Reims, vacants par le retour d'Aymon de Savoie à l'état laïque. Exéc. : Hugues *Adoardi* de Monteil, chan. de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 443, n° 23075.

22642 26 août 1325.
Henri Dauphin, régent du Dauphiné, se démet de son évêché de Metz, en faveur de Louis de Poitiers, évêque de Langres, qui est confirmé.

CHORIER, *H. de D.* I, 812 ; 2[e], 625. EUBEL, 2[a], 338.

22643 Avignon, 26 août 1325.
Henri Dauphin, chevalier, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné, mande aux juge et procureur de Gap, de se rendre à St-Laurent-du-Cros, pour faire une enquête sur les troubles causés aux habitants et en envoyer un rapport à Grenoble.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, copie à la requête de Guigues de Villaret, châtelain de St-Bonnet (*Invent.* VII, 2).

22644 26 août 1325.
Le comte de Savoie annonce la mort à Varey d'Anterme de Miolans, bailli de la vallée de Suse.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 426.

22645 Avignon, 27 août 1325.
Jean XXII confère à Pierre Battailerii un canonicat à Valence. — Exéc. : l'abbé de Saou *(Saone)*, dioc. de Die, et deux chanoines de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 443, n° 23085.

22646 Avignon, 27 août 1325.
Jean XXII confère à Hugues Ademari un canonicat à Viviers, nonobstant celui de Valence. Exéc. : Lambert de Montmeyran, chanoine de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 443, n° 23078.

22647 Avignon, 27 août 1325.
Jean XXII mande aux abbés de St-Ruf de Valence et de Savigny, et au doyen de Vienne de transférer Falcon de Châteauneuf du monastère de St-Ruf à l'église de Belley et de lui conférer le prieuré de cette église.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 443, n° 23084.

22648 Avignon, 29 août 1325.
Jean XXII confère à Hugues Albanelli, de Mens, un canonicat à Die, nonobstant une chapellenie perpét. à Mens. — Exéc. : l'évêque de Cavaillon, les prieurs de St-Maurice et de St-Marcel à Die.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, V, 444, n° 23089.

22649 30 août 1325.
Confirmation par Henri Dauphin, baron de Montauban, de la concession du 19 sept. 1317.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 62 : 700.

22650 31 août 1325.
Collation par dame Marguerite Guers, de la chapelle fondée dans l'église d'Avalon par noble Guillaume Guers, son père ; elle assigne au recteur désigné, pour les 10 livr. bons Viennois léguées par son père, un pré à Pontcharra, sur le Breyda, faisant 60 sols de revenu, etc. Guigues d'Avalon (not.)

Invent. d'Avalon, chap. VII.

22651 Août-septembre 1325.

Soldes et indemnités aux gens d'armes qui ont servi dans l'armée du comte de Savoie à Varey : Burnon de Chignin, châtelain de Rivoli, Boniface de Mombello, châtelain de Carignano, Lantelmon, bâtard du prince d'Achaïe, qui fut fait prisonnier, etc.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 426-8.

22652 Avignon, 1er septembre 1325.

Lettre de Jean XXII à Jacques Fournier, évêque de Pamiers, et à Raymond, abbé de St-Gilles : quelques jours après la bataille de Varey, le dauphin Guigues et Henri Dauphin, élu de Metz, sont venus lui faire visite; il les a engagés à désigner des délégués pour négocier la paix honorable que le succès de leurs armes leur permet d'espérer. Les princes lui ont répondu qu'ils ne savent si le comte de Savoie est disposé à traiter et ne peuvent désigner des délégués sans connaître le rang de ceux que leur adversaire choisira. Ordre de transmettre leur réponse au comte.

VIDAL, dans *Revue des Quest. hist.* (1900), LXIX, 375.

22653 Avignon, 1er septembre 1325.

Le pape Jean XXII invite Edouard, comte de Savoie, à nommer des délégués pour conclure un armistice avec le dauphin, en attendant le traité de paix définitif.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 375.

22654 Avignon, 1er septembre 1325.

Lettre du même au dauphin Guigues et à Henri Dauphin, pour les engager à entamer des négociations avec le comte de Savoie.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 375, n. 6.

22655 Avignon, 1er septembre 1325.

Lettre du même à l'archevêque de Lyon, en faveur de la paix entre le comte de Savoie et le dauphin.

VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* (1900), LXIX, 375, n. 6.

22656 Avignon, 1er septembre 1325.

Jean XXII charge l'archevêque d'Embrun et l'abbé de St-Antoine de Viennois d'exécuter la collation d'un canonicat à Urgel, en faveur de Bérenger de Pierrepertuis *(Petrapertusa)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 445, n° 23104.

22657 1er septembre 1325.

[Henri Dauphin, élu] de Metz, quitte la terre de la Tour et confie au cellérier de la Tour son coursier et son valet lo Pages.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, I, 131ᵃ.

22658 Le Buis, 2 septembre 1325.

Hommage rendu à Henri Dauphin, seigneur de Mévouillon, par Gillet Allemand, chevalier, coseigneur de Ste-Jalle, dioc. de Sisteron, pour partie du château de Ste-Jalle, etc. Ind. 8, lundi, fait dans le chapitre du couvent des frères Prêcheurs *de Buxo*.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 117. Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 332 : 995.

22659 2 septembre 1325.

Hommage prêté à Henri Dauphin, baron de Mévouillon et Montauban, par Geoffrey, seigneur de Bésignan, pour les châteaux et terres de Bésignan et St-Sauveur et le domaine de la Vilette près St-Sauveur.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 1063.

22660 Le Buis, 2 septembre 1325.

Confirmation par Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, des libertés du Buis... (8 janv. 1314)... Lundi... *ap. Buxum*, dans la chambre dite de sᵗ Thomas le Grand, en l'hospice du lieu.

Dans la confirmation du 27 oct. 1335. — Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᶜIIIIˣˣ x. *Invent. Baronnies*, I, 373 : 452. = FAURE (Claude), dans *Bull. acad. Delphin.* E, III, 81, 84 (à part, 7, 10).

22661 Durbon, 3 septembre 1325.

Echange entre Ponce Chaysii, prieur, et les religieux du monastère de Durbon, d'une part, et Jean et Raynier Mescle, frères ; ceux-ci reçoivent 2 prés *in Podio Meano* et *ad Ochetam*, une terre *ad Lancetam ;* et donnent leurs cens au territoire de Petit-Recours *(Requoseti)*; avec promesse de préemption pour un pré en faveur du couvent, auquel ils payent 20 sols d'introges et promettent 12 den. de cens. *Act. in Durbone*, dans le parloir. Témoins. Jacques Chaysii not. imp.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 616-7, n° 669. = ROM. 184ᵇ.

22662 4 septembre 1325.

Assignation *(assetamentum)* et donation pour dot faite par Geoffroy, seigneur de Clermont, à son épouse Béatrix de Savoie.

Mentionnées dans le testament d'août 1332.

22663 Montorcier, 4 septembre 1325.

Doléances du chapitre de Gap contre le châtelain de St-Bonnet et ses empiétements à St-Laurent-du-Cros : il en fait emprisonner les habitants, leur défend de boire de l'eau, leur a confisqué 18 moutons et 1 vache, etc. Tém. Lantelme Aymerici, not. imp. et de feu G[eoffroy], évêque de Gap. Fait sur la voie publique, devant la maison d'Arnulphe Vicini.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, copie (*Invent.* VII, 2ᵃ).

22664 4 septembre 1325.

Testament d'Agnès, veuve de Pierre Cayon : legs à l'église de Goncelin, au curé, au vicaire, au clerc, au marguillier, pour le service accoutumé de neuvaine et annuel ; don de 6 setiers de sel aux pauvres, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4422, 12ᵇ (*Invent.* IV, 274ᵃ).

22665 7 septembre 1325.

Hommage prêté au dauphin [Guigues] par Jeannet, fils d'Aymar de St-Germain, pour les biens que lui avait apportés Elisabeth, sa femme, fille de Chabert Pilose, le samedi avant la Nativité de Notre-Dame.

Arch. de l'Isère, B. 4410, 32 (*Invent.* IV, 259-60).

22666 Beauvoir, 8 septembre 1325.

Albergement par Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent le Dauphiné pour le dauphin Guigues et Humbert son frère, [à] Isabeau Malette, veuve de Guillaume de Grandy, dit Chinard, de Romans, d'une partie du terroir ou mas de Bayanne au mandement de Pisançon, sous le cens d'un setier froment payable au châtelain de Pisançon. Confirmation du dauphin Guigues... *ap. Bellumvidere*, jour de la fête de la Nativité de la Vᵉ Marie.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIˣˣvᵇ. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1352.

22667 9 septembre 1325.
Acquisition par Ponce de Montélier *(Montellesio)*, prêtre et procureur du collège des prêtres de l'église [de Romans], de Francon de Siref, fils d'Etienne de Sireu et Jeanne, de 14 sols bons Vien. rendables à la fête des sts apôtres Philippe et Jacques, au prix de 10 liv. B. V. Pierre Radulphi, not. de Rom.

Reg. instrum. capp. Sti Maur. St Barn. Romanis, CXXVII.

22668 9 septembre 1325.
Lundi après la Nativité de la se Vierge, le cellérier de la Tour paye une muraille au château de St-Sorlin, une petite tour *(garita)* au-dessus de la citerne et du four, en présence d'Henri Vetulæ, châtelain du lieu, etc. ; il donne 30 sols au peintre de Crémieu, pour 3 boucliers du dauphin.

VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 132a.

22669 Avignon, 11 septembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Agde en faveur de Hugues, fils de feu Pierre de Mirabel, chevalier, et d'une grâce expectat. au dioc. de Béziers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 2, n° 23410-1.

22670 17 septembre 1325.
Donation par Boniface de Montluel à Guillaume Allemand, seigneur de Valbonnais, de la terre de Ferragasco, à charge de donner en dot 500 écus à Eléonore sœur dud. Guillaume, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 26a.

22671 Romans, 17 septembre 1325.
...Ind. 8... Vente par Aynardon Gilles *(Egidii)*, fils de défunt Gilles Lumbardi, à Garin Faure *(Fabri)* de la 6e partie du moulin de St-Romain, près du pont de Chapelier *(Chappelesio)* et de l'eau de la Prêle, au prix de 130 livres. *Act. R-nis, in penore* de la maison du vendeur habitée par Jeannet Donzelleti ; témoins (5). Rancon Sacristonis, de Romans, clerc, not. imp.

LACROIX (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (I, B. 3, orig. parch.), 2b.

22672 Durbon, 19 septembre 1325.
... 8e ind. Les arbitres nommés le 6 sept. assignent la communauté de Lus et le couvent de Durbon à comparaître à Aspres le 26 suiv., afin de prouver leurs droits par des actes et par 3 témoins de chaque côté pris en dehors du couvent et des habitants de Lus. Ils réclament de chaque partie pour leurs peines passées 200 gros Tournois d'argent à l'O rond du roi de France, et 100 pour le notaire. *Act. in Durbone*, dans le monastère des moines. Témoins. Jacques Chaysi not.

GUILLAUME (P.), *Charles de Durbon*, 618, n° 670.

22673 Gap, 19 septembre 1325.
Le chapitre de St-Arnoux se tient dans le réfectoire de la maison de chanonge *(canoniæ)*, en présence de Guillaume, évêque de Gap, Jacques Gaufridi, doyen, Pierre Raymbaud, sacristain, et 3 chanoines. Le doyen et 2 chanoines iront [à Grenoble] traiter de l'affaire de St-Laurent-du Cros avec le dauphin. Les comptes du chapitre, du baile de la maison de chanonge et de l'université seront désormais apurés pendant les 3 jours qui suivent le chapitre. La résidence des chanoines commencera à la st Arnoux.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673 (*Invent.* VI, 252-3). = ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 359-60.

22674 21 septembre 1325.
Le dauphin Guigues cède et transporte à son oncle Henri la baronnie de Montauban, qui avait été léguée à celui-ci par [son frère le dauphin] Jean ; avec la procédure pour la mise en possession.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 516 : 616.

22675 Romans, 21 septembre 1325.
...Ind. 8... Vente par Guillon Barlaton, fils de Guillaume Barlatier, bourgeois, à Raymond Bouqueron, bourgeois, du tiers d'un moulin indivis, situé sous le pont Fontésor, avec une maison au-dessus dudit moulin, pour le prix de 100 liv , le tout de la directe de l'archevêque de Vienne. *Act. R-nis*, en la maison de Raymond qu il habite. Témoins. Guigonet Guelisii not.

LACROIX (A.), *Invent. arch. hospit. Romans* (I, B. 3, orig. parch.), 2b.

22676 Voiron/Moirans, 22 septembre 1325.
Edouard, comte de Savoie... Fait entre les châteaux *Voyronis* et *Moyrenci*, près l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, dimanche avant St-Michel.

Arch. de l'Isère, orig. parch.

22677 Beauvoir, 22 septembre 1325.
Accord entre Pierre Bovier, mercier, d'une part, et Jean de Savoie, dit *del Villar*, et Bonnet, son gendre, d'autre, au sujet de l'écoulement des eaux de la maison dudit Bovier sur celle de Jean de Savoie et Bonnet. Fait dans la chapelle de Notre-Dame, dimanche... 1324, ind. 8.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 1 (*Invent.* IV, 260a).

22678 25 septembre 1325.
Sentence arbitrale prononcée par Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, entre Richard de Clérieu, comme tuteur de Gillette Eynard, fille de Pierre, et Tiburge de Simiane, sa future bellemère, d'une part, et Lantelme Eynard, d'autre. Ce dernier réclamait les biens de Pierre Eynard, son frère, en vertu des substitutions prévues dans le testament de leur père, à part la légitime de Gillette. Il s'en désiste, moyennant l'assignation de 120 livr. petits Tournois de rente sur les biens dudit Pierre dans le mandement de Savel, et, si cela ne suffit pas, sur le châtelet et la grange de St-Antoine, au territoire de Grenoble. Pierre Clocheron (not.).

Invent. du Touvet, St-Vincent, Invent. de Marcieu et Savel, ch. I.

22679 25 septembre 1325.
Pierre Macellarii, chanoine et maître de l'église de St-Barnard, lui lègue 2 anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 421.

22680 26 septembre 1325.
Vente par Guiffrey Salvaing, chevalier, au dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, de ses actions réelles et personnelles, excepté ses hommes hors du

bourg de la Buissière et la juridiction de cette forteresse, au prix de 200 liv. Viennois, dont quittance.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 296ᵃ.

22681 Aspres-sur-Buëch, 26 septembre 1325.

...*Ap. Asperos*, dans la maison de Durbon. Audition des témoins produits par le prieur de Durbon et par le procureur des habitants de Lus. habitants de Boulc, Dévoluy, Montama, la Rochette et St-Julien. Les gens de Lus ont été vus coupant du bois, faisant des plateaux ? *(clapos)* pour fabriquer des assiettes et *sisoriis*...

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 618-9, nº 671.

22682 La Buissière, 27 septembre 1325.

Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, affranchit et libère de tous péages, gabelles, vingtains, impôts, leydes, droits de sortie, bastages, etc. les hommes, bourgeois et marchands de la Buissière et de son mandement par tout le Dauphiné. *Dat. et act. Buxeriæ*, dans la cour du château...

Arch. de la Drôme, E. 4133, copie du XVᵉ s. Arch. de l'Isère, B. 3926 (*Invent.* IV, 40). — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 44-5.

22683 (27 septembre 1325).

Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et de Mévouillon, régent du Dauphiné, confirme la concession de son neveu aux gens de la Buissière.

Arch. de la Drôme, E. 4133, copie du XVᵉ s. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 45.

22684 Grenoble, 27 septembre 1325.

Albergement par le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Guillaume Izoard, d'Ancelle, du four et fournage dud. lieu et château, sous la redevance de 50 sols bons Viennois de cens à la sᵗ Jean-Bapt. ; commission au châtelain de St-Bonnet et autres officiers...

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIᶜ lxvj, lxxiiijᵇ. *Invent. Graisivaudan*, I, 414ᵃ. = ROMAN, 184ᵇ ; dans *Bull. soc. étud. Htes-Alpes*, XVIII, 214.

22685 27 septembre 1325.

Fondation dans l'abbaye de Boscaudon par Raoul d'Orcières d'un anniversaire de 2 flor. 2 sols.

Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN, 185ᵃ.

22686 27 septembre 1325.

Echange entre l'abbé de Boscaudon et Guillaume de Rame, d'un pré à Savine, au lieu dit la Garde.

Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN, 185ᵃ.

22687 27 septembre 1325.

Sentence arbitrale en faveur de l'abbaye de Boscaudon, relativement à la dîme du territoire entre Costaussel et le Serre de la Coche, paroisse des Crottes.

Invent. des titres de Boscodon. = ROMAN 185ᵃ.

22688 Aspres-sur-Buëch, 27 septembre 1325.

Publication des témoignages rendus la veille. Fait *ap. Asperos*, dans la maison de Durbon. Témoins : 2 moines de St-Géraud... Jacques Chaysii, not. Les arbitres assignent les parties au même lieu le 16 oct. pour les témoignages contradictoires.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 619-20, nº 672.

22689 27 septembre 1325.

Raymond de Bernardone, en présence du prieur de Durbon, et pour démontrer que les bois et pâturages de Rioufroid sont du domaine du seigneur de Lus, exhibe la donation du 4 nov. 1254, munie du sceau de Pierre Ysoardi.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 620, nº 673.

22690 Romans, 30 septembre 1325.

...Ind. 9, *ap. R-nis*, dans la cour *(curia)* de l'archevêque, en présence de Ponce Pelaprati, juge et vicegérant à Romans de l'archevêque de Vienne abbé, témoin Perronet d'Arlia, baile du même prélat, le susdit Ponce reconnaît avoir été satisfait des lods par Raymond (21 sept.) et l'avoir retenu par un bâton. Pierre Poyas, d'Oulx, clerc, not. imp.

Arch. de l'Hôpital de Romans, I, B. 3, orig. parch.

1ᵉʳ octobre 1325 = 1ᵉʳ octobre 1324.

22691 Grenoble, 2 octobre 1325.

Albergement par le dauphin Guigues à Etienne Roux, de la leyde de Goncelin et du droit des langues de la boucherie dud. lieu, sous le cens de 9 liv. payables au châtelain du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 790 ; B. 3009, IIᶜ lxxix. *Invent. Graisivaudan*, III, 87ᵇ.

22692 Avignon, 3 octobre 1325.

Lettre du pape Jean XXII à l'évêque de Pamiers et à l'abbé de St-Gilles : le dauphin et le comte de Savoie ont accepté une trêve jusqu'au 1ᵉʳ novembre ; ils ont choisi des commissaires pour traiter de la paix, mais qui ne se sont pas même réunis, et la trêve sera expirée sans qu'on ait parlé de la paix. Il leur envoie deux lettres pour remettre aux parties : la première est pour les inviter à prendre date pour l'ouverture des négociations ; s'ils n'y font aucune réponse, ils leur présenteront la seconde, qui supplie les princes de charger les envoyés du pape de faire eux-mêmes le choix du jour.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 376.

22693 Avignon, 3 octobre 1325.

Le même exhorte le dauphin à se montrer reconnaissant envers Dieu du succès de ses armes, clément dans le triomphe et bienveillant à l'égard des captifs.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 376.

22694 Avignon, 3 octobre 1325.

Le même recommande à Edouard, comte de Savoie, de se montrer modéré dans ses demandes, comme il sied à un vaincu, dans les négociations de la paix avec le dauphin.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 376.

22695 Avignon, 3 octobre 1325.

Lettres du même sur le même sujet à l'archevêque de Lyon et à Aymon, frère du comte de Savoie.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 376, n. 4.

22696 4 octobre 1325.

Mise en possession par Michel de *Clerico* en faveur d'Eléonore *(Helignoris)*. Thomas Jausserii not.

GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, nº 84.

22697 6 octobre 1325.
Mise en possession de la moitié du château de l'Argentière, appartenant à dame Eléonore *(Helignoris)*, par le seigneur de Revel. Eynard Eynardi, de Valbonnais, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 85.

22698 Avignon, 7 octobre 1325.
Le pape écrit à l'archevêque de Vienne au sujet de la translation de Pierre, évêque de Meaux à Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 13, n° 23511.

22699 Beauvoir, 8 octobre 1325.
Confirmation par Guigues, dauphin de Viennois, de la concession du 9 juil. 1323. Fait *ap. Bellumvidere*....

Arch. de l'Isère, B. 3009, II° lxv[b]. *Invent. Graisivaudan*, III, 331[a].

22700 Avignon, 10 octobre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. dépend. de St-Pons-de-Thomières et d'un canonicat au dioc. d'Elne; pour ce dernier, il a comme collègue l'abbé de St-Antoine de Viennois.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 15, n° 23528-9.

22701 Avignon, 10 octobre 1325.
Le même est chargé de faire recevoir un clerc dans l'église de Maguelonne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 15, n° 23530.

22702 10 octobre 1325.
Jean de St-Quentin donne à Gilet Copier 100 sols pour accroître la dot de Béatrix, sa fille, mariée à Guillaume Goutefrey, de Bressieux, damoiseau, jeudi après l'octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 1[b] (*Invent.* IV, 260[a]).

22703 12 octobre 1325.
Reconnaissance d'une dette de 55 sols gros Tournois souscrite par François de Maillès, fils de Pierre, à Guigues Toscan, bourgeois de Grenoble.

Arch. de l'Isère, B. 4422, 8[b] (*Invent.* IV, 274[a]).

22704 12 octobre 1325.
Remise faite à Lantelme Aynard, par Thiburge de Simiane, à son nom et de Gillette Aynard, femme de Guillaume Augier, seigneur d'Oze, du droit de Gillette sur le château et vallée de Savel, du Châtelet et de la grange de St-Antoine, pour se libérer d'une dette de 120 livr. qu'elles devaient à Lantelme, selon l'arbitrage d'Henri Dauphin.

Inventaire de Marcieu et Savel, chap. I.

22705 Avignon, 13 octobre 1325.
Grâce expect. d'un prieuré dépendant du monastère de Saou *(Saon.)*, ordre de St-Aug., dioc. de Valence, en faveur de Pierre de Narbonne, chan. de cette abb. ; il se démettra de l'hôpital de *Blacha*, même dioc. — Exéc. : le sacristain et l'official de Trois-Châteaux, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 18, n° 23563.

22706 Beauvoir, 13 octobre 1325.
Confirmation par Guigues, dauphin de Viennois, à Guillaume de Tarjan, écuyer, son domestique, de la donation du 15 sept. 1322. Ratification d'Henri Dauphin... *ap. Bellum Visum*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IX[xx] xvj. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1227-8.

22707 Beauvoir, 13 octobre 1325.
Donations à Gilet Copier, pour accroître la dot de sa fille : par Guillemet Garod, 1 setier d'avoine; Guillaume Barbut, 10 sols ; Jannon Aynard, 5 ; Guigues Frémond, 1 quartal de froment ; Pierre Ginèse, 1 hémine d'avoine, etc. Fait devant la porte de la chapelle Notre-Dame, le dimanche après l'octave de s[t] Michel.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 2 (*Invent.* IV, 260[a]).

22708 « Shene », 15 octobre 1325.
Lettre d'Edouard, roi d'Angleterre, à G[uillaume], archevêque de Vienne, et à H[ugues], évêque d'Orange, nonces du pape. Il leur a accordé tout ce qu'ils ont demandé pour la conclusion de la paix avec Charles, roi de France, lequel n'exécute pas ses promesses. *Dat. ap. Shene.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 172 ; II, II, 144[a].

22709 Beauvoir, 15 octobre 1325.
...Ind. 8, illustre et magnif. Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné, requis par Guionet Veierij (*al.* Veyerij), reconnaît que Guigues dauphin de Viennois doit aud. Guionet, pour fin de compte, 650 liv. Vien. ; Henri et Guigues de la Palud promirent et jurèrent de payer au nom de Guigues, 1/2 dans l'année, le reste l'année suivante, et sauvegarder ; fidéjusseurs, à leur prière : Villen de Beausemblant, Pierre Marjay, de Beauvoir, et Jacques de Clara. *Act. ap. Bellum videre*, devant la chapelle du château. Témoins : Guillaume de Malosco, Albert Vetule, Jean du Puy. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 3.

22710 Aspres-sur-Buëch, 16-17 octobre 1325.
....*Asperis*, dans la maison de Durbon. Les arbitres (6 sept.) assignent les parties au château d'Aspres, le 4 novembre, pour entendre leur sentence. Ils ordonnent à Raymond de Bernardone, vicaire et procureur du vicomte de Caraman à Lus et à Bernard de Sigottier, damoiseau, châtelain, d'interdire en attendant aux habitants l'entrée dans les bois et pâturages de Rioufroid *(Rivi Frigidi)*. Témoins. Jacques Chaysii, clerc du dioc. de Gap, not. imp.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 621-2, n° 674.

22711 « Shene », 18 octobre 1325.
Lettre d'Edouard, roi d'Angleterre, au pape. Il rappelle ce qu'il a fait pour conclure la paix avec Charles, roi de France, du conseil des envoyés du pape : [Guillaume], archevêque de Vienne, et H[ugues], évêque d'Orange. *Dat. ap. Shene.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 176-7 ; II, II, 146.

22712 18 octobre 1325.
Traité de paix entre Guigues, dauphin de Viennois, et Guichard de Beaujeu, représenté par son frère Guillaume, préchantre de Lyon : Guillaume s'engage à ne pas faire la guerre au dauphin tant que son frère sera en prison.

Arch. de l'Isère, B. 3785, orig. parch. (*Invent.* III, 242[b]). *Invent. Prov. étrang.* 130[a].

22713 Avignon, 19 octobre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. de Mayence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 22, n° 23599.

22714 Avignon, 19 octobre 1325.
Collation du prieuré de St-Donis *(S. Dompnino)*, ordre de St-Aug., dioc. de Valence, dépendant du monast. de St-Ruf, vacant par la translation d'Etienne Merchandi, en faveur de Dalmace de Rochefort. — Exéc. : l'archidiacre de Valence, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 22, n° 23598.

22715 Avignon, 19 octobre 1325,
Le sacristain de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. de Viviers.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 21, n° 23592.

22716 19 octobre 1325.
Samedi lendemain de s^t Luc évang., le cellérier de la Tour paye diverses réparations au château et au bourg de St-Laurent.
VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 132ª.

22717 19 octobre 1325.
Procuration passée par Catherine Jacin, femme de Perronet Rolland, dit Malbo, à frère Aymery Jacin, prieur de St-Romans, son frère, noble Guigues Pautrot, de St-Antoine, et plusieurs autres personnages, pour la représenter dans tous procès qu'elle pourrait avoir.
Arch. de l'Isère, B. 4422, 16 (*Invent.* IV, 274ª).

22718 Grenoble, 20 octobre 1325.
Ratification et confirmation de la donation du 29 sept. 1321, par le dauphin Guigues.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VI^xx vij^b. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 50ª.

22719 20 octobre 1325/7 décembre 1327.
Extrait des payements faits par Jean Cellier et Girod Pelliard aux gens du comte de Genevois qui ont servi aux chevauchées du Dauphin *apud S. Marthin.* : payé sur l'ordre de Guigues Falavelli et Guigues Borelli, le lundi avant s^t Michel, pour la solde *(libra)* des 400 clients de Theys et Domène, à chacun 12 den., et à 3 hommes montés, sur les frontières du Viennois ; total : 16 livr. 11 s. ; 7 sols à Bruyseti Viennois, etc.
Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, n° 18, papier.

22720 24 octobre 1325.
Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par Etienne de l'Œuvre *(de Opere)*, chevalier et notaire de l'église de Vienne, André Bauduyni, doyen de Die, et autres, par les mains de G., doyen, G. Remestayng précenteur, Albert Lumbardi, Jacques Vetule et Guigues sacristain : Lambert de Chand[ieu] succenteur, Hum. archidiacre, Sy. mistral, Thomas maître de chœur.
Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxv.

22721 Grenoble, 25 octobre 1325.
Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné, fait remise aux habitants de Grenoble des peines qu'ils ont pu encourir pour refus de se rendre aux chevauchées, et à l'occasion d'une émeute contre le châtelain, qui avait été assiégé dans sa maison et grièvement blessé par une bande de bourgeois en armes ; le régent annule les informations et procédures dirigées contre les coupables ; il prescrit, en outre, de faire rétablir dans les rues les chaînes qui y étaient anciennement placées et dont l'enlèvement avait occasionné cette émeute, et de remettre aux consuls les clefs de la ville, qui leur avaient été injustement ravies. *Dat. Gracionopoli*,... ind. 8.
Arch. ville de Grenoble, AA. 9, orig. parch. (*Invent.* 15). *Cartul. ville de Grenoble*, 100, n° 17.3. *Livre de la Chaine*, CCCXXXIX. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 283^b.

22722 Romans, 25 octobre 1325.
Raymond Johannis, prieur de St-Ruf de Romans, ordre de St-Ruf de Valence, avait acheté d'Etienne Sestra, de la Villeneuve de Romans, une vigne à Génissieux, qui était du domaine du monastère de Vernaison *(Comercio)*... 3 ind... Guillaume Girboudi, procureur et baile de cette abbaye, reçoit du prieur 20 sols de bons Viennois pour lods, ventes et plaids. Investiture avec un bâton. On convient de *playdeare* l'immeuble tous les 10 ans. *Acta Romanis*, devant la boutique d'Aymonet Nutonis, bourgeois ; témoins. Guigues Alberti, not. imp.
Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 72.

22723 26 octobre 1325.
Marguerite, fille de Pierre de Barraux, dit le Vieux, de la Buissière, veuve de Jean Panier, de Goncelin, poursuivie pour dettes par les lombards de Goncelin, vend sa maison et son courtil aux frères Creysentin et Castellin, au prix de 20 sols gros tournois, dont 12 seront remis à ses créanciers.
Arch. de l'Isère, B. 4422, 3^b (*Invent.* IV, 274ª).

22724 27 octobre 1325.
Echange entre Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, et Guillaume de Beauvoir, de la terre et seigneurie de la bâtie de Geyssans contre la mistralie de Vienne. — Cf. 27 sept. 1319.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 216^b.

22725 31 octobre 1325.
Vente à Ponce Vivent, de Taulignan, au nom de noble [Guillaume] Guigonis dit Moreto, fils de Pierre Guigonis dit Moreto, de Château[neuf], par André Arnaudi, de Valréas, de la 1/2 indivise d'une juridiction, au prix de 34 livr. Hugues Bolgarelli, de Taulignan, not. imp.
HOZIER (d'), *Preuves généal. des Moreton de Chabrillan*, n° III.

22726 Octobre-novembre 1325.
Assises tenues par Etienne de Vidaillac, juge du Comtat-Venaissin aux Pilles, à Pierrelatte, etc.
FAURE (Cl.), *Administr.-hist. Comtat Ven. XIII-V s.*, 72.

22727 2 novembre 1325.
Jean Blanc, de la Mure, paroisse de la Terrasse, reconnaît tenir de Perret Fabre, notaire de Goncelin, une jument au poil roux estimée 6 liv., qu'il promet de garder suivant les bons usages du pays.
Arch. de l'Isère, B. 4422, 1 (*Invent.* IV, 273-4).

22728 3 novembre 1325.
Reconnaissance passée à l'évêque Guillaume et au chapitre de Valence par Guillaume d'Eurre, coseigneur de ce lieu, pour sa portion du château d'Eurre, à l'exception de ce qui relève de François d'Eurre, coseigneur.
Moulinet, *Reg. généal.* IV, 1000. — Chevalier (U.), dans *Journal de Die* (17 mai 1868).

22729 Avignon, 5 novembre 1325.
Ponce de Posolis est transféré du monast. de St-Ruf de Valence à l'église d'Auch.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 35, n° 23732.

22730 Romans, 5 novembre 1325.
...Ind. 9. Vente par Jeannette fille de feu Jeannot Pellicerii, fils de la nommée *Borzesa*, par sa sœur Roberte et autorisée par son mari *(vir)* Martin Poli, et Poncet et Hugonet Fruchonis, frères, Hugues et Robert étant majeurs de 14 ans, à Egilabelle Chandalerie, de Romans, d'une vigne à Conquers, pour 42 liv. Viennois. *Act. Rom.*, dans la maison et la boutique *(operatorium)* d'Egilabelle. Témoins. Pierre Radulphi, de Romans, clerc, not. imp.
Arch. de la Drôme, E. 389, orig. parch. (*Invent.* II, 52ᵃ).

22731 Avignon, 7 novembre 1325.
Lettres du pape Jean XXII à l'évêque de Pamiers et à l'abbé de St-Gilles, ses envoyés auprès du comte de Savoie et du dauphin ; la démarche qu'il leur a prescrite (3 oct.) ayant échoué, leur séjour en Dauphiné n'a plus de raison d'être, il n'est même pas sûr ; le pape les rappelle.
Vidal, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 376.

22732 Embrun, 8 novembre 1325.
Procuration donnée par le chapitre d'Embrun aux chanoines Raymond Babot et Guillaume de Mata, administrateurs de la maison de chanonge *(canoniæ)*, pour donner en emphytéose la forêt de St-André, dite Mala Blacha, afin d'y planter des vignes. Présents : Pierre Durand, prévôt, Guillaume Ebrard, archidiacre, Durand de la Freyssinières *(Fraixeneria)*, Nicolas de St-Etienne, Bertrand Escoffier et Guillaume Agnel. Témoins. Fait dans l'église cathédrale de Notre-Dame.
Arch. des Htes-Alpes, G. 501, pap. (*Invent.* II, 307ᵇ).

22733 Embrun, 8 novembre 1325.
Concession d'emphytéose perpétuelle par les chanoines Babot et de Mata, procureurs du chapitre d'Embrun, à Jean Ceillac *(Celhaco)*, des Salettes *(maso de Saletis)*, Jean Columbi, Pierre Duc, fils de feu Marcellin, Jacques Duc, Jean Eymeric, Pierre Esmieu, Siméon Taxil *(Tassellis)*, Jacques Eymeric, d'Embrun, Guillaume Mense, de St-André-lès-Embrun *(Sᵗ Andreæ, foresto Ebred.)*, et autres, d'une partie de la forêt dite Mala Blacha, à condition d'arracher les arbustes et d'y planter de la vigne, et cela dans l'espace de 5 ans.
Arch. des Htes-Alpes, G. 501, pap. (*Invent.* II, 307-8).

22734 9 novembre 1325.
Hommage à Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, par Rodolphe Bertrand, prieur de St-André d'Avignon, pour le château de Proyas avec son mandement.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 234 : 877-8.

22735 Avignon, 10 novembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de canonicats à St-Victor et à St-Etienne de Mayence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 39, n° 23768-9.

22736 Avignon, 10 novembre 1325.
Le même est chargé d'accorder une dispense à un sous-diacre de Mayence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 40, n° 23772.

22737 Avignon, 13 novembre 1325.
Le pape accorde à Guillaume de Maloc, chan. de Langres, de percevoir pendant 3 ans les fruits de tous ses bénéfices en étant au service d'Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, et de son neveu le dauphin Guigues. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, l'évêque de Toulon et l'archidiacre de Valence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 43, n° 23798.

22738 Avignon, 13 novembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de canonicats en l'égl. de Mayence et à St-Pierre hors les murs de cette ville.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 41, n° 23785-6.

22739 Avignon, 13 novembre 1325.
Le pape mande à un chan. de Léon, à un chan. et à l'official de Viviers de conférer à André Stephani, du Bourg-St-Andéol *(S. Andreoli)*, clerc du dioc. de Viviers, le prieuré de St-Jean de Pierrelatte *(Petralapta)*, dioc. de Trois-Châteaux, vacant par la mort de Pierre de Samson *(Sampsone)*, sacristain de Viviers.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 43, n° 23799.

22740 15 novembre 1325.
Hommage prêté à Edouard, comte de Savoie, par Guigues, seigneur de Beauvoir, pour le château de Milieu et 3 parts du lieu de Meyrieu, avec leurs territoires, mandements, juridiction, etc.
Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 162ᵇ : III, 282.

22741 15 novembre 1325.
Vendredi après sᵗ Martin d'hiver, le cellérier de la Tour solde la construction de la *garita* du mur du château de Lhuis *(Lueys)*, travail reçu au nom du dauphin par Pierre Maczonis, de Lagnieu ; il rembourse à Humbert Porcheti de Lhuis les frais d'une *stabilita*, par mandat du bailli. Il compte ce qu'il a payé à Guionet Bovis, maréchal du dauphin, sur l'ordre écrit du seigneur de Montauban, pour dépenses à Crémieu et chevaux blessés à la bataille de Varey ; pour 2 paires de *barralia* envoyés à Lagnieu lors de la cavalcade de Varey ; à Guillelmet de Guevas pour ses dépenses à Morestel lors de la cavalcade faite à Dolomieu *in Carnisprivio veteri* (24 févr.).
Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 32ᵇ.

16 novembre 1325 = 16 décembre 1325.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1741.

22742 17 novembre 1325.
Albergement d'une châtaigneraie à St-Pierre de Chérennes, passé par Humbert de Chapeverse à Antoine

du Mas de Montchardon et à Janon et Vincent, ses frères.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 2b (*Invent.* IV, 260a).

22743 Avignon, 18 novembre 1325.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Victor hors des murs de Mayence et d'une grâce expect. au même dioc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 47, n° 23842-3.

22744 Avignon, 19 novembre 1325.

Grâce expectat. de commanderie en faveur d'Aynard de la Tour, chan. du monastère de St-Antoine de Viennois.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 48, n° 23857.

22745 19 novembre 1325.

Le trésorier de Philippe, prince d'Achaïe, donne 6 livr. Vien. faibles à Pierre Coperii, envoyé en Dauphiné et en Avignon, au sujet de la fidéjussion demandée au prince pour divers lieux.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 441-2, n.

22746 Avignon, 20 novembre 1325.

Grâce expectat. de prieuré, etc. en faveur d'Eustache de Brion, moine *de Orlhaco*, dioc. de St-Flour ; il se démettra de la sacristie du prieuré d'Aspres, dioc. de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 50, n° 23877.

22747 Avignon, 22 novembre 1325.

Le pape confirme la transaction intervenue, le 1er avril préc., entre l'évêque de Valence et Die et Pierre Duesa, vicomte de Caraman.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 52-3, n° 23893.

22748 22 novembre 1325.

Concession en fief par le dauphin Guigues à Eybert Reby, chevalier, de 25 liv. de revenu à prendre sur le péage de Serves, sous faculté de rachat moyennant 500 liv. ; dans ce cas, l'argent sera employé à l'achat d'un fonds qui sera mouvant de la directe delphinale. Reyby prête hommage, sauf ceux qu'il devait au comte de Forez, au comte de Clermont et à noble Jean de Dureys.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1692.

22749 Grenoble, 23 novembre 1325.

Guigues dauphin de Viennois *(Vian')*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe lijb.

22750 24 novembre 1325.

Dépôt et vidimus des bulles du pape Jean XXII (20 déc. 1324) accordant à Henri de Montchalin, moine de la Chaise-Dieu, au dioc. de Clermont, l'expectative du 1er bénéfice vacant d'un revenu annuel de 100 liv. dépendant de ladite abbaye.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 4 (*Invent.* IV, 260).

22751 Lagnieu, 24 novembre 1325.

Turpin de la Tour, seigneur de Vinay, bailli de la terre de la Tour, le dimanche avant se Catherine..., confie aux gens de Lagnieu *(ap. Laniacum)* en gage un cheval pour 39 liv. 8 sols 6 den.

Mentionné dans l'acte du 17 mai 1326. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 210a.

22752 Avignon, 26 novembre 1325.

L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur d'un secrétaire du pape.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 57, n° 23943.

22753 Aix-en-Provence, 27 novembre 1325.

Ordre donné par Raynaud de Scaleta, chevalier, sénéchal de Provence et de Forcalquier, aux officiers de Sisteron, de se transporter sur les lieux contestés entre le monastère de Durbon et les habitants de Lus ; ces derniers ont tracé des chemins nouveaux pour conduire leurs troupeaux sur les territoires appartenant à Durbon et extraire du bois ; ils les puniront sévèrement après enquête, afin de maintenir les droits de la cour royale qui a le monastère sous sa juridiction et protection. *Dat. Aquis*, par Jacques Jusberti, lieutenant du juge majeur des comtés..., ind. 9.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 622-3, n° 675.

22754 28 novembre 1325.

Investiture par le comte de Savoie en faveur de Louis Rivoire, de la mistralie du Pont-de-Beauvoisin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV.... : II, 305b, 307a.

22755 28 novembre 1325.

Vente en faveur de François d'Eurre, seigneur en partie de ce lieu, par Hugues Siméon d'Allex, d'une terre à Eurre, lieu dit en Malocoyro, au prix de 16 livr. Vienn. Guionet Beraud, d'Eurre, not. imp.

Invent. d'Eurre, I (cabinet Morin-Pons). — CHEVALIER (U.), dans *Journal de Die* (17 mai 1868).

22756 1er décembre 1325.

Jacquemond Constantin, de Beauvoir, approuve les comptes de tutelle que lui rend sa mère Elisabeth.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 12 (*Invent.* IV, 260b).

22757 1er décembre 1325.

Contrat de mariage de Jacquemond Constantin avec Catherine, fille de Guigues de la Poype.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 13 (*Invent.* IV, 260b).

22758 1er décembre 1325.

Acquisition de 2 livr. *ad manum* par Romain Audoard, prêtre et procureur des anniversaires.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 359.

22759 Avignon, 2 décembre 1325.

Jacques de Tosectis, de Rome *(Urbe)*, chan. d'Embrun, est chargé de faire recevoir une religieuse à Artacelle.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 61, n° 23981.

22760 4 décembre 1325.

Couronne d'or avec perles, du prix de 25 flor., offerte à Bernarde, femme de noble Guillaume de Mévouillon *(Medullione)*, par le pape Jean XXII.

FAUCON (Maur.), dans *Mél. archéol.-hist. éc. franç. Rome* (1884), IV, 111.

22761 Westminster, 5 décembre 1325.

Lettre d'Edouard roi d'Angleterre au pape. Il lui envoie un messager pour l'informer des négociations qui ont eu lieu avec le roi de France, du conseil de l'archevêque de Vienne et de l'évêque d'Orange. *Dat. ap. Westmonasterium.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 183 ; II, II, 148b.

22762 Westminster, 5 décembre 1325.
Lettre du même aux cardinaux et à l'archevêque de Vienne sur le même sujet. *Dat. ap. Westmonasterium.*

Rymer, *Fœdera, acta*, IV, 183; II, II, 148b.

22763 Avignon, 7 décembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'une prébende en l'égl. de Schwérin.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 62, n° 23985.

22764 9 décembre 1325.
Quittance passée par Jean Guy, citoyen d'Avignon, et autres à Guigues, dauphin de Viennois, et à Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Miolans (?), de la somme de 750 flor. d'or, en déduction de 2000 fl. à eux dus pour cause de cession de droits.

Arch. de l'Isère, orig. parch. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 517 : 617.

22765 9 décembre 1325.
La communauté de Savine désigne comme syndics Bertrand Ruphi, not., et Raymond Ysoardi... Giraud Laugerii, not.

Cité dans l'acte du 7 octobre 1326.

22766 11 décembre 1325.
Lantelme Algoud, de Boutières, reconnaît avoir été pleinement désintéressé par Aynard de Savoie, curé de Morêtel, de tout ce que ce dernier lui devait à raison d'un prêt de 44 liv.

Arch. de l'Isère, B. 4422, 5b (*Invent.* IV, 274a).

22767 Crémieu, 16 décembre 1325.
...Ind. 9... Sur les instances de Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, Hugues de la Tour, dit Turpin, seigneur de Vinay, se reconnaît son homme lige et confesse tenir de lui en fief rendable son château de Vinay, avec son mandement et ses dépendances, et tout ce qu'il possède dans le mandement de la Tour-du-Pin; il lui en fait hommage. *Acta ap. Crimiacum*, dans la maison du dauphin; présents : Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et de Mévouillon, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu *(Nayriaci)*, Pierre de Roussillon, Aymon de St-Pierre d'Allevard, chevaliers, Jean Humberti, conseillers du dauphin. Albert Sachini, de la Tour, not.

Invent. Viennois, III, 148b. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 282. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 138-9. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 209-10 ; *Généal.* 46-7. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 255. = Pallias, 104.

22768 Avignon, 18 décembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'une égl. rurale au dioc. de Béziers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 65, n° 24023.

22769 18 décembre 1325.
Incendie du bourg de St-Pierre-d'Allevard par les troupes du duc de Savoie.

Perrin (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 95 (à part, 88).

22770 Montfort, 18 décembre 1325.
Concession par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guigues Pélissier, de la mistralie de Jarrie, avec faculté d'en percevoir les droits..., *ap. Montem Fortem*. Mercredi avant Noël.

Arch. de l'Isère, B. 3006, III° IIII^xx vij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 256a : VI, 156.

22771 Avignon, 19 décembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. de Mayence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 66, n° 24028.

22772 Avignon, 20 décembre 1325.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-André de Worms.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 66, n° 24031.

22773 24 décembre 1325.
Le dauphin Guigues se reconnaît débiteur à Jean d'Amblérieu, grand cellérier de la terre de la Tour, de 922 liv. 13 sols 9 den. pour le finito des comptes de son administration commencée le 29 août 1324.

Invent. Prov. étrang. 26-7; *Viennois*, I, 562b; IV, 113 : II, 363. — Cf. 22 avr. suiv.

22774 Crémieu, 29 décembre 1325.
...Ind. 9. Jean, seigneur de Montluel *(Montis Lupelli)*, fait donation entre vifs à Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et de Mévouillon, du château et village de Vaux *(Vallibus)* et de la bâtie de Montluel près Jonage, avec toutes leurs dépendances; il s'en réserve la jouissance sa vie durant. Au cas où il aurait des enfants légitimes, cette donation deviendrait caduque. Pour reconnaître cette libéralité, Henri lui donne pour payer ses dettes 3000 flor. d'or de Florence, lesquels feraient retour dans le mois qui suivrait la naissance d'un enfant à Jean. *Acta ap. Crimiacum*, dioc. de Vienne, dans la maison de Jean d'Amblérieu; présents : Guillaume de Roin l'ancien, Amblard de Briord, Albert Vetule, chevaliers, Jean Humberti, chancelier du dauphin, etc.

Invent. Prov. étrang. 26a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 282-3. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 203. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1027.

22775 Avignon, 30 décembre 1325.
Le pape charge l'évêque de Gap, le prieur de St-André de Rosans *(in Rosanezio)* et un chan. de Cahors de conférer à Lantelme Raimundi, moine d'Aurillac, dioc. de St-Flour, le prieuré de Sigottier *(Segoterio)*, dépendant du prieuré d'Aspres, d. de G., vacant par la mort de Bernard de Meyschaco et que le pape s'était réservé la veille.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 68, n° 24046.

22776 Gap, 30 décembre 1325.
Assemblée de chanoines de Gap dans la maison de chanonge *(canoniæ)* au sujet de l'affaire de St-Laurent-du-Cros.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253a).

22777 Fin 1325.
Le trésorier de l'hôtel du comte de Savoie paye 4 livr. 4 s. 9 d. Lyonn. à un clerc de Vienne, pour les dépenses faites à Vienne par frère Guillaume de *Podio Galterii*, négociateur ; 6 sols gros Tourn. aux notaires qui furent à Vienne pour rédiger les actes concernant les captifs.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 428, n.

22778 (1325/1329).
Hommage à Henri Dauphin, seigneur de Mévouillon, par Raymbaud de Lachau, pour les châteaux d'Izon, l'Étoile, Arzeliers, Saléon, Pomet, Laborel, Villebois, Montéglin, Eyguians et Châteauneuf-de-Chabre.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, n° 1403. = ROMAN, 185[a].

22779 (1325/1330).
Amédée de Poitiers tient le péage de Pisançon pour dette à lui due par le dauphin.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1349.

22780 1326.
Aymar de Poitiers, comte [de Valentinois], affranchit l'abbé d'Aiguebelle et la maison de Combemaure de toute corvée personnelle.
Arch. de la Drôme, B. 886, pap. (*Invent.* I, 173[b]).

22781 1326.
Reconnaissances en faveur de noble Arnaud Barbier par divers particuliers de la paroisse du Monêtier, du droit de tasque en gerbes à la cote 10[e] en plusieurs mas.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 543.

22782 (1326 ?)
Etat des nobles qui étaient dans les châtellènies de Champsaur, Oisans, Voreppe, Cornillon, La Buissière, Bellecombe, Avalon, la Mure, Moirans, Montrigaud, Izeaux, Albon, Peyrins, Beaumont, Clérieu, Chantemerle, Mercurol, Pisançon, St-Lattier, Chatte, St-Nazaire, la Roche-de-Glun, Chabeuil, St-Antoine, Chevrières, Murinais, Roybon, St-Marcellin, etc.
Grenoble, *Invent. Généralité Dauphiné*, 389.

22783 Aoste, 1326.
Albert de Virieu, seigneur de Faverges (*Fabricar.*), cède à Pierre, clerc rendu de la Chartreuse, tous les droits qu'il avait dans ses domaines sur les biens des Chartreux. ... *Ap. Augustam*, dans le cimetière de St-Clair; témoins : Louis Revoyri, seigneur de Domessin (*Domayssio*), Siboud Alamandi, chevalier, et autres nobles.
LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 200.

22784 1326.
Hugues Dauphin rend hommage à Aubert Aycelin, évêque de Clermont, pour les châteaux de Champeaux (*Campellis*) et de Chamalières (*Camaleriæ*).
Gallia christ. nova, II, instr. 93.

22785 1326.
Conflit de juridiction entre le roi de Sicile, comte de Provence, et le dauphin de Viennois, au sujet de deux voleurs qui avaient pénétré de nuit dans une grange des chartreux de Durbon, située dans la seigneurie de Montmaur.
Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 1102. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 458-9 (à part, I, 79-80).

22786 Gap, (vers 1326).
Vente approuvée par noble....., procureur du chapitre de Gap et de sa terre. Témoins. Jacques Sancti, not. imp. et de feu l'évêque Geoffroy. Fait dans le cloître de chanonge.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352[a]).

22787 1326.
Reconnaissances de cens au profit du prieuré de la Garde [plus tard annexe du chapitre de Grignan], par Guillemette Aymar, veuve Vézian, à Guillaume Catalan, Béatrix, veuve Chabert, noble Bertrand Gontard, damoiseau, fils de feu Bertrand, etc.
Arch. de la Drôme, E. 5796, parch. (*Invent.* IV, 239[b]).

22788 1326 = 1319 (n° 20343).
Les chevaliers de St-Jean de Jérusalem échangent avec Arnaud de Trians, maréchal de l'Eglise, neveu du pape Jean XXII, Tallard en Gapençais contre une terre en Sicile.
SALVAING DE BOISSIEU, *Usages des fiefs*, 2[e], 256 ; 3[e], I, 316.

22789 1326.
Testament d'Arnaud de Rochefort, seigneur de Pellafol, en faveur d'Arnaud, son fils, avec substitution au profit de Guillaume de Tournon.
Arch. du château de Montusclat.

22790 (1326).
Transaction entre François, fils de Bernard Odoard, de Romans, au nom d'Etiennette, sa nièce, et Guigues Guérre, au sujet d'une hypothèque dotale qu'Etiennette prétendait avoir sur deux boutiques (*bancas*) situées à St-Nazaire, près de la grande porte de l'église de ce lieu.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 29[b] (*Invent.* IV, 261[a]).

22791 1326.
Hugues de Genevois, seigneur d'Anthon, exempte la chartreuse de Portes de péage et pontonage.
Arch. de l'Ain, H. 229, orig. parch. (*Invent.* 168[b]).

22792 1326.
Testament de Guigues Romestaing, chanoine de Vienne, chantre 1286.
TERREBASSE (A. de), *Opusc.* (1880), 135-43.

22793 (13..).
Transaction entre Henri Dauphin, régent du Dauphiné, et Jean de St-Quentin, à qui est remis l'hommage de Gilbert de Nerpol, avec les autres fiefs, cens et hommages dus au dauphin dans le mandement de Nerpol.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1185.

22794 1326.
Testament de noble Guigues de Savine.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 368.

22795 1326.
Guerre entre Edouard comte de Savoie et le dauphin de Viennois.
BOUQUET, XX, 641[d], 721[b] ; XXI, 67, 69, 130 ; cf. 683-4.

22796 1326.
Course des Savoyards à Dolomieu, que les Dauphinois allaient assiéger.
PERRIN (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 95 (à part, 88).

22797 1326.
Ordre du juge de la Tour au châtelain de St-André-de-Briord, de faire observer par les gens de Lompnas leur transaction avec la chartreuse de Portes au sujet de la forêt de Morgne.
Arch. de l'Ain, H, 249 (*Invent.* 176[a]).

22798 1326.
Compte de l'extraordinaire des guerres, rendu par Jaquemet de Die, dit Lapon, de tout ce qu'il avait payé aux officiers de cavalerie du dauphin (183), qui étaient à Varey et en Bresse.
Invent. Généralité, 389-91. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 95-6.

22799 1326.
Comptes de Rosset d'Hières *(de Heriis)*, châtelain de Châtillon *(Castillionis in Cervella)*, de ce qu'il a reçu pour la rançon de 16 prisonniers faits à la bataille de Varey : 72 liv. 17 sols Viennois.
Invent. Prov. étrang. 65b. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 289. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 204a.

22800 1326.
Comptes de Guillaume de Roin, châtelain de Quirieu, de ce qu'il a reçu pour la rançon de 6 prisonniers de marque [faits à la bataille de Varey] : 1309 liv. 11 sols.
Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 289b. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 204a.

22801 Avignon, 3 janvier 1326.
Le pape mande aux archidiacres de Digne et de la Tour à Vienne de citer Burnolaura, infirmier, et Jachermet de Roussillon, moine de l'abb. de St-Chef *(S. Theuderii)*, unie à la mense archiépiscopale de Vienne, et Humbert Grillati, laïc de ce dioc., qui ont blessé mortellement Jacques Dalmatii, official de l'archevêque Guillaume. Le grand prieur du monast., Hugues de Lora, les avait bien arrêtés, mais a refusé de les livrer à la cour de l'archevêque sur son injonction et ils ont pris la fuite. Tous devront, sous 15 jours, comparaître devant le pape.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 70-1, n° 24062.

22802 Gap, 4 janvier 1326.
Procuration donnée par le chapitre de Gap au doyen Jacques Gaufridi, au sacristain Pierre Raymbaud, à Guillaume Rédortier et à Amédée de l'Epine, précenteur, chanoines de Gap, à Raimbaud Botini, bénéficier de cette église, pour traiter avec le dauphin de l'affaire de St-Laurent. Bail à ferme des revenus de Reynier et d'Esparron au chan. Raimond Babot, pour 5 ans, moyennant 1000 hémines de froment par an. Guil. Fraycheti, not.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253a).

22803 5 janvier 1326.
Donation par Henri Dauphin, régent le Dauphiné pour le dauphin Guigues, son neveu, à noble Alemand Chabert, de la mistralie des châteaux et châtellenies de Vif, Avignonet et Pariset, en donnant caution : les revenus consistent en 2 sols par livre des droits casuels au-dessus de 20 sols et le tiers au-dessous... Dimanche veille de l'Epiphanie.
Invent. Graisivaudan, A. 84 : III, 441b ; IV, 200-1 ; VI, 57-8 (à 1319).

22804 Avignon, 6 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'une précentorie et d'une église au dioc. de Nîmes.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 72, n° 24086-7.

22805 Avignon, 6 janvier 1326.
Le doyen de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat à Lausanne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 73, n° 24089.

22806 6 janvier 1326.
Vente à Berlioz de Bellecombe par Jean Bellon, de Montalieu, de 12 den. de cens, avec plaid et directe, sur une terre en la combe de Vivian, pour le prix de 10 sols Vienn. Pierre Furbaud [not.].
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

22807 6 janvier 1325/6.
Donation par Albert de Sassenage et Gilet Copier, de Beauvoir, de 100 sols Viennois en augmentation de la dot de Béatrix, fille de Gilet. Lundi, fête de l'Apparition de N.-S., ind. 9.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 9b (*Invent.* IV, 260b).

22808 Avignon, 7 janvier 1326.
Le prieur de St-Laurent au dioc. de Gap est chargé de la collation d'un canonicat à Carpentras.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 75, n° 24112.

22809 7 janvier 1325/6.
Hommage prêté par Charles Rigot à Gilet Copier.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 14 (*Invent.* IV, 260b).

22810 Avignon, 9 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Carpentras pour Rochafol de Puyloubier *(Podioluperio)*, d'un autre au dioc. de Mayence.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 75, n° 24119,-29.

22811 Avignon, 9 janvier 1326.
Collation d'un canonicat à Gap, en faveur d'Agout, fils d'Isnard de Puyloubier *(Podioluperio)*.— Exéc.: [étrang.]
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 75, n° 24117.

22812 Avignon, 9 janvier 1326.
Le prieur de Lémenc, dioc. de Grenoble, et 2 autres sont chargés de faire admettre dans l'église de Belley Guillaume Valnerii, de Pont-de-Beauvoisin, qui en était clerc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 77, n° 24134.

22813 Avignon, 9 janvier 1326.
L'archidiacre de Vienne est chargé d'une grâce expectat. de prieuré en faveur d'un moine d'Ainay.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 76-7, n° 24130.

22814 12 et 15 janvier 1325/6.
...*Ind. 9, pontif. Johan. XXII a° 10*, Jean, comte de Forez, crée un procureur pour se déclarer libre de ses engagements envers Edouard, comte de Savoie, au bailli de Viennois ou au châtelain de St-Symphorien-d'Ozon ; témoins... Mercredi après st Hilaire.
La Mure, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 86-7.

22815 Avignon, 13 janvier 1326.
Ponce Micta, de Monts *(Montibus)*, chan. de Vienne, est chargé de la collation d'un canonicat au Puy.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 81, n° 24172.

22816 Avignon, 16 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. d'Utrecht et d'une grâce expectat. à celui de Cologne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 82, n° 24185-6.

22817 Peyrins, 16 janvier 1325/6.
Ordre d'Antoine Seignoreti, juge maje de la cour de Dauphiné en Viennois, au châtelain de Chabeuil, au sujet de l'exemption du vingtain en faveur de Léoncel, accordée par les dauphins Jean et Guigues. *Dat. ap. Peyrinum*, jeudi après s[t] Hilaire.

Arch. de la Drôme, Léoncel, *Invent.*, 152.

22818 St-Vallier, 18 janvier 1325/6.
...*Ind. 9, pontif. Joannis pp. XXII a° 10.* Pour témoigner de la sincère affection qui les unit, Jean, comte de Forez, reconnaît tenir du dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, en fief noble, etc. les châteaux de Châtelus, Fontaneys, la Fouillouse, St-Victor, Cornillon, Cuzieu, Montrond, Roche-la-Molière, Bouthéon et Veauche, avec leurs arrière-fiefs, sauf le droit du roi de France et de Navarre. Il lui doit, suivant la coutume de France et de Forez, fidélité et hommage, qui ne pourront être distraits ni du Dauphiné ni du Forez ; il sera tenu à venir en aide au dauphin, suivant sa convenance, excepté contre le roi de France, l'empereur des Romains, le comte de Clermont seigneur de Bourbon et diverses églises. Il s'interdit de faire alliance avec le comte de Savoie et autres ennemis du dauphin. Ses fils, Guiot, Raynaud et Jean, devront excepter le dauphin dans leurs hommages. Le comte reconnaît avoir reçu pour cet hommage lige 20000 liv. Tournois ; il le rend avec serment de fidélité. *Acta ap. S. Valerium*, dioc. de Vienne, dans le prieuré ; témoins : Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, Aymar s[r] de Roussillon, Graton s[r] de Clérieu, Girard s[r] d'Anjou, Guillaume, s[r] de Tournon, Guichard de Clérieu, s[r] de la Roche-de-Glun *(Rupis de Gluy)*, Bertrand s[r] de *Rota*, Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, Guichard s[r] de Montig...., Jean Pagani, s[r] de Mahon, Albert de Sassenage, s[r] de Vourey, Pierre Isoardi, s[r] d'Aix, Nicolas Constantii, s[r] de Châteauneuf-de-Bordette, Guigues de Roussillon, Pierre de Foresta, Pierre de Buenc, Didier de Brive, chevaliers, Jean Humberti, chancelier du dauphin, 3 professeurs de droit. Pierre de l'Orme, de Lisign..., et Guillaume de Savigneux nott. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3781, orig. parch. ; B. 3019 (Reg. Frumenti), 77. *Invent. Prov. étrang.* 121 ; *Valentinois*, III, 535 : II, 452. *Invent. Viennois*, IV, 103[b] : II, 357[a] ; *Vivarais*, 422. FONTANIEU, *Hist. de Dauph.*, pr. III, I, 285 ; *Cart. du Dauph.*, II, 283-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, II, 204-6. = COURBON, chr. 373°. LUILLIER, *Invent. titres comté Forez*, 902, 912, 1027, 1097. HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres Bourbon*, 1791. CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 109.

22819 18 janvier et suiv. 1325/6.
Guigues, dauphin de Viennois, reconnaît devoir au comte de Forez 20000 liv. tournois en récompense de l'hommage que celui-ci lui a transporté des dix châteaux du Forez, énumérés dans la pièce précéd.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, 1792.

22820 (1325/6).
Mémoire énumérant les lieux et droits tenus en fief du dauphin en tant que comte d'Albon, dans le royaume de France : le lieu de Champagne en propriété et en fiefs antiques les châteaux de Châtelus *(Castellutio)*, Fontanès *(F-esio)*, la Fouillouse *(Foullosa)*, St-Victor[-sur-Loire] *(S. Victore)*, Cornillon *(C-lionis)*, Bressye ? *(Brissiaco)*, Montrond *(Montis Rotundi)*, Roche-la-Molière *(Rupis Moleriæ)*, Bouthéon *(Botheone)*, Veauche *(Velehia* ou *Vechia)*, Payraud *(Peyraut)*, Malleval *(Malavallis)*, Argental *(A-taux)*, la Faye, Doizieux, les Eyres ? *(Heras)*, Virieu, sis sur la Valla *(Vallem)* ; en outre, les châteaux de Chavanay, le Treuil ? *(Triolis)*, *Revirans*, Serrières, le château et la baronnie d'Annonay, le territoire de Quintenas, les biens du prieuré de St-Saturnin. Le dauphin, comte d'Albon, tient de l'évêque du Puy : un canonicat à l'église N.-D. du Puy, 15 livres du Puy du prélat, la maison de *Gratalop* avec sa chapelle de St-Michel, le territoire appelé Ronzade au Vals-près-le-Puy, des possessions dans la ville du Puy, à son avènement une somme déposée sur l'autel de cette église, dont il peut disposer, et une réception aux frais du prélat et du chapitre ; enfin le fief de Landos *(Laudrat)*, diocèse du Puy.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 404 ; *Hist. de Dauph.*, II, 387-8. — COURBON, C. 21-2, 33-4 ; chr. 326 [= 333].

22821 St-Vallier, 18 janvier 1325/6.
Concession viagère par le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Albert Voissant, dit Gaillard, écuyer dud. prince, de la mistralie de Césane et son mandement, pour jouir des revenus accoutumés en payement de 219 liv. 13 sols 3 den. Viennois monnaie courante, que le dauphin lui devait pour 50 liv. V. à lui léguées par le dauphin Jean, 40 l. pour achat de deux chevaux employés à son service et 129 l. 13 s. 3 d. V. pour fin de compte au 30 juillet 1323... *Ap. S. Valerium...*

Arch. de l'Isère, B. 3006, V[e] xx. Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 455-6.

22822 Avignon, 20 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. à Maguelonne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 84, n° 24202.

22823 Avignon, 21 janvier 1326.
Collation de canonicat en l'égl. d'Embrun en faveur de Riambaud de Chalmo, nonobstant celui qu'il possède à Gap, etc. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 85, n° 24214.

22824 Avignon, 21 janvier 1326.
Grâce expectat. de prieuré, etc. en faveur d'Imbert Filoc, moine de Romette, dioc. de Gap ; il se démettra de 12 liv. reforciats de dîmes. — Exéc. : l'évêque et le précenteur de Trois-Châteaux, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 85, n° 24213.

22825 Avignon, 21 janvier 1326.
L'évêque de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un canonicat à Fréjus.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 85, n° 24215.

22826 Avignon, 22 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Beauvais.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 87, n° 24237.

22827 Avignon, 22 janvier 1326.
Le pape accorde une grâce expectat. de dignité, etc. dans l'égl. du Puy à Guigues, fils de feu Géraud Ademarii, seigneur de Montélimar, chanoine du Puy, de Viviers et de Valence; nonobstant les dîmes appelées Quarantain qu'il possède au territoire de Montélimar, dépendantes de la mense épiscopale de Valence. — Exéc. : l'archidiacre de Valence et 2 chan. de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 86, n° 24218.

22828 22 janvier 1325/6.
Robert de Bourgogne *(Burgundia)*, comte de Tonnerre *(Tornodor.)*, ayant été fait prisonnier dans la guerre entre le dauphin de Viennois et le comte de Savoie et longtemps détenu, Charles, roi de France, s'entremet pour la mise en liberté sous caution *(recredentia)* de son parent. Le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre, d'Eu, de Roucy et de Vendôme, Jean de Dreux, Anselme seigneur de Joinville et Mahict de Mellot, chevaliers, la comtesse d'Artois *(Arelat., Atrebat.)* se portent garants, sous peine de 200000 liv. Tournois, que Robert se constituera prisonnier du dauphin à Romans en Viennois à la fête de s[t] Remy (1[er] oct.)

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 284-6. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 206-7. = PETIT, *Hist. ducs Bourg.* VIII, 293, n° 7174.

22829 23 janvier 1325/6.
Accord relatif à une rente sur un domaine à Caleyère, au Villaret, territ. d'Embrun.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 79, cité au 13 déc. 1366 (*Invent.* V, 104[b]).

22830 Avignon, 24 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une collation de canonicat près Wurtzbourg, d'un autre au dioc. de Cologne, d'une grâce expectat. à Wurtzbourg, d'une autre à Psalmody.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 91, n° 24273-4-5,-7.

22831 Avignon, 24 janvier 1326.
L'archevêque de Vienne est chargé de la collation d'un canonicat à Bayeux en faveur de Jean de Forez, fils de Jean comte de Forez.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 89-90, n° 24263.

22832 Avignon, 25 janvier 1326.
Le prieur de St-Jeoire *(S. Jorii)*, dioc. de Grenoble, est donné comme juge conservateur pour 5 ans au monastère de St-Michel de la Cluse ; il est chargé de l'exécution d'un indult en faveur de l'abbé.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 93, n° 24302,-5.

22833 Avignon, 25 janvier 1326.
Procuration de Bertrand [de Deaux], archevêque d'Embrun, au chanoine Raymond Babot... 10° an. de Jean XXII.

Arch. de Guillestre, FF. 1, pap. (*Invent.* 305-6).

22834 St-André-lès-Avignon, 25 janvier 1325/6.
Procuration par Bérenger, abbé de St-André-lès-Avignon, à François Ranbaudi, prieur de Guillestre.

Arch. de Guillestre, FF. 1, pap. (*Invent.* 306[a]).

22835 Beauvoir-en-Royans, 25 janvier 1325/6.
...Ind. 9, samedi après s[t] Vincent. Guillaume, prieur du Val-Ste-Marie, ordre des Chartreux, exhibe à Antoine Seignoreti, juge mage de la cour du Dauphiné en Viennois, qui tenait ses assises *ap. Bellumvisum in Royanis*, en la maison de foire *(fori)*, trois patentes munies de leurs sceaux, le priant de les faire transcrire et rédiger en acte public par maître Jean de Beauvoir et Brice de Semur, notaires. Suit le texte des chartes des 13 nov. 1248, 1256 et 8 juin 1256. Grand sceau de la cour delphinale. Témoins : Pierre Roux *(Ruffi)*, chevalier, châtelain de Beauvoir, Lantelme Marjaisii, de Beauvoir, jurisconsulte, Jeannet de Viredario, neveu du juge.

Arch. de la Drôme, Bouvantes, orig. parch. de 60 lig. 1/4. Contre-sceau : † S· CVRIE DALPHIN. — Trad. CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (29 nov. 1868).

22836 27 janvier 1326.
Albergement par le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, aux consuls et habitants de Mens, d'un four en leur ville, au-dessous du poids, et du chasal du four autrefois appelé Toage, en lad. ville, sous la redevance de 22 liv. bons Viennois, payable au prince ou à son châtelain de Trièves, moitié à s[t] Jean-Bapt., moitié à Noël... Lundi après s[t] Vincent.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 101 (à 1316).

22837 28 janvier 1326.
Quittance passée par Berlion d'Arenières, en faveur d'Amédée de Guiffrey, de 27 sols gros Tournois, à compte sur la dot de Philippe, femme de Berlion et fille d'Amédée. Jean Mirail not.

Invent. famille de Guiffrey.

22838 Avignon, 29 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur d'un chan. de Tournai.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 96, n° 24325.

22839 Chambéry, 29 janvier 1326.
Edouard, comte de Savoie, concède à nouveau en fief à Guillaume de Burdin, de Voiron, damoiseau, fils d'autre Guillaume, chevalier, la mistralie de Voiron : il percevra les amendes, champarts et 6 den. sur les criées de 3 sols 6 d. ; il lévera les blés dans le mandement de Voiron et Tolvon. Investiture ; mandement aux châtelains, baillis et autres officiers. Sceau.

MOULINET, *Reg. généal.* II, 223. — MIRIBEL (de), dans *Bull. acad. Delphin.* (1897/8), D, XI, 86-8.

22840 Avignon, 30 janvier 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'une égl. paroissiale à Cologne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 96-7, n° 24331.

22841 30 janvier 1326.
Obit de Jean Chapuis *(Chapusii)*, maçon. Sa veuve Audisia Basseta donne au couvent de St-Robert 20 sols pour son anniversaire.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 4.

22842 Vienne, 31 janvier 1326.
Ind. 9, Guy de Grolée, Humbert de Choulex *(Cholay)*, Philippe de Choni', Jean de Joinville *(Janvila)*, seigneur de Vaucouleurs *(Valcolor)*, et Vautier de Vienne, chevaliers, confessent avoir reçu en leur garde de Guigues, dauphin de Viennois, Jean de Plancy *(Planci)*, cheva-

lier : ils promettent de le garder un mois à Vienne et, dans les 4 jours suivants, de le présenter à Grenoble, à la disposition *(in fortia)* du châtelain, sous peine de payer dans les 15 jours suivants 10000 livr. petits Tournois ; ils se soumettent à la coërcition des cours du Châtelet à Paris, du petit sceau de Montpellier et de la chambre apostolique ; Jean de Plancy jure de rester 1 mois à Vienne et de se présenter dans les 4 jours à Grenoble. *Act. Vianne*, dans le réfectoire des frères Mineurs. Témoins : Girard, seigneur d'Anjou, Robert de Melun *(Meleduno)*, Etienne de Beaujeu en Bourgogne. Humbert Pilati [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 9b.

22843 Vienne, 31 janvier 1326.

...Ind. 9... Aymar de Poitiers déclare avoir reçu en garde du dauphin Odon de Grancey, damoiseau, qu'il jure de garder pendant 1 mois à Trévoux *(Trevouz)*, et le remettre dans les 3 jours suivants à Crémieu *(Crimiacum)* au pouvoir *(in forcia)* du châtelain, ou de verser au dauphin à Grenoble, dans la 15ne, 2000 livr. petits Tournois, se soumettant à la juridiction de la chambre apostolique. Serment du captif. *Act. ap. Vien'*, dans le réfectoire des frères Mineurs ; témoins : Jean de Joinville *(Jamvila)*, Robert de Melun, Perrot de Pâcey (Plancey). Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 10.

22844 Vienne, 31 janvier 1326.

...Ind. 9, François de *Aveniis*, chevalier, bailli de Mâcon, Vautier de Vienne, chevalier, Guillaume de Chanderes, Odon de *Montemarcio* et Jean *Dorrens* confessent avoir reçu en garde de G. dauphin de Viennois, Hugonin de St-Béron *(S. Bernone)*, Jeannet de Varey et Bertrand Linors, damoiseaux, qu'ils promettent de garder fidèlement durant un mois à Crémieu, et de les remettre dans les 3 jours suivants à Quirieu, au pouvoir du châtelain, sinon s'obligent à verser dans la 15ne au dauphin, à Grenoble, 2000 liv. pet. Tourn. pour Hugonin, et 200 pour chacun des autres, se soumettant aux cours du Châtelet, de Montpellier, de la Chambre apostol. *Act. ut supra ;* témoins : Pierre de Ulmio de *Sisiniaco*, etc. Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 10.

22845 Vienne, 31 janvier 1325/6.

Le chapitre de la se église de Vienne convoqué au son de la cloche, comme de coutume : G[uillaume] de Clermont, doyen, Humbert de Clermont, archidiacre, 5 chanoines et le réfectorier, illustre Guillaume Alamandi, seigneur de Valbonnais, fils de feu Guigues Alamandi, à la requête du chapitre, reconnaît tenir de son fief le château de Mureils *(Muruel)* dans les mêmes conditions que son père ; il fait hommage au doyen qui l'embrasse, le retient et l'investit ; témoins : Jean Berengerii, seigneur de Morges, Pierre d'Avalon, Pierre Clareti et Jean d'Auris[-en-Ratier, *Auriis*).

Chevalier (U.), *Actes capit. St-Maurice de Vienne*, 109-10. = Charvet, 457. Collombet, II, 292-3.

22846 Février 1325/6.

Charles, roi de France et de Navarre, déclare accepter l'obligation passée jusqu'à l'octave de Pâques par Guichard sire de Beaujeu envers Guigues *(Guy)* dauphin de Viennois, de ses châteaux de Perreux *(Perrues)*, Thisy *(Tisy)* et Lay, sis au royaume de France, comme otages.

Duchesne, *Dauph. de Vienn.* pr. 44. = Petit, *Hist. ducs Bourg.* VIII, 295, n° 7182.

22847 Moras, 2 février 1326.

...Ind. 9, Humbert de Vilars *(Vilariis)*, Jean Aynardi, Guillaume de Boissieu *(Boyssi)*, Gilet d'Arlo, P. de Lhuis *(Loes)*, chevaliers, reconnaissent avoir reçu de G[uigues] dauphin, Guichard de Marcieu *(Marzeu)*, damoiseau, pour le garder jusqu'à l'octave de Pâques, et le représenter dans les 2 jours suivants au château de Crémieu, à la disposition du châtelain, ou payer dans les 8 jours, à Grenoble, 500 livr. pet. Tournois. Fait *ap. Morasium*, devant la chapelle du château ; témoins : Albert de Sassenage, Bernard de *Monte Vitreo*, Guigues d'Engins *(Ingeniis)*. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 10b.

22848 St-Antoine, 3 février 1326.

...Ind. 9, Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, pour récompenser les services continuels qu'il a reçus de Marguerite de Morestel, religieuse du monast. de Laval-Bressieux *(Vallis Brissiaci)*, lui donne 60 sols Viennois de pension annuelle et viagère, payables à Pâques ; Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, s'en constitue fidéjusseur. *Act. ap. S. Anthonium*, dans l'église. Témoins : Jean Humberti, juriste, Reynaud Ataync, not. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 4.

22849 Laval-Bressieux, 4 février 1326.

Ind. 9, en présence du chapitre du monast. de Laval-de-Bressieux, assemblé sur l'ordre de l'abbesse Clémence, celle-ci, Marguerite de Morestel et les autres religieuses, pour récompenser Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu *(Nayriaci, Ney-i)*, lui font donation entre vifs de tous les droits et actions échus ou à échoir à Marguerite de Morestel, de la succession de feux ses frères Monin et Humbert de Morestel, sa sœur Agnès, veuve de Guichard Bordeti, et sa mère Alix de Beauvoir *(Aleysia)*, veuve de Guiffred de Morestel ; elles prêtent serment suivant la règle de l'ordre de Cîteaux, la main sur la poitrine, et prient les seigneurs de qui ces biens dépendent, principalement le dauphin de Viennois, de l'en investir. Noms des religieuses : Catherine *(Katerina)* de Sassenage, prieure, Barona Remestaygn, sacristaine, Fina de Chaffardonc, chantresse, et 25 autres, parmi lesquelles : Catherine et Hélisabelle de Boczosel, Jaquemette de Bressieux, Huguette Falavella, Guéline Rasbastenci, Jeannette d'Anthon, Hélisabelle de Roussillon, Clémence de Villeneuve, Philippa et Aynarde de *Montebuffeto*, Marguerite de Nerpol *(Narpo)*, Antonia de Chaponay, Jordane de Malosco, Marguerite et Françoise de Vienne, Béatrix de Tolvon, Clémence de Bellegarde. Fait *ap. Vallem Brissiaci*, en chapitre. Témoins : Hugues de Bressieux, seigr de Viriville, son

garciffer Antoine de Jacerone. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 5 ; B. 3009, VIII° vij. *Invent. Viennois*, II, 223ᵃ : III, 355ᵇ. — AUVERGNE, *Hist. de Morestel*, 73-4, trad.

22850 Avignon, 6 février 1326.
Bernard du Pont *(de Ponte)*, chan. de Valence, est chargé d'une grâce expectat. dépend. du monast. de Foix.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 100, n° 24368.

22851 Beauvoir, 7 février 1326.
...Ind. 9, Jean Dant', chevalier, reconnaît devoir à [Guigues], dauphin de Viennois, 300 flor. d'or de Florence, de bons poids et loi, à lui remis en dépôt, et s'oblige à les rendre à Vienne, entre les mains de Jeannin de Vienne, cuisinier du dauphin, d'ici à l'octave de Pâques. Fidéjusseurs : Richard de la Motte-Fangeas *(Monte Fangiaco)* et Hugues Estagmon, chevaliers, Guillaume de *Vite*, damoiseau. *Act. ap. Bellumvidere*, dans le pré derrière la chapelle. Témoins : Guy de Grolée, Jean Donens, Guillaume de Maloc *(Malosco)*, chevalier. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati, 1325-7*), IIᵃ.

22852 7 février 1325/6.
Contrat de mariage entre Didier Fabre et Catherine, fille de Pierre Quine.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 20 (*Invent.* IV, 260ᵇ).

22853 Avignon, 15 février 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur d'un secrétaire du pape.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 104, n° 24409.

22854 Avignon, 15 février 1326.
Grâce expectat. en faveur de Giuffred Urselli, chan. de St-Ruf près Valence. — Exéc. : le doyen de Vienne et Richard de Chausenc, chan. de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 105, n° 24413.

22855 Aspres-sur-Buëch, 17 février 1325/6.
Cession par Gualvaing Pancrerii, d'Alba, maintenant habitant d'Aspres, à Ponce Chaycii, prieur de Durbon, d'une obligation de 12 livr. Viennois, plus 17 sols et 10 den. pour le change et le rachat du titre, qu'il avait contre Lambert de Montbrand et mᵉ Guillaume Raynaudi, notaire, habitants d'Aspremont, avec droits de l'hypothèque donnée. Quittance au prieur d'égale somme. Fait *Asperis*, dans la maison de Barthélemy de Morosio. Témoins. Antoine de la Piarre, not. publ.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 623-4, n° 676. = ROMAN, 185ᵃ.

22856 Avignon, 19 février 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Trèves pour un clerc du roi de Bohême.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 108, n° 24441.

22857 Avignon, 19 février 1326.
Grâce expectat. au dioc. de Castres, en faveur de Jean de Grandivabro, prêtre du dioc. de Rodez, avec cassation d'une autre à la collation du chap. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 107, n° 24433.

22858 Avignon, 21 février 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'églises rurales au dioc. de Narbonne et d'un canonicat à Utrecht.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 109, nᵒˢ 24455,-7.

22859 Avignon, 22 février 1326.
Grâce expectat. en faveur de Lagier Armandi, chan. de Chardavon *(Chardaon.)*, dioc. de Gap.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 112, n° 24482.

22860 Avignon, 22 février 1326.
Grâce expectat. en faveur de Bertrand Scofarii à Sisteron, nonobstant son canonicat à Embrun. — Exéc. : l'archevêque d'Embrun, l'abbé de Boscaudon et le prieur de Beaumes *(Balmis)*, dioc. d'Embrun.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 112, n° 24483.

22861 Avignon, 22 février 1326.
Le pape mande à l'abbé de St-Antoine de Viennois de faire recevoir un clerc en l'égl. de Nîmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 110, n° 24467.

22862 22 février 1326.
Le pape accorde à Guillaume, archevêque de Vienne, *o. f. P.*, la faculté de faire un testament.

SUARÈS, *Mss.* V, 270. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 112, n° 24489.

22863 23 février 1326.
Payement par le dauphin Guigues ou un autre en son nom à Jacques Rajougnie, de Florence, procureur de Bernard et Symon de Carrare, de 44 liv. 7 sols 4 d., le sol tourn. pour 20 den., pour la valeur de la châtellenie de Veynes *(V-eti)*. Bermond Raffini not.

Reg. instrum.-litter. comit. Vapinc. (1346), 34ᵃ.

22864 Avignon, 24 février 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Lodève, et d'un indult pour étudier à Paris.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 113, n° 24498, -501.

22865 Avignon, 24 février 1326.
Collation du prieuré de Caveirac *(Chavayraco)*, dioc. de Maguelonne, en faveur d'Ozasecha Flote, chan. de St-Ruf de Valence. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 113, n° 24493.

22866 Avignon, 27 février 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Mende.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 115, n° 24514.

22867 27 février 1326.
Hommage au dauphin Guigues par Pierre de Balma, de Peyrins, de ses biens en ce lieu ; investiture.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1230.

22868 Avignon, 28 février 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Brême.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 115-6, n° 24521.

22869 (Mars) 1326.
Prise de la bâtie de Suse par les dauphinois ; François Ribelle, de Graveri, est condamné pour n'avoir pas dé-

noncé le fait à la cour de Suze, un autre pour n'avoir pas amené la bannière de Bozzoleno, un autre pour avoir fui.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 444.

22870 Avignon, 1er mars 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Chartres et d'un prieuré au dioc. de Cahors.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 116-7, n° 24532-3.

22871 Villeneuve-de-Vals, 1er mars 1326.

Guigues dauphin...... *ap. Villamnovam de Bercieuz...*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe liiij.

22872 1er mars 1325/6.

Testament d'Héliette, femme de Lantelme Marjays, tanneur, de Beauvoir.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 22 (*Invent.* IV, 260b).

22873 1er mars 1325/6.

Dépôt et vidimus des lettres de l'official de Vienne à St-Donat, relevant de l'excommunication encourue par eux, Didier Fabre et Catherine, fille de feu Pierre Quine, pour avoir contracté un mariage clandestin, et quelques-uns de leurs parents pour y avoir assisté.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 23 (*Invent.* IV, 260b).

22874 3 mars 1326.

Donation par Guillaume Allemand, seigneur de Valbonnais, en récompense d'hommages, à Gautier de Beaufort, notaire, habitant de Valbonnais, de l'office de notaire et greffier de toutes ses terres, à perpétuité.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 484b ; V, 252b.

22875 Allex, 5 mars 1326.

Vente à Guinis d'Eurre, damoiseau, habitant d'Allex, par Guillaume Auriol et sa femme, d'une terre au mandement d'Aiguebonne. Fait dans la maison de Guinis.

CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

22876 Avignon, 6 mars 1326.

Le doyen de Vienne est chargé d'une grâce expectat. en faveur d'un moine de St-Oyand.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 120, n° 24565.

22877 6 mars 1325/6.

Sentence du juge mage des cours de Valentinois et Diois, portant confiscation en faveur du comte de Valentinois, de terres appartenant à Hugues Adhémar, faute d'en avoir rendu hommage, savoir les châteaux de la Garde, Roussas, Portes, ce qu'il avait à Montélimar, Ancone, Montboucher, partie de St-Gervais, son avoir au Puy-St-Martin, Cléon-d'Andran, Suze et la Bâtie.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 10b : II, 9.

22878 6 (ou 7) mars 1325/6.

Assemblée capitulaire du chapitre de l'église St-Maurice de Vienne : l'archevêque fait lire deux lettres patentes à lui écrites par le roi [de France] Charles, pour l'associer à la seigneurie de Ste-Colombe de Vienne : on agite la question de savoir si cela peut se faire sans l'autorité du pape.

Invent. Viennois, III, 216a. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 287a. = CHARVET, 457-8. COLLOMBET, II, 293.

22879 Avignon, 8 mars 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. en l'égl. de Saragosse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres communes*, VI, 124, n° 24607.

22880 8 mars 1325/6.

Arrêt du parlement de Paris contre les gens de l'évêque de Valence, prévenus de violences et d'hostilités dans les terres du sire de la Voulte et du sire de Pierregourde. L'évêque payera 2000 liv. d'amende et les coupables 1000, dont l'évêque sera responsable ; son temporel restera saisi jusqu'à complet acquittement ; et si ce temporel ne suffit pas, on aura recours contre le sire de Tournon et Géraud de Montélimar *(Montolio)*, qui s'étaient portés caution.

BOUTARIC (E.), *Actes du Parlement de Paris*, II, 614a, n° 7817.

22881 Beauvoir, 9 mars 1326.

Albergement par le dauphin Guigues à Mathieu Pellerin du pré delphinal de Quirieu à Serrières, sous le cens de 60 gros Tournois, payable au châtelain de Quirieu, et 60 liv. d'introges, soldées comptant... *ap. Bellum Visum*. Dimanche *quâ cantatur Judica me*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe lxix. Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 114 : II, 363-4.

22882 Avignon, 10 mars 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Reims.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 125, n° 24617.

22883 10 mars 1325/6.

Décret de Pierre de la Tour, chevalier, bailli et juge des baronnies de Mévouillon et Montauban, confirmant à Béatrix, femme de Guillaume Remusati, la tutelle de leurs enfants (29 avril 1324).

Dans l'acte du 6 avril 1328.

22884 Avignon, 11 mars 1326.

Collation d'une grâce expectat. de bénéfice dépendant du monast. de St-Chaffre *(S. Theofredi)*, dioc. du Puy, en faveur d'Amédée Alamanni, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne ; il se démettra du prieuré de Veurey *(Vorey)*, dioc. de Grenoble, qu'il dessert par un autre ; dispense d'âge [23 ans]. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le prévôt de St-André de Gren. et un chapelain du Pape.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 127, n° 24641.

22885 Avignon, 11 mars 1326.

Collation d'une grâce expectat. au dioc. de Viviers, en faveur de Pierre Botalherii, chan. « portionarius » à Valence. — Exéc. : l'archidiacre de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 126, n° 24635.

22886 Avignon, 12 mars 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Nevers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 128, n° 24655.

22887 Avignon, 12 mars 1326.

Collation de canonicat à Beauvais en faveur de Jean de la Chapelle, fils de Hugues de la C., nonobstant ceux qu'il possède à Lyon et à Vienne, le prieuré de St-Martin près Montélimar, dioc. de Valence, et les églises

des Sts-Jean et Etienne de *Missol*, dioc. de Vienne. — Exéc. : [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 127-8, n° 24648.

22888 La Balme, 13 mars 1326.

Commission par le dauphin Guigues au châtelain de Quirieu d'arrenter la leyde de Lagnieu aux habitants dud. lieu en payement de 76 liv. 17 sols bons Viennois que leur devait Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, ou lui-même pour le prix d'un cheval et d'un valet.

Arch. de l'Isère, B. 3009 *(Reg. Tituli)*, lj. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 26b.

22889 Vals, 14 mars 1326.

Concession par le dauphin Guigues à noble Guillaume de Malossier (M-osco), chanoine de Vienne, de la mistralie du château et mandement de Chevrières, ses droits consistant en un setier de vin, blé et autres grains, à l'exclusion des lods, ventes et plaids, le tiers sur les condamnations et compositions jusqu'à 60 sols, et au-delà 2 sols par livre ; il aura les pouvoirs du châtelain en son absence. Fait *ap. Vallem*, dans son château.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIxxj. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 705 : II, 2125-6.

22890 Avignon, 15 mars 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Chartres.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 131, n° 24680.

22891 Avignon, 15 mars 1326.

Le pape mande à l'évêque de Toulon, à un prieur du dioc. du Puy et à un chan. de Viviers de l'informer au sujet d'une demande d'échange de possessions au dioc. de Viviers faite par l'abbé de Tournus et le prieur de Donzère *(Dusura)*, dioc. de Trois-Châteaux, qui en dépend.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 130, n° 24675.

22892 St-Vallier, 15 mars 1326.

...Ind. 9. Aymar de Poitiers, Aymar, seigneur de Roussillon, Girard, seigneur d'Anjou, déclarent que le dauphin leur a remis en garde Guillaume de Vergy *(Vergeis)*, Guy de *Cressey* et Guillaume de *Grana*, chevaliers, qu'ils devront lui représenter d'ici à l'octave de St-Jean-Bapt. au château de Vals *(Valle)*, ou payer à Grenoble, en représentation des captifs, 10000 liv. petits Tournois, se soumettant aux juridictions (31 janv.), excepté Aymar de Poitiers qui se soumet seulement à la cour du pape. *Act. ap. S. Valerium*, dans le cloître du lieu ; témoins : Nicolas Constans, Jean Humberti, etc. Humbert Pilati not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 11.

22893 St-Vallier, 15 mars 1326.

...Ind. 9, Girard, seigneur d'Anjou, Humbert d'Illins, *(Yllino)*, Louis de la Palud et Guillaume de Beynost *(Beynantz)*, déclarent avoir reçu du dauphin la garde de Perrin de Beynost *(Beynantz)*, damoiseau, captif pris à la bataille *(bello)* de Varey, qu'ils promettent de représenter à la st Jean-Bapt. prochaine, ou payer à Grenoble dans les 3 jours après 500 livr. petits Tourn., se soumettant aux juridictions (31 janv.). *Act. ap. S. Valerium*, dans le cloître du lieu ; témoins : Nicolas Constans, chevalier, Jean Humberti, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 11b-2a.

22894 St-Vallier, 15 mars 1326.

...Ind. 9. Jean, comte de Forez, Aymar de Poitiers, Aymar, seigneur de Roussillon, Guillaume, seigneur de Tournon, Hugues Ademarii, sr de la Garde, Jean Pagani, sr de Satillieu, Jean, sr de Crussol, Alexandre, sr de St-Didier, Graton, sr de Clérieu, et Guichard, sr de la Roche-de-Glun *(Cluey)*, reconnaissent avoir reçu en dépôt de Jean Humberti, juriste, et Barthélemy Latoudi 100000 flor. d'or de Florence, qu'ils promirent de leur restituer d'ici à l'octave de Pentecôte, à Grenoble, sinon de les rendre avec les dommages-intérêts à la curie Romaine, à celle du camérier du pape, ou son auditeur, à celles du petit sceau de Montpellier et du Châtelet à Paris ou autre ; ils constituent leurs procureurs Bertrand Guachii, chevalier, professeur de lois, Philippe de *Tigniano*, me Jean d'Arènes, Laurent Bajuli pour les représenter. *Act... ap. S. Valerium*, dans la maison de Guillaume Brunelli ; témoins : Amédée de Poitiers, Guy de Grolée, Gyrard, sr d'Anjou, Humbert d'Illins, chevaliers, Raynaud de Forez, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 13-4.

22895 St-Vallier, 15 mars 1326.

...Ind. 9... Jean Humberti et Barthélemy Latoudi, sachant Jean, comte de Forez, Aymar de Poitiers, Aymar seigneur de Roussillon, Guillaume, sr de Tournon, Hugues Adhemari, sr de la Garde, Jean Pagani, sr de Satillieu, Jean, sr de Crussol, Alexandre, sr de St-Didier, Graton, sr de Clérieu, et Guichard, sr de la Roche-de-Glun *(Cluey)*, engagés envers eux pour 100000 flor. payables à l'octave de la Pentecôte (18 mai), leur en font remise, sous la condition que, d'ici à cette date, Guichard, seigneur de Beaujeu *(Bellijoci)*, sera livré vif ou mort au pouvoir *(fortia)* du dauphin Guigues, comte d'Albon et de Vienne, au château de Serves *(Cervia)* et y demeurera 15 jours, à moins de transfert. *Act. ap. S. Valerium*, dans la maison de Guillaume Brunelli ; présents : Amédée de Poitiers, Guy de Grolée, Gyrard sr d'Anjou et Humbert d'Illins, chevaliers, etc. Humbert Pilati not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 14-5. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 287-9. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 210. = CAISE (A.), *Cart. de St-Vallier*, 22, n° 17.

22896 Avignon, 16 mars 1326.

L'archidiacre de Vienne est chargé de la collation du prieuré de St-Benoît-de-Cessieu au dioc. de Lyon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 132, n° 24693.

22897 Vals, 16 mars 1326.

...Ind. 9... Humbert d'Illins *(Yllino)*, Mathieu Vodeti et Hugues de *Roviria*, dit Lethuz, chevaliers, et Henri de Beaumont, damoiseau, déclarent avoir reçu du dauphin la garde de Guichard de Marcieu *(Marzeu)*, damoiseau, jusqu'à l'octave de Pâques et devoir le représenter dans les 3 jours suivants à Crémieu, au pouvoir du châtelain, ou payer à Grenoble 500 livr. pet. Tourn.,

se soumettant aux juridictions (31 janv.), à moins que l'otage du seigneur de Beaujeu ne soit prorogé jusqu'à l'octave de Pentecôte. Fait *ap. Vallem*, dans le château du lieu ; témoins : Jocerand de Manissieu *(M-ssey)*, Lant. de Claveyson, de Peyrins *(Peyrino)*, Perrin de Curson. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 12.

22898 Embrun, Guillestre, 17 mars 1325/6 (= 1325).

...Ind. 8... Transaction au sujet des dîmes, entre Bertrand, archevêque d'Embrun, le chapitre de cette ville, et François Ranbaudi, prieur de Guillestre, d'une part, et les habitants des paroisses de Guillestre et de Risoul, d'autre, par l'entremise de Raymond de St-Martial, damoiseau, courrier de la terre archiépiscopale, et autres amis communs. Le chanoine Raymond Babot, député de l'archevêque et du chapitre, le susdit prieur, délégué de l'abbé de St-André-les-Avignon, noble Alexandre de Risoul, les syndics de Guillestre et les consuls de Risoul conviennent pour le bien de la paix que la dîme du vin se payera au 18e des raisins, celle des agneaux au 10e, celle des grains et légumes au 12e. Présents : 23 de Risoul, 21 de Guillestre. — Fait au-delà de la 1re porte du château de l'archevêque à G-e. Présents : Raymond de St-Martial, courrier, etc. Pierre Gontier, not. imp. et de la cour d'Embrun.

Arch. de Guillestre, FF. I, pap. (*Invent.* 305-6).

22899 Avignon, 18 mars 1326.

Le pape donne l'archevêque d'Aix, l'évêque de Gap et le prévôt de Carpentras comme juges conservateurs pour 5 ans à Bertrand, archevêque d'Embrun. — *Conquestione percep.*

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967 (Suarès, V), 377. — Mollat, *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 133, n° 24705. = Roman, 185.

22900 20 mars 1326 = 27 mars 1326.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 185.

22901 Le Bourget, 21 mars 1326.

Lettre du comte de Savoie, attestant des services pendant des courses faites depuis 6 jours dans le territoire des Villars *(Vilariis)*... Vendredi saint.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 444, n.

22902 Romans, 24 mars 1326.

Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon... Fait *R-nis.*

Arch. de l'Isère, B. 2623, 1b.

22903 Avignon, 26 mars 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Lubeck.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 135, n° 24726.

22904 Beauvoir, 26 mars 1326.

... Ind. 9. Sur réquisition de Vincent Guelisii, de la Sône *(Sonna)*, Guillaume Coyffii (Coyfferii?), de Beauvoir, reconnaît avoir reçu de lui, à Noël, en prêt et à mi-gain *(medium lucrum)* 10 livr. bons Viennois (le gros Tourn. avec O rond compté 22 den.) ; il promet de les rendre à Noël ou le mois suivant, avec 2 s. en plus pour chaque livre reçue ; fidéjusseur : Etienne de Furno, de Beauvoir. *Act. ap. Bellum Videre*, dans le petit pré touchant la poterne *(posterla)* ; témoins : Jean, portier de la dauphine, Guillaume Arnaudi, dit *Ramusio de coquina*, etc. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 22-3.

22905 Avignon, 27 mars 1326.

Le pape Jean XXII autorise Polie, fille d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et femme de Renaut comte de Dammartin, à choisir son confesseur. *Dat. Avinion... a° 6* (= 10).

Suarès, *Mss.* V, 290bis. — Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 200-1 (à part, I, 319).

22906 Beauvoir, 28 mars 1326.

...Ind. 9. Hommage et fidélité prêtés à Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Jean du Tremblay, chevalier bourguignon *(Burgondigena)*, ses mains dans celles du dauphin, avec baiser de paix, à la manière des nobles, sauf les hommages prêtés par lui à Hugues de Bourgogne, à l'évêque de Langres *(Lingonen.)*, au seigneur de Rougemont et à la dame de Chandenay ; il promet de le suivre à la guerre et reçoit pour ce 1er hommage 150 flor. d'or de Florence. Fait *ap. Bellum videre*, en la salle *(aula)* du lieu. Témoins : Guy de Grolée, Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevaliers, Jean Humberti, juriste, Aymon et Gyrard de Faucogney *(Faucognye)*. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 8b.

22907 Beauvoir, 28 mars 1326.

...Ind. 9. Quittance passée à Guigues, dauphin de Viennois, par Aymon de Faucogney *(F-nye)* de 100 florins d'or de Florence, à lui remis par Jean du Tremblay, en extinction *(extenuatio)* d'une dette du dauphin envers Aymon et son frère Jean, seigneur de Faucogney. Fait *ap. Bellum videre*, en la salle du lieu ; témoins : Guy de Grolée, Humbert de Choulex, chevaliers, Jean Humberti, juriste, et Gyrard de Faucogney. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 9.

22908 28 mars 1326.

Le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par le chanoine Humbert de Virieu, par les mains de G. doyen, Lambert de Chandieu succenteur, Albert Lumbardi, Humbert de Clermont archidiacre, Reynard de la Balme et Guigues d'Amaysin sacristain : Guigues précenteur, François Lumbardi capiscol, Sy. mistral, Thomas maître de chœur.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxvj.

22909 29 mars 1325/6.

Perronet Teinturier, bourgeois de Lyon, est autorisé, sur sa requête, par Pierre Roux, châtelain de Beauvoir, à se joindre aux personnes chargées par le châtelain de garder dans l'église de St-Romans, où il s'était réfugié, Jacquemard Mercier, que ledit Perronet accusait de vol, avec défense de favoriser son évasion sans permission, l'appelant traître *(proditor)* et punissable à ce titre s'il contrevenait à ses engagements. Vendredi avant les Rameaux.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 33a (*Invent.* IV, 260-1).

22910 31 mars 1326.
Confirmation par Guigues, dauphin de Viennois, de l'albergement du 25 juil. 1319.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 329ᵇ.

21911 Grenoble, 1ᵉʳ avril 1326.
...Ind. 9, ill. et magnif. Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, reconnaît devoir à Rodulphe de Commiers *(Comeriis)*, chevalier, 1000 livr. de bons Viennois ayant cours, qu'il lui a prêtées ; il l'institue châtelain de l'Oisans *(Oysen.)* et de son mandement, pour en percevoir les revenus delphinaux jusqu'à remboursement des 1000 livr. et de ce qui restait dû à Humbert de Choulex *(Cholay)*, chevalier, et à Jocerand Coni (*al.* Cony), sur production de compte, d'ici à l'Ascension ; Guigues promet que Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent de Dauphiné, approuvera ; il donne comme fidéjusseurs solidairement : Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, et Rodulphe de St-Jeoire *(S. Jorio)*, chevaliers, Humbert Clareti, Artaud de Beaumont, Guigues Falavelli, Guigues de Villars et Jocerand Cony, qui se rendront otages à Grenoble en cas de non exécution. Fait *ap. Gronop.*, dans l'église St-André ; témoins : Jean Humberti, juriste, Pierre Championi, châtelain de Cornillon, Aymar Clavelli, not. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 7-8.

22912 Aix-en-Provence, 1ᵉʳ avril 1326.
Nouvel ordre de Reynaud de Scaleta, chevalier, sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier, aux baile, juge et clavaire de Sisteron, de rendre justice aux moines de Durbon contre les hommes de Lus, afin de maintenir les droits de la cour royale. *Dat. Aquis*, par Boniface de Fara, maître rational de la grande cour et juge des secondes appellations..... 9ᵉ ind.
Guillaume, *Chartes de Durbon*, 625-6, n° 677. = Rom., 185ᵇ.

22913 2 avril 1326.
Payement au procureur du comte de Forez, de 3000 flor. en diminution de la dette du dauphin envers lui et hommage du procureur. Jean Polleti, de Montbrison, not... Mercredi après l'octave de Pâques.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 175.

22914 Avignon, 3 avril 1326.
Le pape autorise noble Guillaume Artaudi, son familier, et Mabilie son épouse, au dioc. de Gap, à recevoir de leur confesseur l'indulgence plénière de leurs péchés à l'article de la mort.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 140, n° 24777.

22915 Avignon, 3 avril 1326.
Collation à Branchaléon, fils d'Antoine de Pelegrino, de Parme, d'un canonicat et prébende en l'égl. de Vienne, vacant par la mort du cardinal Pierre [Colonna], dont le pape s'était réservé les bénéfices. — Exéc. : [étrangers].
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 141, n° 24783.

22916 Avignon, 5 avril 1326.
Le pape donne comme juges conservateurs au monastère de Cluny pour 5 ans l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 142, n° 24795.

22917 Avignon, 6 avril 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur d'un chan. de Veroli.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 143, n° 24809.

22918 Beauvoir, 6 avril 1326.
Le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, mande à son parent Hugues Adhemarii, coseigneur de Montélimar *(Montilii)*, qu'ayant, en conformité au testament de son père, donné la baronnie de Mévouillon à son oncle Henri Dauphin, il le prie de rendre à celui-ci les hommages qu'il avait faits à feu son oncle [Guy], baron de Mévouillon, dont il le libère. Sceau. *Dat. ap. Bellumvidere....*
Chevalier (U.), *Cart. de Montélimar*, 93, n° 40.

22919 6 avril 1326.
Reconnaissances passées en faveur de l'abbaye de St-Félix par des tenanciers de biens dans l'île de Sillart [Silhas]. Guichard de Myolanco, not. de Valence.
Arch. de la Drôme, St-Félix, Invent. f° lxxxjᵇ.

22920 Avignon, 9 avril 1326.
Collation d'un canonicat en l'égl. de Troyes *(Trecen.)* pour Guigues Berardi, prof. de droit, nonobstant ceux de Die, Romans *(Romano)*, dioc. de Vienne, et St-André de Grenoble. — Exéc. : le doyen de Grenoble, le sacristain de Valence, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 149, n° 24864.

22921 Avignon, 9 avril 1326.
Le pape transfère Bertrand Paredi du prieuré de St-Donat, ordre de St-Aug. et dioc. de Vienne, au monast. de St-Félix de Valence, avec grâce expect. de prieuré, etc. — Exéc. : le prieur de St-Pierre du Bourg-lès-Valence, le prévôt de Crest *(Crista)*, dioc. de Val., et l'archidiacre de Val.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 147, n° 24851.

22922 Avignon, 9 avril 1326.
Jean XXII autorise Guillaume [de Roussillon], évêque de Valence et Die, à faire recevoir un chanoine dans chacune de ses églises et à St-Pierre du Bourg, dioc. de Val...
Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967 (Suarès, V), 302ᵇⁱˢ. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 184-5. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 149, n° 24863.

22923 Avignon, 9 avril 1326.
Collation de canonicat à St-Just de Lyon en faveur de Jean de la Chapelle *(de Capella)*, nonobstant celui de Vienne, dont il n'espère rien tirer, et le prieuré de Ste-Croix de Montélimar dépendant de celui d'Aygu *(Ayguino)*.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 148, n° 24853.

22924 Avignon, 10 avril 1326.
Le pape charge l'archevêque de Vienne et l'évêque d'Orange, nonces apostoliques envoyés en Angleterre, d'exhorter Edouard, roi d'Angleterre, à rendre ses biens à son parent Jean de Bretagne, comte de Richmond.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 149, n° 24868.

22925 10 avril 1326.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny...
Arch. de l'Isère, B. 3040, 1ᵇ.

22926 Embrun, 11 avril 1326.
...9e ind. Approbation de la transaction du 17 mars préc. par Pierre Duranti, prévôt, Guillaume Ebrard, archidiacre, et 6 chanoines prébendés, réunis en chapitre au son de la cloche, à la requête des syndics de Guillestre et des consuls de Risoul. Témoins : Raymond coseigneur de St-Martial, damoiseau, courrier d'Embrun, Jean de Valence, écuyer du prévôt. Pierre Gontier, d'Embrun, not. imp. et archiépisc. Fait en la maison de chanonge. Bulle.

Arch. de Guillestre, FF. 1, pap. (*Invent.* 306a).

22927 Avignon, 13 avril 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur d'un chan. de Cracovie.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 153, no 24915.

22928 13 avril 1326.
Concentration à Morestel des nobles de la terre de la Tour, pour l'affaire de Hi Lann et de Pierre Aynard.

Auvergne, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205; *Morestel*, 98.

22929 Belley, 14 avril 1326.
Ind. 9. Philippe de Vienne, seigneur de Pimont (*P..omonte)*, promet à Amédée, comte de Savoie, de tenir de lui en fief le mandement *Ancoreilli.* Garants : Oddon de Chandieu, chevalier, et Antoine de Clermont. *Dat. ap. Bellicium,* dans le chapitre de l'église cathédrale St-Jean. Présents : Jean de la Palud, seigneur de Richemont, Jacques de Boczosel, Pierre de Montebello, châtelain du château de la maison des Echelles, ordre de St-Jean de Jérusalem, Pierre de Clermont, chanoine d'Orléans.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, no 9, orig. parch. (*Invent.* 41).

22930 Kenilworth, 15 avril 1326.
Lettre du roi d'Angleterre au pape. Ayant ordonné à la reine, sœur du roi de France, et à son fils Edouard, de retourner en Angleterre, il a reçu des lettres de Guillaume archevêque de Vienne et Hugues évêque d'Orange, lui disant qu'on rapportait en France qu'il voulait les bannir et lui demandant d'envoyer des procureurs pour traiter de leur sécurité. Il dément ces bruits. *Dat. ap. Kenilworth.*

Rymer, *Fœdera, acta*, II, 200; II, II, 155a.

22931 Chambéry, 16 avril 1326.
Serment des fidéjusseurs de l'acte du 14 avr. *Act. ap. Chamber.*, dans le château. Guillaume Genevesio, de Clarafont, dioc. de Grenoble, not. imp. et du comte, fait la grosse sur les minutes de Jean Reynaudi.

A la suite de l'acte du 14 avril.

22932 La Cluse, Vaux, 16 avril 1326.
Sur l'ordre de Francon de *Queto*, moine et courrier de Durbon, Arnaud Boneti dit Gogono, de Dévoluy, nonce et crieur (*præco)* public, proclame, au nom du roi de Jérusalem et de Sicile, la défense de passer par les chemins nouveaux [faits par les gens de Lus]. Fait au lieu appelé *Plano, ante Clusam...*; dans l'hospice de *Vaus*. Témoins.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 626-7, no 678-9. = Rom., 185b.

22933 Avignon, 17 avril 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'une cure (*plebanatus)* au dioc. de Florence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 157, no 24955.

22934 17 avril 1326.
Quittance délivrée au dauphin Guigues et à son oncle Henri, régent du Dauphiné, par noble Etienne Raybe, chevalier, de la subvention qui lui avait été promise pour l'achat d'un cheval et de toute autre créance à ce jour.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 29 (*Invent.* IV, 261a).

22935 La Baume-lès-Sisteron, 17 avril 1326.
Sentence arbitrale par Guillaume, évêque de Gap, entre Pierre des Mées, prieur d'Antonaves, et Bertrand Geoffroy, au nom de Raymond, son fils, chanoine et prieur de Laup-Jubeo ; ce prieuré sera sous la juridiction de celui d'Antonaves, auquel il paiera 4 liv. par an.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = Roman, 185b.

22936 Beauvoir, 18 avril 1326.
...Ind. 9, Jaquemette de Moras, dite Buruta, habitant Réaumont (*Regalis Montis)*, fait donation entre vifs à Soffred d'Arces, comme bien méritant de tous ses biens, se réservant l'usufruit viager autant qu'il lui est nécessaire pour la nourriture et le vêtement et des funérailles convenables ; elle l'en investit, priant les seigneurs de qui ses biens relèvent de l'en investir. *Act. ap. Bellumvidere*, en la tour au-dessus de la porte du château. Témoins. Humbert Pilati, [not.] — Soffred déclare la prendre sous sa protection et garde, ce pourquoi elle lui donnera 1 quartaut (*cartale)* froment à st Michel.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 15b.

22937 Beauvoir, 18 avril 1326.
...Ind. 9... Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, confirme à Soffred d'Arces, chevalier, la mistralie du château de Réaumont (*Regalis Montis)*, que lui avait concédée son père le dauphin Jean, avec 10 liv. bons Viennois de revenu annuel, sous hommage, sauf celui du comte de Genevois; et l'assignation des rivages, cours d'eau et autres *aisamenta* du mandement faite par son oncle Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et de Mévouillon, régent du Dauphiné (12 oct. 1322). *Act. ap. Bellumvidere*, dans le château, devant la chambre dite *minuteria ;* témoins : Henri Dauphin, sr de Montauban et Mévouillon, Guichard de Clérieu, Hugues seigneur de Viriville (*Bramilla !)*, Guy de Grolée et Guigues de Morges, chevaliers. H[umbert] Pilati, de la Buissière, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 16-8; B. 2954; B. 2962, 185; B. 3009, IIe xviij. *Invent. St-Marcellin*, II, 1408, 1409-10. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.* pr. 45.

22938 18-19 avril 1326.
Antoine de Barge vient à Suse, sur la demande du bailli et du châtelain, pour examiner s'il est opportun d'assiéger la bâtie prise par les Dauphinois ; le prince d'Achaïe envoie dans le même but 2 familiers.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 444-5.

22939 21 avril-9 mai 1326.
Messager envoyé par le prince d'Achaïe à Aymar de Poitiers.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 457, n. 4.

22940 Avignon, 22 avril 1326.
L'évêque de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'une paroisse au dioc. de Narbonne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 167, n° 25058.

22941 22 avril 1326.
Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné pour son neveu Guigues, cède à Jean d'Amblérieu, en payement de 922 livr. 13 sols 9 den., le vingtain sur le Rhône au lieu de Quirieu, le péage de Crémieu, etc., jusqu'à entier payement.
Invent. Viennois, II, 363ᵃ : IV, 113ᵇ. — Cf. n° 22773.

22942 22 avril 1326.
Testament de Cécile Adaymar de Monteil de la Garde, fille d'Hugues et de Mabille Dupuy, en faveur de Giraudet, son fils unique, seigneur de Grignan et baron d'Aps. — Pièce fausse.
CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 9, n° 35.

22943 Grenoble, 23 avril 1326.
...Ind. 9..., *ap. Gracionopolim*, sur la place de la maison de Guillaume Alam[andi], chevalier, seigneur de Valbonnais ; présents : Soffred d'Arces, chevalier, Henri de Beaumont et Jacques Eschaqueti. Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné, à la prière du dauphin Guigues, approuve et fait sceller l'accord du 1ᵉʳ avril. Humbert Pilati, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 9.

22944 Avignon, 24 avril 1326.
L'archevêque d'Embrun et l'écolâtre de St-Paul sont chargés de l'exécution d'une commende à Mayence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 170, n° 25092.

22945 Avignon, 24 avril 1326.
L'archidiacre de St-Paul est chargé d'une grâce expectat. en faveur d'un moine de Montmajour.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 170, n° 25093.

22946 Avignon, 25 avril 1326.
Jean XXII mande à tous les prélats de la province de Vienne de verser le montant des fruits de tous les bénéfices vacants durant un an pour les nécessités de la chambre apostolique.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 309, n° 26463.

22947 Avignon, 27 avril 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'une grâce expectat. au dioc. de Montauban.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 173, n° 25119.

22948 Kenilworth, 28 avril 1326.
Passeport accordé par le roi d'Angleterre à Reymond Olerii, porteur de lettres de mᵉ Hugues d'Angoulême à l'archevêque de Vienne et à l'évêque d'Orange, nonces du pape. *Teste rege, ap. Kenilworth.*
RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 203 ; II, II, 156ᵃ.

22949 Chambéry, 28 avril 1326.
Lettre d'Eymar d'Entremont et 2 autres au nom du comte de Savoie, ordonnant de payer 100 sols gros Tournois à Pierre de Verdon, bailli de la Vallée d'Aoste, pour 3 chevaux perdus au service du comte : l'un devant Feyzin quand ce lieu fut brûlé et *barreatum ;* un autre devant *Montlian* près Vienne ; le 3ᵉ devant la ville d'Allevard ; il les estimait 15 livr. gros Tourn.
GABOTTO (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 353.

22950 29 avril 1326.
Reconnaissances passées en faveur du dauphin [Guigues] par les habitants de Puissanières, de plusieurs droits de guidages, etc.
Arch. de l'Isère, B. 3001, 64. Grenoble, *Invent. Embrunais*, 247.

22951 Briord, 30 avril 1326.
Veille des sᵗˢ Jacques et Philippe apôtres, Guillaume du Bays, bailli de la Tour, réunit le conseil de cette terre ; présent Richard de Mailles, châtelain de Morestel.
AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205 ; *Morestel*, 98.

22952 Avignon, 1ᵉʳ mai 1326.
Lettre du pape Jean XXII à Guillaume, archevêque de Vienne, et à H. évêque d'Orange, nonces du Siège apostol. Désireux de voir la paix régner entre les rois de France et d'Angleterre, il les charge d'insister auprès du 1ᵉʳ pour qu'il restitue au fils aîné du 2ᵉ le duché d'Aquitaine occupé par lui. — *Desiderantes intense.*
RAYNALDUS, *Ann.* 1326, 11 (XXIV, 300).

22953 Avignon, 1ᵉʳ mai 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de canonicats à St-Etienne, à St-Pierre et à St-Victor de Mayence, à St-André de Worms et au dioc. de Trèves, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, V, 175-6, nᵒˢ 25143-4, 6-7-8-9,-52-3-4-5,-9.

22954 Avignon, 1ᵉʳ mai 1326.
Grâce expectat. de bénéfice au dioc. de Grenoble, dépendant de l'évêque, à Jaquemet de Chiedes, clerc du dioc. de Genève. — Exéc. : le prieur de St-Martin-de-Miséré, le doyen de Grenoble, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 175, n° 25141.

22955 Gap, 1ᵉʳ mai 1326.
Le chapitre de l'Ascension ne peut avoir lieu à Gap, les chanoines présents étant réduits à 3.
Arch. des Hautes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253ᵃ).

22956 Avignon, 2 mai 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Etienne de Mayence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 177, n° 25164.

22957 Avignon, 2 mai 1326.
Grâce expectat. de bénéfice à la collation de l'archevêque et du chapitre de Vienne en faveur de Guillaume Samuel, de Grâne, clerc du dioc. de Valence. — Exéc. : Pierre Batelerii, chan. de Val., etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 177, n° 25163.

22958 2 mai 1326.
Envoi de deux messagers à la Perrière et à Voreppe, pour l'apaisement de certaines entreprises.
AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205; *Morestel*, 98.

22959 Avignon, 3 mai 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Pierre de Lille.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 177, n° 25168.

22960 Avignon, 3 mai 1326.
Grâce expectat. de bénéfice dépendant de l'évêque de Viviers, en faveur de Durand Falconi, clerc du dioc. de Valence, nonobstant sa cléricature à Valence et à Montélimar. — Exéc. : Gaucher Ademarii, chan. d'Orléans.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 179, n° 25184.

22961 Avignon, 3 mai 1326.
Grâce expectat. de bénéfice dépendant de l'évêque et du chapitre de Valence, en faveur de Guillaume Pagani, de Grâne, clerc du dioc. de Val.; dispense d'âge [pas 25 ans]. — Exéc. : Pierre Bacalarii, chan. de Val.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 180, n° 25186.

22962 Brangues, 5 mai 1326.
Conférence du bailli de la Tour avec les Savoisiens sur les entreprises faites en la terre de la Tour.
AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205; *Morestel*, 98.

22963 Avignon, 6 mai 1326.
Le pape donne comme juges conservateurs à Gasbert, archevêque d'Arles, les évêques du Puy, de Viviers et de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 183, n° 25224.

22964 6 mai 1326.
Commission donnée par le dauphin Guigues à Nicolas Constant, chevalier, et Jean Pellissier, jurisconsulte, pour connaître de l'appel à lui interjeté par Eléonore, dame de Valbonnais, en qualité de tutrice de sa petite-fille Eléonore, fille de feu Jean Alleman, d'une sentence rendue contre cette dernière par Guigues Borel.
Arch. de l'Isère, B. 2974, 617; B. 4411, 32ᵇ (*Invent.* IV, 261ᵃ).

22965 1re semaine de mai 1326.
Le bailli Guillaume du Bays visite les châteaux de la terre de la Tour et de Bresse, avec H. du Vache, Jean de la Balme et 7 hommes en armes.
AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205; *Morestel*, 98.

22966 10 mai 1326.
Vente par Bénitant, fille de Jacques André, de la Combe, en son nom et de Fleurie, sa sœur, à noble Guigues Leuson, d'une terre en Pichet, pour le prix de 105 sols Vienn., sous le cens de 6 den. bons Viennois, avec le plaid dû au prieuré de Villardbenoît.
Inventaire d'Avalon, chap. I.

22967 10 (= 11) mai 1326.
Dimanche, envoi d'un messager au dauphin par le bailli de la Tour. Le même jour, le conseil delphinal de la terre de la Tour confère à Seyssenoud avec les Savoisiens; ils y dînent et couchent à Quirieu.
AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205; *Morestel*, 98.

22968 Avignon, 12 mai 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'un indult en faveur de l'archevêque de Trêves.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 188, n° 25278.

22969 Avignon, 13 mai 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution de 2 grâces expect. et d'un canonicat à Mayence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 189, n° 25296-7-8.

22970 13 mai 1326.
Contrat de louage de services par Pierre *del Fauf* en faveur de Berton le forgeron, pour un an commençant à la Nativité de sᵗ Jean prochaine, au salaire de 10 den. par jour de travail et pour *joye* et vêtements *(pannis)*, 6 sols une fois, outre le lit, la nourriture *(coquina)* et le vin du couvent.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 33 (*Invent.* IV, 261ᵃ).

22971 Avignon, 16 mai 1326.
Collation d'un canonicat, etc. à Arras en faveur d'Adémar de la Voulte *(Volta)*, chapelain du Pape, nonobstant celui d'Embrun, etc. — Exéc. : l'archidiacre de Valence, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 192, n° 25321.

22972 La Chartreuse, 16 mai 1326.
...Ind. 9. ...Aymon, prieur de la Chartreuse, exhibe à Guillaume, évêque de Grenoble, un acte de son prédécesseur sᵗ Hugues, qui défend l'entrée aux femmes et aux hommes en armes, la pêche et la chasse dans les limites de la Chartreuse, sous peine d'excommunication; le prélat renouvelle ces défenses et menace d'anathème ceux qui inquiéteront ou molesteront les frères. *Act. Cartusiæ*; présents : le procureur Jacques de Virey, etc. Sceau.
2ᵈ *Cartul. de la Chartreuse*, cxxxiiijᵇ. — LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 198-9.

22973 La Balme, 17 mai 1326.
Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, régent du Dauphiné, reconnaît devoir aux gens de Lagnieu pour un gage du châtelain de la Tour (24 nov. 1325) et pour les dépenses d'un cheval et de son palefrenier, à raison de 4 sols par jour, etc., 76 liv. 17 sols de bons Viennois, qu'il charge son châtelain Guillaume de Roin de leur rembourser d'ici à la sᵗ Jean-Bapt. *Dat. Balmæ*, samedi....
Arch. de l'Isère, B. 3009, I. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 292. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 139-40. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 210ᵃ; *Généal.* 47.

22974 Marlborough, 18 mai 1326.
Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre en faveur de Guillaume, archevêque de Vienne, et Hugues, évêque d'Orange, que le pape lui envoie pour traiter de ses dissentiments avec la reine. *Don. a Marlebergh.*
RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 205; II, II, 157ᵃ.

22975 Avignon, 18 mai 1326.
Jacques Cogoti, chan. de Trois-Châteaux, est chargé de faire recevoir un clerc en l'égl. de Montauban.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 194, n° 25346.

22976 Marlborough, 19 mai 1326.
Instructions du roi d'Angleterre à Raoul Basset, connétable de Douvres et gardien de ses cinq ports, le chargeant de prendre des dispositions pour assurer la sécurité sur mer et sur terre de [Guillaume], archevêque de Vienne, et de l'évêque d'Orange, envoyés par le pape pour les affaires entre le roi et la reine; de les recevoir courtoisement, selon le cérémonial qu'il indique. *Donn. a Marlebergh.*
RYMER, *Fœdera, acta,* IV, 205-6; II, II, 157.

22977 Marlborough, 19 mai 1326.
Lettre sur le même sujet au vicomte de Kent. *Donez a Marlebergh.*
RYMER, *Fœdera, acta,* IV, 206-7; II, II, 157ᵃ.

22978 « Okebourn », 20 mai 1326.
Lettre du roi d'Angleterre à Nicolas Kyriel, amiral de sa flotte *(navia)* à l'ouest des bouches de la Tamise, lui ordonnant de prendre des dispositions pour assurer la sécurité de l'archevêque de Vienne et de l'évêque d'Orange, envoyés du pape. *Don. a Okebourn.*
RYMER, *Fœdera, acta,* IV, 207; II, II, 157ᵇ.

22979 Embrun, 20 mai 1326.
Approbation par les chanoines d'Embrun, lors du chapitre général de la Trinité, des conventions conclues le 8 nov. 1325, dont, en outre, bénéficieront 10 habitants de St-André. Témoins. Mᵉ Pons Valentin, de St-Jean-de-Serres *(Seyranicis),* dioc. d'Uzès, not.
Arch. des Htes-Alpes, G. 501, pap. (*Invent.* II, 308ᵃ).

22980 21 mai 1326.
Henri Dauphin, régent du Dauphiné, reconnaît devoir 15 livr. gros Tournois à Jean dit Megelana, bâtard de Varax, pour l'achat d'un cheval brun *(morellus).* Pierre Fabri, de Pérouges, not.
Cité dans la quittance du 6 février 1327, 2°.

22981 21 mai 1326.
Humbert, seigneur de Thoire et Villars, reconnaît avoir reçu de Henri Dauphin 465 liv., dont il lui passe quittance. Sceau.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346,* 1008.

22982 21 mai 1326.
Quittance par Agout de Baux, seigneur de Brantes et Plaisians, à Guillaume Artaud, seigneur de Bellegarde, de 1000 liv. qu'il lui devait ou à Catherine sa femme, à raison de l'échange fait entre led. Agout et Pierre Isoard, seigneur d'Aix, du château et terre de la Motte, dioc. de Die, et du territoire de Maroneto, dioc. de Gap, contre le château et terre de la Roche-sur-le-Buis; Guillaume quitta en outre Agout de 2500 liv. qu'il lui devait ou à sa mère d'après le susd. acte.
Invent. Baronnies, II, 59ᵃ, 280ᵇ : 696-7, 937.

22983 Avignon, 24 mai 1326.
Le sacristain de Trois-Châteaux est chargé d'une grâce expectat. dépend. de l'év. d'Uzès.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 205, nº 25463.

22984 Avignon, 26 mai 1326.
Le pape Jean XXII, informé des maux causés par les hommes de guerre depuis la reprise des hostilités entre le dauphin et le comte de Savoie: pillages des villes et villages, incendies, brigandages sur les routes, dévastation des églises et monastères, développement des hérésies, etc., leur envoie son chapelain Bertrand de la Chapelle, prieur de St-Saturnin du Port, porteur de lettres confidentielles, les invitant à terminer leur différend à l'amiable.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 376-7.

22985 (Avignon, 26 mai 1326).
Lettres du même sur le même sujet, à Aymon et Louis de Savoie, et à l'archevêque de Lyon.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 377, n. 5.

22986 26 mai 1326.
Jeannet, fils de Jean Beaudoin, de Beauvoir, promet à son père et à sa mère Domengette, de rester auprès d'eux et de les servir; ses parents lui donnent la nue propriété de divers biens dont ils se réservent l'usufruit; cette donation serait annulée au cas où Jeannet refuserait ou cesserait par sa faute ses services. Lundi après la quinzaine de Pentecôte.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 33 (*Invent.* IV, 261ᵃ).

22987 26 mai 1326.
Donation par Silvion de Crest, chanoine en l'église de Valence, au profit de Guillaume, évêque de ce diocèse, de tout ce qu'il avait aux châteaux de Crest, Aoûste et Ancône; le prélat lui cède en revanche le château de Montvendre, la ville et mandement de Beaumont(-Monteux), et 100 liv. de revenu sur le péage de Valence.
Invent. St-Marcellin, I, 259; *Valentinois,* I, 63; III, 501: I, 806; II, 423.

22988 Privas, 26 mai 1326.
Pierre d'Orange *(Aurayca),* bailli du Vivarais, réclame de la part du roi de France au fils du comte de Valentinois Aymar, l'hommage qu'il lui doit; celui-ci reconnaît tenir en fief les châteaux de Tournon, Baix *(Baino),* Privas, Chalançon, Saint-Alban, *Roveria,* Durfort ou St-Fortunat et le Pouzin, etc. *Act. Privacii,* en la chambre d'Aymar dans la forteresse.
Arch. de l'Isère, *Ius liber copiar. Valentin.* VIIIˣˣxvij, vid. du 10 janv. 1398; B. 2984, 395. *Invent. Vivarais,* 415-6 (*Isère,* IV, 15ᵇ). — *CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme,* XXIX, 177; *Mém. comtés Valent.-Diois,* I, 295-6.

22989 Avignon, 27 mai 1326.
Les abbés de St-Mansuy et St-Léon hors des murs de Toul, et Martin de Chalançon, chan. de Viviers, sont chargés de conférer à Hugues Ademarii, de Monteil, pourvu ce jour d'un canonicat à Toul, de l'archidiaconat de Rinello en cette égl., vacant par l'obtention de la prévôté d'Embrun par Pierre Durandi, nommé par le pape; nonobstant ses canonicats à Valence et Viviers, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 207, nº 25481

22990 28 mai 1326.
Ordonnance de Guigues Fallavel, juge mage du Graisivaudan, adressée au châtelain de Corps, pour maintenir Pierre et Jean Malvieux *(Maliveteris),* frères, et autres habitants du mas des Tardiviers (*T-veriis),* en possession et jouissance de coupes de bois dans les forêts de Pina et de la Taillat, situées sur la paroisse du

Monestier-d'Ambel... Mercredi après la quinzaine de Pentecôte.

Arch. de l'Isère, B. 3326, orig. parch. (*Invent.* II, 284b).

22991 Avignon, 29 mai 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une collation de canonicat au dioc. de Trèves.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 207, n° 25488.

22992 Avignon, 30 mai 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Siméon de Trèves.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 209-10, n° 25509.

22993 Avignon, 30 mai 1326.

Jacques de Tozetis ou Tosetis, chan. d'Embrun, est chargé de la collation de canonicats à Cologne et à Aix-la-Chapelle.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 209, nos 25502-3-4.

22994 Avignon, 30 mai 1326.

L'évêque de Trois-Châteaux est chargé d'une grâce expectat. pour un moine de Cruas.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 209, n° 25501.

22995 31 mai 1326.

Donation par Aimar de Poitiers, fils aîné d'autre Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, au nom de son père, en récompense de services, à noble Humbert de Laye, seigneur de Teyssières, de cens et pensions dus sur divers immeubles, qu'il affranchit, à charge de les tenir de lui en fief franc, et de reconnaître à chaque mutation de seigneur et vassal, avec serment de fidélité.

Arch. de la Drôme, E. 4081, pap. (*Invent.* III, 321a). *Invent. Valentinois*, III, 140-2.

22996 (Avignon, juin 1326).

Lettre du pape Jean XXII, au sujet de la trêve conclue entre le dauphin, le comte de Savoie et leurs alliés, à partir de la fin mai jusqu'à la st Jean-Baptiste.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 377.

22997 Avignon, 1er juin 1326.

Jacques de Tosetis, chan. d'Embrun, est chargé de la collation de 2 canonicats à Cologne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 212, n° 25536-7.

22998 2 juin 1326.

Lundi, 3 semaines après la Pentecôte, le bailli de la Tour se rend à Morestel pour les affaires du dauphin.

AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205 ; *Morestel*, 98.

22999 3 juin 1326.

Achat par Richard Bérard, sacristain de St-Félix, de Pierre d'Eurre, de 8 sols de pension annuelle, sur deux terres, l'une confrontant le chemin d'Eurre à Montoison, l'autre située en Lac Petit, au prix de 5 livr.

Arch. de la Drôme, St-Félix, *Invent.* f° 8, n° 38.

23000 Avignon, 7 juin 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'une grâce expect. à Saragosse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 216, n° 25576.

23001 Crémieu, 7 juin 1326.

Concession par le dauphin Guigues à Jean d'Amblérieu, son agent principal, de la prévôté et moinerie de Lagnieu, avec droit d'exiger et saisir les amendes [et] compositions, à charge d'en compter comme faisait le châtelain de St-Sorlin (Saturnin) et de retenir le tiers jusqu'à 60 sols et 12 den. par livre au-delà. Investiture... *ap. Cremiacum...*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIxx xvij. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 26b.

23002 7 juin 1326.

Reconnaissance passée en faveur du dauphin par le commandeur du Trièves pour tous ses biens en Dauphiné. Jean Fabre not.

Invent. command. d'Echirolles, 1252, f° 39.

23003 Avignon, 8 juin 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Lérida, à la considération de Jacques, roi d'Aragon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 219, n° 25603.

23004 Avignon, 9 juin 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Liège en faveur du neveu du cardinal Napoléon [Orsini].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 220, n° 25615.

23005 Sturry, 10 juin 1326.

Lettre du roi d'Angleterre au pape sur les diverses questions agitées devant lui par ses nonces Guillaume, archevêque de Vienne, et Hugues, évêque d'Orange : le retour de la reine, les arrérages des cens dus à l'église Romaine, la paix avec le roi de France, etc. *Dat. ap. Sturreye.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 208-9 ; II, II, 158.

23006 Bourdeaux, 10 juin 1326.

Vente à Guillaume, seigneur de Mornans, par Vincent Micaelis de Mornans, dioc. de Die, d'un pré au Poët-Célard *(Poyeto Seylar)*, *in Fonte Frigido*, au prix de 20 livr. Vienn. *Act. ap. Bordellos*, en l'église Ste-Marie du Rochat *(Rochassio)*. Témoins : Aymonet de St-Martin, chevalier, seigneur de St-André, Aymar de Félines *(Felhinis)*, juriste, Giraud Atenulfi, damoiseau. Arnaud de Rochemaure *(Ruppem')*, not. imp. et d'Aymar de Poitiers, etc.

Arch. de la Drôme, E. 455, orig. parch. (*Invent.* II, 59a).

23007 Avignon, 11 juin 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Burgos.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 222, n° 25629.

23008 Avignon, 11 juin 1326.

Le pape mande à l'archevêque d'Embrun de faire assigner une pension viagère et une habitation à l'ancien abbé de St-Martin de Tournai.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 222, n° 25630.

23009 11 juin 1326.

Reconnaissance en faveur de Lantelme Eynard, coseigneur de Savel, par noble Rostain Giroud de Bricon, des rentes et fonds qu'il possède dans le mandement de Marcieu et Savel, de la directe dudit Eynard. Pierre Fruchier [not.]

Invent. titres de Marcieu.

23010 Durbon, 13 juin 1326.

Citation par Barthélemy de Populo, juge de Sisteron, adressée au châtelain et aux habitants de Lus, de comparaître devant lui le lendemain matin, à Rioufroid, au *Passeto*, pour répondre des dommages qu'ils y ont causés au monastère de Durbon. *Dat. Durboni...* 9ᵉ ind.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 627-8, n° 680.

23011 Durbon, 13 juin 1326.

Ind. 9. Présentation à Barthélemy de Populo, juge de Sisteron, par Ponce Chaycii, prieur de Durbon, des lettres du sénéchal de Provence des 27 nov. 1325 et 1ᵉʳ avril 1326.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 628, n° 681.

23012 13 juin 1326.

Monnet Vaudenqui et André Tassili, nonces jurés de la cour de Sisteron, déclarent au juge qu'ils ont présenté sa citation à Bernard d'Ergolio, baile et châtelain de Lus... Arnulphe Monnerii, de Barcelonnette, not.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 628-9, n° 682.

23013 Rioufroid, 14 juin 1326.

Ind. 9. Sentence de Barthélemy de Populo, juge de Sisteron, entre le monastère de Durbon, représenté par Jacques d'Oze, procureur, et les habitants de Lus, représentés par Bernard d'Ergolio, leur châtelain et baile. Le juge s'est rendu sur les lieux qu'il a inspectés, accompagné de Pierre d'Alzonne *(Alsona)*, juriste, de 2 notaires, etc. Il décide que le territoire depuis Rioufroid au *Passeto*, appartient totalement à Durbon, sous la juridiction de la cour royale ; les gens de Lus n'y ont aucun droit, on détruira les chemins qu'ils ont faits et ils seront passibles de 25 livr. à chaque délit. Fait au *Passeto*. Témoins : Pierre d'Alzonne, Hugonet Fabri, not. de Reilhanne, Jacques Chaycii, not. de Lus, dit Patrason, Pierre Leonardi, nonce de Lus. Arnulphe Monnerii not. roy.

GUILLAUME, *Chartes de Durbon*, 629-31, n° 683. = ROM. 185ᵇ.

23014 Rioufroid, 16 juin 1326.

...Ind. 9. Ordre donné par Barthélemy de Populo, juge de Sisteron, à Jean Fuvelle, héraut *(preco)* juré, d'aller avec Jacques d'Oze, procureur de Durbon, mᵉ Hugonet Fabri et Arnulphe Monerii, notaires, et Monnet Vaudenqui, nonce de la cour, au *Passetum* de Rioufroid, faire proclamation à son de trompe de la défense portée contre les gens de Lus (14 juin), au nom du roi de Sicile. Ce qui est exécuté et dont acte *in Passeto.* Témoins. Arnulphi Monnerii, de Barcelonnette, citoyen de Sisteron, not. roy.

GUILLAUME (P.), *Chartes de Durbon*, 631-2, n° 684.

23015 St-Ruf près Avignon, 18 juin 1326.

...Ind. 9, *pontif. Joannis pp. XXII a° 10.* Gasbert, archevêque d'Arles, avec son suffragant Dragonet évêque de Trois-Châteaux *(Tricasterno)* et le procureur de ce chapitre *(Triscastrini)*, Jacques, archevêque d'Aix, avec son suffragant Guillaume évêque de Gap *(Vapinc.)* et le procureur de ce chapitre, Bertrand, archevêque d'Embrun avec ses suffragants et le procureur de son chapitre, ainsi que celui de l'abbé de Boscaudon, tiennent un concile provincial dans le cloître du monastère de St-Ruf, où 59 chapitres sur la liturgie et la discipline sont décrétés.

Carpentras, ms. 1654, 80. — GASSENDI, *Notit. eccles. Dinien.* (1654), 726-40. LABBE, *Conc.* XI, 1717-47. HARDOUIN, VII, 1491-514. COLETI, XV, 279-314. MANSI, XXV, 739. ALBANÈS-CHEVALIER, *Gallia christ. noviss.* III, 612-33, n° 1520 ; IV, 129, n° 277. = GIOFFREDO, dans *Mon. hist. patr.* II, 734.

23016 Avignon, 19 juin 1326.

Lettres du pape Jean XXII à Guigues, dauphin de Viennois, à Henri Dauphin, seigneur de Montauban, à Edouard, comte de Savoie, et à Pierre, archevêque de Lyon, pour leur conseiller de proroger la trêve expirant à la sᵗ Jean-Bapt. jusqu'à la Toussaint; il les engage ensuite à rendre leur liberté aux otages, et surtout à Robert, comte de Tonnerre et frère du duc de Bourgogne, captif depuis la journée de Varey, ce dont le duc est vivement irrité.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 377.

23017 Avignon, 19 juin 1326.

Lettre du même à Oddon, duc de Bourgogne, le priant d'obtenir de son allié, le comte de Savoie, la prorogation de la trêve.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 377.

23018 Avignon, 19 juin 1326.

. Grâce expectat. de prieuré, etc. en faveur de Pierre Pellerini, moine de l'Ile-Barbe ; il se démettra du prieuré de Selonnet, dioc. d'Embrun. — Exéc. : le sacristain de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 227, n° 25687.

23019 19 juin 1326.

Epitaphe de Jean de Bourgoin *(Burgondio)*, curé de Montseveroux *(Montis Superioris)*, qui donna à cette église un tènement et une maison avec jardin, sous condition que ses successeurs entretiennent une torche de cire à l'élévation du Corps du Christ et de convoquer 13 prêtres à son anniversaire, etc.

TERREBASSE, *Inscript. Vienne*, II, 166-9, n° 489.

23020 Grenoble, 20 juin 1326.

Henri Dauphin, seigneur de Montauban, de Mévouillon et du Trièves *(Treviarum)*,... Guigues dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2962, 120, 121ᵇ.

23021 20 juin 1326.

Procuration passée par Pétronille de la Tour, femme de Pierre Marjays, à Giroud Valeton, de Bourgoin.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 36ᵇ (*Invent.* IV, 261ᵇ).

23022 Avignon, 21 juin 1326.

Collation de canonicat en l'égl. de Valence, où le nombre des chanoines a été récemment fixé, en faveur d'Alexandre, fils d'A-e seigneur de St-Didier, dioc. du Puy.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 230, n° 25718.

23023 Avignon, 21 juin 1326.

Collation de canonicat à Arras en faveur de Roger de St-Didier, clerc de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 230, n° 25711.

23024 Avignon, 21 juin 1326.

Collation de canonicat en l'égl. de Vienne en faveur d'Artaud de Claveyson *(Clavaysone)*, nonobstant celui de St-Bernard de Romans, dont il ne perçoit rien. — Exéc. : le prieur de St-Félix à Valence, le sacristain de St-Bernard de Romans, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 230, n° 25712.

23025 Grenoble, 21 juin 1326.

...Ind. 9, *ap. Gracionopolim*, sur la place de la maison de Guillaume Alamandi, derrière St-André, Robert Vagniardi, Richard de Mont-St-Jean *(Monte Sanjono)*, Guillaume li Galeys d'Arloy et Jean, seigneur de Vaucouleurs, déclarent avoir reçu du dauphin Jean, seigneur de Plancy, qu'ils promettent de garder à Romans jusqu'à N.-D. d'août, et le remettre le même jour à Pisançon au pouvoir du châtelain, ou payer au dauphin 10000 livr. pet. Tourn. Témoins : Jean Alamandi, seigneur de Séchilienne *(Sichilline)*, Jean Alamandi, s[r] de Revel, Humbert du Molar. H[umbert] P[ilati, not.]. — Le seigneur de Vaucouleurs fait serment d'observer cet acte.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 19ª.

23026 Grenoble, 21 juin 1326.

...Ind. 9..., *ap. Gracionopolim*, sur le chemin *(carreria)* public devant la maison de feu Jean de Bagnols, en présence de Perrot de Bouquéron *(Bucurione)*, Guillaume de Montbrison, armurier *(armeyartor)*, et Melmet de Sallanches *(Salanchia)*, tailleur *(codurerius)*, nobles Jean de Vaucouleurs, Guillaume dit Galeys d'*Arlay* et Richard, seigneur de Mont-St-Jean *(Monte Sanjono)*, déclarent avoir reçu du dauphin Perronin de Beynost *(Beynanz)*, pour le garder jusqu'à la Toussaint, et le remettre un jour après l'octave à Grenoble au pouvoir du châtelain, ou verser 500 livr. pet. Tourn. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 19.

23027 Grenoble, 21 juin 1326.

Confirmation par le dauphin Guigues, de la concession du 17 nov. 1319.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 70 ; B. 3008, 481. *Invent. Graisivaudan*, III, 200ᵇ.

23028 St-Vallier, 21 juin 1326.

Vidimus à la requête d'André du Molar, chevalier, *ap. S. Valerium*, en l'étude *(operatorium)* de Thomas Chaynelli (5 juin et 10 juillet 1326).

Lyon, Cabinet de M. Vachez, orig. parch.

23029 Avignon, 22 juin 1326.

Le pape autorise Raimond Stephani, archidiacre de Gap, licencié en droits, à poursuivre pendant un an ses études dans une université pour conquérir le doctorat.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 231, n° 25721.

23030 23 juin 1326.

Contrat de louage de services *in arte fabrice* par Humbert Escoffier, en faveur de Jacquemond le forgeron... Veille de s[t] Jean-Bapt.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 37 (*Invent.* IV, 261ª).

23031 Romans, 24 juin 1326.

...Mardi... Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, fait donner lecture de la lettre de son neveu le dauphin Guigues à Hugues Adhemarii, coseigneur de Montélimar, lequel reconnaît ensuite tenir de lui en fief franc, noble et antique la moitié inférieure de la forteresse et du château de Mollans, au diocèse de Vaison, le château de Pierrelongue, même dioc. *Act. Romanis*, dans le réfectoire des frères Mineurs.

Invent. Baronnies, II, 213, 850. — CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 93, n° 40.

23032 24 juin 1326.

Jean, seigneur de Montluel, avait donné à Henri Dauphin, seigneur de Mévouillon et Montauban, les châteaux de Montluel, la Bâtie-Montluel et Vaux, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. En ayant été dépossédé par Guichard de Beaujeu, il n'avait pas de quoi vivre et s'en plaignit au dauphin, qui lui donne les châteaux de St-Donat, dioc. de Vienne, Loyes, dioc. de Lyon, et Mirabel, dioc. de Vaison, relevant du pape, plus une somme de 3000 florins ; il reconnaît l'avoir reçue et lui devoir 1500 florins, payables en trois ans.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 42 (*Invent.* IV, 261ᵇ). *Invent. Prov. étrang.* 26ᵇ (*Isère*, III, 223ᵇ). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 290.

23033 24 juin 1326.

Mercredi [= mardi], fête de s[t] Jean-Baptiste, le bailli de la Tour, accompagné de Richard de Mailles, châtelain de Morestel, et d'autres chevaliers et gens d'armes, se rend auprès du dauphin pour l'affaire de Gourdans.

AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205 ; *Morestel*, 98-9.

23034 1326, 1327, 1330, 1331, 1332.

Comptes de Guy de Grolée, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie d'Allevard.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 49ᵇ-50.

23035 1326.

Compte de Chisset Royer, châtelain de Bardonnêche.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 152-3.

23036 1326.

Compte de Humbert de la Croix, châtelain de Beaumont.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 208ᵇ.

23037 1326.

Compte de Falconet de Moras, châtelain de Beaurepaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 367.

23038 1326, 1329.

Comptes d'Artaud Léotard, chevalier, châtelain, et Jean Morellat, cellérier de Bourgoin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 359 : 204ᵇ-5.

23039 1326, 1327, 1328, 1329.

Comptes de Jean de Palanin, châtelain de Colombier.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 296ᵇ.

23040 1326.

Compte de Humbert de la Croix, châtelain de Corps.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 221ᵇ.

23041 1326.

Compte de Humbert de Sachenas, cellérier, et Jean Aynardi, bailli de la Tour, châtelain de Crémieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595ª.

23042 1326.
Compte rendu par Humbert de Vareylles, châtelain de Demptézieu, au nom des héritiers de Guillaume de Vareylles, chevalier.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7 : II, 5b.

23043 1326.
Compte de Chisset Royer, châtelain d'Exilles et Césane : mistralie de Salbertrand, foires d'Oulx, la garde des Lombards, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 514-5.

23044 1326, 1330, 1331, 1332.
Comptes de Guy de Grolée, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie de Grenoble.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 397, 398.

23045 1326.
Compte des péages de Grenoble, Gières et Voreppe ; de la leyde de Grenoble, de la gabelle d'Allevard, la Buissière et Morestel.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 398.

23046 1326, 1327, 1330.
Comptes de Lantelme des Granges, châtelain de Moirans.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1128-9.

23047 1326.
Compte d'Aymon Clavel, châtelain de Montbonnot.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 554-5.

23048 24 juin 1326.
Compte d'Aymon Clavel, châtelain de Montfleury.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 39a.

23049 24 juin 1326.
Compte d'Humbert de Choulex (Cholay), châtelain de Montfort.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 52-3.

23050 1326.
Compte de Benoît Raffin, châtelain de Montrond ; y figurent les *contetelatæ* ou *concalatæ* de St-Genis et d'Eyguians *(Aiguianis)*.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 571.

23051 1326.
Compte de Guillaume de la Tour, chevalier, châtelain de Mont-St-Denis.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 69b.

23052 1326, 1327, 1328, 1329.
Comptes de Richard de Mailles, châtelain de Morestel.
Invent. Viennois, III, 375 : II, 235. — Auvergne, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202 (à part, 95).

23053 1326.
Compte de Guy de Grolée, châtelain de Morêtel.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 113.

23054 1326, 1327, 1330.
Compte d'André du Mollard, châtelain de la Motte-de-Galaure.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1075.

23055 1326.
Compte de Humbert de la Croix, châtelain de la Mure.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 226a.

23056 1326.
Compte de Humbert Villet, châtelain d'Oisans.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 389-90.

23057 1326, 1330.
Comptes d'Etienne Copier, châtelain de Pisançon.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1389-90.

23058 1326.
Compte d'Eynard de Rame, châtelain du Pont et Château-Dauphin : la mine, la garde, la taille des Lombards, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 434-5.

23059 1326.
Compte de Chisset Royer, châtelain du Queyras.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 655.

23060 1326.
Compte de Jean Filiasse, châtelain de St-Bonnet : l'alpage d'Avalon, le pré d'Aubessagne, etc.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 391b.

23061 1326, 1327, 1328.
Comptes de Henri du Vache, châtelain, et Pierre Bataillard, cellérier de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72b.

23062 1326.
Compte de Thomas Somaire, bailli de Gapençais, pour la châtellenie de Serres.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 821.

23063 1326, 1327.
Comptes de Bermond Raffin, châtelain de Sigottier.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 207.

23064 1326.
Compte de Guillaume du Bays, bailli et grand cellérier de la terre de la Tour : des religieux Augustins [de Crémieu] sont envoyés à différentes reprises auprès du seigneur de Montauban, à Genève.
Auvergne, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 204-5 ; *Morestel*, 98-9.

23065 1326, 1329, 1330.
Comptes d'Aymonet de St-Pierre et Andrevon Magnin, châtelain de la Tour-du-Pin.
Grenoble, *Invent. Viennois*, V, : III, 164b-5.

23066 1326.
Compte de Thomas de Somaire, bailli de Gapençais, pour la châtellenie d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 966.

23067 1326.
Compte de Chisset Royer, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 727.

23068 1326.
Compte de Chesset Royer, châtelain de la Vallouise.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 854.

23069 1326, 1327.
Comptes de Bermond Raffin, châtelain de Veynes et Furmeyer.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 245-6.

23070 1326.
Compte de Rodolphe de St-Geoirs (St-Juers), chevalier, châtelain de Virieu et Chavanay.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 123a.

23071 1326.
Compte de Josserand Coni, châtelain de Vizille.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 347b : VI, 208a.

23072 1326, 1327.
Compte de Humbert Villet, châtelain de Vizille.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 348 : VI, 209.

23073 1326, 1327, 1330.
Comptes de Guillaume de Reyne [Roin] le jeune, châtelain de Voreppe.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 576-7 : VI, 329.

23074 Le Bourget, 25 juin 1326.
Ordre par Amédée, comte de Genevois, à son châtelain de Theys, la Pierre et Domène, de mettre sous sa main la juridiction que Rodolphe (Guigues) de Commiers et ses frères prétendent exercer sur les délinquants dans sa terre de Graisivaudan, et les biens emphytéotiques et féodaux qu'ils y tiennent, pour défaut de reconnaissance et payement des services depuis 3 ans. *Dat. Burgeti*, mercredi, lendemain de st Jean-Bapt.
Arch. de l'Isère, B. 3321, orig. parch. (*Invent.* II, 282a). Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, orig. parch., sceau (*Invent.* 23b). *Invent. Graisivaudan*, V, 159a.

23075 26 juin 1326.
Legs aux anniversaires de l'église St-Jean de Valence par André de Velis, de 3 sols 9 den.
Liber anniversariorum eccl. S. Johannis Valentie, au 25 janv.

23076 Avignon, 27 juin 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une double pension assignée à Jean, évêque de Prague, suspendu de l'administration de son dioc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 235, n° 25758.

23077 Avignon, 27 juin 1326.
Le pape mande à l'évêque de Cavaillon, au doyen et au sacristain de Die, de transférer Bertrand Raverii du monastère de Cluny à celui de St-Michel de la Cluse, dioc. de Turin, et de lui conférer le prieuré conventuel de St-Maurice de Die, dépendant du dernier et réservé au pape avant la mort de Nicolas de Riperia ; il se démettra du réfectoirat du prieuré de Domène, ordre de Cluny et dioc. de Grenoble.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 234, n° 25750.

23078 Avignon, 30 juin 1326.
Collation de canonicat en l'égl. d'Urgel à me Hugues de Mirabel, chapelain du pape, nonobstant celui d'Embrun, l'égl. rur. des Sts-Didier et Marcellin au dioc. de Gap, etc. — Exéc. : l'archevêque d'Embrun, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 237, n° 25775.

23079 Juillet 1326.
Vente de cens par Nicolas Durand, de Clay, paroisse de St-Just, en faveur de Jean Pellissier, jurisconsulte.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 35 (*Invent.* IV, 261a).

23080 Avignon, 1er juillet 1326.
Le pape accorde à Agout de Baux, seigneur de Brantes *(Brantulis)*, dioc. de Gap, de recevoir l'indulgence plénière à l'article de la mort, d'avoir un autel portatif, de faire célébrer avant le jour et dans les lieux interdits.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 238, n° 25793-4-5-6.

23081 Avignon, 1er juillet 1326.
Collation à François de Menthonay, recteur de Filinge, dioc. de Genève, du personnat de Cosengier *(Cosongiaco)*, même dioc., nonobstant qu'il soit détenu par Pierre de Versonnex *(V-onay)*, chan. de Die.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 242, n° 25827.

23082 Avignon, 1er juillet 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'une égl. rurale au dioc. de Carcassonne.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 239, n° 25805.

23083 Avignon, 1er juillet 1326.
Collation de canonicat à Vaison en faveur de Rostaing d'Auberuffe *(Albaruso)*, chan. de Gap. — Exéc. : le prévôt et le sacristain de Gap, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 239, n° 25802.

23084 Avignon, 1er juillet 1326.
Collation de canonicat en l'égl. de Cambrai, en faveur de Rostaing de Vénasque *(Venascha)*, nonobstant celui de Trois-Châteaux, etc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 239, n° 25799.

23085 Avignon, 1er juillet 1326.
Jacques Cogoti, chan. de Trois-Châteaux, est chargé de la collation d'une égl. paroiss. au dioc. de Nîmes.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 238, n° 25791.

23086 Avignon, 1er juillet 1326.
Rostaing de Venasque *(Venasca)*, chan. de Trois-Châteaux, est chargé de la collation d'un canonicat à Apt.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 239, n° 25809.

23087 Avignon, 1er juillet 1326.
Le prévôt de Trois-Châteaux est chargé du transfert d'un moine de Cruas à Cluny.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 238, n° 25792.

23088 Avignon, 1er juillet 1326.
Collation d'un canonicat en l'égl. de Valence, en faveur de Pierre de *Vanhatio*. — Exéc.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 241, n° 25823.

23089 Westminster, 1er juillet 1326.
Lettre du roi d'Angleterre au pape, lui demandant de déplacer certains évêques qui l'ont gravement offensé, ainsi qu'il l'a fait expliquer à ses nonces, l'archevêque de Vienne et l'évêque d'Orange. *Dat. ap. Westmonasterium.*
Rymer, *Fœdera, acta*, IV, 216 ; II, II, 161.

23090 1er juillet 1326.
Lettre compulsoire du roi de France, mandant qu'on contraigne le dauphin de Viennois et ses garants *(fiances)* à payer au comte de Forez 6000 flor. et 3000 liv. Tournois qu'ils lui doivent, nonobstant toutes lettres de répit.
Chaverondier (A.), *Invent. titres comté Forez*, 615, n° 32.

23091 1er juillet 1326.
Guigues de Galbert, seigneur de Villeneuve, promet 2000 florins d'or de dot à Esmengarde, femme de Pierre Aynard, seigneur de Montaynard, chevalier.
Moulinet, *Reg. généal.*, II, 489.

23092 2 juillet 1326.
Le lendemain, Bertrand de Galbert, de Saluces, Boquet, Isnard, Raymond, Guillaume et Bonnaric de Galbert se rendent cautions du payement.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 489.

23093 (= 23091) 2 juillet 1326.
Pierre Aynard, seigneur de Montaynard, chevalier, reçoit caution de la dot de 2000 florins d'or promise à Esmengarde sa femme par Guigues de Galbert, seigneur de Villeneuve.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 94.

23094 Avignon, 3 juillet 1326.
Le pape accorde une dispense du 4e degré de consanguinité en ligne transversale à Giraud, fils de Giraud, seigneur de Grignan *(Grasinhano)*, dioc. de Die, en vue de son mariage avec Dalmacie, fille de feu Brémond Decani, seigneur en partie de la ville d'Uzès *(Utic.)*.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 245, n° 25864.

23095 Aspres-sur-Buëch, 8 juillet 1326.
Quittance passée à Ponce Chayssii, prieur de Durbon, par Sabine, veuve de Jean Nicholay, d'Aspres, de 60 livr. sur 150 livr. Viennois (un Tournois avec O rond valant 20 den.) que lui devait le prieur. *Act. Asperis*, dans le cellier *(penore)* de la maison de Durbon. Témoins. Raybaud Nicholay, not. imp.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 633, n° 685.

23096 Avignon, 9 juillet 1326.
Le pape réserve à la disposition du Siège apostol. l'égl. paroiss. de *(Dalcoy)*, dioc. de Valence, vacante par le décès à Nîmes de Bertrand de Vaunaveys? *(Vaunnagia)*.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 251, n° 25918.

23097 Avignon, 10 juillet 1326.
L'archevêque d'Embrun est donné pour juge conservateur au prieuré de N.-D. de Lambriasco, dioc. de Turin.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 251, n° 25922.

23098 Avignon, 11 juillet 1326.
Jacques de Tosettis, chan. d'Embrun, est chargé de la collation d'un canonicat à St-Omer.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 252-3, n° 25934.

23099 Avignon, 11 juillet 1326.
L'abbé de St-Antoine de Viennois est chargé de la collation d'un canonicat à Troyes.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 254, n° 25948.

23100 Avignon, 11 juillet 1326.
Collation de canonicat en l'égl. de Vienne en faveur d'Artaud de *Salsaco*. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 254, n° 25946.

23101 Grenoble, 12 juillet 1326.
...Ind. 9..., à l'instance d'Humbert Pilati, notaire de Guigues dauphin de Viennois, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Humbert de Choulex *(Cholay)* et Jean de Joinville *(Janvile)*, seigneur de Vaucouleurs, reconnaissent avoir reçu du dauphin la garde de Jean de Plancy, chevalier, jusqu'à la quinzaine de St-Remy (15 oct.), et ce jour-là, le représenter vif ou mort au château de Peyrins *(Payrino)*, à la disposition du châtelain, ou payer au dauphin 10000 livr. pet. Tourn. *Act. ap. Gracionopolim*, en la maison de Guillaume Alamandi ; témoins : Jean de Villars, bâtard, Péronet et Jeannet Baliste, clercs de Grenoble. Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 19b.

23102 14 juillet 1326.
Guigues, dauphin de Viennois, mande à tous les baillis, juges, etc., qu'il prend sous sa protection la se maison de la Chartreuse, ses frères, convers, familiers, hommes et biens, et ordonne de les défendre de toute injustice, molestation ou extorsion.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 199.

23103 14 juillet 1326.
Hommage de noble Jean d'Auris, fils de Pierre, à Guillaume Alemand, seigneur de Ratières, pour des fonds à Crevos.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 484-5.

23104 Avignon, 15 juillet 1326.
Lettre du pape Jean XXII à Oddon, duc de Bourgogne : le pape a tout mis en œuvre pour ramener la paix entre le dauphin et le comte de Savoie : lettres, envoyés spéciaux, ambassades solennelles, les belligérants restent sourds à ses supplications, et ne daignent pas même répondre à ses offres ; la guerre continue, et le duc lui-même, jusqu'ici pacifique, s'est décidé à une intervention armée ; il le prie d'y renoncer et de faciliter la tâche des nonces apostoliques qui vont se mettre en route.

Vidal, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 378.

23105 Grenoble, 15 juillet 1326.
Le dauphin Guigues accorde à Jean Broard, de Bellecombe, une réduction sur un cens dû pour une prairie au lieu dit les Mortes, en considération de la cession qu'il lui a faite d'un fonds *(casale)* au bourg de Bellecombe pour y construire la chapelle ou église du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3870, reg. (*Invent.* III, 377b). *Invent. Graisivaudan*, I, 155b.

23106 Avignon, 20 juillet 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution d'une grâce expect. de bénéfice au dioc. de Béziers et de la collation d'un canonicat à Metz.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 260, n° 26009,-30.

23107 Avignon, 20 juillet 1326.
Le pape mande à l'évêque de Chieti, au prieur d'Artacelle, dioc. d'Aix, et à Guillaume Molnerii, chan. de Valence, de conférer à Arnaud Joannis, de Villeneuve, recteur de *Lavardenchis*, dioc. d'Auch, clerc de Pierre, évêque de Palestrina, la paroisse de N.-D. Dalcoy, dioc. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 260, n° 26008.

23108 Tournus, 20 juillet 1326.
Mandement d'Eudes, duc de Bourgogne, pour les gens d'armes qui devaient aller en Viennois.

Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 296, n° 7190.

23109 Tournus, 20, Lyon, 24, 29 juillet 1326.
Rôle des gens d'armes levés par Eudes, duc de Bourgogne, pour aller en Viennois : à Tournus, le dimanche avant la Madeleine; à Lyon, le jeudi après la Madeleine et le mardi après l'octave de la Madeleine.
CHAUVELAYE (de la), (1881), 32 p. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.* VIII, 296, n° 7191.

23110 Avignon, 21 juillet 1326.
Pouvoirs conférés par le pape Jean XXII à Jean, archevêque de Toulouse, et Hélion de Villeneuve, maître des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem, ambassadeurs extraordinaires envoyés au dauphin et au duc de Savoie. Après l'expiration de la trêve (24 juin), les hostilités ont repris et de nouveaux prisonniers ont été capturés par les Dauphinois. Les ambassadeurs auront à conclure une trêve, traiter de la délivrance des captifs et faire des propositions de paix. Ils ont pouvoir de dissoudre les alliances, rompre les serments, révoquer les traités, user des censures ecclésiastiques contre les infracteurs des conventions que les parties leur demanderont de ratifier.
RAYNALDUS, *Ann.* 1326, 17 (XXIV, 303[b]). *BALUZE, *Vitæ pap. Aven.* I, 753. VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 377-8, 378-9.

23111 Avignon, 21 juillet 1326.
Jean XXII donne spécialement mission à l'archevêque de Toulouse de réprimer les excès commis par les belligérants sur les terres tenues en fief de l'église Romaine ou d'autres églises ; le pape est las d'employer la douceur et la persuasion ; le nonce excommuniera sans distinction de rang les envahisseurs de ces biens, ou ceux qui molestent les personnes ecclésiastiques.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23112 Avignon, 22 juillet 1326.
Lettre de Jean XXII à [Guigues] dauphin de Viennois, accréditant auprès de lui ses ambassadeurs.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23113 Avignon, 22 juillet 1326.
Lettre du même à Pierre, archevêque de Lyon, Aymon, frère du comte de Savoie, Louis de Savoie, seigneur de Vaud, Jean, comte de Forez, et Adémar de Poitiers le jeune.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23114 Avignon, 22 juillet 1326.
Lettre du même à Edouard, comte de Savoie; adressée également au dauphin Guigues et à Henri Dauphin.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23115 Avignon, 23 juillet 1326.
Lettre du même à Odon duc de Bourgogne, au sujet des négociations pour la paix entre le dauphin et le comte de Savoie.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23116 Avignon, 23 juillet 1326.
Lettres du même sur le même sujet à Jean, roi de Bohême, Louis, comte de Clermont, au duc de Brabant et au comte de Bar.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23117 Avignon, 23 juillet 1326.
Le pape mande à Bertrand, archevêque d'Embrun, et à l'évêque de St-Papoul de continuer l'enquête commencée par le dominicain Maurice de St-Paul contre Jean l'Archevêque, seigneur de Parthenay *(Pertiniaco)*, prisonnier à Paris.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 265, n° 26062.

23118 Avignon, 23 juillet 1326.
Le pape transfère Alamand de St-Ferréol du monast. d'Aurillac à celui de Cluny et lui confère le prieuré de St-Marcel à Die, réservé au St-Siège avant la mort d'Etienne de *Eriis ;* il se démettra du prieuré d'Aix *(Days)*, au dioc. de Die. — Exéc. : le sacristain de Die, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 265, n° 26057.

23119 Avignon, 23 juillet 1326.
Le pape mande au prieur de St-Marcel à Die, à l'archidiacre de Cahors et au sacristain de Die de transférer Jauserand de Breca du monast. de St-Michel de la Cluse à celui d'Aurillac, et de lui réserver le prieuré de St-Barthélemy d'Aix *(de Aysio)*, dioc. de Die, qui va être vacant.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 265, n° 26063.

23120 25 juillet 1326.
Guillaume, évêque de Gap, signifie à Guigues de Villaret, damoiseau, châtelain de St-Bonnet, et à Guillaume Chabert, son vice-châtelain, que, pour avoir fait arrêter plusieurs hommes de son chapitre, et en avoir menacé d'autres de les mettre au carcan *(sub costello)*, ils ont encouru *ipso facto* l'excommunication suivant les statuts récemment édictés en Provence. Donné en sa maison de *Silva*. Sceau secret.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, en acte du lendemain (*Invent.* VII, 2[b]).

23121 Avignon, 26 juillet 1326.
Le prieuré de St-Victor près Valence est chargé d'une grâce expect. en faveur d'Odon de Retourtour *(Retortocio)*, moine de la Chaise-Dieu.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 268, n° 26085.

23122 Avignon, 26 juillet 1326.
Grâce expectat. au dioc. de Rodez en faveur de Raimond Lobeti, clerc de Vienne. — Exéc. : le sacristain de St-Bernard de Romans, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 267, n° 26080.

23123 St-Bonnet, 26 juillet 1326.
Guigues de Villaret, damoiseau, châtelain de St-Bonnet, donne acte à Peyronet d'Avalon, boulanger *(pistor)* de la chanonge de Gap, d'avoir reçu et publié le monitoire à lui adressé par l'évêque de Gap [veille]. Témoins. Jacques Sancti, not. Fait dans le courtil devant la maison de feu Guil. Barballi, habitée par les Lombards.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, orig. parch. (*Invent.* VII, 2[b]).

23124 Avignon, 27 juillet 1326.
Lettre du pape Jean XXII à ses ambassadeurs auprès du dauphin et du comte de Savoie (21 juil.).
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 378, n. 6.

23125 Avignon, 29 juillet 1326.

Lettre de Jean XXII à Jeanne, reine de France, la remerciant de ses efforts pour rétablir la paix entre le dauphin et le comte de Savoie.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23126 Avignon, 29 juillet 1326.

Collation de canonicat en l'égl. de Valence en faveur de Pierre Rebolli, nonobstant la paneterie, une chapelle perpét. qu'il cèdera, celle de St-Laurent à Valence, un canonicat à St-Pierre-du-Bourg, une chapelle à Loriol *(Aurioli)*, la *choraria* de l'égl. de Valence, le tout produisant 20 liv. Tourn. — Exéc. : le prieur de Beaumont, dioc. de Val., Durand de St-Sauveur, chan. de Val., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 271, n° 26111.

23127 29 juillet 1326.

Mardi après sts Jacques et Christophe, le bailli de la Tour se rend à Crémieu, avec une grande compagnie de gens de pied de Loyes, Morestel et autres lieux, pour aller de là à Velein.

AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205 ; *Morestel*, 99.

23128 Avignon, 31 juillet 1326.

Lettre du pape Jean XXII à Jeanne, reine de France, sur le même sujet que celle du 29.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23129 Avignon, 31 juillet 1326.

Lettre du même à Bertrand de la Chapelle (cf. 26 mai), constatant qu'il n'a pu arriver à une paix durable entre le dauphin et le comte de Savoie.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23130 Avignon, 31 juillet 1326.

Lettre du même à Jean, archevêque de Toulouse, et Hélion de Villeneuve (cf. 21 juil.)

VIDAL, dans *Rev. d. Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23131 Avignon, 31 juillet 1326.

Grâce expect. de bénéfice à la collation de l'évêque de Grenoble, en faveur de Hugues, fils de Simon Rovoyri, chevalier, chan. de Gren. ; il se démettra de l'autel de St-Donat en cette égl. — Exéc. : l'abbé de Bonnevaux, le doyen de Grenoble, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 274, n° 26141.

23132 3 août 1326.

Sentence du juge des appellations de Dauphiné, portant confirmation d'une sentence du juge de Valbonnais et Ratiers contre des particuliers de Ratiers et Jean Alemand, seigneur de Revel, qui prétendait que led. juge ne pouvait pas connaître des causes de ses hommes habitant au mandement de Ratiers.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 509-10.

23133 3 août 1326.

Eléonore veuve de Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, reconnaît devoir à Jean Gibelin, bourgeois de Romans, 117 gros Tournois d'argent, prix d'une pièce de drap qu'il lui a vendue et qu'elle promet de payer à la St-Michel prochaine; passé ce délai, elle sera tenue à des dommages et intérêts.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 38 (*Invent.* IV, 261).

23134 5 août 1326.

Hommage rendu à Guigues, dauphin de Viennois, par Henri de *Borgondia*, Etienne Poysacz et Guillaume de Savigny *(S-niaco)*.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1106.

23135 Avignon, 7 août 1326.

Lettres de rappel envoyées par le pape Jean XXII à ses nonces (cf. 21 juil.) qui n'ont pu ramener la paix entre le dauphin et le comte de Savoie.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 379.

23136 Avignon, 10 août 1326.

Grâce expect. en l'égl. de Ste-Walburge de Furnes, en faveur de Ponce Mitta, de Mons, nonobstant un canonicat en l'égl. de Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 280, n° 26201.

23137 Cornillon, 10 août 1326.

...Ind. 9... Robert de Bourgogne, comte de Tonnerre *(Toneur')*, Jean de Chalon, comte d'Auxerre, Guichard seigneur de Beaujeu et Jean d'Argental *(A-tonz)*, déclarent avoir reçu de Pierre de Doratis, dit Championi, la garde de Guillaume de Brion, damoiseau, pris à la bataille de Varey, promettant de le représenter à Cornillon au pouvoir de Championi, à Pentecôte, ou lui payer ce jour 400 livr. petits Tournois, se soumettant aux juridictions (*ut* 31 janv.) ; ils constituent leurs procureurs Bertrand Heutachi, chevalier et doct. ès-lois, Guillaume de Savigneux *(Saviniaco)* et Jean de Fournache *(Fornachia)*, not., desquels ils se constituent fidéjusseurs, promettant de ne pas s'éloigner de Romans si Championi demande fidéjussion. Fait dans le château *Curnill'*. Témoins : Guy de Grolée, Lantelme d'Hostun *(Osteduno)*, Humbert de Choulex, chevaliers.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati, 1325-7*), 21.

23138 Cornillon, 10 août 1326.

...Ind. 9. A la réquisition de Pierre de Doratis, dit Champion, Etienne Darenco, Jean d'Argental *(Argentouz)*, Guillaume de Brion et Joffred de Blois *(Bleysi)* reconnaissent devoir à Champion 140 livr. 14 s. bons Viennois pour dépenses et nourriture *(mingaillia)* faits par Guillaume de Brion, en prison à Cornillon, qu'ils promettent de lui payer au dit lieu un mois après st Michel et ne pas s'éloigner de Romans avant d'avoir fourni fidéjussion. *Act. ap. Curnill'*, dans le château. Témoins. H[umbert] P[ilati, not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 22*.

23139 Lyon, 11 août 1326.

Edouard *(Odoardus)*, comte de Savoie, donne à vie à Etienne Renfred l'office de prévôt de la paroisse de Vénérieu et de forestier de la forêt de St-Symphorien-d'Ozon, pour jouir des biens et clameurs jusqu'à 5 sols Viennois et compter du surplus, sans pouvoir faire de remise... *Lugduni*.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 234 ; B. 3006, IIIIe xl. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 2*.

23140 Romans, 12 août 1326.

...*Ap. Romanis*, en la maison de Pierre de Chevrières *(Capriliis)*, en présence de Pierre Siboudi, Hugues

de Marcieu *(Marzeu)*, Guillaume Mutonis, de *Bussolio*, Jean de Plancy *(Planci)*, Pierre de Croses, chevaliers, et Joffred de Blois *(Bleysi)*, font la même promesse qu'à l'acte du 10 août, 1°.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 21ᵇ.

23141 Avignon, 13 août 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de l'exécution de grâces expectat. aux diocèses de Mende et de Vabres.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 283-4, n° 26229-30.

23142 Avignon, 13 août 1326.
L'archevêque de Vienne est chargé de l'exécution d'une grâce expect. au dioc. de Sens en faveur d'un chan. de Châlons, à la considération d'Isabelle reine d'Angleterre.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 284, n° 26231.

23143 13 août 1326.
Promesse du prieur de Domène de célébrer l'anniversaire de la codame de l'Argentière, qui avait légué au couvent 11 liv. Viennois, pour en acheter 10 sols de cens, ou de rendre l'argent.
GUILLAUME (Paul), *Invent. de l'Argentière*, n° 86.

23144 14 août 1326.
Approbation et ratification par le grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem de l'échange par lequel le commandeur de St-Gilles avait donné à Amédée, comte de Savoie, une maison à Lyon, jadis aux Templiers (15 juil. 1315).
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 90 : II, 59.

23145 Romans, 15 août 1326.
...*Ap. Romanis*, sur la place de la maison des frères Mineurs, en présence d'Albert de Sassenage, Aymar de Fontaines et Aymon Clavelli, promesse conforme à celle de l'acte du 10 précéd., par Guillaume Alamandi, chevalier, seigneur de Valbonnais, sur la demande de Champion. Humbert Pilati, de la Buissière, not.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 21ᵇ.

23146 Avignon, 16 août 1326.
Le pape avise l'archevêque de Vienne de la nomination d'Adémar, prévôt d'Apt, à l'évêché de Viviers.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 285, n° 26242.

23147 Montfort, 18 août 1326.
Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny... Fait *ap. Montem Fortem*...
Arch. de l'Isère, B. 2962, 97, 117ᵇ, 222.

23148 St-Georges-d'Espéranche, 18 août 1326.
Présence d'Edouard, comte de Savoie.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 451-2, n.

23149 La Côte-St-André, 19 août 1326.
Présence d'Edouard, comte de Savoie.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 452, n.

23150 Avignon, 21 août 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Jean-Bapt. d'Osnabruck.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 287, n° 26267.

23151 Avignon, 21 août 1326.
Grâce expect. de bénéfice au dioc. d'Uzès en faveur de Raymbaud Bacini, chapelain en l'égl. de Gap. — Exéc. : l'archevêque d'Embrun, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 288, n° 26275.

23152 Demptézieu, 23 août 1326.
...Ind. 9, Henri Vetule, Guillaume Mascheti, Guy de Palanin et Pierre de Lhuis *(Loes)*, chevaliers, reconnaissent avoir reçu du dauphin Guigues la garde de Guichard de la Côte *(Costa)*, damoiseau, et promettent de le représenter à Crémieu, au pouvoir du châtelain, le jour de Pentecôte, ou payer 500 livr. pet. Tourn., se soumettant aux juridictions (*ut* 31 janv.); ils constituent comme procureurs Bertrand Heutachii et Guillaume de Savigny *(Savigniaco)*. *Act. ap. Dentheysiacum*, dans l'église ; témoins : Ponson *(Ponczonus)* de Montrevel, Jaquet de Boissieu (Bussy), Bextévent Leobardi. Humbert Pilati [not.]
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 24ᵇ.

23153 Demptézieu, 23 août 1326.
...Ind. 9... Guigues, dauphin de Viennois, assigne à Amblard (du) Noir *(Nigri)* de prendre sur le revenu du péage de Grenoble, 200 flor. d'or de Florence pour prix d'un cheval donné par lui à Thomas de Savoie, et 100 pour un autre donné à Guillaume de Chandieu... *Ap. Dentheysiacum*, dans l'église du lieu.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIII° liij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 276ᵇ.

23154 Tullins, 23 août 1326.
...Ind. 9... Hommage et fidélité en faveur d'Henri Dauphin, seigneur de Montauban, de Mévouillon, de Trièves et de Montluel, par Peynet de *Bassien*, damoiseau, à la manière des nobles, excepté celui qu'il doit au seigneur de Villars, pour les prévôtés de Beynost *(Beygno)*, Fontaines *(Fontanis)*, *Anasia*, *Chays* et Malbuet. Fait *ap. Tollinum*, dans le cloître du lieu. Témoins : Jean Humberti et Lantelme Aynardi, juriscons., Humbert Boysson', not. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 25ᵃ. *Invent. Prov. étrang.* 26ᵇ.

23155 Avignon, 24 août 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. d'Hildesheim.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 291, n° 26301.

23156 Avignon, 25 août 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. en faveur d'un moine de St-Guilhem-le-Désert.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 291, n° 26305.

23157 Avignon, 25 août 1326.
Jacques de Tosectis, chan. d'Embrun, est chargé de la collation de canonicats à St-Martin de Tours et à St-Firmin d'Amiens.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 292-3, n°ˢ 26320,-4.

23158 Chabons, 27 août 1326.
Présence d'Edouard, comte de Savoie.
GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 452, n.

23159 Avignon, 30 août 1326.
Collation de canonicat en l'égl. de Viviers en faveur d'Etienne Finicordis, clerc de l'égl. de Trois-Châteaux.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 296, n° 26356.

23160 Beauvoir, 31 août 1326.
...Ind. 9, m° Antoine d'Antibes *(Antibol)*, m° surnommé *Pocorum cum quibus pocis proficuntur gar-*

roti, promet à Humbert Pilati, recevant au nom de Guigues, dauphin de Viennois et Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, de leur être fidèle toute sa vie, de les servir à l'exclusion de tout autre seigneur selon son office en tous temps et lieux. *Act. ap. Bellumvidere*, sur la place devant le four du château. Témoins : Jacques Eschaqueti, Mathieu Leobardi, chapelains, Pierre Painchaud. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 23ᵃ.

23161 Septembre 1326.

Sentence arbitrale de Philippe de Chambarlhac, réglant la juridiction entre Guichard seigneur de Beaujeu, allié du comte de Savoie, et le dauphin de Viennois, en vertu d'une commission à lui donnée, après d'inutiles efforts faits par Antoine de Clermont et Amblard de Beaumont : le château de Montluel *(Montis Lupelli)* appartient entièrement au dauphin comme jadis à Jean de Montluel [acte de 1326] ; il y possède la maréchalerie *(marescallia)*, de même que le seigneur de Beaujeu au château de Miribel ; dans les territoires communs entre eux, il n'est levé qu'un seul droit de maréchalerie. Maintien des droits des seigneurs en tailles, hommages, et des habitants d'un château ayant des biens dans l'autre, hormis à Villeurbanne et Vaulx[-en-Velin]. Albert de Fontanelles tenait garnison à sa maison de Ste-Croix, contre les gens de Montluel, mais il consentit à la faire démolir par eux pendant la guerre ; personne ne sera inquiété, car il n'est pas prouvé de qui relevait ce fief. Rillieux n'appartient ni au sʳ de Beaujeu ni au sʳ de Montluel, mais à l'abbé de l'Ile-Barbe. Malbuet et Malbosc *(Malabosco)*, le Lac-des-Echets *(lacus de Lechat)*, les îles entre le Rhône et les Brotteaux sont indivis ; Vancia appartient au sʳ de Miribel, ainsi que le riverage du Rhône de Malbuet à Lyon ; les biens à délimiter resteront en attendant sous la main du pape ; chacun rendra justice à ses ressortissants, les particuliers s'adressant à la cour de leur choix. Défense de construire des forteresses sur les territoires communs. Le seigneur de Montluel ne sera plus lige de celui de Beaujeu. Les lieux de Vaux et Villeurbanne au-delà du Rhône en Viennois appartiennent au sʳ de Montluel, le sʳ de Beaujeu ayant remis sa moitié à Humbert dauphin, sauf les droits du seigneur de Chandieu, y compris la prévôté *Illiani*. Néanmoins, les rives, chutes d'eau de ces lieux et les moulins au-dessous de Vaux restent communs. Les lieux de Verthaudières, l'île de Malbuet au-delà du Rhône, et les deux rives du fleuve au-dessous de Jonage jusqu'au moulin de Chayssins, relèvent du sʳ de Beaujeu. L'arbitre se réserve d'interpréter sa sentence, et entend sauvegarder les droits des gens de Beynost *(Beyno)* et St-Maurice *(S. Moris)*, de l'église St-Paul de Lyon, le péage du dauphin sur le fleuve à la Bâtie de Montluel et au-dessous, le vingtain du comte de Savoie à Jonage, le péage du sʳ de Beaujeu près de Miribel, les droits des églises, du comte de Savoie et du seigneur de Chandieu.

Arch. de l'Ain, E. 466 (*Invent.* 104ᵃ). — GUICHENON, *Recueil pièces curieuses* (Mss. Bourg, 5), II, 173. — LE LABOUREUR, *Masures de l'Isle-Barbe*, I, 205. GUIGUE (G.), *Cart. de l'Ile-Barbe*, I, 453-63, n° 85.

23162 1326.

Déclaration du même arbitre au sujet du port de la Bâtie de Montluel : le dauphin disait qu'il n'en existait pas d'autre sur le Rhône, depuis *Petra Grossa* de Brenaz *(Branna)*, jusqu'à celui de la *Reorta* ; le comte de Savoie prétendait que le cours du fleuve lui appartenait exclusivement dans le mandement de Jonage, comme jadis à Adhémar de Beauvoir. Dans l'intérêt public, et afin que le port de la Bâtie ne soit pas inutile au dauphin, on accorde que le bateau de ce port pourra recevoir des arrivages et être remorqué par corde le long des rives réclamées ; le châtelain de Jonage pourra avoir dans ce port un bateau, non pour percevoir le pontonage ou louage comme dans un port public, mais pour les nécessités du château et des officiers du comte. S'il n'en possède pas, ils auront droit de passage à volonté sur le bateau de La Bâtie. Le tout sans déroger au droit du seigneur de Beaujeu.

GUIGUE (G.), *Cartul. de l'Ile-Barbe*, I, 463-5.

23163 Septembre 1326.

Traité entre le dauphin de Viennois et le comte de Savoie, sur leurs différends et ceux entre le seigneur de Beaujeu et celui de Montluel, à raison de leurs droits, prétentions et limites, qui règle ce qui doit être commun entre eux ; le château et mandement de Montluel appartiendra au dauphin, celui de Jonage au comte ; le seigneur de Montluel demeurera homme lige du seigneur de Beaujeu, etc.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 170 : II, 109.

23164 Grenoble, 2 septembre 1326.

Guigues dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2962, 117ᵇ, 223.

23165 2 septembre 1326.

Hugues de la Tour, dit Turpin, seigneur de Vinay, promet de donner un de ses fils, qui serait seigneur de ses terres de la Tour et de Vinay, à l'une des filles d'Aymar seigneur de Bressieux ; le mariage devant se célébrer à Pâques (23 avr.) 1329. Les cautions de Hugues sont : son frère Hénard de la Tour, de l'ordre de St-Antoine, Albert et Didier de Sassenage, Amblard de Briord, chevaliers, et Pierre de Murinais, damoiseau ; ceux d'Aymar, qui promet 3000 liv. Viennois de dot à sa fille : Aymar sʳ de Roussillon, Graton sʳ de Clérieu, Guillaume de Roussillon, abbé de St-Félix à Valence, Arthaud de Roussillon, chevalier, et Hugues de Bressieux, sʳ de Viriville. Acte reçu par le not. Guillaume de Oyenc (et expédié par le not. Jean de Ste-Marie, à la réquisition d'Artaude, fille de feu Aymar sʳ de Bressieux et femme d'Aynard de la Tour, sʳ de Vinay, fils de feu Hugues de la Tour, dit Turpin, sʳ de Vinay).

MOULINET, *Tabl. généal. mais. la Tour-du-Pin*, 10-1 ; *Reg. généal.* II, 202ᵇⁱˢ.

23166 Avignon, 3 septembre 1326.

Le pape accorde à Bertrand, archevêque d'Embrun, la faculté de faire un testament, quoique religieux.

SUARÈS, *Mss.* (Paris, Bibl. Nat., fr. 8977), V, 377ᵇ. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 299, n° 26386. = ROMAN, 184ᵇ (à 1325).

23167 Avignon, 3 septembre 1326.

Le pape mande à l'archevêque d'Embrun de conférer l'archidiaconat de Stokem à Hildesheim, et un canonicat dans cette église.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI,298-9,n° 26381,-3.

23168 4 septembre 1326.

Dans un échange conclu entre Lantelme de la Roche d'Hostun, damoiseau, et André Artaud d'Hostun, habitant à Romans, le premier ayant cédé au second, pour 35 liv. Vienn., une vigne et une maison dépendant de la seigneurie de noble Jean d'Hostun, chevalier, seigneur dudit lieu, ce dernier exerce son droit de retrait seigneurial sur lesdits immeubles et en acquitte le prix fixé par le traité d'échange.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 41b (*Invent.* IV, 261b).

23169 Avignon, 5 septembre 1326.

Lettre d'Hélion de Villeneuve, grand-maître de St-Jean de Jérusalem, à Pierre de Saumane, commandeur d'Embrun, l'autorisant à donner en emphytéose une partie des terres de la commanderie des Marches de Charles [à l'Argentière], pour se libérer de la rente de 60 setiers de blé qu'il devait à la confrérie du St-Esprit de cette paroisse.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, commanderie de Gap, n° 430, orig. = ROMAN, 186a.

23170 6 septembre 1326.

Samedi avant la Nativité de la se Vierge, les hommes d'armes de Morestel sont appelés pour aller à Beauregard [dans les Dombes].

AUVERGNE, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 205; *Morestel*, 99.

23171 Briançon, 8 septembre 1326.

...Ind. 9. Hommage prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Guillaume, fils de Pierre de Bénévent, comme mari de Reymonde fille de feu Guillaume de Savines, chevalier, pour l'avoir de celle-ci dans le mandement de Savines *(Sabina)*, en la même forme que les autres coseigneurs de Savines...Fait dans le château *Brianczonii*. Témoins : Hugues de Bardonnêche, Rodulphe de Commiers, Guillaume de Rame, chevaliers, Jean Humberti et Lantelme Aynardi, jurisc. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 23b. *Invent. Embrunois*, 297. = ROMAN, 186a.

23172 La Salle, 10 septembre 1326.

Transaction entre les habitants et communauté de la Salle, et les Bérards : Jean, François et Reymond, frères, fils de feu Guillaume, et Hugues Bérard, fils de feu Thomas, habitant le hameau des Bérards, sur plusieurs différends au sujet des montagnes de Cristol *(Xpistovoli)*, Oulle ou Longet, prés, paquerages, bois, etc. : tous continueront leurs usages. Les Bérards cèdent 1/5 de ces montagnes; ils ne pourront rien aliéner sans le consentement de la communauté ; ils posséderont noblement et franchement, sans aucune prélation ni taille, conformément aux libertés et franchises à eux accordées par le dauphin Jean, excepté les biens roturiers qu'ils acquerraient, lesquels resteront soumis aux tailles. Noms des habitants présents. Témoins : Nicolas Borrel, chapelain de la Salle, etc. Bonin Fabri [not.] ...Ind. 9... *ap. Salam*, dans le cimetière de St-Marcellin.

Arch. des Htes-Alpes, E. 320, orig. parch. (*Invent.* II, 48a). Arch. de l'Isère, B. 2994, 59. *Invent. Briançonnais*, 303. = ROMAN, 186a.

23173 Teyssières, 10 septembre 1326.

Devant Ricard de *Multis denariis*, jurisconsulte, juge de la cour commune de nobles Nicolas de St-Ferréol et Imbert de Laye, seigneurs du château de Teyssières, ledit Imbert apporte l'acte du 11 déc. 1263, muni de la bulle de Draconet, seigneur de Montauban, qui est décrite, et en demande une copie authentique pour ne pas l'exposer aux dangers des chemins ; le juge ordonne à Bertrand Suavi, notaire, de le transcrire. *Lect. et public. ap. Taysserias*, dans la forteresse d'Imbert. Témoins : Guillaume de Arnaudo, de Teyssières, Mathieu de Laye et Giraud de Châteauneuf-de-Mazenc *(Castro Novo Dalmaceni)*. Bertrand Suavi, not.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

23174 L'Argentière, 11 septembre 1326.

Bail en emphytéose par Pierre de Saumane, commandeur de St-Jean d'Embrun, d'après le conseil de Barras de Barras, commandeur de St-Jean à St-Pierre-Avez, de trois pièces de terre au Grand-Champ, au Champ-Gaillard et au Champ-du-Moulin à l'Argentière, à Guillaume Bernus, Jean Garcin, Anfons, Pierre, Jean et Pons Anfons, frères, Guillaume, Jean, Barthélemy et Alphand Matre, frères, sous le cens de 60 setiers de blé à donner à la confrérie du St-Esprit de l'Argentière.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Malte, command. de Gap, n° 430, orig. = ROMAN, 186a.

23175 St-Bonnet, 12 septembre 1326.

Guigues de Vilareto, châtelain du Champsaur, fait signifier au prêtre Catherin Jorjoli, procureur du chapitre de Gap, que, s'il a fait citer certains hommes du chapitre de St-Laurent-du-Cros, c'était pour les obliger à exécuter des conventions entre eux et lui. Témoins : Jean Jani-Phillacii, florentin, etc. Jacques Sancti, not. Fait sur la place publique.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1818, orig. parch. (*Invent.* VII, 2b).

23176 Teyssières, 12 septembre 1326.

Reconnaissance en faveur d'Humbert de Laye, coseigneur de Teyssières, par Raymond Faure, dit Gerbaud, et Ponce Faure, dit Bovilhon, de Teyssières, pour le territoire de ce lieu appelé *Genestoux*, sans préjudice envers Nicolas de St-Ferréol, autre coseigneur, de qui ils sont hommes liges. *Act.... ap. Taysserias*, dans l'hospice d'Humbert. Témoins : Richard de *Multis denariis*, juriscons., habitant Valréas. Ponce Faure, chapelain de T-s, etc. Bertrand de Suavi, not. imp. et desdits seigneurs.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

23177 La Salle, 15 septembre 1326.
Approbation de la transaction du 10 sept. par les habitants de la Salle réunis dans l'église pour les offices, après que le notaire leur eut exposé l'acte mot à mot en langue vulgaire. Témoins : Nicolas Borrel, chapelain, Michel Charali, son clerc, du Val-des-Prés, etc. Fait *ap. Salam*, dans l'église St-Marcellin. Les deux actes rédigés sur les minutes de Bonin Fabri, par Jean Fabri le jeune, du Villar-la-Madeleine (1449).
Arch. des Htes-Alpes, E. 320, orig. parch. (*Invent.* II, 48ᵃ).

23178 Avignon, 16 septembre 1326.
Jacques de Tosectis, de Rome *(Urbe)*, chan. d'Embrun, est autorisé à percevoir pendant 3 ans les fruits de tous ses bénéfices en résidant dans l'un d'eux.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 317, n° 26531.

23179 Avignon, 16 septembre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de faire recevoir en 3 églises les chanoines nommés par Hugues de Mirabel, prévôt de Mende.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 317, n° 26532.

23180 Avignon, 17 septembre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de l'infirmerie d'Uzès *(Uticen.)*
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 317, n° 26536.

23181 Pelleautier, 18 septembre 1326.
Vente à noble Arnoux Autardi, de Pelleautier, par Pierre Allegorati, du même lieu, d'un pré à la Freyssinouse *(Freissenoza), apud Crosum,* au prix de 11 liv. 10 sols Viennois ; de la directe de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, il est remis par noble Raybaud de *Arraisone*, donné de l'Hôpital, procureur du commandeur. Pons de Costa not.
GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 12, orig. parch.), 12-3.

23182 Avignon, 19 septembre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Narbonne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 319, n° 26549.

23183 Avignon, 19 septembre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de faire recevoir un clerc dans l'église de Nîmes.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 319, n° 26550.

23184 20 septembre 1326.
Jacques de St-André, évêque de Belley, confirme l'accord fait 8 ans auparavant par l'entremise de son prédécesseur Jean, entre un de ses curés et Aymon, prieur de la Chartreuse.
LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 199.

23185 Chambéry, 22 septembre 1326.
Transaction entre Guillaume de Porte, prieur de la Côte[-St-André], Mallen de Quincieu, prieur de Boczosel, Soffrey de Lay, prieur de Gillonnay, et les nobles du mandement de Boczosel et de la Côte, d'une part, et les habitants et communauté du bourg de la Côte, d'autre, au sujet des successions et constitutions de dot. Approbation d'Edouard comte de Savoie et marquis en Italie ...*Ap. C-riacum.*
Arch. de l'Isère, B. 2974, 650. *Invent. Viennois*, I, 305-6.

23186 23 septembre 1326.
Noble Mathyo Mathyon, damoiseau, de St-Nazaire, requiert le notaire Jean de St-Denis de lui délivrer un extrait des minutes de feu Jacques d'Aiguebelle, notaire, concernant la reconnaissance passée jadis par son père, Humbert Mathyon, en faveur de Chabert Boson, prieur de St-André-en-Royans... Mardi après sᵗ Mathieu ap.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 39ᵇ (*Invent.* IV, 261ᵇ).

23187 24 septembre 1326.
Reconnaissance de dette par les juifs Moïse, Dieulesaut et Abraham, de Serves, en faveur de Guillaume de Tanyan, damoiseau, pour 150 liv. Vienn. que ce dernier leur avait prêtées.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 72 (*Invent.* IV, 262ᵇ).

23188 Gap, 25 septembre 1326.
Lettre de convocation adressée par le doyen du chapitre de Gap à Pierre Raymbaud, sacristain, Durand Freyssinière, Guill. de Balbon, Guill. de Rédortier, Lantelme Eynard et Guill. de Chalma, chanoines.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253ᵃ).

23189 Avignon, 26 septembre 1326.
Le pape réserve la prévôté d'Apt en faveur d'Artaud de la Bâtie-Rolland, chan. de Riez et clerc de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 322, n° 26587.

23190 Avignon, 26 septembre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat et l'égl. de Troyes *(Trecen.)*
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 322-3, n° 26590.

23191 Gap, 26 septembre 1326.
Au chapitre de la St-Arnoux sont présents : Guillaume, évêque de Gap, Jacques Gaufridi, doyen, Jean d'Auberuffe, prévôt, Raimond Stefani, archidiacre, conseiller, et 2 chanoines.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253ᵃ). = ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 360-1 (26 oct.)

23192 27 septembre 1326.
Transaction entre le dauphin Guigues et les habitants du Monêtier-de-Briançon, au sujet des paquerages : le prince enjoint à ses exacteurs de n'exiger qu'un mouton ou brebis par trentain et de ceux qui n'en ont pas 30 à proportion de la valeur de leur bétail, etc.
Invent. Briançonnais, 543. = ROMAN, 186 (au 21).

23193 27 septembre 1326.
Constitution de procureurs par Guigues, dauphin de Viennois et comte d'Albon, pour lui, ses commissaires et officiers. François de *(Montejoco)*, citoyen de Pavie, habitant de Visan, [not.]
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 441.

23194 Montfort, 27 septembre 1326.
Hugues Dauphin. ...*ap. Montem Fortem...*
Arch. de l'Isère, B. 2962, 121ᵇ.

23195 Avignon, 28 septembre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. dépend. du monast. de Molesme.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 324, n° 26606.

23196 Avignon, 28 septembre 1326.
Collation à Hugues de Caderousse d'un canonicat en l'égl. de Trois-Châteaux *(Tricastrin.)*
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 324-5, n° 26606.

23197 28 septembre 1326.
Donation par Guillaume de Tanyan, damoiseau, du dioc. de Vienne, à Pierre Randon, clerc du dioc. de Nevers, de tous ses droits contre Guichard de Tignieu et ses frères, du dioc. de Nevers... Dimanche veille de s[t] Michel.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 41 (*Invent.* IV, 261[b]).

23198 29 septembre 1326.
Vente d'un champ aux Mollières *(ad Molletas)*, sous charge de 24 Tournois argent à l'église de Notre-Dame d'Embrun et 3 sols à la maison de l'Aumône. Bonabel not. (extr. par commission, Barthélemy Xpistoffle, not. de Châteauroux).
Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 111[a]).

23199 Avignon, 1[er] octobre 1326.
Collation de canonicat en l'égl. de Béziers à Rostaing de Laudun, nonobstant son canonicat à Embrun.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 325, n° 26613.

23200 Avignon, 1[er] octobre 1326.
Concession à Pierre Monnier *(Monnerii)*, clerc du dioc. de Die, d'une grâce expectat. de bénéf. dépendant du chapitre de Langres *(Lingon.)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 328, n° 26641.

23201 St-Martin-le-Vinoux, 1[er] octobre 1326.
...Ind. 9, hommage lige et fidélité prêtés à Guigues, dauphin de Viennois, présent, par Guillaume Ogerii, damoiseau, qui reconnaît tenir en fief : les châteaux d'Oze *(Osa)*, de Chabestang *(C-aygno)*, Saix *(Saysio)*, Châteauneuf-d'Oze *(in Valle Ose)*, *Belloleno*, la bâtie de Véras *(Veranis)* en la vallée d'Oze, la tour de Champ-Rose *(Campo Crosa)*, avec les fiefs et arrière-fiefs, excepté ce qu'il tient à Champ-Rose de l'église des Baumettes *(Balmetis)* ; s'il a oublié de déclarer d'autres possessions, il le fera d'ici à Noël. Fait *ap. S. Martinum Vinosum*, dans l'église ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Guillaume de Rame, chevalier, Jean Humberti, Jean Baroli, chanoine de Gap, Reymond Chaberti, jurisc.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 26-7. *Invent. Baronnies*, I, 329 : 399 ; *Gapençais*, 65, 78-9, 124, 150, 174, 411, 540, 573-4, 681, 745, 833. = ROMAN, 186[b].

1[er] octobre 1326 = 1[er] octobre 1324.

23202 Avignon, 3 octobre 1326.
Concession à Guillaume Eustachii, chan. du monast. de St-Ruf à Valence, de grâce expectat. de bénéf. de la dépendance de l'abbé de St-Ruf.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 329, n° 26647.

23203 Avignon, 4 octobre 1326.
Le pape donne comme juge conservateur au monast. d'Ainay l'archevêque de Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 329, n° 26648.

23204 St-Martin-le-Vinoux, 4 octobre 1326.
...Ind. 9... Les hommes de la communauté de la ville, mandement, territoire, juridiction et district de Chorges *(Caturicarum)*, des châteaux de Montgardin, Espinasses et Rousset s'étant plaints à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, d'être grevés par ses officiers, à l'occasion des chevauchées *(cavalgatæ)*, le nombre à fournir par eux étant indéterminé, le prince, du conseil d'Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, régent du Dauphiné, convient avec Rostaing de Montorcier, Pierre Chalvini et Raymond Columbi, de Montgardin, qu'ils seront tenus de fournir 50 hommes bien armés, avec capitaine *(gubernator)*, porte-étendard *(vexillum gubernatoris)* et trompette *(tubicinator)*, ceux-ci aux frais du dauphin, comme à Embrun ; mais quand la chevauchée ira au-delà du col de Chalvet ou de celui du Lautaret sur le Monêtier-de-Briançon, vers la Lombardie, la Provence et le Venaissin, le nombre des clients armés sera de cent. Mandement aux bailli et juge de l'Embrunais et au châtelain de Chorges, de s'en tenir à cette décision. Le dauphin confesse avoir reçu de la communauté 25 liv. de gros Tournois. *Acta ap. S. Martinum Vinosum*, dans la maison du curé *(sacerdotali)* ; présents : Humbert Dauphin, Guy de Morges, Boniface de Bardonnêche, chevaliers, Jean Humberti, conseiller du dauphin, etc. Humbert Pelati, de la Buissière, not....
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 30-2 ; B. 3009, IIII[e] lxxvij[b]. *Invent. Embrunais*, 59, 190-4. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 291.—VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 56-7. = PALLIAS, 84-5. GAILLAUD, 447-8. ROMAN, 186[b].

23205 Avignon, 5 octobre 1326.
Le prieur de St-Félix de Valence est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Chalon.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 332, n° 26680.

23206 Avignon, 5 octobre 1326.
L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. dépend. du monast. de St-Oyan-de-Joux.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 332, n° 26682.

23207 Avignon, 5 octobre 1326.
Une grâce expect. au dioc. de Bourges est accordée à Jean Bolardi, sous obligation de se démettre de la paroisse de Tournon, dioc. de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 332, n° 26683.

23208 Chabeuil, 5 octobre 1326.
Perret Chayserie, de Chabeuil, reconnaît, pour lui et ses neveux (petits-fils) Guillaume et Bonthos, tenir en emphytéose perpétuelle des religieuses du monastère de Vernaison *(V-aysonis)* 3 setérées de pré et autant de terre au mandement de Chabeuil, lieu dit Cloyet, près du chemin de Chabeuil au Vernet, sous le cens de 10 sols Viennois. *Acta ap. Cabeolum* ; témoins : Jarenton de Curson, chanoine de St-Félix, etc. Jean Blanchardi, de Montélier, clerc, not. imp.
Arch. de la Drôme, Vernaison, origin. parch. de 15 lig. 2/3.

23209 6 octobre 1326.
Durand Freyssinière, chanoine de Gap, s'excuse de ne pouvoir se rendre au chapitre pour cause de maladie.
Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253[a]).

23210 (Après 6 octobre) 1326.
Compte de Jean Filliasse, châtelain de Cornillon.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 130[b].

23211 Avignon, 7 octobre 1326.

Le prieur de St-Jeoire *(S. Georgii)*, dioc. de Grenoble, est chargé de la collation de canonicats dans les églises de Lausanne et de Genève.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 334, n° 26700-1.

23212 St-Martin-le-Vinoux, 7 octobre 1326.

...Ind. 9... Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Guillaume Minsardi [= Muisardi], fils de Guillaume M-i, avec la solennité usitée pour les nobles. Fait *ap. S. Martinum Vinosum*, dans le cimetière du lieu ; témoins : Jean Humberti, Henri de Beauvoir, Humbert Boyssonis, not. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 25b.

23213 St-Martin-le-Vinoux, 7 octobre 1326.

...Ind. 9. Confirmation par le dauphin Guigues, mû par la considération des services rendus aux dauphins par les coseigneurs *(parerii)* et les hommes de Savine *(Sabina)*, et l'utilité du Dauphiné, des privilèges, franchises, immunités et libertés à eux accordés par son père *(progenitor)* le dauphin Jean (1er novembre 1316), à l'instance de Hugues de Bardonnêche et Guillaume de Rame, chevaliers, et Guigues de Savine, damoiseau, coseigneurs, et de Bertrand Ruphi, not., et Raymond Ysoardi, syndics des habitants, avec le consentement d'Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon. Ordre aux officiers du bailliage d'Embrunais et de la châtellenie de Savine d'observer ; aucun d'eux ne pourra exercer de fonction à Savine avant d'avoir juré ces conventions. Le dauphin fait remise des condamnations encourues à cause des chevauchées, des montres, des harnais et chevaux. Il reçoit 200 flor. d'or de Florence. *Act. ap. S. Martinum Vinosum*, en la maison du curé *(sacerdotali)* ; témoins : Humbert Clareti et Jean Humberti, conseillers du dauphin, Jacques Malabaylli, Jacques Eschaqueti et Humbert Boyssonis, not. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et delph.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 32-5 ; B. 3727, reg. (*Invent.* III, 156). = Roman, 186b.

23214 Gap, 7 octobre 1326.

Chapitre tenu dans le réfectoire de la maison de chanonge *(canoniæ)* au sujet de l'affaire de St-Laurent-du-Cros. Le quart des frais des sépultures dans les cimetières des religieux appartient au chapitre. Permission de prendre dans la forêt de Rabou des arbres pour couvrir l'église de St-Arey *(S. Arigii)*. Pouvoir à l'évêque et à deux chanoines de traiter avec la ville de Gap au sujet des dîmes du blé et du vin. Le précenteur Amédée de l'Epine veut permuter son bénéfice.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253a),

23215 Avignon, 8 octobre 1326.

Lettre du pape Jean XXII à Edouard, comte de Savoie, au dauphin [Guigues] et Henri Dauphin, son oncle, leur indiquant la manière de procéder pour traiter de la paix : chaque partie donnera pleins pouvoirs à un ou deux hommes d'une prudence éprouvée ; ces délégués examineront les traités conclus par les prédécesseurs des princes, les infractions commises de part et d'autre, et la manière la plus simple et la plus juste de les réparer ; les traités existants seront renouvelés sans innovation et on prendra des mesures pour en assurer l'observation ; le pape offre son aide pour résoudre les difficultés.

Vidal, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 380.

23216 Avignon, 8 octobre 1326.

Lettre du même sur le même sujet au duc de Bourgogne.

Vidal, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 380, n. 1.

9 octobre 1326 = 9 octobre 1316.

23217 Avignon, 10 octobre 1326.

Nomination comme abbé de St-Oyan-de-Joux, o. st B., dioc. de Lyon, de Jean, prieur de Quintenas, même o., dioc. de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 336, n° 26718.

23218 St-Martin-le-Vinoux, 10 octobre 1326.

...Ind. 9. Quittance passée en faveur d'Henri Dauphin, en son nom et du dauphin Guigues, représenté par le notaire, par Tisetus Boerii, d'Asti *(Aste)*, de 11288 livr., 8 s. 6 den. Genevois d'argent, comptés 12 den., perçus sur les revenus du Briançonnais, partie d'une dette de 20000 livr. Genev. Fait *ap. S. Martinum Vinosum*. Témoins : Guy de Grolée, Guigues de Morges, Guillaume de Rame, chevaliers, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, juriste, Guigues Leuczonis, Bertrand de Bardonnêche, damoiseaux, Thomasson Charavelli et Humbert Boysonis, not. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 36-7.

23219 La Vacherie, 10 octobre 1326.

Transaction entre Guillaume de Piosis, commandeur de Gap, représenté par Mundon Charreti, son procureur, et Hugues de Vienne, procureur de l'abbé de Léoncel, au sujet d'un bois de la pinaie de Gardy et d'un champ à Characosta, que le commandeur disait tenir des héritiers de Hugues de Blagnac, damoiseau. On établit des bornes en pierre entre les possessions des parties. Fait à la montagne au-dessous de *Vacheriam*, dans l'aire de Jean Eynard. Témoins.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 563. Chevalier (J.), *Eygluy-Léoncel*, 203-4.

23220 12 octobre 1326.

Henri Dauphin, régent du Dauphiné, décide en faveur de Bertrand de Bérenger, fils et héritier de Reynaud, que la transaction passée entre Jean, dauphin de Viennois, et ses officiers du Trièves, d'une part, et Reynaud Bérenger, seigneur de Foillans et Tréminis, d'autre, sera exécutée : il lui remet toute juridiction sur les hommes de son fief, sauf sur les crimes commis du ruisseau de Chagnard aux branches de Limis et à la Croix-Haute de Lus ; les officiers du dauphin puniront les crimes commis aux foires et marchés et dans les chemins du pays de Trièves, et marqueront les mesures et poids ; Bertrand pourra exercer la justice et ériger des fourches dans l'étendue de ses terres. Il remet à cet effet au dauphin dix maisons d'hommes à l'arbitrage de nobles Guigues de Morges et Guigues de Villars..., ind. 9.

Arch. de l'Isère, B. 3008, 213. *Invent. Graisivaudan*, IV, 241-2.

23221 Avignon, 15 octobre 1326.
Etienne Plantier *(P-terii)*, chan. d'Embrun, est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. d'Apt.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 338, n° 2° 26734.

23222 Avignon, 17 octobre 1326.
Raimond Stephani, de Lambesc, prof. de droits, est pourvu d'un canonicat en l'égl. de Riez, nonobstant un canonicat et l'archidiaconé à Gap (dont il se démettra) et les églises rurales de St-Victoret et N.-D. de Tournefort, dioc. d'Aix et de Gap. — Exéc. : le sacristain de Gap, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 341, n° 26766.

23223 Avignon, 18 octobre 1326.
Collation à Gabriel de la Fare du canonicat vacant à Embrun par la consécration d'Adémar évêque de Viviers, nonobstant...
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 342, n° 26777.

23224 Avignon, 18 octobre 1326.
Collation à Pierre de Sunzellis du prieuré de St-Nazaire de Pézenas, dioc. de Maguelonne, dépendant du monast. de St-Ruf de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 343, n° 26781.

23225 Grenoble, 18 octobre 1326.
...Ind. 9, *ap. Gro'nopolim*, dans l'église St-André, en présence de P. d'Oze, chevalier, Raymbaud d'Esparron, Berthon Bonifilii, P. Fabri, chapelain, etc., [complément de] reconnaissance [cf. 1er oct.] passée en faveur du dauphin par noble Guillaume Ogerii : la 1/2 du haut domaine de Châtillon-le-Désert, 1/4 de la Bâtie-Montsaléon *(Montisceley)*, 1/2 de Ribiers *(Ripperiis in Rosanesio)*, Ollon *(Olonino)*, *Houragio*, 5 portions de la 1/2 de Sorbiers *(Sorberiis)*, 1/6 de St-André de Rosans, la bâtie de Rizon, 1/6 du château de Montmorin *(Monte Maurino)*, la 1/2 de son avoir au château de l'Epine *(Spina)*. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et juré du dauphin.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 27. *Invent. Gapençais*, 65, 79, 174, 228, 833.

23226 Montclar, 20 octobre 1326.
Guillaume de Piosis, commandeur de Gap, approuve l'accord du 10 précédt, *ap. Montem Clarum*. Girard de Charpey, not.
CHEVALIER (J.), *Eygluy-Léoncel*, 204.

23227 St-Marcellin, 21 octobre 1326.
Donation par Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, à Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne, de certains revenus viagers, donnés à Henri par noble Jean de Babin, capitaine du Val de Bressieux, à Vienne ou aux environs, montant à 4 liv., etc., outre les plaids, lods et ventes.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIxxxij. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 216a.

23228 Avignon, 23 octobre 1326.
Le pape confère à Guillaume, fils de noble Adémar de Poitiers, le prieuré de Goudargues *(Gordanicis)*, dioc. d'Uzès, dépendant d'Aniane, bien qu'il soit moine de Cluny et possède d'autres bénéfices.
Paris, Bibl. Nat., SUARÈS, *mss.*, V, 290bis.

23229 Avignon, 23 octobre 1326.
Le pape confère à Guillaume, fils d'Adémar de Poitiers le jeune, le prieuré du Pont-St-Esprit *(S. Saturnini de Portu)*.
Paris, Bibl. Nat., SUARÈS, *Mss.* V, 290bis.

23230 23 octobre 1326.
Testament de Solicia Chevalier, de Gap, léguant à la commanderie de St-Antoine de cette ville 6 sols de cens dus par Delphine, fille d'André de St-Marcel.
Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = ROMAN, 186b.

23231 Avignon, 24 octobre 1326.
L'archevêque de Vienne est chargé de l'exécution d'un indult en faveur de me Jean d'Arpadelle, doyen de Saintes.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 349, n° 26834.

23232 24 octobre 1326.
Les juifs Dieulesaut et Moïse, fermiers des gabelles par eau et par terre de St-Lattier, vendent à Etienne Copier le 1/4 desd. gabelles pour un an, au prix de 200 liv. bons Viennois.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 76b (*Invent.* IV, 262a).

23233 25 octobre 1326.
Ind. 9, achat par Hugonet de Bardonnêche, à Jean, fils de Mathieu de Bardonnêche. Pierre Gautier, citoyen d'Embrun, not.
Cité dans l'acte du 5 février 1327, 1°.

23234 Visan, 25 octobre 1326.
Albergement par Pierre Pierre au juif Samilon (Samuel) de Lambesc, habitant Visan, de ses terres et blancheries à Gesnetriers, territoire de Visan, sur les chemins de Bosquet et de Garigan, sous le cens de 12 sommées de bon froment aux moissons et 12 den. Viennois à Noël, à charge de ne pouvoir transférer en main morte et de se faire investir par le seigneur de Montauban et Mévouillon ou son châtelain de Visan. Ratification d'Albert de Breyda, procureur du baron de M. et M. Promesse du juif de tenir sous les cens indiqués. Fait *ap. Avisanum*, dans l'hospice.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIe IIIIxxvij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 59b : 69-70.

23235 Avignon, 26 octobre 1326.
Collation à Jean de Loras, moine de St-Chef *(S. Theodori)*, o. st B., dioc. de Vienne, du prieuré de Quintenas, dépendant du monast. de St-Oyand-de-Joux *(S. Eugendi)* et vacant par la promotion de Jean à cette abbaye ; il se démettra du prieuré de St-Martin d'Hauterives *(Altaripa)*, mêmes ordre et dioc. — Exéc. : le prieur de St-Vallier, le sacristain de Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 350, n° 26847.

23236 Grenoble, 26 octobre 1326.
Guillaume, évêque de Grenoble, et Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, donnent commission au juge commun de taxer les peines encourues par les habitants de la ville, tant pour refus de participer aux chevauchées que pour une émeute qu'ils avaient organisée contre le châtelain de Greno-

ble, nommé vulgairement Champion. *Act. Graciono-poli....*

Arch. ville de Grenoble, AA. 6 (*Invent.* 7). *Livre de la Chaine*, XXXIII^b-IIII^a, CCCXXIX.

23237 St-Marcellin, 26 octobre 1326.

...Ind. 9... Reconnaissance passée à Guigues, dauphin de Viennois, par Jean, seigneur de Chandieu, de la 1/2 de la poype ou château construit à la poype de Meyzieu *(Mayseu)*, vers Genas, 1/4 des territoires de Meyzieu *(Maysiaci)* et Bayonge *(Baongi')*, dont il fait hommage lige, excepté celui qu'il doit au comte de Savoie. Fait *ap. S. Marcellinum*, en l'église du lieu. Témoins : Gyrard s^r d'Anjou, Hugues de Bressieux, s^r de Viriville, Guy de Grolée, s^r de Neyrieu, Hugues de la Tour, s^r de Vinay, Amblard de Briord, Guigues de Morges, Guillaume Mascheti et Hugues de Peladru, chevaliers, Henri de Meuz, Guillaume de St-Quentin et Etienne de Mayrieu *(Mayref)*, damoiseaux. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 28. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 262 : II, 170^a.

23238 26 octobre 1326.

Confirmation par le dauphin Guigues de l'anoblissement du 8 mai 1323.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 387.

23239 Avignon, 27 octobre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation du prieuré de N.-D. des Vérunes, dioc. d'Aix.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 350, n° 26850.

23240 27 octobre 1326.

Testament d'Eudes de Rame, seigneur de Pallon ; il élit sa sépulture dans l'abbaye de Boscaudon et lui lègue 25 sols réforciats pour fonder un anniversaire.

Archives de MM. Amat et Roman. = ROMAN, 187^a.

23241 Avignon, 28 octobre 1326.

Collation à Jean Vicenceti, chan. de Die, d'un canonicat en l'égl. de Forcalquier, dioc. de Sisteron. — Exéc. : le prieur de St-Maurice à Die, Juvenet Pertuseti, chan. de Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 352, n° 26859.

23242 Avignon, 29 octobre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. de bénéf. en faveur d'un chan. d'Elne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 353, n° 26870.

23243 30 octobre 1326.

Albergement passé par Lantelme de la Baume à Marguerite, femme de Lantelmon, fils de Barthélemy, clerc, d'une vigne située à la Baume-d'Hostun, sous le cens annuel de 1 setier de froment et 1 poule, 5 sols de plaid à chaque changement de seigneur et de tenancier ; pour le droit d'investiture, Marguerite cède une maison située dans les fossés de la Baume, contiguë au jardin de Lantelme.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 42^b (*Invent.* IV, 261^b).

23244 Avignon, 1er novembre 1326.

Permission de tester accordée par Jean XXII à Hugues Aimeric, évêque d'Orange, sous condition que le monastère de St-Ruf de Valence, dont il a été tiré, n'en souffre aucun dommage.

ALBANÈS, dans *Bull. hist.-archéol. Valence* (1885), VI, 22-3 (à part, 10*).

23245 Embrun, 1er novembre 1326.

Au chapitre général de la Toussaint, tenu en la maison de chanonge *(canoniæ)*, le prévôt d'Embrun Pierre Durand, l'archidiacre G. Ebrard, les chanoines Michel de St-Etienne, Raymond Babot, Barthélemy Schoferii, G. Agnel et G. de Matha confèrent à G. de Fabrica, prêtre de Savine et baile du palais archiépiscopal, par déférence pour l'archevêque B[ertrand de Deaux] et à la demande du bénéficier Pierre Iterii, la chapellenie fondée par François Chabassol en l'église de St-Marcellin.

Arch. des Htes-Alpes, G. 229, cah. (*Invent.* II, 157-8).

23246 Crémieu, 4 novembre 1326.

...Ind. 9, quittance passée en faveur de Guigues, dauphin de Viennois, et Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, représentés par le notaire, par Aynard de Lay, chevalier, de ses dettes et des dommages de chevaux. Fait *ap. Crimiacum*, dans la maison des Lombards ; témoins : Amblard Nigri, chevalier, et Lantelme Aynardi, chanoine de Gap. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 39^a.

23247 4 novembre 1326.

Compromis et sentence arbitrale rendue par de la Roche et de Venterol au sujet de propriétés voisines de l'Eygues.

Arch. de la Drôme, E. 4968, cit. (*Invent.* IV, 62^b).

23248 Avignon, 5 novembre 1326.

Le pape Jean XXII donne mission à Bertrand de la Chapelle, prieur de St-Saturnin du Port, de se rendre auprès du dauphin et du comte de Savoie, pour des affaires secrètes.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 380.

23249 (Avignon, 5 novembre 1326).

Lettre du même relative à la précédente adressée aux évêques de Genève et [Guillaume de Roin] de Grenoble.

VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 380.

23250 Dieulefit, 5 novembre 1326.

Guillaume de Mornans *(M-nçio)*, seigneur de ce lieu, avait contracté plusieurs obligations envers feu Melano Brolie, de Chieri *(Querio)*, et son fils Salimbene *(Sallenbenus)*, comme il constait par actes. Antoine Boci et Jacques de Lana, italiens, procureurs de feu Melano et de son fils, donnent quittance à Guillaume de tout ce qu'il leur devait, sauf ses dettes envers noble Pierre Lautardi. *Act. ap. Deumfecit*, dans l'habitation de Giroardon Pellipparii ; témoins : nobles Raimond de Chanaux, Dalmace de Vesc et G. P. Antoine Centonis, not. imp. chargé des protocoles d'Arnaud Bongarelli, not.

Arch. de la Drôme, E. 455, orig. parch. de 42 lig.

23251 6 novembre 1326.

Lettre testimoniale du comte de Savoie de dette envers Amédée de Morestel à Bard et Donato *(Donacium)*,

pour fortifier ses châteaux. Le même est envoyé, avec Pierre Francisci, à Châtillon [mort peu après].

Gabotto (Ferd.), *Conti relat. all. Valle d'Aosta*, 355.

23252 Avignon, 7 novembre 1326.

Dispense de parenté spirituelle accordée à Agnon de la Tour et Isabelle, fille de Jean dauphin d'Auvergne, à la prière du dauphin et d'Anne de Poitiers, parents d'Isabelle.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 362, n° 26964.

23253 Chamagnieu, 7 novembre 1326.

...Ind. 9, Perceval de la Palud, chanoine de Lyon, tuteur des enfants de feu Guigues de la Palud, reconnaît avoir reçu de Guigues, dauphin de Viennois, par les mains de Jean de *Verneys*, qui se racheta de la prison du dauphin, 10 livr. gros Tournois argent, l'une comptée 1 den., et passe quittance d'une dette égale. *Act. ap. C-iacum*, dans le cimetière ; témoins : Guillaume de Boenc, chevalier, Jean Humberti, juriste, Humbert de Vareille *(Varilles)*, etc. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 39[b]-40.

23254 Chamagnieu, 7 novembre 1326.

Concession en fief par le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, du consentement d'Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné, à Pierre de Croses, chevalier, pour récompense de services, de 10 liv. bons Viennois de cens à prendre sur les fonds et héritages aux mandements de Vals et Serves. Fait *ap. C-iacum*, en l'église du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3006, VII[xx] xxxxj ; B. 3009, 1[b] ; B. 3622, 106[a]. *Invent. St-Marcellin*, II, 1692,-6-7, 2126.

23255 9 novembre 1326.

Don fait par le dauphin Guigues à Etienne de Chalomon (= Chalamont), chevalier, et aux siens, de la maison de Plaignieu et autres biens en dépendant, acquis au dauphin par confiscation sur Louis, Hugues et Giraud de Plaignieu, frères.

Invent. Prov. étrang. 22[b]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 209.

23256 9 novembre 1326.

Vente passée à Jean de Bellecombe par Guiffrey Salvaint, de 6 fosserées de vigne en la paroisse de St-Vincent-de-Mercuze, lieu dit aux Plantées, pour 110 sols monnaie courante. Jean Sathia [not.]

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23257 Avignon, 11 novembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. à la collation de l'évêque de Maguelonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 366, n° 27011.

23258 Avignon, 11 novembre 1326.

Michel Ricomanni, chan. de Valence, est chargé d'une grâce expect. à la collation de l'évêque de Maguelonne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 366, n° 27012.

23259 Avignon, 11 novembre 1326.

L'archidiacre de Valence et l'official de Grenoble sont chargés de réserver à André de *Machissiaco*, clerc du dioc. de Lyon, un bénéf. séculier à la collation du prieur de Nâcon *(Nascone)*, o. s[t] B., dioc. de G-e.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 367, n° 27019.

23260 11 novembre 1326.

Commission donnée par Guigues, dauphin, à Pierre du Vallon, pour faire réintégrer dans la terre de l'Argentière dame Eléonore *(Helignor)*..., en la fête de S[t] Martin d'hiver. Sceau.

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 87. = Roman, 187[a].

23261 Avignon, 12 novembre 1326.

Confirmation de la collation du 25 août 1323.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 368, n° 27026.

23262 Avignon, 12 novembre 1326.

Concession à Jean de la Chapelle de la maison de Pélussin *(Pulucino)*, dioc. de Vienne, dépendant de l'abbé de St-Pierre hors la porte de V-e, nonobstant des canonicats à Vienne, etc., les églises des Sts-Jean et Etienne de Muzols *(Missol)*, le prieuré séculier de St-Martin de Montélimar *(Montilio Ademari)* et des revenus sur la mense du prieuré d'Aygu *(Eyguino)*, dioc. de Vienne et Valence.—Exéc. : le doyen de Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 368-9, n° 27032.

23263 La Balme, 12 novembre 1326.

...Ind. 9, serment de fidélité prêté à Guigues dauphin de Viennois par Hervisius de Peladru, chanoine de Vienne, et spécialement de défendre de tout son pouvoir le château de Morestel contre les ennemis. *Act. ap. Balmam*, dans le petit pré, sous l'orme ; témoins : Humbert Clareti, chan. d'Embrun, Jean Humberti, Lantelme Aynardi et Soffred de Virieu, damoiseau. Humbert Pilati [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 40.

23264 Ledbury. 13 novembre 1326.

Ordre du roi d'Angleterre à ses baillis, officiers et fidèles, de veiller à la sécurité de Guillaume *(W.)*, archevêque de Vienne, et Jean de Grandson, archidiacre de Nottingham, nonces du pape, qui se disposent à aller en Angleterre, d'ici à la Purification. *Teste rege ap. Ledbury.*

Rymer, *Fœdera, acta*, IV, 239 ; II, II, 170.

23265 Avignon, 20 novembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Aphrodise de Béziers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 374, n° 27089.

23266 Avignon, 20 novembre 1326.

L'abbé d'Ainay, le sacristain et un chanoine de Lyon sont chargés de faire recevoir Audisia, fille de Jean de Balneolis, chevalier, lettrée du dioc. de Vienne, dans le monast. de St-Pierre à Lyon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 374, n° 27093.

23267 Avignon, 20 novembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation de canonicats aux dioc. de Constance et de Wurtzbourg.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 374, n° 27095-7.

23268 Avignon, 22 novembre 1326.

Le pape autorise Guillaume, fils d'Adémar de Poitiers, prieur de Goudargues *(Gordanitis)*, de concert

avec Gurnisius de Montmeyran, prieur de Rompon, et Guillaume d'Ourches *(Orchano)*, prieur de Gigors, dioc. de Viviers et Valence, o. de Cluny, à fréquenter les universités *(studia generalia)* pendant 5 ans, tout en percevant leurs revenus.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 376, n° 27112.

23269 Avignon, 23 novembre 1326.

Collation de prébende vacante dans l'église de Valence par la mort de Jean Burgondi, chapelain du pape, à Jordan, fils de Bernard Jordani, seigneur de l'Isle *(Insula)*, chan. de Valence. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 377, n° 27118.

23270 Vizille, 23 novembre 1326.

...Ind. 9... François d'Oze, prieur de Jarrie, promet de payer annuellement à Jean Humberti, jurisconsulte, pour la clôture *(claustralia)* et tant qu'elle existera 10 livr. Vienn., et 12 la présente année, par moitié à la st Jean-Bapt. et à St Michel. *Act. ap. Visiliam*, dans le château ; témoins : Bertrand de Bardonnêche, damoiseau, et Pierre Girbout, de Jarrie. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 40-1.

23271 St-Vallier, 24 novembre 1326.

En confirmation de lettres précédentes de son oncle Henri Dauphin, régent du Dauphiné, le dauphin Guigues (Humbert !) ordonne aux marchands venant d'Embrun et Chorges vers Tallard de passer par Gap et non par Avançon et Valserres... *Ap. S. Valerium*.

Cité en 28 février 1328. — *Invent. Gapençais*, 286-7. = ROMAN, 187ª.

23272 St-Martin-d'Hère, 27 novembre 1326.

...Ind. 9, nobles Lantelme Aynardi, chanoine de Gap, et François de Bardonnêche, damoiseau, reconnaissent avoir reçu en prêt *(mutuum)* licite de Pierre Clareti, chevalier, seigneur de Treschenu *(Treschanus)*, et Guillaume, son frère, 100 sols gros Tourn. d'argent avec O rond, comptés 1 den. l'un, qu'ils promettent de rembourser à la Toussaint prochaine, se soumettant aux cours de la chambre apostolique, de l'official de Vienne. *Act. ap. S. Martinum de Hera*, devant la maison de Guillaume de Venon ? ; témoins : Giraudon Peillardi, de Grenoble, Jacques de Die, dit Lapo, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 41ᵇ-2.

23273 St-Martin-d'Hère, 27 novembre 1326.

...Ind. 9. Lantelme Aynardi, chanoine de Gap, reconnaît à la demande de François de Bardonnêche, qu'il a employé à son utilité personnelle les 100 sols reçus en prêt de Pierre Clareti, chevalier, seigneur de Treschenu *(Treschanus)*, et Guillaume son frère. *Act. ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 43ª.

23274 Le Bourget, 29 novembre 1326.

Requête adressée par Guigues Borrelli, procureur du dauphin, au comte de Genevois, d'avoir à lui rendre sans délai l'hommage qu'il lui doit. Au Bourget, à la porte de l'hôtel du comte..., ind. 10, samedi avant st André. Simon Vimberti, de Monthoux (Monteuls), not.

Arch. de l'Isère, B. 2963, 13ᵇⁱˢ (ind. 9). *Invent. Prov. étrang.* 103ª. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 292-3. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1686. = MUGNIER (F.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 81.

23275 Montigny-sur-Serain, 30 novembre 1326.

Dimanche. Accord entre Robert de Bourgogne, chevalier, et Jean, sire de Plancy. Robert promet de payer à Jean 782 l. 11 s. 5 d. mailles, pour pertes et frais qu'il a faits en ses chevauchées de Savoie, où il fut pris, avec Robert, devant Varey, le jour de la bataille, pour la perte de ses chevaux et la nourriture en prison de 4 de ses écuyers, également prisonniers.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 297, n° 7201.

23276 30 novembre 1326.

Transaction entre Guillaume Alemand, fils de Guigues, seigneur de Valbonnais et Ratiers, et Jean Alemand, chevalier, seigneur de Revel, au sujet de biens et rentes que led. Jean possédait dans le mandement de Ratiers, dont Guillaume prétendait hommage et reconnaissance, comme aussi la juridiction sur ses hommes du seigneur de Revel, qui accorde tout.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 560. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 510ª : V, 280ᵇ.

23277 Avignon, 1er décembre 1326.

Le pape concède aux chapelles jadis de la milice du Temple à Roaix et Richerenches, diocèses de Vaison et de Trois-Châteaux, les dîmes de leurs propriétés, qu'il exempte de la juridiction de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 625, n° 29660.

23278 Avignon, 2 décembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. d'Osnabruck.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 382, n° 27172.

23279 St-Vallier, 2 décembre 1326.

Commission donnée par Guigues, dauphin de Viennois, à Amblard de Briord et André du Mollard, chevaliers, pour régler son différend avec le seigneur de St-Vallier au sujet des limites de ce lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3574, orig. parch. (*Invent.* III, 99ª).

23280 2 décembre 1326.

Appel par les consuls d'Embrun au dauphin d'une ordonnance du juge de la cour commune d'Embrun, qui leur défend de faire aucune saisie ou procès-verbal dans la forêt de Montmirail, sans avoir d'abord prêté hommage au dauphin.

Arch. munic. d'Embrun. = ROMAN, 187ª.

23281 Avignon, 3 décembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. en faveur d'un moine de St-André-lès-Avignon.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 382-3, n° 27180.

23282 Avignon, 3 décembre 1326.

Le pape mande à Hugues de Mandagot et Valentin de Mirabel, chanoines de Nîmes, de conférer à Olivier d'Aigaliers *(Aquilerio)*, clerc du dioc. d'Uzès, l'*operaria* de l'égl. de Montbrun, dioc. de Gap, vacante par la prise de possession d'un canonicat à Maguelonne par Bertrand de Deaux.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 383, n° 27181.

23283 Chambéry, 3 décembre 1326.
...Ind. 9... Arthaud de Beaumont, neveu de feu Guers de Beaumont, chevalier, fait hommage lige, avec baiser de paix, à Amédée, comte de Genève, et reconnaît tenir de lui en fief et de son domaine direct les biens dont il a hérité dudit Guers, qui les tenait du chef de sa mère (épouse!) Philippa, dans le mandement de la Pierre, et les paroisses des Adrets et de Theys, plus d'autres biens donnés en augment de fief au même Guers par les comtes Aymon, Amédée et Guillaume, enfin la maison forte du Villard des Adrets, dans la châtellenie de Theys et la Pierre en Graisivaudan, donnée à lui-même par le comte Guillaume. Amédée l'investit du tout par la tradition d'un *ganmedis*. *Act. ap. Chamber.*, dans le couvent des frères Mineurs, en la chambre près de l'hôtellerie ; témoins : Aymar sr d'Entremont, Pierre de Duingt *(Duync)*, chevaliers, etc. Romanet Barberii, de Chambéry, not. imp. et comt. Sceau.
BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 53-4.

23284 Donato, 5 décembre 1326.
Ordonnance de payement par le comte de Savoie, en faveur de Jean coseigneur de Sarre, pour les arbalétriers envoyés devant Corbière. *Dat. Donacii.*
GABOTTO (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 356.

23285 7 décembre 1326.
Etienne Isembard et Bonnefemme, sa mère, vendent à Gilet Copier, au prix de 4 liv. Viennois, une forêt située dans le mandement, communes d'Izeron et de Beauvoir, de la directe de Berton Pellissier, qui en donne l'investiture.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 47 (*Invent.* IV, 261b).

23286 Montélimar, 8 décembre 1326.
...Jour de la fête de la Conception de Marie. Confirmation des chartes de franchises des habitants de Montélimar par Hugues Adhémar, seigneur indivis de cette ville en Valdaine. *Act. Montilii*, dans la forteresse ancienne.
*CHEVALIER (U.), *Cart. de Montélimar*, 97. — Pièce fausse.

23287 8 décembre 1326.
Traité entre Gilet Copier et huit manœuvres pour la construction d'un canal destiné à l'adduction des eaux de Ruyson.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 49 (*Invent.* IV, 261-2).

23288 Avignon, 10 décembre 1326.
Lettre de Jean XXII ordonnant au comte de Savoie de libérer Agout de Monteil, emprisonné par ses gens, l'armistice n'étant point encore terminé.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 380.

23289 10 décembre 1326.
Protestation des consuls d'Embrun contre les habitants de la ville, qui acquièrent des terres aux Crottes ou à Baratier, sans en faire de déclarations. Témoins : Nicolas Constans, bailli, Guillaume de Brens, juge, etc.
Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN, 187a.

23290 Avignon, 13 décembre 1326.
Collation de prieuré au dioc. d'Arles à Guillaume de Montesquiou ; il se démettra de celui de Rourebeau *(Roverbello)* au dioc. de Gap.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 392, no 27278.

23291 15 décembre 1326.
Sentence arbitrale entre Lantelme Guiffrey, d'une part, Amédée Guiffrey, dit Carrier, et Guillaume Guiffrey, fils de Lantelme, d'autre, au sujet de deux donations de ses biens faites par Hugues Guiffrey, l'une à Lantelme, et l'autre à Amédée et Guillaume ; celle-ci est maintenue comme postérieure.
Invent. famille de Guiffrey.

23292 Avignon, 16 décembre 1326.
Jean de Crest *(Crista)* reçoit une grâce expect. de prieuré, etc. dépendant du monast. de St-Ruf à Valence, mais il se démettra du prieuré de St-Jacques à V-e. — Exéc. : le prieur de St-Félix à V-e, l'archidiacre de V-e, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 394, no 27300.

23293 Avignon, 16 décembre 1326.
Collation de canonicat à Valence en faveur de François de Crest *(Crista)*.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 394, no 27301.

23294 16 décembre 1326.
Accord entre le seigneur et les habitants de Manteyer. Pierre Tolzani le vieux not.
Cité dans l'acte du 16 janvier 1339/40.

23295 Avignon, 17 décembre 1326.
Collation à Gaucher de Montauban de canonicat, prébende et sacristie en l'égl. d'Embrun, vacants par la mort en cour de Rome de Jacques de Barjac.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 395, no 27309.

23296 Avignon, 20 décembre 1326.
Translation de Guigues de Morges du monast. de St-Ruf de Valence à celui de Pignans, dioc. de Fréjus. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, Juven Pertuseti, chan. de Die, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 396, no 27321.

23297 Avignon, 20 décembre 1326.
Concession de grâce expect. de bénéf. en l'égl. de Langres à Aynard de Roussillon, dit d'Anjou, nonobstant ses canonicats à Vienne, Romans, etc. — Exéc. : le doyen de Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 397, no 27326.

23298 Avignon, 20 décembre 1326.
Le même est autorisé à percevoir les revenus de ses bénéfices en étudiant dans une université ou en résidant dans l'un d'eux.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 397, no 27327.

23299 Vienne, 20 décembre 1326.
Sentence rendue par Soffrey Noir, prieur de St-Julien, et Guigues d'Amaysin, sacristain de l'église de Vienne, arbitres des différends et procès entre le dauphin et le commandeur de St-Jean de Jérusalem de Lachau et d'Albon. Le chapitre [de l'ordre] avait cédé par échange au dauphin tous ses droits en Valloire et dans les mandements de Beaurepaire et Beaumont, sauf 8 setiers 1 hémine froment et 6 liv. 8 sols 6 den. dus à l'Hôpital par les habitants de Beaurepaire. Nonobstant cette réserve, les châtelains et autres officiers avaient exigé ces rentes et furent excommuniés sur la dénonciation des commandeurs pour attentat aux droits

de l'Eglise. La sentence, prononcée contre eux par contumace, maintient les chevaliers en possession du domaine de la Bâtie de Vareille, bien des Templiers réuni à l'Hôpital par le St-Siège, et des susd. rentes, sous peine d'excommunication majeure. Fait dans la salle du monastère de St-Pierre hors les portes, samedi veille de s[t] Thomas ap.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 353-4.

23300 Avignon, 21 décembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. de bénéf. au dioc. d'Uzès *(Utic.)*

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 398, n° 27337.

23301 Avignon, 21 décembre 1326.

Le prévôt de St-André de Grenoble, le trésorier et un chanoine de Lausanne sont chargés de faire recevoir François, fils de Jean Candie, de Chambéry, en l'égl. de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 399, n° 27353.

23302 Avignon, 21 décembre 1326.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. de bénéf. dépend. du monast. de Conques.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 400, n° 27356.

23303 Avignon, 21 décembre 1326.

Concession à Guillaume Duranti, clerc du dioc. de Nîmes, d'une grâce expect. de bénéf. à la collation de l'[arch]evêque d'Embrun. — Exéc. : l'abbé de Boscaudon Guillaume de la Motte, chan. d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 400, n° 27357.

23304 Ivrée, 26 décembre 1326.

Lettre du comte de Savoie ordonnant de payer 25 flor. d'or à Ardiczon de Valais *(Velesio)*, pour un coursier perdu à la bataille de Varey, et 30 sols 5 den. Tournois pour lui et ses 8 compagnons qui l'ont servi 22 jours dans cette campagne. *Dat. Yporrigie* (avec quittance du 25 sept. 1327).

GABOTTO (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 356.

23305 Vizille, 26 décembre 1327/6.

...Ind. 10, Guillaume Bonifantis, notaire, prouve qu'il est quitte d'hommage envers Pierre Nigri, chevalier, et prête serment de fidélité au dauphin, représenté. *Act. Visilie*, dans la maison des enfants de Reymond Bertrandi ; témoins : Soffred d'Arces et Lantelme des Granges, chevaliers, etc. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 49[a] (ce f° débute par ces mots : *Hic mutatur annus et millesimus*).

23306 Tullins, 27 décembre 1327/6.

...Ind. 10... Guichard de Clérieu *(Clayriaco)*, chevalier, seigneur de la Roche-de-Glun *(Rupis de Cluey)*, et Humilie *(H-lis)*, dame de Tullins, sa femme, constituent comme procureurs Bertrand Eustachii, chevalier, doct. ès-lois, Albert de Brayda, Pierre Petri, jurisconsulte de Valr[éas], Ponce Penchenii ? de Montbr[ison], jurisc., et m[es] Philippe de *Tignano*, Jean de Reins et Laurent Bajuli, qui suivent la cour romaine, pour les difficultés qu'ils ont au royaume de France et ailleurs, avec dame Sibylle, épouse d'Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, devant le roi de France et de Navarre, ou le juge de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes, avec pouvoir de faire tous actes : enquêtes, appellations, substitutions de procureurs, etc., promettant de les approuver. *Act. ap. insulam de Tollino*, en la maison des conjoints. Témoins. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 50-2.

23307 30 décembre 1326.

Requête présentée par Lantelme de la Baume à Armanet Jayssan, bourgeois de Romans, pour qu'il rende à Pierre de la Baume, prieur de Veynes, une couronne *(garlanda seu corona)* qu'il avait reçue dudit Lantelme.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 50 (*Invent.* IV, 262[a]).

23308 St-Jean-d'Octavéon, 31 décembre 1327/6.

...Ind. 10..., *ap. S. Johannem de Alteveone*, près de l'église du lieu, en présence de Guy de Grolée, Amblard Nigri et Henri de Dreyns, chevaliers, Jean Humberti, jurisc., et Jacques Malabailli, adhésion à la procuration du 27 déc. par Guigues, dauphin de Viennois, et Hugues de la Tour, seigneur de Vinay *(Vignay)*.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 52[a].

23309 Paris, 1327.

Assemblée de nombreux nobles et barons, devant le roi de France, pour apaiser le conflit entre le comte de Savoie et le dauphin. Ne pouvant trouver de terrain d'entente, les parties se retirent ; il leur est permis de défendre leurs droits, malgré le compromis fait entre les mains du roi.

GIRARDUS DE FRACHETO, *Chron. contin.* (BOUQUET, XXI, 69[a]).

23310 1327.

Les Dauphinois s'étant portés sur le Guiers, le châtelain du Pont-de-Beauvoisin envoie 300 clients et chevaliers en garder les gués, du pont de Vaulserre au hameau d'Oncinet.

PERRIN, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 95 (à part, 88).

23311 1327.

Requête présentée au conseil delphinal par les habitants de Beaufort : ne devant que 12 den. par feu, ils avaient été cotisés au maximum : ils rapportent des lettres de Béatrix, dame de Faucigny, et d'Hugues, seigneur de Faucigny, de 1291 et 1327, au sujet de leurs paquerages, concessions et exemptions.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 103[a].

23312 11 .... 1327.

Vente à Jean de Bellecombe, fils de Berlion, par Jean Spa, dit Rispat, d'un quartal froment de cens, mesure de la Buissière, sur un journal de terre à Mal Champet, au prix de 37 sols Viennois. Jean Dalbon, not. à Montalieu.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23313 1327.

Bertrand de Bérenger, chevalier, fait tenir des assises au lieu de Prébois, ce qui donna lieu à poursuites contre lui en 1330.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 242[b].

23314 1327.
Donation par Béatrix Olliviere à Barthélemy Bouysson d'une terre à Echirolles, lieu dit à Abrahan, relevant du commandeur. Pierre Simon not.
Arch. de la Drôme, H, Echirolles. Invent. 1251, 23ᵃ, nº 93.

23315 1327.
Accord entre Ponson Nerpo, seigneur de Charmes, et les habitants d'Arthemonay.
Cabinet de P.-E. Giraud, à Romans, original parch.

23316 1327.
Contrat de mariage de Pierre Dalmace *(Dalmacii)*, de Bourdeaux, avec Lucie de St-Sauveur, fille de noble Arnaud, demeurant à Venterol *(Venteyrolii)*, dioc. de Vaison, dotée de tous les biens meubles et immeubles de son père.
Arch. de la Drôme, E. 618, orig. parch. (*Invent.* II, 93ᵃ).

23317 1327.
Le pape incite le dauphin Guigues à faire la paix avec le comte de Savoie.
Raynaldus, *Ann.* 1327, 51 (XXIV, 335ᵃ).

23318 1327.
Jean, comte de Forez, reconnaît avoir reçu de Guigues, dauphin de Viennois, 1500 flor. d'or de Florence bon poids, à compte sur une somme plus élevée qu'il lui devait, dont quittance. Sceau.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 337.

23319 1327.
Fondation de la chapelle de St-Antoine dans la cathédrale de Grenoble par le chanoine Pierre Siboud.
Arch. Hôpital de Grenoble, H. 17, orig. parch. (*Invent.* 52ᵇ).

23320 1327.
Vente à Jaquemet Vinaterii, par Jean Gay et Laurent Gillaberti, d'une châtaigneraie *(castenaret.)* en Rugial, du fief de l'évêque [de Grenoble]; investiture. Guillaume Quintin [not.]
Invent. arch. évêché Grenoble (1499), L. xviii, 158ᵃ.

23321 1327.
Guigues d'Illins *(Yllino)* déclare tenir en fief indivis du dauphin, comme comte de Vienne, et de l'archevêque de Vienne, le château, les fossés et terrassements *(terralia)* d'Illins.
Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 298ᵇ. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 28ᵇ.

23322 1327.
Sauvegarde accordée par Guigues, dauphin de Viennois, à la chartreuse de Meyriat.
Arch. de l'Ain, H. 357 (*Invent.* 211ᵃ).

23323 1327.
Défense faite par le dauphin Humbert [?] aux gens d'Ordonnas et de Charvieu, de couper du bois dans les forêts de la chartreuse de Portes.
Arch. de l'Ain, H. 244, orig. parch. (*Invent.* 174ᵃ).

23324 1327.
Procédures contre Guillaume et Bertrand de Fijeac, frères, et contre Guillaume de Palerme, ouvriers de la monnaie de Puygiron, qui avaient fabriqué et mis en circulation de la fausse monnaie.
Arch. de l'Isère, B. 2840 (*Invent.* II, 128ᵃ).

23325 1327.
Sentence du juge de la cour d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, qui condamne Guillaume de Palerme et Bertrand de Fijeac à être brûlés ensemble par la flamme et le feu jusqu'à ce qu'ils meurent entièrement; sentence qui fut exécutée à Puygiron même, sur l'ordre de Ponce de Floyrac, châtelain de ce lieu.
Arch. de l'Isère, B. 2840 (*Invent.* II, 128ᵃ).

23326 1327.
Vente à Guillaume de Quincieu, damoiseau, par Martinon Jonie, de St-Bonnet-de-Chavannes (Eschavagnes), d'une terre à Chatte, près le Furan, du domaine du cloître de St-Antoine, de la moitié d'un bois à Perosas sur St-Bonnet, au prix de 4 livres (ou 80 sols), monnaie courante en Dauphiné.
Lacroix (A.), *Invent.* (ms.)

23327 Venise, (vers 1327).
Lettre de Marino Sanudo au cardinal de St-Marcel [Bertrand de Poyet], légat du St-Siège : Jean de Bohême, pour s'assurer le concours du roi de France dans ses prétentions à l'Empire, offre de céder le royaume d'Arles et Vienne à Charles de Valois, oncle du roi ; mais le projet échoue, la fille de Charles ayant épousé le duc de Calabre, fils du roi de Jérusalem et de Sicile. — *Quando eram.*
Bongars, *Gesta Dei per Francos*, II, 309. Müller, *Kampf Lüdwigs d. Baiern mit romisch. Curie*, I, 169. = Fournier, *Roy. d'Arles*, 387, 391.

23328 1327.
Reconnaissances en faveur du seigneur de Tullins.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 2094.

23329 1327.
Arnaud de Trians, maréchal de l'Eglise, rend hommage pour Tallard à Robert, roi de Sicile, comte de Provence.
Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2ᵉ, 256 ; 3ᵉ, I, 316.

23330 1327.
Franchises octroyées à Chinquart, de Soyons, par Guillaume, évêque de Valence.
Arch. de la Drôme, E. 2477, vidimus (*Invent.* II, 360ᵇ).

23331 1327.
Union du prieuré de Vourey à celui de Voreppe. 3 sceaux.
Invent. de l'évêché de Grenoble (1499). P. liiij, 233ᵃ.

23332 Valence, 1ᵉʳ janvier 1327.
Ind. 10, *ap. Valenciam*, dans la maison d'André de St-Donat, en présence de Didier de *Briva*, chevalier, Guigues Odonis de la Bâtie *(Bastida)*, et Hugues, bâtard de Tullins, adhésion à la procuration du 27 déc. par Graton, seigneur de Clérieu *(Clayriaco)*.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 52ᵇ.

23333 Valence, 1ᵉʳ janvier 1327.
... Ind. 10, Jean Aynardi, chevalier, reconnaît devoir à Humbert de Brens *(Breyns)*, damoiseau, pour l'achat d'un cheval à poil bai, exempt de maladies *(morbis)* et tares *(mangaygnis)*, au prix de 70 liv. Vienn., le gros Tournois compté 2 sols, qu'il promet de payer à Pâques ; fidéjusseurs : Guy de Grolée et Girard de la Poype,

chevaliers, qui jurent de tenir otage à Crémieu ou donner des gages. *Act. Valencie,* en la maison de Ponce de Crest; témoins : Aymon de Laye *(Lay),* Peynet Francisci et François Rogerii, damoiseaux. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 53ᵃ. — *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 185.

23334 Valence, 2 janvier 1327.

... Ind. 10, Pierre de Fontaines reconnaît devoir à Amblard Nigri, chevalier, 34 sols gros Tourn. reçus en prêt, qu'il promet de rendre d'ici à Pentecôte. *Act. Valencie,* en la maison de Ponce de Crest; témoins : Simon de *Capellis,* Jean de la Balme et Jacques Humberti de Valgaudemar *(Valle Gondemar).* Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 53ᵃ.

23335 Viriville, 3 janvier 1327.

... Ind. 10, *ap. Virivillam,* dans la maison d'Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, en présence d'Aténulphe de Montmiral *(Montemirato),* chevalier, etc., adhésion à la procuration du 27 déc. par ledit Hugues.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 52ᵇ.

23336 3 janvier 1327.

Mise en possession du rectorat de l'église d'Hermance (Ar-e), en faveur de celui qu'avait nommé Guillaume Allemand ... Vendredi après la Circoncision.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 103ᵃ.

23337 Avignon, 4 janvier 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. de bénéf. dépend. du monast. de St-Maur-des-Fossés.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 406, n° 27426.

23338 4 janvier 1326/7.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par noble Jaucerand de St-Didier, fils d'Alexandre, au nom de son épouse Tiburgis, fille de Pierre de la Mastre, pour la 1/2 de l'héritage dud. Pierre, consistant en la 1/2 des revenus des châteaux et mandements de la Mastre et de Chalançon, et la part qu'il aurait au château de Bouzols *(Bouzaus)* après le décès de la veuve dud. Pierre, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais,* 451.

23339 Avignon, 5 janvier 1327.

Leuzon de Commiers, transféré du monast. d'Oulx à celui de St-Ruf de Valence, est pourvu d'une grâce expect. de bénéf. dépend. de cette abbaye; il se démettra du prieuré de Vaulnaveys *(Vallis navigii),* dioc. de Grenoble, dépend. d'Oulx. — Exéc. : le prévôt de St-André de G-e, Humbert Clareti, chan. d'Embrun, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 407, n° 27437.

23340 5 janvier 1326/7.

Albergement par Pierre Macellier, [procureur des anniversaires], à Jean Longicort, armurier *(armeyator).*

Reg. instrum. maj. anniv. St Barn. Romanis, I, n° LV.

23341 Avignon, 7 janvier 1327.

Le prévôt de St-André de Grenoble est chargé d'une grâce expect. de bénéf. dépendant du monast. de la Cluse.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 409, n° 27456.

23342 8 janvier 1326/7.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Guillaume seigneur de Tournon, pour sa parerie au château neuf de Vernoux, avec toutes juridictions, droits et appart., et son avoir au mandement de Durfort, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais,* 452.

23343 8 janvier 1326/7.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Reibaude, veuve d'Odoul de Beauchâtel, tutrice de son fils Jean, pour la parerie qu'il avait au château et mandement de Redortier, dioc. de Valence, avec toute juridiction, seigneurie, fiefs, etc.

Invent. Vivarais, 451-2 (*Inv. Isère,* IV, 18ᵃ).

23344 8 janvier 1326/7.

Accord entre les curés de Valence et Pierre Reilhani, prêtre de Valence.

Repert. doc. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, CIX.

23345 Avignon, 9 janvier 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Brescia.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 410, n° 27470.

23346 Avignon, 9 janvier 1327.

Guigues Vachonis obtient une grâce expect. de bénéf. dépend. du doyen de Valence, nonobstant l'égl. paroiss. de St-Gervais, dioc. de Grenoble, dont il se démettra, et la *choraria* ou chapelle de St-Apollinaire de Valence. — Exéc. : l'évêque de Valence, l'abbé de St-Ruf de V-e, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 411, n° 27481.

23347 Avignon, 10 janvier 1327.

Collation de canonicat en l'égl. de Gap à Bertrand Humberti, fils de Jean H-i, de Gap. — Exéc. : l'archevêque d'Embrun, l'évêque de Gap et le prévôt de St-André de Grenoble.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 414, n° 27503.

23348 Avignon, 10 janvier 1327.

Asselin Humberti, moine de Romette, dioc. de Gap, reçoit une grâce expect. de prieuré, etc. dépend. de ce monast. — Exéc. : les mêmes.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 414, n° 27504.

23349 Avignon, 10 janvier 1327.

Le pape mande au cardinal Bertrand [de Montfavet] d'accorder à Guigues, dauphin de Viennois, même absent, des curateurs pour litiges.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.,* VI, 415, n° 27516.

23350 10 janvier 1326/7.

Quittance par Reymond et Pierre Roy à Jean Chastia, administrateur et gouverneur de la maison basse de l'Aumône d'Embrun.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 110ᵃ).

23351 10, 11 janvier 1327.

Ventes à Amédée de Guiffrey, par Reymond Acquin, de cens à St-Pierre [-d'Allevard]. Antoine Cibot [not.]

Invent. titres de M. de Marcieu.

23352 12 janvier 1326/7.
Donation à Henri Dauphin par Jean de Montluel, des châteaux de St-Donat et de Bellegarde, dioc. de Vienne, qu'il reconnaît tenir de lui en fief, ne se réservant que l'usufruit. François de Montejoco not.

Invent. Valentinois, I, 32-3 : I, 295 (à 1336). = Chorier, *H. de D.* I, 812. Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1029.

23353 12 janvier 1326/7.
Echange entre Henri Dauphin et Jean de Montluel, des châteaux de Montluel et de Vaux et de la bastide de Montluel, contre les châteaux de St-Donat, diocèse de Vienne, Loyettes, dioc. de Lyon, et Mirabel *(Miribelli)*, dioc. de Vaison. Franç. de Montejoco et Guillaume de Savigny nott.

Arch. de l'Isère, origin. *Invent. Valentinois*, I, 322 : I, 294. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1030, 1004.

23354 12 janvier 1326/7.
Echange entre Henri Dauphin, seigneur de Mévouillon et de Montauban, et noble Jean de Montluel, du château de Mirabel *(Miribelli)* aux Baronnies contre ceux de Bellegarde et St-Donat. François de Montejoco, citoyen de Pavie, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 4358, orig. parch. (*Invent.* IV, 207-8). *Invent. Graisivaudan*, III, 87b ; *Valentinois*, I, 32-3 : I, 322 ; *Viennois*, I, 278b : 156a. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1028.

23355 12 janvier 1326/7.
Jean de Montluel reconnaît qu'Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, lui a donné pleine compensation pour le château de Mirabel *(Miribelli)*, au diocèse de Vaison, contre St-Donat et Bellegarde, etc. Franç. de Montejoco not.

Invent. Baronnies, I, 455 : 546 ; *Valentinois*, I, 294. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1031.

23356 Avignon, 16 janvier 1327.
Provision de canonicat en l'égl. d'Embrun en faveur d'Antoine Gaufredi, nonobstant... — Exéc. : l'évêque de Gap, le prieur de Romette et le prévôt de Gap.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 420, n° 27575.

23357 Avignon, 16 janvier 1327.
Jean XXII confère à Jacques Gaufredi un canonicat à Aix, avec réserve de la 1re prébende vacante, nonobstant son canonicat et doyenné de Gap, avec charge d'âmes. — *Suffragantia tibi.*

Arch. Vatic. Avignon. Johan. XXII, t. 27, a. 11, p. 3, f° 226b. — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 420, n° 27576.

23358 Aspres-sur-Buëch, 16 janvier 1326/7.
Ind. 10. Pierre Lunelli, de Veynes, notaire, reconnaissant des bienfaits qu'il a reçus du monastère de Durbon, dioc. de Gap, donne à Ponce Chaycii, prieur, un *torum* ou herme avec *broacium*, au territoire d'Aspres, lieu dit *in Moletis*, et l'en investit par tradition de son capuchon de peaux noires de vair et furet *(de vario et florato nigris pellibus). Act. ap. Asperos*, dans la rue droite, devant la maison de Giraud Signerii. Témoins : Ponce Armandi, juriste, Bernard, muletier de Durbon, etc. Jacques Ruschoni, not. imp.

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 634-5, n° 686. = Roman, 187a.

23359 Avignon, 17 janvier 1327.
Lettre de rappel adressée par le pape Jean XXII à Bertrand de la Chapelle (cf. 5 nov.) ; le roi de France est intervenu dans le conflit entre le dauphin et le comte de Savoie, et a mandé le dauphin de Viennois et son oncle.

Vidal, dans *Rev. des quest. hist.* (1900), LXIX, 381.

23360 Avignon, 18 janvier 1327.
L'évêque de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un canonicat en l'égl. de Viviers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 421, n° 27587.

22361 Avignon, 18 janvier 1327.
Rostaing Lyautaudi, clerc du dioc. de Die, obtient une grâce expect. de bénéf. dépendant de l'abbé de St-Bénigne de Dijon.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 421, n° 27589.

23362 18 janvier 1326/7.
Sentence d'[Antoine] Seignoret, juge mage du Dauphiné en Viennois [et de la châtellenie de Pisançon], qui déclare l'abbaye de Léoncel exempte de tous droits de vingtain envers le seigneur de Pisançon, pour les terres de la grange de St-Martin d'Alemand, située au mandement de Pisançon.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° cccxxii.

23363 Montclar, 20 janvier 1326/7.
Sentence du juge mage des comtés de Valentinois et Diois, qui adjuge à l'abbaye de Léoncel, représentée par Hugues de Vienne, économe, les tasches et autres redevances de Combe-Chaude, litigieuses entre le comte Aymar de Poitiers et l'abbaye.

Chevalier (J.), *Eygluy et Léoncel*, 203-4.

23364 22 janvier 1326/7.
Accord entre le seigneur et les habitants de Manteyer. Pierre Tolzani, not.

Cité dans l'acte du 16 janvier 1339/40.

23365 22 janvier 1326/7.
Reconnaissance de 10 sols bons Viennois à Pierre Macellarii, chanoine de St-Barnard.

*Reg. instr. maj. annivers. S*t *Barn. Romanis*, I, clxii.

23366 Embrun, 23 janvier 1326/7.
Vidimus par Bérenger Allègre, doct. ès-droits, vicaire général et official d'Embrun, du traité du 13 juin 1310, à la requête de Guil. de Fabrica, recteur de Savine, procureur de l'archevêque B[ertrand]. Témoins. Rostaing Caire, de Barcelonnette, not. roy. Fait dans le palais archiépiscopal.

Arch. de Guillestre, AA. 2, copie de 1784 (*Invent.* 3a).

23367 (Après 24 janvier) 1327, 1328.
Comptes de Humbert Villet, châtelain de Montfleury.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 39.

23368 25 janvier 1327.
Traité d'alliance offensive et défensive entre Fromont, seigneur de Toulonjon (Tolinion), le dauphin Guigues et Henri Dauphin. Le premier promet de prêter hommage au second et reçoit de lui 30 liv. pour acquérir des revenus en Dauphiné ou en la terre du seigneur de

Villars ; au cas où il ne pourrait faire lad. acquisition, il hypothéquera la terre de Toulonjon (Tolinion), etc.

Arch. de l'Isère, B. 4408, 317 (*Invent.* IV, 253b). *Invent. Prov. étrang.* 27a.

23369 25 janvier 1326/7.

Antoine Seignoreti, juge mage de la cour de Dauphiné et de Viennois à Pisançon, prononce l'exemption du vingtain à St-Martin en faveur de l'abbaye de Léoncel.

Arch. de la Drôme, Léoncel, copie.

23370 25 janvier 1326/7.

... Fête de la Conversion de st Paul. Le chapitre de Vienne partage les terres vacantes qu'avait tenues le précenteur Guigues Rem[estayn], par les mains de Guillaume de Clermont, doyen, Albert Lumbardi, Guigonet Remestayg le jeune, Humbert de Clermont, archidiacre, Raynaud de la Balme et Guigues sacristain : Lambert succenteur, Syboud mistral, Dur. Apothecarii chevalier et procureur, Pierre de Biol notaire.

Divisiones terrarum capit. eccl. Viennen., lxviij.

23371 Chorges, 26 janvier 1326/7.

Testament de Nanus Trinquerii, notaire à Chorges. Il veut être enseveli dans le cimetière de Notre-Dame de *Caturicis*, au tombeau de son père. Il réserve 300 sols Viennois pour son *gagium* spirituel. Il lègue 10 sols à l'église de Notre-Dame à Gap sur un pré à Chorges, *ad pratum Bancherium*. Il institue pour héritier universel le garçon qui naîtra de sa femme ; si c'est une fille, il lui laisse 120 liv. seulement. Témoins : Bertrand Aymarii, prieur de Chorges, Guill. Valloni, chapelain, Guil. Poncii, chap. etc. Jean Bajuli, citoyen d'Embrun, not. à Chorges. Fait en sa maison. Bulle de la cour de Chorges.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* VI, 351a).

23372 Avignon, 27 janvier 1327.

Le pape Jean XXII autorise [Isabelle], dauphine de Viennois, à faire célébrer, dans les lieux soumis à l'interdit, où elle se trouvera, en Dauphiné de Viennois ou autres soumis au Dauphiné. *Dat. Avinioni,... a° 11.*

Suarès, *Mss.* V, 167 (Reg. Joan. XXII, a° xi, t. ii). — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 431, n° 27684.

23373 Avignon, 28 janvier 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'absoudre de l'excommunication un moine de St-Procope de Prague.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 432, n° 27695.

23374 Avignon, 28 janvier 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de collations de canonicats dans les églises de Clermont et de Troyes.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 433, nos 27696,-8.

23375 Avignon, 30 janvier 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de faire recevoir un chanoine d'Albi en l'égl. de Nîmes.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 435, n° 27726.

23376 30 janvier 1326/7.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Marguerite de Montbrun, pour son domaine ou métairie de St-Genis, qu'elle avait acquis de Pierre de la Tour et dont elle avait été investie par led. comte ; plus, au nom de ses enfants, du château et terre de Montbrun, avec son terroir, mandement et toute juridiction inféodée par led. comte, etc... Jeudi avant la Purification...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 453.

23377 Avignon, 31 janvier 1327.

Le pape réserve l'église et les terres de Chantemerle, dioc. de Vienne, assignées en bénéfice aux chanoines du Puy *(Anic.)* et vacantes par la mort de Guillaume de *Seysiaco*.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 437, n° 27742.

23378 Avignon, 1er février 1327.

Le confesseur d'Isabelle, dauphine de Viennois, est autorisé à dispenser du maigre les religieux qui l'assistent.

Suarès, *Mss.* V, 167 (Joan. XXII, a° xi, t. ii.) — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 437, n° 17743.

23379 Notre-Dame-du-Villar, 31 janvier 1327.

Reconnaissances passées en faveur de Ponce Chaysii, prieur de Durbon, par des habitants du Villar en la vallée de Beauchêne, de terres et prés tenus par eux en emphytéose, de la seigneurie du monastère, sous divers cens, services annuels et tâches, et situés à St-André, lieux dits... Témoins. Pierre Lunelli, not.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 635-7, n° 687.

23380 Le Villar, 31 janvier 1327.

Reconnaissance au même par Jean, Marin, Ponce, Pierre et Jacques Bernardi, pour une terre sous le *serrum de Cuneo*, faisant une obole [de service]. Fait dans la maison de feu Jean du Villar, *ad Vilarium*. Témoins. Pierre Lunelli, not., étant mort, l'acte est rédigé par Guillaume Achardi, not. imp., sur l'ordre de noble Bertrand Laurencii, de Gap.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 637, n° 688.

23381 Février-juillet 1327.

Commission semblable à celle du 2 déc. 1326.

Arch. de l'Isère, B. 3574, orig. parch. (*Invent.* III, 99a).

23382 1er février 1326/7.

Pierre Roux, chevalier, châtelain de Beauvoir, ayant fait vendre aux enchères publiques un roussin et un cheval saisis comme gage à noble Hugues Bérenger, seigneur de St-André, fidéjusseur de feu Pierre de Balaon, pour le paiement de la dot de la fille de feu Guigues de Balaon, mariée à Pierre Siboud, de Royans, le châtelain de la Bâtie-St-André vient, au nom de Hugues Bérenger, racheter au prix de l'adjudication, soit 15 livr., ses deux chevaux et reçoit en échange, jusqu'à concurrence des 15 livres, tous les droits que Pierre Siboud pouvait avoir contre Pierre de Balaon.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 53, cf. 58 (*Invent.* IV, 262a).

23383 Avignon, 2 février 1327.

Collation de canonicat en l'égl. de St-Just de Lyon à Bellion d'Aspremont, recteur de la paroisse de *Seysolio*, dioc. de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 438, n° 27760.

23384 2 février 1327.

Ind. 10. Edouard, comte de Savoie, promet à Aymon, évêque de Maurienne, de l'aider à soumettre ses sujets révoltés au-delà de l'Arc, du côté de St-Jean-de-Mau-

rienne, vers la terre du dauphin, principalement ceux de l'Arve.

BESSON, *Mém. hist. dioc. Genève-Maurienne*, 81, 426-8.

23385 Avignon, 3 février 1327.

Collation du prieuré de Rourebeau *(B. M. de Roverbello)*, dioc. de Gap, à François de Cajarco, moine de St-Victor de Marseille, dont il dépend, vacant par la translation de Guillaume de Montesquieu *(M-ivo)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 440, n° 27775.

23386 Avignon, 4 février 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expect. en faveur d'un moine de St-Victor de Marseille.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 440, n° 27783.

23387 St-Marcellin, 4 février 1327.

...Ind. 10... Sur la requête de Guigues, dauphin de Viennois, Ponce d'Aleyrac, abbé de St-Antoine de Viennois, reconnaît au nom de son couvent tenir du prince en fief rendable le château de St-Antoine en Viennois, avec ses mandement, forteresses, nobles et vassaux, et lui prête serment de fidélité; s'il a omis quelque chose, il en fera reconnaissance d'ici à l'octave de l'Ascension. *Acta ap. S. M-num*, dans la maison de Guillaume Cardinalis qu'habitent les Lombards; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, Hugues de Genève, Hugues de la Tour, seigneur de Vinay, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Rodolphe de Commiers, Soffred d'Arces et Arnaud Guelisii, chevaliers, Bérard Berardi, commandeur de Navarre, Bérard d'Hières, prieur de Chavanoz, Jean Humberti, jurisconsulte. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 54-5. *Invent. St-Marcellin*, II, 1716 (*Arch. Isère*, IV, 163-4). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 293ᵃ. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 140-1. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 211ᵇ; *Généal.* 49.

23388 4 février 1326/7.

Inventaire des objets mobiliers que Pierre Cardinal reconnaît avoir reçus de Pierre Brizard : *primo unam ollam cupream, 1 cacabum, 1 culcitram et 3 pulvinaria de pluma, 4 linteamina, 2 vannas, 3 mantilia, 4 manelz de canabo, 1 morterium, 1 paytieul, 1 sartaginem, 1 graale, 1 mayt, 1 establiam, 1 arcam*, etc.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 55 (*Invent.* IV, 262ᵃ).

23389 St-Marcellin, 5 février 1327.

... Ind. 9 [= 10]..., *ap. S. M-num*, près Chatte *(Chasta)*, dans la maison de Guillaume Cardinalis, en présence de Guigues, dauphin de Viennois, requis par Hugonet, fils de François de Bardonnêche, damoiseau, de l'investir de ce qu'il a acquis de noble Jean, fils de feu Mathieu de Bardonnêche, chevalier, sa parerie ou celle de Mathieu ou feu Poncet de Bardonnêche, frère de Jean, aux lieux de Bardonnêche, Rochemolles *(Rochamollis)*, Béaulard *(Beollario)* et Névache *(Nevaschia)*, et sa 1/2 du château appelé Bramafa(i)n, une maison forte construite par lui à Bardonnêche, lieu dit *ad Revellum*, une terre de 12 set.; le mère et mixte empire, la juridiction haute et basse, au prix de 3500 livr. Vienn., dont 1 vaut 2 s. et 4 den.; le dauphin l'investit du consentement d'Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et de Mévouillon, confessant avoir reçu pour les lods 10 livr. gros Tournois vieux, reçu par Jacques Malabaylli, damoiseau, et 25 livr. pour la quittance des condamnations encourues à l'occasion de ces fiefs. Hugonet fait hommage au dauphin. Témoins : Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Albert de Sassenage, Soffred d'Arces, Pierre Aynardi, Guillaume Macheti et Rodulphe de Commiers, chevaliers, Lantelme Aynardi et Jean Humberti, jurisconsultes. Guillaume Gay, d'Oulx, et Humbert Pilati, nott. Grand sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 57-9. *Invent. Briançonnais*, 1-2, 100, 563. = ROMAN, 187.

23390 St-Marcellin, 5 février 1327.

... Ind. 10, Arnaud de Rochefort, chevalier, rend hommage lige au dauphin Guigues, présent, et reconnaît tenir de lui ce qu'il possède du chef de sa femme Lucette *(Luqueta)*, fille de feu Falcon de Montélier, à Claix *(Clay)* et à Hostun *(Hostedunum, Aust-m)*. Fait *ap. S. M-num*, en la maison de Guillaume Cardinalis; témoins : Guy de Grolée, Rodulphe de Commiers, chevaliers, Jean Humberti, juriscons. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 59ᵇ. *Invent. St-Marcellin*, I, 161, 744. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 203.

23391 St-Marcellin, 5 février 1327.

...Ind. 10... Reddition faite à illustre prince Guigues, dauphin, par Pierre Aynardi, chevalier, des châteaux de Monteynard *(Montis Aynardi)* et Chanousse *(Chanossa)*, *pro bono dominio*, avec leurs droits, territoires et hommes; il promet de répondre devant les cours delphinales, et donne comme fidéjusseurs Amblard de Briord, Guillaume de Compeis, chevaliers, François de Bardonnêche et Lantelme Aynardi. *Act. ap. S. M-num*, en la maison de Guillaume Cardinalis; témoins : Jean Humberti, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 60.

23392 St-Marcellin, 6 février 1327.

...Ind. 10... Quittance passée au dauphin Guigues par Hugonin, seigneur de Verfey *(Verfay)*, de 120 livr. Vien., le gros Tournois d'argent avec O rond compté 2 den., payées par Jacques Malabailli. *Act. ap. S. M-num*, dans la maison *Tardivorum*, habitée par le dit Baut, cuisinier du dauphin; témoins. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 60ᵇ-1.

23393 St-Marcellin, 6 février 1327.

... Ind. 10... Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, en tant que régent *(rector)* de Dauphiné, était obligé envers Jean dit Megelana, bâtard de Varax *(Varas)*, à 15 livr. gros Tournois d'argent avec O rond, comptées chacune 1 den., pour achat d'un cheval brun *(morellus)*; Jean en donne quittance, ainsi que de 10 sols dépensés pour recouvrer sa créance. *Act. ap. S. Marcellinum*, dans la maison du dit Tranchi; témoins : Guy de Palanin, cheva-

lier, Jean Humberti, juriste, Antoine Vagnonis, lombard, le dit Baud, cuisinier du dauphin, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 61.

23394 Chambéry, 6 février 1327.

... Ind. 10... Amédée, comte de Genevois, considérant les mérites d'Artaud de Beaumont et de sa progéniture, lui concède la pleine juridiction sur les hommes de sa maison forte de Mont-Adrets *(Adreit)*, située au molard Aysin *(Cusin)* en Graisivaudan, du côté de Domène, dans la châtellenie de la Pierre *(Petræ)*, lui donnant le droit de les juger et punir par fustigation, relégation, bannissement, déportation en prison *(detrusio)* et rupture *(abscisio)* de membre, décapitation, submersion et autre supplice, d'ériger des fourches, etc. Artaud donne au comte 20 liv. de gros Tournois ; investiture et hommage lige. Fait dans le château *Chambr'*, en la chambre du comte ; témoins : Aymar seigneur d'Entremont, bailli du comté de Genevois, Jean de Foras, chevalier, Pierre de Muris, jurisconsulte, et Bérard, frère d'Artaud. Romanet Barberii, de Chambéry, not. impér. et de la cour de Savoie. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2963, 1. *Invent. Graisivaudan*, V, 159. — Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 54-5.

23395 Avignon, 7 février 1327.

Pierre de Sanctijaco, chapelain perp. de l'égl. d'Embrun, est nommé curé de la paroisse de St-Jean de Malbosc, dioc. de Viviers.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 443, n° 27800.

23396 Grenoble, 7 février 1327.

...Ind. 10..., *ap. Gracionopolim*, en la maison de Guillaume Alamandi, Humbert Clareti, chanoine de Romans, garde des monnaies de Guigues dauphin de Viennois, assisté de Jacques de Die, dit Lapo, Jean Coyraterii, expert dans l'art des monnaies, et Guionet Bona Pila, essayeur de monnaies, reçoit le compte d'une fabrication confiée au piémontais Bindarelli : on avait ouvré 5375 marcs d'espèces blanches à Serves *(Serviæ)*, 2219 à Visan *(Avisani)* et 2292 à Grenoble, sous la compensation ordinaire en faveur des maîtres de ce qu'ils avaient employé en plus ou moins de matière, eu égard au remède de poids et de loi qui leur était accordé. Présents : Jean Humbert, jurisconsulte, Humbert Boyssonis, clerc, Aymaret, camérier du seigneur de Montauban. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 62b-3. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 293-4. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 215. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.*, 69. = Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 160. Devaux-Ronjat, *Comptes consul. Gren.* 221.

23397 Grenoble, 8 février 1327.

...Ind. 10... Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, après s'être entendu avec le piémontais Bindarelli pour fabriquer de la monnaie d'or, prend conseil de 14 notables citoyens de Grenoble et décide qu'il convient de procéder à la fabrication de florins d'or, au titre de 24 carats, à la taille de 65 pièces au marc de la cour de Rome, au remède de loi d'un 8e de carat, au remède de poids d'un 8e de florin par marc. Ces pièces offriront d'un côté l'image de st Jean Baptiste, avec un petit dauphin sur l'épaule droite, avec la légende : SANCTVS JOHANNES BAPTISTA ; au revers, une fleur de lis et pour légende : GVIGO DALPHINVS. *Act. ap. Gratianopolim*, dans la grande cour du dauphin ; présents : Humbert Clareti, chanoine de Romans, Jean Humbert, jurisconsulte. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 64. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 293. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 214-5. Morin (H.), *Numism. féod. Dauph.* 69. = Pallias, 15-6.

23398 9 février 1326/7.

Rostaing et Pons *de Prato*, en leur nom et de Guillaume leur frère, de St-Christophe (dioc. d'Uzès), reconnaissent à Guillaume Laugier de Cadenet, damoiseau de Piolenc, des possessions aud. St-Christophe.

Moulinet, *Reg. généal.*, II, 385.

23399 11 février 1327.

Confirmation par le dauphin Guigues des concessions faites au chapitre de St-André de Champagnier, dans les paroisses de Champagnier, St-Ismier, St-Martin-le-Vinoux, etc.

Invent. Graisivaudan, II, 43a, 270a, 444b.

23400 Romans, 11 février 1326/7.

Acquisition par Ponce de Montélier *(Montilisio)*, prêtre et procureur du collège des prêtres de la chapelle de St-Maurice à St-Barnard, de Bernard Disdaroti, *affanator* de Romans, et sa femme Pastorona, de 10 sols bons Viennois anciens payables le jour de la dédicace *(sacratio)* de l'église. Rancon Sacristonis, not. de Rom.

Reg. instr. capp. Sti Mauric. St Barn. Rom. n° 6.

23401 Avignon, 13 février 1327.

Le pape mande au prieur de Beaumont, dioc. de Valence, à Martin de Chalançon, chan. de Viviers, et à Durand de St-Sauveur, chan. de Valence, de faire recevoir Pierre Ribolli comme chanoine de Valence, nonobstant le statut que le chapitre avait naguère promulgué et confirmé par serment au sujet du nombre des chanoines, mais qui n'avait été confirmé ni par le Siège apostol., ni par l'archevêque de Vienne, ni par l'évêque de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 450, n° 27868.

23402 Avignon, 13 février 1326/7.

Sauvegarde et franchises accordées aux frères et quêteurs de l'œuvre du pont St-Esprit par Guichard de Clérieu *(Clariac.)*, seigneur de la Roche[-de-Glun]. Sceau. *Dat. Avenioni...*

Bruguier-Roure (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nîmes*, G. XIII, 1890), 232.

23403 « Levata », 13 février 1327.

... Ind. 10... Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné, confesse devoir à Barthélemy Asinerii, citoyen d'Asti, habitant de la Roche en Genevois, 100 livr. bons Genev. vieux, que B. promit de payer à Guillaume de Compeis, chevalier, sur l'ordre d'Henri, qui s'engage à les rendre à la st Michel prochaine et donne comme fidéjusseurs Humbert de

Choulex *(Cholay)*, Guillaume de Compeis, chevaliers, qui promettent de rendre des gages portatifs et vendables à la Roche, si le payement n'est pas effectué. Fait *ap. Levatam*, dans la chapelle du lieu ; présents : Jean Humberti, juriste, Pierre de *Balmis*, chanoine, Antoine de Gyroudis, lombard. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 66.

23404 13 février 1327.

Vente à noble Rodolphe d'Embrun, par Olive, veuve de noble Motalin Bermon, de Savine, de tous les droits et actions qui avaient appartenu aud. Montalin dans le château et mandement de Savine, tant deça que delà la Durance, avec toute seigneurie, pour le prix de 40 liv. bonne monnaie courante.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 342.

23405 Vizille, 14-15 février 1327.

... Ind. 10... Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, et Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, reconnaissent devoir à Barthélemy et à Secondin Asinerii, citoyens d'Asti, 3961 livr. 13 sols Genev. vieux, en compte final des dettes des dauphins envers eux et leurs associés, comprenant 2230 livr. par obligation de Guigues envers Barthélemy [acte du 2 avril 1325, ind. 8, not. Aymon de Bonne, clerc, restitué par Barthél.] ; 1000 livr. Genev. que le même promit de payer à des nobles : à Pierre Ternier 400 l. pet. Tourn. [valant 300 livr. Genev.], à Pierre de Lulie 264 livr. Genev. [valant 22 livr. gros Tourn.], à Nicolas de Montfort 40 livr. Gen., au chapitre de Genève 140 l. Gen., à Melinet et Jean de *Balmis* 200, à Girard Trumberti de Hauteville 16. Guigues et Henri promettent de rembourser dans l'année 1846 liv. 10 s. Genev. et l'année suivante 2075 l. 3 s. ; ce pour quoi ils hypothèquent les revenus des châteaux de Flumet et Beaufort en Faucigny pendant 2 ans, et leur en donnent l'administration avec 200 livr. de salaire annuel ; ils y mettront des châtelains, qui prêteront serment entre les mains du bailli de Faucigny. Fidéjusseurs des dauphins : Guy de Grolée, s^r de Neyrieu, Humbert de Choulex et Guillaume de Compeis ; ils se soumettent à la juridiction de la chambre apostolique et à toute autre, et constituent pour procureurs François d'*Aleyrie*, clerc, Guillaume d'*Antignano*. Aymon Asinerii et Péronet d'*Estanz*, notaire. Fait au château *Visilie ;* témoins : Jean Humberti, juriscons., Péronet de Boëge *(Buegio)*, damoiseau, et Humbert Boyssonis, de Montluel. Humbert Pilati, de la Buissière, not. — Le lendemain, promesse par Barthélemy, le notaire au nom de Secondini et leurs associés de ne pas produire d'autres dettes.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 67-71.

23406 15 février 1326/7.

Réquisition adressée par Jean Pellissier, jurisconsulte, à Lambert Bonnet, chapelain de Beauvoir, d'avoir à célébrer le mariage de la nommée *la Meta*, veuve de Raymond Garsia, avec Vincent Challod, conformément aux ordres qu'il avait reçus de l'évêque de Grenoble... Dimanche avant la Quinquagésime.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 58 (*Invent.* IV, 262^a).

23407 Avignon, 16 février 1327.

Concession de grâce expect. de bénéf. dépendant de l'abbé de St-Pierre hors la porte de Vienne en faveur de Hugues de *Montesanno*, moine de ce monast. ; il se démettra de l'infirmerie. — Exéc. : Pierre du Vernet et Raymond de la Balme, chanoines de Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 453, n° 27905.

23408 Vizille, 16 février 1327.

...Ind. 10... Guigues dauphin de Viennois et Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, reconnaissent devoir à Jean Jamfillacii, de Florence, 1000 flor. d'or de Florence, de bons poids et loi, valeur des draps *(panni)* que Jean leur a livrés en Avignon ; ils promettent de payer d'ici à la s^t Jean-Bapt., se soumettant à la cour pontificale, et constituent leurs procureurs pour comparaître m^es Philippe de Tignano, Girardon de Pontorino, François Bannesii. Fait dans le château *Visilie ;* témoins : Guy de Grolée, Humbert de Choulex, chevaliers, Jean Humberti, jurisc., et Jacques Malabailli. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 76^a.

23409 « Levata », 17 février 1327.

...Ind. 10. *ap. Levatam*, dans la maison du commandeur du lieu, présents : Nicolas Constan', chevalier, Jean Humberti, jurisc., Lantelme Aynardi et Jacques Eschaqueti, constitution de nouveaux fidéjusseurs de l'acte du 14, à la prière d'Henri Dauphin : Guillaume Alamandi, seigneur de Valbonnais, Guillaume de Royn *(Ruyno)* l'ancien et le jeune, Rodulphe de Commiers, Guy de Palanin, Amblard de Briord, Soffred d'Arces et Jean Alamandi s^r de Revel, chevaliers, Artaud de Beauvoir et Jocerand Coni. Ils désignent les mêmes procureurs et promettent de se rendre otages à Grenoble, à l'exception de Guillaume Alamandi qui se rendra à Aubonne, de Guillaume de Royn le jeune qui ne s'y oblige pas et de Soffred d'Arces qui donnera des gages s'il ne se rend à Grenoble. Humbert Pilati, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 71.

23410 « Levata », 17 février 1327.

...Ind. 10. Sur requête d'Henriet de Besançon ? *(Bisontono)*, Gilet de Moras déclare qu'au combat de Varey, Jean Euchays de St-Chef *(S. Theodoro)* enleva à Henriet une bourse contenant des florins d'or et *duplices* d'or, des sterlings d'argent ; puis donna à Gilet en doubles, florins et sterlings 19 s. 4 den. gros Tourn. d'argent. *Act. ap. Levatam*, près la chapelle du lieu ; témoins : Guy de Palanin, chevalier, François Ponzo de *la Fay*, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not. — Aussitôt après Henriet passe quittance à Gilet.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 76^b-7.

23411 « Levata », 17 février 1327.

...Ind. 10. A la requête de Guigues, dauphin de Viennois, Amblard de Briord *(Briorl)*, chevalier, reconnaît tenir de lui en fief rendable sa maison de Sarras *(Serrata, Sar-a, Serata)*, avec son mandement et territoire, et tout ce qu'il acquerra au-delà du Rhône du côté de St-André de Briord. Fait *ap. Levatam*, dans la maison du commandeur ; témoins : Guy de Grolée, Humbert de Choulex, Rodulphe de Commiers, cheva-

liers, Humbert Clareti, chanoine de Romans, et Jean Humberti, jurisc. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 77. *Invent. Vivarais*, 453.

23412 « Levata », 17 février 1327.

...Ind. 10. Guigues, dauphin de Viennois, étant débiteur envers Arnaud d'Iserant *(de Ys-t)*, chevalier, de 160 flor. d'or de Florence et 80 *(quatringinti)* liv. petits Tournois, chaque turon d'argent avec O rond compté 16 den., pour perte de chevaux à la bataille de Varey, lui assigne en fief, sous faculté de rachat, tout ce qu'avait autrefois au mandement de Peyrins Guionet Veyerii du fief du dauphin ; commission au châtelain de Peyrins de le mettre en possession et de le faire jouir. Hommage d'Arnaud au prince... Fait *ap. Levatam*, en la maison du commandeur *(preceptor)* du lieu. Témoins : Guy de Grolée, chevalier, Humbert Clareti et Jean Humberti. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 78-9 ; B. 3009, VII^{xx}xix ; B. 4058 (*Invent.* IV, 109^{a}). *Invent. St-Marcellin*, II, 1228.

23413 Avignon, 18 février 1327.

Le prieur de N.-D. de la Motte *(de Mota)*, dioc. de Trois-Châteaux, est chargé d'une grâce expect. de bénéf. au dioc. de Foligno.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 455, n° 27923.

23414 18 février 1326/7.

Raynaud Messager et Perrette, sa femme, donnent à Lantelme Marjays, tanneur, 10 liv. Viennois comme associé à moitié bénéfices ; l'association durera un an et davantage s'ils le désirent ; le compte du capital et du gain sera rendu chaque année à la fête de s^{t} Vincent ; un mois après la dénonciation du traité, le capital devra être remboursé au commanditaire.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 59 (*Invent.*, IV, 262^{a}).

23415 « Levata », 19 février 1327.

Albergement par le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Hugues de Pel(l)adru, chevalier, en payement de 14 liv. 2 sols Tournois qu'il lui devait pour perte de chevaux à la bataille de Varey, des moulins de Villeneuve de Roybon, avec droits et mouturages, sous le cens de 80 setiers [de grain], seigle, froment et avoine, payables au châtelain du lieu, sous réserve de rachat perpétuel... *ap. Levatam.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, II^{c} j. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1663.

23416 « Levata », 19 février 1327.

...Ind. 10... Hommage prêté au dauphin Guigues par Etendard de Sigoyer *(Cigoerio)*, fils de noble Armand, et reconnaissance conforme à celle passée par son père au dauphin Jean (28 sept. 1316). *Act. ap. Levatam*, dans la maison du commandeur ; témoins : Nicolas Constan', chevalier, Lantelme Aynardi, Jean Humberti, Guigues Filoti et Barraud d'Agout. Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 79^{b}-83^{a}. *Invent. Graisivaudan*, I, 434-5. = Roman, 187^{b}.

23417 19 février 1327.

Reconnaissance [à Guillaume Allemand, seigneur de Valbonnais], par Guillaume Bertrand, chevalier, seigneur de Champ, pour divers fonds aud. Valbonnais, etc.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 280^{b}.

23418 21 février 1327.

...Guigues dauphin....

Arch. de l'Isère, B. 2974, 636.

23419 22 février 1327 (ou 1328).

Hommage passé au dauphin Guigues par Izoarde, fille de noble Barthélemy Botin, pour ce qu'elle tenait à Serres.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 778, 781.

23420 Avignon, 26 février 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la régularisation d'une collation de canonicat à Majorque.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 465, n° 28010.

23421 St-Paul[-lès-Romans], 26 février 1327.

...Ind. 10. Traité entre Guigues dauphin de Viennois, autorisé par Henri Dauphin, son oncle, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, et noble frère Humbert de la Balme, chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de St-Paul et du Laris *(Laricio, Layr')* en Viennois, au nom de l'ordre, au sujet du lieu et paroisse de *Leyviar'*, dont la juridiction était indivise entre le dauphin et l'Hôpital, en un lieu sûr et fort, clos serait placé et recueilli, de crainte que les ennemis du Dauphiné, qui sont proches, ne dévastent et incendient les biens et domiciles des habitants et ne les mettent à mort, comme cela s'est produit d'autres fois par les mêmes ennemis, qui habitent dispersés et à part dans la paroisse : le commandeur construira à ses frais une forteresse dans ladite paroisse de *Leyviar'*, au molar appelé Montfalcon, convenablement close, dans laquelle les paroissiens de *Leyviar'* puissent se réfugier, construire leurs maisons, ce à quoi on les contraindra ; le dauphin et le commandeur y exerceront leur autorité par un familier assermenté, un juge commun ; la punition des délits faite par les officiers communs ; les habitants devront servir le dauphin en guerre et repousser l'ennemi en cas d'invasion de la patrie ; le commandeur, le lieu de Montfalcon et la ville *Leyviar'* avec le mandement sont sous la sauvegarde du dauphin, qui n'exerce aucune juridiction sur les frères donnés et les familiers de l'hôpital à *Leyviar* et Montfalcon ; la punition de 4 délits est réservée au dauphin : homicide, rapt de vierge, incendie et sacrilège ; il maintiendra les anciennes libertés ; à l'hôpital seul les recettes de 7 sols 6 den. et au-dessous, les autres étant indivises ; les habitants auront droit de pâturage dans les mandements de Montrigaud et Villeneuve de Roybon, selon l'accord entre le dauphin Jean et les gens de l'Hôpital expressément maintenu ; les hommes du mandement sont exempts de péages et gabelles dans le bailliage de Viennois, pour ce qu'ils transportent pour leurs maisons. Le commandeur fera confirmer d'ici à la s^{t} Jean Bapt. par le prieur d'Auvergne et son chapitre. Fait *ap. S. Paulum*, dans la chapelle de l'Hôpital du lieu. Témoins : Humbert Dauphin, Amblard de Briord, Guigues de Morges,

Jean Humberti. Lantelme Roybonis, de St-Lattier *(S. Heleuterio)*, et Humbert Pilati, de la Buissière, notaires.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 72-5; B. 2978, 171. *Invent. Prov. étrang.* 27ᵃ ; *St-Marcellin*, I, 897-8 ; II, 954-5. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 232. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 222.

23422 26 février 1327.

Pactes entre André Rembaudi, de Domène, et Guigues *de Agnis*, dit de Revel, au sujet des moulins de la combe de Domène et du martinet que Rambaudi voulait y établir. Le châtelain du lieu pour le comte de Genevois, seigneur de Domène, avait albergé à Rambaudi le rivage et le cours du ruisseau de Domène, du tènement des moulins de la combe de Domène à la châtaigneraie de Jean Taquerii. Albert de St-Maurice [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), K. xxx, 151-2.

23423 Villeneuve(-de-Vals), 27 février 1327.

...Ind. 10. Hommage lige et serment de fidélité prêtés à Guigues, dauphin de Viennois, par Pierre de la Balme, damoiseau, pour biens acquis par lui de Gironcle de Peyrins (28 févr. 1324/5). *Act. ap. Villam novam de Bertiem*, en la maison de Jacques Gyroardi ; témoins : Guy de Grolée, Amblard Nigri, chevaliers, Jean Humberti, jurisc. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 85ᵃ. *Invent. St-Marcellin*, II, 1853.

23424 Villeneuve[-de-Vals], 27 février 1327.

...Ind. 10. Quittance passée en faveur de Guigues, dauphin de Viennois, représenté par Humbert d'Illins *(Yllino)*, chevalier, de 100 livr. petits Tourn. jadis promises au seigneur de Vinay par le dauphin Jean en complément *(subsidium)* de la dot d'Alix *(Alisia)*, femme d'Humbert. *Act. ap. Villam novam de Bertiem, ut supra.*

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 85ᵇ.

23425 27 février 1327.

Procuration du dauphin Guigues pour obliger Guichard de Beaujeu à exécuter le traité qu'il avait fait avec lui, par lequel il s'était déclaré son vassal et avait promis de lui prêter hommage.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 391.

23426 Chambéry, 28 février 1327.

Procédure portant vérification par Edouard, comte de Savoie, de la concession faite à noble Gérard de Diémoz de la paroisse et diumerie dud. lieu de Diémoz, en toute justice, en augment de fief de l'étendue de la paroisse, dont les limites s'étendront de Falavier au grand chemin au bout de la forêt de Chanofe, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2973, 8. Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 327 : II, 476ᵃ.

23427 28 février 1326/7.

Donation par Guillaume Falavel, de Gap, à la commanderie de St-Antoine, de 3 setiers de blé, 5 de vin et 4 den. de cens chaque année.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, *Invent. de 1336*. = ROMAN, 187ᵇ.

23428 28 février 1326/7.

Accensement de la maison de Val-Chevrières et du cellier de Choranche par frère Pierre Cornillan, prieur de ladite maison, ordre de St-Antoine, à frère Jean Caussand, du même ordre, commandeur de Perpignan, pour 8 années, au prix de 128 liv. Vienn. et une robe pour le prieur. Ce bail est consenti pour payer les dettes de la maison, à laquelle frère Jean devra faire quelques réparations urgentes... Samedi....

Arch. de l'Isère, B. 4411, 61 (*Invent.* IV, 262).

23429 1ᵉʳ mars 1327.

Donation par le dauphin Guigues à Amblard (du) Noir de 250 et 50 flor., à prendre sur les revenus des gabelles de St-Marcellin et St-Lattier, pour la vente de 2 chevaux. — Cf. 1ᵉʳ oct. suiv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1854.

23430 Avignon, 3 mars 1327.

Grâce expect. de bénéf. dépend. du monast. de Tournus en faveur de Jean de Viriseto, qui se démettra du prieuré des Nymphes, dioc. de Trois-Châteaux, dépend. de ce monast.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 470, n° 28069.

23431 Gap, 3 mars 1326/7.

Pierre Januarii, citoyen de Gap, reconnaît, à la requête de Pierre Jacomini, procureur du monastère de Bertaud, avoir été payé de tout ce que la maison lui devait pour cause d'achat de blé, légumes, etc. *Act. Vapinci*, en la maison de Bertaud ; témoins. Jacques Sancti, not. imp. et de feu G[eoffroy], évêque de Gap. Bulle en plomb de la cour.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 205-6, n° 187.

23432 Avignon, 4 mars 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. de Munster, et d'une grâce expect. dépend. de l'abbé de St-Blaise dans la Forêt Noire.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 471, nᵒˢ 28076, 28083.

23433 4 mars 1326/7.

Acquisition de 20 sols de cens par Ponce de Montélier *(Mothilisio)*, prêtre, procureur du collège de St-Maurice, de Guillelmon Gabeti, de Romans.

Reg. instrum. maj. annivers. Sᵗ Barn. Romanis, I, CCCLXXVII.

23434 6 mars 1326/7.

Vidimus de la concession du 12 janv. 1312, en présence de Pierre Chambonis, official de Valence, par Pierre Guioti [not.]

Arch. de la Drôme, St-Ruf, *Repertorium*, p. 83.

23435 Avignon, 7 mars 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une collation de bénéf. en l'égl. d'Albi.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 473, n° 28098.

23436 Avignon, 8 ou 11 mars 1327.

Collation de canonicat en l'égl. de Romans, dioc. de Vienne, en faveur de Richard du Puy ; le nombre des chanoines y est fixé, mais les prébendes non divisées. — Exéc. : Bertrand de Virieu, chan. de Valence. Jacques de St-Laurent, chan. de Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 476, n° 28130.

23437 10 mars 1326/7.

Bontoux Milon, Guillaume Gros, Guigues Amaury et Amédée Perdrix, procureurs ou syndics de la ville de Die, interprètent d'une manière favorable aux bourgeois certains articles des statuts municipaux, relatifs à l'incarcération des coupables.

Invent. arch. de Die (1758), n° 40. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 182.

23438 10 mars 1327.

Reconnaissance en faveur de Pierre Bigot par Reymond Pons, curé de St-Marcel-d'Allevard, d'une terre au-delà du rif Guastier, à l'Epinette, sous le chemin public longeant le Breyda, sous le cens de 13 den. Viennois antiques. Lantelme Guenis [not.]

Invent. titres de M. de Marcieu.

23439 14 mars 1327.

Confirmation par Edouard, fils d'Amédée, comte de Savoie, de la donation faite par son père à la chartreuse de Currière, de ses droits sur la maladrerie de St-Etienne-de-Crossey.

LEFEBVRE, *S. Bruno et les Chartreux*, 263.

23440 16 mars 1326/7.

...Mardi [lundi ?] fête des s^ts Romain, Barral et Ysicius, le chapitre de Vienne partage les terres laissées vacantes par les chanoines Guillaume de Besant et Antelme de Chignin, par les mains de Guillaume doyen, Guigonet Remestayng le jeune, François Lumbardi, capiscol, Humbert de Clermont, archidiacre, Ervysius de Peladru et Guigues sacristain : Guigues précenteur, Lambert chantre, Sy. mistral, Humbert Lumbardi, maître de chœur, Pierre de Biol notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Vienn. lxvij.

23441 Avignon, 18 mars 1327.

Grâce expect. en faveur de Hugues de Vienne, à la considération de Jeanne, reine de France.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 484, n° 28204.

23442 Avignon, 19 mars 1327.

Grâce expect. de bénéf. à la collation de l'archevêque d'Embrun en faveur de Raybaud Berardi, fils d'Aragon Berardi, de Meyronnes *(M-onis)*, clerc du dioc. d'E. — Exéc. : l'abbé de Boscaudon, Guillaume Agni et Guil. Ebrardi, chanoines d'E.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VI, 486, n° 28228.

23443 St-Laurent-du-Cros, 19 mars 1326/7.

Approbation par 36 ou 37 habitants de St-Laurent-du-Cros de l'appel interjeté par Raimbaud Botini, procureur du chapitre de Gap, contre la sentence du juge de St-Bonnet qui les condamnait à diverses amendes, à la confiscation de partie de leurs biens et à d'autres peines. Témoins. Jacques Sancti, not. Fait en l'église du lieu.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1814, orig. parch. (*Invent.* VII, 2-3).

23444 21 mars 1327.

Autorisation donnée par Guigues, dauphin, aux habitants de Jarjayes, de cadastrer leurs terres.

Arch. de l'Isère, B. 3248. = ROMAN, 187^b.

23445 Montluel, 22 mars 1326/7.

Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, régent du Dauphiné pour son neveu le dauphin Guigues, en payement de 922 liv. 13 sols 9 den. dus à Jean d'Amblérieu, lui remet le vingtain sur le Rhône au lieu de Quirieu, le péage de Crémieu, *prava blanchiagia foris Cremiaci*, le four delphinal de Crémieu, 10 liv. de rente, le four de Lagnieu, si le châtelain de St-Sorlin *(S. Saturnini)* le trouve à propos, pour en jouir jusqu'à entier remboursement ...*Ap. Montem Lupellum*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI^c xvj. *Invent. Prov. étrang.* 26-7; *Viennois*, I, 562-3.

23446 Avignon, 23 mars 1327.

Le pape mande à l'archevêque d'Embrun, au prévôt de St-André de Grenoble et à l'archidiacre de Valence, de prendre parmi les chanoines de Lyon, au choix d'Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, un coadjuteur à Aubert de Montluel, chan. et gardien de cette égl., parent d'Henri, vieux et dément.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, II, 492, n° 28280.

23447 23 mars 1326/7.

L'évêque Guillaume de Roussillon enjoint à ses officiers de Die de cesser les poursuites contre les consuls et habitants de cette ville, qui les avaient en armes empêchés d'exécuter une sentence de mort contre certains criminels.

Invent. d. archives de Die (1758), n° 41. = CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 182.

23448 Espeluche, 23 mars 1326/7.

Géraud Adzemarii, seigneur de Montélimar *(Montilii)*, sollicité par Durand de Cruas *(Crudatio)*, fils de Barthélemy, et Geoffroi Arnaudi, recteurs et gardiens de la ville de Montélimar, leur accorde l'autorisation de lever 1 den. par setier de blé moulu dans son territoire, aussi longtemps que la majorité des habitants y consentira, pour être employé à réparer les murailles qui menacent ruine et se garantir des attaques *(injuriæ)* de leurs voisins, et à d'autres nécessités, mais non contre le seigneur : il les autorise à réunir les habitants aussi souvent qu'il sera utile, sans recourir à sa permission ; à continuer à faire des devès *(devesia)* de leurs propriétés contre les bergers. Géraud déclare ne pas déroger aux libertés de la ville. Fait au château d'*Espelucha*, dioc. de Trois-Châteaux, dans l'hôtel de Pierre de Vesc *(Vaesco)*. Témoins : Pierre de Vesc, Pierre Larocha et Falcon de Tournon, seigneurs de ce château, Raymond de Monthaut, d'Allan, damoiseau, etc. Henri de Montélimar, not. de l'église, de l'empire et de Géraud. Ponce de Cruas, not. imp. et de Géraud. Bulle.

CHEVALIER (U.), *Cartul. de Montélimar*, 94-7, n° 41.

23449 Westminster, 24 mars 1327.

Lettres du roi d'Angleterre accréditant ses envoyés auprès du pape, des cardinaux, de l'archevêque de Vienne, etc. *Dat. ap. Westmonasterium.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 276-7 ; II, II, 184-5.

23450 25 mars 1327.
Acquisition par Ponce de Montélier *(Montilisio)*, procureur du collège des prêtres [de la chapelle de St-Maurice à Romans], de Jeannon Buffaventi, dit Chavallers, de Génissieux, et Jeannette sa femme, d'1 setier froment à mesure rase ou basse de cens, avec plaid de 4 sols bons Vienn. antiques au changement de tenancier *(tenementarius)*, au prix de 7 livr. bonne monnaie. Racon Sacristonis, not. à Rom.

Reg. instrum. capp. S[ti] Maur. S[t] Barn. Romanis, n° CCCLIII.

23451 Avignon, 28 mars 1327.
Collation de canonicat à Valence en faveur d'Etienne Borsserii ; il se démettra de la *choraria*. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf à Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 493, n° 28298.

23452 Gap, 28 mars 1327.
Reconnaissance au chapitre de Gap, à la requête de son procureur Raimbaud Botini, clerc, par Embrun *(Ebredunus)* Colleti, marchand de chandelles *(candellarius)* à Gap, d'une vigne à Gap, au collet de Treschâtel, sous le cens de 3 setiers de vin aux vendanges, pour dîmes et quarton, 1 hémine d'avoine et 4 den. bonne monnaie. Témoins. Fait dans le cloître de chanonge (extr. des protocoles de Jacques Sancti par ordre de Jacques Pugneti, jurisc., juge ordinaire de la cour de la ville et de la temporalité de l'église de Gap).

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* VI, 351ᵃ).

23453 Paris, 31 mars 1326/7.
Traité entre les délégués du roi de France et ceux du roi d'Angleterre, par l'intermédiaire de Guillaume, archevêque de Vienne, et Jean de Grandson, archidiacre de Nottingham, envoyés du pape. *Don. a Paris.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 279-81 ; II, II, 185-6.

23454 Avignon, 31 mars 1327.
Collation de canonicat en l'égl. de Vienne en faveur d'Humbert Lombardi, nonobstant la cure de Burdignes *(B-na)*, dioc. de Vienne, et son office de maître de chœur à V. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors la porte de V., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 494-5, n° 28309.

23455 2 avril 1327.
Compte de Guiffrey Sadot, châtelain de la Bâtie de Choulex.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵇ.

23456 2 avril 1327.
Compte de Rollet Dufrenay, châtelain de la montagne de Samoëns.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵇ.

23457 Avignon, 3 avril 1327.
Indult en faveur de Hugues de Vienne, trésorier de Toul, pour continuer ses études dans une université. — Exéc. : le doyen de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 497, n° 28340.

23458 Vernaison, 3 avril 1327.
Béatrix de Châteauneuf, abbesse, et Ermues, sa sœur, prieure du monastère de Vernaison *(Vernaysonis)*, font don irrévocable au luminaire de la lampe de l'autel de Notre-Dame dans leur couvent, de 20 sols bons Viennois de cens qu'elles percevaient sur la grange de la maison du Val-Ste-Marie au mandement du château de Montélier, mandant au recteur de les payer exactement. Fait en l'abbaye du susdit monastère ; témoins. Jean Blanchardi, de Montélier, not. Sceau.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. de 14 lig. 1/3.

23459 Avignon, 5 avril 1327.
Collation à Pierre Chambon d'un canonicat à Valence, dont le chapitre vient de fixer le nombre, nonobstant son office de *chorarius* en cette égl. et à St-Pierre du Bourg-lès-V., mais il se démettra de la *choraria* de V. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf, le prieur de St-Félix hors des murs, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 498-9, n° 28351.

23460 Avignon, 6 avril 1327.
Collation de canonicat à Lausanne en faveur de François, fils de Jean Candiæ, de Chambéry, nonobstant sa réception comme chan. à Grenoble, en vertu de lettres apostol. dont il renonce à poursuivre l'exécution. — Exéc. : le prieur de Lémenc, dioc. de Gren., etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 499, n° 28358.

23461 Avignon, 7 avril 1327.
Grâce expect. de prieuré, etc. à la collation de l'abbé de Cluny, en faveur d'Artaud Alemandi, moine de cet ordre, mais il se démettra du prieuré de Valbonnais, dioc. de Grenoble. — Exéc. : l'évêque de Grenoble, le doyen de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 500, n° 28360.

23462 7 avril 1327.
Vente par Amédée Bernard, de Chatte, damoiseau, à Guillaume Cone, de Chatte, damoiseau.

Reg. instrum. maj. anniv. S[t] Barn. Romanis, I, CCLXIX.

23463 Avignon, 13 avril 1327.
Collation à Raymond de Foresta, moine de Cluny, du prieuré de Pelleautier *(Podiolauterii)*, dioc. de Gap, soumis au prieuré de St-André près les murs de Gap, vacant par la translation d'Arnaud d'*Arguisono* au prieuré de Ribiers *(Riperiis)*. — Exéc. : le prieur de Romette, dioc. de Gap, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 502, n° 28384.

23464 1327.
Lettres de Charles, roi de France, aux sénéchaux de Beaucaire et de Mâcon, et aux baillis d'Auvergne, leur défendant de faire par eux-mêmes ou leurs familiers aucune exécution ni aucun acte de juridiction sur les terres que le dauphin possède en France, sauf défaut de justice. Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 3905 (*Invent.* IV, 8ᵇ). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 62.

23465 15 avril 1327.
Vente à Guillaume, évêque de Grenoble, par Oedelena Evodaz et Guillaume de Chambéry, de 4 setiers froment, etc. de cens.

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), G. LXXXIIII, 117ᵇ.

23466 16 avril 1327.
Vente à noble Guinis d'Eurre, habitant d'Allex, de fonds relevant de sa directe à Aiguebonne, par Jean Massard, d'Allex.
CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

23467 17 avril 1327.
Compte de Pierre Graverpriel, châtelain de Bonne.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵃ.

23468 17 avril 1327.
Compte de Guigues de la Croix, châtelain de Montjoie.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵃ.

23469 18 avril 1327.
Compte de Guillaume de Bardonnêche, châtelain de Bonneville.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵃ.

23470 18 avril 1327.
Compte de Jean de Glands, châtelain de Sallanches.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵃ.

23471 19 avril 1327.
Acte concernant l'inféodation du château d'Hauterive, ind. 15 (= 10).
Cité dans l'hommage du 11 mars 1335.

23472 19 avril 1327.
Accord entre Giraud Genton, prieur de Saillans, et les syndics de la communauté : Giraud Nicolas, Giraud Eustache et Pierre Olivier; les troupeaux ne doivent pas pénétrer dans les vignes, blés et prés, sous peine de 2 sols d'amende de l'Assomption à la sᵗ Michel en faveur du prieur, et de la sᵗ Michel à l'Assomption en faveur de la communauté.
Arch. de la Drôme, E. 14922 (Sail. GG. 6), roul. parch. (*Invent.* VIII, 270).

23473 19 avril 1327.
Compte de Hugues de St-Joire *(St-Juert)*, châtelain de St-Michel-du-Lac.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵇ.

23474 20 avril 1327.
Compte de Raymond de Thoyri, châtelain de Châtelet-du-Crédo.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵃ.

23475 21 avril 1327.
Compte de Hugues de St-Joire, châtelain de Monthoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵇ.

23476 22 avril 1327.
Les habitants de Nyons donnent à Henri Dauphin les langues des bœufs et les nombles des pourceaux qui se vendraient à la boucherie de Nyons ; la langue de chaque bœuf ou vache, et 6 den. pour chaque langue de cochon ; moyennant ce, il les confirme dans leurs privilèges et libertés.
Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 80ᵇ, 116 : 747.

23477 Crémieu, 23 avril 1327.
Albergement passé par Jean Coveti, juge des terres de la Tour, et par les châtelains delphinaux de Quirieu et du Colombier, au nom du dauphin Guigues, à Jean Daren, d'Heyrieu, de moulins delphinaux dans le mandement du Colombier, sur la rivière de Charuis, au lieu dit de Reculon, avec fief, sous le cens annuel de 30 setiers de blé, mesure du Colombier, moitié seigle et moitié avoine, outre 20 sols gros Tournois pour introges, avec faculté de prendre du bois dans les forêts de Revoyrales et Planèze pour l'entretien du moulin et la confection de fouloirs ou battoirs ; pour ceux-ci, Darin promit de payer annuellement à la sᵗ Martin 1 liv. de cire ; moyennant cette redevance, les habitants du Colombier seront tenus de venir moudre aud. moulin et le dauphin s'interdit d'autoriser d'autres moulins sur lad. rivière... Fait *Crimiaci*, en la maison du dauphin à Martinas, jeudi fête de sᵗ Georges.
Arch. de l'Isère, B. 3009, XLV. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 522 : 287ᵇ.

23478 Avignon, 26 avril 1327.
Le pape mande à l'archevêque d'Embrun de faire recevoir Gaucelin de Mandagot, clerc d'Uzès, comme chanoine en l'égl. de Nîmes.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 516, nᵒ 28531.

23479 26 avril 1327.
Compte d'Etienne Pugin, châtelain de Châtillon.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵃ.

23480 Avignon, 30 avril 1327.
Le pape mande à l'évêque de Valence de procéder contre Raymond Seguini, dit de St-Saturnin-du-Port, dioc. d'Uzès, quêteur qui vendait des indulgences avec de fausses lettres apostol. et avait été mis en prison par le prélat.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 626, nᵒ 29678.

23481 30 avril 1327.
Reconnaissance de l'archevêque de Vienne qu'il a en garde la promesse du roi Charles le Bel de gracier onze bannis de Guyenne.
TILLET (Jean du), *Rec. des rangs des grands de France*, 212.

23482 Paris, 1ᵉʳ mai 1327.
Guillaume, archevêque de Vienne, déclare avoir reçu de Pierre de *Fretis*, clerc de Charles, roi de France et de Navarre, des lettres du roi (1ᵉʳ avril 1326/7), par lesquelles, en exécution du traité conclu avec Edouard, roi d'Angleterre, il déclare bannir un certain nombre de seigneurs. L'archevêque ne les montrera à personne, mais il les remettra au roi d'Angleterre dès que la promesse de Charles aura été exécutée. Sceau. *Act. et dat. Parisius.*
RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 420-1 ; II, III, 39.

23483 Avignon, 5 mai 1327.
Lettre du pape Jean XXII au dauphin [Guigues] et à Henri Dauphin, son oncle : il les félicite de leur heureux retour de Paris ; mais il regrette que l'affaire de la paix, seule raison de leur voyage, n'ait point reçu de solution définitive.
VIDAL, dans *Rev. des Quest. hist.* (1900), LXIX, 381.

23484 Avignon, 5 mai 1327.
Michel Ricomanni, chan. de Valence, est chargé de la collation d'une grâce expectative à Elne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 527, nᵒ 28645.

23485 Grenoble, 5 mai 1327.

... Ind. 10... Hommage lige et serment de fidélité prêtés à Guigues, dauphin de Viennois, par Bérard de Lavieu *(la Veu)*, fils de Bérard, chevalier, seigneur d'Izeron *(Yserone)*, sauf ce qu'il doit au comte de Forez et à l'archevêque de Lyon; il passe quittance de 400 flor. d'or de Florence, reçus du dauphin pour ce 1er hommage. Fait *ap. Gracionopolim*, en la grande cour delphinale. Témoins : Aynard Leuczonis, Guillaume de Royn *(Ruyno)* et Lantelme des Granges, chevaliers, Jean Humberti et Guigues Falavelli, juristes. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 *(Reg. Pilati 1325-7)*, 86a.

23486 Avignon, 7 mai 1327.

L'évêque de Trois-Châteaux est chargé de la collation d'un canonicat à Fréjus.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 528, n° 28663.

23487 11 mai 1327.

Obit de Lantelme de Tullins, damoiseau, qui donna au couvent de St-Robert 40 sols Viennois de cens pour son anniversaire, le 27 avril.

CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 19.

23488 12 mai 1327.

Reconnaissance passée en faveur de Jean Alleman, de Beauvoir, par Falconne, fille de Berton Tachier, laquelle déclare qu'elle croit être majeure de 11 ans et âgée de 12.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 69b *(Invent. IV, 262b)*.

23489 Avignon, 13 mai 1327.

Grâce expectat. de bénéfice à la collation du prieur de Nâcon *(Nascone)*, ordre de St-Benoît et dioc. de Grenoble, en faveur d'André de *Machissiaco*, clerc du dioc. de Lyon. — Exéc. : l'archidiacre de Valence, l'official de Grenoble, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 533, n° 28718.

23490 Avignon, 13 mai 1327.

Michel Ricomanni, chan. de Valence, est chargé de la collation d'une chapellenie au dioc. d'Elne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 533, n° 28712.

23491 Avignon, 14 mai 1327.

L'évêque de Trois-Châteaux est chargé d'une grâce expect. de bénéf. à Lodève.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 534, n° 28721.

23492 Avignon, 15 mai 1327.

Le pape Jean XXII, sur la demande du dauphin Guigues et de Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, commet l'évêque de Grenoble, le prieur de Vif et le prévôt de St-André de Grenoble, pour transférer la dauphine Béatrix de Hongrie, mère de Guigues et belle-sœur d'Henri, du monastère de Laval-de-Bressieux, ordre de Cîteaux et dioc. de Vienne, sur les confins du Dauphiné et à l'entrée du comté de Savoie, où elle a fait profession, à celui des Ayes, même ordre et dioc. de Grenoble, si telle est sa volonté. — *Honestis votis*.

SUARÈS, *Mss.* V, 166. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 533, n° 28714 (le 13).

23493 Avignon, 15 mai 1327.

Collation à Pierre Mathæi, chan. de St-Ruf à Valence, du prieuré de St-Pierre de Die, dépendant de ce monast. et vacant par la mort de Ponce Durandi. — Exéc. : le prieur de St-Maurice de Die, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 534, n° 28726.

23494 Avignon, 17 mai 1327.

L'archevêque d'Embrun, l'abbé de St-Antoine de Viennois, etc., sont chargés de la collation d'un canonicat à St-Front de Périgueux.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 536, n° 28743.

23495 18 mai 1327.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, par Guillaume d'Eurre, seigneur dud. lieu, pour son domaine ou tènement de Montgasso et son avoir au mandement de Vaunaveys, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 498b : III, 615.

23496 18 mai 1327.

Hommage prêté à Guichard, seigneur de Clérieu, par Hugues Lobet.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 757.

23497 19 mai 1327.

Compte de Perceval de Bardonnèche, châtelain de Châtillon.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115b.

23498 20 mai 1327.

Partage entre Guillaume et Pierre Alleman, des terres de Champ et de St-Georges.

CHORIER, *Varia* (ms., Bibl. de M. de Terrebasse).

23499 Gap, 21 mai 1327.

Le chapitre de l'Ascension ne peut être tenu à Gap, 2 chanoines seulement étant présents.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie *(Invent. VI, 253a)*.

23500 23 mai 1327.

Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, déclare devoir à Pierre de Châtillon 200 liv., parce qu'il lui avait fait hommage.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 103a.

23501 Gap, 23 mai 1327.

Collation par le chapitre de Gap du bénéfice clérical, vacant par le décès de Pierre de Clamensane, mort le 3 mai, à Lentin *(al.* Katin) Jorroli, prêtre, qui prête serment. Présents : 2 chanoines. Témoins. Pierre Fabri, not. Fait dans la cour de la maison épiscopale.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie *(Invent. VI, 251b)*.

23502 23 mai 1327.

Testament de Thibaud de Vassalieu, chanoine de l'église de Lyon. Il donne 60 liv. Vienn. à l'église de Vienne pour son anniversaire, livrables à l'ordre de Guigues Romestangz le jeune, Jacques Vetule, chanoines de Vienne, et de Jacques d'Aix, chanoine de Genève et chevalier de l'église de Vienne ; 20 livr. Vienn. au prieuré de St-Martin de Vienne, ordre de St-Ruf, pour le même motif, à condition que le jour de son anniversaire le prieur donne à manger à 5 pauvres ; son pré de Quincieu et 200 liv. Vienn. à Etienne d'Al-

bon, chevalier, pour ce qu'il pouvait devoir à lui et à son père ; à Jean d'Albon, camérier de St-Paul [de Lyon], 100 liv. Vienn. et sa maison paternelle après la mort de Guillaume de Vassalieu, à condition qu'il lui obtienne quittance de Guy d'Albon, chevalier, son père ; le même est chargé d'exécuter deux clauses de ce testament ; son grand bréviaire en 3 volumes à l'église de St-Symphorien-le-Château, à condition de ne jamais l'aliéner, sinon il lui substitue l'église de Vienne ; le reste de ses biens au chapitre de Lyon. Au cas où ce dernier ne se conformerait pas à ses volontés, il lui substitue le roi de France pour 1/3, le chapitre de Vienne pour 1/3, Guillaume de Sure, archidiacre de Lyon, et Guillaume de Vassalieu, chantre, pour l'autre tiers.

Arch. du Rhône, fonds de St-Jean, Agar, VI, n° 7. — VACHEZ (A.), *La chartreuse de Ste-Croix en Jarez*, 270-8.

23503 29 mai 1327.

Echange de cens entre Aschiriens de Furiaco, chevalier, commandeur de St-Jean de Jérusalem de Vizille et d'Allevard, avec l'approbation de Robert, chapelain et recteur de la maison d'Allevard, et noble Pierre Bigot, dudit lieu. Le commandeur cède 22 den. de cens avec le plaid, dus par Bigot, héritier de Jeannet, enfant donné de feu Albert Bigot, pour maison à Allevard et 10 den. servis par Péronet Guis ; de son côté, Pierre donne 5 sols Viennois, pour terre hors du pont d'Allevard.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 207, n° 801.

23504 30 mai 1327.

Confirmation par le grand maître de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, de l'acte du 15 juillet 1315..., ind. 10.

Arch. de l'Isère, B. 2967, 421 ; B. 3007, lx. Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 120 : II, 76.

23505 31 mai 1327.

Ratification par Bermondet Chassende de la permission accordée par Babelone, sa femme, à Jean Guiffrey, de faire une raye *(rigoleta)* dans ses fonds à Boutières. Cibot, not.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23506 Juin (1327).

Les gens de St-Pierre d'Allevard *(illi de S. Petro)* dérobent nuitamment des pièces de bois à Theys.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, en acte de fin 1329.

23507 Avignon, 1er juin 1327.

Nicolas Otachari, frère Prêcheur, obtient voix au chapitre de St-Procope de Prague, où il a été reçu par l'archevêque d'Embrun au nom du pape.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 544, n° 28825.

23508 Avignon, 2 juin 1327.

Collation de canonicat à Glandève en faveur d'Antoine Allaudi, chan. de Gap. — Exéc. : le doyen de Gap, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 546, n° 28844.

23509 Avignon, 6 juin 1327.

L'abbé de Saou *(Saona)*, dioc. de Die, est chargé de la collation du prieuré de Burzet *(Beorzeto)*, dioc. de Viviers.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 552, n° 28909.

23510 10 juin 1327.

Cession par le juif Dieulesaut, de Serves, à Etienne Copier, damoiseau, de Beauvoir, d'une créance de 4 liv. 2 s. 8 den. due au premier par Graton, seigneur de Clérieu.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 84 (*Invent.* IV, 262b).

23511 11 juin 1327.

Quittance par Philippe de Savoie, prince d'Achaïe, au dauphin Guigues, de 2000 flor. d'or sur la dot de son épouse Catherine de Viennois. Conrad Metani [not.]... ind 10...

Invent. Généralité, I, 15b : 24. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 60.

23512 Trescléoux, 11-15 juin 1327.

Enquête sur les droits du prieuré de St-Clément de Trescléoux, à Trescléoux et à Montclus, Isnard Ranulphi étant prieur.

Arch. des Bouches-du-Rhône, G. 1319, orig. = ROMAN, 187b.

23513 16 juin 1327.

Donation par Guillaume Testeur, de St-Vincent, à Etienne son fils, en considération de son mariage avec Philippa de Mirabel, fille de Guillaume, des biens qu'il avait au terroir et mandement de Baix, et de son château ou parerie du château et terre de Chaylus, dioc. de Viviers, qu'il avait acquis de Guillaume de Mirabel, seigneur de Porte. Fait en présence et de l'autorité d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, qui avait ces biens dans sa juridiction, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 454-5.

23514 Avignon, 18 juin 1327.

Michel Ricomanni, chan. de Valence, est chargé de la collation d'un canonicat au dioc. de Burgos.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 560, n° 28990.

23515 Avignon, 18 juin 1327.

Collation de canonicat à Clermont en faveur de Ponce Mita, de Mons *(Montibus)*, nonobstant celui de Vienne, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 559, n° 28985.

23516 18 juin 1327.

Hommage rendu à Guillaume Testeur, de St-Vincent, seigneur de Chasluc, par noble Pierre de Chasluc, pour la 3e partie dud. Chasluc... Samedi avant st Jean-Bapt...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 455.

23517 19 et suiv. juin 1327.

Durant le chapitre général des Chartreux, des voisins commettent des violences contre les domestiques des prieurs, réunis comme de coutume à la Correrie : l'un d'eux est emmené prisonnier au château neuf d'Aymar d'Entremont, qui conseille aux délinquants de solliciter du prieur Aymon l'absolution de l'excommunication fulminée contre eux et qui a été publiée par les curés.

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 204-6.

23518 Embrun, 21 juin 1327

Transaction entre le chapitre d'Embrun et les consuls de cette ville, relativement aux droits à percevoir

sur les inhumations. Témoins : B[ertrand], archevêque ; Guillaume de Mata, chanoine.

Arch. munic. d'Embrun, orig. = ROMAN. 187[b].

23519 Avignon, 22 juin 1327.

Lettre de Jean XXII à Clémence, reine de France et Navarre : il lui recommande m[e] Jean Gaufridi, doyen de Gap et leur médecin, qu'il excuse de son long séjour à la cour pontificale. — *Dilectum filium.*

Gallia christiana noviss. V, Toulon, 216-7, n° 444.

23520 Beauvoir, 22 juin 1327.

... Ind. 10 Albergement perpétuel par Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, à Jean Tardivi, de St-Marcellin, pour lui et son frère Guigues, du ban de vin du château, mandement et territoire de Chevrières *(Capriliar.)* pendant le mois d'août : pendant ce mois, nul ne pourra transporter ou vendre du vin, en gros ou en détail, autre que celui desdits concessionnaires ; ceux-ci le vendront de bonne qualité et au prix qu'il aura alors atteint, excepté les vins blanc et *saurus* qui pourront être majorés d'un denier par picote, sous le cens de 5 sols gros Tournois d'argent du roi de France avec O rond, payables fin août au dauphin ou au châtelain de Chevrières ; de plus, 100 sols gros Tournois d'introges, dont quittance. Le dauphin les en investit en propriété, se réservant le réméré. *Act. ap. Bellumvidere*, dans le grand pré hors la porte du château. Témoins : Guy de Grolée, Amblard Nigri, Guy de Palanin et Guillaume de Maloc, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2609, 1 *(Reg. Pilati 1327-8)*, 2-3. *Invent. St-Marcellin*, I, 724.

23521 23 juin 1327.

Abandon par Béatrix, fille de Perron Marjays, à son père et à Pétronille, sa mère, de tous ses droits sur leur succession.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 86, 102 (*Invent.* IV, 262[b]).

23522 23 juin 1327.

Contrat de mariage d'Albert de Voissant, dit Gaillard, avec Béatrix, fille de Perron Marjays.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 86, 102 (*Invent.* IV, 262[b]).

23523 [24 juin] 1327, 1328.

Comptes de Jean Rouayrailles, châtelain de la Bâtie de Montluel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 123[a].

23524 1327, 1330.

Comptes de Jean de Langes, châtelain de Beaurepaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 367-8.

23525 1327, 1330.

Comptes de Reymond Leuçon, châtelain de Bellecombe.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 173.

23526 1327, 1330, 1331, 1332, 1333.

Comptes de Chiffret Royer, bailli du Briançonnais.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 356.

23527 1327.

Compte de Ponet Leuçon, châtelain de la Buissière.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 312[b].

23528 1327.

Compte de la cellerie de Crémieu, par Etienne du Roux, juge de la terre de la Tour et cellérier.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595[a].

23529 1327.

Compte de Jean Humbert, chancelier du Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 398.

23530 1327.

Compte de Jean Sellier et Giraudon Peillard (ou Pelliard), baillis associés de l'Embrunais.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 168, 386.

23531 1327.

Compte du consulat de Gap par Guigues de Villaret, châtelain de Champsaur.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 390.

23532 1327, 1330, 1331, 1332.

Comptes de Guy de Grolée, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie de Morêtel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 113[b]-4.

23533 1327.

Compte de Pierre Boson et Simonet François de Villiers, châtelains d'Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 390[a].

23534 1327, 1328.

Comptes de Nicolas Constance, docteur en droits, châtelain d'Oisans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 390[a].

23535 1327.

Compte de Bermond Raffin, châtelain de la Piarre.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 617.

23536 1327.

Compte de François de Bardonnêche, châtelain du Pont.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 435.

23537 1327, 1330.

Comptes de Jean de Bellegarde, châtelain du Queyras.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 655-6.

23538 1327.

Compte de [Girard], seigneur d'Anjou, châtelain de Revel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 235[b] : II, 427[a].

23539 1327, 1328, 1329, 1330.

Comptes de Jean du Vache, châtelain de St-André-de-Briord.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 71[b].

23540 1327, 1329.

Comptes de Guigues de Villaret, châtelain de St-Bonnet en Champsaur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 392.

23541 1327, 1330.

Comptes de Rodolphe de St-Geoirs (S. Juaires, Juers), châtelain de St-Nazaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 594.

23542 1327.

Compte de Masson, bailli de Gapençais, pour la châtellenie de Serres.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 821.

23543 1327.
Compte de Raffin......; châtelain de Trescléoux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 179[b].

23544 1327.
Compte de Masson, bailli de Gapençais, pour la châtellenie d'Upaix.
Grenoble, *Invent. Gapençais*, 966.

23545 1327, 1328.
Comptes de Guigues ou Guigonet Leuçon, châtelain de la Vallouise.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 855.

23546 Avignon, 26 juin 1327.
Le pape mande à l'archevêque de Vienne de s'enquérir sur une demande d'Amblard (Anibald) Falavelli, prieur de la Sône *(Lasonna)*, ordre de St-Benoît et dioc. de Vienne, dépendant du monast. de Montmajour, au sujet d'une chapelle et d'un hôpital construits sur le pont du fleuve d'Isère, dans la paroisse de ce prieuré, en vue de les unir à celui-ci pour empêcher la puissance laïque de s'en emparer de nouveau.
Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, cart. 6, orig. parch. — MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 563, n° 29027.

23547 Crémieu, 26 juin 1327.
...Ind. 10... Le dauphin Guigues convient avec Hugues de Genève de remettre entre les mains de Hugues de la Tour, seigneur de Vinay, le château, les bourgs et le mandement de Gourdans *(Gordans)*, quand ils seront en son pouvoir, et de terminer d'ici à la s[t] Michel le différend qu'il a à ce sujet avec le seigneur de Beauvoir, sinon il les lui rendra après en avoir reçu de lui hommage lige. Il sera tenu envers lui en plaid et en guerre, sur l'ordre du dauphin ou de son bailli de la terre de la Tour, et devra recevoir l'armée avec ses prisonniers. *Act. ap. Crimiacum*, dans la maison de Martinas; présents : Humbert de Villars, Girard seigneur d'Anjou, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Guichard seigneur de Montagnieu, Vautier de Vienne, dit Guespa, seigneur de Varax, Artaud d'Anjou, Pierre Alamandi et Guillaume de Roin l'ancien, chevaliers, Jean Humberti, jurisconsulte, Jean d'Amblérieu, clerc, Humbert Pilati, de la Buissière, nott.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 86[b]-7. *Invent. Prov. étrang.* 27[a]. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 294[b]. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 141-4. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 210-1 ; *Généal.* 47-8.

23548 26 juin 1327.
Barthélemy Symonis, de Florence, passe quittance à Jean de Sahune *(Asseduna)*, de tout ce qu'il lui devait. Ponce Laurencii, de Nyons, not.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1249.

23549 Gourdans, 27 juin 1327.
...Ind. 10... Guigues, dauphin de Viennois, à la tête d'une nombreuse armée pour la guerre *(more hostili)*, pénètre à la suite de son étendard dans les bourgs de Gourdans *(Gordanis)* et s'empare des fiefs qu'y avaient le comte de Savoie et le seigneur de Beaujeu ; en signe de victoire *(captionis)*, il fait élever son étendard au sommet du château. Acte en est dressé, en présence de Jean Humberti, Jocelin de Grolée, commandeur *Almoneriarum*, Pierre Fabri, chapelain.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 87[b]-8. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 144-5. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 211[a] ; *Généal.* 48-9.

23550 Gourdans, 27 juin 1327.
...Ind. 10..., dans le bourg de *Gordanis*, en la maison du dit Vellueti (*al.* de Villeret), en présence de Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Girard s[r] d'Anjou *(Anjoris)*, son frère Arthaud, Guichard s[r] de Montagnieu, Jean Humbert et autres, Hugues de Genève remet les clefs des bourgs de Gourdans à Guigues, dauphin de Viennois, comme leur seigneur; celui-ci les confie incontinent à Hugues de la Tour, seigneur de Vinay, et le constitue châtelain dud. lieu, lui ordonnant de le rendre à Hugues après la s[t] Michel, suivant l'acte du 26 préc.
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 88. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 145. — VALBONNAYS, l. c.

23551 Gourdans, 28 juin 1327.
...Ind. 10... Hugues de la Tour, dit Turpin, seigneur de Vinay, au nom de Guigues, dauphin de Viennois, pénètre dans le château ou donjon de Gourdans *(Gordanis)*, pour en acquérir le fief au prince et en signe de capture fait placer son étendard sur la tour du château ; présents : Louis de Loras et le dit Montorgue, chevaliers, Vautier Bonjour *(Bonæ Diei)*, chanoine de Genève. Humbert Pilati (not.)
Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 88[b]. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 145-6. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* I, 211 ; *Généal.* 49.

23552 29 juin 1327.
Emancipation de Péronet Bigot, devant l'official de la cour de Grenoble, Odon de Bouquéron *(de Bucurione)*, par noble Guillaume Bigot, son père, chevalier, en l'offrant par la main *(offerendo per manus)* audit official; suivie d'une donation entre vifs de 30 livres de cens annuel sur ses biens et revenus de Morêtel et Goncelin, par le père au fils.
CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 207, n° 802.

23553 Avignon, 1[er] juillet 1327.
Collation de canonicat au dioc. de Bâle à Aymar Coci ; il se démettra des prieurés de Chaudebonne ? *(Chaydeone)* et de Combovin *(Cambovini)*, dioc. de Die et de Valence, unis et dépendant de l'ordre de Cluny.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 575, n° 29146.

23554 Paris, 1[er] juillet 1327.
Charles, roi de France et de Navarre, mande au gardien de son sceau et à ses autres justiciers de contraindre à payer à Jean, comte de Forez, 7000 flor. et 3000 liv. Tournois à lui dues sous le petit sceau de Montpellier par Guigues *(Guido)*, dauphin de Viennois, et ses garants Guillaume seigneur de Tournon, Girard s[r] d'Anjou et son frère Artaud, Aymar s[r] de Roussillon, Graton s[r] de Clérieu, Jean Pagani, Guillaume de Poitiers, le s[r] de Beaudiner, chevaliers, Béatrix dame d'Argental *(A-ario)* et Ponce d'Arras *(Eras)*, damoiseau. *Dat. Parisius...*
LA MURE, *Hist. des comtes de Forez* (1868), III, 89, n° 87.

23555 Avignon, 3 juillet 1327.

Collation à Bernard de la Chapelle du prieuré de St-Martin d'Hauterives *(Altaripa)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Vienne, dépendant du monast. de St-Chef *(S. Theodori)* et vacant par la translation de Jean de Loras au prieuré de Quintenas *(Q-tonasio)*, mêmes o. et d.; il se démettra d'un prieuré au dioc. de Limoges.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 579, n° 29183.

23556 4 juillet 1327.

Epitaphe de Thibaud de Vassalieu, archidiacre de Lyon et Cambrai, chanoine de Vienne, Embrun et Die.

PÉRICAUD, *Notes et documents* (10 juin). GROS (Pier.) dans *Rev. Forez* (1868, mai). VACHEZ (Ant.), dans *Mém. soc. littér. Lyon* (1896-7/8), 156-9 ; *La Chartreuse de Ste-Croix-en-Jarez* (1904), 83-8.

23557 Neyrieu, 5 juillet 1327.

...Ind. 10, Guichard, damoiseau, seigneur de Grolée, fils de feu Jacelme, chevalier, rend hommage lige et fidélité à Guigues, dauphin de Viennois, et reconnaît tenir de lui en fief rendable le château de Grolée, avec son mandement et territoire, etc. Humbert Pilati (not.)... Fait *ap. Neyriacum*, en la maison du seigneur du lieu ; témoins : Guy de Grolée, s^{r} de Neyrieu, Henri et Jean Vetule, Amblard Nigri, chevaliers, Jean Humberti, jurisc., et autres. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 89. *Invent. Prov. étrang.* 27°. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1125.

23558 Avignon, 8 juillet 1327.

Collation de canonicat à Brioude en faveur de Ponce Mita, de Mons *(Montibus)*, nonobstant celui de Vienne, dont il ne touche rien.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 585, n° 29242.

23559 Avignon, 10 juillet 1327.

Le pape autorise Arnaud Joannis, de Villeneuve, familier du cardinal Pierre [des Prés], à garder la cure de N.-D. de *Daleoy*, dioc. de Valence, bien qu'il ait tardé de se faire ordonner prêtre dans l'année.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 587, n° 29263.

23560 10 juillet 1327.

Confédération entre Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et de Mévouillon, pour lui et au nom de Guigues, dauphin de Viennois, et de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, dont il se fait fort d'obtenir l'assentiment, et Aymon, évêque de Sion. Celui-ci, considérant son impossibilité de résister aux envahissements quotidiens d'Edouard comte de Savoie et de ses vassaux et les dommages qu'ils causent à son église, fait alliance offensive et défensive avec ces princes : ils s'engagent à lui fournir 50 hommes d'armes, à la solde de 10 flor. d'or par mois pour chacun, et dix clients dans le château de Martigny ; ils lui procureront du Faucigny un chevalier pour bailli ou capitaine général. Si un château ou village du Valais ou du Faucigny est attaqué, les confédérés le défendront à leurs frais durant 15 jours. Au cas où le pape blâmerait l'évêque, les princes le justifieront. Approbation de Hugues Dauphin. Sceau.

Invent. Généralité, I, 164^{b} : 211-2. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 294-6. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 213-4. CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 1515. GREMAUD (J.), dans *Mém.-doc. soc. hist. Suisse rom.* (1878), XXXI, 515-8. = PALLIAS, 59.

23561 Avignon, 15 juillet 1327.

Le pape confirme l'ordonnance portée, sous peine d'excommunication, par Ponce, abbé de St-Antoine de Viennois, et les définiteurs du chapitre général, au sujet de l'exonération des dettes du monastère, montant à plus de 30000 flor. d'or.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 591, n° 29310.

23562 Avignon, 15 juillet 1327.

Le pape mande au cardinal Bertrand [de Montfavet] de faire exécuter l'indult accordé à Ponce, abbé de St-Antoine de Viennois, pour l'autoriser à exiger de tous les sujets du monastère des tailles et collectes en vue de l'exonérer de dettes montant à 30000 flor. d'or.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 591, n° 29314.

23563 Cluses, 21 juillet 1327 (= 1334 ?).

...Ind. 2...Sentence de Marchys de Claix *(Clays)*, prévôt de l'église St-André de Grenoble, juge délégué par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, Henri, son frère, et Humbert Dauphin, régents de Faucigny : Hugues et Amédée Dardelli, frères, prétendaient avoir le mère et mixte empire et toute juridiction sur leurs hommes de la terre de Faucigny et de la paroisse d'Arthaz, et sur les autres délinquants ou contractants en cette paroisse, excepté ceux du seigneur de Faucigny et ceux de *Cruez ;* le droit d'avoir des fourches à Arthaz pour punir tous leurs hommes. Guigues Borrelli, procureur de Faucigny, le contestait. Après enquête, Hugues Dardelli présent, le juge leur accorde leurs demandes. Fait *ap. Clusas*, sur la banque *(bancha)*, devant la maison d'Etienne Pugini, dans la grande rue. Témoins : Jean de Ravorée, chevalier, Perceval de Bardonnèche, Guillaume de Divonne *(Dijona)*, damoiseaux, Jacques de Die, dit Lappo, citoyen de Grenoble, 4 notaires, Hugues de Passy *(Passiaco)*, doyen de Sallanches, procureur d'Amédée Dardelli. Pierre de St-Denys, de Cluses, et Jean Maynardi, de Sallanches, nott.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Faucigni, paq. 3, Artas, n° 1, en vid. du 6 avril 1334 (*Invent.* 30).

23564 Cluses, 22 juillet 1327.

Le lendemain, *ap. Clusas*, dans la cour de la maison d'Etienne Pugini, en présence d'Humbert de Choulex, Girard de Pontverre, Albert Veyle, chevaliers, Lantelme Eynard, Marchys de Claix, Guigues Borelli et Humbert de Faramans, conseillers d'Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, et d'Humbert Dauphin, la sentence de la veille est expliquée en langue maternelle aux Dauphins, qui la ratifient et ordonnent de l'observer ; Henri fait apposer son sceau, Humbert n'en ayant pas en propre se sert de celui de Faucigny ; ils promettent de faire ratifier par le dauphin Guigues. Confirmation par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. Etienne Pugini appose le sceau de Faucigny.

A la suite de l'acte du 21 juillet.

23565 28 juillet 1327.

Bail à ferme par Ant^e Borret, vichâtelain de Savine, au nom du dauphin, à Pierre Navaisse, du Puy, des tâches que celui-ci prenait au Puy-St-Euseby au-delà de Nabion, pour une année, moyennant 40 setiers blé, moitié froment moitié avoine.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 368.

23566 29 juillet 1327.

Reconnaissance passée par frère Henri de Montchalin, prieur de Pranles, diocèse de Viviers, ordre de la Chaise-Dieu, à Guillaume Tanyan, damoiseau, son oncle, pour une somme de 100 flor. d'or représentant les dépenses faites en cour de Rome par Guillaume pour obtenir la promotion de son neveu à ce prieuré.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 89 (*Invent.* IV, 262^b).

23567 Avignon, 30 juillet 1327.

Indult en faveur de Jean, fils de feu Hugues de Vienne, chanoine de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 597, n° 29371.

23568 Avignon, 30 juillet 1327.

Collation de canonicat à Langres, en faveur de Simon, fils de feu Hugues de Vienne, consanguin de Jeanne, reine de France et de Navarre, âgé de 25 ans.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 597, n° 29372.

23569 Beauvoir, 2 août 1327.

... Ind. 10, quittance en faveur de Guillaume Grinde, chevalier, châtelain de Peyrins *(Payrino)*, par Mathieu Liobardi, chapelain de la dauphine de Viennois, de 30 livr. Vien. ayant cours, le gros Tournois compté 2 sols 6 den., d'une somme levée au mandement de Peyrins, sur l'ordre du dauphin, *pro stabilitis*. Fait *ap. Bellumvidere*, dans la maison de Guillaume Coyfferii ; témoins : Guillaume de Cainans (Tavians), damoiseau, le dit Montaignon, valet *(garciffer)* du not. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 5^a.

23570 Durbon, 2 août 1327.

Sur l'injonction de Raynaud de Montauban, chevalier, seigneur de Beaume-Noire et d'Agnielles, une dizaine de tenanciers d'Agnielles font reconnaissance d'emphytéoses à Ponce Chaysii, prieur de Durbon. *Act. D-nis.*

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 637-8, n° 689.

23571 Avignon, 7 août 1327.

Le pape unit à la mense de Jean, abbé de St-Oyand *(S. Eugendi)*, pendant sa vie le prieuré de Salaize *(Salegiis)*, ordre de St-Benoît et dioc. de Vienne, dépendant de ce monast. et vacant par la mort en cour Romaine de l'abbé Hugues.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 603, n° 29441

23572 Avignon, 8 août 1327.

Le pape transmet le pallium à Bernard, évêque du Puy, par l'intermédiaire des évêques de Clermont, Viviers et Valence. — Lettres à ceux-ci.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 603-4, n° 29448-9.

23573 Saou, 16 août 1327.

Mort de Louis [de Poitiers], évêque de Metz, au monastère de *Saone*, dioc. de Die, *17 kal. sept.*

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 613, n° 29547 (Eubel, 354, le 17).

23574 18 août 1327.

... Mardi après l'Assomption. Accord entre l'abbé d'Ainay et le prieur de Lémenc, à raison de la maison *Polliaci* appartenant à la mense de l'abbé. Le prieur s'engage par serment à obtenir réparation des dommages causés à cette maison par les gens du dauphin et de la réparer à raison de 60 liv. Viennois par an.

Guigue, *Grand Cartul. de l'abb. d'Ainay*, I, 610-3, n° 262.

23575 20 août 1327.

Albergement par noble Pierre de Bellecombe à François Ferrier, de 15 journaux de châtaigneraie, bois et essart, situés à Barraux, en la combe Neymat, sous le cens d'1 setier avoine, mesure de la Buissière. Jean Silvestre [not.]

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23576 24 août 1327.

Transaction entre Bernard d'Alixan, prêtre, et Guillaume Galigou, bourgeois de Romans.

Reg. instr. maj. anniv. St Barn. Romanis, I, clxxx.

23577 26 août 1327.

Reconnaissance (Requête) au dauphin Guigues, comte d'Albon et de Vienne, par Guigues, seigneur de Beauvoir, et Isabelle d'Anthon, son épouse, pour qu'il lui plaise restituer à Hugues de Genève le château de Gourdans qui leur avait été pris lors des guerres du Dauphin avec le comte de Genevois [= Savoie]. — Cf. n° 23550.

Invent. Généralité Dauph. 391 ; *Prov. étrang.* 103^a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 298^b.

23578 Beauvoir, 27 août 1327.

...Ind. 10, Etienne Mercerii, du Vernet *(Vernelo)*, paroisse de *Preleis*, déclare avoir reçu de Guillaume de Tavians, damoiseau, pour être remis à Henri de *Moschallino*, prieur dudit lieu, 10 sols gros Tournois d'argent du roi de France avec O rond, chacun compté 1 den. *Act. ap. Bellumvidere*, dans la maison de Guillaume Coyfferii. Témoins : Montagnon, garçon du not., etc. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 7^a.

23579 27 août 1327.

Reconnaissance par Barthélemy Pèlerin pour une pièce de pré située à Pinet, joignant le ruisseau de Boyndieu, etc., sous le cens d'une coupe de froment, sous la directe seigneurie du dauphin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 438 : II, 269^a.

23580 (Après 27 août) 1327.

Romanet, clerc du comte de Savoie, est envoyé à Grenoble près du dauphin, pour recevoir son serment au sujet des conventions passées entre eux.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 462.

23581 Châtillon, 30 août 1327.

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence et Die, donne commission aux chanoines Guillaume Aymar et Juven Pertuiset, pour élaborer un règlement qui réprime les exigences des châtelains du Vercors. — Cf. 13 oct.

Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 180.

23582 Avignon, 31 août 1327.
Le doyen de Vienne est chargé de faire recevoir Raymond Guillermi, frère Mineur, dans le monast. de St-Oyand *(S. Eugendi)*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VI, 619, n° 29609.

23583 Beauvoir, 31 août 1327.
Concession du dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Mathieu Liobard, de la faculté d'acheter des raisins au temps des vendanges dans les lieux de St-Sorlin (St-Saturnin)-de-Cuchet et Lagnieu, tant pour la provision de l'hôtel du dauphin que pour la munition du château de St-Sorlin. ...*ap. Bellum Videre*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, cviij. *Invent. Prov. étrang.* 27.

23584 Grenoble, 5 septembre 1327.
...Ind. 10. Illustre prince Guigues dauphin, comte d'Albon, palatin de Vienne, seigneur de la Tour, par faveur spéciale et pour complaire à magnifique Hugues de Genève *(Gebennis)*, lui donne en fief les château, ville, bourg, territoire et mandement de Gourdans *(Gordans)*, dioc. de Lyon, sous l'hommage lige ; à condition de l'aider de toutes ses forces avec ce château en plaid et guerre, surtout s'il en est requis par le dauphin, son bailli ou lieutenant, d'y recevoir le dauphin et ses gens ; le dauphin statuera sur les prétentions que d'autres émettraient sur ce fief, sans être tenu à donner des compensations. Serment et hommage de Hugues après l'inféodation *(inpheudatio)*. Investiture par tradition d'un gant *(cirotheca)*. Se constituent gardiens de ces conventions Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Guillaume de Royno et Louis de Loras, chevaliers. Hugues hypothèque son château d'Anthon, dioc. de Lyon, St-Romain en l'île de Crémieu et ses droits dotaux et patrimoniaux, promettant de faire approuver dans les 10 jours par sa femme Isabelle dame d'Anthon et de donner d'autres fidéjusseurs. Fait *ap. Gracionopol.*, en l'église de St-André. Témoins : Nicolas Constan', chevalier, coseigneur d'Aubres *(Arboribus)*, Jean Humberti, Guigues Falavelli et Guigues de Vaulnaveys, jurisconsultes, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et Pierre Fabri, de Pérouges, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 7^b-10^a. *Invent. Prov. étrang.* 27^b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 296^a.

23585 Grenoble, 5 septembre 1327.
...Ind. 10. Jean Humberti, juriste et chancelier de Guigues, dauphin de Viennois, entrant avec le dauphin dans les bourgs et ville de Gourdans, fit placer ses étendards sur la grande salle *(aula)*, en signe de prise de possession ; le dauphin approuve ce qui fut fait par son chancelier. Fait *ap. Gracionopolim*, dans l'église St-André ; témoins : Nicolas Constan', chevalier, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Pierre de Doratis, dit Champion. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 13^b, 14^a.

23586 Grenoble, 5 septembre 1327.
Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, ayant reçu en prêt de Boniface de Bardonnêche *(Bardoneschiâ)*, par les mains de Jean Sellerii et Giraud Peillardi, citoyens de Grenoble, 40 livr. gros Tournois d'argent du roi de France avec O rond, le Tournois compté 1 den., lui assigne en payement les revenus de la châtellenie de Chabeuil *(Cabeolo)* ; il l'établit son châtelain jusqu'à complet remboursement, au salaire de 8 livr. gros Tournois par an. Boniface promet d'exercer fidèlement son office, de ne pas opprimer ses sujets et de rendre un compte loyal. Sceau du dauphin. *Act. ap. Gracionopolim*, dans l'église St-André ; témoins : Hugues de Genève, Guy de Grolée, chevaliers, Humbert Clareti et Jean Humberti. Humbert Pilati [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8, 1338*), 14-5. *Invent. Généralité Dauph.*, I, 275^b : 529.

23587 Grenoble, 7 septembre 1327.
Jean Alamandi, seigneur de Séchilienne *(Sechilline)*, et Falcon Gyroudi, chevaliers, Pierre Regis et Pierre de Doratis, dit Champion, damoiseaux, se constituent fidéjusseurs de l'acte du 5 sept. à l'égard du dauphin. *Apud Gracionop.*, en la maison de Guillaume Alamandi, derrière St-André ; présents : Nicolas Constan', chevalier, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Mathieu Liobardi, chapelain, et autres, à la requête de Hugues de Genève, Gyrard seigneur d'Anjou, Hugues de la Tour, dit Turpin, seigneur de Vinay.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 10^a. *Invent. Viennois*, III, 97^a.

23588 Grenoble, 7 septembre 1327.
...Ind. 10, reddition faite à Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, par Gyrard, seigneur d'Anjou, du château de Salaise *(Saleria)*. *Act. ap. Gracionopolim*, dans la maison de Guillaume Alamandi ; présents : Guy de Grolée, Nicolas Constan', chevaliers, Jean Humberti, jurisc. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 15.

23589 Avignon, 9 septembre 1327.
Ordre à l'archevêque d'Embrun de mettre en possession d'un canonicat, etc. à Lérida (*Ilerd.*) Jean Gasci, médecin du [cardinal] évêque de Palestrina.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 5, n° 29773.

23590 Beauvoir, 13 septembre 1327.
Ap. Bellum Videre, dans la salle du château ; témoins : Guy de Grolée et Louis de Loras, chevaliers, Guigues Borrelli, jurisconsulte, et Galliard de Voissant *(Voyssen)*, damoiseau, noble et puissant Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, requis par Hugues de Genève, se constitue fidéjusseur de l'acte du 5 sept.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 10^b.

23591 Tullins, 13 septembre 1327.
Ap. Toll[inum], en la maison de feu Goiradi Durnasii, chevalier ; témoins : Guy de Grolée, chevalier, Jean Humberti et Aynard de Clermont ; à la prière d'Hugues de Genève, magnifique Amédée de Poitiers et nobles Artaud de Roussillon, Guichard de Clérieu *(Clayriaco)*, Humbert Romestaignz, Arnaud de Rochefort, Arnaud Guelisii, Pierre Ruffi, Amblard de Briord et Amblard Nigri, chevaliers, Hugonet Berengarii, seigneur de St-

André-en-Royans, se constituent fidéjusseurs de l'acte du 5 sept.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 10^{b}-1^{a}.

23592 13 septembre 1327.

Albergement par Barthélemy Daucesii (Ba-i) camérier d'Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, à Jean Gautier, dit Chabeuil, habitant à Montbrison, dioc. de Die, d'une terre de la directe seigneurie du seigneur de Montauban, située au terroir de Montbrison, lieu dit au Fraisse *(al Fraizes)*, à charge de ne pouvoir être transférée en main morte, sous le cens de 6 den. Viennois à Noël et 3 sommées annone à la s^{t} Michel. Fait *ap. Montem Bl'*, dans la *cercia? celarii.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIe ix. Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 1^{b} : 638.

23593 Loyettes, 16 septembre 1327.

Ap. Loyetas, sur la place de la maison forte, devant la salle *(aula)* ; témoins : Amédée de Poitiers, Aymar Berlionis, chevaliers, Jean d'Armes, damoiseau, frère Humbert d'Anthon, prieur de Loyettes, et m^{e} René Fabri, de Pérouges, not.; dame Ysabelle d'Anthon, épouse d'Hugues de Genève, autorisée par son mari, approuve l'hypothèque stipulée dans l'acte du 5 sept. sur ses biens dotaux. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 11.

23594 Vienne, 17 septembre 1327.

...Ind. 11 [= 10]... Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, par Aymar, seigneur de Beauvoir-de-Marc *(Bellivisus del Marc)*, pour la terre de Loyettes, excepté la maison forte du lieu. *Act. Vienne*, en la maison des Canaux ; témoins : Henri Dauphin, s^{r} de Montauban et Mévouillon, Aymar s^{r} de Roussillon, Syboud de Clermont, mistral de Vienne, Soffred Nigri, prieur de St-Julien, Lantelme Aynardi et Jean Humberti. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 69^{a}. *Invent. Prov. étrang.* 27^{b} (*Isère*, III, 223).

23595 Poncins, 17 septembre 1327.

Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, mande aux baillis, juges, châtelains, prévôts, sergents *(chacipolli)*, etc. du Dauphiné et de la terre de la Tour, de protéger la maison de Meyriat *(Majorevi)*, de l'ordre des Chartreux, située dans les terres de son parent Humbert, seigneur de Thoire et Villars. Sceau..., jeudi après l'Exaltation de la s^{e} Croix.

Guichenon, Mss. V, 45 ; *Bibl. Sebus.* (1650), 120-2 ; (1780), 33. = Georg. II, 564.

23596 Gap, 19 septembre 1327.

Le chapitre de la St-Arnoux ne peut avoir lieu à Gap, à cause de l'absence des chanoines.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253^{a}).

23597 Vienne, 20 septembre 1327.

...Ind. 10... Hommage rendu à Guigues, dauphin de Viennois, en tant que comte de Vienne, par Guigues d'Illins *(Yllino)*, damoiseau, pour ce qu'il tenait par indivis avec l'archevêque de Vienne dans les fossés et terreaux dud. Illins, sauf celui qu'il devait au seigneur de Beaujeu. *Act. Vienne*, sur la place de la maison des Canaux *(C-alibus)*; témoins : Guy de Grolée et Pierre Ruffi, chevaliers. Soffred Nigri, prieur de St-Julien, Guigues Dalmaysini, sacristain de Vienne, Jean Humberti, juriscons. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 15^{b}-6^{a} ; B. 3001, 193. *Invent. Viennois*, II, 105^{b} ; IV, 92^{a} : III, 167^{b}.

23598 Embrun, 20 septembre 1327.

Vidimus des actes des 9 et 14 préc. par Hugues Lambert not., à la requête de Guillaume de Fabrica, recteur de l'église de Savine, procureur de l'archevêque Bertrand, et sur l'ordre de Bérenger-Allègre, doct. en droits, official d'Embrun. Fait en la maison de l'archevêque ...

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 116, pap.), 107^{b}.

23599 22 septembre 1327 = 22 décembre 1327.

Invent. Prov. étrang. 12^{a}.

23600 St-Donat, 24 septembre 1327.

Ind. 10... Falconet de Montluel, damoiseau, promet à Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, de garder fidèlement le château de Bellegarde et de ne le rendre qu'audit Henri ; il permettra à Jean de Montluel de venir y demeurer avec sa suite, s'il n'y voit pas de danger. *Act. ap. S. Donatum*, dans le cloître ; témoins : Lantelme Aynardi, Henri de *Moyffone* et Jacques Eschaqueti. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 16^{b}.

23601 Beauvoir, 26 septembre 1327.

Ind. 10... Hommage lige rendu à Guigues, dauphin de Viennois, par Berlion de la Vaure *(Vaura)*, de St-Jeoire *(S. Jorio)*, damoiseau, sous réserve de celui qu'il doit au seigneur de Clermont ; le dauphin promet de lui assigner 60 sols Vienn. de revenu au mandement de Montrigaud et l'établit son maynier *(maignerius)* général pour opérer les saisies et prises de gage *(saysire et dessaysire, pignorare)* audit mandement. *Ap. Bellumvidere*, en la chambre de *minuteria*. Témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Hugues de Genève, Guy de Grolée. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 17 ; B. 3009, VIII^{xx} xj ; B. 3040, 30^{b} ; B. 3462, *Patrimonialia... (Invent.* III, 37^{b}). *Invent. St-Marcellin*, I, 953.

23602 27 septembre 1327.

Datio curæ ad causas et ad lites de Guigues, dauphin de Viennois. François de Montejoco [not.].

Chevalier (U.) *Invent. arch. Dauph. 1346*, 210.

23603 Avignon, 1er octobre 1327.

Collation de canonicat ou autre bénéf. à Humbert du Puy *(Imberto de Puteo)*, doct. en l'un et l'autre droits, chapelain du Pape, en l'égl. de Valence. — Exéc. : [étrangers].

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 26, n° 29964.

23604 1er octobre 1327.

Le dauphin promet à Aynard de Clermont le château de Voreppe, avec 30 liv. de revenu.

Gaignières, *Généalogie de Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franc. 22243), 106

23605 Grenoble, 1er octobre 1327.

... Ind. 10... Donation par Guigues, dauphin de Viennois, autorisé par son oncle Henri Dauphin, baron de Montauban, à Amblard (du) Noir, chevalier, du droit de vingtain de l'eau de St-Lattier, pour 120 liv. par an, en payement de 250 flor. d'or qu'il lui devait pour prix d'un cheval acheté de lui lors de son mariage pour donner au sire de Clérivaux et de 50 flor. valeur d'un autre cheval perdu par Noir à son service. *Gracionopoli*, en la maison de Guillaume Alamandi, derrière St-André.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIe, lxvijb, VIIIe ljb. *Invent. St-Marcellin*, II, 1853-4.

23606 Grenoble, 1er octobre 1327.

... Ind. 10, accensement par Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, du consentement de son oncle Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, à Antelme de Tullins *(Tollino)* et Jean Tardivi, de St-Marcellin, de toutes les gabelles delphinales en Viennois par terre et par eau, de Voreppe *(Vorapio)* au château d'Auberive *(Albe Rippe)* jusqu'à la rive du Rhône, à l'exception des gabelles de Voreppe et Moirans, du vingtain de St-Lattier *(S. Heleuterii)* et des gabelles de la rive du Rhône, pour un an à partir du 4 oct., comme les tenaient Antoine de Giroudis et Jacques Malabailli, au prix de 3200 livres de la monnaie qui se recouvre, payables 400 avant la Toussaint et depuis 30 livr. par semaine; il leur permet de se payer sur le surplus 600 livres dont le dauphin leur reste débiteur. Ordre au bailli et aux officiers de Viennois de leur prêter appui. *Act. ap. Gracionopolim*, dans la maison de Guillaume Alamandi, derrière St-André; témoins : Amblard Nigri, chevalier, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, juriscons., Jacques Malabailli. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 17b-8.

23607 1er octobre 1327.

Philippe, prince d'Achaïe, ordonne à son trésorier de payer les dépenses de son hôtel lorsqu'il alla au secours de Falavier *(Falaverii)*, assiégé par le dauphin.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 463-4, n.

23608 4 octobre 1327.

Guigues de Morges, seigneur de Châtelard, remet à Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, 3 sommées froment de cens, mesure du Buis, au mandement du Buis (de Brils); en échange, le châtelain du Trièves reçoit ordre de lui assigner pareil cens en la paroisse de St-Baudille... *ap. M'eañ.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIe IIIIxx, xxiij. *Invent. Graisivaudan*, IV, 297b ; *Baronnies*, I, 164 : 210.

23609 (Après 6 octobre) 1327.

Compte de Jean Filliasse, châtelain de Clermont-en-Trièves.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 231b.

23610 Avignon, 8 octobre 1327.

Concession d'une grâce expectat. de prieuré, etc. dépendant de St-Pierre hors la porte de Vienne, en faveur d'Humbert de Pélutin, moine de ce monast. — Exéc. : le sacristain de Vienne, Raynaud de la Balme, chan. de cette égl., etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 32, n° 30021.

23611 Avignon, 10 octobre 1327.

Collation du prieuré d'Alzon *(Alsono)*, ordre de St-Benoît, dioc. de Nîmes, vacant par résignation de Draconet de Montauban pour cause d'échange avec le prieuré de Gigors *(Pigorciis)*, dioc d'Embrun, à Guy Charbonerii.

Grange (H.), *Somm. lettres pontific. Gard*, n° 257.

23612 Avignon, 12 octobre 1327.

Collation du doyenné du monastère de St-Gilles au moine Bertrand Raimundi, qui se démettra du prieuré de Creyers ? *(Creyssiaco)*, dioc. de Valence.

Grange (H.), *Somm. lettres pontific. Gard*, 55, n° 258.

23613 Die, 13 octobre 1327.

Les chanoines délégués par l'évêque (30 août) promulguent leur règlement dans la maison de Jean Pomey, doyen du chapitre de Die. Les nobles et pariers du Vercors ont toute juridiction sur leurs terres et leurs hommes ; les étrangers relèvent pour un tiers de l'évêque et pour les deux autres des pariers. Les extorsions des châtelains sont supprimées. Le prélat ne pourra exiger plus de 50 poules par an pour sa table ; quand il viendra aux montagnes, on devra lui en fournir à raison de 7 den.

Arch. de la Drôme, év. de Die, *Livre Blanc*, 216-7. — Fillet, *Essai histor. Vercors*, 115-21. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 180-1.

23614 Romans, 14 octobre 1327.

Richard de Chausenc, sacristain, et le chapitre de St-Barnard de Romans, et Ponce Pelaprati, chanoine de Viviers, juge de Romans et vice-gérant de Guillaume, archevêque de Vienne et abbé de Romans, convaincus de la nécessité de clore de nouveaux murs l'enceinte de la ville et d'y faire d'autres améliorations, décident, à la demande des bourgeois et habitants, d'établir un impôt *(collecta sive levata)* pendant 2 ans, plus ou moins suivant le besoin, qui sera perçu par le clerc Bernard Guiffredi et les bourgeois Jean Jomari, Guigues Francisci et Pierre de Chausenc. Les deniers seront versés, chaque semaine, dans un coffre du trésor de St-Barnard, à trois différentes clefs remises au sacristain et procureur, au juge et vice-gérant et au bourgeois Guigonet Jeyssani. On percevra sur chaque sommée de vin deux quarterons quand il sera vendu en détail, 4 den. en gros ; par setier employé par les boulangers, 8 d., par les particuliers 4 ; par grosse sommée de sel, 3 d. ; pour toute autre marchandise, 2 d. par livre ; les changeurs de monnaies et de billon payeront 2 sols par 100 liv., 12 d. par 50, 6 par 25 et 3 par 12 ; les prêteurs d'argent payeront 4 d. par livre ; les gens de métiers et artisans, 2 d. par livre. *Dat. Romanis*, dans la maison du sacristain..., ind. 11. Grand sceau de la cour séculière de Romans.

Giraud, *Hist. S. Barnard-Romans*, II, pr. 134-7, n° 7.

23615 Avignon, 16 octobre 1327.

Grâce expect. de prieuré, etc. dépendant du prieur de Charaix *(Carrasio)*, dioc. de Viviers (100 liv. Tourn.), en faveur de Guillaume Riconis, qui en est chan. et abandonnera le prieuré de N.-D. de la Croix, o. de s[t] A., dioc. de Die. — Exéc. : l'abbé de Saou *(Sao)*, dioc. de Valence, etc.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 39, n° 30093.

23616 Avignon, 18 octobre 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de conférer le prieuré de Manduel *(Mandolio)*, dépendant de l'abbé du monast. de St-Ruf de Valence, à Etienne de *Alterio*.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 42, n° 20124. GRANGE (H.), *Somm. lettres pontific. Gard*, 55, n° 256.

23617 19 octobre 1327.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Guillaume de Roche, prêtre, pour une terre au terroir de St-Genis proche Sauzet, au lieu app. à Fonbonhomme, etc... Mercredi avant la Toussaint...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 403[b] : III, 42.

23618 Avignon, 23 octobre 1327.

Jean XXII confère le prieuré de Goudargues (Gourdaigne) à Guillaume de Poitiers, religieux de Cluny, fils du comte de Valentinois.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967, f° 302[bis]. — CHEVALIER (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 198 (à part, I, 316).

23619 Avignon, 23 octobre 1327.

Autorisation à Gabriel, fils de Boniface de la Fare, chan. d'Embrun, de percevoir les fruits de sa prébende durant 3 ans qu'il étudiera dans une université *(studium generale)*. — Exéc. [étrangers].

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 44, n° 30149.

23620 Avignon, 23 octobre 1327.

Le pape réserve au Siège apostol. la collation des églises rurales de St-Jean et St-Etienne de Misol, dioc. de Vienne, vacantes par la mort de Jean de la Chapelle hors la cour de Rome.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 45, n° 30160.

23621 23 octobre 1327.

Concession par le dauphin Guigues à Lantelme Eynard, seigneur de Theys, de pouvoir établir un pont de bateaux au lieu de Savel, sur le Drac, pour la commodité des allants et venants et d'y lever [un droit de pontonage], comme il est accoutumé dans les autres ports delphinaux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 330[a].

23622 Morestel, 23 octobre 1327.

...Ind. 11. Hommage prêté et reconnaissance en fief avant tout autre à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Guigues de Roussillon, fils de feu Amédée de R-n, de sa part de la maison forte de St-Julien du Bouchage *(Bochagio)*, et dans les villes et paroisses de St-Julien du B-e, Vézeronce, *Bonvoyl* *(Bonnoyl)* et l'île de *Ciers*, excepté ce qui aurait été acquis après la reconnaissance faite au dauphin Humbert par son père, le vendredi après l'octave de s[t] Michel 1206 [= 1306]. *Act. ap. M-llum*, dans la baronnie de la Tour, en la maison d'Artaud Machi; témoins : Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, Guillaume de Royn, chevalier, Jean Humberti, jurisc., et autres. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 19-20. *Invent. Viennois*, I, 64, 304, 394 ; III, 325 : I, 39[a], 174[a], 223[a] ; II, 205[a]. — AUVERGNE (A.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202 (à part, 95).

23623 26 octobre 1327.

Traité entre Edouard, comte de Savoie, et Guigues dauphin, comte d'Albon, seigneur de la Tour, par l'entremise d'Aymar, seigneur de Bressieux, et Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, amis communs, pour terminer les différends qui causaient la guerre entre eux; et à cet effet le comte tant pour lui que pour Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, Aymon de Savoie, seigneur de Bâgé, son frère, et Guillaume de Beaujeu et pour les hommes et sujets de Guichard, seigneur de Beaujeu, pour les habitants de Genève et tous les autres sujets, promet de faire trêve, etc. pour le temps mentionné ; le dauphin pareillement.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 196[b] (*Isère*, III, 409-10).

23624 L'Argentière, 26 octobre 1327.

Albergement par Bertrand de Bardonnêche *(Bardonanchia)* à Radulphe Grassi, d'un chasal dans la ville de l'Argentière...Fait *ap. Argenteriam*. Rodulphe Bermundi, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 88.

23625 Avignon, 27 octobre 1327.

Le pape proroge jusqu'à révocation les pouvoirs de Guillaume Astre, des frères Mineurs, inquisiteur dans le comté Venaissin et dans les provinces d'Arles, Aix, Embrun et Vienne.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, II, 48, n° 30189.

23626 Avignon, 29 octobre 1327.

L'abbé de St-Antoine de Viennois est chargé de la collation d'une grâce expect. en faveur d'un moine de St-Germain-d'Auxerre.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, II, 52, n° 30230.

23627 Crémieu, 29 octobre 1327.

Ind. 10. La guerre entre Guigues dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Edouard, comte de Savoie, a été arrêtée par des amis communs : Aymar, seigneur de Bressieux, et Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville. Guigues, pour lui et Henri Dauphin, baron de Montauban et de Mévouillon, et seigneur de Montluel, de Faucigny, de Villars, et Hugues de Genève, le chapitre et les citoyens de Vienne et les habitants de St-Chef *(S. Theodori)* promettent une trêve à partir du vendredi suivant (30) dans les bailliages *(baylliviis)* de Viennois, la Tour, Graisivaudan, Voiron et Savoie ; à partir du samedi (31), dans les bailliages de Faucigny, Villars, Bresse, Beaujeu, Chablais et Genevois ; du mardi après la Toussaint (3 nov.) dans ceux de Briançonnais, la vallée de Suse vers Exilles et de Bardonnêche, pour durer jusqu'à la chute du jour de l'octave de s[t] André apôtre inclus. Il promet réparation des dommages au comte, à P[ierre] de Savoie, archevêque de Lyon, à Aymon de Savoie, seigneur de Bâgé *(Baug')*, à Guillaume de Beaujeu et

aux sujets de Guichard, seigneur de Beaujeu. Approbation d'Henri Dauphin. Le dauphin se croirait obligé de défendre Guillaume de Saix *(del Says)*, seigneur de Corce..., son allié, et Guy de St-Trivier, seigneur de Beauregard, auquel il doit tant, si on les attaquait pendant la trêve. *Act. ap. Crimiacum*, dans la maison du dauphin de Martinas. Témoins : Aymar s[r] de Bressieux, Hugues de Bressieux, s[r] de Viriville, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Guillaume de Royn *(Ruyno)*, chevaliers, le prieur de Chavanoz, Jean Humberti et Jean Coneti, jurisconsultes, Albert de Billiaco et Humbert Pilati, de la Buissière, not. de la cour *(aule)* impér.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 10, orig. parch. (*Invent.* 41). Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 90-1.

23628 Octobre-novembre 1327.

Jean Bertrandi, châtelain de Rivoli, vient à St-Genis, pour se rencontrer *(ad jorneandum)* avec les négociateurs du dauphin ; il y reste 8 jours d'octobre, ensuite 10 jours à Voiron en novembre.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 465, n. 2.

23629 Novembre 1327.

Bertolino de *Belebonis* et Ansermet, familiers de Philippe, prince d'Achaïe, emploient 35 jours à une mission auprès du dauphin pour des négociations ardues ; ils dépensent 20 sols pour un chien que la dauphine envoie à [Catherine de Viennois], princesse d'Achaïe.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 465, n. 3.

23630 2 novembre 1327.

Donation et concession par Amédée (!) de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, en récompense de services, à noble Aymond de St-Martin, des biens immeubles qu'il avait au terroir et mandement de Poët-Célard, et au terroir de St-André joignant celui-ci, avec toute juridiction, etc. Aymond prête hommage au comte pour ces biens et ceux qu'il possédait déjà ; ces terroirs confrontent ceux de Bourdeaux, Saou, Mornas (le Robion entre deux), St-Marcel, Plans, Truinas et Félines.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 58[b]-9 : II, 547.

23631 3 novembre 1327.

Arch. de l'Isère, B. 3005, lxj.

23632 4 novembre 1327.

Siboud de Revel, dit du Galeur, de la paroisse de Seyssins, héritier universel d'Odon de Revel, reconnaît que celui-ci avait fait dans son testament un legs à l'église St-André de Grenoble de 100 sols gros Tournois pour l'entretien d'un servant, et que cette rente est imposée sur une terre avec maison au lieu de Seyssins et trois autres en champ du Port, franches et allodiales, qu'il remit au chapitre, avec pouvoir de les vendre.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 277.

23633 Avignon, 5 novembre 1327.

Les prieurs d'Annonay et d'Eclassan *(Sclassano)*, dioc. de Vienne, sont chargés de la collation d'une grâce expectat. en faveur d'un moine de la Chaise-Dieu.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 57, n° 30276.

23634 Avignon, 5 novembre 1327.

Concession d'une grâce expectat. de bénéfice ecclésiast. (100 ou 40 l. T.) dépendant de l'évêque de Langres en faveur d'Etienne Gervasii, prêtre du dioc. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 57, n° 30277.

23635 Avignon, 6 novembre 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à Barcelone en faveur de Hugues de Mirabel.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 58, n° 30286.

23636 7 novembre 1327.

Obligation de la dame de Sahune *(Anseduna)* envers des Lombards... ind. 10... Dix autres obligations d'années et jours subséquents. Guillaume Coterii, de Montélimar, not.

Arch. de l'Isère, B. 3243, 257. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1365.

23637 Avignon, 8 novembre 1327.

L'archevêque de Vienne est chargé de recevoir d'Artaud de Claveyson *(C-vay-ne)* la résignation d'un canonicat en l'égl. de St-Barnard de Romans, dioc. de Vienne, et de le conférer à Artaud Alamanni, pourvu qu'il ait 9 ans sans atteindre 14.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 60, n° 30301.

23638 Avignon, 8 novembre 1327.

Collation à Guy Charbonerii, moine de St-Victor de Marseille, du prieuré d'Alzon, dioc. de Nîmes, vacant par résignation de Dragonet de Montauban et échange avec le prieuré de Gigors, dépendant de ce monast. au dioc. d'Embrun.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 60, n° 30302.

23639 Avignon, 8 novembre 1327.

Collation du susd. prieuré de Gigors à Dragonet de Montauban. — Exéc. : l'évêque de Trois-Châteaux, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 60, n° 30303.

23640 Avignon, 8 novembre 1327.

L'évêque de Trois-Châteaux, Durand de St-Sauveur, chan. de Valence, etc. sont chargés de la collation d'un canonicat en l'égl. de Viviers à Raymond Audoardi, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 60, n[os] 30305-6.

23641 Avignon, 8 novembre 1327.

L'archevêque d'Embrun est chargé d'une grâce expectat. au dioc. de Munster pour un clerc de Cologne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VII, 60, n° 30307.

23642 Crémieu, 9 novembre 1327.

Guigues dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxvj[b].

23643 Avignon, 11 novembre 1327.

Jean XXII autorise Guillaume, évêque de Valence et Die, à réconcilier pendant 3 ans les églises et cimetières pollués de ses diocèses.

Paris, Bibl. Nat., ms. lat. 8967, 290[bis] ; Suarès, *Mss.*, V, 302. — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 185. Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 65, n° 30356.

23644 Avignon, 11 novembre 1327.
Collation d'églises au dioc. d'Aix en faveur de Pierre Rajuli, nonobstant un canonicat à Embrun.
Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 64, n° 30350.

23645 13 novembre 1327.
Humbert [= Henri] Dauphin, tuteur d'Hugues [= Humbert] Dauphin, seigneur de Faucigny, ordonne au châtelain de Bonne ou son lieutenant de mettre Riffier de Cercuies, damoiseau, en possession de 30 livrées de terre sur les hommes taillables du cros de Granuères, Nausues et Corbières, qu'il lui avait données pour s'acquitter de 500 liv. dues pour hommage prêté.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 103ᵃ.

23646 (Après 13 novembre) 1327.
Compte de Soffrey d'Arces, chevalier, châtelain de Valcluson.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 728.

23647 14 novembre 1327.
Arnauld Dumoulin, homme lige du comte de Valentinois, est condamné pour vol d'argent au préjudice de celui-ci, à avoir le pied gauche coupé, sauf recours à la miséricorde du prince.
Arch. de l'Isère, B. 2840, reg. (*Invent.* II, 128ᵃ).

23648 14 novembre 1327.
Vente en faveur de Jean Guiffrey, par Eutachon Pinel, de maison et jardin à Boutières, sous la maison de Guiffrey, d'une châtaigneraie au même lieu, etc., au prix de 33 sols gros Tournois. Mirail, not. de Goncelin.
Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23649 16 novembre 1327.
Vente à Guigues, dauphin de Viennois, par Jean du Puy *(de Podio)*, fils d'Eynerius du Puy, de Peyrins, de tous ses droits, actions utiles et directes, etc.
Invent. St-Marcellin, I, 291-2 ; II, 1267. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1710. — Voir les actes des 27 mai et 3 juin 1340.

23650 16 novembre 1327.
Transport de créances *(desamparatio jurium)* par divers Lombards à d'autres personnes. Divus not.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1364.

23651 Grenoble, 17 novembre 1327.
... Ind. 11, à la réquisition de Jacques de Die, dit Lapo, Perret de Chissé *(Chissye)*, de Sallanches, dioc. de Genève, damoiseau, Rolet coseigneur d'Hauteville *(Alte Ville)* et Pierre Morgeronis reconnaissent avoir reçu de lui en prêt 1200 flor. d'or de Florence, qu'ils promettent de lui rendre un mois après demande ; ils se soumettent à la juridiction du pape, de son camérier et du roi de France, et désignent comme procureurs devant ces cours Albert de Breyda, Philippe de *Tiniano*, Laurent Bajuli et Guillaume de Savigny. *Act. ap. Gracionopolim*, dans la maison de Jacques, au-dessus du pont. Témoins : Guillaume de Boëge *(Buegio)*, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 20.

23652 (Vers 1327).
Vente par Jean du Puy, fils d'Eynard, au dauphin Guigues, comte d'Albon, de son droit de fief à Beauregard et à la bâtie de la Jonchère ; il reçoit en échange les biens et fiefs de noble Aquin de Beauregard à Auberive.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 302.

23653 Grenoble, 17 novembre 1327.
Ind. 10... Concession solennelle en fief par Guigues, dauphin de Viennois, à Gyrard, fils aîné de Pierre de Ternier *(Terniaco)*, coseigneur dud. lieu, de tous ses droits à la bâtie de la Jonchère *(Joncheria)* et dans le territoire et mandement de Beauregard *(Belli Regardi)*, de ses acquisitions aud. lieu de la succession de Jean du Puy, ayant appartenu à nobles François et Aquin de Beauregard, en considération et récompense de services, sous foi et hommage, qui sont prêtés, à l'exception de ceux qu'il doit au comte de Genève, aux seigneurs de Faucigny et de Gex *(Gayo)*. Il l'en investit par tradition d'une plume et se constitue son *precarius* pour l'en faire jouir. Girard assignera 10 livrées *(libratæ)* de terre à religieuse dame Alamanda de Beauregard *(Bello Respectu)* au mandement d'Auberive *(Albe Rippe)*, en compensation de celle qu'elle tenait. Fait *ap. Grationopolim*, en la maison de Guillaume Alamandi, derrière St-André. Témoins : Guigues Borrelli, Jean Humberti, jurisconsulte, Jean de Poisieu *(Pesef)* et le nommé Robinet, damoiseaux. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 21-2 ; B. 3009, IXˣˣ xiij ; B. 3622, 72. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 292.

23654 Grenoble, 18 novembre 1327.
Ind. 11, Perret de Chissé *(Chyssie)* et Guiffred de Chissé, curé de St-Nicolas de Vérosse *(Varossia)*, ayant employé à leur profit les 1200 florins empruntés à Jacques de Die, dit Lappo, promettent de maintenir indemnes Rolet d'Hauteville et Pierre Morgeronis, débiteurs principaux ; ils se soumettent aux mêmes juridictions et désignent les mêmes procureurs que dans l'acte de la veille. *Act. ap. Gracionopolim*, en la maison de Guillaume Alamandi. Témoins : Guillaume de Boëge, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not.
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 23.

23655 19 novembre 1327.
Reconnaissances de Pisançon au profit du dauphin (Guigues), reçues par Etienne de Mascon et Pierre Fournier, notaires : par Ambroisie, veuve de Lantelme Bontoux, etc.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1318.

23656 St-Vallier, 22 novembre 1327.
Ind. 11. Hommage lige rendu à Guigues, dauphin de Viennois, par Guichard, seigneur de Clérieu *(Clayriaci)* et de la Roche-de-Glun *(Rupis de Gluey)*, pour la terre de Clérieu et les arrière-fiefs de Margès *(Marjays)*, Montchenu, Claveyson, le fief du château de Chantemerle, l'arrière-fief du château de Larnage, celui de Mercurol, la maison de Reymond de Miribel et le château de la Roche-de-Glun ; le tout en fief rendable, selon l'investiture faite par Béatrix, duchesse de Bourgogne, et son fils Odon. Fait *ap. S. Valerium*, en l'église du lieu ; présents : Henri Dauphin, seigneur de Mon-

tauban et Mévouillon, Jean comte de Forez, Aymar de Poitiers le jeune, Amédée de Poitiers, son frère, Hugues de Bressieux, s[r] de Viriville, et Guy de Grolée, chevaliers, Lantelme Aynardi et Jean Humberti, juristes. Noble Thomas Bajuli, de Monistrol, et Humbert Pilati, de la Buissière, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 27-8. *Invent. St-Marcellin*, I, 749, 751 ; II, 1514.

23657 22 novembre 1327.

Sentence de Mellet, juge commun des seigneurs de Pierrelatte, le pape excepté, dispensant les héritiers d'Armand Montclar du paiement des treizain et lods réclamés pour mutations *(eschaementis)*.

Arch. de la Drôme, E. 7188 (*Invent.* V, 97[a]).

23658 St-Vallier, 24 novembre 1327.

... ind. 11... Traité entre Guigues, dauphin, comte d'Albon et de Vienne, palatin et seigneur de la Tour, et Guichard seigneur de Beaujeu, allié du comte de Savoie et longtemps ennemi du Dauphiné, par l'entremise de Jean comte de Forez, très fidèle vassal du dauphin et consanguin du s[r] de Beaujeu, Aymar de Poitiers, fils aîné d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et Guillaume de Beaujeu, frère de Guichard. Le seigneur de Beaujeu, en satisfaction des dommages causés par lui au dauphin, lui livre les châteaux de Meximieux et de Bourg-St-Christophe, dioc. de Lyon, les domaines et fiefs de la grande rue de Villars, du donjon de Lhuis (*Loyes*), des poypes du Montellier (*Montayller*), de Cordieux (*Corzeu*) et de Monthieux (*Monteus*), l'arrière-fief du château de Châtillon de la Palud, l'hommage d'Humbert de Villars, le domaine direct du château de Beauregard, dioc. de Lyon, avec l'hommage de Guy de St-Trivier, s[r] de Beauregard, le domaine du château de Gourdans et le château de Miribel, dioc. de Lyon, sauf la tour carrée et la petite poype ; il promet de l'aider en plaid et en guerre, spécialement contre le comte de Savoie. En retour, le dauphin lui fait remise de ses offenses et le libère de sa capture devant le château de Varey, et délivre de prison ses adhérents : 3 chevaliers et 2 vassaux ; il lui concède en fief le susdit château de Miribel, sous hommage lige, qu'il lui fait avec baiser de bouche, sauf le roi de France, la grande église de Lyon, le duc de Bourgogne, le comte de Clermont, les abbés de l'Ile-Barbe et de Cluny. Edouard, son fils aîné, devra approuver cet acte. Si le roi de France y consent, le dauphin offre de lui échanger ses terres en Auvergne, sauf hommage, contre les châteaux de Chalamont, Lent, Meximieux et Bourg-St-Christophe. Guichard promet de ratifier dès qu'il sera sur les terres du royaume, sous peine de 10000 livr. petits Tournois anciens. Fidéjusseurs fournis par le seigneur de Beaujeu et son fils aîné Edouard : Jean, comte de Forez, Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, Guillaume de Beaujeu, frère de Guichard, Amédée et Louis de Poitiers, Hugues de Genève, Guichard, seigneur de Clérieu, Hugues de Bressieux, s[r] de Viriville, Jean Pagani, s[r] de Satillieu, Humbert d'Illins, Pierre de Rochefort, Englesius ou Englicus de Farges et Hugues de Marcieu (*Marziaco*), chevaliers, lesquels se soumettent aux cours des rois de France et de Sicile, du pape, de la chambre apostolique, du petit sceau de Montpellier et du Châtelet de Paris. Fidéjusseurs fournis par le dauphin : Henri Dauphin, s[r] de Montauban et Mévouillon, Jean, comte de Forez, Aymar de Poitiers, Humbert s[r] de Villars et son fils Humbert, Amédée et Louis de Poitiers, Hugues de Genève, Guichard, s[r] de Clérieu, Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, et Jean Pagani, s[r] de Satillieu (*S-lef*). *Acta ap. S. Valerium*, dioc. de Vienne, dans le cloître ; témoins : Albert de Sassenage, Soffred d'Arces, Guillaume de Royn, Humbert de Meximieux, Gilet d'Arloz, Girard Fornerii, chevaliers, Soffred Nigri, prieur de St-Julien, 3 profes. de lois, Lantelme Aynardi, chanoine de Gap, et Jean Humberti, juriscons.,etc. Etienne Poysati, de Lyon, et Humbert Pilati, de la Buissière, nott.

Arch. de l'Isère, origin. ; B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 29-42. *Invent. Généralité*, 391 ; *Prov. étrang.* 27[b], 28. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 296-7. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 211-2. = CAISE (A.), *Cart. de St-Vallier*, 24.

23659 St-Vallier, 24 novembre 1327.

...Ind. 11... Guichard, seigneur de Beaujeu, en exécution du traité du même jour, ordonne à Guichard, seigneur de Clérieu, de livrer au dauphin les terres de Meximieux *(Maximiaci)* et Bourg-Saint-Christophe, qu'il lui avait remises. Fait *ap. S. Valerium*, dans le cloître. Témoins : Albert de Sassenage, Guillaume de Royn, Soffred d'Arces, chevaliers, Soffred Nigri, prieur de St-Julien, etc. Humbert Pilati [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 48. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 27-8 (*Isère*, III, 223[b]).

23660 St-Vallier, 24 novembre 1327.

...Au même lieu, serment prêté par les fidéjusseurs donnés au dauphin par le seigneur de Beaujeu.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 48[b]-9[a].

23661 St-Vallier, 24 novembre 1327.

Au même lieu, serment prêté par les fidéjusseurs donnés par le dauphin au seigneur de Beaujeu.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 49.

23662 St-Vallier, 24 novembre 1327.

Au même lieu, hommage prêté à Guigues, dauphin de Viennois, par Humbert de Villars et Thoire, pour la grande route *(carreria)* de Villars, les fiefs du donjon de Lhuis *(Loyes)*, des poypes de Montellier, Cordieux *(Corzeu)*, Monthieux, l'arrière-fief de Châtillon de la Palud, dont il devait auparavant hommage à Guichard seigneur de Beaujeu, qui a transféré ces fiefs au dauphin ce même jour et l'a délié de son serment de fidélité.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 49[b]-53. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 28[a] (*Isère*, III, 224[a]).

23663 St-Vallier, 24 novembre 1327.

Au même lieu, hommage prêté au dauphin par Guy de St-Trivier, pour le château de Beauregard, dont le droit de fief avait été remis par Guichard seigneur de Beaujeu.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 53[b]-4. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 28[a] (*Isère*, III, 224[a]).

23664 St-Vallier, 24 novembre 1327.
Au même lieu, hommage prêté au dauphin Guigues par Hugues de Genève, pour les château, bourgs et mandement de Gourdans, en vertu de la cession faite au dauphin par Guichard, seigneur de Beaujeu.
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 55. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 28ᵃ (*Isère*, III, 224ᵃ).

23665 Grenoble, 24 novembre 1327.
Henri Dauphin..., mardi avant sᵉ Catherine...
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIᵉ lxix.

23666 St-Vallier, 25 novembre 1327.
...Ind. 11. Guigues, dauphin de Viennois, promet à Guichard, seigneur de Beaujeu, qu'au cas où il vint à faire la paix avec le comte de Savoie avant le prochain Carême *(Carniprivium vetus)*, il lui rendrait les terres et fiefs qu'il en avait reçus par le traité du 24 préc., et le dispenserait de l'aider personnellement contre le comte de Savoie et sur ses terres, sa vie durant ; mais il viendra au secours du dauphin s'il est attaqué ou assiégé par le comte. Fait en l'église *S. Valerii* ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Jean, comte de Forez, Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, Guy de Grolée, sʳ de Neyrieu, Soffred d'Arces et Guillaume de Royn, chevaliers, et autres. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 56. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 28ᵇ (*Isère*, III, 224ᵃ).

23667 Avignon, 26 novembre 1327.
Collation du prieuré de Cavafaya, dioc. de Luçon, à Guigues d'Ourches *(Horchano)*, chan. de St-Ruf près les murs de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 83, nᵒ 30530.

23668 Visan, 26 novembre 1327.
Reconnaissance par Pierre Vial, de Visan, à Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, d'une terre à Visan, sous le cens d'1 den. à Noël et du 6ᵉ des fruits, d'une vigne sur le chemin de Vinsobres, du tènement de Combarche, sous le cens de 7 sommées de blé aux moissons. Fait *Avisani*, dans l'hospice.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᵉ lv. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 59 : 68-9.

23669 Grenoble, 28 novembre 1327.
Concession par le dauphin Guigues à Jean d'Ambérieu, des *chacipollerios* des châteaux et mandements de Meximieux et du Bourg-St-Christophe, avec droits dépend. et usages accoutumés *per chacipollerios et regentes ipsa officia* [de mistral ou concierge ?]
Arch. de l'Isère, B. 3009, VIˣˣ xix. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 28ᵇ.

23670 Grenoble, 30 novembre 1327.
Confirmation par le dauphin Guigues, comte..., de l'albergement du 31 oct. 1316... Fête de sᵗ André ap.
Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIIᵉ xxxiiij. *Invent. Embrunais*, 98. = ROMAN, 187ᵇ.

23671 Grenoble, 30 novembre 1327.
Confirmation par le dauphin Guigues de la concession du 23 juin 1318.
Arch. de l'Isère, B. 3006, IIIIᵉ xxxv. Grenoble, *Invent. Embrunais*, 47, 98, 138, 217.

23672 Grenoble, 2 décembre 1327.
...Ind. 11... Hommage à vie prêté à Guigues, dauphin de Viennois, par Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, excepté les hommages dus au seigneur de Bressieux, à l'église et au chapitre de Romans et à l'archevêque de Vienne, duquel il est homme lige à vie. Le dauphin lui promet une pension viagère de 100 sols gros Tournois d'argent avec O rond. Fait *ap. Gracionop.*, en la maison de Guillaume Alamandi, derrière St-André ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Guillaume de Royn, chevalier, Jean Humberti, jurisc., Jacques Chanuti, damoiseau. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 57.

23673 Grenoble, 2 décembre 1327.
Ind. 10... *Act. ap. Gracionopol.*, dans la maison des enfants de Andrée Czuppa.
Arch. de Grenoble, *Livre de la Chaine*, CCCXIIIᵇ.

23674 (Après 2 décembre) 1327.
Compte d'Humbert Villet, châtelain de Montbonnot.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 554ᵇ-5.

23675 3 décembre 1327.
Albergement par Guigues, dauphin de Viennois, à Guigonnet d'Huez, Jean Fabri, André fils de Bernard de Misserte, Jean Gayan, Jean Chabert et Lantelme Reynaud d'Oisans, de la forêt delphinale de Gorgia soit Blanche ou Noire, avec ses droits et appartenances, située dans la paroisse de St-Laurent-du-Lac [= Bourg-d'Oisans], au-dessus du bourg, au prix de 160 liv., sous le cens annuel de 5 sols bons Viennois payable au châtelain d'Oisans... Jeudi après la sᵗ André.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 332ᵃ.

23676 Grenoble, 3 décembre 1327.
...Ind. 11... Barthélemy de Morosio, damoiseau, avait acquis de Geoffroy de Montjay *(Gaufridus de Monte Jayo)* 1/3 des château et mandement de Montjay, au prix de 1500 livr. Vienn., le Tournois d'argent compté 20 den., pour lequel l'hommage lige était dû à Guigues, dauphin de Viennois. Barthélemy étant tenu à l'hommage de sa personne envers le seigneur de Mévouillon, ne pouvait prêter hommage au dauphin pour le château de Montjay ; il le prie de l'investir de ce 1/3 et des 2/3 acquis auparavant, afin qu'il puisse le prêter. Le dauphin l'investit par tradition d'une plume, à condition que ce château sera toujours de son fief et qu'il en passera investiture en cas de mutation seulement après hommage. Barthélemy prête l'hommage, sauf celui dû au seigneur de Mévouillon. Fait *ap. Gracionopolim*, dans la maison de Guillaume Alamandi ; témoins : Henri Dauphin, sʳ de Montauban et Mévouillon, Guy de Grolée et Guigues de Morges, chevaliers, Jean de St-Vallier, professeur de lois, Lantelme Aynardi, Jean Humberti, mᵉ Jean Tornatoris, de Sisteron, not. Humbert Pilati [not.]
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 59-60. *Invent. Gapençais*, 524.

23677 4 décembre 1327.
Lettre du dauphin Guigues au sujet des redevances à lui dues par les communautés d'Ancelle et St-Léger (Lagier).
Arch. de l'Isère, B. 3745, procéd. de 1360 (*Invent.* III, 167-8).

23678 Avignon, 5 décembre 1327.
Le pape charge l'archevêque d'Embrun, l'abbé de la Chaise-Dieu et le précenteur de Viviers de la collation d'un canonicat à Brioude (*Brivat.*).
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 95, n° 30651.

23679 Avignon, 5 décembre 1327.
Concession par le pape à Ponce Lamberti, de Mornas, chanoine de St-Ruf, o. de St-A., d'une grâce expectat. du prieuré de Cabézac (*Cabessaco*) au dioc. de Narbonne, dépendant de cet ordre.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 96, n° 30656.

23680 5 décembre 1327.
Concession par le dauphin Guigues à noble Guillaume de Taniano de pouvoir acquérir dans tout le Dauphiné et sous son domaine et seigneurie des terres et revenus jusqu'à concurrence de 600 liv. un mois [!], dont il lui donne les lods.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1692.

23681 5 décembre 1327.
Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, remet à noble Guillaume Augier (*Augerii*) et à sa femme Gillette, fille et héritière de noble Pierre Eynard, seigneur de la Motte, assistés de Tiburge de Synna Oze, mère et tutrice dud. Augier, le château de Moydans, dioc. de Gap, avec son mandement, fief, justice, cens, etc. ; de plus ses droits sur la terre et mandement de St-André-de-Rosans (en Ausans) : à charge de tenir le tout en fief et hommage du dauphin. Lesd. mariés remettent à Henri leur maison et fort de Chamagnieu, en l'île de Crémieu, dioc. de Vienne, qui avait été aud. Pierre, avec les vergers, vignes, terres, bois, fiefs, vassaux, cens et autres droits. Tiburge reçoit 800 liv. pour plus-value... Ind. 10.
Arch. de l'Isère, B. 3009, XI^{xx}ix. *Invent. Gapençais*, 493-4 ; *Viennois*, I, 563^{b}. = ROMAN, 187-8.

23682 Grenoble, 6 décembre 1327.
Confirmation par le dauphin Guigues de l'échange de la veille entre son oncle et les mariés Augier de la maison forte de Chamagnieu, avec investiture et quittance des lods... Ind. 10..., dans la cité *Gracionopolis*, en la cour delphinale.
Arch. de l'Isère, B. 3009, XI^{xx} ix ; B. 3019 (*Reg. Frumenti*), 87. Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 563^{b}.

23683 Chillon, 8 décembre 1327.
Edouard, comte de Savoie... *Ap. Chill....*
2e *Cartul. de la Chartreuse*, fol. CL r°.

23684 Avignon, 9 décembre 1327.
Collation de canonicat en l'égl. de Vienne (où il n'y a pas de nombre déterminé de chanoines et de distinction de prébendes) à Guy Geremiæ. — Exéc. : les abbés de St-Pierre hors la porte de St-André à Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 98, n° 30671.

23685 Avignon, 9 décembre 1327.
Grâce expectat. de bénéfice ecclésiastique (50 l. T.) dépendant du doyen et chapitre de Langres en faveur de Symon Enudonis, clerc de Vienne. — Exéc. : les mêmes.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 98, n° 30677.

23686 Avignon, 11 décembre 1327.
Collation de canonicat en l'égl. de Tréguier (*Trecor.*) en faveur de Jean Bolardi, nonobstant la rectorie de l'égl. paroiss. de Tournon, dioc. de Valence.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 102, n° 30715.

23687 11 décembre 1327.
Barthélemy de Boulbon (*Bellobonis*) reconnaît au nom de [Philippe de Savoie], prince d'Achaïe, avoir reçu pour la dot de son épouse Catherine (*K.*), 1500 flor. d'or du dauphin [de Viennois], dont quittance. Antoine Maurini not..., ind. 11....
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 58.

23688 Avignon, 14 décembre 1327.
L'archevêque d'Embrun est député comme conservateur pour 5 ans aux évêques d'Alba et d'Asti.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 107, n° 30770-1.

23689 14 décembre 1327.
... Ind. 11. Hommage de Guionet et Pierre d'Hauteville (*Altavilla*) à Guichard [seigneur] de Clérieu, lundi après la fête de la b^{se} Marie.
Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 758.

23690 18 décembre 1327.
Ratification par le dauphin Guigues de l'assignation faite, sur son ordre, par le châtelain de Réaumont à noble Humbert d'Hauterive de 2 setiers froment, 3 1/2 seigle, 3 set. 1 quartal d'avoine et 2 liv. 11 sols 1 den. argent en rente annuelle sur plusieurs emphytéotes du dauphin, en suite d'une concession en fief de 100 sols de rente.
Arch. de l'Isère, B. 2966, 252. Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1410,-3.

23691 18 décembre 1327-21 janvier 1329.
Comptes des émoluments du sceau delphinal.
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 13-7 (à part).

23692 Avignon, 19 décembre 1327.
Le pape Jean XXII transfère Guillaume de Laudun du siège archiépiscopal de Vienne à celui de Toulouse.
DENIFLE-CHATELAIN, *Chartul. univ. Paris.* II, 1, 156. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 110, n° 30796.

23693 Avignon, 19 décembre 1327.
Jean XXII nomme archevêque de Vienne, en remplacement de Guillaume [de Laudun], transféré à Toulouse, Bertrand [de la Chapelle], prêtre, prieur du Pont-St-Esprit (*S. Saturnini de Portu*), ordre de Cluny, au dioc. d'Uzès. — Même lettre au chapitre, au clergé et au peuple, aux vassaux et aux suffragants de Vienne.
SUARÈS, *Mss.*, V, 270. — EUBEL, *Hier. cath. med. aevi*, 559. MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VII, 110, n° 30795.

23694 Avignon, 19 décembre 1327.
Bulle de Jean XXII autorisant le cardinal Bertrand [du Pouget] à conserver tous ses bénéfices après sa no-

mination à l'évêché d'Ostie et Velletri. *Dat. Avinion.... pontif. a° 12. — Decens et debitum.*

Arch. de l'Isère, B. 3743, cah. (*Invent.* III, 166b).

23695 19 décembre 1327.

Arrêt du Parlement qui, en vertu d'une grâce spéciale du roi, autorise Aymar, sire de Roussillon, à être entendu par procureur, en ses raisons et défenses, au sujet du procès criminel qui lui est intenté sur le fait de la mort de Pierre Fort, et pour d'autres excès à lui imputés. Samedi avant Noël.

HUILLARD-BRÉHOLLES, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1848. MAZON, *Hist. Vivarais, guerre de Cent ans*, 20.

23696 21 décembre 1327.

Achat par la maison de l'Aumône d'Embrun à Jean Sellon, de la maison du forestage du Petit-Puy, appelée Pra Martel, au prix de 143 gros, avec cens au profit du prieuré de St-Marcellin.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 110b).

23697 Avignon, 22 décembre 1327.

Grâce expectat. de prieuré, dignité ou personnat (100 l. T.) en faveur de Guillaume Bermissonis, chanoine du monast. de St-Ruf de Valence, o. de St-A. ; il se démettra d'une chapellenie (100 s.) dans le même monast. — Exéc. : Guarin de Retourtour *(Retorteno)*, Guill. Bajuli et Pierre Batalerii, chanoines de Valence.

MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettr. comm.*, VII, III, n° 30811.

23698 Avignon, 22 décembre 1327.

Collation de l'hôpital d'Aimargues *(Armasanicis)*, dioc. de Nîmes, à Jean Asterii, prêtre, chan. de St-Ruf de Valence.

GRANGE (H.), *Somm. lettr. pontific. Gard*, 56, n° 266.

23699 Givors, 22 décembre 1327.

... *Ind. 11..., pontif. Johannis pp. XXII a° 12*, Charles roi de France et de Navarre. Robert, frère d'Odon, duc de Bourgogne, avait été capturé par l'armée *(potentia)* delphinale au camp *(in castris)* devant le château de Varey, assiégé par Edouard, comte de Savoie, qui voulait s'en emparer et en dépouiller le dauphin Guigues, comte d'Albon et de Vienne ; précédemment il était venu en aide à feu Amédée, comte de Savoie, pour l'attaque du château de St-Germain, au dauphin ; il avait causé d'autres dommages au Dauphiné et était détenu prisonnier depuis plus de deux ans. Son frère, désireux de le délivrer et de réparer ses torts, promet de payer pour sa rançon en 3 payements 50000 flor. d'or de Florence, qui sont en dépôt chez des banquiers *(mercatores)* de la cour [du roi] et de la cour Romaine. Il est spécifié que si Odon et Robert obtiennent la restitution au dauphin des châteaux de St-Germain et de Ballon, ou si la paix est faite avec la Savoie d'ici à la s[t] Jean-Bapt., ils seront quittes de la rançon de 50000 flor. Fait *ap. Givors*, en la Maison Blanche ; témoins : Richard de Montbéliard, seigneur d'Antigny, Jean de Châteauvilain, seigneur de Luzy, etc., chevaliers, Soffred Nigri, prieur de St-Julien, et Bérard d'Hières *(Heres)*, prieur de Chavanoz *(C-osco)*. Jacques de Vergy, dioc. d'Autun, not. roy. et pontif., et Humbert Pilati, de la Buissière, not. roy.

Cité dans la lettre du 1er juin 1328. — Arch. de l'Isère, orig. parch. ; B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 63-4. *Invent. Generalia*, I, 16 (*Isère*, III, 215a) : 24 (à 1322). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 298. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 207-8. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 104. PETIT, *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 303-4.

23700 Givors, 22 décembre 1327.

...Ind. 11, Charles roi de France et de Navarre régnant. Richard de Montbéliard, s[r] d'Antigny, Jean de Châteauvilain, s[r] de Luzy *(Luzi)*, Jean s[r] de Vaugrigneuse *(Valgrenant)*, Alexandre, s[r] de *Blaysi*, Robert de Châtillon, Francon des Avenières *(Aveneriis)* et Richard s[r] du Mont-St-Jean *(Montis Sanjonis)*, déclarent avoir reçu du dauphin la garde de Joffred de *Blaysi*, damoiseau, capturé devant le château de Varey ; ils jurent de le représenter au Châtelar en Trièves *(Castellarium in Triviis)* au pouvoir de Guigues de Morges, pour le prochain *Carniprivium vetus*, sinon de payer 1000 livr. petits Tournois anciens, se soumettant aux cours du Châtelet à Paris, du petit sceau à Montpellier, de la chambre apostolique, cette dernière exceptée par le s[r] d'Antigny et Francon. Procureurs pour comparaître en leur nom : Bertrand Heutachii, chevalier, doct. ès lois, Guillaume de Savigny, clerc, et Philippe de Tigniano. *Act. ap. Givors*, en la Maison Blanche ; témoins : Bérard d'Hières *(Heres)*, prieur de Chavanoz *(C-nosco)*, Jacques de Vergy, not., Aymon de Symar, damoiseau. Humbert Pilati, not. du roi de France.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 65.

23701 Vienne, 23 décembre 1327.

...Ind. 11..., Guigues dauphin, comte d'Albon et de Vienne, palatin et seigneur de la Tour, promet qu'après avoir reçu garantie des 50000 flor. d'or stipulés dans le traité de la veille *(die esterna)*, il délivrera de prison Robert, frère du duc de Bourgogne, Odon s'engageant à ne pas faire la guerre contre ceux qui lui ont fait semblable promesse, à moins qu'ils ne viennent en aide au comte de Savoie. Robert, Jean s[r] de Plancy, Odon de Grancey, Gaufred de *Blaseio* et Jean de Tonnerre *(Tonerre)*, s'ils sont en vie, n'ont pas fui ou ne sont pas otagés, seront libérés et conduits à Champagne *(ap. Campanniam)* au royaume ; ils payeront leurs frais de nourriture et de garde. *Act. ap. Viennam*, dans la maison des frères Mineurs, au chapitre ; témoins : Jean, comte de Forez, Joffred s[r] de Clermont, Richard de Montbéliard, s[r] d'Antigny, Jean de Vaugrigneuse *(Valgrenant)*, Francon des Avenières, bailli de Mâcon, Nicolas Constan', s[r] de Châteauneuf-de-Bordette, Pierre Muleti, chevaliers, etc. Jacques de Vergy *(Vergeis)* et Humbert Pilati, de la Buissière, not. royaux.

Arch. de l'Isère, orig. parch. ; B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 67. *Invent. Généralité Dauph.* I, 177 : 212.

23702 Vienne, 23 décembre 1327.

...Ind. 11, *pontif. Johan. pp. XXII a° 12*. Guigues dauphin, comte de Vienne, déclare ne vouloir mettre à exécution ses promesses de ce jour que si Odon, duc de Bourgogne, ratifie par lettres patentes ses propres engagements pris dans l'acte de la veille. Fait au même lieu, en présence des mêmes. Jacques de Vergy *(Ver-*

geyo), dioc. d'Autun, not. apostol. et royal, Humbert Pilati, de la Buissière, dioc. de Grenoble, not. royal.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 68.

23703 Vienne, 24 décembre 1327.

Jeudi veille de Noël, *ap. Viennam*. Jean Humbert solde à Poysat, notaire de Lyon, qui rédigea les conventions et l'hommage du seigneur de Beaujeu (24 nov. préc.), 3 flor. 12 s. Vien. ; à Humbert Pilati, envoyé au même pour lui faire ratifier ses conventions avec le dauphin et donner des garants, 70 s.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 17 (à part).

23704 24 décembre 1327.

Hommage à Guichard, baron de Clérieu, par Pierre Gay.

23705 Roussillon, 25 décembre 1327.

... Fête de Noël, Jean Humbert remet 20 s. au messager Raynaud, envoyé par le seigneur de Montauban de *Rossillione* à Avignon ; et 70 s. par ordre du même à son écuyer Garin.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 17-8 (à part).

23706 (Après 25 décembre) 1327, 1328, 1329.

Comptes de Humbert de la Croix, chevalier, châtelain de Montfort et la Terrasse.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 53a, 53b-4.

23707 Avignon, 28 décembre 1327.

Guillaume de la Bastide, chan. d'Embrun, est chargé de la réception d'un moine à St-Gilles.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 115, n°30855.

23708 Avignon, 29 décembre 1327.

Collation de canonicat en l'église de St-Pierre-du-Bourg à Valence en faveur de Thomas Roberti, nonobstant celui qu'il obtient en l'égl. cathédr. de Valence et l'égl. de Vallières, dioc. de Genève. — Exéc. : le prieur de St-Félix près des murs de Valence, l'archidiacre de Valence, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 116, n° 30862.

23709 29 décembre 1327.

Lantelme Pascal, de la paroisse de St-Michel d'Echevis, au mandement de Châtelus, se place, lui et ses héritiers, sous la sauvegarde du dauphin ; il promet de payer chaque année au châtelain de Beauvoir une redevance de 2 livr. de cire, 2 autres de cire et 20 sols pour droits d'introge et 10 sols au châtelain *pro cucufa*.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 99b (*Invent.* IV, 262a).

23710 1327....

Titres émanés de Guigues, dauphin de Viennois, pour démontrer que toute juridiction dans le mandement de St-André-de-Briord appartient à Amblard de Briord.

Arch. de l'Ain, E. 121, copies XVIe s. (*Invent.* 29b).

23711 1327-1344.

Etat des obligations souscrites par divers habitants des Baronnies en faveur de 19 juifs ou juives.

Arch. de l'Isère, B. 4345, orig. parch. (*Invent.* IV, 193a).

23712 1327-1350.

Cartulaire d'Hugues de Chalon, sire d'Arlay.

Ms. : Londres, Musée Britann., Addit. 17305, 206 ff. (*Catalogue*, 1858-53 (1868), p. 3). = Marchegay (P.), dans *Bibl. de l'éc. des Chartes*, D, I, 103-5.

23713 (Avant 1328).

Reconnaissance de Jean de Montfalcon, damoiseau, à l'archevêque et au chapitre de Vienne. Jean de Seyssel *(Saysello)*, clerc [not.]

Chevalier (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 113.

23714 1328.

Testament de noble Henri de Beaumont.

*Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 96.

23715 1328.

Hommage rendu au dauphin Guigues par Guillaume de Bésignan.

Arch. de la Drôme, E. 4621, pap. (*Invent.* III, 411b).

23716 1328.

Reconnaissance passée au commandeur d'Echirolles par Mathieu de Faverges *(Fabregues)*, de ses possessions à Echirolles et ses dépendances. Pierre du Port not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, *Invent.* 1251, 13b, n° 52.

23717 1328.

Quittances passées par la chartreuse de Portes à des habitants du Dauphiné.

Arch. de l'Ain, H. 351, orig. parch. (*Invent.* 208b).

23718 1328.

Albergement à Garin Fabre, de Romans, d'un bois appelé la forêt de Gicors, au mandement de Peyrins, sous le cens de 30 setiers de seigle.

Mentionné dans un acte du 31 mai 1440. — Arch. de l'Isère, B. 3473.

23719 1328.

Vidimus par Juvenis Pertuyseti, chanoine et official de Die, à la requête de Giraud Gleysa, consul, et Pierre Olivier, procureur ou syndic de la communauté de Saillans, des chartes des 30 juin et 1er juill. 1218.

Arch. de la Drôme, E. 14705 (Sail. AA. 8), orig. parch.

23720 1328.

Quittance en faveur d'Humilie, dame de Tullins, par Etienne et Laurent Bertrandi, lombards.

Arch. de l'Isère, B. 4456, inv. (*Invent.* IV, 311b).

23721 1328.

Vidimus par Bérenger de Villeneuve, juge des comtés de Valence et Die, et par Juvenis Pertuyseti, official de Die, des chartes des 28 mars et 9 juin 1240.

Arch. de la Drôme, E. 14706 (Sail. AA. 9), orig. parch.

23722 1328.

Vidimus par Guillaume, évêque de Valence et Die, de la charte du 26 avr. 1278 en faveur de Saillans.

Arch. de la Drôme, E. 14699 (Sail. AA. 2) (*Invent.* VIII, 235a).

23723 1328 et ss.

Procédures au sujet de la juridiction que Béatrix du Vache, femme de Guillaume de Varey, citoyen de Lyon, et fille d'Henri du Vache, chevalier, prétendait sur ses hommes dans le mandement de Quirieu et terre de la Tour.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 364a.

23724 1328.
Jean d'Allex *(Alesio)*, Pierre de Champs, Durand Rambaudi et Etienne Chalmeyracii, sacristain de l'église St-Jean de Valence, vendent 46 sols [de cens] que l'église percevait sur la maison de Pierre Lamberti, à la pierre de Valence, près du cimetière de St-Martin.
Liber anniversar. ecclesie S. Johannis Valentie, fin.

23725 1328.
Hommage de Selmon de Chaencas à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, de tout ce qu'il possédait dans le mandement de Gluiras (Gleyrac).
Arch. du chât. de Peyrins, 48-9, chap. 1, n° 47.

23726 1328.
Hommage rendu à Aymar de Poitiers, fils d'Aymar, comte de Valentinois, par Guillaume de Poitiers, seigneur de St-Vallier, pour ce château et autres fiefs.
Arch. de la Drôme, *Invent. de St-Ruf*, arm. 16, VII, n° 2.

23727 (Vers 1328).
Aymon (de Virieu) donne à l'église de Vienne 200 sols et la dîme de Cuirieu, pour une procuration à la communauté à la fête de la Toussaint : les églises de Sérézin *(Serizim)*et *Chantillim*, avec leurs oblations, sépultures, etc. ; 2 parts des dîmes de Cessieu *(Saisieu)*, pour une procuration le jour des Morts ; un nantissement *(gageria)* de 9 liv. 10 sols sur la dîme de Toirin *(Taurini)* et une vigne au-delà du Rhône, et 500 sols placés pour le rachat des moulins, pour une procuration le jour de sa mort.
CHARVET, 791. TERREBASSE, *Inscr. Vienne*, II, 57-60, n° 451.

23728 1328.
Hugues Liotard, juge du Viennois, et Jean d'Alleux *(Allodiis)*, docteur en droit, se rendent à Voiron auprès des commissaires du roi de France pour traiter entre le comte de Savoie et le dauphin.
Arch. de l'Isère, B. 3619, compte (*Invent.* III, 114).

23729 Janvier 1328.
78 reconnaissances passées en faveur de noble Philippe Abrivac par divers particuliers, reçues par Jacques Chatelain, notaire.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 114-5.

23730 Avignon, 1er janvier 1328.
Collation à Hugues Bodonis de l'égl. paroiss. de N.-D. de Seyne, dioc. d'Embrun, vacante par la translation de Guillaume Gervasii à l'archidiaconé de Reyna à Séville. — Exéc. : le prévôt d'Embrun, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 121, n° 30913.

23731 Avignon, 1er janvier 1328.
Collation à Guillaume Gervasii, familier du cardinal Guillaume [Pierre Godin], évêque de Sabine, d'un canonicat en l'égl. de Séville *(Ispal.)*, nonobstant ses canonicats à Embrun, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 121, n° 30915.

23732 Avignon, 2 janvier 1328.
Collation à Hugues Romestang d'un canonicat en l'égl. de Vienne, où il n'y a ni nombre déterminé de chanoines ni distinction de prébendes. — Exéc. : l'abbé de St-Pierre hors les portes de Vienne, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 122, n° 30920.

23733 Avignon, 2 janvier 1328.
Ordre à l'évêque de Viviers de recevoir la résignation de Pierre de Brive, chanoine de St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne, qui a pris l'habit régulier à la chartreuse de Vauvert *(Vallisviridis)* près Paris, pourvu qu'il soit dans la 1re année de probation, et de conférer son canonicat à Aténulphe de Brive, clerc du dioc. de Grenoble, etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 123, n° 30931.

23734 Montfleury, 3 janvier 1328.
Ap. Montem Fluritum, Jean Humbert solde, par ordre du dauphin et du seigneur de Montauban, au messager de Jean Colonna, leur annonçant sa nomination au cardinalat (18 déc. préc.).
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23735 3 janvier 1327/8.
Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Jaucerand de Glavenas, seigneur de Lardayrol, au nom de sa femme Alix (Alise), pour le contenu en l'hommage de Jaucerand d'Asson, du 26 sept. 1261.
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 453.

23736 Vizille, 4 janvier 1328.
Henri Dauphin...
Arch. de l'Isère, B. 3006, IIe xlv.

23737 4 janvier 1328.
Ventes à Berlion de Bellecombe de cens sur des biens à Ste-Marie-d'Alloix.
Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23738 Montfleury, 6 janvier 1328.
...Ind. 11. Investiture par Guigues, dauphin de Viennois, du consentement de son oncle Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, à Constant, Pierre et Guillaume de Bardonnêche, de la juridiction et autres biens que Hugonet de Bardonnêche, fils de François, avait cédés par transaction, et que led. Hugues avait acquis de Jean de Bardonnêche, fils de Mathieu de B-e : le tout situé à Bardonnêche, Névache *(Navaschia)*, Rochemolle *(Richamolis)* et Beaulard *(Boulard)*, et leur remet la commise (*commissio seu appertura)* encourue pour en avoir pris possession avant d'en être investis. Le dauphin a reçu pour cela 10 livr. gros Tournois d'argent des mains de Jean Sellerii et Giraudon Peyllardi, citoyens de Grenoble. Fait dans le château *Montisfluriti ;* témoins : Bertrand des Engellas *(Engelatis)*, chevalier, Bérard d'Hières *(Heres)*, prieur de Chavanoz, Lantelme Aynardi, Jean Humberti, Jacques de Die, dit Lapo. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 72-4. *Invent. Briançonnais*, 2, 563. — CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 13, 30. = ROMAN, 188a.

23739 Avignon, 8 janvier 1328.
L'archevêque d'Embrun est chargé de la collation d'un canonicat à St-Paul de Munster.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 226, n° 30969.

23740 Grenoble, 8 janvier 1328.
Ind. 11, Charles, roi de France et de Navarre, régnant. Guigues dauphin, comte de Vienne et d'Albon,

palatin et seigneur de la Tour, constitue ses procureurs dans le procès qu'il intente contre Guigues de Jarez, doyen de l'église de Valence, Jean, seigneur de Jarez, et leurs fidéjusseurs, mᵉ Etienne Alalaydi, jurisconsulte, Guy de St-Clément, dit Lapapa, Astorge de *Carlaco*, clercs, et Jacques Barralis, citoyen de Lyon, pour agir devant les cours du roi de France, du pape et autres, et faire tous actes nécessaires. *Act. ap. Gracionopolim*, dans le cloître de St-Laurent ; témoins : Humbert de Choulex *(Cholays)*, Guy de Grolée, Nicolas Constan', chevaliers, Jean Humberti, juriscons. Humbert Pilati, de la Buissière, not. roy. et impér.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 75-6 ; B. 3005, lxj.

23741 Grenoble, 8 janvier 1328.

...Ind. 11, Guigues, dauphin de Viennois, étant redevable envers Guy de Palanin, chevalier, et l'ouvrier de St-Chef *(S. Theodor')*, son frère, pour la châtellenie de Colombier, Guigues de Morges, chevalier, leur promet que, sur production du compte, il leur sera payé ce qui dépassera 15 livr. gros Tournois d'argent jusqu'à 100 sols gros Tourn. d'argent avec O rond, la livre et le sol comptés 1 den., dont Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, se porte garant. Les deux frères promettent de ne plus insérer frauduleusement dans leur compte leurs dépenses faites dans la châtellenie. *Act. ap. Gracionopolim*, dans le cloître St-Laurent ; témoins : Guillaume de Royn l'ancien, chevalier, Jacques de Die, dit Lapo. Humbert Pilati [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 76ᵇ-7.

23742 Avignon, 9 janvier 1328.

Collation d'un canonicat en l'égl. de Besançon en faveur de Pierre Burgundionis, de Romans, docteur en droit, nonobstant sa cléricature à St-Bernard de Romans, dioc. de Vienne (10 l. Vien.). — Exéc. : l'archevêque de Vienne, le prieur de St-Donat, dioc. de Vienne, et Durand de St-Sauveur, chan. de Valence.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 128, nᵒ 30989.

23743 Avignon, 9 janvier 1328.

Collation de canonicat en l'égl. de St-Just de Lyon en faveur d'Amblard de Beaumont, nonobstant... — Exéc. : l'archevêque de Vienne, etc.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 129, nᵒ 30992.

23744 Avignon, 9 janvier 1328.

Mandat à l'archevêque d'Embrun de conférer à Pierre de Cordon, moine de l'Ile-Barbe, le prieuré de Selonnet *(Sellone)*, dioc. d'Embrun, dont Pierre Pellirini s'est démis avant de l'avoir obtenu du pape. L'abbé d'Ainay avait nommé P. de C., mais on doutait qu'il en eût le pouvoir.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 129, nᵒ 30995.

23745 Grenoble, 9 janvier 1328.

Jean Humbert paye 7 s. à un messager envoyé de *Grationopoli* à Villeneuve de Roybon.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23746 Avignon, 11 janvier 1328.

Lettres testimoniales de l'assignation du pallium faite à Bertrand, archevêque de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 130, nᵒ 40006.

23747 Avignon, 11 janvier 1328.

Lettres testimoniales de la consécration par les mains du pape de Bertrand, archevêque de Vienne.

Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 130, nᵒ 40007.

23748 13 janvier 1328.

Confirmation par le dauphin Guigues de l'albergement du 4 juin 1314.

Arch. de l'Isère, B. 2946, 795 ; B. 2958, 57 ; B. 3009, IIᶜ IIIIˣˣ xij. *Invent. Graisivaudan*, III, 86ᵃ, 105ᵃ.

23749 La Buissière, 14 janvier 1328.

Guigues dauphin... Fait *Buxerie*...

Arch. de l'Isère, B. 2958, 64 ; B. 2962, 224.

23750 La Buissière, 15 janvier 1328.

Ind. 11. Trêve accordée par Guigues dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Edouard, comte de Savoie, et ses adhérents Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, Aymon de Savoie, seigneur de Bâgé *(Baug')*, Louis de Savoie, seigneur de Vaud *(Waudi)*, et aux villes de Genève, Ambronay et St-Germain, depuis le lundi 18 janv. jusqu'à la quinzaine de Pentecôte. Promesse de faire jurer par son oncle Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, et ordre à ses baillis des terres de Faucigny, la Tour, Viennois, Graisivaudan et Briançonnais de faire observer. *Act. ap. Buxeriam*, dans la maison de Jean de Cossonay ; témoins : Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Humbert de Choulex *(Cholay)*, Niolas Constan', chevaliers, Bérard d'Hières *(Heres)*, prieur de Chavanoz, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti juriscons. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 78-9. Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, nᵒ 11, orig. parch. (*Invent.* 41).

23751 Avignon, 16 janvier 1328.

Le pape notifie à Bertrand, archevêque de Vienne, l'union du prieuré de Champagne *(Campania)*, o. de St-B., dioc. de Vienne, au monastère de St-Chef *(S. Theodori)*, mêmes o. et d., qui ne peut entretenir son prieur et a été uni canoniquement par le Siège apost. à la mense archiépiscopale de Vienne, le prélat n'ayant pas dans le royaume de France de maison où il puisse demeurer quand la puissance de certains l'empêche de résider dans l'église de Vienne ou sur la terre de l'Empire.

Suarès, *Mss.* V, 270 (reg. Joh. XXII aᵒ 12, t. 2). — Mollat (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 134, nᵒ 40046.

23752 16 janvier 1328.

Albergement par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et Vizille, à Jean Fabry, dud. Vizille, pour lui et Pierre Fabry, prêtre aud. lieu, des moulins appelés Delpic de la Gorge, de la ville de Recoits de Combarens, des prés en la paroisse de Vaulnaveys et des moulins de Ripons en la paroisse des Angonnes, mandement de Vizille, avec les riverages en dépendant, sous la rente de 60 setiers froment et 100 d'avoine, mesure de Vizille, payables aux châtelains de St-Vincent et de Vizille ; personne ne pourra y construire d'autres moulins et les habitants seront tenus d'y aller moudre... Ind. 11.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 102, 118, 123 ; B. 3006, Vᶜ xxxj. *Invent. Graisivaudan*, A, 257ᵇ : VI, 156-7.

23753 Avignon, 17 janvier 1328.
Collation par le pape à Guillaume, fils d'Adémar de Poitiers le jeune, âgé de 18 ans, du prieuré conventuel du Pont-St-Esprit *(S. Saturnini de Portu)*, au dioc. d'Uzès, dépendant du monast. de Cluny, vacant en cour de Rome par la résignation de Bertrand archevêque de Vienne ; il se démettra du prieuré de Goudargues *(Gordanicis)*, dioc. d'Uzès. — Exéc. : l'abbé de Cruas et 2 chanoines de Viviers.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 136, n° 40064.

23754 17 janvier 1327/8.
Procédure de collocation des biens des juifs Moïse et Dieulesaut, de Serves, saisis à la requête de leurs créanciers, reprises de leurs femmes, inventaire de leurs meubles et immeubles.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 104 (*Invent.* IV, 262-3).

23755 Avignon, 18 janvier 1328.
Grâce expectat. accordée à Jean Penchenati, de Valence, chan. de St-Félix près des murs de Valence, de bénéf. (80 l. T.) dépendant de ce monastère. — Exéc. : l'abbé de St-Ruf de Valence, Etienne Mercier, chan. de Val., etc.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 139, n° 40095.

23756 St-Marcellin, 19 janvier 1328.
Ap. S. Marcellinum, Jean Humbert paye 4 s. au messager Rat, envoyé à Serves *(Cervia)*.
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23757 19 janvier 1328.
Reconnaissance en faveur de Péronet Bigot par Guillaume Pilos, de bois en la combe de Veyton [à Allevard]. Lantelme Guenis [not.]
Invent. titres de M. de Marcieu.

23758 St-Nazaire-en-Royans, 21 janvier 1328.
Ind. 11... Transaction entre Guigues dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Jean Allemand, seigneur de Revel, absent. Après la mort sans enfant de Jacques ou Jaquemet Alamandi, seigneur d'Uriage (*Uriatici*), le dauphin avait mis sous sa main les château et mandement d'Uriage par droit de mainmorte, car Jacques en usait de même avec les habitants, de son vivant, et par commise et *apertura* à défaut d'hommage de la part du défunt aux dauphins Jean et Guigues. Jean réclamait ce château comme héritier testamentaire de Jacques Alamandi, et demandait à être reçu en l'hommage du dauphin. En présence et sur les conseils d'Henri Dauphin, s^r de Montauban et Mévouillon, le prince rend à Jean le château d'Uriage, au même titre que l'a possédé le défunt, et confirme les privilèges accordés à ce dernier par le dauphin Humbert, Agnès *(Agna)* dauphine [l = dame de Faucigny], le dauphin Jean, Hugues Dauphin, s^r de la baronnie de Faucigny et de Vizille, et Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon. Pour cela, le dauphin a reçu du seigneur de Revel, par Jean Sellerii et Giraudon Peillardi, 56 livr. gros Tournois d'argent. Fait *ap. S. Nazarium in Royanis*, en la maison du prieur ; témoins : Humbert de Villars, Guy de Grolée, Rodulphe de St-Joire, chevaliers, Lantelme Aynardi et Jean Humberti. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 80-2. *Invent. Graisivaudan*, A. 601 : VI, 342^a. — CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 13, 30 (à part).

23759 22 janvier 1328.
Hommage prêté au dauphin Guigues par Jean Allemand, seigneur de Revel, pour la terre d'Uriage.
Invent. Graisivaudan, A. 601 : VI, 342^a. — CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 30 (à part).

23760 22 janvier 1328.
Ratification de l'albergement du 16 préc. par Guigues, dauphin de Viennois, Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, et Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, portant défense aux habitants du mandement de Vizille d'aller moudre ailleurs, à peine de 60 liv. et confiscation du blé.
Arch. de l'Isère, B. 2962, 119. *Invent. Graisivaudan*, VI, 157^a.

23761 Avignon, 24 janvier 1328.
Grâce expectat. accordée à Jarenton de Barbières *(Barberia)*, moine de St-Pierre hors la porte de Vienne, de bénéf. (60 l. T.) dépendant de ce monastère. — Exéc. : 3 chan. de Viviers.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 148, n° 40187.

23762 Avignon, 24 janvier 1328.
Ordre aux sacristains de St-Paul, de St-Nizier et de St-Thomas de Fourvière à Lyon de faire recevoir Agnès, fille de feu Ismidon de la grande rue, fille lettrée de Vienne, comme religieuse à St-André de Vienne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 148, n° 40188.

23763 Avignon, 24 janvier 1328.
Le pape autorise le confesseur de Béatrix de Viennois, veuve de Hugues de Chalon, dame d'Arlay, dioc. de Besançon, à lui accorder l'indulgence plénière à l'article de la mort.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 149, n° 40197.

23764 Chabeuil, 24 janvier 1328.
... Ind. 11. Albergement en emphytéose perpétuelle passé par Guigues, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, avec le consentement d'Henri Dauphin, s^r de Montauban et Mévouillon, à Garin Fabri, de Romans, d'un bois de 70 seterées appelé de Gicor', touchant la rivière du Chalon, au mandement de Peyrins, sous le cens de 30 setiers de beau seigle, mesure des cens delphinaux à Peyrins, à la s^t Michel, et 100 gros Tournois d'argent avec O rond pour investiture, que Garin déduit de 21 livr. 11 s. 9 den. gros Tournois à lui dus. Le dauphin lui cède ses droits utiles sur les choses albergées et l'investit par tradition d'un bâton ; il l'exempte de toute servitude. Garin et le châtelain de Peyrins institueront des banniers assermentés ; les bans seront partagés. *Act. ap. Cabeolum*, dans la maison de Pierre Durandi ; témoins : Guy de Grolée, Amblard Nigri, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp.
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 84-5 ; B. 2981, 1^b. *Invent. St-Marcellin*, II, 1266.

23765 Chabeuil, 24 janvier 1328.
Jean Humbert donne 4 s. 6 d. au [messager] Raynaud, envoyé de *Cabeolo* à Montfleury.
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23766 Avignon, 26 janvier 1328.
Pierre de (*Cæsalibus*), chan. de Trois-Châteaux, est chargé de la collation d'un canonicat à Viviers.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 151, n° 40217.

23767 Avignon, 26 janvier 1328.
Grâce expectat. accordée à Pierre Revoyri, bachelier en droit canon., chan. de St-Ruf de Valence, de bénéf. dépendant de ce monast. ; il se démettra de ses *claustralia* au prieuré de la Côte-St-André, dioc. de Vienne, etc. — Exéc. : l'archevêque de Vienne, le prieur de Bésayes (*Baysaiis*) et le sacristain de Romans, dioc. de Valence et de Vienne.
MOLLAT (G.), *Jean XXII, lettres comm.*, VII, 152, n° 40227.

23768 Montfleury, 29 janvier 1328.
... Ind. 11. Hommage prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, présent, par Jean Alamandi, seigneur de Revel, en tant que seigneur d'Uriage (*Uriatici*) et pour ce château : il lui en fait hommage lige ; le dauphin l'investit par tradition d'un bâton. Fait *ap. Montemflur'* ; témoins : Guy de Grolée, chevalier, Guigues Berardi, doct. ès-lois, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]
Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 85b-6a.

23769 Grenoble, 29 janvier 1328.
Le dauphin se proposant de passer dans la terre de la Tour, mande à Grenoble ses gens d'armes ; Jean [Humbert] paye 14 l. 10 d. pour la *fabrica* et *borratura* des chevaux du dauphin, les gages et dépenses des gens d'armes : Artaud, Henri et Artaudet de Beaumont, frères, etc. et la dépense de Guiot de Vil., écuyer de la reine Jeanne [tante du dauphin] ; et 20 l. 2 s. 8 d. pour le cheval, le roussin et le valet (*garcifer*) du bâtard Humbert.
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23770 29 janvier 1328.
Investiture et au besoin inféodation de la mistralie de Voiron par Edouard, comte de Savoie, à noble Guillaume Burdin, de Voiron, avec droit de prendre les mêmes bans [que] de la champerie et 6 den. en chaque crie de 3 sols 9 den., etc., avec hommage.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 391 : VI, 233b.

23771 Chandieu, 3 février 1328.
Libertés accordées aux bourgeois d'Heyrieu (*Ayriaci*) par Jean, seigneur de Chandieu, conformes à celles concédées par le comte de Savoie à St-Georges d'Espéranche. Fait dans le château *Chandiaci, a° Nat...*
SECOUSSE, *Ordonnances d. rois de France*, VII, 310-9.

23772 3 février 1328.
Investiture par le prieur de Villard-Benoît en faveur de Guigues Leuzon, de la terre à lui vendue le 10 mai 1326. Guigues d'Avalon, not.
Inventaire d'Avalon, chap. I.

23773 Pérouges, 4 février 1328.
Jean Humbert paye 4 s. au messager Ray[naud], envoyé de *Perogis* à Lyon porter une lettre à Jean Raymundi, lui demandant d'envoyer des harengs (*aleces*) et poissons gras pour la provision de la dauphine.
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23774 4 février 1328.
Investiture par le prieur de Villard-Benoît de la vente du 24 janvier 1324.
Inventaire d'Avalon, chap. I.

23775 Tullins, 5 février 1328.
... Ind. 11..., *ap. Tollinum*. Extrait du testament de feu Aymar Berengarii, seigneur de Pont-en-Royans, concernant la maison des Ecouges, délivré à la demande du prieur Jacques Vetone et sur l'ordre d'Antoine Segnoreti, juge mage de la cour delphinale en Viennois, par le notaire Nicolas Chalvayronis ; témoins.
AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 158-9, n° 39.

23776 6 février 1327/8.
Humbert d'Hauterives, damoiseau, reconnaît avoir reçu du châtelain de Serves, payant au nom du dauphin, 50 liv. en à-compte sur 100 que ce dernier lui devait à raison de l'hommage qui lui avait été prêté.
Arch. de l'Isère, B. 4411, 109 (*Invent.* IV, 263a).

23777 9 février 1327/8.
Transaction entre Guillaume de Montchenu, procureur, et Joffrey Veylesf, Johannet Arnulfi, Bernardon et Péronon Pleuron, frères.
Reg. instr. maj. anniv. S' Barn. Romanis, I, CLXVJ.

23778 10 février 1328.
Henri Dauphin, régent du Dauphiné, mande au châtelain de Chatte de ne pas contraindre Amblard de Quincieu à payer au dauphin un cens de 5 sols pour une maison jusqu'à ce qu'on lui ait assigné une rente de 10 sols [pour un moulin à la Sône]. ...Mercredi après l'octave de la Purification.
Arch. de l'Isère, B. 2991, XIX. *Invent. St-Marcellin*, I, 674 : II, 2007.

23779 Tullins, 10 février 1328.
Ap. Tollinum, Jean Humbert remet 12 s. au messager Bœuf (*Bovi*), envoyé à Avignon au seigneur de Montauban.
CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18 (à part).

23780 12 février 1328.
...Ind. 10 [= 11]... A la demande d'Arthaud de Beaumont, héritier universel de feu Guers de Beaumont, chevalier, Pierre et Antoine Prati, frères, se reconnaissent ses hommes liges et lui prêtent hommage et fidélité, baisant les ongles de ses pouces en signe d'affection. *Act. ap. Monadretz*, en la maison d'Arthaud, devant son grenier ; témoins. Antoine Meyllureti, not.
BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 57.

23781 La Baume-lès-Sisteron, 12 février 1327/8.
Sentence arbitrale prononcée par G[uillaume], évêque de Gap, entre Pierre des Mées, prieur d'Antonaves, et Amelin de Sisteron, coseigneur de Châteauneuf-de-

Chabre; ce dernier payera le 15e des grains pour la dîme.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 188a.

23782 13 février 1328.

Concession en augment de fief par Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, à Nicolas Constant, d'Alba, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, en récompense de services, de la moitié et 36e partie du château et mandement d'Aubres, dioc. de Die, et de toute la juridiction sur les étrangers, plus du terroir du Blacosa et de la tour de Blacose, confrontant, etc., sous réserve de foi, hommage, ressort et supériorité.

Arch. de l'Isère, B. 3040, 19b. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 41b; II, 217 : 48, 856.

23783 Grenoble, 13 février 1328.

Jean Humbert remet 12 s. à Chérodulme, envoyé de *Grationopoli* vers Avignon au seigneur de Montauban.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 18-9 (à part).

23784 Grenoble, 14 (= 15) février 1328.

Lundi entre les deux *Carniprivia, ap. Grationopolim.* Jean Humbert paye 46 s. 8 d. pour *fabrica* et *borratura* des chevaux et sommiers, quand le dauphin alla vers Moras; plus 19 liv. pour torches, chandelles, épices *(species)* et dragées achetées par le camérier Gilet.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23785 15 février 1328.

Vente à noble Jean de Bellecombe par Antoine Tarraillon et Mermette sa femme, d'une setérée de pré aux prés de Goncelin, lieu dit au Rivail, pour le prix de 6 livr. Guillaume Micha not.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23786 Embrun, 15 février 1327/8.

Vente à Rodolphe d'Embrun, coseigneur de Savine, par Oliva, veuve de Montolin *Bonihominis*, de Savine, des services et droits de leyde, tasque, lods, péages par eau et par terre, pulvérage qu'elle possédait en-deçà et au-delà de la Durance, à Savine, Prunières, Réalon, le Puy, Montmirail, etc., acquis de noble Métellin avec la dot d'Oliva, au prix de 40 liv. Témoins : Guillaume Gontard, chapelain. Bertrand Gaufredi, de Collobrosio, dioc. de Digne, not. imp. Bulle en plomb de la cour commune d'Embrun.

GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 159, pap.), 146a.

23787 17 février 1328.

Confirmation par Guigues, dauphin de Viennois, de la vente faite par Henri Dauphin, élu évêque de Metz, régent le Dauphiné pour led. Guigues, à noble François de Bardonnêche, de tous les droits, actions réelles, personnelles, utiles et directes appartenant au dauphin dans le mandement de Bélines, pour le prix de 30 liv. gros Tournois d'argent, sous réserve de l'hommage, etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 75.

23788 St-Quentin, 18 février 1328.

Jeudi entre les deux *Carniprivia*, lorsque le dauphin venait de Moras, Jean Humbert solda 60 s. 10 d. *ap. S. Quintinum*, où le prince déjeuna avec toute sa famille.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23789 Montfleury, 19 février 1328.

Ap. Montem Fluritum. Jean Humbert donne 20 s. en aumône à une béguine, par ordre de la dauphine, et 18 liv. à Henri de Beaumont, châtelain de la Perrière.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23790 (19/28) février 1328.

Guigues Rochi, de Peyrins, donne 4 sols gros au dauphin, qui lui avait fait remise de ce que le juge du Viennois exigeait pour la publication du testament de son frère Humbert Rochi.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 13-4 (à part).

23791 21 février 1328.

Lettres confirmatives du dauphin Guigues de celles du 17 janv. 1318.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 138a.

23792 22 février 1328.

Thomassius et Gentilis de Florence reconnaissent avoir reçu d'Henri Dauphin 800 liv. Viennois, le tournois compté pour 2 sols 8 den., qu'il leur devait pour raison de prêt. Reymond Esmini, d'Upaix, not... Ind. 11.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 177.

23793 Montfleury, 22 février 1328.

Jean Humbert donne 4 s. au messager Raynaud, envoyé de *Monte Flurito* à Grâne vers la dame de Baix *(Bayf)*, pour contremander le jour que le dauphin avait pris avec elle à Crest au mercredi après le *Carniprivium vetus* (24 f.).

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23794 (Montfleury), 23 février 1328.

Jean Humbert donne 4 s. 6 d. au messager Bœuf *(Bovi)*, envoyé vers les commandeurs de St-Paul et de Navarre, pour les inviter à se rendre *ap. Montem Fluritum.*

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23795 23 février 1328.

Mercredi, veille de st Mathias, les gens de St-Pierre [d'Allevard], sur la route de *Costa de Combis*, maltraitent des gens de Theys.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, en acte de fin 1329.

23796 Paris, au Louvre, 24 février 1328.

Philippe, roi de France, mande aux gens du Parlement, d'ajourner les causes de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, prisonnier du dauphin de Viennois depuis la bataille de Varey.

VIARD (Jules), *Lettres d'Etat*, no 2. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourg.* VIII, 306, no 7261.

23797 Grenoble, 27 février 1328.

Ind. 11... Quittance en faveur d'Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, par Pierre de Boënc, fils de Guillaume de Boënc, chevalier, lequel

avait tenu le château et la châtellenie de Montluel pour Henri pendant 1 an 2 mois et 8 jours, ayant reçu comme salaire 111 sols 2 den. gros Tournois d'argent avec O rond, par les mains de Guillaume Burgarelli. *Act. ap. Gracionopolim*, en la maison de Hugues Frumenti ; témoins : Mathieu Libardi, chapelain, Jean d'Amblérieu, Péronet Viviani, not. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 86.

23798 Montfleury, 28 février 1328.

...Ind. 11... Guigues, dauphin de Viennois, constitue Humbert de la Balme, chevalier de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, commandeur de St-Paul en Viennois, son procureur général pour requérir dans le royaume ou l'empire Guichard seigneur de Beaujeu et obtenir de lui l'approbation des conventions, transactions, pactes, inféodations et hommages faits par lui à St-Vallier le 24 nov. 1327, et le serment de les remplir. *Acta ap. Montem Fluritum*, en la chapelle ; présents : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, Jean Humberti, jurisconsulte. Humbert Pilati, de la Buissière, dioc. de Grenoble, not. imp. et roy.

Inséré dans l'acte du 18 mars 1328. — Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 87. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 212-3.

23799 Montfleury, 29 février 1328.

Jean Humbert donne 4 s. à Rat, envoyé de *Monte Flurito* vers Grâne, pour contremander le jour pris par le dauphin avec la dame de Baix *(Bays)*, déjà prorogé ; il paye 25 s. pour une selle en remplacement de celle de Guillaume de Rougemont brûlée à Demptézieu *(Denthaysiacum)* quand le dauphin y était.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23800 Etoile, 1er mars 1327/8.

Aymar de Poitiers *(Adomar de Pictavia)*, comte de Valentinois et Diois, ne pouvant commodément [gouverner] ses comtés à cause de ses infirmités, ordonne à ses vassaux de rendre à Ay[mar] de Poitiers, son premier né et héritier, l'hommage qu'ils avaient coutume de faire à lui-même. Fait *ap. Stellam*, dans la résidence *(hospicio)* du comte. Présents : Guillaume de la Roche *(Ruppe)*...., Guillaume dit seigneur de Ban *(Bane)*, dioc. de Die, Amédée Raynerii, de Baix *(Banio)*, Etienne de Marcols *(Marcholun)*, seigneur de Gluiras *(Gloyraco)*. Ponce Lamberti, not. imp. et comt.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, dans l'hom. du 16 mars.

23801 Privas, 1er mars 1327/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Guillaume de Poitiers, seigneur de St-Vallier et de Fay, entre autres pour le château, la paroisse de Clérieu et sa baronnie, son château de St-Vallier, le château et mandement de Chantemerle ; plus hommage les fiefs que tenaient de lui les seigneurs de Montchenu, Claveyson et Murinais, son château d'Alzon et les fiefs d'Hugues de Gortia, des seigneurs de Rieviran et Salantio, son château de Messènes, plus le fief du château et mandement de Raphaël (Raffail) que tenait Hugues de Fourchade (Furat). *Act. Privacii*, dans l'hôtel de la forteresse.

Invent. St-Marcellin, I, 647-8, 755 ; II, 972-3 ; *Vivarais*, 453-4 (*Isère*, IV, 16a). — Caise (A.), *Cart. de St-Vallier*, 23-4, n° 18.

23802 Montfleury, 2 mars 1328.

Jean Humbert donne 2 s. à Chéradulme, envoyé de *Monte Flurito* à Chambéry *(Cambayriacum)*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19 (à part).

23803 3 mars 1328.

Enquête faite par Bertrand, archevêque d'Embrun.

Neues Archiv (1899), XXV, 744-9.

23804 Montfleury, 3 mars 1328.

Galliard est envoyé de *Monte Flurito* vers Vienne remettre des lettres et de l'argent au commandeur de St-Paul pour porter en France ; Bœuf *(Bovi)* est expédié vers Romans à G[uillaume] de Maloc *(Malosto)*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 19-20 (à part).

23805 3 mars 1327/8.

Transaction entre Jean de Montcerme, prieur de St-Pantaléon, et les syndics de Rousset, ménagée par Giraud de Venterol, sacristain de St-Pantaléon, et Laurent, prêtre et moine de Rousset, touchant la dîme du foin : les possesseurs de prés ne doivent la 24e partie que du foin *maïenc ;* et la dîme des blé, vin, fruits, chanvre et légumes, excepté pour les fruits des arbres, les raves et les *ortolailles ;* les habitants pourront dériver l'eau par aqueducs ou canaux à travers les fonds les uns des autres, en payant les dommages à dire d'experts.

Arch. de la Drôme, E. 5928, transcr. et trad. (*Invent.* IV, 276a).

23806 Grenoble, 4 mars 1328.

Jean Humbert paye *ap. Gratianopolim*, par ordre du dauphin, 15 s. à un juif et une juive baptisés.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23807 La Buissière, 4 mars 1328.

Rat est envoyé de *Buxeria* à Vienne, pour porter des lettres sur la réforme des trêves.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23808 4 mars 1327/8.

Traité entre Pons de Nerpol, seigneur de Charmes, et les habitants d'Arthemonay, par l'arbitrage d'Amblard Noir, chevalier.

Moulinet, *Reg. généal.* III, 535.

23809 La Buissière, 5 mars 1328.

Chéradulme est envoyé de *Buxeria* vers Grâne pour contremander le jour fixé à la dame de Baix *(Bays)*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23810 6 mars 1327/8.

Edouard, comte de Savoie, enjoint à son châtelain de St-Symphorien-d'Ozon de respecter la juridiction de

Jacques, seigneur de Bron (Broenc), écuyer, sur cette paroisse.

Arch. de l'Isère, B. 2962, 277b ; B. 3401, reg. (*Invent.* III, 10b). *Invent. Viennois*, III, 2.

23811 La Buissière, 6 mars 1328.

Le messager Reynaud est envoyé de *Buxeria* vers Moirans et reçoit 2 s.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23812 La Buissière, 7 mars 1328.

Rat est envoyé de *Buxeria* à Vienne porter les lettres de réforme des trêves *(treugæ)*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23813 Chantemerle, 8 mars 1328.

Ind. 11. Reconnaissance passée en faveur de l'église St-Marcellin de la Salle, à la requête de Nicolas Boniti, chapelain, par Jean Ruelli, de Chirouse *(Chirossa)*, d'une obole de pension sur un champ. Témoins. Bonin Fabri not... *ap. Chantamerlum.*

Arch. des Htes-Alpes, E. 337, orig. parch. (*Invent.* II, 59a).

23814 9 mars 1328.

Commission donnée par le dauphin Guigues à Marquis de Claix, prévôt de l'église St-André de Grenoble, et Pierre Petri (de la Pierre), juge mage de Graisivaudan, pour informer sur le droit prétendu par Guy de Grolée sur le château de Morestel. — Cf. 14 suiv.

Auvergne, *Hist. de Morestel*, 75-6.

23815 Montfleury, 10 mars 1328.

[Le messager] Raynaud est envoyé de *Monte Flurito* vers Vienne à l'archidiacre et au mistral de cette ville.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23816 Grenoble, 11 mars 1328.

Ap. Grationopolim, on envoie un messager vers Vif *(Vivum)* chercher Bernard Juliani.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23817 11 mars 1327/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, par Aymar de Taulignan, chevalier, pour le château et terre de Rochefort, dioc. de St-Paul-Trois-Châteaux, avec son terroir, mandement, forts, droits et appart., etc., et la parerie qu'il avait à Rochebaudin et son mandement, avec toute juridiction, inféodée par led. comte en fief rendable *pro bono dominio.*

Invent. Valentinois, IV, 271b, 278b : II, 740-1,-8-9.

23818 Grenoble, 12 mars 1328.

...Ind. 11. Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville, pour sa vie et avant tout autre, exceptés les hommages qu'il doit au seigneur de Bressieux, au chapitre et à l'église de Romans et à l'archevêque de Vienne, avec promesse de l'aider en plaid et en guerre. Le dauphin lui donne en fief viager 100 sols gros Tournois d'argent de revenu annuel, sur la gabelle de St-Jean-d'Octavéon *(Alteveone)*, et lui en remet des lettres ouvertes. Hugues lui en passe reconnaissance en fief. Fait *ap. Gracionopolim*, dans le cloître de St-Laurent ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Guy de Grolée et Guillaume de Royn, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 88.

23819 12 mars 1328.

Sentence rendue par le vibailli de Graisivaudan, entre Aynard de Bellecombe, et Pierre et Bernard Davanier, frères, qui adjuge au 1er des fonds dans le mandement du Touvet, mouvant de sa directe et possédés par lesdits frères, pour défaut de payement des rentes. Sceau.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

23820 Grenoble, 13 mars 1328.

[Le messager] Rat est envoyé de *Grationopoli* vers Moirans *(Moyrencum)*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23821 Grenoble, 14 mars 1328.

Commission donnée par Guigues, dauphin de Viennois, à Marquis de Claix *(Marchisius de Claysio)*, prévôt de St-André de Grenoble, et Pierre Petri, juge mage en Graisivaudan, pour examiner les droits de Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, sur le château de Morestel, à raison de substitution prévue en sa faveur par Alix de Beauvoir, femme de feu Guifred de Méolans *(Meolano)*, seigneur de Morestel, à leur fils Humbert décédé et de la donation faite à Guy par Marguerite de Morestel, religieuse de Laval-de-Bressieux *(Vallis Brissiaci)*, en tenant compte de sa concession qui permet à une femme d'en recueillir la succession et faisant remise de la prescription. *Dat. Gracionopoli*, assisté de son oncle Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon. Sceau. — Cf. 9 préc.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 59b-60a ; B. 3009, VIIIe xxiijb (2), xxxij. — Cf. 10 juin 1329.

23822 St-Marcellin, 15 mars 1328.

Rat est envoyé de *S. Marcellino* au seigneur Guillaume Alamandi.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23823 16 mars 1327/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils du comte de Valentinois, par Artaud de Mats, de la Mastre, pour 1 setier seigle et 1 hémine avoine de cens portant directe, qu'il prenait au mandement de Chalançon, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 454.

23824 Châteauneuf-de-Mazenc, Baix, 16 mars 1327/8.

Robert, seigneur d'Uzès et Aimargues *(Armanic')*, Hugues Ademarii, seigneur de Montélimar et la Garde, Giraud Adémar de Monteil et autres nobles tenant fiefs et arrière-fiefs d'*egregius* Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, pour se conformer à l'ordre du 1er mars, se rendent *ap. Castrum novum de Dalmacenum*, en présence d'Aymar, son fils aîné, pour lui prêter hommage lige. Robert déclare tenir, selon la recon-

naissance de feu Décan, seigneur d'Uzès et Aimargues : au-delà du Rhône, la 1/2 des châteaux et mandements de Valaurie et Roussas ; 1/4 de Pierrelatte ; 1/4 des fiefs tenus de lui par Pierre de Sérignan, Adémar de Pierrelatte, chevalier, et Ponce, seigneur de Beaumont, hormis ce qu'il possède à Mornas, Mondragon et la Palud, tous fiefs rendables en cas de guerre. Fait au château [*Ban*]*ii*, dans la maison de Guigues Giraudi. Témoins : Raymond de Tournon, etc. — Reconnaissance par [...] pour la moitié de Valaurie (*Vallis Auree*), Roussas *(Rosseto)*, le village ou château d'Ancône. Témoins : Hugues et Giraud Ademarii, Arnaud de Poyols (*Poielo)*, chevalier. Ponce Lamberti, not.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, n° 10, orig. parch., lacunes (*Invent.* 3[b]). *Invent. Baronnies*, II, 442 : 1085 ; *Valentinois*, I, 52 : I, 55 ; II, 497.

23825 Avignon, 17 mars 1328.

Jean XXII confère la prévôté d'Embrun, avec canonicat et prébende, vacants par la mort récente de Pierre Duranti, chapelain apostolique, à Hugues de Mandagot, nonobstant les canonicats qu'il possédait à Aix et Fréjus, et des églises aux diocèses d'Uzès et Béziers... *pontif. a° 12. — Personam tuam.*

Arch. Vatic. Reg. 88 (Johan. XXII. Comm. a. 12, p. 4, ep. 3512), 292[b].

23826 Valence, 17 mars 1328.

... Ind. 11. Hommage prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Aynard de Mornans *(Mornancio)*, fils de Guillaume de Mornans, seigneur de ce château, du consentement de son père, de 11 setiers de grain *(bladi)* commun, soit froment et seigle, et autres cens au mandement d'Albon ; et serment de fidélité. Fait *ap. Valenciam*, dans l'église des frères Prêcheurs ; témoins : Guy de Grolée, chevalier, Jean Humberti, juriste. Hugues Teulerii, de Crest, not. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 89[b]. *Invent. St-Marcellin*, I, 37.

23827 Valence, 17 mars 1328.

... Ind. 11. Donation avait été faite à Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, par Hugues de Chalon, seigneur d'Arlay, de ses droits sur l'héritage de Joffred de Coligny *(Colognye)*, damoiseau. Henri, considérant les agréables services de Joffred, les lui transfère en toute propriété par donation entre vifs, et l'investit par une plume d'oie *(anseris)*. Il prie Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, de le mettre en possession. *Act. ap. Valenciam*, dans la maison de Péron' de Crest ; témoins : Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 90.

23828 17 mars 1328.

... Ind. 11. [Projet non réalisé]. Guichard, seigneur de Clérieu, s'était constitué fidéjusseur de la part de Guichard, seigneur de Beaujeu, envers Guigues, dauphin de Viennois, de l'exécution du traité de St-Vallier ; le dauphin déclare exempter le seigneur de Clérieu de toute poursuite à ce sujet.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 91[a] ; à la fin : *Non fuit concessum.*

23829 Beauvoir, 17 mars 1328.

... Ind. 12... Henri Dauphin... Fait *ap. Bellumvidere*, dans la forteresse du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII[c] xxvj.

23830 Poncins, 18 mars 1327/8.

... Ind. 11..., *pontif. Joannis pp. XXII a° 12.* Humbert de la Balme, chevalier de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, commandeur de St-Paul en Viennois, procureur de Guigues dauphin de Viennois (28 fév. 1328), requiert Guichard, seigneur de Beaujeu, de ratifier les conventions faites entre lui et le dauphin à St-Vallier (24 nov. 1327). Le seigneur répondit qu'il allait en délibérer et se retira dans sa chambre avec ses conseillers. L'un d'eux revint pour dire au procureur, au notaire et aux témoins de sortir de la chambre, ce qu'ils firent incontinent. Fait en la chambre du seigneur de Beaujeu, dans la maison ou manoir des frères de Poncins au-delà du petit pont ; présents : maître Nicolas d'Amelis ou de Vienne, clerc du roi, chanoine de Senlis, Jean de Neuville, Yvon Grallonis et Guillaume......, clercs, des diocèses de Reims, Quimper et Léon.

Arch. de l'Isère, orig. parch. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 299-300. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.*, II, 212-3. CAISE (A.), *Cart. de St-Vallier*, 25, n° 21.

23831 Valence, 18 mars 1328.

Ap. Valenciam, le dauphin fait donner 6 sols 3 den. aux frères Augustins de Crémieu *(Crimiaco)*.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23832 Valence, 18 mars 1328.

... Ind. 11, supplique adressée à Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, et Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, par Joffred et Antoine Boneti Balbi, de Chieri *(Quario)*, lombards : leur cousin Guiot Boneti, placé sous la sauvegarde des princes, a été capturé par Jacques Malabailli et ses complices, et retenu dans les châteaux du dauphin ; ils les prient de pardonner aux coupables, ce qui est accordé. Fait *ap. Valenciam*, dans la maison de feu Guigues de Tournon ; témoins : Guy de Grolée, Albert Vetule, chevaliers, Jean Humberti, Jean Pelati, jurisconsultes, Humbert Boyssonis et Rancon Sagristonis, nott. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 91[b]-2.

23833 Valence, 18 mars 1328.

... Ind. 11, quittance passée à Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Jean Aynardi, chevalier, de 270 flor. d'or pour achat de chevaux et 60 sols gros Tournois d'argent de salaire comme bailli de la Tour, le dauphin ayant payé une dette équivalente de Jean à Guigues et Jean Duhes, Jean Raynaudi, André, fils de Bernard de Mizoën, Jean Fabri, Jean Gaygn, de Mizoën, et Jean Chaberti, de *Clavone*. Fait *ap. Valenciam*, dans l'église des Prêcheurs. Témoins : Jean Humberti et Jacques Malabaylli. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 92.

23834 Valence, 18 mars 1328.
Confirmation des franchises de Montluel par le dauphin Guigues et Henri Dauphin.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1077 (à 1338).

23835 18 mars 1327/8.
Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, par noble Pierre Albanel, d'Eygluy, pour ce qu'il avait de franc et noble aux mandements d'Eygluy et Montclar, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 236b : I, 912 ; II, 226.

23836 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Jean Alia, de Savasse, pour les cens qu'il prenait sous seigneurie au mandement de Gigors, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 28 : II, 25.

23837 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Pierre d'Aysacie, d'Eygluy, pour ce qu'il possédait de franc et noble au terroir et mandement d'Eygluy, jurid. haute et basse, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 912.

23838 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Reymond de la Bâtie, pour son avoir à Puygiron et son mandement, toute juridiction, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 158 : II, 634.

23839 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Pierre de Beaudiner, de Quint, pour son avoir au mandement de Quint, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 184 : II, 659.

23840 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Bermond Bérenger, à son nom et de Guigues son frère, pour son avoir à Véronne et Espenel, et ce qui lui avait été donné par Hugonne Bérenger, avec toute juridiction, plus le fief qu'il avait à Montclar et son avoir au mandement d'Eygluy, à Quint et Pontaix, etc.
Invent. Valentinois, III, 237b ; IV, 186 ; V, 530b : I, 913, 949-50 ; II, 227, 661 ; III, 648-9.

23841 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Guillaume Bermond, de Vassieux, pour son avoir avec toute juridiction à Véronne (Vercors), dioc. de Die, et de son fief aux mandements de Montclar et d'Eygluy, sans jurid.
Invent. Valentinois, III, 237b ; V, 530 : II, 227 ; III, 648.

23842 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Humbert de Bonnefoy, d'Espenel, pour son avoir au lieu d'Espenel et de Veniechauvet ?, en leurs terroirs et ressorts, juridiction, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 949.

23843 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par Pons Buon, de Montclar, pour sa parerie et son avoir au terroir et mandement de Montclar, avec toute juridiction, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 238 : II, 227.

23844 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par Pierre Didier, d'Eygluy, à son nom et d'Artaud son frère, pour leur avoir au terroir et mandement d'Eygluy, juridiction haute et basse, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 912.

23845 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Mathieu de Divajeu, pour son avoir aux mandements de Soyans et Bobelh, avec la juridiction qui apparaîtrait par les reconnaissances, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 101 : III, 324.

23846 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par Albert d'Eurre, pour une terre à lui donnée par led. comte à Saou, app. Lachaux ou Belans, avec ses appartenances.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 464 : III, 109.

23847 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par Guillaume d'Eygluy, qui reconnaît tenir en fief du comte le château et parerie de Pont-de-Barret, qui lui avait été donné par Louis de Poitiers, et tout ce qu'il tenait au terroir et mandement du Pègue, juridiction, etc.
Invent. Baronnies, II, 192 : 825 ; *Valentinois*, IV, 89b : II, 572.

23848 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Jarenton Hugon, de Piégros, pour ce qu'il avait de droit et propriété au terroir et mandement de Piégros, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 558b : II, 474.

23849 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Odoul Lardier, de Quint, pour son avoir au terroir et mandement de Quint, etc.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 183b : II, 659.

23850 (18 mars 1327/8).
Hommage au même par Liotard, pour lui et sa femme Alise, pour sa parerie au château et territoire de Montclar, en toute justice, et tout ce qu'il tenait en fief par inféodation, etc., sauf ce qu'il pouvait tenir d'autres seigneurs.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, II, 228.

23851 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Francon Manhan, d'Eygluy, pour son avoir aux terroirs et mandements d'Eygluy et Quint, etc.
Invent. Valentinois, IV, 183 : I, 911 (le 28 !) ; II, 658.

23852 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Lambert (de) Manhan, d'Eygluy, pour ce qu'il avait de franc et noble aux terroirs et mandements de Quint et Eygluy, etc.
Invent. Valentinois, IV, 183 : I, 911-2 ; II, 658.

23853 18 mars 1327/8.
Hommage prêté au même par noble Raymond Manhan, d'Eygluy, pour la 3e partie de la bailie (bâtie) de ce lieu et son avoir aux mandements d'Eygluy et de Montclar, etc.
Invent. Valentinois, III, 236 : I, 911 ; II, 226.

23854 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par Bertrand de la Motte *(Mola)*, habitant Piégros, de tout le droit, propriété et directe seigneurie qu'il avait au terroir et mandement de la Motte[-Chalancon], avec basse juridiction, plus son avoir au château et mandement de Châtelarnaud, etc.

Invent. Valentinois, III, 513 : I, 648; II, 433.

23855 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Humbert d'Orchano, pour son avoir aux châteaux, terroirs et mandements de Gigors et Marsanne, etc.

Invent. Valentinois, III, 27, 167 : II, 24, 164.

23856 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par Raymond de Piégros, fils d'Humbert, qui reconnaît tenir en fief franc ce qu'il avait de droit, propriété et directe seigneurie au terroir et mandement de Piégros, sans juridiction, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 558 : II, 473-4 (mai).

23857 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par Pierre Prés, de Die, pour son avoir aux mandements de Quint et Pontaix, etc., sauf une terre tenue en emphytéose du comte.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 182^b : II, 658.

23858 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Guillaume Reynier, de Gigors, pour la 3e partie d'une tour proche la maison dud. s^r de Poitiers, d'une sienne maison au mandement de Gigors, lieu dit à la Pierre de l'Orme, les cens qu'il avait aud. mandement, avec jurid., ce qu'il avait de noble à Châteaudouble, au mandement de Quint, ses cens au mand. de Montclar, acquis de Hugues Dusson, d'autres au mand. d'Eygluy, avec jurid.

Invent. Valentinois, III, 27^b, 237 ; IV, 186 : I, 481, 913; II, 24-5, 227.

23859 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Pierre Richard, de Quint, pour son avoir franc et noble au terroir et mandement de Quint, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 185^b : II, 661.

23860 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Guillaume de Roissas, de Quint, pour son avoir au terroir et mandement de Quint, et au nom de sa mère Mabilie, pour ce qu'il avait de franc et noble aux terroirs et mandements de Soyans et Châteauneuf-de-Mazenc, avec toute juridiction, etc.

Invent. Valentinois, IV, 184^b; V, 100^b : I, 579; II, 659-60 ; III, 324.

23861 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Philippe de Roissas (R-art), de Quint, pour son avoir aux terroirs et mandements de Quint et Montclar, avec toute juridiction, etc.

Invent. Valentinois, III, 236^b ; IV, 185 : II, 226-7, 660.

23862 18 mars 1327/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers par Armion (Her-n) Ruffi, de Piégros, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 559 : II, 474.

23863 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Pierre Ruffi (Ruphi), de Quint, pour ce qu'il avait de franc et noble au mandement de Quint, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 183^b : II, 658-9.

23864 18 mars 1327/8.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers par Rostaing Ruffi, de Piégros, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 559 : II, 474.

23865 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par Girin de St-Genis (G-ix), qui reconnaît tenir en fief la 1/2 du domaine de St-Genis proche Sauzet et son avoir aud. lieu, terroir et mandement, à Savasse et à la Laupie, et en leurs mandements, etc.

Invent. Valentinois, III, 118^b; IV, 403 (le 28) : II, 112-3; III, 42, 173-4.

23866 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Pons Saramand, de Montclar, pour son avoir au terroir et mandement dud. lieu, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 238^b : II, 227.

23867 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par Romaine, épouse de noble Pons Simond, de Baix, dioc. de Die, pour son avoir franc et noble aux terroirs et mandements de Quint, Gigors et Baix, etc.

Invent. Valentinois, I, 129^b ; III, 27^b ; IV, 185 : I, 126-7 ; II, 24 (le 13), 660.

23868 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Lantelme de Vassin, du mandement de Quint, reconnaissant tenir de lui en fief tout ce qu'il avait au mandement de Quint et Flandènes

Invent. St-Marcellin, I, 795 ; *Valentinois*, IV, 182 : II, 657-8.

23869 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Ponce de Vassin, pour tout ce qu'il avait de franc et noble aux terroirs et mandements de Quint, Pontaix et Rousset (Rivosée), en la paroisse de St-Tancha, mandement de Rousset, aux mandements de St-Nazaire et Flandènes, sauf le fief du Colonel qu'il tenait de Jean Alberion (Albericus ?).

Invent. St-Marcellin, I, 402,-5 (le 19), 795-6 ; *Valentinois*, IV, 185^b, 266^b, 660 : II, 735.

23870 18 mars 1327/8.

Hommage prêté au même par noble Adhémar Veteris, de Quint, pour son avoir au terroir et mandement de Quint, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 184 : II, 659.

23871 18 mars 1327/8.

Hommage rendu à Guichard, coseigneur de Clérieu, par Chabert Archinjaud, pour le fief d'Aurel au mandement de Clérieu ; il reconnaît devoir pour ce fief, qui va depuis le mas de Sablières et le chemin de Veaunes jusqu'au grand chemin et à la Roche de Bourdeaux, 110 sols Viennois à mutation de vassal et 50 de redevance annuelle ; et pour le fief d'Ausson, joignant le ruisseau

de Veaune jusqu'en Champlong et au plan et au chemin de la Roche-de-Glun, 25 sols de redevance.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 774-5.

23872 18 mars 1327/8.

Hommage rendu [à Guichard de Clérieu] par Hugues Lobet, damoiseau, pour tout ce qu'il avait au fief de Curson, du moulin de Guichard de Clérieu au rif de Veaune..., sous le plaid de 80 sols à mutation de vassal et 10 liv. de redevance annuelle.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 775.

23873 19 mars 1327/8.

Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, donne pouvoir à son fils aîné Aymar pour recevoir en son nom les hommages et reconnaissances de ses vassaux.

Arch. de l'Isère, B. 3485, orig. parch. (*Invent.* III, 49ᵃ). Arch. du chât. de Peyrins, chap. 1, nº 47. — *Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 177-8 (à part, I, 296).

23874 19 mars 1327/8.

Hommage rendu au comte de Valentinois et Diois par Pierre et Pons de Lers (*Lercio*, Lors), pour leur avoir à Espenel et Vercheny (*Veyre Chagne*), avec la juridiction à lui inféodée par led. comte, excepté un fief à Espenel relevant de Guillaume de Mornans.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 950.

23875 19 mars 1327/8.

Hommage prêté au comte de Valentinois par Brunissens de Piégros, épouse de Jean Ferlay, dud. lieu, pour plusieurs cens, une maison, un pré au lieu dit à la Gronette, sur le chemin de Salvasse, une vigne en Sala, une terre à Saquiabovin, une autre à la Conche, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 559 : II, 474.

23876 19 mars 1327/8.

Hommage de Hugues Roberti, de Clérieu.

23877 La Baume, 20 mars 1327/8.

Le procureur d'Elion, grand maître de St-Jean de Jérusalem, présente à G[uillaume], évêque de Gap, deux bulles d'Honorius III et de Jean XXII concernant l'exemption de son ordre ; le prélat se déclare prêt à les observer. *Act. Balmæ*, devant Sisteron, en la cour (*aula*) de la maison de l'évêque ; témoins : Nicolas Nicholay, prévôt de Chardavon, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône. Ordre de Malte, liasse 25.

23878 Grenoble, 22 mars 1328.

Ap. Grationopolim, Jean Humbert donne 2 s. pour souliers (*sotulares*) au bâtard Humbert.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23879 (22 mars/14 avril) 1328.

Reçu par le trésorier du dauphin 5 sols gros pour sceller l'acte *deseyamenti* des biens d'Aymon Chapelli concédés par le dauphin à Amédée de Roussillon. Reçu 10 flor. de Bindarellus pour le sceau de la concession de la fabrication de monnaies à Visan, Chabeuil et Veynes à 18 den. Tourn. ; 5 fl. de Barthélemy Latoudi pour la monnaie de Serves (*Cerviæ*) ; 2 fl. de Lantelme Algoudi pour celle de Grenoble ; etc.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 14 (à part).

23880 23 mars 1328/avril 1329.

Compte d'Hugues Liotard, juge de Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3619, orig. parch. (*Invent.* III, 114).

23881 Pelleautier, 26 mars 1328.

Reconnaissance à noble Raymond de la Font, de Pelleautier (*Podiolhauterio*), par Giraud Alaudi, chapelain dud. lieu, et son neveu Jean Alaudi, fils de feu Jacques le Vieux, de deux vignes à Pelleautier, la 2ᵉ à la Noayera, sous le cens de 3 oboles. Chaniard de *Costa* not.

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 23), 26-7.

23882 Beaufort, 27 mars 1328.

...Ind. 11.... Jaquemette, fille de feu Pierre de Serraval et épouse d'Arthaud de Beaumont, du consentement de son mari, fait donation de tous ses biens et droits paternels et maternels à Hugues Juliani, de Chantemerle au mandement de Briançon, diocèse d'Embrun ; investiture par un fêtu (*festula*). *Act. ap. Bellum fortem*, dans la salle supérieure ; témoins : Laurent Rogerii et Guigues de Beaumont, dit Guers, damoiseaux, etc. Girod de Frayney, clerc, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 95.

23883 30 mars 1328.

Vente par Claire, femme de Guillaume Chameret, de Valence, à Durand Albert.

Repert. doc. eccl. SS. Apol. et Joh. Valencie, IIIᶜ lviij.

23884 Avril 1328.

Lettres de noblesse accordées par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Guillaume et Etienne Puscard, du Touvet.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 388.

23885 1ᵉʳ avril 1328.

Election de Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne. — Cf. 19 déc. 1327.

Charvet, 460. Collombet, II, 294.

23886 1ᵉʳ avril 1328.

Concession par Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, à Lantelme Aynard, chevalier, pour récompense de services, des fiefs, seigneuries, juridictions et droits qu'il avait au château, bâtie et mandement de Montaulieu, sauf les hommages que lui devaient Jean de Cirolis, Raymond et Isnard de Rastel, frères, Giraud Arseilan et son frère, et les héritiers de Marin Escoffier et autres coseigneurs du lieu, à charge d'hommage comme de ce qu'il avait à Curnier (Curneyer). Fait *ap. Avisanum*, dans la forteresse du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIᶜ v. Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 40 : 677.

23887 3 avril 1328.

Pierre, évêque de Genève, passe procuration à Jacques de St-Georges, prévôt de son chapitre, et à Pierre Gravey Ruel, damoiseau, pour vendre ou engager au dauphin de Viennois les châteaux de Peney et de Jussy dépendant de son évêché, et les hommages et fidélités dus à son église par les comtes de Savoie et de Genevois.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 300-1. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 304. = *R. Gen.* XVIII, 375.

23888 5 avril 1328.

Inventaire des armes et armures remises dans sa maison, à Beauvoir-en-Royans, par Guigues Guerre à Guillaume des Essarts, recevant au nom de Jean de Vernier, chevalier.

Arch. de l'Isère, 4411, 113ᵇ (*Invent.* IV, 263ᵃ).

23889 Beauvoisin, 6 avril 1328.

...Ind. 11. Béatrix, veuve de Guillaume Remusati, seigneur de Beauvoisin et Bénivay, comme tutrice de leurs enfants, et ses fils Mondon et Bertrand Remusati, autorisés par elle, considérant les grands services rendus à leurs époux et père par Jean Nicholay, font cession à son fils Raymond N-y et noble Sabine, veuve de Jean N-y et tutrice de leurs enfants, de l'obligation passée en faveur de Guillaume Remusati par le prieur de Durbon le 1ᵉʳ mars 1321/2. Fait dans la bastide de G-e R-i, au territoire *Bellivicini*. Témoins (3). Robert Rotberti, not. d'H[enri] Dauphin, seigneur des baronnies de Mévouillon et Montauban, et impér.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 638-41, nº 690.

23890 Pisançon, 8 avril 1328.

...Ind. 11. Sibylle *(Sebilla)* de Baux, épouse d'Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, réclamait à Guigues, dauphin de Viennois, 10000 livr. bons Tournois petits, comme héritière universelle de Béatrix d'Avellino ou de Baux, veuve de Guy Dauphin, seigneur de la baronnie de Montauban, en vertu de l'obligation souscrite à Béatrix par le dauphin Jean, père de Guigues. Le dauphin, avec le consentement de son oncle Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, et du conseil d'amis communs, promet à Aymar de payer cette somme à raison de 1500 livr. par an ; il lui assigne un revenu égal sur le château de Vals *(Valle)*, et à Villeneuve de Vals *(de Bertenz)*, les péages et gabelles de ces lieux, le château de Pisançon, le péage et la gabelle de St-Lattier *(S. Laterii)*, réserve faite de 300 livr. perçues par le seigneur de Villars ; les péages et gabelles seront perçus à partir de la Toussaint, les autres revenus à partir de la sᵗ Jean-Bapt. Sibylle présentera au dauphin des collecteurs capables, qui feront serment de rendre des comptes fidèles à ses auditeurs ; ladite dame donnera quittance des sommes perçues. Aymar promet de faire approuver par elle d'ici à sᵗ Jean-Bapt. Fait *ap. Pisansianum*, sur la place du château ; témoins : Guichard, sʳ de Clérieu, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, juriste, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 94-7.

23891 Romans, 8 avril 1328.

Jean Humbert paye 20 Tournois d'argent au messager de la reine Clémence, qui avait apporté les lettres [du roi de France] concernant l'affaire de Robert de Bourgogne.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23892 Gap, 8 avril 1328.

Pierre Odonis, fils de François et de feue Béatrix [fille de Raymond Jaufred, de Sisteron], vend, pour éteindre les dettes de son père, à noble Jean de Montorcier, fils de François dudit M-r, la part des biens de sa mère, dont il est héritier, à Gap, lieu dit de la Mayre, près la terre de Marguerite, épouse de Boniface de Bardonnêche, chevalier, etc., au prix de 110 liv. et sous le cens de 25 sols Viennois, pour un anniversaire à l'église de Gap. Consentement de sa femme Françoise et de ses sœurs Lantelme, femme de Giraud Orcelli, et Catherine, femme de Geoffroy Abonis. Témoins. Jean Odonis, not. Fait dans sa maison.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1711, roul. parch. (*Invent.* VI, 349-50).

23893 Pisançon, 9 avril 1328.

Chéradulme est envoyé de *Pisantiano* à Serves *(Cervia)*. Le messager Pierre va à Châteauneuf-de-Bordette chercher Nicolas Constantii.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23894 St-Marcellin, 10 avril 1328.

Ap. S. M-num, le messager Raynaud va à St-Etienne [-de-St-Geoirs] chercher le cheval du dauphin. On paye 4 l. 3 s. au dorier Péronet pour un marc d'argent employé aux lettres de la *malecota* du prince, et 16 s. pour un bassin *(bacignus)* à son barbier.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

23895 11 avril 1328.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, par noble Amédée Berlion, de Chabrillan, pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroirs et mandements de Vaunaveys et Crest, sauf ce qu'il tenait de l'évêque de Valence ; plus son château, terre et mandement de Véronne, avec sa juridiction, droits et appartenances, inféodés par le comte, et ce qu'il avait aux terroirs et mandements de Montclar, Etoile et Charpey, etc... Lundi après l'octave de Pâques.

Invent. Valentinois, III, 238ᵇ ; V, 498ᵇ, 531 : I, 663-4, 755, 973 ; II, 228 ; III, 616, 649.

23896 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Amédée Berlion, de Chabrillan, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Alban, le Pouzin, Tournon, Privas et Barre (Bars), etc... Lundi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 458.

23897 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Silvon Bernaud, du Pouzin, pour son avoir aux terroirs et mandements de Baix, St-Alban, le Pouzin et Barre, etc... Lundi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 457.

23898 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Charenton la Chareta, du Pouzin, pour divers cens aux mandements de Barre, Baix, Privas, du Pouzin, St-Alban, 2 maisons d'hommes à celui de Durfort, avec directe ; plus une vigne app. du Claux au mand. de St-Alban, sur le ruisseau de Chambaud, etc... Lundi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 456-7.

23899 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Raynaud la Chareyta, pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroirs et mandements de St-Alban, le Pouzin, Barre (B-ry) et Gigors, un cens au mandement de Loriol et un pré, etc... Lundi après l'octave de Pâques.

Invent. Valentinois, III, 28, 535 : II, 25, 452 ; *Vivarais*, 457-8.

23900 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Hugues la Charieres, du Pouzin, pour une vigne et des cens aud. mandement et à celui de St-Alban, etc... Lundi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 458.

23901 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Hugues Dianos, notaire du Pouzin, pour son isle du Pouzin à lui donnée par le comte, un pré au pas Payraut Veteran, une maison avec plassage au Pouzin, une vigne au mandement de St-Alban, lieu dit à Chanalhas, etc... Lundi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 457.

23902 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Hugues Lamulhe, du Pouzin, pour 9 setiers blé de cens qu'il prenait au mandement de Baix, 4 sols Tournois de cens aud. mandement du côté de l'Empire, 3 s. aux mandements du Pouzin et de St-Alban, etc... Lundi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 456.

23903 11 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pierre Meruly, du Pouzin, pour divers cens et 1 maison d'hommes aux mandements de Durfort, St-Alban et le Pouzin ; plus, au nom de sa femme, pour une vigne au mand. du Pouzin, etc... Lundi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 456, 746.

23904 12 avril 1328.

Humbert de la Balme, chevalier de St-Jean de Jérusalem, commandeur de St-Paul en Viennois, requiert Guichard de Beaujeu de prêter hommage au dauphin Guigues, suivant l'accord du 24 nov. 1327 : Guichard demande une copie de cet accord et promet de donner satisfaction après l'avoir examiné avec ses conseillers.

Arch. de l'Isère, B. 3785, orig. parch. (*Invent.* III, 242b). *Invent. Prov. étrang.* 130a.

23905 12 avril 1328.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Pons de Bauze, avocat, pour des cens sur une terre et bois confrontant le ruisseau de Beauvoir, une terre sur le chemin de Boses à Moras, le mas de Beauvoir *(Pulchro Visu)*, qu'il avait eu de Bertrand Bouvier, de Bose, etc... Mardi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 459.

23906 12 avril 1328.

Hommage prêté [au même] par Jérenton de Bavas, de Tournon, pour son avoir aux terroirs et mandements de Tournon, Barre, St-Alban, Bavas et Durfort, sauf des cens tenus d'autres seigneurs, etc... Mardi après Quasimodo...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 486.

23907 12 avril 1328.

Hommage prêté [au même] par Raymond de Boze, fils d'autre Reymond, pour son avoir aux terroirs et mandements de Chalançon, St-Alban et Durfort, sauf une terre autrefois en pré sous St-Pierre-la-Roche, divers cens et 4 maisons au mas des Buauchas, une terre et maison al Bos, etc... Mardi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 459-60.

23908 12 avril 1328.

Hommage [rendu au même] par Selmons de Charucas, pour ce qu'il tenait au mandement de Gluiras (Gloyras)... Mardi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 486-7.

23909 12 avril 1328.

Hommage prêté au même par Giraud du Cheylard, coseigneur d'Asprejeu, pour des cens, tailles, journées et services qu'il avait avec Pons et Raimond Bonaut et les héritiers de Pons la Fauria, des cens au pont de Dornas (D-ac, D-at), à Boulogne, etc... Mardi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 458-9.

23910 12 avril 1328.

Hommage prêté [au même] par noble Pons Guillaume, de Rochessauve, pour son avoir aux terroirs et mandements de Savine, [St-]Alban, Tournon et Barre, sauf une livre de cire et 12 den. à Barre, qu'il tenait de l'abbé de Cruas... Mardi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 460.

23911 12 avril 1328.

Hommage prêté [au même] par Pierre, fils d'Hugues de Rochessauve, pour son avoir au mandement d'Andance et le contenu en un hommage du 30 juil. 1305... Mardi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 460.

23912 13 avril 1328.

Guigues, dauphin de Viennois, sur la demande de dame Helnior son amie, confirme les libertés obtenues d'Humbert dauphin par Guigues Allemand, seigneur de Claix, pour les hommes de Claix.

Moulinet, *Reg. généal.* I, 23.

23913 13 avril 1328.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné d'autre Aymar, malade, comte de Valentinois et Diois, par Eustache Albert, fils de Gérenton, à son nom et de ses frères Guemon, Bertrand et Gérenton, pour leur avoir au mandement de Barre, etc. sauf ce qu'il tenait d'autre seigneur, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 472.

23914 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Armendon Ammeu, pour son avoir aux mandements et terroirs de St-Alban, le Pouzin, Barry et Tournon, etc., sauf une métairie en Chazal Mont, mandement de St-Alban, qu'il tenait en emphytéose dud. comte et divers biens d'autres seigneurs, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 480.

23915 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume d'Antraigues ou d'Aizat, pour son avoir au terroir et mandement de Boulogne et au mas et terroir de Marconaves, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 473.

23916 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons d'Antraigues, pour la baillie de Boulogne, les cens, revenus, quartons et brassages qu'il prenait sur les mas de Bruchet, la Boisset et del Chaines, et les droit et propriété, etc. qu'il avait sur lesd. lieux et au mandement de Boulogne, sauf les biens qu'il tenait d'autres seigneurs, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 476.

23917 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par François Armeu, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Alban, le Pouzin et Barre, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 480.

23918 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pierre Bajuli, pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 479.

23919 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume de la Balme, au nom de son neveu François, pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban, etc., sauf un pré et une vigne qu'il tenait du prieur de Rompon, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 479.

23920 13 avril 1328.

Hommage prêté [au même] par Bergondion de Barre, pour 7 maisons d'hommes liges à Alissas et son avoir au mandement de Tournon, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 471.

23921 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Bozonet de Bavas, pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban : le mas a lo Char avec 5 maisons, sur les chemins de Lauvac à St-Alban et de Chalmairac à Lauvac, et des cens aux mandements de Barre et de Tournon, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 483-4.

23922 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guigues de Bavas, fils d'Etienne, pour ce qu'il possédait aux châteaux et mandements de Chalançon, St-Alban et Durfort, excepté des fonds tenus en emphytéose dud. comte et autres seigneurs directs ; plus son avoir aux territoires de Tournon et St-Alban, sauf une terre tenue de Pons la Sarre, etc... Mercredi...

Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. (*Invent.* IV, 4[b]).
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 461, 487.

23923 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume Bayle, fils de Pierre de Fayn, pour son avoir au mandement de Durfort, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 469.

23924 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume Bayle, de St-Symphorien (Saphorien), pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban, sauf 2 terres tenues en emphytéose d'autre seigneur, et de son avoir aux mandements de Bens, du Pouzin et de Barre, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 484-5.

23925 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Hugues Bayle, dit Morel de Chanéac, pour plusieurs cens à Durfort, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 482-3.

23926 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons Bayle, de Baix, pour la 4[e] partie du sel qui se lève au port de Baix sur les barques portant sel pour le droit de bailliage seulement, et de l'argent qui se lève sur les barques passant par led. port, p. le d. de 6 s., un cens tous les 2 ans sur le chauffage du bois de Baix, une terre aud. mandement, en Chabretas, deux autres à celui de Barre, un homme lige, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 476-7.

23927 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons Benoît, de Rochessauve, pour son avoir au terroir et mandement de Barre, sauf le mas de Mayeras, qu'il tenait en emphytéose dud. comte, et 3 setiers avoine de cens ; plus son avoir au terroir et mandement de St-Alban et du Pouzin, sauf des biens tenus d'autre seigneur, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 471-2.

23928 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Jean la Blanche, de Durfort, pour son avoir aux terroirs et mandements de Durfort, Chalançon, St-Alban et Baix, sauf quelques cens tenus d'autres seigneurs, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 462.

23929 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Jordan de Bochalin, habitant Lavant, pour son avoir au terroir et mandement de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 471.

23930 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par P. de Boisson, à son nom et de son frère Reymond et sa femme Egline, pour des cens en vin, mesure de Boulogne, en froment, mes. d'Aubenas, un chapon au mas de Lacort, en la paroisse de Vesant, mandement de Boulogne ; avec leur hommage lige et leurs tailles annuelles volontaires et services accoutumés, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 474.

23931 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Jean de Bosc, prêtre, à son nom et de ses frères Pierre et Raymond, pour 30 setiers vin de cens, une francesche de froment, etc. à Vessane, etc... Mercredi... .

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 475.

23932 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Me de Bosc, pour son avoir au terroir et mandement de Barre, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 472-3.

23933 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Nicolas de Boulogne (Bologne), notaire, pour le mas, domaine ou métairie de Plare et de Pont, au mandement d'Antraigues, et des cens, quartons et revenus dud. mas ; plus sa métairie, cens et quartons aux mas de Luzac et de Pomier, mandement de Corbière ; et ses fiefs, revenus et terres franches au mandement de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 475.

23934 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Garin seigneur de Brion, pour le château et terre de Brion, le château et terre de Cheylard, et le fief de Chiesa, avec leurs forts, terroirs, etc., avec toute juridiction ; plus son fief et seigneurie à Châteauneuf en Boutières, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 469.

23935 (13) avril 1328.

Hommage prêté au même par Guiot, coseigneur de Chalançon, dioc. du Puy en Velay, pour le château et terroir de la Mastre, avec son terroir, mandement et tous droits, propriétés, etc., avec toute juridiction, inféodé par le comte, sauf des métairies tenues d'autres seigneurs ; plus la maison de Pebent et ses appart., avec toute jurid. inféodée, et son avoir au mandement de Chalançon, etc... [Mercredi après] l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 465-6.

23936 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume Chaevet, pour son avoir sur le mas de Graeenat, la condamine de Luitohet, le bois Béliaire, les vignes de Bois Rond et del Selota, les quartons de Crose, des cens à Baix, Tournon et St-Alban, Gradoirac de Bac, le mas de Rota, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 482.

23937 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Giraud de Chambarlhac, de Fayn, pour sa part en droit et propriété du mas de Bochet, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 462.

23938 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble André de Chambaud, pour son avoir au terroir et mandement de Chalançon, sans juridictions, etc., sauf le mas de Mercusan, tenu d'autre seigneur, et le domaine et métairie de la Roche, tenu de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem ou du seigneur de la Mastre, plus son avoir aux mandements de Durfort et Tournon, etc... Mercredi...

Invent. Vivarais, 465 (*Isère*, IV, 18a).

23939 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Guigues de Champlas, pour son avoir au mandement de St-Alban, sauf des maisons et vignes qu'il tenait en emphytéose de la maison de Rompon, plus un pré en emphytéose du comte... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 465.

23940 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Guillaume de Charaully, pour le mas de Chambon, avec son tènement et appart., etc., et 25 sols de cens au mandement de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 473-4.

23941 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons Chareyra, de St-Alban, à son nom et de sa femme Reymonde ; il reconnaît tenir en fief franc des terres, cens, métairie, maison, pré, etc... Mercredi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 481-2.

23942 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Raymond la Chareyra, de Tournon, pour sa maison de Clareyria et ce qu'il avait de franc et noble au mandement de Tournon ; plus 20 sols de cens à celui de Montaigu, avec basse jurid. et son avoir au mand. de Baix, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 484.

23943 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons Charrier, fils de Guillaume, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Alban, Durfort, le Pouzin, Barre, Baix et Boulogne, etc., sauf ce qu'il avait dans les limites d'Astorges de Geys, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 480-1.

23944 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Hugues de Chaslar, pour son avoir au mandement de Boulogne, sauf un ras d'avoine tenu d'Hugues de Fourchade (*Furcata*), etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 483.

23945 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Pierre de Chaslar, pour son avoir au mandement de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 483.

23946 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Gaston de Châteauneuf, pour son avoir au terroir et mandement de Boulogne, etc., et le fief que tenaient de lui Etienne du Plan et ceux de Sarette, Posse et Regame du mas de Foria, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 471.

23947 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Guyon de Châteauneuf en Boutières, [pour ce château] avec son fort, terroir, mandement et juridiction, en fief rendable, inféodé par le comte, sauf la métairie qui avait appartenu à Guillaume de Rovière et qu'il tenait du seigneur de Brion, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 469.

23948 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Pierre de Châteauneuf, fils de Jean, pour sa parerie au mandement de Châteauneuf en Boutières, avec toute juridiction, le mas de la Varenne, sa juridiction, droits et propriété aux châteaux et mandements de Durfort et Chalançon, etc... Mercredi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 460-1.

23949 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Jean Chauchin?, d'Aubenas, par son procureur Pierre Boisson [5 préc.], pour 10 setiers vin pur, mesure de Versanne, de cens portant directe, en la paroisse de Versanne, mandement de Boulogne, à lui dus par Vital de Lacort, etc... Mercredi.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 474.

23950 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Guillaume las Chayneas, pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 461.

23951 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Silvens (Silvion) de Chayneas (Chenas), pour son avoir au mandement de Gluiras (Gloyras), sauf la vergerie d'une vigne à Bannana tenue en emphytéose du comte, etc... Mercredi après l'octave de Pâques.

Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. (*Invent.* IV, 4b). *Invent. Vivarais*, 463-4.

23952 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Hébrardon, fils d'Eybrard de Cheylard, au nom de son père, pour l'avoir de celui-ci au terroir et mandement de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 471.

23953 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Armand de Colomb, pour son avoir au terroir et mandement de Chalançon, sauf les mas de Brosse et de Beauvoir *(Bello Visu)*; il reconnaît tenir en fief ce qu'il possède au terroir et mandement de Durfort, plus la grange de Pont, au mandement de Gluiras (Gloyras), les mas de Boissière et de la Jaularia, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 461-2.

23954 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Gérenton de Colonet, pour son avoir au mas....... en las Vercheras et à Pleine Silve, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 467.

23955 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Guillaume de Colonet, pour son avoir au terroir et mandement de Chalançon et aux paroisses de St-Michel, de Chabrillanor, St-Maurice de Silhac et St-Pierre de Chalançon, et au mandement de Rochemoire ; plus la 1/2 de son étang ou pêcherie à Vernoines et le riverage, etc., la 1/2 d'une maison et jardin tenus de lui par Yvota Francisci, de Vernoniæ, et d'un fief tenu par les héritiers d'André Maurice en Male Pierre, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 467-8.

23956 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Reymond Coriola, de Barre, pour son avoir aux terroirs et mandements de Barre, St-Vincent et Tournon, sauf ce qu'il tenait dans les limites d'Astorges de Geys, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 471.

23957 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Mondon Coriolle, fils d'Armand, pour son avoir [aux terroirs] et mandements de Barre, St-Vincent et Tournon, etc., sauf ce qui était dans les limites d'Astorges [de Geys], etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 473.

23958 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Guigues Crespin, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Vincent, Barre, Baix, St-Alban, Tournon et Boulogne, etc., sauf son mas de Chaussene, qu'il tenait de l'abbaye de Cruas, et son avoir dans la terre d'Astorges de Geys, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 470-1.

23959 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Guillaume de Durfort, du mandement de Chalançon, pour son avoir au terroir et mandement de Durfort, sauf le domaine de Bernadorie tenu du seigneur de Tournon, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 462.

23960 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Reymond Erote, pour son avoir au mandement de Durfort et en la châtellenie et ressort de Chalançon, etc... Mercredi après l'octave de Pâques...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 461.

23961 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Albert d'Eurre, d'une terre qu'il lui avait donnée à Saou.

Chevalier (U.), dans *Journal de Die* (17 mai 1868).

23962 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Guillaume d'Eurre, seigneur de ce lieu, à raison du fief de Montgat et de ses possessions au mandement de Vaunaveys.

Chevalier (U.), dans *Journal de Die* (17 mai 1868).

23963 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Reymond Fabry, pour son avoir au terroir et mandement de Boulogne, la métairie deus Chauchut ; plus ce qu'il avait au nom de sa femme Guillaumette aud. mandement, sauf le mas de Feymerol, qu'il tenait d'Hebried de Cheylard, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 477.

23964 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Reymond de Fain, commandeur de Devès, pour les château et mandement de Devézet, avec toute juridiction, inféodés par le

comte, et les droits et propriétés qu'il avait en la terre du même, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 464.

23965 13 avril 1328.
Hommage prêté [au comte de Valentinois] par noble Aymar de Feugières, pour son avoir aux terroirs et mandements de Barre, St-Vincent et Tournon, etc., sauf un bois à Barre, qu'il tenait en emphytéose dud. comte, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 470.

23966 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Mondon, fils d'Olivier de Feugières, dit Coriolle, pour son avoir aux terroirs et mandements de Barre, St-Vincent et Tournon, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 473, 765.

23967 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Pons de Flachet, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Alban et Durfort, etc.... Mercredi...
Invent. Vivarais, 466 (*Isère*, IV, 18).

23968 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Guillaume de Fourchade, pour ce qu'il avait près la rivière de Chambarlhac, les mas de Fegols, d'Orselas et de Serra, le domaine et métairie de Calare d'Orselas, avec toute juridiction, au mandement de Chambarlhac: le tout à lui inféodé, sauf le mas de la Font; plus le fief de Coste Chaude et ses appart., que tenait de lui Hugues de Lovazère, le mas de la Valette ou de Noméas, que tenait de lui Guillaume de Lubac, son avoir au terroir et mandement de Chalançon, et ce que tenait de lui Hugues Bajuli, de Chanéac, au mas de Paleyres, mand. de Chambarlhac, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 464.

23969 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Hugues, seigneur de Fourchade *(Furcata)*, pour le droit, propriété et utile seigneurie qu'il avait au mandement de Boulogne, sans juridiction, à St-Didier, proche de Charpey, avec jurid. accoutumée, au mandement d'Eygluy, sans jurid., au mas de Verre (du Serre), au mandement d'Antraigues (En-s), le château, mandement, haut fief et appart. de Corbières, que tenaient de lui les héritiers de Giraud, Pierre et Dozil (Dosil, Dozu) de Luzier, etc... Mercredi après l'octave de Pâques...
Invent. Valentinois, I, 663, 912-3 ; *Vivarais*, 470.

23970 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Astorges de Geys, chevalier, pour le château et terre de Pampelonne, avec toute juridiction inféodée par led. comte, et son avoir aux [terroirs] et mandements de Barre et St-Vincent, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 476.

23971 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Mondon Gontard, de Bose, pour son avoir au terroir et mandement de Barre, etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 472.

23972 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Bertrand Guigues, d'Espal, dioc. du Puy, pour son avoir aux terroirs et mandements de Chalançon et Gluiras (Gloyras), etc.... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 461.

23973 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Pierre Guillaume, fils d'Hugues, pour son avoir aux terroirs et mandements de Baix et Tournon, sauf la maison de Baix et sa vigne à Malautière, qu'il tenait de l'Hôpital de St-Jean [de Jérusalem], etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 469-70.

23974 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Armand Imbert, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Alban, Barre et Durfort, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 479-80, 746.

23975 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par P. Lagier, de Barre, pour son avoir au terroir et mandement de Barre, etc., sauf ce qui était dans les limites d'Astorges de Geys, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 472.

23976 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Jean de Ledras, d'Aubenas, pour des cens et revenus au mandement de Boulogne, sur le mas de Lacort en la paroisse de Bessan, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 484, 494.

23977 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble André de Liviers, pour son avoir au mandement de Tournon, etc., sauf ce qu'il tenait d'autres seigneurs ou en emphytéose dud. comte.
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 470.

23978 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Hugues de Liviers, pour son avoir au terroir et mandement de Tournon, sauf *(ut supra)*.
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 470.

23979 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Robert de Liviers, pour son avoir aux terroirs et mandements de Tournon, Montaigu et Chalançon, etc. ; plus, au nom de sa femme, une terre à Milauras, mand. de St-Alban, une autre à las Rotas, même mand., un cens au mand. de Barre... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 485.

23980 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Hugues de Longue Serre, de Boulogne, pour son avoir au terroir et mandement dud. lieu, etc., sauf le mas de Charause, qu'il tenait d'Hugues de Fourchade *(Fourcata)*... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 477.

23981 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Bertrand Malet, seigneur de la Tour, pour le château ou parerie du châ-

teau de Viclerma et le bourg dud. lieu, avec son terroir et mandement, juridiction et autres droits inféodés ; plus son avoir en l'église, fort et mas de Teusan, en l'église, lieu et fort de Chalançon, et sur Pons de Mendigolas et son tènement, conformément à l'hommage du 26 sept. 1261, etc., sauf l'hommage qu'il devait à l'évêque du Puy, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 466.

23982 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guigues Maleval, pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban, etc., sauf un droit qu'il tenait de Guigues de Bauvas et un pré en emphytéose dud. comte, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 480.

23983 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Pons de Maleval, pour son avoir au terroir et mandement de St-Alban, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 477.

23984 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons Marchalain, pour un jardin avec chazal à Chayrac, etc. ; pour Catherine sa belle-fille, etc. ...Mercredi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 486.

23985 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume de Marcio, au nom d'autre Guillaume, son neveu, qu'il voulait faire son héritier, pour son avoir au mandement de Durfort, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 465.

23986 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Pons de Maregulaa, par lequel il reconnaît tenir en fief un jardin à Cherras *(ap. Chayracum)* avec chazal contigu, et les cens et revenus à lui dus par Pierre Martin, de Gluiras (Gloyras) ; plus sa métairie et mas de la Goyausarie, les cens et revenus en la val de Barniere ; plus, au nom de Catherine, sa belle-fille, les cens et revenus qu'elle avait aux mas de Chavas, de la Bastide, de Coste, de la Rorinas, de Comberose, des Salvar Denchas ; aux terroirs en la drest del prat et del Raegne, et dans le mandement de Gluiras, sauf le mas de Chambo et autres biens qu'elle tenait de Pons d'Aleinde, etc... Mercredi... — Cf. n° 23984.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 478.

23987 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Eustache de la Mastre, pour les château, terre et mandement de St-Egrève, avec juridiction, droits et appart. inféodés par led. comte, etc... Mercredi après l'octave de Pâques.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 449-50.

23988 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Reymond de Mauchavos, pour son avoir au terroir et mandement de Durfort, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 465.

23989 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Artaud Merucet (ou Mamet), pour son avoir au terroir et mandement de Chalançon, etc... Mercredi....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 479.

23990 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume Meruli, pour ce qu'il avait aux mandements du Pouzin et de St-Alban, etc., sauf les biens tenus d'autres seigneurs ; plus, au nom de sa femme, la métairie de Chantemerle, à lui remise pour 50 liv. Tournois comme dot, etc... Mercredi....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 478.

23991 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Pierre de Mirabel, pour son château et terre de Mirabel (Miraval), avec son tènement, jurid. inféodés ; au nom de son fils Pierre, pour les château et terre de la Laupie, son terroir, mandement et toute jurid., inféodés etc., sauf l'hommage qu'il devait à l'évêque de Viviers, etc.... Mercredi après l'octave de Pâques....

Invent. Valentinois, III, 119 : II, 113 ; *Vivarais*, 473.

23992 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Giraud P., pour ce qu'il avait de franc et noble au terroir et mandement de Boulogne (Boloigne), et son droit et propriété au même lieu, etc... Mercredi....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 477.

23993 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Hugues seigneur de Pierre Gourgues, pour son avoir dans les limites précisées en une transaction passée entre eux et le seigneur de la Tourette, etc.... Mercredi....

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 479.

23994 13 avril 1328.

...Mercredi après l'octave de Pâques, Philippe régnant. Guillaume de Poitiers, seigneur de Tain et de St-Vallier, rend hommage à son frère Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, pour le château ou fief de Chantemerle, le château et terre de St-Vallier, et toute la terre et baronnie de Clérieu, le château d'Albon et son tènement, le fief qu'y tient de lui Hugues de Gorcia, seigneur de Reviran en Vivarais et de Salinacio, le château de Mézenc *(Messenco)*, enfin celui de Raphaël tenu par Hugues de Fourchade *(Furcata)*.

Invent. St-Marcellin, I, 648, 749-50 ; II, 1973 ; *Vivarais*, 478-9. — Gallier (A. de), *Essai hist. baron. Clérieu*, 91. Caise (A.), *Cart. de St-Vallier*, 24-5, n° 20. = Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 184 (à part, I, 302).

23995 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Hugues de Pons, de Gluiras (Gloyras), pour divers cens au pont de Vallania, à la Jacuzaria, sur un pré en Valare, mandement de Veal Arinat, et son avoir au mandement de Gluiras, sauf ce qu'il tenait du seigneur dud. lieu, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 469.

23996 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Ponchon de Raimbaud, pour divers cens au mandement de Barre, avec toute directe, etc.... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 475.

23997 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Reymond de Raimbaud, pour son mas de Raimbaud et son avoir aux terroirs et mandements de Barre et St-Vincent, etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 472.

23998 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Humbert Rantuin, pour son avoir au mandement de St-Vincent et Barre, etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 475-6.

23999 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Richard Reynoard, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Vincent et Barre, etc.; sauf le fief qu'il tenait d'Astorges de Geys en forêt Meyane et Eaue Froide, etc.... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 474-5.

24000 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Pons Rostaing, de Liviers (Luvers), pour 2 maisons et des cens au mas de la Blach; des cens au mandement de Barre, au mas de la Reynodarie, mand. de Tournon, son avoir au mas de Liviers et au mand. de Durfort, une terre au plan de Lias, etc.... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 485-6.

24001 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Jarenton Rouhy, de St-Egrève, pour son avoir aux terroirs et mandements de St-Alban et du Pouzin, etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 462.

24002 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Falcon Ruffy, de Chomérac (Chalmairac), pour son avoir au mandement de St-Alban, etc. et 6 den. de cens à celui de Barre, etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 483.

24003 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Jaucerand de St-Didier, pour le contenu en celui du 4 janv. 1326... Mercredi après l'octave de Pâques....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 451.

24004 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Pons de St-Julien, fils de Gilles, pour une terre et des prés, une terre entre les ruisseaux de Gla et de Masia, ses bois de Grataloup, une terre au-delà du ruisseau de Masia, ses hommes liges et revenus au mas de Solobres, des revenus sur les hommes d'Eussels et de Chavanechiis, et les hommages des hommes de St-Julien, etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 463.

24005 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Pons de St-Julien, fils de Reymond, qui déclare tenir en fief au mandement de Chalançon une terre, des prés et moulins au ruisseau de Glas, des cens au mas de Solobres, des revenus sur les hommes du Périer, une terre à los Salhens, la terre et pré de Fraxino, une terre au ruisseau de Mertra, des bois à Gratalop, etc.... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 463.

24006 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Pons de St-Michel, pour son mas de Castaria et son avoir à Brane, ses métairies deux Nicolaus de Hassulas, mandement de Gluiras (Gloyras), etc... Mercredi....
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 468.

24007 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Hugues de St-Priest, fils de Reymond, pour son avoir au terrroir et mandement de Chalançon. sauf ce qu'il tenait d'autres seigneurs, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 468.

24008 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Raymond de Saure, pour son avoir au terroir et mandement de Chalançon, et au mas de Chieza, avec leurs appart., etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 468.

24009 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Jacques Sochier, pour son avoir en la paroisse de Pozat, mandement de Chalançon, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 478.

24010 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Guillaume de Solomieu, seigneur de Bidage et Montaigu, pour sa parerie du château et mandement de Montaigu et tout ce qu'il avait aux terroirs et mandements de Chalançon et Gluiras, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 462-3.

24011 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Humbert de Talaron, pour son avoir au terroir et mandement de Durfort, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 468.

24012 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Hugues de la Tourette, pour le château et terre de la Tourette, avec son terroir et mandement, juridiction, etc. inféodé; et son avoir aux terroirs et mandements de Chalançon et Durfort, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 466-7.

24013 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par Reymond de Tournon, fils de Pons, et par sa mère Léonne, administratrice de ses enfants, pour leur avoir au mandement de Tournon, etc... Mercredi...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 483.

24014 13 avril 1328.
Hommage prêté au même par noble Silvion de Tournon, pour son avoir au terroir et mandement de Tournon, etc... Mercredi...
Invent. Vivarais, 468 (*Isère*, IV, 18*).

24015 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Marguerite de Trabe, veuve d'André Maurice, tutrice de son fils Guillaume Maurice, pour ce qu'il prenait sur les habitants de la paroisse de Chilhac, une maison à Chalançon joignant l'église; des cens aux mandements de Chalançon et Durfort, au mas dal Périer, paroisse de St-Jean-la-Chalm, dans la paroisse de St-Julien-la-Brousse ; le domaine et métairie de Rian, mand. de Chalançon, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 467.

24016 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Jordane de Veeza, pour son avoir au mandement de Tournon et St-Alban, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 480.

24017 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume de Veyressac, à son nom et de son père Guigues, pour leur avoir aux terroirs et mandements de Chalançon et Gluiras, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 468.

24018 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Pons Vieux, de Lanceacode, pour son avoir au mandement de Barre, maisons, jardins, vignes, etc., sauf dans les limites d'Astorges de Geys, etc., plus 30 setérées terre et son avoir aux terroirs et mandements du Pouzin et Baix, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 482.

24019 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par Jean de Vulpe Segurè, pour les fiefs, cens, revenus et quartons qu'il avait au mandement de Boulogne, à son nom et de sa femme J[e]annette; plus la 1/2 de la métairie deus Chaussat, jadis à Falconne Chauchade, de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 475.

24020 13 avril 1328.

Hommage prêté au même par noble Pons de Vulpe Segure, pour son avoir au terroir et mandement de Boulogne, etc... Mercredi...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 477.

24021 Le Châtelier, 14 avril 1328.

Traité de la rançon et mise en liberté de Jean de Chalon, [comte d']Auxerre, prisonnier du dauphin de Viennois à la suite de la guerre avec le comte de Savoie. La rançon est fixée à 50000 livr. Il sera mis en liberté provisoire sous caution, et devra se constituer prisonnier à défaut d'exécution du traité, sous peine de confiscation du comté d'Auxerre, et de ses terres de Berry, Champagne et Nivernais. Jean donne procuration pour aliéner ses terres.

Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 306, n° 7262.

24022 14 avril 1328.

Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, déclare devoir à Anne de Viennois, princesse d'Orange, sa cousine, la somme de 6000 livres Tournois, donnée à Sibylle de Baux, femme d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, héritière universelle de Béatrix de Baux d'Avellin, sa sœur, veuve du dauphin Guy de la Tour, baron de Montauban, son oncle, et mère de la princesse Anne ; plus 500 liv. Viennois dues à ladite princesse par Guy Dauphin, son père, pour le reste de sa dot; plus 500 liv. que le dauphin Jean, père de Guigues et oncle de la princesse, lui avait promis pour vêtements et ornements nuptiaux. Il déclare vouloir payer ces diverses sommes à la Toussaint et donne en garantie les revenus de diverses terres dans le Briançonnais et la châtellenie de la Vallouise (Valput).

Barthélemy, *Invent. mais. Baux*, n° 1077.

24023 15 avril 1328.

Transaction entre le dauphin [Guigues] et Thiset Roerii, au sujet de l'administration de la terre de Faucigny ; le prince promet 6088 liv. 8 sols 6 den. de bons Genevois pour l'office de bailli *(bayllivіatus)* de la terre de Faucigny, etc. Jean Maynardi, de l'Argentière, [not.], 11 ind...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1547.

24024 Grenoble, 15 avril 1328.

Ap. Gratiоnopolim, le bâtard Humbert est envoyé à Viriville ; on donne 5 Tourn. d'argent au valet *(garciffer)* du seigneur de Rue *(Ruta)*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

24025 15 avril 1328.

Testament de François de Sassenage, dont une clause oblige Henri Bérenger, fils de Béatrix de Sassanage et d'Aymar Bérenger, à prendre le nom de Sassenage.

Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2°, 261 ; 3°, I, 321.

24026 16 avril 1328.

Albergement par Jean Guiffrey, de Morêtel, à Germain Faure, de St-Pierre[-d'Allevard], d'une châtaigneraie au lieu dit Chantauola, sur le chemin de St-Pierre à Cuchet, sous le cens de 15 den., outre 12 au cloître de St-Pierre. Pierre Faure [not.].

Inventaire titres de M. de Marcieu.

24027 16 avril 1328.

Compte de Humbert de Thoiry, châtelain de Faucigny.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 115ᵇ.

24028 Grenoble, 17 avril 1328.

Ap. Gratiоnopolim, on donne 5 s. à Jean Vitonis pour réparation aux *turumelleria* du dauphin.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20 (à part).

24029 Voreppe, 18 avril 1328.

Gaillard de Voissant *(Voyssenco)* est envoyé de *Vorapio* vers Avignon porter des lettres au souverain pontife pour l'affaire d'Henri de Villars.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 20-1 (à part).

24030 St-Chef, 19 avril 1328.
Apud S. Theodorum, le trésorier remet au dauphin 3 s. pour [acheter] des poules à ses faucons.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24031 La Tour(-du-Pin), 19 avril 1328.
Raynaud est envoyé *de Turre* à St-André-de-Briord et St-Sorlin (*S. Saturninus*-de-Cuchet).

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24032 Crémieu, 20 avril 1328.
Apud Crimiacum, Jean Vitonis va à cheval à Lyon chercher du drap pour le dauphin.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24033 Rabioux, 20 avril 1328.
Compromis de Guillaume de Termiat, vicaire, et Pierre Bernardi, procureur du monastère de Bertaud, d'une part, et Jacques Aurose et son frère Raymond de la Cluse, d'autre, entre les mains de noble Lantelme Pellafolli, notaire de Montmaur, et Etienne de Serre *(Cerro)*, de la paroisse d'Agnières *(Agniera)*, avec Ponce Chayssii, prieur de Durbon, comme tiers supérieur, au sujet de l'emphytéose [du 7 déc. 1323] d'une terre franche *a feoudo*, pour laquelle les frères réclamaient la tasque. Fait en la maison de *Rabioys*, devant la porte *Saroli*; témoins : Bertrand Gaboelli, chapelain de la Cluse, etc. Jean Audeberti, not.

GUILLAUME, *Chartes de Bertaud*, 206-7, n° 188. = ROM. 188ᵃ.

24034 20 avril 1328.
Sentence portée par noble Thibaud Radulphi contre Jean Jacobi et sa femme.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 89.

24035 Avignon, 20 avril 1328.
Règlement par Bertrand, archevêque de Vienne, concernant l'aumône générale établie à Vienne sous le nom de la Charité, portant indulgence. *Dat. Avenioni*.

CHORIER, *Miscell.* XII (Biblioth. de M. de Bouffier), n° 7.

24036 21 avril 1328.
Sentence du juge mage de Graisivaudan, prononcée entre (avec !) les officiers de la Motte[St Martin] et Gilette, veuve et héritière de Pierre Eynard, seigneur de ce lieu ; le mas ou chavannerie de Vernet, dit de Tavardon, est déclaré situé dans la châtellenie de Vizille et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, maintenu en toute justice sur ce mas.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 139-40.

24037 La Balme, 22 avril 1328.
Chéradulme est envoyé de *Balma* vers la Tour. Jean Vitonis retourne de *Balma* vers Lyon pour la même cause qu'avant.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24038 22 avril 1328.
Bail à ferme par Catherine Allemand, abbesse du monastère des Ayes, à Pierre Chevalier, de Goncelin, du tiers du péage des bateaux et autres moyens de transport montant et descendant sur l'Isère à Goncelin, au prix de 10 liv. de poivre pendant 7 ans.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 88ᵃ.

24039 24 avril 1328.
Guillaume de la Tour, seigneur de Réotier, fait remise aux habitants dud. lieu, des paquerages des prés, île et montagne d'alpet aud. lieu, moyennant 50 liv., sous le cens annuel de 39 sols 1 den., etc.

Invent. Embrunais, 260. = ROMAN, 188ᵃ.

24040 La Balme, 25 avril 1328.
Aynard de Porte-Traine *(Portatrionia)* est envoyé avec deux chevaux de *Balma* vers Gray *(Grey)* à la reine Jeanne.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24041 25 avril 1328.
Vente à Amédée de Guiffrey par Margaronne, femme de Jean Pachoud, de 6 fosserées de vigne à Morêtel, au Cruard, pour le prix de 10 livr. 10 sols. Mirail, not. de Goncelin.

Inventaire de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

24042 La Balme, 26 avril 1328.
Le messager Raynaud est envoyé de *Balma* vers St-Etienne-de-St-Geoirs *(S. Juers)* porter des lettres au bailli de Viennois. Chéradulme va de *Balma* vers Montluel.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24043 La Balme, 27 avril 1328.
... Ind. 11, Guigues, dauphin de Viennois, passe quittance à Louis de la Palud, chevalier, de 200 livr. bons Viennois, que celui-ci lui a payées en tant que fidéjusseur de Jean de *Rochi*, damoiseau, captif de la bataille de Varey et débiteur pour cause *hostagiamenti*; il lui abandonne toute action contre Jean. Fait *ap. Balmam*, en la terre de la Tour; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Humbert de Villars, Guy de Grolée, Henri Vetule, Artaud Quadrati, Guillaume de Royn, chevaliers, Lantelme Aynardi, sʳ de Théus (*Theucio*), Jean Humberti. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 99.

24044 Crémieu, 27 avril 1328.
...Ind. 11. Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, c. d'A., sʳ de la T., par Hugonet Girini, de Clermont, damoiseau, sauf celui du seigneur de Clermont ; le prince lui donne en récompense des biens, cens et usages au mandement de Montrevel, en fief et hommage... Investiture par tradition d'un bâton manuel et ordre au châtelain de le mettre en possession. *Act. ap. Crimiacum*, en la maison des Lombards ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Pierre de *Fonte*, chevalier, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, jurisc., Jacques de Die, dit Lapo, et Thomassin Charanelli. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 100-1. *Invent. Viennois*, III, 307 : II, 195.

24045 La Balme, 27 avril 1328.
... Ind. 11. Hommage lige prêté à Guigues, dauphin, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, par Louis de la Palud, chevalier, exception faite de celui qu'il doit au comte d'Auxerre; il promet de l'aider en plaid et en guerre, de le recevoir dans son château *Vinchastel*; le dauphin lui donne en fief 15 livr. gros Tournois d'argent. Comme il devait au dauphin 1000 livres bons Vien. pour son *hostagiamentum*, ayant été fait prisonnier devant le château de Varey en prenant part au siège contre le dauphin, celui-ci, en récompense de l'hommage et à raison des services reçus des amis de Louis, lui fait remise de cette somme. Fait *ap. Balmam* dans la terre de la Tour, en la maison du dauphin; témoins: Henri Dauphin, s^r de M. et M., Humbert de Villars, Guy de Grolée, Henri Vetule, Artaud Quadrati, Guillaume de Royn, chevaliers, Lantelme Aynardi et Jean Humberti. Humbert Pilati, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 101^b-2.

24046 27 avril 1328.
Lettres patentes du dauphin Guigues pour marier une des filles de Pierre Noir vieux, chevalier.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxxviij. *Invent. Viennois*, I, 63.

24047 Crémieu, 28 avril 1328.
Chéradulme est envoyé de *Crimiaco* à Paris (*P-sius*) porter des lettres au comte de Forez et plusieurs autres.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24048 La Balme, 28 avril 1328.
Le messager Raynaud va de nouveau de *Balma* vers le bailli de Viennois.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24049 La Balme, 29 avril 1328.
Ind. 11. Investiture passée par Guigues dauphin, c. de V. et d'A., s^r de la T., par tradition d'une plume d'oie, à Humbert d'Amaysin des biens à lui donnés par Etienne d'Amaysin et Jaquemette, sa mère [acte reçu par Etienne Tochonis, not.]. Fait *ap. Balmam* dans la terre de la Tour, en la chapelle du dauphin. Témoins: Henri Dauphin, s^r de M. et M., Lantelme Aynardi, s^r de Théus (*Theucio*), Jean Humberti, jurisc. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 104^a.

24050 La Balme, 29 avril 1328.
...Ind. 11. Par traité passé entre Jaquemin Malabailli et son captif, Guiot Boneti de Chieri (*Quario*), ce dernier avait fourni des fidéjusseurs jusqu'à la Pentecôte. Guiot a demandé à ce que le délai soit prorogé à l'Assomption; Jacques, occupé aux affaires du dauphin et ne pouvant se rendre à Romans, où Guiot se trouve, donne procuration pour traiter de la prorogation à Etienne Pelati, jurisc., et Dominique de Chieri, d'Asti. Fait *ap. Balmam* dans la terre de la Tour, en la maison delphinale; témoins: Jean Humberti, jurisc., Humbert Artaudi, de Pelleautier (*Podio Lioterio*), et Aynard Boniffacii, de la Pierre. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 105.

24051 Aoûste, 29 avril 1328.
Nouvelle charte de privilèges accordée aux habitants de Saillans par Guillaume de Roussillon, évêque et comte de Valence et Die: ils jouiront du même régime municipal que les habitants de Die, non seulement à Saillans, mais dans la ville et le territoire de Die; un privilège réciproque est reconnu aux Diois; le lundi de chaque semaine aura lieu un marché public; chaque année, il y aura deux foires: l'une s'ouvrira le premier jour des Rogations, l'autre le jour de St-Géraud (13 oct.). Dans le but d'attirer à ces foires le plus de monde possible, les officiers du prélat les annonceront dans les deux diocèses; toutes les marchandises qu'on y apportera seront exemptes de péages et d'impôts, et tous les marchands durant 9 jours (3 avant, 3 pendant et 3 après la foire) demeureront sous la sauvegarde des églises de Valence et Die; autorisation de faire des poids et mesures, du type de ceux de Crest, et en y plaçant la marque de l'évêque. Les habitants lui prêtent serment et reconnaissent devoir la leyde des grains vendus aux marchés ordinaires. Fait dans le verger du prieuré de St-Pierre de *Augusta*, vendredi après s^t Georges..., ind. 11; présents: Jean Pomey, doyen de Die....

Arch. de Saillans, orig. parch.; de la Drôme, E. 14953 (Sail. HH. 2) (*Invent.* VIII, 272^b). — CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 183-4.

24052 30 avril 1328.
Le messager du seigneur de Villars est chargé de porter une lettre au châtelain de Nantua.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24053 La Balme, 30 avril 1328.
... Ind. 11. Reconnaissance et hommage lige faits à Guigues, dauphin de Viennois, par Girard de *Vallino*, damoiseau, pour le mas du Châtaignier (*Chastagnerio*), dans la paroisse de St-Viteur (*S. Vitoris*), et ce qu'il tient de ce mas entre le chemin de Seyssins (*Seyssen*) à Eydoche (*Esdochia*) et *Charniez*, excepté l'hommage dû au seigneur de Vinay. Fait *ap. Balmam*, en la maison du dauphin; témoins: Henri Dauphin, s^r de Montauban, Hugues de la Tour, s^r de Vinay, Jean de la Balme, chevaliers, Jean Humberti. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 106^a. *Invent. Viennois*, I, 251^a: 452^b.

24054 Crémieu, 30 avril 1328.
Hommage prêté au dauphin Guigues... *ap. Crimiacum*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxij.

24055 Chamier, 30 avril 1328.
Sauvegarde et franchises accordées aux frères du pont St-Esprit par Hugues Adhémar (*A-ris*), seigneur de Montélimar (*Montilii*) et de la Garde. Donné en sa maison *Campi Medii*... Sceau.

BRUGUIER-ROURE (L.), *Cartul. de l'œuvre du St-Esprit* (*Mém. acad. Nîmes*, G. XIII, 1890), 233.

24056 30 avril 1328.
Comptes (7 nov. 1326-) rendus par Guigues de Luzerne, châtelain des Avenières, au dauphin Guigues.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 70^b: 43^a.

24057 La Balme, 2 mai 1328.
...Ind. 11. Feu Jacques Lapre, chevalier, cité à la cour du dauphin pour répondre du meurtre de Jeanne, sa femme, et de Gayeti, clerc, refusa de comparaître ; il fut condamné par contumace à payer 400 marcs d'argent fin à la cour, et pour le fait principal à la confiscation de ses biens par le juge de la terre de la Tour, comme en témoignent deux actes *(notulæ)* en papier [Pierre Pellerini not.] de la cour de Quirieu ; ses biens depuis lors furent saisis par la cour. Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, autorisé par Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, à la sollicitation de Pierre Nigri le jeune, chevalier, ordonne que les biens de feu Jacques seront livrés à sa fille Béraude, retenue faite des droits du dauphin, à qui Pierre paye 10 livr. gros Tourn. d'argent avec O rond. Si après son mariage avec Humbert, fils de Pierre Nigri, Béraude meurt sans enfant, les biens de Jacques resteront à son beau-père jusqu'à payement des 10 livr. et des frais nécessités pour lever la saisie. Ordre au bailli de la Tour et au châtelain de Quirieu d'exécuter. Fait *ap. Balmam*, sur la place de la maison du dauphin ; témoins : Humbert d'Amaysin, Louis de la Palud, Guillaume de Royn l'ancien, chevaliers, Jean Humberti, jurisc., et Jean d'Amblérieu. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 107-8.

24058 La Balme, 2 mai 1328.
...Ind. 11... Hommage et fidélité rendus par Formond, seigneur de Toulongeon *(Tolojone*, al. *Tho-e)*, à Guigues, dauphin de Viennois, sauf ses devoirs envers le comte d'Auxerre, le seigneur de Ste-Croix et le seigneur de Villars ; il doit participer aux guerres de sa personne et avec son château. Promesse d'observer les conventions conclues par lui avec Henri Dauphin, s' de Montauban et Mévouillon, au nom du dauphin. *Act. ap. Balmam*, sur la place de la maison du dauphin ; témoins : Guillaume de Royn, Pierre Nigri, Humbert d'Amaysin, chevaliers, Jean Humberti et Jean d'Amblérieu. Humbert Pilati et Jean Amandrini nott. — Cf. 18 suiv.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 108ᵇ-9. — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 338.

24059 La Balme, 2 mai 1328.
Confirmation par le dauphin Guigues de l'acte du 22 avril 1326..., ind. 11..., *ap. Balmam*, en la maison du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI^xx^xvjᵇ. *Invent. Viennois*, I, 563ᵃ ; II, 363ᵇ.

24060 Crémieu, 2 mai 1328.
Ind. 11..., *ap. Crimiacum*, en la maison des Lombards ; présents : Jacques Malabailli, Pierre de Doratis, dit Champion, et Bertin Campery ; quittance par Guichard de la Côte, damoiseau, au nom de Minet de Franchelenis, à Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, et Jacques de Die, dit Lapo, payant au nom de Guigues dauphin de Viennois, de 64 sols 2 d. gros Tournois d'argent, pour 154 sommées de vin que Minet avait à Meximieux, lorsque ce château fut rendu aux gens du dauphin. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 109.

24061 La Chartreuse, 2 mai 1328.
...Lundi, jour où se célébrait le chapitre général des Chartreux dans la maison supérieure, pendant le dîner se présenta à la première porte Guillaume d'Entremont, chevalier, seigneur du nouveau château d'Entremont et de Montbel, accompagné d'une multitude de gens d'armes à cheval et à pied. Ses familiers escaladèrent les murs de la porte et de clôture, contre la défense du portier, enfoncèrent la porte et l'ouvrirent à Guillaume. Jacques Vethone, prieur des Ecouges, et d'autres religieux, attirés par le bruit, ordonnèrent à Guillaume, de la part du prieur de la Chartreuse, de réparer les dommages causés à la porte du pont, protestant qu'il ne possédait aucune juridiction sur ce lieu. Ce nonobstant, Guillaume pénétra dans la clôture, disant qu'il était chez lui. Ses gens envahirent la maison par les galeries et l'enceinte des cellules des moines et dans la cuisine. *Acta ad dict. Cartusiam*, à la porte supérieure enfoncée ; témoins (8). Jacques de *Champo*, de St-Alban, not. imp.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, IV, 209-11.

24062 1328.
Le chapitre général des Chartreux décrète des prières pour la dauphine Béatrix de Hongrie, son fils le dauphin [Guigues], son épouse la dauphine [Isabelle], son frère Humbert et son oncle Henri Dauphin.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 290.

24063 2 mai 1328.
Investiture par l'évêque [de Grenoble] à Guigues de Vaulnaveys d'une maison sur le pont de l'Isère. Guillaume Lazari [not.].

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. cxxxvii, 70.

24064 La Balme, 3 mai 1328.
...Ind. 11. Fidélité et hommage prêtés à Guigues, dauphin de Viennois, par André des Echelles, damoiseau, excepté celui dû aux seigneurs de Villars et de Varey, pour 10 liv. bons Vien. de revenu au mandement de Rougemont *(Rubeomonte)*. En récompense, le dauphin lui donne 100 sols gros Tourn. d'argent du roi de France. Fait *ap. Balmam*, en la maison du dauphin ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Humbert de Villars, chevalier, Jean Humberti. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 109ᵇ-10ᵃ. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 29ᵃ.

24065 Crémieu, 3 mai 1328.
Le messager Raynaud est envoyé de *Crimiaco* vers le seigneur de Viriville.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24066 La Balme, 4 mai 1328.
Apud Balmam, sur l'ordre du dauphin le trésorier remet 1 flor. à Guigues de Lustrins, pour qu'il envoie 2 clients au château *Aleinoris*.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24067 4 mai 1328.

Investiture de la vente du 15 fév. préc. à Rodolphe d'Embrun par Jean Celeri, de Grenoble, vice-bailli de l'Embrunais et du Champsaur, avec quittance des lods. Témoins : Guillaume Falavelli, juge delphinal, et Pierre de Baratier, damoiseau. Simon d'Umberti, de Monsero, dioc. *Galben.*, not. imp. Bulle de la cour delphin. d'Embrun. Fait dans le palais delphinal..., ind. 11...

Invent. Embrunais, 342. — GUILLAUME (P.), *Invent. Savine* (E. 159, pap.), 146ᵃ.

24068 La Balme, 5 mai 1328.

Le messager Perrot est envoyé de *Balma* vers l'abbé de Cluny au sujet du prieuré de Nantua.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24069 (5 mai/6 juin) 1328.

Pierre Noir *(Nigri)*, chevalier, paye 5 sols gros pour le sceau de l'acte d'accord touchant l'héritage de feu Jacques Lapre.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 14 (à part).

24070 Crémieu, 6 mai 1328.

Le dauphin Guigues assigne à noble Perrin (Pain, Peyn) de Boënc 7 setiers froment, 7 de seigle et 6 d'avoine sur les moulins delphinaux de Chanisieu, pour lui tenir lieu des biens qu'il a perdus à St-Germain, avec ordre au châtelain de Quirieu d'y tenir la main, etc... *Crimiaci, in computis nostris.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, lxijᵇ. *Invent. Prov. étrang.* 29ᵃ; *Viennois*, IV, 113ᵇ : II, 363ᵇ.

24071 Crémieu, 6 mai 1328.

Hommage prêté à Guigues, dauphin de Viennois... *Act. Crimiaci.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIᶜ lxviij.

24072 6 mai 1328.

Albergement du fenage dit la trousse de foin de Morestel par le dauphin Guigues à Simon de Voissant, de Moiseau, sous le cens de 20 gros Tournois d'argent et 50 d'introges.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 88ᵃ. — AUVERGNE (A.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XV, 202-3; *Hist. de Morestel*, 95.

24073 La Balme, 6 mai 1328.

...Ind. 11, hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, par Etienne Soffredi, Hugonet Soucherii, Guillaume et Albert de Tavians, et Fouchier Foucherii, de Meximieux *(Mayssimiaco)* ; ils jurent de garder fidèlement le château et la ville de Meximieux ; Soffredi passe reconnaissance d'un mas en la paroisse de *S. Alay* et de cens, Hugonet Foucherii de maisons au bourg de M-x. Fait *ap. Balmam*, en la chapelle du dauphin. Témoins : Jean Humberti, Jacques Malabailli, Mathieu Liobardi, chapelain, etc. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 110ᵇ. *Invent. Prov. étrang.* 29ᵃ.

24074 La Balme, 7 mai 1328.

Apud Balmam, le bâtard Humbert est envoyé convoquer des gens d'armes en secret ; on apporte du vin pour la provision de l'hôtel.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24075 8 mai 1328.

Reconnaissance générale passée par les habitants de Pont-de-Beauvoisin, au profit du comte de Savoie, du droit d'avenage, à raison d'un bichet par habitant.

Grenoble, *Invent. Viennois*,... : II, 318ᵇ.

24076 10 mai 1328.

Le messager Raynaud est envoyé vers Montbrison *(M-tembruyson.)* au clerc du comte de Forez.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21 (à part).

24077 La Balme, 10 mai 1328.

...Ind. 11, Guigues dauphin, comte de Vienne et d'Albon, et seigneur de la Tour, se reconnaît débiteur envers Rosset de La Braella, pour le restant d'un compte rendu devant Humbert Clareti, chanoine d'Embrun et Jacques de Die, dit Lapo, auditeurs des comptes, de 30 l. 21 d. 3 pictes gros Tournois d'argent du roi de France avec O rond, le Tournois compté 1 den. ; il promet de le payer dans l'année, avec les frais occasionnés par cette créance, sur déclaration verbale. Fidéjusseur : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, qui se soumet à la cour de la chambre du pape ou de son auditeur. Le dauphin charge le notaire d'assigner le lieu et l'époque où seront payés chaque année 100 sols Tourn. jusqu'à extinction de la dette. *Act. ap. Balmam*, en la maison delphinale ; témoins : Guillaume de Royn, chevalier, l'ancien, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 111ᵃ-2.

24078 La Balme, 10 mai 1328.

...Ind. 11, Guigues, dauphin de Viennois, avait promis 1200 livr. pet. Tourn. à magnifique Henri de Bourgogne *(Burgondia)*, chevalier, en récompense de l'hommage à lui prêté, avec la clause de nullité si cette somme n'était pas payée au terme fixé ; Henri passe quittance de 300 livr. et proroge le terme pour le reste ; l'hommage sera maintenu s'il reçoit 400 livr. d'ici à sᵗ Jean-Bapt. et 500 jusqu'à la Toussaint. Fait *ap. Balmam*, en la maison delphinale. Témoins : Vautier de Vienne, Guillaume de Royn, chevaliers, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, juriste, Jacques de Die, dit Lapo.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 113-4ᵃ.

24079 10 mai 1328.

Confirmation de la donation du 15 nov. 1324 par Aimar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois.

Arch. de l'Isère, B. 3897 (*Invent.* IV, 4ᵃ).

24080 Avignon, 11 mai 1328.

Bulle de Jean XXII aux archevêques, etc. *5 id. maii, a. 12. — Paternæ consider.*

Privilèges de St-Antoine, fᵒ 41.

24081 La Balme, 11 mai 1328.

...*Ap. Balmam*, sur la place de la maison du Dauphin, présents : Girard de Pontverre, chevalier, et Jean Humberti, juriste, prorogation par Henri de Bourgogne jusqu'à l'octave de sᵗ Jean Baptiste de l'obligation

de lui payer 400 livr. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 114ᵃ.

24082 La Balme, 11 mai 1328.

...Ind. 11. Hommage lige rendu à Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, par Jean de Vienne, seigneur de Pourlans (*Porlanz*), excepté celui qu'il doit à Guillaume de Vienne, seigneur de St-Georges ; il promet par serment le service en plaid et en guerre, l'asile au dauphin dans ses châteaux de *Chanissey* et autres. Le dauphin lui promet 40 livr. gros Tourn. d'argent payables à des termes que fixeront Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, et Henri de Bourgogne. *Act. ap. Balmam*, sur la place de la maison du dauphin ; témoins : Henri de Bourgogne, Girard de Pontverre, Guillaume de Royn, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 114.

24083 11 mai 1328.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par Heustachon de Baix (Bays), dioc. de Valence, pour le droit, propriété et utile seigneurie qu'il avait aux terroir et mandement de Puygiron, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 158ᵇ : II, 634-5.

24084 11 mai 1328.

Hommage au même par Guillaume Boulogne (Bonon) de la 1/2 du château et terre d'Alençon, qui avait appartenu à Serinhan, plus au nom de sa femme du 1/3 dud. château inféodé, de sa maison appelée lo Mas, au mandement de Châteauneuf-de-Mazenc, et de tout le droit, propriété et directe seigneurie qu'il avait, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 23ᵇ : 25, 579-80.

24085 11 mai 1328.

Hommage prêté au même par Giraud, seigneur de la Gorce, dioc. de Viviers, pour le château et terre de la Gorce, avec son terroir, mandement, etc., sauf le lieu de la Farette et le domaine d'Aurlas, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 487.

24086 11 mai 1328.

Hommage prêté au même par Pierre Lagier, d'Etoile, pour ce qu'il avait de franc et noble aux terroir et mandement d'Etoile, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 973.

24087 11 mai 1328.

Hommage prêté au même par Aymon de Rochemaure, pour ce château, avec son terroir, mandement, juridiction, etc., et pour son avoir aux terroir et mandement de Chalançon, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 487.

24088 11 mai 1328.

Hommage prêté au même par Guillaume de Vesc, fils de Dalmas de Vesc, pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroir et mandement de Chabrillan, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 441.

24089 11 mai 1328.

Confirmation des actes des 15 nov. 1324 et 10 mai 1328 par Sibylle de Baux, mère de Guichard de Poitiers.

Arch. de l'Isère, B. 3897 (*Invent.* IV, 4ᵇ).

24090 12 mai 1328.

Désignation des prieurs de la confrérie du St-Esprit de Beauvoir, lesquels s'engagent à faire chacun à leur tour la confrérie chaque année le jour de la Pentecôte et suivants.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 114 (*Invent.* IV, 263ᵃ).

24091 Gap, 12 mai 1328.

Au chapitre de l'Ascension sont présents : l'évêque de Gap, Pierre Raymbaud, Guillaume de Redortiers et Raimond Babot.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253ᵇ).

24092 Paris, 13 mai 1328.

Traité pour la délivrance de Robert de Bourgogne entre la reine Clémence et la comtesse d'Artois pour le dauphin, et Robert d'Artois, comte de Beaumont, pour le roi de France : le prisonnier sera remis entre les mains du roi, qui le gardera en otage jusqu'à Pâques (3 avril 1329) et le restituera alors au dauphin, si la paix n'est pas encore conclue entre celui-ci et le comte de Savoie ou s'il n'y a pas accord entre le dauphin, le duc de Bourgogne et Robert. Le roi obtiendra trêve entre les belligérants de la sᵗ Jean prochaine (24 juin) à l'autre. Le dauphin recevra des lettres de garantie de nos seigneurs d'Alençon, Beaumont, Evreux et autres. Le comte de Forez s'oblige à rester en otage à Paris. Sceaux.

Inséré dans la patente du 1ᵉʳ juin suiv. — *Invent. Généralité*, I, 164 : 212 ; *Prov. étrang.* 196ᵇ (mars). — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 208-9.

24093 13 mai 1328.

Quittance au châtelain de Moncalieri relative aux préparatifs du voyage de Béatrix, fille de Philippe, prince d'Achaïe, envoyée au dauphin.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 470, n. 4.

24094 14 mai 1328.

Investiture de la part de l'évêque [de Grenoble] de possessions en la paroisse d'Herbeys. Pierre de *Villario* [not.].

Invent. arch. évêché de Grenoble (1499), E. XXIIII, 86ᵃ.

24095 Pérouges, 16 mai 1328.

Ind. 11. Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, avait promis de remettre le château de Gourdans (*Gordanis*) à Sibylle (*Sebilla*) de la Palud, fille de feu Jean de la Palud, seigneur de Richemont (*Divitis Montis*), lors de son mariage avec Guillaume Alamandi, seigneur de Valbonnais ; le château de Gourdans étant présentement détenu par Hugues de Genève, Henri offre à Clémence, mère de Sibylle, de lui livrer où il lui plaira la valeur et l'intérêt du château de Gourdans. *Act. ap. Perogias*, en la maison du dit Restitz ; témoins : Pierre de la Palud, Henri Vetule, Gilles d'Arlo, Girard Fornerii, Etienne de Chalamont, Guillaume de Rigneu, dit Clugnet, chevaliers, Philippe de la Palud, prieur de St-Romain-le-

Puy *(S. Romani de Podio)*, Lantelme Aynardi, s[r] de Théus, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Etienne Poysati, not. Humbert Pilati, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 115.

24096 16 mai 1328.

Transaction entre Lantelme Marjays et Guionet Bermond, réglementant l'usage des eaux du ruisseau du Merdaret *(Merderello)* pour l'arrosage des prés de la condamine de St-Romans et pour actionner le moulin de Bermondières.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 115 (*Invent.* IV, 263[a]).

24097 17 mai 1328 = 17 mars 1328/9.

Testament d'Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, contenant un legs à Albert Vetulle, de la châtellenie de Montluel pendant sa vie et de sa maison de Chamanieu, avec appart. et dépend.

Grenoble, *Invent. Provinces étrang.* 28[b].

24098 17 mai 1328.

Hommage rendu à Guichard de Clérieu par noble Roland de Veaunes, pour sa maison forte à Clérieu en fief rendable, le plan et mas d'Aurel les Costes et sa maison des Balmes et Tessardières dans le fief d'Aurel, sous la redevance de 10 liv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 775.

24099 18 mai 1328.

Hommage rendu au dauphin [Guigues] par Formont de Toulongeon (Tolojon), pour le château et mandement de Toulongeon, appart. et dépend. — Cf. 2 préc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 28[b].

24100 18 mai 1328.

Hommage rendu à Guichard de Claix [= Clérieu], chevalier, par noble Ponson de Miribel, pour la 3[e] partie de cette terre en fief rendable. Mardi avant la Pentecôte.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 421[a].

24101 St-Quentin, 20 mai 1328.

Dépenses de Jean Humbert *apud S. Q-num*, lorsque le dauphin se dirigeait vers Beauvoir : pour le passage des ports aller et retour, etc.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 21-2 (à part).

24102 20 mai 1328.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par noble Garin Durand, de Chabeuil, héritier de son oncle Dalmas Durand, pour ce qu'il avait au mandement de Montmeyran. Vendredi avant la Pentecôte. — Cf. 27 suiv.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, : II, 372[bis].

24103 20 mai 1328.

Hommage prêté au même par Aculéon de Pontvitrey pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroir et mandement de Chabrillan, etc. ... Vendredi avant la Pentecôte...

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 441.

24104 21 mai 1328.

Vente par Jean de *Valle Pelina*, à noble Leuzon de la Paute, des fiefs, arrière-fiefs, hommages, etc. à lui échus dans le mandement d'Avalon par la succession de Nantelme de Chignin, chanoine de Vienne, son oncle, pour le prix de 25 sols gros Tournois. Michel de Chars [not.]... Samedi avant la Pentecôte.

Invent. d'Avalon, chap. 1.

24105 Vers 22 mai 1328.

Vers la Pentecôte, des familiers de la cour d'Allevard : Guillaume, chevalier, Jean Ruphi et le surnommé Pelafollus, dans de mauvais desseins, se rendent aux prés de Puzuris, propriété des hommes de Theys...

Torino, Arch. di Stato, sez. III, dans l'acte de fin 1329.

24106 22 mai 1328.

Albergement d'une maison avec courtil, située dans le bourg de Peyrins, par Pierre de la Baume, damoiseau, à Jean Fabre, dit Borgia, sous la redevance de 5 sols bons Viennois et d'une poule.

Arch. de la Drôme, E. 3586, orig. parch. (*Invent.* III, 199[a]).

24107 Grenoble, 23 mai 1328.

Donation viagère par le dauphin Guigues à Isoard Isoard, de Château-Queyras, des droits et revenus de la mistralie de ce lieu, avec faculté de lever les tailles annuelles, blés et autres revenus, à charge d'en compter entre les mains du dauphin ou de son châtelain.

Arch. de l'Isère, B. 3009, V[e] xxij. *Invent. Briançonnais*, 631. = ROMAN, 188[a].

24108 23 mai 1328.

Lundi 2[d] jour de la Pentecôte, dépenses de Jean Humbert pour les chevaux et la selle du dauphin, la garde-robe du bâtard Humbert, etc.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 22 (à part).

24109 Provins, 24 mai 1328.

Lettres de Ph[ilippe], roi de France : son [beau-]frère le comte de Savoie et son cousin le dauphin ont promis une trêve jusqu'à un an après la s[t] Jean-Baptiste. Aymon de Savoie devra la jurer aussi; le comte a promis de la notifier à son peuple *(gent)* le dimanche après la Trinité. Le roi assure que le dauphin l'observera, que Henri Dauphin, son oncle, en fera le serment et qu'il la notifiera le dimanche susdit, comme il le lui a promis par ses envoyés Bertrand de la Roe et Ymbard Noir. Si Henri refuse le serment, Aymon sera délié du sien. Donné à *Provains*, le mardi après Pentecôte. Relu par le comte de Beaumont. — *J. Remigius.*

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, n° 12, 2, orig. parch., queue de sceau.

24110 Provins, 24 mai 1328.

Philippe, roi de France, s'étant chargé d'établir une trêve entre son [beau-]frère le comte de Savoie et son cousin le dauphin de Viennois, de la prochaine fête de s[t] Jean à une autre, déclare que le comte de Savoie a juré en sa présence de l'observer et promis de la faire jurer à [son frère] Aymon *(Aymes)*; il se fait fort d'obtenir l'assentiment du dauphin et d'Henri Dauphin, oncle de celui-ci, à qui il envoie deux messagers pour leur notifier cette trêve le dimanche après la Trinité (5 juin). En cas de refus de la part d'Henri, Aymon sera dégagé de son serment... Mardi après la Pente-

côte... A la relation du comte de Beaumont, *J. Remigius*.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, addit. paq. I, n° 13 (*Invent.* 109). *Invent. Généralité*, I, 165 : 212. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 298-9. = VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 215-6.

24111 24 mai 1328.

Dépenses en foin envoyé à Montfleury pour les chevaux et sommiers du dauphin ; onguent pour le cheval de s[r] Guy de Grolée, que le dauphin avait amené de la terre de la Tour.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 22 (à part).

24112 25 mai 1328.

Mandat d'Humbert Dauphin, recteur de la terre de Faucigny, au châtelain de Châtillon, pour l'exécution de l'albergement qu'il avait passé aux religieuses de Mélan sur l'ordre de son oncle [Henri Dauphin]. Sceau de la cour de Faucigny, mercredi après la Pentecôte... Humbert de Choulex (Cholay), chevalier, son cher maître.

FEIGE (Hil.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1898), XX, 437.

24113 Montfleury, 26 mai 1328.

Jeudi après la Pentecôte, Jean de la Balme revient de Peyrins vers *Montemfluritum*. Le messager Pierre est envoyé de Montfleury vers Montluel au seigneur de Montauban.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 22 (à part).

24114 26 mai 1328.

Quittance par Girard de Roussillon, seigneur d'Anjou, à Humilie, dame de Tullins, de 160 liv. Viennois pour la dot de son épouse Jourdane.

Arch. de l'Isère, B. 4174, orig. parch. (*Invent.* IV, 134[a]).

24115 27 mai 1328.

Hommage prêté au comte [de Valentinois], par noble Garin Durand, de Chabeuil, héritier de son oncle Dalmas Durand, pour la maison de Bavas, sa baillie sur le péage de Baix par eau et son avoir aux mandements de Baix et Montmeyran, etc... Vendredi après la Pentecôte... — Cf. 20 préc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 487.

24116 28 mai 1328.

Confirmation de la donation faite, le 15 nov. 1324, à Guichard de Poitiers, alors mineur.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 451.

24117 29 mai 1328.

Henri Dauphin...

Arch. de l'Isère, B. 2976, 101[b].

24118 Grenoble, 30 mai 1328.

Henri Dauphin, baron de Montauban et Mévouillon, déclare proroger, en son nom, à celui du dauphin Guigues et de leurs alliés *(valitores)*, jusqu'au dimanche avant la nativité de s[t] Jean-Bapt. (19 juin) la trêve conclue avec le comte de Savoie et ses alliés expirant à la quinzaine de la Pentecôte (5 j.) Les saisies et otages pris depuis les trêves seront restitués dans les 15 jours. *Dat. ap. Gronopol.*, lundi après l'octave de Pentecôte.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, n° 13, orig. parch., sceau plaqué (*Invent.* 42).

24119 30 mai 1328.

Payement à Jean escofier, pour les bottes *(estivallis)* du dauphin.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 22 (à part).

24120 30 mai 1328.

Cession par Jean Guiffrey, de Morêtel, à Joannet, fils de Guiguet Guiffrey, de 3 setiers froment et 1 poule de cens, plus 5 sols de plaid, sur des biens à St-Pierre [-d'Allevard]. Pierre Faure [not.].

Inventaire titres de M. de Marcieu.

24121 Jonage, juin 1328.

Reconnaissances reçues *ap. Juhannages* par Jean Troilleti, de St-Georges d'Espéranche, clerc, not. impér. et du comte Aymon de Savoie, des biens tenus de ce dernier en emphytéose ou sous rentes annuelles par les habitants de Jonage.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, n° 20, orig. parch. (*Invent.* 24).

24122 Jonchery, 1[er] juin 1328.

Philippe VI, roi de France [qui venait d'être sacré à Reims le 29 mai], s'engage à observer de point en point la teneur du traité pour la délivrance de son [beau-] frère Robert de Bourgogne, passé à Paris le 13 avril, et aussi l'accord fait à Givors le 22 déc. 1327, par la médiation de la reine Clémence et de la dame d'Arlay, pour lequel seront otages Jean sire de Plancy, chevalier, Geoffroy de Blésy, Oudet de Grancey et Jeannot de Tonnerre, écuyers. Son frère, le duc de Bourgogne, a juré entre ses mains de tout observer. A la relation du comte de Beaumont.

Arch. de l'Isère, origin. parch. Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, n° 14, orig. parch. (*Invent.* 42). FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 302-3. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 208-9.

24123 1[er] juin 1328.

Lettres de Charles de Valois, comte d'Alençon, au sujet de celles de son frère le roi Philippe du 13 mai préc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 196[b].

24124 3 juin 1328.

Gentilis de Romana, bailli du Gapençais, prête 20 liv. au dauphin ; Belmond Ruffini, châtelain de Veynes *(Veyneti)*, 10.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 15 (à part).

24125 Romette, 3 juin 1328.

Apud Rometam, 7 s. 4 d. remis au dauphin. Le messager Reynaud est envoyé de Romette vers Embrun recevoir de Boniface d'Embrun 30 s. gros.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24126 Grenoble, 4 juin 1328.

Ind. 11. Marione (*al.* Marguerite), fille du comte Robert Barbadorge et de feue Agnès *del Boys*, constitue ses procureurs Garin de Romans, Pierre de *Verbria*, clerc, Jean Beceti, damoiseau, et Robert, chapelain de

la reine [de France] Jeanne [de Hongrie], pour passer reconnaissance, prêter hommage pour les biens que sa mère tenait de Thibaud de *Chanoy*, et faire tout ce qui est utile, elle-même ne pouvant s'en occuper, étant éloignée des lieux et employée par la dauphine Isabelle, fille du roi de France et de Navarre. Fait *ap. Gracionopolim*, dans la maison des enfants de Hugues Garcini ; témoins : Mathieu Liobardi, chapelain de la dauphine, Hugues d'Avalon, dit Machera. Gilet de la Balme, Hugonin, huissier *(hostiarius)* de la reine Jeanne. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 115b-6.

24127 (6/25) juin 1328.

Boniface de Bardonnêche paye 10 sols gros pour la concession des péages de Gap pendant 3 ans. Roland Taparelli, notaire de Veynes, 10 flor. pour la lettre du dauphin qui le retient de biens acquis de Guigues Ysoardi, d'Ancelle et de Raimbaud de Laborel.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 14 (à part).

24128 Theys, 7 juin 1328.

Dépenses du dauphin *apud Vadum de Theschi.*

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24129 St-Marcellin, 9 juin 1328.

Le messager Pierre est envoyé de *S. M-no* à Vienne chercher un monnayeur (*monetarius*). Le messager Rat va de *S. M-no* vers Visan *(Avisanum)* chercher Bindarellus.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24130 10 juin 1328.

Ordre donné par Guigues, dauphin de Viennois, à son châtelain de Chabeuil, d'observer [les privilèges (?) de Léoncel].

Arch. de la Drôme, Léoncel, copie.

24131 La Sône, 10 juin 1328.

Le messager Bœuf *(Bovi)* est envoyé de *Lausania* à Montluel *(Mons Lupellus).*

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24132 Châtillon (-St-Jean), St-Donat, 12 juin 1328.

[Le messager] Raynaud est envoyé à St-Etienne (-de-St-Geoirs) au bailli de Viennois, avec des lettres du seigneur de Montauban. Chéradulme est envoyé de *S. Donato* vers Puygiron *(Podium Gironum)* chercher un monnayeur. Le trésorier donne, par ordre du dauphin, *apud Castillionem domini Viriville*, 18 s. à Nicolas Durandi chargé des chiens francs du prince.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24133 12 juin 1328.

Installation de Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne.

CHARVET, 460. COLLOMBET, II, 294.

24134 St-Donat, 12 juin 1328.

Concession de privilèges par le dauphin Guigues à la communauté du Bourg-d'Oisans *(S. Laurentii de Lacu)*, représentée par Gonin d'Auris *(Auriis)*, Jean Bonagni et Richard Audeyardi.

Arch. de l'Isère, B. 3007, lxxiij, 615 ; B. 3923 (*Invent.* IV, 36-7); B. 4321. *Invent. Graisivaudan*, III, 332, 345a. — *Titres et pièces famille Périer*, 131-5, 145, sceau cire rouge. CHEVALIER (U.), *Choix docum. histor. inéd. Dauph.* 15.

24135 St-Donat, Villeneuve (-de-Vals), 13 juin 1328.

Un messager est envoyé de *S. Donato* vers Vienne au mistral de cette ville. Un autre est envoyé de *Villa Nova de Bercheu* vers Montluel à Jean d'Amblérieu *(Amblayriaco).*

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24136 13 juin 1328.

Edouard, comte de Savoie, confirme les libertés accordées aux bourgeois d'Heyrieu, par Jean, seigneur de Chandieu, à condition que la qualité de bourgeois d'Heyrieu ne soit accordée à aucun bourgeois de la Verpillière *(Vulpillerie)* ni à aucun habitant du mandement de Falavier ; il ordonne à son bailli de Viennois, à ses châtelains de Falavier et de St-Georges d'Espéranche de les respecter. Sceau.

SECOUSSE, *Ordonnances d. rois de France*, VII, 319.

24137 Veynes, 13 juin 1328.

Affranchissement par Jean Bontemps, fils de Gilet, coseigneur de Veynes, de Léger et Guillaume de Domo, sous la redevance de 12 den. Viennois et 1 hémine d'avoine.

Arch. de l'Isère, B. 2624. = ROMAN. 188b.

24138 15 juin 1328.

Reconnaissance à Guillaume et Jean Charnesii par Martin Ranulphi d'une maison à Grenoble, près de celle de St-Robert. Pierre Symonerii [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), C. CXII, 65a.

24139 Serves, 17 juin 1328.

[Le messager] Chéradulme est envoyé de *Cervia* vers Beauvoir à Gilet Coperii.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24140 Serves, 18 juin 1328.

Le messager Rat va de *Cervia* vers Montluel.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24141 18 juin 1328.

Bornienc, maître de la monnaie de Serves *(Cerviæ)*, paye 5 flor. pour sa lettre de concession à 20 den. Tourn. ; Bindarellus, 5 pour la sienne à Chabeuil, Visan et Veynes ; Lant. Argoudi, 2 pour la sienne à Grenoble.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 14 (à part).

24142 18 juin 1328.

... Ind. 11... Hommage d'Aymar et Guillaume du Mouchet *(Moscheto)* à Guichard seigneur de Clérieu.

24143 21 juin 1328 (avant 1326).

Concession par le dauphin Guigues, de l'autorité de son oncle [Henri] Dauphin, élu de Metz, à Jean Congecourt de bâtir un four en la paroisse de Génissieux et

un autre en celle de Mours, les lui cédant en albergement sous le cens de 10 setiers de seigle chacun et 5 de plaid, et les déclarant banaux.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1266.

24144 22 juin 1328.

Concession par le dauphin Guigues à Arthaud de Beaumont, confirmant celle du dauphin Jean (oct. 1318).

Inventaire du Touvet, *St-Vincent*, ch. VI.

24145 Chabeuil, 23 juin 1328.

Veille de s[t] Jean-Bapt. Le messager Perrot est envoyé à cheval de *Cabeolo* à Briançon pour la convocation des Flandres et de là à Pignerol au prince d'Achaïe chercher un cheval pour le seigneur de Montauban. Bœuf *(Bovi)* va à Gap pour la même convocation.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 301-2. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 240 ; *Hist. de Dauph.* II, 216[b]. CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23 (à part).

24146 Vienne, 23 juin 1328.

... *Pontif. Joannis pp. XXII a° 12°*. Siboud de Clermont, mistral de Vienne, reconnaît tenir en fief de Bertrand, archevêque de Vienne, la mistralie ou l'office de mistral de Vienne et lui en fait hommage, après avoir entendu lecture des articles qui composent le serment de fidélité. Fait dans le verger du palais archiépiscopal de Vienne, derrière la chapelle ; présents : Pierre de la Salle, prieur de St-Donat, Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, chanoine de Valence, François Pelegrini, docteur en lois, archidiacre de Valence, Soffred Nigri, prieur de St-Julien, Jacques d'Aix, docteur en lois, official de Vienne, Hugonin Falaley, courrier de Vienne, Joscerand de la Lande, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 3403, reg. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 302[b]. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 141 ; *Hist. de Dauph.*, I, 138[b].

24147 23 juin 1328.

Albergement par le bailli de la Tour-du-Pin, au nom du dauphin, à Mathieu Pèlerin, de Quirieu, d'un moulin et pré contigu sur la rivière d'Embi, sous le cens de 4 setiers froment et 4 d'avoine... Jeudi avant s[t] Jean-Bapt.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 114 : II, 363[b].

24148 Chabeuil, 24 juin 1328.

Fête de s[t] Jean-Bapt. Cheradulme est envoyé pour la convocation des Flandres en la terre de la Tour. Le portier François va vers Avignon au seigneur de Montauban. Le messager Raynaud est envoyé en la terre de Faucigny à Humbert Dauphin pour la même convocation.

VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 240 ; *Hist. de Dauph.* II, 216[b]. CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 23-4 (à part).

24149 24 juin 1328.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Arnaud Flotte, pour le château et terre de la Roche-des-Arnauds, avec son mandement, juridiction, etc.

Invent. Gapençais, 660. = ROMAN, 188[b].

24150 1328, 1329.

Comptes de la châtellenie de Bourg-St-Christophe.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 64[b].

24151 1328, 1329.

Comptes de Rosset d'Hières, châtelain de Châtillon-en-Corneille.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, 65[b].

24152 1328.

Compte de Guigues de Reyne, bailli de la terre de la Tour et châtelain de Crémieu, et d'Humbert de Sachenas, cellérier, pour la châtellenie de Crémieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595[a].

24153 1328.

Compte de Jean de Vareylles, châtelain de Demptézieu.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7 : II, 5[b].

24154 1328.

Compte de Jean des Aures, châtelain de Mévouillon.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 395 : 477.

24155 1328, 1329, 1330.

Comptes de Guigues de Villaret, pour la châtellenie de Montalquier et le consulat de Gap.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 391.

24156 1328.

Compte de Guillaume de Cornillane, chevalier, châtelain de Montbrun.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 12 : 648-9.

24157 1328 (1327 ?), 1329, 1330.

Comptes de Guigues de Villaret, châtelain de Montorcier.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 517[a].

24158 1328, 1330, 1331.

Comptes de Jean Combe, châtelain de Nyons.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, II, 150 : 782.

24159 1328.

Compte de Chabert de Gère, chevalier, châtelain d'Orpierre.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 178[a].

24160 1328.

Compte de Hugues de Bardonnêche, chevalier, châtelain d'Oulx.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 518.

24161 1328, 1329, 13 janvier 1330.

Comptes d'Eynard de Rame, au nom d'Odon, son père, et de Guillaume de Rame, pour la châtellenie du Pont.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 435.

24162 1328.

Compte d'Aymond Leuçon, châtelain de Revel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 235[a] : II, 426[b].

24163 1328, 1330, 1331.

Comptes de Soffrey d'Arces, châtelain de Valcluson.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 728, 729.

24164 1328.

Compte d'Humbert de Chalay, bailli de Graisivaudan, pour la châtellenie de Vizille.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A. 348[b] : VI, 209[b].

24165 Die, 25 juin 1328.

Approbation du règlement du 13 oct. 1327 par le chapitre général de l'église de Die, tenu le lendemain de la s^t Jean-Bapt. : Jean Pomey, doyen, Albert de Foillans, sacristain, et 13 chanoines.

CHEVALIER (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 181.

24166 25 juin 1328.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Pons, seigneur de Montlaur, pour le fief que tenait de lui le seigneur d'Entraigues et un autre au mandement du Béage (de Bidages), etc... Samedi après s^t Jean-Bapt...

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 487-8.

24167 (25 juin/3 juillet) 1328.

Georges Pineti paye 8 flor. le sceau de la confirmation de son privilège des monnaies.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 14 (à part).

24168 27 juin 1328.

Juven Pertuyseti, official et chanoine de l'égl. de Die, commissaire de l'évêque et comte de Die, juge un différend entre Hugues de Vienne, moine et procureur de l'abbé de Léoncel, ordre de Cîteaux, dioc. de Valence, et Humbert, prieur et recteur de l'égl. de *Sebya* (la Sépie), dioc. de Die, ordre de St-Antoine, au sujet de la dîme d'un bois de la maison de Léoncel à Véraud *(en Veraut)*, mandement d'Eygluy *(Ayglud.)*, que les moines s'attribuaient en vertu d'une constitution de Boniface VIII et d'une déclaration de jurisconsultes [Odon d'Argilly not.] : le recteur percevra sur les terres cultivées avant les susdites constitution et déclaration ; le monastère sur celles défrichées postérieurement. La limite en est déterminée par deux prud'hommes, Raymond et Francon Magnani, nobles d'Eygluy, le lundi avant s^ts Pierre et Paul ; ils plantent des bornes *(boyenæ)* en pierre. Témoins : Lambert Magnani, damoiseau d'Eygluy..., Ponce Anguilla, *gartio* de l'abbé. Jacques Giraudi, de Châteaudouble, dioc. de Val., not. imp. et juré de la cour de Valence. Sceau de la cour de Die.

Arch. de la Drôme, Léoncel, origin. parch. de 38 lig. = CHEVALIER (J.), *Eygluy-Léoncel*, 204.

24169 Cluses, 29 juin 1328.

Albergement par Humbert Dauphin, seigneur de la terre de Faucigny, au vicaire du monastère de Mélan et aux habitants de Fleyrier, de la montagne de Grons, au prix de 55 liv. Genevois d'introges et 20 sols de cens annuel à la s^t André. *Act. publ. ap. Clusas*, en la maison de feu Etienne Pugini ; témoins : Richard de Beaumont, Humbert de Fernand, jurisc., etc. Guillaume Luysardy, de Cluses, not. imp.

FEIGE (Hil.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1898), XX, 433-6.

24170 Romans, St-Paul(-lès-R-s), 30 juin 1328.

Robinet est envoyé à cheval de *Romanis* en France et en Artois demander à la reine Clémence des chevaux pour le dauphin. Aynard de Porte-Traine *(Portatrionia)* est envoyé de *S. Paulo* en Bourgogne à la reine Jeanne.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24171 30 juin 1328.

Hommage rendu par Henri Bérenger, seigneur de Pont-en-Royans. Boniface Braxe, not.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1836.

24172 (3/12 juillet) 1328.

Barthélemy Latoudi paye 2 flor. le sceau de l'accord avec lui.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 15 (à part).

24173 Grenoble, 4 juillet 1328.

...Ind. 11. Ordre donné par Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, à Guigues de Morges, seigneur de Jansac *(Genczaco)*, chargé de la garde de Robert de Bourgogne, depuis qu'il fut pris à la bataille de Varey, combattant avec l'ennemi capital du Dauphiné, de remettre Robert sur réquisition de Pierre Muleti, chevalier, envoyé spécial de Philippe roi de France, vu qu'il a été *obstagiatus* par les soins de ce prince. *Act. Gracionopoli*, dans la maison de Hugues Frumenti, citoyen de Grenoble ; présents et assistant le dauphin : Henri Dauphin, s^r des baronnies de Montauban et Mévouillon, Albert seigneur de Sassenage, Guy de Grolée, s^r de Neyrieu, Guillaume de Royn l'ancien, chevaliers, Lantelme Aynardi, s^r de Théus, Humbert Clareti, chan. d'Embrun, et Jean Humberti, chancelier, conseillers du dauphin ; Pierre Aynardi, Albert Vyelli, Didier de Sassenage, Rodulphe de Commiers, Guigues de Roussillon, chevaliers, Soffred de Virieu, Jean de Royn, Aymaret de *Basseys*, damoiseaux, Jaquemet de Die, dit Lapo. Jean Maynardi et Humbert Pilati, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 118.

24174 Grenoble, 4 juillet 1328.

...Ind. 11. Ordre du même au même, de remettre à Pierre Muleti Jean, seigneur de Plancy, et Joffred de *Bleysi*, damoiseau, que Guigues détient près de lui, de la même manière que Robert de Bourgogne. *Act. Gracionopolis*, dans l'église St-André ; témoins : Henri Dauphin, s^r de Mont. et Mév., Guy de Grolée, chev., Humbert Clareti et Jean Humberti. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 118^b.

24175 Grenoble, 4 juillet 1328.

... Ind. 11. ...Hommage rendu à Guigues, dauphin de Viennois, etc. par Etienne d'Arvillard *(Alto Vilario)*, chevalier, fils de feu Jean d'Arvillard, chevalier, et reconnaissance conforme à celle faite par son père au dauphin Humbert et à la dauphine Anne (26 juil. 1291), insérée dans la présente : de ce qu'il tenait de lui en fief rendable dans la vallée d'Allevard, comprise la maison forte appelée Bastie *(Bastya)*. Fait *ap. Gracionop.*, sur la place de St-André ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Guy de Grolée et Albert de Sassenage, chevaliers, Humbert Clareti, chan. d'E., Jean Humberti, juriste, Pierre Petri, juge de Graisivaudan. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 119-21. *Invent. Graisivaudan*, I, 2^a, 5^b.— CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 692 (à 1338).

24176 Grenoble, 4 juillet 1328.

Jugement rendu par Marquis de Claix *(Marchisius de Claysio)*, prévôt de St-André de Grenoble, et Pierre Petri (de la Pierre), juge mage du Graisivaudan, commissaires députés par le dauphin Guigues (9 mars 1328) pour terminer le procès entre lui et Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, au sujet des droits prétendus par ce dernier sur la terre et mandement de Morestel. Guiffrey de Miolans, seigneur de Morestel, est mort *ab intestat*, laissant 5 enfants avec leur mère Alise ; de ces enfants, Alise et Monin sont morts *ab intestat*, Agathe fit héritière testamentaire sa mère Alise ; celle-ci institua pour héritier universel son fils Humbert, avec legs à sa fille Marguerite, religieuse à Laval-Bressieux, et substitution de Guy de Grolée à Humbert s'il mourait sans enfant. Humbert est mort sans enfants et *ab intestat ;* Marguerite, du consentement de son abbesse, a cédé ses droits à Guy, mais elle avait auparavant fait donation au dauphin de la moitié du château de Morestel et de son mandement. Après avoir pris avis de docteurs en droit et des juristes composant le conseil delphinal, les arbitres adjugent à Guy le 5e du château de Morestel. Sceaux.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIe xxiijb. *Invent. Viennois*, II, 195, 223 : III, 307b, 356. — Auvergne, *Hist. de Morestel*, 75-7, trad.

24177 Grenoble, 5 juillet 1328.

Le dauphin Guigues confirme, du consentement de son oncle Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, le jugement de la veille concernant Guy de Grolée.

Arch. de l'Isère, B. 2612, 62 ; B. 3009, VIIIe xxiijb, xxxij. *Invent. Viennois*, II, 223b.

24178 Grenoble, 5 juillet 1328.

Le messager Rat est envoyé de *Gracinopoli* à Páris vers le comte de Forez.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24179 6 juillet 1328.

Le valet *(garcifer)* d'Humbert de la Croix reçoit 6 Tourn. gros *pro chavestragio* d'un cheval acheté à son maître par le dauphin, etc.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24180 Grenoble, 10 juillet 1328.

Lettre du dauphin Guigues mandant au bailli et au châtelain du Briançonnais de conférer à Guigues Borelli l'investiture de divers domaines acquis par lui dans le mandement et le bourg de Briançon, lesquels relevaient de la suzeraineté delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 4414 (*Invent.* IV, 266b).

24181 10 juillet 1328.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par André de Veyrassac, pour le lieu de Font Royal, avec son mandement et toute juridiction, plus son avoir aux terroirs et mandements de Gluiras, Durfort et Chalançon, etc., sauf les mas de Caynac, Chalüe, Carie de Masteriac et Pons Divierne ; il reconnaît encore tenir, au nom de sa femme, le lieu de Planche de Geys et son avoir en la paroisse de St-Martin, et le fief du village de la paroisse de St-Julien-la-Brousse, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 488.

24182 11 juillet 1328.

Vente passée à Jean de Bellecombe par Humbert, fils naturel d'Eymond Barral, d'une gerle de bon vin, mesure de la Buissière, sur une vigne située à la Buissière, au-dessus de la fontaine des Granges, et sur une maison aux Stabannes, pour le prix de 4 livr. monnaie courante.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

24183 Montfleury, 12 juillet 1328.

Donné au dauphin *apud Montem Floritum* 9 s. V. ; pour gantelets *(sirotecis)* de fer au bâtard Humbert, par ordre du prince, 12 s.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24184 (12/25 juillet) 1328.

Thiset Roerii paye 10 sols gros le sceau de la transaction entre lui et le dauphin.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 15 (à part).

24185 Grenoble, 13 juillet 1328.

...Ind. 11,... Pierre Aynardi, chevalier, reconnaît avoir reçu en prêt de Pierre Clareti, seigneur de Treschenu *(Tribus Canutis)*, 120 livr. Viennois, dont 40 versées par Pierre et 80 par Humbert Clareti, son frère. Fait à la requête de Pierre, Humbert et Guillaume Clareti, frères, *Gracionopoli*, dans l'atelier *(operatorium)* de draps de Guigues Tosquani et Lant[elme] Cono ; témoins : le dit Lantelme, Guigonet Tosquani et Jean Romanis. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 122b.

24186 Le Louvre, 19 juillet 1328.

Philippe de Valois, roi de France, remet le comté d'Auxerre à Clémence de Hongrie, veuve de Louis le Hutin, au nom du dauphin de Viennois, lequel tenait en ses prisons le comte d'Auxerre.

Paris, Arch. Nat., JJ. 651, n° 175. — *Douët d'Arcq (L.), *Nouv. rec. de comptes de l'Argenterie des rois de France* (1874), ix.

24187 20 juillet 1328.

Hommage au dauphin par Barthélemy de Morosio, seigneur de Montjay, Montrond, Sigottier, la Piarre et Trescléoux, et inféodation de ces terres avec l'approbation de Henri Dauphin, oncle du dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 2621. *Invent. Gapençais*, 194, 559, 607. = Roman, 188b.

24188 Grenoble, 20 juillet 1328.

Le trésorier du dauphin reçoit de Bovard de Moras 3 flor. [qu'il porta à Vienne].

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 16 (à part).

24189 21 juillet 1328.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Guillaume de Tournon, seigneur de Contanhet, pour le mas de Talaron, avec son mandement, droits et appart., etc., avec toute juridiction à lui inféodé, plus son avoir aux mandements de Durfort et Chalançon, sauf le do-

maine qu'il tenait d'Andrée de Chambaud au mand. de Chalançon.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 488.

24190 Vienne, 22 juillet 1328.

Le messager Raynaud est envoyé de *Vienna* au seigneur de Clermont *(Claromontis)*.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24191 23 juillet 1328.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, par François Bouchon, d'Etoile, pour tout ce qu'il avait de franc et noble aux terroir et mandement d'Etoile et de son domaine ou métairie d'Aiguebonne, avec son terroir, mandement et juridiction, inféodé par led. comte, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, 1, 2b : 3, 973-4.

24192 23 juillet 1328.

Hommage prêté au même par Hugues de l'Hôpital, d'Etoile, pour ce qu'il avait de franc et noble aux terroir et mandement de ce lieu, sauf 2 terres qu'il tenait en fief franc de François Bouchon, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 974.

24193 23 juillet 1328.

Hommage prêté au même par Hugues Lagier, d'Etoile, pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroir et mandement d'Etoile, spécialement la métairie qu'il avait acquise par échange d'Astorges de Geys, etc., sauf une vigne qu'il tenait de l'église de l'Hôpital de Crest, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, 1, 973.

24194 23 juillet 1328.

Hommage prêté au même par noble Pierre de Vassin, d'Etoile, pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroirs et mandements d'Etoile et Montmeyran, etc., sauf un bois qu'il tenait de Guichard de Clérieu, au mand. de Montmeyran, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 435 : I, 974 ; II, 372b".

24195 24 juillet 1328.

Hommage prêté au même par Pierre d'Eurre, pour sa parerie aux château et mandement de Vassieux, avec toute juridiction, droit, propriété, utile et directe seigneurie, etc. aud. lieu, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 494 : III, 613.

24196 Vienne, 24 juillet 1328.

Le messager Rat est envoyé vers Lyon.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24197 Vienne, 25 juillet 1328.

Le messager Raynaud est envoyé de *Vienna* à [Béatrix] dame d'Arlay.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24 (à part).

24198 25 juillet 1328.

Le dauphin quitte Vienne, se rendant en Flandre.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 15 (à part).

24199 Vaux, 26 juillet 1328.

Les arbitres nommés le 20 avril préc. décident que les frères Aurose serviront annuellement à la maison de Bertaud 1 hémine de bonne *annona* et 4 den. bonne monnaie ; ils seront dispensés de la tasche réclamée moyennant 60 sols bons Viennois. L'acte sera dicté par Guillaume d'Esparron *(Sparono)*, official de Gap ; il sera scellé par le prieur de la Chartreuse *(Chardossiæ)* et le couvent de Bertaud. Fait en la maison de *Vaus*, dans le fourneau ; témoins. Jean Audeberti, not. imp.

GUILLAUME (Paul), *Chartes de Bertaud*, 207-8, n° 189.

24200 27 juillet-6 août 1328.

Mercredi après la fête de la Madeleine, [le trésorier] Jean Humberti quitte Montbrison en Forez pour aller en Auvergne, du commandement des princes, y recueillir de l'argent pour porter en Flandre ; il couche à Thiers *(Tiart, Thiarno)* et renvoie le lendemain (28) son sommier au dauphin ; il poursuit sa route avec 3 chevaux vers Pont-du-Château, où il demeure ainsi qu'à Montferrand et à Moulins les jours suivants ; le samedi (30), il envoie le messager Bœuf *(Bovis)* de Pont-du-Château vers le dauphin à Paris. Le dimanche suiv. (31), il quitte Montferrand et couche à St-Pourçain ; il parvient à Nevers le 1er août, à Cosne le 2, à Montargis le 3, à Corbeil, où il trouve le dauphin, le 5, le même jour à Nemours *(Nemos)*. Le 6, il fait porter sa *rauba* sur un bateau à Paris et paye 12 gr. au messager de la reine Clémençe, sur l'ordre du seigneur de Montauban. Il coucha au faubourg d'Aire *(Haire, Hayre)*, quand le dauphin ne put entrer dans cette ville.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 24-5 (à part).

24201 Vienne, 28 juillet 1328.

Jean Humbert remet à Jacques Malabailli, pour les dépenses du voyage de Flandre, 1000 flor. [empruntés] à Léonard de Morosio, lombard.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 29 (à part). — Date erronée d'après le n° précéd.

24202 Aix, 28 juillet 1328 (?).

Plainte, au nom de l'évêque de Gap, par Jean Rolland, official, à Philippe de Sanguineto, sénéchal de Provence, de ce que le Dauphin a fait élever un château et une forte tour, et de ce qu'il fait construire une ville franche [à Montalquier], sur les confins de la ville de Gap et de la Provence. Témoins : A[rmand], archevêque d'Aix, etc.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 473, orig. = ROMAN, 188b.

24203 29 juillet 1328.

Commandite faite par Pierre Cardinal, cuisinier du dauphin, à Pierre Fabre et Bonnefemme, son épouse, pour une somme de 10 sols gros Tournois du roi de France, pour cause d'association à moitié bénéfices. Des conventions semblables sont passées par le même Cardinal avec d'autres habitants de Beauvoir.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 119 (*Invent.* IV, 263a).

24204 Montferrand, 31 juillet 1328.

Le trésorier du Dauphin reçoit 200 liv. petits Tournois (le tournois compté pour 2 sols) de Jean Bonhomme

et Jean Citelli, qui étaient acquéreurs du péage de Montferrand pour un an à raison de 240 liv. Le bailli d'Auvergne fait déduire 10 liv. pour le péage des foires de l'Assomption à Clermont; Jean de Borneto en perçoit 30 pour l'avance des 200 liv. payables à Noël et à la s[t] Jean. Il reçoit également de Guillaume Cutarella 95 liv. petits Tournois pour les 100 liv. qu'il devait sur le péage de l'année écoulée ; il lui est fait remise de 100 sols pour payement comptant, ne devant que 50 liv. à la s[t] Michel. Reçu encore de Laurent Chapusii, receveur de Pont-du-Château, 30 liv. ; de Pierre Armandi, bailli d'Auvergne, 70 flor. au lieu de 80, fournies par Jean de Borneto, de Montferrand.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 16-7 (à part).

24205 8 août 1328.

Le chapitre de Vienne partage les terres qu'avait tenues Humbert Eschamperii, récemment défunt, par les mains d'Humbert de Clermont, archidiacre, Jacques Vetule et Humbert Lumbardi, capiscol *(scabiscolus, c-s)*, chanoines : G. de Clermont, doyen, Albert Lumbardi, précenteur, Lambert, succenteur, Sy. mistral, G. sacristain, Pierre de Biol, notaire ; les hôteliers *(hostalarii)* reçoivent 20 sols.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen. lxix v°.

24206 Avignon, 19 août 1328.

Le pape Jean XXII autorise Guillaume (d'Estienne), évêque de Gap, à faire son testament... *pontif. a° 12*. — *Quia præsentis vitæ*.

Arch. Vatic. Reg. 87 (Joannis XXII Comm. a. XII, part. III, t. 2, ep. 2635). SUARÈS, *Mss.* V, 399.

24207 (Avignon), 19 août 1328.

Jean XXII donne commission à Bérenger Galhardi, moine Cistercien, son aumônier, et à Pierre Natalis, recteur de l'église St-Pierre de *Melhono*, diocèse de Carcassonne, d'exiger de l'archevêque de Vienne et ses suffragants les dîmes sexennales recueillies et triennales récemment imposées, et les fruits des bénéfices vacants... *a° 12°*.

Arch. Vatic. Jean. XXII, Instr. miscell., ad a[m] 1326.

24208 22 août 1328.

Testament de Guillaume (d'Estienne), évêque de Gap : il lègue à chacune de ses nièces Guillelmette et Huguette, religieuses à St-Césaire d'Arles, 100 liv. reforciats, dont on constituera à leur mort 5 anniversaires le lendemain de s[t] Michel, pour ses parents. Guillaume Giraudi not.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Césaire, reg. 9 (S. Benoît), n° 64, orig. parch. de quittance du 4 nov. 1332.

24209 23-24 août 1328.

Bataille de Cassel, gagnée par Philippe, roi de France, sur les Flamands ; le dauphin Guigues commande le 7[e] (corps de) bataille, comprenant 12 bannières [Cf. 2, 3, 6, 7 et 8 sept.].

Chron. de St-Denis (éd. P. Paris, V, 313-4). *Chronogr. reg. Francor.* (éd. Moranvillé, II, 5). CHORIER, *Hist. de D.* II, 254. LANCELOT, dans *Mém. acad. Inscr.* VIII, 707. CHEVALIER (U.), *Doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 35. SMYTTERE (P. J. E. de), *La bataille du Val de Cassel de 1328 ;* 1884, in-8° de XV-155 p., pl. MUGNIER (F.), dans *Mém.-doc. soc. Savois. hist.-archéol.* XXX, 82-3. VIARD (J.), dans *Bibl. éc. d. Chartes*, LXXIV, 91; Philippe se trouve à Cassel du 22 au 28.

24210 26 août 1328.

Obit de Guillaume (Stephani ou d'Estienne), évêque de Gap. — Cf. 30 août.

ROMAN (J.), dans *Bull. soc. étud. Htes-Alpes*, XXIII, 43.

24211 Léoncel, 28 août 1328.

... Ind. 11... Draonet de Sassenage *(Chassenatico)*, prieur de Beaumont et du Chaffal *(Cadefalci)*, pour lui et cette église, et noble Pierre de Flandènes, abbé de Léoncel, au nom du monastère et couvent, étaient en différend au sujet du domaine des Chabaneries *(C-nneriis)* ; ils prirent pour arbitres Durand de St-Sauveur, docteur en décrets, et Pierre Chambonis, juriscons., official de Valence, avec promesse d'obtenir l'approbation des abbés de la Chaise-Dieu et de Bonnevaux, sous peine de 50 liv. bons Viennois et de rembourser les dommages, *constamenta, distrobia*, etc. On convint, les preuves fournies étant douteuses, que le lieu de *les Chabannariis* serait commun et partagé également, sauf le droit paroissial et la dîme, qui appartiendraient à l'église du Chaffal ; celle-ci tiendrait la part du monastère sous le cens de 2 setiers de froment et 2 de seigle, avec faculté d'alberge et d'emphytéose. L'abbaye y aura droit de parcours, bûcherage *(leygnayragium)* et chauffage *(chalfagium)*. Le tènement des Ferrands, que le monastère tenait en fief de l'église, sera désormais à celle-ci, exempte de tout service ; mais l'abbaye sera dispensée de payer 4 setiers de blé pour les terres autour de sa grange de la Vacherie *(Vather.)*. Le tènement *del Fontaneys* et de *Peyrafuet* sera du domaine direct de l'église ; le monastère aura l'utile, en payant la tasque au 9[e] et la dîme au 10[e]; il sera tenu quitte des arrérages de 2 setiers de blé pendant 39 ans. Les terres seront partagées et les limites posées par deux prud'hommes. On usera des conseils de Ponce de Varacieu *(Verasaco)*, juriscons., pour la rédaction de cet acte. *Act. ap. Lioncellum.* dans le cloître ; témoins : Berthon Chapayronis, damoiseau d'Alixan, etc. (11). Boniface Boxii, clerc, habitant Romans, not. imp.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 66 lig. = CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 205.

24212 Baix, 28 août 1328.

Transaction entre Pierre de Flandènes, abbé de Léoncel, et Lantelme ou Lancelin Reynier, de Gigors, qui refusait de payer les tâches des blés et légumes du tènement de Côte-Blanche, sur les limites de Gigors et Châteaudouble ; le monastère renonce aux tâches moyennant 5 setiers de seigle, mesure de Crest, que Lancelin donnera à Noël, et se réserve le pâturage.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 158. — CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 204-5.

24213 30 août 1328.

Obit de Guillaume d'Estienne *(Stephani)*, évêque de Gap, qui légua pour son anniversaire 14 hémines *annone* de cens. — Cf. 26 août.

Bibl. Méjanes, ms. 14, Martyrol. d'Adon, f° 117[b]. — ALBANÈS, *Gallia christ. nova*, I, 497 (a corrigé *octobris* en *septembris ;* l'acte 24237 prouve en effet qu'il était mort dès le

24 sept.). — GUILLAUME (P.), *Invent.* VI, 250^b, 253^b. — Voir sa bulle dans ROMAN, *Sigillogr. dioc. Gap*, n° 15.

24214 Avignon, 31 août 1328.

Jean XXII nomme à l'évêché de Gap, vacant par la mort de Guillaume, Dragonet de Montauban, évêque de Trois-Châteaux. — *Romana ecclesia.*

ALBANÈS (J.-H.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, V, 405-6 (à part, 5-6*) ; *Gallia christ. noviss.* I, instr. 309-10 ; IV, 129. = EUBEL, 544. ROM. 188^b.

24215 Avignon, 31 août 1328.

Jean XXII confère l'abbaye de St-Antoine, dépendant de l'église Romaine, vacante par la mort de l'abbé Ponce, à Guillaume, prieur de l'hôpital de St-Antoine de la cour Romaine. *Dat. Avinioni... a° 12°.*

SUARÈS, *Mss.* V, 283 (reg. Joh. XXII, a. 12, t. II). — *Gallia christ. noviss.* III, 1113.

24216 1er septembre 1328.

Liève des rentes dues au dauphin dans la terre de Montluel.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 29^a.

24217 2 septembre 1328.

Cheval rendu aux maréchaux de France (cf. 6 sept.) par Geoffroy de la Composte, de la compagnie du dauphin. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 34.

24218 2 septembre 1328.

Vente à Guillaume, fils de Jacques Melquiondi, de la bâtie de la Vallouise *(Vallis Pute)*, par Guillaume Azandi, de Lucerne, administrateur de ses fils Antoine et Laurent, d'une terre arable, et d'un tènement de pré et vigne avec maison, sis *in Rivo* et *a Gamores*, territoire de l'Argentière. Jean Rubei not.

GUILLAUME (Paul), *Inventaire de l'Argentière*, n° 90.

24219 3 septembre 1328.

Deux chevaux rendus aux maréchaux de France par Pierre de Cheyssieux *(Chessie)*, que montaient Martin de Bonneville et Mouchet de Monthoux, sous la bannière du dauphin. *Don. en l'ost.* Sceau.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 34.

24220 3 septembre 1328.

Consentement donné par Guillaume d'Eurre, coseigneur de ce lieu, au mariage de Jean Silvestre avec Catherine Bonnefille, d'Eurre.

CHEVALIER (U.), dans *Journ. de Die* (17 mai 1868).

24221 5-17 septembre 1328.

Lundi avant la fête [de la Nativité] de la b° Marie, Jean Humberti vient de l'armée devant Ypres *(Ypra)* à Lille *(Insula)*; il y reste avec son camérier et Humbert son écuyer jusqu'au 15 ; le 13, dépense pour boisson au dauphin, qui avait avec lui le seigneur de Tournon, Jean Pagani et Jean de la Balme. Le 16, coucher hors de Lille avec le dauphin ; le 17, à Arras *(Arraz)* avec lui.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 25-6 (à part).

24222 Avignon, 6 septembre 1328.

Jean XXII nomme à l'évêché de Trois-Châteaux, vacant par la translation de Dragonet à celui de Gap, Hugues Aimery (Alméric), évêque d'Orange. = *Romani Pontificis.*

SUARÈS, *Mss.* V, 349. — ALBANÈS, dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, VI, 23-4 (à part, 10-2*) ; *Gallia christ. noviss.* IV, 136-7, n° 289.

24223 6 septembre 1328.

Mahieu de Trye et Robert Bertram, maréchaux de France, donnent à Jean le Mire, trésorier des guerres, l'état des chevaux appartenant aux gens du dauphin, tués à la bataille de Cassel ou au service du roi, indiquant le propriétaire, la robe et le prix : le dauphin, 1 cheval morel [brun] de 600 livr. Tourn. ; Perron de Roussillon, Guy de Grolée, le bâtard de Faucigny, Garin Vial, Antelme *(Anceaume)* Aynart, Reymond de Boëge, Reymond de *Son Estre*, Hubert de Fresnoy, Guillaume de Compeis, Guichard Auster, Guillaume bâtard [du dauphin Humbert], Hugues de la Tour, seigneur de Vinay, Odebert de Châteauneuf, Didier de Sassenage, Veroy, Renier Berlion, Jean de Barcelonne *(Barssilliona)*, Perron Corbel, Guillet Longicourt, Perron Chapolla, le bâtard de *Bruere*, Nicolet de Latieri, Russo [= Ruffo ?], Gilles d'Arlo, Perronin de Vaugrigneuse *(Valgrimossa)*, Artaud de Roussillon, le bâtard de Tournon, Hubert de Flachey, Jean de Gallauda, le Tarin, Jean Balmes, Poncet Malet, Goyet de la Rua, don Guers de Belmont, François de Theys, Bastet [de Crussol], Perron de *Crosses*, Durand de Bardonnêche, Pierre Vignart, Etienne de Goncelin, Poncet de Salvaing, Péronet de Rosay, Amédée de Poitiers, Humbert de Villard, Henri de Boënc. Somme totale demandée par les susnommés, 1250 livr. Tour. et 4672 flor. de Florence. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph* (1874), 31-2, n° 5. = PILOT DE THOREY, dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, IX, 86-7.

24224 Lille, 6 septembre 1328.

Les mêmes donnent au même l'énumération des chevaux rendus par le maréchal du dauphin, provenant de Guillaume de la Tour, Jean de la Balme, Henri Noir, Perrinet de Boënc *(Bohem)*, Jaquemin Lambert, Huchonnet del Baruel, Baudon d'Espacs, Coulon de la Garde, Pain de Boissy, Jean Betart, Aymard de Peissegnon, Perrinet de Caras, Pierre Baudons, Pierre de Lebone, Jean Caras, Ymbert de la Balme, le connétable de *Thyes*, le s^r de Beauregard, François Alemant, Eymart Atenot, Pierre d'Elbens, Aymes de Poitiers, Guigon de Roussillon, Guichard de *Nelle*, Perrot de Deguignia, Guillaume d'Anfrele, François de Chaumont, Jean de Brulier, Huguenot de Varel ; ces chevaux valent au total 1870 livr. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 32-4.

24225 6 septembre 1328.

Les mêmes déclarent au même que Girard de Pontverre a rendu deux chevaux, montés par Cervet de Pontverre et Graton de Viry *(Virie)*, qui ont figuré à la montre de la bataille du dauphin. Donné à *l'ost.* Sceau.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 34.

24226 7 septembre 1328.

Jehamin de Bully, écuyer du dauphin, rend un cheval aux maréchaux de France... Sceau..., mercredi.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 35.

24227 8 septembre 1328.

Guillaume de Bardonnêche, écuyer de la bataille du dauphin de Viennois, rend un cheval aux maréchaux de France. Sceau.

CHEVALIER (U.), *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 34-5.

24228 Arras, 17 septembre 1328.

...Ind. 11... Maheu del Sais, chevalier, rend hommage lige au dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, contre tous, excepté l'empereur, les mains dans celles du prince, avec baiser de la bouche; il promet avec serment de lui être fidèle, jusqu'à ce que Charles de Valois, comte d'Alençon, qui lui a ordonné de faire cet hommage, lui dise de le révoquer. *Act. ap. Atrebatum;* présents : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, Guy de Grolée, Guillaume de Compeis, Guillaume de la Tour, bâtard, Jean de la Balme et Soffred d'Arces, chevaliers, Jean Humbert, jurisconsulte, etc. Humbert Pilati, not. impér. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 123ᵃ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 304. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 240; *Hist. de Dauph.* II, 216-7.

24229 17 septembre 1328.

Dragonet, évêque de Gap, s'engage à payer 1400 florins d'or pour son commun service, et les 5 services des familiers, moitié à la sᵗ Jean-Bapt. prochaine et moitié à la Purification qui suivra, dans 3 mois au moins.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.* IV, 129, nᵒ 278.

24230 20 septembre 1328.

Procédure portant mainlevée, au profit d'Eléonore Allemand, fille de Jean Allemand, seigneur de Valbonnais, de la terre de l'Argentière qui avait été mise sous la main delphinale à cause de la mort de Bérengère, dame de l'Argentière. — Pièce postérieure au nᵒ 24232.

Invent. Embrunais, 13. = ROMAN, 188ᵇ.

24231 (Vers 22 septembre 1328).

Albergement par Béatrix d'Avellino, veuve de Guy Dauphin, de l'autorité d'Henri Dauphin son [beau-]frère, à Bernard Girin, fils de Jean, de St-Lattier, d'une terre et vigne au mandement de Pisançon, confrontant les chemins de Pisançon à St-Michel et de Romans à la Part-Dieu, sous le cens de 2 setiers froment et 10 sols de plaid à mutation de seigneur et possesseur, plus 10 liv. bonne monnaie comptant.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin,* II, 1350.

24232 L'Argentière, 22 septembre 1328.

Reconnaissances passées à Bérengère Alamanda, veuve, codame de l'Argentière, *ap. Argenteriam.*

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière,* nᵒ 91.

24233 Vienne, 23 septembre 1328.

Vendredi lendemain de la sᵗ Maurice. Au chapitre général de l'église de Vienne, l'archevêque B[ertrand], le doyen G[uillaume] et le chapitre, nomment commissaires spéciaux le prélat, Jacques Vetule, P. du Vernet, G. de Virieu et le sacristain Guigues pour régler d'ici à Pâques ce qui concerne la correction et l'interprétation des statuts, les peines contre les contrevenants, les plaintes des chanoines sur le partage des terres, la taxe des obédiences et le recouvrement des anniversaires. Le canonicat résigné par Hugues de Maubec est donné à son frère Aynard. On crée chanoines : Guillaume de Sure, archidiacre de Lyon, *proprio motu,* Henri de Châtillon, clerc, fils de Jean de Châtillon, seigneur de Chautagne *(C-aygni),* Guillaume Albi, du Forez *(Foreysio),* en vertu d'une grâce du souverain pontife; Jean de Fuer sera diacre ; le prêtre Pierre de Genas sera hebdomadier de l'autel majeur.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne,* 67-8. = CHARVET, 463-4. COLLOMBET, II, 296.

24234 Vienne, 23 septembre 1328.

Le vendredi après ou le lendemain de sᵗ Maurice, Bertrand archevêque de Vienne, le doyen G[uillaume] de Clermont et tous les chanoines réunis en chapitre général, considérant la diminution du nombre des chanoines et du culte, décident que chacun d'eux créera d'ici au lendemain de la Toussaint un chanoine, noble des deux côtés bien que jeune ; chacun jurera de recevoir les ordres à lui imposés, mais pas avant 5 ans ; jusque-là il ne pourra monter au grand chœur, avoir voix au chapitre, participer aux divisions des terres ni recevoir les ordres. Comme l'église a besoin de gens lettrés, les chanoines à créer devront durant 5 ans s'instruire et fréquenter les écoles. Sur leur réputation on s'en tiendra à l'archevêque et au doyen. Ceux qui ont des lettres du chapitre, leur assurant un canonicat à la prochaine création, pourront les faire valoir. L'archevêque Bertrand nomme pour chanoines et frères Hugues de Lavieu de Reviria, prêtre, et, par faveur, Pierre de Lavieu de Reviria, clerc ; le doyen G. de Clermont crée Louis, fils de Joffred seigneur de Clermont, et Boniface d'Aoste *(Augusta),* fils de feu Yblon d'Aoste, seigneur de Chalantz, ses neveux ; le même doyen, par pouvoir de ses frères l'archidiacre Humbert de Clermont et le mistral Syboud de Clermont, nomme devant eux, le notaire du chapitre et le réfectorier Humbert Lumbardi, Aynard de Virieu, fils d'Albert de Virieu, seigneur de Faverges *(Fabricarum),* petit clerc, et Pierre Moyrodi, prêtre ; le précenteur Albert Lumbardi, Guigues Rollandi, prêtre, son neveu ; le succenteur Lambert de Chandieu, Pierre fils de Jean seigneur de Chandieu, son neveu ; Guigonet Romestaygnz, Aymar de Borseu, clerc ; Jacques Archinyautz, par ses procureurs le chanoine Guigonet Romestaygn et le clerc Barthélemy de la Valette, le clerc Didier Arthoudi, fils de Jean Arthoudi de Chatte *(Chasta),* chevalier; François Lumbardi, le clerc Hugonet Lumbardi, fils de Raymond L-i, son neveu ; Jacques Vetule, Pierre fils de Jean Vetule, chevalier, son neveu ; Aynard de Crolles, Pierre fils d'Humbert Romestaygn, chevalier; Richard de Chausent, sacristain de Romans, par ses procureurs le sacristain Guigues d'Amaysin et le chanoine Guillaume de Virieu, Gotafred Rostandi, fils de Pierre Rostandi, son neveu ; Hervysius de Peladru, Humbertet, fils de Guillelmet de Faverges, clerc ; Raynaud de la Balme, le clerc Henri, fils de Jean de la Balme, chevalier, son neveu ; Aynard d'Anjou, Arthaud, fils de Hugues de Péladru, chevalier ; Pierre du

Vernet, Ponce dit Chopart, frère du seigneur de Rochibaron, clerc ; le sacristain Guigues d'Amaysin, Jean, fils d'Humbert d'Amaysin, chevalier, son neveu ; Guillaume de Virieu, Jean de Virieu, clerc, son frère ; le capiscol Humbert Lumbardi, Berthon fils de Raymond Lombardi, son neveu ; Jean de Claveyson, Arthaud Alamandi, fils de Guillelmon Alamandi, son neveu ; Arthaud de Salsac, Helyeton de Salsac, clerc, son frère ; Guillaume de Maloc, bachelier. Jean de Maloc, fils de Guillaume de Maloc, chevalier, son neveu ; Ardenchon de Valence, sur l'autorité des commissaires Humbert de Clermont, archidiacre, Guigonet Romestaygn et Raynard de la Balme, Jean, fils d'Ardenchius de Valence, son frère.

CHEVALIER (U.), *Actes capit. chap. St-Maur. Vienne*, 69-73. = CHARVET, 462-3.

24235 (23 septembre 1328).

En chapitre général de l'église de Vienne. Règlement concernant la monnaie à Vienne : voir n° 7789.

Reg. des actes capitul. égl. Vienne, xxxiij-vj. — ACHÉRY (d'), *Spicil.* 284. CHORIER, *Estat polit. Dauph.* I, 304. JUSTEL, *Hist. généal. mais. Auvergne*, 177, pr. 51, 81, 139. CHARVET, 373-5. TOBIESEN-DUBY (P. A.), *Traité des monnoies*, I, addit. XLVIJ. MORIN (H.), *Numismat. féodale Dauphiné* (1854), 31 3.

24236 Orange, 23 septembre 1328.

Raymond de Baux, prince d'Orange, désirant mettre fin aux débats entre son aïeule Malberjone, grande princesse d'Orange, dame de Châtillon, et son père Bertrand de Baux, prince d'Orange, et plus tard, entre les procureurs des chapitres de Valence et de Die et ce même prince, déclare aux exécuteurs testamentaires de Malberjone, qu'il leur payera 1500 livres Viennois, et autres legs faits aux chapitres.

BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1081. — Cf. 28 juin 1329.

24237 Gap, 24 septembre 1328.

Au chapitre de la St-Arnoux, dans la maison de chanonge, sont présents : Jean d'Auberuffe, prévôt, et 2 chanoines *in sacris* ; Raimond Stephani, doyen, Gaucher de Montauban, archidiacre, et 1 chan. *non in sacris*. Le bénéfice de feu Lantelme [Eynard] est donné à Guillaume de Balbon. Serment de Gaucher de Montauban. Nomination d'un abbé des pifards *(p-dorum)*, chargé avec ses compagnons de mettre à l'amende ceux qui pénétraient dans le chœur sans vêtements convenables, et de chasser ceux qui n'avaient pas droit d'y entrer. La maladrerie ou léproserie hors des murs n'ayant pas de malades, le baile de la maison de chanonge cessera de donner des vivres à l'aumônier. Punition de ceux qui, n'assistant pas aux offices, participent aux repas. Rodulphe de Laye et le prévôt Jean d'Auberuffe sont nommés administrateurs de l'évêché pendant la vacance du siège ; ils enverront des chevaux à l'armée du roi conformément aux ordres du bailli de Sisteron. Prorogation du chapitre jusqu'à l'arrivée du nouvel évêque.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673 (*Invent.* VI, 253ᵇ).

24238 Vienne, 25 septembre 1328.

...Dimanche après la sᵗ Maurice, l'archevêque, le doyen et le chapitre de Vienne chargent l'archidiacre Humbert de Clermont et Guigues Romestaygns de traiter avec le chapitre de Lyon pour établir une confédération et s'entendre sur leurs différends ; ils feront leur rapport au chapitre général de la Toussaint. En vertu de pouvoirs spéciaux, l'archevêque B. et le mistral Syboud acceptent la résignation de Pierre de Roussillon et confèrent son canonicat à Guiot, fils de Gilet Coperii, mais il ne sera titulaire que dans 5 ans.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 68-9.

24239 26 septembre 1328.

Lundi avant la fête de sᵗ Michel, à Paris. Le trésorier du dauphin paye les ports quand les princes vont à St-Germain[-en-Laye] et traversent plusieurs fois la Seine *(Seyna)* à Paris, le sceau de la lettre du roi aux exécuteurs de la reine Clémence, etc.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 26 (à part).

24240 28 septembre 1328.

Vente par Jean de la Balme, de Chanos, à Pierre Macellarii, chanoine, de 20 flor.

Reg. instrum. maj. anniv. Sᵗ Barn. Romanis, I, Vᵉ xlviij.

24241 St-Hilaire-du-Touvet, 29 septembre 1328.

Guillaume de Roin, évêque de Grenoble, fait expédier un vidimus collectif des actes compris dans le Cartulaire des Ecouges sous les nᵒˢ 5, 6, 17, 19, 24 à 26.

AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 161, n° 41.

24242 Octobre 1328.

Philippe, roi de France, autorise Adémar de Poitiers, chevalier, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, à donner à son propre fils Guichard de Poitiers, chevalier, les châteaux de Tournon, Privas et Boulogne *(Bononia)*, tenus en fief du prince.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 34.

24243 1ᵉʳ octobre 1328 = 31 octobre 1328.

Arch. de M. Roman. = ROMAN, 189ᵃ.

24244 1ᵉʳ octobre 1328.

Hommage au Dauphin par Pierre Painchaud, seigneur du Poët.

Arch. de l'Isère, B. 2609. = ROMAN, 189ᵃ.

24245 1ᵉʳ octobre 1328.

Appel d'une sentence prononcée entre les religieux de Boscaudon et la communauté des Crottes.

Inventaire des titres de Boscodon. = ROMAN, 189ᵃ.

24246 2 octobre 1328.

Approbation de la transaction du 3 mars 1327/8 par Guillaume de Poitiers, prieur du Pont-St-Esprit *(S. Saturninus de Portu)*.

Arch. de la Drôme, E. 5928, transcr. et trad. (*Invent.* IV, 276ᵃ).

24247 Paris, 5 octobre 1328.

Testament de Clémence, reine de France et de Navarre. Elle élit sépulture, en cas de mort en Provence, dans l'église ou monastère des sœurs dominicaines de Notre-Dame de Nazareth à Aix en Provence ; si elle décède en France, son corps sera mis dans l'église des frères Prêcheurs de Paris et son cœur à N.-D. de Nazareth. Elle lègue à sa chère sœur Béatrix, dauphine de Vien-

nois, son « image de Notre-Dame d'argent aux tableaux peins » ; à sa chère cousine Béatrix de Viennois, dame d'Arlay, son image de s[t] Jean-Baptiste avec ses reliques ; à Catherine, son esclave, qu'elle fit baptiser, 50 liv. paris. ; à son cher neveu le dauphin de Viennois son « bon chapel gros que Symon de Lisle fist ». Elle institue pour héritier universel son cher neveu Ymbert Dauphin, fils de sa sœur la dauphine. Sceau. Fait en sa chambre du Temple ; témoins. Thibaud de Meaux, not. imp..., ind. 11, *pontif. Joannis pp. XXII a° 13.* Guillaume de Fulcosa, not. apost. et imp.

Invent. Généralité, 25. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 304-5. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 235-9 ; *Hist. de Dauph.* II, 217-21. = CHORIER, *H. de D.* I, 813. ; 2[e], 625 (le 28). CHEVALIER (U.), *Invent. 1346*, 40, 42 (le 10) ; *Ordonn.* 30. *Gallia christ. noviss.* V, 217, n° 445.

24248 7 octobre 1328.

Guillaume Buas (*al.* Brasa), fils de feu Charlot, d'Exilles, cède à Boniface de Bardonnêche, chevalier, le droit qu'il avait d'exiger le péage d'Exilles, qui pour lors se percevait à Césane, moyennant 45 liv., etc.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 492. Turin, *Invent. prov. Susa*, 90 (Bardonn. m. 1, n° 11).

24249 10 octobre 1328.

Transaction entre Marguerite d'Avalon, femme de Pierre d'A-n, et Antoinette, fille d'Humbert Pichoud : Marguerite réclamait les biens qu'Antoinette tenait d'elle, faute d'avoir payé les cens et prêté hommage ; elle se contente de la moitié, et Antoinette tiendra l'autre en fief sous le cens de 2 sols 6 den. bons Viennois et 5 sols de plaid. Jean Bouget [not.].

Inventaire d'Avalon.

24250 (Après 10 octobre) 1328.

Compte de Josserand Conos, châtelain d'Avignonet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 237.

24251 (Après 10 octobre) 1328.

Compte de Josserand Conos, châtelain de Clermont[-en-Trièves].

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV. 231[b].

24252 11 octobre 1328.

Reconnaissance au dauphin [Guigues] par Humbert Barralis, fils d'Aymon Barralis. Jacques Gorgie, de la Buissière, et Jean Pascalis, d'*Alenis (Arenis ?)*, nott.

Invent. Graisivaudan, I, 132[b]. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1727.

24253 St-Germain-en-Laye, octobre 1328.

Philippe, roi de France, en récompense des services rendus par son parent Guigues, dauphin de Viennois, et ses prédécesseurs aux rois de France, lui fait don à Paris de la maison aux Piliers, en Grève, que possédait en usufruit viager Clémence, reine de France et de Navarre, récemment défunte [1]. *Act. ap. S. Germanum in Laya...*

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 303-4. — *DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 45. *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 217[e].

1. Elle mourut au Temple de Paris le 13 octobre (*Répert.*, Bio. 944).

24254 Paris, 17 octobre 1328.

Lettre de Philippe, roi de France. Son [beau-]frère Robert de Bourgogne, chevalier, Geoffroy de Blésy, Odon de Grancey et Jean de Tonnerre, écuyers, ayant été faits prisonniers par le dauphin Guigues, comte d'Albon et de Vienne, devant le château de Varey, dont ils voulaient s'emparer de concert avec le comte de Savoie, ainsi que de St-Germain et du bourg d'Ambérieu, au diocèse de Lyon, et ayant été détenus trois ans et plus, Eudes duc de Bourgogne et son frère ledit Robert ont promis, pour la délivrance des prisonniers et la réparation des dommages faits au dauphin, 40000 bons petits Tournois du temps du roi s[t] Louis, payables à Vienne ; et jusque-là ni eux ni leurs hommes ne pourront venir en aide au comte de Savoie. Le roi promet de faire observer ces conventions. Sceau. A la relation du comte de Beaumont.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 305. — DU CHESNE, *Dauf. de Vienn.*, pr. 46. VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 209-10. = PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 309, n° 7285.

24255 18 octobre 1328.

Guillelmet de Suirieu, damoiseau, marie Guigonne sa fille avec Jean Gilbert, damoiseau d'Annonay, et lui constitue en dot 7000 (700) livr. Tournois, dont divers seigneurs se rendent caution.

MOULINET, *Reg. généal.* III, 535 ; VI, 920.

24256 Pont-St-Esprit, 19 octobre 1328.

Quittance de 362 livres Tournois par Giraud Adémar, fils aîné du seigneur de Grignan, pour lui et pour Giraudon, son fils, à Ermengan de St-Privat, lieutenant de magnif. Robert d'Uzès *(de Ucetia)*, sur les dots de Dalmaze et de Dégane, femmes, la 1[re] de Giraud et la 2[e] de Giraudon. Fait à St-Saturnin-du-Port.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 9-10, n° 36.

24257 21 octobre 1328.

Mort d'Aynarde d'Ampuis, abbesse de St-André-le-Haut à Vienne, dans son monastère.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 95, d'après l'*Ordo fundation. eccles. Viennen.*, au 28 mars.

24258 Vienne, 22 octobre 1328.

Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne, se rend au monastère de St-André-le-Haut, pour faire procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse. 15 religieuses professes, dont la sacristaine, Jacqueline Agnès de Vinay, et la prieure de St-Maurice d'Ardèche, participèrent au vote, qui ne produisit pas de résultat, à raison de la division des voix. On déféra par compromis l'élection à la sacristaine, à Isabelle de Bernard, Louise de Lucrins, Béatrix de Baudet et Marguerite de Vaulx, qui élurent Louise de Remestaing, laquelle demanda délai pour consentir à son élection.

CHARVET-ALLUT, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 95-7.

24259 23 octobre 1328.

Ind. 12...

Arch. de l'Isère, B. 2980, 435.

24260 27 octobre 1328.

L'inventoire des biens moebles madame la royne Clémence [de Hongrie], *jadis fame du roy Loys* [le Hutin],

jadis rois de France et de Navarre... Premièrement les choses qui estoient à Paris, ou Temple... — Premièrement. Ung bon chappel d'or ouquel il a 10 gros balois, 50 petite emeraudes et 40 grosses pelles, présié 800 l. Par., lessié au Dalphin par le testament et livré par sa lettre la veille S. Symon et Saint Jude l'an CCCXXVIII à mons. Ymbert, chancellier dudit Dalphin, et à un sien chevalier. = Joyaux et vesselle d'argent... — 89. Item, uns tableaus que Madame de Sezile envoia à Madame, prisié 180 l. Par., laisié à madame la mère du Dalphin et livré aus gens du Dalphin par sa lettre donnée la veille de la S. Symon et S. Jude, l'an XXVIII, livré à mons. Ymbert, son chancelier, et à un de ses chevaliers.

DOUËT-D'ARCQ (L.), *Nouv. rec. de comptes de l'Argenterie des rois de France* (1874), 37-8.

24261 Paris, 28 octobre 1328.

...Ind. 11. Quittance passée par Artaud de Roussillon, chevalier, au nom du dauphin, à Jacques Malabailli, damoiseau, de 10 flor. d'or de Florence. *Act. Parisius*, en la maison du dauphin *apud Greves* ; témoins : Hugues d'Hières, chevalier, Jean Boyssonis, de Montluel, Amédée de *Praellis*. Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 123b.

24262 Visan, 28 octobre 1328.

Vente par Peyronne Andron, fille de Hugues de Visan, à Rostaing Augier, dit Barnabé, de Visan, d'une terre et pré au terroir de Visan, lieu dit *in Albrea*, sur la rivière d'Erenchy, au prix de 17 liv. Viennois ; investiture par Pons Guillaume, châtelain delphinal de Visan, qui réduit à 4 hémines annone à la mi-août le 6e des fruits perçus par le dauphin. Fait *Avisani*, en l'hospice de Guillaume Bachinne.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIc lxvj. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 60 : 70-1.

24263 L'Argentière, 30 octobre 1328.

Achat par Jacques Bonardelli, de l'Argentière, de 3 setérées de terre, lieu dit le clos *Acariorum ;* Pierre Bonardelli, vice-châtelain, l'en retient au nom de la codame de l'Argentière, ayant reçu *tercium*..., ind. 11, *ap. Argenteriam*. Pierre d'Albana, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, no 92 (le 21).

24264 31 octobre 1328.

Testament de Boniface d'Embrun, coseigneur des Crottes, qui veut être enterré en l'église paroissiale St-Laurent des Crottes et dans la chapelle qu'il y a fondée à l'honneur de la se Vierge, et fait héritiers ses enfants Hugues et Reymond ; legs à l'abbaye de Boscaudon.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 99.

24265 (La Chartreuse), novembre 1328.

Aymon, prieur de la Chartreuse et ministre général de l'ordre, mande à Jean de Lassana, moine de Bonnefoy et jadis prieur de Valbonne, que le pape Jean, ayant manifesté le désir d'établir une maison de leur ordre dans sa ville natale, en une maison jadis aux Templiers hors des murs de Cahors, pour un prieur et 12 moines, suivant lettres de l'archevêque d'Arles, son camérier, et du prieur de Bonpas, il l'a élu comme prieur de la nouvelle maison ; il choisira 12 moines dans les maisons de l'ordre et usera du conseil des prieurs de Bonnefoy et de Valbonne.

CRUCEUS, *Cadurc. episc.* 214. LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 86-7.

24266 Après 1er novembre 1328.

Après la Toussaint, Amonet de Frayneto (Freney ?), avec des complices [de la vallée d'Allevard], viennent au mont de Planey pour nuire aux gens de Theys.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, en acte de fin 1329.

24267 Vienne, 2 novembre 1328.

... Mercredi lendemain de la Toussaint, au chapitre général de l'église de Vienne, l'archevêque Bertrand, le doyen G[uillaume] de Clermont et le chapitre créent chanoine Joffred, fils de Joffred seigneur de Clermont. Thomas, clerc de l'archevêque, sera admis dans l'église. L'archidiacre Humbert de Clermont, Guigues Romestaygn et Raynard de la Balme apprécieront si Ardenchon, chanoine de création récente, doit être autorisé à nommer Jean, fils d'Ardenchius de Valence, nonobstant le statut sur la noblesse nécessaire *ab utroque latere*. Guigues Romestaygn sera commissaire sur le fief tenu de l'église par Guichardet de Boczosel à *Valarnout*, que tenait jadis Guiffred Garcini, damoiseau. L'archidiacre de Lyon est autorisé à introduire un clerc. L'archevêque est donné comme auditeur à Gilet de Montchenu, Alamand de Beausemblant, Humbert de Besant et Guichard, fils de Jean Alamandi, chevalier, qui disent avoir du chapitre des lettres de nomination comme chanoines.

CHEVALIER (U.), *Actes capitul. St-Maurice Vienne*, 74-5. = CHARVET, 414.

24268 Vienne, 2 novembre 1328.

...Mercredi lendemain de la Toussaint, en chapitre général, Geoffroy (*Joffredus*), seigneur de Clermont, chevalier, reconnaît être homme lige de l'église de Vienne et fait hommage entre les mains de l'archevêque Bertrand ; il confesse tenir en fief du chapitre les châteaux et mandements rendables de Clermont, St-Georges-en-Valdaine (*Vaudayna, Valdania*), Crépol (*Creypol*) et Vaulserre (*Valserra*). Un seul de ses fils doit être son héritier ; quand l'archevêque ou le chapitre prendront possession de ces châteaux, il les garderont à leurs frais. Témoins : . . . , seigneur de Montchenu, Jean Alamandi, seigneur de Lans (*Lent*), Hugues de Peladru, chevaliers, Guillaume de Clermont, doyen, Humbert archidiacre, Syboud (*Symbodus*) mistral, Guillaume de Sure, archidiacre de Lyon, Lambert (Hum-t) de Chandée (*Candee*), succenteur, Humbert Lombardi, capiscol, Guigues d'Amaysin, sacristain, Jacques d'Aix, professeur de droit, chanoine de Genève, et une infinité de chanoines, clercs, prêtres et laïques. Pierre de Biol (*Byoil*), prêtre de Vienne, not. juré de la cour de l'officialité.

GAIGNIÈRES, *Généal. Clermont-Tonnerre*, II (Paris, Bibl. Nat., ms. franç. 22243), 107. — CHEVALIER (U.), *Act. capitul. St-Maurice Vienne*, 111-2. = LE LIÈVRE, 385. COLLOMBET, II, 297-8.

24269 Vienne, 2 novembre 1328.
Au chapitre général, Jean de Montfalcon, damoiseau, reconnaît tenir en fief de l'archevêque Bertrand et du chapitre de Vienne tout ce qu'il possède du chemin public au-dessous d'Ornacieu et de Larra vers Pennotz, et du même chemin de Larra vers Cordieux *(Corzeu)*, un tènement et une vigne, et être leur homme (lige) ; il leur rend hommage et fidélité, à l'exception d'un seigneur. Pierre de Biol *(Bioyl)* not.

Chevalier (U.), *Act. capit. St-Maurice Vienne*, 112-3.

24270 Avignon, 3 novembre 1328.
Gasbert, archevêque d'Arles, camérier du pape, mande à Aymon, prieur de la grande Chartreuse, d'envoyer le plus tôt possible un frère (comme prieur) avec 12 moines pour occuper une église ou chapelle, avec maisons, cloître, jardin et verger, près de la ville de Cahors, où le souverain Pontife désire installer une maison de leur ordre. *Dat. Avenione...*

Cruceus, *Cadurc. episc.* 213-4. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 86.

24271 3 novembre 1328.
Lettre du dauphin Guigues, au sujet de la restitution du château de l'Argentière... Jeudi après la Toussaint. Sceau..

Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 93.

24272 Vienne, 4 novembre 1328.
L'archevêque de Vienne présent, les dames de St-André-le-Haut se réunissent dans l'église et font des instances auprès de Louise de Romestaing pour lui faire accepter la charge d'abbesse ; elle y consent et prie le prélat de la bénir au plus tôt.

Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 97.

24273 Avignon, 6 novembre 1328.
Lettre de Jean XXII à l'archevêque de Vienne, et aux évêques de Chalon et de Belley. *Dat. Aven. a° 13°*.

Montfaucon, *Biblioth. bibliothecar. mss.* I, 165ᵃ, n° 261.

24274 Paris, 10 novembre 1328.
Lettre de Ph[ilippe] roi de France à ses chevaliers et conseillers Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier. Son [beau-]frère Edouard, comte de Savoie, et son cousin Guigon, dauphin de Viennois, ayant promis et juré de s'en rapporter à lui pour terminer leurs différends, il les charge de se rendre en Savoie et en Dauphiné, et d'y mettre sous leur main le château de St-Germain et autres, avec prisons et rançons de prisonniers, d'y établir châtelains, gouverneurs et juges, de retirer de prison le comte d'Auxerre, sauf à donner caution suffisante, et autres, de faire une enquête sommaire et de fixer aux parties jour devant lui ; il mande au sénéchal de Beaucaire, au bailli de Mâcon et autres justiciers de leur obéir.

Insérée dans les actes des 8 mars et 7 mai 1329. — *Invent. Prov. étrang.* 196-7 (*Isère*, III, 404ᵇ). — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 221-2.

24275 Armieu, 12 novembre 1328.
Feu Aynard de la Tour, seigneur de Vinay, avait légué à la maison des Ecouges 3 sommées de vin pur, que son fils Henri devait remettre annuellement au prieur et au couvent à Vinay ou à Romans le 1ᵉʳ jour des Rogations. Jean de la Balme, not., extrait la clause du testament d'Aynard. *Act. ap. Armevum*, en la chambre *(aula)* d'Hugues de la Tour, seigneur de Vinay et d'Armieu [héritier universel d'Henri]..., ind. 11 ; témoins : Reymond de la Tour, prieur de Beaulieu, ordre de St-Ruf de Valence, Vital de Lans *(Lenco)* et Pierre de Venon, frères Prêcheurs..., Hugonet Galle, châtelain d'Armieu.

Arch. de l'Isère (évêché de Grenoble), orig. parch. de 30 lig. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 148ᵃ. Mss. de Guy Allard, X, 379.

24276 (19 novembre 1328/11 janvier 1329).
Bindarellus paye 5 flor. le sceau de la concession de frapper de la monnaie d'or pendant 2 ans, et celle de faire des *pictæ*. Raynaud de Tournon, 3 fl. la concession de la fabrique de monnaies à Chabeuil et au mandement de Pisançon.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 15 (à part).

24277 Montfleury, 20 novembre 1328.
Le messager Raynaud est envoyé de *Monteflurito* à Beauvoir porter une lettre au seigneur de Montauban.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 26 (à part).

24278 Boscaudon, 20 novembre 1328.
Présents dans le monastère : l'abbé, Hugues d'Ancelle, prieur claustral, Isnard du Lauzet, Lombard Marcellin, chantre, Henri des Eycharennes *(Scarenas)*. Ils se rendent au prieuré des Baumes et ordonnent au prieur de payer 100 Tournois ; ils visitent l'église de St-Saturnin.

Arch. des Htes-Alpes, H. 38, mém. (*Invent.* 41ᵃ).

24279 21 novembre 1328.
Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Pierre de la Roche, coseigneur d'Espeluche, pour ce qui lui était échu par une transaction entre lui, au nom de sa femme et de ses enfants, et Astorges de Geys, son beau-père, avec toute juridiction aux terroirs et mandements de Pampelonne et Barre, etc., sauf l'hommage lige qu'il devait à Giraud Adhémar.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 488-9.

24280 Moirans, 26 novembre 1328.
Gabien et le dit Furna sont envoyés de *Moyrenco* à Romans avec deux sommiers pour chercher les *arnesia* du dauphin.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 26-7 (à part).

24281 28 novembre 1328.
Enquête : Hodonet Pauli, sergent *(serviens)* de la cour de Nyons *(Nihoniis)*, allait par ordre de Jean des Combes *(Cambis)*, châtelain, au château du Buis, qui est du fief d'Henri Dauphin, seigneur des baronnies de Montauban et Mévouillon, pour l'exécution d'une sentence de la cour contre les hommes de Rousset *(Rosseto)* ; ceux-ci survinrent en armes et frappèrent le sergent, qui put néanmoins se retirer plus mort que vif. Tandis qu'il criait : « Montalba, Montalba ! » ses agresseurs répondaient par haine d'Henri : « Qu'il

meure ! car il n'a rien dans la patrie de Montauban ». — Une proclamation fut faite interdisant de porter des armes dans le territoire du Buis sous peine de 100 marcs d'argent fin.

Arch. de la Drôme, E. 5924, dans l'acte du 15 oct. 1337.

24282 Chambéry, 28 novembre 1328.

Payements faits par Jaquemod de Solerio, d'Ivrée *(Yporrigia)*, bailli de la Vallée d'Aoste, à des nonces porteurs de lettres de [Blanche] comtesse de Savoie, en Savoie, Bugey, Novalaise et Viennois, depuis le 10 avril 1327, à tous les châtelains, parce qu'on disait que l'un des châteaux du comte devait être livré au dauphin par trahison.

Gabotto (Ferd.), *Conti relat. alla Valle d'Aosta*, 357.

24283 St-Robert, 2 décembre 1328.

Payé *pro fabrica* (ferrure), quand le dauphin revenait des joûtes de Tullins ; lui et son frère Humbert Dauphin se procurent des bourses, ceintures et épingles *(espingues)* pour donner aux dames [Isabelle de France et Béatrix d'Arlay] à Montfleury.

Valbonnays, *Mém.* 240 ; *Hist. de Dauph.* II, 216ᵇ. Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 27 (à part).

24284 Moirans, 2 décembre 1328.

Concession par le dauphin Guigues à Etienne Copier de deux pièces de bois de la forêt de Claix, à charge de les maintenir intactes, sans défrichement, sous le cens d'un quartaut d'avoine, mesure de St-Nazaire, payable au châtelain de Beauvoir. Le dauphin avait albergé des bois de cette forêt à diverses personnes... Fait *Moyrenci*.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIˣˣ iij. *Invent. St-Marcellin*, I, 401-2 (à 1318).

24285 2 décembre 1328.

Plainte à l'évêque de Valence, par le garde-forêt de Pellafol, au sujet de dommages que lui ont causés Lantelme d'Hostun (Autun), bailli et châtelain de Charpey pour Aymar de Poitiers, et plusieurs autres sujets de celui-ci. Vendredi après sᵗ André ap.

Arch. de l'Isère, B. 3005, xlviij. Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 699.

24286 3 décembre 1328.

Payé une selle achetée pour le dauphin à Grenoble, pour celle de Rolier, fou *(stultus)* de Humbert Dauphin, etc. Le *garciffer* d'Aymar de *Toloniano* lui mène à Romans le cheval du bâtard Humbert.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 27 (à part).

24287 Montfleury, 4 décembre 1328.

Envoi du messager Rat de *Monteflurito* à Tullins *(Tollinum)* porter une lettre à Aynard de Clermont.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 27 (à part).

24288 Grenoble, 5 décembre 1328.

Le messager Pierre est envoyé de *Gracionopoli* au bailli de Viennois à St-Etienne[-de-St-Geoirs ?].

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 27 (à part).

24289 Montfleury, 11 décembre 1328.

Raysin est envoyé de *Monteflurito* au seigneur de Montauban à Montluel.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 27 (à part).

24290 11 décembre 1328.

Le prieur général de la Grande Chartreuse commet aux prieurs de la Chapelle-Notre-Dame *(B. Mariæ de Capella)* près d'Enghien *(Angiam)* et de Ste-Catherine près Anvers, le soin d'ériger deux nouvelles chartreuses à Zeelhem près de Diest et à Bois-St-Martin *(Sylva S. Martini)* près Grandmont... 3ᵉ dimanche de l'Avent.

Miræus, *Opp. diplom.* III, 433. = Georg. II, 372.

24291 Venon, 13 décembre 1328.

Guillaume, évêque de Grenoble, conservateur des privilèges de l'ordre des Chartreux et juge de leurs causes et droits, délégué par le Siège apostolique, vidime un acte de 1193 et un autre de 1274, relatifs à la chartreuse des Ecouges. Donné dans sa maison de *Vennon*.

Auvergne, *Cartul. des Ecouges*, 142 (à 1338), 161.

24292 Montélier, 13 décembre 1328.

Pierre de Virieu *(Viriaco)*, damoiseau, accense en emphytéose perpétuelle à Pierre Chalvoni, de Montélier, une maison dans ce château, avec ses *stilicidia*, *appilagia*, etc., sous le cens de 25 sols bons Viennois. *Acta Montilisio*, sur la place, en la maison de Pierre Aulanerii... ; témoins : Humbert d'Etoile *(de Stella)*, chanoine de St-Félix, etc. Hugonet Burgundionis, de Montélier, not. imp. Sceau.

Arch. de la Drôme, St-Félix, origin. parch. de 42 lig. 2/3.

24293 13, 16, 19 décembre 1328.

Proclamations faites au son du *naufilus*, par ordre de Guigues Borrelli, juge mage dans les baronnies de Méyouillon et Montauban, tenant sa cour au Buis, les [mardi] 13, vendredi et lundi suivants, que les habitants de Rousset aient à comparaître le vendredi suivant à la cour de Nyons, au sujet de l'affaire du sergent Hodonet Pauli (28 nov. 1328), sous peine de 50 livr. bons Vienn., de 100 livr. et de 100 marcs d'argent fin. Les coupables refusent de s'y rendre.

Arch. de la Drôme, E. 5924, dans l'acte du 15 oct. 1337.

24294 14 décembre 1328.

...Ind. 12...

Arch. de l'Isère, B. 2958, 67.

24295 Romans, 17 décembre 1328.

Le messager Pierre est envoyé de Chabeuil au bailli de Viennois à St-Etienne[-de-St-Geoirs ?]. — Michel, valet des sommiers du seigneur de Montauban, apporte au dauphin une lettre sur l'affaire de Louis de Poitiers et Albert de Sassenage. — Le dauphin et son frère Humbert déjeunent *ap. Romanis*, dans la maison du sacristain.

Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.* 240 ; *Hist. de Dauph.* II, 216ᵇ. Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 27-8 (à part).

24296 Grenoble, 18 décembre 1328.

Sentence arbitrale rendue par François de Theys, chevalier, et Bérard Boneti, du Touvet, entre Artaud de Beaumont, chevalier, d'une part, et Odon, Eymeric et Raymond Leuzonis, chevaliers, et Guillaume Leuzo-

nis, pour lui et Leuzonet, d'autre, touchant l'exercice de la juridiction dans les mandements de Theys et de la Pierre *(Petra)* : sept parts sur huit en appartiendront à Artaud. *Act. ap. Gratianopolim*, dans la maison de Guigues Falavelli ; témoins. Incontinent Raymond Falavelli, jurisconsulte, nommé juge par Artaud, jure d'exercer fidèlement son office. Nantelmet Escalone, not. impér.

Brizard, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 55-7.

24297 Avignon, 19 décembre 1328.
Jean XXII écrit au prieur et au couvent du monastère de la Chartreuse, dioc. de Grenoble, qu'à raison de son affection pour leur ordre il a décrété de leur confier une maison dite du Temple, dans les faubourgs de Cahors, jadis à l'ordre des Templiers, puis à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, qu'il a achetée au nom de l'église Romaine d'Hélion de Villeneuve, maître de l'Hôpital. Il leur cède l'église ou chapelle de Ste-Marie, avec ses édifices, biens et droits, et veut que la nouvelle chartreuse jouisse des privilèges, libertés et immunités accordés à leur ordre. — *Ad vestrum ordinem.*

Cruceus, *Cadurc. episc.* 212-3. Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 87-8.

24298 Moras, 20 décembre 1328.
Le dauphin dépense au jeu *ap. M-sium* 11 s. 3 d.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24299 25 décembre 1328.
Compte d'Humbert de la Croix, chevalier, châtelain de la Terrasse.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 53[b] (1338 !).

24300 Grenoble, 29 décembre 1328.
Raysin est envoyé de *Grationopoli* au seigneur de Villars et à Guespain de Varax (Varas).

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24301 30 décembre 1328.
Vendredi après la fête de Noël.

Arch. de l'Isère, B. 3009, xlv.

24302 30 décembre 1328.
Payé à Jean Bretonis, de Grenoble, une selle achetée, par ordre du Dauphin, pour son trompette.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24303 Gap, fin 1328.
Assemblée capitulaire dans le réfectoire de la maison de chanonge *(canoniæ)*. Sont présents : l'évêque Dragonet [de Montauban], comme chanoine, le prévôt Jean d'Auberuffe, l'archidiacre Gaucher de Montauban et 3 chanoines. On traite des affaires de St-Laurent-du-Cros et du cellier de N.-D. des Condamines.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 253-4).

24304 (1328/1348).
Confirmation par Dragonet, évêque de Gap, à la commanderie de St-Antoine de Gap, de la possession de l'église de la Déoule [à Vitrolles] et des dîmes d'Esparron, comme les possédait jadis le commandeur Geoffroy de Parnans.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 189[a].

24305 (Avant 1329).
Clause du testament d'Henri de la Tour, seigneur de Vinay et d'Armieu, tirée par ordre de son héritier Hugues de la Tour, s[r] de Vinay.

Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 155-6. Mss. de Guy Allard, XVI, 380.

24306 1329.
Procès intenté devant le juge mage du Graisivaudan par noble Jean Allemand, seigneur d'Uriage et de Revel, contre des habitants de Vizille qui avaient envoyé leur bétail paître sur les montagnes qu'il soutenait faire partie du mandement d'Uriage vers celui de Vizille, suivant les limites plantées le 2 avril 1315.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 342.

24307 1329.
Testament en langue vulgaire *(in romancio)* d'Artaud d'Anjou, seigneur de Serrières, chevalier, qui n'institue pas d'héritier universel.

Arch. de l'Isère, B. 4456, invent. (*Invent.* IV, 311[a]).

24308 1329.
Reconnaissances passées à la dauphine Béatrix, dame de Faucigny, pour des fonds à Montbonnot et Montfleury.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 6[b].

24309 1329 et suiv.
Reconnaissances à Guillaume Chalnesii par certains tenanciers pour fiefs et possessions en la paroisse de St-Martin-le-Vinoux, Martin ...sangia [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. 11, 98[b].

24310 1329.
Jean de Chalon, comte d'Auxerre, engage son château de Boutavant à Jean de Toulouse, auquel il devait 465 livr. Tournois pour perte de chevaux et de harnais à la bataille de Varey, et pour d'autres motifs.

Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 319, n° 7361.

24311 1329.
Obligation de 100 livr. Tournois souscrite par Jean de Chalon, comte d'Auxerre, au profit de Pierre de Montagu, pour perte d'un cheval et d'un harnais devant Varey.

Petit (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 319, n° 7362.

24312 1329.
Appel interjeté par le chapitre de St-André de Champagnier d'une sentence du juge de Graisivaudan, tenant les assises à Vizille, contre divers particuliers de Champagnier, le chapitre prétendant qu'il n'avait aucune juridiction sur eux.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 270[a].

24313 1329.
Enquêtes sur les violences et pillages commis par les habitants de Lus-la-Croix-Haute *(Lunis)* contre le monastère de Durbon.

Arch. de l'Isère, B. 3741, orig. (*Invent.* III, 165[a]).

24314 1329.
Déguerpissement fait au commandeur d'Echirolles par Jean et Jacques Fellizy, d'Eybens, d'une terre de

7 setérées sous le cens annuel de 4 set. 1 hém. de froment. Guillaume Artaud not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 23b, n° 95.

24315 1329.

Reconnaissances passées en faveur du seigneur de Guiers par le commandeur d'Echirolles et autres. Jean Fabre not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 14b, n° 56.

24316 1329.

Reprises faites par la ville d'Embrun, en faveur du collecteur des tailles.

Invent. archives mairie Embrun, D. 178, C. 90.

24317 1329.

Reconnaissances [de particuliers] de la ville d'Embrun, passées au profit du dauphin, reçues Rambaud Gale.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 115.

24318 1329.

Reconnaissances [de particuliers] d'Embrun passées au profit du dauphin et de l'archevêque.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 115.

24319 1329.

Prétendue lettre du roi de France au comte de Savoie et au dauphin de Viennois, leur ordonnant de faire justice du baron d'Entremont, à la volonté d'Aymon, prieur de la Chartreuse, sinon il ferait détruire cette maison et en ferait une pour la remplacer dans son royaume.

Chronicon Cartusiæ. — *Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 249.

24320 (-1329).

Albergement par Humbert de Choulex (Cholay), bailli du Graisivaudan pour Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, à Pierre Fabry, des moulins Delpier, de la Gorge, de Vizille, de Retors, de Combarenc avec pré en la paroisse de Vaulnaveys, de Ripans en la paroisse des Angonnes, avec les eaux, riverages, émoluments et mouturages, sous le cens de 60 setiers froment et 100 d'avoine, mesure vénale de Vizille. Le dauphin Humbert alberge de nouveau, en tant que de besoin les mistralies et moulins.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 165.

24321 1329.

Provision de la judicature de Gap par le dauphin et l'évêque, prouvant qu'elle était commune.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 287.

24322 1329 suiv.

Reconnaissances de cens et revenus que l'évêque [de Grenoble] perçoit en la paroisse de Domène. Crescencius de Dignariis [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), K. 1, 146.

24323 1329 et suiv.

Reconnaissances du palais épiscopal des cens perçus par le prélat dans la ville de Grenoble et la paroisse de St-Martin-le-Vinoux. Jean de Froide-Ville *(Frigida Villa)* [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), C. XLVI, 50-1.

24324 1329 et suiv.

Reconnaissances des cens, revenus et hommes que possède l'évêque [de Grenoble] dans la mistralie de Montbonnot. Antoine Mellioreti, not., en 15 peaux [parch.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), H. 1, 122a.

24325 1329.

Enquêtes faites par les commissaires de Guy [Guigues] dauphin contre Bertrand de Bardonnêche, coseigneur de l'Argentière : le dauphin était seigneur supérieur de ce lieu ; il y possédait en toute propriété le mas de Chauselle, où plusieurs habitants lui faisaient des rentes et payaient les lods au tiers denier ; il avait droit d'hommage depuis le col de Rostang jusqu'à la rivière de Guillexse ; les habitants avaient droit de paquerage dans les forêts de l'Argentière et étaient hommes liges du dauphin.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 13-4.

24326 1329.

Sentence [rendue au nom du dauphin] qui maintient Girard Renevier en possession de la chacipolerie de Montluel.

Arch. de l'Ain, E. 474, orig. parch. (*Invent.* 105a).

24327 1329.

Les Savoyards s'emparent du château de la Perrière ; ont pris part au siège : G. Dubourg, châtelain de Pont-de-Beauvoisin, Louis de Rivoire, chevalier, Pierre d'Amaysin, Rigolet de Paladru, etc.

Perrin (H. J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XIV, 95 (à part, 88).

24328 1329.

Terrier [incomplet] de l'église de St-Pantaléon.

Arch. de la Drôme, E. 5928, pap. — *Lacroix (A.), *Invent. arch. Drôme*, IV, 276a.

24329 1329.

Edeline, héritière de noble Guillaume de St-Paul, demande à l'évêque de Trois-Châteaux Hugues l'investiture de la 3e partie du fournage de cette ville et lui en fait hommage.

Boyer, *Hist. égl. cath. St-Paul-Trois-Châteaux*, 123. *Gallia christ. noviss.* IV, 137, n° 290.

24330 1329.

Guillaume de Roussillon, évêque de Valence, accorde une pension de 200 livr. 20 den. à Albert de Sassenage, qui se porte son défenseur pour la bâtie de Vercors.

Cabinet P.-E. Giraud, à Romans, orig. parch.

24331 1329.

Vidimus de l'acte du 4 févr. 1277/8. Pierre Gauterii, de Cluses, Anselme de l'Hôpital et Rolet Pugini nott.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1329.

24332 1329.

Vidimus de l'acte de vers 1308 délivré par l'official et le juge commun de Grenoble. 2 sceaux.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1087.

24333 Grenoble, 1er janvier 1329.

...Ind. 12, noble Guillaume Alamandi reconnaît devoir à sa mère Eléonore *(Elienor)* de Roussillon, veuve de noble Guigues Alamandi, à raison de la restitution de sa dot, 15 livr. gros Tournois d'argent avec O rond, le gros compté 1 den., et promet de la payer par annuités de 100 sols gros. Fidéjusseurs : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, et Guigues de Morges, chevalier. *Act. Gracionop.*, en la maison d'Eléonore *(Elienor)*, fille de feu Jean Alamandi ; témoins : Marquis de Claix, prévôt de St-André, Jean Humberti, Gyrardon Peyllardi. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]. — Suit, au même lieu, la promesse par Guillaume de maintenir indemnes les fidéjusseurs.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 3.

24334 Avalon, 1er janvier 1329 = 3 janvier 1329.

ROMAN, 189*.

24335 Après 1er janvier (1328/9).

Dans la semaine après la Circoncision, les gens d'Allevard se rendent dans les bois de Theys ; ils emmènent des captifs et des saisies.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, en acte de fin 1329.

24336 Avalon, 3 janvier 1329.

...Ind. 12..., hommage de sa personne et serment de fidélité prêté avant tout autre à Guigues, dauphin de Viennois, etc. par noble Georges de Névache (*Navascha*). *Act. ap. Avalonem*, en la maison de Marguerite d'Avalon. Témoins : noble Humbert de Villars, Jean Humberti, juriste, Aymar Alamandi, de Beauvoir. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 4*. = CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 188.

24337 Avalon, 4 janvier 1329.

Payé 10 flor. à un Savoyard pour un faucon acheté par le dauphin. Humbert Pilati est envoyé au comte de Savoie, pour recevoir son serment sur l'accord fait à Villard-Benoît *(Vilarium Benedictum)* entre les gens du dauphin et ceux du comte au sujet des *interpresiæ;* il emmène à Grenoble un clerc de Savoie.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24338 5 janvier 1329.

Edouard, comte de Savoie, et Guigues, dauphin [de Viennois] commettent respectivement Jacques Richier et Jean de Félines, et Artaud Carre et Aymond de St-Pierre pour exécuter la paix qu'ils avaient faite

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 197* (*Isère*, III, 404-5).

24339 Grenoble, 8 janvier 1329.

...Ind. 11 [= 12] ; témoins : Mathieu Liobardi, chapelain de la dauphine de Viennois, Galliard de Voisson *(Voyssenco)* et Rodulphe de Fernay, la créance du 17 nov. 1327 est cancellée à la demande de Jacques de Die, dit Lapo. *Act. Gracionopoli*, dans la curie delphinale.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), 20b.

24340 8 janvier 1329.

On envoie des poules *(gallinæ)* à Montfleury.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24341 St-Marcellin, 9 janvier 1329.

Le messager Pierre est envoyé de *S. M-no* à Mantaille.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24342 10 janvier 1329.

Albergement passé par le gouverneur et conseil delphinal à Pierre Ovès, de l'usage de l'eau du rif de Clot à Quaix (Quet), pour y construire des moulins, gauchoirs et battoirs, sous le cens d'1 hémine seigle et 1 de froment, portant lods et ventes de 3 den.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 202*.

24343 10 janvier 1329.

Guigues de Villaret, châtelain du Champsaur, remet au trésorier du dauphin 100 s. gros pour la « composition » avec les lombards et juifs de Gap.

CHEVALIER (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 15-6 (à part).

24344 Gap, 10-11 janvier 1328/9.

Chapitre général, où sont présents : l'archidiacre Gaucher de Montauban, le sacristain Pierre Raymbaud et autres chanoines. L'évêque jure sur le grand autel d'observer les statuts du chapitre. On le délègue auprès du Dauphin, pour obtenir que ses officiers n'inquiètent point les habitants de St-Laurent ; le sacristain et Raimond Babot intéresseront le pape à cette affaire. Guillaume de Redortiers, et le précenteur Amédée de l'Epine chargés de corriger et réformer les offices du chapitre et diocèse de Gap, d'après l'usage d'Aix et des églises voisines, présentent le résultat de leur travail : on conservera les hymnes en usage. Les clercs porteront la chape de la Toussaint à Pâques et le surplis de P. à la T. L'évêque accorde 10 jours d'indulgence à ceux qui, après leurs repas, invoqueront st Arnoux, patron de la cathédrale. Les distributions auront lieu le samedi. Les procureurs et syndics du chapitre seront rétribués en proportion de leurs recettes. La pension de 200 tournois d'argent due par les Antonins et payée à Pierre Fabri, est attribuée au chanoine Bertrand Humbert, fils de Jean, juriscons. et chancelier delphinal. Témoins.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 254b). = ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1901), XX, 36.

24345 Venon, 11 janvier 1329.

... Ind. 12, Jacques de Die *(Dya)*, dit Lappo *(L-ol)*, et Catherine (de Montancé), sa femme, citoyens de Grenoble, donnent à G[uillaume], évêque de Grenoble, au profit des pauvres mendiant aux portes, leur hôtel *(hospicium)* avec verger, dépendances et revenus, situé à Grenoble, limité par la voie publique qui va de la ville aux frères Mineurs, etc. Ils se réservent leur vie durant l'administration de l'hôpital ou *sinodochium*, qui y sera établi, la présentation du recteur à l'évêque et l'admission des pauvres ; après eux, le tout appartiendra aux consuls. L'évêque approuve, promet d'apposer son sceau et renonce à tout droit sur l'hôpital. *Acta ap. V-nem*, en la salle de la maison épiscopale ;

témoins : François de Royn, prieur de Champagnier, Barthélemy Magnini, curé des Echelles, Amédée de St-Vital, damoiseau, etc.

*Pilot, dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, I, 50. Prudhomme (A.), *Invent. somm. arch. histor. hôpital de Grenoble* (1892), x ; dans *Bull. acad. Delphin.* (1892/3), D, VI, 536-40 ; *Hist. de Grenoble*, 163. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 213.

24346 11 janvier 1328/9.

Achat d'une vigne à St-Vérand aux Genevreys, par Pierre Cardinal, cuisinier du dauphin, au prix de 20 sols tournois... Mercredi après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 122b (*Invent.* IV, 263a).

24347 Vizille, 12 ..... 1329.

Humbert Dauphin, recteur de la terre de Faucigny, mande à Hugues de Bresse, bailli de cette terre, et à Jacques G...., châtelain de Châtillon, qu'il quitte les dames de Mélan du tiers à lui dû par elles [pour l'albergement du 29 juin 1328]. *Dat. Viziliæ.* Sceau de la cour de son oncle [Hugues], seigneur de Faucigny, en Graisivaudan.

Feige (Hil.), dans *Mém.-doc. acad. Salésien.* (1898), XX, 436-7.

24348 Bois de Vincennes, 13 janvier 1328/9.

Lettre de Ph[ilippe] roi de France à son cousin le dauphin de Viennois : il lui rappelle les faits relatés dans sa lettre du 10 nov. 1328, à ses chevaliers et conseillers Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, qu'il a envoyés sur les lieux ; il le requiert de leur remettre le comte d'Auxerre, lui promettant, au cas où il n'aurait pas terminé ses différends avec le comte de Savoie avant la st Remy (1er oct.), de faire réintégrer sa prison au comte avant la st André (30 nov.). Sceau.

Insérée dans l'acte du 7 mai 1329. — *Invent. Généralité*, I, 164b : 212. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 222b.

24349 13 janvier 1329.

Guigues, dauphin de Viennois, reproche au châtelain de Chabeuil *(Cabeoli)* d'empêcher les animaux du couvent de Léoncel et leurs pasteurs d'entrer et de paître dans les pâturages de Chabeuil ; il lui prescrit de se conformer aux usages précédents. *A° Nat... ;* expédié par le seigneur de Montauban.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch.

24350 Chabeuil, 13 janvier 1329.

Ratification par Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, de la concession du 22 juil. 1322... Fait *Cabeoli...*

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIxx xj, VIIIc liiijb. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 24b.

24351 13 janvier 1329 = 11 janvier 1329.

Devaux-Ronjat, *Comptes consul. Grenoble*, 221.

24352 13 janvier 1329.

Antoine de Châteauneuf paye 3 échéances de la sauvegarde que lui a accordée le dauphin, à raison de 5 sols gros par an.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 16 (à part).

24353 Chatte, 15 janvier 1329.

Ap. Chastam, Robinet est envoyé en France au sr Troillard d'Usage. Un gobelet d'argent pour le dauphin coûte 30 tournois et 2 flor.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24354 Grenoble, 19 janvier 1329.

Hugonoud est envoyé en France à Guillaume Flote ; remis pour sa dépense 100 tourn. d'argent.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24355 Grenoble, 20 janvier 1329.

Confirmation par le dauphin Guigues des privilèges des habitants de Voreppe.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 18. *Invent. Graisivaudan*, A, 529 : VI, 308b, 311b,-2a.

24356 Embrun, 20 janvier 1328/9.

Testament d'Hugues Bouchard *(Bochardi)*, citoyen d'Embrun. Il veut être enseveli au cimetière de Notre-Dame, dans son tombeau ; il fonde dans cette église un anniversaire, pour lequel il lègue une pension de 18 Tournois d'argent du roi de France sur sa propriété à Pont-Frache *(ap. Pontem Fractum) ;* on y sonnera les grosses cloches. S'il meurt sans enfants, tous ses biens serviront à la fondation d'une chapellenie en l'honneur de la se Vierge, d'un revenu de 25 liv. Témoins : 6 prêtres. Ponce Abrivat, not. Fait en la maison de Pierre Aymard.

Arch. des Htes-Alpes, G. 187, orig. parch. (*Invent.* II, 118-9).

24357 20 janvier 1328/9.

Accensement par Pierre de Marliac, courrier des anniversaires de St-Barnard, à Guigues Barioli, de Mercurol.

Reg. instrum. maj. annivers. St Barn. Romanis, I, 657.

24358 21 janvier 1329.

Samedi, veille de st Vincent, payé à Jean de Corps *(Corvo)* pour torches, chandelles et dragées *(dragia)* à lui dues par le dauphin avant son voyage des Flandres.

Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 28 (à part).

24359 Grenoble, 21 janvier 1329.

...Ind. 12, *ap. Gro'nop'*, dans la curie delphinale, présents Jean Humberti, Thomasson Charavelli et Roulet Pugini, le notaire est prié par Amblard Nigri de canceller sa créance du 2 janv. 1327.

Arch. de l'Isère, B. 2608 (*Reg. Pilati 1325-7*), 53a.

24360 23 janvier 1329.

Vente passée à Jean de Bellecombe, par Jaquemet Panuel, Guillaume et Domenget Rapille, fils d'Adoine, et Jaquemet Panuel et sa femme, de services sur des terres situées à la Becey et à Montalieu, lieu dit Pont Mureine.

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

24361 Paris, 26 janvier 1328/9.

Lettre de Philippe, roi de France, à Aymon de Savoie, chevalier, seigneur de Bâgé *(Baugy) :* étant chargé par leur frère le comte de Savoie, et son cousin le dauphin de Viennois, de régler leurs différends, il leur envoie

Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, ses conseillers ; ordre de se soumettre à leur décision. *Donne a Par.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 12, orig. parch. de 13 lig. 1/2 (*Invent.* 41-2).

24362 27 janvier 1328/9.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par noble Bertrand de Chasluc, pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroirs et mandements de Barre, Chalançon et St-Alban, etc. Mercredi avant la Purification.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 455.

24363 Avignon, 28 janvier 1329.

Jean XXII charge l'évêque de Gap de rescinder les contrats illicites de ferme *(ad firmam)* par lesquels le commandeur et les frères de l'hôpital St-Antoine de Gap ont aliéné partie de leurs biens. ...*pontif. a° 3* [= 13]. — *Ad audientiam.*

Gallia christ. noviss. IV, 133-4.

24364 28 janvier 1329.

Compte de Jean Humberti, [trésorier] d'illustre prince le dauphin Guigues, des recettes et dépenses *(premium et exitus)*, du 18 déc. 1327 au 21 janvier 1329.

Arch. de l'Isère, B. 3006, III° lvj-lxxiij. — Chevalier (U.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI, 13-30 (à part).

24365 St-Sauveur-en-Rue, 30 janvier 1328/9.

Reconnaissance dans le cloître devant Julien du Mas *(de Manso)*, notaire de Vienne.

Guigues, *Cart. de St-Sauveur-en-Rue*, 191, n° 206.

24366 (Après 1er février) 1329, 1330.

Comptes de Guillaume Grinde, châtelain de Montbonnot.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 555.

24367 (Après 1er février) 1329.

Compte de Guillaume Grinde, châtelain de Montfleury.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 39b.

24368 Avignon, 3 février 1329.

Jean, fils de feu Rossi de Jamfillacii, de Florence, personnellement constitué en cour Romaine, établit pour son procureur Bartolo dit Bardo de feu Setis, de Florence, pour traiter diverses affaires. Pierre Johannayres, de Bauna, dioc. de Padoue, not. impér... ind. 12...

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 349.

24369 4 février 1328/9.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par noble Pierre Crespin pour le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroirs et mandements de Barre, St-Vincent, Baix, St-Alban, Boulogne et Privas, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 455.

24370 4 février 1328/9.

Hommage prêté au même par Armand de Liviers, pour le droit, propriété, utile [et] directe seigneurie qu'il avait au mandement de Tournon, etc.

Grenoble, *Invent. Vivarais*, 456.

24371 7 février 1328/9.

...12 ind...

Arch. de l'Isère, B. 3009, XIIIIxx ix ; B. 3019 (*Reg. Frumenti*), 87.

24372 7 février 1329.

Aymar, seigneur de Bressieux, accorde des libertés et franchises aux habitants de Grimont, mandement de Bressieux.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 201bis.

24373 Aspres-sur-Buëch, 14 février 1328/9.

Vente par Géraude, femme de feu Géraud Sagnherii, d'Aspres, à Jean d'Ancelle, d'un *veyre* situé à Aspres, aux Baumettes *(Balmetis)*, faisant 1/4 de quarte de blé *(annona)* à l'église de St-Géraud et 6 *ternalia* de vin à Géraude, au prix de 20 sols Viennois, dont quittance. Investiture, en présence de Jean Janni, prieur de Glandage et procureur de B[ertrand du Pouget] cardinal évêque d'Ostie, seigneur et prieur d'Aspres, qui passe quittance des lods. *Act. Asperis*, en la forteresse de St-Géraud, dans le grand fourneau *(fornellum)*. Témoins (5). Raybaud Nicholay, not. imp.

Guillaume (P.), *Chartes de Durbon*, 641-2, n° 691.

24374 14 février 1329.

Vente par Pierre de la Tour à Guillaume Charpy, barbier, du Touvet, et à Jeannette sa femme, d'une maison sur la première arcade du pont de l'Isère à Grenoble, proche la boucherie, au prix de 58 sols Tournois, sous le cens de 2 sols Viennois et 4 s. de plaid à mutation de possesseur, payable à l'évêque de Grenoble Guillaume, de la directe duquel elle relevait, etc. ...Ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3003, IIIIxx vjbis. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 363a.

24375 20 février 1329.

Lettres de Guigues dauphin, condamnant les habitants de Briançon qui ont des biens au Villard-St-Pancrace à y payer les impôts comme les autres habitants.

Fauché-Prunelle, *Institut. Briançonn.* II, 224. = Roman, 189a.

24376 20 février 1329.

Investiture par [Guillaume], évêque de Grenoble, de la maison vendue le 14 préc. en faveur de Charpy et sa femme.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 363a.

24377 Embrun, 20 février 1329.

Obligation de 90 tournois d'argent à l'O rond, pour prix de 24 setiers d'avoine *(civate)*, mesure d'Embrun, par divers du Puy-St-Eusèbe à Dominique Barrachi, procureur de Jean Pons, de St-Etienne. Témoins. Jacques Gaicerii, not. imp. Fait en la maison de Guil. Chab[assol].

Guillaume (P.), *Invent. Savine* (E. 4, orig. parch.), 5a.

24378 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin Guigues par Guillaume d'Agout *(Agouto)*, seigneur de Curbans, damoiseau, pour son avoir aux château et territoire de St-Genis, et à la bâtie de Mourmoirières dans les Baronnies... Fait dans le cloître de St-André de *Va-*

pinco ; témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Guy de Grolée, sr de Neyrieu, Lantelme Aynardi, sr de Théus, Guigues de Morges, chevaliers, Jean Humberti juriste. Humbert Pilati not.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 8b. *Invent. Gapençais*, 475, 741. — *Le Laboureur, *Mazures de l'Isle-Barbe*, II, 119.

24379 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin par François de Bardonnêche, chevalier, pour son avoir dans le mandement de ce lieu, comme ses prédécesseurs l'avaient reconnu ; il promet de faire une déclaration détaillée avant Pâques. Fait *ut* n° 24386.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 6a. *Invent. Briançonnais*, 2.

24380 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin par Jean du Buissard *(Buyssardo)*, fils de Guillaume, pour tout ce qu'il avait dans le mandement du Buissard et en Champsaur. Fait *ut* n° 24386.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 5. *Invent. Graisivaudan*, I, 340a, 435a.

24381 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage prêté au dauphin par noble Arnulphe *del Coign*, al. *de Coygn*, de Veynes *(V-eto)*, avant tout autre, sauf l'hommage dû au seigneur de Morges *(Morgiarum)*. Fait, *ut* n° 24378.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 9b. *Invent. Gapençais*, 867.

24382 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin par Guigues de Compeis *(Campesio)*, damoiseau, pour ce qu'il possédait conjointement avec ses frères aux château, mandement et territoire de la Baume-des-Arnauds en Gapençais. Fait *ut* n° 24386.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 7. *Invent. Gapençais*, 90.

24383 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage prêté au dauphin par Geoffroy *(Gaufredus*, Guiffrey) du Fort *(de Forti)*, damoiseau, au nom de sa femme Aynarde, pour un pré, 4 habitations et 5 sols sur le consulat de Veynes et quelques tâches dans le mandement. Fait *ut* n° 24378.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 11a. *Invent. Gapençais*, 867.

24384 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin par Francon Jordaneync, de Veynes, damoiseau, coseigneur dud lieu, pour son avoir dans ce lieu et son mandement. Fait *ut* n° 24378.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 10a. *Invent. Gapençais*, 867.

24385 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage prêté au dauphin par Guillaume de Moustiers *(Mosteriis)*, seigneur de Ventavon *(Ventone)*, pour les châteaux de Méreuil *(Merolio)*, Ventavon et sa bâtie, et son avoir aux château et territoire du Monêtier-Allemont *(Monasterio Alamonis)*, situés au diocèse de Gap et du fief ancien du dauphin, qui l'investit. Fait *ut* n° 24386.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 7b-8. *Invent. Gapençais*, 478, 500, 859.

24386 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige de sa personne prêté au dauphin par Guillaume de Rame, chevalier, et pour les biens acquis par lui d'Aynard de Rame à Freyssinières et Pallon, dont le dauphin l'investit. Fait dans le cloître de St-André de *Vapinco;* témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Dragonet [de Montauban], évêque de Gap, Guy de Grolée, sr de Neyrieu, Lantelme Aynardi, sr de Théus, Guigues de Morges, sr de Jansac (Gensac), chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 4b-5a. *Invent. Embrunais*, 228.

24387 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage prêté au dauphin par Pierre Raynier *(Reynerii)*, chevalier, exceptés ceux qu'il doit à l'évêque de Gap et à Guillaume Ogerii, pour tout ce qu'il avait au lieu de St-André et de Freissinouse *(Fraxinosa)*. Fait à St-André de *Vapinco*, en la chambre du prieur; témoins, *ut* n° 24386.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 6b. *Invent. Gapençais*, 720-1.

24388 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommages liges prêtés au dauphin par les damoiseaux Jacques de la Villette, fils de feu Guillaume de la V-e, Raymbaud de Laborel, au nom de sa femme Marcelle, Artaud Jordanenc, Jean Bontemps *(Bonitemporis)*, Guillaume Jordanenc, Falcon de Châteauvieux et Guillaume Achard, coseigneurs de Veynes *(Veyneto)*. Fait *ut* n° 24378.

Arch. de l'Isère (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 9a. *Invent. Gapençais*, 867. = Rom. 189b.

24389 Gap, 21 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige passé au dauphin par Gondin Ysoardi, de la Vallouise *(Valle puta)*, damoiseau, pour tout ce qu'il tenait en fief de lui en la Vallouise et en Briançonnais. Fait *ut* n° 24378.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 10b. *Invent. Briançonnais*, 675, 748.

24390 21 février 1329.

Confirmation par le dauphin aux habitants de St-Martin-de-Queyrières, des usages et facultés des forêts dud. lieu à eux accordés par ses prédécesseurs.

Invent. Briançonnais, 684. = Roman, 189.

24391 21 février 1329.

Albergement passé aux habitants de Baratier des tasques de ce lieu.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 47.

24392 21 février 1329.

Reconnaissance passée en faveur de Marguerite, fille de noble Guillaume Guers, par Guillaume et Berton Guers, de cens sur leurs maisons à la Tour Brune d'Avalon, les travers de St-Maximin... Guigues d'Avalon et Etienne Monier [nott.].

Inventaire d'Avalon.

24393 Gap, 22 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin Guigues par noble Ysoarde, fille de Barthélemy Botini, de Serres *(Serro)*, pour des terres au terroir de Serres, lieux dits en Puymilon, *Trespuys*, divers services, une maison à Serres, touchant celle du dauphin, sur le chemin *(carreria)* public. Fait dans le cloître de St-André de *Vapinco* ; témoins : *ut* n° 24386, moins G. de Morges.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 14-5 ; B. 2624. *Invent. Gapençais*, 779. = ROMAN, 189[b].

24394 Romette, 23 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin Guigues par noble Alix *(Alisia)*, épouse de Bertrand de Bardonnêche, damoiseau, *oris osculo interveniente et complosis manibus, ut moris est*, pour la moitié indivise des château, mandement et terroir de l'Argentière, et tout son avoir aud. lieu. Fait dans le cloître de *Rometa;* témoins : Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, Guillaume de Rame, Nicolas Constan', chevaliers. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 12[a] ; B. 3006, III[c]lxxIII[b] (à 1328). *Invent. Embrunais*, 1.= ROMAN, 189.

24395 Romette, 23 février 1329.

...Ind. 12... Hommage lige prêté au dauphin par Boniface de Bardonnêche, chevalier, pour ce qu'il avait en ce lieu, à la Vallouise *(Valleputa)* et dans tout le Briançonnais. Fait dans le cloître de *Rometa ;* témoins : Henri Dauphin, s[r] de Montauban et Mévouillon, et les mêmes qu'au n° 24394.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 12[b]-3[a]. *Invent. Briançonnais*, 2, 748. = ROM. 190.

24396 Romette, 23 février 1329.

...Ind. 12... Hommage prêté au dauphin par Jordan de Rosans *(Rosanis)*, damoiseau, pour onze maisons qu'il avait à Montmorin, en la vallée d'Oulle *(Olla)*, et la 24[e] partie de la juridiction de ce château. Fait dans le cloître de *Rometa ;* témoins : Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, Guy de Grolée, Nicolas Constan' et Guigues de Morges, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 11[b]. *Invent. Gapençais*, 539. = ROMAN, 189.

24397 Romette, 23 février 1328/9.

Le dauphin Guigues confirme aux habitants d'Embrun leurs anciennes coutumes et leur fait remise des peines qu'ils avaient pu encourir envers lui ; il ordonne à ses officiers de les prendre sous leur protection.

Arch. munic. d'Embrun, orig. Arch. de l'Isère, B. 3989 (*Invent.* IV, 91[b]). = ROM. 189[b].

24398 Romette, 23 février 1329.

...Ind. 12... Transaction entre Roger de Montbrand, prieur de Romette, et son moine Pierre d'Avalon, frère de Mascherat d'Avalon, d'une part, et Jean Humberti, juriste, au nom de son fils Asserme, aussi moine de Romette, au sujet du prieuré de Chabestan *(Cabestagno)*, que Jean disait appartenir à son fils par rescrit papal, la partie adverse prétendant que Pierre en avait reçu la collation du prieur et du chapitre de Romette, par l'entremise de Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, et Lantelme Aynardi, s[r] de Théus, chevaliers. Malgré l'opposition de Pierre, le prieuré est attribué à Asserme Humberti ; Pierre d'Avalon recevra de lui 15 setiers blé, autant du prieur de Romette et le fief de la Roche *(Rupe)*, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice suffisant ; Asserme renonce à une donation reçue de Romette, et ce couvent se réserve à Chabestan les procurations, pitances et vacations. Fait au prieuré de *Rometa*. Témoins : Henri de Moifond et Francon Belle, damoiseaux, Jean de la Piarre, not. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati, 1329-30-9*), 13. = ROMAN, 191[a].

24399 Romette, 23 février 1329.

Confirmation par le dauphin Guigues d'une emphytéose consentie par ses ancêtres à Boson de Bonne en Champsaur.

Arch. de l'Isère, B. 3009. = ROM. 189[b].

24400 Romette, 24 février 1328/9.

Guigues dauphin de Viennois, comte d'Albon et seigneur de la Tour, mande au bailli de Gapençais et au châtelain de St-Bonnet-en-Champsaur de ne point troubler l'évêque de Gap, Dragonet [de Montauban], dans l'exercice de sa juridiction spirituelle. Sceau. *Dat. in prioratu de Rometa. — Ex sinceritatis affectu.*

Arch. des Htes-Alpes, G. 1202, orig. parch. (*Invent.* IV, 78[a]). — GUILLAUME (P.), dans *Ann. des Alpes* (1897), I, 95-6. *Gallia christ. noviss.* I, instr. 310.

24401 Beauvoir, 24 février 1329.

Guigues *(Guido)* dauphin... ap. *Bellum Videre*...

Arch. de l'Isère, B. 2972, 3.

24402 26 février 1329.

Donation par Guillaume Pellissier, chanoine de l'ordre de St-Martin, à Guillaume et Leusonet Leuson, frères, de 2 garcines froment de cens, au Chanos du Pra. Jean de la Place et Jean Pascal [nott.].

Inventaire d'Avalon.

24403 29 février 1328/9.

Vente par Gilbert de Bressieux *(Breciaco)*, charpentier *(chappusius)* de Valence.

Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, lxvj.

24404 Vienne, 1[er] mars 1329.

...Ind. 12... Guillaume Mite, abbé de St-Antoine de Viennois, fait reconnaissance au dauphin Guigues pour les château, ville, mandement et territoire de St-Antoine, dioc. de Vienne, et le fief de Montagne, et lui en rend hommage, sauf celui qu'il doit à l'église Romaine ; il jure fidélité en parole de prélat. *Act. ap. Viennam*, dans la maison des Canaux ; témoins : Henri Dauphin, s[r] de Montauban et Mévouillon, Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, Lantelme Aynardi, s[r] de Théus, et Humbert d'Illins, chevaliers, frères Aragon Berardi, commandeur de Navarre, Guichard de Pusignieu, commandeur *Yziverii*, Humbert d'Illins, commandeur de Vienne, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, origin. parch. ; B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 15[b]-6[a]. *Invent. St-Marcellin*, II, 1716-7 (*Isère*, IV, 164[a]). — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 191, 487.

24405 Vienne, 1er mars 1329.
...Ind. 12... Promesse faite à Jacques Malabailli, par Pachon Segnierii, de Florence, et Reymond de Tournon, citoyen de Valence, de lui verser d'ici Pâques 100 flor. d'or de Florence, dont ils lui ont répondu au nom du dauphin de Viennois. *Act. Vienne,* dans la maison des Canaux ; témoins : Lantelme Aynardi, chevalier, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 15a.

24406 1er mars 1328/9.
Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, commet son fils pour recevoir les hommages à lui dus.

24407 5 mars 1328/9.
Nomination de Hugues Magnus et Jean de Savas comme syndics de la communauté *(universitas)* des habitants de Moras *(Marasii)*..., ind. 12. Guillaume Humberti et Guillaume Bruneti nott.
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 18a.

24408 Voiron, 8 mars 1329.
Expédition par Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrers, chevalier, des lettres de Philippe, roi de France, leur donnant commission de statuer sur les différends entre le dauphin et le comte de Savoie (10 nov. 1328). *Donnée au chastel de Voyron...., pris le milles. à Noel.*
Torino, Arch. di Stato, sez. 1, paq. 4, n° 15, parch. (*Invent.* 42-3).

24409 La Tour[-du-Pin], 10 mars 1329.
...Ind. 12... Annulation par Guigues, dauphin de Viennois, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à la prière de Hugues de Bressieux, sr de Viriville, des procédures faites contre Guigues Villars, de St-Etienne, accusé du meurtre de Domenget, bourgeois dudit lieu ; ordre à ses officiers de Viennois et au châtelain de le laisser libre. *Act. ap. Turrim,* dans le château ; témoins : Humbert de Villars, Guillaume de Royn le jeune, Henri de Dreyns, chevaliers, Jean Humberti, juriste, Aynard de Bellecombe, damoiseau. Humbert Pilati [not.].
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 19a.

24410 La Tour[-du-Pin], 10 mars 1329.
...Ind. 12... Le dauphin Guigues avait accordé aux hommes de Moras le pouvoir de percevoir le commun par leurs consuls (9 mars 1328/9) et confirmé les privilèges à eux accordés par ses prédécesseurs ; en compensation, les syndics (5 mars) lui font remise du ban du vin pendant le mois d'août, qui leur avait été donné par le dauphin Guigues, prédécesseur du présent, contre 4 livr. Vienn. à St-Julien. Fait... *ap. Turrim,* en l'église de St-Clair *(S. Clar')* ; témoins : Henri Dauphin, sr de Montauban et Mévouillon, Humbert, fils du sr de Villars, Hugues de Bressieux, sr de Viriville, Guy de Grolée, sr de Neyrieu, et Guillaume de Royn *(Ruyno)* le jeune, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, [not.].
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 18. Grenoble, *Invent. St-Marcellin,* I, 1022.

24411 10 mars 1329.
Sentence du juge du Briançonnais entre le procureur fiscal delphinal au siège et noble Jean Rabye, de la Secle, lequel Rabie est déclaré noble et maintenu en possession et jouissance des privilèges de ses pariers, et exempt du droit de paquerage, attendu qu'il justifiait que ses auteurs avaient joui des privilèges des nobles de la Vallouise, etc.
Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 836.

24412 Bourgoin, 11 mars 1329.
...Ind. 12... Vente par Boniface de Bardonnêche, chevalier, à Guigues, dauphin de Viennois, du treizain du péage d'Exilles, au prix de 100 sols gros Tournois d'argent avec O rond, comptés chacun 1 den., dont quittance. Boniface s'en dévêt et en investit le dauphin par tradition d'une plume d'oie ; il avait acquis ce treizain de Çarbon et Guillemet Brase, fils et petit-fils de Guillaume Brase, à qui le dauphin Humbert et son épouse Anne l'avaient donné pour droit de recette du péage dud. lieu. *Act. ap. Burgondium,* dans le prieuré de Jallieu *(Jallyuf)* ; témoins : Humbert de Villars *(Vilariis)*, Albert Vetule, Henri de Drens, chevaliers, Jean Humberti, juriste, Eynard de Bellecombe et Gayllard de Voissant (Voysenc), damoiseaux. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 19b-20. *Invent. Briançonnais*, 492.

24413 11 mars 1328/9.
Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, concède à Pons Avril, d'Upie, les franchises et libertés de toutes tailles, corvées et autres servitudes et tributs rustiques pour lui et un de ses successeurs, à charge de payer le vingtain comme les autres ; en considération de cette concession, Pons prête hommage lige à la manière des nobles.
Grenoble, *Invent. Valentinois,* V, 548 : III, 661.

24414 13 mars 1329.
Obit de Hugues de Montchaud *(Monte Calvo)*, prieur de St-Robert, qui légua à ce couvent pour son anniversaire 30 sols placés à Tullins.
CHEVALIER (U.), *Nécrol. de St-Robert,* 13.

24415 Crémieu, 14 mars 1328/9.
Concession par le dauphin Guigues à Jacquemet Champagnon, de Moras, des moulins, gauchoirs et battoirs de Beaurepaire, sous le cens de 60 setiers froment, 20 de seigle et 20 d'avoine. Le prince le quitte de cette rente pendant 3 ans, ainsi que de plusieurs arrérages, à charge de refaire lesd. moulins et gauchoirs et de les rendre en bon état : un moulin brun, un blanc, les gauchoirs et battoirs tournants et battants... Fait *Crimiaci.*
Arch. de l'Isère, B. 3009, IXxx xvijb. Grenoble, *Invent. St-Marcellin,* I, 316-7.

24416 15 mars 1329.
Vidimus d'un acte de Léonète de Gex par les notaires Asselmond de l'Hospice, Rolet Pugini et Pierre Vauterii.
CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346,* 1497.

24417 Crémieu, 16 mars 1328/9.

Guigues dauphin... Fait *Crimiaci*...

Arch. de l'Isère, B. 2974, 637.

24418 17 mars 1328/9.

A° Inc..., ind. 12. Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon, sain d'esprit et malade de corps, fait son testament nuncupatif. Il élit sépulture dans le monastère des dames de Salettes, dioc. de Lyon, auquel il donne deux chevaux et 50 liv. de gros Tournois. Suivent des legs à St-André de Grenoble, au Val-Ste-Marie, à Prémol et aux Ecouges *(Stoges)*, à 4 damoiseaux, 3 écuyers, 2 fauconniers, 2 valets de chambre, 2 cuisiniers, 2 chapelains, 3 clercs, 3 médecins, 1 barbier ; au chevalier Albert Vetule, qu'il constitue à vie châtelain de Montluel, à Lantelme Aynardi, chevalier et conseiller, à Guillaume bâtard du Mont et Guillaume bâtard de la Tour, à Henri de Dreus [= Drens], chevalier. Il donne à son très cher neveu Humbert Dauphin 10000 flor. d'or en 5 ans, à déduire de ce que celui-ci lui doit par billet. Il laisse 25 liv. pour marier des jeunes filles et autant pour messes. Il confirme à Nicolas Constantii d'Alba, chevalier et conseiller, la donation de Châteauneuf-de-Bordette et d'Aubres *(de Arboribus)*. Il institue pour héritier universel de tous ses autres biens son très cher neveu Guigues, dauphin de Viennois, qu'il charge de payer ses dettes, legs et aumônes, et pour exécuteurs Guigues de Morges et Nicolas Constantii d'Alba, chevaliers, et maître Guillaume de Maloc, chanoine de Vienne, ses conseillers ; à celui-ci il lègue ses livres de droit canonique et civil. Son héritier entrera dès l'abord en jouissance de sa vaisselle *(vayssellamenta)*. Fait dans la salle de la maison de Montiache *(M-cle, Montracte)* de l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, au dioc. de Vienne ; présents : le dauphin, Humbert de Villars, Lantelme Aynardi de Théus *(Thentio)*, Nicolas Constantii d'Alba, de Châteauneuf-de-Bordette, Guillaume de Roin *(Roayno, Ruino)*, bailli de la terre de la Tour, Guillaume bâtard de la Tour, chevalier, Jean Humberti, jurisconsulte, chancelier du dauphin, Pierre Fabri, chanoine de Gap, chapelain, Guillaume Burgarelli, de la Tour, damoiseau, etc.

Arch. de l'Isère, origin. parch. ; B. 3006, III^c viij ; B. 3009, VII^xx iij (27 m.), VI^c xx. *Invent. Baronnies*, I, 221, 379, 517 : 267, 459, 617 ; *Généralité*, I, 16 : 24-5 ; *Viennois*, I, 564ᵃ. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 306-7. MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 146-7. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 240-3 ; *Hist. de Dauph.* II, 225-8. CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 46.

24419 17 mars 1328/9.

Guigues, dauphin de Viennois, promet et jure sur les s^ts Evangiles d'exécuter le testament et dernière volonté de son père Jean, dauphin de Viennois, et ceux de son oncle Henri Dauphin. Guillaume de Savigny *(S-iaco)*, clerc du dioc. de Nevers, not. impér.

Voir l'acte précédent. — MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 147-8. — VALBONNAYS, *Mém. hist. Dauph.* 242ᵇ ; *Hist. de Dauph.* II, 227ᵇ.

24420 (Vers 17 mars 1329).

Obit d'Henri Dauphin, à qui les Chartreux avaient accordé un trentain de messes dans tout l'ordre.

LE COUTEULX. *Ann. Cartus.* V, 290.

24421 (1329 ?)

Statuts de l'ordre de Ste-Catherine, institué par les seigneurs, bannerets, chevaliers, écuyers et gentilshommes de Dauphiné, pour assurer l'union entre le dauphin et ses bonnes gens, menacée par les guerres, et garantir l'état. L'ordre a un écu avec devise : *Pour mieux valoir* (= aider). Ses membres se réunissent chaque année à la Côte-St-André, à l'heure de vêpres, la veille de Ste-Catherine, pour célébrer leur fête et manger ensemble ; le lendemain, messe des morts ; de plus, chacun fait célébrer 3 messes pour chaque défunt : une chapelle sera fondée à cet effet. Le sire d'Anjou et Guillaume Alamans sont établis capitaines, avec Guichard Alamans et Jean Gatablers élus pour la marche de Viennois ; Amédée de Roussillon et Artaud Cayras, pour celle de la terre de la Tour ; et Pierre Aynars, Jean de Commiers le « grand », pour le Graisivaudan : ceux-ci révocables chaque année par conseil des capitaines et du dauphin. Obligation de se soutenir en plaid et en guerre, d'apaiser les discordes entre eux, de répondre à l'appel des capitaines au profit du seigneur, de renseigner celui-ci des dangers qu'il courrait, secourir les confrères prisonniers, les églises, religieuses, gentilles femmes, veuves et orphelins. Dans les joutes, ils prêteront leurs chevaux et armures à ceux de l'ordre avant tout autre. Les infractions aux règlements seront jugées par les capitaines, sauf le droit du seigneur ; les membres de l'ordre s'engagent à maintenir l'honneur du seigneur, à garder ses châteaux et villes.

ALLARD (Guy), Mss. V, 176-8. — GARIEL (H.), dans *Pet. rev. biblioph. Dauph.* n°s 5-8, 103-7. CHEVALIER (C. U. J.), dans *Bull. soc. statist. Isère*, C, VI ; *Choix doc. hist. inéd. Dauph.* (1874), 35-9.

24422 17 mars 1329.

Donation faite par Humbert Dauphin à Chaberton de Granges, de divers cens en franc alleu dans la paroisse de Ste-Marie-de-Mercuze, et de la bannerie de lad. paroisse, moyennant 6 den. de plaid à chaque mutation de seigneur et possesseur.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 232ᵇ.

24423 17 mars 1328/9.

Edouard, comte de Savoie, fait donation à Hugues de Maubec, seigneur de la Roche, damoiseau, fils d'Humbert de Boczosel, seigneur de Maubec, en récompense de ses services, de cens et rentes en fief à Commelle, mandement de Boczosel, sous faculté de rachat, moyennant 600 livr. Viennois.

Arch. de l'Isère, B. 3401, reg. (*Invent.* III, 10ᵇ). *Invent. Viennois*, I, 167, 306ᵇ ; II, 476ᵃ ; IV, 327ᵇ : I, 295.

24424 17 mars 1329.

Fondation d'une chapellenie en l'église d'Embrun par le chapelain Pierre Aymar.

Arch. des Htes-Alpes, G. 229, cah. (*Invent.* II, 159ᵃ).

24425 Montluel, 18 mars 1329.

...Nat..., ind. 12, *ap. Montemlupellum*, sur la place devant l'église de St-Barthélemy. Hommage à Guigues, dauphin de Viennois, en présence de Humbert Boyssonis, de Montluel, et Humbert Pilati, de la Buissière, notaires, par Humbert de Meximieux *(Mayximiaco)*,

chevalier, Henri de Moifond *(Moyffone)*, Thomas de Meximieux, Guionet de Moifond *(Moyffone)*, moine de Savigny, Hugues d'Asnières *(A-eriis)*, prieur de Ligneux, comme successeur de feu Jean d'Asnières, excepté ce qui est tenu de son église ; Falcon de Montanay *(M-eys)*, lige, Rolland Leveti, Hugonet Ramusius, Boniface Sacoign, Albert de Fontanelles et Girard Reneverii, comme ils l'ont fait à Henri Dauphin, Girin de Rochetaillée *(Rupescisâ)*. Témoins : Humbert de Villars, Lantelme Aynardi, s^r de Théus, Jean de la Balme, Henri et Jean Vetule, chevaliers, Jean Humberti, juriste, et autres. — Aux mêmes jour et lieu, hommages liges et fidélités par 104 autres : m^e Jean de Ruafolla, Barthélemy Gueriti, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 21-3.

24426 Montluel, 19 mars 1329.

...Ind. 12, *ap. Montemlupellum*, sur la place devant l'église de St-Barthélemy, témoins : Guillaume Girardi, Pierre Sapientis et Jacquemet Bingne, hommage lige et serment de fidélité prêtés au dauphin Guigues, sur réquisition des notaires, par 470 hommes du dauphin ; quelques-uns jurent seulement fidélité. — Mêmes jours et lieu, présents : Jean Boyssonis, Guillaume Chanallary, Jacquemet Bingny et Guillaume Girardi, 100 autres font de même. — En présence de Guillaume Burlondi et Guillaume Baronya, promesse de fidélité par Jean Burdelli, etc.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 23^b-30^b.

24427 Montluel, 20 mars 1329.

...Ind. 12, *ap. Montemlupellum*, sur la place devant l'église de St-Barthélemy, en présence de Pierre Sapientis et Jacques Bingnete, hommages prêtés au dauphin Guigues par 9 hommes liges, et fidélité par Pierre de Meximieux *(Maximiaco)*, damoiseau.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 30^b.

24428 Montluel, 20 mars 1329.

Ind. 12, *ap. Montemlupellum*, en la maison de Jean de la Pierre, en présence de Jean de la Fontaine *(Fonte)*, damoiseau, Pierre Sapientis et Jacquemet Bingnete, hommage lige et serment de fidélité prêtés à Guigues, dauphin de Viennois, par 40 de ses hommes ; quelques-uns promettent seulement la fidélité.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 30^b-1^a.

24429 Montluel, 21 mars 1329.

Ind. 12, *ap. Montemlupellum*, sur la place St-Barthélemy, présents : Guillaume Girardi et Rolland Leveti, hommage lige et serment de fidélité prêtés au dauphin Guigues par 65 de ses hommes, parmi lesquels plusieurs font seulement promesse de fidélité ; — par 5 autres, en présence de Mathieu Liotoudi et Barthélemy de la Bâtie.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 31-2^a.

24430 Montluel, 21 mars 1329.

...Ind. 12, présents Jean Boyssonis et le nommé Portes, dans la salle *(aula)* du château *Montislupelli*, serment de fidélité prêté au dauphin Guigues par Vincent Ravi et Hugonet Perreti.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 32^a.

24431 Montluel, 22 mars 1329.

Ind. 12, près de la première porte du château *Montislupelli*, présents : Rolland Leveti, Vincent *Bellicen'* et Jean Boyssonis ; Jean Bualli et Pierre Veteris, hommes du seigneur de Beaujeu, prêtent hommage au dauphin Guigues ; Antoine Mercerii promet fidélité. Berthet et Humbert [Pilati], nott.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 32^b.

24432 Lyon, 25 mars 1328/9.

Exposé fourni par le comte de Savoie des questions litigieuses entre lui et le dauphin, qui doivent être mises sous la main du roi de France par Guillaume Flote et Guy Chevrier, ses commissaires : la personne du comte d'Auxerre et autres prisonniers, otages et rançons ; le cautionnement *(obstagiamentum)* de Robert de Bourgogne ; les gens du duc et duché de Bourgogne ; de nombreux châteaux, bâties et biens. Remis aux commissaires ; deux duplicata faits par Jean Reynaudi, not. impér., collationné par Antoine Fauconis, not. imp., et par Charrolles. *Lug[duni]*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, suite de 5. Incomplet.

24433 1329.

Répliques du dauphin de Viennois aux réponses qu'avait faites à ses demandes Edouard, comte de Savoie, devant Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, commissaires du roi de France. Au temps du dauphin Jean, le comte de Savoie n'avait à Genève que le vidomnat ; depuis il a occupé toute la ville en haine du dauphin ; le château n'a pas été détruit pour une juste cause. Ni le comte de Genevois actuel ni ses prédécesseurs n'ont été vassaux du comte de Savoie, mais seulement pour certains fiefs ; il est tenu, en vertu de titres probants entre les mains du roi des Romains, d'aider le dauphin contre tous ses ennemis. Le sire de Villars n'a point fait la guerre au comte de Savoie, mais a suivi le dauphin, son seigneur lige. Tout doit être mis sous le sequestre du roi de France.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 315-7 (5 nov.). — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 225. = *R. Gen.* XVIII, 377.

« Montiacle », 27 mars 1328/9 = 17 mars 1328/9.

24434 Crémieu, 30 mars 1329.

...Ind. 12... Testament de Lantelme Aynardi, chevalier, seigneur de Théus *(Theucio)*, considérant qu'il vaut mieux tester dans l'attente de la mort que mourir intestat dans l'espoir de la vie : il élit sépulture au cimetière de Domène, dans le tombeau où sont ensevelis ses parents et ses frères ; il y aura 400 prêtres à ses funérailles et chacun recevra 3 gros Tournois d'argent ; comme il est d'usage pour les bannerets, on offrira son cheval, sa bannière et son harnais à l'église de Domène ; il lui lègue 10 livr. Vienn. annuelles pour des messes, le gros Tournois compté 20 den. ; le chapelain sera présenté par son héritier ou l'évêque de Grenoble ; si le couvent ne peut accepter de chapelain séculier, cette rente ira aux frères Mineurs de Grenoble ; un religieux célébrera ces messes. Il fonde une chapellenie dans l'église de Théus, en l'honneur de s^t Geor-

ges et s[t] Blaise, et donne pour l'entretien d'un prêtre la moitié de ses vignes à Remolon *(Romolonis)*, sa part du fournage de Théus et des champs audit lieu, l'autre moitié de ses vignes à la chapellenie fondée dans l'église de Théus par feue sa tante *(amicta)* Anne, dame de *Bello Affayre*. Legs de 10 livr. de revenu ou 200 une fois payées aux frères Augustins de Crémieu ; autres aux frères Mineurs de Gap, Grenoble, Moirans, Romans, Valence et Vienne, aux frères Prêcheurs de Grenoble et Valence ; fondation de chapellenie en l'église N.-D. de *Roycha*, mandement de Curnier, prise sur sa part du fournage, la 1/2 de ses vignes et un pré au dit mandement ; donations aux monastères de Prémol, Laval-de-Bressieux et Vernaison, aux dames de Ste-Claire de Vienne; 40 sols gros Tourn. aux pauvres qui transporteront son corps ; sa maison du Châtelet, territoire de Grenoble, moins la grange dite de St-Antoine, à Gilète, sa nièce, femme de Guillaume Ogerii, s'ils approuvent la transaction entre le testateur et la mère de Guillaume et le partage des biens de Pierre Aynardi, père de Gilète, faute de quoi la cour du dauphin décidera *de plano* selon le testament de feu Raymond Aynardi, père du testateur, et la quittance passée par Lantelme à son frère P[ierre]. Remise du vingtain que les habitants de Théus et Remolon lui ont accordé cette année, contre 100 s. gros Tourn., de leur promesse de l'assister dans les 6 cas royaux. Reconnaissance de la juridiction du prieur de Remolon sur ce lieu, selon l'accord avec Anne, tante du testateur ; même si le testateur ne s'y est pas conformé, il donnera moitié des moulins pour son anniversaire; dédommagement à l'hôpital de Remolon si Lantelme a usurpé sa juridiction. Il donne à sa sœur Alix, femme de François de Bardonnêche, le château de Remolon, à tenir de son héritier, selon le testament d'Henri Dauphin ; 100 sols gros Tourn. à sa sœur Catherine, veuve d'Eymeric d'Avalon ; à son bâtard *(donatus)* Guillaume, la grange de St-Antoine au territoire de Grenoble, son avoir *apud Laujagnias* et 100 s. gr. Tourn., à Aynarde sa sœur bâtarde 10 s., à Onda fille d'A-e, pour la marier, 30 s. Legs à ses écuyers Aymaron Falconis (qui reçoit son coursier) et Odon de Turba, à son camérier Aynard Bonifacii, sa robe, la livrée *(libre)* du prince d'Achaïe avec plumes et des capuchons, un roussin ; les autres robes et plumes aux pauvres ; à Rasclet et Bastard, ses garçons. Les exécuteurs payeront 50 livr. pet. Tourn. à un pâtissier *(pistrici)*, un boucher et Alexandre, son hôte, à Montpellier, du conseil de ceux qui y ont vécu avec lui et de Christophe de Clapers, bourgeois de cette ville ; 4 agneaux d'or aux lépreux et lépreuses. Héritier universel, Pierre Aynardi chevalier, seigneur de Monteynard *(Montis Aynardi)*, son cousin germain, avec substitution de Jean Aynardi, seigneur de Chalancon, et Hugues fils de François de Bardonnêche, neveu du testateur. Exécuteurs : Boniface de Bardonnêche, Guigues de Morges, chevaliers, et Jean Humberti, juriste, qui payeront avant tout les dettes et legs ; ils recevront chacun 100 sols gros Tourn., et Bertrand, fils de J. H-i, Jean, fils de B. de B-e, 50 s. Fait *ap. Crimiacum*, dans la maison de Guionet Bordeti et André Pelati ; témoins : frères Pierre Gironis et Hugues Burgarelli, ordre des Augustins, Briant de Varennes, Aymaron Falconis, Lancelot de Bressieux et Jean de Bardonnêche, damoiseaux, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 38-42.

24435 31 mars 1329.

Martin de Berguis cède à Louise, abbesse de St-André-le-Haut, 2 sommées de vin qui lui étaient dues par le curé de Notre-Dame-de-la-Vie sur une vigne à Ste-Colombe, au mas du Miraux. Guy du Temple not., en présence de Jacques de Menthon, official de Vienne.

Charvet-Allut, *Mém. hist. abb. St-André-le-Haut*, 98.

24436 1[er] avril 1329.

Donation par Girin de Montoison à son fils Godefroy de Montoison, chevalier, de tout ce qu'il avait aux terroirs et mandements de Marsanne, Grâne, Aiguebonne et Etoile, sauf l'usufruit pendant sa vie. Confirmation par Aymar de Poitiers, à qui Godefroy prête hommage.

Invent. Valentinois, III, 48[b], 167[b] : I, 974; II, 44, 165.

24437 1[er] avril 1329.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Girin de Montoison, chevalier, de tout le droit, propriété, utile et directe seigneurie qu'il avait aux terroirs et mandements de Marsanne, Grâne, Aiguebonne et Etoile, etc., sauf ce qu'il tenait en emphytéose.

Invent. Valentinois, I, 3 ; III, 48, 167[b] : I, 3, 974 ; II, 44, 164-5.

24438 3 avril 1329.

Service d'une semaine *(septima)* de Henri Dauphin célébré dans le couvent des frères Mineurs de Pignerol, sur l'ordre de Philippe, prince d'Achaïe, et de la princesse [Catherine de Viennois].

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 508, n. 2.

24439 3 avril 1329.

Procuration par Pierre, évêque de Genève, à diverses personnes pour aliéner en faveur du dauphin [de Viennois] les hommages des comtes de Savoie et de Genevois, et pour échanger ou alberger les châteaux de Pincy et Jussy appartenant à son église. Rancon Sacriston, not..., ind. 12...

Invent. Prov. étrang. 103[b] (*Isère*, III, 238[b]). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1621.

24440 Montluel, 3 avril 1329.

...Ind. 12... Girin de Rochetaillée *(Rupescisa)*, damoiseau, promet et jure à Henri Vetule, chevalier, de faire révoquer une citation par rescrit apostolique contre lui à Avignon, obtenue par un clerc, et de lui restituer les dommages supportés. *Act. ap. Montemlupellum*, dans le château ; témoins : Jean Vetule, Pierre de Doratis, dit Champion, Falcon de Montanay *(M-neys)*. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 43[b].

24441 Maurbach, 4 avril 1329.

Lettre des prieurs d'Autriche et de Hongrie à Aymon, prieur de la Chartreuse, et au chapitre général, promettant obéissance. Donné dans le couvent du Val de tous les saints... le jour de s[t] Ambroise.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.* V, 260-2.

24442 Montluel, 4 avril 1329.

...Ind. 12... Demande d'investiture par Albert Vetule, chevalier, au dauphin Guigues de la maison forte de Chamagnieu, à lui léguée par le testament de magnifique Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, sous réserve de 10 livr. de rente annuelle à Henri de Moifond *(Moyffone)*, damoiseau. Le dauphin l'investit par tradition d'un bâton, sous réserve au seigneur de Beauregard d'en percevoir les fruits pendant 4 ans, si la convention entre lui et Henri Dauphin est exécutée sans indemnité. Albert passe reconnaissance et prête hommage lige. Fait dans le château *Montis Lupelli;* témoins : Guy de Grolée, s^r de Neyrieu, Henri Vetule, Jean de la Balme, Guillaume de Royn, chevaliers, Jean Humberti, juriste, Jean d'Amblérieu, clerc. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 *(Reg. Pilati 1329-30-9)*, 44^b ; B. 3009, VII^xx iij^b. *Invent. Viennois*, I, 564^a,-4.

24443 Montluel, 6 avril 1329.

Guigues, dauphin de Viennois, déclare qu'en exécution du testament de son oncle Henri Dauphin, seigneur de Montauban et Mévouillon, il a investi de la maison forte de Chamagnieu noble Albert du Vache ; il donne commission au bailli de la Tour, au châtelain de Crémieu et à Humbert ..illais, de le mettre en possession. Fait *ap. Montem Lupellum.*

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIII^xx x. *Invent. Viennois*, I, 564^a.

24444 Lyon, 9 avril 1329.

A° Nat..., ind. 12. Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier *(Caprerius)*, commissaires du roi de France, requièrent Edouard, comte de Savoie, de leur livrer le château de St-Germain, en vertu du compromis qu'il a conclu avec le dauphin. Après mûre réflexion, le comte livre le château avec ses dépendances, les captifs et leur rançon, en demandant qu'ils lui soient restitués à l'expiration de la trêve ; accepté sous réserve. *Act. ap. Lugdun.*, dans la maison du comte dite du Temple. Témoins : Louis de Savoie, seigneur de Vaud, Amédée comte de Genevois, Hugues de Miribel, seigneur d'Ornacieux, Jean seigneur de *Gereys*, Pierre de la Palud, seigneur de Varambon, Pierre, seigneur d'Hurtières, et Oddon de Chandée. Jean Reynaudi, du Bourget, dioc. de Grenoble, not. imp. et juré de la cour de Lyon, Jean du Puy *(Puteo)*, de Lyon, not. roy.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 16, orig. parch. *(Invent. 43)*.

24445 9 avril 1329.

Reconnaissance, par bonne femme Arthode et Pierre Amblardi, son fils, d'Arthemonay, à Ponce de Montélier *(Montillisio)*, prêtre, procureur du collège des prêtres de la chapelle St-Maurice, d'1 hémine de froment et 12 den. de rente à la fête de s^t Julien. Philippe d'Oulx *(de Ulcio)*, not. à Romans.

Reg. instrum. capp. S. Maur. St Barn. Romanis, 360.

24446 10 avril 1329.

Transaction entre Bertrand, commandeur de St-Antoine de Gap, et Delphine, fille d'André de St-Marcel, sur le testament de Solicia Chevalier..., lundi.

Arch. des Bouches-du-Rhône, St-Antoine, Invent. de 1336. = Roman, 190^a.

24447 11 avril 1329.

Guillaume, évêque de Grenoble.

2^d *Cartul. de la Chartreuse*, CLXXXIIII r°.

24448 20 avril 1329.

Ordre de payement par Philippe, prince d'Achaïe, à Guillelmet, bâtard du dauphin [Humbert], frère de la princesse [Catherine].

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 498, n. 2.

24449 22 avril 1329.

L'évêque [de Grenoble] retient Catherine Montagnie de biens mouvant de son fief. Pierre Symonis [not.]

Invent. arch. évêché Grenoble (1499), G. XLIIJ, 50^a.

24450 23 avril 1329.

Guillaume de Royn, évêque de Grenoble, exempte les ouvriers de ses monnaies de toutes les charges locales, tailles, chevauchées, péages, guet, etc.

Invent. arch. évêché Grenoble, n° 2675. = Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 161.

24451 Paris, 24 avril 1329.

Lettres de Philippe, roi de France, au bailli de Mâcon : son féal chevalier et conseiller le seigneur de Beaujeu et autres l'ont informé que Guy, sire de Beauregard, chevalier, et plusieurs de ses complices, bannis du royaume pour leurs méfaits commis dans la terre du seigneur de Beaujeu, ne cessent de faire des incursions, ont mis plusieurs personnes à mort, pillé leurs denrées et bêtes qu'ils amenaient au château de Beauregard. Ordre de l'inviter à restituer et de l'y contraindre par prise de corps et confiscation de ses biens. *Don. a Paris.*

Arch. de l'Isère, B. 2612 *(Reg. Pilati 1329-30-9)*, 47bis-8^a, dans les lettres du bailli de Mâcon du 23 mai.

24452 St-Marcellin, 24 avril 1329.

...Ind. 12.... Humbert Villeti, citoyen de Grenoble, réclame à Jean Tardivi, de St-Marcellin, le payement de 400 liv. monnaie delphinale, d'après un acte du 25 nov. 1328. Fait *ap. S. M-num ;* témoins : Jacques Riverie, chevalier, Alamand Chaberti, damoiseau, Guillaume Granant, de Beauvoir. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2612 *(Reg. Pilati 1329-30-9)*, 46^a.

24453 25 avril 1329.

Reconnaissance passée en faveur de Jean [de] Bellecombe, fils de Berlion, par Domenget Chamos, de 8 fosserées de vigne à la Grand'Combe, sous le cens de 5 quartes froment, mesure de la Buissière. Pierre Gautier et Jean Michel [nott.]

Invent. du Touvet, St-Vincent, chap. IV.

24454 25 avril 1329.

Ventes passées en faveur de Jean de Bellecombe, par Jean Poulat, Perret Gabier et Jean David, de cens et vignes à Montallieu, à la Flachère, lieu dit à la Perrette. Pierre Gautier et Jean Michel [nott.]

Invent. de Goncelin, le Cheylas, Morêtel.

24455 27 avril 1329.

Transaction entre le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, et Pierre de Baratier, Rodolphe d'Embrun et François Agny, qui pourront percevoir les tasches sur les défrichements et cultures entre le torrent de Vachères et la montagne, comme par le passé, moyennant 300 liv. Tournois, contrairement à la sentence du juge de la Cour commune [d'Embrun] qui les condamnait à les délaisser et à payer 40 tournois d'amende.

Invent. Embrunais, 47-8. = ROMAN, 190ᵃ.

24456 Grenoble, 28 avril 1329.

... Ind. 12. Hommage lige rendu au dauphin Guigues par Pierre Aynardi, chevalier, seigneur de Monteynard, qui reconnaît tenir de lui en fief franc et noble le château, mandement et territoire de Monteynard, trois parts de Chanousse *(Chanossa)*, la maison forte de Roissard *(Royssanis)* et tout ce qu'il ne tient pas d'un autre seigneur dans le Trièves et le Graisivaudan. *Act. ap. Gratianopolim*, dans la maison de Guillaume Alamandi ; témoins : Humbert Dauphin, Hugues de Genève, Humbert de Villars, Nicolas Constan', Guigues de Morges, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Jean Amandrini et Humbert Pilati, nott...

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 47 ; B. 3009, Vᵉ xijᵇ. *Invent. Gapençais*, 158 ; *Graisivaudan*, II, 430ᵃ ; IV, 201. — CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 619. = ROM. 190ᵃ.

24457 Chaalis, mai 1329.

Philippe, roi de France, rend valable, malgré le défaut d'âge du donataire, la cession des châteaux de Privas, Boulogne *(Bolonia)*, Barre *(Barrii)* et St-Vincent-de-Barre *(Barro)*, dioc. de Viviers, estimés 2000 liv. Tournois de revenu, plus 1000 sur le péage de Baix *(Banio)*, faite à Guichard de Poitiers par Adémar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, Adémar, son fils, du consentement de Sibylle de Baux, épouse d'Adémar le jeune, et de son frère Louis de Poitiers. Sceau. *Dat. in abbatia Karoliloci...*, à la relation d'André de Florence, trésorier de Reims.

Arch. de l'Isère, B. 3897, orig. parch. (*Invent.* IV, 4ᵇ). *Invent. Vivarais*, 489 (*Isère*, IV, 18ᵇ). — DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 34-5.

24458 Mai, 16 juin 1329.

Les gens de la vallée d'Allevard maltraitent les laboureurs de Theys, s'emparent d'un bœuf et une vache, etc...

Torino, Arch. di Stato, sez. III, en acte de fin 1329.

24459 Vif, 1ᵉʳ mai 1329.

Guillaume, évêque de Grenoble... Fait *ap. Vivum...*

Arch. de l'Isère, B. 2954, 18.

24460 1ᵉʳ mai 1329.

Perronet Saveyon, Perronet et Jean Phélix requièrent Richard Bérard, prieur de St-Nazaire-en-Royans, d'ensevelir Etienne Phélix, son paroissien ; ils promettent de le garantir de tout risque, au cas où le défunt aurait été l'objet d'une sentence d'excommunication.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 138 (*Invent.* IV, 263ᵃ).

24461 2, 3, 5 mai 1329.

Reconnaissances passées en faveur de Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, par Melmet Monier, Péronet Rapin, Pierre Ramus, Josserand Monier, Jean et Humbert Charrerons, Nicolas Ogier, Humbert Guers, etc., de rentes, terres, vignes et prés à Avalon, lieux dits aux Eparres, au plan Charil, au Pra, à Villardbenoît, à Trouillet, à Marlon, Marrond, Clausit, Puchet, Repidon, le pont de Grignon, Villars Renier, aux Glaires, en Cuart, aux Isles, à Montbertrand, ruisseau de Pontet, à Leys, la Maladrerie, le molard de Rattier, Villars Milon, Passior, en Pichet. Jean de la Place et Jean Pascal [nott.]

Inventaire d'Avalon.

24462 3 mai 1329.

Mémoire présenté par le dauphin Guigues à Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevr', chevalier, commissaires du roi de France, chargés de mettre sous la main du roi le château de St-Germain et autres lieux contestés. Le dauphin établit qu'y doivent être mis ceux de Genève, Seyssens, Corbière, et nombreux autres. [Collationné par] Charrolles.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, nº 19, 10, orig. parch.

24463 (3 mai 1329).

Réponse par Edouard, comte de Savoie, aux [28] requêtes de Guigues, dauphin de Viennois, en présence des mêmes commissaires. Remis par lui à double et collationné par Charrolles.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, nº 19, 10ᵇⁱˢ, orig. parch.

24464 (1329).

Arguments fournis par le comte de Savoie devant Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier *(Caprarii)*, commissaires du roi de France, pour leur faire rejeter les demandes du dauphin (28 articles), concernant : Genève, les châteaux de Corbière, St-Germain, Ballon, la terre de Faucigny, la maison forte de Béseneins, les péage, aqueduc, château et port du Pont-d'Ain *(Pont. Yndis)*, Bardonnêche, le Saix, Brens *(Brengio)*, Ambronay, Tolvon, Septême, Ambronay, Maubec, Chézeneuve, Villeneuve-de-Marc, le fief de la Palud, Dolomieu, St-Jean-de-Bournay, Versoix, la succession de la dame de Faucigny, Châtillon-en-Michaille, la Cluse en Genevois, etc.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, nº 19, orig. parch.

24465 (1329).

Réplique du dauphin Guigues : les demandes du comte de Savoie ne se soutiennent pas en droit ; les siennes sont justifiées en droit et en fait.

Torino, Arch. di Stato, sez. I, Traités anciens, paq. 4, nº 19, 10, orig. rouleau de 7 peaux parch.

24466 (1329).

Raisons fournies devant les commissaires [du roi de France] par Edouard, comte de Savoie, sur la réplique faite de vive voix par le Dauphin à la réponse donnée par le comte aux demandes. Elles portent sur : la ville et le château de Genève, la toute de cette ville ; les châ-

teaux de *Jareys*, Ballon, Béseneins *(Beysenens)*; le péage de Varey; Bardonnêche *(Bardonechi)*, la maison de Mayol du Saix *(dou Says)*, les prisons d'Ambronay; d'autres châteaux : St-Germain, etc., les hommes de Genève. Enfin, le dauphin et Henri, alors gouverneur du Dauphiné, et leurs gens ont fait de grands dommages au comte Amé, incendié *(fues bouté)*, pris ses hommes et sujets, détruit des villes et maisons, et fait ouvertement la guerre. C'est pourquoi le comte s'est emparé du château de St-Germain.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, 1, orig. de 2 peaux parch. (*Invent.* 44).

24467 (1329).

Châteaux, localités, fiefs et autres droits appartenant au comte de Savoie que le dauphin s'est appropriés : les châteaux et mandements de Faucigny, Bonne, Monthoux, Bonneville, Chatelet-du-Crédo, Pont-de-Boringe, Alinge-le-Vieux, Lullin, Hermance, les fiefs de Gex *(Gez)*, d'Amé de Villars, et tous les fiefs du Faucigny, en aval de la rivière de *Greffie*, et depuis la Dranse *(Dranci)* jusqu'à l'Arve, ainsi que le douaire de la dame de Faucigny; les fiefs du seigneur de Villars, de Maheu du Saix, celui que Guillelmin du Saix tenait de l'archevêque de Lyon et du seigneur de Beaujeu; ceux du sire de Beauregard, Gourdans, Chanoz pris par le Dauphin, ce que le seigneur de Villars tient des Beaujeu, Bourg-St-Christophe, Meximieux, Pérouges, Vaulx, où il a établi des fourches. — Le comte réclame St-Germain, les Allymes *(Alemos)*, Chauçon *(Chançzons)* et St-Muris; on a enlevé des fourches à St-Laurent en Viennois; autres questions : l'église et abbaye d'Ambronay, les sires de Maubec, Chandieu et Ornacieux ont des griefs contre le dauphin; prisonniers, rançons, otages et *forsobstagie*; fiefs de Varax *(V-as)* et Gion; St-Muris pris par le dauphin; Varey, la terre du sire de Villars, Virieu et Chavannay, la seigneurie de Girieu *(Gereis)*.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, n° 19, 4, au dos d'un autre acte.

24468 1329.

Réplique du comte de Savoie à la réponse faite par le dauphin de Viennois, aux réclamations présentées par le comte devant Guillaume Flote et Guy Chevrier *(Caprarii)*, commissaires du roi de France [19 propositions].

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, 7, orig. sur 3 peaux parch.

24469 1329.

Mémoire présenté par le comte de Savoie, à Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier *(Caprarii)*, chevalier, chargés par le roi de France de régler les questions pendantes entre le comte, le dauphin Guigues et leurs pères, Amédée et Jean. Exposé de ce qui doit être placé sous la main du roi; des torts faits au comte par le dauphin et ses gens [19 articles]. — *Cum vos viri nobiles.*

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traité anciens, paq. 4, n° 19, 8, orig. parch.

24470 (1329).

Rançons reçues par les gens du dauphin de ceux du comte de Savoie, depuis la paix conclue entre le comte Amédée et le dauphin Jean, et que le comte demande être mises sous la main du roi : le seigneur de *Breynge*, 5000 flor. pour lesquels il a cédé à Hugues de Genève le pariage de sa femme en la terre de Genève; les prisonniers de Beaujeu; les châteaux de Meximieux *(Maissemeu)*, Bourg-St-Christophe, de nombreux fiefs, avec les noms des prisonniers [environ 200] accompagnés du chiffre de leur rançon, classés par contrées : des bailliages de Savoie et de Bourg; les gens de la marquise [de Montferrat ?], le comté d'Auxerre, du côté du Faucigny. En Viennois, Albert de Bagnols a été capturé à Liverdon par Alamant Matholins de Divonne, d'autres se sont rendus *(rens)* à Crémieu, Châtillon, *Montrecyal*, *Barrio*, Varey, Lagnieu *(Laynes, Layneu)*. Autres rançonnés du bailliage de Chablais. — Autre liste de rançons jointe à la première et au milieu de la 2° colonne ce titre : *A Congeyron* [incomplètes].

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, 9, parch.

24471 Teyssières, 3 mai 1329.

Règlement établi au sujet des bans et de la réparation des dommages causés aux vignes, prés, blés, jardins et arbres dans le château et mandement de Teyssières, à la suite de plaintes des habitants et concerté entre eux et leurs coseigneurs Humbert de Laye et Raymond de St-Ferréol, fils de Nicolas : jusqu'à ce jour le ban à payer au seigneur pour dommages était de 6 den.; il sera de 4 pour les gros animaux, 1 obole pour les chèvres avec des brebis et 1 picte si elles sont séparées; 2 sols pour une personne surprise de jour dans une vigne ou un jardin *(ortus)* et 5 de nuit (le double pour les animaux); autant pour rupture de clôtures naturelles ou artificielles, 2 sols pour cueillir des noix; le tout payable dans les trois jours; les nobles ou francs devront 2 sols à leurs seigneurs. Indemnités aux personnes lésées à fixer par des prudhommes. Noms des habitants présents. *Acta... ap. Taysseriis*, dans le cimetière de St-Pierre. Témoins : Guillaume Raynaudi, prêtre de Chaudebonne *(Cauda bona)*, etc. Jean Jacobi, du Poët-Laval, clerc, not. imp.

Arch. du château de Montjoux (copié par l'abbé Robin et communiqué par l'abbé L. Chavanet).

24472 3 mai 1329.

Vente à Pierre Pontonerii par Humbert Sauvandi, d'un cens sur une héminée de terre à Villard, en la plaine de Combes, avec investiture de l'évêque. Etienne de Muriannette [not.].

Invent. archives évêché Grenoble (1499), L. XLVI, 164-5.

24473 4 mai 1329.

...12 ind... Informations prises contre les coseigneurs de Bardonnêche, à la suite des plaintes des habitants.

Arch. de l'Isère, B. 2995. *Invent. Briançonnais.* 57-8.

24474 Saou, 5 mai 1329.

Guillaume de Tournon, seigneur de Contagnet *(Cothaneti)*, et Armand du Poët *(Poeto)*, chevalier, juge des comtés de Valentinois et Diois pour le comte et Aimar son fils aîné, régent desd. comtés, obtiennent des syndics de Saou et de 40 ou 50 des principaux ha-

bitants le vingtain du blé et du vin à perpétuité ; ils les exemptent de toute corvée, de toute fourniture de bétail de boucherie, de poulets, sacs et drap *(sachias et pannos)*, sauf en temps de guerre et en payant le prix taxé par deux experts, à la condition que chaque feu ou ménage, les nobles exceptés, donnera une poule par an au comte ; celui-ci et les habitants s'engagent à n'introduire aucun bétail étranger dans la forêt, sauf pour le bétail à mi-croît pour 3 ans. Perron Emeric, de Soyans, est exclu de la mesure. Il est défendu de taxer le vin, sinon de l'avis de 4 prudhommes ; les messagers du châtelain recevront 2 den. Viennois par lieue ; la chasse aux perdrix et lièvres est permise. Le comte ne pourra vendre son vingtain ; il fait remise de trois cas de taille sur six ; sur le vingtain, il sera levé 20 setiers de blé et 2 muids de vin pour réparer les brèches du château ; la durée du banvin est fixée du 29 juin au 15 août. *Act. ap. Saonem.* en la maison où se tient le chapitre de l'abbaye ; témoins : Guillaume Dalmacii, châtelain de Saou, Guillaume Riperti, baile de l'abbaye, etc.

Arch. de la Drôme, E. 4077, pap. (*Invent.* III, 319ᵃ). — CHEVALIER (J.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XXI, 155-8.

24475 Grenoble, 7 mai 1329.

...Ind. 12. Guigues, dauphin de Viennois, en présence de Guillaume Flote, seigneur de Revel, et de Guy Chevrier *(Caprarii)*, chevaliers du roi de France, envoyés par lui pour compléter la paix entre le dauphin et le comte de Savoie, remet au notaire les lettres de créance délivrées par le roi à ces commissaires (10 nov. 1328) ; ceux-ci lui remettent une lettre à lui adressée par le roi (13 janv. suiv.). Sur leurs très vives instances, le dauphin prend par ses vêtements le comte d'Auxerre et le rend entre leurs mains, libre de toute incarcération ; ils l'emmènent. *Act. ap. Gratianopolim*, dans la cour de l'hôtel du dauphin ; présents : Richard seigneur de Mont-St-Jean, Hugues de Genève, Humbert de Villars, Guy de Grolée, Albert de Sassenage, Humbert de Choulex, Guigues de Morges, Chabert de Gières et Nicolas Constantii, chevaliers, maîtres Vicin de Montrond, Jean Humbert, Pierre dou Rous, jurisconsulte, Jean Dorgelet, clerc, Draonet de Sassenage, prieur de Beaumont, Dominique Lumbardi, familier du comte d'Auxerre, et autres. Guillaume de Savigny, clerc du dioc. de Nevers, not. impér.

FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 308-9. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 221-3.

24476 8 mai 1329.

Reconnaissances passées en faveur de Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, par Péronet Pelet et Melmet Maset. Jean de la Place et Jean Pascal [nott.].

Inventaire d'Avalon.

24477 12 mai 1329.

Reconnaissance à Hugues Dauphin, seigneur de Montbonnot et Montfleury, par Peyronet Joubert, de Meylan, pour un pré proche le Torral, sous le cens de 12 den. et plaid..., ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 50. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 523ᵃ.

24478 Moirans, 15 mai 1329.

Assignation par le dauphin Guigues à Amblard (du) Noir sur le péage de Grenoble... *ap. Moyren'*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIᵉ lv. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 277ᵃ.

24479 La Baume-lès-Sisteron, 15 mai 1329.

Sentence prononcée par Guy d'Alson, official de Gap, entre Pierre des Mées, prieur d'Antonaves, et Amelinus, coseigneur de Châteauneuf-de-Chabre, condamnant ce dernier, qui avait entrepris sur la juridiction du prieur, à la respecter et aux frais du procès.

Arch. des Bouches-du-Rhône, Montmajour, orig. = ROMAN, 190ᵃ.

24480 15 mai 1329.

Vidimus de l'acte du 30 sept. 1278 par Rolet Pugini, Pierre Valterii et Guillaume Luysserii, de Cluses, nott.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1481.

24481 15 mai 1329.

Vidimus de l'acte de 1324 env. par Aselmond de l'Hôpital et Péronet de St-Nicolas, de Cluses, nott..., ind. 12...

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1466.

24482 15 mai 1329.

Vidimus de l'acte du par Pierre Biviaci, Guillaume Luysardi, Péronet de St-Nicolas et Pierre Ogerii nott..., ind. 12....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1541.

24483 15 mai 1329.

Vidimus de l'acte du par Etienne de Disy *(Deysie)*, Rolet de Rognis, Pierre Valteri, de Cluses, et Guillaume Luyserii nott. ..., ind. 12....

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1542.

24484 17 mai 1329.

Remise par les commissaires du comte de Savoie à ceux du dauphin, du château de St-Germain d'Amb(l)érieu.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 29ᵇ (*Isère*, III, 224).

24485 1329.

Guillaume Flote et Guy Caprarii, chevaliers du roi de France, reconnaissent tenir entre leurs mains, au nom de leur maître, les châteaux de St-Germain, etc. Vidimus.

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1145.

24486 Moirans, 18 mai 1329.

Amédée, comte de Savoie, et Guigues dauphin [de Viennois] rappellent que le roi [de France] les a sollicités de faire la paix et leur a envoyé pour cela Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guigues de Chevrier, chevalier. Etant sur le point de la conclure, ils conviennent que toutes les hostilités cesseront, que les prisonniers de part et d'autre seront rendus, et nomment des commissaires pour régir les lieux qui étaient en contestation, savoir, aux bailliages de Savoie, de Graisivaudan, à Voiron et St-Laurent-du-Pont, Pierre Maréchal, chevalier, de la part du comte, Rodolphe de St-Geoirs de la part du dauphin ; aux bailliages de Vienne et de la Tour-du-Pin, depuis le Rhône, Jacques

Richebon, chevalier, de la part du comte, et Amédée Carre, chevalier, de la part du dauphin ; au bailliage de la Tour et de Bresse, depuis le Rhône, et en celui de Rossillon Pierre Gennes de la part du comte et Pierre Noir de la part du dauphin ; aux bailliages de Faucigny et de Chablais, Guillaume de Châtillon pour le comte et Rollet d'Hauteville pour le dauphin, au bailliage de Briançon et de la vallée de Suse, Humbert de Beldon pour le comte et Geoffroy d'Arces, chevalier, pour le dauphin ; et d'autant qu'il y avait guerre entre les habitants et l'abbé de St-Chef, et le seigneur de Faverges, Guy d'Armoire, chevalier, Berlion de Forez et Berlion de Chevrières, et de plus entre lesd. habitants, et Marquet et Pollet de Bocsozel, il fut dit qu'il y serait sursis. Le comte avait pris les nobles sous sa protection et le dauphin lesd. habitants. Fait à *Morrenc*, en une grange de la Silve-Bénite.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 197 (*Isère*, III, 405[a]).

24487 Mâcon, 23 mai 1329.

Lettres de Francon des Avenières *(Aveneriis)*, chevalier, bailli de Mâcon, au prévôt de Mâcon, contenant copie de celles du roi du 24 avril ; il a été informé que le dit Garrillon, Pecins d'Anjou, Humbert Balistarii, fils du dit Jaquini, Pierre Balistarii dit Aveyna et autres associés complices demeurant à Beauregard (de 30 à 50), en sont sortis plusieurs fois armés pour certaines entreprises dans le royaume, vers Villefranche et ailleurs dans la terre du seigneur de Beaujeu, et ont commis de graves méfaits qu'il énumère. Ordre de se transporter à Beauregard et d'ordonner au seigneur ou au châtelain de faire réparation et restitution. *Dat. Matiscone*, mardi après le mois de Pâques.

Contenues dans la citation (avant 30 mai 1329), 47[bis].

24488 23 mai 1329.

Hommage prêté [au comte de Valentinois] par Pons de Rochessauve, de Grâne, pour le domaine ou métairie du château d'Artaise (Asteyse) et son mandement, spécialement la motte dud. château et tout droit, propriété, utile et directe seigneurie, etc., plus son avoir au terroir et mandement de Grâne, etc., sauf une maison qu'il tenait en emphytéose dud. comte.

Invent. Valentinois, III, 48[b] : II, 44-5 ; *Vivarais*, 489.

24489 Genève, 23 mai 1329.

A la requête de Galleysius de la Balme, seigneur *Valufini*, chevalier, bailli du Chablais pour Edouard comte de Savoie, Pierre, évêque de Genève, témoigne qu'au temps de la destruction du château de Genève, il le possédait et y avait des gardes ; il n'a point fait la guerre avec le comte de Genevois contre le comte de Savoie, et ne veut pas que le dauphin de Viennois réclame pour lui aucuns dommages à personne. *Act. ap. Gebennas*, derrière l'église de St-Pierre ; témoins. ... Ind. 12.

Lullin et Le Fort, dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XVIII, 120-1, cf. 377.

24490 Aoste, 24 mai (1329).

Lettre de Thomas Provan', bailli du comté de Savoie dans la vallée d'Aoste, à Edouard comte de Savoie et à son conseil. Il a reçu la veille les lettres du comte et aussitôt a fait publier à Aoste et dans sa baillie que tous ceux qui ont été captifs, rachetés et otagés ou ont souffert des dommages depuis la paix conclue entre le comte Amédée et le dauphin Jean, eussent à le lui faire connaître ; il lui transmet son enquête incomplète par défaut de temps. *Dat. Aug.* Signée. — Au dos : *Ill. vir. Edd. com. Sabaud. et ejus consilio.* (s. a.)

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, 9, suite, orig. parch.

24491 (24 mai 1329).

Liste accompagnant la lettre précédente : 34 particuliers nommés, auxquels s'ajoutent plusieurs citoyens d'Aoste.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, 9, suite.

24492 1329.

Etat des possessions contentieuses entre le comte de Savoie et le dauphin, qui doivent être mises sous la main du roi de France par ses commissaires, Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier *(Caprarii)*, chevalier.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, 5, orig. parch.

24493 (1329).

Parchemin contenant des articles (n[os] viij à x) établissant les droits du comte de Savoie sur le château de Montluel : Marguerite de Coligny, dame de M-l, en a fait hommage...

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, n° 19, parchemin détaché d'un rouleau.

24494 24 mai 1329.

Guichard de Clérieu donne pour dotation de la chapelle de la Croix en l'église Ste-Catherine de Clérieu une pension de 10 liv., qu'il assigne sur les moulins de Clérieu.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 775-6.

24495 Lyon, 25 mai 1329.

Jean de Chalon, comte d'Auxerre et seigneur de Rochefort, ayant été fait prisonnier de guerre devant Varey dans l'armée *(comitiva)* de son oncle Edouard, comte de Savoie, resta longtemps détenu. Par un compromis des parties sur leurs différends depuis la paix faite entre leurs pères, le dauphin promit de remettre tous ses prisonniers entre les mains du roi de France. En conséquence, Jean fut remis à Grenoble, dans la maison du dauphin où il était détenu, entre les mains de Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, chevaliers et commissaires du prince. Après avoir vaqué à ses affaires, longtemps négligées, il s'est rendu à Lyon le dimanche 21 mai, comme il l'avait juré, et a promis aux commissaires, au cas où le roi n'aurait pas terminé cette affaire avant la s[t] Remy (1[er] oct.), de se constituer prisonnier à Grenoble la veille de s[t] André (29 nov.), sous peine de perdre son comté d'Auxerre et tous ses biens au royaume de France. Fait *Lugduni*, dans la maison de St-Antoine ; présents : Aymon de Savoie, Guillaume de Chevelu, gardien de l'église de Lyon, Jacques de Bron, prieur de Lémenc, 4 jurisconsultes, Humbert de Gigny, sacristain de St-

Paul de Lyon, 3 chevaliers, etc., Jacques Balbi, citoyen de Lyon, trésorier du roi dans le bailliage de Mâcon. Etienne de Pouilly appose le sceau du roi avec celui du comte.

Arch. de l'Isère, orig. parch. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.* II, 309-11. — VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 223-4.

24496 25 mai 1329.

Jean [de Chalon], comte d'Auxerre, donne son comté au roi de France au cas où il ne pourrait s'arranger avec le dauphin de Viennois, dont il était prisonnier.

PETIT (E.), *Hist. ducs Bourgogne*, VIII, 316, n° 7339.

24497 La Balme, 27 mai 1329.

Ind. 12... Procuration donnée par Guigues, dauphin de Viennois, à mᵉ Guillaume de Savigny, diocèse de Nevers, chanoine de Metz, son clerc et conseiller, pour comparaître devant le bailli de Mâcon et lui présenter son appellation au roi de France contre les lettres du bailli au prévôt (23 mai) et les torts causés au dauphin au sujet de son château de Beauregard sur la Saône. Fait *ap. Balmam.* Sceau.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 47bis-50.

24498 29 mai 1329.

Bulles de Jean XXII transférant André de Marzay ou Marzé, abbé de St-André-le-Bas à Vienne, au siège abbatial de l'Ile-Barbe... *pontif. a° 13.*

*LE LABOUREUR, *Masures de l'Isle-Barbe*, I, 205-6.

24499 (Avant 30 mai) 1329.

Appellation présentée par Guillaume de Savigny, procureur de Guigues, dauphin de Viennois, à Francon des Avenières, bailli de Mâcon pour le roi de France; il a fait grand tort à son maître au sujet du château de Beauregard, sur la Saône (*ripperia Sagone*), dans l'empire, que le dauphin a hérité de son oncle Henri Dauphin, par ses lettres du 23 mai, en vertu desquelles le prévôt de Mâcon fit des réquisitions à Beauregard et autres lieux tenus par le dauphin dans l'empire, ce qui ne devait pas avoir lieu sans requérir le dauphin, qui est toujours prêt à faire justice des habitants de B-d, surtout des délits commis au royaume de France, en tant que seigneur. Le procureur déclare iniques les lettres et procès du bailli et en appelle au roi de France, sous la protection de qui il se place, ainsi que le château de Beauregard, et interdit aux officiers royaux de poursuivre. — *Cum oppressis.*

Contenue dans l'acte suivant.

24500 Mâcon, 30 mai 1329.

... Ind. 12... Maître Guillaume de Savigny (*S-niaco*), dioc. de Nevers, chan. de Metz, procureur du dauphin Guigues, présente une appellation à Francon des Avenières (*A-neriis*), chevalier, bailli royal à Mâcon, contre la lettre du 23 mai 1329. Le bailli ayant lu l'appellation, interdit au notaire d'en donner acte sans y insérer sa réponse, qu'il s'engage à faire dans le délai de droit. *Act. ap. Matisconem*, dans le château royal; témoins : Pierre Mellini, prêtre, Jean des Avenières, damoiseau, etc. Humbert Pilati, de la Buissière, not. roy., instamment requis par le procureur, rédige l'acte.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 47bis-50b.

24501 Gap, 1er juin 1329.

Chapitre de l'Ascension; présents : l'évêque Dragonet, le doyen Raimond Stephani, l'archidiacre [Gaucher] de Montauban, conseiller, et 4 chanoines. Le prélat écrira à Pierre d'Herbeys (*Herbesio*) et Guigues de Villaret, commissaires du dauphin, au sujet du château de St-Laurent-du-Cros.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* VI, 254a). = ALLEMAND (F.), dans *Bull. soc. études Hautes-Alpes* (1901), XX, 362.

24502 3 juin 1329.

Ordre du comte de Savoie de surseoir aux poursuites sur les différends entre Albert seigneur de Faverges, Louis de Rivoire, Berlion de Forest, Berlion de Faverges, Margon (Marquet) et Guillaume (Poulande) de Boczosel et la communauté de St-Chef.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 462-3 : IV, 305.

24503 4 juin 1329.

Concession par le dauphin Guigues, comte de Vienne et d'Albon, seigneur de la Tour, à Odon de la Chau (*Calma*), de Briançon, de l'office de notaire de Valcluson, pour en jouir à sa volonté, sous la redevance annuelle d'1 flor.

Grenoble, *Invent. Briançonnais*, 711.

24504 Lyon, 5 juin 1329.

...*En la cite de Lion, en la mayson des frères Prescheurs*, devant Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, chevaliers du roi de France et ses commissaires (4 oct. 1328), à l'occasion du compromis fait entre ses mains par le dauphin et le comte de Savoie, Humbert Claret, chanoine d'Embrun (*Eybrion*), procureur du dauphin, déclare que le comte de Savoie a avancé des propositions en l'absence du dauphin et de son procureur, sans les lui communiquer, ce qui entraîne leur nullité. Le comte réclame que certains lieux, juridictions et les rançons pris avant le compromis soient placés sous la main des commissaires, contre quoi le dauphin proteste; néanmoins, si la chose doit avoir lieu, il demande qu'y soient compris : la rançon de Graton, jadis sr de Clérieu, celle d'Amédée de Poitiers et de 65 gentilshommes de Dauphiné, pris par le comte en Dauphiné sans en avoir reçu d'offense, depuis la dernière paix; les rançons de Rosset de Theys (*Theis*), de Hugues de Bardonnêche, des hommes de Bardonnêche, de plusieurs de l'Oisans, pris et emmenés en Savoie par la terre de St-Jean de Maurienne; ceux d'Avalon, la Buissière et Bellecombe; de Briançon, Briançonnais, Grenoble et Voreppe pris vers Moirans et emmenés en Savoie, et d'autres de nombreuses localités en Viennois, dans la baronnie de la Tour, pris à Voiron, etc. : rançons évaluées au total à 80.000 flor. d'or. Celles des captifs pris par le comte et ses enfants à Ambérieu (*Ambeyreu*) sous St-Germain, lieu détruit et enlevé au dauphin, montant à 200.000 flor. d'or et plus, le dauphin étant mineur de 14 ans. Le procureur, assisté du conseil du dauphin, demande copie de la relation et des enquêtes que les commissaires se proposent d'envoyer au roi.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati, 1329-30-9*), 51-3.

24505 Lyon, 5 juin 1329.
...Ind. 12... Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, procureur du dauphin Guigues, présente à Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier (*Caprarii*), chevaliers du roi de France, une protestation [acte précéd.] contre les assertions du comte de Savoie. *Act. Lugduni*, en la maison des Prêcheurs ; témoins : Guillaume de Sure, archidiacre de Lyon, Guy de Grolée, Humbert de Choulex (*Cholay*), Nicolas Constan', Guillaume de Royn, chevaliers, mᵉ Jean de Charolles, Guillaume de Savigny, not., Jean Reymondi. Humbert Pilati, de la Buissière, not. roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*). 51-3.

24506 (Grenoble), 5 juin 1329.
Etienne de Roux, juge de la cour commune de Grenoble, renvoie devant l'évêque de Grenoble G[uillaume] et le dauphin Guigues, les consuls de Grenoble qui l'avaient requis de déclarer nulles les proclamations récemment faites par les coseigneurs, que nulle monnaie n'aurait cours à Grenoble, à l'exception de la monnaie delphinale, des gros tournois d'argent et des florins d'or.

Arch. ville de Grenoble, AA. 11, orig. parch. (*Invent.* I, 16ᵃ). *Livre de la Chaine*, CCCXIX. = Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 161.

24507 Lyon, 6 juin 1329.
Regn. sereniss. princ. Philippo D. gr. Fr. rege. Déclaration par Philippe de *Provanis*, professeur de lois, procureur d'Edouard, comte de Savoie, devant Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier (*Caprerio*), commissaires du roi de France, dans le couvent des frères Prêcheurs *Lugdun.*, en la salle (*aula*) dite de Clermont. Envoyés par le roi dans les comtés de Savoie et de Dauphiné, ils ont mis sous la main royale plusieurs lieux, refusant d'ouïr les raisons du comte de Savoie ; ils avaient pleins pouvoirs pour se faire rendre le château de St-Germain ; quant à celui de Montluel (*Montelupellum*), qu'ils devaient exiger, ils veulent auparavant aller en conférer avec le roi. Le procureur les somme de ne pas s'éloigner de la Savoie et du Dauphiné, où les avait envoyés une commission royale, jusqu'à nouvel ordre de leur maître... Présents : Pierre de la Palud, seigneur de Varambon, Antoine de Clermont, Etienne de la Balme, Odon de Chandée (*C-dea*), etc. Jean du Puy, habitant Lyon, not. royal.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, nᵒ 17, orig. parch. (*Invent.* 43).

24508 Lyon, 6 juin 1329.
Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier (*Caprarii*), chevalier, commissaires du roi de France, ayant ouï les questions, réponses et répliques du dauphin et du comte de Savoie (cf. 25 mars), décident sur les demandes du comte : le maintien de ce qui a été fait au sujet du comte d'Auxerre, laisser le roi disposer de Robert de Bourgogne et de ses gens ; la question du seigneur de Beaujeu ne les concerne pas ; ils refusent de mettre Virieu et Chavenay sous la main du roi, étant au royaume de France, etc. [26 articles, et à chacun d'eux la signature : *Charolles*]. Suit la réponse des commissaires aux 26 requêtes du dauphin : la ville de Genève ne sera pas mise sous la main du roi, etc. *Act. et dat. Lugd.* Charolles [not.].

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, nᵒ 19, orig. parch. 2 sceaux. *Invent. Prov. étrang.* 197ᵇ (*Isère*, III, 405ᵃ).

24509 1329.
Précis des titres produits par Edouard, comte de Savoie, devant Guillaume Flote, seigneur de Revel, et Guy Chevrier, commissaires délégués par Philippe roi de France, pour terminer ses différends avec le dauphin.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, Traités anciens, paq. 4, nᵒ 18, rouleau de 18 peaux reliées par cordon de chanvre ; et nᵒ 22, 5 peaux parch. (*Invent.* 43-4, 45-6).

24510 7 juin 1329.
Edouard, comte de Savoie, attendu qu'il avait convenu de faire la paix avec le dauphin, ordonne à ses fidèles vassaux Louis de Rivoire, seigneur de Faverges, Berlion de Faverges, sʳ d'Amaysin, Berlion de Forêt, Marquet et Guillaume de Boczosel, de mettre bas les armes qu'ils avaient prises contre la communauté de St-Chef, qui était du parti du dauphin.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* I, 165 : 213.

24511 9 juin 1329.
Procuration donnée à Hugues Pollilii, notaire, et Jean Rostagni, syndics et procureurs de Guillestre et de Risoul. Jacques Ebreduni, de Guillestre, not.

Arch. de Guillestre, AA. 1, en acte du 12 août (*Invent.* 2ᵃ).

24512 Crémieu, 10 juin 1329.
En exécution du jugement du 4 juil. 1328, le dauphin Guigues donne en échange de la 5ᵉ partie de Morestel, à Guy de Grolée, le château, terre et seigneurie de Montrevel et dépendances, avec toute juridiction, sauf hommage et souveraineté ; investiture et hommage en fief réversible.... Ind. 12.... *Act. Crimiaci*, dans le couvent des Augustins.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIᶜ xxiijᵇ. *Invent. Viennois*, II, 195-6, 224ᵇ. = Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauph.* 446ᵃ.

24513 Crémieu, 10 juin 1329.
...Ind. 12... Sentence rendue par Marquis de Claix et Pierre Petri, délégués du dauphin (14 mars 1328), au sujet des droits testamentaires de Guy de Grolée, chev., seigneur de Neyrieu, sur le château de Morestel, tant à raison de la substitution d'Alix (*Alaysia*) de Beauvoir, femme de feu Guiffred de Méolans, seigneur de Morestel, faite à feu leur fils Humbert, que de la donation faite à Guy par Marguerite de Morestel, leur fille, religieuse de Laval-de-Bressieux. Guiffred mourut intestat, laissant 5 enfants : Alix, Agathe, épouse de feu Guichard Bordeti, Marguerite, religieuse à Laval-de-Bressieux, Monin et Humbert de Morestel, frères ; l'aînée et Monin décédèrent sans testament ; Agathe avait institué héritière sa mère, laquelle fit cohéritiers Humbert et Marguerite, avec substitution en faveur de Guy de Grolée. Marguerite, seule survivante, fit donation entre vifs à Guy de ses droits sur le château et mandement de Morestel et autres, après en avoir cédé la moitié au dauphin. Les commissaires ayant pris l'avis de docteurs ès-lois et du conseil du dauphin résidant à Grenoble, décident qu'il revient à

Guy de Grolée le 1/5 du château et le reste de plein droit au dauphin. Considérant que ce partage pourrait engendrer des difficultés, Guy accepte de permuter sa part contre le château de Montrevel, avec tous les droits en dépendant, que le dauphin lui donne, se réservant le fief rendable, l'hommage lige et le haut domaine, avec succession accordée aux femmes ; investiture par tradition d'un bâton et hommage prêté par Guy. *Act. Crimiaci*, dans la maison des Augustins ; témoins : Humbert Dauphin, Guillaume de Royn et Lantelme Aynardi, chevaliers, Jean Humberti, François de Cagnio, Jacelme Beugesii, juristes, Jean d'Amblérieu, clerc. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy. — Cf. 4 juil. 1328.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 59-67.

24514 11 juin 1329.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Guigues, seigneur de la Roche, pour le château et terre de la Roche, dioc. du Puy en Velay, avec ses forts, bourgs, terroir, mandement, juridiction, plus les châteaux et terres de Mézilhac, Don et Montaigu, avec leurs terroirs, mandements, droits et appart.

Invent. Vivarais, 489-90 (*Isère*, IV, 18b).

24515 La Balme, 11 juin 1329.

...Ind. 12... Guillaume de la Tour, bâtard, chevalier, reconnaît devoir 30 flor. d'or pour un coursier à Aymaron Alamandi, de Beauvoir, qu'il promet de payer d'ici à la st Michel, donnant comme fidéjusseurs Henri de Dreyns, Hugues d'Hières *(Heres)*, chevaliers, et Jean de Gex, damoiseau, chacun pour 10 flor., promettant d'apporter des gages à Crémieu. *Act. Balmæ*, en l'hospice du dauphin ; témoins : Henri de Moifond *(Moyffone)*, Soffred de Dreyns, Aynard Boniffacii. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 67.

24516 12 juin 1329.

Reconnaissance passée en faveur de Marguerite, fille de noble Guillaume Guers, par Michel Dufour, [d'Avalon], et ses frères.

Invent. d'Avalon, chap. 4.

24517 15 juin 1329.

Reconnaissance passée en faveur de Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, par Jaquier fils de Perret Durif et Jeanne, sa sœur, de biens au Freney, à Combafol, sur les cours du Breyda, du Mottaret et du Montcuchet, à Leyderieres, la Bourdiery, la Tourniery et Deveyns. Jean de la Place [not.].

Inventaire d'Avalon.

24518 16 juin 1329.

Guigues Fallavel, juge du Graisivaudan pour Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, assisté de Michel du Clerc, de Césane (Sezanne), jurisconsulte, déclare contre Gilette Aynard, fille et héritière de Pierre Aynard et femme de Guillaume Ogier, seigneur d'Oze, que le manse *(chavanaria)* du Vernet ou des Tavardons fait partie du mandement de Vizille.

Arch. de l'Isère, B. 3326, orig. parch. (*Invent.* II, 285a). *Invent. Graisivaudan*, A, 258b : VI, 157.

24519 17 juin 1329.

Dragonet [de Montauban], évêque de Gap, et Guigues de Villaret, châtelain de St-Bonnet et Montalquier, confirment les pouvoirs de juge commun conférés à Etienne de Roux, juriscons., par Guillaume évêque de Gap et le dauphin Guigues.

Arch. de l'Isère, B. 3248, reg. ; B. 3741, orig. parch. (*Invent.* III, 165a). = Roman, 190a.

24520 22 juin 1329.

Vente à noble Jean Abrivat par son frère noble Guillaume de Benivent et Reymonde, fille de Bertrand d'Etré, mariés, de leur seigneurie et juridiction au mandement de Savine, du droit de rachat de quelques hommes engagés par eux à noble Guillaume de la Tour et Izoard de Réotier, d'une maison au château de Savine et autres fonds au mandement de Savine, pour le prix de 3400 liv. Tournois.

Grenoble, *Invent. Embrunais*, 342-3.

24521 Le Buis, 23 juin 1329.

...Ind. 12... Reconnaissance passée au dauphin Guigues, présent, par Hugues Adhemarii, seigneur de Montélimar *(Montilii)* et de la Garde, en fief franc, noble et antique, de la moitié et partie inférieure des forteresse et château de Mollans, et du château de Pierrelongue *(Petra longa)*, au diocèse de Vaison. Il prête serment de fidélité. *Act. ap. Buxum*, en l'église des Prêcheurs ; témoins : Reymond d'Agout, seigneur de la vallée de Sault *(Vallis Saltus)*, Agout de Baux, seigneur de Brantes *(Brantulis)*, Guy de Grolée, sr de Neyrieu, Guigues de Morges, sr de Jansac (Gensac), Guillaume de Bésignan, Guillaume Fabri et Bertrand Eutachii, chevaliers, Bertrand Giraudi et Jean Humberti, juristes. Jacques Garini, de Viviers, not. imp., et Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 68. *Invent. Baronnies*, I, 484 ; II, 212 : 580, 840.

24522 Le Buis, 23 juin 1329.

.. Ind. 12..., Reconnaissance passée à Guigues, dauphin de Viennois, etc., par Reymond d'Agout, seigneur de la vallée de Sault *(Vallis Saltus)*, en fief franc, noble et antique, de 1/4 indivis du château de la Roche-sur-Buis *(Ruppe supra Buxum)*, 1/4 de la seigneurie des châteaux et territoires d'Alauzon et la Rochette sous Mévouillon, dioc. de Gap, 1/4 indivis du château d'Autane *(Altana)*, dioc. de Sisteron, que possède Garin d'Autane, damoiseau ; Reymond prête hommage lige et serment de fidélité. *Act. ap. Buxum*, dans le couvent des Prêcheurs ; témoins : Hugues Adhemarii, sr de Montélimar *(Montilii)* et la Garde, Agout de Baux, sr de Brantes, Guy de Grolée, sr de Neyrieu, Guigues de Morges, Bertrand Eustachii, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 69. *Invent. Baronnies*, I, 1, 73a ; II, 281,-8 : 1, 589, 937, 945.

24523 [24 juin] (1329), 1330.

Comptes de Josserand Conos, châtelain d'Avignonet.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 237a.

24524 1329, 1332.

Comptes de Pierre de Rignieu, châtelain de la Bâtie de Montluel.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 123.

24525 1329.
Compte de Humbert de Sachenas, cellérier de Crémieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, I, 595ª.

24526 1329, 1330.
Comptes d'Artaud de Queyras, châtelain de Demptézieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 7ᵇ : II, 5ª.

24527 1329.
Compte de Guigues Falavelli, juge de l'Embrunais, pour les dépenses *(exitus)* et les revenus *(valor)* du sceau.
Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 317.

24528 1329, 1330, 1331.
Comptes de Mathieu Pellerin, châtelain de Meximieux.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 67ᵇ-8.

24529 1329.
Extrait du compte de la châtellenie de Montbonnot : les plaids dus au dauphin montaient à 39 liv. 3 s. 6 d. ob. bonne monnaie.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 523ª.

24530 1329.
Compte de Siboud de Virieu, châtelain de Montrevel.
Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 314ᵇ : II, 200.

24531 1329, 1330, 1331, 1332.
Comptes d'Albert de Bresse, châtelain de Mont-St-Denis.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 69ᵇ.

24532 1329, 1330.
Comptes de Jean Fillasse, châtelain d'Oisans.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 390, 391.

24533 1329.
Compte de Girin Gaucher, châtelain de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 202ª : II, 408ᵇ.

24534 1329.
Compte d'Antoine Girard, pour le vingtain de Quirieu.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 201ᵇ : II, 408ᵇ.

24535 1329.
Compte de Péronet de Mans, châtelain de St-Laurent-de-Mure.
Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 452 : II, 527ᵇ.

24536 1329, 1330.
Comptes de Henri du Vache, châtelain, et Jean Turpin, cellérier de St-Sorlin.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 72ᵇ.

24537 1329, 1330.
Comptes de la châtellenie de Varey, par Girard de Pontverre.
Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 73ᵇ.

24538 1329, 1330.
Comptes de Josserand Coni, châtelain de Vizille.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, A, 348ᵇ : VI, 209ª.

24539 25 juin 1329.
L'abbesse du monastère de Vernaison, dioc. de Valence, reconnaît tenir en fief franc, ancien et noble d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, l'église de St-Julien de Tournon, dans le mandement de Châteaudouble, et ses appartenances, dont la limitation fut faite sous condition que le bétail de l'abbaye pourrait paître dans ses limites et coucher une nuit à Peyrus, sans rien payer à Châteaudouble.
Grenoble, *Invent. Valentinois*, I, 480.

24540 28 juin 1329.
Le chapitre de Die ratifie l'accord conclu entre son doyen et Raymond de Baux, prince d'Orange, au sujet de l'exécution du testament de Malberjone, princesse douairière d'Orange (23 sept. 1328).
Arch. de l'Isère, B. 3792, orig. parch. (*Invent.* III, 254ª).

24541 Grenoble, 29 juin 1329.
...Ind. 12... Le dauphin Guigues fait don à son frère Humbert Dauphin, en fief franc, noble et antique du château d'Orpierre *(Auripetra)*, au diocèse de Gap ; investiture par tradition d'un bâton. Humbert prête serment de fidélité et promet l'hommage s'il en est requis. *Act. ap. Gratianopolim*, sur la place de la maison du dauphin ; témoins : Guy de Grolée, sʳ de Neyrieu, Nicolas Constan', seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, Humbert de Choulex, chevaliers, Humbert Clareti, chan. d'Embrun, et Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati..., not. imp. et roy.
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 71. *Invent. Prov. étrang.* 139ᵇ. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 312ª. ≐ Rom. 190ᵇ.

24542 29 juin 1329.
La confrérie de St-Marcellin affranchit la maison de l'Aumône et hôpital d'Embrun du cens d'une hémine de vin, moyennant la faculté de mettre un pauvre.
Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 108ª).

24543 Grenoble, 30 juin 1329.
...Ind. 12... Guillaume de Vondenay, de la Charité-sur-Loire, reconnaît devoir pour cause de prêt à Garnier de Romans, damoiseau, 10 flor. d'or de Florence, valeur à la Charité, qu'il promet de payer d'ici à la sᵗ Barthélemy d'août. *Act. Gracionopoli*, en la maison de Péronet Chabridonis ; témoins : ledit Péronet, Nicolas de Corbie, etc. Humbert Pilati..., not. imp. et roy.
Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 74.

24544 Juillet 1329.
Guillelmet de la Tour, chevalier, bâtard du Dauphin, avec une escorte *(comitiva)*, dîne à Vigono, allant à la rencontre du prince d'Achaïe.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 508, n. 2.

24545 (132.).
Albergement par Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny et Vizille, à Poncet Vivian, notaire, de la bannerie de Vaulnaveys, sous le cens de 30 sols.
Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, VI, 159ª.

24546 3 juillet 1329.
Mort de Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny.
Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I. 299 (1328) ; II, 173. — *Itinéraires dauphins 2ᵉ race*, 3.

24547 Tours, 3 juillet (1329).

Lettres de la part du roi de France, à son « beau cousin » le dauphin de Viennois : les gens de la sénéchaussée de Beaucaire se sont plaints que le dauphin soumet à ses péages et gabelles anciens et nouveaux le sel qui remonte sur le Rhône transporté aux frais du roi ; d'autres y auraient plus de droits que le dauphin et ne le font pas ; prière de laisser passer le sel en franchise et de restituer les droits prélevés, sinon le roi serait obligé d'y remédier, et de transmettre sa réponse au porteur. *Don. a Tours, le iij^e^ jour de juignet.*

Dans l'acte du 21 juillet suivant. — Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 94.

24548 6 juillet 1329.

Jugement d'absolution par Jean de Varennes, commissaire député par le pape, en faveur de Catherine de Bosez, dame de Courthezon (Curtedon), d'une excommunication qui avait été lancée contre elle.

Arch. du chât. de Peyrins, 49-50, chap. 1, n° 47.

24549 6 juillet 1329.

Quittance par Jean, comte de Forez, au dauphin Guigues, de 431 livr. de gros Tournois d'argent, le tournois pour 1 [= 21] den., à compte de plus forte somme qui lui est due pour l'hommage qu'il a rendu au dauphin. André Saturnini, de St-Vallier, not..., ind. 12... Sceau.

Arch. de l'Isère, origin. parch. *Invent. Prov. étrang.* 122ᵃ (*Isère*, III, 234ᵇ). — Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 284. Caise (A.), *Cart. de St-Vallier*, 25-6, n° 22.

24550 St-Marcellin, 7 juillet 1329.

... Ind. 12.... Sauvegarde accordée par Guigues dauphin de Viennois, etc. à Amédée Berlionis, seigneur de Véronne (*Verona*), dioc. de Die, son château et les habitants de sa terre, moyennant un double d'or payable à la Toussaint au châtelain de Chabeuil par led. Berlion, qui reconnaît sa terre de l'arrière-fief du dauphin. A la réquisition d'Amédée, les officiers du dauphin placeront au château les panonceaux ou bannières aux armes du prince aussi longtemps que de nécessité. *Act. ap. S. Marcellinum*, dans l'église du lieu ; témoins : François de Theys, chevalier, Jean Humberti, juriste, Péronet de Boëge (*Buegio*), damoiseau. Humbert Pilati, not. imp.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 78. *Invent. Valentinois*, V, 531ᵇ : III, 649.

24551 10 juillet 1328 (= 1329).

Confirmation par le dauphin Guigues du testament de son oncle Henri Dauphin après sa mort ; Nicolas Constant lui passe quittance d'un legs de 10 liv. ..., ind. 12.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VI^c^ xxjᵇ. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 221 : 267.

24552 Beauvoir, 10 juillet 1329.

... Ind. 12. ...Concession par Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, à Aynard de Bellecombe, damoiseau, pour services rendus et à rendre, de la seigneurie haute et basse et toute juridiction sur ses hommes depuis le ruisseau de Cernon au-deça jusqu'à la draye (*draya*) de Charmil et dans la paroisse de St-Marcel, avec faculté d'y établir des juges et officiers ; le dauphin l'investit et confesse avoir reçu 100 sols gros Tournois d'argent avec O rond. *Act. ap. Bellum Videre*, en la chapelle du château ; témoins : Humbert Dauphin, seigneur de Faucigny (*Fugon'*), Guy de Grolée, s^r^ de Neyrieu, Nicolas Constanci, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, Guigues de Morges, s^r^ de Jansac (Gensac), Lantelme Aynardi, s^r^ de Théus, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati,... not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 83-4. *Invent. Graisivaudan*, I, 132ᵇ, 232-3, 239ᵃ.

24553 Beauvoir, 10 juillet 1329.

... Ind. 12... Vente par Guigues, dauphin de Viennois, etc. à Etienne de Chalamont, chevalier, de cens, services et usages, avec domaine, seigneurie, lods et ventes, sur diverses personnes, au prix de 9 livr. gros Tourn. d'argent avec O rond, le gros compté 1 den., dont quittance, le dauphin lui devant égale somme sur l'arrêt des comptes de la châtellenie de Bourg-St-Christophe. Investiture des choses vendues. Le dauphin dégage d'obligations envers lui les personnes redevables de ces cens. Faculté de réméré réservée au dauphin. *Act. ap. Bellum Videre*, en la chapelle du château. Témoins : Guy de Grolée, s^r^ de Neyrieu, Lantelme Aynardi, s^r^ de Théus, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 79-80. *Invent. Prov. étrang.* 29ᵇ.

24554 Beauvoir, 10 juillet 1329.

Le dauphin Guigues remet à Guigues de Morges, seigneur de Jansac (Gensac), tout ce qu'il avait dans la paroisse et dîmerie de St-Baudille en Trièves, dioc. de Die, sauf ses droits sur la Bâtie d'Avane qu'il tenait en augment de fief ; le seigneur lui promet semblables biens dans le pays de Trièves, à l'estimation de Guigues Pellissier et Mermet Rolland, notaires communs, et de payer en outre 100 liv... Ind. 12, *ap. Bellum Videre*, en la chapelle du château ; *ap. B. Visum*, dioc. de Grenoble, en la chapelle dans (au-dessus de) la forteresse du lieu.

Arch. de l'Isère, B. 2958, 66 ; B. 3006, IIII^c^ xvijᵇ ; B. 3009, lixᵇ, III^c^ lviij, IIII^xx^ xviij. *Invent. Graisivaudan*, IV, 297-8.

24555 St-Marcellin, 10 juillet 1329.

...Ind. 12. Hommage lige de sa personne prêté à Guigues dauphin de Viennois, etc. par Jean de Montorcier (*Monteorserio*), damoiseau, coseigneur dud. lieu... *Act. ap. S. M-num*, dans l'église du lieu ; témoins : Guigues de Morges, s^r^ de Jansac (Gensac), Lantelme Aynard, s^r^ de Théus, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 85. *Invent. Graisivaudan*, I, 435ᵃ = Rom. 190ᵇ.

24556 St-Marcellin, 10 juillet 1329.

Ordre donné par Guigues, dauphin de Viennois, à Ciset Roerii, bailli du Briançonnais, de lever une subvention de 19 livr. gros Tournois d'argent à lui promise par les nobles de Bardonnêche pour subvenir à la dette du comte de Forez et de la remettre d'ici samedi à Gorrado de la Sône (*Sonna*), lombard, sous peine de 1000 marcs d'argent, s'il continue à négli-

ger ses ordres comme il l'a fait souvent. Il lui en donnera quittance. *Dat. ap. S. M-num.*

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati, 1329-30-9*), 86, dans l'acte du 12 juillet.

24557 St-Marcellin, 12 juillet 1329.

...Ind. 12. . Humbert Boyssonis, notaire et clerc de Guigues, dauphin de Viennois, présente une lettre de son maître (n° préc.) à noble Ciset Roerii, bailli du Briançonnais. *Act. ap. S. M-num*, en la maison *Tardivorum* dite neuve; témoins : Amblard Nigri, chevalier, Humbert Clareti, chan. d'Embrun, Reymond Chaberti, juriste, et Guigues Leuczonis, damoiseau. Humbert Pilati de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 86.

24558 St-Marcellin, 13 juillet 1329.

...Ind. 12.... Humbert Dauphin, seigneur de Faucigny, constitue ses procureurs Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Nicolas Constan', s^r de Châteauneuf-de-Bordette, Humbert de Choulex *(Cholay)*, Pierre de Croses, Pierre de Ville-Perroux, chevaliers, Nicolas de *Caillone*, Guillaume de Folcosa, m^e Nicolas de Vienne et Jean Humberti, juriste, au sujet de l'héritage de Clémence, reine de France et de Navarre, à récupérer du roi Philippe ou autres. *Act. ap. S. M-num*, en la maison *Tardivorum;* témoins : Guillaume de Compeis, chevalier, Barthélemy de la Balme, chanoine de Notre-Dame de Corbeil *(b^e Me Corbuellii)*, Nicolet de Fernay. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 88^a.

24559 Avignon, 13 juillet 1329.

Hommage au comte de Provence par Arnaud de Trians, baron de Tallard.

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 476. = Roman, 190^b.

24560 13 juillet 1329.

Guigues de Morges solde au nom du dauphin à Jean de Vienne 10 liv. gros sur une dette de 40 liv. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1109.

24561 13 juillet 1329.

Hugues Teulier, châtelain de Quint, Pierre Emeric, châtelain de Quint et de Pontaix, et Armand du Poët, juge de Quint et Pontaix, traitent pour Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, avec les habitants du mandement de Quint et Pontaix, à raison des paquerages.

Moulinet, *Reg. généal.* II, 425; III, 560; IV, 798.

24562 14 juillet 1329.

Acte entre les officiers et procureurs d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, et les syndics des habitants et communauté de Quint : ceux-ci concèdent au comte le vingtain des blés et légumes qui croîtront aud. lieu, territoire et mandement, moyennant quoi ils seront déchargés des corvées d'hommes, chevaux et autres bêtes.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 235^b : II, 703-4. — Cf. préc.

24563 14 juillet 1329.

Humbert Clareti, Amblard Nigri et Conrad Vagnonis, auditeurs des comptes *(computatores)* delphinaux, déclarent avoir reçu de Jean Raymundi, citoyen de Lyon, une lettre qui l'autorisait à s'en rapporter à Eynard de la Porte-Traine *(Trioni)* et à Jacquemet de Die, dit Lappo, au sujet des dépenses pour la sépulture d'Henri Dauphin.

Arch. de l'Isère, B. 3766, 24^b, reg. (*Invent.* III, 196^b).

24564 15 juillet 1329.

Aimar, comte de Valentinois, donne pleins pouvoirs à son fils aîné, Aimar, pour traiter avec le dauphin Guigues sur quelques différends.

Arch. de l'Isère, B. 3574. - Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 83 (à part, I, 291).

24565 Nîmes, 16 juillet (1329).

Lettre de Bernard de Languissel, chevalier, seigneur *Albasii*, lieutenant de Hugues Quiereti, chevalier, sénéchal de Beaucaire et Nîmes pour le roi de France, à G[uigues] dauphin de Viennois : il lui envoie des lettres du roi par Pierre d'Ampuis, viguier de Nîmes; il le prie de donner une prompte réponse à l'affaire qu'elles concernent. *Script. Nem.*

Dans l'acte du 21 juillet suivant. — Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati, 1329-30*), 94.

24566 18 juillet 1329.

Guigues de Morges, en exécution de l'échange du 10 préc., remet au dauphin 78 hommes qu'il avait dans les paroisses de St-Maurice, du Monestier et du Percy, et les autres liges et non liges à lui dans ces paroisses et celle de Clelles, plus 3 vassaux, 21 setiers froment et 16 d'avoine à St-Maurice, etc., la moitié et 7e partie des moulins de Chardières, gauchoirs et appartenances, dont les cens montaient à 40 set. froment.

Arch. de l'Isère, B. 3006, IIII^c xiiij. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 298.

24567 La Balme, 20 juillet 1329.

...Ind. 12... Le dauphin avait restitué les biens de feu Jacques Lapre ou Labre, chevalier, confisqués pour le meurtre de sa femme et du clerc Gayet, à la prière de Pierre Nigri le jeune, chevalier, en vue du mariage d'Humbert, fils de Pierre, avec Béraude, fille de Jacques Labre; Humbert décédé, Béraude contracta un nouveau mariage avec Jean, fils de Jean de la Balme, chevalier, du consentement du dauphin Guigues, et on remboursa à Pierre Nigri 16 livr. gros Tournois d'argent pour ses frais. En attendant que les époux puissent gérer leurs biens, le dauphin accorde à Jean, comme dot de Béraude, l'administration de ces biens, se réservant le fief et le haut domaine. Si l'un d'eux décède sans enfants, Jean de la Balme ou son fils pourront percevoir les revenus jusqu'à remboursement des 16 livr. données et de leurs frais. *Act. ap. Balmam*, en la maison du dauphin; témoins : Guy de Grolée, s^r de Neyrieu, Guillaume de Ruyne. l'ancien, chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 89-90. *Invent. Généralité Dauph.* 391-2.

24568 La Balme, 21 juillet 1329.

...Ind. 12.... Pierre d'Ampuis *(Amputeo)*, damoiseau, viguier du roi de France à Nîmes, présente au dauphin Guigues des lettres sur papier, closes et scellées, du

lieutenant du sénéchal de Beaucaire (16 juil.) et d'autres sur parchemin, closes et scellées, dont l'écu est parsemé de fleurs de lys (3 juil.). Le dauphin en prend connaissance, et déclare ne pouvoir répondre n'ayant pas son conseil avec lui ; le conseil doit se réunir le jeudi suivant à St-Vallier ; si Pierre d'Ampuis veut s'y rendre, on lui fera réponse. *Act. Balme*, en la maison du dauphin ; témoins : Guillaume de Boenc et Henri de Dreyns, chevaliers, Aymard de la Porte-Traine *(Porta Trionia)*, moine et chapelain du dauphin. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.]

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 94.

24569 21-24 juillet 1329.

Guillelmet, bâtard du dauphin, a le bras fracturé à l'assaut de Morozzo ; il est transporté à Fossano et reçoit les soins de me Joannin de Bergame, chirurgien. [Catherine de Viennois], princesse d'Achaïe, fait payer ses dépenses. Aynard de Clermont est blessé grièvement *(mangagnatus)*.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 514-5.

24570 22 juillet 1329.

Service d'une semaine *(septima)* pour Hugues Dauphin, fait dans la maison des frères Mineurs de Pignerol.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 508.

24571 23 juillet 1329.

Sentence arbitrale qui règle le différend entre l'abbaye d'Oulx et quelques ecclésiastiques et nobles de la Vallouise, au sujet des tasques que chacun prenait en la vallée dud. lieu.

Invent. Briançonnais, 684. = Roman, 190b.

24572 Avignon, 24 juillet 1329.

Le pape Jean XXII confère à Bérard *de C..dera*, moine d'Ainay, dioc. de Lyon, l'abbaye de St-André [-le-Bas] (St-Pierre hors la porte) de Vienne, ordre de St-Benoît, vacante par la translation de Ponce à l'abbaye de l'Ile-Barbe. *Dat. Avinion., a° 13.*

Suarès, *Mss.* V, 274 (Reg. Johan. XXII, a. 13).

24573 Sisteron, 24 juillet 1329.

Dragonet, évêque de Gap, fait hommage à Robert, roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Provence, en présence de Jean d'Aigueblanche, chevalier, sénéchal de Provence, pour la cité de Gap, le château Lazer, Châteauvieux-sur-Tallard, Lettret, Rambaud, la Bâtie-Vieille, la Bâtie-Neuve, Tournefort, Mont-Reviol, la Fare, Poligny, le Noyer, le Glaizil, Manteyer, Montmaur, Brunsel, Reynier et Sigoyer-Malpoil, sauf la seigneurie de Redortiers. Fait dans le palais épiscopal..., *ind. 12, regnor. a. 21.*

Gallia christ. nova, I, 467. Albanès, *Gallia christ. noviss.* IV, 129-30, n° 279. Villard (Henry), dans *Ann. des Alpes* (1897), I, 42-4. = Rom., 190b.

24574 Grenoble, 24 juillet 1329.

... *Ap. Gratianopolim*, devant Nicolas Constantii, chevalier, docteur en droit, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun et de Romans, Pierre Benedicti et Jacques de Die, dit Lapo, conseillers et auditeurs des comptes, Antoine Bassen rend compte des cens qu'il devait pour ses banques *(casanæ)* à Grenoble, Vizille et Vif à partir de 1327 : 225 liv. pour 3 ans ; prêté à Humbert de la Garde quand il alla en France, au dauphin pour son voyage de Flandre, pour jouer à Noël.

Fontanieu, *Cart. du Dauph.*, II, 312b. — Valbonnays, *Mém. hist. Dauph.*, 94 ; *Hist. de Dauph.*, I, 92.

24575 25 juillet 1329.

Vente par [Hugues] de Mandagot, prévôt d'Embrun, à Guillaume Guitberti, sacristain de Notre-Dame de la Chau *(de Calmis)*, de 13 muids de blé *metaderii* sur les dîmes des églises de la Vallouise et du Briançonnais, au prix de 4 tournois d'argent. Hugues de Pise, dit Lamberti, not.

Arch. des Hautes-Alpes, G. 495, fragm. (*Invent.*, II, 303a).

24576 Valence, 29 juillet 1329.

A la requête de Jacques Eloysserdi, chanoine et courrier de l'église de St-Pierre du Bourg, et par ordre de Pierre Chambonis, chanoine et official de Valence, le notaire Jean de Peciaco délivre une expédition de l'acte du 12 mars 1312/3, scellée du sceau de la cour. Fait dans la cour *(curte)* de sa maison ; témoin : Jean Chanays, chanoine.

Chevalier (U.). *Cart. de St-Pierre du Bourg*, 103, n° 54.

24577 Avrilli, 31 juillet 1329.

Lettre de Philippe, roi de France, à Pierre d'Orange *(d'Orenges)*, son bailli de Vivarais et sergent d'armes : il a envoyé ses chevaliers et conseillers Guillaume Flote, sire de Revel, et Guy Chevrier pour amener la paix entre son [beau-]frère le comte de Savoie et son cousin le dauphin de Viennois ; ils ont mis sous sa main divers châteaux contentieux, entre autres celui de St-Germain-d'Ambérieu, mais non celui de Montluel, bien qu'il y eût nécessité ; ordre de se rendre auprès du dauphin et d'en exiger la remise et de le gouverner en vertu du compromis *(submission)* ; le roi mande au sénéchal de Beaucaire, au bailli de Mâcon et à ses justiciers de lui obéir et de l'aider. *A Aurilly en Valée.*

Contenue dans l'acte du 30 août suivant. — Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg Pilati 1329-30-9*), 86. *Invent. Prov. étrang.* 29b (*Isère*, III, 224a). Fontanieu, *Cart. du Dauph.*, II, 313.

24578 St-Donat, 1er août 1329.

... Ind. 12... Le dauphin Guigues, comte d'Albon et de Vienne, palatin et seigneur de la Tour, constitue ses procureurs Nicolas Constan', de Alba, chevalier, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, et Amblard Noir *(Nigri)*, chevalier, conseillers de Dauphiné, [auprès du roi de France], sans révoquer ses autres procureurs ; le dauphin majeur de 20 ans et mineur de 25, sans curateur, prête serment sur les Evangiles d'observer leurs décisions. *Act. ap. S. Donatum*, en la maison de Jacques Malabailli ; témoins : Guy de Grolée, chev., sr de Neyrieu, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 95-6.

24579 1er août 1329.

Reconnaissance en faveur de Marguerite, fille de noble Guillaume Guers, par Guillaume Pilos, d'Allevard, de terres au plan du Mottaret, etc. Jean de la Place et Jean Pascal [nott.].

Inventaire d'Avalon.

24580 Autrans, 2 août 1329.

... Ind. 12... A la requête de Jacques des Echelles *(de Echellis)*, prieur des Ecouges, ordre des Chartreux, Jean Vitalis, de la paroisse d'Autrans *(Ostranz)*, reconnaît tenir en emphytéose de la maison une terre dans cette paroisse, *in Vialetia*, sous le cens d'1 quartaut de seigle, 1/2 de blé et 8 den. de bons Viennois à la Toussaint. *Act. ap. Ostrans.* dans le cimetière ; témoins : Hugues Rochi, chapelain, etc. Guillaume Guerre, d'Autrans, dioc. de Grenoble, not. impér.

AUVERGNE, *Cart. des Ecouges*, 162-3, n° 42.

24581 Avignon, 3 août 1329.

Les trois Etats de la province empruntent d'un Florentin 5300 florins; dont l'obligation est souscrite, la 13e an. de Jean XXII, par Henri Dauphin, seigneur de Montauban et de Mévouillon (!), Jean, comte de Forez, Graton, seigneur de Clérieu, Reymond, seigneur de la Rote, Albert Vieux et Guillaume Maotet, chevalier Flotard, Bérard, prévôt d'Oulx, Pierre Faure, chanoine de Gap, Albert de Breyda, habitant de Visan, Guigues dauphin, Albert de Sassenage, écuyer, Odobert, seigneur de Châteauneuf, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Artaud de Beaumont, damoiseau, seigneur dudit lieu, François de Bardonnêche, damoiseau, coseigneur de la vallée de Bardonnêche, etc.

Invent. Généralité, 392. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 313-4 (acte suspect). BRIZARD, *Hist. généal. mais. Beaumont*, II, 36.

24582 3 août 1329.

Le châtelain de l'Argentière établit curateurs des enfants de Pierre Bonardelli, conformément à sa dernière volonté, leur mère Hugone et Guillaume et Jacques Bonardelli, frères, lesquels reçoivent les biens sous bénéfice de l'inventaire que leur concède Thibaud Radulphi, juge des seigneurs de l'Argentière. Pierre Maleti, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 94.

24583 Digne, 4 août 1329.

Jean d'Aigueblanche, chevalier, sénéchal des comtés de Provence et de Forcalquier, prescrit à maître Bernard Garde, rational du comté, et à Raymond de Solliès, bailli de Sisteron, d'élever le drapeau royal sur la tour du palais de la ville de Gap, à l'occasion de la création du nouvel évêque, comme signe de haut domaine, conformément aux traités. *Dat. Dignæ*..., ind. 12...

Arch. des Bouches-du-Rhône, B. 2. — *Gallia christ. nova*, I, instr. 88-9 ; *noviss.*, IV, 130-1, n° 280. = ROM. 190b.

24584 Gap, 8 août 1329.

Bernard Garde, maître rational dans les comtés de Provence et Forcalquier, et Raymond de Solliès, damoiseau, bailli de Sisteron, à réception des lettres du 4 préc. se transportent à la cité de Gap et là, dans le palais de l'évêque, en présence de Lantelme d'Esparron *(Sparrono)*, prieur d'Allemont et vicaire de la terre épiscopale, Gaucher de Montauban, archidiacre de Gap, Guillaume d'Esparron, official de la cour épiscopale, hissent l'étendard royal sur la tour et l'y laissent un jour naturel en signe de haut domaine. Fait dans la forteresse, en la salle *medii vasis;* témoins : ... Hugues de l'Etoile *(Stella)*, seigneur du château, 2 franciscains de Gap, Jacques Ayraudi, notaire de la cour épiscopale, etc. Antoine Pautreriis not.

Gallia christ. noviss. IV, 131-2, n° 281. = ROM. 190-1.

24585 8 août 1329.

Donation par Guichard de Clérieu, chevalier, à Aimar de Poitiers, des terres de la Roche-de-Glun, Châteauneuf et Vernon. Fait au port *Folberti*, au royaume de France.

DU CHESNE, *Comtes de Valentin.*, pr. 36.

24586 10 août 1329.

Donation par Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, à noble Lantelme Eynard, en considération de ses services, de rentes avec directe dans les terres de Montmeyran et Upie. Pons Lambert (not.).

Invent. titres de M. de Marcieu.

24587 Léoncel, 10 août 1329.

Lancelin Reynier, de Gigors, en présence des religieux de Léoncel, assemblés en chapitre, renonce à une pension de 4 sols Viennois que le monastère faisait à sa famille. Noms de 12 moines, parmi lesquels Pierre Rostaing, sacristain, Guigues de Combovin, sous-prieur, Marcauld, cellérier, Lantelme Roësse, sous-cellérier, Hugues de Vienne, procureur de l'abbé, etc.

CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 205.

24588 11 août 1329.

Investiture par le dauphin Guigues à Jean Abrivat des biens à lui vendus le 22 juin préc.

Invent. Embrunais, 343. = ROMAN, 191a.

24589 Avignon, 12 août 1329.

Charte communale de Guillestre, ou transaction entre Bertrand [de Deaux], archevêque d'Embrun, et les habitants de Guillestre et Risoul, au sujet de leurs droits réciproques, surtout à propos de la juridiction. Après de longs débats par-devant la cour de l'archevêque, celui-ci, d'une part, Hugues Polilli, not., et Jean Rostagni, syndics et procureurs de Guillestre et de Risoul, d'autre, font un traité d'accord, relatif : à l'élection des consuls, à la nomination des champiers et gardes, aux amendes, aux pâturages, aux bois en défens, aux assemblées, à l'entretien des rues, aux vendanges, aux fours à chaux et à charbon, aux experts, aux délimitations, aux saisies, aux tailles, aux emprunts, aux rondes de nuit, aux fourniers, au louage des montagnes pastorales, aux collecteurs des tailles, au torrent de Rioubel, aux irrigations, à la vente du vin, aux grapillages, aux mesures légales, aux procès, etc. Témoins : Jean de Aquamundula, archiprêtre de Trajeto, Jean de Bulisengo, clerc du diocèse de Verceil, et Jean Reynaud, clerc du diocèse de Nîmes, nott. impér. Fait dans l'hôtel où réside l'archevêque *(hospicio habitationis)*.

Arch. de Guillestre, AA. 1, confirmation du 3 août 1367 ; FF. 26, extr. (*Invent.* 1-2, 329a). — FORNIER (M.), *Hist. Alpes Marit.*, III, 264-75.

24590 16 août 1329.

Reconnaissance passée en faveur du prieur de la chartreuse du Val-St-Hugon par Richard Blanc, de bois à Allevard. Lantelme Guenis [not.].

Invent. titres de M. de Marcieu.

24591 18 août 1329.
Libertés accordées par le dauphin Guigues aux habitants du mandement de Moras, qui lui concèdent le vingtain des grains et vins croissant dans leur terroir, et le commun du lieu, à charge par le dauphin d'entretenir le bourg clos et fermé de murailles ; Guigues les décharge du ban du mois d'août, etc.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 1020.

24592 Cluses, 19 août 1329.
Humbert Dauphin, seigneur de Faucigny, confirme aux syndics de la ville de Cluses les libertés et franchises accordées par son oncle Hugues Dauphin, et en ajoute de nouvelles au sujet des subsides, des notaires et des bouvées *(bougeriæ). Dat. et act. Clusis*, dans sa chambre en la maison des enfants d'Etienne Pugini, sceau, du conseil de François de Chissé *(Chesis)*, chevalier, Etienne de Roux *(de Rupho)* et Barthélemy de la Balme, jurisconsultes.

Lullin (Paul) et Le Fort (Ch.), dans *Mém.-doc. soc. hist.-archéol. Genève*, XIII, II, 138-9. Lavorel (J. M.), dans *Mém.-doc. acad. Salésienne* (1888), XI, 248-9.

24593 Grenoble, 22 août 1329.
...Ind. 12... Jacques Sautelli, de Gap, en son nom et par procuration de Jean Humberti, avait acheté les droits de noble Rostang, fils de feu Alamand de Montorcier, au mandement de Montorcier ; Jacques donna procuration à Jean Humberti, son frère, pour obtenir l'investiture du dauphin. Ce dernier, prié par J. Humberti, l'accorde par tradition d'un bâton et leur fait remise des lods et ventes qui lui reviennent. Les acquéreurs constituent ces biens en fief franc, noble et antique du dauphin et prêtent hommage lige et serment de fidélité, sauf l'hommage dû à l'évêque de Gap ; s'il y a partage, il ne sera dû qu'un seul hommage. *Act. Gracionop.*, en l'église de St-André ; témoins : Guy de Grolée, s[r] de Neyrieu, Humbert Clareti, chan. d'Embrun, Guigues de Villaret, Gaillard de Voissant *(Voissenco)*. Humbert Pilati, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 98-9. *Invent. Graisivaudan*, I, 435[a]. = Rom. 191[a].

24594 Grenoble, 22 août 1329.
...Ind. 12..., en présence de Jacques de Die, dit Lapo, Guigues de Villaret et Jean Maynardi, de l'Argentière, le dauphin Guigues fait remise à Jean Humberti, en considération de ses services quotidiens, ainsi qu'à son frère Jacques Sautelli, de Gap, des lods et ventes lui revenant pour tout ce qu'ils acquerront leur vie durant en Dauphiné, sujet à son investiture. *Act. Gracionopoli*, en l'église de St-André ; mêmes témoins. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 100.

24595 22 août 1329.
Donation par le dauphin Guigues à Gaillard de Voissant d'une pension qui lui était due sur une maison à Morêtel.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, III, 88[a].

24596 Avignon, 23 août 1329.
Bref du pape Jean XXII à Aimar, comte de Valentinois, l'invitant à se rendre auprès de lui à Avignon, pour y régler avec l'évêque de Valence les questions qui les divisent.

Arch. de l'Isère, B. 3574, orig. parch. (*Invent.* III, 99[a]). — Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 185 ; dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIX, 83 (à part, I, 291).

24597 24 août 1329.
Albergement par Jaqueline, veuve de Pierre d'Arvillard, tutrice de ses enfants, à Richard Bigot, du tènement qui avait appartenu à Jean de la Ferrière au Pervier, contenant 18 journaux de terre et 8 setérées de pré, sous le cens de 10 sols bons Viennois et autant de plaid. Lantelme Guenis [not.].

Invent. titres de Marcieu.

24598 25 août 1329.
Barral d'Agout, fils de Bertrand, est délégué pour prendre possession du château de Jonchères par sa femme Albarone, qui venait de l'acquérir. Charrenci, not. à Die.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 131-2 (à part, I, 45).

24599 St-Gervais, 26 août 1329.
...Ind. 12... Sentence arbitrale rendue par Vital de Lenco, de l'ordre des Prêcheurs, et Vincent prieur de Portes sur les nombreux différends entre Hugues de la Tour, seigneur de Vinay et d'Armieu *(Armeui)*, et Jacques des Echelles *(Scalis)*, prieur des Ecouges, ordre des Chartreux, au sujet des droits du prieuré sur le mas de Malaval, le lieu dit Autaret, le domaine des Côtes, etc. Fait dans l'église *S. Gervasii*, au mandement d'Armieu ; témoins : Aynard de la Tour, de l'ordre de St-Antoine de Viennois, Pierre Pugnati, courrier de la maison, Pierre de Venon *(Vennone)*, dominicain, etc. Jean de la Balme, not. impér. (extr. de ses notes par Pierre Raymundi, de St-Lattier, dioc. de Vienne, par commission de François de Cagnio, jurisc., seigneur de Mont-Léans, juge mage de Viennois).

Arch. de l'Isère, B. 4306, orig. parch. (*Invent.* IV, 180[a]). *Invent. St-Marcellin*, I, 794 ; II, 1839. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 148-54 ; — *Tabl. généal. mais. de la Tour*, 11[a], n° 17. Auvergne, *Cartul. des Ecouges*, 163-76, n° 43.

24600 27 août 1329.
Vente par Antoinette Petoud, femme de Péronet Tarentaise, à Marguerite, fille de noble Guillaume Guers, de 5 sols bonne monnaie de cens sur un pré et vernaie vers la maladrerie de Leysseau, pour 2 sols gros Tournois, avec le plaid dû à ladite dame pour la mistralie appelée de Pierre-Court, qu'elle tenait en fief du dauphin. Investiture par Girard Danessieu, châtelain d'Avalon. Jean de la Place [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. I.

24601 29 août 1329.
Lettres de Jean Pellissier, juge de la cour de Varacieux, portant nomination de tuteur aux enfants de Lantelme des Prés... Mardi après s[t] Barthélemy apôtre.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 144 (*Invent.* IV, 263[a]).

24602 St-Pierre de Champagne, 30 août 1329.
...Ind. 12... Pierre d'Orange *(de Auraica)*, damoiseau, sergent *(serviens)* d'armes du roi de France et bailli de Vivarais, présente à Guigues dauphin de Vien-

nois, etc. des lettres de son maître (31 juillet 1329); Guigues répond n'être tenu à mettre le château de Montluel entre les mains du roi; il enverra des ambassadeurs au roi, pour le lui faire démontrer et l'excuser; ils diront et feront ce qui sera de nature à le satisfaire. *Acta ap. S. Petrum de Campania*, en la salle *(aula)* du cloître; témoins : Jean, comte de Forez, Aymar, seigneur de Roussillon, Joffred sr de Clermont, Girard sr d'Anjou, Guichard sr de Clérieu, Hugues de Bressieux, sr de Viriville, Guy de Grolée, sr de Neyrieu, Nicolas Constan', sr de Châteauneuf-de-Bordette, chevaliers, Guillaume de Royn le jeune, Jean Humberti, juriste. Pierre Burgondonis, de Villeneuve-de-Berg, et Humbert Pilati, nott.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 101-2a. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 313.

24603 Avignon, 1er septembre 1329.

Bulle du pape Jean XXII, par laquelle il exhorte Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, et Guillaume, évêque de Valence et Die, à vivre en paix, et, en cas de troubles, à se rendre auprès de lui... *a° 13.* — Cf. 23 août.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, V, 398b : III, 541.

24604 1er septembre 1329.

Hugues Truchi, chapelain, curé d'Auberive, promet de payer à Jean Galo, prieur de St-Pierre de la Motte-Fanjas, 4 liv. à compte sur ce que lui devait Pierre Truchi, son frère.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 145b (*Invent.* IV, 263a).

24605 3 septembre 1329.

Barral d'Agout prend possession du château de Jonchères au nom de son épouse Albarone.

Chevalier (J.), dans *Bull. soc. archéol. Drôme*, XXIII, 132 (à part, I, 45).

24606 Valence, 4 septembre 1329.

Les églises de Valence et de Die ayant à subir de graves persécutions, morts d'hommes et déprédations de la part d'Adémar de Poitiers, l'évêque Guillaume [de Roussillon], dans la nécessité de se procurer des protecteurs, sur le conseil de ses nobles, chanoines et bourgeois, s'adresse à Albert de Sassenage, chevalier, qui se rend à Valence. On lui promet une rente de 200 liv., le tournois avec [O rond] compté pour 20 den., payable par le châtelain de la Bâtie en Vercors et de Riousset *(Rivosicco)*, moitié à la Toussaint et moitié à Pâques. S'il acquiert des châteaux ou terres du fief de l'évêque, celui-ci y participera pour 1000 liv., mais la pension sera réduite à 100 liv.; au-delà de cette somme, il sera quitte des lods et plaids. En échange, Albert fait hommage, sauf sa fidélité au dauphin de Viennois, et jure de défendre contre tous autres l'évêque, ses églises, leurs vassaux et sujets. Promesse réciproque du prélat. *Acta Valencie*, dans la grande salle de l'évêché; témoins : Jean Bastet, seigneur de Crussol, Jacques Vagnardi et Durand de St-Sauveur, chanoines de Valence. Vincent de *Cognerio*, clerc du dioc. de Vienne, habitant Valence, not. imp. et épisc.

Giraud (P. E.), à Romans, origin. parch. Moulinet, *Reg. généal.* IV, 836, 890. — Columbi, *Gest. episc. Valentin.-Dien.* 140; *Opusc.* 314-5. Salvaing de Boissieu, *Usage des fiefs*, 2e, 56; 3e, I, 98. Chevalier (U.), dans *Bull. hist.-archéol. Valence*, XI, 70. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 185-6.

24607 5 septembre 1329/1330.

Bulle de Jean XXII confirmant le cens d'1 marc d'argent dû annuellement au pape par l'abbaye de St-Antoine.

Chevalier (U.), *Doc. inéd. relat. au Dauph.* VII, vij.

24608 6 septembre 1329.

Guigues de Morges acquiert de Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur, les terres de Clermont et de Rosiac.

Rivoire de la Batie, *Armor. de Dauphiné*, 450b.

24609 Chambéry, 7 septembre 1329.

...Ind. 15... Guillaume de Montbel, seigneur du château neuf d'Entremont, héritier d'Aymar, prétendait posséder toute juridiction dans les limites de la maison de la Chartreuse, au dioc. de Grenoble, ce que contestait Edouard, comte de Savoie. Guillaume s'accorde avec lui au sujet des condamnations subies par son père pour offenses à Hugues de Bressieux, seigneur de Viriville *(Virmillæ)*, et pour les siennes contre la Chartreuse : il renonce à ses prétentions et met le comte en possession corporelle par la tradition d'un petit livre renfermant les stes Ecritures. *Act. ap. Chamberiacum*, dans le couvent des frères Mineurs; présents : Aymar de la Chambre, Etienne Raynaudi, chevaliers, etc.

Le Couteulx, *Ann. Cartus.*, V, 250-2.

24610 17 septembre 1329.

... Ind. 12....

Arch. de l'Isère, B. 2962, 135.

24611 Gap, 19-20 septembre 1329.

Chapitre de la St-Arnoux, tenu dans le réfectoire de la maison de chanonge *(canoniæ)*. Le sacristain Pierre Raymbaud est nommé administrateur de la maison et des biens du chapitre de Gap.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1673, copie (*Invent.* V, 254). — Allemand (F.), dans *Bull. soc. études Htes-Alpes* (1901), XX, 361-2.

24612 21 septembre 1329.

... Fête de st Mathieu apôtre....

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIIIc lvb.

24613 24 septembre 1329.

Le dauphin Jean avait donné en dot à Antoinette de Bays, femme de son fauconnier (11 déc. 1316), pour récompense de services, 50 liv. de rente, pour le payement de laquelle Henri Dauphin, son frère, leur assigna 30 liv. à prendre annuellement sur le revenu de la leyde de Beaurepaire. Celle-ci ayant diminué à cause des guerres, le dauphin Guigues (Jean!) leur assigne pareille rente sur le four et fournage de Beaurepaire jusqu'à l'entier payement des 50 liv.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 316.

24614 Avignon, 25 septembre 1329.

Jean XXII a appris avec peine le grave désaccord récemment survenu entre l'archevêque Pierre, le doyen et le chapitre de Lyon, d'une part, et Jean comte de

Forez, d'autre. Plein de confiance en la sagesse de [Bertrand], archevêque de Vienne, il lui mande de se rendre sur les lieux, de réunir les parties et de les décider à faire la paix, en traitant amicalement. Prière de l'informer du résultat. — *Inter cæteras*.

Arch. de l'évêché de Grenoble, origin. parch.

24615 25 septembre (1329?)

Déclaration devant le not. Jean Meynard par Aymard de Lusignan, chevalier, de tenir en fief du dauphin les villes et lieux de St-Vulbas (Villaud) et de Marcillieux, et d'en devoir l'hommage, en suite de l'échange de sa terre et château de Lusignan.

Grenoble, *Invent. Viennois*, II, 349ª.

24616 27 septembre 1329.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, par noble Dalmas de Piégros ; en récompense, le comte lui donne 10 setérées de terre au mandement de Piégros, lieu dit à Plac, sur le chemin de la Couche, à charge de la tenir en fief franc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 560 : II, 475.

24617 Gap, 27 septembre 1329.

Durand Mantheerii, de St-Laurent-du-Cros, du consentement de son tuteur Etienne Mantheerii, vend à Pierre Aolfii, d'Ancelle *(Ansella)*, habitant de St-Laurent, une terre *in Rovieria* et un pré à la Combe, au prix de 6 liv. 10 sols bons Viennois. Investiture par le baile du chapitre de Gap. Témoin : Bertrand, chapelain de l'évêque de Gap. Pierre Frayscheti, not. Fait dans le cloître de chanonge (extr. par Jacq. Richerii, clerc du dioc. d'Arras, par ordre de noble Bertrand de *Aguit*[*o*], juge ordin. de la terre de Raymond de Montauban, seigneur de Montmaur).

Arch. des Htes-Alpes, G. 1712, orig. parch. (*Invent.* VI, 351).

24618 28 septembre 1329.

Reconnaissance passée au dauphin (Guigues), par Pierre Noir, fils de feu Pierre Noir le vieux, chevalier, pour 21 fosserées de vigne à Quirieu, acquises par échange entre son père et le dauphin Jean, des hommes à Crapon et la juridiction d'autres à Pusignan (Lusignan) sur la paroisse de Meypieu.

Invent. Viennois, IV, 88ᵇ, 159ᵇ : II, 349ª, 388ᵇ.

24619 28 septembre 1329.

Obligation consentie par Durand et Jacques de Beyjas, frères, de St-Martin-l'Inférieur, à Escoffier dit Roi, de Marsanne, de 52 liv. tourn. pour la dot de Guillemette, leur sœur ; sous noble et puissant Giraud Adémar, seigneur de Monteil. — Compromis entre Durand et Jacques de Beyjas, et Etienne et Bertrand de Beyjas, suivi d'une sentence arbitrale qui condamne ces derniers à payer 60 sols aux autres.

Chevalier (U.) et Lacroix (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 10, n° 37.

24620 Vers 29 septembre 1329.

Vers la fête de St-Michel, les mineurs? *(minatores)* de St-Pierre-d'Allevard s'emparent d'une perchée de brebis près du mur *(barium)* de Theys ; ils les retiennent neuf jours, puis les mettent à mort...

Torino, Arch. di Stato, sez. III, en acte de fin 1329.

24621 30 septembre 1329.

Assignation par le dauphin Guigues à Amblard (du) Noir sur le péage de Grenoble.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, II, 277ª.

24622 Clairvaux, (septembre?) 1329, (janvier?) 1329/30.

Hommage lige prêté à Guigues, dauphin, par Gautier de Vienne, seigneur de Mirebel ; garants des promesses faites par ce nouveau vassal : Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, Humbert de Villars l'aîné, Aynard de Clermont, damoiseau, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Odobert, seigneur de Châteauneuf, Henri de Drens, Louis de la Palud et Didier de Sassenage.

Chorier, *Hist. mais. de Sassenage*, 2ᵉ, 34.

24623 Grenoble, 1ᵉʳ octobre 1329.

Confirmation par le dauphin Guigues à Pierre de Breyda, neveu d'Albert, de la concession du 16 août 1318.

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIᶜ IIIIˣˣ iiijᵇ. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 55ᵇ : 64.

24624 Grenoble, 1ᵉʳ octobre 1329.

Guigues, dauphin de Viennois, notifie à ses bailli et juge de Gapençais, aux châtelains de Veynes et de Mens *(Mentii)*, que la maison de Durbon, ordre des Chartreux, est depuis longtemps sous sa protection et exempte de péage, de gabelle et de toute exaction, conformément aux lettres de son prédécesseur Guigues dauphin. Ordre d'exécuter et de réparer les torts s'il y a lieu. *Dat. Gracianopoli.*

Guillaume, *Chartes de Durbon*, 642-3, n° 692.

24625 Montbrison, 8 octobre 1329.

... Ind. 12, Guy de Grolée, chevalier, seigneur de Neyrieu, expose à G[uillaume] d'Aura, abbé d'Ainay *(Athanacen.)*, qu'entre leurs prédécesseurs il fut convenu que le prieuré de St-Benoît vers Neyrieu ne pourrait être placé sous la protection d'un autre que le seigneur de Neyrieu ; et néanmoins le prieur s'est naguère mis sous la garde du comte de Savoie, moyennant une pension. Guy demande au prieur de révoquer ce traité contraire au précédent. *Act. ap. Montembruysonem* en Forez, dans l'hôtel du comte ; témoins : Nicolas Constan' et Humbert de Choulex, chevaliers, Jean Humberti et François de Cagnio, juristes. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 102ᵇ.

24626 10 octobre 1329.

Hommage prêté à Aymar de Poitiers, fils aîné du comte de Valentinois et Diois, par Arnaud de Rochefort, fils d'Arnaud Peloux, pour le château et terre de Rochefort, avec son terroir, mandement et autres droits.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, IV, 277ᵇ : II, 748.

24627 11 octobre 1329.

Edouard, comte de Savoie, reconnaît devoir à Bencio Carruchi, marchand de Rome, capital et intérêts, 21000 flor. d'or de Florence ; il lui attribue, jusqu'à extinction de sa dette, les revenus de St-Symphorien-d'Ozon ou de St-Georges-d'Espéranche, avec le péage et gabelle de St-Symphorien ; l'intérêt courra au 15 %.

Arch. de l'Isère, B. 3615, orig. parch. (*Invent.* III, 112).

24628 Avignon, 13 octobre 1329.
Jean XXII charge Armand [de Narcès], élu d'Aix, le doyen d'Angoulême et le sacristain de Forcalquier de pourvoir Audibert de Viens, prévôt de St-Florin de Coblentz, dioc. de Trèves, de la prévôté de Gap, avec prébende, vacante par la mort de Jean d'Auberuffe *(de Albarufo)*.
Arch. Vatic. Reg. 94 (Johan. XXII. Comm. a. 14, p. 2, ep. 183).

24629 15 octobre 1329.
Quittance de 160 liv. Viennois, le gros tournois compté pour 2 sols 6 den., par Jean Capiclin, de Lyon, au dauphin Guigues. Pierre de Jornis not.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 163.

24630 16 octobre 1329.
Vente par Durand Peyronerii, de Valence, fils de Martin, à Hugues Lambert, de Valence.
Repert. docum. eccles. SS. Apol. et Joh. Valencie, 109[b].

24631 Tarbes, 19 octobre 1329.
Traité de paix entre les comtes de Foix et d'Armagnac, par l'entremise du roi de Navarre. *Lat... ap. Tarviam*, dans le couvent des frères Mineurs ; présents : Bertrand, archevêque d'Embrun, etc.
Devic-Vaissete, *Hist. de Languedoc*, IV, pr. 176 ; 3[e], X, pr. 700-3.

24632 Etoile, 19 octobre 1329.
Hugues de la Tour, seigneur de Vinay, fait don entre vifs à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, du château et terre d'Armieu (Arvieu), appelé à présent St-Gervais, de la moitié du château et terre de Murinais, avec toute juridiction, des fiefs indivis des châteaux et terres de Nerpol et Vatilieu, qu'il tenait en alleu. Le comte les lui inféode et les lui donne en bénéfice ; en signe de vassalité *(asta feudalis)*, il l'en investit par la tradition d'un anneau d'or. Hugues en fait hommage lige et promet secours en plaid et en guerre contre tous, excepté le dauphin de Viennois et son frère Humbert. En rémunération, le comte lui donne 2500 liv. Tournois, le tournois d'argent compté pour 22 den., dont 2000 payables par annuités de 500, et 500 en 50 liv. de revenu assignées sur le péage d'Etoile, rachetables par payements annuels de 100 liv. Garants : son frère Amédée de Poitiers, chevalier, Arnaud Flotte, seigneur de la Roche, Lantelme d'Hostun, Arnaud Guelisii, Hugues de Tournon, chevaliers. *Act. Stellæ* ; témoins : Bérenger Arcolini, Armand du Poët et autres.
Invent. St-Marcellin, II, 1168-9, 1183-4, 8-9, 2170. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 315. Moulinet, *Coll. titres fam. de la Tour*, 154-5. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* I, 211-2 ; *Généal.* 49-50.

24633 19 octobre 1329.
Barthélemy Asinerii confesse avoir reçu 60 liv. Genevois du mistral de Beaufort. Humbert Aguardi not.
Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1632.

24634 Visan, 20 octobre 1329.
Albergement par Pons Guillaume, écuyer, châtelain de Visan pour le dauphin, à Pons Fraband, de Visan, d'une daucherie delphinale au territoire de Bouchet, sur le chemin de Tulette et la rivière d'Aygues, sous le service d'1 den. Viennois à Noël et le 5[e] des fruits. Fait *Avisani*, sur la place publique.
Arch. de l'Isère, B. 3009, VII[e] iij. Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 61 : 71.

24635 21 octobre 1329.
. Départ du Piémont [où ils avaient porté secours à Philippe, prince d'Achaïe] de Guillaume [de la Tour], bâtard du dauphin, Antelmet d'Hurtières *(Urteriis)*, châtelain de Queyras *(Cadrasii)*, Aynard de Clermont, Sibuet du Vernet *(V-to)* et autres nobles de Dauphiné et de Savoie.
Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 519, n. 2

24636 23 octobre 1329.
...Ind. 12...
Arch. de l'Isère, B. 3009, III[e] xxxvj.

24637 24 octobre 1329.
Sentence du juge mage de Graisivaudan, qui adjuge à Guy de St-Savin, chevalier, la terre de Savel, en suite de la cession faite par Jean dauphin en 1289(!), confirmée en 1318.
Inventaire de Marcieu et Savel, chap. 1.

24638 L'Argentière, 24 octobre 1329.
Acte concernant le St-Sépulcre de Pierre-Sainte [à l'Argentière]... *Ap. Argenteriam.* Giraud Malleti, not.
Guillaume (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 95.

24639 25 octobre 1329.
Obit de Drodon de Sassenage, prieur de Beaumont, qui légua au couvent de St-Robert pour son anniversaire le jour de s[t] Blaise (5 fév.) 30 sols placés à Tullins sur Guillaume de Peladru.
Chevalier (U.), *Nécrol. de St-Robert*, 6-7, 49-50.

24640 26 octobre 1329.
Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Etienne Testeur, seigneur de Chasluc, pour le château et terre de Chasluc, avec son terroir, mandement et juridiction, inféodé par les aïeux dud. comte, et ce qu'il avait de franc et noble au terroir et mandement de Baix ; plus reconnaît tenir en fief, au nom de Pierre Testeur, son aïeul paternel, ce qu'il avait de franc et noble aux terroirs et mandements de Barre, St-Vincent, St-Alban et Tournon, sauf certains fiefs tenus par son aïeul de Pierre de Mirabel au mandement de Mirival, ceux qu'il avait dans les limites d'Astorges de Geys, chevalier, et celui qu'il tenait de l'abbé de Cruas en Rovesses *(Rovessis)*, etc... Jeudi avant s[te] Simon et Jude...
Grenoble, *Invent. Vivarais*, 490.

24641 (Après 1[er] novembre) 1329.
Compte par Giraud Peillard et les héritiers de Jean Sellier, son associé comme bailli d'Embrunais.
Grenoble, *Invent. Embrunais*, 168.

24642 Paris, 3 novembre 1329.
... Ind. 12... Quittance par m[e] Nicolas de Vienne, clerc royal, à Jacques Malabailli, damoiseau, de 13 livr. 10 sols Parisis, le gros Tournois compté 20 den., versées pour racheter des lettres du seigneur de Roussillon qui étaient à la chancellerie royale. *Act. Parisius*, dans la maison du dauphin en Grêve *(ap. Grieves)* ; témoins : P. de Croze, chevalier, Guillaume de Savi-

gny, clerc royal, Vincent Galesii, de la Sône *(Sonna)*. Humbert Pilati, de la Buissière, [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 103ª.

24643 4 novembre 1329.

Hommage prêté au dauphin Guigues par noble Jean Flotte, pour la parerie, hommes, droits, services, jurid. qu'il avait au mandement d'Argençon.

Invent. Gapençais, 6. = Roman, 191ª.

24644 Chanteloup, 5 novembre 1329.

Philippe, roi de France, ayant obtenu l'assentiment de Guigues, dauphin de Viennois, à son désir de voir proroger jusqu'à la quinzaine de Noël (8 janv.) le terme de la sᵗ André, auquel Jean de Chalon, comte d'Auxerre, devait se constituer de nouveau prisonnier, pour la sécurité du dauphin, se porte garant qu'au nouveau terme Jean réintégrera sa prison dans la ville de Grenoble, d'où les commissaires royaux l'avaient extrait. *Dat. ap. Cantum-lupi.*

Arch. de l'Isère, vidimus du 19 juin 1332. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 224.

24645 7 novembre 1329.

Vente à noble Lantelme Eynard, par Jean Chavanerie, d'un jardin à Marcieu près celui de Jean de Marcieu, pour le prix de 12 liv. 10 sols, mouvant du fief de Ponzet et de la Grange. Guyot Disdier [not.].

Invent. de Marcieu et Savel.

24646 9 novembre 1329.

Arch. de l'Isère, B. 2973, 78.

24647 10 novembre 1326.

Vente à noble Jean de Bellecombe, par Jean Bérenger et sa femme Bienvenue, de la tâche de deux terres dans la paroisse de St-Vincent[-de-Mercuze] au-dessus de la maladrerie, au prix de 50 sols bonne monnaie.

Inventaire du Touvet, St-Vincent.

24648 Montbrison, 11-12 novembre 1329.

Sentence de Guigues Borrelli, juge mage des baronnies de Mévouillon et Montauban, à Montbrison, terre du fief du dauphin, où comparaissent les habitants de Rousset au sujet de l'affaire du sergent de la cour de Nyons (28 nov. 1328): les coupables nommés sont condamnés à payer diverses sommes dans les dix jours. *Act. ap. Montembrusonem (al. M-rissonem)*, dans l'hôtel de mᵉ Pierre Aycardi, not. Témoins. Ponce Laurencii, de Nyons, not. imp. et des Baronnies.

Arch. de la Drôme, E. 5924, dans l'acte du 15 oct. 1337.

24649 12 novembre 1329.

Reconnaissance à Jean et Guillaume Chalnesii par Martin Ponsonis d'1 quartelée de terre au manse des Chaunais. Martin de Sargia [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. viii, 99ᵇ.

24650 Chambéry, 13 novembre 1329.

Ind. 12... Reconnaissance par Amédée, comte de Genevois, en faveur d'Aymon, comte de Savoie. *Act. ap. Chamber.*. dans le couvent des frères Mineurs. Témoin : Albert, seigneur de Faverges *(Fabricar')* en Viennois. Viviand Veyll', de Chambéry, not. imp. et du comte de Savoie.

Torino, Arch. di Stato, sez. 1, duché Genevois, paq. 4, nº 26, orig. parch.

24651 14 novembre 1329.

Jacques de Menthonay *(M-ne)*, doyen d'Avenches *(Aventica)* et official de Vienne, alberge à Guigues Remestaing, chanoine de l'église de Vienne, une maison située dans le cloître touchant celles d'Humbert de Besant, chanoine, et Hugues de St-André, prêtre, et la rive du Rhône, sous la redevance de 50 sols annuels payables par moitié aux synodes de mai et de la Toussaint.

Arch. de l'Isère, orig. parch., trace de sceau.

24652 22 novembre 1329.

Hommage de Joffred, seigneur de Clermont, à Aymon, comte de Savoie,... ind. 12, ... Jean Reynaudi not.

Mentionné dans le traité du 26 juin 1338.

24653 22 novembre 1329.

Ronlet d'Amancy (*A-cie*) confesse avoir reçu 50 liv. Genevois du mistral de Beaufort. Pierre Valterii [not.]..., mercredi avant sᵉ Catherine.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1633.

24654 24 novembre 1329.

Hommage prêté à Didier de Sassenage, coseigneur du lieu, par Gilet de Lans, qui se reconnaît son homme lige des terres et redevances pour un bois appelé Guinier, en la paroisse de N.-D. de Lans, jusqu'à la fontaine de Pleynosa et au fond de combe Charaveyt, et quelques cens qui avaient appartenu à nobles Soffrey et Berton de Lans, sous le plaid de 60 sols Viennois à mutation de seigneur et vassal, sauf son hommage à Albert de Sassenage.

Arch. de l'Isère, B. 4040 (*Invent.* IV, 126ª). Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 52.

24655 25 novembre 1329.

Concorde entre l'évêque, le prévôt et le chapitre de l'égl. de St-André [à Grenoble], et Jean Bozoneti, leur homme lige, qui était tombé en commise pour défaut de fidélité, hommage et investiture de biens en la paroisse de St-Martin[-le-Vinoux]; il payera en compensation 6 gros Tournois d'argent avec O rond. Guillaume Lazari [not.].

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. xxxviii, 107.

24656 Grenoble, 26 novembre 1329.

Ind. 12..., en présence de Guigues, dauphin de Viennois, etc., Guigues de Morges, chevalier, seigneur de Jansac (Gensac), reconnaît tenir en fief franc, noble, antique, bien conditionné et rendable, le château de Vercoiran, la moitié de celui d'Autane, les fiefs tenus de lui par noble Ferrand de Rosans pour sa part des châteaux de Rosans et Roussieux *(Rosieu)*, par noble Barral de Rosans pour le château de Clermont, par Joffred de Bésignan pour sa part du château du Poët, par Ponce Guillelmi pour sa bâtie en Valbenoît *(Valle Bodonensi)* ; la part acquise par Guigues de Lagier de la Piarre *(Petra)* au château de la Piarre, dioc. de Gap. Il déclare devoir l'hommage au dauphin, excepté celui dû au seigneur de Morges, et le prête aussitôt avec serment de fidélité ; le dauphin l'investit. *Act. Gracionop.*, dans la maison de Guillaume Alamandi ; témoins : Guy de Grolée, sʳ de Ney-

rieu, Jean Humberti, juriste, Raynaud Alamandi, damoiseau. Aymon Boilloudi, not. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 103b-4; B. 3040, 23b. *Invent. Baronnies*, I, 238b; II, 228b, 300, 470b: 89, 870, 960; *Gapençais*, 604, 681. = Rom. 191a.

24657 Grenoble, 26 novembre 1329.

Ind. 12...; après avoir passé reconnaissance à Guigues, dauphin de Viennois, etc., des fiefs qu'il tient de lui, Guigues de Morges, seigneur de Jansac (Gensac), supplie le prince de ne jamais transférer ses fiefs en Trièves *(Triviis)* à d'autres qu'à son successeur appelé dauphin ou à un autre de sa race et de même nom *(cognomen)*. Le dauphin, considérant cette preuve d'affection, en prend l'engagement solennel. *Act.* et témoins, *ut supra*.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 104b-5a. *Invent. Baronnies*, I, 242b: 293; *Valentinois*, I, 223.

24658 Tullins, 27 novembre 1329.

Donation par Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour, à Champron et François de St-Germain, écuyers, d'une masure ou chazal dans le bourg de Chazey[-sur-Ain], joignant la porte de Righieu, à charge de tenir en fief. Fait *Collini*...

Arch. de l'Isère, B. 3009, VIxxix. Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 29-30.

24659 1er décembre 1329.

Achat d'un champ par Pierre Reymond, dit Gay, du Puy-St-Eusèbe *(Heusueby)*, à Ponce Bonardel.

Arch. de l'hôpital d'Embrun, B. 81, invent. (*Invent.* V, 111a).

24660 (Avant 2 décembre) 1329.

Cédule à présenter au dauphin Guigues (le 2 déc.) par Pierre d'Orange, sergent d'armes du roi de France, bailli de Vivarais et Valentinois. Le nommé Frère Doux *(frater Dulcis)*, roi des Ribauds de Dauphiné, s'étant joint à Guillaume Filibert, appelé lo Clerc, Jean de Langin, lieutenant du châtelain d'Aubonne *(Albon.)*, Jean Chancronis, Péronet Grassi, Guillaume de Badel, Péronon Filiberti, d'Aubonne, Fabre de Beaurepaire et *P'enino* Vergerii, de St-Romans, et autres dauphinois à Champagne *(Champagnia)*, dans le royaume, ont désarçonné et maltraité Jacelme Coinardi, damoiseau, et Pierre Regalis de Boucieu *(Boceyo)*, sergents du roi, et leur ont volé l'argent des redevances royales. Le bailli informé vint prier le dauphin, qui confia l'examen et le châtiment de ces délits à la cour royale de Boucieu; mais en vain il a cité le châtelain d'Aubonne. Il s'en est suivi une multitude de dommages causés au déshonneur du roi dans son bailliage *(bailliviagii)*, principalement le fait que Jean de Vinay *(Vignay)*, avec 400 hommes, passa dans le royaume, s'empara de porcs et bœufs qu'il emmena en Dauphiné; le bailli, informé sans retard, est venu prier le dauphin de lui confier le procès des coupables. — *Quoniam boni principis.*

Dans l'acte du 2 décembre.

24661 St-Marcellin, 2 décembre 1329.

...Ind. 12... Noble P[ierre] d'Orange *(de Aurengia, Aurayca)*, bailli du roi de France en Vivarais et Valentinois, présente au dauphin Guigues la cédule précéd. Réponse du prince : les excès commis à Champagne sont de son ressort, en tant que seigneur dudit lieu, mais il est prêt à faire un complément de justice; la cour royale ne pourrait réprimer suffisamment; néanmoins si on peut se saisir de Frère Doux, il sera livré au bailli. Pour Jean de Vinay, il croit qu'il faisait la guerre contre Jean de Jarez, laquelle peut avoir lieu au royaume selon l'habitude et avec permission de la cour royale; néanmoins, celle-ci n'y consentant pas, il est disposé à dédommager des torts causés par ses gens. *Act. ap. S. Marcellinum*, dans la maison du dauphin; témoins : Humbert de Villars, Girard de Pontverre, G[uigues] de Morges, chevaliers, Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, Guigues de Vaulnaveys, juristes, Luppon Pichonis, Jacelme Comardi, Philippe de Vals *(Valle)* et Etienne Gozonis, sergents royaux. Siméon de Fay *(Fago)*, not. roy.; Barthélemy de Vaux et Humbert Pilati, nott.

Arch. de l'Isère (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 106-7.

24662 6 décembre 1329.

Aymar, sire de Roussillon, s'engage à n'édifier sur le Rhône, en sa seigneurie de Roussillon, aucun moulin qui puisse nuire aux moulins d'Arnaud de Gioret et d'Alice des Eperviers, femme dudit Arnaud.

Huillard-Bréholles, *Titres mais. duc. Bourbon*, n° 1908.

24663 10 décembre 1329 ?

Vente par le procureur du dauphin Guigues à Thomas Islolay, du dioc. de Turin, de la 4e partie de la terre de Laborel, au dioc. de Gap, pour 900 liv. Viennois.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, 359-60.

24664 10 décembre 1329.

Investiture par Aymon, comte de Savoie, à [.....] fils d'Hugues de St-Symphorien [-d'Ozon].

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 38a.

24665 13 décembre 1329.

Arch. de l'Isère, B. 2974, 565.

24666 19 décembre 1329.

Vente à Pierre d'Albin par Jean de Chanose, de cens avec plaid et directe, pour le prix de 6 livr. Pierre Arnoud [not.].

Inventaire d'Avalon, ch. 1.

24667 20 décembre 1329.

...Ind. 12...

Arch. de l'Isère, B. 2610 (*Reg. Pilati 1334*), 17.

24668 Gap, 22 décembre 1329.

Hommage rendu à Dragonet [de Montauban], évêque de Gap, par Guillaume d'Embrun, coseigneur des Crottes, pour tout ce qu'il possède à Gap. Présents : Hugues de St-Marcel, chanoine, Roger, prieur de Romette, Lantelme d'Esparron, prieur du Monêtier-Allemont, noble Lantelme Golluard.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1116, pap. (*Invent.* IV, 6a).

24669 31 décembre 1329.

Inventaire des biens de la prébende dont la famille de Freyssinières *(Fraxeneria)* est juspatron dans la

cathédrale d'Embrun, rédigé par le titulaire Embrun Tubeyrenc, prêtre.

Arch. des Htes-Alpes, G. 188, pap. (*Invent.* II, 120ᵃ).

24670 St-Restitut, 31 décembre 1329.

En présence de [Hugues Aimery], évêque de Trois-Châteaux, Agout de Baux, seigneur de Brantes *(Brantii, Brantulis)* et de Plaisians, fait lire par Pierre Janserti, notaire de Bollène *(Abolena)*, une cédule rappelant que ledit Agout et sa femme Catherine avaient cédé leur part du château de Dieulefit *(Dieulofes)* à l'Hôpital de St-Jean de Jérusalem, soit à Guigues de *Benecastello*, prieur de Dieulefit, et reçu en échange la bâtie appelée de Cameyer, avec l'assurance qu'elle était franche et libre. Agout de Baux apprit que l'évêque de Trois-Châteaux prétendait que cette bâtie était du domaine de son église et ne pouvait être aliénée sans son consentement ; il proteste ne vouloir lui causer de préjudice, mais il garde cette bâtie telle qu'elle lui a été concédée. L'évêque agira avec le consentement de l'archevêque d'Arles et du pape. *Act. in S. R-to*, dans l'hôtel *(hospicium)* épiscopal. Témoins : Rostang Guigonis et Etienne Galbertis, prêtres... Bellin de Visan, not. Bulle.

ALBANÈS, *Gallia christ. noviss.* IV, 138-9, n° 291.

24671 (Fin) 1329.

Récit des torts faits par les gens de la vallée d'Allevard, depuis 1324, aux hommes de Theys *(Thesio)*, dont ceux-ci demandent réparation.

Torino, Arch. di Stato, sez. III, Valent.-Diois, paq. 14, n° 17, orig. rouleau papier de 5 feuillets.

24672 (133.).

Mémoire des communautés de Bardonnêche, Béaulard et Rochemolles, pour obtenir du dauphin de Viennois des privilèges, libertés et immunités particulières, outre ceux du Briançonnais en général. — Cf. 4 janv. suiv

Torino, *Invent. prov. Susa* (Bardonn., m. 1, n° 12).

24673 (133.).

Terrier ou reconnaissances en faveur de noble Claude de Beaumont, seigneur de la Frette, de rentes à lui dues à la Frette et Montaban, en vertu de concessions des dauphins Jean et Guigues, le grain à la mesure de Goncelin et le vin à celle du Touvet, etc.

Inventaire du Touvet, St-Vincent, ch. VI.

24674 1330.

Plainte et information contre Bertrand de Bérenger, chevalier, pour avoir battu Pons Maurel, gardier du dauphin, enlevé des bœufs employés à charrier sa vendange, et usurpé la juridiction du dauphin à Prébois ; par rébellion et désobéissance, il refusait de reconnaître en fief du dauphin le terroir et juridiction de St-Eugène et les choses qu'il possédait au mandement de Cornillon en Trièves, tombées en commise en suite des avis, publications et affiches faites à Mens. Il est condamné à diverses amendes. Mémoire sur le fait de Prébois et Foillans, de la mouvance du chapitre de Die, qui les avait reconnus au dauphin.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 242ᵇ.

24675 (133.).

Reymond Bérenger, seigneur de Morges, remontre au dauphin Guigues que le fief d'Hermancières, qu'il avait en la terre de Lavars, dépendait de celle de Brion.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 172ᵃ.

24676 1330.

Le seigneur de Bressieux fait remise de son hommage à Jean Athenulphi, de Montmiral *(Monte Mirato)*. Guionet de Montmiral [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 124.

24677 1330.

Supplique au souverain pontife de la part des prieurs et frères de l'ordre des Chartreux, pour autoriser les prieurs et vicaires des monastères de religieuses de leur ordre à accorder aux personnes de l'ordre l'indulgence plénière de leurs péchés une fois à l'article de la mort. Accordé [autogr.].

LE COUTEULX, *Ann. Cartus.* V, 272-3.

24678 1330-1331, 1337/8-1341.

Jacques de Vevey *(Viviaco)* devient prieur de la grande Chartreuse, † 29 juillet 1361/2.

LE VASSEUR, *Ephemer. Cartus.* II, 566-7.

24679 (133.).

Etat des rentes concédées à vie par les dauphins à plusieurs particuliers dans la châtellenie de Chevrières.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 706.

24680 1330.

Sentence par laquelle le commandeur d'Echirolles est maintenu dans son droit d'interdire aux habitants d'Echirolles de faire paître dans son terroir appelé Colme, après enquête.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, *Invent.* 1251, 39ᵇ, n° 145.

24681 1330.

Appel des consuls d'Embrun contre une publication sur le droit de chevauchée.

Invent. archives mairie Embrun, D. 186, C. 91.

24682 1330.

Sentence arbitrale en faveur des consuls d'Embrun, au sujet du droit de chevauchée.

Invent. archives mairie Embrun, D. 184, C. 92.

24683 1330.

Transaction entre Aimar, seigneur de Félines, et les habitants de ce lieu, qu'il exempte des levées extraordinaires *(touta)* et des collectes, sauf les cas impériaux, et autorise à disposer de leurs biens.

Arch. de la Drôme, E. 4005, orig. parch. (*Invent.* III, 306ᵇ).

24684 (Vers 1330).

Testament de Jacques Pugneti, qui fonde un anniversaire dans l'église de Gap et lègue une pension de 40 sols sur son champ à Gap, *in Elodia*. Etienne Aymerici, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352-3).

24685 1330.

Vidimus du mariage du seigneur de Clermont et d'une fille d'Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.

Arch. du chât. de Peyrins, 167, chap. 1, n° 47.

24686 (Vers 1330).

Vente d'une terre à St-Laurent-du-Cros par Jean... à Guil. Arnaud, qui paye avec la dot de sa femme Guillelma. Approbation par Arnoux du Serre, procureur du chapitre de Gap. Pierre Martin, not.

Arch. des Htes-Alpes, G. 1713, orig. parch. (*Invent.* VI, 352b).

24687 1330.

Vidimus de la reconnaissance passée à Guigues Leuczon par Guillaume Bertrand, chevalier (29 déc. 1270).

Arch. de l'Isère, B. 4426, 2b (*Invent.* IV, 276a).

24688 1330.

Hommage rendu à l'archevêque de Vienne par Guigues d'Illins pour le château et seigneurie d'Illins, qui était pour moitié du fief du dauphin.

Grenoble, *Invent. Viennois*, III, 92a.

24689 (133.).

Instructions [du dauphin] adressées au juge mage de Graisivaudan, pour la conduite des châtelains.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.* 527.

24690 1330.

Accensement par Aimar Lombard, de St-Andéol-en-Quint, à Bontoux Maillet *(Maylheti)*, d'une terre à *la Derocha*, sous le cens d'une hémine de blé.

Arch. de la Drôme, E. 1114, orig. parch. (*Invent.* II, 162b).

24691 (133.)

Boniface de Miribel tenait 30 liv. de revenu du dauphin, la balme de Voreppe et une maison à Moirans, en vertu d'une donation par le dauphin à Guigues de Miribel, père dud. Boniface, que celui-ci devait exhiber dans 10 jours.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, II, 1081.

24692 1330.

Enquêtes faites pour un procès entre les habitants de Pont-de-Beauvoisin, des Abrets et de Charancieu, au sujet de leurs paquerages communs.

Grenoble, *Invent. Viennois*, IV, 45 : II, 328.

24693 1330.

Bulle de Jean XXII, qui confirme une autre d'Innocent IV, ordonnant de châtier les quêteurs simulés et déguisés qui recueillent des aumônes au nom et au préjudice de l'ordre de St-Antoine de Viennois.

Turin, arch. de l'hôpital Mauricien.

24694 1330.

Comptes d'Aymar Gellin, châtelain de St-Nazaire pour Aymar de Poitiers, comte de Valentinois et Diois, en recettes et dépenses jusqu'à la st Julien.

Arch. de l'Isère, B. 3249, orig. (*Invent.* II, 230b).

24695 1330.

Reconnaissances passées au profit du dauphin [Guigues] par plusieurs particuliers, pour fonds et héritages dans la châtellenie de St-Nazaire.

Grenoble, *Invent. St-Marcellin*, I, 500.

24696 (133.).

Comparant par Aimon, comte de Savoie, devant les commissaires du roi de France, où il se plaint du dauphin Guigues ; à l'encontre de leur traité portant trêve, ses sujets ont commis divers actes d'hostilité et autres entreprises contre les siens, ce dont il demande réparation.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, 214.

24697 (133.).

Modèle de la quittance qu'Aimon (Aymard!), comte de Savoie, devait passer au Dauphin de 30.000 liv. qu'il lui devait pour être affranchi de l'hommage du Faucigny.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 106a.

24698 1200 (1330 ?).

Rostaing de Salain, fils d'Hugues de Montbreton, seigneur de Toulac (Tolac), déclare avoir acquis cette terre de Toulac (Tolac) de Raymond de Mévouillon, de l'ordre des frères Prêcheurs, et en avoir prêté hommage à autre Raymond de Mévouillon, lequel atteste qu'en vertu de cette vente les habitants de Toulac avaient droit de paquerage dans les territoires et mandements de Mévouillon, Villefranche et Barret.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 362b : 440.

24699 1330.

Bail passé par le commandeur du Trièves à Reymond Eustache d'une maison située à Challamidre. Pierre Silvon not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 55b, no 50.

24700 1330.

Reconnaissances en faveur du commandeur du Trièves [cancellées]. Guillaume de Gros not.

Arch. de la Drôme, H. Echirolles, Invent. 1251, 45b, no 2.

24701 1330.

En reconnaissance du secours que lui avait fourni le chapitre de Valence durant sa dernière guerre, l'évêque Guillaume de Roussillon unit la terre de Soyons à la mense capitulaire.

Columbi, *Opusc.* 315. Chevalier (J.), *Hist. égl.-ville Die*, II, 188.

24702 1330.

Démêlés entre vassaux des églises de Vienne et de Lyon.

Chorier, *Antiq. Vienne*, éd. Cochard (1828), 107, n. 1.

24703 1330 et 1332.

Commission par le dauphin Guigues pour procéder extraordinairement contre les officiers du bailliage du Viennois qui avaient prévariqué dans leurs charges ; avec jugements de condamnation.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, 525.

24704 1330.

Humbert, seigneur de Villars, reconnaît avoir reçu du dauphin [de Viennois], par les mains de Guillaume de Roin, chevalier, bailli de la terre de la Tour, 50 liv. de gros Tournois d'argent, dont il donne quittance. Sceau.

Chevalier (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1059.

24705 Janvier 1330.

Traité d'alliance entre le duc de Bretagne et le dauphin de Viennois contre Aimon *(Ayme)* de Savoie et ses adhérents qui détiennent le comté de Savoie et les

terres du comte Edouard, père de la duchesse de Bretagne. Ils ne feront ni paix, ni trêve, ni fin de guerre sans l'ordre du comte de Forez et de Guillame de Rochefort, seigneur d'Aterac, ou, en cas de désaccord, du roi de France. Le duc gardera tous les biens, meubles et immeubles du comte Edouard, sauf ceux qui appartiennent de droit au dauphin Ils s'aideront en guerre pour les récupérer, le dauphin avec toutes ses forces à pied et à cheval, le duc avec 1000 hommes d'armes de juin à septembre et avec 200 le reste de l'année.

Inséré dans la patente de janv. 1329/30. — Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 46-7. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 228.

24706 Janvier 1330.

Liste des châteaux et choses qui furent anciennement du dauphin : St-Germain, Ambronay (*al.* Ambérieu), le Pont-d'Ain *(Denz)*, Treffort, Coligny *(Colognie)* et la baronnie de Revermont avec ses appartenances, que tint le dauphin Humbert, sire de la Tour.

Inséré dans la patente de janv. 1329/30. Du Chesne, *Dauf. de Vienn.*, pr. 47. Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 228-9.

24707 Bois de Vincennes, janvier 1329/30.

Philippe, roi de France, atteste qu'en sa présence son [beau-]frère Jean duc de Bretagne, pour lui et son épouse Jeanne de Savoie, fille et héritière d'Edouard comte de Savoie récemment décédé (4 nov.), et son cousin Guigues *(Guigon)*, dauphin de Viennois, ont conclu et juré un traité d'alliance, dont ils ont remis la cédule à son chancelier [actes précéd.]. Ils jurent de l'exécuter loyalement et le roi, le trouvant juste, honnête et raisonnable, le confirme de son autorité. Sceau. *Don. au Boys de Vicenes*... Daniel.

Arch. de l'Isère, origin. parch. Bibl. de Grenoble, ms. 1268, 42. *Invent. Généralité*, I, 177[b], 212-3 ; *Prov. étrang.* 197[a]. Fontanieu, *Cart. du Dauph.* II, 318-21. — Valbonnays, *Hist. de Dauph.* II, 228-9. = Georg. II, 374.

24708 Janvier 1330.

Le trésorier de Philippe, prince d'Achaïe, donne 5 flor. d'or à des clients Dauphinois, envoyés de nuit pour tenir garnison au château de Revel.

Gabotto (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 527-8, n. 4.

24709 3 janvier 1329/30.

Hommage prêté au comte [de Valentinois] par Durand et Pierre Odoard, frères, pour les biens à eux légués par Jean Odoard au mandement de Sauzet, etc.

Grenoble, *Invent. Valentinois*, III, 259.

24710 4 janvier 1330.

Transaction entre François de Bardonnêche et les habitants des paroisses de Bardonnêche, Béaulard et Rochemolles. Le seigneur s'engage à protéger les habitants et à défendre leurs libertés ; l'administration des 3 paroisses sera confiée à un recteur, podestat ou juge, à l'abri de tout soupçon ; ses syndics auront droit de nommer des champiers *(camperii)* ; la taille à merci sera remplacée par une redevance annuelle de 120 liv. ; etc.

Arch. de l'Isère, B. 3706, reg. ; B. 3921, 59[b] (*Invent.* IV, 34). Fauché-Prunelle, *Institutions... Alpes Briançonn.* (1856), I, 389.

24711 5 janvier 1330.

Donation par Etienne Eschamper, fils de feu Jacques, de Bourgoin, à noble Péronnelle de la Tour, femme de Perron Marjays, d'un bois au mandement de la Tour, sur la paroisse de Sérézin..., la veille de l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 156 (*Invent.* IV, 263[a]).

24712 5 janvier 1330.

Prise de possession du prieuré de Nacon par Jean Galo... Veille de l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 157 (*Invent.* IV, 263).

24713 9 janvier 1330.

Compte de Jean de Vallier, des dépenses des chevaliers y nommés envoyés par le comte de Savoie à Paris, pour soutenir ses intérêts contre le dauphin devant le roi de France, au sujet du château de St-Germain.

Turin, *Invent. comptes et dépenses extraordinaires*, 2[b].

24714 11 janvier 1329/30.

Contrat de mariage de Guillaume de Tanyan avec Flore du Molard, de St-Marcellin,... jeudi après l'Epiphanie.

Arch. de l'Isère, B. 4411, 157[b] (*Invent.* IV, 263[b]).

24715 Rosey, 13 janvier 1330.

... Ind. 13,... quittance par Pierre de Croses, chevalier, de 30 sols Tourn. d'argent avec O rond, reçus de Nicolas Constan', d'Alba, chevalier, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, solvant pour le dauphin Guigues en extinction d'une dette. *Act. ap. Rosay in Bria*, en l'hospice de Gilet de Moret ; témoins : Guy de Grolée, chevalier, Jacques Malabailli, damoiseau. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 143[a].

24716 13 janvier 1329/30.

Guigues, dauphin de Viennois, ordonne à son châtelain de Chabeuil d'assurer le libre usage des pâturages de ce mandement aux troupeaux de l'abbaye de Léoncel.

Arch. de la Drôme, Léoncel, n° 647, orig. parch. *Chevalier (J.), *Eygluy et Léoncel*, 206.

24717 14 janvier 1330.

Ratification des franchises du 4 préc. par Hugonet, fils de François de Bardonnêche.

Arch. de l'Isère, B. 3921 (*Invent.* IV, 34[b]).

24718 18 janvier 1329/30.

Quittance par le châtelain de Montalquier au prieur de Romette, de 5 flor. d'or et 48 setiers avoine.

Grenoble, *Invent. Gapençais*, 673.

24719 20 janvier 1330.

Vente au profit du dauphin Guigues par Félise, veuve d'Hugues Renaudt, et son fils Jacques Reynaud, prêtre, des tasques et services qu'ils percevaient sur les maisons de quelques fonds au territoire de Chassagne, lieu dit en Serenesse, pour le prix de 30 sols Viennois.

Invent. Graisivaudan, I, 373[a]. = Roman, 193[b].

24720 Vernaison, 25 janvier 1329/30.

... Ind. 13.... Pierre Salvan et sa femme Egilabelle, d'Auberive en Royans, reconnaissants des bienfaits

qu'ils ont reçus du monastère de Vernaison, se donnent à lui, corps et âmes, avec tous leurs biens, entre les mains de l'abbesse Almuec de Châteauneuf; ils promettent, en outre, 50 liv. de bons Viennois, le gros d'argent du roi de France avec O rond compté pour 2 sols 1 den., payables par moitié au *Carniprivium* et à Noël. En retour, on leur cède la jouissance de 5 setérées de terre en Rigaudière, de 25 au mas Raymond, joignant la terre de la maladrerie, de 2 à la Chapelle, près du chemin du Monestier vieux à Romans, un jardin et une maison. Ils promettent fidélité et obéissance. Fait au monastère, en la chambre de l'abbesse; témoins : Lantelme Olagnerii, prêtre, etc. Guigues Alberti, not. imp. Sceau.

Arch. de la Drôme, Vernaison, orig. parch. n° 73.

24721 29 janvier 1330.

Vidimus délivré par ordre du juge mage de Graisivaudan de la lettre de Charles, prince de Salerne, en faveur de Durbon (14 janv. 1280).

Arch. de l'Isère, B. 4426, 1 (*Invent.* IV, 276ᵃ).

24722 31 janvier 1330.

Ordonnance de payement par le prince d'Achaïe, de 60 sols gros Tournois, pour les services de semaines *(septimis)* pour Henri Dauphin.

GABOTTO (Ferd.), *Asti al tempo di Gugl. Ventura*, 528, n.

24723 5 février 1329/30.

Les habitants de Valence déclarent à leur évêque G[uillaume de Roussillon], qu'il ne doit pas résulter de préjudice pour eux de l'aide qu'ils lui ont apportée dans la précédente guerre.

Grenoble, Biblioth. publ., ms. R. 5804, orig.

24724 6 février 1329/30.

Lettre de Guigues Falavelli, juge mage de la cour du Dauphiné, et Etienne Pelati, procureur du Viennois, au châtelain de Chabeuil. Le dauphin André avait jadis confirmé au monastère et aux religieux de Léoncel leurs possessions dans le mandement de Montclar : c'est peu de donner, il faut conserver. Les moines, redoutant les conséquences de la guerre entre les Poitiers *(Pictavienses)*, les Valentinois et les Diois, ont recours à la protection delphinale. Ordre de se rendre auprès des baillis, juges et autres recteurs [du comté et de l'évêque] pour leur intimer la sauvegarde du dauphin sur le mandement de Montclar et surtout le cellier de Beaufort, et d'apposer les panonceaux du dauphin là où les religieux le croiront nécessaire; ils instituent comme garde Jean Romani.

Arch. de la Drôme, Léoncel, orig. parch. de 23 lig. 1/2. — *CHEVALIER (J.), *Eygluy et Léoncel*, 206.

24725 6 février 1330.

Achat par Jean Chalaoni (de l'Argentière), d'une maison *ap. Blacheriam*, sur la voie publique. Radulphe Bermondi, not.

GUILLAUME (P.), *Invent. de l'Argentière*, n° 96.

24726 12 février 1330.

Vidimus délivré à la requête de noble Randet de Barraux *(Barralibus)* de reconnaissances passées en faveur d'Aymar de Barraux (1296).

Arch. de l'Isère, B. 4426, 4 (*Invent.* IV, 276ᵃ).

24727 15 février 1330.

Donation faite à Marguerite d'Avalon, fille de noble Guillaume Guers, par Pierre Putoud, de la 1/2 d'une maison et plassage à Avalon, de pré et vigne aux Plantées sous l'église d'Avalon, d'un setier froment dû par Jacques Fusier, chapelain de la Buissière, et de tous ses biens dans le[s] mandement[s] de la Buissière et Avalon. Jean de la Place, not.

Inventaire d'Avalon, chap. 1.

24728 16 février 1330.

Guillaume Viola confesse avoir reçu 35 liv. Genevois du mistral de Beaufort. Jaquemet Giveti [not.].

CHEVALIER (U.), *Invent. arch. Dauph. 1346*, 1634-5.

24729 17 février 1330.

... Embrun...

Arch. de l'Isère, B. 3001, 193ᵇ.

24730 18 février 1330.

Vidimus par Guigues Falavel, juge de la terre de la Tour pour le dauphin, de l'acte de 1154 pour les Ecouges.

AUVERGNE, *Cartul. des Ecouges*, 93ᵇ.

24731 Venon, 20 février 1330.

Vidimus par Guillaume, évêque de Grenoble, de l'acte de 1154 pour les Ecouges.

AUVERGNE, *Cartul. des Ecouges*, 93ᵇ.

24732 22 février (133.).

Sentence d'Etienne Roux, juge du Graisivaudan, qui ordonne au châtelain de Montbonnot de restituer aux hommes du seigneur de Bouquéron les gages qu'il avait pris sur eux pour le payement du fouage.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, I, 220ᵃ.

24733 23 février 1329/30.

Transaction entre le prieur de St-Félix [de Valence] et le commandeur de St-Vincent, au sujet des dîmes et du pâturage. Rebolli not.

Arch. de la Drôme, *Invent. St-Félix*, 15ᵇ, n° 75.

24734 24 février 1330.

Testament de Béatrix de Baux, veuve d'Henri de la Tour, seigneur de Vinay.

MOULINET, *Coll. titres fam. de la Tour*, 155ᵇ. Mss. de Guy Allard, XVI, 380.

24735 26 février 1330.

Appel d'une sentence du juge mage du Graisivaudan, interjeté au nom de Ginet et Conrad Gazella et leurs associés de la banque lombarde de Moirans, par devant Nicolas Constant, juge des appellations du Dauphiné.

Arch. de l'Isère, B. 4426, 7ᵇ (*Invent.* IV, 276ᵃ).

24736 27 février 1330.

Vidimus d'une reconnaissance passée en faveur de Philippe de Morêtel (22 mai 1301).

Arch. de l'Isère, B. 4426, 6 (*Invent.* IV, 276ᵃ).

24737 Avignon, 28 février 1330.

Jean XXII autorise André, abbé du monastère de St-André[-le-Bas] de Vienne, à recevoir la bénédiction des mains d'[Adémar de la Voulte], évêque de Viviers. *Dat. Avinioni...* aᵒ 14.

Paris, Bibl. Nat., Mss. de Suarès, V, 277 (Reg. Joan. 22 a. 14).

24738 Gildeford, 28 février 1330.

Lettre d'Edouard, roi d'Angleterre, à Guillaume, archevêque de Toulouse, jadis de Vienne, portant vidimus de la charte du prélat du 1er mai 1327 ; les promesses du roi de France étant exécutées, il lui demande de remettre la lettre de ce prince, qu'il a en dépôt, à son messager. *Dat. ap. Gildeford.*

RYMER, *Fœdera, acta*, IV, 421 ; II, III, 39.

24739 28 février 1330.

Reconnaissance passée en faveur de nobles Reymond, Guillaume et Leusonet Leuson, frères, par Pierre de Clarfay, de cens sur des terres à la Perrière, sur le ruisseau du Maupas, à Noir Caviot, etc. Guigonet d'Avalon et Etienne Monier [nott.].

Inventaire d'Avalon.

24740 Embrun, 3 mars 1329/30.

Appel au Dauphin par Rostaing de Montorcier, Jacques de St-Denis et Pierre Isoard, en leur nom et en celui des habitants de Chorges, contre Etienne Plantier, chanoine et juge delphinal, et commissaire pour le dauphin et l'archevêque, relativement aux chevauchées qu'il veut leur imposer au-delà de ce que permettent les anciennes transactions. Fait *Ebreduni*, devant l'église de Notre-Dame.

Arch. de l'Isère, B. 3009, IIIc lxxvj. = ROMAN, 191b.

24741 3 (30?) mars 1330.

Hommage prêté au dauphin Guigues par Lantelme Eynard, seigneur de Théus, pour sa part du château, terre et mandement de Curneyer.

Grenoble, *Invent. Baronnies*, I, 261 : 315-6.

24742 4 mars 1330.

Vente par les époux Antoinette Putout et Péronet Tarentaise, à Guillaume Leuson, pour 30 sols gros Tournois, sous le cens de 3 sols bonne monnaie dû à Marguerite d'Avalon, qui investit. Jean de la Place [not.].

Inventaire d'Avalon, chap. I.

24743 Allevard, 5 mars 1330.

...Ind. 13, lundi après le dimanche *Reminiscere*, à la requête d'Etienne d'Arvillard *(de Alto Vilario)*, chevalier, Nantelmet fils de feu Jacques Brilleti, d'Allevard, reconnaît être son homme lige, mais franc, et jure de lui être fidèle. *Aet. ap. Alavardum*, en la maison du notaire Lancelme Guenisii, d'A-d.

CHEVALIER (U.) et LACROIX (A.), *Invent. arch. Dauph. Morin-Pons*, 154, n° 634.

24744 6 mars 1330 = 6 mars 1300/1.

...Lundi avant le milieu de Carême, *prid. non. martii...* Guillaume archevêque de Vienne, Humbert dauphin de Viennois, Aimar de Poitiers, comte de Valentinois.

CHORIER, *Hist. de Dauph.* I, 829, 838 ; 2e, 637, 644-5. BELLET (Charl.), dans *Bull. philol. et histor. du com. d. trav. hist.-scient.* (1913), 311-3 (à part, 19-21).

24745 6 mars 1329/30.

Le chapitre de Vienne fait le partage des terres qu'avait tenues le chanoine Aynard de Crolles, récemment décédé, et autres par les mains du doyen Guillaume de Clermont et du chanoine Guigues Remestaynt. Albert Lumbardi précenteur, Lambert de Chandieu succenteur, Humbert archidiacre, Syboud mistral, Guigues sacristain, Humbert Lumbardi capiscol *(scabiscolus)*, Pierre de Biol notaire.

Liber divisionum terrarum capit. eccl. Viennen., lxxj.

24746 Guillestre, 6 mars 1329/30.

Compromis de Jean de Risoul, fils de feu Guillaume, et Barthélemy Berthalasii, comme consul de Guillestre, au sujet du prix d'un chemin réclamé par J. de R. ; les arbitres seront me Hugues Polili, not., Lantelme Maurelli, Arnoux Oliverii et Guil. Roberti, marchand. Témoins. Jacques d'Embrun, de Guillestre, not. imp. Fait en la maison des enfants de feu Guillaume d'Embrun.

Arch. de Guillestre, FF. 2, orig. parch. (*Invent.* 306a).

24747 7 mars 1329/30.

Gautier (Vautier) de Vienne, seigneur de Miribel en Montagne, fils de Jean de Vienne et de Comtesson de Genève, se déclare homme lige du dauphin Guigues et lui rend hommage, sans préjudice de celui qu'il doit à Jean de Chalon, aux héritiers du sire de Pagny, au comte d'Auxerre et au duc de Bourgogne. En cas de guerre entre celui-ci et le dauphin, Vautier abandonnera au duc les terres qu'il tient de lui pour suivre le dauphin, lequel l'en dédommagera dans le comté de Bourgogne. Garants : Hugues de Genève, seigneur d'Anthon, Humbert de Villars l'aîné, Aynard de Clermont, damoiseau, Guy de Grolée, seigneur de Neyrieu, Odobert, seigneur de Châteauneuf, Didier de Sassenage, Henri de Drens et Louis de la Palud ..., ind. 13. Il reçoit 1500 flor. d'or de Florence, dont quittance.

Arch. de l'Isère, B. 4028 (*Invent.* IV, 103a). *Invent. Viennois*, III, 285 : II, 184b. FONTANIEU, *Cart. du Dauph.*, II, 226. — CHORIER, *H. de D.* I, 866; *Hist. mais. Sassenage*, 2e, 34. *VALBONNAYS, *Hist. de Dauph.* II, 348-9.

24748 7 mars 1329/30.

Obligation de 1500 flor. par le dauphin Guigues à Gautier de Vienne, chevalier, seigneur de Miribel, à raison de l'hommage qu'il lui a prêté.

Arch. de l'Isère, B. 4028 (*Invent.* IV, 103a).

24749 Valence, 11 mars 1329/30.

Lettre de Richard, ministre des frères Mineurs en Bourgogne, à Marguerite de Vergy, épouse de Louis de Poitiers. Pour reconnaître la sincérité de son dévouement et ses bienfaits, il la rend participante des messes, prières et bonnes œuvres de la province et promet qu'à l'annonce de son décès on fera pour elle l'office comme pour les frères ; elle pourra être enterrée avec l'habit de l'ordre dans le cimetière des frères de Crest *(Crista)*. *Dat. Valen.*

Arch. de l'Isère, B. 3574, origin. parch., fragm. de sceau.

24750 Guillestre, 12 mars 1330.

Sentence des arbitres nommés le 6 préc., qui condamne le consul Barthél. Berthalasii à payer 33 tournois d'argent à Jean de Risoul, qui garantira la communauté contre les revendications des héritiers de Jean Olivier et tiendra le chemin couvert. Témoins.

Jacques d'Embrun, not. Fait devant la maison de Guilelma Ferranda.

Arch. de Guillestre, FF. 2, à la suite du 6 (*Invent.* 306).

24751 Serves, 18 mars 1330.

...Ind. 13..., frère Jean de Ronay, de l'ordre de St-Antoine de Viennois, reconnaît devoir à Garin Vitalis, damoiseau, 25 flor. d'or de Florence reçus en prêt, qu'il promet de rendre par moitié à Noël et à Pâques, et pour ce constitue son procureur Bertrand Eutachii, chevalier, docteur ès-lois. Fait dans le château *Cervie* ; témoins : Barthélemy de la Balme, chanoine de Corbeil *(Corbuellii)*, Péronet de Boëge et Jacques Malabailli, damoiseaux. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 143ᵇ-4ᵃ.

24752 18 mars 1330.

Vente à noble Lantelme Eynard, par Rostaing Giroud, de la paroisse de Rouhac, d'un pré en ce lieu, à la grande fontaine, sur le chemin de Marcieu et le ruisseau qui tombe de la montagne vers les prés, au prix de 50 livr. Guyot Disdier [not.]

Invent. de Marcieu et Savel.

24753 Serves, 19 mars 1330.

...Ind. 13... Guigues, dauphin de Viennois, etc., considérant le zèle de ses prédécesseurs envers le monastère de Salettes *(Saletarum)*, etc., fait donation aux moniales et moines qui l'habitent, et à sa tante *(amicta)* Marie de Viennois, prieure, de la juridiction haute et basse sur leurs hommes du mandement de Quirieu, à l'exception des peines corporelles ; il retient les chevauchées, guets et échauguettes (*eschargaytas*), et l'usage des châteaux. Fait *ap. Cerviam*, dans le château ; présents : Guichard, seigneur de Clérieu, Jean Humberti, juriste, Laurent Rogerii, damoiseau. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 144ᵃ-5. *Invent. Viennois*, IV, 114ᵇ : II, 364ᵃ.

24754 Serves, 19 mars 1330.

... Ind. 13... Guillaume de Roin *(Ruyne)* le jeune, chevalier, bailli de Viennois pour le dauphin Guigues, s'était emparé du château de Beaufort, dioc. de Vienne, près *Mar'ium* (Marcolin ?), appartenant au monastère de St-Antoine de Viennois, parce que les gens du dauphin devaient y être reçus à sa volonté. L'abbé Guillaume Mite expose au dauphin le grave préjudice que lui cause cette occupation et le prie de restituer le château ; le dauphin le lui accorde, après délibération, et ordonne au bailli de le lui rendre, mais fait jurer à l'abbé de répondre devant sa cour s'il lui fait quelque réclamation à ce sujet, ce dont se portent garants : Jean comte de Forez, Louis de Poitiers, Guichard, sʳ de Clérieu, Aymar, sʳ de Roussillon, Guy de Grolée, sʳ de Neyrieu, chevaliers, les commandeurs Aragon Berardi, de Navarre, Bertrand de la Tour, de *Riuftor*, Guichard de Pusignieu, d'*Yzenei*, Jean de Châteauneuf, de Troyes *(Trecen.)*, Chabert Bereu, de Mornans, et Pierre de la Balme, de Lyon. *Act. Cervie*, dans le château ; témoins, Nicolas Constan', François de Theys, Soffred d'Arces, Lantelme de Grang', chevaliers, Jean Humberti, juriste, Pierre Vige, chanoine de *Tierno*. Humbert Pilati, not.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 144.

24755 20 mars 1330.

Reconnaissance à Guillaume et Jean Chaulnesii par François Corderii, pour 40 *sessoriatæ* de vigne en la paroisse de St-Martin-le-Vinoux. Martin de Sangia et Jean Sachini, nott.

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), G. XXV, 104ᵃ.

24756 Anneyron, 21 mars 1330.

... Ind. 13... Hommage lige prêté au dauphin Guigues par Guillaume de Mévouillon, chevalier, sʳ de Ribiers *(Ripperiis)* et de la Bâtie-St-Etienne, dioc. de Gap, fils et héritier universel de Raymbaud de Lachau *(Calma)*, pour les terres de la Bâtie-St-Etienne près Sisteron, les châteaux de Ribiers, Barret-le-Haut *(Barreto Superiori)*, Creyssent et son mandement, où sont Château-Giraud et le lieu de Clairecombe, les châteaux de Ste-Colombe et Chabreil *(Cabrello)*, 1/4 de celui de Chanousse, les régales de toute sa terre, à lui accordées par Henri Dauphin, alors régent de Dauphiné ; protestant n'avoir d'autre seigneur immédiat. Fait *ap. Anneyronem*, en la maison de St-Antoine ; témoins : Guillaume Alamandi, sʳ de Valbonnais, Pierre Aynardi, sʳ de Monteynard, Nicolas Constancii, sʳ de Châteauneuf-de-Bordette, François de Theys, chevaliers, Jean Humberti et Mathieu de Ranco, juristes. Jean Armandi de Saléon, not. imp., et Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 272. *Invent. Baronnies*, II, 324ᵃ : 987 ; *Gapençais*, 50, 158, 225, 644-5. = Rom., 191ᵇ.

24757 Beauvoir, 23 mars 1330.

... Ind. 13... Guigues, dauphin, comte d'Albon et de Vienne, palatin et seigneur de la Tour, et dame Isabelle de France, son épouse, dauphine de Viennois, avec le consentement de son mari, instituent leurs procureurs frère Humbert de la Balme, commandeur de St-Paul, et Soffred d'Arces, chevaliers, conseillers du Dauphiné, pour se présenter devant Philippe, roi de France, et réclamer de lui contre tout détenteur et spécialement Odon, duc, et Jeanne de France, duchesse de Bourgogne, les droits d'Isabelle sur la succession de Jeanne, reine de France et de Navarre, comtesse palatine de Bourgogne, sa mère, et de Mahaut, comtesse d'Artois *(Atrebaten.)*, son aïeule maternelle. Fait *ap. Bellumvidere*, dans le château ; témoins : Humbert Dauphin, seigneur de Faucigny, André du Molar, chevalier, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, de la Buissière, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 145ᵇ-7ᵃ.

24758 (1330).

Ecritures produites devant le roi de France, arbitre, de la part du dauphin Guigues, comte d'Albon et Vienne, palatin, et Isabelle de France, son épouse, au sujet de la succession de la reine Jeanne, comtesse de Bourgogne et Artois : ils prétendaient au tiers, les deux autres devant appartenir à la duchesse de Bourgogne et à Marguerite comtesse de Flandre.

Grenoble, *Invent. Généralité Dauph.*, 214.

24759 (1330).

Défenses et salvations du duc de Bourgogne contre le dauphin (Guigues) et la dauphine (Isabelle), qui prétendaient à la succession de la reine Jeanne, particulièrement sur la terre de Salins, etc.

Grenoble, *Invent. Prov. étrang.* 11b.

24760 23 mars 1330.

Le dauphin Guigues affranchit les habitants des terres du seigneur de Sassenage du payement de tous droits de péage, pour toutes marchandises qu'ils porteront dans le Dauphiné.

Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, V, 73b.

24761 Beauvoir, 24 mars 1330.

... Ind. 13, Humbert Villeti, citoyen de Grenoble, présente et fait lire en langue vulgaire par le notaire à Pierre Girini, collecteur du vingtain de St-Lattier *(S. Heleuter')*, des lettres scellées du sceau du dauphin Guigues, ordonnant au collecteur de se démettre du vingtain en faveur d'Humbert ; ce qui est exécuté. *Act. ap. Bellum videre*, près la maison de Melmet *Codur[erii] ;* témoins : Jacques de Die, dit Lapo, Francon Belle, damoiseau, le dit Geneveys *Codur'*. Humbert Pilati (not.).

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 147.

24762 24 mars 1330.

Reconnaissance à Jean et Guillaume Chaulnesii par Guillaume Autrandi, pour une maison à Grenoble, près la gréneterie *(granateria)*. Martin de Sangia et Jean Sachini (nott.).

Inventaire archives évêché Grenoble (1499), C. LXVII, 55b.

24763 Visan, 29 mars 1330.

... Ind. 13... Guigues, dauphin de Viennois, voulant reconnaître les services rendus à lui et à ses prédécesseurs par Reymond de Baux, damoiseau, seigneur de Suze, lui donne en fief franc et noble les possessions de feu Guillaume de Péan *(Peono)* (ou Péronne), dans les terres et mandements de Rochegude *(Rupe Acuta)*, Albanivet *(Albanniveto)* et St-André ; il lui promet de ne pas laisser aliéner les portions de pariers de ces lieux à d'autres qu'à lui. Raymond, après avoir reçu l'investiture, prête hommage et serment de fidélité au prince. Fait au château *Avisani*, en présence de Reymond de Baux, prince d'Orange, d'Agout de Baux, sr de Brantes, Gilet Alamandi, sr de Ste-Jalle, Lantelme Aynardi, sr de Théus, Guigues de Morges, sr de Jansac (Gensac), chevaliers, Jean Humberti, juriste. Humbert Pilati, not. imp. et roy.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 273. *Invent. Valentinois*, I, 28b ; IV, 340b, 393 : I, 31, 32 ; II, 807, 808 ; III, 29. = BARTHÉLEMY, *Invent. mais. Baux*, n° 1088.

24764 29 mars 1330.

Bertrand de Bérenger, seigneur de Foillans et de Prébois, ayant refusé de reconnaître [au dauphin] en 1325, est condamné en 100 marcs d'argent. Ind. 13, jeudi avant Rameaux.

Arch. de l'Isère, B. 2956, 49. Grenoble, *Invent. Graisivaudan*, IV, 114a.

24765 Mirabel, 30 mars 1330.

... Ind. 13... Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur des baronnies de la Tour, Montauban et Mévouillon, par Lantelme Aynardi, chevalier, sr de Théus *(Theucio) ;* il reconnaît tenir de lui, en tant que seigneur de Mévouillon, en fief franc, noble, antique et honoré, sa parerie du château et mandement de Curnier, et, en tant que seigneur de Montauban, sa parerie sur les bâtie ou château, vallée et territoire de Montolieu *(Montis Olivi)*. Fait dans le château *Miribelli ;* témoins : Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti et Guigues Borrelli, juristes, Jacques de Die, dit Lapo. Humbert Pilati [not.].

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 275. = ROMAN, 191a.

24766 Mirabel, 30 mars 1330.

... Ind. 13. Hommage lige prêté au dauphin, comme seigneur de la baronnie de Montauban, par Nicolas Constancii, d'Alba, chevalier, seigneur de Châteauneuf-de-Bordette, et reconnaissance en fief noble et antique auquel peuvent succéder fils, filles, clercs et laïcs, du château, terre, seigneurie, etc. de Châteauneuf-de-Bordette, dioc. de Vaison, de la 1/2 et 36e partie de celui d'Aubres *(Arboribus)*, dioc. de Die, sauf l'hommage dû au roi et empereur des Romains et à la cité d'Alba. Fait, *ut* n° 24765.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 277b-8. *Invent. Baronnies*, I, 42, 222b : 48-9, 269.

24767 Mirabel, 30 mars 1330.

... Ind. 13. Hommage lige prêté à Guigues, dauphin de Viennois, comte d'Albon, seigneur de la Tour et des baronnies de Montauban et Mévouillon, en tant que seigneur de Montauban, par Jordan d'Eyrolles *(Eyrolis)*, damoiseau, et reconnaissance en fief du mandement, territoire, mère et mixte empire, etc. du château de Coste-Chaude *(Costa Calida)*, hors les murs, à l'exception de 1/3 et 1/4 qu'il tient d'autres seigneurs ; plus ce que Jean Ruffi tient dans les murs ; il reconnaît en arrière-fief la forteresse de Coste-Chaude, qui est du fief d'Ysnard et Raymond de Rastel *(Rastello)*. Fait au château *Miribelli ;* témoins : Humbert Clareti, chanoine d'Embrun, Jean Humberti, Guigues Borrelli, juristes, Jacques de Die, dit Lapo. Jean Amandrini, de Grenoble, not. imp., sur l'ordre d'[Antoine] Segnoreti, juge majeur de Graisivaudan, et Guigues Borrelli, juge de la cour commune de Grenoble, rédige l'acte reçu par Humbert Pilati, de la Buissière, not.

Arch. de l'Isère, B. 2609 (*Reg. Pilati 1327-8*), acte en 2 moitiés formant feuillets de garde au début et à la fin de la 2e partie ; B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 280b-1a. *Invent. Baronnies*, I, 249 : 303.

24768 Mirabel, 30 mars 1330.

... Ind. 13.... Hommage lige de sa personne prêté au dauphin, comme seigneur de la baronnie de Mévouillon, sauf celui du seigneur de Bésignan, par Ponce Guillelmi, damoiseau, et reconnaissance en fief noble et antique du 1/6e du château du Poët-Sigillat *(Poeto in Valle Beynesii)*, et ce qu'il a acquis au même lieu de Raymbaude, fille de feu Ponce Guillelmi, et de son mari Raymbaud de l'Epine *(Spina)*, avec sa juridiction et appartenances. Fait, *ut* n° 24765.

Arch. de l'Isère, B. 2612 (*Reg. Pilati 1329-30-9*), 279. *Invent. Valentinois*, IV, 74 : II, 558-9.